H.-M DES GRANGES

BOILEAU

ŒUVRES CLASSIQUES




St. Joseph's College

Sister Mary Agnes

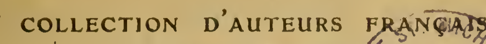
St. Joseph's College, Toronto.



BOILEAU



Portrait de Boileau, par Rigaud



COLLECTION D'AUTEURS FRANÇAIS
d'après la méthode historique
publiée sous la direction de M. Ch.-M. des Granges

BOILEAU

ŒUVRES CLASSIQUES

DISPOSÉES D'APRÈS L'ORDRE CHRONOLOGIQUE

Avec Introduction, Bibliographie, Notes, Grammaire, Lexique et Illustrations documentaires

PAR

CH.-M. DES GRANGES

Professeur de première au Lycée Charlemagne
Docteur ès lettres

TROISIÈME ÉDITION

PARIS
LIBRAIRIE HATIER
8, rue d'Assas, 8

INTRODUCTION

I

Tous les éditeurs de Boileau (*Œuvres complètes* ou *Œuvres choisies*) adoptent l'ordre fixé par Boileau lui-même dans l'édition définitive de 1713. D'abord, les *Satires ;* les *Epîtres ; l'Art poétique ; le Lutrin ;* les *Poésies diverses ;* les *Épigrammes ;* puis les *Œuvres en prose : Traité du Sublime* de Longin, suivi des *Réflexions, Lettres à diverses personnes*, *Correspondance avec Racine*... On y ajoute, depuis la fin du dix-huitième siècle, les *Lettres à Brossette*.

Les élèves se sont tellement habitués à ce groupement, en apparence si logique, qu'ils se représentent un Boileau renonçant à la satire pour écrire des Épîtres, s'instituant ensuite « législateur du Parnasse » avec *l'Art poétique,* se délassant un peu plus tard aux badinages du *Lutrin*, enfin abandonnant la poésie pour la prose. Les maîtres savent bien qu'il en est autrement, et que les dates nous révèlent un Boileau beaucoup plus vivant, allant sans cesse d'un genre à un autre, écrivant ses plus belles *Epîtres* après *l'Art poétique*, et ses trois dernières *Satires* dans sa vieillesse, publiant sa traduction du *Sublime* de Longin en 1674, et ne donnant ses *Réflexions* qu'en 1694... Aussi ces maîtres s'efforcent-ils d'apprendre à leurs élèves à réunir ce que les éditions séparênt, et réciproquement. Mais il leur manquait un livre où ce classement historique fût déjà fait, et c'est ce livre que nous essayons de leur fournir aujourd'hui.

Boileau, en effet, est avant tout un *critique*, c'est-à-dire un homme que son génie a poussé irrésistiblement à *juger* ses contemporains. Il a été sans cesse occupé à discréditer ceux-ci, à louer ceux-là ; à réagir contre certaines tendances, à en favoriser d'autres. Il est toujours, pour ainsi dire, *en fonction de son temps*, et l'*Art poétique* lui-même est beaucoup moins un poème didactique qu'une œuvre d'*actualité* et de *polémique*. A nul autre donc mieux qu'à Boileau ne doit s'appliquer la *critique historique*, celle qui essaye de reconstituer le milieu social et intellectuel où l'œuvre est éclose et qui lui rend ainsi sa signification originale. Ce point de départ une fois établi, on constate avec plus de sûreté, et avec plus de fruit, les changements d'interprétation que l'œuvre a subis dans les âges suivants ; et l'esprit se sent plus à l'aise pour passer à l'appréciation *littéraire* et *morale*, beauté de la forme et profondeur humaine, qualités qui résistent à l'usure du temps et qui seules classent définitivement un écrivain. Dégager cette beauté et cette humanité est bien le but essentiel de l'enseignement ; mais nous estimons qu'on ne peut y parvenir qu'après avoir étudié *historiquement* un ecrivain, pour éviter certaines erreurs et certaines injustices qu'une *date* suffit à redresser. Aussi nous efforçons-nous, dans ces éditions, de donner aux maîtres des *textes* bien groupés, et des *documents* contrôlés. A eux d'y ajouter le commentaire littéraire et moral, que chacun de nous doit tirer de son propre fonds.

II

Veut-on un exemple de l'insuffisance critique des éditions usuelles de Boileau, et des erreurs où elles peuvent conduire ? Que l'on prenne la question des *Anciens et des Modernes*.

Tous les élèves savent, si peu qu'ils aient étudié l'histoire de la littérature au dix-septième siècle, quelles furent et l'importance et la durée de cette querelle. Ils savent également que Boileau fut un des plus ardents champions des *Anciens*, tandis que Perrault soutenait la cause des *Modernes*. Mais, c'est dans les notes de l'*Art poétique* (au IVe chant), dans celles du *Discours sur l'Ode* quand on le cite), dans la *Lettre à Perrault* (placée à la

fin du volume), qu'ils aperçoivent quelques indications sommaires, sans lien, et surtout sans continuité chronologique. S'ils ont la curiosité de lire les *Epigrammes*, ils y trouvent encore nombre de traits malins contre Desmarets de Saint-Sorlin, contre Perrault, contre l'Académie. Ajouterai-je qu'ils ne peuvent se douter de la place que la fâcheuse *Ode sur la prise de Namur* et que la pénible *Satire X* (*contre les femmes*) tiennent dans cette querelle? Cherchez dans un Boileau quelconque l'*Ode* en question : elle est citée aux *Poésies diverses*, avant ou après l'*Ode contre les Anglais*. Or, celle-ci, œuvre de jeunesse, est de 1656 ; l'*Ode sur Namur* est de 1693. Cherchez la *Satire X* : elle est toujours, avec cette admirable logique qui classe les œuvres par leur titre, placée après la *Satire IX* : la *Satire IX* est de 1668, la *Satire X* de 1694.

Si au lieu de ce classement par *étiquettes*, vous groupez les textes en tenant compte plutôt de leurs caractères communs, et si vous les faites dépendre des circonstances qui les ont inspirés, vous constatez que, de 1687 à 1694, Boileau a été presque exclusivement préoccupé de défendre les *Anciens* contre les partisans des *Modernes* ; que l'*Ode sur Namur*, avec sa *Préface* est une réplique aux *Parallèles* de Ch. Perrault ; que la *Préface* de l'édition de 1694 est une attaque contre Perrault ; que les *Réflexions sur Longin* (publiées en 1694, tandis que le *Traité du Sublime* datait de 1674) ne sont encore qu'une longue polémique contre les *Modernes ;* que la *Satire X* (1694) n'a été écrite que pour discréditer les salons où Perrault et Fontenelle trouvaient des admiratrices, etc. Enfin on aboutit à la *Lettre d'Arnauld* (1694) en faveur de cette *Satire X*, au remerciement de Boileau à Arnauld, et à la fameuse lettre de réconciliation, écrite par Boileau à Perrault, datée de 1700 (?) et publiée dans l'édition de 1701. — Nous avons essayé de grouper tous ces textes, ainsi que les *Epigrammes* correspondantes, dans notre *Quatrième partie* intitulée : *la Querelle des Anciens et des Modernes ;* et nous sommes persuadés que les lecteurs de Boileau, maîtres et élèves, s'expliqueront mieux tout un côté de son œuvre auquel il faut bien se garder d'appliquer exclusivement la critique *littéraire*.

Nous pourrions multiplier les exemples, et dire encore que l'*Epître IX* (à Seignelay, *Rien n'est beau que le vrai*,

1675), et l'*Épître VII* (à Racine, *Sur l'utilité des ennemis*, 1677) ne se comprennent bien qu'après l'*Art poétique;* que le *Dialogue des héros de roman* (1665) et l'*Arrêt burlesque* (1670), sont des œuvres de jeunesse, qui doivent être citées à leurs dates, et non à la fin du volume, sous ce prétexte admirable qu'elles sont en prose : comme si l'idéal était d'offrir aux lecteurs un volume où la typographie ne présente à leurs yeux d'abord que des lignes non terminées et ensuite que des pages compactes ! Et que dire de la *Correspondance*, qui non seulement est renvoyée dans les derniers feuillets, mais qui est divisée en trois parties : *Lettres à diverses personnes*, *Lettres à Racine*, *Lettres à Brossette ?* Nous nous sommes permis de déranger ce bel ordre ; et l'on ne sera pas trop scandalisé, nous l'espérons, en lisant après *le Lutrin* une lettre au duc de Vivonne ; en trouvant au milieu des lettres que Boileau écrit à Racine, pendant sa saison de Bourbon-l'Archambault, une lettre à sa belle-sœur Mme Manchon ; en découvrant la *Lettre à Perrault* dans la partie qui traite de la *Querelle;* en constatant que la correspondance avec Brossette s'interrompt un instant pour laisser passer, à sa date, une lettre au duc de Noailles, etc.

Nous n'avons fait qu'une exception à ce classement chronologique ; mais cette exception était inévitable. *Le Lutrin* est composé de six chants : les quatre premiers parurent dans l'édition de 1674 ; les deux derniers n'y furent ajoutés que dans l'édition de 1683. Dans l'intervalle Boileau avait écrit les *Epîtres VI à IX*. Devions-nous et pouvions-nous séparer *le Lutrin* en deux fragments ? Il nous a semblé que ce serait pousser à l'extrême, pour ne pas dire jusqu'au ridicule, la méthode historique ; et nous avons respecté l'usage, en donnant de suite les six chants du *Lutrin*.

III

Pour le *texte*, nous avons suivi avec Gidel (*Garnier*, 4 vol.), l'édition de 1713 ; pour les *Lettres à Brossette*, nous croyons préférable d'adopter l'édition de Laverdet (Paris, Techener, 1858).

Toutefois, sauf quand la justesse de la rime l'exige, nous modernisons toujours l'orthographe. A quoi bon arrêter

les élèves par des *archaïsmes* tout extérieurs dont l'effet n'est pas du tout de piquer leur curiosité philologique, mais de leur désapprendre par les yeux l'usage moderne ?

Comme les autres ouvrages de la même collection, ce *Boileau* est précédé d'une *Chronologie de la vie et des œuvres de Boileau, avec les principaux synchronismes littéraires et historiques*, et suivi d'une *Grammaire* et d'un *Lexique*, bons non seulement à consulter quand les notes y renvoient, mais à lire en entier et avec attention si l'on veut apprendre la syntaxe et la langue du dix-septième siècle.

Enfin, on trouvera à la fin du volume une *Table de Concordance* entre notre édition et les éditions courantes.

CH.-M. DES GRANGES.

NOTE SUR L'ILLUSTRATION DE CE VOLUME

Par les illustrations de ce volume, qui toutes sont tirées de documents contemporains de l'auteur, nous avons voulu restituer le milieu même de Boileau : aussi bien la figure de ses principaux amis, l'image des événements qu'il a chantés ou la vue des lieux dont il parle, que l'aspect même de ses livres tels qu'ils furent donnés pour la première fois au public ; il n'est pas jusqu'aux vignettes culs-de-lampe et lettres ornées de ces ouvrages dont nous n'ayons voulu décorer ce livre. Toutes les principales éditions ont été utilisées pour cela, principalement la magnifique édition donnée par Brossette après la mort de son ami en 1718 et qu'illustra le célèbre Bernard Picart. Sous chacune des illustrations nous avons indiqué son origine.

J. L.



Gravure tirée de l'édition de 1718.

CHRONOLOGIE DE LA VIE

ET

DES ŒUVRES DE BOILEAU-DESPRÉAUX

AVEC LES PRINCIPAUX SYNCHRONISMES LITTÉRAIRES ET HISTORIQUES

1631.		Naissance de Gilles Boileau, frère de Despréaux.
1635.		Naissance de Jacques Boileau (l'abbé), frère de Despréaux.
—		Fondation de l'Académie française.
1636. —	1er *novembre.*	**Naissance de Nicolas Boileau-Despréaux**, à Paris.
—	*décembre.*	*Le Cid*, de P. Corneille (Th. du Marais).
1637.		*Discours de la Méthode*, de Descartes (éd. de Hollande).
1638.		**Mort de Anne de Niellé, mère de Boileau.**
—		Naissance de Louis XIV.
1639. —	21 *décembre.*	Naissance de Racine, à la Ferté-Milon.
1640.		*Horace* et *Cinna*, de P. Corneille.
1642.		Mort de Richelieu.
1643.		**Boïleau commence ses études au collège d'Harcourt.**
—	14 *mai.*	Mort de Louis XIII.
—	19 —	Bataille de Rocroi.
—	30 —	Contrat d'association de l'*Illustre théâtre* (Molière).
—		*Polyeucte*, *le Menteur* et *la Mort de Pompée*, de P. Corneille.
1644.		*Rodogune*, la *Suite du Menteur*, de P. Corneille.

1645.	*août.*	Naissance de La Bruyère.
—		**Boileau, destiné à l'Église, reçoit la tonsure.**
—		Molière à Toulouse, Agen, Albi, Carcassonne.
—		*Remarques*, de Vaugelas, *sur la langue française.*
—		Réception de P. Corneille à l'Académie française.
1648.		**Boileau passe au Collège de Beauvais** (à Paris).
—		*Artamène ou le Grand Cyrus*, de Mlle de Scudéry.
—	25 *mai.*	Mort de Voiture.
—		Traités de Westphalie.
1649.		Molière continue à jouer en province.
1650.	10 *février.*	Mort de Descartes, à Stockholm.
—	28 *juin.*	Mort de Rotrou, à Dreux.
1651.	6 *août.*	Naissance de Fénelon.
—		*Le Roman comique*, de Scarron (1re partie).
—		*Nicomède*, de P. Corneille.
1652.		**Boileau commence à étudier la théologie, qu'il abandonne pour le droit.**
1653.		**Premiers essais poétiques de Boileau** (Chansons à boire. Sonnet *sur la mort d'une parente*).
—	*mars.*	*L'Etourdi*, de Molière, à Lyon.
—		*Saint Louis*, poème épique du Père Lemoyne.
—		*Moïse sauvé des eaux*, poème épique de Saint-Amant.
1654.		Premier volume de la *Clélie*, de Mlle de Scudéry (*Carte de Tendre*).
—		*Alaric ou Rome vaincue* poème épique de G. de Scudéry.
1655.		Naissance de Regnard.
—		*Panégyrique de saint Bernard*, par Bossuet.
1656.		**Boileau reçu avocat au barreau de Paris. — Il travaille chez**

		son beau-frère, **M. Dongois, greffier au Parlement.**
1656.		Boileau compose une **Ode contre les Anglais.**
—		Chapelain publie les chants I-XII de *la Pucelle.*
—	23 *janvier.*	La première *Provinciale,* de Blaise Pascal.
—	*décembre.*	*Le Dépit amoureux,* de Molière, à Béziers.
1657.	4 *janvier.*	**Boileau, avocat, plaide sa première et dernière cause.**
—		**Mort de Gilles Boileau père. — Boileau renonce au barreau.**
—		*Clovis,* poème épique de Saint-Sorlin.
1658.		Molière débute à Paris, au Petit-Bourbon.
—		Boileau fréquente La Fontaine, Furetière, Chapelle, aux Cabarets du *Mouton-Blanc,* de *la Croix de Lorraine* et de *la Pomme de Pin:* **Chapelain décoiffé.**
1659.	24 *janvier.*	*Œdipe,* de P. Corneille.
—	18 *novembre.*	*Les Précieuses ridicules,* de Molière.
—		*Panégyrique de saint Paul,* par Bossuet.
—		Traité des Pyrénées.
1660.		Boileau compose la **Satire I** (*Le Départ du poète*), dont un fragment détaché formera, en 1666, la **Satire VI** (*les Embarras de Paris*).
—		*La Nymphe de la Seine,* ode de Racine.
—		Bossuet prêche le Carême à l'église des *Minimes* de la place Royale.
—	3 *juin.*	Mariage de Louis XIV et de Marie-Thérèse d'Autriche.
1661.	24 *juin.*	*L'Ecole des maris* (17 août) et *les Fâcheux,* de Molière.
—		Bossuet prêche le Carême à l'église des *Carmélites* du faubourg Saint-Jacques.

1661.	9 *mars.*	Mort de Mazarin.
1662.	25 *février.*	*Sertorius*, de P. Corneille.
—	26 *décembre.*	*L'Ecole des femmes*, de Molière.
—		Bossuet prêche à la cour (*Carême du Louvre*).
—	19 *août.*	Mort de Pascal.
—		Racine à Uzès.
1663.		Boileau compose la **Satire VII** (*Le Genre satirique*).
—		*La Critique de l'Ecole des femmes; l'Impromptu de Versailles*, de Molière.
—		*Ode sur la convalescence du Roi; la Renommée aux Muses*, de Racine.
1664.		Boileau compose la **Satire II** (*A Molière, sur la rime*), la **Satire IV** (*les Folies humaines*), et la **Dissertation sur Joconde**.
—	29 *janvier.*	*Le Mariage forcé*; (8 mai) *la Princesse d'Elide*; (29 novembre) les trois premiers actes de *Tartuffe*, de Molière.
—	20 *juin.*	*La Thébaïde*, première tragédie de Racine.
1665.		Boileau compose la **Satire III** (*le Repas ridicule*), la **Satire V** (*la Noblesse*), le **Discours au Roi**, et le **Dialogue des héros de roman**.
—	15 *février.*	*Don Juan ou le Festin de Pierre*, de Molière.
—	5 *décembre.*	*Alexandre*, de Racine.
—		Les *Contes* de La Fontaine 1re série.— Les *Maximes* de La Rochefoucauld.
—		Bossuet prêche le Carême à *Saint-Thomas du Louvre*, et l'Avent au *Louvre*.
1666.		Publication (Hollande? Rouen?), du *Recueil contenant plusieurs discours libres et moraux en vers...* (**Satires I à VII**).
—		**Satires du Sr D*****, Claude Barbin,

		Paris, in-12 (*Satires I et VI* et *Discours au Roi*).
1666.		Cotin publie la *Satire des Satires*.
—	4 *juin*.	*Le Misanthrope*, de Molière.
—	6 *août*.	*Le Médecin malgré lui*, de Molière.
—		Bossuet prêche le Carême à *Saint-Germain*, devant la cour.
—	22 *janvier*.	Mort d'Anne d'Autriche.
1667.		Boileau compose la **Satire VIII** (*Sur l'Homme*), et la **Satire IX** (*A son Esprit*).
—		Cotin publie *la Critique désintéressée sur les Satires du temps*.
—		*Attila*, de P. Corneille.
—		1re représentation publique de *Tartuffe*, et interdiction par M. de Lamoignon.
—		*Andromaque*, de Racine.
1668.		Boileau publie séparément la **Satire VIII** (*Sur l'homme*).
—		Boileau publie séparément la **Satire IX** (*A son Esprit*).
—		Boileau publie la **Satire IX** avec le **Discours sur la Satire**.
—		Boileau compose l'**Epître I** (*Au Roi*).
—	13 *février*.	*Amphitryon*, de Molière.
1568.	9 *septembre*.	*L'Avare*, de Molière.
—	20 *novembre*.	*Les Plaideurs*, de Racine.
—		*Les Fables* de la Fontaine (I-VI).
—		Traité d'Aix-la-Chapelle.
1669.		Boileau publie séparément l'**Epître I** (*Au Roi*).
—		Boileau compose l'**Epître II** (*A l'abbé des Roches*).
—		Boileau commence à composer l'**Art poétique**.
—	5 *février*.	1re représentation définitive de *Tartuffe*, de Molière.
—	7 *octobre*.	*M. de Pourceaugnac*, de Molière.
—	16 *novembre*.	*Oraison funèbre d'Henriette de France*, reine d'Angleterre, par Bossuet.
—	13 *décembre*.	*Britannicus*, de Racine.

1669.		Bourdaloue prêche à la chapelle des Jésuites, rue Saint-Antoine.
1670.		Boileau compose le **Dialogue contre les modernes qui font des vers latins.**
—	21 *août.*	*Oraison funèbre d'Henriette d'Angleterre*, duchesse d'Orléans, par Bossuet.
—	14 *octobre.*	*Le Bourgeois gentilhomme*, de Molière.
—	21 *novembre.*	*Bérénice*, de Racine.
—		Première édition des *Pensées* de Pascal.
—		Bossuet est nommé précepteur du Dauphin.
1671.		Boileau commence à composer le **Lutrin.**
—		Boileau compose l'**Arrêt burlesque.**
—	17 *janvier.*	*Psyché*, de Molière, P. Corneille et Quinault.
—	3 *mars.*	Ouverture de l'Opéra, rue Mazarine, avec *Pomone*, de Perrin et Cambert.
—	14 *mai.*	*Les Fourberies de Scapin*, de Molière.
1672.		Boileau compose l'**Epître IV** (*Passage du Rhin*).
—	17 *janvier.*	*Bajazet*, de Racine.
—	11 *mars.*	*Les Femmes savantes*, de Molière.
1673.		Boileau achève l'**Art poétique**, et les Chants I-IV du **Lutrin.**
—		Boileau compose l'**Epître III** (à Arnauld, *Sur la mauvaise honte*).
—		Boileau traduit le **Traité du Sublime**, de Longin.
—	28 *janvier.*	*Mithridate*, de Racine.
—	10 *février.*	*Le Malade imaginaire*, de Molière.
—	17 *février.*	Mort de Molière.
1674		Boileau compose l'**Epître V** (à Guilleragues, *Sur la connaissance de soi-même*).
—		Edition de Boileau : **Œuvres diverses**, L. Billaine, in-4° (*Satires* I-

IX; *Epîtres* I-V; *Art poétique*; *Lutrin* I-IV; *traduction de Longin*).

1674. *Suréna*, de P. Corneille.

— *Iphigénie*, de Racine.

1675. Boileau compose l'**Epître VIII** (*Au Roi*) et l'**Epître IX** (à Seignelay, *Sur le Vrai*).

— 4 *juin*. Sermon pour la *Profession de Mlle de la Vallière*, par Bossuet.

— Bourdaloue prêche le Carême à la Cour.

— Mort de Turenne.

1676. *Oraison funèbre de Turenne*, par Fléchier.

1677. Boileau compose l'**Epître VI** (à Lamoignon, *Sur les Plaisirs de la campagne*), et l'**Epître VII** (à Racine, *Sur l'utilité des ennemis*).

— Boileau est nommé, avec Racine, **historiographe du Roi**.

— 1er *janvier*. *Phèdre*, de Racine. — Racine quitte le théâtre.

Mme de La Fayette publie, sous le nom de Segrais, *La Princesse de Clèves*.

1678. Les *Fables* de La Fontaine (VII-XI).

— Traité de Nimègue.

1679. Bossuet compose la *Politique tirée de l'Écriture Sainte* (publiée en 1709) et le *Discours sur l'Histoire universelle* (publié en 1681).

1680. Réunion de l'Hôtel de Bourgogne à la troupe de l'Hôtel Guénégaud (dirigée par la veuve de Molière): la *Comédie-Française* est fondée.

— Mort de La Rochefoucauld.

1681. Bossuet est nommé évêque de Meaux. Discours sur l'*Unité de l'Église*.

1682. Boileau achève le **Lutrin** (V-VI).

— Fénelon compose ses *Dialogues sur l'éloquence*.

1683. Édition de Boileau: **Œuvres di-**

		verses, Vve Billaine, 2 parties in-12 (pièces nouvelles : *Épîtres* VI-IX ; *Lutrin* V-VI).
1683.		Boileau se présente à l'Académie française.
—		*Oraison funèbre de Marie-Thérèse*, reine de France, par Bossuet.
1684.		La Fontaine est élu contre Boileau à l'Académie française.
—	15 *avril*.	**Boileau est élu à l'Académie française.**
—	2 *mai*.	Réception académique de La Fontaine.
—	1er *juillet*.	**Réception académique de Boileau**; son **Remerciement.**
—	1er *octobre*.	Mort de P. Corneille.
1685.		*Oraison funèbre d'Anne de Gonzague*, par Bossuet.
—		Fontenelle publie ses *Dialogues des morts*.
—		Mme de Maintenon épouse Louis XIV.
1686.		Fontenelle publie les *Entretiens sur la Pluralité des mondes*.
1687.	27 *janvier*.	Ch. Perrault lit à l'Académie française son poème : *Le Siècle de Louis-le-Grand*. **Début de la querelle des anciens et des modernes.**
—	*Juillet-septembre*.	**Boileau à Bourbon-l'Archambault.** Correspondance avec Racine.
—	10 *mars*.	*Oraison funèbre de Condé*, par Bossuet.
1688.		Boileau commence à composer la **Satire X** (*Les Femmes*).
—		Fontenelle publie la *Digression sur les anciens et les modernes*.
—		Ch. Perrault commence la publication des *Parallèles des anciens et des modernes*.
—		*Histoire des Variations*, de Bossuet.
—		1re édition des *Caractères*, de la Bruyère.
1689.		*Esther*, de Racine (à Saint-Cyr).
—		Fénelon publie le *Traité de l'éduca-*

		tion des Filles, et est nommé précepteur des petits-fils de Louis XIV.
1689.	18 *janvier*.	Naissance de Montesquieu.
1690.		Furetière publie son *Dictionnaire ;* il est exclu de l'Académie française
1691.		*Athalie*, de Racine (à Saint-Cyr).
1693.		Boileau publie l'**Ode sur la prise de Namur**, précédée d'un **Discours sur l'Ode.**
—		Lettre de Ch. Perrault, en réponse au *Discours sur l'Ode.*
1694.		Boileau publie séparément la **Satire X** (*Les Femmes*).
—		Édition de Boileau : **Œuvres diverses**, Denys Thierry, 2 vol. in-12 (pièces nouvelles : *Satire X ; Réflexions sur Longin.*)
—		Perrault publie l'*Apologie des Femmes*.
—		Lettre d'Arnauld à Perrault.— **Lettre de Boileau à Arnauld.**
—		**Réconciliation de Boileau et de Perrault.**
—	8 *août*.	Mort d'Arnauld ; son **Epitaphe**, par Boileau.
—		L'Académie française publie la 1re édition de son *Dictionnaire*.
—	29 *novembre*.	Naissance de Voltaire.
1695.		Boileau compose : l'**Epître X** (*A ses vers*), l'**Epître XI** (*A son jardinier*), l'**Epître XII** (*A l'abbé Renaudot, Sur l'amour de Dieu*).
—	13 *avril*.	Mort de La Fontaine. — Mort de Nicole.
1696.		Bayle commence à publier le *Dictionnaire critique et historique*.
—		*Le Joueur*, de Regnard.
—		Perrault continue la publication de ses *Parallèles*.
—		Mort de La Bruyère. — Mort de Mme de Sévigné.
1697.		Bayle achève la publication de son *Dictionnaire*.

1697.		Perrault achève les *Parallèles*, et publie les *Contes*.
—		*Les Maximes des Saints*, de Fénelon. Traité de Ryswick.
1698.		Boileau compose la **Satire XI** (*A Valincour, sur l'Honneur.*)
—		Édition : **Epîtres nouvelles du Sr D.**, D. Thierry (Épîtres X-XII).
—		Boileau fait la connaissance de Brossette, avocat à Lyon.
—		Mort de Pradon.
1699.	21 *avril*.	Mort de Racine. — Boileau compose son **Epitaphe**.
—		Condamnation du Quiétisme, et de Fénelon.
—		*Télémaque*, de Fénelon (éd. de Hollande).
—		Massillon prêche l'Avent à la Cour.
1700.		*Les Bourgeoises de qualité*, de Dancourt.
—		Charles XII à Narva.
—		Philippe V, petit-fils de Louis XIV, roi d'Espagne.
1701		**Réception de Boileau à l'Académie des médailles.**
—		Édition : **Œuvres diverses du Sr Boileau-Despréaux**, D. Thierry 2 vol. in-12 (avec une *Préface* nouvelle, et la *Lettre de Boileau à Perrault*, de 1694).
—		Massillon prêche le Carême à la Cour.
—		Mort de Mlle de Scudéry.
—		Guerre de la Succession d'Espagne.
1703.		Mort de Ch. Perrault.
1704.		Les *Folies amoureuses* et les *Ménechmes*, de Regnard.
—		Mort de Bossuet et de Bourdaloue.
1705.		Boileau compose la **Satire XII** (*Sur l'Equivoque*).
1706.		Mort de Bayle.
1707.		Publication des *Sermons* de Bourdaloue (-1734).

1707.		*Le Diable boiteux*, de Lesage.
—		*Atrée et Thyeste*, de Crébillon.
—		La *Dîme royale*, de Vauban.
—		Naissance de Buffon.
1708.		Boileau entreprend une nouvelle édition, où il veut insérer la **Satire XII**, pour laquelle il écrit un **Discours préliminaire** ; mais la publication de cette Satire est interdite par le Roi.
—		*Le Légataire universel*, de Regnard.
—		*Électre*, de Crébillon.
1709.		*Turcaret*, de Lesage.
—		Mort de Regnard et de Thomas Corneille.
1710.		Boileau compose le **Discours** qui doit servir de préface au *Dialogue des héros de roman.*
—		Mort de Fléchier.
1711.	13 *mars.*	**Mort de Boileau**, à Paris.
—		*Rhadamiste et Zénobie*, de Crébillon.
—		Mort du Grand Dauphin.
1712.		Naissance de Jean-Jacques Rousseau.
—		Mort du duc de Bourgogne.
1713.		Édition : **Œuvres diverses du Sr Boileau-Despréaux** (avec la **Satire XII**).
1718.		Edition de Brossette : **Œuvres complètes de Boileau-Despréaux.**
1800.	19 *mars.*	**Les restes de Boileau sont transférés** de la Sainte-Chapelle au *Muséum des monuments français*, rue des Petits-Augustins.
1819.	14 *juin.*	Les restes de Boileau sont transférés à l'église Saint-Germain-des-Prés.

BIBLIOGRAPHIE

I. — ÉDITIONS

1666. — *Satires du sieur D****, Cl. Barbin, in-12 (*Satires* I-VII *Discours au Roi*).
1668. — *Satires du sieur D****, L. Billaine et Cl. Barbin, in-12 (*Satires* I-IX).
1674. — *Œuvres diverses*, L. Billaine, in-4° (*Satires, Epîtres* I-V, *Art poétique, Lutrin* I-IV, *Traité du Sublime* traduit du grec de Longin).
1683. — *Œuvres diverses*, Vve Billaine, 2 parties, in-12 (pièces nouvelles: *Epîtres* VI-IX, *Lutrin* V-VI...)
1693. — *Ode du sieur D*** sur la prise de Namur*, D. Thierry, in-12.
1694. — *Dialogue ou Satire* X. D. Thierry, in-12.
1694. — *Œuvres diverses*. D. Thierry, 2 vol. in-12 (pièce nouvelle: *Réflexions sur Longin*).
1698. — *Epîtres nouvelles du sieur D**** D. Thierry, in-12 (*Epîtres* X, XI, XII).
1701. — *Œuvres diverses du sieur Boileau-Despréaux*. D. Thierry, 2 vol. in-12.
1713. — *Œuvres diverses du sieur Boileau-Despréaux*. D. Thierry (pièce nouvelle : *Satire* XII).
1718. — *Œuvres*, édition Brossette, Amsterdam, 2 vol. in-fol.
1747. — — Lefèvre de Saint-Marc, 5 vol. in-8.
1770. — *Correspondance entre Boileau et Brossette*, Lyon, 3 vol. in-12.
1809. — *Œuvres*, édition Daunou, 3 vol. in-8.
1830. — — Berriat Saint-Prix, 4 vol. in-8.
1873. — — Gidel, 4 vol. in-8.
1891. — — Pauly, 2 vol. in-8.

Editions classiques de *Brunetière* (Hachette), *Gazier* (Colin) *Aubertin* (Belin), *Pellissier* (Delagrave), *Lafontaine* (De Gigord).

II. — BIOGRAPHIE

1712. — Desmaizeaux. *Vie de M. Boileau-Despréaux*, Amsterdam.
1742. — Monchesnay. *Bolaeana*, Amsterdam.
1889. — De Grouchy. *Boileau à Auteuil* (Bulletin de la Société historique de Paris).

[Les diverses notices des éditions citées plus haut indiquent les sources biographiques.]

III. — CRITIQUE

1666. — Cotin. *La Satire des Satires.*
1668. — *La Critique désintéressée des Satires du temps.*
1668. — Coras. *Le Satirique berné en vers et en prose.*
1669. — Boursault. *La Satire des Satires*. comédie.
1674. — Desmarets de Saint-Sorlin. *Défense du poème héroïque, avec quelques remarques sur les œuvres satiriques du sieur D***.*
1675. — Carel de Sainte-Garde. Défense des beaux esprits de ce temps contre un satirique.
1685. — Pradon. *Nouvelles remarques sur les ouvrages du sieur D***.*
1686. — Pradon. *Le triomphe de Pradon sur les satires du sieur D***.*
1686. — Bonnecorse. *Le Lutrigot* (parodie du *Lutrin*).
1689. — Pradon. *Le Satirique français expirant.*
1694. — *Réponse à la Satire X.*
1694. — Regnard. *Satire contre les maris.*
1741. — Voltaire. *Lettre à Helvetius*, sur Boileau.
1760. — Marmontel. *Les charmes de l'étude.*
1769. — Voltaire. *Epître à Boileau.*
1779. — D'Alembert. *Eloge de Boileau* (dans *l'Histoire des membres de l'Académie française*, 1779-1787, 6 vol.).
1787. — Dalnou. *De l'influence de Boileau sur la littérature française.*
1800. — La Harpe. *Lycée* (IIIe partie, ch. IX).
1802. — Viennet. *Eloge de Boileau.*
1829. — Sainte-Beuve. *Portraits littéraires*, t. I. Garnier.
1844. — Nisard. *Histoire de la littérature française*, t. II, ch. vi. Didot.
1856. Sainte-Beuve. *Lundis*, t. VI. Garnier.
1859 — *Port-Royal*, t. V. Hachette.
1859. — H. Rigaut. *Histoire de la querelle des anciens et des modernes*, 1 vol. Hachette,
1885. — P. Delaporte, S. J., *L'Art poétique* de Boileau, avec commentaire critique 3 vol. Société Saint-Augustin.
1886. — Em. Faguet. *Le dix-septième siècle.* Lecène et Oudin.
1889. — F. Brunetière. *L'Esthétique de Boileau* (Revue des Deux-Mondes, 1er juin 1889).
— F. Brunetière. Article Boileau dans la *Grande Encyclopédie.*
— F. Brunetière. *Evolution de la critique*, t. I, chap. iii et iv. Hachette.
1892. — G. Lanson. *Boileau* (dans la collection des *Grands écrivains français*. Hachette).



Vignette tirée de la première édition des *Œuvres de Boileau, 1674.*

BOILEAU-DESPRÉAUX

PREMIÈRE PARTIE

L'ENFANCE ET LES DÉBUTS (1636-1659)

La famille Boileau. — Le père de Nicolas Boileau-Despréaux s'appelait Gilles Boileau, et était greffier de Grand'Chambre au Parlement de Paris. Sa charge était à la fois honorable et lucrative. Il se maria deux fois ; et Nicolas était un fils de son second mariage. Gilles Boileau se disait noble, et sa noblesse remontait à Jean Boileau, notaire royal, anobli en 1371. Nous n'aurions pas à nous occuper de ce détail, peu important pour un homme devenu célèbre par son génie, si nous ne trouvions dans les œuvres mêmes de Despréaux la trace de revendications qu'il fit lui-même pour le maintien de certains privilèges attachés au titre d'écuyer. En 1696, en effet, au moment où le roi faisait rechercher ceux qui usurpaient la qualité de nobles, les Boileau furent inquiétés et taxés. Les trois frères, Gilles, Jacques et Nicolas, adressèrent au Parlement une requête pour protester contre cette décision ; en 1699, une sentence rendue par les commissaires généraux, reconnaissait les légitimes prétentions de la famille. « Pour mon affaire de la noblesse, écrit Boileau à

Brossette le 9 mai 1699, je l'ai gagnée avec éloge, et j'en ai l'arrêt en bonne forme, qui me déclare noble de quatre cents ans. M. de Pommereu, président de l'Assemblée, fit en ma présence, l'assemblée tenant, une réprimande à l'avocat des traitants, et lui dit ces propres mots : « le Roi veut bien que vous « poursuiviez les faux nobles de son royaume, mais il ne vous a « pas pour cela donné permission d'inquiéter les gens d'une no- « blesse aussi avérée que sont ceux dont nous venons d'examiner « les titres. Que cela ne vous arrive plus. » Il est possible que les commissaires n'aient pas manqué, en cette circonstance, d'un peu de complaisance pour un poète protégé par Louis XIV. Et comme ce poète avait écrit en 1665, la *Satire sur la Noblesse*, quelques critiques l'ont raillé de l'âpreté qu'il a mise à revendiquer le titre de noble, et de la satisfaction un peu *bourgeoise* qu'il témoigne pour en avoir obtenu confirmation.

Naissance de Nicolas Boileau-Despréaux. — Une tradition, accréditée par Louis Racine, dans les *Mémoires* sur la vie de son père (1747), fait naître le poète des *Satires* et de l'*Art poétique*, dans le petit village de Crosne, près de Villeneuve-Saint-Georges[1]. Des recherches plus récentes prouvent que Louis Racine a confondu Nicolas avec son père Gilles Boileau, lequel avait été, en effet, baptisé à Crosne, le 28 juin 1584. Quant à Nicolas, il est bien né à Paris le 1er novembre 1636, et il fut baptisé le lendemain à la Sainte-Chapelle. Les uns placent le lieu de sa naissance dans un immeuble situé au coin du quai des Orfèvres et de la rue de Harlay ; les autres, dans une maison de la rue de Jérusalem, et dans la chambre même où le chanoine Gillot réunissait, quelque quarante ans auparavant, les auteurs de la *Satyre Ménippée*. Le nom de Despréaux, d'un petit domaine, *les Préaux*, que possédait son père à Crosne, fut donné à Nicolas pour le distinguer de ses frères.

Les frères de Boileau. — Nicolas était, selon les uns, le onzième, selon les autres, le quinzième et avant-dernier enfant de Gilles Boileau, greffier. Il avait dix sœurs ; deux d'entre elles épousèrent des procureurs ; une troisième, un commissaire au Châtelet. Parmi ceux de ses frères qui furent célèbres au dix-septième siècle, il faut citer Gilles (1631-1669), dont Sainte-Beuve

(1) « Il n'était point né à Paris, comme on l'a toujours écrit, mais à Crosne, petit village près Villeneuve-Saint-Georges ; son père y avait une maison, où il passait tout le temps des vacances du Palais ; et ce fut le 1er novembre 1636 que ce onzième enfant y vint au monde. Pour le distinguer de ses frères, on le nomma *Despréaux*, à cause d'un petit pré qui était au bout du jardin. Quelque temps après, une partie du village fut brûlée, et les registres de l'église ayant été consumés dans cet incendie, lorsque Boileau, dans le temps qu'on recher

fait ainsi le portrait : « Gilles Boileau, avocat et rimeur, qui fut de l'Académie française vingt cinq ans avant Despréaux, était de ces beaux-esprits bourgeois et malins, visant au beau monde à la suite de Boisrobert, race frelonne éclose de la Fronde et qui s'égayait librement pendant le ministère de Mazarin. Gilles Boileau, quand il était en voyage, portait dans un sac de nuit les *Satires* de Régnier, et, d'ordinaire, il présidait au troisième pilier de la grand'salle du Palais, donnant le ton aux clercs beaux-esprits. On l'appelait le *grammairien Boileau, Boileau le critique*. C'est assez pour montrer qu'il ne lui manquait que plus de solidité et de goût pour essayer à l'avance le rôle de son frère ; mais l'humeur et l'intention satirique ne lui manquaient pas [1]. » Ses vers, mordants, mais d'une facture médiocre, figurent dans différents *Recueils* du temps ; ses traductions de divers ouvrages grecs et latins ont été publiées après sa mort par Nicolas [2].

Empruntons encore à Sainte-Beuve le portrait d'un autre frère de Despréaux, l'abbé Boileau (1635-1716). « Jacques Boileau, autrement dit l'abbé Boileau, docteur en Sorbonne, longtemps doyen de l'église de Sens, puis chanoine de la Sainte-Chapelle, était encore de la même humeur, mais avec des traits plus francs et plus imprévus. Il avait le don des bons mots et des reparties. C'est lui qui, entendant dire un jour à un jésuite que

chait les usurpateurs de la noblesse en vertu de la déclaration du 4 septembre 1696, fut injustement attaqué, il ne put, faute d'extrait baptistaire, prouver sa noblesse que par le registre de son père. » (Louis Racine, *Mémoires*, 2e partie.)

(1) Sainte-Beuve. *Causeries du lundi*, tome VI.

(2) Les deux frères n'avaient pas toujours vécu en bonne intelligence. Gilles, entré à l'Académie grâce à la protection de Chapelain et de Cotin, ne lut pas sans mécontentement les premières satires de Despréaux. Le poète Linière a d'ailleurs bien exprimé les motifs de cette mésintelligence dans l'épigramme suivante :

Veut-on savoir pour quelle affaire
Boileau le rentier aujourd'hui
En veut à Despréaux son frère ?
Qu'est-ce que Despréaux a fait pour lui déplaire ?
Il a fait des vers mieux que lui.

Boileau écrivit sur Gilles cette épigramme (n° XI, éd. de 1713).

Sur un frère aîné que j'avais, et avec qui j'étais brouillé (1669)

De mon frère, il est vrai, les écrits sont vantés ;
Il a cent belles qualités ;
Mais il n'a point pour moi d'affection sincère.
En lui je trouve un excellent auteur,
Un poète agréable, un très bon orateur :
Mais je n'y trouve point de frère.

Pascal, retiré à Port-Royal-des-Champs, y faisait des souliers comme ces Messieurs, par pénitence, répliqua à l'instant : « Je « ne sais s'il faisait des souliers, mais convenez, mon révérend « Père, qu'il vous a porté une fameuse botte. » Ce Jacques Boileau, par ses calembours et ses gaités, me fait assez l'effet d'un Despréaux en facétie et en belle humeur. Quand il était au chœur de la Sainte-Chapelle, il chantait, dit-on, des deux côtés, et toujours hors de ton et de mesure... Son latin, car il écrivait généralement en latin, était dur, bizarre, hétéroclite. Pour les traits du visage comme en tout, il avait de son frère cadet, mais avec exagération et en charge. Sinon pour la raison, il était digne de lui pour l'esprit. Un jour, le grand Condé, passant par la ville de Sens qui était de son gouvernement de Bourgogne, fut complimenté par les Corps et les Compagnies de la ville, et, caustique comme il l'était, il se moqua de tous ceux qui lui firent des compliments. Son plus grand plaisir, dit un contemporain (Brossette), était de faire quelques malices aux complimenteurs en ces rencontres. L'abbé Boileau qui était alors doyen de l'église cathédrale de Sens, fut obligé de porter la parole à la tête de son chapitre. M. le Prince, voulant déconcerter l'orateur, qu'il ne connaissait pas, affecta d'avancer sa tête et son grand nez du côté du doyen, pour faire semblant de le mieux écouter, mais en effet pour le faire manquer s'il pouvait. Mais l'abbé Boileau qui s'aperçut de la malice, fit semblant d'être interdit et étonné, et commença ainsi son compliment avec une crainte affectée : « Monseigneur, Votre Altesse ne doit pas être surprise de me « voir trembler en paraissant devant elle à la tête d'une com- « pagnie d'ecclésiastiques, car, si j'étais à la tête d'une armée de « trente mille hommes, je tremblerais bien davantage. » M. le Prince, charmé de ce début, embrassa l'orateur sans le laisser achever ; il demanda son nom, et, quand on lui eut dit que c'était le frère de M. Despréaux, il redoubla ses caresses et le retint à dîner. Le grand Condé l'avait reconnu au premier mot pour être de la famille... » Et Sainte-Beuve conclut ainsi : « Gilles est l'*ébauche*, Jacques est la *charge*, Nicolas est le *portrait*[1]. »

Enfance et études. — Boileau était encore un petit enfant (il avait dix-huit mois) quand il perdit sa mère [2]. Elevé à la campagne, par une domestique au caractère violent, il ne semble avoir conservé de ses premières années que des souvenirs pénibles. A l'âge de sept ans, il entra au collège d'Harcourt [3], où, vers onze ans, malade de la pierre, il dut subir la

(1) SAINTE-BEUVE. *Causeries du lundi*, tome VI.
(2) Cf. *Épître* X, 97, et les *poésies* citées à la suite de cette *Épître*
(3) Actuellement *Lycée St-Louis*.

douloureuse opération de la taille. Il reprit ses études après une interruption d'une année, non plus au collège d'Harcourt, mais au collège de Beauvais (à Paris), où il eut pour *régent* de rhétorique un certain La Place dont il a ridiculisé la prétentieuse ignorance dans sa *IXe Réflexion* sur Longin.

D'abord destiné à l'Église, Boileau commença vers 1652 sa théologie ; mais les disputes de Sorbonne l'ayant bientôt rebuté, il essaya, par déférence pour son père qui voulait le pousser au barreau, d'étudier le droit. C'est à cette époque qu'il aurait travaillé chez un de ses beaux-frères greffier au Parlement, M. Dongois[1] ; mais celui-ci l'aurait renvoyé à sa famille pour s'être endormi pendant la dictée d'un arrêt. Quoi qu'il en soit, Boileau était reçu avocat en 1656. Il ne plaida qu'une fois, sans succès. Mais peut-être eût-il persévéré dans cette carrière, si la mort de son père, en 1657, ne fût venue à la fois le délier d'une respectueuse et pénible obéissance, et lui donner une petite fortune qui lui permettait de vivre dans l'indépendance.

Les premiers vers de Boileau. — Boileau a lui-même publié dans sa dernière édition, une *Chanson à boire*, composée en 1653. La voici, précédée du titre explicatif qu'il lui a donné.

CHANSON A BOIRE, QUE JE FIS AU SORTIR DE MON COURS DE PHILOSOPHIE, A L'AGE DE DIX-SEPT ANS

1653.

Philosophes rêveurs, qui pensez tout savoir,
Ennemis de Bacchus, rentrez dans le devoir :
Vos esprits s'en font trop accroire.
Allez, vieux fous, allez apprendre à boire.
On est savant quand on boit bien :
Qui ne sait boire ne sait rien.

S'il faut rire ou chanter au milieu d'un festin,
Un docteur est alors au bout de son latin :
Un goinfre en a toute la gloire.
Allez, vieux fous, etc.

(1) Ce Dongois eut un fils que Boileau, dans une note de son *Épître* VI, appelle « mon neveu, l'*illustre* M. Dongois ». Cf la note du v. 4.

A peu près à la même époque, le jeune Despréaux compose une autre *Chanson à boire*, dont voici la première strophe :

Soupirez jour et nuit, sans manger et sans boire,
Ne songez qu'à souffrir :
Aimez, aimez vos maux, et mettez votre gloire
A n'en jamais guérir.
Cependant nous rirons
Avecque la bouteille,
Et dessous la treille
Nous la chérirons.

S'il écrivait, en ce style dur, de laborieuses odes bachiques, Boileau s'essayait en même temps dans la poésie galante, genre qu'il devait contribuer plus que personne à discréditer, mais auquel il a payé son tribut de jeune poète. Le *Sonnet sur la mort d'une parente* date de 1653 : l'auteur avait dix-sept ans, et il se garda bien de le publier. C'est Brossette qui, préparant son édition des œuvres de Boileau, lui dit, dans une lettre datée du 19 novembre 1707 : « On m'a donné ici un sonnet manuscrit qu'on dit être de vous. Mandez-moi si vous le reconnaissez pour votre ouvrage... » Et il lui cite le sonnet.

Boileau répond le 24 novembre :

Pour ce qui est du sonnet, la vérité est que je le fis presque à la sortie du collège, pour une de mes nièces, environ de même âge que moi, et qui mourut entre les mains d'un charlatan de la Faculté de médecine, âgée de dix-huit ans. Je ne le donnai à personne, et je ne sais pas par quelle fatalité il vous est tombé entre les mains, après plus de cinquante ans qu'il y a que je le composai. Les vers en sont assez bien tournés, et je ne le désavouerais pas même encore aujourd'hui, n'était une certaine tendresse tirant à l'amour qui y est marquée... Mais quoi ! Je croyais alors que la poésie ne pouvait parler que d'amour C'est pour réparer cette faute, et pour montrer qu'on peut parler en vers même de l'amitié enfantine, que j'ai composé, il y a environ quinze ou seize ans, le seul sonnet qui est dans mes ouvrages, et qui commence par :

Nourri dès le berceau près de la jeune Orante, etc.

SONNET SUR LA MORT D'UNE PARENTE (1653)

Parmi les doux transports d'une amitié fidèle,
Je voyais près d'Iris couler mes heureux jours ;
Iris que j'aime encore, et que j'aimai toujours,
Brûlait des mêmes feux dont je brûlais pour elle ;

Quand, par l'ordre du ciel, une fièvre cruelle
M'enleva cet objet de mes tendres amours ;
Et, de tous mes plaisirs interrompant le cours,
Me laissa de regrets une suite éternelle.

Ah ! qu'un si rude coup étonna mes esprits !
Que je versai de pleurs ! que je poussai de cris !
De combien de douleurs ma douleur fut suivie !

Iris, tu fus alors moins à plaindre que moi ;
Et, bien qu'un triste sort t'ait fait perdre la vie,
Hélas ! en te perdant j'ai perdu plus que toi.

Nous croyons devoir faire suivre immédiatement ce sonnet de celui que Boileau signale à Brossette, et qui est de 1690, afin de bien entrer dans les intentions du poète lui-même, qui voulait que l'on corrigeât la fadeur du premier sonnet par le naturel du second :

SONNET SUR UNE DE MES PARENTES QUI MOURUT TOUTE JEUNE ENTRE LES MAINS D'UN CHARLATAN (1690)

Nourri[1] dès le berceau près de la jeune Orante,
Et non moins par le cœur que par le sang lié,
A ses jeux innocents enfant associé,
Je goûtais les douceurs d'une amitié charmante ;

(1) Nourri. Lex.

Quand un faux Esculape, à cervelle ignorante,
A la fin d'un long mal vainement pallié,
Rompant de ses beaux jours le fil trop délié,
Pour jamais me ravit mon aimable parente.

Oh ! qu'un si rude coup me fit verser de pleurs !
Bientôt, la plume en main signalant mes douleurs,
Je demandai raison d'un acte si perfide.

Oui, j'en fis dès quinze ans ma plainte à l'univers ;
Et l'ardeur de venger ce barbare homicide,
Fut le premier démon qui m'inspira des vers.

Il peut sembler, d'ailleurs, que le sonnet de 1690 n'est pas supérieur à celui de 1653 ? Bien plus, si les vers écrits par Boileau à dix-sept ans trahissent, sous leur galanterie conventionnelle, un sentiment délicat et sincère, ceux de 1690 se ressentent un peu trop, à notre avis, de l'humeur satirique d'un poète vieilli : le *thème* a changé, et le mal de la *jeune Orante* n'est plus que l'occasion d'une épigramme contre les médecins[1].

(1) Pour n'avoir pas à revenir sur les vers *galants* de Boileau, nous citerons ici ceux qu'il composa en 1670 sous le titre de *Vers à mettre en chant*, et dont Lambert fit la musique en 1671. Furent-ils ecrits, comme le prétend Brossette, pour Mlle Marie Poncher de Bretonville, ou ne s'agit-il, selon de Boze (*Éloge de Boileau*), que d'une « Iris en l'air » ? Peu importe. On y trouve, dans le refrain, un trait à fois spirituel et mélancolique :

Voici les lieux charmants, où mon âme ravie
Passait à contempler Sylvie
Ces tranquilles moments si doucement perdus.
Que je l'aimais alors ! Que je la trouvais belle !
Mon cœur, vous soupirez au nom de l'infidèle :
Avez-vous oublié que vous ne l'aimez plus ?

C'est ici que souvent errant dans les prairies,
Ma main des fleurs les plus chéries
Lui faisait des présents si tendrement reçus.
Que je l'aimais alors ! Que je la trouvais belle !
Mon cœur, vous soupirez au nom de l'infidèle.
Avez-vous oublié que vous ne l'aimez plus ?

« Enfin nous avons de lui l'épigramme suivante qui porte (ed. 1713) le n° I et la date de 1660

Tout me fait peine,
Et depuis un jour
Je crois, Climène,
Que j'ai de l'amour.

Cette nouvelle
Vous met en courroux :
Tout beau, cruelle,
Ce n'est pas pour vous.

On peut placer à la même époque (d'après la lettre de Boileau à Brossette, du 29 septembre 1703, une *Énigme* de quatre vers, et dont le *mot* est : la puce.

Boileau fut aussi, à l'âge de vingt ans, saisi par le démon de la poésie lyrique. Il écrivit une *Ode contre les Anglais*, ode qui trahit un lecteur appliqué de Malherbe, et qui, sans être aussi mauvaise que l'*Ode sur la prise de Namur*, nous autorise à ne pas regretter que son auteur se soit tourné vers la satire. Dans l'édition de 1713, publiée deux ans après la mort de Boileau on lit cette note fournie par Boileau lui-même : « Je n'avais que dix-huit ans quand je fis cette ode, mais je l'ai raccommodée. » Boileau avait bien vingt ans en 1656. Son *ode* avait paru pour la première fois dans un *Recueil* de 1671.

ODE

SUR UN BRUIT QUI COURUT EN 1656, QUE CROMWELL ET LES ANGLAIS ALLAIENT FAIRE LA GUERRE A LA FRANCE

Quoi ! ce peuple aveugle en son crime,
Qui, prenant son roi pour victime,
Fit du trône un théâtre affreux,
Pense-t-il que le ciel, complice
D'un si funeste sacrifice,
N'a pour lui ni foudre ni feux ?

Déjà sa flotte à pleines voiles,
Malgré les vents et les étoiles,
Veut maîtriser tout l'univers ;
Et croit que l'Europe étonnée,
A son audace forcenée
Va céder l'empire des mers.

(2) *Son roi.* Charles Ier, décapité en 1649. — (10) *Étonnée.* Lex.

Arme-toi, France ; prends ta foudre,
C'est à toi de réduire en poudre
Ces sanglants ennemis des lois.
Suis la victoire qui t'appelle,
Et va sur ce peuple rebelle
Venger la querelle des rois.

Jadis on vit ces parricides,
Aidés de nos soldats perfides,
Chez nous, au comble de l'orgueil,
Briser tes plus fortes murailles,
Et par le gain de vingt batailles
Mettre tous les peuples en deuil.

Mais bientôt le ciel en colère,
Par la main d'une humble bergère
Renversant tous leurs bataillons,
Borna leurs succès et nos peines :
Et leurs corps, pourris dans nos plaines,
N'ont fait qu'engraisser nos sillons.

Enfin, si nous en croyons Brossette, Boileau avait, dès le collège, travaillé à une tragédie « dont il avait pris l'idée dans des livres de chevalerie qu'il lisait alors avec plaisir. La première scène de sa pièce était composée de trois géants qui prenaient querelle et se voulaient battre. Le Roi Grifalor, qui était un autre géant, survenait pour les apaiser et leur disait :

Arrêtez-vous :
Gardez pour l'ennemi la fureur de vos coups.

M. Despréaux m'a cité ce seul vers, qui est fort bien tourné, et il m'a dit que M. Boyer, qui avait fait quatre-vingt mille vers, n'en avait pas fait un qui valût celui-là. [1] »

Tels sont les vers de jeunesse de Boileau-Despréaux. On peut constater, en les lisant, que sa sévérité dut s'exercer d'abord

(26) *Une humble bergère*, Jeanne d'Arc. Cette dernière strophe ne manque pas d'énergie, et l'on préfère ce simple souvenir historique à quelque image péniblement tirée de la mythologie.

(1) *Corresp. entre Boileau et Brossette*, Appendice. éd Laverdet p. 534

sur lui-même, puisqu'il eut le bon sens et le courage de ne persévérer daus aucun de ces genres à la mode, où il fût resté un médiocre versificateur. L'évolution se fit pendant les années 1658-59. Et en 1660, Boileau écrivait sa première Satire.



« Voici les lieux charmants... » *Œuvres, 1718.*



La Satire. (Frontispice de l'édition de 1666.)



Vignette tirée de l'édition de 1716.

DEUXIÈME PARTIE

LES SATIRES I-IX (1660-1668)

État de la Littérature française et de la Société vers 1660.

Nous admirons aujourd'hui les *Satires* de Boileau ; nous en louons le bon sens, la finesse, la verve toujours piquante. Mais, à vrai dire, leur mérite *relatif* nous échappe presque absolument ; nous avons besoin de recourir à des commentaires pour mesurer et pour apprécier la portée critique de ces Satires au moment où elles furent composées. Leur succès et leur influence tiennent beaucoup moins à ce que nous y goûtons encore, qu'à des circonstances qu'il est nécessaire de connaître avec précision.

Quel était donc l'état de la littérature, quelle était la condition des écrivains, quelles étaient les préférences du public, vers l'année 1660 ?

1° **Poésie lyrique.** — Dans le genre lyrique, on compte pour le *sérieux*, les adversaires et les imitateurs de Malherbe, — pour le *badin*, les disciples de Voiture. Au premier groupe appartient Théophile de Viau, mort en 1626, mais dont les odes continuaient à être fort admirées. Et d'ailleurs, ne trouve-t-on

pas beaucoup de fermeté et d'*allure*, dans ce début d'une *ode au roi Louis XIII :*

Celui qui lance le tonnerre,
Qui gouverne les éléments,
Et meut avec des tremblements
La grande masse de la terre,
Dieu qui vous mit le sceptre en main,
Qui vous le peut ôter demain,
Lui qui vous prête sa lumière,
Et qui, malgré vos fleurs de lis,
Un jour fera de la poussière
De vos membres ensevelis ;

Ce grand Dieu, qui fit les abîmes
Dans le centre de l'univers,
Et qui les tient toujours ouverts
A la punition des crimes,
Veut aussi que les innocents,
A l'ombre de ses bras puissants,
Trouvent un assuré refuge,
Et ne sera point irrité
Que vous tarissiez le déluge
Des maux où vous m'avez jeté.

Quant à Chapelain, qui allait devenir une des principales victimes de Boileau, il n'était pas seulement célèbre comme critique, pour avoir écrit la préface de *l'Adone* [1] et rédigé les *Sentiments de l'Académie sur le Cid ;* il avait aussi publié un certain nombre d'odes, et s'était rangé parmi les plus raisonnables imitateurs de Malherbe. Son style lyrique a plus d'emphase que de dureté, et ne manque pas çà et là d'une certaine grandeur. Voici la dernière strophe d'une ode adressée à Richelieu :

De quelque insupportable injure
Que ton renom soit attaqué,
Il ne saurait être offusqué,
La lumière en est toujours pure ;
Dans un paisible mouvement
Tu t'élèves au firmament
Et laisses contre toi murmurer cette terre ;
Ainsi le haut Olympe, à son pied sablonneux
Laisse fumer la foudre et gronder le tonnerre,
Et garde son sommet tranquille et lumineux.

(1) *Adone* est un poème du célèbre italien Marini, dit le *cavalier Marin*. Une édition en fut publiée, en 1623, avec une *Préface* de Chapelain (voir sur l'importance de cette *Préface*, l'ouvrage de M. E. Bourgoin : *la Critique au XVIIe siècle*. Paris, Garnier, 1890).

« Cette chute, dit Théophile Gautier, est d'une grande beauté. Plusieurs strophes des autres odes, qui, en général, n'ont pas moins de trois cents vers, ne le cèdent pas à celle-ci ; elles aident à comprendre la prodigieuse célébrité dont a joui Chapelain jusqu'à l'apparition de *la Pucelle* [1]. »

Tout n'est donc pas à mépriser, dans le lyrisme *soutenu* de Théophile et de Chapelain. Mais on conviendra que leur poésie manque essentiellement de *naturel;* ils se guindent pour atteindre au grand, et comme ils l'atteignent rarement, ils sont le plus souvent emphatiques et obscurs.

Dans le genre galant, il faudrait citer tous les poètes qui se firent un nom à l'Hôtel de Rambouillet. Voiture était mort depuis 1648; mais ses vers restaient, pour la Société polie, l'idéal de la poésie délicate et fine. On continuait à le lire et à le citer. Et, d'ailleurs, Boileau l'a toujours estimé. — Sarrasin (1605-1654), n'était pas moins goûté que Voiture. Il a vraiment de l'esprit ; mais il abuse de sa spirituelle aisance, dont il semble d'ailleurs avoir fait lui-même une parodie plaisante dans sa *Pompe funèbre de Voiture*. — Benserade (1612-1691), dont le fameux sonnet sur *Job* avait balancé le succès du sonnet de Voiture sur *Uranie*, était, vers 1660, dans toute sa gloire. Il allait bientôt se faire une spécialité des *livrets* pour les divertissements de la jeune cour. Poète aimable, rimeur facile, il représente le genre pseudo-héroïque et pseudo-mythologique, bien d'accord avec les costumes alors en usage dans la tragédie et dans les ballets. — Gombauld (1570-1666) pousse plus loin que Benserade la fadeur *précieuse*. Il fut surtout applaudi pour des *Sonnets* publiés en 1649, et qui passaient toujours pour des modèles du genre. — On éprouve souvent encore un plaisir assez délicat à lire toute cette poésie galante. Il est impossible d'en méconnaître l'élégance et l'ingéniosité. Mais si l'on songe que, ces *jeux d'esprit* absorbaient l'activité intellectuelle du plus grand nombre des écrivains, les détournaient du simple et du vrai, les habituaient à délaisser l'étude des sentiments et des passions pour la recherche des niaiseries et des coquetteries de salon, il est impossible de ne pas reconnaître qu'une réaction un peu rude était nécessaire.

2° Poésie épique. — Personne n'ignore — grâce aux *Satires* de Boileau — combien furent nombreux au dix-septième siècle les poètes qui essayèrent de se hausser jusqu'à l'épopée. Le plus illustre de tous fut Chapelain (1595-1674). Esprit vraiment judicieux, fort érudit, et qui pourrait passer pour un bon critique, s'il suffisait pour l'être de connaître et d'appli-

(1) Théophile Gautier, *les Grotesques*. Paris, 1853, p. 253.

quer les *règles des genres*, Chapelain ne manquait pas non plus, nous venons de le voir, d'un certain talent pour la poésie lyrique. Bref, Chapelain, s'il n'eût point écrit *la Pucelle*, épopée en vingt-quatre chants, serait peut-être oublié : il ne serait pas ridicule. Du jour où les douze premiers chants de *la Pucelle* furent imprimés (1656), Chapelain ne cessa pas cependant d'être considéré comme un oracle en matière de goût. C'est ainsi que sa *Correspondance* [1] nous le montre toujours en rapports avec les gens les plus distingués de son temps ; c'est à lui que Colbert demanda, en 1660, par ordre de Louis XIV, de dresser une liste de gens de lettres français et étrangers dignes d'être pensionnés ; c'est à lui aussi que le jeune Racine va soumettre, en 1660, sa première œuvre poétique, *la Nymphe de la Seine*. Mais sa réputation de poète épique fut gravement compromise, puis définitivement ruinée par Boileau. Celui-ci ne s'est acharné contre Chapelain que parce qu'il trouvait en lui un exemple irréfutable de ce principe...

.. Soyez plutôt maçon si c'est votre talent.
... Dans l'art dangereux de rimer et d'écrire
Il n'est point de degré du médiocre au pire...
(*Art poét.*, ch. IV.)

Il loue d'ailleurs sa *candeur*, sa *probité*, et il ne raille que ses prétentions à la poésie. Nous reviendrons sur cette théorie et sur cet exemple.

Les douze premiers chants *de la Pucelle*, imprimés en 1656, eurent d'abord un grand succès de curiosité ; six éditions en furent données en deux ans. Mais le public sentit bientôt la dureté et la pesanteur de cette laborieuse versification ; les épigrammes de Linière, de Saint-Pavin, de M. de Montmor, encourageaient cette réaction contre les craintes respectueuses dont Chapelain était l'objet de la part de tous ceux qui écrivaient. Aussi, les chants XIII à XXIV de son chef-d'œuvre restèrent-ils en manuscrit ; on ne les a imprimés qu'en 1882.

Deux ans avant *la Pucelle d'Orléans*, avait paru une épopée de Georges de Scudéry (1605-1667), *Alaric ou Rome vaincue* (1654). Ce poème boursouflé vaut au moins par une certaine verve dans la description. — En 1653, le Père Lemoyne (1602-1672), jésuite, avait publié *Saint Louis, ou la Sainte couronne reconquise sur les infidèles*, poème épique en dix-huit chants. On en cite également quelques passages brillants. — Et la même année, Saint-Amant (1594-1661) donnait son *Moïse sauvé des eaux*. —

(1) Les *Lettres* de Chapelain ont été publiées par Tamizey de Larroque, 2 vol. in-4°, Imp. nat., 1880-83

Enfin, en 1657, Desmarets de Saint-Sorlin avait publié un *Clovis* en vingt-six chants [2].

Chez ces poètes deux défauts s'étalaient, que la sévère critique de Boileau devait signaler et condamner : les uns, nés prosateurs, n'avaient pas « reçu du ciel l'influence secrète », et *versifiaient de la prose ;* les autres, nés poètes, ne savaient ni *se borner*, ni *choisir :* c'était « l'abondance stérile ».

3° **Théâtre.** — De ce côté, il semble que le goût du public ait été déjà formé, puisque Corneille avait fait applaudir tous ses chefs-d'œuvre ; et puisque, à côté de lui, des écrivains d'un incontestable talent, tels que Rotrou, du Ryer, Tristan, avaient obtenu de grands succès. Mais n'oublions pas, quand nous voulons juger l'état de la poésie dramatique vers 1660, que Corneille est déjà loin de l'époque où il écrivait *Polyeucte* ou même *Rodogune*, qu'il vient de donner *Œdipe*, et que, s'il trahit encore dans *Sertorius*

la main qui crayonna
L'âme du grand Pompée et celle de Cinna,

il se prépare à faire jouer *Agésilas*, *Attila*, *Tite et Bérénice*... Il devient le représentant de cette galanterie héroïque, qui, pour ne pas manquer de quelque saveur, n'en est pas moins un des genres les plus faux. D'autre part, son frère Thomas, triomphe avec *Timocrate* (1656), une des tragédies les plus romanesques de l'époque. Cette pièce, tirée de la *Cléopâtre* de La Calprenède, eut dans sa nouveauté 80 représentations consécutives, fait unique dans l'histoire du théâtre avant le dix-neuvième siècle. Lisez *Timocrate*, dont l'intrigue est fondée sur une double méprise, dont le style est un tissu de galanteries fades et monotones, et vous constaterez que les chefs-d'œuvre du grand Corneille n'avaient vraiment pas formé le jugement de ce public, qui s'apprêtait à goûter tout particulièrement les tragédies de Quinault, *Agrippa ou le faux Tiberinus* en 1660, et, en 1663, l'*Astrate*. Bien plus, ne voyons-nous pas Racine lui-même travailler d'abord dans le plus mauvais genre de Corneille, quand il écrit en 1663 *la Thébaïde*, et dans le genre de Quinault avec *Alexandre* (1665) ?

La comédie comptait déjà des œuvres très distinguées. Ce n'est pas assez que de citer *le Menteur* de Corneille (1643). Dès 1637, Desmarets de Saint-Sorlin avait donné une des meilleures

(1) Si le *Clovis* est une œuvre des plus médiocres, et qui mérite les traits dont l'a accablée Boileau, on doit au contraire attacher un certain prix à la *Défense du poème héroïque*, où Desmarets ouvre, en quelque sorte, la querelle des anciens et des modernes, et soutient contre l'auteur de *l'Art poétique* l'emploi du *merveilleux chrétien*. Nous y revenons plus loin (*Art poétique*, ch. III).

comédies de notre répertoire, *les Visionnaires*, satire un peu caricaturale, mais souvent très spirituelle, de certains excès romanesques et précieux. Molière devait s'en souvenir dans *les Femmes savantes*. — ROTROU faisait jouer de 1632 à 1638 trois comédies imitées de Plaute : *les Ménechmes*, *les Sosies*, *les Captifs*, et, en 1643, une comédie imitée de l'italien : *la Sœur*. — SCARRON donnait, en 1653, un des chefs-d'œuvre de notre répertoire bouffon, *Don Japhet d'Arménie*; et THOMAS CORNEILLE, dans le même genre, la même année, *Don Bertrand de Cigarral*. — L'année suivante, on applaudissait *la Belle Plaideuse* de BOISROBERT, dont quelques scènes soutiennent la comparaison avec *l'Avare* de Molière. — CYRANO DE BERGERAC fit représenter, en 1654, *le Pédant joué*, dont Molière n'a pas dédaigné non plus quelques situations, et auquel il a *emprunté* la scène de la galère, pour ses *Fourberies de Scapin*.

Il est certain que le répertoire comique, malgré ses inégalités, était mieux fourni que le répertoire tragique. Mais pour quelques scènes d'une vérité sociale ou humaine, la plupart des auteurs flattaient surtout le penchant de la société pour le *romanesque* et la *sensibilité*.

4° **Roman.** — Voilà le genre qui faussait le plus le goût public. Sans nier les mérites éminents de l'*Astrée*, dont la première partie datait de 1610, on peut dire que la société *polie* en admirait bien davantage les défauts que les qualités. D'ailleurs, que de romans d'aventures vinrent rivaliser avec ce roman psychologique et pastoral ! Faut-il citer le *Polexandre* (1632) de GOMBERVILLE ? les dix volumes de *Cassandre*, par LA CALPRENÈDE, parus de 1642 à 1645 ? et du même auteur *Cléopâtre* (1647) et *Pharamond* (1661) ? Mais dans ce genre pseudo-historique, la première place revient aux romans de Mlle DE SCUDÉRY (1608-1701). En 1648, commencent à paraître les dix volumes d'*Artamène ou le Grand Cyrus* ; on sait quel fut le succès de ce roman à clef, où la société du temps se trouvait peinte et analysée sous des noms antiques. Du *Grand Cyrus* datent tous ces « héros de romans » que raillera bientôt Boileau, et qui envahirent la tragédie. Mlle de Scudéry eut peut-être plus d'influence encore avec *Clélie* (1654), où se trouve la célèbre *Carte de Tendre*.

A côté des romans psychologiques, galants et mondains, le roman réaliste et burlesque : de 1651 est le *Roman comique* de SCARRON. *Le Roman bourgeois* de FURETIÈRE ne devait paraître qu'en 1666 ; et cette fois, Boileau put être content, car il trouvait dans cet ouvrage à la fois une mordante satire du romanesque, et ce naturel qu'il prêchait à tous.

5° **L'Académie.** — Pour compléter ce tableau des lettres en 1660, il faut citer la liste des membres de l'Académie française à la date où Boileau commence à écrire des satires. Notons dès maintenant que Boileau n'entrera lui-même à l'Académie qu'en 1684, dix ans après la publication de *l'Art poétique;* encore faudra-t-il que Louis XIV impose à la Compagnie son élection. — Du premier groupe des *Quarante*, il restait en 1660 dix-sept membres : Bautru, Boisrobert, Boissat, Bourzeis, Chapelain, Conrart, Jean Desmarets, Du Chastelet, Giry, Godeau, Gombauld, Gomberville, de La Chambre, Montmort, Racan, Saint-Amant, Silhon. — Voici maintenant les noms des académiciens qui avaient été nommés depuis 1637, au fur et à mesure des vides causés par la mort des premiers titulaires. Ce sont : D'Ablancourt (1637), Esprit, Lamothe Le Vayer, Priezac (1639), Patru (1640), Basin de Bezons (1643), Salomon (1644), Corneille (1647), Balesdens (1648), Mézerai (1649), Scudéry, Doujat (1650), Charpentier, F. Tallemant (1651), duc de Coislin, Pellisson (1652), Péréfixe, Chaumont (1654), La Mesnardière, Cotin (1655), Cardinal d'Estrée (1658), Gilles Boileau, Villayer (1659).

Pour quelques noms *estimables*, un seul homme de génie : Corneille. Et combien de médiocrités ! — Sans doute, en 1684, l'Académie compte encore en majorité des écrivains aujourd'hui oubliés ; mais on y voit siéger ensemble : Bossuet, Racine, La Fontaine, Boileau, Bussy-Rabutin, Furetière, Segrais, Fléchier, Huet... Il y a progrès.

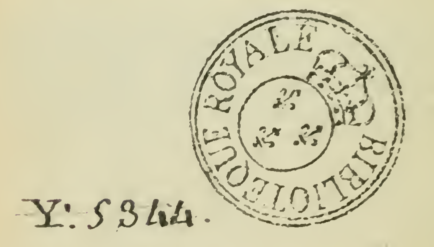
Telles sont les conditions littéraires et sociales au milieu desquelles Boileau compose ses sept premières Satires. Il les récite à ses amis, La Fontaine, Furetière, Chapelle, Molière, Racine, dans les cabarets qu'ils fréquentaient ensemble : le *Mouton blanc*, la *Croix de Lorraine*, la *Pomme de Pin*. Bientôt il en circule des copies plus ou moins exactes.

RECVEIL CONTENANT PLVSIEVRS DISCOVRS LIBRES ET MORAVX EN VERS,

ET

VN IVGEMENT EN PROSE SVR LES SCIENCES OV VN HONNESTE HOMME peut s'occuper.

par m^r. Boileau despreaux



M. DC. LXVI.

Titre de l'édition que Boileau déclare « monstrueuse »

LES SATIRES I à VII

(1660-1666)

En 1666 Boileau donne la première édition des *Satires* I à VII. S'il se décide, à cette date, à publier lui-même ses premiers ouvrages, jusque-là restés en manuscrit et seulement lus par lui à des amis, c'est qu'il venait de paraître à Rouen (?) une « monstrueuse édition » sous ce titre : *Recueil contenant plusieurs Discours libres et moraux en vers, et un Jugement en prose sur les sciences où un honnête homme peut s'occuper* in-16 (30 pages). Le *Jugement* était de Saint-Évremond ; quant aux *Discours libres et moraux*, c'étaient *les Satires* I à VII.

Nous publions les *Satires* dans l'ordre où Boileau les a données en 1666. Cet ordre n'est pas absolument celui de la composition, lequel est le suivant :

1660 : Satire I (dans laquelle est d'abord renfermé le passage détaché en 1666, sous le titre de : *les Embarras de Paris*, pour former la Satire VI).
1663 : Satire VII. (*Le Genre satirique.*)
1664 : Satire II. (*A Molière.*)
Satire IV. (*Les Folies humaines.*)
1665 : Satire III. (*Le Repas ridicule.*)
Satire V. (*La Noblesse.*)
Discours au Roi. (Ce discours est inséré, dans la 1re édition des *Satires*, entre la Cinquième et la Sixième.)

S'il nous paraît inutile de brouiller l'ordre suivi par Boileau en 1666, pour publier les *Satires* d'après leur date de composition, c'est que nous tomberions ici dans une contradiction singulière. Le texte *primitif* de plusieurs de ces Satires, celui que Boileau *récitait* si bien, n'est pas entièrement conforme, si nous en croyons la tradition et Boileau lui-même, à celui que le poète a *fixé* pour son édition de 1666. C'est donc à cette date seulement que chacune des Satires prend sa forme définitive, et il convient de respecter l'ordre alors établi par Boileau. Nous ne nous permettrons qu'un changement : le *Discours au Roi* est inséré, en 1666 entre la Cinquième et la Sixième Satire ; nous le plaçons d'après les éditions suivantes, avant la Première Satire. Et nous donnons, en tête, la Première Préface, celle de 1666.

Quand nous aurons dépassé ce premier groupe de sept *Satires*, véritable début de Boileau, nous n'aurons plus qu'à suivre l'ordre chronologique : Les *Satires* VIII et IX (1667) prendront place tout naturellement après les sept premières.

SATIRES

*Du Sieur D****



A PARIS,

Chez CLAVDE BARBIN, au Palais, ſur le ſecond Perron de la Sainte Chapelle.

MDCLXVI.

Avec Privilege du Roi.

Titre de l'édition de 1666.

PRÉFACE DE 1666

(Pour les Satires I à VII.)

C'était l'usage, au dix-septième siècle, que l'auteur fît parler à sa place le Libraire. Il pouvait ainsi se permettre de s'adresser à lui-même des éloges indirects. Boileau, tout en usant de cette fiction, se contente d'expliquer au public que le texte donné dans la « monstrueuse édition » de Rouen est incorrect, et de protester de ses bonnes intentions.

LE LIBRAIRE AU LECTEUR



Satires, 1666.

Ces satires dont on fait part au public n'auraient jamais couru le hasard de l'impression si l'on eût laissé faire leur auteur. Quelques applaudissements qu'un assez grand nombre de personnes amoureuses de ces sortes d'ouvrages ait donnés aux siens, sa modestie lui persuadait que de les faire imprimer, ce serait augmenter le nombre des méchants livres, qu'il blâme en tant de rencontres, et se rendre par là digne lui-même en quelque façon d'avoir place dans ses satires. C'est ce qui lui a fait souffrir fort longtemps, avec une patience qui tient quelque chose de l'héroïque dans un auteur, les mauvaises copies qui ont couru de ses ouvrages, sans être tenté pour cela de les faire mettre sous la presse. Mais enfin toute sa constance l'a abandonné à la vue de cette monstrueuse édition qui en a paru depuis peu [1]. Sa tendresse de père s'est réveillée à l'aspect de ses enfants ainsi défigurés et mis en pièces, surtout lorsqu'il les a vus accompagnés de cette prose fade et insipide que tout le sel de ses vers ne pour-

(1) Cette édition parut en 1665; mais le lieu de l'impression n'est

rait pas relever : je veux dire de ce *Jugement sur les sciences* [2] qu'on a cousu si peu judicieusement à la fin de son livre. Il a eu peur que ses Satires n'achevassent de se gâter en une si méchante compagnie : et il a cru enfin que, puisqu'un ouvrage, tôt ou tard, doit passer par les mains de l'imprimeur, il valait mieux subir le joug de bonne grâce, et faire de lui-même ce qu'on avait déjà fait malgré lui. Joint que ce galant homme qui a pris le soin de la première édition, y a mêlé les noms de quelques personnes que l'auteur honore, et devant qui il est bien aise de se justifier. Toutes ces considérations, dis-je, l'ont obligé à me confier les véritables originaux de ses pièces, augmentées encore de deux autres [3], pour lesquelles il appréhendait le même sort. Mais en même temps il m'a laissé la charge de faire ses excuses aux auteurs qui pourront être choqués de la liberté qu'il s'est donnée de parler de leurs ouvrages en quelques endroits de ses écrits. Il les prie donc de considérer que le Parnasse fut de tout temps un pays de liberté ; que le plus habile y est tous les jours exposé à la censure du plus ignorant ; que le sentiment d'un seul homme ne fait point de loi ; et qu'au pis aller, s'ils se persuadent qu'il ait fait du tort à leurs ouvrages, ils s'en peuvent venger sur les siens, dont il leur abandonne jusqu'aux points et aux virgules. Que si cela ne les satisfait pas encore, il leur conseille d'avoir recours à cette bienheureuse tranquillité des grands hommes, comme eux, qui ne manquent jamais de se consoler d'une semblable disgrâce par quelque exemple fameux, pris des plus célèbres auteurs de l'antiquité, dont ils se font l'application tout seuls. En un mot, il les supplie de faire réflexion que si leurs ouvrages sont mauvais, ils méritent d'être censurés ; et que s'ils sont bons, tout ce qu'on dira contre eux ne les fera pas trouver mauvais. Au reste, comme la malignité de ses ennemis s'efforce depuis peu

pas indiqué : on se fonde sur une affirmation de Brossette pour le placer à Rouen. — (2) L'auteur de ce *Jugement* était Saint-Evremond alors retiré en Angleterre. — (3) La troisième et la sixième Satires qui ne figuraient point dans l'édition de Rouen.

de donner un sens coupable à ses pensées même les plus innocentes, il prie les honnêtes gens de ne se pas laisser surprendre aux subtilités raffinées de ces petits esprits qui ne savent se venger que par des voies lâches, et qui lui veulent souvent faire un crime affreux d'une élégance poétique. Il est bien aise aussi de faire savoir dans cette édition que le nom de Scutari, l'heureux Scutari, ne veut dire que Scutari ; bien que quelques-uns l'aient voulu attribuer à un des plus fameux poètes de notre siècle [4], dont notre auteur estime le mérite et honore la vertu.

J'ai charge encore d'avertir ceux qui voudront faire des satires contre les Satires, de ne se point cacher. Je leur réponds que l'auteur ne les citera point devant d'autre tribunal que celui des muses : parce que, si ce sont des injures grossières, les beurrières lui en feront raison ; et si c'est une raillerie délicate, il n'est pas assez ignorant dans les lois pour ne pas savoir qu'il doit porter la peine du talion. Qu'ils écrivent donc librement : comme ils contribueront sans doute à rendre l'auteur plus illustre, ils feront le profit du libraire ; et cela me regarde. Quelque intérêt pourtant que j'y trouve, je leur conseille d'attendre quelque temps, et de laisser mûrir leur mauvaise humeur. On ne fait rien qui vaille dans la colère. Vous avez beau vomir des injures sales et odieuses; cela marque la bassesse de votre âme, sans rabaisser la gloire de celui que vous attaquez ; et le lecteur qui est de sens froid [5] n'épouse point les sottes passions d'un rimeur emporté. Il y aurait aussi plusieurs choses à dire touchant le reproche qu'on fait à l'auteur d'avoir pris ses pensées dans Juvénal et dans Horace : mais, tout bien considéré, il trouve l'objection si honorable pour lui, qu'il croirait se faire tort d'y répondre.

(4) *Scutari*, Scudéry. Dans la deuxième Satire (*A Molière*), Boileau avait d'abord écrit : *Bienheureux Scutari*... Après 1667, date à laquelle mourut Scudéry, Boileau remplaça ce pseudonyme si transparent par le nom lui-même. — (5) *De sens froid*. Tel est le véritable texte. Cf L'expression *de sens rassis* (*Art poét.*, II, 47). C'est à tort que quelques éditeurs ont imprimé : *de sang-froid*.



En-tête tiré de l'édition de 1718.

DISCOURS AU ROI

(1665)

Boileau dans la première édition de ses sept premières Satires plaça ce *Discours* entre la cinquième et la sixième. — A partir de 1674 il le mit en tête : nous lui conserverons cette place définitive. — En 1665 Boileau n'a pas encore paru à la cour ; mais il sent bien que contre ses ennemis déjà nombreux, il lui faut l'appui du Roi. Aussi, à l'imitation de Régnier qui avait écrit un *Discours* dédié à Henri IV, place-t-il dans son premier ouvrage un éloge habile de Louis XIV, mêlé à sa propre apologie.

Résumé. — Vers 1-12 : il s'excuse d'avoir si longtemps gardé le silence ; — v. 13-48 : il blâme les indiscrets qui maladroitement osent chanter le roi ; ce sujet est au-dessus d'eux ; v. 49-62 : rien de plus légitime, en principe, que ce désir, mais encore faut-il être un *Virgile* pour chanter un *Auguste* : — v. 63-102 : pour lui son génie le pousse vers la Satire ; il poursuit les mauvais poètes et démasque les vices ; — v. 103-114 : aussi ne forcera-t-il pas son talent, impropre à l'éloge ; — v. 115-130 : cependant la gloire du Roi est telle, qu'il est entraîné malgré lui à la célébrer ; — v. 131-140 : mais il revient de son imprudente audace, et il renonce enfin à cette tâche qui l'accable.



Œuvres, 1713.

EUNE et vaillant héros, dont la haute sagesse
N'est point le fruit tardif d'une lente vieillesse,
Et qui seul, sans ministre, à l'exemple des dieux,
Soutiens tout par toi-même, et vois tout par tes yeux

(1-2) On peut trouver que l'abondance des épithètes *jeune*, *vaillant*, *haute*, *tardif*, *lente*, alourdit beaucoup ces deux vers. D'ailleurs, *tardif* et *lente* sont bien choisis. — (3) *Sans ministre*, sans premier

Grand Roi, si jusqu'ici, par un trait de prudence,
J'ai demeuré pour toi dans un humble silence,
Ce n'est pas que mon cœur, vainement suspendu,
Balance pour t'offrir un encens qui t'est dû ;
Mais je sais peu louer ; et ma muse tremblante
Fuit d'un si grand fardeau la charge trop pesante,
Et, dans ce haut éclat où tu te viens offrir,
Touchant à tes lauriers, craindrait de les flétrir.
Ainsi, sans m'aveugler d'une vaine manie,
Je mesure mon vol à mon faible génie :
Plus sage en mon respect que ces hardis mortels
Qui d'un indigne encens profanent tes autels ;
Qui, dans ce champ d'honneur, où le gain les amène,
Osent chanter ton nom, sans force et sans haleine ;
Et qui vont tous les jours, d'une importune voix,
T'ennuyer du récit de tes propres exploits.
L'un, en style pompeux habillant une églogue,
De ses rares vertus te fait un long prologue,
Et mêle, en se vantant soi-même à tout propos,
Les louanges d'un fat à celles d'un héros.
L'autre, en vain se lassant à polir une rime,
Et reprenant vingt fois le rabot et la lime,
Grand et nouvel effort d'un esprit sans pareil !
Dans la fin d'un sonnet te compare au soleil.

ministre. Louis XIV, à la mort de Mazarin, prit personnellement la direction des affaires. — (4) *Soutiens tout...* Cf. Horace, *Épîtres* II, 1. *Cum tot sustineas et tanta negotia solus.* . Le poète latin s'adresse à Auguste : « Alors que tu soutiens seul de si grandes affaires... » — (6) *Humble.* Édition de 1666 : *lâche.* — (11-12) L'édition de 1666 portait d'abord : *Et ma plume mal propre à peindre des guerriers, Craindrait en les touchant de flétrir tes lauriers.* En 1674, Boileau corrigea ainsi cette première leçon : *Et, de si hauts emplois mal propre à discourir, Touchant à tes lauriers, craindrait de les flétrir.* La leçon actuelle est celle de 1683. — (11) *Tu te viens offrir.* Grammaire, *Pronom.* — (12) *Touchant.* Grammaire, *Participe.* — (13) *Manie.* Lex. — (14) *Génie.* Lex. — (21) *L'un.* Charpentier (1620-1702) qui avait composé une *Églogue royale*, où, à l'imitation de Ronsard, il avait loué Louis XIV. — (24) *Fat.* Lex — (25) *L'autre.* Chapelain ; — Boileau devait fréquemment lui reprocher sa versification pénible et dure ; ici il ne le blâme pas de travailler ses vers, car il dira dans *l'Art poétique : Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage ;* mais il constate que, malgré ses efforts, Chapelain n'arrive qu'à un résultat médiocre. « Il se

Sur le haut Hélicon leur veine méprisée
Fut toujours des neuf sœurs la fable et la risée.
Calliope jamais ne daigna leur parler,
Et Pegase pour eux refuse de voler.
Cependant à les voir, enflés de tant d'audace,
Te promettre en leur nom les faveurs du Parnasse,
On dirait qu'ils ont seuls l'oreille d'Apollon,
Qu'ils disposent de tout dans le sacré vallon :
C'est à leurs doctes mains, si l'on veut les en croire,
Que Phébus a commis tout le soin de ta gloire ;
Et ton nom, du Midi jusqu'à l'Ourse vanté,
Ne devra qu'à leurs vers son immortalité.
Mais plutôt, sans ce nom dont la vive lumière
Donne un lustre éclatant à leur veine grossière,
Ils verraient leurs écrits, honte de l'univers,
Pourrir dans la poussière à la merci des vers.
A l'ombre de ton nom ils trouvent leur asile,
Comme on voit dans les champs un arbrisseau débile,
Qui, sans l'heureux appui qui le tient attaché,
Languirait tristement sur la terre couché.
Ce n'est pas que ma plume, injuste et téméraire,
Veuille blâmer en eux le dessein de te plaire ;
Et, parmi tant d'auteurs, je veux bien l'avouer,
Apollon en connaît qui te peuvent louer :
Oui, je sais qu'entre ceux qui t'adressent leurs veilles,
Parmi les Pelletiers on compte des Corneilles.

tue à rimer; que n'écrit-il en prose ! » (*Sat.* IX). — (29) *Hélicon*. Montagne consacrée aux Muses, en Béotie. — (30) *Les neuf sœurs*, les Muses, qui etaient : *Clio* (histoire), *Euterpe* (musique), *Thalie* (comédie), *Melpomène* (tragédie), *Terpsichore* (danse), *Erato* (élégie), *Polymnie* (poésie lyrique), *Uranie* (astronomie), *Calliope* (épopée). — *Fable*. Lex. — (31) *Calliope*, muse de l'épopee, mère d'Orphée. — (32) *Pégase*, cheval ailé, né du sang de Méduse; il fit jaillir de l'Hélicon, en frappant le sol, la fontaine d'Hippocrène (Cf. *Art Poétique*, I, 6). — (34) *Parnasse*. Montagne de Phocide, consacrée aux Muses. — (36) *Sacré vallon*, le vallon situé entre le Parnasse et l'Hélicon. — (38) *Commis*. Lex. — (39) *L'Ourse*, les constellations de la *Grande Ourse* et de la *Petite Ourse*; dans cette dernière se trouve l'étoile polaire: *ourse* équivaut donc ici à Nord. — (42) *Lustre*. Lex. — (52) *Qui te peuvent louer*. Grammaire, *Pronom*. — (54) *Pelletier*. Pierre du Pelletier, ou le Pelletier, sur lequel s'est exercee souvent la verve de Boileau (*Satires* II, III,

Mais je ne puis souffrir qu'un esprit de travers
Qui, pour rimer des mots, pense faire des vers,
Se donne en te louant une gêne inutile ;
Pour chanter un Auguste, il faut être un Virgile :
Et j'approuve les soins du monarque guerrier
Qui ne pouvait souffrir qu'un artisan grossier
Entreprît de tracer, d'une main criminelle,
Un portrait réservé pour le pinceau d'Apelle.
  Moi donc, qui connais peu Phébus et ses douceurs,
Qui suis nouveau-sevré sur le mont des neuf sœurs,
Attendant que pour toi l'âge ait mûri ma muse,
Sur de moindres sujets je l'exerce et l'amuse ;
Et, tandis que ton bras, des peuples redouté,
Va, la foudre à la main, rétablir l'équité,
Et retient les méchants par la peur des supplices,
Moi, la plume à la main, je gourmande les vices ;
Et, gardant pour moi-même une juste rigueur,
Je confie au papier les secrets de mon cœur.
Ainsi, dès qu'une fois ma verve se réveille,
Comme on voit au printemps la diligente abeille
Qui du butin des fleurs va composer son miel,
Des sottises du temps je compose mon fiel :
Je vais de toutes parts où me guide ma veine,
Sans tenir en marchant une route certaine ;

VII...) n'était qu'un obscur rimeur, auteur de nombreux sonnets. — (56) *Pour rimer...*, c'est-à-dire parce qu'il rime. — (57) *Gêne.* Lex. — (58) Virgile a souvent fait l'éloge d'Auguste : dans sa 1re *Eglogue*, au début des *Géorgiques*, et, d'une façon générale et indirecte, dans son *Enéide.* — (59) *Soins.* Lex. ; — *Monarque guerrier*, Alexandre le Grand. Le trait qui suit nous est rapporté par Horace (*Ep.* II, 1). — (60) *Artisan.* Lex. — La 1re édition (1666) portait : *Et j'approuve les soins de ce prince guerrier Qui, craignant le pinceau d'un artiste grossier, Voulut qu'Apelle seul exprimât son visage Ou Lysippe en airain fit fondre son image.* — (64) *Nouveau-sevré*, mot composé par Boileau, par analogie avec *nouveau-né* (Cf *le Lutrin*, I, 207, nouveau-tondu) ; — *le mont des neuf sœurs*, l'Hélicon ou le Parnasse — (65) *Attendant* Grammaire, *Participe.* — (67) *Ton bras... va la foudre à la main.* On a jugé cette figure incohérente Elle l'est beaucoup moins que celle de Malherbe : *Prends ta foudre, Louis, et va comme un lion...* D'ailleurs *ton bras* équivaut simplement (comme *ton cœur*, *ta main*, etc...) au pronom personnel de la 2e personne. — (72) Vers imité d'Horace (*Satires* II, 1, 30). — (75) Cette comparaison du poète avec une abeille est imitée

Et, sans gêner ma plume en ce libre métier,
Je la laisse au hasard courir sur le papier.
  Le mal est qu'en rimant, ma muse un peu légère
Nomme tout par son nom, et ne saurait rien taire.
C'est là ce qui fait peur aux esprits de ce temps,
Qui, tout blancs au dehors, sont tout noirs au dedans :
Ils tremblent qu'un censeur, que sa verve encourage,
Ne vienne en ses écrits démasquer leur visage,
Et, fouillant dans leurs mœurs en toute liberté,
N'aille du fond du puits tirer la Vérité.
Tous ces gens, éperdus au seul nom de Satire,
Font d'abord le procès à quiconque ose rire :
Ce sont eux que l'on voit, d'un discours insensé,
Publier dans Paris que tout est renversé,
Au moindre bruit qui court qu'un auteur les menace
De jouer des bigots la trompeuse grimace.
Pour eux un tel ouvrage est un monstre odieux.
C'est offenser les lois, c'est s'attaquer aux cieux :
Mais, bien que d'un faux zèle ils masquent leur faiblesse,
Chacun voit qu'en effet la vérité les blesse :
En vain d'un lâche orgueil leur esprit revêtu
Se couvre du manteau d'une austère vertu ;
Leur cœur, qui se connaît, et qui fuit la lumière,
S'il se moque de Dieu, craint Tartuffe et Molière.

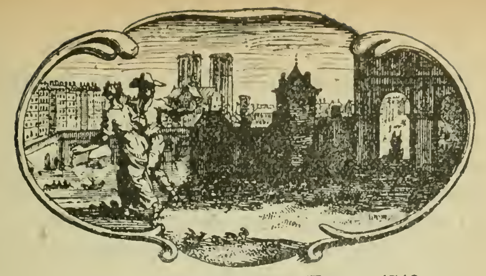
d'Horace (*Odes*, IV, 2) : *Ego apis Matinae more modoque, Grata carpentis thyma...* etc. (Moi, pareil à l'abeille de Matine, qui recueille le suc agréable du thym...) — (79) *Gêner.* Lex. — (81) *Légère.* Étourdie, imprudente. — (82) Cf. RÉGNIER : *Mon vice est, mon ami, de ne pouvoir m'en taire* (*Sat.* XV, 166). Dans sa 1re Satire, v. 51, Boileau dira : *Je ne puis rien nommer si ce n'est par son nom.* — (84) On cite à ce propos un vers d'Horace (*Ép.* I, 16, 45) ; mais il y a là plutôt le souvenir d'un passage de l'Évangile où il est question du pécheur hypocrite semblable à un *sépulcre blanchi.* — (88) « Démocrite disait que la vérité était dans le fond d'un puits, et que personne ne l'en avait encore pu tirer. » (BOILEAU.) — (90) *D'abord.* Lex. — (91) *Discours.* Lex. — (94) « Molière, environ vers ce temps-là, fit jouer son *Tartuffe.* » (BOILEAU.) La représentation des trois premiers actes eut lieu à Versailles en mai 1664 ; mais la pièce complète ne fut donnée qu'en 1667 ; aussitôt interdite, elle ne fut définitivement autorisée qu'en 1669 (cf. notre *Molière, Théâtre choisi*). — (98) *En effet*, en réalité. — (99) *Revêtir.* Ce mot prépare la métaphore du vers suivant (Cf. *Misanthrope*, I, 1 : *Son sort de splendeur revêtu...*). —

Mais pourquoi sur ce point sans raison m'écarter?
Grand roi, c'est mon défaut, je ne saurais flatter:
Je ne sais point au ciel placer un ridicule,
D'un nain faire un Atlas, ou d'un lâche un Hercule;
Et sans cesse en esclave à la suite des grands,
A des dieux sans vertu prodiguer mon encens.
On ne me verra point d'une veine forcée,
Même pour te louer, déguiser ma pensée;
Et, quelque grand que soit ton pouvoir souverain,
Si mon cœur en ces vers ne parlait par ma main,
Il n'est espoir de biens, ni raison, ni maxime,
Qui pût en ta faveur m'arracher une rime.
Mais lorsque je te vois, d'une si noble ardeur,
T'appliquer sans relâche aux soins de ta grandeur,
Faire honte à ces rois que le travail étonne,
Et qui sont accablés du faix de leur couronne;
Quand je vois ta sagesse, en ses justes projets,
D'une heureuse abondance enrichir tes sujets,
Fouler aux pieds l'orgueil et du Tage et du Tibre,
Nous faire de la mer une campagne libre;
Et tes braves guerriers, secondant ton grand cœur,
Rendre à l'Aigle éperdu sa première vigueur;
La France sous tes lois maîtriser la fortune,
Et nos vaisseaux, domptant l'un et l'autre Neptune,
Nous aller chercher l'or, malgré l'onde et le vent,
Aux lieux où le soleil le forme en se levant:
Alors, sans consulter si Phébus l'en avoue,

(105) *Ridicule*. Lex. — (106) *Atlas*. Géant qui soutenait le monde sur ses épaules. — (108) *Vertu*. Lex. — (109) *D'une*. Sur *de*. Grammaire, *Préposition*. — (113) *Maxime*. Lex — (121) *Le Tage* pour l'Espagne; *le Tibre*, pour l'Italie. L'ambassadeur d'Espagne à Londres avait insulté l'ambassadeur de France : Louis XIV exigea une réparation de Philippe IV (1661). D'autre part, à Rome, Louis XIV demanda et obtint des excuses pour des outrages de la garde corse contre son ambassadeur (1662). — (122) Le duc de Beaufort remporta en 1665 deux victoires sur les pirates de Tunis et d'Alger. — (124) Allusion aux secours que Louis XIV envoya à l'empereur d'Allemagne Léopold Ier, et qui contribuèrent à la défaite des Turcs sur les bords du Raab; — *l'aigle* est l'emblème des empereurs d'Allemagne. — (126) *L'un et l'autre Neptune :* l'Océan Atlantique et la Mer Méditerranée; allusion à la formation, en 1664, de la Compagnie des Indes occidentales, et de celle des Grandes Indes.— (129

Ma muse toute en feu me prévient et te loue.
Mais bientôt la raison arrivant au secours,
Vient d'un si beau projet interrompre le cours,
Et me fait concevoir, quelque ardeur qui m'emporte,
Que je n'ai ni le ton, ni la voix assez forte.
Aussitôt je m'effraye, et mon esprit troublé
Laisse là le fardeau dont il est accablé ;
Et, sans passer plus loin, finissant mon ouvrage
Comme un pilote en mer, qu'épouvante l'orage,
Dès que le bord paraît, sans songer où je suis,
Je me sauve à la nage, et j'aborde où je puis.

Avoue. Lex. — (130) *Toute*. Grammaire, *Adjectif*. — (137) *Passer*. Lex.



Adieu, Paris, Adieu! — *Œuvres, 1718.*

SATIRE I

(1660)

[ADIEUX D'UN POÈTE A LA VILLE DE PARIS]

Cette satire, imitée de Juvénal (*Sat.* III), comprenait d'abord le long passage sur les *Embarras de Paris*, que Boileau en a détaché pour en faire la *Satire* VI. Elle avait à l'origine 212 vers; les *Embarras de Paris* en ont 126; il devait donc rester 90 vers; mais Boileau les a réduits à 60, et en a ajouté 104 nouveaux.

Résumé. — 1-16 : Damon, las de souffrir du séjour de Paris, quitte la ville ; — 17-20 : le jour de son départ, il fait ses adieux à Paris ; — 21-41 : puisqu'il n'y a ici nulle place pour la vertu, il abandonne ceux qui peuvent y vivre; — 42-56 : quant à lui, il est trop fier pour y rester; — 57-80 : la pauvreté exige de la souplesse ; c'est grâce à cette qualité que tel financier a réussi ; — 81-112 : il est vrai que le Roi secourt les gens de lettres ; mais comment arriver jusqu'à lui, au milieu de cette foule de solliciteurs : exemple de Saint-Amant; — 113-128 : faut-il donc se jeter dans la chicane ? non ; — 129-144 : mieux vaut donc quitter cette ville où tout le choque ; — 145-164 quelques reproches aux libertins. Le poète se retire.



Œuvres diverses, 1674.

DAMON, ce grand auteur dont la muse fertile
Amusa si longtemps et la cour et la ville;
Mais qui, n'étant vêtu que de simple bureau,
Passe l'été sans linge, et l'hiver sans manteau;
Et de qui le corps sec et la mine affamée

(1) *Damon.* « J'ai eu en vue Cassandre, celui qui a traduit *la Rhétorique* d'Aristote. » (BOILEAU.) Les expressions *grand auteur* et *muse fertile* doivent, en ce cas, être considérées comme des hyperboles. — (2) *La cour et la ville.* La société aristocratique et la société bourgeoise (Cf. les chapitres de La Bruyère sur *la cour* et *la ville*). — (3) *Bureau.*

N'en sont pas mieux refaits pour tant de renommée ;
Las de perdre en rimant et sa peine et son bien,
D'emprunter en tous lieux, et de ne gagner rien,
Sans habits, sans argent, ne sachant plus que faire,
Vient de s'enfuir, chargé de sa seule misère ;
Et, bien loin des sergents, des clercs et du palais,
Va chercher un repos qu'il ne trouva jamais ;
Sans attendre qu'ici la justice ennemie
L'enferme en un cachot le reste de sa vie,
Ou que d'un bonnet vert le salutaire affront
Flétrisse les lauriers qui lui couvrent le front,
Mais le jour qu'il partit, plus défait et plus blême
Que n'est un pénitent sur la fin d'un carême,
La colère dans l'âme et le feu dans les yeux,
Il distilla sa rage en ces tristes adieux :
« Puisqu'en ce lieu, jadis aux muses si commode,
Le mérite et l'esprit ne sont plus à la mode ;
Qu'un poète, dit-il, s'y voit maudit de Dieu,
Et qu'ici la vertu n'a plus ni feu ni lieu,
Allons du moins chercher quelque antre ou quelque roche,
D'où jamais ni l'huissier ni le sergent n'approche ;
Et, sans lasser le ciel par des vœux impuissants,
Mettons-nous à l'abri des injures du temps,
Tandis que, libre encor malgré les destinées,
Mon corps n'est point courbé sous le faix des années,
Qu'on ne voit point mes pas sous l'âge chanceler,
Et qu'il reste à la Parque encor de quoi filer :

Lex. — (6) *Refaits.* Lex. — *pour*... à cause de, parce qu'ils ont... — (11) *Sergents.* Lex. — (15) *Bonnet vert.* « Du temps que cette satire fut faite, un débiteur insolvable pouvait sortir de prison en faisant cession, c'est-à-dire en souffrant qu'on lui mît, en pleine rue, un bonnet vert sur la tête. » (BOILEAU.) — (17) *Le jour que...* Grammaire, *Adverbe.* — (21) *Commode.* Lex. — (24) *Feu.* Lex. — (28 *Injures du temps*, cette expression s'emploie plutôt en parlant de la température. — (32) Ces quatre vers (29-32) sont presque traduits de Juvénal (III, 24-27), dont Boileau a plutôt affaibli les expressions :

Dum nova canities, dum prima et recta senectus,
Dum superest Lachesi quod torqueat, et pedibus me
Porto meis, nullo dextram subeunte bacillo.

« Tandis que mes cheveux commencent à blanchir, tandis que la vieillesse, à son début, me laisse encore droit, tandis qu'il reste à

C'est là dans mon malheur le seul conseil à suivre.
Que George vive ici, puisque George y sait vivre,
Qu'un million comptant, par ses fourbes acquis,
De clerc, jadis laquais, a fait comte et marquis:
Que Jaquin vive ici, dont l'adresse funeste
A plus causé de maux que la guerre et la peste,
Qui de ses revenus écrits par alphabet
Peut fournir aisément un calepin complet ;
Qu'il règne dans ces lieux; il a droit de s'y plaire.
Mais moi, vivre à Paris ! Eh ! qu'y voudrais-je faire ?
Je ne sais ni tromper, ni feindre, ni mentir ;
Et quand je le pourrais, je n'y puis consentir.
Je ne sais point en lâche essuyer les outrages
D'un faquin orgueilleux qui vous tient à ses gages,
De mes sonnets flatteurs lasser tout l'univers,
Et vendre aux plus offrants mon encens et mes vers ;
Pour un si bas emploi ma muse est trop altière,
Je suis rustique et fier, et j'ai l'âme grossière :
Je ne puis rien nommer, si ce n'est par son nom ;
J'appelle un chat un chat, et Rolet un fripon.
De servir un amant, je n'en ai pas l'adresse ;
J'ignore ce grand art qui gagne une maîtresse ;
Et je suis à Paris, triste, pauvre, et reclus,
Ainsi qu'un corps sans âme, ou devenu perclus.
« Mais pourquoi, dira-t-on, cette vertu sauvage

Lachésis (La Parque) de quoi filer, et que je me porte encore sur mes pieds, sans qu'aucun bâton soutienne ma main droite. » — (34) *George*. On a prétendu que ce George était en réalité un certain financier de cette époque. Boileau s'est défendu de cette allusion, en observant que le véritable George n'avait que dix ans, quand cette satire fut écrite. — (35) *Fourbes*. Lex. — (37) *Jaquin*. Boileau s'est également défendu d'avoir désigné par ce nom un financier nommé Jacquin ; — *dont*. Grammaire, *Pronom*. — (39) *Par alphabet*, par ordre alphabétique. — (40) *Calepin*. Un moine, du nom de Calepin, avait publié en 1502 un gros *Dictionnaire latin-italien*. Le vers de Boileau n'aurait plus de sens, si on prenait le mot *calepin* dans l'acception très affaiblie qu'il a aujourd'hui. — (44) Cf Juvénal (III, 40). *Quid Romae faciam ? Mentiri nesciam*, etc... « Que ferais-je à Rome ? j'ignore l'art de mentir... » — (45) *Faquin* Lex. — (52) *Rolet*. « Procureur très décrié qui a été dans la suite condamné à faire amende honorable et banni à perpétuité. » (BOILEAU.) Furetière, dans son *Roman Bourgeois*, l'a mis en scène, dit-on, sous le nom de Vollichon.

Qui court à l'hôpital, et n'est plus en usage?
La richesse permet une juste fierté;
Mais il faut être souple avec la pauvreté:
C'est par là qu'un auteur que presse l'indigence
Peut des astres malins corriger l'influence,
Et que le sort burlesque, en ce siècle de fer,
D'un pédant, quand il veut, sait faire un duc et pair.
Ainsi de la vertu la fortune se joue:
Tel aujourd'hui triomphe au plus haut de sa roue,
Qu'on verrait, de couleurs bizarrement orné,
Conduire le carrosse où l'on le voit traîné,
Si dans les droits du roi sa funeste science
Par deux ou trois avis n'eût ravagé la France.
Je sais qu'un juste effroi l'éloignant de ces lieux
L'a fait pour quelque temps disparaître à nos yeux:
Mais en vain pour un temps une taxe l'exile;
On le verra bientôt, pompeux en cette ville,
Marcher encor chargé des dépouilles d'autrui,
Et jouir du ciel même irrité contre lui;
Tandis que Colletet, crotté jusqu'à l'échine,
S'en va chercher son pain de cuisine en cuisine,
Savant en ce métier, si cher aux beaux esprits,
Dont Montmaur autrefois fit leçon dans Paris.
« Il est vrai que du roi la bonté secourable
Jette enfin sur la muse un regard favorable;

— (57) Il faut signaler ici une fois pour toutes les fréquentes transitions de ce genre : *dira-t-on, diras-tu...* — (60) *Avec la pauvreté*, quand on est pauvre. — (62) *Malins.* Lex. — (64) *Pédant.* Lex. « L'abbe de la Rivière, en ce temps-là, fut fait évêque de Langres; il avait été régent dans un collège. » (Boileau.) — Ici, Boileau imite Juvénal (III, 147) : *Si fortuna volet, fies de rhetore consul*, « Si la fortune le veut, de rhéteur tu deviendras consul. » — (67) *De couleurs...* Allusion aux livrées de couleurs variées portées par les laquais. — (69) Ce vers contient une inversion assez obscure, qui équivaut à : Si sa funeste science dans les droits du roi. — *Les Droits du roi.* Les impôts levés par ordre du roi. — (70) *Avis.* Lex. — (73) *Taxe.* Lex. — (74) *Pompeux.* Lex. — (77) *Colletet.* Il ne s'agit pas ici de Guillaume Colletet (mort en 1639) et qui, membre de l'Académie française, avait été l'un des *cinq auteurs* travaillant aux pièces de Richelieu, — mais de son fils François Colletet (1628-1680). Au lieu de Colletet, Boileau avait d'abord mis Pelletier. — (80) *Montmaur.* « Célèbre parasite dont Ménage a écrit la vie. » C'était un savant helléniste, qui fut professeur au Collège de

Et, réparant du sort l'aveuglement fatal,
Va tirer désormais Phébus de l'hôpital.
On doit tout espérer d'un monarque si juste :
Mais sans un Mécénas à quoi sert un Auguste?
Et fait comme je suis, au siècle d'aujourd'hui,
Qui voudra s'abaisser à me servir d'appui?
Et puis, comment percer cette foule effroyable
De rimeurs affamés dont le nombre l'accable ;
Qui, dès que sa main s'ouvre, y courent les premiers,
Et ravissent un bien qu'on devait aux derniers :
Comme on voit les frelons, troupe lâche et stérile,
Aller piller le miel que l'abeille distille?
Cessons donc d'aspirer à ce prix tant vanté
Que donne la faveur à l'importunité.
Saint-Amant n'eut du ciel que sa veine en partage :
L'habit qu'il eut sur lui fut son seul héritage ;
Un lit et deux placets composaient tout son bien ;
Ou, pour en mieux parler, Saint-Amant n'avait rien.
Mais quoi! las de traîner une vie importune,
Il engagea ce rien pour chercher la fortune,
Et, tout chargé de vers qu'il devait mettre au jour,
Conduit d'un vain espoir, il parut à la cour.
Qu'arriva-t-il enfin de sa muse abusée?
Il en revint couvert de honte et de risée ;
Et la fièvre, au retour terminant son destin,
Fit par avance en lui ce qu'aurait fait la faim.
Un poète à la cour fut jadis à la mode ;
Mais des fous aujourd'hui c'est le plus incommode,

France. Très recherché pour son esprit piquant, il disait : « Fournissez la viande et le vin, et je fournirai le sel. » — (84) « Le roi, en ce temps-là, à la sollicitation de M. Colbert, donna plusieurs pensions aux hommes de lettres. » (Boileau.) — (86) *Mécénas*, forme latine du nom de Mécène, célèbre ministre d'Auguste, et protecteur de Virgile et d'Horace. — (87) *Fait comme je suis...* dans l'état misérable où je me trouve. — (97) *Saint-Amant* (1594-1661), auteur de *Moïse sauvé*, de l'ode sur la *Solitude*, etc... Boileau l'a souvent cité comme un mauvais poète. Cependant, il a mis ici cette note : « On a plusieurs ouvrages de lui où il y a beaucoup de génie ; il ne savait pas le latin, et était fort pauvre. » — *Veine.* Lex. — (99) *Placets.* Lex. — (104) « Le poème qu'il y porta était intitulé *le Poème de la lune*, et il y louait surtout le roi de

Et l'esprit le plus beau, l'auteur le plus poli,
N'y parviendra jamais au sort de l'Angéli.
« Faut-il donc désormais jouer un nouveau rôle ?
Dois-je, las d'Apollon, recourir à Barthole,
Et, feuilletant Louet allongé par Brodeau,
D'une robe à longs plis balayer le barreau ?
Mais à ce seul penser je sens que je m'égare.
Moi, que j'aille crier dans ce pays barbare,
Où l'on voit tous les jours l'innocence aux abois
Errer dans les détours d'un dédale de lois,
Et, dans l'amas confus des chicanes énormes,
Ce qui fut blanc au fond rendu noir par les formes ;
Où Patru gagne moins qu'Huot et Le Mazier,
Et dont les Cicérons se font chez Pé-Fournier.
Avant qu'un tel dessein m'entre dans la pensée,
On pourra voir la Seine à la Saint-Jean glacée ;
Arnauld à Charenton devenir huguenot,
Saint-Sorlin janséniste, et Saint-Pavin bigot.
« Quittons donc pour jamais une ville importune,
Où l'honneur a toujours guerre avec la fortune ;
Où le vice orgueilleux s'érige en souverain,
Et va la mitre en tête et la crosse à la main ;
Où la science, triste, affreuse, délaissée,

savoir bien nager. » (B.) — (112) *L'Angéli :* « Célèbre fou que feu M. le prince de Condé avait ramené avec lui des Pays-Bas, et qu'il donna au roi Louis XIV. » (B.) L'Angéli amassa 25.000 écus. — (114) *Barthole.* Jurisconsulte italien du quatorzième siècle. — (115) Brodeau a commenté Louet (B.) — (123) *Patru* (1604-1681), fameux avocat, ami de Boileau. — (124) *Pé-Fournier* Célèbre procureur : il s'appelait Pierre Fournier; mais les gens du Palais, pour abréger, l'appelaient Pe-Fournier. (B.) — (127) Le grand Arnauld. — (128) *Desmarets de Saint-Sorlin* a écrit contre Port-Royal. Cf *Art poétique*, ch. III, et la *Querelle des anciens et des modernes.* -- *Saint-Pavin*, abbé de Livry, était un libertin fameux, émule de des Barreaux et disciple de Théophile. C'est contre lui que Boileau composa plus tard cette épigramme :

CONTRE UN ATHÉE (1670).

Alidor, assis dans sa chaise,
Médisant du ciel à son aise,
Peut bien médire aussi de moi.
Je ris de ses discours frivoles :
On sait fort bien que ses paroles
Ne sont pas articles de foi

(*Épigrammes*, éd 1713, n° XI.)

Est partout des bons lieux comme infâme chassée ;
Où le seul art en vogue est l'art de bien voler ;
Où tout me choque ; enfin, où... je n'ose parler.
Et quel homme si froid ne serait plein de bile
A l'aspect odieux des mœurs de cette ville ?
Qui pourrait les souffrir ? et qui, pour les blâmer,
Malgré muse et Phébus n'apprendrait à rimer ?
Non, non, sur ce sujet pour l'écrire avec grâce,
Il ne faut point monter au sommet du Parnasse ;
Et, sans aller rêver dans le double vallon,
La colère suffit, et vaut un Apollon.
« Tout beau, dira quelqu'un, vous entrez en furie.
« A quoi bon ces grands mots? doucement, je vous prie;
« Ou bien montez en chaire ; et là, comme un docteur,
« Allez de vos sermons endormir l'auditeur :
« C'est là que bien ou mal on a droit de tout dire. »
« Ainsi parle un esprit qu'irrite la satire,
Qui contre ses défauts croit être en sûreté
En raillant d'un censeur la triste austérité ;
Qui fait l'homme intrépide, et, tremblant de faiblesse,
Attend pour croire en Dieu que la fièvre le presse ;
Et, toujours dans l'orage au ciel levant les mains,
Dès que l'air est calmé, rit des faibles humains.
Car de penser alors qu'un Dieu tourne le monde,
Et règle les ressorts de la machine ronde,
Ou qu'il est une vie au delà du trépas,
C'est là, tout haut du moins, ce qu'il n'avouera pas.
« Pour moi, qu'en santé même un autre monde étonne,
Qui crois l'âme immortelle, et que c'est Dieu qui tonne,
Il vaut mieux pour jamais me bannir de ce lieu.
Je me retire donc. Adieu, Paris, adieu. »

(136) Cf. pour le mouvement du style, *Misanthrope*, I, 3. — (143) *Le double vallon*, on devrait dire plutôt la *double montagne*; le Parnasse avait deux cimes. — (144) *La colère*... Cf. Juvénal : *facit indignatio versum*. (*Sat.* I, 30). — (146) *Tout beau*. Lex. — (147) *Un docteur*, en théologie. — (156) *Faibles humains*... des hommes assez *faibles* (d'esprit) pour ne pas être des esprits *forts*. — (157) *Tourne*. Lex. — (158) *La machine ronde*, le monde. Cf. La Fontaine : *La Mort et le bûcheron*. — (159) *Étonne*. Lex.



Molière, par Mignard
(Au Château de Chantilly)

SATIRE II

(1664)

A MOLIÈRE

[*Sur la difficulté de trouver la rime.*]

En 1662, après le succès de *l'École des femmes* (26 décembre 1662), et pendant les polémiques que déchaîna cette pièce, Boileau avait adressé à Molière les stances suivantes :

En vain mille jaloux esprits,
Molière, osent avec mépris,
Censurer ton plus bel ouvrage :
Sa charmante naïveté
S'en va pour jamais d'âge en âge
Divertir la postérité.

Que tu ris agréablement !
Que tu badines savamment !
Celui qui sut vaincre Numance,
Qui mit Carthage sous sa loi,
Jadis sous le nom de Térence
Sut-il mieux badiner que toi ?

Ta muse avec utilité
Dit plaisamment la vérité ;
Chacun profite à ton école :

(4) *Naïveté*. Lex. — (6) *Divertir*. Lex. — (9) *Celui qui sut vaincre Numance*. Scipion Emilien, le second Africain, prit, en 133 avant Jésus-Christ, la ville de Numance en Espagne : cette ville, capitale des Arévaques, située sur le haut Douro, avait résisté pendant neuf ans aux attaques des Romains. — (19) *Carthage*. Scipion Emilien, en 146 avant Jésus-Christ, prit et brûla Carthage. — (11) *Sous le nom de Térence*. Sur Térence, cf. *Art poét.*, ch. III, 398, 415. Ce poète comique, protégé par Scipion Émilien et par Lélius, fut accusé de son vivant même (cf. les *Prologues* de ses pièces) d'être seulement le prête-nom de ses illustres amis, qui seraient les vrais auteurs de l'*Andrienne*, des *Adelphes*, etc... Cette légende, aujourd'hui abandonnée, était acceptée au seizième siècle par Montaigne (cf. *Essais*, II, 10) ; on voit par ces vers de Boileau qu'elle était encore vivante au dix-septième siècle. — (15) *École*. C'est un jeu de mots sur le titre de la pièce. — (17) *Bur-*

Tout en est beau, tout en est bon;
Et la plus burlesque parole
Est souvent un docte sermon.

Laisse gronder tes envieux;
Ils ont beau crier en tous lieux
Qu'en vain tu charmes le vulgaire,
Que tes vers n'ont rien de plaisant :
Si tu savais un peu moins plaire,
Tu ne leur déplairais pas tant.

A partir de cette date, Boileau et Molière devinrent amis intimes : ils le restèrent toujours. Lorsque Racine se fut brouillé avec Molière, auquel il retira en 1665 son *Alexandre*, Boileau, tout en restant l'ami de Racine, ne cessa pas de prodiguer à Molière ses conseils et ses bons offices. En 1667, il l'accompagna dans sa visite à M. de Lamoignon, afin d'obtenir l'autorisation de continuer les représentations de *Tartuffe*. Après la mort de Molière (1673), Boileau lui rendit hommage dans son *Art poétique* (1674) et surtout dans l'*Epître à Racine* (1677).

Brossette a écrit cette note sur la présente Satire : « L'auteur étant chez M. du Broussin, avec M. le duc de Vitré et Molière, ce dernier y devait lire une traduction de *Lucrèce* en vers français, qu'il avait faite dans sa jeunesse. En attendant le dîner, on pria M. Despréaux de réciter la Satire adressée à Molière ; mais, après ce récit, Molière ne voulut plus lire sa traduction, craignant qu'elle ne fût pas assez belle pour soutenir les louanges qu'il venait de recevoir. Il se contenta de lire le premier acte du *Misanthrope*, auquel il travaillait en ce temps-là. »

Résumé. — 1-10 : Boileau félicite Molière de sa facilité à rimer ; — 11-22 ; pour lui, il ne trouve que des rimes en contradiction avec sa pensée ; — 23-32 : souvent il veut renoncer à écrire, mais, malgré lui, il recommence : — 33-52 : encore s'il se contentait d'une rime quelconque, s'il consentait à user de formules toutes faites ! mais il ne peut souffrir une phrase insipide, et il rature sans cesse ; — 53-77 : aussi maudit soit le premier qui voulut enchaîner la rime avec la raison ! sans ce tourment, il vivrait heureux ; et il envie le sort des mauvais poètes ; — 78-96 : Scudéry est heureux ; car un sot s'admire toujours ; mais un *esprit sublime* plaît à tout le monde et ne saurait se plaire ; — 97-100 : que Molière lui enseigne donc à se guérir de cette folie de rimer.

lesque. Lex. — (18) *Sermon* Allusion probable au *sermon* d'Arnolphe *Éc. des femmes*, acte III, sc. 2 — (19) *Laisse gronder..* Molière n'eut pas tant de patience ; en juin 1663, il répondit à ses envieux par la *Critique de l'École des Femmes* — (23) *Plaisan*[illegible]



ARE et fameux esprit, dont la fertile veine
Ignore en écrivant le travail et la peine ;
Pour qui tient Apollon tous ses trésors ouverts,
Et qui sais à quel coin se marquent les bons vers ;
Dans les combats d'esprit savant maître d'escrime,
Enseigne-moi, Molière, où tu trouves la rime.
On dirait, quand tu veux, qu'elle te vient chercher :
Jamais au bout du vers on ne te voit broncher ;
Et, sans qu'un long détour t'arrête ou t'embarrasse,
A peine as-tu parlé, qu'elle-même s'y place.
Mais moi, qu'un vain caprice, une bizarre humeur,
Pour mes péchés, je crois, fit devenir rimeur,
Dans ce rude métier où mon esprit se tue,
En vain, pour la trouver, je travaille et je sue.
Souvent j'ai beau rêver du matin jusqu'au soir
Quand je veux dire blanc, la quinteuse dit noir ;
Si je veux d'un galant dépeindre la figure,
Ma plume pour rimer trouve l'abbé de Pure ;
Si je pense exprimer un auteur sans défaut.
La raison dit Virgile, et la rime Quinault :

Satires, 1666.

(2) *En écrivant.* Grammaire, *Participe.* — (4) *Coin.* Bloc d'acier, dans lequel est gravé en creux la figure que l'on imprime sur le métal. Cf. HORACE, *Art poétique*, 59. *Signatum præsente nota producere nomen.* « Mettre au jour un mot marqué au coin du temps present. » — (6) *La rime.* Entendez : la rime toujours d'accord avec la raison. — (7) *Te vient chercher.* Grammaire, *Pronom.* — (11) *Humeur.* Lex. — (12) *Pour mes péchés.* En expiation de mes péchés. — *Rêver.* Lex. — (16) *Quinteuse* Lex. — (17) *Galant.* Lex. — (17-18) Boileau avait d'abord écrit :

Si je pense parler d'un galant de notre âge
Ma plume pour rimer rencontrera Ménage.

Ménage (1603-1692) était bon grammairien, savait le latin, l'italien, l'espagnol. Il fut le maître de Mme de Sévigné et de Mme de Lafayette Mais il écrivait aussi beaucoup de vers galants, en français et en latin, et il les lisait dans les salons. Molière l'a ridiculisé sous le nom de Vadius, dans *les Femmes savantes.* Boileau faisait donc une excellente épigramme par cette allusion aux prétentions mondaines d'un érudit assez gauche de sa personne. Si Boileau changea ce trait, ce fut moins pour plaire à Ménage, que pour donner l'immortalité du ridicule à l'abbé de Pure, qui avait écrit des vers satiriques contre lui. *L'abbé de Pure* (1634-1680) est surtout connu par un roman *la Précieuse ou le mystère de la ruelle* (1656). — (20) *Quinault.* Philippe Quinault (1635-1688) n'avait

Enfin, quoi que je fasse ou que je veuille faire,
La bizarre toujours vient m'offrir le contraire.
De rage, quelquefois, ne pouvant la trouver,
Triste, las et confus, je cesse d'y rêver;
Et, maudissant vingt fois le démon qui m'inspire,
Je fais mille serments de ne jamais écrire.
Mais, quand j'ai bien maudit et muses et Phébus,
Je la vois qui paraît quand je n'y pense plus :
Aussitôt, malgré moi, tout mon feu se rallume;
Je reprends sur-le-champ le papier et la plume;
Et, de mes vains serments perdant le souvenir,
J'attends de vers en vers qu'elle daigne venir.
Encor si pour rimer dans sa verve indiscrète,
Ma muse au moins souffrait une froide épithète,
Je ferais comme un autre; et, sans chercher si loin,
J'aurais toujours des mots pour les coudre au besoin :
Si je louais Philis *en miracles féconde*,
Je trouverais bientôt: *à nulle autre seconde ;*
Si je voulais vanter un objet *nonpareil*,
Je mettrais à l'instant*: plus beau que le soleil ;*
Enfin, parlant toujours d'*astres* et de *merveilles*,
De chefs-d'œuvre des cieux, *de beautés sans pareilles*,
Avec tous ces beaux mots, souvent mis au hasard,
Je pourrais aisément, sans génie et sans art,
Et transposant cent fois et le nom et le verbe,

alors produit que des tragédies d'une galanterie très fade. Cf. *Satire* III, v. 192. Boileau avait d'abord écrit *Kainaut* et *Kynaut*. — (24) *Rêver* Lex. — (25) *Démon.* Lex. — (28) Cf. *Épitre* VI : « Je trouve au coin d'un bois le mot qui m'avait fui. » — (29) *Feu.* Lex. — (30) *Indiscrète.* Lex. — (34) *Froide.* Lex. — (35) *Comme un autre.* C'est-à-dire comme la plupart des petits poètes de ce temps, en particulier comme Ménage, Sarrasin, Benserade, à qui Boileau emprunte les *clichés poétiques* énumérés dans les vers suivants. — (36) *Au besoin.* Lex. — (38) *Philis.* Voyez le sonnet d'Oronte, dans *le Misanthrope*; — *Miracles.* Lex. — (39) *A nulle autre seconde*, se trouve précisément dans *le Misanthrope.* Philinte (acte I, sc. 1) dit : « Et c'est une folie *à nulle autre seconde...* » Mais on n'a pas assez remarqué que les personnages de Molière doivent employer normalement ces locutions, alors fort en usage dans la conversation des honnêtes gens; ces *négligences* sont, dans la comédie, des traits de vérité. Au contraire, dans un sonnet ou dans un madrigal, qui sont en eux-mêmes des œuvres *littéraires*, ces locutions sont d'inexcusables faiblesses. — (44) *Génie.* Lex. — (45) Allusion aux inversions forcées. —

Dans mes vers recousus mettre en pièces Malherbe.
Mais mon esprit, tremblant sur le choix de ses mots,
N'en dira jamais un s'il ne tombe à propos,
Et ne saurait souffrir qu'une phrase insipide
Vienne à la fin d'un vers remplir la place vide :
Ainsi, recommençant un ouvrage vingt fois,
Si j'écris quatre mots, j'en effacerai trois.
  Maudit soit le premier dont la verve insensée
Dans les bornes d'un vers renferma sa pensée,
Et, donnant à ses mots une étroite prison,
Voulut avec la rime enchaîner la raison !
Sans ce métier, fatal au repos de ma vie,
Mes jours, pleins de loisir, couleraient sans envie.
Je n'aurais qu'à chanter, rire, boire d'autant,
Et comme un gras chanoine, à mon aise et content,
Passer tranquillement, sans souci, sans affaire,
La nuit à bien dormir, et le jour à rien faire.
Mon cœur, exempt de soins, libre de passion,
Sait donner une borne à son ambition ;
Et, fuyant des grandeurs la présence importune,
Je ne vais point au Louvre adorer la fortune :
Et je serais heureux si, pour me consumer,
Un destin envieux ne m'avait fait rimer.
  Mais depuis le moment que cette frénésie
De ses noires vapeurs troubla ma fantaisie,
Et qu'un démon jaloux de mon contentement
M'inspira le dessein d'écrire poliment,

(46) *Mettre en pièces Malherbe.* C'est à tort, croyons-nous, que l'on rapproche ici ce vers de Molière : « Elle y met Vaugelas en pièces tous les jours. » Car il s'agit, dans *les Femmes savantes*, d'une servante qui parle incorrectement, et qui *déchire, par ignorance*, les règles de Vaugelas. Boileau veut dire : ces poètes arrivent à placer dans leurs vers *recousus*, des morceaux pris, çà et là, à Malherbe. — (49) *Insipide.* Lex. — (52) Cf. *Art poétique*, I, 174 : « Ajoutez quelquefois, et souvent effacez. » — (58) *Sans envie*, sans que j'éprouve d'envie pour personne. — (59) *Boire d'autant.* Lex. — (60) Cf. *Le Lutrin*, chants I et II. — (62) *A rien faire.* Lex. (à *Rien*). — (63) *Soins.* Lex. — (66) *Louvre.* Le Louvre était alors la résidence du Roi ; cf. MALHERBE (*Stances à du Perrier*), RACAN (*la Retraite*), MOLIÈRE (*Misanthrope*), etc. — (69) *Frénésie.* Lex. — (70) *Vapeurs.* Lex. — *Fantaisie.* Lex. — (71) *Démon.* Lex. — (72) *Poliment.* Lex. — (76) *Pel-*

Tous les jours, malgré moi, cloué sur un ouvrage,
Retouchant un endroit, effaçant une page,
Enfin passant ma vie en ce triste métier,
J'envie, en écrivant, le sort de Pelletier.
  Bienheureux Scudéry, dont la fertile plume
Peut tous les mois sans peine enfanter un volume!
Tes écrits, il est vrai, sans art et languissants,
Semblent être formés en dépit du bon sens;
Mais ils trouvent pourtant, quoi qu'on en puisse dire,
Un marchand pour les vendre, et des sots pour les lire;
Et quand la rime enfin se trouve au bout des vers,
Qu'importe que le reste y soit mis de travers?
Malheureux mille fois celui dont la manie
Veut aux règles de l'art asservir son génie!
Un sot, en écrivant, fait tout avec plaisir:
Il n'a point en ses vers l'embarras de choisir;
Et, toujours amoureux de ce qu'il vient d'écrire,
Ravi d'étonnement, en soi-même il s'admire.
Mais un esprit sublime en vain veut s'élever
A ce degré parfait qu'il tâche de trouver;
Et, toujours mécontent de ce qu'il vient de faire,
Il plaît à tout le monde, et ne saurait se plaire:

letier. Cf. Discours au Roi, v. 54. — (77) *Scudéry*. Boileau, dans la 1re édition, avait mis *Scutari*. Dans l'édition posthume de 1713, on lit cette note : « C'est le fameux Scudery, auteur de beaucoup de romans, et frère de la fameuse Mlle de Scudéry. » George de Scudéry (1601-1667) fit d'abord de nombreuses pièces de théâtre, et fut l'un des plus bruyants rivaux de Corneille. La part qu'il prit à la querelle du Cid lui a créé une renommée ridicule; et cependant ses *Observations sur le Cid* ne manquent pas d'un certain sens critique : combien en parlent avec mépris, qui ne les ont jamais lues! Son poème épique, *Alaric*, est un fatras, dans lequel on découvre quelques beaux vers. Enfin, il prit une part notable aux romans de sa sœur, *le Grand Cyrus*, la *Clélie*, etc. Nous le retrouverons à propos de *l'Art poétique*, I, 56. Boileau le donnera comme un exemple *d'abondance stérile*. — (85) *Manie*. Lex. (86) *Génie*. Lex. — (90) *Il s'admire*. Cf. Horace. *Ép*. II, 2, 106 :

Ridentur mala qui componunt carmina. Verum
Gaudent scribentes, et se venerantur, et ultro,
Si taceas, laudant quidquid scripsere, beati

« On se moque de ceux qui composent de mauvais vers. Mais, eux, ils se réjouissent d'écrire, ils s'admirent, et, spontanement, si vous gardez le silence, ils louent tout ce qu'ils ont écrit, ils sont heureux ! » —

Et tel dont en tous lieux chacun vante l'esprit,
Voudrait pour son repos n'avoir jamais écrit.
Toi donc qui vois les maux où ma muse s'abîme,
De grâce, enseigne-moi l'art de trouver la rime ;
Ou, puisque enfin tes soins y seraient superflus,
Molière, enseigne-moi l'art de ne rimer plus.

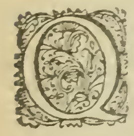
(94) « Voilà, dit Molière à Boileau, la plus belle vérité que vous ayez jamais dite. Je ne suis pas de ces esprits sublimes dont vous parlez ; mais, tel que je suis, je n'ai jamais rien fait en ma vie dont je sois véritablement content. » — (99) Cf. Grammaire. *Adverbe.* — (100) Ce dernier vers est très heureux ; Molière, en effet, doit se proposer, comme poète comique, de guérir les hommes de leurs ridicules.

SATIRE III
(1665)

[LE REPAS RIDICULE]

Boileau s'est inspiré, pour cette satire, d'Horace (II, 8) et de Régnier (*Sat.* X). Chez Horace, Fundanius raconte au poète un repas donné par Nasidiénus ; tout l'intérêt est dans la variété assez incohérente des mets, et dans la chute d'un dais placé au-dessus de la table : aucun portrait développé, aucune discussion morale ni littéraire. La satire de Régnier est plus piquante et plus pittoresque ; c'est là que se trouve le fameux portrait du *pédant*, personnage dont la présence amène naturellement sur la poésie une dispute, qui se termine par un véritable combat. Boileau a surtout des souvenirs de Régnier ; et le réalisme heureux de son propre style trahit l'influence du maître français.

Résumé. — 1-13 : Boileau questionne l'ami qu'il rencontre, et à qui il demande le sujet de son chagrin ; — 14-28 : l'ami répond qu'il sort de chez un fat chez qui il avait accepté de dîner ; — 29-36 : l'arrivée ; — 37-44 : les présentations ; — 45-60 : le premier service ; — 61-88 : Suite du dîner, le vin ; — 89-132 : le rôti ; — 134-148 : on boit à la santé de l'hôte ; — 149-156 : le dernier service ; — 157-166 : conversation générale ; — 167-224 : discussion littéraire et querelle qui en résulte ; — 225-236 : on sépare les combattants ; le narrateur gagne la porte.

UEL sujet inconnu vous trouble et vous altère ?
D'où vous vient aujourd'hui cet air sombre et sévère,
Et ce visage enfin plus pâle qu'un rentier
A l'aspect d'un arrêt qui retranche un quartier ?
Qu'est devenu ce teint dont la couleur fleurie
Semblait d'ortolans seuls et de bisques nourrie,

Satires, 1666.

(1) Imitation de Juvénal (*Sat.* IX) :

> *Scire velim quare toties mihi, Nævole, tristis*
> *Occurras, fronte obducta...*

« Je voudrais savoir pourquoi, Nævolus, chaque fois que je te rencontre, tu es soucieux, et tu as le front contracté... ». — (3) *Qu'un rentier*. Il serait plus correct de dire : *Que celui d'un rentier*. — (4) *Un quartier*, un quart (un trimestre) des rentes. « Le Roi, en ce temps-là, dit Boileau, avait supprimé un quartier de rentes établies sur l'Hôtel de Ville. » Une épigramme écrite à cette époque se terminait ainsi : « Nous allions à l'Hôtel de Ville. Et nous irons à l'Hôtel-

Où la joie en son lustre attirait les regards,
Et le vin en rubis brillait de toutes parts?
Qui vous a pu plonger dans cette humeur chagrine?
A-t-on par quelque édit réformé la cuisine?
Ou quelque longue pluie, inondant vos vallons,
A-t-elle fait couler vos vins et vos melons?
Répondez donc enfin, ou bien je me retire.
  — Ah ! de grâce, un moment souffrez que je respire.
Je sors de chez un fat, qui, pour m'empoisonner,
Je pense, exprès chez lui m'a forcé de dîner.
Je l'avais bien prévu. Depuis près d'une année,
J'éludais tous les jours sa poursuite obstinée.
Mais hier il m'aborde, et me serrant la main:
« Ah ! monsieur, m'a-t-il dit, je vous attends demain.
N'y manquez pas au moins. J'ai quatorze bouteilles
D'un vin vieux... Boucingo n'en a point de pareilles ;
Et je gagerais bien que, chez le commandeur,
Villandri priserait sa sève et sa verdeur.
Molière avec Tartuffe y doit jouer son rôle ;
Et Lambert, qui plus est, m'a donné sa parole.
C'est tout dire en un mot, et vous le connaissez.
— Quoi ! Lambert ? — Oui, Lambert : à demain. — C'est assez. »

Dieu. » — (6) *Ortolans.* Petit oiseau de passage, mets très cher et très estimé. Dans la fable de La Fontaine (V. 4), le rat de ville offre au rat des champs des *reliefs d'ortolans* ; — *bisque*, sorte de potage fait d'un coulis de pigeons, d'écrevisses, etc... — (7) *Lustre.* Lex. — (8) *Rubis.* Imitation de Régnier qui décrit ainsi le nez de son *pédant* : « Où maints rubis balais, tout rougissants de vin, Montraient un *hac itur* à la Pomme de pin. » (*Sat.* X, 157-158.) — (10) *Réformé la cuisine.* On avait publié des édits somptuaires sur le luxe des habits; Boileau suppose qu'on a voulu de même réformer le luxe de la table. — (12) *Couler...* se dit de la fleur d'un arbre ou d'un arbuste, qui périt sans laisser de fruit. — (15) *Fat.* Lex. — (22) *Boucingo.* « Illustre marchand de vins. » (Boileau.) — (23) *Le commandeur.* Jacques de Souvré, commandeur de Saint-Jean-de-Latran ; un *commandeur* était le titulaire d'une commanderie ou bénéfice appartenant à un ordre religieux et militaire. Jacques de Souvré se distinguait par le luxe et la finesse de sa bonne chère. — (24) *Villandri.* « Homme de qualité qui allait fréquemment chez le commandeur de Souvré. » (Boileau) ; — *verdeur :* Lex. — (25) *Tartuffe.* « La comédie de *Tartuffe* avait été défendue en ce temps-là, et tout le monde voulait avoir Molière pour la réciter. » (Boileau.) — (26) *Lambert*, maître de musique de la chambre du roi ; Lulli epousa sa fille. « Lambert, le fameux musicien, était un fort bon

Ce matin donc, séduit par sa vaine promesse,
J'y cours midi sonnant, au sortir de la messe.
A peine étais-je entré, que, ravi de me voir,
Mon homme, en m'embrassant, m'est venu recevoir,
Et montrant à mes yeux une allégresse entière :
« Nous n'avons, m'a-t-il dit, ni Lambert ni Molière;
Mais, puisque je vous vois, je me tiens trop content.
Vous êtes un brave homme : entrez; on vous attend. »
A ces mots, mais trop tard, reconnaissant ma faute,
Je le suis en tremblant dans une chambre haute,
Où, malgré les volets, le soleil irrité
Formait un poêle ardent au milieu de l'été.
Le couvert était mis dans ce lieu de plaisance,
Où j'ai trouvé d'abord, pour toute connaissance,
Deux nobles campagnards, grands lecteurs de romans,
Qui m'ont dit tout *Cyrus* dans leurs longs compliments.
J'enrageais. Cependant on apporte un potage.
Un coq y paraissait en pompeux équipage,
Qui, changeant sur ce plat et d'état et de nom,
Par tous les conviés s'est appelé chapon.
Deux assiettes suivaient, dont l'une était ornée
D'une langue en ragoût de persil couronnée;
L'autre d'un godiveau tout brûlé par dehors,
Dont un beurre gluant inondait tous les bords.
On s'assied : mais d'abord notre troupe serrée
Tenait à peine autour d'une table carrée,
Où chacun malgré soi, l'un sur l'autre porté,
Faisait un tour à gauche, et mangeait de côté.
Jugez en cet état si je pouvais me plaire,
Moi qui ne compte rien ni le vin ni la chère,

homme qui promettait à tout le monde, mais qui ne venait jamais. » (BOILEAU.) — (32) *En m'embrassant*. Sur cet usage, cf. MOLIÈRE : *Précieuses*, sc. 12, *Fâcheux*, I, 1, *Misanthrope*, I, 1; — *m'est venu recevoir*. Grammaire, *Pronom*. — (35) *Je me tiens*... Lex. (à *tenir*). — (40) *Poêle*. Lex. — (44) *Tout Cyrus*. *Cyrus* est le fameux roman de Mlle de Scudéry, paru en 1648. Boileau insinue ici qu'on ne le lit plus que dans les provinces. Cf. *Lutrin*, V, 462 : « .... *la Pharsale*, aux provinces si chère. » — (45) *Un potage*. Lex. — (47) *S'est appelé*... Grammaire, *Verbe*. — (51) *Godiveau*. Pâté chaud, fait de viande hachée, d'andouillettes d'asperges, de champignons, etc. — (55-56) On remarquera la

Si l'on n'est plus au large assis en un festin
Qu'aux sermons de Cassaigne ou de l'abbé Cotin.
Notre hôte cependant s'adressant à la troupe :
« Que vous semble, a-t-il dit, du goût de cette soupe ?
Sentez-vous le citron dont on a mis le jus
Avec des jaunes d'œuf mêlés dans du verjus ?
Ma foi, vive Mignot et tout ce qu'il apprête ! »
Les cheveux cependant me dressaient à la tête :
Car Mignot, c'est tout dire, et dans le monde entier
Jamais empoisonneur ne sut mieux son métier.
J'approuvais tout pourtant de la mine et du geste,
Pensant qu'au moins le vin dût réparer le reste.
Pour m'en éclaircir donc, j'en demande : et d'abord
Un laquais effronté m'apporte un rouge-bord
D'un Auvernat fumeux, qui, mêlé de Lignage,
Se vendait chez Crenet pour vin de l'Ermitage,
Et qui, rouge et vermeil, mais fade et doucereux,
N'avait rien qu'un goût plat, et qu'un déboire affreux.
A peine ai-je senti cette liqueur traîtresse,

précision aisée de ces deux vers. — (58) *Chère*. Lex. — *Ne compte rien :* ne compte pour rien. — (60) *Cassaigne* (les premières éditions portaient Chassaigne), mort en 1679, était de l'Académie française depuis 1661. Prédicateur estimé, il a écrit la *Préface* des *Œuvres de Balzac* ; et on lui doit plusieurs traductions. Faut-il croire qu'il ait pris tant à cœur cette boutade de Boileau qu'il en soit devenu fou ? — *Cotin* (1604-1682) fut conseiller et aumônier du roi ; il prêcha pendant seize ans à Paris. On le disait très érudit. Mais il avait le tort de composer de mauvais vers, et surtout dans le genre galant. Pour se venger de Boileau, il écrivit la *Satire des Satires* (citée plus loin, avant la *Satire* IX, p. 81, et la *Critique désintéressée des Satires du temps*, où il appelait Boileau-Despréaux, le sieur Desvipéreaux. Comme il avait aussi attaqué Molière, celui-ci le ridiculisa dans les *Femmes savantes* sous le nom de Tricotin, changé ensuite en celui de Trissotin. (Boileau avait d'abord écrit Kautain.) — (65) *Mignot*. Traiteur, demeurant rue de la Harpe, fournisseur de la cour. Au siècle suivant, une sœur de Voltaire épousa le fils de Mignot. Ce traiteur porta plainte, dit-on, contre Boileau : la justice n'ayant pas consenti à poursuivre le poète, Mignot enveloppa ses gâteaux dans la *Satire des Satires* de Cotin, imprimée à ses frais. — (72) *Rouge-bord*. Un verre rempli de vin rouge, jusqu'au bord. — (73) *Auvernat... Lignage*. « Deux fameux vins du terroir d'Orléans. » (BOILEAU.) On sent bien l'ironie de cette note, le terroir d'Orléans ne produisant pas de bons vins. — (74) *Crenet*, « Marchand de vin, logé à la *Pomme de pin*, près du pont Notre-Dame » (BOILEAU) ; — l'*Ermitage*, excellent crû de la Drôme. — (76) *Déboire*

Que de ces vins mêlés j'ai reconnu l'adresse.
Toutefois avec l'eau que j'y mets à foison
J'espérais adoucir la force du poison.
Mais, qui l'aurait pensé ? pour comble de disgrâce,
Par le chaud qu'il faisait nous n'avions point de glace.
Point de glace, bon Dieu ! dans le fort de l'été !
Au mois de juin ! Pour moi, j'étais si transporté,
Que, donnant de fureur tout le festin au diable,
Je me suis vu vingt fois prêt à quitter la table ;
Et, dût-on m'appeler et fantasque et bourru,
J'allais sortir enfin, quand le rôt a paru.
  Sur un lièvre flanqué de six poulets étiques
S'élevaient trois lapins, animaux domestiques,
Qui, dès leur tendre enfance élevés dans Paris,
Sentaient encor le chou dont ils furent nourris.
Autour de cet amas de viandes entassées
Régnait un long cordon d'alouettes pressées,
Et sur les bords du plat six pigeons étalés
Présentaient pour renfort leurs squelettes brûlés.
A côté de ce plat paraissaient deux salades,
L'une de pourpier jaune, et l'autre d'herbes fades,
Dont l'huile de fort loin saisissait l'odorat,
Et nageait dans des flots de vinaigre rosat.
Tous mes sots, à l'instant changeant de contenance,
Ont loué du festin la superbe ordonnance ;
Tandis que mon faquin, qui se voyait priser,
Avec un ris moqueur les priait d'excuser.
Surtout certain hâbleur, à la gueule affamée,
Qui vint à ce festin conduit par la fumée,
Et qui s'est dit profès dans l'ordre des coteaux,
A fait en bien mangeant l'éloge des morceaux.

Lex. — (77) *Adresse*. Lex. — (89) Pour décrire ce *rôt*, Boileau affecte le style emphatique : c'est une agréable parodie des poèmes épiques du temps. — (96) Il y a dans cette description quelques imitations de la *Satire* V d'Horace (v. 6, 42, 90), mais Boileau s'est surtout inspiré des usages de son temps. — (100) *Vinaigre rosat*, vinaigre de vin rouge ; *rosat* ne désigne ici que la couleur; souvent il se dit de compositions où l'on fait entrer la rose rouge. — (103) *Faquin*. Lex. — *Priser*. Lex. — (104) *Ris*. Ce mot s'employait alors au singulier pour *rire ;* on ne le trouve plus guère que dans l'expression allégorique : *les Jeux et*

Je riais de le voir, avec sa mine étique,
Son rabat jadis blanc, et sa perruque antique,
En lapins de garenne ériger nos clapiers,
Et nos pigeons cauchois en superbes ramiers,
Et, pour flatter notre hôte, observant son visage,
Composer sur ses yeux son geste et son langage;
Quand notre hôte charmé, m'avisant sur ce point :
« Qu'avez-vous donc, dit-il, que vous ne mangez point?
Je vous trouve aujourd'hui l'âme tout inquiète,
Et les morceaux entiers restent sur votre assiette.
Aimez-vous la muscade? on en a mis partout.
Ah! monsieur, ces poulets sont d'un merveilleux goût!
Ces pigeons sont dodus; mangez, sur ma parole.
J'aime à voir aux lapins cette chair blanche et molle.
Ma foi, tout est passable, il le faut confesser,
Et Mignot aujourd'hui s'est voulu surpasser.
Quand on parle de sauce, il faut qu'on y raffine;
Pour moi, j'aime surtout que le poivre y domine :
J'en suis fourni, Dieu sait! et j'ai tout Pelletier
Roulé dans mon office en cornets de papier. »
A tous ces beaux discours j'étais comme une pierre,
Ou comme la statue est au *Festin de Pierre;*
Et, sans dire un seul mot, j'avalais au hasard

les Ris. — (105) *Hâbleur.* Lex.; — *gueule.* Lex. — (107) *Profès.* Lex.; — *Ordre des coteaux :* « Nom qui fut donné à trois grands seigneurs (Souvré, Mortemart, Sillery) qui étaient partagés sur l'estime qu'on devait faire des vins des coteaux qui sont aux environs de Reims : ils avaient chacun leurs partisans. » (Boileau.) — (111) *Clapier.* Un *clapier* se dit d'un endroit où l'on élève des lapins domestiques; et, par figure, du lapin ainsi élevé. Cf. la même plaisanterie dans *les Plaideurs* de Racine (I, sc. 6); Chicaneau dit à un valet : « Prends-moi dans mon clapier trois lapins de garenne. » — (112) *Cauchois*, du pays de Caux, en Normandie; le *ramier* est le pigeon sauvage. — (117) *Inquiète.* Lex. — (121) *Sur ma parole*, c'est-à-dire : vous pouvez vous en rapporter à moi. — (123) *Passable*, c'est la figure appelée *litote*, où l'on se sert d'une expression affaiblie pour faire entendre davantage. — (127) *Pelletier*, cf. *Discours au Roi*, v. 54. Boileau a fréquemment usé de cette plaisanterie. Les libraires gardaient les livres *en feuilles*, et en faisaient relier les exemplaires au fur et à mesure des demandes. Quand un livre ne se débitait pas, le libraire finissait par en vendre les feuilles au poids : on en faisait alors des cornets pour les épiciers. — (130) *Le Festin de Pierre.* L'année même où cette Satire fut écrite (1665), Molière avait fait représenter *Don Juan ou le Festin*

Quelque aile de poulet dont j'arrachais le lard.
  Cependant mon hâbleur, avec une voix haute,
Porte à mes campagnards la santé de notre hôte,
Qui tous deux pleins de joie, en jetant un grand cri,
Avec un rouge-bord acceptent son défi.
Un si galant exploit réveillant tout le monde,
On a porté partout des verres à la ronde,
Où les doigts des laquais, dans la crasse tracés,
Témoignaient par écrit qu'on les avait rincés ;
Quand un des conviés, d'un ton mélancolique,
Lamentant tristement une chanson bachique,
Tous mes sots à la fois, ravis de l'écouter,
Détonant de concert, se mettent à chanter.
La musique sans doute était rare et charmante !
L'un traîne en longs fredons une voix glapissante ;
Et l'autre, l'appuyant de son aigre fausset,
Semble un violon faux qui jure sous l'archet.
  Sur ce point, un jambon d'assez maigre apparence,
Arrive sous le nom de jambon de Mayence.
Un valet le portait, marchant à pas comptés,
Comme un recteur suivi des quatre facultés.
Deux marmitons crasseux, revêtus de serviettes,
Lui servaient de massiers, et portaient deux assiettes,
L'une de champignons avec des ris de veau,
Et l'autre de pois verts qui se noyaient dans l'eau.
Un spectacle si beau surprenant l'assemblée,
Chez tous les conviés la joie est redoublée ;
Et la troupe, à l'instant cessant de fredonner,
D'un ton gravement fou s'est mise à raisonner.

de Pierre. Dans cette pièce, la statue du Commandeur vient s'asseoir à la table de Don Juan. — (133) *Hâbleur*. Lex. — (136) *Rouge-bord* Cf. v. 72. — (137) *Galant*. Lex. – (142) *Lamentant... une chanson*. Grammaire, *Verbe*. — (144) *Détonant de concert*. Détoner, c'est sortir du ton, et par conséquent chanter faux ; *de concert*, parce que tous les convives s'accordent à chanter faux. — (145) *Sans doute*. Lex. — (146) *Fredons*, synonyme de *roulades*. — (147) *Fausset*. Lex. — (148) *Violon*, compte pour 3 syllabes. — (152) Les quatre Facultés étaient alors : la Théologie, la Médecine, le Droit, les Arts (Lettres et Sciences). — (154) *Massiers*. « Le Recteur, quand il va en procession, est toujours accompagné de deux massiers. » (Boileau.) On appelait *massiers* des bedeaux portant des *masses* ou bâtons surmontés d'une grosse

Le vin au plus muet fournissant des paroles,
Chacun a débité ses maximes frivoles,
Réglé les intérêts de chaque potentat,
Corrigé la police, et réformé l'État ;
Puis, de là s'embarquant dans la nouvelle guerre,
A vaincu la Hollande ou battu l'Angleterre.
Enfin, laissant en paix tous ces peuples divers,
De propos en propos on a parlé de vers.
Là, tous mes sots, enflés d'une nouvelle audace,
Ont jugé des auteurs en maîtres du Parnasse.
Mais notre hôte surtout, pour la justesse et l'art,
Élevait jusqu'au ciel Théophile et Ronsard ;
Quand un des campagnards, relevant sa moustache,
Et son feutre à grands poils ombragé d'un panache,
Impose à tous silence, et, d'un ton de docteur :
« Morbleu ! dit-il, La Serre est un charmant auteur !
Ses vers sont d'un beau style, et sa prose est coulante.
La Pucelle est encore une œuvre bien galante,
Et je ne sais pourquoi je bâille en la lisant.
Le Pays, sans mentir, est un bouffon plaisant :
Mais je ne trouve rien de beau dans ce Voiture.

boule d'argent. — (161) Ce vers est imité d'Horace (*Ep.* I, V, 19) : *Fecundi calices quem non fecere disertum ?* « Les coupes remplies sans cesse, quel est celui qu'elles n'ont pas rendu éloquent ? » — (164) *Police* Lex. — (166) « L'Angleterre et la Hollande étaient alors en guerre, et le Roi avait envoyé des secours aux Hollandais. » (Boileau.) — (172) *Théophile* de Viau (1590-1626), auteur d'odes, d'élégies, de satires et d'une tragédie : *Pyrame et Thisbé*. C'était un poète de talent, mais qui manque précisément de *justesse* (c'est-à-dire de propriété dans les termes ?) et d'*art* (c'est-à-dire de ce que nous appellerions le *métier*). — *Ronsard*. Cf. *Art Poétique*, I, 123. — (176) *La Serre* « Ecrivain célèbre par son galimatias. » (Boileau.) Puget de la Serre (1600-1665) fit jouer plusieurs tragédies, et publia un *Secrétaire de la cour* qui eut de nombreuses éditions. — (178) *La Pucelle* ou *la France délivrée*, poème épique de Chapelain, dont les douze premiers chants parurent en 1656. Attendue par le public, cette épopée eut d'abord un grand succès ; en dix-huit mois il en parut six éditions. (Voir plus haut p. 17) ; — *galante*, le mot est d'une ironie supérieure, appliqué à une œuvre lourde et pénible. Cf. Lexique. — (179) *Je bâille*. Il y a peut-être ici une allusion au mot de Mme de Longueville, entendant Chapelain lire *la Pucelle* : « Cela est parfaitement beau, mais bien ennuyeux. » — (180). *Le Pays*. « Ecrivain estimé chez les provinciaux, à cause d'un livre qu'il a fait, intitulé : *Amitiés, amours et amourettes*. » (Boileau.) Le Pays, né en 1636, est mort en 1690. — (181) *Voiture* (1598-1648). On sait

Ma foi, le jugement sert bien dans la lecture !
A mon gré, le Corneille est joli quelquefois.
En vérité, pour moi j'aime le beau françois.
Je ne sais pas pourquoi l'on vante l'*Alexandre*,
Ce n'est qu'un glorieux qui ne dit rien de tendre.
Les héros chez Quinault parlent bien autrement,
Et jusqu'à *Je vous hais*, tout s'y dit tendrement.
On dit qu'on l'a drapé dans certaine satire,
Qu'un jeune homme... — Ah ! je sais ce que vous voulez dire,
A répondu notre hôte : « Un auteur sans défaut,
« La raison dit Virgile, et la rime Quinault. »
— Justement. A mon gré, la pièce est assez plate.
Et puis, blâmer Quinault ! Avez-vous vu *l'Astrate* ?
C'est là ce qu'on appelle un ouvrage achevé.
Surtout l'anneau royal me semble bien trouvé.
Son sujet est conduit d'une belle manière ;
Et chaque acte, en sa pièce, est une pièce entière.
Je ne puis plus souffrir ce que les autres font.
— Il est vrai que Quinault est un esprit profond, »
A repris certain fat qu'à sa mine discrète
Et son maintien jaloux j'ai reconnu poète :
« Mais il en est pourtant qui le pourraient valoir.
— Ma foi, ce n'est pas vous qui nous le ferez voir, »

quelle fut sa réputation, comme poète et comme *épistolier*, à l'Hôtel de Rambouillet. Boileau, ennemi du précieux et du maniéré, a toujours eu cependant beaucoup d'estime pour Voiture ; dans la *Satire* IX, v. 27, il le met au rang d'Horace. — (183) *Joli*. Dans cette *sottise* du campagnard, Boileau a peut-être enfermé une juste critique. Les tragédies de Corneille, à partir de 1660, contiennent en effet des scènes de galanterie assez fade. — (184) *François*. La rime était alors fort exacte : on prononçait *ouè* les syllabes en *ois*. Au dix-huitième siècle, quand la prononciation *ais* s'était généralisée pour certains mots, on usa par licence poétique de fausses rimes. — (185) *Alexandre*, tragédie de Racine, représentée en 1665. D'après le vers suivant, on voit que les contemporains, habitués aux fadeurs galantes, n'en trouvèrent pas assez dans l'*Alexandre*. — (187) *Quinault*. Cf. *Satire* II, v., 20. — (188) Allusion probable à la tragédie de *Stratonice*, mais plutôt à tout le théâtre de Quinault. — (190) Boileau renvoie ici à sa 2e satire (*A Molière*), et se cite lui-même. — (194) *L'Astrate* (1664). Dans cette tragédie, Elise, reine de Tyr, confie à Agénor un anneau que celui-ci doit remettre de sa part à Astrate qu'elle aime. Mais Agénor veut le garder pour lui ; alors Elise le fait arrêter. — (198) On ne saurait faire un éloge plus compromettant d'une pièce de théâtre, où la règle

A dit mon campagnard avec une voix claire,
Et déjà tout bouillant de vin et de colère.
« Peut-être, a dit l'auteur, pâlissant de courroux :
Mais vous, pour en parler, vous y connaissez-vous ?
— Mieux que vous mille fois, dit le noble en furie.
— Vous ? mon Dieu ! mêlez-vous de boire, je vous prie, »
A l'auteur sur-le-champ aigrement reparti.
« Je suis donc un sot, moi ? vous en avez menti, »
Reprend le campagnard ; et, sans plus de langage,
Lui jette pour défi son assiette au visage.
L'autre esquive le coup, et l'assiette volant
S'en va frapper le mur, et revient en roulant.
A cet affront l'auteur, se levant de la table,
Lance à mon campagnard un regard effroyable ;
Et, chacun vainement se ruant entre deux,
Nos braves s'accrochant se prennent aux cheveux.
Aussitôt sous leurs pieds les tables renversées
Font voir un long débris de bouteilles cassées :
En vain à lever tout les valets sont fort prompts,
Et les ruisseaux de vin coulent aux environs.
  Enfin, pour arrêter cette lutte barbare,
De nouveau l'on s'efforce, on crie, on les sépare,
Et, leur première ardeur passant en un moment,
On a parlé de paix et d'accommodement.
Mais, tandis qu'à l'envi tout le monde y conspire,
J'ai gagné doucement la porte sans rien dire,
Avec un bon serment que, si pour l'avenir
En pareille cohue on me peut retenir,
Je consens de bon cœur, pour punir ma folie,
Que tous les vins pour moi deviennent vins de Brie,
Qu'à Paris le gibier manque tous les hivers,
Et qu'à peine au mois d'août l'on mange des pois verts.

essentielle est celle de l'unité d'action. — (201) *Fat.* Lex. — (202) *Poète.* On rapproche ici ces vers de Régnier :

Sans demander son nom on peut le reconnaître,
Car si ce n'est un poète, au moins il le veut être. (*Sat.* II).

(206) *Tout bouillant...* Cf. Régnier (*Sat.* X, 367) : *Le pédant tout fumeux de vin et de doctrine.* — (213) *Langage.* Lex. — (214) *Lui jette.* Grammaire, *Pronom.* — (222) *Débris.* Lex. — (223) *Lever.* Lex. — (234) *Vins de Brie.* La Brie ne produit que des vins très médiocres.

SATIRE IV

(1664)

A M. L'ABBÉ LE VAYER.

[*Les Folies humaines.*]

Boileau eut un jour, dit Brossette, une conversation avec l'abbé Le Vayer et Molière, sur la folie commune à tous les hommes, et il écrivit cette Satire.

Résumé. — 1-4 : Boileau annonce son sujet : les hommes s'accusent réciproquement de folie ; — 5-10 : le *pédant* « croit qu'un livre fait tout » ; — 11-18 : le *galant* condamne la science ; — 19-22 : le *bigot* damne tout le monde ; — 23-28 : le *libertin* soutient que tout dévot « a le cerveau perclus » ; — 29-36 : les hommes sont tous fous ; ce n'est qu'une question de degré, — 37-55 : chacun erre à sa façon ; seul est sage celui qui ne croit point l'être ; mais on est toujours indulgent pour soi-même ; — 56-61 : l'avare ; — 62-67 : le libertin ; — 68-80 : le joueur ; — 81-85 : il est d'ailleurs des folies douces, — 86-98 : Chapelain admire ses propres vers ; il serait cruel de le détromper ; — 99-108 : erreur d'un médecin qui guérit la douce folie d'un bigot ; — 109-124 : la raison est parfois le pire de nos maux



D'Où vient, cher Le Vayer, que l'homme le moins sage
Croit toujours seul avoir la sagesse en partage,
Et qu'il n'est point de fou qui, par belles raisons,
Œuvres, 1713. Ne loge son voisin aux Petites-Maisons ?
Un pédant, enivré de sa vaine science,

(1) *L'abbé Le Vayer* était fils unique de La Mothe Le Vayer, conseiller d'Etat, précepteur de Monsieur, frère du roi. L'abbé Le Vayer avait publié une traduction de *Florus*. Il mourut à 35 ans, en 1664. Molière adressa au père, son ami, un beau sonnet sur la mort de son fils. — (3) *Par belles raisons.* Grammaire, *Article.* — (4) *Petites-Maisons.* Hôpital général où l'on enfermait les fous : il dépendait de l'abbaye de Saint

Tout hérissé de grec, tout bouffi d'arrogance,
Et qui, de mille auteurs retenus mot pour mot,
Dans sa tête entassés, n'a souvent fait qu'un sot,
Croit qu'un livre fait tout, et que, sans Aristote,
La raison ne voit goutte, et le bon sens radote.
D'autre part un galant, de qui tout le métier
Est de courir le jour de quartier en quartier,
Et d'aller, à l'abri d'une perruque blonde,
De ses froides douceurs fatiguer tout le monde,
Condamne la science, et, blâmant tout écrit,
Croit qu'en lui l'ignorance est un titre d'esprit,
Que c'est des gens de cour le plus beau privilège,
Et renvoie un savant dans le fond d'un collège.
Un bigot orgueilleux, qui, dans sa vanité,
Croit duper jusqu'à Dieu par son zèle affecté,
Couvrant tous ses défauts d'une sainte apparence,
Damne tous les humains de sa pleine puissance.
Un libertin d'ailleurs, qui, sans âme et sans foi,
Se fait de son plaisir une suprême loi,
Tient que ces vieux propos de démons et de flammes
Sont bons pour étonner des enfants et des femmes ;
Que c'est s'embarrasser de soucis superflus,
Et qu'enfin tout dévot a le cerveau perclus.
En un mot, qui voudrait épuiser ces matières,
Peignant de tant d'esprits les diverses manières,
Il compterait plutôt combien, dans un printemps
Guénaud et l'antimoine ont fait mourir de gens...

Germain-des-Prés. — (5) *Pédant.* Lex — (9). *Aristote.* Sur l'autorité exagérée d'Aristote, cf. l'*Arrêt burlesque* de Boileau, page 197 — (10) Cf. ces vers de Molière (*Femmes Savantes*, IV, 3) :

Il semble à trois gredins, dans leur petit cerveau,
Que pour être imprimés et reliés en veau,
Les voilà dans l'Etat d'importantes personnes... etc.

(11) *Galant.* Lex. – (14) *Froides.* Lex. – (16) *Titre.* Lex. — (22) *Puissance.* Lex. — (23) *Libertin.* Lex. ; — *d'ailleurs :* d'autre part. — (25) *Tient.* Lex. — (26) *Etonner.* Lex. — (28) *Dévot* s'oppose ici à *bigot* du v. 19. — (30) *Peignant.* Grammaire, *Participe* ; — *manières.* Lex. — (31) *Il.* Grammaire, *Pronom.* — (32) *Guénaud* (1590-1667) était médecin de la Reine ; Molière l'a ridiculisé, dans *l'Amour médecin*, sous le nom de Macroton. L'antimoine avait été interdit par la Faculté en 1566 et 1615 ;

Mais, sans errer en vain dans ces vagues propos,
Et pour rimer ici ma pensée en deux mots,
N'en déplaise à ces fous, nommés sages de Grèce,
En ce monde il n'est point de parfaite sagesse :
Tous les hommes sont fous ; et malgré tous leurs soins
Ne diffèrent entre eux que du plus ou du moins.
Comme on voit qu'en un bois que cent routes séparent
Les voyageurs sans guide assez souvent s'égarent,
L'un à droit, l'autre à gauche, et, courant vainement,
La même erreur les fait errer diversement,
Chacun suit dans le monde une route incertaine,
Selon que son erreur le joue et le promène ;
Et tel y fait l'habile et nous traite de fous,
Qui sous le nom de sage est le plus fou de tous.
Mais, quoi que sur ce point la satire publie,
Chacun veut en sagesse ériger sa folie ;
Et, se laissant régler à son esprit tortu,
De ses propres défauts se fait une vertu.
Ainsi, cela soit dit pour qui veut se connaître,
Le plus sage est celui qui ne pense point l'être ;
Qui, toujours pour un autre enclin vers la douceur,
Se regarde soi-même en sévère censeur,
Rend à tous ses défauts une exacte justice,
Et fait sans se flatter le procès à son vice.
Mais chacun pour soi-même est toujours indulgent.
Un avare, idolâtre et fou de son argent,
Rencontrant la disette au sein de l'abondance,
Appelle sa folie une rare prudence,

mais il devait être réhabilité. En effet *le tartrate d'antimoine et de potasse* (*émétique*) avait guéri le jeune Louis XIV ; plusieurs médecins sérieux en usèrent avec succès, et, en 1666, la Faculté rapporta son ancienne interdiction. — (35) *Sages de Grèce.* Les sept Sages : Thalès, Pittacus, Bias, Solon, Cléobule, Périandre, Chilon. — (39) *Séparent.* Lex. — (41) *Droit.* Lex. — (42) *Diversement* Lex. — (49) *Laissant régler à...* Grammaire, *Préposition.* — (57) Ici commence une série de *portraits :* l'avare, le prodigue, le joueur, le rimeur ; ce dernier est le seul sous lequel Boileau inscrive un nom, celui de Chapelain, et c'est aussi le seul qui ait de la précision et du piquant. — (59) *Rencontrant...* Imitation d'un vers cité par Sénèque (Lettre CVIII) : *Desunt inopiae multa, avaritiae omnia.* « A l'indigence il manque beaucoup de choses.

Et met toute sa gloire et son souverain bien
A grossir un trésor qui ne lui sert de rien.
Plus il le voit accru, moins il en sait l'usage.
« Sans mentir, l'avarice est une étrange rage »,
Dira cet autre fou non moins privé de sens,
Qui jette, furieux, son bien à tous venants,
Et dont l'âme inquiète, à soi-même importune,
Se fait un embarras de sa bonne fortune.
Qui des deux en effet est le plus aveuglé?
« L'un et l'autre, à mon sens, ont le cerveau troublé »,
Répondra, chez Frédoc, ce marquis sage et prude,
Et qui sans cesse au jeu, dont il fait son étude,
Attendant son destin d'un quatorze ou d'un sept,
Voit sa vie ou sa mort sortir de son cornet.
Que si d'un sort fâcheux la maligne inconstance
Vient par un coup fatal faire tourner la chance,
Vous le verrez bientôt, les cheveux hérissés,
Et les yeux vers le ciel de fureur élancés,
Ainsi qu'un possédé que le prêtre exorcise,
Fêter dans ses serments tous les saints de l'Église.
Qu'on le lie ; ou je crains, à son air furieux,
Que ce nouveau Titan n'escalade les cieux.
Mais laissons-le plutôt en proie à son caprice.
Sa folie, aussi bien, lui tient lieu de supplice.

à l'avarice tout manque. » — 62. *Sert de rien*... Grammaire, *Préposition ;* — Après le vers 62, les premières éditions en contenaient treize retranchés en 1684, et imités assez péniblement d'Horace. (*Satires* II, III, 48.) Et le vers 63 était : « Quoi donc ? de votre argent ignorez-vous l'usage? » En supprimant ces treize vers, Boileau reconnaissait la justesse de certaines critiques de Desmarets, dans sa *Défense du Poème héroïque*. — (66) *Furieux*. Lex. — (68) *Bonne fortune* se disait rarement, même au dix-septième siècle, pour *richesse*. — (71) *Frédoc*. « Frédoc tenait une académie de jeu très fréquentée en ce temps-là. Il logeait à la place du Palais-Royal. » (Boileau) ; — *Prude*. Lex. — (73) *Quatorze... sept...* Imité de Régnier (*Sat*. XIV, 116) : «... Dessus *sept* et *quatorze* il assigne ses dettes. » Au jeu des *trois dés*, les coups qui sont les plus rares sont ceux qui amènent *sept* ou *quatorze*. — (75) *Fâcheux*. Lex. ; — *maligne*. Lex. — (78) *Elancés*. Lex. — (80) *Serments*. Lex. — (82) *Titan*. (Mythologie). Les Titans ou Géants déclarèrent la guerre aux dieux de l'Olympe, et voulurent escalader cette montagne, séjour des dieux, en entassant le mont Pélion sur le mont Ossa. Jupiter les frappa de la foudre. — Sur la folie du jeu au dix-septième siècle, cf

Il est d'autres erreurs dont l'aimable poison
D'un charme bien plus doux enivre la raison :
L'esprit dans ce nectar heureusement s'oublie.
  Chapelain veut rimer, et c'est là sa folie.
Mais bien que ses durs vers, d'épithètes enflés,
Soient des moindres grimauds chez Ménage sifflés,
Lui-même il s'applaudit, et, d'un esprit tranquille,
Prend le pas au Parnasse au-dessus de Virgile.
Que ferait-il, hélas ! si quelque audacieux
Allait pour son malheur lui dessiller les yeux,
Lui faisant voir ses vers et sans force et sans grâces,
Montés sur deux grands mots, comme sur deux échasses,
Ses termes sans raison l'un de l'autre écartés,
Et ses froids ornements à la ligne plantés ?
Qu'il maudirait le jour où son âme insensée
Perdit l'heureuse erreur qui charmait sa pensée !
  Jadis certain bigot, d'ailleurs homme sensé,
D'un mal assez bizarre eut le cerveau blessé,
S'imaginant sans cesse, en sa douce manie,
Des esprits bienheureux entendre l'harmonie.
Enfin un médecin fort expert en son art
Le guérit par adresse, ou plutôt par hasard :
Mais voulant de ses soins exiger le salaire :
« Moi vous payer ! lui dit le bigot en colère,
Vous dont l'art infernal, par des secrets maudits,
En me tirant d'erreur m'ôte du paradis ! »

les *Sermons* de Bourdaloue, les *Caractères* de La Bruyère, les *Mémoires* de Saint-Simon, le *Joueur* de Regnard (1696), etc. — (86) *Charme*. Lex. — (88) *Chapelain*. Cf. *Discours au Roi*, v. 25 et *Satire* III, v. 178. La 1re édition portait *Ariste*, au lieu de Chapelain. — (89) Ici Boileau imite plaisamment la *dureté* des vers de Chapelain. — (90) *Grimauds*. Lex. ; — *Ménage*. « On tenait chez Ménage toutes les semaines une assemblée où allaient beaucoup de petits esprits. » (Boileau.) Sur Ménage, cf. *Satire* II, v. 18. — (94) *Dessiller*. Lex. — (96) *Echasses*... Comme type de ce genre de vers, Boileau citait : « De ce sourcilleux roc l'inébranlable cime. » — (100) *Charmait*. Lex. — (101) Tout ce passage est imité d'Horace, *Ep.* II, II, 128 : mais dans Horace il s'agit d'un personnage qui s'assied sur les gradins du cirque vide, et qui croit y voir des spectacles enchanteurs ; on le guérit de sa folie, et il regrette son *erreur*. — *Bigot*. Lex. — (102) *Blessé*. Lex. — (103) *Manie*. Lex. — (106) Remarquer cette *pointe* contre les médecins. —

J'approuve son courroux ; car, puisqu'il faut le dire,
Souvent de tous nos maux la raison est le pire.
C'est elle qui, farouche au milieu des plaisirs,
D'un remords importun vient brider nos désirs.
La fâcheuse a pour nous des rigueurs sans pareilles ;
C'est un pédant qu'on a sans cesse à ses oreilles,
Qui toujours nous gourmande, et, loin de nous toucher,
Souvent, comme Joli, perd son temps à prêcher.
En vain certains rêveurs nous l'habillent en reine,
Veulent sur tous nos sens la rendre souveraine,
Et s'en formant en terre une divinité,
Pensent aller par elle à la félicité :
C'est elle, disent-ils, qui nous montre à bien vivre.
Ces discours, il est vrai, sont fort beaux dans un livre :
Je les estime fort ; mais je trouve en effet
Que le plus fou souvent est le plus satisfait.

(114) *Brider*. Lex. —(115) *Fâcheuse*. Lex. —(117) *Gourmande*. Lex. — (118) *Joli*. « Illustre prédicateur, alors curé de Saint-Nicolas-des-Champs, à Paris, et depuis évêque d'Agen. » (Boileau.) — Il est mort en 1678, et nous avons de lui huit volumes de *Sermons* ou *Prônes*. — (121) *En terre*. Grammaire, *Préposition*. — (126) Tout ce *raisonnement* sur la *raison* est ironique ; c'est ce que n'a pas compris Cotin qui, dans la *Critique désintéressée sur les Satires du temps* accuse Boileau d'immoralité.

SATIRE V

(1665)

A M. LE MARQUIS DE DANGEAU

[*Sur la Noblesse.*]

Cette Satire est imitée de la 8e de Juvénal ; on peut également la rapprocher du discours de Marius (SALLUSTE, *Jugurtha*, 85), et de nombreux passages des philosophes et des moralistes anciens. Elle est d'ailleurs *originale* par la composition et par les détails d'actualité, et Boileau n'a emprunté à ses devanciers que le *lieu commun*. Mais c'est pour cela précisément qu'il n'y faut pas voir un acte de courage, ni une protestation dans le genre de celles que feront entendre La Bruyère dans son chapitre *Des Grands*, ou J.-J. Rousseau dans ses *Discours*. Boileau ne nie pas la noblesse dans son principe ; il veut seulement que, chez le *noble*, les pensées, les sentiments et les actions soient en rapport avec le rang, et l'on pourrait mettre pour épigraphe à cette Satire : « Noblesse oblige. » Et d'autre part, il soutient qu'on peut devenir noble par le courage et par la vertu ; thèse qui n'a rien de trop hardi, puisque c'est par là que les aïeux des gentilshommes actuels ont mérité jadis d'être anoblis. — Boileau dédia cette *Satire* au marquis de Dangeau (cf. note du v. 1) ; on prétend qu'il voulait l'adresser au duc de La Rochefoucauld, l'auteur des *Maximes*, et qu'il y aurait renoncé parce que ce nom était trop difficile à loger dans un alexandrin. (Cf. cependant le v. 96 de l'*Ep.* VII.)

Résumé. — 1-4 : La noblesse n'est pas une chimère quand on suit les traces de ses aïeux ; — 5-20 : mais le fat a beau se vanter d'une suite d'aïeux, qu'importe si son cœur « dément sa superbe origine ? » ; —21-26 : cependant ne dirait-on pas à le voir et à l'entendre qu'il est supérieur aux autres hommes ? — 27-28 : aussi le poète va-t-il lui adresser la parole sans le ménager ; — 29-70 : on ne doit reconnaître pour noble que celui qui pratique la vertu ; si vous ne faites voir que bassesse, vos aïeux sont des témoins qui se retournent contre vous ; — 71-92 : jadis, le mérite seul faisait les nobles et les rois ; aujourd'hui, le *nom* tient lieu de vertu ; on a inventé le blason ; — 93-97 : on s'est mis à étaler la dépense et les distinctions extérieures ; — 99-118 : la noblesse s'endette et se mésallie ; car sans argent, les aïeux ne servent de rien ; et le riche est bien vite reconnu pour noble ; — 119-132 ; que Dangeau montre à un roi infatigable et sage, que ses sujets sont dignes de lui.



A noblesse, Dangeau, n'est pas une chimère,
Quand, sous l'étroite loi d'une vertu sévère,
Un homme issu d'un sang fécond en demi-dieux
Suit, comme toi, la trace où marchaient ses aïeux.

Satires, 1666.

Mais je ne puis souffrir qu'un fat, dont la mollesse
N'a rien pour s'appuyer qu'une vaine noblesse,
Se pare insolemment du mérite d'autrui,
Et me vante un honneur qui ne vient pas de lui.
Je veux que la valeur de ses aïeux antiques
Ait fourni de matière aux plus vieilles chroniques,
Et que l'un des Capets, pour honorer leur nom,
Ait de trois fleurs de lys doté leur écusson :
Que sert ce vain amas d'une inutile gloire,
Si de tant de héros célèbres dans l'histoire,
Il ne peut rien offrir aux yeux de l'univers
Que de vieux parchemins qu'ont épargnés les vers ;

(1) *Dangeau* (1638-1720). Philippe de Courcillon, marquis de Dangeau, n'était peut-être pas le personnage le mieux choisi pour représenter la vraie et grande noblesse. La Bruyère l'a peint, dans son chapitre *Des Grands* sous le nom de Pamphile : « Un Pamphile est plein de lui-même, ne se perd pas de vue, ne sort point de l'idée de sa grandeur, de ses alliances, de sa charge, de sa dignité... Un Pamphile, en un mot, veut être grand ; il croit l'être, il ne l'est pas, il est d'après un grand... » Et Saint-Simon : « C'était le meilleur homme du monde, mais à qui la tête avait tourné d'être seigneur. Cela l'avait chamarré de ridicules... Sa fadeur naturelle, entée sur la bassesse du courtisan et sur l'orgueil du seigneur postiche, fit un composé que combla la grande maîtrise de l'ordre de Saint-Lazare... Toute la cour accourait pour rire avec scandale, tandis qu'il s'en croyait admiré. » Mais Dangeau ne dut s'en montrer que plus flatté de se voir dédier une Satire sur la noblesse. Il était d'ailleurs instruit, lettré, et protégeait volontiers les écrivains. On lui doit un *Journal* (18 volumes) où il a noté au jour le jour tous les événements de la cour de 1684 à 1720. Saint-Simon a commencé ses *Mémoires* par des annotations au *Journal de Dangeau*, dont il déclarait que « la fadeur le faisait vomir ». — (3) *Demi-dieux*. Expression figurée pour : les *princes*, les *grands*... Cf. La Bruyère : « Les *enfants des dieux* se tirent des règles de la nature et en sont comme l'exception... » (*Du mérite personnel.*) — (4) *Où*. Grammaire, *Adverbe*. — (5) *Fat*. Lex. — (9) Je *veux*... je consens à ce que... c'est-à-dire : quand bien même... — (10) *Fourni de matière*. Grammaire, *Préposition*. — (12) *Doté*. La famille d'Estaing avait reçu de Philippe-Auguste, sauvé à la bataille de Bouvines par le chevalier d'Estaing, la permission d'ajouter à son blason le *chef de France :* trois fleurs de lys sur

Si, tout sorti qu'il est d'une source divine,
Son cœur dément en lui sa superbe origine,
Et, n'ayant rien de grand qu'une sotte fierté,
S'endort dans une lâche et molle oisiveté?
Cependant, à le voir avec tant d'arrogance
Vanter le faux éclat de sa haute naissance,
On dirait que le ciel est soumis à sa loi,
Et que Dieu l'a pétri d'autre limon que moi.
Enivré de lui-même, il croit, dans sa folie,
Qu'il faut que devant lui d'abord tout s'humilie.
Aujourd'hui toutefois, sans trop le ménager,
Sur ce ton un peu haut je vais l'interroger :
  Dites-moi, grand héros, esprit rare et sublime,
Entre tant d'animaux, qui sont ceux qu'on estime?
On fait cas d'un coursier qui, fier et plein de cœur,
Fait paraître en courant sa bouillante vigueur ;
Qui jamais ne se lasse, et qui dans la carrière
S'est couvert mille fois d'une noble poussière:
Mais la postérité d'Alfane et de Bayard,
Quand ce n'est qu'une rosse, est vendue au hasard,
Sans respect des aïeux dont elle est descendue,
Et va porter la malle, ou tirer la charrue.
Pourquoi donc voulez-vous que, par un sot abus,
Chacun respecte en vous un honneur qui n'est plus ?
On ne m'éblouit point d'une apparence vaine:
La vertu d'un cœur noble est la marque certaine.
Si vous êtes sorti de ces héros fameux,
Montrez-nous cette ardeur qu'on vit briller en eux,
Ce zèle pour l'honneur, cette horreur pour le vice.

champ d'azur. — (13) *Que sert*.. Grammaire, *Pronom.* — (18) *Superbe.* Lex. — Les vers 25-28 ne figuraient pas dans la 1re édition : mais alors l'apostrophe : « Dites-moi. grand héros... » paraissait s'adresser à Dangeau. Il y avait là une équivoque, que Boileau dissipa en ajoutant ces quatre vers. — (30) Imitation de Juvénal (VIII, 56) ; — *qui.* Grammaire, *Pronom.* — (31) *Cœur.* Lex. — (35) *Alfane.* « Cheval du roi Gradasse, dans l'Arioste. » (Boileau.) Le poète a mal interprété le vers de l'Arioste où se trouve l'expression : *una alfana la piu bella... Alfana* veut dire jument. — Bayard est le cheval de Renaud de Montauban, dans le poème de ce nom, popularisé sous le titre des *Quatre fils Aymon.* — (36) *Rosse.* Lex. — (37) *Malle.* Lex. — (48) *Harnais.* Lex. —

Respectez-vous les lois ? Fuyez-vous l'injustice ?
Savez-vous pour la gloire oublier le repos,
Et dormir en plein champ le harnais sur le dos ?
Je vous connais pour noble à ces illustres marques.
Alors soyez issu des plus fameux monarques,
Venez de mille aïeux ; et, si ce n'est assez,
Feuilletez à loisir tous les siècles passés ;
Voyez de quel guerrier il vous plaît de descendre,
Choisissez de César, d'Achille, ou d'Alexandre :
En vain un faux censeur voudrait vous démentir,
Et si vous n'en sortez, vous en devez sortir.
Mais, fussiez-vous issu d'Hercule en droite ligne,
Si vous ne faites voir qu'une bassesse indigne,
Ce long amas d'aïeux que vous diffamez tous
Sont autant de témoins qui parlent contre vous ;
Et tout ce grand éclat de leur gloire ternie
Ne sert plus que de jour à votre ignominie.
En vain, tout fier d'un sang que vous déshonorez,
Vous dormez à l'abri de ces noms révérés :
En vain vous vous couvrez des vertus de vos pères :
Ce ne sont à mes yeux que de vaines chimères ;
Je ne vois rien en vous qu'un lâche, un imposteur,
Un traître, un scélérat, un perfide, un menteur,
Un fou dont les accès vont jusqu'à la furie,
Et d'un tronc fort illustre une branche pourrie.
... Que maudit soit le jour où cette vanité
Vint ici de nos mœurs souiller la pureté !
Dans les temps bienheureux du monde en son enfance,

(49) *Connais*. Lex. — (54) *Choisissez de*... Grammaire. *Préposition*. — (60) Cf. Molière (*Don Juan*, IV, 6). Don Louis reproche à son fils Don Juan ses désordres et lui dit : «... Vous descendez en vain des aïeux dont vous êtes né : ils vous désavouent pour leur sang, et tout ce qu'ils ont fait d'illustre ne vous donne aucun avantage ; au contraire, l'éclat n'en rejaillit sur vous qu'à votre déshonneur, et leur gloire est un flambeau qui éclaire aux yeux d'un chacun la honte de vos actions. » — Salluste exprime la même idée dans le discours de Marius (*Jugurtha*, 85). — (62) *Jour*. Lex. — (73) Cf. le développement : *Jadis l'homme vivait au travail occupé*... etc. (*Épître* IX, v. 117,) et : *Sous le bon roi Saturne*... (*Sat*. XI, 139-204). Ces *retours* vers l'âge d'or comptent parmi les plus anciens et les plus fréquents *clichés* de la poésie. On les retrouve chez Horace, Virgile, Ovide, Juvénal, au moyen âge dans le *Roman de la*

Chacun mettait sa gloire en sa seule innocence ;
Chacun vivait content, et sous d'égales lois,
Le mérite y faisait la noblesse et les rois ;
Et, sans chercher l'appui d'une naissance illustre,
Un héros de soi-même empruntait tout son lustre.
Mais enfin par le temps le mérite avili
Vit l'honneur en roture, et le vice ennobli ;
Et l'orgueil, d'un faux titre appuyant sa faiblesse,
Maîtrisa les humains sous le nom de noblesse.
De là vinrent en foule et marquis et barons :
Chacun pour ses vertus n'offrit plus que des noms.
Aussitôt maint esprit fécond en rêveries
Inventa le blason avec les armoiries ;
De ces termes obscurs fit un langage à part ;
Composa tous ses mots de Cimier et d'Écart,
De Pal, de Contrepal, de Lambel et de Fasce,
Et tout ce que Segoing dans son *Mercure* entasse.
Une vaine folie enivrant la raison,
L'honneur triste et honteux ne fut plus de saison.
Alors, pour soutenir son rang et sa naissance,
Il fallut étaler le luxe et la dépense ;
Il fallut habiter un superbe palais,
Faire par les couleurs distinguer ses valets,
Et, traînant en tous lieux de pompeux équipages,
Le duc et le marquis se reconnut aux pages.

Rose, etc... — (78) *Lustre*. Lex. — (79) *Par le temps*, pour : *avec le temps*. — (80) *Roture*. Du latin *ruptura* (terre que l'on *brise*, que l'on cultive), se disait d'abord d'un petit héritage, puis de l'état de ceux qui le possédaient, par opposition aux propriétaires de grands fiefs. — *Ennobli*. Aujourd'hui nous ne prenons plus *ennobli* qu'au sens figuré ; au sens de *faire* ou *rendre noble*, on dit *anoblir*. — (84) *Pour* = au lieu de. — (85) *Fécond en rêveries* est une véritable *cheville*. — (86) *Le blason* désigne ici la *science du blason*. — (88) *Cimier*. Ornement ou attribut placé au sommet du casque ; — *Ecart*, chaque quartier de l'écu divisé en quatre. — (89) *Pal*. Pièce traversant l'écu de haut en bas ; — *Contrepal*, pal divisé en deux parties ; — *Lambel*, barre horizontale placée au chef de l'écu, et garnie de trois pendants ; — *Fasce*, pièce qui coupe horizontalement l'écu par le milieu. — (90) *Segoing*, auteur du *Mercure armorial* ou *Trésor héraldique*, publié en 1657. — (92) Cf. Régnier (*Sat.* XIII) : « L'honneur est un vieux saint que l'on ne chôme plus. » — (98) *Pages* Cf. La Fontaine : « Tout petit prince a des ambassadeurs. Tout marquis veut avoir des *pages*. » (*Fables*, I, 13.) — (101) *Sergents*. Lex. —

Bientôt, pour subsister, la noblesse sans bien
Trouva l'art d'emprunter, et de ne rendre rien,
Et, bravant des sergents la timide cohorte,
Laissa le créancier se morfondre à sa porte :
Mais, pour comble, à la fin le marquis en prison
Sous le faix des procès vit tomber sa maison.
Alors le noble altier, pressé de l'indigence,
Humblement du faquin rechercha l'alliance ;
Avec lui trafiquant d'un nom si précieux,
Par un lâche contrat vendit tous ses aïeux ;
Et, corrigeant ainsi la fortune ennemie,
Rétablit son honneur à force d'infamie.
Car, si l'éclat de l'or ne relève le sang,
En vain l'on fait briller la splendeur de son rang ;
L'amour de vos aïeux passe en vous pour manie,
Et chacun pour parent vous fuit et vous renie.
Mais quand un homme est riche il vaut toujours son prix ;
Et, l'eût-on vu porter la mandille à Paris,
N'eût-il de son vrai nom ni titre ni mémoire,
D'Hozier lui trouvera cent aïeux dans l'histoire.
Toi donc, qui de mérite et d'honneurs revêtu,
Des écueils de la cour as sauvé ta vertu,

(102) *Créancier.* Cf. MOLIÈRE, *Don Juan.* (IV, 3) ; et les Sermons de Bossuet, de Bourdaloue, de Massillon, où cette question des *dettes* est souvent traitée. — (105) *Pressé de.* Grammaire, *Préposition.* — (106) *Faquin.* Lex. — (110) Sur ces mésalliances, cf. LA BRUYÈRE (*Des Biens de fortune*), et le mot de Mme de Grignan, mariant son fils à la fille d'un fermier général : « Il faut bien fumer ses terres. » — (113) *Manie.* Lex. — (116) *Mandille.* « Petite casaque qu'en ce temps-là portaient les laquais. » (BOILEAU.) Cf. REGNARD (*Joueur*, V, 6) : « Qu'on ne s'étonne plus qu'un laquais, un pied plat, De sa vieille *mandille* achète un marquisat. » *Mandille* est, selon Littré, une autre forme de *mantille*, dérivé de *mante.* — (118) *D'Hozier.* « Auteur très savant dans les généalogies ». (BOILEAU.) Pierre d'Hozier était mort en 1660 ; Boileau parle ici de son fils Charles-René, mort en 1732. Pour le portrait de Pierre d'Hozier, Boileau écrivit les vers suivants (nº XXI *bis* des *Poésies diverses.*)

C'est ce fameux d'Hozier, d'un mérite sans prix,
Dont le vaste savoir et les rares écrits
Des illustres maisons ont publié la gloire.
Ses talents surprendront tous les âges suivants :
Il rendit tous les morts vivants dans sa mémoire,
Et ne mourra jamais dans celle des vivants.

Dangeau, qui, dans le rang où notre roi t'appelle
Le vois, toujours orné d'une gloire nouvelle,
Et plus brillant par soi que par l'éclat des lis,
Dédaigner tous ces rois dans la pourpre amollis,
Fuir d'un honteux loisir la douceur importune;
A ses sages conseils asservir la fortune ;
Et, de tout son bonheur ne devant rien qu'à soi,
Montrer à l'univers ce que c'est qu'être roi ;
Si tu veux te couvrir d'un éclat légitime,
Va par mille beaux faits mériter son estime ;
Sers un si noble maître ; et fais voir qu'aujourd'hui
Ton prince a des sujets qui sont dignes de lui.

(121) *T'appelle.* Dangeau, en 1665, fut nommé colonel du régiment du roi. Il était déjà gouverneur de Touraine, aide de camp, conseiller d'État, etc... — (123) *Par soi.* Grammaire, *Pronom.* — (126) Ce compliment sera développé d'une façon spirituelle dans le Discours de la Mollesse à la Nuit (*Lutrin,* chant II, 101-139.) — (126) *Conseils.* Lex — (132) *Ton prince.* Boileau avait d'abord écrit : *La France...* On lui fit remarquer que la France n'avait pas de *sujets*, et il corrigea. Mais on peut très bien défendre la première leçon : *La France a des sujets*, qui signifie : La France *contient, renferme* des sujets...

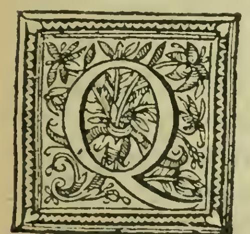
SATIRE VI

(1660)

[LES EMBARRAS DE PARIS]

Cette Satire n'est qu'un *épisode* de la Satire première : Boileau l'en détacha en 1666. — En traitant des *Embarras de Paris*, Boileau ne brode pas de variations poétiques sur un thème de fantaisie ; tout est précis dans ce tableau. Et si le poète français a imité Horace (*Epîtres*, I, 2,) Juvénal (*Sat.* III) et Martial (*Epigramme* 57), il a su choisir des détails réels, et qu'un Parisien du dix-septième siècle devait trouver amusants et savoureux ; la plupart de ces détails nous frappent encore par leur justesse. En 166, Boileau demeurait chez son frère aîné, Jérôme, dans la cour du Palais ; il était relégué dans une petite chambre, près du grenier.

Résumé. — 1-12 : Le poète est réveillé par les cris des chats ; — 13-26 : à peine le coq a-t-il chanté que tous les bruits de la ville troublent son repos ; — 27-70 : énumération de tous les *embarras* de la circulation ; — 71-80 : un orage ; — 81-96 : les voleurs s'emparent de la ville, dès le soir ; — 96-112 : le poète retiré chez lui va s'endormir : il entend des coups de pistolet, ou il est obligé de courir au feu ; — 113-126 : le séjour de Paris n'est agréable que pour le riche.



Œuvres, 1713.

Qui frappe l'air, bon Dieu ! de ces lugubres cris ?
Est-ce donc pour veiller qu'on se couche à Paris ?
Et quel fâcheux démon, durant les nuits entières,
Rassemble ici les chats de toutes les gouttières ?
J'ai beau sauter du lit, plein de trouble et d'effroi,
Je pense qu'avec eux tout l'enfer est chez moi :
L'un miaule en grondant comme un tigre en furie ;
L'autre roule sa voix comme un enfant qui crie.
Ce n'est pas tout encor : les souris et les rats
Semblent, pour m'éveiller, s'entendre avec les chats,

3. *Fâcheux.* Lex. ; — *Démon.* Lex. — (10) *S'entendre.* Les souris, les rats et les chats semblent avoir oublié leur inimitié ordinaire, et

Plus importuns pour moi, durant la nuit obscure,
Que jamais en plein jour ne fut l'abbé de Pure.
  Tout conspire à la fois à troubler mon repos,
Et je me plains ici du moindre de mes maux :
Car à peine les coqs, commençant leur ramage,
Auront de cris aigus frappé le voisinage,
Qu'un affreux serrurier, laborieux Vulcain,
Qu'éveillera bientôt l'ardente soif du gain,
Avec un fer maudit, qu'à grand bruit il apprête,
De cent coups de marteau me va fendre la tête.
J'entends déjà partout les charrettes courir,
Les maçons travailler, les boutiques s'ouvrir :
Tandis que dans les airs mille cloches émues
D'un funèbre concert font retentir les nues ;
Et, se mêlant au bruit de la grêle et des vents,
Pour honorer les morts font mourir les vivants.
  Encor je bénirais la bonté souveraine,
Si le ciel à ces maux avait borné ma peine ;
Mais si seul en mon lit je peste avec raison,
C'est encor pis vingt fois en quittant la maison :
En quelque endroit que j'aille, il faut fendre la presse
D'un peuple d'importuns qui fourmillent sans cesse.
L'un me heurte d'un ais dont je suis tout froissé ;
Je vois d'un autre coup mon chapeau renversé.
Là, d'un enterrement la funèbre ordonnance
D'un pas lugubre et lent vers l'église s'avance ;
Et plus loin des laquais l'un l'autre s'agaçants
Font aboyer les chiens et jurer les passants.
Des paveurs en ce lieu me bouchent le passage ;
Là, je trouve une croix de funeste présage,

s'être réconciliés pour éveiller le poète. — (13) *L'abbé de Pure*, « Ennuyeux célèbre. » (BOILEAU.) Cf. *Satire* II, vers 18. — (15) Ce vers et les suivants sont imités de Martial (*Ep.* IX, 57, 59). — (17) *Vulcain* est, dans la mythologie grecque, le dieu des forgerons. — (20) *Me va fendre*. Grammaire, *Pronom*. — (23) *Emues*. Lex. — (30) *En quittant*. Grammaire, *Participe*. — (33) *Ais*. Lex. — *froissé*. Lex. — (36) *S'avance*. Cf. HORACE (*Ep.* II, II, 74.) : « *Tristia robustis luctantur funera plaustris*. » — (37) *S'agaçants*. Grammaire, *Participe*. — (40) *Une croix*. « On faisait pendre alors du toit de toutes les maisons que l'on couvrait, une croix de lattes pour avertir les passants de s'éloigner.

Et des couvreurs grimpés au toit d'une maison
En font pleuvoir l'ardoise et la tuile à foison.
Là, sur une charrette une poutre branlante
Vient menaçant de loin la foule qu'elle augmente ;
Six chevaux attelés à ce fardeau pesant
Ont peine à l'émouvoir sur le pavé glissant.
D'un carrosse en tournant il accroche une roue,
Et du choc le renverse en un grand tas de boue :
Quand un autre à l'instant, s'efforçant de passer,
Dans le même embarras se vient embarrasser.
Vingt carrosses bientôt arrivant à la file
Y sont en moins de rien suivis de plus de mille ;
Et, pour surcroît de maux, un sort malencontreux
Conduit en cet endroit un grand troupeau de bœufs ;
Chacun prétend passer ; l'un mugit, l'autre jure.
Des mulets en sonnant augmentent le murmure.
Aussitôt cent chevaux dans la foule appelés
De l'embarras qui croît ferment les défilés,
Et partout, des passants enchaînant les brigades,
Au milieu de la paix font voir les barricades.
On n'entend que des cris poussés confusément :
Dieu, pour s'y faire ouïr, tonnerait vainement.
Moi donc, qui dois souvent en certain lieu me rendre,
Le jour déjà baissant, et qui suis las d'attendre,
Ne sachant plus tantôt à quel saint me vouer,
Je me mets au hasard de me faire rouer.
Je saute vingt ruisseaux, j'esquive, je me pousse ;
Guénaud sur son cheval en passant m'éclabousse

On n'y pend plus maintenant qu'une simple latte. » (BOILEAU.) Cf. *Lettre à Brossette*, du 5 mai 1709 ; — (41) *Au toit*. Grammaire, *Préposition*. — (46) *Emouvoir*. Lex. — (47) *En tournant*, correction heureuse (1713) au lieu de *en passant*. — (56) *Le murmure*. Lex. — (57) *Cent chevaux dans la foule appelés*. Ce vers est obscur. On ne sait pourquoi, ni par qui ces chevaux sont *appelés*. Boileau veut-il désigner par *chevaux* des gardes à cheval, appelés pour rétablir l'ordre ? Ce sens, fort douteux, serait en rapport avec *enchaînant les brigades* et *barricades ?* — (59) *Brigades*. Lex. — (60) *Barricades*. Ce mot est en corrélation avec *enchaînant*. En 1648, on avait formé des barricades avec des chaînes. — (66) *Hasard*. Lex. ; — *rouer*, Lex. — (67) *J'esquive*. Lex. ; — *Je me pousse*. Lex. — (68) *Guénaud*. « C'était le plus célèbre médecin de Paris, et qui allait toujours à cheval. » (BOILEAU.) Cf MOLIÈRE,

Et, n'osant plus paraître en l'état où je suis,
Sans songer où je vais, je me sauve où je puis.
Tandis que dans un coin en grondant je m'essuie,
Souvent, pour m'achever, il survient une pluie :
On dirait que le ciel, qui se fond tout en eau,
Veuille inonder ces lieux d'un déluge nouveau.
Pour traverser la rue, au milieu de l'orage,
Un ais sur deux pavés forme un étroit passage ;
Le plus hardi laquais n'y marche qu'en tremblant :
Il faut pourtant passer sur ce pont chancelant ;
Et les nombreux torrents qui tombent des gouttières,
Grossissant les ruisseaux, en ont fait des rivières.
J'y passe en trébuchant ; mais, malgré l'embarras
La frayeur de la nuit précipite mes pas.
Car, sitôt que du soir les ombres pacifiques
D'un double cadenas font fermer les boutiques ;
Que, retiré chez lui, le paisible marchand
Va revoir ses billets et compter son argent ;
Que dans le Marché-Neuf tout est calme et tranquille,
Les voleurs à l'instant s'emparent de la ville.
Le bois le plus funeste et le moins fréquenté
Est, au prix de Paris, un lieu de sûreté.
Malheur donc à celui qu'une affaire imprévue
Engage un peu trop tard au détour d'une rue !
Bientôt quatre bandits lui serrant les côtés :
La bourse !... Il faut se rendre ; ou bien non, résistez,
Afin que votre mort, de tragique mémoire,
Des massacres fameux aille grossir l'histoire.
Pour moi, fermant ma porte, et cédant au sommeil,
Tous les jours je me couche avecque le soleil :
Mais en ma chambre à peine ai-je éteint la lumière,
Qu'il ne m'est plus permis de fermer la paupière.

L'Amour médecin, où Guénaud est représenté sous le nom de *Macroton*. — (70) Cf les deux derniers vers du *Discours au Roi*. — (76) Les ruisseaux étaient alors au milieu de la rue; quand l'eau des orages les avait grossis, on les franchissait au moyen d'une planche posée en travers. — *Ais*. Lex. — (82) *De la nuit*, que m'inspire la nuit. — (87) *Marché-Neuf*, dans la Cité, sur le quai, entre le pont Saint-Michel et le Petit-Pont. — (90) *Au prix de*. Lex. — (96) *L'histoire*. « Il y a une

Des filous effrontés, d'un coup de pistolet,
Ébranlent ma fenêtre et percent mon volet ;
J'entends crier partout : Au meurtre ! on m'assassine !
Ou : Le feu vient de prendre à la maison voisine !
Tremblant et demi-mort, je me lève à ce bruit,
Et souvent sans pourpoint je cours toute la nuit.
Car le feu, dont la flamme en ondes se déploie,
Fait de notre quartier une seconde Troie,
Où maint Grec affamé, maint avide Argien,
Au travers des charbons va piller le Troyen.
Enfin sous mille crocs la maison abîmée
Entraîne aussi le feu qui se perd en fumée.
Je me retire donc, encor pâle d'effroi ;
Mais le jour est venu quand je rentre chez moi.
Je fais pour reposer un effort inutile :
Ce n'est qu'à prix d'argent qu'on dort en cette ville.
Il faudrait, dans l'enclos d'un vaste logement,
Avoir loin de la rue un autre appartement.
Paris est pour un riche un pays de Cocagne :
Sans sortir de la ville, il trouve la campagne :
Il peut dans son jardin, tout peuplé d'arbres verts,
Recéler le printemps au milieu des hivers ;
Et, foulant le parfum de ses plantes fleuries,
Aller entretenir ses douces rêveries.
Mais moi, grâce au destin, qui n'ai ni feu ni lieu,
Je me loge où je puis, et comme il plaît à Dieu.

histoire intitulée : *Histoire des larrons.* »(BOILEAU.) — (109) *Grec* et *Argien* sont synonymes. — (110) Souvenir de VIRGILE. *Enéide*, livre II. — (111) *Abimée.* Lex. — (119) *Cocagne.* Lex. — (125) *Grâce* est ironique

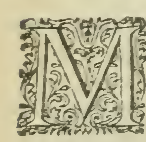
SATIRE VII

(1663)

[SUR LE GENRE SATIRIQUE]

Boileau a imité Horace qui, dans la première satire de son **livre II**, s'excuse avec malice de son penchant irrésistible à la Satire, rit des dangers et des ennemis que lui attire son audace, et se couvre de l'exemple de Lucilius. Ici encore on peut constater quelle est chez Boileau l'*originalité de l'imitation* : à Horace, il n'emprunte que le *thème*, et quelques *mouvements* de style ; tout est renouvelé, tout semble directement inspiré par le dix-septième siècle, tous les détails sont d'une savoureuse et piquante actualité. Il sera aisé de faire des rapprochements avec le *Discours au Roi*, la *Satire* II et la *Satire* IX.

Résumé. — 1-24 : Boileau, s'adressant à sa Muse (dans la *Satire* IX il parle à son *Esprit*), lui demande d'abandonner la satire, genre dangereux et ingrat ; mieux vaut louer que critiquer ; — 25-32 : mais, sitôt qu'il veut louer, « sa veine est aux abois » : — 33-48 : faut-il railler, sa poésie coule de source, et il s'applaudit ; — 49-68 : aussi a-t-il beau se faire la leçon, il se sent dans son élément ; — 69-97 : d'ailleurs, Lucile, Horace, Juvénal, pour avoir écrit des satires, ont-ils « fait une tragique fin ? » Il continuera donc, sans « résister au torrent qui l'entraîne. »



Satires, 1666.

Use, changeons de style, et quittons la satire;
C'est un méchant métier que celui de médire;
A l'auteur qui l'embrasse il est toujours fatal:
Le mal qu'on dit d'autrui ne produit que du mal.
Maint poète, aveuglé d'une telle manie,
En courant à l'honneur, trouve l'ignominie;
Et tel mot, pour avoir réjoui le lecteur,
A coûté bien souvent des larmes à l'auteur.
Un éloge ennuyeux, un froid panégyrique,
Peut pourrir à son aise au fond d'une boutique,

(5) *D'une.* Grammaire. *Préposition* : — *manie.* Lex. — (8) Allusion

Ne craint point du public les jugements divers,
Et n'a pour ennemis que la poudre et les vers :
Mais un auteur malin, qui rit et qui fait rire,
Qu'on blâme en le lisant, et pourtant qu'on veut lire,
Dans ses plaisants accès qui se croit tout permis,
De ses propres rieurs se fait des ennemis.
Un discours trop sincère aisément nous outrage ;
Chacun dans ce miroir pense voir son visage ;
Et tel, en vous lisant, admire chaque trait,
Qui dans le fond de l'âme et vous craint et vous hait.
Muse, c'est donc en vain que la main vous démange :
S'il faut rimer ici, rimons quelque louange ;
Et cherchons un héros, parmi cet univers,
Digne de notre encens et digne de nos vers.
Mais à ce grand effort en vain je vous anime :
Je ne puis pour louer rencontrer une rime ;
Dès que j'y veux rêver, ma veine est aux abois.
J'ai beau frotter mon front, j'ai beau mordre mes doigts,
Je ne puis arracher du creux de ma cervelle
Que des vers plus forcés que ceux de *la Pucelle.*
Je pense être à la gène ; et, pour un tel dessein,
La plume et le papier résistent à ma main.
Mais, quand il faut railler, j'ai ce que je souhaite.
Alors, certes, alors je me connais poète :
Phébus, dès que je parle, est prêt à m'exaucer ;
Mes mots viennent sans peine, et courent se placer.
Faut-il peindre un fripon fameux dans cette ville ?
Ma main, sans que j'y rêve, écrira Raumaville.
Faut-il d'un sot parfait montrer l'original ?
Ma plume au bout du vers d'abord trouve Sofal :

aux vengeances que certains grands seigneurs ont tirées des poètes qui leur déplaisaient. (Cf. ROSTAND, *Cyrano de Bergerac*, acte V.) — (12) *Poudre.* Lex. — (15) *Plaisants.* Lex. — (17) *Discours.* Lex. — (20) *Hait.* Cf. HORACE (*Sat.* II, I, 23) : « *Cum sibi quisque timet, quanquam est intactus, et odit.* » (Quand chacun a des craintes pour soi-même, bien qu'il n'ait pas été touché, et vous hait). — (23) *Parmi.* Grammaire, *Préposition.* — (27) *Rêver.* Lex. — *Abois.* Lex. — (30) *La Pucelle.* Cf. p. 16 et *Sat.* III, 179. — (31) *Gêne.* Lex. — (34) *Connais.* Lex. — (35) *Phébus*, ou Apollon, dieu de la poésie chez les Grecs (cf. *Art Poétique*, I, 6). — (38) *Raumaville.* Pour Antoine de *Sommaville*, libraire. — (40) *Sofal*,

Je sens que mon esprit travaille de génie.
Faut-il d'un froid rimeur dépeindre la manie ?
Mes vers, comme un torrent, coulent sur le papier ;
Je rencontre à la fois Perrin et Pelletier,
Bonnecorse, Pradon, Colletet, Titreville ;
Et, pour un que je veux, j'en trouve plus de mille,
Aussitôt je triomphe ; et ma muse en secret
S'estime et s'applaudit du beau coup qu'elle a fait.
C'est en vain qu'au milieu de ma fureur extrême
Je me fais quelquefois des leçons à moi-même ;
En vain je veux au moins faire grâce à quelqu'un :
Ma plume aurait regret d'en épargner aucun ;
Et, sitôt qu'une fois la verve me domine,
Tout ce qui s'offre à moi passe par l'étamine.
Le mérite pourtant m'est toujours précieux :
Mais tout fat me déplaît, et me blesse les yeux ;
Je le poursuis partout, comme un chien fait sa proie,
Et ne le sens jamais qu'aussitôt je n'aboie.
Enfin, sans perdre temps en de si vains propos,
Je sais coudre une rime au bout de quelques mots :
Souvent j'habille en vers une maligne prose :
C'est par là que je vaux, si je vaux quelque chose.
Ainsi, soit que bientôt, par une dure loi,
La mort d'un vol affreux vienne fondre sur moi,

pour *Sauval*, avocat, auteur d'un ouvrage sur les *Antiquités de Paris* (1721), que Boileau n'a pu connaître. — (41) *Génie*. Lex — (42) *Manie* Lex. — (44) *Perrin*. L'abbe Perrin († 1680) avait publié une traduction en vers de l'*Enéide* (1648-1658), et trois volumes de *Poésies* (1661). Il obtint en 1669 un *privilège* qui lui permit de fonder *l'Académie royale de musique* (*Opéra*), et il y fit representer la *Pastorale* et *Pomone* dont Lulli avait ecrit la musique. En 1672, il laissa son privilège à Lulli ; — *Pelletier*, cl. *Discours au Roi*, v. 54. — (45) *Bonnecorse* († 1701), avait publié la *Montre d'amour*. Il donna une parodie du *Lutrin*, le *Lutrigot* ; — *Pradon*. cf. *Satire* IX. v. 97 ; — *Colletet*. Cf. *Sat*. I, v. 77 ; — *Titreville*. « Poète décrié. » (BOILEAU.) On n'en sait pas davantage sur cet auteur obscur. — (49) *Fureur*. Lex. — (52) *Aucun*. Grammaire, *Pronom*. — (54) *Etamine* Lex. — (56) *Fat*. Lex. — (57) *Fait*. Lex. — (59) *Perdre temps*. Grammaire, *Article*. — (61) *Prose*. Horace a dit de ses Satires qu'elles étaient *Sermoni propiora*, tout près du style de la conversation. F. Brunetière dit, a propos de ce vers de Boileau : « On ne peut reconnaître de meilleure grâce comment et par où l'on pèche. » (Éd. Hachette.) Mais Boileau veut surtout opposer ses vers *raisonnables* à la poésie

Soit que le ciel me garde un cours long et tranquille,
A Rome ou dans Paris, aux champs ou dans la ville,
Dût ma muse par là choquer tout l'univers,
Riche, gueux, triste ou gai, je veux faire des vers.
Pauvre esprit, dira-t-on, que je plains ta folie !
Modère ces bouillons de ta mélancolie ;
Et garde qu'un de ceux que tu penses blâmer
N'éteigne dans ton sang cette ardeur de rimer.
Eh quoi ! lorsqu'autrefois Horace, après Lucile,
Exhalait en bons mots les vapeurs de sa bile,
Et, vengeant la vertu par des traits éclatants,
Allait ôter le masque aux vices de son temps;
Ou bien quand Juvénal, de sa mordante plume
Faisant couler des flots de fiel et d'amertume,
Gourmandait en courroux tout le peuple latin,
L'un où l'autre fit-il une tragique fin?
Et que craindre, après tout, d'une fureur si vaine?
Personne ne connaît ni mon nom ni ma veine.
On ne voit point mes vers, à l'envi de Montreuil,
Grossir impunément les feuillets d'un recueil.
A peine quelquefois je me force à les lire,
Pour plaire à quelque ami que charme la satire,
Qui me flatte peut-être, et, d'un air imposteur,
Rit tout haut de l'ouvrage, et tout bas de l'auteur.

extravagante ou obscure de ses ennemis ; il a écrit ailleurs (*Épître* IX, v. 60) : « Et mon vers, bien ou mal, dit toujours quelque chose. » — (65) *Cours*. Lex. — (69) *Dira-t-on*. Toujours le même procédé pour la transition. — (70) *Bouillon*. Lex.; — *mélancolie*. Lex. — (71) *Garde*. Lex. — (73) *Lucile*. Lucilius (149-103 av. J.-C.) chevalier romain, ami de Scipion Emilien, écrivit trente Satires, dont il nous reste quelques courts fragments. (Cf. HORACE, *Satires* I, x). — (74) *Vapeurs*. Lex. — (77) *Juvénal* (42-120 (?) ap. J.-C.), contemporain de Domitien et de Trajan. Cf. *Art poétique*, II, 157. — (81) *Fureur*. Lex. — (83) *Montreuil* (1620-1691). « Le nom de Montreuil dominait dans tous les fréquents recueils de poésies choisies qu'on faisait alors. » (BOILEAU.) — (85) Boileau, en effet, garda ses Satires manuscrites jusqu'en 1666 ; il en faisait de fréquentes lectures en société, et passait pour lire fort bien. — (88) Allusion à Furetière. « Quand Despréaux lut sa première satire à cet abbé, il s'aperçut qu'à chaque trait Furetière souriait malignement et laissait voir une joie secrète de la nuée d'ennemis qui allait fondre sur l'auteur. Cette perfide approbation fut bien remarquée par Despréaux. » (D'ALEMBERT, *Eloge de Boileau*.)

Enfin c'est mon plaisir ; je me veux satisfaire :
Je ne puis bien parler, et ne saurais me taire ;
Et, dès qu'un mot plaisant vient luire à mon esprit,
Je n'ai point de repos qu'il ne soit en écrit :
Je ne résiste point au torrent qui m'entraîne.
  Mais c'est assez parlé : prenons un peu d'haleine :
Ma main, pour cette fois, commence à se lasser.
Finissons. Mais demain, Muse, à recommencer.



Œuvres, 1718

Boileau et Cotin. — Il faut donner un échantillon des attaques dirigées contre Boileau par ses ennemis. La lecture de la *Satire des Satires*, publiée par l'abbé Cotin en 1666, permettra de comparer les deux poètes, et fera mieux comprendre les œuvres suivantes de Boileau. On dit que le pâtissier Mignot, ridiculisé par Boileau dans la *Satire* III, fit imprimer à ses frais la *Satire* de Cotin, et s'en servit pour envelopper les gâteaux qu'il débitait au public. — Il ne faut pas confondre cette pièce de Cotin avec une comédie que Boursault composa sous le même titre contre Boileau, mais dont celui-ci empêcha la représentation. Boursault devait d'ailleurs se réconcilier avec Boileau.

DESPRÉAUX

OU

LA SATIRE DES SATIRES

PAR L'ABBÉ COTIN

(1666)

Favori de Pallas, quelque nom qu'on lui donne,
Ou celui de Minerve, ou celui de Bellone,
Saint-Aignan, dont l'épée et la plume à son tour
Ont avecque le roi ravi toute la cour ;
Toi qui sais quel je suis, et quel est mon génie ;
Toi qui m'as vu souvent en bonne compagnie,
Et ne m'as jamais vu m'entretenir d'autrui,
Qu'à dessein d'approuver le bien qu'on dit de lui ;
A peine pourras-tu, lisant cette satire,
Deviner que c'est moi qui viens de te l'écrire.
Son aigreur est si fort contraire à mon humeur,
Que craignant ses transports, je crains d'être rimeur.

(3) *Saint-Aignan.* — François-Honorat de Beauvilliers, duc de Saint-Aignan (1607-1687), membre de l'Académie française depuis 1663, et pair de France. Son fils, le duc de Beauvilliers, fut gouverneur du jeune duc de Bourgogne et de ses frères, et ami intime de Fénelon. Cotin que, de loin, nous méprisons, avait, on le voit, de puissants protecteurs. Chapelain, de son côté, était pensionné par le duc de Longueville.

On ne m'a jamais vu d'un esprit incommode :
Je permets que chacun se gouverne à sa mode ;
Dans ce qu'un autre fait je prends peu d'intérêt,
Et laisse volontiers le monde comme il est.

. . . .

J'ai vu de mauvais vers sans blâmer le poète :
J'ai lu ceux de Molière, et ne l'ai point sifflé ;
Et j'épargne La Serre avec son style enflé.
J'ai, dès mes jeunes ans, toujours fait mon possible
Pour conserver en moi ce naturel paisible ;
Cependant, ô grand duc, le moyen d'endurer
Ce qu'on fait à présent et n'en pas murmurer?
Mon inclination me défendait d'écrire :
Mais le cadet Boileau me force à la satire.
Lui, qu'on ne voit jamais dans le sacré vallon,
Veut trancher du Phébus et faire l'Apollon ;
Lui, que l'on ne connaît qu'à cause de son frère,
Lui, comme il dit lui-même, accablé de misère,
Et qui n'étant vêtu que de simple bureau,
Passe l'été sans linge et l'hiver sans manteau ;
Ce malheureux sans nom, sans mérite et sans grâce,
Se place en conquérant au sommet du Parnasse ;
Il descend de la nue et, la foudre à la main,
Tonne sur Charpentier, tonne sur Chapelain ;
Puis donnant à ses vers une digne matière,
Comme un de ses héros il encense Molière.
Que s'il ne me tient pas pour un original,
Je n'ai pas, comme lui, copié Juvénal ;
Je n'ai pas, comme lui, pour faire une satire,
Pillé dans les auteurs ce que j'avais à dire.
Sachant l'art de placer chaque chose en son lieu,

(18) Molière ne devait pas oublier Cotin, devenu en 1672 le Trissotin des *Femmes savantes*. — (26) *Le cadet Boileau*. Cotin le nomme ainsi pour le distinguer de son aîné Gilles, qui composait aussi des vers, et faisait cause commune avec les Chapelain et les Cotin ; cf. v. 28 et p. 3. — (30) *Sat.* I, 3, 4. Cotin affecte d'attribuer à Boileau ce que celui-ci fait dire au poète *Damon* (Cassandre) dans la *Satire* I. — (37) *Molière*. Allusion à la *Satire* II. — (38) *Un original*, un écrivain original. — (39) *Juvénal* Boileau l'a particulièrement imité dans les *Satires* I, V et VI. — (43) *Un*

Je ne puis d'un farceur me faire un demi-dieu ;
D'un chantre du Pont-Neuf je fais peu mon Virgile,
Et le *Roman bourgeois* ne règle pas mon style :
Enfin, pour attaquer ce qu'on fait aujourd'hui,
Horace et Martial m'ont moins prêté qu'à lui.
Je n'ai point avec eux un si lâche commerce ;
Je n'ai jamais traduit les satires de Perse ;
Et, si je voulais faire un compliment au Roi,
Je lui dirais au moins quelque chose de moi.
Qu'on ne m'accuse point de caprice ou de haine :
La simple vérité coule avecque ma veine ;
Je dis mon sentiment, je ne suis point menteur :
J'appelle Horace Horace, et Boileau traducteur.
Si vous voulez savoir la manière de l'homme,
Il applique à Paris ce qu'il a lu de Rome ;
Ce qu'il dit en français, il le doit au latin,
Et ne fait pas un vers qu'il ne fasse un larcin.
Si le bon Juvénal était mort sans écrire,
Le malin Despréaux n'eût point fait de satire,
Et, s'il ne disait rien que ce qui vient de lui,
Il ne pourrait jamais rien dire contre autrui.
Que faire à tout cela ? Chacun a son génie.
Un fou veut critiquer, et c'est là sa manie.
Chaque fat a son sens qui partout le conduit :
Horace invente bien, Despréaux le traduit.
Tout poète ici-bas rit de son camarade :
Boileau rit de Scarron, Scarron de Benserade ;

. . . .

Le sage est bien souvent berné d'un frénétique,
Et le peuple grossier blâme un grand politique.
Celui qui mot à mot, traduit un livre entier,

farceur. Molière. — (45) *Le Roman Bourgeois* (1666), par Furetière, qui était des amis de Boileau. — (47) *Martial* est imité par Boileau dans la *Satire* VI ; *Horace* dans les *Satires* III et VII. — (49) *Perse* est imité dans la *Sat.* VIII, qui n'était pas encore publiée en 1666. — (55) Parodie du vers de Boileau (*Sat.* I, 52) : *J'appelle un chat un chat, et Rolet un fripon.*

(63) On reconnaît dans les vers 57-63, ceux que Boileau réfutera dans la *Sat.* IX (127-131) d'une façon si spirituelle. — (65) Cf. le vers 88 de la

Censure impunément Quinault et Pelletier ;
Quand il vient à nommer un galant de notre âge,
Sa rime, sans raison, lui présente Ménage ;
Et, comme si l'esprit n'était fait que pour lui,
Il veut censurer tout ce qu'on fait aujourd'hui.
Il croit, sans épargner la majesté suprême,
Que le roi, d'un auteur, juge peu par lui-même,
Quoiqu'il aille tirer Phébus de l'hôpital,
Et réparer du sort l'aveuglement fatal,
Que peut-on espérer d'un monarque si juste,
Et sans un Mecénas, à quoi sert un Auguste,
Puisqu'on n'emporte à peine, en suivant les neuf Sœurs,
Qu'un laurier chimérique et de maigres honneurs ?
Triomphant à souhait, dans une autre satire,
Il se fait à son Prince égal comme de cire.
Quand ton bras, ô Louis, des peuples redouté,
Va, la foudre à la main, rétablir l'équité,
Et retient les méchants par la peur des supplices,
Moi, la plume à la main, je gourmande les vices :
Tant cet audacieux mêle mal à propos
Les louanges d'un fat à celles d'un héros.
Un poète, dit-il, *fut jadis à la mode :*
Mais aujourd'hui des fous c'est le plus incommode;
Et l'esprit le plus beau, l'auteur le plus poli,
Ne parviendra jamais au sort de l'Angéli.
Paris n'est que pour ceux *dont l'adresse funeste*
Nous a fait *plus de maux que la guerre et la peste.*
A la cour, *la vertu n'a plus ni feu, ni lieu,*
Et le roi des savants *s'y voit maudit de Dieu.*
Despréaux, sans argent, *crotté jusqu'à l'échine,*
S'en va chercher son pain de cuisine en cuisine.
Son Turlupin l'assiste, et, jouant de son nez,
Chez le sot campagnard, gagne de bons dîners.
Despréaux, à ce jeu, répond par sa grimace,
Et fait, en bateleur, cent tours de passe-passe ;

Sat. IV : « Chapelain veut rimer, et c'est là sa folie. » — (73) *Sat.* II et III. — (75) *Sat.* II. 18. Boileau remplaça Ménage par l'abbé de Pure. — (83) *Sat.* I, 82. — (91) *Discours au Roi*, 67-70. — (93) *Discours au Roi*. 24.

Puis, ensuite, enivrés et du bruit et du vin,
L'un sur l'autre tombant renversent le festin.
On les promet tous deux, quand on fait chère entière,
Ainsi que l'on promet et *Tartuffe* et Molière.
Il n'est comte danois ni baron allemand
Qui n'ait à ses repas un couple si charmant,
Et, dans la Croix de fer, eux seuls en valent mille.
  Pour faire aux étrangers l'honneur de cette ville,
Ils ne se quittent point. O Dieu, quelle amitié !
Et que leur mauvais sort est digne de pitié !
Ce couple si divin par les tables mendie,
Et, pour vivre, aux Coteaux donne la comédie,
Tandis que, dans Paris, le vice *en souverain*
Marche la mitre en tête et la crosse à la main.
— D. Doucement. — R. C'est ainsi que Despréaux révère
Des plus dignes prélats la sagesse exemplaire,
A qui le ciel commet le salut des mortels,
Et qui veillent pour eux aux pieds de nos autels.
  Si l'on croit ce censeur, lorsque tout est tranquille,
Les voleurs, à l'instant, s'emparent de la ville ;
Le bois le plus funeste et le moins fréquenté
Est, au prix de Paris, un lieu de sûreté.
Le chemin aujourd'hui par qui chacun s'élève,
Fut jadis le chemin qui menait à la grève
Et Monleron ne doit qu'à ses crimes divers
Ses superbes lambris, ses jardins toujours verts.
  Despréaux ainsi loue et bénit cet empire,
Où le crime est puni, l'innocence respire.
Ce fou, d'un siècle d'or, fait *un siècle de fer*,
Où du plus bas pédant on fait *un duc et pair ;*
Où, dans le temps qui court, *un cœur lâche et servile*,
Trouve seul *chez les grands un esclavage utile*,
Lorsqu'il est leur complice et qu'instruit de leurs tours,
Il les tient en état de le craindre toujours.

— (94) *Sat.* I, 109-110. — (98-103) *Sat.* I, *passim.* — (104) *Son Turlupin.* Molière. — (111) *Sat.* III, 25. — (119) *Coteaux. Sat.* III, 107. — (121) *Sat.* I, 132. — (129) *Sat.* VI, 89-90. Les quatre vers suivants figuraient dans la première *Satire*, et ont été retranchés par Boileau. — (136) *Sat.* I, 63-64

— D. Il se pique pourtant d'une belle morale.
— R. Ecoutons ce docteur instruisant sa cabale,
Lui seul va redresser notre siècle tortu,
Et partout rétablir l'honneur et la vertu.
Voici comme il s'y prend. Enfin, *il faut le dire,*
Souvent, de tous nos maux, la raison est la pire ;
C'est elle qui, farouche, au milieu des plaisirs,
D'un remords importun vient brider nos désirs.
La fâcheuse a pour nous des rigueurs sans pareilles ;
C'est un pédant qu'on a sans cesse à ses oreilles,
Qui toujours nous gourmande et, loin de nous toucher,
Souvent, comme Joly, perd son temps à prêcher.
En vain certains rêveurs nous l'habillent en reine,
Veulent sur tous nos sens la rendre souveraine,
Et, s'en formant en terre une divinité,
Pensent aller par elle à la félicité.
C'est elle, disent-ils, qui nous montre à bien vivre ;
Ces discours, il est vrai, sont fort beaux dans un livre.
O docteur sans pareil ! O protecteur des lois,
Et sans qui la vertu se verrait aux abois !
Il faut, comme à l'unique en piété sur terre,
Inviter votre Muse au grand Festin de Pierre.
Le Marais en convient et dit sans passion
Qu'un tel effort d'esprit mérite pension.
Lieux d'honneur, cabarets dont il est amphibie,
Réglez sur ce pied-là le cours de votre vie ;
Et Priape et Bacchus, dont vous faites vos dieux,
S'ils venaient vous prêcher ne prêcheraient pas mieux.
  Quelquefois, emporté des vapeurs de sa bile,
Sans respecter les cieux, sans croire à l'Évangile,
Afin de débiter des blasphèmes nouveaux,
De son profond sommeil il tire Des Barreaux,
Qui fait de l'intrépide *et, tremblant de faiblesse,*
Attend, pour croire en Dieu que la fièvre le presse

Cotin voudrait insinuer à Saint-Aignan que ce trait le regarde. — (141) Vers de la 1re *Satire*, supprimés. — (145-158). *Sat.* IV, 111-124 — (162) Allusion au *Don Juan* de Molière, représenté en 1665. — (163) *Le Marais.* Quartier de Paris, dont le centre était la Place Royale (place

Et, riant hors de là du sentiment commun,
Prêche que trois font trois et ne font jamais un.
Quel état peut souffrir une telle insolence?
Sous un roi si chrétien, qu'en peut dire la France ?
Théophile jamais n'a dit ce méchant mot,
Et s'il paya ses vers de deux ans de cachot.
Voilà ce Despréaux : *Lui, que l'enfer étonne,*
Ne croit jamais en Dieu si ce n'est quand il *tonne.*
Sans cela, Parlement, Ville, Cour et Clergé,
N'échappent point des traits de ce fol enragé.
— D. Parlement ? — R. Pour Boileau, c'est un *pays barbare*
Où son esprit se perd, où sa raison *s'égare,*
Où l'on voit tous les jours l'innocence aux abois,
Errer dans les détours d'un dédale de lois,
Et, dans l'amas confus de chicanes énormes,
Ce qui fut blanc au fond rendu noir par les formes.
— D. Cela me semble fort et le trait est hardi :
Et qu'en dira Thémis au premier mercredi ?
Assez mal à propos Despréaux se découvre.
— R. Despréaux a, dit-il, des protecteurs au Louvre ;
Et ce fameux auteur qui passe l'Arétin,
Se débite en plein air, au Palais, chez Barbin;
Ses beaux vers ont trouvé, *quoi qu'on en puisse dire,*
Un marchand pour les vendre et des fous pour les lire.
— D. On y voit des endroits heureusement touchés ;
J'y trouve de l'esprit et de beaux sens cachés.
Il exhale en bons mots les vapeurs de sa bile.
C'est ainsi que parlait *Horace, après Lucile ;*
Et, vengeant la vertu par des traits éclatants,
Otait ainsi le *masque aux vices de son temps.*
— R. Notre homme, infatué de sa façon d'écrire,
A ce compte n'est pas si près de se dédire,

des Vosges). — (173-174) *Sat.* I, 153-154). — (175-176) Ces deux vers figuraient dans la *Sat.* I à la suite des deux précédents ; Boileau les a supprimés. — (180) *Et s'il,* pour *et si il ; et si* = et pourtant (*si*, en ce sens, vient du latin *sic*, ainsi.) — (181-182) *Sat.* I, 161-162. — (186-190) *Sat.* I, 119 122.— (195) *L'Arétin,* poète italien (1492-1557), décrié pour ses mœurs et pour ses ouvrages. — (197-198) *Sat.* II, 81-82. — (201-204) *Sat.* VII, 74-76.

S'offense qui voudra, rien ne peut l'alarmer ;
Il n'a que ce moyen de se faire estimer.
Les plus noires vapeurs de sa mélancolie
Sont, au moins à ses yeux, une illustre folie :
A ses vers empruntés la Béjart applaudit,
Il règne sur Parnasse, et Molière l'a dit.

En 1667, Cotin renouvelle et aggrave ses attaques dans un nouveau pamphlet : *La Critique désintéressée des Satires du temps* (1). Là, Despréaux est nommé *Desvipéreaux*, et accusé surtout d'impiété. Par inintelligence, ou de mauvaise foi, Cotin rend Boileau responsable de ses théories ironiques contre la raison (*Sat.* IV), et de ses paradoxes épicuriens (*Sat.* III). Il affecte, avec une indignation sincère ou hypocrite, de le mettre au même rang que les Desbarreaux et les Théophile. — La réplique de Boileau fut la *Satire* IX.

Mais, avant de donner le texte des *Satires* VIII et IX, citons les *Épigrammes* que Boileau devait encore lancer en 1670 contre Cotin (nos XI et XII, éd. 1713).

ÉPIGRAMME

sur une satire très mauvaise que l'abbé Cotin avait faite et qu'il faisait courir sous mon nom.

(1670)

En vain, par mille et mille outrages,
Mes ennemis dans leurs ouvrages
Ont cru me rendre affreux aux yeux de l'univers ;
Cotin, pour décrier mon style,
A pris un chemin plus facile :
C'est de m'attribuer ses vers.

AUTRE

contre le même.

(1670)

A quoi bon tant d'efforts, de larmes et de cris,
Cotin, pour faire ôter ton nom de mes ouvrages ?
Si tu veux du public éviter les outrages,
Fais effacer ton nom de tes propres écrits.

(211) *La Béjart.* Armande Béjart, femme de Molière.

(1) *La Critique désintéressée* a été réimprimée par P.-L. Jacob, en

SATIRES

*DV SIEVR D**** Boileau.



A PARIS,

Chez { LOUIS BILLAINE, DENYS THIERRY, FREDERIC LEONARD, ET CLAUDE BARBIN.

M. D. C. LXVIII.

AVEC PRIVILEGE DV ROI.

Titre de la première édition des *Satires* IàIX, *1668*.



En-tête tiré de la première édition de la *Satire* VIII.

Aux sept Satires contenues dans l'édition de 1666, Boileau ajoute bientôt deux autres Satires, qui portent les numéros VIII (1667) et IX (1668).

SATIRE VIII (1667)

A M. M... DOCTEUR DE SORBONNE

[*Sur l'Homme.*]

Boileau a mis une note au titre : « Cette Satire est tout à fait dans le goût de Perse, et nargue un philosophe chagrin qui ne peut souffrir les vices des hommes. » Elle est adressée, par ironie, à Claude Morel, docteur de Sorbonne, ennemi des jansénistes, et surnommé *mâchoire d'âne*. Peut-être faut-il y voir, selon Brunetière, une thèse toute janséniste : « l'homme de la nature et livré à ses instincts se ravale au-dessous de l'animal ; de là, nécessité de la grâce. »

Résumé — 1-18. De tous les animaux, le plus sot c'est l'homme ; et Boileau va le prouver ; — 19-44 : les animaux agissent avec sagesse et logique, l'homme se contredit sans cesse ; — 45-58 : il se croit le maître de tous les animaux ; mais il est lui-même l'esclave des passions ; — 59-79 de l'avarice ; — 80-102 : de l'ambition ; — 103-146 : l'homme est l'ennemi de l'homme : les procès ; — 147-158 mais les animaux n'ont ni ses vertus ni ses arts ? — 159-200 : il n'y a que l'argent qui compte parmi les hommes ; — 201-215 : quel besoin, après cela, de perdre son temps en des querelles théologiques ; — 217-232 : les poètes sont aussi fous que les docteurs ; exemple, Cotin ; — 233-258 : les superstitions de l'homme ; — 259-294 : comment un âne peut juger l'humanité.



E tous les animaux qui s'élèvent dans l'air,
Qui marchent sur la terre, ou nagent dans
[la mer,
De Paris au Pérou, du Japon jusqu'à Rome,
Le plus sot animal, à mon avis, c'est
[l'homme.

Satire VIII, 1668.

Quoi ! dira-t-on d'abord, un ver, une
Un insecte rampant qui ne vit qu'à demi, [fourmi,
Un taureau qui rumine, une chèvre qui broute,
Ont l'esprit mieux tourné que n'a l'homme? Oui sans doute.
Ce discours te surprend, docteur, je l'aperçoi.
L'homme de la nature est le chef et le roi :
Bois, prés, champs, animaux, tout est pour son usage,
Et lui seul a, dis-tu, la raison en partage.
Il est vrai, de tout temps la raison fut son lot :
Mais de là je conclus que l'homme est le plus sot.
Ces propos, diras-tu, sont bons dans la satire,
Pour égayer d'abord un lecteur qui veut rire :
Mais il faut les prouver. En forme. — J'y consens.
Réponds-moi donc, docteur, et mets-toi sur les bancs.
Qu'est-ce que la sagesse ? une égalité d'âme
Que rien ne peut troubler, qu'aucun désir n'enflamme,
Qui marche en ses conseils à pas plus mesurés
Qu'un doyen au palais ne monte les degrés.
Or cette égalité dont se forme le sage,
Qui jamais moins que l'homme en a connu l'usage ?
La fourmi tous les ans traversant les guérets
Grossit ses magasins des trésors de Cérès ;
Et dès que l'aquilon, ramenant la froidure,
Vient de ses noirs frimas attrister la nature,
Cet animal, tapi dans son obscurité,
Jouit l'hiver des biens conquis durant l'été.
Mais on ne la voit point, d'une humeur inconstante,
Paresseuse au printemps, en hiver diligente,

(5) *D'abord*. Lex. — (9) *Je l'aperçoi*. Il était permis de conserver en poésie l'ancienne forme de la 1[re] personne du singulier de l'indicatif, sans *s* : *je voi ;* cette orthographe est d'ailleurs conforme à l'étymologie latine. Grammaire, *Verbe*. — (17) *Forme*. Lex. — (21) *Conseils*. Lex. —

Affronter en plein champ les fureurs de janvier,
Ou demeurer oisive au retour du Bélier.
Mais l'homme, sans arrêt dans sa course insensée,
Voltige incessamment de pensée en pensée :
Son cœur, toujours flottant entre mille embarras,
Ne sait ni ce qu'il veut, ni ce qu'il ne veut pas.
... Voilà l'homme en effet. Il va du blanc au noir ;
Il condamne au matin ses sentiments du soir :
Importun à tout autre, à soi-même incommode,
Il change à tous moments d'esprit comme de mode :
Il tourne au moindre vent, il tombe au moindre choc,
Aujourd'hui dans un casque, et demain dans un froc.
Cependant à le voir plein de vapeurs légères,
Soi-même se bercer de ses propres chimères,
Lui seul de la nature est la base et l'appui,
Et le dixième ciel ne tourne que pour lui.
De tous les animaux il est, dit-il, le maître.
— Qui pourrait le nier? poursuis-tu. — Moi, peut-être.
Mais, sans examiner si vers les antres sourds,
L'ours a peur du passant, ou le passant de l'ours ;
Et si, sur un édit des pâtres de Nubie,
Les lions de Barca videraient la Libye ;
Ce maître prétendu qui leur donne des lois,
Ce roi des animaux, combien a-t-il de rois !
L'ambition, l'amour, l'avarice, la haine,
Tiennent comme un forçat son esprit à la chaîne.
Le sommeil sur ses yeux commence à s'épancher :
« Debout, dit l'avarice, il est temps de marcher.

(22) *Palais.* Le palais de justice. — (26) *Cérès*, déesse des moissons. — (34) *Bélier*, le soleil entre dans le signe du Zodiaque appelé *bélier*, au mois de mars. — (36) *Incessamment.* Lex. — (40) *Au matin.* Grammaire. *Préposition.* — (41) *Incommode.* Lex. — (44) *Casque... froc.* Cf. l'épigramme de Voltaire, qui se termine ainsi : « Il prit, quitta, reprit la cuirasse et la haire ». — (48) *Dixième ciel.* L'Empyrée. Au-dessus des *sept ciels* des planètes, on plaçait le *huitième ciel*, celui des étoiles fixes ; puis le *neuvième*, ou *premier mobile* ; enfin le *dixième*, séjour de Dieu. — (51) *Sourds.* Lex. — (54). *Nubie.* Partie septentrionale de l'Éthiopie actuelle. — (55) *Barca*, région située à l'ouest de l'Égypte (Cyrénaïque) ; — *videraient*, terme de droit, en rapport avec *édit* ; — *Libye.* Nom donné par les anciens à toute la région qui s'étendait à l'ouest de l'Égypte jusqu'à la Numidie (Algérie). — (57) *Avarice.* Lex. — (59)

— Hé ! laisse-moi. — Debout ! — Un moment. — Tu répliques ?
— A peine le soleil fait ouvrir les boutiques.
— N'importe, lève-toi. — Pour quoi faire après tout ?
— Pour courir l'Océan de l'un à l'autre bout,
Chercher jusqu'au Japon la porcelaine et l'ambre,
Rapporter de Goa le poivre et le gingembre.
— Mais j'ai des biens en foule, et je puis m'en passer.
— On n'en peut trop avoir ; et pour en amasser
Il ne faut épargner ni crime, ni parjure ;
Il faut souffrir la faim, et coucher sur la dure ;
Eût-on plus de trésors que n'en perdit Galet,
N'avoir en sa maison ni meubles ni valet ;
Parmi les tas de blé vivre de seigle et d'orge ;
De peur de perdre un liard souffrir qu'on vous égorge.
— Et pourquoi cette épargne enfin ? — L'ignores-tu ?
Afin qu'un héritier, bien nourri, bien vêtu,
Profitant d'un trésor en tes mains inutile,
De son train quelque jour embarrasse la ville.
— Que faire ? il faut partir : les matelots sont prêts. »
Ou, si pour l'entraîner l'argent manque d'attraits,
Bientôt l'ambition et toute son escorte
Dans le sein du repos vient le prendre à main forte,
L'envoie en furieux, au milieu des hasards,
Se faire estropier sur les pas des Césars ;

S'epancher. Lex. — (60) Tout ce dialogue est imité de Perse (*Sat* V., v. 132-137) :

Mane piger stertis ? Surge, inquit Avaritia ; eia,
Surge. Negas ? instat : Surge, inquit. — Non queo. — Surge.
En quid agam ? — Rogitas ? Saperdas advehe Ponto,
Castoreum, stuppas, ebenum, thus, lubrica Coa ;
Tolle recens primus piper e sitiente camelo...

« Le matin, tu restes paresseusement au lit. Debout, dit l'Avarice ; allons, debout ! Tu refuses ; elle te presse : Debout ! — Je ne puis. — Debout ! — Et pourquoi faire ? — Tu le demandes ? rapporte du Pont les anchois, le castoreum, le chanvre, l'ébène, l'encens, les vins veloutés de Cos ; enlève le premier le poivre que l'on décharge du chameau altéré... » — (66) *Goa*. « Ville des Portugais dans les Indes orientales. » (BOILEAU.) — (71) *Galet* « Fameux joueur dont il est fait mention dans Régnier. » (BOILEAU.) (RÉGNIER, *Sat*. XV, 112). — (74) Allusion à l'assassinat du lieutenant Tardieu et de sa femme (cf. BOILEAU, *Satire* X). — (78) *Train*. Lex. — (82) *A main forte*. Lex. — (83) *Furieux*. Lex. — (85) *In-*

Et cherchant sur la brèche une mort indiscrète,
De sa folle valeur embellir la gazette.
« Tout beau, dira quelqu'un, raillez plus à propos ;
Ce vice fut toujours la vertu des héros.
Quoi donc ! à votre avis, fut-ce un fou qu'Alexandre? »
Qui? cet écervelé qui mit l'Asie en cendre ?
Ce fougueux l'Angély, qui, de sang altéré,
Maître du monde entier s'y trouvait trop serré !
L'enragé qu'il était, né roi d'une province
Qu'il pouvait gouverner en bon et sage prince,
S'en alla follement, et pensant être dieu,
Courir comme un bandit qui n'a ni feu ni lieu ;
Et, traînant avec soi les horreurs de la guerre,
De sa vaste folie emplir toute la terre :
Heureux, si de son temps, pour cent bonnes raisons,
La Macédoine eût eu des Petites-Maisons,
Et qu'un sage tuteur l'eût en cette demeure,
Par avis de parents, enfermé de bonne heure !
Mais, sans nous égarer dans ces digressions,
Traiter, comme Senaut, toutes les passions ;
Et, les distribuant, par classes et par titres,
Dogmatiser en vers, et rimer par chapitres,
Laissons-en discourir La Chambre et Coeffeteau,
Et voyons l'homme enfin par l'endroit le plus beau.
Lui seul, vivant, dit-on, dans l'enceinte des villes,
Fait voir d'honnêtes mœurs, des coutumes civiles,
Se fait des gouverneurs, des magistrats, des rois,
Observe une police, obéit à des lois.

discrète. Lex. — (86) *La Gazette*, journal fondé par T. Renaudot en 1631. — (91) *L'Angély*. Cf. *Satire* I, v. 112. — (95) *Pensant être dieu*. Alexandre se disait fils de Jupiter. — (96) *Lieu*. Lex. — (98) *Emplir*. Lex. — (100) *Petites Maisons*. Cf. *Sat*. IV, 4. — (102) *Avis de parents*. Boileau, fils de greffier, emploie ici une expression juridique ; il s'agit d'un acte relatif aux affaires d'un mineur, pour exécuter la volonté des parents formant le conseil de famille. — (104) *Traiter*. Grammaire, *Préposition*. — (104) *Senaut*. Le père Senaut (1599-1672), supérieur général de l'Oratoire, fut un des réformateurs de la prédication, et écrivit un *Traité des Passions* (1641). — (107) *La Chambre*. Marin Cureau de La Chambre (1594-1670), médecin ordinaire du roi, publia, de 1640 à 1645 : *Les Caractères des Passions*. Il fut de l'Académie française ; — *Coeffeteau* (1574-1623), auteur du *Tableau des Passions humaines* (1620). On lui

Il est vrai. Mais pourtant sans lois et sans police,
Sans craindre archers, prévôt, ni suppôt de justice,
Voit-on les loups brigands, comme nous inhumains,
Pour détrousser les loups courir les grands chemins?
Jamais, pour s'agrandir, voit-on dans sa manie
Un tigre en factions partager l'Hyrcanie ?
L'ours a-t-il dans les bois la guerre avec les ours ?
Le vautour dans les airs fond-il sur les vautours ?
A-t-on vu quelquefois dans les plaines d'Afrique,
Déchirant à l'envi leur propre république,
« Lions contre lions, parents contre parents,
« Combattre follement pour le choix des tyrans ? »
L'animal le plus fier qu'enfante la nature,
Dans un autre animal respecte sa figure,
De sa rage avec lui modère les accès,
Vit sans bruit, saus débats, sans noise, sans procès.
Un aigle, sur un champ prétendant droit d'aubaine,
Ne fait point appeler un aigle à la huitaine ;
Jamais contre un renard chicanant un poulet
Un renard de son sac n'alla charger Rolet ;
On ne connaît chez eux ni placets ni requêtes,
Ni haut, ni bas conseil, ni chambre des enquêtes.
Chacun l'un avec l'autre, en toute sûreté,
Vit sous les pures lois de la simple équité.
L'homme seul, l'homme seul, en sa fureur extrême,

doit aussi une *Histoire romaine.* Sa langue très pure, fit autorité pour Vaugelas et pour l'Académie. — (112) *Police.* Lex. — (114) *Suppôt.* Lex. — (115) *Comme nous inhumains.* Comme on nous voit inhumains. — (117) *Manie.* Lex — (118) *Hyrcanie.* « Province de Perse sur les bords de la mer Caspienne. » (Boileau.) — (124) Parodie de ces deux vers de Corneille (*Cinna,* I, 3) « Romains contre Romains, parents contre parents, Combattre seulement pour le choix des tyrans. » — (125) *Fier.* Lex. — (126) *Figure.* Lex. — (129) *Aubaine.* « C'est un droit qu'a le roi de succéder aux biens des étrangers qui meurent en France, et qui n'y sont point naturalisés. » (Boileau.) — (130) *A la huitaine,* dans un délai de huit jours. — (132) *Sac.* On mettait alors les pièces du procès dans des sacs. (Cf. La première scène des *Plaideurs* de Racine) ; — *Rolet,* cf. *Satire* I, 52. — (133) *Placet.* Lex. — (134) *Haut, bas conseil.* Le haut conseil était présidé par le roi, et traitait, comme notre conseil des ministres, des affaires de l'État ; le bas conseil, présidé par le garde des sceaux, examinait les affaires des particuliers ; — *Chambre des enquêtes.* Tribunal où l'on jugeait les

Met un brutal honneur à s'égorger soi-même.
C'était peu que sa main, conduite par l'enfer,
Eût pétri le salpêtre, eût aiguisé le fer :
Il fallait que sa rage, à l'univers funeste,
Allât encor de lois embrouiller un Digeste ;
Cherchât pour l'obscurcir des gloses, des docteurs,
Accablât l'équité sous des monceaux d'auteurs,
Et pour comble de maux apportât dans la France
Des harangueurs du temps l'ennuyeuse éloquence.
  Doucement ! diras-tu, que sert de s'emporter ?
L'homme a ses passions, on n'en saurait douter ;
Il a comme la mer ses flots et ses caprices :
Mais ses moindres vertus balancent tous ses vices.
N'est-ce pas l'homme enfin dont l'art audacieux
Dans le tour d'un compas a mesuré les cieux ?
Dont la vaste science, embrassant toutes choses,
A fouillé la nature, en a percé les causes ?
Les animaux ont-ils des universités ?
Voit-on fleurir chez eux les quatre facultés ?
Y voit-on des savants en droit, en médecine,
Endosser l'écarlate et se fourrer d'hermine ?
  Non, sans doute ; et jamais chez eux un médecin
N'empoisonna les bois de son art assassin.
Jamais docteur armé d'un argument frivole
Ne s'enroua chez eux sur les bancs d'une école.
Mais, sans chercher au fond si notre esprit déçu
Sait rien de ce qu'il sait, s'il a jamais rien su,
Toi-même réponds-moi : Dans le siècle où nous sommes
Est-ce au pied du savoir qu'on mesure les hommes ?
« Veux-tu voir tous les grands à ta porte courir ?
Dit un père à son fils dont le poil va fleurir ;

procès d'après les témoignages écrits. — (138) *S'égorger soi-même*, est équivoque ; il faut entendre que l'*homme met son honneur à égorger l'homme*. — (142) *Digeste* (du latin *digerere*, mettre en ordre), collection des anciens jurisconsultes romains, formée par ordre de l'empereur Justinien en 533. — (143) *Gloses*. Lex. — (156) *Les Quatre Facultés*. Cf. *Sat*. III, 152. — (160) Ces rimes reviennent fréquemment chez Boileau, qui partageait les préjugés de Molière contre les médecins. Il était cependant l'ami intime de Félix, chirurgien du Roi. — (164) *Rien*

Prends-moi le bon parti · laisse là tous les livres.
Cent francs au denier cinq combien font-ils? — Vingt
[livres
— C'est bien dit. Va, tu sais tout ce qu'il faut savoir.
Que de biens, que d'honneurs sur toi s'en vont pleuvoir !
Exerce-toi, mon fils, dans ces hautes sciences ;
Prends, au lieu d'un Platon, le *Guidon des finances ;*
Sache quelle province enrichit les traitants ;
Combien le sel au roi peut fournir tous les ans.
Endurcis-toi le cœur, sois arabe, corsaire,
Injuste, violent, sans foi, double, faussaire.
Ne va point sottement faire le généreux :
Engraisse-toi, mon fils, du suc des malheureux ;
Et, trompant de Colbert la prudence importune,
Va par tes cruautés mériter la fortune.
Aussitôt tu verras poètes, orateurs,
Rhéteurs, grammairiens, astronomes, docteurs,
Dégrader les héros pour te mettre en leurs places,
De tes titres pompeux enfler leurs dédicaces,
Te prouver à toi-même, en grec, hébreu, latin,
Que tu sais de leur art et le fort et le fin.
Quiconque est riche est tout : sans sagesse il est sage ;
Il a, sans rien savoir, la science en partage ;
Il a l'esprit, le cœur, le mérite, le rang,
La vertu, la valeur, la dignité, le sang ;
Il est aimé des grands, il est chéri des belles :
Jamais surintendant ne trouva de cruelles.

Grammaire, *Pronom.* — (166) *Au pied.* Lex. (pied). — (168) *Poil.* Lex. (170) *Au denier cinq.* Dans ces expressions *denier* est l'équivalent d'*intérêt*, et le chiffre qui suit exprime le *pourcentage*. Ainsi, prêter au *denier cinq*, c'est exiger comme intérêt le cinquième du capital, soit 20 p. 100 On ne devait exiger légalement que le *denier vingt*, soit 5 p. 100. — (172) *S'en vont pleuvoir.* Grammaire, *Verbe, infinitif.* — (174) *Guidon...* « Livre qui traite des finances. » (Boileau.) On dirait aujourd'hui : le *Guide des financiers.* — (175) *Traitants.* Lex. — (176) *Le sel.* L'impôt sur le sel, ou *gabelle.* De là le nom populaire de *gabelou*, donné encore aux employés de l'octroi — (181) *Colbert*, en succédant à Fouquet, en 1662, mit de l'ordre dans les finances de l'État ; — *Prudence.* Lex. — (186) *Dédicaces.* Les gens de lettres, qui tiraient fort peu d'argent de la vente de leurs ouvrages, les dédiaient à de riches protecteurs. Cf. la dédicace de *Cinna* à M. de Montoron. —

L'or même à la laideur donne un teint de beauté:
Mais tout devient affreux avec la pauvreté. »
  C'est ainsi qu'à son fils un usurier habile
Trace vers la richesse une route facile:
Et souvent tel y vient, qui sait, pour tout secret,
Cinq et quatre font neuf, ôtez deux, reste sept.
  Après cela, docteur, va pâlir sur la Bible,
Va marquer les écueils de cette mer terrible;
Perce la sainte horreur de ce livre divin ;
Confonds dans un ouvrage et Luther et Calvin,
Débrouille des vieux temps les querelles célèbres;
Éclaircis des rabbins les savantes ténèbres :
Afin qu'en ta vieillesse un livre en maroquin
Aille offrir ton travail à quelque heureux faquin,
Qui, pour digne loyer de la Bible éclaircie,
Te paye en l'acceptant d'un « Je vous remercie ».
Ou, si ton cœur aspire à des honneurs plus grands,
Quitte là le bonnet, la Sorbonne, et les bancs ;
Et, prenant désormais un emploi salutaire,
Mets-toi chez un banquier, ou bien chez un notaire :
Laisse-là saint Thomas s'accorder avec Scot ;
Et conclus avec moi qu'un docteur n'est qu'un sot.
  Un docteur ! diras-tu. Parlez de vous, poète,
C'est pousser un peu loin votre muse indiscrète.
Mais, sans perdre en discours le temps hors de saison,
L'homme, venez au fait, n'a-t-il pas la raison ?
N'est-ce pas son flambeau, son pilote fidèle ?

(195) *La laideur.* Boileau avait d'abord mis Pellisson, qui était célèbre par sa laideur ; mais Pellisson était si estimé de tous que le satirique n'osa pas risquer ce trait plus maladroit que malin. — (206) *Rabbins.* Docteurs de la théologie juive. — (208) *Faquin.* Lex. — (209) *Loyer.* Lex. — (212) *Bonnet.* Les docteurs de Sorbonne portaient le bonnet. — (215) *Saint Thomas.* Saint Thomas d'Aquin (1227-1274) appartenait à l'ordre des Dominicains et fut disciple d'Albert le Grand ; son principal ouvrage est la *Somme de théologie* (*Summa theologiæ. Summa* = resumé), sorte d'encyclopédie de la théologie scolastique, d'après la méthode d'Aristote. Saint Thomas fut surnommé l'*Ange de l'Ecole*, et mis par l'Église au nombre de ses docteurs ; — *Scot.* Jean Duns Scot (1274-1308) était franciscain, et enseigna longtemps à Oxford. On le surnomma le *Docteur subtil.* Il combattit les doctrines de saint Thomas sur la prédestination et sur la grâce. — (218) *Indiscrète.* Lex —

Oui. Mais de quoi lui sert que sa voix le rappelle,
Si, sur la foi des vents tout prêt à s'embarquer,
Il ne voit point d'écueil qu'il ne l'aille choquer?
Et que sert à Cotin la raison qui lui crie :
N'écris plus, guéris-toi d'une vaine furie,
Si tous ces vains conseils, loin de la réprimer,
Ne font qu'accroître en lui la fureur de rimer?
Tous les jours de ses vers, qu'à grand bruit il récite,
Il met chez lui voisins, parents, amis, en fuite ;
Car, lorsque son démon commence à l'agiter,
Tout, jusqu'à sa servante, est prêt à déserter.
Un âne, pour le moins, instruit par la nature,
A l'instinct qui le guide obéit sans murmure,
Ne va point follement de sa bizarre voix
Défier aux chansons les oiseaux dans le bois :
Sans avoir la raison, il marche sur sa route.
L'homme seul, qu'elle éclaire, en plein jour ne voit goutte :
Réglé par ses avis, fait tout à contre-temps,
Et dans tout ce qu'il fait n'a ni raison ni sens.
Tout lui plaît ou déplaît, tout le choque et l'oblige :
Sans raison il est gai, sans raison il s'afflige :
Son esprit au hasard aime, évite, poursuit,
Défait, refait, augmente, ôte, élève, détruit.
Et voit-on, comme lui, les ours ni les panthères
S'effrayer sottement de leurs propres chimères,
Plus de douze attroupés craindre le nombre impair,
Ou croire qu'un corbeau les menace dans l'air?
Jamais l'homme, dis-moi, vit-il la bête folle
Sacrifier à l'homme, adorer son idole,
Lui venir, comme au dieu des saisons et des vents,
Demander à genoux la pluie ou le beau temps?
Non, mais cent fois la bête a vu l'homme hypocondre

(223) *Foi.* Lex. — (224) *Choquer.* Lex. — (225) *Cotin* « Il avait écrit contre moi et contre Molière : ce qui donna occasion à Molière de faire les *Femmes savantes*, et d'y tourner Cotin en ridicule. » (BOILEAU.) Cf. dans les *Femmes savantes* (acte III, sc. 5) : *Trissotin :* Ma gloire est établie, en vain tu la déchires. — *Vadius :* Oui, oui, je te renvoie à l'auteur des *Satires*.. — (231) *Démon.* Lex. — (236) *Défier* Lex. — (241) *Oblige.* Lex. — (253) *Hypocondre* Ce mot est ordi-

Adorer le métal que lui-même il fit fondre ;
A vu dans un pays les timides mortels
Trembler aux pieds d'un singe assis sur leurs autels ;
Et sur les bords du Nil les peuples imbéciles,
L'encensoir à la main, chercher des crocodiles.
Mais pourquoi, diras-tu, cet exemple odieux ?
Que peut servir ici l'Égypte et ses faux dieux ?
Quoi ! me prouverez-vous par ce discours profane
Que l'homme, qu'un docteur, est au-dessous d'un âne !
Un âne, le jouet de tous les animaux,
Un stupide animal, sujet à mille maux ;
Dont le nom seul en soi comprend une satire !
— Oui, d'un âne : et qu'a-t-il qui nous excite à rire ?
Nous nous moquons de lui : mais s'il pouvait un jour,
Docteur, sur nos défauts s'exprimer à son tour ;
Si, pour nous réformer, le ciel prudent et sage
De la parole enfin lui permettait l'usage ;
Qu'il pût dire tout haut ce qu'il se dit tout bas ;
Ah ! docteur, entre nous, que ne dirait-il pas?
Et que peut-il penser lorsque dans une rue,
Au milieu de Paris, il promène sa vue ;
Qu'il voit de toutes parts les hommes bigarrés,
Les uns gris, les uns noirs, les autres chamarrés ?
Que dit-il quand il voit, avec la mort en trousse,
Courir chez un malade un assassin en housse ;

nairement substantif et désigne la région épigastrique ou partie supérieure du bas-ventre. Boileau emploie le mot comme adjectif et comme synonyme d'*hypocondriaque*. L'Académie, à l'instigation de Pradon et de Desmarets, condamna cette hardiesse de Boileau, qui aurait dit : « Je m'attendais bien à être condamné; car, outre que j'avais raison, c'était moi. » — (255) *Dans un pays*. L'Égypte. — (261) *Profane*. Lex. — (275) *Bigarré :* qui est de diverses couleurs. — (276) *Chamarré :* couvert d'ornements, de galons, etc. — (277) *En trousse*. En croupe. — (278) *Assassin*. Médecin. Cf. v. 160; nous retrouverons encore, à propos de Cl. Perrault (voir plus loin, *Querelle des anciens et des modernes*) des boutades contre les médecins. Dans une épigramme sans date (nº XVII), Boileau a imité celle du poète latin Martial (*Nuper erat medicus*...) :

Paul, ce grand médecin, l'effroi de son quartier,
Qui causa plus de maux que la peste et la guerre,
Est curé maintenant et met les gens en terre :
Il n'a point changé de métier.

Qu'il trouve de pédants un escadron fourré ;
Suivi par un recteur de bedeaux entouré,
Ou qu'il voit la Justice, en grosse compagnie,
Mener tuer un homme avec cérémonie ?
Que pense-t-il de nous lorsque sur le midi
Un hasard au palais le conduit un jeudi ;
Lorsqu'il entend de loin, d'une gueule infernale,
La chicane en fureur mugir dans la grand'salle ?
Que dit-il quand il voit les juges, les huissiers,
Les clercs, les procureurs, les sergents, les greffiers ?
Oh ! que si l'âne alors, à bon droit misanthrope,
Pouvait trouver la voix qu'il eut au temps d'Ésope,
De tous côtés, docteur, voyant les hommes fous,
Qu'il dirait de bon cœur, sans en être jaloux,
Content de ses chardons, et secouant la tête :
Ma foi, non plus que nous, l'homme n'est qu'une bête !

— *housse*. Couverture de cheval ; c'est la monture, cheval ou mulet, qui porte la housse, et non le cavalier. — (279) *Fourré*, fourré d'hermine (cf. Rabelais, *les Chats fourrés :* les juges). — (284) *Jeudi*. « C'est le jour des grandes audiences. » (Boileau.) — (288) *Sergents*. Lex. — (293) *Content*. Lex. — (294) *Non plus que*... Grammaire, *Négation*.



Vignette tirée de la première édition des *Satires* I à IX, *1668.*

DISCOURS SUR LA SATIRE
(1668)

Avec la IXe *Satire*, publiée dès 1668 à la suite des premières, Boileau donna ce *Discours*, que l'on a tort de placer, avec les préfaces postérieures, en tête de la série des Satires. Composé en 1668, il contient, à cette date, toute son actualité, et sa place logique est ici



UAND je donnai la première fois mes Satires au public, je m'étais bien préparé au tumulte que l'impression de mon livre a excité sur le Parnasse. Je savais que la nation des poètes, et surtout des mauvais poètes[2], est une nation farouche qui prend feu aisément ; et que ces esprits avides de louanges ne digéreraient pas facilement une raillerie, quelque douce qu'elle pût être. Aussi oserai-je dire, à mon avantage, que j'ai regardé avec des yeux assez stoïques les libelles diffamatoires qu'on a publiés contre moi[3]. Quelques calomnies dont on ait voulu me noircir, quelques faux bruits qu'on ait semés de[4] ma personne, j'ai pardonné sans peine ces petites vengeances au déplaisir d'un auteur irrité, qui se voyait attaqué par l'en-

Satire IX, 1668.

(1) « Ceci regarde particulièrement Cotin, qui avait publié une satire contre l'auteur. » (BOILEAU.) — (2) *Nation.* Lex. — Cf. HORACE (*Ep.* II, II, 102) « *Genus irritabile vatum.* » — (3) Allusion à la brochure de Cotin : *La Critique désintéressée sur les satires du temps.* —

droit le plus sensible d'un poète, je veux dire par ses ouvrages.

Mais j'avoue que j'ai été un peu surpris du chagrin [5] bizarre de certains lecteurs, qui, au lieu de se divertir d'une querelle du Parnasse, dont ils pouvaient être spectateurs indifférents, ont mieux aimé prendre parti, et s'affliger avec les ridicules [6], que de se réjouir avec les honnêtes gens [7]. C'est pour les consoler que j'ai composé ma neuvième Satire, où je pense avoir montré assez clairement que, sans blesser l'État ni sa conscience, on peut trouver de méchants vers méchants, et s'ennuyer de plein droit à la lecture d'un sot livre. Mais puisque ces messieurs ont parlé de la liberté que je me suis donnée de nommer, comme d'un attentat inouï et sans exemple, et que des exemples ne se peuvent pas mettre en rimes, il est bon d'en dire ici un mot, pour les instruire d'une chose qu'eux seuls veulent ignorer, et leur faire voir qu'en comparaison de tous mes confrères les satiriques, j'ai été un poète fort retenu.

Et pour commencer par Lucilius [8], inventeur de la satire, quelle liberté, ou plutôt quelle licence ne s'est-il point donnée dans ses ouvrages? Ce n'était pas seulement des poètes et des auteurs qu'il attaquait : c'était des gens de la première qualité de Rome ; c'était des personnes consulaires. Cependant Scipion et Lélius ne jugèrent pas ce poète, tout déterminé rieur qu'il était, indigne de leur amitié ; et vraisemblablement dans les occasions ils ne lui refusèrent pas leurs conseils sur ses écrits, non plus qu'à Térence. Ils ne s'avisèrent point de prendre le parti de Lupus et de Métellus, qu'il avait joués dans ses satires, et ils ne crurent pas lui donner rien du leur [9], en lui abandonnant tous les ridicules de la République :

Num Lælius, et qui
Duxit ab oppressa meritum Carthagine nomen,
Ingenio offensi aut læso doluere Metello,
Famosisque Lupo cooperto versibus [10] ?

(4) *De*. Grammaire. *Préposition*. — (5) *Chagrin*. Lex. — (6) *Ridicules*. Lex. — (7) *Honnêtes gens*. Lex. — (8) *Lucilius*. Cf. *Sat*. VII, 73. — (9) *Lui*

En effet, Lucilius n'épargnait ni petits ni grands : et souvent, des nobles et des patriciens il descendait jusqu'à la lie du peuple :

Primores populi arripuit, populumque tributim[11].

On me dira que Lucilius vivait dans une république où ces sortes de libertés peuvent être permises. Voyons donc Horace, qui vivait sous un empereur, dans les commencements d'une monarchie, où il est bien plus dangereux de rire qu'en un autre temps. Qui ne nomme-t-il point dans ses Satires ? et Fabius le grand censeur, et Tigellius le fantasque, et Nasidiénus le ridicule [12], et Nomentanus le débauché, et tout ce qui vient au bout de sa plume. On me répondra que ce sont des noms supposés. O la belle réponse ! Comme si ceux qu'il attaque n'étaient pas des gens connus d'ailleurs ; comme si l'on ne savait pas que Fabius était un chevalier romain, qui avait composé un livre de droit ; que Tigellius fut en son temps un musicien chéri d'Auguste ; que Nasidiénus Rufus était un ridicule célèbre dans Rome ; que Casius Nomentanus était un des plus fameux débauchés de l'Italie ! Certainement il faut que ceux qui parlent de la sorte n'aient pas fort lu les anciens, et ne soient pas fort instruits des affaires de la cour d'Auguste. Horace ne se contente pas d'appeler les gens par leur nom ; il a si peur qu'on ne les méconnaisse, qu'il a soin de rapporter jusqu'à leur surnom, jusqu'au métier qu'ils faisaient, jusqu'aux charges qu'ils avaient exercées. Voyez, par exemple, comme il parle d'Aufidius Luscus, préteur de Fondi :

Fundos, Aufidio Lusco prætore libenter
Linquimus, insani ridentes præmia scribæ,
Prætextam et latum clavum[13], etc.

donner rien du leur : Lui abandonner rien de leur propre dignité. Ils ne crurent pas devoir se solidariser avec les personnages raillés par Lucilius.— (10) HORACE, *Satires* II, I, 65-68 : « Vit-on Lélius, et ce grand homme à qui Carthage accablée mérita un glorieux surnom, s'offenser des hardiesses de son génie, ressentir les blessures de Métellus, plaindre Lupus tout chargé de vers infamants. » (Trad. Patin, Hachette.) — (11) HORACE. Id. v. 69. « Or, c'était aux premiers du peuple qu'il s'atta-

« Nous abandonnâmes, dit-il, avec joie le bourg de Fondi, dont était préteur un certain Aufidius Luscus; mais ce ne fut pas sans avoir bien ri de la folie de ce préteur, auparavant commis, qui faisait le sénateur et l'homme de qualité. »

Peut-on désigner un homme plus précisément[14]; et les circonstances seules ne suffisaient-elles pas pour le faire reconnaître? On me dira peut-être qu'Aufidius était mort alors; mais Horace parle là d'un voyage fait depuis peu. Et puis, comment mes censeurs répondront-ils à cet autre passage?

Turgidus Alpinus jugulat dum Memnona, dumque
Diffingit Rheni luteum caput, hæc ego ludo[15].

« Pendant, dit Horace, que ce poète enflé d'Alpinus égorge Memnon dans son poème, et s'embourbe dans la description du Rhin, je me joue en ces Satires. »

Alpinus vivait donc du temps qu'Horace se jouait en ses Satires; et si Alpinus en cet endroit est un nom supposé, l'auteur du poème de Memnon pouvait-il s'y méconnaître? Horace, dira-t-on, vivait sous le règne du plus poli[16] de tous les empereurs; mais vivons-nous sous un règne moins poli? et veut-on qu'un prince qui a tant de qualités communes avec Auguste, soit moins dégoûté[17] que lui des méchants livres, et plus rigoureux envers ceux qui les blâment?

Examinons pourtant Perse[18], qui écrivait sous le règne de Néron. Il ne raille pas simplement les ouvrages des poètes de son temps, il attaque les vers de Néron même. Car enfin tout le monde sait, et toute la cour de Néron le savait, que ces quatre vers, *Torva Mimalloneis*, etc., dont Perse fait une raillerie si amère dans sa première Satire, étaient des vers de Néron[19]. Cependant on ne remarque point que Néron, tout Néron qu'il était, ait fait punir

quait, au peuple lui-même en masse. » (Id.). — (12) *Ridicule*. Lex. — 13) Horace, *Satires* I, v, 34-36. — (14) *Précisément*. Lex. — (15) Horace. (*Satires* I, x, 36-37. — (16) *Poli*. Lex. — (17) *Dégoûté*. Lex. — (18) *Perse*. Cf. *Art poét.*, II, 155. — (19) Le fait affirmé par Boileau n'est pas admis

Perse; et ce tyran, ennemi de la raison, et amoureux, comme on sait, de ses ouvrages, fut assez galant homme pour entendre raillerie sur ses vers, et ne crut pas que l'empereur, en cette occasion, dût prendre les intérêts du poète.

Pour Juvénal[20], qui florissait sous Trajan, il est un peu plus respectueux envers les grands seigneurs de son siècle. Il se contente de répandre l'amertune de ses satires sur ceux du règne précédent : mais à l'égard des auteurs, il ne les va point chercher hors de son siècle. A peine est-il entré en matière, que le voilà en mauvaise humeur contre tous les écrivains de son temps. Demandez à Juvénal ce qui l'oblige de prendre la plume. C'est qu'il est las d'entendre et la *Théséide* de Codrus, et l'*Oreste* de celui-ci, et le *Télèphe* de cet autre, et tous les poètes enfin, comme il dit ailleurs, qui récitaient leurs vers au mois d'août :

Et augusto recitantes mense poetas[21].

Tant il est vrai que le droit de blâmer les auteurs est un droit ancien, passé en coutume parmi tous les satiriques, et souffert dans tous les siècles.

Que s'il faut venir des anciens aux modernes, Régnier[22], qui est presque notre seul poète satirique[23], a été véritablement un peu plus discret que les autres. Cela n'empêche pas néanmoins qu'il ne parle hardiment de Gallet, ce célèbre joueur, *qui assignait ses créanciers sur sept et quatorze*, et du sieur de Provins, *qui avait changé son balandran en manteau court*, et du Cousin, *qui abandonnait sa maison de peur de la réparer*, et de Pierre du Puis, et de plusieurs autres[24].

Que répondront à cela mes censeurs? Pour peu qu'on

par Bayle. *Dictionnaire*, au mot *Perse*, remarque F. — (20) JUVÉNAL Cf. *Art poét.*, II, 156. — (21) JUVÉNAL, *Satires* III, v. 9 : « Et les poètes récitant leurs vers au mois d'août » (22) RÉGNIER. Cf. *Art poétique*. — (23) Boileau non seulement ignore le moyen âge, mais semble ici méconnaître le seizième siècle, où Marot, Ronsard, du Bellay, d'Aubigné, sont bien, chacun en leur genre, des poètes satiriques. — (24) RÉGNIER. *Sat.* XIV ; — *balandran*, manteau de campagne ou de guerre (La Fontaine emploie la forme *balandras*, dans la fable de *Phébus et Borée*

les presse, ils chasseront de la république des lettres tous les poètes satiriques, comme autant de perturbateurs du repos public. Mais que diront-ils de Virgile, le sage, le discret Virgile, qui, dans une Églogue, où il n'est pas question de satire, tourne d'un seul vers deux poètes de son temps en ridicule?

Qui Bavium non odit, amet tua carmina, Mævi[25],

dit un berger satirique dans cette Églogue. Et qu'on ne me dise point que Bavius et Mævius en cet endroit sont des noms supposés : puisque ce serait donner un trop cruel démenti au docte Servius[26], qui assure positivement le contraire. En un mot, qu'ordonneront mes censeurs de Catulle, de Martial, et de tous les poètes de l'antiquité, qui n'en ont pas usé avec plus de discrétion que Virgile? Que penseront-ils de Voiture, qui n'a point fait conscience de rire aux dépens du célèbre Neuf-Germain[27], quoique également recommandable par l'antiquité de sa barbe et par la nouveauté de sa poésie? Le banniront-ils du Parnasse, lui et tous les poètes de l'antiquité, pour établir la sûreté des sots et des ridicules[28]? Si cela est, je me consolerai aisément de mon exil. Il y aura du plaisir à être relégué en si bonne compagnie. Raillerie à part, ces messieurs veulent-ils être plus sages que Scipion et Lélius, plus délicats qu'Auguste, plus cruels que Néron? Mais eux qui sont si rigoureux envers les critiques, d'où vient cette clémence qu'ils affectent pour les méchants auteurs? Je vois bien ce qui les afflige : ils ne veulent pas

VI, 3). Il est évident que Boileau a mal compris le vers de Régnier sur le sieur de Provins : *A son long balandran change son manteau court*, signifie que de Provins change son manteau court *pour* un balandran. Gidel, dans son édition de Boileau (I, p. 50) prétend le contraire ; mais son long raisonnement nous paraît inintelligible. — *Le Cousin* était un fou de cour, sous Henri IV. — Pierre du Puis était un insensé qui se promenait en ridicule accoutrement. — Il faut avouer que Boileau cite des exemples assez mal choisis, et qui ne prouvent rien. — (25) VIRGILE, *Egl.* III, 90. « Que celui qui ne déteste pas Bavius, goûte tes vers, ô Mévius. » — (26) *Servius*, grammairien latin, du quatrième siècle de notre ère, nous a laissé un commentaire sur Virgile. — (27) *Neuf-Germain.* Cf. *Satire* IV, v. 72. — (28) *Ridicules*

être détrompés. Il leur fâche [29] d'avoir admiré sérieusement des ouvrages que mes Satires exposent à la risée de tout le monde, et de se voir condamnés à oublier, dans leur vieillesse, ces mêmes vers qu'ils ont autrefois appris par cœur comme des chefs-d'œuvre de l'art [30]. Je les plains sans doute : mais quel remède ? Faudra-t-il, pour s'accommoder à leur goût particulier, renoncer au sens commun [31] ? Faudra-t-il applaudir indifféremment à toutes les impertinences [32] qu'un ridicule [33] aura répandues sur le papier ? Et au lieu qu'en certains pays on condamnait les méchants poètes à effacer leurs écrits avec la langue, les livres deviendront-ils désormais un asile inviolable, où toutes les sottises auront droit de bourgeoisie [34], où [35] l'on n'osera toucher sans profanation ?

J'aurais bien d'autres choses à dire sur ce sujet. Mais comme j'ai déjà traité de cette matière dans ma neuvième Satire, il est bon d'y renvoyer le lecteur.

Lex. — (29) *Il leur fâche*. Grammaire, *Article*. — (30) Cf. HORACE (*Ep.* II, 1-84) : « ... *Et quæ imberbes didicere, senes perdenda fateri.* » » Et ce qu'ils ont appris dans leur jeunesse, avouer, devenus vieillards, que cela doit être oublié. » — (31) Très importante remarque ; « c'est en un certain sens, observe Brunetière (*Boileau*, id., Hachette) toute l'esthetique de Boileau. » — (32) *Impertinences*. Lex. — (33) *Ridicule*. Lex. — (34) *Bourgeoisie*. Lex. — (35) *Où*. Grammaire, *Pronom*.

SATIRE IX

(1668)

[*A son Esprit*].

LE LIBRAIRE AU LECTEUR [1]



Satire IX, 1668.

OICI le dernier ouvrage qui est sorti de la plume du sieur D***. L'auteur, après avoir écrit contre tous les hommes en général [2], a cru qu'il ne pouvait mieux finir qu'en écrivant contre lui-même, et que c'était le plus beau champ de satire qu'il pût trouver. Peut-être que ceux qui ne sont pas fort instruits des démêlés du Parnasse, et qui n'ont pas beaucoup lu les autres Satires du même auteur, ne verront pas tout l'agrément de celle-ci, qui n'en est, à bien parler, qu'une suite. Mais je ne doute point que les gens de lettres, et ceux surtout qui ont le goût délicat, ne lui donnent le prix comme à celle où il y a le plus d'art, d'invention et de finesse d'esprit. Il y a déjà du temps qu'elle est faite: l'auteur s'était en quelque sorte résolu de [3] ne la jamais publier. Il voulait bien épargner ce chagrin aux auteurs qui s'en pourront choquer. Quelques libelles diffamatoires que l'abbé Kautain [4] et plusieurs autres [5] eussent fait imprimer contre lui, il s'en tenait assez vengé par le mépris que tout le monde a fait de leurs ouvrages, qui n'ont été lus de personne, et que l'impression même n'a pu rendre publics. Mais une copie de cette Satire étant tombée, par une fatalité inévi-

(1) Cet avis du *Libraire* est sans doute de Boileau lui-même. — (2) Dans la *Satire* VIII. — (3) *Résolu de...* Grammaire, *Préposition.* — (4) *Kautain*, l'abbé Cotin. — (5) *Plusieurs autres.* Par exemple Coras ;

table, entre les mains des libraires, ils ont réduit l'auteur à recevoir encore la loi d'eux. C'est donc à moi qu'il a confié l'original de sa pièce, et il l'a accompagnée d'un petit discours en prose[6], où il justifie, par l'autorité des poètes anciens et modernes, la liberté qu'il s'est donnée dans ses Satires. Je ne doute donc point que le lecteur ne soit bien aise du présent que je lui en fais[7].

Résumé. - 1-6 Boileau s'adresse à son Esprit, auquel il va faire son procès ; — 7-28 : De quel droit fait-il la leçon aux autres ; — 29-36 : s'il veut rimer à tout prix, qu'il chante les exploits du Roi ; — 37-51 : mais, direz-vous, je me sens trop faible pour un tel projet ; — 52-60 : mieux valait cependant échouer en ce genre que d'insulter autrui ; — 61-78 : vous vous flattez d'aller à la postérité ? mais combien n'ont eu qu'un succès passager, et sont aujourd'hui méprisés ; — 79-86 : à quoi bon d'ailleurs le succès, si vous vous attirez des ennemis ; — 87-114 : un auteur vous déplaît? laissez-le tranquille, et songez

bientôt après, Pradon et Boursault. — (6) *Le Discours sur la Satire.* — (7) Dans l'édition de 1713, on lit cette note de Boileau. « Cette Satire est entièrement dans le goût d'Horace et d'un homme qui se fait son procès à soi-même pour le faire à tous les autres. » — « Après la publication des sept premières Satires, il fut assailli par une foule d'auteurs dont il avait parlé peut-être avec trop de franchise. Ce fut pour leur répondre et pour faire en même temps son apologie qu'il conçut l'idée de cette pièce. Mais son embarras fut de savoir comment il exécuterait ce dessein ; car il voulait éviter l'écueil dans lequel ses ennemis avaient donné, c'est-à-dire la chaleur, l'emportement, et par conséquent les injures grossières. Il jugea donc qu'il n'avait pas d'autre ton à prendre que celui de la plaisanterie pour tourner ses ennemis en ridicule, sans leur donner aucune prise sur lui. C'est ce qu'il exécuta d'une manière inimitable dans cette Satire. Là, sous prétexte de censurer ses propres défauts ou ceux de son esprit, il se justifie de tous les crimes que ses adversaires lui imputaient, et les couvre eux-mêmes d'une nouvelle confusion. — M. Despréaux composa cette Satire en 1667 ; mais il ne la fit imprimer que l'année suivante, après avoir composé et publié la Satire de *l'Homme*. Cette dernière Satire, qui est la huitième, eut un succès extraordinaire Le roi lui-même, à qui on en fit la lecture, en parla plusieurs fois avec de grands éloges. Le sieur de Saint-Mauris, chevau-léger de la garde du roi, lui dit que Boileau avait fait une autre Satire qui était encore plus belle que celle-là, et dans laquelle il parlait de Sa Majesté. Le roi lui dit fièrement, mais avec quelque surprise : « Il y parle de moi, dites-vous ? — Oui, sire, répondit Saint-Mauris ; mais il en parle avec tout le respect qui est dû à Votre Majesté. » Alors le roi témoigna de la curiosité pour la voir... Le roi, l'ayant lue, la fit voir à quelques personnes de la cour. On en fit une copie qui en produisit bientôt quantité d'autres. Ainsi, c'est en quelque façon de la main du roi même que cette pièce a passé dans les mains du public. L'auteur craignant qu'on ne l'imprimât sur quelque copie défectueuse, se déter-

que chacun a le droit d'écrire ce qu'il veut ; — 115-147 : d'ailleurs on parle de vous sur un ton menaçant, et vous soulevez de terribles colères ; cessez donc de critiquer ; — 148-167 : « mais, répondez-vous, mes railleries ne sont pas méchantes ; il y a une autre façon de médire, hypocrite, et que je ne pratique pas ; — 168-192 tout lecteur, tout spectateur, a le droit de critiquer l'écrivain qui lui soumet son œuvre ; — 193-202 : bien plus, ce sont mes Satires qui ont donné la célébrité à certains auteurs » ; — 203-224 : vous ne devriez pas nommer les écrivains, « mais, du moins n'ai-je attaqué que leurs œuvres, jamais leur personne ; — 225-242 : et peut-on décrier un bon auteur ? ne se défend-il pas par son talent ? que Chapelain ne s'en prenne donc qu'à lui ; — 243-266 : la Satire est, dit-on, un métier funeste ? vaut-il donc mieux écrire des épopées maladroites, des églogues sans sincérité, de froids madrigaux ? — 267-283 : éloge de la Satire ; — 284-306 : eh bien ! changeons de style : louons Quinault, Pradon, Pelletier... » nos éloges seront encore pris pour des critiques, et tous les rimeurs blessés vont fondre sur vous ; — 307-322 : « mais Cotin peut-il nous nuire ? » Quoi qu'il en soit, *taisez-vous*.



Œuvres, 1674.

'Est à vous, mon Esprit, à qui je veux parler.
Vous avez des défauts que je ne puis celer :
Assez et trop longtemps ma lâche complaisance
De vos jeux criminels a nourri l'insolence ;
Mais, puisque vous poussez ma patience à bout,
Une fois en ma vie il faut vous dire tout.
On croirait, à vous voir dans vos libres caprices
Discourir en Caton des vertus et des vices,
Décider du mérite et du prix des auteurs,
Et faire impunément la leçon aux docteurs,
Qu'étant seul à couvert des traits de la satire,
Vous avez tout pouvoir de parler et d'écrire.
Mais moi, qui dans le fond sais bien ce que j'en crois,
Qui compte tous les jours vos défauts par mes doigts,
Je ris, quand je vous vois si faible et si stérile,

mina à la faire imprimer lui-même en 1668. » (*Note de l'édition de* 1775). — (1) *A qui*. Grammaire, *Pronom*. — (4) *Nourri*. Lex. — (8) *Caton*. Caton l'Ancien, ou le Censeur (234-149) devenu chez les Romains le type de l'homme vertueux, austère et franc. — (10) *Docteurs*. Allusion à la Satire précédente, dédiée ironiquement à Morel, docteur de

Prendre sur vous le soin de réformer la ville,
Dans vos discours chagrins plus aigre et plus mordant
Qu'une femme en furie, ou Gautier en plaidant.
Mais répondez un peu. Quelle verve indiscrète
Sans l'aveu des neuf sœurs vous a rendu poète ?
Sentiez-vous, dites-moi, ces violents transports
Qui d'un esprit divin font mouvoir les ressorts ?
Qui vous a pu souffler une si folle audace ?
Phébus a-t-il pour vous aplani le Parnasse ?
Et ne savez-vous pas que, sur ce mont sacré,
Qui ne vole au sommet tombe au plus bas degré,
Et qu'à moins d'être au rang d'Horace ou de Voiture,
On rampe dans la fange avec l'abbé de Pure ?
Que si tous mes efforts ne peuvent réprimer
Cet ascendant malin qui vous force à rimer,
Sans perdre en vains discours tout le fruit de vos veilles.
Osez chanter du roi les augustes merveilles :
Là, mettant à profit vos caprices divers,
Vous verriez tous les ans fructifier vos vers,
Et par l'espoir du gain votre muse animée
Vendrait au poids de l'or une once de fumée.
Mais en vain, direz-vous, je pense vous tenter
Par l'éclat d'un fardeau trop pesant à porter.
Tout chantre ne peut pas, sur le ton d'un Orphée,
Entonner en grands vers la « Discorde étouffée » ;
Peindre « Bellone en feu tonnant de toutes parts »,
« Et le Belge effrayé fuyant sur ses remparts. »
Sur un ton si hardi, sans être téméraire,
Racan pourrait chanter au défaut d'un Homère;
Mais pour Cotin et moi, qui rimons au hasard,

Sorbonne. — (14) *Par mes doigts.* Grammaire, *Proposition.* — (18) *Gautier.* « Avocat célebre et très mordant. » (BOILEAU.) On l'avait surnommé Gautier-la-Gueule. — (20) *Les neuf sœurs.* Les Muses. — (26) Cf. *Art poétique*, IV, 25-40. — (27) On a quelque peine à s'expliquer cette singulière estime de Boileau pour Voiture ; mais celui-ci représente le bon goût, la finesse, la justesse de l'expression. — (28) *L'abbé de Pure.* Cf. *Satire* II, 18. — (30) *Ascendant* Lex. ; — *malin.* Lex. — (41) *Bellone.* Déesse de la guerre (Mythol). — (42) « Cette Satire a été faite dans le temps que le roi prit Lille en Flandre, et plusieurs autres villes. » —

Que l'amour de blâmer fit poètes par art,
Quoiqu'un tas de grimauds vante notre éloquence,
Le plus sûr est pour nous de garder le silence.
Un poème insipide et sottement flatteur
Déshonore à la fois le héros et l'auteur:
Enfin de tels projets passent notre faiblesse.
Ainsi parle un esprit languissant de mollesse,
Qui, sous l'humble dehors d'un respect affecté,
Cache le noir venin de sa malignité.
Mais, dussiez-vous en l'air voir vos ailes fondues,
Ne valait-il pas mieux vous perdre dans les nues
Que d'aller sans raison, d'un style peu chrétien,
Faire insulte en rimant à qui ne vous dit rien,
Et du bruit dangereux d'un livre téméraire
A vos propres périls enrichir le libraire ?
Vous vous flattez peut-être, en votre vanité,
D'aller comme un Horace à l'immortalité ;
Et déjà vous croyez dans vos rimes obscures
Aux Saumaises [1] futurs préparer des tortures.
Mais combien d'écrivains, d'abord si bien reçus,
Sont de ce fol espoir honteusement déçus !
Combien, pour quelques mois, ont vu fleurir leur livre,
Dont les vers en paquet se vendent à la livre !
Vous pourrez voir, un temps, vos écrits estimés
Courir de main en main par la ville semés ;

(44) *Racan* (1589-1670) a laissé des *Bergeries*, des *Psaumes*, des *Odes*. On ne sait pourquoi Boileau lui suppose le talent épique ; mais il admire en lui le fidèle disciple de Malherbe. — (46) *Par art*, par industrie, d'une façon artificielle, sans y être poussé par le génie. — (47) *Grimauds*. Lex. — (54) *Malignité*. Lex. — (55) *Ailes...* Souvenir mythologique, d'après Horace (*Odes*, III, 1). Le poète latin compare l'écrivain assez audacieux pour imiter Pindare, à Icare qui s'élevant sur des ailes, s'est trop approché du soleil : la cire avec laquelle il avait fixé ses plumes se fondit, et il fut précipité dans la mer. — (60) *Enrichir le libraire*. La plupart des écrivains, et Boileau fut du nombre, mettaient un point d'honneur à laisser au libraire les profits de leurs ouvrages ; ces profits étaient parfois considérables si l'on songe que Michallet put richement doter sa fille avec les *Caractères* de La Bruyère. — (63) *Rimes*. Lex. — (64) *Saumaises*. Saumaise (1588-1658) était un fameux *commentateur*. Il professa à Leyde, et laissa un grand nombre d'ouvrages d'érudition. Ne pas le confondre avec *Somaize* qui publia en 1660 le *Grand Dictionnaire des Précieuses*. — (71) Cf. *Sat.*, III, 127. —

Puis de là, tout poudreux, ignorés sur la terre,
Suivre chez l'épicier Neuf-Germain et La Serre ;
Ou de trente feuillets réduits peut-être à neuf,
Parer, demi-rongés, les rebords du Pont-Neuf.
Le bel honneur pour vous, en voyant vos ouvrages
Occuper le loisir des laquais et des pages.
Et souvent dans un coin renvoyés à l'écart
Servir de second tome aux airs du Savoyard !
  Mais je veux que le sort, par un heureux caprice,
Fasse de vos écrits prospérer la malice,
Et qu'enfin votre livre aille, au gré de vos vœux,
Faire siffler Cotin chez nos derniers neveux :
Que vous sert-il qu'un jour l'avenir vous estime,
Si vos vers aujourd'hui vous tiennent lieu de crime,
Et ne produisent rien, pour fruit de leurs bons mots,
Que l'effroi du public et la haine des sots ?
Quel démon vous irrite et vous porte à médire ?
Un livre vous déplaît : qui vous force à le lire ?
Laissez mourir un fat dans son obscurité :
Un auteur ne peut-il pourrir en sûreté ?
Le *Jonas* inconnu sèche dans la poussière :
Le *David* imprimé n'a point vu la lumière ;
Le *Moïse* commence à moisir par les bords.
Quel mal cela fait-il ? Ceux qui sont morts sont morts :
Le tombeau contre vous ne peut-il les défendre ?
Et qu'ont fait tant d'auteurs, pour remuer leur cendre ?
Que vous ont fait Perrin, Bardin, Pradon, Hainaut,

(72) *Neuf-Germain*. Cf. *Satire* IV, 72 ; — *La Serre*. Cf *Satire* III, 176. — (74) *Les rebords du Pont-Neuf*. C'est là que les bouquinistes du temps étalaient les livres de rebut. — (78) *Le Savoyard*. « Fameux chantre du Pont-Neuf dont on vante encore les chansons. Il se nommait Philipot. » (BOILEAU.) — (79) *Je veux*... Tour souvent employé par Boileau, pour : *j'admets, je consens à*... — (87) *Démon*. Lex. — (89) *Fat*. Lex. — (93) *Jonas*, etc... « Poëmes héroïques qui n'ont point été vendus. Ces trois poëmes avaient été faits, le *Jonas* par Coras (1663), le *David* par Las-Fargues (1660), et le *Moïse* par Saint-Amant (1653) » (BOILEAU) — (96) *Pour remuer*. Grammaire. *Verbe*. — (97) *Perrin*. Cf. *Sat*. VII. 44 ; — *Bardin* (1590, 1637), de l'Académie française, auteur du *Grand chambellan de France*, de *Pensées morales sur l'Ecclésiaste*, etc. ; — *Pradon*. Cf. *Satire* VII 45 ; — *Hainaut* pour Hesnault († 1682), disciple de Gassendi et ami de

Colletet, Pelletier, Titreville, Quinault,
Dont les noms, en cent lieux, placés comme en leurs niches,
Vont de vos vers malins remplir les hémistiches?
Ce qu'ils font vous ennuie. O le plaisant détour!
Ils ont bien ennuyé le roi, toute la cour,
Sans que le moindre édit ait, pour punir leur crime,
Retranché les auteurs, ou supprimé la rime.
Écrive qui voudra : chacun à ce métier
Peut perdre impunément de l'encre et du papier.
Un roman, sans blesser les lois ni la coutume,
Peut conduire un héros au dixième volume.
De là vient que Paris voit chez lui de tout temps
Les auteurs à grands flots déborder tous les ans;
Et n'a point de portail où, jusques aux corniches,
Tous les piliers ne soient enveloppés d'affiches.
Vous seul, plus dégoûté, sans pouvoir et sans nom,
Viendrez régler les droits et l'État d'Apollon!
  Mais vous, qui raffinez sur les écrits des autres,
De quel œil pensez-vous qu'on regarde les vôtres?
Il n'est rien en ce temps à couvert de vos coups;
Mais savez-vous aussi comme on parle de vous?
  Gardez-vous, dira l'un, de cet esprit critique :
On ne sait bien souvent quelle mouche le pique;
Mais c'est un jeune fou qui se croit tout permis,
Et qui pour un bon mot va perdre vingt amis.
Il ne pardonne pas aux vers de *la Pucelle*,
Et croit régler le monde au gré de sa cervelle.
Jamais dans le barreau trouva-t-il rien de bon?

Molière; il fut le maître de philosophie de Mme Deshoulières. On connaît encore de lui quelques sonnets. Il y avait d'abord ici *Bursaut* (pour Boursault), puis *Perrault*. — (98) *Colletet*, cf. *Sat.* I, 77; — *Pelletier : Disc. au Roi*, 54; — *Titreville*, *Sat.* VII, 45; — *Quinault*, Sat II, 20. — (104) *La rime*. Lex. — (107) *Coutume*. Lex. — (108) *Dixième volume*. C'est le *calibre* ordinaire des romans de cette époque. — (120) Cf. HORACE (*Sat.* I, IV, 33) : « *Fœnum habet in cornu; longe fuge; dummodo risum Excutiat sibi, non hic cuiquam parcet amico.* » « Il a du foin à la corne; fuis loin d'ici; car pourvu qu'il puisse exciter le rire, il n'épargnera pas un ami. » Ce passage a déjà été imité par RÉGNIER (*Sat.* XII, 49) qui nous parle d'un médisant « .. Qui perdrait son ami plutôt qu'un mot pour rire » — (123) *La Pucelle*. Cf. *Sat.* III,

Peut-on si bien prêcher qu'il ne dorme au sermon ?
Mais lui, qui fait ici le régent du Parnasse,
N'est qu'un gueux revêtu des dépouilles d'Horace ;
Avant lui Juvénal avait dit en latin
« Qu'on est assis à l'aise aux sermons de Cotin. »
L'un et l'autre avant lui s'étaient plaints de la rime,
Et c'est aussi sur eux qu'il rejette son crime :
Il cherche à se couvrir de ces noms glorieux.
J'ai peu lu ces auteurs, mais tout n'irait que mieux,
Quand de ces médisants l'engeance tout entière
Irait la tête en bas rimer dans la rivière.
Voilà comme on vous traite : et le monde effrayé
Vous regarde déjà comme un homme noyé.
En vain quelque rieur, prenant votre défense,
Veut faire au moins, de grâce, adoucir la sentence :
Rien n'apaise un lecteur toujours tremblant d'effroi,
Qui voit peindre en autrui ce qu'il remarque en soi.
Vous ferez-vous toujours des affaires nouvelles ?
Et faudra-t-il sans cesse essuyer des querelles ?
N'entendrai-je qu'auteurs se plaindre et murmurer ?
Jusqu'à quand vos fureurs doivent-elles durer ?
Répondez, mon Esprit ; ce n'est plus raillerie :
Dites... Mais, direz-vous, pourquoi cette furie ?
Quoi, pour un maigre auteur que je glose en passant,
Est-ce un crime, après tout, et si noir et si grand ?
Et qui, voyant un fat s'applaudir d'un ouvrage
Où la droite raison trébuche à chaque page,
Ne s'écrie aussitôt : « L'impertinent auteur !
« L'ennuyeux écrivain ! Le maudit traducteur !

178. — (127) *Régent.* Lex. — (128) « Saint-Pavin reprochait à l'auteur qu'il n'était riche que des dépouilles d'Horace, de Juvénal et de Régnier » (BOILEAU.) Cotin disait dans la *Satire des Satires* : « Il applique à Paris ce qu'il a lu de Rome. » Cf. la dispute de Vadius et de Trissotin dans *les Femmes savantes* (Acte III, sc. 7). — (131) *Rime.* Lex. — (135) « Il paraît que ce mot devenu proverbial, était du duc de Montausier, ce faux Alceste, qui avait commencé par jouer les *Oronte* à la ville, chez Mme de Rambouillet, dont il épousa l'une des filles, et qui devait finir par jouer les *Philinte* à la cour. » (BRUNETIÈRE, éd. Hachette). — (140) *De grâce.* Grammaire. *Préposition.* — (144) *Essuyer.* Lex. — (149) *Je glose.* Lex. — (151) *Fat.* Lex. — (153) *Impertinent.*

« A quoi bon mettre au jour tous ces discours frivoles,
« Et ces riens enfermés dans de grandes paroles ? »
Est-ce donc là médire, ou parler franchement ?
Non, non, la médisance y va plus doucement.
Si l'on vient à chercher pour quel secret mystère
Alidor à ses frais bâtit un monastère :
« Alidor ! » dit un fourbe, « il est de mes amis,
« Je l'ai connu laquais avant qu'il fût commis :
« C'est un homme d'honneur, de piété profonde,
« Et qui veut rendre à Dieu ce qu'il a pris au monde. »
Voilà jouer d'adresse, et médire avec art ;
Et c'est avec respect enfoncer le poignard.
Un esprit né sans fard, sans basse complaisance,
Fuit ce ton radouci que prend la médisance.
Mais de blâmer des vers ou durs ou languissants,
De choquer un auteur qui choque le bon sens,
De railler d'un plaisant qui ne sait pas nous plaire,
C'est ce que tout lecteur eut toujours droit de faire.
Tous les jours à la cour un sot de qualité
Peut juger de travers avec impunité ;
A Malherbe, à Racan, préférer Théophile,
Et le clinquant du Tasse à tout l'or de Virgile.
Un clerc, pour quinze sous, sans craindre le holà,
Peut aller au parterre attaquer *Attila* ;

Lex. — (162) *Commis.* Lex. — On prétend que cet Alidor serait un collecteur d'impôts nommé Dalibert, lequel fit bâtir rue d'Enfer la maison de l'*Institution de l'Oratoire*, ironiquement appelée la *Restitution*. — (167) *Né sans fard*, c'est-à-dire né sans disposition à l'artifice et à la calomnie. — (171) *Railler d'un...* Grammaire, *Préposition.* — (175) *Théophile*, cf. *Sat.* III, 172. — (176) *Le clinquant du Tasse...* Boileau ne prétend pas ici porter un jugement complet sur Le Tasse, dont il devait estimer l'œuvre épique et pastorale. Mais il était choqué, on le verra bientôt dans *l'Art poétique*, ch. III, 209, par le « merveilleux chrétien » de la *Jérusalem délivrée*, et par les épisodes romanesques que goûtaient surtout ses contemporains. — *Clinquant* (d'un mot germanique qui signifie *faire du bruit*) s'applique aux paillettes et aux ornements fabriqués avec des feuilles de métal, et s'oppose très bien à *or.* — (177) *Clerc.* Lex. ; — *pour quinze sous.* C'était le prix que l'on payait au parterre, où, d'ailleurs, on se tenait debout ; — *sans craindre le holà*, c'est-à-dire sans craindre qu'on ne l'interpelle pour le faire taire (cf. l'épigramme sur *Attila*, p. 150). — (178) *Attila*, tragédie de Corneille, jouée en 1667, l'année même où fut composée

Et, si le roi des Huns ne lui charme l'oreille,
Traiter de visigoths tous les vers de Corneille.
Il n'est valet d'auteur, ni copiste à Paris,
Qui, la balance en main, ne pèse les écrits.
Dès que l'impression fait éclore un poète,
Il est esclave-né de quiconque l'achète :
Il se soumet lui-même aux caprices d'autrui,
Et ses écrits tout seuls doivent parler pour lui.
Un auteur à genoux, dans une humble préface,
Au lecteur qu'il ennuie a beau demander grâce ;
Il ne gagnera rien sur ce juge irrité,
Qui lui fait son procès de pleine autorité.
Et je serai le seul qui ne pourrai rien dire !
On sera ridicule, et je n'oserai rire !
Et qu'ont produit mes vers de si pernicieux,
Pour armer contre moi tant d'auteurs furieux ?
Loin de les décrier, je les ai fait paraître :
Et souvent, sans ces vers qui les ont fait connaître,
Leur talent dans l'oubli demeurerait caché.
Et qui saurait sans moi que Cotin a prêché ?
La satire ne sert qu'à rendre un fat illustre :
C'est une ombre au tableau, qui lui donne du lustre.
En les blâmant enfin j'ai dit ce que j'en croi ;
Et tel qui m'en reprend en pense autant que moi.
« Il a tort, » dira l'un ; « pourquoi faut-il qu'il nomme ?
« Attaquer Chapelain ! ah ! c'est un si bon homme !
« Balzac en fait l'éloge en cent endroits divers.
« Il est vrai, s'il m'eût cru, qu'il n'eût point fait de vers.
« Il se tue à rimer : que n'écrit-il en prose ? »
Voilà ce que l'on dit. Et que dis-je autre chose ?
En blâmant ses écrits, ai-je d'un style affreux
Distillé sur sa vie un venin dangereux ?

cette satire. *Attila* fut représentée au théâtre du Palais-Royal par la troupe de Molière, tandis que l'Hôtel de Bourgogne donnait l'*Andromaque* de Racine. — (199) *Fat*. Lex. — (201) *Croi*. Grammaire, *Verbe*. — (204) *Chapelain*. Les premières éditions portaient *Patelain* ; et, selon Louis Racine, Chapelain se plaignait seulement qu'on eût défiguré son nom. — (205) Balzac a en effet adressé un grand nombre de lettres à Chapelain ; et Balzac était fort estimé à la fois comme écrivain et

Ma muse, en l'attaquant, charitable et discrète,
Sait de l'homme d'honneur distinguer le poète.
Qu'on vante en lui la foi, l'honneur, la probité ;
Qu'on prise sa candeur et sa civilité ;
Qu'il soit doux, complaisant, officieux, sincère :
On le veut, j'y souscris, et suis prêt de me taire.
Mais que pour un modèle on montre ses écrits ;
Qu'il soit le mieux renté de tous les beaux esprits ;
Comme roi des auteurs qu'on l'élève à l'empire :
Ma bile alors s'échauffe, et je brûle d'écrire,
Et, s'il ne m'est permis de le dire au papier,
J'irai creuser la terre, et, comme ce barbier,
Faire dire aux roseaux par un nouvel organe :
« Midas, le roi Midas a des oreilles d'âne. »
Quel tort lui fais-je enfin ? Ai-je par un écrit
Pétrifié sa veine et glacé son esprit ?
Quand un livre au Palais se vend et se débite,
Que chacun par ses yeux juge de son mérite,
Que Bilaine l'étale au deuxième pilier,
Le dégoût d'un censeur peut-il le décrier ?
En vain contre *le Cid* un ministre se ligue :
Tout Paris pour Chimène a les yeux de Rodrigue.
L'Académie en corps a beau le censurer :
Le public révolté s'obstine à l'admirer.

comme honnête homme. — (215) Cf. MOLIÈRE, *Misanthrope*, IV, 1 ; — *officieux*. Lex. — (218) *Le mieux renté*. « Chapelain avait de divers endroits huit mille livres de pension » (BOILEAU.) Ajoutons qu'il *tenait la feuille* des pensions royales ; Chapelain était donc à cette époque une *puissance*. et Boileau prouvait à la fois son indépendance et son désintéressement en le harcelant dans ses Satires. — (224) Ce mouvement et cette allusion mythologique sont imités de Perse (*Sat.* I, v. 119), qui cite l'expression « *Auriculas asini Mida rex habet* » comme une locution couramment employée quand on brûlait de révéler un secret. — Midas, roi de Phrygie, appelé comme arbitre entre Apollon et Pan, avait décerné le prix de chant à ce dernier. Pour le punir, Apollon lui avait fait pousser des oreilles d'âne, qu'il dissimulait de son mieux sous sa mitre. Mais son barbier s'en aperçut, et ne pouvant s'en taire, il creusa un trou dans le sol et y raconta son secret ; à cet endroit poussèrent des roseaux qui agités par le vent révélèrent à tous le secret du barbier. (Cf. OVIDE, *Métamorphoses*, XI, 182). — (227) *Palais*, Le Palais de Justice, sous les galeries duquel se trouvaient les boutiques des plus célèbres libraires. Cf *Lutrin*, ch V, 105-108. — (229) *Bi-*



de librairie

Mais lorsque Chapelain met une œuvre en lumière
Chaque lecteur d'abord lui devient un Linière.
En vain il a reçu l'encens de mille auteurs :
Son livre en paraissant dément tous ses flatteurs.
Ainsi, sans m'accuser, quand tout Paris le joue,
Qu'il s'en prenne à ses vers que Phébus désavoue ;
Qu'il s'en prenne à sa muse allemande en françois.
Mais laissons Chapelain pour la dernière fois.
  La satire, dit-on, est un métier funeste,
Qui plaît à quelques gens, et choque tout le reste.
La suite en est à craindre : en ce hardi métier
La peur plus d'une fois fit repentir Régnier.
Quittez ces vains plaisirs dont l'appât vous abuse :
A de plus doux emplois occupez votre muse ;
Et laissez à Feuillet réformer l'univers.
  Et sur quoi donc faut-il que s'exercent mes vers ?
Irai-je dans une ode, en phrases de Malherbe,
« Troubler dans ses roseaux le Danube superbe ;
« Délivrer de Sion le peuple gémissant ;
« Faire trembler Memphis, ou pâlir le croissant ;
« Et, passant du Jourdain les ondes alarmées,
« Cueillir » mal à propos « les palmes idumées » ?
Viendrai-je, en une églogue, entouré de troupeaux,
Au milieu de Paris enfler mes chalumeaux,
Et, dans mon cabinet assis au pied des hêtres,
Faire dire aux échos des sottises champêtres ?

laine, un des libraires du Palais, éditeur de Cotin. — (234) Allusion à la fameuse *Querelle du Cid*. Chapelain avait été le principal rédacteur des *Sentiments de l'Académie*. — (236) *Linière*, poète ou plutôt chansonnier (1628-1704), qui avait composé une épigramme contre *la Pucelle ;* cette épigramme se termine par ce trait : « Depuis vingt ans on parle d'elle, Dans six mois on n'en dira rien. » M. E. Rostand a donné un rôle à Linière dans son *Cyrano de Bergerac*. — (241) *Allemande*, c'est-à-dire pesante et indigeste. Il faut avouer qu'au dix-septième siècle, l'Allemagne n'avait encore aucune *littérature :* elle a pris, depuis, sa revanche. — (242) A propos des rimes *françois* et *fois*. Cf. *Sat*. III, 184 . — (249) *Feuillet*. « Fameux prédicateur, fut outré dans ses prédications. » (Boileau.) Il fut appelé en 1670, auprès d'Henriette d'Angleterre mourante, et il n'avait trouvé pour elle que des paroles sévères, quand Bossuet vint heureusement le remplacer. — (254) *Le croissant*, pour les Turcs. — (256) *Idumées*. La véritable forme

Faudra-t-il de sens froid, et sans être amoureux,
Pour quelque Iris en l'air faire le langoureux ;
Lui prodiguer les noms de Soleil et d'Aurore,
Et, toujours bien mangeant, mourir par métaphore ?
Je laisse aux doucereux ce langage affété,
Où s'endort un esprit de mollesse hébété.
  La satire, en leçons, en nouveautés fertile,
Sait seule assaisonner le plaisant et l'utile,
Et, d'un vers qu'elle épure aux rayons du bon sens,
Détromper les esprits des erreurs de leur temps.
Elle seule, bravant l'orgueil et l'injustice,
Va jusque sous le dais faire pâlir le vice ;
Et souvent sans rien craindre, à l'aide d'un bon mot,
Va venger la raison des attentats d'un sot.
C'est ainsi que Lucile, appuyé de Lélie,
Fit justice en son temps des Cotins d'Italie,
Et qu'Horace, jetant le sel à pleines mains,
Se jouait aux dépens des Pelletiers romains.
C'est elle qui, m'ouvrant le chemin qu'il faut suivre
M'inspira dès quinze ans la haine d'un sot livre,
Et sur ce mont fameux, où j'osai la chercher,

de l'adjectif est *iduméennes*. L'*Idumée* est la terre d'Edom, en Palestine ; elle était fertile en palmiers. — (261) *De sens froid.* Telle est la leçon de toutes les éditions du dix-septième et du dix-huitième siècle. La locution a changé d'orthographe et de sens ; nous écrivons aujourd'hui : *de sang-froid*. Cf. Mme DE SÉVIGNÉ : « Je n'attendrai point cette nouvelle de *sens-froid*... » Cf. p. 25, note 5. — (262) *Iris.* Ce nom, comme ceux de Chloris, de Philis, etc., est fréquent dans la poésie galante du dix-septième siècle. — (265) *Affété.* Lex. — (266) *Où.* Grammaire, *Pronom*. — (267) *Nouveautés*, nous dirions *actualités*. — (268) Cf. HORACE (*Ep.* II, III, 343) : « *Omne tulit punctum qui miscuit utile dulci.* » — « Celui-là remporte tous les suffrages, qui sait mêler le plaisant à l'utile. » *Assaisonner* ne paraît pas bien choisi ; il faut l'interpréter ainsi : « faire valoir l'un par l'autre ». — (269) On n'a pas assez remarqué que Boileau définit ici son talent poétique de la façon la plus heureuse. *Épure*, *rayon*, *bon sens*, trois expressions dont le rapport exprime exactement la nature et les limites du génie de Boileau. — (272) *Dais.* Ciel de lit placé au-dessus d'un trône. — (274) Encore un vers qui peut servir à définir le rôle et la fonction de Boileau. — (275) *Lucile* ou *Lucilius*. Cf. *Sat.* VII, 73 ; — *Lélie* ou *Lélius*, consul en 140 av. J.-C., ami de Scipion-Emilien, protecteur des poètes Pacuvius et Térence. — (278) Sur *Cotin*, cf. *Sat.* III, 60 ; sur *Pelletier*, cf. *Discours au Roi*, 54. — (281) *Ce mont fameux.* Le Parnasse. Les meilleurs passages de Boileau, les mieux venus, sont gâtés par cette *mythologie* inattendue ; nous en avons

Fortifia mes pas et m'apprit à marcher.
C'est pour elle, en un mot, que j'ai fait vœu d'écrire.
Toutefois, s'il le faut, je veux bien m'en dédire,
Et, pour calmer enfin tous ces flots d'ennemis,
Réparer en mes vers les maux qu'ils ont commis.
Puisque vous le voulez, je vais changer de style.
Je le déclare donc : Quinault est un Virgile,
Pradon comme un soleil en nos ans a paru ;
Pelletier écrit mieux qu'Ablancourt ni Patru ;
Cotin, à ses sermons traînant toute la terre,
Fend les flots d'auditeurs pour aller à sa chaire ;
Saufal est le phénix des esprits relevés ;
Perrin... Bon, mon Esprit ! courage ! poursuivez,
Mais ne voyez-vous pas que leur troupe en furie
Va prendre encor ces vers pour une raillerie ?
Et Dieu sait aussitôt que d'auteurs en courroux,
Que de rimeurs blessés s'en vont fondre sur vous !
Vous les verrez bientôt, féconds en impostures,
Amasser contre vous des volumes d'injures,
Traiter en vos écrits chaque vers d'attentat,
Et d'un mot innocent faire un crime d'État.
Vous aurez beau vanter le roi dans vos ouvrages,
Et de ce nom sacré sanctifier vos pages ;
Qui méprise Cotin n'estime point son roi,
Et n'a, selon Cotin, ni Dieu, ni foi, ni loi.
Mais quoi ! répondrez-vous, Cotin nous peut-il nuire ?
Et par ses cris enfin que saurait-il produire ?
Interdire à mes vers, dont peut-être il fait cas,
L'entrée aux pensions où je ne prétends pas ?

perdu, heureusement, le goût et l'habitude. — (287) On trouve déjà dans la *Satire* VIII, v. 1 : « Muse, changeons de style et quittons la satire. » — (290) *Ablancourt*. Perrot d'Ablancourt (1606-1664), a fait de nombreuses traductions du grec et du latin ; on les appelait les *Belles Infidèles* Il était considéré comme un excellent écrivain, comme une autorité *académique ;* — *Patru*. Cf. *Sat.* I, 123. — (292) Boileau avait dit, *Sat.* IV, et répété dans cette même *Satire* IX, qu'on était *assis à l'aise* aux sermons de Cotin. — (293) *Saufal* ou *Sauval*. Cf. *Sat.* VII, 40; — *le phénix*, comme nous dirions : l'*oiseau rare*. Cf. La Fontaine, *le Corbeau et le Renard* (I, 2). — (294) *Perrin*, cf. *Sat.* VII, 44. — (302) « Cotin, dans un de ses écrits, m'accusait d'être criminel de lèse-

Non, pour louer un roi que tout l'univers loue,
Ma langue n'attend point que l'argent la dénoue,
Et, sans espérer rien de mes faibles écrits,
L'honneur de le louer m'est un trop digne prix ;
On me verra toujours, sage dans mes caprices,
De ce même pinceau dont j'ai noirci les vices
Et peint du nom d'auteur tant de sots revêtus,
Lui marquer mon respect, et tracer ses vertus.
Je vous crois ; mais pourtant on crie, on vous menace.
Je crains peu, direz-vous, les braves du Parnasse.
Hé ! mon Dieu, craignez tout d'un auteur en courroux,
Qui peut... — Quoi ? — Je m'entends. — Mais encor ? —
[Taisez-vous.

majesté divine et humaine. » (Boileau.) — (310) *Entrée*. Lex. ; — *Pensions*. Boileau n'eut une pension qu'en 1669. Quoi qu'il en dise, il y *prétendait ;* mais il n'y voulait arriver que par sa franchise et par son talent. Louis XIV, à qui il lut sa Ire épître, le fit inscrire lui-même sur la *feuille ;* et plus tard, c'est encore le Roi qui imposa Boileau à l'Académie française ; — *Où*. Grammaire, *Pronom*. — (317) Comprendre ainsi ce vers : « Et peint tant de sots revêtus du nom d'auteurs » ; l'inversion est presque obscure. — (320) *Braves*. Lex.



Vignette tirée de la première édition de la *Dissertation*, *La Fontaine*, *Contes*, *1665*.

La Dissertation sur Joconde. — A l'époque même où Boileau écrivait ses première Satires, il intervint comme arbitre dans une discussion critique. La Fontaine venait de publier en 1664, son petit poème de *Joconde*, imité de l'Arioste (*Roland furieux*, XXVIIIe chant). Le conte de La Fontaine fut généralement admiré. Mais quelques personnes lui opposèrent une traduction plus littérale faite plusieurs années auparavant par M. de Bouillon, dont les œuvres posthumes venaient d'être mises au jour (1663). Un pari s'engagea sur la valeur relative des deux adaptations françaises, entre François Le Vayer de Boutigny, maître des requêtes, et Maurice de Saint-Gilles. Pour donner gain de cause à son ami Le Vayer, Boileau rédigea une petite dissertation en forme. Nous en donnons le début, où Boileau affirme, dès cette époque, l'autorité et la sûreté de sa critique.

(1665) ?



ONSIEUR,

La Fontaine, Contes, 1665. Votre gageure est sans doute fort plaisante, et j'ai ri de tout mon cœur de la bonne foi avec laquelle votre ami soutient une opinion aussi peu raisonnable que la sienne. Mais cela ne m'a point du tout surpris ; ce n'est pas d'aujourd'hui que les plus méchants ouvrages ont trouvé de sincères protecteurs, et que des opiniâtres ont entrepris de combattre la raison à force ouverte. Et, pour ne vous point citer ici d'exemples du commun, il n'est pas que vous n'ayez ouï parler du goût bizarre de cet empereur [1] qui préféra les écrits d'un je ne

(1) L'empereur Adrien qui, selon Dion Cassius, préférait la *Thébaïde* du poète grec Antimaque à l'*Iliade* et à l'*Odyssée*.

sais quel poète aux ouvrages d'Homère, et qui ne voulait pas que tous les hommes ensemble, pendant près de vingt siècles, eussent eu le sens commun.

Le sentiment de votre ami a quelque chose d'aussi monstrueux. Et certainement quand je songe à la chaleur avec laquelle il va, le livre à la main, défendre la *Joconde* de M. Bouillon, il me semble voir Marfise, dans l'Arioste, puisqu'Arioste il y a, qui veut faire confesser à tous les chevaliers errants que cette vieille qu'elle a en croupe est un chef-d'œuvre de beauté. Quoi qu'il en soit, s'il n'y prend garde, son opiniâtreté lui coûtera un peu cher; et quelque mauvais passe-temps qu'il y ait pour lui à perdre cent pistoles, je le plains encore plus de la perte qu'il va faire de sa réputation dans l'esprit des habiles gens.

Il a raison de dire qu'il n'y a point de comparaison entre les deux ouvrages dont vous êtes en dispute, puisqu'il n'y a point de comparaison entre un conte plaisant et une narration froide, entre une invention fleurie et enjouée et une traduction sèche et triste. Voilà en effet la proportion qui est entre ces deux ouvrages. M. de La Fontaine a pris à la vérité son sujet de l'Arioste; mais en même temps il s'est rendu maître de sa matière : ce n'est point une copie qu'il ait tiré un trait près l'autre sur l'original; c'est un original qu'il a formé sur l'idée que l'Arioste lui a fournie. C'est ainsi que Virgile a imité Homère; Térence, Ménandre; et le Tasse, Virgile. Au contraire, on peut dire de M. Bouillon que c'est un valet timide qui n'oserait faire un pas sans le congé de son maître, et qui ne le quitte jamais que quand il ne le peut plus suivre. C'est un traducteur maigre et décharné; les plus belles fleurs que l'Arioste lui fournit deviennent sèches entre ses mains; et à tous moments quittant le français pour s'attacher à l'italien, il n'est ni italien ni français.

Voilà, à mon avis, ce qu'on doit penser de ces deux pièces. Mais je passe plus avant, et je soutiens que non seulement la nouvelle de M. de La Fontaine est infini-

ment meilleure que celle de ce monsieur, mais qu'elle est même plus agréablement contée que celle de l'Arioste. C'est beaucoup dire, sans doute ; et je vois bien que par là je vais m'attirer sur les bras tous les amateurs de ce poète. C'est pourquoi vous trouverez bon que je n'avance pas cette opinion, sans l'appuyer de quelques raisons.

[Suit une *dissertation* où Boileau compare plusieurs passages du conte de La Fontaine à la traduction de Bouillon.]

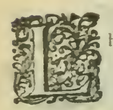


Œuvres, 1718

LE DIALOGUE DES HÉROS DE ROMAN
(1665)

Dans ce *Discours*, Boileau explique lui-même pourquoi il composa ce *Dialogue* vers 1665, et pour quelles raisons il crut devoir en retarder la publication. Nous n'avons donc qu'à lui laisser la parole

DISCOURS SUR CE DIALOGUE [1]



E dialogue qu'on donne ici au public a été composé à l'occasion de cette prodigieuse multitude de romans qui parut vers le milieu du siècle précédent, et dont voici en peu de mots l'origine. Honoré d'Urfé [2], homme de fort grande qualité dans le Lyonnais, voulant faire valoir un grand nombre de vers qu'il avait composés et rassembler en un corps plusieurs aventures qui lui étaient arrivées, s'avisa d'une invention très agréable. Il feignit que dans le Forez, petit pays contigu à la Limagne d'Auvergne, il y avait eu, du temps de nos premiers rois, une troupe de bergers et de bergères qui habitaient sur les bords de la rivière du Lignon, et qui, assez accommodés des biens de la fortune, ne laissaient pas néanmoins, par un simple amusement, et pour leur seul plaisir, de mener paître eux-mêmes leurs troupeaux. Tous ces bergers et toutes ces bergères étant d'un fort grand loisir, l'amour, comme on le peut penser, et comme il le raconte lui-même, ne tarda guère à les y venir troubler, et produisit quantité d'événements considérables. D'Urfé y fit arriver toutes ces aventures, parmi lesquelles il en

Œuvres, 1718.

(1) Ce discours fut seulement composé en 1710. Mais il sert naturellement d'Introduction au *Dialogue*, et nous ne pouvons nous dispenser de le donner à cette place. — (2) *Honoré d'Urfé* (1567-1625), auteur de l'*Astrée* (cf. notre *Littérature*. p. 448).

mêla beaucoup d'autres, et enchâssa les vers dont j'ai parlé, qui, tout méchants qu'ils étaient, ne laissèrent pas d'être soufferts, et de passer à la faveur de l'art avec lequel il les mit en œuvre : car il soutint tout cela d'une narration également vive et fleurie, de fictions très ingénieuses et de caractères aussi finement imaginés qu'agréablement variés et bien suivis. Il composa ainsi un roman qui lui acquit beaucoup de réputation, et qui fut fort estimé, même des gens du goût le plus exquis ; bien que la morale en fût fort vicieuse. Il en fit quatre volumes qu'il intitula ASTRÉE, du nom de la plus belle de ses bergères ; et sur ces entrefaites étant mort, Baro, son ami [3], et, selon quelques-uns, son domestique, en composa sur ses mémoires un cinquième tome qui en formait la conclusion, et qui ne fut guère moins bien reçu que les quatre autres volumes. Le grand succès de ce roman échauffa si bien les beaux esprits d'alors, qu'ils en firent à son imitation quantité de semblables, dont il y en avait même de dix et de douze volumes ; et ce fut quelque temps comme une espèce de débordement sur le Parnasse. On vantait surtout ceux de Gomberville [4], de La Calprenède [5], de Desmarets [6], et de Scudéri [7]. Mais ces imitateurs s'efforçant mal à propos d'enchérir sur leur original, et prétendant ennoblir ses caractères, tombèrent, à mon avis dans une grande puérilité ; car, au lieu de prendre, comme lui, pour leurs héros, des bergers, ils prirent, non seulement des princes et des rois, mais les plus fameux capitaines de l'antiquité, qu'ils peignirent pleins du même esprit que ces bergers, ayant à leur exemple fait comme une espèce de vœu de ne parler

(3) *Baro* (Balthazar) (1600-1650), ami et secrétaire d'Honoré d'Urfé, fut de l'Académie française, et fit représenter plusieurs pièces de théâtre dont la plus célèbre est *Parthénie*. — (4) *Gomberville* publia en 1632 *Polexandre* qui eut un succès retentissant. — (5) *La Calprenède* (1609-1663) donna, entre autres romans, *Cassandre* (10 vol., 1642-1645) et *Cléopâtre* (12 vol. 1647). Dans ce dernier ouvrage paraît Artaban, dont la *fierté* est restée proverbiale. — (6) *Desmarets de Saint-Sorlin* (1595-1676) est plutôt connu par son épopée de *Clovis* (1657) et par sa comédie des *Visionnaires* (1637) que par ses romans. En ce dernier genre il donna *Ariane* (10 vol. 1632). — (7) *Mlle de Scudéry* (1608-1701),

jamais et de n'entendre jamais parler que d'amour. De sorte qu'au lieu que d'Urfé dans son *Astrée*, de bergers très frivoles avait fait des héros de roman considérables, ces auteurs, au contraire, des héros les plus considérables de l'histoire firent des bergers très frivoles, et quelquefois même des bourgeois [8], encore plus frivoles que ces bergers. Leurs ouvrages néanmoins ne laissèrent pas de trouver un nombre infini d'admirateurs, et eurent longtemps une fort grande vogue. Mais ceux qui s'attirèrent le plus d'applaudissements, ce furent le *Cyrus* et la *Clélie* de Mlle de Scudery, sœur de l'auteur du même nom. Cependant non seulement elle tomba dans la même puérilité, mais elle la poussa encore à un plus grand excès. Si bien qu'au lieu de représenter, comme elle devait, dans la personne de Cyrus, un roi promis par les prophètes, tel qu'il est exprimé dans la Bible, ou, comme le peint Hérodote, le plus grand conquérant que l'on eût jamais vu, ou enfin tel qu'il est figuré dans Xénophon qui a fait aussi bien qu'elle un roman de la vie de ce prince ; au lieu, dis-je, d'en faire un modèle de toute perfection, elle en composa un Artamène plus fou que tous les Céladons et tous les Sylvandres [9], qui n'est occupé que du seul soin de sa Mandane, qui ne sait du matin au soir que lamenter, gémir et filer le parfait amour. Elle a encore fait pis dans son autre roman intitulé *Clélie*, où elle représente tous les héros de la république romaine naissante, les Horatius Coclès, les Mutius Scévola, les Clélie, les Lucrèce, les Brutus, encore plus amoureux qu'Artamène, ne s'occupant qu'à tracer des cartes géographiques d'amour [10], qu'à se proposer les uns aux autres des questions et des énigmes galantes ; en un mot, qu'à faire tout ce qui paraît

auteur d'*Ibrahim* (1641), de *Cyrus* (1648), de *Clélie* (1654). — (8) « Les auteurs de ces romans, sous le nom de ces héros, peignaient quelquefois le caractère de leurs amis particuliers, gens de peu de conséquence. » (BOILEAU.) On sait en effet qu'il existe une *clef* de ces romans. Voir l'*Histoire de la Société en France au XVII*e *siècle*, par VICTOR COUSIN, 2 vol. 1858. — (9) *Céladon*, *Sylvandre*, personnages de l'*Astrée*. — (10) Allusion à la *Carte de Tendre*, publiée dans la *Clélie* de Mlle de Scudery, carte dont nous donnons le *fac-simile*, p. 138.

le plus opposé au caractère et à la gravité héroïque de ces premiers Romains.

Comme j'étais fort jeune dans le temps que tous ces romans, tant ceux de Mlle de Scudéry que ceux de La Calprenède et de tous les autres, faisaient le plus d'éclat, je les lus, ainsi que les lisait tout le monde, avec beaucoup d'admiration ; et je les regardai comme des chefs-d'œuvre de notre langue. Mais enfin mes années étant accrues, et la raison m'ayant ouvert les yeux, je reconnus la puérilité de ces ouvrages. Si bien que l'esprit satirique commençant à dominer en moi, je ne me donnai point de repos que je n'eusse fait contre ces romans un dialogue à la manière de Lucien, où j'attaquais non seulement leur peu de solidité, mais leur afféterie précieuse de langage, leurs conversations vagues et frivoles, les portraits avantageux faits à chaque bout de champ de personnes de très médiocre beauté et quelquefois même laides par excès, et tout ce long verbiage d'amour qui n'a point de fin. Cependant, comme Mlle de Scudéry était alors vivante, je me contentai de composer ce dialogue dans ma tête ; et bien loin de le faire imprimer, je gagnai même sur moi de ne point l'écrire, et de ne point le laisser voir sur le papier, ne voulant pas donner ce chagrin à une fille qui, après tout, avait beaucoup de mérite, et qui, s'il en faut croire tous ceux qui l'ont connue, nonobstant la mauvaise morale enseignée dans ses romans, avait encore plus de probité et d'honneur que d'esprit. Mais aujourd'hui qu'enfin la mort *l'a rayée du nombre des humains* [11], elle et tous les autres compositeurs de romans, je crois qu'on ne trouvera pas mauvais que je donne au public mon *Dialogue*, tel que je l'ai retrouvé dans ma mémoire. Cela me paraît d'autant plus nécessaire, qu'en ma jeunesse, l'ayant récité plusieurs fois dans des compagnies où il se trouvait des gens qui avaient beaucoup de mémoire, ces personnes en ont retenu plusieurs lambeaux, dont elles ont ensuite

(11) *Ep.* VII, 34

composé un ouvrage, qu'on a distribué sous le nom de *Dialogue de M. Despréaux*, et qui a été imprimé plusieurs fois dans les pays étrangers [12]. Mais enfin le voici donné de ma main. Je ne sais s'il s'attirera les mêmes applaudissements qu'il s'attirait autrefois dans les fréquents récits que j'étais obligé d'en faire ; car, outre qu'en le récitant je donnais à tous les personnages que j'y introduisais le ton qui leur convenait, ces romans étant alors lus de tout le monde, on concevait aisément la finesse des railleries qui y sont ; mais maintenant que les voilà tombés dans l'oubli, et qu'on ne les lit presque plus, je doute que mon *Dialogue* fasse le même effet. Ce que je sais pourtant, à n'en point douter, c'est que tous les gens d'esprit et de véritable vertu me rendront justice, et reconnaîtront sans peine que, sous le voile d'une fiction en apparence extrêmement badine, folle, outrée, où il n'arrive rien qui soit dans la vérité et dans la vraisemblance, je leur donne peut-être ici le moins frivole ouvrage qui soit encore sorti de ma plume.

DIALOGUE

Boileau imite les *Dialogues des morts* du sophiste grec Lucien (II. siècle ap. J.-C.). Dans les Enfers mythologiques, les âmes des personnages illustres comparaissent devant le tribunal où trois juges, Minos, Eaque et Rhadamante, leur assignent pour demeure, selon leur mérite, le Tartare ou les Champs Elysées. — Au début du *Dialogue* de Boileau, Minos, juge des Enfers, vient se plaindre à Pluton des réponses impertinentes que lui font certaines ombres. Le roi des Enfers lui répond :

..... PLUTON. — Il est vrai que les morts n'ont jamais été si sots qu'aujourd'hui. Il n'est pas venu ici depuis longtemps une ombre qui eût le sens commun ; et, sans parler des gens de Palais, je ne vois rien de si impertinent que ceux qu'ils nomment gens du monde. Ils parlent tous un certain langage qu'ils appellent galanterie ; et quand

(12) Ce *Dialogue* fut publié en 1688, dans un *Recueil*, et réimprimé dans les *Œuvres de Saint-Evremond* (1704 et 1708). D'après une lettre à Brossette du 27 mars 1704, Boileau soupçonnait Ch. de Sevigné d'être l'auteur de ce *pastiche*.

nous leur témoignons, Proserpine et moi, que cela nous choque, ils nous traitent de bourgeois, et disent que nous ne sommes pas galants. On m'a assuré même que cette pestilente galanterie avait infecté tous les pays infernaux, et même les Champs Élysées; de sorte que les héros et surtout les héroïnes qui les habitent, sont aujourd'hui les plus sottes gens du monde, grâce à certains auteurs qui leur ont appris, dit-on, ce beau langage, et qui en ont fait des amoureux transis[1]. A vous dire le vrai, j'ai bien de la peine à le croire. J'ai bien de la peine, dis-je, à m'imaginer que les Cyrus et les Alexandre soient devenus tout à coup, comme on veut me le faire entendre, des Thyrsis[2] et des Céladon[3]. Pour m'en éclaircir donc moi-même par mes propres yeux, j'ai donné ordre qu'on fît venir ici aujourd'hui des Champs Élysées, et de toutes les autres régions de l'Enfer, les plus célèbres d'entre ces héros; et j'ai fait préparer pour les recevoir ce grand salon, où vous voyez que sont postés mes gardes...

...Mais quel est ce bonhomme qui vient à nous, avec son bâton et sa besace? Ha! c'est ce fou de Diogène. Que viens-tu chercher ici?

DIOGÈNE. — J'ai appris la nécessité de vos affaires; et, comme votre fidèle sujet, je viens vous offrir mon bâton.

PLUTON. — Nous voilà bien forts avec ton bâton.

DIOGÈNE. — Ne pensez pas vous moquer. Je ne serai peut-être pas le plus inutile de tous ceux que vous avez envoyé chercher.

PLUTON. — Eh quoi! nos héros ne viennent-ils pas?

DIOGÈNE. — Oui je viens de rencontrer une troupe de fous là-bas. Je crois que ce sont eux. Est-ce que vous avez envie de donner le bal?

PLUTON. — Pourquoi le bal?

DIOGÈNE. — C'est qu'ils sont en fort bon équipage pour danser. Ils sont jolis, ma foi; je n'ai jamais rien vu de si dameret ni de si galant[4].

(1) *Transis*. Lex. — (2) *Thyrsis*, ou *Tircis*, nom de berger, fréquemment employé dans les *pastorales* et dans les romans. — (3) *Céladon*, berger, héros de l'*Astrée*. — (4) *Dameret*. Lex.; — *Galant*. Lex.

PLUTON. — Tout beau, Diogène. Tu te mêles toujours de railler. Je n'aime point les satiriques. Et puis ce sont des héros, pour lesquels on doit avoir du respect.

DIOGÈNE. — Vous en allez juger vous-même tout à l'heure ; car je les vois déjà qui paraissent. Approchez, fameux héros, et vous aussi, héroïnes encore plus fameuses, autrefois l'admiration de toute la terre. Voici une belle occasion de vous signaler. Venez ici tous en foule.

PLUTON. — Tais-toi. Je veux que chacun vienne l'un après l'autre, accompagné tout au plus de quelqu'un de ses confidents..... Asseyons-nous. Qui est celui qui vient le premier de tous, nonchalamment appuyé sur son écuyer?

DIOGÈNE. — C'est le grand Cyrus.

PLUTON. — Quoi ! ce grand roi qui transféra l'empire des Mèdes aux Perses, qui a tant gagné de batailles ? De son temps les hommes venaient ici tous les jours par trente et quarante mille. Jamais personne n'y en a tant envoyé.

DIOGÈNE. — Au moins ne l'allez pas appeler Cyrus [5].

PLUTON. — Pourquoi ?

DIOGÈNE. — Ce n'est plus son nom. Il s'appelle maintenant Artamène [6].

PLUTON. — Artamène ! et où a-t-il pêché ce nom-là ? Je ne me souviens point de l'avoir jamais lu.

DIOGÈNE. — Je vois bien que vous ne savez pas son histoire.

PLUTON. — Qui ? moi ? Je sais aussi bien mon Hérodote qu'un autre.

DIOGÈNE. — Oui ; mais avec tout cela, diriez-vous bien pourquoi Cyrus a tant conquis de provinces, traversé l'Asie, la Médie, l'Hyrcanie, la Perse, et ravagé enfin plus de la moitié du monde ?

PLUTON. — Belle demande ! C'est que c'était un prince ambitieux, qui voulait que toute la terre lui fût soumise.

(5) *Ne l'allez*. Grammaire. *Pronom.* — (6) *Artamène* ou *le Grand Cyrus* est le titre du roman de Mlle de Scudéry. Cf. *Art. Poét.*, III, 100.

DIOGÈNE. — Point du tout. C'est qu'il voulait délivrer sa princesse, qui avait été enlevée.

PLUTON. — Quelle princesse ?

DIOGÈNE. — Mandane.

PLUTON. — Mandane ?

DIOGÈNE. — Oui, et savez-vous combien elle a été enlevée de fois ?

PLUTON. — Où veux-tu que je l'aille chercher ?

DIOGÈNE. — Huit fois.

PLUTON. — ..... Mais laissons là ce fou de Diogène. Il faut parler à Cyrus lui-même. Eh bien ! Cyrus, il faut combattre. Je vous ai envoyé chercher pour vous donner le commandement de mes troupes. Il ne répond rien ! Qu'a-t-il ? Vous diriez qu'il ne sait où il est.

CYRUS. — Eh ! divine princesse !

PLUTON. — Quoi ?

CYRUS. — Ah ! injuste Mandane !

PLUTON. — Plaît-il ?

CYRUS. — Tu me flattes, trop complaisant Féraulas. Es-tu si peu sage que de penser que Mandane, l'illustre Mandane, puisse jamais tourner les yeux sur l'infortuné Artamène ? Aimons-la toutefois ; mais aimerons-nous une cruelle ? Servirons-nous une insensible ? Adorerons-nous une inexorable ? Oui, Cyrus, il faut aimer une cruelle. Oui, Artamène, il faut servir une insensible. Oui, fils de Cambyse, il faut adorer l'inexorable fille de Cyaxare [7].

PLUTON. — Il est fou. Je crois que Diogène a dit vrai.

DIOGÈNE. — Vous voyez bien que nous ne saviez pas son histoire. Mais faites approcher son écuyer Féraulas ; il ne demande pas mieux que de vous la conter ; il sait par cœur tout ce qui s'est passé dans l'esprit de son maître, et a tenu un registre exact de toutes les paroles que son maître a dites en lui-même depuis qu'il est au monde, avec un rouleau de ses lettres qu'il a toujours dans sa poche. A la vérité, vous êtes en danger de

(7) *Cyaxare*, roi des Perses et des Mèdes (560-536 av. J.-C.). Cyrus était son neveu, et, dans le roman, Mandane est sa fille.

bâiller un peu, car ses narrations ne sont pas fort courtes.

PLUTON. — Oh ! j'ai bien le temps de cela !

CYRUS. — Mais, trop engageante personne...

PLUTON. — Quel langage ! A-t-on jamais parlé de la sorte ? Mais dites-moi, vous, trop pleurant Artamène, est-ce que vous n'avez pas envie de combattre ?

CYRUS. — Eh ! de grâce, généreux Pluton, souffrez que j'aille entendre l'histoire d'Aglatidas et d'Amestris, qu'on me va conter. Rendons ce devoir à deux illustres malheureux. Cependant voici le fidèle Féraulas, que je vous laisse, qui vous instruira positivement de l'histoire de ma vie, et de l'impossibilité de mon bonheur.

PLUTON. — Je n'en veux point être instruit, moi. Qu'on chasse ce grand pleureux [8].

CYRUS. — Eh ! de grâce !

PLUTON. — Si tu ne sors...

CYRUS. — En effet...

PLUTON. — Si tu ne t'en vas...

CYRUS. — En mon particulier...

PLUTON... — Si tu ne te retires... A la fin le voilà dehors. A-t-on jamais vu tant pleurer ?

DIOGÈNE. — Vraiment il n'est pas au bout, puisqu'il n'en est qu'à l'histoire d'Aglatidas et d'Amestris. Il a encore neuf gros tomes à faire ce joli métier.

PLUTON. — Hé bien ! qu'il remplisse, s'il veut, cent volumes de ses folies. J'ai d'autres affaires présentement qu'à l'entendre [9]... Mais quelle est cette voix robuste que j'entends là-bas qui fredonne un air ?

DIOGÈNE. — C'est ce grand borgne d'Horatius Coclès qui chante ici proche, comme m'a dit un de vos gardes, à un écho qu'il a trouvé, une chanson qu'il a faite pour Clélie [10].

PLUTON. — Qu'a donc ce fou de Minos, qu'il crève de rire ?

(8) *Pleureux,* telle est la leçon de l'édition de 1713 ; le manuscrit porte *pleureur.* — (9) Ici l'on voit apparaître la reine des Massagètes, *Thomyris,* qui prononce des vers extraits d'une tragédie de Quinault, *Cyrus;* elle cherche ses tablettes, sur lesquelles elle avait écrit un madrigal à l'adresse de Cyrus. — (10) *Clélie,* roman de Mlle de Scudery 1654)

MINOS. — Et qui ne rirait ? Horatius Coclès chantant à l'écho !

PLUTON. — Il est vrai que la chose est assez nouvelle. Cela est à voir. Qu'on le fasse entrer, et qu'il n'interrompe point pour cela sa chanson, que Minos vraisemblablement sera bien aise d'entendre de plus près.

MINOS. — Assurément.

HORATIUS COCLÈS, *chantant la reprise de la chanson qu'il chante dans Clélie* :

« Et Phénisse même publie
Qu'il n'est rien si beau que Clélie. »

DIOGÈNE. — Je pense reconnaître l'air. C'est sur le chant de *Toinon la belle jardinière*[11].

HORATIUS COCLÈS.

« Et Phénisse même publie
Qu'il n'est rien si beau que Clélie. »

PLUTON. — Quelle est donc cette Phénisse ?

DIOGÈNE. — C'est une dame des plus galantes[12] et des plus spirituelles de la ville de Capoue, mais qui a une trop grande opinion de sa beauté, et qu'Horatius Coclès raille dans cet impromptu de sa façon, dont il a composé aussi le chant, en lui faisant avouer à elle-même que tout cède en beauté à Clélie.

MINOS. — Je n'eusse jamais cru que cet illustre Romain fût si excellent musicien, et si habile faiseur d'impromptus. Cependant je vois bien par celui-ci qu'il y est maître passé[13].

PLUTON. — Et moi, je vois bien que, pour s'amuser à de semblables petitesses, il faut qu'il ait entièrement perdu le sens. Hé ! Horatius Coclès, vous qui étiez autrefois si déterminé soldat, et qui avez défendu vous seul un pont contre toute une armée, de quoi vous êtes-vous

(11) Chanson du Savoyard, alors à la mode. (BOILEAU.) — (12) *Galante*. Lex. — (13) Nous disons aujourd'hui *passé maître*. Dans cette locution. *maître* est opposé à *apprenti*.

La carte de Tendre, insérée dans le roman de *Clélie*, par Mlle de Scudéry (1654), d'après une gravure de l'époque

avisé de vous faire berger après votre mort? et qui est le fou ou la folle qui vous ont appris à chanter?

HORATIUS COCLÈS

« Et Phénisse même publie
Qu'il n'est rien si beau que Clélie. »

MINOS. — Il se ravit dans son chant.

PLUTON. — Oh! qu'il s'en aille dans mes galeries chercher, s'il veut un écho. Qu'on l'emmène!

HORATIUS COCLÈS, *s'en allant et toujours chantant.*

« Et Phénisse même publie
Qu'il n'est rien si beau que Clélie. »

PLUTON. — Le fou! le fou! Ne viendra-t-il point à la fin une personne raisonnable?

DIOGÈNE. — Vous allez avoir bien de la satisfaction; car je vois entrer la plus illustre de toutes les dames romaines, cette Clélie qui passa le Tibre à la nage, pour se dérober du camp de Porsenna, et dont Horatius Coclès, comme vous venez de le voir, est amoureux.

PLUTON. — J'ai cent fois admiré l'audace de cette fille dans Tive-Live; mais je meurs de peur que Tive-Live n'ait encore menti. Qu'en dis-tu, Diogène?

DIOGÈNE. — Écoutez ce qu'elle vous va dire.

CLÉLIE. — Est-il vrai, sage roi des Enfers, qu'une troupe de mutins ait osé se soulever contre Pluton, le vertueux Pluton?

PLUTON. — Ah! à la fin nous avons trouvé une personne raisonnable. Oui, ma fille, il est vrai que les criminels dans le Tartare ont pris les armes, et que nous avons envoyé chercher les héros dans les Champs Élysées et ailleurs pour nous secourir.

CLÉLIE. — Mais, de grâce, seigneur, les rebelles ne songent-ils point à exciter quelque trouble dans le royaume de Tendre? car je serais au désespoir s'ils étaient seulement postés dans le village de Petits-Soins. N'ont-ils point pris Billets-Doux ou Billets-Galants?

PLUTON. — De quel pays parle-t-elle là ? Je ne me souviens point de l'avoir vu dans la carte.

DIOGÈNE. — Il est vrai que Ptolémée [14] n'en a point parlé ; mais on a fait depuis peu de nouvelles découvertes. Et puis ne voyez-vous pas que c'est du pays de galanterie qu'elle vous parle ?

PLUTON. — C'est un pays que je ne connais point.

CLÉLIE. — En effet, l'illustre Diogène raisonne tout à fait juste. Car il y a trois sortes de Tendre : Tendre sur Estime, Tendre sur Inclination et Tendre sur Reconnaissance. Lorsque l'on veut arriver à Tendre sur Estime il faut aller d'abord au village de Petits-Soins, et... [15]

PLUTON. — Je vois bien, la belle fille, que vous savez parfaitement la géographie du royaume de Tendre, et qu'à un homme qui vous aimera, vous lui ferez voir bien du pays dans ce royaume. Mais pour moi, qui ne le connais point, et qui ne le veux point connaître, je vous dirai franchement que je ne sais si ces trois villages et ces trois fleuves mènent à Tendre, mais qu'il me paraît que c'est le grand chemin des Petites-Maisons [16].

MINOS. — Ce ne serait pas trop mal fait, non, d'ajouter ce village-là dans la carte de Tendre. Je crois que ce sont ces terres inconnues dont on y veut parler.

PLUTON. — Mais vous, tendre mignonne, vous êtes donc aussi amoureuse, à ce que je vois ?

CLÉLIE. — Oui, seigneur ; je vous concède que j'ai pour Aronce une amitié qui tient de l'amour véritable : aussi faut-il avouer que cet admirable fils du roi de Clusium a en toute sa personne je ne sais quoi de si extraordinaire et de si peu imaginable, qu'à moins que d'avoir une dureté de cœur inconcevable, on ne peut pas s'empêcher d'avoir pour lui une passion tout à fait raisonnable. Car enfin...

PLUTON. — Car enfin, car enfin... Je vous dis, moi, que j'ai pour toutes les folles une aversion inexplicable ; et

(14) *Ptolémée*, astronome et géographe grec du deuxième siècle de notre ère. — (15) Cf. la carte p. 138. — (16) *Petites-Maisons*. Cf. *Sat* IV. 4, et *Sat*. VIII, 100

que quand le fils du roi de Clusium aurait un charme inimaginable, avec votre langage inconcevable, vous me feriez plaisir de vous en aller, vous et votre galant, au diable. A la fin la voilà partie. Quoi ! toujours des amoureux ? Personne ne s'en sauvera ; et un de ces jours nous verrons Lucrèce galante.

DIOGÈNE. — Vous en allez avoir le plaisir tout à l'heure ; car voici Lucrèce en personne.

PLUTON. — Ce que j'en disais n'est que pour rire : à Dieu ne plaise que j'aie une si basse pensée de la plus vertueuse personne du monde !

DIOGÈNE. — Ne vous y fiez pas. Je lui trouve l'air bien coquet. Elle a, ma foi, les yeux fripons.

PLUTON. — Je vois bien, Diogène, que tu ne connais pas Lucrèce. Je voudrais que tu l'eusses vue, la première fois qu'elle entra ici, toute sanglante et toute échevelée. Elle tenait un poignard à la main : elle avait le regard farouche, et la colère était encore peinte sur son visage, malgré les pâleurs de la mort. Mais, pour t'en convaincre, il ne faut que lui demander à elle-même ce qu'elle pense de l'amour. Tu verras. Dites-nous donc, Lucrèce, mais expliquez-vous clairement : croyez-vous qu'on doive aimer ?

LUCRÈCE, *tenant des tablettes à la main.* — Faut-il absolument sur cela vous rendre une réponse exacte et décisive ?

PLUTON. — Oui.

LUCRÈCE. — Tenez, la voilà clairement énoncée dans ces tablettes. Lisez.

PLUTON, *lisant.* — « *Toujours. l'on. si. mais. aimait. d'éternelles. hélas. amours. d'aimer. doux. il. point. serait, n'est qu'il.* [17] » Que veut dire ce galimatias ?

LUCRÈCE. — Je vous assure, Pluton, que je n'ai jamais rien dit de mieux ni de plus clair.

PLUTON. — Je vois bien que vous avez accoutumé de parler fort clairement. Peste soit de la folle ! Où a-t-on

(7) *Clélie,* partie II, p. 348.

jamais parlé comme cela ? *Point. mais. si. d'éternelles.* Et où veut-elle que j'aille chercher un Œdipe pour m'expliquer cette énigme ?

DIOGÈNE. — Il ne faut pas aller fort loin. En voici un qui entre et qui est fort propre à vous rendre cet office.

PLUTON. — Qui est-il ?

DIOGÈNE. — C'est Brutus, celui qui délivra Rome de la tyrannie des Tarquins.

PLUTON. — Quoi ! cet austère Romain qui fit mourir ses enfants pour avoir conspiré contre leur patrie ? Lui, expliquer des énigmes ? Tu es bien fou. Diogène.

DIOGÈNE. — Je ne suis point fou. Mais Brutus n'est pas non plus cet austère personnage que vous vous imaginez. C'est un esprit naturellement tendre et passionné, qui fait de fort jolis vers, et les billets du monde les plus galants.

MINOS. — Il faudrait donc que les paroles de l'énigme fussent écrites, pour les lui montrer.

DIOGÈNE. — Que cela ne vous embarrasse point. Il y a longtemps que ces paroles sont écrites sur les tablettes de Brutus. Des héros comme lui sont toujours fournis de tablettes ?

BRUTUS. — Volontiers. Regardez bien. Ne les sont-ce pas là ? *Toujours, l'on, si, mais,* etc. »

PLUTON. — Ce les sont là elles-mèmes.

BRUTUS. — Continuez donc de lire. Les paroles suivantes non seulement vous feront voir que j'ai d'abord conçu la finesse des paroles embrouillées de Lucrèce ; mais elles contiennent la réponse précise que j'y ai faite :

« *Moi. nos. verrez. vous. de. permettez. d'éternelles. jours. qu'on. merveille. peut. amours. d'aimer. voir.* »

PLUTON. — Je ne sais pas si ces paroles se répondent juste les unes aux autres : mais je sais bien que ni les unes ni les autres ne s'entendent, et que je ne suis pas d'humeur à faire le moindre effort d'esprit pour les concevoir.

DIOGÈNE. — Je vois bien que c'est à moi de vous expliquer tout ce mystère. Le mystère est que ce sont des

paroles transposées. Lucrèce, qui est amoureuse et aimée de Brutus, lui dit en mots transposés :

« Qu'il serait doux d'aimer, si l'on aimait toujours !
Mais, hélas ! il n'est point d'éternelles amours »

Et Brutus, pour la rassurer, lui dit en d'autres termes transposés :

« Permettez-moi d'aimer, merveille de nos jours ;
Vous verrez qu'on peut voir d'éternelles amours. »

PLUTON. — Voilà une grosse finesse ! Il s'ensuit de là que tout ce qui se peut dire de beau est dans les dictionnaires; il n'y a que les paroles qui sont transposées. Mais est-il possible que des personnes du mérite de Brutus et de Lucrèce en soient venues à cet excès d'extravagance, de composer de semblables bagatelles ?

DIOGÈNE. — C'est pourtant par ces bagatelles qu'ils ont fait connaître l'un et l'autre qu'ils avaient infiniment d'esprit.

PLUTON. — Et c'est par ces bagatelles, moi, que je reconnais qu'ils ont infiniment de folie. Qu'on les chasse. Pour moi, je ne sais tantôt plus où j'en suis. Lucrèce amoureuse ! Lucrèce coquette ! Et Brutus son galant ! Je ne désespère pas, un de ces jours, de voir Diogène lui-même galant.... [18]

... Voici encore une héroïne qui ne se hâte pas trop, ce me semble, de s'en aller. Mais je lui pardonne : car elle me paraît si lourde de sa personne, et si pesamment armée, que je vois bien que c'est la difficulté de marcher, plutôt que la répugnance à m'obéir, qui l'empêche d'aller plus vite. Qui est-elle ?

DIOGÈNE. — Pouvez-vous ne pas reconnaître la Pucelle d'Orléans ?

(18) Ici, on voit paraître *Sapho*, célèbre « poétesse » grecque de Lesbos (septième siècle av. J.-C.), qui lit à Pluton un *portrait* de Tisiphone, une des trois Furies. Ce portrait est une spirituelle parodie de ceux que Mlle de Scudéry a semés dans ses romans. — Puis viennent : *Astrate* le héros d'une tragédie de Quinault (*Sat.* III, 194); *Ostorius*, héros d'une tragédie de l'abbé de Pure. — Enfin arrive *Jeanne d'Arc*.

PLUTON. — C'est donc là la vaillante fille qui délivra la France du joug des Anglais ?

DIOGÈNE. — C'est elle-même.

PLUTON. — Je lui trouve la physionomie bien plate et bien peu digne de tout ce qu'on dit d'elle.

DIOGÈNE. — Elle tousse et s'approche de la balustrade. Écoutons. C'est assurément une harangue qu'elle vous vient faire, et une harangue en vers; car elle ne parle plus qu'en vers.

PLUTON. — A-t-elle en effet du talent pour la poésie ?

DIOGÈNE. — Vous l'allez voir.

LA PUCELLE

« O grand prince, que grand dès cette heure j'appelle,
Il est vrai, le respect sert de bride à mon zèle ;
Mais ton illustre aspect me redouble le cœur ;
Et me le redoublant, me redouble la peur.
A ton illustre aspect, mon cœur se sollicite,
Et grimpant contre mont, la dure terre quitte.
Oh ! que n'ai-je le ton désormais assez fort
Pour aspirer à toi sans te faire de tort !
Pour moi puissé-je avoir une mortelle pointe
Vers où l'épaule gauche à la gorge est conjointe !
Que le coup brisât l'os, et fit pleuvoir le sang
De la temple [19], du dos, de l'épaule et du flanc [20] ! »

PLUTON. — Quelle langue vient-elle de parler ?

DIOGÈNE. — Belle demande ! française.

PLUTON. — Quoi ! c'est du français qu'elle a dit ? Je croyais que ce fût du bas-breton ou de l'allemand. Qui lui a appris cet étrange français-là ?

DIOGÈNE. — C'est un poète chez qui elle a été en pension quarante ans durant [21].

PLUTON. — Voilà un poète qui l'a bien mal élevée !

DIOGÈNE. — Ce n'est pas manque d'avoir été bien payé, et d'avoir exactement touché ses pensions.

(19) *Temple*. Lex. — (20) Boileau, dans une note de l'edition de 1713, dit que ces vers sont « extraits de *la Pucelle*. » Ce n'est pas tout à fait exact. Ces vers sont composés d'expressions prises çà et là dans le poème de Chapelain, et rapprochées ; on appelle ce genre de composition un *centon*. (21) *Un poète*. Chapelain (cf. p. 14-15).

PLUTON. — Voilà de l'argent bien mal employé. Eh ! Pucelle d'Orléans, pourquoi vous êtes-vous chargé la mémoire de ces grands vilains mots, vous qui ne songiez autrefois qu'à délivrer votre patrie, et qui n'aviez d'objet que la gloire ?

LA PUCELLE. — La gloire ?

« Un seul endroit y mène, et de ce seul endroit
Droite et roide... »

PLUTON. — Ah ! elle m'écorche les oreilles.

LA PUCELLE

« Droite et roide est la côte et le sentier étroit[22]. »

PLUTON. — Quels vers, juste ciel ! je n'en puis pas entendre prononcer un, que ma tête ne soit prête à se fendre.

LA PUCELLE

« Au grand cœur de Dunois, le plus grand de la terre,
Grand cœur qui dans lui seul deux grands amours enserre. »

PLUTON. — Encore ! J'avoue que de toutes les héroïnes qui ont paru en ce lieu, celle-ci me paraît beaucoup la plus insupportable. Vraiment elle ne prêche pas la tendresse. Tout en elle n'est que dureté et que sécheresse, et elle me paraît plus propre à glacer l'âme qu'à inspirer l'amour.

DIOGÈNE. — Elle en a pourtant inspiré au vaillant Dunois.

PLUTON. — Elle ! inspirer de l'amour au cœur de Dunois !

DIOGÈNE. — Oui assurément :

« De flèches toutefois aucune ne l'atteint ;
Ou pourtant l'atteignant de son sang ne se teint[23]. »

Mais il faut savoir quel amour. Dunois s'en explique ainsi lui-même en un endroit du poème fait pour cette merveilleuse fille :

« Pour ces célestes yeux, pour ce front magnanime,
Je n'ai que du respect, je n'ai que de l'estime ;
Je n'en souhaite rien ; et si j'en suis amant,
D'un amour sans désir je l'aime seulement.

(22) *La Pucelle*, ch. V. — (23) Id., *ibid.*

Et soit. Consumons-nous d'une flamme si belle :
Brûlons en holocauste aux yeux de la Pucelle [23]. »

Ne voilà-t-il pas une passion bien exprimée? et le mot d'holocauste n'est-il pas tout à fait bien placé dans la bouche d'un guerrier comme Dunois ?

PLUTON. — Sans doute; et cette vertueuse guerrière peut innocemment, avec de tels vers, aller tout de ce pas, si elle veut, inspirer un pareil amour à tous les héros qui sont dans ces galeries. Je ne crains pas que cela leur amollisse l'âme. Mais du reste qu'elle s'en aille : car je tremble qu'elle ne me veuille encore réciter quelques-uns de ses vers, et je ne suis pas résolu de les entendre. La voilà enfin partie [24].

(à Mercure) Mais, au nom de notre proche parenté, dites-moi, vous qui êtes le dieu de l'éloquence, comment vous avez souffert qu'il se soit glissé dans l'un et dans l'autre monde une si impertinente manière de parler que celle qui règne aujourd'hui, surtout en ces livres qu'on appelle romans; et comment vous avez permis que les plus grands héros de l'antiquité parlassent ce langage.

MERCURE. — Hélas ! Apollon et moi, nous sommes des dieux qu'on n'invoque presque plus ; et la plupart des écri-

(23) *Ibid.*, livre II. — On trouve, dans les *Poésies diverses* de Boileau (éd. 1713), sous le n° V, le quatrain suivant :

VERS DANS LE STYLE DE CHAPELAIN QUE BOILEAU CHANTAIT SUR UN AIR FORT TENDRE (1670)

Droits et raides rochers dont peu tendre est la cime,
De mon flamboyant cœur l'âpre état vous savez :
Savez aussi, durs bois, par les hivers lavés,
Qu'holocauste est mon cœur pour un front magnanime.

Et nous pouvons y rattacher l'épigramme qui figure sous le n° XII :

VERS EN STYLE DE CHAPELAIN, POUR METTRE A LA FIN DE SON POÈME DE LA PUCELLE (1677)

Maudit soit l'auteur dur, dont l'âpre et rude verve,
Son cerveau tenaillant, rima malgré Minerve ;
Et, de son lourd marteau martelant le bons sens,
A fait de méchants vers douze fois douze cents.

(24) On voit apparaître Pharamond, premier roi de France, qui soupire pour la princesse Rosemonde sans l'avoir jamais vue. Mercure arrive et Pluton lui adresse la parole.

vains d'aujourd'hui ne connaissent pour leur véritable patron qu'un certain Phébus qui est bien le plus impertinent personnage qu'on puisse voir. Du reste, je viens vous avertir qu'on vous a joué une pièce.

PLUTON. — Une pièce à moi ! Comment ?

MERCURE. — Vous croyez que les vrais héros sont venus ici ?

PLUTON. — Assurément, je le crois, et j'en ai de bonnes preuves, puisque je les tiens encore ici tous renfermés dans les galeries de mon palais.

MERCURE. — Vous sortirez d'erreur, quand je vous dirai que c'est une troupe de faquins, ou plutôt de fantômes chimériques, qui, n'étant que de fades copies de beaucoup de personnages modernes, ont eu pourtant l'audace de prendre le nom des plus grands héros de l'antiquité, mais dont la vie a été fort courte, et qui errent maintenant sur les bords du Cocyte et du Styx. Je m'étonne que vous y ayez été trompé. Ne voyez-vous pas que ces gens-là n'ont nul caractère des héros ? Tout ce qui les soutient aux yeux des hommes, c'est un certain oripeau et un faux clinquant de paroles, dont les ont habillés ceux qui ont écrit leur vie, et qu'il n'y a qu'à les ôter pour les faire paraître tels qu'ils sont. J'ai même amené des Champs Élysées, en venant ici, un Français pour les reconnaître quand ils seront dépouillés; car je me persuade que vous consentirez sans peine qu'ils le soient.

PLUTON. — J'y consens si bien que je veux que sur-le-champ la chose ici soit exécutée. Et pour ne point perdre de temps, gardes, qu'on les fasse de ce pas sortir tous de mes galeries par les portes dérobées, et qu'on les amène tous dans la grande place. Pour nous, allons nous mettre sur le balcon de cette fenêtre basse, d'où nous pourrons les contempler et leur parler tout à notre aise. Qu'on y porte nos sièges. Mercure, mettez-vous à ma droite; et vous, Minos, à ma gauche; et que Diogène se tienne derrière nous.

MINOS. — Les voilà qui arrivent en foule.

PLUTON. — Y sont-ils tous ?

UN GARDE. — On n'en a laissé aucun dans les galeries.

PLUTON. — Accourez donc, vous tous, fidèles exécuteurs de mes volontés, spectres, larves, démons, furies, milices infernales que j'ai fait assembler. Qu'on m'entoure tous ces prétendus héros, et qu'on me les dépouille.

CYRUS. — Quoi ! Vous ferez dépouiller un conquérant comme moi ?

PLUTON. — Hé de grâce, généreux Cyrus, il faut que vous passiez le pas.

HORATIUS COCLÈS. — Quoi ! un Romain comme moi, qui a défendu lui seul un pont contre toutes les forces de Porsenna, vous ne le considérerez pas plus qu'un coupeur de bourses ?

PLUTON. — Je m'en vais te faire chanter.

ASTRATE. — Quoi ! un galant aussi tendre et aussi passionné que moi, vous le ferez maltraiter ?

PLUTON. — Je m'en vais te faire voir la reine. Ah ! les voilà dépouillés.

MERCURE. — Où est le Français que j'ai amené ?

LE FRANÇAIS. — Me voilà, seigneur, que souhaitez-vous ?

MERCURE. — Tiens, regarde bien tous ces gens-là ; les connais-tu ?

LE FRANÇAIS. — Si je les connais ? Hé ! ce sont tous la plupart des bourgeois de mon quartier. Bonjour, madame Lucrèce. Bonjour, monsieur Brutus. Bonjour, mademoiselle Clélie. Bonjour, monsieur Horatius Coclès.

PLUTON. — Tu vas voir accommoder tes bourgeois de toutes pièces. Allons, qu'on ne les épargne point ; et qu'après qu'ils auront été abondamment fustigés, on me les conduise tous, sans différer, droit aux bords du fleuve de Léthé [25]. Puis, lorsqu'ils y seront arrivés, qu'on me les jette tous, la tête la première, dans l'endroit du fleuve le plus profond, eux, leurs billets doux, leurs lettres galantes, leurs vers passionnés, avec tous les nombreux volumes, ou, pour mieux dire, les monceaux de ridicule papier où sont écrites leurs histoires. Marchez donc, faquins ; autre-

(25) Fleuve de l'Oubli. (B.)

fois si grands héros. Vous voilà arrivés à votre fin, ou, pour mieux dire, au dernier acte de la comédie que vous avez jouée si peu de temps.

CHŒUR DE HÉROS, *s'en allant chargés d'escourgées*[62]. — Ah! La Calprenède ! Ah ! Scudéry !

PLUTON. — Eh ! que ne les tiens-je ! que ne les tiens-je ! Ce n'est pas tout, Minos. Il faut que vous vous en alliez tout de ce pas donner ordre que la même justice se fasse sur tous leurs pareils dans les autres provinces de mon royaume.

MINOS. — Je me charge avec plaisir de cette commission.

MERCURE. — Mais voici les véritables héros qui arrivent, et qui demandent à vous entretenir. Ne voulez-vous pas qu'on les introduise ?

PLUTON. — Je serai ravi de les voir; mais je suis si fatigué des sottises que m'ont dites tous ces impertinents usurpateurs de leurs noms, que vous trouverez bon qu'avant tout j'aille faire un somme.

Poésies diverses et Épigrammes. — A la même période de la vie de Boileau appartiennent quelques petites poésies, dont la place est ici. On y reconnaîtra la verve encore jeune de l'auteur des *Satires*.

Boileau ayant été, d'après Brossette, faire un voyage à Saint-Prix, près de Pontoise, sur un fort mauvais cheval, en avait écrit une relation en prose et en vers, dont il ne conserva que les deux fragments suivants (n°s XXV et XXVI des *Poésies diverses*, 1713).

QUATRAIN SUR UN PORTRAIT DE ROCINANTE CHEVAL DE DON GUICHOT (1660)

Tel fut ce roi des bons chevaux,
Rocinante, la fleur des coursiers d'Ibérie,
Qui, trottant nuit et jour et par monts et par vaux,
Galopa, dit l'histoire, une fois en sa vie.

FRAGMENT DE LA RELATION D'UN VOYAGE A SAINT-PRIX (1660)

J'ai beau m'en aller à Saint-Prit :
Ce saint, qui de tous maux guérit,

(26) *Escourgées*. Lex.

Ne saurait me guérir de mon amour extrême.
Philis, il le faut avouer,
Si vous ne prenez soin de me guérir vous-même,
Je ne sais plus du tout à quel saint me vouer.

C'est également pendant qu'il travaillait à ses *Satires* que Boileau imagina avec ses amis le *Chapelain décoiffé*, parodie de quelques scènes du *Cid*. Nous citons en *Appendice* le morceau complet. Mais dans sa *Lettre à Brossette* du 10 décembre 1701, Boileau écrit : « A l'égard du *Chapelain décoiffé*, c'est une pièce où je vous confesse que M. Racine et moi avons eu quelque part ; mais nous n'y avons jamais travaillé qu'à table, le verre à la main. Il n'a pas été proprement fait *currente calamo*, mais *currente lagena*, et nous n'en avons jamais écrit un seul mot... Je n'y ai reconnu de moi que ce trait : *Mille et mille*, etc., et celui-ci : *En cet affront*, etc. »

Les *Poésies diverses* (1713) donnent en effet, sous le n° XXXI, les vers suivants :

FRAGMENT DU CHAPELAIN DÉCOIFFÉ

En cet affront, La Serre est le tondeur,
Et le tondu père de la *Pucelle*...
Mille et mille papiers dont la table est couverte
Semblent porter écrit le destin de ma perte.

Citons enfin les deux épigrammes célèbres sur l'*Agésilas* et sur l'*Attila* de Corneille (nos IV et V, 1713).

SUR LA PREMIÈRE REPRÉSENTATION DE L'AGÉSILAS DE M. DE CORNEILLE, QUE J'AVAIS VUE (1666)

J'ai vu l'*Agésilas*
Hélas !

SUR LA PREMIÈRE REPRÉSENTATION DE L'ATTILA (1667)

Après l'*Agésilas*,
Hélas !
Mais après l'*Attila*,
Holà !

TROISIÈME PARTIE

DE LA PUBLICATION DES PREMIÈRES ÉPITRES (1669) A LA RÉCEPTION A L'ACADÉMIE FRANÇAISE (1684).

Après la publication des premières Satires. — Nous avons dit que les premières Satires de Boileau étaient déjà bien connues des salons et des auteurs, lorsque le poète se décida enfin à les publier. Boileau en effet les *récitait* de côté et d'autre ; et, par son débit très animé, il impressionnait vivement ses auditeurs. Mais le *public* ne les connaissait encore que de réputation, et l'édition de 1666, donnée chez le libraire Billaine, eut un tel succès que, dès l'année 1668, Boileau la faisait réimprimer en y ajoutant les Satires VIII (*Sur l'homme*) et IX (*A son Esprit*).

Opportunité et succès des Satires. — Ce succès était dû moins aux qualités intrinsèques des Satires, à celles qui nous frappent aujourd'hui, comme la vigueur et la propriété du style, qu'à des raisons d'actualité que, par contre, nous saisissons plus difficilement. Que nous importent, en vérité, les plaisantes allusions à Chapelain, à Scudéry, à Cotin, à Quinault ? Mais les contemporains s'en amusèrent fort, et parfois s'en scandalisèrent. N'oublions pas que ces poètes jouissaient, nous l'avons dit plus haut, d'une grande faveur dans les salons, et d'une haute influence à l'Académie. En les prenant à partie, Boileau soulevait contre lui une partie de la cour et de la ville.

Mais les amis qu'il perdait ne valaient pas, certes, ceux que lui attiraient ces mêmes Satires. Pour parler d'abord des écrivains, n'est-il pas frappant de constater que Boileau, dès 1663, est l'ami intime des trois plus grands poètes du dix-septième siècle, Molière, Racine, La Fontaine. On connaît le prologue du roman de *Psyché*, où La Fontaine nous présente les quatre amis ; *Ariste* (Boileau), *Acanthe* (Racine), *Polyphile* (La Fontaine lui-même) et *Gélaste* (Molière). On peut croire, sans doute, que Gélaste représente plutôt Chapelle, cet épicurien spirituel et pares-

seux, que Molière. Mais il n'en est pas moins vrai que Boileau était intimement lié, dès 1663, avec l'auteur de *l'Ecole des Femmes*. Ainsi, l'adversaire déclaré de tous ceux que nous considérons aujourd'hui, sans discussion possible, comme des poètes ridicules, et dont le talent spécieux abusait les contemporains, était en même temps le conseiller et le soutien de ceux que ce même public n'accueillait qu'avec défiance et qui devaient plus tard s'imposer à l'admiration de tous.

Ce que chacun de ces trois grands poètes a gagné aux conseils d'*Ariste*, on ne saurait le dire exactement, et ce n'est pas ici le lieu de le chercher. Mais l'estime singulière en laquelle Molière, Racine et La Fontaine ont tenu Boileau, nous prouve qu'ils sentaient, à la fois par l'esprit et par le cœur, ce qu'ils devaient au jugement de leur loyal et franc ami.

Les ennemis de Boileau. — Nous savons, par les Satires mêmes, les noms des ennemis de Boileau : ces noms y reviennent si souvent qu'il serait fastidieux de les répéter encore. Nous avons donné plus haut la *Satire des Satires* de Cotin. Les Desmarets, les Pradon, les Bonnecorse ne cesseront de représenter Boileau comme un *libertin*, digne d'être brûlé en place de Grève ; et ces dénonciations pouvaient être dangereuses à une époque où Boileau sans protecteur puissant, encore peu connu du Roi, se permettait d'attaquer des réputations si bien établies.

Il est un point en effet que l'on néglige trop, lorsqu'on étudie sans critique les Satires de Boileau. C'est que si les Chapelain, les Cotin, les Pradon, étaient des adversaires en eux-mêmes peu redoutables, leur force et leur influence venaient de protecteurs puissants. Là est le vrai courage de Boileau qui encourut, outre les vaines colères de ces poètes, le courroux d'un La Feuillade, d'un Montausier, et de beaucoup d'autres. Le duc de La Feuillade le dénonçait à Louis XIV; et le duc de Montausier, protecteur de Chapelain, de Cotin et de Ménage, entrait en fureur quand on lui parlait des Satires de Boileau : « Il faudrait, disait-il, l'envoyer aux galères couronné de lauriers, ou bien le mener, lui et tous les satiriques du monde, rimer dans la rivière. » Et, chaque matin, il se levait avec l'intention de faire bâtonner l'insolent poète ; cet accès lui passait quand il avait récité sa prière. Boileau devait, d'ailleurs, se réconcilier avec lui, après 1677, grâce à une délicate allusion à la fin de son Epître VII.

Les protecteurs de Boileau. — Ne nions pas, d'autre part, que Boileau n'ait senti la nécessité de se faire de puissants amis. Nous le voyons lire ses œuvres chez Mme de La Fayette, devant le duc de La Rochefoucauld, chez la princesse de Conti, chez Mme de Longueville, chez Mme de La Sablière. Et dans ces divers salons, il rencontrait les gens du monde les plus distingués par leur naissance et par leur esprit. Citons parmi ceux qui se

louaient d'avoir Boileau pour ami : le duc de Vivonne et toute la famille des Mortemart [1], M. de Pomponne, les deux Lamoignon, M. de Seignelai (fils de Colbert), le grand Condé, etc... Boileau, qui avait de fortes attaches avec le jansénisme, était en relations avec Arnauld et tous les siens ; mais, d'autre part, on le voit lié avec des jésuites comme le P. de La Chaise, Bourdaloue et Rapin, auxquels il ne cachait pas sa façon de penser, et qui restaient ses amis, tant la franchise et la loyauté sont estimables !

Boileau et Louis XIV. — C'est en 1669 seulement que Boileau fut présenté à Louis XIV. Son introducteur à la cour fut le duc de Vivonne. Boileau avait déjà loué Louis XIV dans son *Discours au Roi* (1665), mais sans s'abaisser à des flatteries que l'usage de l'époque eût cependant expliquées sinon excusées. Rappelons-nous, quand nous voulons juger le ton des écrivains du dix-septième siècle qui parlent au Roi, que *l'étiquette* imposait un certain style, alors tout à fait ordinaire chez les plus indépendants : il est encore convenu, de notre temps, qu'on doit présenter ses *hommages respectueux* ou ses *salutations distinguées*, sans que ces épithètes engagent en rien la conscience. Or, quand on regarde de quel ton certains écrivains louèrent Louis XIV, on reconnaît que les Boileau, les Racine et les Molière, sont restés en général bien au-dessous des hyperboles alors en usage. Boileau, quoiqu'il emploie des *formules*, ne craint pas, dans la *Satire* VIII sur *l'Homme*, de combattre la fureur de la guerre et de traiter Alexandre de *fou*, à une époque où le jeune roi aimait à se voir comparer à Alexandre. Et dans l'*Épître* I, adressée au Roi, il ose blâmer encore l'esprit d'aventure et de conquête, et proposer pour modèle du grand prince le pacifique Titus. C'est cette Épître que Boileau récita à Louis XIV lorsqu'il lui fut présenté, et le Roi lui dit : « Voilà qui est très beau, cela est admirable. Je vous louerais davantage si vous ne m'aviez pas tant loué. Le public donne à vos ouvrages les louanges qu'ils méritent ; mais ce n'est pas assez pour moi de vous louer. Je vous donne une pension de deux mille livres ; j'ordonnerai à Colbert de vous la payer d'avance, et je vous accorde le privilège pour l'impression de tous vos ouvrages. » (1669). Boileau n'en conserva pas moins à l'adresse de Louis XIV une réelle franchise, surtout en matière de goût et de poésie. On connaît cette anecdote : Louis XIV, ayant rimé quelques vers, en demanda son avis à Boileau ; celui-ci répondit : « Sire, rien n'est impossible à Votre Majesté ; elle a voulu faire de mauvais vers, et elle y a réussi. » — Une autre fois, Boileau se permit de contredire ouvertement le duc de La Feuillade qui admirait un médiocre sonnet ; le duc ayant opposé triomphalement au jugement de Boileau celui du Roi et de la Dauphine :

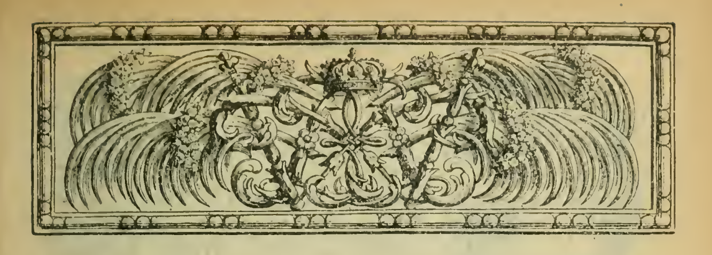
(1) Cf. p. 348, *la Chambre du Sublime*

« Le Roi est expert, dit le poète, à prendre des villes, et Mme la Dauphine est une princesse accomplie ; mais je crois me connaître en vers mieux qu'eux. » Et comme La Feuillade se hâta de rapporter à Louis XIV la réponse de Boileau : « Oh ! pour cela, s'écria le Roi, Despréaux a bien raison ! »

On sait d'ailleurs que Boileau ne dissimulait aucunement son amitié pour Arnauld, pour Nicole et pour tout Port-Royal. On disait devant lui dans l'antichambre du Roi, que celui-ci faisait chercher M. Arnauld pour l'enfermer à la Bastille : « Le Roi, dit Boileau est trop heureux, il ne le trouvera pas. » Louis XIV ne s'en offensa guère, et nous le verrons bientôt donner à Boileau de nouvelles marques de son estime.

Les premières Épîtres. — Les Épîtres I, II, III, IV, V, peuvent être données *de suite :* elles appartiennent aux dates suivantes : I (1669), II (1669), III (1673), IV (1672), V (1674). Il ne nous paraît pas utile de changer l'ordre traditionnel, et de transposer les numéros III et IV, pour une différence d'une année.

Pour ne pas interrompre la suite de ces cinq Épîtres, nous donnerons seulement après la cinquième, le *Dialogue contre les modernes qui font des vers latins* (1670), et *l'Arrêt burlesque* (1671). Puis *l'Art poétique* viendra naturellement à sa date (1674).



En-tête tiré de la première édition de l'*Épître* I.

ÉPITRE I

(1669)

AU ROI

[*Les avantages de la Paix.*]

En tête de cette Épître figurait, dans la 2e édition (1672), un *Avis au lecteur*, dans lequel Boileau expliquait pourquoi il en avait retranché la fable de *l'Huître et les Plaideurs* (laquelle figure maintenant à la fin de la IIe Épître). Il protestait également contre les Satires qu'on lui attribuait sans raison.

Cette Épître dédiée au Roi, fut récitée par le poète lui-même à Louis XIV, en 1669, lors de sa présentation à la cour ; on a vu plus haut (p. 153) comment Louis XIV en félicita et en récompensa Boileau. Elle aurait été composée, dit-on, à l'instigation de Colbert qui, après la paix d'Aix-la-Chapelle (1668), voulait inspirer au Roi le goût de la paix. Les passages excellents, les vers bien frappés y abondent ; mais il y a des longueurs, et un peu de *complaisance* dans l'allure du développement.

Résumé. — 1-42 : Boileau voudrait chanter les exploits du Roi ; mais il se défie de ses forces, et craint de se faire railler par ses ennemis ; — 43-60 : il peut du moins chanter les douceurs de la paix ; — 61-90 : Pyrrhus, roi d'Épire, aurait dû jouir de la paix : il a la folie des conquêtes ; son entretien avec Cinéas ; — 91-115 : dans l'histoire, on trouve aisément des rois conquérants ; plus rares sont les princes pacifiques, comme Titus ; — 116-156 : Boileau va donc louer de préférence les réformes et les bienfaits de Louis XIV ; — 157-175 : que Louis XIV encourage la poésie ; sans elle, les plus beaux exploits des conquérants seraient ignorés ; — 176-190 : connu pour sa sincérité, et pour son ardeur à la satire, Boileau pourra être invoqué par la postérité comme un témoignage précieux de la gloire réelle de Louis XIV.



Épitre I.

RAND Roi, c'est vainement qu'abjurant la satire
Pour toi seul désormais j'avais fait vœu d'écrire.
Dès que je prends la plume, Apollon éperdu
Semble me dire : Arrête, insensé ; que fais-tu ?
Sais-tu dans quels périls aujourd'hui tu t'engages ?
Cette mer où tu cours est célèbre en naufrages !
Ce n'est pas qu'aisément, comme un autre, à ton char,
Je ne pusse attacher Alexandre et César ;
Qu'aisément je ne pusse, en quelque ode insipide,
T'exalter aux dépens et de Mars et d'Alcide,
Te livrer le Bosphore, et, d'un vers incivil,
Proposer au sultan de te céder le Nil ;
Mais, pour te bien louer, une raison sévère
Me dit qu'il faut sortir de la route vulgaire ;
Qu'après avoir joué tant d'auteurs différents,
Phébus même aurait peur s'il entrait sur les rangs ;
Que par des vers tout neufs, avoués du Parnasse,
Il faut de mes dégoûts justifier l'audace :
Et, si ma muse enfin n'est égale à mon Roi,
Que je prête aux Cotins des armes contre moi.
« Est-ce là cet auteur, l'effroi de *la Pucelle*,

(1) *Abjurant* Lex — (4) Imitation de Virgile (*Eglog.* VI, 3, 4) : *Cum canerem reges et prælia, Cynthius aurem Vellit. et admonuit...* « Je m'apprêtais à chanter les rois et les batailles lorsque le dieu du Cynthius (Apollon), me tira l'oreille et me donna cet avis... » (6) *Célèbre.* Lex. — (8) *Alexandre et César.* Allusion à des vers de Corneille, dans le Prologue d'*Andromède* (1650), où Melpomène dit : « Je lui montre Pompée, Alexandre et César, Mais comme des héros attachés à ton char. » (Cf. *Le remerciement au Roi*, 1663.) — (10) *Alcide* (Myth.) Hercule, descendant d'Alcée. — (11) *Bosphore.* Détroit de Constantinople — (12) *Le Nil.* Allusion aux renforts que Louis XIV donna aux Impériaux pour combattre et vaincre les Turcs (1660). — (16) *Entrait sur les rangs...* pour *se mettait sur les rangs.* — (17) *Tout neufs.* Expression pittoresque en sa simplicité ; *des vers qui n'aient pas encore servi*, qui ne soient pas *usés*, comme ceux des poètes de cour auxquels Boileau vient de faire allusion ; — *Avoués.* Lex. — (19) *Egale à mon Roi,* c'est-à-

Qui devait des bons vers nous tracer le modèle,
Ce censeur, diront-ils, qui nous réformait tous ?
Quoi ! ce critique affreux n'en sait pas plus que nous !
N'avons-nous pas cent fois, en faveur de la France,
Comme lui dans nos vers pris Memphis et Byzance,
Sur les bords de l'Euphrate abattu le turban,
Et coupé, pour rimer, les cèdres du Liban ?
De quel front aujourd'hui vient-il, sur nos brisées,
Se revêtir encor de nos phrases usées ? »
Que répondrais-je alors ? Honteux et rebuté,
J'aurais beau me complaire en ma propre beauté,
Et, de mes tristes vers admirateur unique,
Plaindre, en les relisant, l'ignorance publique :
Quelque orgueil en secret dont s'aveugle un auteur,
Il est fâcheux, grand Roi, de se voir sans lecteur,
Et d'aller du récit de ta gloire immortelle
Habiller chez Francœur le sucre et la cannelle.

dire : ne se montre pas digne de chanter un tel Roi. — (26) *Memphis*, en Egypte, sur le Nil ; — *Byzance*, Constantinople. — (27) Allusion à une strophe célèbre de Malherbe :

O combien lors aura de veuves
La gent qui porte *le turban !*
Que de sang rougira les fleuves
Qui lavent les piéds du Liban !
Que le Bosphore en ses deux rives,
Aura de sultanes captives !
Et que de mères à Memphis,
En pleurant, diront la vaillance
De son courage et de sa lance
Aux funérailles de leur fils !

(*Ode à Marie de Médicis.*)

Théophile avait critiqué cette strophe, dans son *Elégie à une dame* (1623).

Ils travaillent un mois à chercher comme à *fils*
Pourra s'apparier la rîme de Memphis ;
Ce *Liban*, ce *turban*, en ces rivières mornes
Ont par eux de la peine à retrouver leurs bornes.

(30) Cf. Boileau, *Sat.* II, 49 ; *Sat.* IX, 251. — (38) *Francœur* « Fameux épicier. » (Boileau.) Il fournissait la maison du Roi, et son nom était célèbre. Sa boutique se trouvait rue Saint-Honoré, près des Halles, à l'enseigne du *franc-cœur ;* — cf. *Sat.* III, 127-128 ; *Sat.* IX, 72 ; — Horace avait dit : « *Et piper et quidquid chartis amicitur inep-*

Ainsi, craignant toujours un funeste accident,
J'imite de Conrart le silence prudent :
Je laisse aux plus hardis l'honneur de la carrière,
Et regarde le champ, assis sur la barrière.
  Malgré moi toutefois un mouvement secret
Vient flatter mon esprit, qui se tait à regret.
Quoi ! dis-je tout chagrin, dans ma verve infertile,
Des vertus de mon Roi spectateur inutile,
Faudra-t-il sur sa gloire attendre à m'exercer
Que ma tremblante voix commence à se glacer ?
Dans un si beau projet, si ma muse rebelle
N'ose le suivre aux champs de Lille et de Bruxelle,
Sans le chercher au nord de l'Escaut et du Rhin,
La paix l'offre à mes yeux plus calme et plus serein.
Oui, grand Roi, laissons là les sièges, les batailles :
Qu'un autre aille en rimant renverser des murailles ;
Et souvent, sur tes pas marchant sans ton aveu,
S'aille couvrir de sang, de poussière et de feu.
A quoi bon, d'une muse au carnage animée,
Échauffer ta valeur, déjà trop allumée ?
Jouissons à loisir du fruit de tes bienfaits,
Et ne nous lassons point des douceurs de la paix.
  « Pourquoi ces éléphants, ces armes, ce bagage,
Et ces vaisseaux tout prêts à quitter le rivage ? »

tis » « Et le poivre. et tout ce qui est enveloppé dans les papiers sans valeur... » (*Ep.* II, I. 267). — (40) *Conrart.* Valentin Conrart (1603-1675), chez qui se tenaient les réunions de lettrés qui formèrent en 1635 l'Académie française, fut le premier secrétaire perpétuel de cette compagnie. Il n'avait presque rien publié. On a donné de lui en 1681 ses *Lettres*, et en 1826 ses *Mémoires* — (48) ...*Ma tremblante voix commence à se glacer*... On a critiqué : une *voix* qui se *glace*. Mais cette expression est formée sur : sa *langue* s'est *glacée*. C'est une simple *métonymie*. — (50) *Lille.* Cette ville avait été prise par le roi en 1667 ; *Bruxelles* avait fait sa soumission. — (56) Boileau se donne ici à lui-même d'excellents conseils. Il en perdit le souvenir le jour où il entreprit sa malheureuse *Ode sur la prise de Namur.* — (61) Pour cette conversation entre Pyrrhus et Cinéas, Boileau renvoie lui-même à Plutarque, *Vie de Pyrrhus*. Rabelais avait deja imité Plutarque, livre I, chap. XXIII : chez lui, c'est le roi Pichrochole qui expose ses projets à ses officiers ; un vieux capitaine nommé Echephron, lui fait les mêmes objections que Cinéas à Pyrrhus. MONTAIGNE a traduit le même passage (*Essais*, I, 42) : « Quand le roy Pyrrhus entreprenoit de passer en Italie, Cinéas,

Disait au roi Pyrrhus un sage confident,
Conseiller très sensé d'un roi très imprudent.
« Je vais, lui dit ce prince, à Rome où l'on m'appelle.
— Quoi faire ? — L'assiéger. — L'entreprise est fort belle,
Et digne seulement d'Alexandre ou de vous :
Mais, Rome prise enfin, seigneur, où courons-nous ?
— Du reste des Latins la conquête est facile.
— Sans doute, on les peut vaincre : est-ce tout ? — La Sicile
De là nous tend les bras ; et bientôt sans effort,
Syracuse reçoit nos vaisseaux dans son port.
— Bornez-vous là vos pas ? — Dès que nous l'aurons prise,
Il ne faut qu'un bon vent, et Carthage est conquise.
Les chemins sont ouverts : qui peut nous arrêter ?
— Je vous entends, seigneur, nous allons tout dompter :
Nous allons traverser les sables de Libye,
Asservir en passant l'Égypte, l'Arabie,
Courir delà le Gange en de nouveaux pays,
Faire trembler le Scythe aux bords du Tanaïs,
Et ranger sous nos lois tout ce vaste hémisphère ;
Mais, de retour enfin, que prétendez-vous faire ?
— Alors, cher Cinéas, victorieux, contents,
Nous pourrons rire à l'aise, et prendre du bon temps.
— Eh ! seigneur, dès ce jour, sans sortir de l'Épire,
Du matin jusqu'au soir qui vous défend de rire ? »

son sage conseiller, luy voulant faire sentir la vanité de son ambition : « Eh ! bien, sire, luy demanda-t-il, à quelle fin dressez-vous cette grande entreprise ? — Pour me faire maistre de l'Italie, » répondit il soubdain. « Et puis, suyvit Cynéas, cela faict ? — Je passeray, dict l'autre, en Gaule et en Espagne. — Et aprez ? — Je m'en irai subjuguer l'Afrique ; et enfin quand j'aurai mis le monde sous ma subjection, je me reposeray et vivray content et à mon ayse. — Pour Dieu ! sire, rechargea lors Cinéas, dictes-moy à quoy il tient que vous ne soyez dez à présent, si vous voulez, en cet estat ? Pourquoy ne vous logez-vous dez cette heure où vous dictes aspirer, et vous espargnez tant de travail et de hasard que vous jectez entre deux ? » — (63) *Pyrrhus*, qu'il ne faut pas confondre avec le fils d'Achille, est un roi d'Epire qui vécut de 312 à 272. Il fit la guerre aux Romains, et les battit en 280 et 279. Vaincu à son tour, il se rejeta sur la Sicile, la Macédoine et la Grèce, et fut tué à Argos. — (70) *Sans doute.* Lex. — (75) Remarquer dans tout ce dialogue l'emploi du *présent* de l'indicatif, au lieu du futur. — (76) *Entends.* Lex. — (80) *Tanaïs.* Actuellement le *Don.* — (85) *Epire.* Aujourd'hui Albanie méridionale. — (86) *Rire.* Ce

Le conseil était sage et facile à goûter.
Pyrrhus vivait heureux s'il eût pu l'écouter ;
Mais à l'ambition d'opposer la prudence,
C'est aux prélats de cour prêcher la résidence.
Ce n'est pas que mon cœur, du travail ennemi,
Approuve un fainéant sur le trône endormi,
Mais, quelques vains lauriers que promette la guerre,
On peut être héros sans ravager la terre.
Il est plus d'une gloire. En vain aux conquérants
L'erreur, parmi les rois, donne les premiers rangs :
Entre les grands héros ce sont les plus vulgaires.
Chaque siècle est fécond en heureux téméraires ;
Chaque climat produit des favoris de Mars ;
La Seine a des Bourbons, le Tibre a des Césars :
On a vu mille fois des fanges Méotides
Sortir des conquérants goths, vandales, gépides.
Mais un roi vraiment roi, qui, sage en ses projets,
Sache en un calme heureux maintenir ses sujets ;
Qui du bonheur public ait cimenté sa gloire,
Il faut pour le trouver courir toute l'histoire.
La terre compte peu de ces rois bienfaisants ;
Le ciel à les former se prépare longtemps.

conseil ne doit pas être pris à la lettre. *Rire* équivaut ici à jouir de la paix, et en employer utilement et noblement les loisirs — (89) *D'opposer*. Grammaire, *Préposition*. — (90) *Résidence*. La plupart des évêques ne résidaient pas dans leurs diocèses. Ils vivaient à Paris et à la cour. — (91) Heureuse restriction aux conseils ci-dessus, que des lecteurs peu réfléchis pouvaient mal interpréter. — (92) *Fainéant sur le trône*... Cf. *Lutrin*. Chant II, 107. — (94) « Ce poète qu'on accuse de manquer de philosophie en eut assez pour louer un roi conquérant bien moins sur ses victoires que sur les réformes salutaires et les établissements utiles que l'on devait à la sagesse de son gouvernement. Peut-être y avait-il quelque courage à dire ces vers au vainqueur de l'Espagne, au conquérant de la Franche-Comté et de la Flandre. » (La Harpe, *Lycée*, VII, 45). — (101) *Fanges Méotides*, en latin *Palus meotides*, aujourd'hui mer d'Azof. — (102) *Goths*. Peuple barbare venu des sources de la Vistule ; — les *Gépides* forment une division du peuple goth ; — les *Vandales* sont venus des pays qui s'étendent entre l'Oder et l'Elbe ; établis en Espagne, ils conquirent aussi le nord de l'Afrique, d'où les chassa Belisaire. — (105) *Du bonheur*... Grammaire, *Préposition*. — (109) *Cet empereur*. Titus (49-81 après J.-C) etait le fils aîné de Vespasien, et eut pour successeur son frère Domitien ; — *adorée*, par les peuples conquis — (110) *Saturne* et *Rhée*. Rhée est le nom grec de la Terre ou de

Tel fut cet empereur sous qui Rome adorée
Vit renaître les jours de Saturne et de Rhée ;
Qui rendit de son joug l'univers amoureux ;
Qu'on n'alla jamais voir sans revenir heureux ;
Qui soupirait le soir, si sa main fortunée
N'avait par ses bienfaits signalé la journée.
Le cours ne fut pas long d'un empire si doux.
  Mais où cherché-je ailleurs ce qu'on trouve chez nous ?
Grand Roi, sans recourir aux histoires antiques,
Ne t'avons-nous pas vu dans les plaines belgiques,
Quand l'ennemi vaincu, désertant ses remparts,
Au devant de ton joug courait de toutes parts,
Toi-même te borner, au fort de ta victoire,
Et chercher dans la paix une plus juste gloire ?
Ce sont là les exploits que tu dois avouer ;
Et c'est par là, grand Roi, que je te veux louer.
Assez d'autres, sans moi, d'un style moins timide,
Suivront au champ de Mars ton courage rapide ;
Iront de ta valeur effrayer l'univers,
Et camper devant Dôle au milieu des hivers.
Pour moi, loin des combats, sur un ton moins terrible,
Je dirai les exploits de ton règne paisible :
Je peindrai les plaisirs en foule renaissants ;
Les oppresseurs du peuple à leur tour gémissants.
On verra par quels soins ta sage prévoyance
Au fort de la famine entretint l'abondance ;
On verra les abus par ta main réformés,
La licence et l'orgueil en tous lieux réprimés,
Du débris des traitants ton épargne grossie,

Cybèle, mère des dieux, épouse de Saturne. — (114) Suétone raconte que Titus, un soir, en soupant, se rappelant qu'il n'avait fait de bien à personne ce jour-là, s'écria : « Mes amis, j'ai perdu ma journée. » — (118) *Plaines belgiques*. L'adjectif est aujourd'hui exclusivement *belge* ; mais *belgiques* est aussi etymologiquement un adjectif. — (122) *La paix*. « La paix d'Aix-la-Chapelle, conclue en 1668. » — (128) « Le Roi venait de conquérir la Franche-Comté en plein hiver. » (BOILEAU.) — (131) *Renaissants* et (132) *gémissants*. Cf. Grammaire, *Participe*. — (132) *Les oppresseurs*... « Chambre de justice établie en 1661 contre les malversations des traitants. » (BOILEAU.) — (134) *L'abondance*. Allusion à l'importation en France des blés venus de la Pologne et de la Russie. —

Des subsides affreux la rigueur adoucie ;
Le soldat, dans la paix, sage et laborieux ;
Nos artisans grossiers rendus industrieux :
Et nos voisins frustrés de ces tributs serviles
Que payait à leur art le luxe de nos villes.
Tantôt je tracerai tes pompeux bâtiments,
Du loisir d'un héros nobles amusements.
J'entends déjà frémir les deux mers étonnées
De voir leurs flots unis aux pieds des Pyrénées.
Déjà de tous côtés la chicane aux abois
S'enfuit au seul aspect de tes nouvelles lois.
Oh ! que ta main par là va sauver de pupilles !
Que de savants plaideurs désormais inutiles !
Qui ne sent point l'effet de tes soins généreux ?
L'univers sous ton règne a-t-il des malheureux ?
Est-il quelque vertu, dans les glaces de l'Ourse,
Ni dans ces lieux brûlés où le jour prend sa source,
Dont la triste indigence ose encore approcher,
Et qu'en foule tes dons d'abord n'aillent chercher ?
C'est par toi qu'on va voir les muses enrichies
De leur longue disette à jamais affranchies.
Grand Roi, poursuis toujours, assure leur repos.
Sans elles un héros n'est pas longtemps héros :
Bientôt, quoi qu'il ait fait, la mort, d'une ombre noire,
Enveloppe avec lui son nom et son histoire.
En vain, pour s'exempter de l'oubli du cercueil,
Achille mit vingt fois tout Ilion en deuil ;

(136) *Licence...* « Plusieurs édits pour réformer le luxe. » — (437) *Débɿis.* Lex. ; — *traitants.* Lex. — (138) *Adoucir.* « Les tailles furent diminuées de 4 millions. » (BOILEAU.) « Les soldats employés aux travaux publics. » (BOILEAU.) — (140) *Industrieux.* « Etablissement en France des manufactures. » (BOILEAU.) Les Gobelins, Saint-Gobain, Alençon. — (146) *Pyrénées.* « Le canal du Languedoc, entrepris en 1664. » (BOILEAU.) — (148) *Lois.* « L'ordonnance de 1667. » (BOILEAU.) — (150) Dans la première rédaction de cette Épitre, Boileau avait ici placé la fable de *l'Huitre et les Plaideurs* (que nous allons retrouver) ; après quoi venaient 18 vers, dont le dernier mérite d'être retenu. Boileau y raillait la prétention du lecteur qui ne veut rien admirer et qui « va pleurer au *Tartuffe* et rire à l'*Andromaque* ». — (153) *L'Ourse.* Constellation Métonymie pour *le Nord* ; — *Vertu.* Lex. — (153) « Le Roi en 1665 donna des pensions à beaucoup de gens de lettres de toute l'Europe. » (BOILEAU.) — (159) *Poursuis.* Lex. —

En vain, malgré les vents, aux bords de l'Hespérie,
Énée enfin porta ses dieux et sa patrie :
Sans le secours des vers, leurs noms tant publiés
Seraient depuis mille ans avec eux oubliés.
Non, à quelques hauts faits que ton destin t'appelle,
Sans le secours soigneux d'une muse fidèle
Pour t'immortaliser tu fais de vains efforts.
Apollon te la doit : ouvre-lui tes trésors.
En poètes fameux rends nos climats fertiles :
Un Auguste aisément peut faire des Virgiles.
Que d'illustres témoins de ta vaste bonté
Vont pour toi déposer à la postérité !

Pour moi qui, sur ton nom déjà brûlant d'écrire,
Sens au bout de ma plume expirer la satire,
Je n'ose de mes vers vanter ici le prix.
Toutefois si quelqu'un de mes faibles écrits
Des ans injurieux peut éviter l'outrage,
Peut-être pour ta gloire aura-t-il son usage ;
Et comme tes exploits, étonnant les lecteurs,
Seront à peine crus sur la foi des auteurs,
Si quelque esprit malin les veut traiter de fables,
On dira quelque jour pour les rendre croyables :
Boileau, qui, dans ses vers pleins de sincérité,
Jadis à tout son siècle a dit la vérité,
Qui mit à tout blâmer son étude et sa gloire,
A pourtant de ce Roi parlé comme l'histoire.

165) *Hespérie*. Italie (*Vesper*, soir, couchant) parce que, par rapport aux Grecs, l'Italie était à l'Occident. — (170) *Soigneux*. Lex. — (174) Cf. MARTIAL (*Ep.* VIII, LVI, 5) : « *Sint Mecœnates, non deerunt, Flacce, Marones.* — « Qu'il y ait seulement des Mécènes ; on ne manquera pas, ô Flaccus, de Virgiles. » (176) *A la postérité*. Grammaire, *Préposition* — 181. *Injurieux*. Lex. — 183. *Etonnant*. Lex.

ÉPITRE II

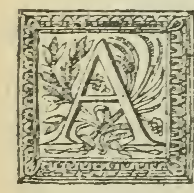
(1669)

A M. L'ABBÉ DES ROCHES

[Contre les Procès.]

Nous avons dit que Boileau avait, sur le conseil de Condé lui-même, retranché de sa première Épître la fable de *l'Huître et les Plaideurs*. C'est sans doute pour ne pas perdre cette très médiocre fable qu'il écrivit cette courte et peu intéressante Épître. Il la dédia à l'abbé Jean-François-Armand Fumée des Roches, dont on ne sait rien, sinon qu'il descendait d'Adam Fumée, premier médecin de Charles VII, et qu'il devait jouir d'une certaine notoriété dans le monde des lettres, puisque plusieurs ouvrages du temps lui sont dédiés. L'abbé des Roches mourut en 1711, la même année que Boileau; et il était né la même année que lui, en 1636. Titulaire de trois abbayes, il avait sans doute l'occasion fréquente de soutenir des procès.

Résumé. — 1-16 : Boileau fait allusion à son *Art poétique* auquel il travaille ; il ne veut pas répondre aux provocations des mauvais poètes ; — 17-40 : il conseille à son ami de fuir les procès ; — 41-52 : pour le prévenir contre cette manie, il lui conte l'histoire des deux voyageurs qui se disputent une huître : passe la Justice qui les met d'accord en avalant l'huître et en leur donnant à chacun une écaille. — On comparera la fable de La Fontaine (livre IX, 9), laquelle ne parut qu'en 1678. — *Les Plaideurs* de Racine sont de 1668 ; et l'on prétend que Boileau, avec Chapelle, y a collaboré.



Œuvres, 1674.

Quoi bon réveiller mes muses endormies,
Pour tracer aux auteurs des règles ennemies ?
Penses-tu qu'aucun d'eux veuille subir mes lois,
Ni suivre une raison qui parle par ma voix ?
O le plaisant docteur, qui, sur les pas d'Horace
Vient prêcher, diront-ils, la réforme au Parnasse !

(2) *Règles ennemies.* Les règles des genres, énoncées dans *l'Art poétique*, et contre lesquelles regimbent les écrivains indépendants. — 4 *Ni.* Grammaire, *Négation.* — 6 Il y a un *rapport* entre les mots

Nos écrits sont mauvais ; les siens valent-ils mieux ?
J'entends déjà d'ici Linière furieux
Qui m'appelle au combat sans prendre un plus long terme.
« De l'encre, du papier ! dit-il ; qu'on nous enferme !
Voyons qui de nous deux, plus aisé dans ses vers,
Aura plus tôt rempli la page et le revers. »
Moi donc, qui suis peu fait à ce genre d'escrime,
Je le laisse tout seul verser rime sur rime,
Et, souvent de dépit contre moi s'exerçant,
Punir de mes défauts le papier innocent.
Mais toi, qui ne crains point qu'un rimeur te noircisse,
Que fais-tu cependant seul en ton bénéfice ?
Attends-tu qu'un fermier, payant, quoiqu'un peu tard,
De ton bien pour le moins daigne te faire part ?
Vas-tu, grand défenseur des droits de ton église,
De tes moines mutins réprimer l'entreprise ?
Crois-moi, dût Auzanet t'assurer du succès,
Abbé, n'entreprends point même un juste procès.
N'imite point ces fous dont la sotte avarice
Va de ses revenus engraisser la justice ;
Qui, toujours assignants, et toujours assignés,

docteur (qui désignait alors presque exclusivement un *théologien*, comme aujourd'hui on le dit surtout du médecin), *prêcher* et *réforme*. — (8) *Linière*. Cf. *Satire* IX, 236. Boileau a encore écrit au sujet de cet auteur l'épigramme suivante :

Contre Linière (1669).

Linière apporte de Senlis,
Tous les mois trois couplets impies.
A quiconque en veut dans Paris
Il en présente des copies;
Mais ses couplets, tout pleins d'ennui,
Seront brûlés même avant lui. (*Epigramme* X).

— *furieux*. Lex. — (10) Cf. HORACE (*Sat.* I, IV, 14) : *Crispinus minimo me provocat : « Accipe, si vis, Accipiam tabulas ; detur nobis locus, hora, Custodes ; videamus, uter plus scribere possit. »* « Crispinus me provoque du petit doigt : « Prends, je te prie, tes tablettes ; je prendrai les miennes. Qu'on nous donne un lieu, une heure, des témoins ; et voyons qui de nous pourra en écrire le plus long. » — (13) *Escrime*. Cf. *Sat.* II, 5. — (14) *Verser*. Cf. Sat. VII, 43 : « Mes vers comme un torrent *coulent* sur le papier. » — 18. *Bénéfice*. Se disait de toute charge ecclésiastique pourvue d'un revenu, et par suite du lieu même d'où ce revenu était tiré. — (22) *Entreprise*. Lex. — (23) *Auzanet*. « Fameux avocat au Parlement. » (BOILEAU.) — (25) *Avarice*. Lex. — (27) *Assignants*. Grammaire, *Participe*. — (28) Boileau, fils et neveu de gref-

Souvent demeurent gueux de vingt procès gagnés.
« Soutenons bien nos droits : sot est celui qui donne. »
C'est ainsi devers Caen que tout Normand raisonne.
Ce sont là les leçons dont un père manceau
Instruit son fils novice au sortir du berceau.
Mais pour toi, qui, nourri bien en deçà de l'Oise,
As sucé la vertu picarde et champenoise,
Non, non, tu n'iras point, ardent bénéficier,
Faire enrouer pour toi Corbin ni Le Mazier.
Toutefois, si jamais quelque ardeur bilieuse
Allumait dans ton cœur l'humeur litigieuse,
Consulte-moi d'abord, et, pour la réprimer,
Retiens bien la leçon que je te vais rimer.
  Un jour, dit un auteur, n'importe en quel chapitre,
Deux voyageurs à jeun rencontrèrent une huître.
Tous deux la contestaient, lorsque dans leur chemin
La Justice passa, la balance à la main.
Devant elle à grand bruit ils expliquent la chose.
Tous deux avec dépens veulent gagner leur cause.
La Justice, pesant ce droit litigieux,
Demande l'huître, l'ouvre, et l'avale à leurs yeux,
Et par ce bel arrêt terminant la bataille :
« Tenez ; voilà, dit-elle à chacun, une écaille ;
Des sottises d'autrui nous vivons au palais.
Messieurs, l'huître était bonne. Adieu. Vivez en paix.

tiers, ne paraît pas estimer beaucoup la source de la fortune dont il jouit. — (30) *Devers*. Lex ; — les *Normands* furent célèbres de tout temps pour leur humeur *processive*. — (31) *Manceau*. Du Maine. « Un Manceau vaut un Normand et demi. » (Trévoux.) — (33) *Nourri*. Lex. — (34) *Vertu*. « Cette vertu est de la franchise. » (Brossette.) — (35) *Bénéficier*. Celui qui est titulaire d'un bénéfice. — (36) *Corbin*, avocat († 1653), avait aussi composé plusieurs ouvrages en vers ; — *Le Mazier*. Cf. *Sat.* I, 123. — (48) *Litigieuse* : processive (latin, *lites*, procès.) — (40) *Je te vais rimer*. Grammaire, *Pronom*. — (41) « M. Despréaux avait appris cette fable de son père, auquel il l'avait ouï conter dans sa jeunesse ; elle est tirée d'une ancienne comédie italienne. » (*Saint-Marc*, éd. 1775). — (42) *Rencontrèrent*. Cf. La Fontaine. IX, 9. Au lieu de ce mot sec et presque impropre, le fabuliste donne ici une véritable scène de comédie. — (44) *La Justice*. Personnage allégorique. Non seulement, c'est froid et abstrait ; mais Boileau confond ici fort mal à propos les *gens de justice* et la *Justice*. — (46) *Avec dépens*. C'est-à-dire : ils espèrent que l'adversaire sera condamné à payer les dépens ; on perd ou l'on gagne *avec dépens*.

La fable de *l'Huître et les Plaideurs* n'est pas la seule que Boileau ait « commise ». Nous devons citer ici *le Bûcheron et la mort*, qui date de 1670. « Il trouvait, dit Louis Racine, cette fable languissante chez La Fontaine (I, 16). Il voulut essayer s'il ne pouvait pas mieux faire. » Quand on connaît ce sentiment rapporté par Louis Racine, et quand on a lu les deux *fables* de Boileau, on comprend mieux que l'auteur de *l'Art poétique* n'ait pas apprécié ce genre à sa valeur. (Sur l'omission de la fable dans *l'Art poétique*, cf. *La Fontaine*, par G. Le Bidois, éd. Hatier, p. 270).

FABLE D'ÉSOPE

Le Bûcheron et la Mort.

(1668)

Le dos chargé de bois, et le corps tout en eau,
Un pauvre bûcheron, dans l'extrême vieillesse,
Marchait, en haletant de peine et de détresse.
Enfin, las de souffrir, jetant là son fardeau,
Plutôt que de s'en voir accablé de nouveau,
Il souhaite la Mort, et cent fois il l'appelle.
La Mort vint à la fin. « Que veux-tu ? cria-t-elle.
— Qui ? moi ! dit-il alors, prompt à se corriger;
Que tu m'aides à me charger. »

(*Poésies diverses*, XXVIII.)

ÉPITRE III

(1673)

A M. ARNAULD, DOCTEUR DE SORBONNE

[*La mauvaise honte.*]

Boileau s'adresse ici à Antoine Arnauld, docteur de Sorbonne depuis 1643, qu'on appela le Grand Arnauld, et qui se rendit célèbre surtout par ses opinions et ses controverses jansénistes. De 1656 à 1668, Arnauld vécut à Port-Royal des Champs ; puis il revint à Paris, où il se remit à fréquenter la société. Mais Louis XIV ayant voulu le faire arrêter, il se réfugia en Belgique et mourut à Bruxelles en 1694. (Cf plus loin l'Epitaphe d'Arnauld).

— « Cette Épitre, quelque bonne volonté que nous y mettions, dit Sainte-Beuve, ne peut nous paraître forte de philosophie et de pensée, mais elle reste marquée de beaux vers... Le poète y veut soutenir que la *mauvaise honte* est la cause de tous les maux, de tous les vices, de tous les crimes : à la bonne heure ! C'est ainsi que plus tard (*Sat.* XII) il s'en prit à l'*équivoque* comme à la peste universelle. Mais on ne doit considérer l'idée que comme un thème propre à enchâsser et encadrer deux ou trois petits tableaux, un moyen de faire passer devant le poète quelques images et développements qui prêtent aux beaux vers. » (*Port-Royal*, V. 332.)

Résumé. — 1-14 : Si les protestants résistent aux arguments d'Arnauld, c'est par fausse honte ; — 15-48 : nous sommes tous retenus par la fausse honte ; — 49-85 : au même sentiment il faut attribuer le péché originel, et tous les maux qui en ont été la suite ; — 86-98 : Boileau lui-même en est la victime.



Œuvres, 1713.

Ui, sans peine, au travers des sophismes de Claude,
Arnauld, des novateurs tu découvres la fraude,
Et romps de leurs erreurs les filets captieux.
Mais que sert que ta main leur dessille les yeux,

(1) *Claude.* « Arnauld était alors occupé à écrire contre le sieur Claude, ministre de Charenton. » (BOILEAU.) Le livre d'Arnauld est intitulé : *la Perpétuité de la foi..* etc... et parut en 1669 (3 vol.). Jean

Si toujours dans leur âme une pudeur rebelle,
Près d'embrasser l'Église, au prêche les rappelle?
Non, ne crois pas que Claude, habile à se tromper,
Soit insensible aux traits dont tu le sais frapper;
Mais un démon l'arrête, et, quand ta voix l'attire,
Lui dit : « Si tu te rends, sais-tu ce qu'on va dire? »
Dans son heureux retour lui montre un faux malheur,
Lui peint de Charenton l'hérétique douleur;
Et, balançant Dieu même en son âme flottante,
Fait mourir dans son cœur la vérité naissante.
Des superbes mortels le plus affreux lien,
N'en doutons point, Arnauld, c'est la honte du bien.
Des plus nobles vertus cette adroite ennemie
Peint l'honneur à nos yeux des traits de l'infamie,
Asservit nos esprits sous un joug rigoureux,
Et nous rend l'un de l'autre esclaves malheureux.
Par elle la vertu devient lâche et timide.
Vois-tu ce libertin en public intrépide,
Qui prêche contre un Dieu que dans son âme il croit?
Il irait embrasser la vérité qu'il voit;
Mais de ses faux amis il craint la raillerie,
Et ne brave ainsi Dieu que par poltronnerie.
C'est là de tous nos maux le fatal fondement.
Des jugements d'autrui nous tremblons follement;
Et, chacun l'un de l'autre adorant les caprices,
Nous cherchons hors de nous nos vertus et nos vices.
Misérables jouets de notre vanité,
Faisons au moins l'aveu de notre infirmité.
À quoi bon, quand la fièvre en nos artères brûle,

Claude est un célèbre ministre protestant, qui discuta surtout avec Bossuet. Il mourut en 1687 à La Haye où il s'était expatrié après la révocation de l'édit de Nantes. — (4) *Que sert.* A quoi sert (latin *quid prodest?*); — *dessille.* Lex. — (6) *Prêche.* Lex. — (9) *Démon.* Lex. — (12) *Charenton.* « Lieu près de Paris où ceux de la R P. R. (religion prétendue réformée) avaient un temple. » (BOILEAU.) Ce temple fut détruit en 1685 par ordre du Roi. — (13) *Balançant.* Lex. — (15) *Superbes.* Lex. — (18) *Des.* Grammaire, *Préposition.* — (22) *Libertin.* Lex. — (26) « Les esprits forts savent-ils qu'on les appelle ainsi par ironie ? » LA BRUYÈRE, chap. XVI.) « Rien n'est plus lâche que de faire le brave contre Dieu. » (PASCAL.) — (33) Cf. **HORACE**, *Ep.* I. XVI, 11 : « *Occultam*

Faire de notre mal un secret ridicule ?
Le feu sort de vos yeux pétillants et troublés,
Votre pouls inégal marche à pas redoublés.
Quelle fausse pudeur à feindre vous oblige ?
« Qu'avez-vous ? — Je n'ai rien. — Mais... — Je n'ai rien » vous dis-je,
Répondra ce malade à se taire obstiné.
Mais cependant voilà tout son corps gangrené ;
Et la fièvre, demain se rendant la plus forte,
Un bénitier aux pieds va l'étendre à la porte.
Prévenons sagement un si juste malheur.
Le jour fatal est proche, et vient comme un voleur.
Avant qu'à nos erreurs le ciel nous abandonne,
Profitons de l'instant que de grâce il nous donne.
Hâtons-nous ; le temps fuit, et nous traîne avec soi :
Le moment où je parle est déjà loin de moi.
 Mais quoi ! toujours la honte en esclaves nous lie !
Oui, c'est toi qui nous perds, ridicule folie :
C'est toi qui fis tomber le premier malheureux,
Le jour que, d'un faux bien sottement amoureux,
Et n'osant soupçonner sa femme d'imposture,

febrem sub tempus edendi Dissimules, donec manibus tremor incidat unctis. » « Ne dissimule pas, à l'heure du dîner, ta fièvre cachée, jusqu'au moment où un frisson agitera tes mains déjà graisseuses. » — 36. Cf. PERSE (*Sat.* III, 94). « *Heus! bone, tu palles. — Nihil est. — Videas tamen istuc...* » « Eh bien ! mon cher, te voilà pâle... — Ce n'est rien. — Vois pourtant ce que tu peux avoir... » — (42) *Porte.* Cf. PERSE (*Sat.* III, 99) : *In portam rigidos calces extendit.* » « Il étend sous la porte ses pieds raidis. » — Le *bénitier* prouve ici l'*adaptation* du passage imité. — (44) *Voleur.* Cf. SAINT-PAUL, *Ep. aux Thessaliens*, I, 2 « *Scitis quia dies Domini, sicut fur, in nocte, ita veniet.* » « Sachez que le jour du Seigneur, pareil à un voleur, la nuit, viendra. » — (46) *De grâce.* Grammaire, *Préposition.* — (48) *Le moment...* Cf. PERSE (*Sat.* V, 133). « *Vive memor leti ; fugit hora ; hoc quod loquor inde est.* » « En vivant, songe à la mort ; l'heure fuit ; ce que je dis en ce moment est déjà loin. » — Ce vers est de ceux qui prouvent avec quel bonheur Boileau sait parfois imiter : l'expression de la pensée est maintenant définitive. — « L'auteur qui se levait fort tard, très peu janséniste en ce point, était au lit quand il récita pour la première fois son Epitre à Arnauld qui l'était venu voir un peu matin. Il disait à merveille, et quand il en fut à ce vers : *Le moment où je parle...* il le récita d'un ton si leger et si rapide, qu'Arnauld transporté, et assez neuf à l'effet des beaux vers français, se leva brusquement de son siège, et fit deux ou trois tours de chambre, comme pour suivre ce moment qui fuyait. » (SAINTE-BEUVE, *Port-Royal*, V, 334). — (51) *Le premier*

Au démon, par pudeur, il vendit la nature.
Hélas ! avant ce jour qui perdit ses neveux,
Tous les plaisirs couraient au-devant de ses vœux.
La faim aux animaux ne faisait point la guerre ;
Le blé, pour se donner, sans peine ouvrant la terre,
N'attendait point qu'un bœuf pressé de l'aiguillon,
Traçât à pas tardifs un pénible sillon ;
La vigne offrait partout des grappes toujours pleines,
Et des ruisseaux de lait serpentaient dans les plaines.
Mais dès ce jour Adam, déchu de son état,
D'un tribut de douleur paya son attentat.
Il fallut qu'au travail son corps rendu docile
Forçât la terre avare à devenir fertile.
Le chardon importun hérissa les guérets,
Le serpent venimeux rampa dans les forêts,
La canicule en feu désola les campagnes,
L'aquilon en fureur gronda sur les montagnes.
Alors, pour se couvrir durant l'âpre saison,
Il fallut aux brebis dérober leur toison.
La peste en même temps, la guerre et la famine
Des malheureux humains jurèrent la ruine :
Mais aucun de ces maux n'égala les rigueurs
Que la mauvaise honte exerça dans les cœurs.
De ce nid à l'instant sortirent tous les vices.
L'avare, des premiers en proie à ses caprices,
Dans un infâme gain mettant l'honnêteté,
Pour toute honte alors compta la pauvreté.
L'honneur et la vertu n'osèrent plus paroître ;
La piété chercha les déserts et le cloître.
Depuis on n'a point vu de cœur si détaché
Qui par quelque lien ne tînt à ce péché.

malheureux. Adam — (54) *Pudeur*. Ici le terme est impropre ; car *pudeur* signifie honte légitime, et non fausse honte. — (55) *Neveux*. Lex. — A partir de ce vers jusqu'au vers 85, nous avons un tableau de *l'âge de fer*, imité de Virgile (*Eglogues*, IV, 28. *Géorgiques* I, 125-157) ; Horace (*Epodes*, XVI) et Ovide (*Métamorphoses*, I, 100-121). — (60) Ce vers lourd à dessein est un excellent exemple d'harmonie imitative, et peut faire pendant au vers 48. — (66) *Avare*. Lex. cf. v. 78. — (81-82) *Paroître* et *cloître*, rimaient alors et se prononçaient *ouètre*. —

Triste et funeste effet du premier de nos crimes !
Moi-même, Arnauld, ici, qui te prêche en ces rimes,
Plus qu'aucun des mortels par la honte abattu,
En vain j'arme contre elle une faible vertu.
Ainsi toujours douteux, chancelant et volage,
A peine du limon, où le vice m'engage,
J'arrache un pied timide, et sors en m'agitant,
Que l'autre m'y reporte et s'embourbe à l'instant.
Car si, comme aujourd'hui, quelque rayon de zèle
Allume dans mon cœur une clarté nouvelle,
Soudain, aux yeux d'autrui s'il faut la confirmer,
D'un geste, d'un regard, je me sens alarmer ;
Et, même sur ces vers que je te viens d'écrire,
Je tremble en ce moment de ce que l'on va dire.

(83) *Détache*. Lex. — (88) *J'arme*. Lex. — (89) *Douteux*. Lex. — (91) « Ce dernier hémistiche était, à ce qu'il paraît, difficile à trouver. *J'arrache un pied timide*... Il fallait finir, faire tomber ce pied d'accord avec la rime. Boileau consulta Racine, qui n'en vint pas à bout ; mais quand Racine revint le lendemain, Boileau lui cria, du plus loin qu'il l'aperçut : *Et sors en m'agitant*. Il s'était tiré du mauvais pas poétique, du limon prosaïque, qui ne l'embarrassait certes pas moins que l'autre limon. » (Sainte-Beuve, *Port-Royal*, V). — 93. *Rayon*. Lex.

EPISTRE AU ROY

*Du Sieur D****



A PARIS,
Chez Loüis Billaine, au ſecond pillier de la grand'-Salle du Palais, à l'Enſeigne du grand Ceſar.

M. DC. LXXII.
AVEC PERMISSION.

Titre de la première édition de l'*pître*.IV



Vignette tirée de la première édition de l'*Épître IV*

ÉPITRE IV

(1672)

AU ROI

[*Le Passage du Rhin.*]

Après avoir chanté dans la Ire Épître les bienfaits de la paix, Boileau écrivit cette IVe Épître pour célébrer le passage du Rhin, opération brillante par laquelle Louis XIV ouvrit sa campagne de 1672 contre les Hollandais (12 juin). — La fiction mythologique dans laquelle Boileau croit devoir enfermer ce récit, est d'autant plus désagréable, selon nous, que le poète met plus de précision dans ses indications géographiques et dans la nomenclature des braves gentilshommes qui trouvèrent la mort dans cette affaire. Autant la versification de cette Épître est originale et piquante dans toute la partie *historique* et *moderne*, autant la partie *fabuleuse* est pénible et démodée. La mythologie ne convient qu'aux sujets antiques. (Comparer le récit de ce passage du Rhin, dans Voltaire, *Siècle de Louis XIV*, chap. x).

AU LECTEUR

Je ne sais si les rangs de ceux qui passèrent le Rhin à la nage devant Tholus sont fort exactement gardés dans le poème que je donne au public ; et je n'en voudrais pas être garant, parce que franchement je n'y étais pas, et que je n'en suis encore que fort médiocrement instruit. Je viens même d'apprendre en ce moment que M. de Soubise, dont je ne parle point, est un de ceux qui s'y est le plus signalé. Je m'imagine qu'il en est ainsi de beaucoup d'autres, et j'espère de leur faire justice dans une autre édition. Tout ce que je sais, c'est que ceux dont je fais

Le passage du Rhin d'après Van der Meulen.

(Château de Versailles)

mention ont passé les premiers. Je ne me déclare donc caution que de l'histoire du fleuve en colère, que j'ai apprise d'une de ses naïades, qui s'est réfugiée dans la Seine. J'aurais bien pu aussi parler de la fameuse rencontre qui suivit le passage ; mais je la réserve pour un poème à part. C'est là que j'espère rendre aux mânes de M. de Longueville[1] l'honneur que tous les écrivains lui doivent, et que je peindrai cette victoire qui fut arrosée du plus illustre sang de l'univers ; mais il faut un peu reprendre haleine pour cela.

Résumé. — 1-28 : Boileau est rebuté par la difficulté de faire entrer dans ses vers les noms durs et barbares des villes et des fleuves de Hollande ; — 29-38 : il essaiera du moins de chanter le passage du Rhin ; — 39-98 : le dieu du Rhin, réveillé par les cris de ses Naïades effrayées, va sous la figure d'un vieux guerrier, ranimer le courage des Hollandais ;— 99-140: récit du passage ; exploits des officiers et des généraux; — 141-152 : mais, décidément, les noms hollandais sont trop difficiles à introduire dans notre versification ; Boileau demande grâce — 153-172 : il supplie le Roi de transporter ses victoires en Orient; là, du moins, la poésie trouve des noms harmonieux.



Epître IV, 1672.

N vain, pour te louer, ma muse toujours [prête
Vingt fois de la Hollande a tenté la con- [quête.
Ce pays, où cent murs n'ont pu te résister,
Grand Roi, n'est pas en vers si facile à [dompter.
Des villes que tu prends les noms durs et [barbares
N'offrent de toutes parts que syllabes bizarres,
Et, l'oreille effrayée, il faut depuis l'Issel,
Pour trouver un beau mot courir jusqu'au Tessel.
Oui, partout de son nom chaque place munie
Tient bon contre le vers, en détruit l'harmonie.

(1) Le duc de Longueville était mort au passage du Rhin. Cf. La lettre de *Mme de Sévigné* du 20 juin 1672. — (7) *Yssel*, rivière des Pays-Bas qui se jette dans le Zuyderzee. Il y a trois Yssels, le grand, le moyen et le petit. Le moyen se jette dans le grand, et le petit dans la Meuse. — (8) *Tessel*, ou Texel, petite île à l'entrée du Zuyderzée. — (11) *Voerden*, petite ville de la Hollande méridionale, sur le Rhin, entre Leyde

Et qui peut sans frémir aborder Voërden ?
Quel vers ne tomberait au seul nom de Heusden ?
Quelle muse à rimer en tous lieux disposée
Oserait approcher des bords du Zuyderzée ?
Comment en vers heureux assiéger Doësbourg,
Zutphen, Wageninghen, Harderwic, Knotzembourg ?
Il n'est fort, entre ceux que tu prends par centaines,
Qui ne puisse arrêter un rimeur six semaines :
Et partout sur le Whal, ainsi que sur le Leck,
Le vers est en déroute, et le poète à sec.
  Encor si tes exploits, moins grands et moins rapides,
Laissaient prendre courage à nos muses timides,
Peut-être avec le temps, à force d'y rêver,
Par quelque coup de l'art nous pourrions nous sauver.
Mais, dès qu'on veut tenter cette vaste carrière,
Pégase s'effarouche et recule en arrière ;
Mon Apollon s'étonne ; et Nimègue est à toi,
Que ma muse est encore au camp devant Orsoi.
  Aujourd'hui toutefois mon zèle m'encourage :
Il faut au moins du Rhin tenter l'heureux passage.
Un trop juste devoir veut que nous l'essayions.
Muses, pour le tracer, cherchez tous vos crayons :

et Utrecht. — (12) *Heusden*, ville hollandaise sur la Meuse. — (14) *Zuyderzée*, grand golfe de la mer du Nord, entre les provinces de Sud et Nord-Hollande, de Frise et d'Over-Yssel. — (15) *Doësbourg*, ville du comté de Zutphen, prise en 1672 par Monsieur, frère du Roi ; — *Zutphen*, capitale du comté de ce nom, prise par Monsieur ; — *Wageninghen*, *Harderwic*, villes du duché de Gueldre, qui se rendirent au Roi ; — *Knotzembourg*, fort sur le Wahal, pris par Turenne. — (19) *Whal* ou *Wahal*, et *Leck*, branches du Rhin qui se mêlent avec la Meuse. — 20. « On ne saurait trop s'étonner que ces vers, où l'on surprend quelques-uns des procédés de l'art de Boileau, n'aient pas plaidé pour lui devant nos Parnassiens. Voilà bien en effet cette « richesse de rimes » où Th. de Banville a fait consister le tout de l'art d'écrire en vers ; et voilà surtout de ces vers qui n'existent que par et pour la rime. L'art de Boileau n'est pas celui des romantiques, mais c'est pourtant de l'art ; et, de plus, il s'y mêle ici quelque chose de ce caprice qui, d'ailleurs, est si rare dans son œuvre. » (Brunetière, éd. Hachette, p. 118.) — (26) *Pégase*. Cheval ailé d'Apollon. (Cf. *Art poétique*, ch. I, 6.) — (28) *Orsoi*. Place forte du duché de Clèves, prise au début de juin 1672. — (31) *Essayions*. Les éditions imprimées du vivant de Boileau portent *essayons ;* le subjonctif se trouve pour la première fois dans l'édition de *Brossette* (1718), et l'on sait que ce dernier avait préparé cette édition avec le

Car, puisqu'en cet exploit tout paraît incroyable,
Que la vérité pure y ressemble à la fable,
De tous vos ornements vous pouvez l'égayer.
Venez donc, et surtout gardez bien d'ennuyer :
Vous savez des grands vers les disgrâces tragiques ;
Et souvent on ennuie en termes magnifiques.

Au pied du mont Adule, entre mille roseaux,
Le Rhin tranquille, et fier du progrès de ses eaux,
Appuyé d'une main sur son urne penchante,
Dormait au bruit flatteur de son onde naissante,
Lorsqu'un cri tout à coup suivi de mille cris,
Vient d'un calme si doux retirer ses esprits.
Il se trouble, il regarde, et partout sur ses rives
Il voit fuir à grands pas ses naïades craintives,
Qui, toutes accourant vers leur humide roi,
Par un récit affreux redoublent son effroi.
Il apprend qu'un héros, conduit par la victoire,
A de ses bords fameux flétri l'antique gloire ;
Que Rhinberg et Wesel, terrassés en deux jours,
D'un joug déjà prochain menacent tout son cours.
« Nous l'avons vu, dit l'une, affronter la tempête
De cent foudres d'airain tournés contre sa tête.
Il marche vers Tholus, et tes flots en courroux
Au prix de sa fureur sont tranquilles et doux.

concours de Boileau lui-même, mort en 1711. — (33) Voilà une bien mauvaise raison pour introduire la mythologie dans ce récit d'un événement contemporain. Tout autre est la manière de Victor Hugo chantant le Premier Empire dans les *Châtiments* ou dans la *Légende des siècles ;* c'est à peine s'il introduit quelques allégories, et de sa propre création. — (39) *Adule.* « Montagne où le Rhin prend sa source. » (BOILEAU.) Nom ancien du Saint-Gothard. — (40) La mythologie ancienne personnifiait les fleuves et les représentait sous la figure de dieux qui faisaient sortir d'une urne le cours d'eau auquel ils donnaient leur nom. On peut voir au Jardin des Tuileries, plusieurs statues de Fleuves, entourés de leurs affluents. — (44) *Esprits.* Lex. — (46) *Naïades.* Nymphes des eaux. — (47) *Humide roi.* L'expression touche à la parodie. — (50) *Flétri.* Le mot n'est pas flatteur pour Louis XIV ; telle était l'opinion de Molière sur ce passage, dit Brossette. — (51) *Rhinberg* ou *Rheinberg*, ville de la régence de Dusseldorf, sur les bords du Rhin ; — *Wesel*, ville de la province rhénane. — (55) *Tholus* ou *Tolhuis*, village sur la rive gauche du Rhin, près du fort de Skink, et près duquel l'armée française passa le fleuve. —

Il a de Jupiter la taille et le visage,
Et, depuis ce Romain, dont l'insolent passage
Sur un pont en deux jours trompa tous tes efforts,
Jamais rien de si grand n'a paru sur tes bords. »
Le Rhin tremble et frémit à ces tristes nouvelles;
Le feu sort à travers ses humides prunelles.
« C'est donc trop peu, dit-il, que l'Escaut en deux mois
Ait appris à couler sous de nouvelles lois ;
Et de mille remparts mon onde environnée
De ces fleuves sans nom suivra la destinée?
Ah ! périssent mes eaux ! ou par d'illustres coups
Montrons qui doit céder des mortels ou de nous. »
A ces mots essuyant sa barbe limoneuse,
Il prend d'un vieux guerrier la figure poudreuse.

(58) *Ce Romain.* Jules César. — (59) *En deux jours.* A propos de cette expression, Brossette communiqua à Boileau, en 1703, les remarques d'un de ses amis de Lyon, Camille Falconet. Boileau répondit : « Oserais-je vous dire que ni vous ni lui n'avez point entendu ma pensée au sujet de Jules César? Je n'ai jamais voulu dire que Jules César n'ait mis que deux jours à ramasser et lier ensemble les matériaux dont il fit construire le pont sur lequel il passa le Rhin ? Il n'est question dans mes vers que du temps qu'il mit à faire passer ses troupes sur ce pont, et je ne sais même s'il y employa deux jours Le roi, quand il passa le Rhin, fit amener un très grand nombre de bateaux de cuivre, qu'on avait été plus de deux mois à construire et sur un desquels même M. le Prince et M. le Duc passèrent, mais qu'est-ce que cela fait à la rapidité avec laquelle toutes ses troupes traversèrent le fleuve, puisqu'il est certain que toute son armée passa comme celle de Jules César, avec tout son bagage, en moins de deux jours ? Voilà ce que veut dire le vers :

Sur un pont en deux jours trompa tous tes efforts...

En effet, quel sens autrement pourrait-on donner à ces mots : *trompa tous tes efforts* ? Le Rhin pouvait-il s'efforcer à détruire le pont que faisait construire Jules César, lorsque les bateaux étaient encore sur le chantier ? Il faudrait pour cela qu'il se fût débordé ; encore aurait-il été pris pour dupe, si César avait mis ses ateliers sur une hauteur Vous voyez donc bien, monsieur, qu'il faut laisser *deux jours*, parce que si je mettais *dix jours*, cela serait fort ridicule et je donnerais au lecteur une idée absurde de César, en disant comme une grande chose qu'il avait employé dix jours à faire passer une armée de 30.000 hommes donnant ainsi par là tout le temps aux Allemands qu'il leur fallait pour s'opposer à son passage. Ajoutez que ces façons de parler, *en deux jours*, *en trois jours*, ne veulent dire que *très promptement*, *en moins de rien*. Voilà, je crois, monsieur, de quoi contenter votre critique et celle de monsieur votre ami (8 avril 1703). » — (62) *Feu... humides.* Antithèse un peu puérile. — (66) *Sans nom.* Sans gloire. — (69) Cette transformation du Rhin ressemble assez à celle de la Discorde, au

Son front cicatricé rend son air furieux;
Et l'ardeur du combat étincelle en ses yeux.
En ce moment il part ; et, couvert d'une nue,
Du fameux fort de Skink prend la route connue.
Là, contemplant son cours, il voit de toutes parts
Ses pâles défenseurs par la frayeur épars:
Il voit cent bataillons qui, loin de se défendre,
Attendent sur des murs l'ennemi pour se rendre.
Confus, il les aborde ; et renforçant sa voix:
« Grands arbitres, dit-il, des querelles des rois,
Est-ce ainsi que votre âme, aux périls aguerrie,
Soutient sur ces remparts l'honneur et la patrie?
Votre ennemi superbe, en cet instant fameux,
Du Rhin, près de Tholus, fend les flots écumeux:
Du moins en vous montrant sur la rive opposée,
N'oseriez-vous saisir une victoire aisée?
Allez, vils combattants, inutiles soldats;
Laissez là ces mousquets trop pesants pour vos bras:
Et, la faux à la main, parmi vos marécages,
Allez couper vos joncs et presser vos laitages ;
Ou, gardant les seuls bords qui vous peuvent couvrir,
Avec moi, de ce pas, venez vaincre ou mourir. »
Ce discours d'un guerrier que la colère enflamme
Ressuscite l'honneur déjà mort en leur âme ;
Et, leurs cœurs s'allumant d'un reste de chaleur,
La honte fait en eux l'effet de la valeur.
Ils marchent droit au fleuve, où Louis en personne,
Déjà prêt à passer, instruit, dispose, ordonne.

chant I, du *Lutrin* (v. 53). Mais ici la parodie est involontaire. — *Limoneuse*. Souillée de limon. Cf. HORACE (*Sat.* I, x, 37): « *Defingit Rheni luteum caput...* » « Il dépeint la tête limoneuse du Rhin. » — (71) *Cicatricé*. Lex. — (74) *Skink*. Fort situé sur la rive droite du Rhin, à l'endroit où le fleuve se divise en deux branches ; il fut pris en trois jours. — (79) *Confus*. Le mot semble faible. Il signifie qu'à la vue de ses défenseurs prêts à se rendre, le Rhin éprouve une douloureuse honte. — (80) *Arbitres*. Les Hollandais s'étaient en effet donné ce rôle d'arbitres entre les rois, si l'on en croit l'inscription d'une médaille qu'ils avaient fait frapper après la paix d'Aix-la-Chapelle (1668) : « *Adjutis, defensis, conciliatis regibus...* » « Les rois ayant été soutenus, défendus, rapprochés... » — (82) « Il y avait sur le drapeau hollandais : *Pro honore et patria.* » (BOILEAU.) — (83) *Superbes*. Lex. — (88) *Mousquets*.

Par son ordre Grammont le premier dans les flots
S'avance soutenu des regards du héros :
Son coursier écumant sous son maître intrépide
Nage tout orgueilleux de la main qui le guide.
Revel le suit de près : sous ce chef redouté
Marche des cuirassiers l'escadron indompté.
Mais déjà devant eux une chaleur guerrière
Emporte loin du bord le bouillant Lesdiguière,
Vivonne, Nantouillet, et Coislin, et Salart ;
Chacun d'eux au péril veut la première part.
Vendôme, que soutient l'orgueil de sa naissance,
Au même instant dans l'onde impatient s'élance :
La Salle, Béringhen, Nogent, d'Ambre, Cavois,
Fendent les flots tremblants sous un si noble poids.

En 1672, on ne se servait plus du *mousquet* (seizième siècle); mais le terme était considéré comme plus *noble* que fusil. — (98) *Instruits.* Lex. — (99) *Grammont.* « M. le comte de Guiche. » (BOILEAU.) — « Le comte de Guiche, fils du maréchal de Grammont, a fait une action dont le succès le couvre de gloire ; car si elle eût tourné autrement, il eût été criminel. On l'envoie reconnaître si la rivière est guéable ; il dit que oui. Elle ne l'est pas : des escadrons passent à la nage sans se déranger. Il est vrai qu'il est le premier ; cela ne s'est jamais hasardé ; cela réussit. Il enveloppe des escadrons et les force à se rendre. » (Lettre de Mme DE SÉVIGNÉ, 3 juillet 1672.) — (103) *Revel.* Le marquis de Revel, colonel des cuirassiers. — (106) *Lesdiguière*, comte de Saux, duc de Lesdiguière, pair de France, gouverneur du Dauphiné, mort en 1681. — (107) *Vivonne.* Louis-Victor de Rochechouart, duc de Vivonne, frère de Mme de Montespan, général des galères de France, vice-roi de Messine, né en 1636, mort en 1688. Il vainquit Ruyter en 1676 devant la ville d'Agosta en Sicile. Le duc de Vivonne entretint toujours avec Boileau des relations d'amitié, et ce fut lui qui présenta le poète à Louis XIV. — *Nantouillet*, autre ami du poète. « Le chevalier de Nantouillet était tombé de cheval : il va au fond de l'eau, il revient, il retourne, il revient encore ; enfin il trouve la queue d'un cheval, il s'y attache ; ce cheval le mène à bord, il monte sur ce cheval, se trouve à la mêlée, reçoit deux coups dans son chapeau et revient gaillard : voilà qui est d'un sang-froid qui me fait souvenir d'Oronte, prince des Massagètes. » (Mme DE SÉVIGNÉ, 3 juillet 1672.) — *Coislin.* Armand du Camboust, duc de Coislin, reçut plusieurs blessures après avoir passé le fleuve : il mourut en 1702. — *Salart*, capitaine des gardes françaises. — (109) *Vendôme.* Le chevalier de Vendôme, frère du célèbre duc de ce nom. C'est lui qui fut dans la suite grand prieur de France. Il n'avait pas encore dix-sept ans. — (111) *La Salle*, marquis de La Salle, un des premiers à passer le Rhin. Des cuirassiers français le blessèrent de cinq coups, le prenant pour un Hollandais. — *Béringhen* (le marquis de), colonel du régiment du Dauphin. — *Nogent* (comte de), tué dans

Louis, les animant du feu de son courage,
Se plaint de sa grandeur qui l'attache au rivage.
Par ses soins cependant trente légers vaisseaux
D'un tranchant aviron déjà coupent les eaux :
Cent guerriers s'y jetant signalent leur audace.
Le Rhin les voit d'un œil qui porte la menace :
Il s'avance en courroux. Le plomb vole à l'instant,
Et pleut de toutes parts sur l'escadron flottant.
Du salpètre en fureur l'air s'échauffe et s'allume,
Et des coups redoublés tout le rivage fume.
Déjà du plomb mortel plus d'un brave est atteint.
Sous les fougueux coursiers l'onde écume et se plaint.
De tant de coups affreux la tempête orageuse
Tient un temps sur les eaux la fortune douteuse ;
Mais Louis d'un regard sait bientôt la fixer :
Le destin à ses yeux n'oserait balancer.
Bientôt avec Grammont courent Mars et Bellone :
Le Rhin à leur aspect d'épouvante frissonne,
Quand, pour nouvelle alarme à ses esprits glacés,
Un bruit s'épand qu'Enghien et Condé sont passés ;
Condé, dont le seul nom fait tomber les murailles,
Force les escadrons, et gagne les batailles ;
Enghien, de son hymen le seul et digne fruit,
Par lui dès son enfance à la victoire instruit.
L'ennemi renversé fuit et gagne la plaine ;
Le dieu lui-même cède au torrent qui l'entraîne ;
Et seul, désespéré, pleurant ses vains efforts,
Abandonne à Louis la victoire et ses bords.
Du fleuve ainsi dompté la déroute éclatante

l'action. — *D'Ambre* (baron), mort en 1721. — *Cavoie* ou Cavois (marquis de). Il est souvent mentionné dans la correspondance de Boileau et de Racine. — (114) Ce vers est devenu proverbe. — Louis XIV passa en bateau. — (121) Boileau « se vantait d'avoir le premier parlé (du fusil et du canon) poétiquement et par de nobles périphrases. » (L. Racine.) Cf. *Ep.* VI, v. 31-32 et la note. — (129) *Mars* et *Bellone*, auprès de Grammont, avec le *salpêtre* et le *plomb mortel*, voilà un singulier *mélange* d'actualité et de mythologie. — (132) *S'épand.* Lex. ; — *Enghien*, fils du grand Condé. — (133-134) Ces deux rimes rappellent des vers de Corneille dans l'*Illusion comique* et dans le *Cid*. — (142) *Wurts* ou *Wurtz*, était un Danois du Holstein, et avait pris un commandement d'abord dans l'art

A Wurts jusqu'en son camp va porter l'épouvante.
Wurts, l'espoir du pays, et l'appui de ses murs ;
Wurts... Ah ! quel nom, grand roi, quel Hector que ce Wurts !
Sans ce terrible nom, mal né pour les oreilles,
Que j'allais à tes yeux étaler de merveilles !
Bientôt on eût vu Skink dans mes vers emporté
De ses fameux remparts démentir la fierté ;
Bientôt... Mais Wurts s'oppose à l'ardeur qui m'anime.
Finissons, il est temps : aussi bien si la rime
Allait mal à propos m'engager dans Arnheim,
Je ne sais pour sortir de porte qu'Hildesheim.
  Oh ! que le ciel, soigneux de notre poésie,
Grand Roi, ne nous fit-il plus voisins de l'Asie !
Bientôt victorieux de cent peuples altiers,
Tu nous aurais fourni des rimes à milliers.
Il n'est plaine en ces lieux si sèche et si stérile
Qui ne soit en beaux mots partout riche et fertile.
Là, plus d'un bourg fameux par son antique nom
Vient offrir à l'oreille un agréable son.
Quel plaisir de te suivre aux rives du Scamandre,
D'y trouver d'Ilion la poétique cendre ;
De juger si les Grecs, qui brisèrent ses tours,
Firent plus en dix ans que Louis en dix jours !
Mais pourquoi sans raison désespérer ma veine ?
Est-il dans l'univers de plage si lointaine
Où ta valeur, grand Roi, ne te puisse porter,
Et ne m'offre bientôt des exploits à chanter ?
Non, non, ne faisons plus de plaintes inutiles :
Puisqu'ainsi dans deux mois tu prends quarante villes,
Assuré des bons vers dont ton bras me répond,
Je t'attends dans deux ans aux bords de l'Hellespont.

mée suédoise ; il avait alors défendu Cracovie contre les Impériaux ; puis il était devenu général en chef de l'armée hollandaise. — (146) *Etaler*. Lex. — (151) *Arnheim*. Capitale du duché de Gueldre. — (152) *Hildesheim*. Ville de l'électorat de Trèves. — (153) *Soigneux*. Lex. — (156) *A milliers*. Grammaire, *Préposition*. — (161) *Scamandre*. Fleuve de Troade. Cf. *Iliade*, ch. XXI. — (169) *Faisons*. Lex. — (172) *Hellespont*. Bosphore

ÉPITRE V

(1674)

A M. DE GUILLERAGUES, SECRÉTAIRE DU CABIN

[*Se connaître soi-même.*]

Boileau n'a rien écrit de plus judicieux que cette Épître, dans laquelle le *lieu commun* n'est plus aussi banal que dans les autres Epîtres morales. Les développements y ont de la solidité, un tour aisé et spirituel ; et les vers devenus proverbes y abondent. On peut mesurer le progrès avec les Satires sur les *Folies humaines* et sur l'*Homme.* Boileau à cette date (1674) a trente-huit ans. Il vient d'achever *l'Art poétique* et les premiers chants du *Lutrin.* C'est vraiment sa meilleure période.

Résumé. — 1-22 : Le poète renonce à la satire ; il est devenu, avec l'âge, plus traitable ; — 23-38 : il laisse aux savants les recherches curieuses ; son seul but est d'arriver à se connaître lui-même ; — 39-105 : tous les hommes se laissent égarer par leur propre folie (exemples : l'ambitieux, l'avare, l'héritier impatient, le parvenu, etc.) ; — 106-124 : Boileau rappelle ses origines et son irrésistible vocation ; 125-134 : les bienfaits du Roi lui ont assuré l'indépendance ; — 135-148 : un seul chagrin le trouble : il n'est pas digne de tels bienfaits, mais qu'il parvienne seulement à produire un bon ouvrage, il ne cherchera son bonheur que chez lui.



Œuvres, 1674.

ESPRIT né pour la cour et maître en [l'art de plaire,
Guilleragues, qui sais et parler et te taire,
Apprends-moi si je dois ou me taire ou [parler.
Faut-il dans la satire encor me signaler,
Et, dans ce champ fécond en plaisantes [malices,
Faire encore aux auteurs redouter mes [caprices ?
Jadis, non sans tumulte, on m'y vit éclater,
Quand mon esprit plus jeune, et prompt à s'irriter,

(2) *Guilleragues.* Gabriel-Joseph de Lavergne, comte de Guilleragues, premier président de la Cour des aides de Bordeaux, puis secrétaire du cabinet du Roi, devint en 1677 ambassadeur à Constantinople, où il mourut en 1685. C'était un homme de savoir et d'esprit, grand ami de Boileau et de Racine ; — *te taire.* Cf. PERSE (*Sat.* IV, 5) : « *Dicenda*

Aspirait moins au nom de discret et de sage ;
Que mes cheveux plus noirs ombrageaient mon visage.
Maintenant que le temps a mûri mes désirs,
Que mon âge, amoureux de plus sages plaisirs,
Bientôt s'en va frapper à son neuvième lustre,
J'aime mieux mon repos qu'un embarras illustre.
Que d'une égale ardeur mille auteurs animés,
Aiguisent contre moi leurs traits envenimés ;
Que tout, jusqu'à Pinchêne, et m'insulte et m'accable :
Aujourd'hui vieux lion, je suis doux et traitable ;
Je n'arme point contre eux mes ongles émoussés.
Ainsi que mes beaux jours mes chagrins sont passés :
Je ne sens plus l'aigreur de ma bile première,
Et laisse aux froids rimeurs une libre carrière.
Ainsi donc, philosophe à la raison soumis,
Mes défauts désormais sont mes seuls ennemis :
C'est l'erreur que je fuis, c'est la vertu que j'aime.
Je songe à me connaître, et me cherche en moi-même :
C'est là l'unique étude où je veux m'attacher.
Que, l'astrolabe en main, un autre aille chercher
Si le soleil est fixe ou tourne sur son axe,
Si Saturne à nos yeux peut faire un parallaxe ;
Que Rohaut vainement sèche pour concevoir
Comment, tout étant plein, tout a pu se mouvoir ;

tacendaque calles ?... » « Sais-tu ce qu'il faut dire et ce qu'il faut taire ? » — (7) *Eclater.* Lex. — (12) *Amoureux.* Lex. — (13) *Lustre.* Espace de cinq ans, chez les Romains. A la première année du neuvième lustre, Boileau devait donc avoir quarante et un ans. Mais, à cette date, il n'avait que trente-huit ans. — (14) *Embarras.* Lex. ; — *illustre.* Lex. — (17) *Pinchêne.* Etienne-Martin, seigneur de Pinchêne, était d'Amiens, et neveu de Voiture dont il a le premier publié les lettres. Il avait donné de 1670 à 1674 trois recueils de poésies médiocres. — (18) *Vieux lion.* Cf. La Fontaine, III, 14 (1668). — (20) *Chagrins.* Lex. — (22) *Froids.* Lex. — (28-29) *L'astrolabe*, instrument au moyen duquel les astronomes mesurent la hauteur d'un astre au-dessus de l'horizon. Boileau s'est trompé sur l'usage de cet instrument, et Mme de la Sablière l'en raillait. — (30) *Parallaxe* (qui est féminin) se dit de la différence entre le *lieu apparent* et le *lieu véritable* d'un astre. — (31) *Rohaut* (1620-1675), disciple de Descartes, et célèbre physicien. Il a publié en 1674 un *Traité de physique.* On sait qu'il était ami intime de Molière. — (33) *Bernier* (1625-1688), disciple de Gassendi, fut un voyageur hardi et intelligent. Il a publié, outre des récits de voyage, un *Abrégé de la philosophie de Gassendi.* Il était, comme Rohaut, ami de Molière et

Ou que Bernier compose et le sec et l'humide
Des corps ronds et crochus errant parmi le vide :
Pour moi, sur cette mer qu'ici-bas nous courons,
Je songe à me pourvoir d'esquif et d'avirons,
A régler mes désirs, à prévenir l'orage,
Et sauver, s'il se peut, ma raison du naufrage.
C'est au repos d'esprit que nous aspirons tous,
Mais ce repos heureux se doit trouver en nous.
Un fou, rempli d'erreurs, que le trouble accompagne,
Et malade à la ville ainsi qu'à la campagne,
En vain monte à cheval pour tromper son ennui,
Le chagrin monte en croupe, et galope avec lui.
Que crois-tu qu'Alexandre, en ravageant la terre,
Cherche parmi l'horreur, le tumulte et la guerre ?
Possédé d'un ennui qu'il ne saurait dompter,
Il craint d'être à soi-même, et songe à s'éviter.
C'est là ce qui l'emporte aux lieux où naît l'aurore,
Où le Perse est brûlé de l'astre qu'il adore.
De nos propres malheurs auteurs infortunés,
Nous sommes loin de nous à toute heure entraînés.
A quoi bon ravir l'or au sein du nouveau monde ?
Le bonheur tant cherché sur la terre et sur l'onde,
Est ici comme aux lieux où mûrit le coco,
Et se trouve à Paris de même qu'à Cusco :

de Boileau — (34) *Vide*. Allusion à la dispute des physiciens de ce temps sur le *plein* et le *vide :* les *cartésiens* tenaient pour le *plein absolu ;* les *gassendistes* pour le *vide*. On peut voir par *les Femmes savantes* de Molière (act. III, sc. 2) que ces questions passionnèrent alors jusqu'aux salons ; — *les corps ronds et crochus* sont les atomes, appelés aussi les *petits-corps*. — (35) *Courons*. Lex. — (38) *Et sauver*. Grammaire, *Préposition*. — (44) Cf. HORACE (*Odes*, II, I, 40) : « *Post equitem sedet atra cura*. » « Derrière le cavalier s'assied le noir chagrin. » — On cite souvent cet heureux vers de Boileau comme un exemple d'harmonie imitative. En effet le galop du cheval se compose de trois foulées ; et les mots de ce vers peuvent se grouper trois par trois : $3 + 3 + 3 + 3 = 12$. — (45) *Alexandre*. Cf. Sat. VIII, 100. — (46) *Parmi*. Grammaire, *Préposition*. — (47) *Ennui*. Lex. — (58) *S'éviter*. Tous les commentateurs citent ici cette *pensée* de Pascal : « Le roi est environné de gens qui ne pensent qu'à divertir le roi, et l'empêchent de penser à lui. Car il est malheureux, tout roi qu'il est, s'il y pense. » (Ed. *Havet*, art. VII). — (50) *Le Perse*... Les Perses, suivant la religion de Zoroastre, adorent le soleil et les astres. — (53) *Ravir*. Lex. — (55-56) Ces deux rimes sont amu-

On ne le tire point des veines du Potose.
Qui vit content de rien possède toute chose,
Mais, sans cesse ignorants de nos propres besoins,
Nous demandons au ciel ce qu'il nous faut le moins.
« Oh ! que si cet hiver un rhume salutaire,
Guérissant de tous maux mon avare beau-père,
Pouvait, bien confessé, l'étendre en un cercueil,
Et remplir sa maison d'un agréable deuil !
Que mon âme, en ce jour de joie et d'opulence,
D'un superbe convoi plaindrait peu la dépense ! »
Disait le mois passé, doux, honnête et soumis,
L'héritier affamé de ce riche commis
Qui, pour lui préparer cette douce journée,
Tourmenta quarante ans sa vie infortunée.
La mort vient de saisir le vieillard catarrheux :
Voilà son gendre riche : en est-il plus heureux ?
Tout fier du faux éclat de sa vaine richesse,
Déjà nouveau seigneur il vante sa noblesse.
Quoique fils de meunier, encor blanc du moulin,
Il est prêt à fournir ses titres en vélin.
En mille vains projets à toute heure il s'égare :
Le voilà fou, superbe, impertinent, bizarre,
Rêveur, sombre, inquiet, à soi-même ennuyeux,
Il vivrait plus content, si, comme ses aïeux,
Dans un habit conforme à sa vraie origine,
Sur le mulet encore il chargeait la farine.
Mais ce discours n'est pas pour le peuple ignorant,
Que le faste éblouit d'un bonheur apparent.

santes, et prouvent que Boileau connaissait tous les secrets de la versification. Cf. *Ep.* IV, v. 19-20 et la note ; — *Cusco* est l'ancienne capitale du Pérou. — (57) *Potose.* « Montagne (de Bolivie) où sont les mines d'argent les plus riches de l'Amérique. » (Boileau.) — (59) *Ignorant, de.* Grammaire, *Participe* et *préposition.* — (61) Cf. Perse (*Sat.* II, 9) : « ... *O si Ebullit patrui præclarum funus !...* etc. » « O si un magnifique convoi emmenait mon cher oncle !... » Ce couplet de six vers (61-66) a tout à fait l'accent et le tour du style comique de Regnard : celui-ci, qui connut Boileau, est son véritable disciple. — (68) *Commis.* Lex. — (76) *Vélin.* Peau de veau préparée, en usage pour la transcription des actes, titres de propriété et de noblesse, etc. — (78) *Superbe.* Lex. ; — *Impertinent.* Lex. — (83) *Discours.* Lex. — (86) *Meuble.* Lex. — Ce

L'argent, l'argent, dit-on, sans lui tout est stérile :
La vertu sans l'argent n'est qu'un meuble inutile.
L'argent en honnête homme érige un scélérat ;
L'argent seul au palais peut faire un magistrat.
« Qu'importe qu'en tous lieux on me traite d'infâme?
Dit ce fourbe sans foi, sans honneur et sans âme ;
Dans mon coffre tout plein de rares qualités,
J'ai cent mille vertus en louis bien comptés.
Est-il quelque talent que l'argent ne me donne?,
C'est ainsi qu'en son cœur ce financier raisonne.
Mais pour moi, que l'éclat ne saurait décevoir,
Qui mets au rang des biens l'esprit et le savoir,
J'estime autant Patru, même dans l'indigence,
Qu'un commis engraissé des malheurs de la France,
Non que je sois du goût de ce sage insensé
Qui, d'un argent commode esclave embarrassé,
Jeta tout dans la mer pour crier : « Je suis libre. »
De la droite raison je sens mieux l'équilibre ;
Mais je tiens qu'ici-bas, sans faire tant d'apprêts,
La vertu se contente et vit à peu de frais.
Pourquoi donc s'égarer en des projets si vagues?
Ce que j'avance ici, crois-moi, cher Guilleragues,
Ton ami dès l'enfance ainsi l'a pratiqué.
Mon père, soixante ans au travail appliqué,

vers est devenu proverbe. Racine avait dit dans *les Plaideurs* (1668) : Mais sans argent l'honneur n'est qu'une maladie (Acte Ier sc. 1). — (88) *Magistrat.* Allusion à la venalité des charges. C'était un abus qu'il convient de juger sévèrement, sans oublier toutefois que, de nos jours, on *achète* encore les charges d'avoué, de notaire, d'huissier, d'avocat à la Cour de Cassation. — (95) *Décevoir.* Lex. — (97) *Patru.* Cf. *Sat.* I, 123. Ce fameux avocat était tombé dans l'indigence ; Boileau lui avait acheté sa bibliothèque, à la condition que Patru continuerait à en jouir durant toute sa vie. Ces deux vers ne parurent qu'après la mort de Patru (1681) — (98) *Commis.* Lex. — (99) *Sage insensé.* « Aristippe fit cette action, et Diogène conseilla à Cratès, philosophe cynique, de faire la même chose. » Cf HORACE, *Sat.* II, III, 99, 102. (BOILEAU.) Aristippe et Cratès vivaient tous deux au IVe siècle avant J.-C. — (103) *Je tiens.* Lex — (108-118) Ce passage où Boileau rappelle ses origines, compte parmi les meilleurs qu'il ait écrits. Il faut à Boileau un sujet bien déterminé, où les termes précis et même techniques puissent entrer. Alors, il est remarquable par la *propriété*, souvent par la hardiesse, et il place heureusement à la rime des mots pleins et pittoresques. Il sait aussi, de ce

En mourant me laissa, pour rouler et pour vivre,
Un revenu léger, et son exemple à suivre.
Mais bientôt amoureux d'un plus noble métier,
Fils, frère, oncle, cousin, beau-frère de greffier,
Pouvant charger mon bras d'une utile liasse,
J'allai loin du palais errer sur le Parnasse.
La famille en pâlit, et vit en frémissant
Dans la poudre du greffe un poète naissant :
On vit avec horreur une muse effrénée
Dormir chez un greffier la grasse matinée.
Dès lors à la richesse il fallut renoncer :
Ne pouvant l'acquérir, j'appris à m'en passer ;
Et surtout, redoutant la basse servitude,
La libre vérité fut toute mon étude.
Dans ce métier funeste à qui veut s'enrichir,
Qui l'eût cru ? que pour moi le sort dût se fléchir ?
Mais du plus grand des rois la bonté sans limite,
Toujours prête à courir au-devant du mérite,
Crut voir dans ma franchise un mérite inconnu,
Et d'abord de ses dons enfla mon revenu.
La brigue ni l'envie à mon bonheur contraires,
Ni les cris douloureux de mes vains adversaires,
Ne purent dans leur course arrêter ses bienfaits.
C'en est trop : mon bonheur a passé mes souhaits.
Qu'à son gré désormais la fortune me joue ;

fonds *réel*, faire sortir des maximes nettes et piquantes. Mais dans l'abstraction, il languit ; et dans le style figuré, il est lourd. — (108) *Mon père.* Gilles Boileau, greffier de la Grand'Chambre du Parlement de Paris. Cf. *Epître* X, 96, et la note. — (109) *Rouler* Lex. — (110) *Revenu léger.* Son père lui laissa un patrimoine de douze mille livres. Boileau en plaça une partie en viager sur l'Hôtel de Ville de Lyon, ce qui lui donna une rente de 1.500 livres A partir de 1669, le Roi lui attribua une pension de 2.000 livres. Il fit aussi quelques successions. Bref, Boileau vécut dans l'aisance. Il était d'ailleurs très généreux. — (112) *Frère...* Frère de *Jérôme* qui hérita de la charge paternelle ; *oncle* et *cousin germain* de Dongois, greffier d'audience de la Grand'Chambre ; beau-frère de Jean Dongois... — (114) *Parnasse.* Un souvenir mythologique bien placé peut être très spirituel ; il y a ici une fine antithèse entre le *Palais* et le *Parnasse.* — (116) *Poudre.* Lex. — (118) *Dormir.* Boileau se levait tard. Cf. *Epître* III, 48. — (122) Cf. l'*Epître* IX, à *Seignelay.* — (128) *D'abord.* Lex. — (131) Allusion aux ennemis que Boileau avait à la

On me verra dormir au branle de sa roue.
Si quelque soin encore agite mon repos,
C'est l'ardeur de louer un si fameux héros
Ce soin ambitieux me tirant par l'oreille,
La nuit, lorsque je dors, en sursaut me réveille ;
Me dit que ses bienfaits, dont j'ose me vanter,
Par des vers immortels ont dû se mériter.
C'est là le seul chagrin qui trouble encor mon âme.
Mais si, dans le beau feu du zèle qui m'enflamme,
Par un ouvrage enfin des critiques vainqueur
Je puis sur ce sujet satisfaire mon cœur,
Guilleragues, plains-toi de mon humeur légère,
Si jamais, entraîné d'une ardeur étrangère,
Ou d'un vil intérêt reconnaissant la loi,
Je cherche mon bonheur autre part que chez moi.

cour, parmi les protecteurs des poètes qu'il avait decriés. — (134) *Branle* Lex. — (135) *Soin*. Lex. — (137) *Oreille*. Cf. le début de l'*Epitre* I. — (145). Cette période peut paraître lourde et obscure. *Plains toi* = je consens à ce que tu te plaignes, si..

Avant *l'Art poétique*, nous croyons devoir donner deux opuscules en prose, *Le Dialogue contre les Modernes qui font des vers latins* (composé vers 1670-75), et le célèbre *Arrêt burlesque*, par lequel Boileau railla, en véritable disciple de Rabelais, le traditionalisme exagéré de l'Université.

Il nous semble que ces petites pièces sont indispensables pour connaître à fond les idées et les théories critiques de Boileau.

FRAGMENT D'UN DIALOGUE CONTRE LES MODERNES QUI FONT DES VERS LATINS (1675 ?)

On lit dans l'édition de Saint-Marc (1747) la note suivante : « M. Despréaux, dans sa Préface de son édition de 1674, après avoir parlé de ce qu'il y avait ajouté, dit : « J'avais dessein d'y joindre aussi quelques dialogues en prose que j'ai composés. » A quoi M. Brossette ajoute dans ses remarques sur cette préface : « Il n'a donné dans la suite que le Dialogue sur les romans. Il en avait composé un autre, pour montrer qu'on ne saurait bien parler, ou du moins s'assurer qu'on parle bien une langue morte. Mais il ne l'a jamais voulu publier, de peur d'offenser plusieurs de nos poètes latins, qui étaient ses amis et ses traducteurs. Il ne l'a pas même confié au papier. Cependant, il m'en récita un jour ce que sa mémoire lui put fournir, et j'allai sur-le-champ écrire ce que j'en avais retenu. Quoique je n'aie conservé ni la grâce de sa diction, ni toute la suite de ses pensées, peut-être ne sera-t-on pas fâché de voir mon extrait, pour juger du tour qu'il avait imaginé. »

Ainsi, nous n'avons dans ce fragment que du Boileau de *seconde main*, si l'on peut dire : mais le fond rend bien la pensée critique de l'auteur. Oserons-nous ajouter que pour bien saisir le sel de certaines plaisanteries, par exemple sur le choix des épithètes, il faut avoir soi-même écrit des vers latins et pratiqué, pendant sa vie scolaire, le *Gradus ad Parnassum* de Noël, et le *Thesaurus* de Quicherat ?

INTERLOCUTEURS :

APOLLON, HORACE, DES MUSES ET DES POÈTES

HORACE. — Tout le monde est surpris, grand Apollon, des abus que vous laissez régner sur le Parnasse.

APOLLON. — Et depuis quand, Horace, vous avisez-vous de parler français ?

HORACE. — Les Français se mêlent bien de parler latin ! Ils estropient quelques-uns de mes vers ; ils en font de

même à mon ami Virgile ; et quand ils ont accroché, je ne sais comment,

Disjecti membra poetæ[1],

ainsi que je parlais autrefois, ils veulent figurer[2] avec nous.

APOLLON. — Je ne comprends rien à vos plaintes. De qui donc me parlez-vous ?

HORACE. — Leurs noms me sont inconnus. C'est aux Muses de nous les apprendre.

APOLLON. — Calliope, dites-moi, qui sont ces gens-là ? C'est une chose étrange, que vous les inspiriez, et que je n'en sache rien.

CALLIOPE. — Je vous jure que je n'en ai aucune connaissance. Ma sœur Erato sera peut-être mieux instruite que moi.

ÉRATO. — Toutes les nouvelles que j'en ai, c'est par un pauvre libraire, qui faisait dernièrement retentir notre vallon de cris affreux. Il s'était ruiné à imprimer quelques ouvrages de ces plagiaires, et il venait se plaindre ici de vous et de nous, comme si nous devions répondre de leurs actions, sous prétexte qu'ils se tiennent au pied du Parnasse[3] !

APOLLON. — Le bonhomme croit-il que nous sachions ce qui se passe hors de notre enceinte ? Mais nous voilà bien embarrassés pour savoir leurs noms ! Puisqu'ils ne sont pas loin de nous, faisons-les monter pour un moment. Horace, allez leur ouvrir une des portes.

CALLIOPE. — Si je ne me trompe, leur figure sera réjouissante, ils nous donneront la comédie.

HORACE. — Quelle troupe ! nous allons être accablés, s'ils entrent tous. Messieurs, doucement ; les uns après les autres.

UN POÈTE, *s'adressant à Apollon.* — *Da, Tymbræe, loqui...*[4]

(1) HORACE, *Sat.* I, IV, 62 : « *Invenias etiam disjecti membra poetae.* » « On peut trouver chez eux (dans leurs ouvrages) les membres déchirés d'un poète », c'est-à-dire des lambeaux de vers arrachés çà et là. — (2) *Figurer.* Lex. — (3) C'est une spirituelle idée critique que de montrer Apollon et les Muses ignorant complètement le nom de ces prétendus *poètes.* — (4) « Accorde-moi, dieu de Thymbra, de dire... » — (5) « Parle

AUTRE POÈTE, *à Calliope.* — *Dic mihi, musa, virum...* [5]

TROISIÈME POÈTE, *à Érato.* — *Nunc age, qui reges, Erato* [6].

APOLLON. — Laissez vos compliments, et dites-nous d'abord vos noms.

UN POÈTE. — *Menagius.*

AUTRE POÈTE. — *Pererius.*

TROISIÈME POÈTE. — *Santolius* [7].

APOLLON. — Et ce vieux bouquin que je vois parmi vous, comment s'appelle-t-il ?

TEXTOR. — Je me nomme *Ravisius Textor* [8]. Quoique je sois en la compagnie de ces messieurs, je n'ai pas l'honneur d'être poète, mais ils veulent m'avoir avec eux, pour leur fournir des épithètes au besoin.

UN POÈTE.

Latonæ proles divina, Jovisque... Jovisque...
Jovisque... Heus tu, Textor ! Jovisque... [9]

moi, Muse, de ce guerrier... » — (6) « Allons, Erato, quels sont les rois... « — (7) C'était l'usage que, pour leurs œuvres latines, les écrivains français adoptassent une forme *latine* de leur nom. *Menagius*, Ménage ; *Pererius*, Du Périer ; *Santolius*, Santeul. — Sur Ménage cf. *Sat.*, IV, 90 ; — *Du Périer* (✝ 1692) était neveu de celui auquel Malherbe a adressé ses célèbres stances *sur la mort de sa fille ;* il publia de nombreux vers latins ; — (7) *Santeul* (1630-1697) est un véritable poète, si l'on considère surtout ses œuvres religieuses ; jusqu'au retour à la liturgie romaine, on chanta, dans les églises de France, des *hymnes* écrites par Santeul. Il vécut chez Condé et chez le duc de Bourgogne. Boileau fit plus tard sur Santeul cette épigramme : SUR LA MANIÈRE DE RÉCITER DU POÈTE SANTEUL (1698) :

Quand j'aperçois sous ce portique
Ce moine au regard fanatique,
Lisant ses vers audacieux
Faits pour les habitants des Cieux,
Ouvrir une bouche effroyable,
S'agiter, se tordre les mains ;
Il me semble en lui voir le Diable,
Que Dieu force à louer les Saints. (*Epigr.* XVI)

(8) *Textor.* Jean Teissier, seigneur de Ravisi, professeur de l'Université de Paris (✝ 1523), avait écrit à l'usage de ceux qui font des vers latins un *Delectus epithetorum* (*choix d'épithètes*), livre pratique, analogue aux *Gradus* et *Thesaurus* de notre temps. On va voir ici l'auteur (qui représente le livre lui-même) fournir à un poète une épithète dont le seul mérite est de *boucher* exactement avec la *quantité* voulue, la place restée vide à la fin du vers. — (9) « Divin fils de Latone et

TEXTOR. — *Magni...*

LE POÈTE. — *Non.*

TEXTOR. — *Omnipotentis.*

LE POÈTE. — *Non, non.*

TEXTOR. — *Bicornis* [10].

LE POÈTE

Bicornis: optime. Jovisque bicornis
Latonæ proles divina, Jovisque bicornis.

APOLLON. — Vous avez donc perdu l'esprit ? Vous donnez des cornes à mon père ?

LE POÈTE. — C'est pour finir le vers. J'ai pris la première épithète que Textor m'a donnée.

APOLLON. — Pour finir le vers, fallait-il dire une énorme sottise ? Mais vous, Horace, faites aussi des vers français ?

HORACE. — C'est-à-dire qu'il faut que je vous donne aussi une scène à mes dépens et aux dépens du sens commun.

APOLLON. — Ce ne sera qu'aux dépens de ces étrangers. Rimez toujours.

HORACE. — Sur quel sujet ? Qu'importe ! Rimons, puisque Apollon l'ordonne. Le sujet viendra après.

Sur la rive du fleuve amassant de l'arène...

UN POÈTE. — Halte-là. On ne dit point en notre langue : sur *la rive* du fleuve, mais sur *le bord* de la rivière. Amasser *de l'arène* ne se dit pas non plus ; il faut dire *du sable.*

HORACE. — Vous êtes plaisant. Est-ce que *rive* et *bord* ne sont pas des mots synonymes aussi bien que *fleuve* et

de Jupiter... de Jupiter... de Jupiter... Hé toi, Textor... de Jupiter... » — (10) Textor fournit d'abord *magni* (grand), mais il faut au poète une *brève* et deux *longues*, et *magni*, ne peut suffire ; *omnipotentis* (tout puissant), donne une longue, deux brèves, et deux longues (un dactyle et un spondée), c'est trop ; enfin Textor hasarde *bicornis* (à deux cornes) qui offre la quantité voulue. Alors, sans s'inquiéter de savoir si cette épithète, donnée parfois à Jupiter, est ici à sa place, le poète s'empresse de repondre : *optime !* (très bien). Et il coud ce mot à la fin de son vers.

rivière ? Comme si je ne savais pas que dans votre cité de Paris la Seine passe sous le pont Nouveau ! Je sais tout cela sur l'extrémité du doigt.

UN POÈTE. — Quelle pitié ! Je ne conteste pas que toutes vos expressions ne soient françaises ; mais je dis que vous les employez mal. Par exemple, quoique le mot de *cité* soit bon en soi, il ne vaut rien où vous le placez ; on dit *la ville de Paris*. De même on dit *le pont Neuf*, et non pas *le pont Nouveau ;* savoir une chose *sur le bout du doigt* et non pas *sur l'extrémité du doigt.*

HORACE. — Puisque je parle si mal votre langue, croyez-vous, messieurs les faiseurs de vers latins, que vous soyez plus habiles dans la nôtre ? Pour vous dire nettement ma pensée, Apollon devrait vous défendre aujourd'hui pour jamais de toucher plume ni papier.

APOLLON. — Comme ils ont fait des vers sans ma permission, ils en feraient encore malgré ma défense. Mais, puisque dans les grands abus il faut des remèdes violents, punissons-les de la manière la plus terrible. Je crois l'avoir trouvée. C'est qu'ils soient obligés désormais à lire exactement les vers les uns des autres. Horace, faites-leur savoir ma volonté.

HORACE. — De la part d'Apollon, il est ordonné, etc.

SANTEUL. — Que je lise le galimatias de Du Périer ? Moi ! Je n'en ferai rien. C'est à lui de lire mes vers.

DUPÉRIER. — Je veux que Santeul commence par me reconnaître pour son maître, et après cela je verrai si je puis me résoudre à lire quelque chose de son phébus.

(*Ces poètes continuent à se quereller ; ils s'accablent réciproquement d'injures, et Apollon les fait chasser honteusement au Parnasse.*)

(1) « C'est une étrange entreprise que d'écrire une langue étrangère, quand nous n'avons point fréquenté avec les naturels du pays ; et je suis assuré que si Térence et Cicéron revenaient au monde, ils riraient à gorge déployée des ouvrages latins des Fernels, des Sannazars et des Murets... Vous me ferez plaisir de parler de cela dans votre académie de Lyon et d'y agiter la question : *Si on peut bien écrire une langue morte.* » (Boileau à Brossette, 6 oct., 1701.)

REQVESTE

DES MAISTRES ES ARTS, Professeurs, & Regens de l'Vniversité de Paris presentée à la Cour Souveraine de Parnasse : Ensemble l'Arrest intervenu sur ladite Requeste.

CONTRE TOVS CEVX QVI PRETENDENT faire, enseigner, ou croire de Nouvelles Découvertes qui ne soient pas dans Aristote.



A DELPHE,

Par la Societé des Imprimeurs Ordinaires de la Cour de Parnasse.

M. DC, LXXI.

Titre de l'édition originale de l'*Arrêt burlesque.*

ARRÊT BURLESQUE

(1671 ?)

Boileau est à la fois cartésien et gassendiste. Sa philosophie pourrait être comparée à celle de Molière, si Boileau n'était en même temps chrétien et janséniste. Mais, comme Molière, il proteste contre un traditionalisme étroit et ridicule, et il donne dans cet *Arrêt* une parodie aussi piquante que vigoureuse de certains règlements alors en usage dans l'Université.

On trouve dans l'édition de Berriat-Saint-Prix (1830) la note préliminaire suivante :

Cet opuscule porte la date du 12 août 1671 dans un manuscrit ancien communiqué par Goujet à Saint-Marc. On en fit dans ce temps beaucoup de copies. Dès le 6 de septembre, Mme de Sévigné, alors en Bretagne, en reçut une (*Lettres*, II, 239 et 255) [1]. Il fut imprimé : 1° la même année, en Hollande, à la suite de la *Guerre des Auteurs*, de Gueret ; 2° en 1674, sur une feuille volante, édition que Brossette croyait, mal à propos, être la première ; 3° en 1677, dans une relation faite à Angers. Réimprimé dans le *Menagiana*, également en Hollande, en 1695 (tome II), il fut joint aux œuvres de Boileau dès 1697, et les auteurs qui reculent cette annexe à 1701 auraient dû seulement faire observer que Boileau le publiait alors lui-même pour la première fois.

Voici quelques faits nécessaires à connaître pour comprendre le sens et la portée de cet opuscule [2].

(1) « Voilà une pièce que M. de Chaulnes vous envoie : je la crois de Pellisson ; d'autres disent de Despréaux ; dites-m'en votre avis. Pour moi, je vous avoue que je la trouve parfaitement belle ; lisez-la avec attention, et voyez combien il y a d'esprit. » (6 septembre 1671.)

(2) 1209. — On lisait publiquement à Paris les livres de la Métaphysique d'Aristote apportés depuis peu de Constantinople et traduits de grec en latin ; et comme par les subtilités qu'ils contiennent ils avaient donné occasion à cette hérésie (celle d'Amaury et de ses disciples), et la pouvaient encore donner à d'autres, le concile ordonna de les brûler tous, et défendit, sous peine d'excommunication, de les transcrire, les lire ou les retenir. Quant aux livres de la Physique générale d'Aristote, que l'on lisait aussi à Paris depuis quelques années, on en défendit seulement la lecture pendant trois ans.

1215. — Le cardinal légat Robert de Courçon était toujours à Paris où, par ordre du pape, il fit un règlement pour réformer les écoles... On expliquera ordinairement dans les écoles les livres d'Aristote de la dialectique tant vieille que nouvelle ; ... on ne lira point les livres d'Aris-

En 1547, un ouvrage où Ramus reprochait des fautes à ces livres fut supprimé par le roi, et en 1624 [3], le Parlement de Paris condamna au bannissement trois auteurs qui en avaient contredit la doctrine (M. Daunou, III, 101, donne ces deux arrêts).

Sur ces entrefaites, Descartes et Gassendi publièrent leurs ouvrages philosophiques, où, peu d'accord entre eux, ils attaquaient également les doctrines aristotéliques. Ils eurent beaucoup de partisans. L'Université, suivant Saint-Marc, voulut empêcher l'expansion de la philosophie nouvelle. Elle s'occupa d'une requête au Parlement, et elle l'avait même, dit-on, rédigée, lorsque la publication de l'*Arrêt burlesque* la détourna de la présenter.

D'après le manuscrit Goujet, Boileau composa cette facétie sur la demande du premier président Lamoignon pour le délivrer, par la crainte du ridicule, des importunités universitaires. Selon le *Menagiana* (1694, II, 9), Despréaux agit de lui-même et *Boileau, le greffier*, glissa l'arrêt parmi d'autres qu'il présentait à signer à Lamoignon : mais celui-ci s'aperçut de la ruse, et dit au greffier : « Ah ! voilà un tour de *ton* ONCLE. »

Malheureusement pour l'auteur de cette historiette, Jérôme Boileau, le greffier, était *frère* et non pas *neveu* du poète, et son fils ne fut greffier qu'en 1679, huit ans après l'Arrêt.

BERRIAT-SAINT-PRIX

tote de métaphysique ou de physique, ni leur abrégé, ni rien de David de Dinant...

1231. — Les maîtres ne se serviront point à Paris de ces livres de physique qui ont été défendus pour cause au concile provincial : jusques à ce qu'ils aient été examinés et purgés de tout soupçon d'erreur. C'est la Physique d'Aristote défendue par le règlement que fit, en 1215, le légat Robert de Courçon, et nous apprenons ici qu'il le fit en un concile. Or le pape adoucit par cette bulle la défense du légat (FLEURY, *Hist. eccles.*, t. XVI et XVII).

1265. — Un légat du Siège apostolique, nommé Simon, défendit de nouveau la lecture des livres d'Aristote, de la Métaphysique et de la Physique. (SAINT-MARC.)

Mais, dès 1366, deux cardinaux, délégués d'Urbain V, ordonnèrent qu'on interrogerait les aspirants aux grades sur tous les livres du même auteur.

(3) En 1624, il y eut une *censure* et un arrêt contre quelques opinions contraires à Aristote, qui étaient enseignées par *des Claves*, chimistes, et un soldat (Antonius de Billon, *alias* Miles Philosophus, et in Universitate Parisiensi professor Peripateticus), professeur en philosophie, qu'on appelait *Philosophus Miles*. (SAINT-MARC.)

ARRÊT BURLESQUE

(1671)

Donné en la grand'chambre du Parnasse, en faveur des maîtres ès-arts, médecins et professeurs de l'Université de Stagyre [1], au pays des Chimères, pour le maintien de la doctrine d'Aristote.



Œuvres, 1713.

Vu par la cour la requête présentée [2] par les régents, maîtres ès-arts, docteurs et professeurs de l'Université, tant en leurs noms, que comme tuteurs et défenseurs de la doctrine de maître *en blanc* [1] Aristote, ancien professeur royal en grec dans le collège du Lycée [2], et précepteur du feu roi de querelleuse mémoire, Alexandre dit le Grand, acquéreur de l'Asie, Europe, Afrique et autres lieux ; contenant que, depuis quelques années, une inconnue, nommée la Raison, aurait entrepris d'entrer par force dans les écoles de ladite Université ; et pour cet effet, à l'aide de certains quidams [3] factieux, prenant les surnoms de Gassendistes, Cartésiens, Malebranchistes et Pourchotistes [4], gens sans aveu, se serait mise en état

(1) Ville de Macédoine, sur la mer Egée, et patrie d'Aristote. Ce philosophe célèbre est né vers l'an 384 avant J.-C., et a vécu soixante-trois ans (B).

(2) L'Université avait présenté requête au Parlement pour empêcher qu'on n'enseignât la philosophie de Descartes. La requête fut supprimée, et Bernier en fit imprimer une de sa façon (B.) — Cette note est inexacte ; l'Université préparait en effet une requête, mais elle y renonça, effrayée du ridicule que faisaient tomber sur elle la *Requête burlesque* de Bernier, et surtout l'*Arrêt burlesque* de Boileau.

(1) Ces mots *maître en blanc* sont pour suppléer au nom de baptême qui se met au-devant des noms des maîtres ès-arts (Brossette). — (2) *Le Lycée*, nom de la maison où enseignait Aristote ; de là le nom de *Lycee* donné à son école philosophique. (Cf. L'*Académie* (Platon), le *Portique* (Zénon). — (3) *Quidams*. Lex. — (4) Ces noms sont ceux des disciples de Gassendi, Descartes, Malebranche, Pourchot. — *Gassendi* (1592-1655) fut professeur de mathématiques au Collège de France ; il enseignait chez lui à quelques disciples dont fut Molière, une philosophie épicurienne et naturaliste ; — *Descartes* (1596-1650), auteur du fameux

d'en expulser ledit Aristote, ancien et paisible possesseur desdites écoles, contre lequel elle et ses consorts [5] auraient déjà publié plusieurs livres, traités, dissertations et raisonnements diffamatoires, voulant assujettir ledit Aristote à subir devant elle l'examen, de sa doctrine; ce qui serait directement opposé aux lois, us [6] et coutumes de ladite Université, où ledit Aristote aurait toujours été reconnu pour juge sans appel et non comptable [7] de ses opinions. Que même, sans l'aveu d'icelui [8] elle aurait changé et innové plusieurs choses en et au dedans de la nature, ayant ôté au cœur la prérogative d'être le principe des nerfs, que ce philosophe lui avait accordée libéralement et de son bon gré, et laquelle elle aurait cédée et transportée au cerveau. Et ensuite, par une procédure nulle de toute nullité, aurait attribué audit cœur la charge de recevoir le chyle, appartenant ci-devant au foie ; comme aussi de faire voiturer le sang par tout le corps, avec plein pouvoir audit sang d'y vaguer, errer et circuler impunément par les veines et artères, n'ayant autre droit ni titre pour faire lesdites vexations, que la seule expérience, dont le témoignage n'a jamais été reçu dans lesdites écoles [9]. Aurait aussi attenté ladite Raison, par une entreprise inouïe, de déloger le feu de la plus haute region du ciel, et prétendu qu'il n'avait là aucun domicile, nonobstant les certificats dudit philosophe, et les visites et descentes faites par lui sur les lieux [9] ; plus, par un attentat et voie de fait énorme contre la Faculté de médecine, se serait ingérée de guérir, et aurait réelle-

Discours de la Méthode, initiateur de la philosophie moderne, et adversaire declaré de la scolastique ; — *Malebranche* (1638-1715), prêtre de l'Oratoire, disciple de Descartes, auteur de *la Recherche de la vérité*; — *Pourchot* (1651-1724), professeur de philosophie au collège des Grassins et au collège des Quatre-Nations (Mazarin), et recteur de l'Université; c'est lui qui introduisit dans l'enseignement des écoles la philosophie cartesienne. — (5) *Consorts*. Lex. — (6) *Us*. Lex. — (7) *Comptable*. Lex. — (8) *Icelui*. Forme archaïque pour *celui*, alors usitée dans le style de la procédure. — (9) Tout ce passage est relatif à la fameuse question de la circulation du sang, découverte par Harvey en 1619, et qui avait longtemps divisé la Faculté de médecine de Paris. (Cf. MOLIÈRE, *Malade imaginaire*, Acte I, sc. 5.) —

ment et de fait guéri quantité de fièvres intermittentes, comme tierces, doubles-tierces, quartes, triples-quartes et même continues, avec vin pur, poudré, écorce de quinquina et autres drogues inconnues audit Aristote et à Hippocrate son devancier, et ce sans saignée, purgation ni évacuation précédentes ; ce qui est non seulement irrégulier, mais tortionnaire et abusif ; ladite Raison n'ayant jamais été admise ni agrégée au corps de ladite Faculté, et ne pouvant par conséquent consulter avec les docteurs d'icelle, ni être consultée par eux, comme elle ne l'a en effet jamais été. Nonobstant quoi, et malgré les plaintes, et oppositions réitérées des sieurs Blondel, Courtois Denyau [10] et autres défenseurs de la bonne doctrine, elle n'aurait pas laissé de se servir toujours desdites drogues, ayant eu la hardiesse de les employer sur les médecins mêmes de ladite Faculté, dont plusieurs, au grand scandale des règles, ont été guéris par lesdits remèdes : ce qui est d'un exemple très dangereux, et ne peut avoir été fait que par mauvaises voies, sortilèges et pactes avec le diable. Et non contente de ce [11], aurait entrepris de diffamer et de bannir des écoles de philosophie les formalités, matérialités, entités, identités, virtualités, eccéités, pétréités, polycarpéités et autres êtres imaginaires, tous enfants et ayants cause de défunt maître Jean Scot [12], leur père, ce qui porterait un préjudice notable, et causerait la totale subversion de la philosophie scolastique, dont elles font tout le mystère, et qui tire d'elles toute sa subsistance, s'il n'y était par la cour pourvu [13]. Vu les libelles intitulés *Physique de Rohault*, *Logique de Port-Royal*, *Traités du Quinquina*, même l'*Adversus Aristoteleos* de Gassendi [14], et autres pièces attachées à ladite requête,

(10) Blondel a écrit que le bon effet du quinquina venait des pactes que les Américains avaient faits avec le diable. Courtois, médecin, aimait fort la saignée. Denyau, autre médecin, niait la circulation du sang (B.) — Cf. Molière, *l'Amour médecin*, *le Malade imaginaire*. — (11) *Ce* : cela. — (12) *Jean Duns*, dit *le Scott* (l'Ecossais). Cf. *Satire* VIII, 215. — Termes de scolastique. — (13) Là est le trait de satire. tout à fait piquant. — (14) Tous ces ouvrages étaient dirigés contre la philosophie

signée Chicaneau, procureur de ladite Université : Ouï le rapport du conseiller-commis ; tout considéré.

La cour, ayant égard à ladite requête, a maintenu et gardé, maintient et garde ledit Aristote en la pleine et paisible possession et jouissance desdites écoles. Ordonne qu'il sera toujours suivi et enseigné par les régents,[15] docteurs, maîtres ès-arts et professeurs de ladite Université, sans que pour ce ils soient obligés de le lire, ni de savoir sa langue et ses sentiments. Et sur le fond de sa doctrine, les renvoie à leurs cahiers. Enjoint au cœur de continuer d'être le principe des nerfs ; et à toutes personnes, de quelque condition et profession qu'elles soient, de le croire tel, nonobstant[16] toute expérience à ce contraire. Ordonne pareillement au chyle d'aller droit au foie, sans plus passer par le cœur, et au foie de le recevoir. Fait défense au sang d'être plus vagabond, errer ni circuler dans le corps, sous peine d'être entièrement livré et abandonné à la Faculté de médecine. Défend à la Raison et à ses adhérents de plus s'ingérer à l'avenir de guérir les fièvres tierces, doubles-tierces, quartes, triples-quartes ni continues, par mauvais moyens et voies de sortilèges, comme vin pur, poudre, écorce de quinquina et autres drogues[17] non approuvées ni connues des anciens. Et en cas de guérisons irrégulières par icelles drogues, permet aux médecins de ladite Faculté de rendre, suivant leur méthode ordinaire, la fièvre aux malades, avec casse, séné, sirops, juleps[18], et autres remèdes propres à ce ; et de remettre lesdits malades en tel et semblable état qu'ils étaient auparavant, pour être ensuite traités selon les règles ; et, s'ils n'en réchappent, conduits du moins en l'autre monde suffisamment purgés et évacués. Remet les entités, identités, virtualités, eccéités et autres pareilles formules scotistes, en leur bonne fame et renom-

scolastique. — (15) *Régents.* Lex. — (16) *Nonobstant.* Lex. — (17) *Autres drogues.* Entre autres, l'*émétique* (antimoine). Cf. MOLIÈRE, *l'Amour médecin.* — (18) *Casse.* Fruit du cassier ; on l'emploie comme purgatif ; — *Séné*, arbuste, dont les feuilles servent à composer une tisane purgative ; — *juleps.* Nom donné en général à des potions calmantes. —

mée. A donné acte aux sieurs Blondel, Courtois et Denyau de leur opposition au bon sens. A réintégré le feu dans la plus haute région du ciel, suivant et conformément aux descentes faites sur les lieux. Enjoint à tous régents, maîtres ès-arts et professeurs d'enseigner comme ils ont accoutumé, et de se servir, pour raison de ce, de tel raisonnement qu'ils aviseront bon être ; et aux répétiteurs hibernois [19], et autres leurs suppôts [20], de leur prêter main forte et de courir sus aux contrevenants, à peine d'être privés du droit de disputer sur les prolégomènes de la logique. Et afin qu'à l'avenir il n'y soit contrevenu, a banni à perpétuité la Raison des écoles de ladite Université; lui fait défense d'y entrer, troubler ni inquiéter ledit Aristote en la possession et jouissance d'icelles, à peine d'être déclarée janséniste et amie des nouveautés. Et à cet effet sera le présent arrêt lu et publié aux Mathurins [21] de Stagyre, à la première assemblée qui sera faite pour la procession du recteur, et affiché aux portes de tous les collèges du Parnasse, et partout où besoin sera. Fait ce trente-huitième jour d'août onze mil six cent soixante-quinze.

COLLATIONNÉ AVEC PARAPHE.

(19) *Hibernois*. Lex. — (20) *Suppôts*. Lex. — (21) « Quand le Recteur faisait ses processions, l'Université s'assemblait aux Mathurins » (BOILEAU.)

L'ART POÉTIQUE

(1674)

Préparation de l'Art poétique (1669-1674). — Depuis 1669, Boileau travaillait à son *Art poétique*. En vain Patru, son oracle, l'avait-il détourné de ce projet ; Boileau tenait à reconstruire ce qu'il avait démoli dans les Satires. Il mena de front la composition de *l'Art poétique* avec celle du *Lutrin ;* et il travaillait en même temps à sa traduction de Longin et à sa IV° *Epître*.

Dès 1672, et dans les années qui suivent, Boileau lit dans les salons des fragments de son poème didactique. « Nous tâchons d'amuser notre cher cardinal (Retz), écrit Mme de Sévigné à sa fille le 9 mars 1672. Corneille lui a lu une comédie, qui sera jouée dans quelque temps, et qui fait souvenir des anciennes (*Pulchérie*) ; Molière lui lira samedi *Trissotin*, qui est une fort plaisante pièce. Despréaux lui donnera son *Lutrin* et sa *Poétique*. Voilà tout ce qu'on peut faire pour son service. » — Elle écrit encore le 15 décembre 1673 : « Je dînai hier avec M. le Duc, M. de La Rochefoucauld, Mme de Thianges, Mme de La Fayette, Mme de Coulanges, l'abbé Testu, M. de Marsillac et Guilleragues, chez Gourville. Vous y fûtes célébrée et souhaitée, et puis on écouta *la Poétique* de Despréaux... Despréaux vous ravira par ses vers. » Le 15 janvier 1674 : « J'allai dîner samedi chez M. de Pomponne, comme je vous avais dit ; et puis, jusqu'à 5 heures, il fut enchanté, enlevé, transporté des vers de *la Poétique* de Despréaux. D'Hacqueville y était ; nous parlâmes deux ou trois fois du plaisir que j'aurais de vous la voir entendre... »

Le Roi lui-même voulut que Boileau lui récitât plusieurs passages de *l'Art poétique*, et même il se fit répéter deux fois les vers du III° *Chant* sur les âges.

Les sources de l'Art poétique. — Nous citons, au fur et à mesure, tous les passages imités par Boileau. Qu'il nous suffise de rappeler ici les principales sources auxquelles il a puisé pour écrire son *Art poétique;* nous indiquerons aussi les noms de ses prédécesseurs dans ce genre de poème didactique.

Boileau a surtout consulté les anciens : il nous reste d'ARISTOTE (384-322 av. J.-C.) une *Poétique* et une *Rhétorique;* le premier de ces ouvrages est fort sec et très incomplet, et l'on sait quelles discussions provoqua aux seizième et dix-septième siècles la théorie de la tragédie d'où l'on a tiré les *règles d'Aristote*. Mais Aristote a le grand mérite de considérer les arts en philosophe, et de ramener la critique à des idées générales et à la morale. —

HORACE (65-8 av. J.-C.) adressa aux deux fils de Pison, préfet de Rome, une Epître (la troisième du livre II) à laquelle on donna de bonne heure le titre un peu décevant d'*Art poétique*. Sans doute, Horace y touche aux différents genres, mais d'une façon inégale, et en s'inspirant sans doute des goûts et des défauts de ceux à qui il écrivait. De plus, comme il voulait surtout faire sentir à ces jeunes gens la difficulté de la poésie pour laquelle il ne leur reconnaissait pas de dispositions naturelles, Horace donna à ses préceptes et à ses conseils un tour *négatif* et *comminatoire* qui ne conviendrait pas à un ouvrage général et réellement *didactique*. C'est peut-être ce dont Boileau ne s'est pas assez défié en imitant Horace. — Boileau a pu s'inspirer également du rhéteur grec LONGIN dont il a traduit le *Traité du sublime* (cf. p. 269), et du rhéteur latin QUINTILIEN (40-120 ap. J.-C.) qui, dans son traité d'éloquence (*De Institutione oratoria*, 12 livres) a touché aux préceptes généraux de l'art et à ceux des genres poétiques.

Parmi les étrangers, citons VIDA, italien (1480-1566), qui écrivit en latin un *de Arte poetica*. Mais, comme on le voit par la *Première préface* de 1674, Boileau n'avait jamais lu cet ouvrage.

En France, EUSTACHE DESCHAMPS publia à la fin du quatorzième siècle un *Art de dicter et faire chansons;* PIERRE FABRI, le *Livre de vraye rhétorique* (1521); THOMAS SIBILET, un *Art poétique* en prose (1548); en 1549, paraît la *Défense et illustration de la langue française*, par J. DU BELLAY : c'est le manifeste de la Pléiade, auquel répond CHARLES FONTAINE par son *Quintil Horatian* (1554); RONSARD donne un *Abrégé d'Art poétique* (1572); enfin VAUQUELIN DE LA FRESNAYE écrit en 1574 et publie en 1605 son *Art poétique* en 3 chants, sorte de paraphrase de l'Epître d'Horace.

Mais Boileau s'inspire aussi, et surtout, de l'actualité. C'est ce que nous nous efforcerons de montrer, par exemple, au chant III, dans sa théorie de *l'épopée*. De même pour la tragédie : en 1674, Racine a donné presque tous ses chefs-d'œuvre, et Boileau semble tirer ses préceptes d'*Andromaque* et de *Britannicus*. La comédie définie par Boileau, c'est bien celle de « l'auteur du *Misanthrope* », etc... Nous le rappellerons sans cesse dans notre commentaire. Rien en effet ne peut être plus injuste à l'égard de Boileau que de considérer son *Art poétique* comme un ouvrage de pure théorie, écrit par un critique abstrait et dogmatique. Boileau est un critique *réaliste*, qui a toujours devant les yeux un auteur à discréditer ou à louer; sous les vers en apparence les plus généraux, il faut sentir « la haine d'un sot livre », ou l'ardente admiration pour « les pompeuses merveilles » d'un Racine et les « mille beaux traits » d'un Molière.

On verra d'ailleurs que les contemporains ne s'y sont pas trompés. Nous signalerons les pamphlets dirigés contre *l'Art*

poétique : c'est la dernière résistance de ceux que Boileau avait déjà fustigés dans ses *Satires*.

La publication de l'Art poétique (1674). — Le libraire Barbin sollicita, au nom de Boileau, l'autorisation de publier *l'Art poétique;* et le Roi se fit un plaisir de l'accorder. Mais les ennemis de Boileau, par l'entremise de Pellisson et de M. de Montausier, essayèrent de suspendre l'effet de ce privilège, en faisant observer au Roi que Despréaux avait attaqué l'Académie. Le privilège fut donc un moment *retenu*. Mais bientôt Boileau reçut un billet de Colbert ainsi conçu :

Le Roi m'a ordonné, monsieur, de vous accorder un privilège pour votre *Art poétique*, aussitôt que je l'aurai lu. Ne manquez donc pas de me l'apporter au plus tôt.

COLBERT.

Boileau fit aussitôt cette réponse :

Paris... 1674.

MONSEIGNEUR,

Je vois bien que c'est à vos bons offices que je suis redevable du privilège que Sa Majesté veut bien avoir la bonté de m'accorder. J'étais tout consolé du refus qu'on en avait fait à mon libraire ; car c'était lui seul qui l'avait sollicité, étant très éveillé pour ses intérêts, et sachant fort bien que je n'étais point homme à tirer tribut de mes ouvrages. C'était donc à lui de s'affliger d'être déchu d'une petite espérance de gain, quoique assez incertaine à mon avis, dès qu'il la fondait sur le grand débit d'ouvrages tels que les miens. Pour moi, je me trouvais fort content qu'on m'eût soulagé du fardeau de l'impression et de l'incertitude des jugements du public, n'ayant garde de murmurer du refus d'un privilège qui me laissait celui de jouir paisiblement de toute ma paresse. Cependant, Monseigneur, puisque vous daignez vous intéresser si obligeamment pour moi, j'aurai l'honneur de vous porter mon *Art poétique* aussitôt qu'il sera achevé, non point pour obtenir un privilège dont je ne me soucie point, mais pour soumettre mon ouvrage aux lumières d'un aussi grand personnage que vous êtes. Je suis, etc.

L'Art poétique de Boileau fut achevé d'imprimer, avec une nouvelle édition de ses œuvres en vers, le 10 juillet 1674. L'édition était précédée de l'*Avis* suivant :

AU LECTEUR

Je m'imagine que le public me fait la justice de croire que je n'aurais pas beaucoup de peine à répondre aux livres qu'on a publiés contre moi ; mais j'ai naturellement une espèce d'aversion pour ces longues apologies qui se font en faveur de bagatelles aussi bagatelles que sont mes ouvrages. Et d'ailleurs, ayant attaqué, comme j'ai fait, de gaieté de cœur, plusieurs écrivains célèbres, je serais bien injuste, si je trouvais mauvais qu'on m'attaquât à mon tour. Ajoutez que si les objections qu'on me fait sont bonnes, il est raisonnable qu'elles passent pour telles ; et si elles sont mauvaises, il se trouvera assez de lecteurs sensés pour redresser les petits esprits qui s'en pourraient laisser surprendre. Je ne répondrai donc rien à tout ce qu'on a dit ni à tout ce qu'on a écrit contre moi ; et si je n'ai donné aux auteurs de bonnes règles de poésie, j'espère leur donner par là une leçon assez belle de modération. Bien loin de leur rendre injures pour injures, ils trouveront bon que je les remercie ici du soin qu'ils prennent de publier que ma *Poétique* est une traduction de la *Poétique* d'Horace : car puisque dans mon ouvrage qui est d'onze cents vers, il n'y en a pas plus de cinquante ou soixante tout au plus imités d'Horace, ils ne peuvent pas faire un plus bel éloge du reste qu'en le supposant traduit de ce grand poète ; et je m'étonne après cela qu'ils osent combattre les règles que j'y débite. Pour Vida, dont ils m'accusent d'avoir pris aussi quelque chose, mes amis savent bien que je ne l'ai jamais lu, et j'en puis faire tel serment qu'on voudra, sans craindre de blesser ma conscience.

Pour l'édition in-4°, Boileau écrivit une autre *Préface :*

PRÉFACE

POUR LES ÉDITIONS DE 1674, IN-4°, 1674 ET 1675, PETIT IN-12.

AU LECTEUR

J'avais médité une assez longue préface, où, suivant la coutume reçue par les écrivains de ce temps, j'espérais rendre un compte fort exact de mes ouvrages, et justifier les libertés que j'y ai prises; mais depuis j'ai fait réflexion que ces sortes d'avant-propos ne servaient ordinairement qu'à mettre en jour la vanité de l'auteur, et, au lieu d'excuser ses fautes, fournissaient souvent de nouvelles armes contre lui. D'ailleurs je ne crois point mes ouvrages assez bons pour mériter des éloges, ni assez criminels pour avoir besoin d'apologie. Je ne me louerai donc ici, ni ne me justifierai de rien. Le lecteur saura seulement que je lui donne une édition de mes Satires plus correcte que les précédentes, deux Épîtres nouvelles[1], *l'Art poétique* en vers, et quatre chants du *Lutrin.* J'y ai ajouté aussi la traduction du Traité que le rhéteur Longin a composé du sublime ou du merveilleux dans le discours. J'ai fait originairement cette traduction pour m'instruire, plutôt que dans le dessein de la donner au public; mais j'ai cru qu'on ne serait pas fâché de la voir ici à la suite de la *Poétique*, avec laquelle ce traité a quelque rapport, et où j'ai même inséré plusieurs préceptes qui en sont tirés. J'avais dessein d'y joindre aussi quelques Dialogues en prose que j'ai composés[2]; mais des considérations particulières m'en ont

1. Les *Épitres* II et III. — 2. Il s'agit du *Dialogue sur les héros de roman*, composé depuis 1665, et qui ne fut publié qu'après la mort de Boileau, dans l'édition de 1713. Boileau, en 1674, avait refusé de livrer au public ce *dialogue*, pour ne pas blesser Mlle de Scudéry qu'il estimait, et qui ne mourut qu'en 1684.

empêché. J'espère en donner quelque jour un volume à part. Voilà tout ce que j'ai à dire au lecteur. Encore ne sais-je si je ne lui en ai point déjà trop dit, et si, en ce peu de paroles, je ne suis point tombé dans le défaut que je voulais éviter.



Le chant enchanteur d'Orphée. — *Œuvres, 1718.*



Le mauvais jugement poétique de Midas entre Apollon et Marsyas,
Œuvres, 1718

L'ART POÉTIQUE

(1674)

CHANT PREMIER

Sommaire. — 1-26 : Pour être poète, il faut un talent naturel, et il faut aussi savoir se rendre compte de la nature et des limites de son talent; — 27-38 : accord de la rime et de la raison; — 39-48 : le bon sens; — 49-63 : savoir se borner; — 64-68 : souvent la peur d'un mal nous conduit dans un pire ; — 69-78 : la variété ; — 79-97 : éviter le burlesque; — 98-102 : éviter l'emphase : — 103-112 : la versification; — 113-146 : histoire de la poésie française de Villon à Malherbe; — 147-154 : la clarté; — 155-162 : la correction; — 163-174 : travaillez à loisir; — 175-182 : l'unité; — 183-232 : nécessité de se soumettre à la critique.



'Est en vain qu'au Parnasse un téméraire auteur
Pense de l'art des vers atteindre la hauteur :
S'il ne sent point du ciel l'influence secrète,
Si son astre en naissant ne l'a formé poète,
Dans son génie étroit il est toujours captif ;
Pour lui Phébus est sourd, et Pégase est rétif.

Œuvres, 1718.

(1-2) *Au Parnasse... hauteur.* On a fait remarquer, dès le dix-septième siècle, que ces deux premiers vers étaient surchargés et peu cohérents; il semble, en effet, que *au Parnasse* et *l'art des vers* fassent double emploi. Si l'on veut a tout prix conserver la *figure* contenue dans *au Parnasse*, il faut expliquer : « en montant au Parnasse ». — (3-6) Boi-

O vous donc qui, brûlant d'une ardeur périlleuse,
Courez du bel esprit la carrière épineuse,
N'allez pas sur des vers sans fruit vous consumer,
Ni prendre pour génie un amour de rimer :
Craignez d'un vain plaisir les trompeuses amorces,
Et consultez longtemps votre esprit et vos forces.
La nature, fertile en esprits excellents,
Sait entre les auteurs partager les talents :
L'un peut tracer en vers une amoureuse flamme ;
L'autre d'un trait plaisant aiguiser l'épigramme ;
Malherbe d'un héros peut vanter les exploits ;
Racan, chanter Philis, les bergers et les bois :
Mais souvent un esprit qui se flatte et qui s'aime
Méconnaît son génie, et s'ignore soi-même :
Ainsi tel, autrefois qu'on vit avec Faret
Charbonner de ses vers les murs d'un cabaret,
S'en va, mal à propos, d'une voix insolente,
Chanter du peuple hébreu la fuite triomphante,

leau se propose, dans son *Art poétique*, de donner les règles de la poésie en général, et des genres poétiques. Mais, dès le début, il affirme que la *vocation* et l'*inspiration* sont nécessaires. On l'oublie trop quand on accuse Boileau d'être le *régent du Parnasse;* son ouvrage s'adresse à ceux qui, étant poètes de naissance, pourraient échouer par ignorance de certains principes, et par dédain du métier — (4) *Astre*. Lex.; — *en naissant*. Grammaire, *Participe*. — (5) *Génie*. Lex. — (6) *Phébus* ou Apollon, dieu de la poésie; — *Pégase*, cheval ailé, né du sang de Méduse; il fit jaillir, d'un coup de pied sur l'Hélicon, la source d'Hippocrène. — (8) *Bel esprit*. Lex. — (9) Cf. HORACE (*Art poét.*, 385) : *Tu nihil invita dices fasciesve Minerva*. « Tu ne diras ni ne feras rien en dépit de Minerve. » — (11) *Amorces*. Lex. — (13) *Excellents*. Lex. — (14) *Partager*. En ce sens, on dirait aujourd'hui : *répartir*. — (15) *Tracer... une flamme*, nous paraît aujourd'hui incohérent. Mais le mot *flamme* était alors si souvent employé dans le jargon galant, qu'il avait presque entièrement perdu son sens propre, et équivalait à *amour*. Cf. les *Lexiques* de Corneille, Racine, Molière, etc... — (17) *Malherbe*, cf. v. 131. — (18) *Racan*. cf. *Sat*. IX, 44; *Philis:* ce nom, comme ceux de *Chloris*, d'*Iris*, était d'un usage courant dans la poésie galante. — (20) *Méconnait*. Lex. — (21) *Tel...* « Saint-Amant, auteur de *Moïse sauvé*. » (BOILEAU.) Cf. *Sat*. I, 97; — *Faret* (1600-1646). « Auteur du livre intitulé *l'Honnête homme* et ami de Saint-Amant. » (BOILEAU.) Faret, très sobre, ne doit qu'à la facilité avec laquelle son nom rimait à *cabaret*, sa réputation d'ivrogne. — (22) *Cabaret*. Aujourd'hui nous dirions *café*. Il s'agit du *Mouton blanc*, de la *Pomme de pin*, etc., cabarets où se réunissaient volontiers les gens de lettres. — (23) *Insolente*. Lex. —

Et, poursuivant Moïse au travers des déserts,
Court avec Pharaon se noyer dans les mers.

Quelque sujet qu'on traite, ou plaisant, ou sublime,
Que toujours le bon sens s'accorde avec la rime :
L'un l'autre vainement ils semblent se haïr ;
La rime est une esclave, et ne doit qu'obéir.
Lorsqu'à la bien chercher d'abord on s'évertue,
L'esprit à la trouver aisément s'habitue ;
Au joug de la raison sans peine elle fléchit,
Et, loin de la gêner, la sert et l'enrichit.
Mais lorsqu'on la néglige, elle devient rebelle
Et pour la rattraper le sens court après elle.
Aimez donc la raison : que toujours vos écrits
Empruntent d'elle seule et leur lustre et leur prix.

La plupart, emportés d'une fougue insensée,
Toujours loin du droit sens vont chercher leur pensée :
Ils croiraient s'abaisser, dans leurs vers monstrueux,
S'ils pensaient ce qu'un autre a pu penser comme eux.
Évitons ces excès : laissons à l'Italie
De tous ces faux brillants l'éclatante folie.
Tout doit tendre au bon sens : mais pour y parvenir
Le chemin est glissant et pénible à tenir ;
Pour peu qu'on s'en écarte, aussitôt on se noie.
La raison pour marcher n'a souvent qu'une voie.

Un auteur quelquefois trop plein de son objet
Jamais sans l'épuiser n'abandonne un sujet.

(25) *Court...* Allusion au passage de la mer Rouge par les Hébreux, à leur sortie d'Egypte. — (28) Sur la *rime* et la *raison*. Cf. *Sat.* II (*à Molière.*) — (31) *D'abord.* Lex. — (33) *Au joug... fléchit.* Grammaire, *Préposition.* — (34) *Gêner.* Lex. — (37-38) Ces deux vers contiennent toute l'*esthétique* de Boileau ; on les rapprochera des vers de l'*Epître* IX : « Rien n'est beau que le vrai... » La discussion critique doit porter ici sur les mots *toujours* et *seule*. — (39) *Emportés d'une fougue.* Grammaire, *Préposition.* — (42) Cf. plus loin la *Préface* de 1701. — (43) *L'Italie.* Allusion à l'influence italienne qui s'exerça sur la poésie française, à la fin du seizième et au début du dix-septième siècle. Le cavalier Marini (1569-1625) avait publié en 1623 son poème de l'*Adone*, en 40.000 vers; on en avait beaucoup admiré les *concetti* ou les *pointes*. Boileau réagit vigoureusement contre ce mauvais goût. — (44) *Faux brillants.* Lex. — (45) *Tout doit tendre au bon sens.* Encore un précepte excellent, mais trop étroit. — (48) Cf. LA BRUYÈRE. « La raison tient de la vérité, elle est une; on n'y arrive que par un chemin, on s'en écarte par

S'il rencontre un palais, il m'en dépeint la face ;
Il me promène après de terrasse en terrasse ;
Ici s'offre un perron ; là règne un corridor ;
Là ce balcon s'enferme en un balustre d'or.
Il compte des plafonds les ronds et les ovales ;
« Ce ne sont que festons, ce ne sont qu'astragales. »
Je saute vingt feuillets pour en trouver la fin,
Et je me sauve à peine au travers du jardin.
Fuyez de ces auteurs l'abondance stérile,
Et ne vous chargez point d'un détail inutile.
Tout ce qu'on dit de trop est fade et rebutant ;
L'esprit rassasié le rejette à l'instant.
Qui ne sait se borner ne sut jamais écrire.
  Souvent la peur d'un mal nous conduit dans un pire :
Un vers était trop faible, et vous le rendez dur ;
J'évite d'être long, et je deviens obscur ;
L'un n'est point trop fardé, mais sa muse est trop nue ;
L'autre a peur de ramper, il se perd dans la nue.
  Voulez-vous du public mériter les amours ?
Sans cesse en écrivant variez vos discours.
Un style trop égal et toujours uniforme
En vain brille à nos yeux, il faut qu'il nous endorme.

mille. » — (49) *Objet*. Lex. — (51) *Face*. Lex. — (54) *Balustre* ; le *balustre* est un petit pilier; et la *balustrade* est formée par une rangée de ces piliers sur lesquels règne, à hauteur d'appui, une rampe. Ici, *balustre* doit être pris au sens de *balustrade*. — (56) *Astragales* : moulure ronde, en forme de bracelet, qui entoure le haut et le bas des colonnes. Le vers de Scudéry, au lieu d'*astragales* porte *couronnes*. Le poème d'*Alaric*, où se trouve cette description d'un palais en seize feuillets, est de 1654. — (60) *Détail*. Lex. — (62) Cf. HORACE (*Art poét.*, 337) : *Omne supervacuum pleno de pectore manat*. « Tout ce qui est superflu déborde de l'estomac trop plein. » — (63) Cf. VOLTAIRE (*Discours*, VI, 172.) « Le secret d'ennuyer est celui de tout dire. » — (64) Cf. HORACE (*Art poét.*, 31) : *In vitium ducit culpae fuga, si caret arte*. « En fuyant un défaut, on tombe dans un vice, si l'on manque d'habileté. » — (65-68) Cf. HORACE (*Art poét.*, 26 et sq.) *Sectantem levia. Nervi deficiunt animique; brevis esse laboro, Obscurus fio... Serpit humi tutus nimium, timidusque procellae... Aut, dum vitat humum, nubes et inania captat*. « Qui s'attache à bien polir son style, manque de nerf et de force; je me travaille à être concis, je deviens obscur... Il rampe à terre celui qui cherche trop la sécurité et qui craint la tempête.... Ou bien, s'il fuit la terre, il ira saisir les nuages et les fantômes » — (69) *Amours*. Lex. — (70) *Discours*. Lex. — (72) *Il faut...* Lex. —

On lit peu ces auteurs, nés pour nous ennuyer,
Qui toujours sur un ton semblent psalmodier.
  Heureux qui, dans ses vers, sait d'une voix légère
Passer du grave au doux, du plaisant au sévère !
Son livre, aimé du ciel, et chéri des lecteurs,
Est souvent chez Barbin entouré d'acheteurs.
  Quoi que vous écriviez, évitez la bassesse :
Le style le moins noble a pourtant sa noblesse.
Au mépris du bon sens, le burlesque effronté
Trompa les yeux d'abord, plut par sa nouveauté :
On ne vit plus en vers que pointes triviales ;
Le Parnasse parla le langage des halles ;
La licence à rimer alors n'eut plus de frein ;
Apollon travesti devint un Tabarin.
Cette contagion infecta les provinces,
Du clerc et du bourgeois passa jusques aux princes ;

(74) *Psalmodies* On appelle *psalmodie* la récitation des *psaumes* sur une seule note. — (75) *Qui*. Grammaire, *Pronom ;* — on rapproche habituellement de ces vers de Boileau, les vers fameux d'HORACE : *Omne tulit punctum qui miscuit utile dulci Lectorem delectando pariterque monendo* (*Art poét.*, 343). Mais, comme le fait judicieusement observer M. Pellissier (éd. Delagrave), les vers de Boileau n'ont point le même sens : « Le poète latin veut dire qu'il faut viser en même temps au plaisir et à l'instruction des lecteurs, et le poète français qu'on doit éviter la monotonie. Le conseil du premier est d'ordre moral, celui du second est tout littéraire. » La traduction de l'*omne tulit punctum* se trouve au quatrième chant avec sa véritable portée : *Qu'en savantes leçons votre muse fertile, Partout joigne au plaisant le solide et l'utile* (87). — (78) *Barbin* cf. *Lutrin*, V, 108 ; — *acheteurs*, cf. HORACE *Art poét.*, 345) : *Hic meret aera liber Sosiis* « Ce livre fait gagner de l'argent aux Sosies. » Les *Sosies* étaient les *Barbins* du temps d'Horace. — (79-80) *Bassesse... noblesse.* Les classiques, sous l'influence des Précieuses, ont épuré la langue et ont proscrit non seulement les termes *bas*, mais les mots vulgaires, d'un usage trop courant. Avouons que leur style n'en a pas beaucoup souffert ! mais leurs maladroits imitateurs ont exagéré ce *purisme*, et il a fallu la réaction romantique pour rendre à notre vocabulaire sa richesse et sa variété. — (81) *Burlesque.* « Le style burlesque fut extrêmement en vogue depuis le commencement du dernier siècle jusque vers l'an 1660 qu'il tomba. » (BOILEAU.) Le *Burlesque* (italien *burla*, moquerie) nous est venu d'Italie avec Caporali et Berni. Les plus célèbres représentants du genre furent Saint-Amant, Sarrasin et Scarron. — (83) *Pointes.* Traits spirituels et brillants ; il y a *antithèse* entre *pointes* et *triviales*. — (85) *La licence à rimer.* Sur *à*, cf. Grammaire, *Préposition.* — (86) *Tabarin*, s'établit à Paris, sur la place Dauphine, en 1618 : il était d'abord valet d'un

Le plus mauvais plaisant eut ses approbateurs ;
Et, jusqu'à d'Assouci, tout trouva des lecteurs.
Mais de ce style enfin la cour désabusée
Dédaigna de ces vers l'extravagance aisée,
Distingua le naïf du plat et du bouffon,
Et laissa la province admirer le *Typhon*.
Que ce style jamais ne souille votre ouvrage.
Imitons de Marot l'élégant badinage,
Et laissons le burlesque aux plaisants du Pont-Neuf.
Mais n'allez point aussi, sur les pas de Brébeuf,
Même en une *Pharsale*, entasser sur les rives
« De morts et de mourants cent montagnes plaintives. »
Prenez mieux votre ton. Soyez simple avec art,
Sublime sans orgueil, agréable sans fard.
N'offrez rien au lecteur que ce qui peut lui plaire.
Ayez pour la cadence une oreille sévère :
Que toujours dans vos vers le sens coupant les mots,
Suspende l'hémistiche, en marque le repos.

charlatan célèbre nommé Mondor. On a publié en 1632, et réédité de nos jours dans la *Bibliothèque elzévirienne* les *Farces de Tabarin.* (Cf. V. FOURNEL, *les Spectacles populaires et les artistes des rues.* Paris, 1863.) — (88) *Clerc.* Lex. — (90) *D'Assouci* (1604-1679) traduisit en style burlesque l'*Enlèvement de Proserpine* de Claudien, et les *Métamorphoses* d'Ovide. On l'avait proclamé l'*empereur du burlesque.* Il se montra très affecté, dit-on, de ce vers de Boileau. — (93) *Naïf.* Lex. — (94) *Typhon* ou *la Gigantomachie ou Guerre des dieux contre les géants*, par Scarron (1644). — (96) *Marot.* Boileau va bientôt juger plus amplement Marot, au vers 119; mais alors il n'en dira que des choses inexactes. Ici, au contraire, il le caractérise de la manière la plus heureuse : Marot *badine ;* ce n'est donc pas un poète profond, mais du moins badine-t-il avec *élégance*, c'est-à-dire avec finesse et avec tact. Et par là s'explique le goût du dix-septième siècle pour Marot, en qui l'on voyait un ancêtre de Voiture. — (98) *Pont-Neuf.* « Les vendeurs de mithridate et les joueurs de marionnettes se mettent depuis longtemps sur le Pont-Neuf. » (BOILEAU.) Cf. l'ouvrage de V. FOURNEL. cité au vers 86.) — (99) *Aussi.* Grammaire, *Adverbe; — Brébeuf* (1618-1661), traducteur de *la Pharsale* de Lucain. (Cf. *Lutrin*, ch. V, 162). — (100) *Même...* Parce que Lucain est déjà emphatique, et que l'on pourrait à la rigueur passer un peu d'enflure à son traducteur; mais Brébeuf dépassait la mesure. — (105) *Le sens coupant les mots*, c'est-à-dire : ce n'est pas le *débit* qui doit couper le vers après le premier hémistiche, mais le sens lui-même. — (106) *Hémistiche* (demi-vers) se dit de chacune des deux moitiés des vers alexandrins; chaque hémistiche a donc six pieds. Malherbe a prescrit le *repos* après chaque hémistiche, et l'on appelle *césure* (coupe), cet arrêt du sens et de la voix après les six premiers

Gardez qu'une voyelle à courir trop hâtée
Ne soit d'une voyelle en son chemin heurtée.
Il est un heureux choix de mots harmonieux.
Fuyez des mauvais sons le concours odieux :
Le vers le mieux rempli, la plus noble pensée
Ne peut plaire à l'esprit, quand l'oreille est blessée.
Durant les premiers ans du Parnasse françois,
Le caprice tout seul faisait toutes les lois.
La rime, au bout des mots assemblés sans mesure,
Tenait lieu d'ornements, de nombre et de césure.
Villon sut le premier, dans ces siècles grossiers,
Débrouiller l'art confus de nos vieux romanciers.
Marot bientôt après fit fleurir les ballades,
Tourna des triolets, rima des mascarades,

pieds. — (107) *Gardez.* Lex. — (108) *Une voyelle...* Condamnation de l'*hiatus*, également prononcée par Malherbe. Il y a *hiatus* quand une voyelle finale, ou la conjonction *et*, rencontre une voyelle initiale. — (113) Ici commence une petite histoire de la poésie, et surtout de la *versification* française. On peut dire que du vers 113 au vers 128, on ne trouve (sauf sur Villon) que des assertions inexactes ou peu réfléchies. D'ailleurs, nous aurons l'occasion de le constater plus d'une fois : Boileau, excellent *critique*, commet de nombreuses erreurs *historiques;* et l'on s'étonne qu'il ait parlé si légèrement d'écrivains qu'il semble n'avoir pas lus. — (114-116) Chacun de ces vers contient une erreur. Dès le onzième siècle, notre versification est *réglée;* au douzième, la *rime* se substitue à l'*assonance;* la *césure* est obligatoire dans le décasyllabe épique (*Chanson de Roland*, fin du onzième siècle), le *nombre*, c'est-à-dire le *rythme* était soumis à des lois très exactes, suivant les genres; et le *lyrisme* du moyen âge, pendant les trois siècles qui ont précédé Villon, offre les plus savantes combinaisons de vers et de strophes. — (117) *Villon* (1431-14 ?), auteur du *Petit* et du *Grand Testament*, est bien le premier en date de nos grands poètes; et cette fois, Boileau ne s'est pas trompé. Mais l'éloge qu'il lui donne d'avoir *débrouillé l'art confus de nos vieux romanciers* est assez obscur. A propos de l'*art confus*, Boileau a lui-même écrit cette note : « La plupart de nos anciens romans français sont en vers confus et sans ordre, comme le *Roman de la Rose* et plusieurs autres. » On est vraiment stupéfait, en lisant une pareille note ! Boileau ne pouvait-il, avant de l'écrire, ouvrir un exemplaire du *Roman de la Rose*, et en parcourir quelques pages? Et l'on s'aperçoit, d'après cette même note, que Boileau considère Villon comme un novateur *en versification*. On serait heureux de pouvoir interpréter ce passage en l'entendant ainsi : Villon substitue aux inventions romanesques et confuses de ses prédécesseurs une poésie *naturelle* et *humaine*. Mais ce n'est pas là ce que veut dire Boileau. — (119) *Marot.* On s'étonne de voir attribuer à Marot l'invention de la *ballade* qui date du douzième siècle; et plus encore, d'apprendre qu'il tourna des *triolets* et rima des

A des refrains réglés asservit les rondeaux,
Et montra pour rimer des chemins tout nouveaux.
Ronsard, qui le suivit, par une autre méthode,
Réglant tout, brouilla tout, fit un art à sa mode,
Et toutefois longtemps eut un heureux destin.
Mais sa muse, en français parlant grec et latin,
Vit dans l'âge suivant, par un retour grotesque,
Tomber de ses grands mots le faste pédantesque.
Ce poète orgueilleux, trébuché de si haut.
Rendit plus retenus Desportes et Bertaut.
 Enfin Malherbe vint, et, le premier en France,
Fit sentir dans les vers une juste cadence,
D'un mot mis en sa place enseigna le pouvoir,
Et réduisit la muse aux règles du devoir.

mascarades, car Marot n'a touché à aucun de ces deux genres; quant au *rondeau*, Marot en a écrit, mais dans la forme traditionnelle, bien antérieure à lui. — *Ballades :* Cf. ch. II, 141; — *Triolets:* Huit vers sur deux rimes; le premier vers est répété aux places 4 et 7; — *Mascarades:* d'abord danses de personnages masqués, puis vers et musique pour accompagner cette danse; — *Rondeaux :* Cf. ch, II, 140 — (123) *Ronsard* (1524-1585), le plus grand poète français du seizième siècle, chef de la Pléiade. Boileau, sans doute, constate un fait, quand il dit que la renommée de Ronsard *tomba*, dans l'âge *suivant*. Mais les critiques qu'il formule contre lui sont excessives et légères; nous laissons aux maîtres le soin de les discuter. Depuis le *Tableau de la poésie française au seizième siècle* de Sainte-Beuve (1828), jusqu'aux travaux de M. Laumonier (*Ronsard, poète lyrique*, 1909), toutes les pièces de ce procès ont été publiées. — (129) *Trébuché*. Lex. — (130) *Desportes* (1546-1506), oncle du satirique Régnier, a composé des *psaumes*, des *élégies*, des *sonnets :* il a en effet du naturel et de la grâce; — *Bertaut* (1552-1611), auteur de *cantiques,* de *sonnets,* etc... Boileau devait également apprécier sa facilité et sa sensibilité. Mais, comme Desportes, il tomba souvent dans l'afféterie. En tout cas, dans une histoire de la poésie qui ne comprend que quelques noms, on s'étonne aujourd'hui de trouver ces deux-là à côté et au-dessus de celui de Ronsard. — (131) *Enfin*... Boileau semble pousser ici un soupir de satisfaction; *Malherbe* (1555-1628) est pour lui le premier en date des poètes modernes, et c'est encore un *fait*, car Malherbe inaugure la poésie classique, avec ses qualités et ses défauts. Mais Boileau n'avait sans doute presque rien lu de Ronsard pour dire que Malherbe fut le premier qui *fit sentir dans les vers une juste cadence. Cadence* doit signifier *rythme;* et qui, mieux que Ronsard, connut et pratiqua tous les rythmes? Il est vrai que le mot important est peut-être *juste*, ce qui signifierait : un rythme approprié exactement au sujet. Mais, même en admettant ce sens, Boileau ne méconnaîtrait-il pas ce que Malherbe devait à la Pléiade? — (133) *D'un mot mis en sa place*.. Eloge tout à fait exact, cette fois, s'il s'agit

Par ce sage écrivain la langue réparée
N'offrit plus rien de rude à l'oreille épurée.
Les stances avec grâce apprirent à tomber,
Et le vers sur le vers n'osa plus enjamber.
Tout reconnut ses lois ; et ce guide fidèle
Aux auteurs de ce temps sert encor de modèle.
Marchez donc sur ses pas ; aimez sa pureté,
Et de son tour heureux imitez la clarté.
Si le sens de vos vers tarde à se faire entendre,
Mon esprit aussitôt commence à se détendre ;
Et, de vos vains discours prompt à se détacher
Ne suit point un auteur qu'il faut toujours chercher.

Il est certains esprits dont les sombres pensées
Sont d'un nuage épais toujours embarrassées ;
Le jour de la raison ne le saurait percer.
Avant donc que d'écrire apprenez à penser.
Selon que notre idée est plus ou moins obscure,
L'expression la suit, ou moins nette, ou plus pure.
Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement,
Et les mots pour le dire arrivent aisément.

Surtout qu'en vos écrits la langue révérée
Dans vos plus grands excès vous soit toujours sacrée.
En vain vous me frappez d'un son mélodieux,
Si le terme est impropre, ou le tour vicieux :
Mon esprit n'admet point un pompeux barbarisme,
Ni d'un vers ampoulé l'orgueilleux solécisme.

de la *propriété* des termes, la qualité essentielle de la poésie classique. — (134) *Réduisit.* Lex. — (138) *Enjamber.* Malherbe proscrivit *l'enjambement* ou *rejet*. Chaque vers devait avoir son sens complet. Les poètes du seizième siècle avaient, il faut l'avouer pratiqué le *rejet* un peu à l'étourdie; les romantiques l'ont employé plus savamment. — (145) *Discours.* Lex. — (147) *Sombres.* Au sens d'*obscures* — (150) *Avant donc.* . Cf. HORACE (*Art poét.*, 309). *Scribendi recte sapere est et principium et fons.* « La raison est le principe et la source des bons vers. » — (153-154) *Ce que l'on conçoit bien...* Cf. HORACE (*Art poét.*, 311 ...*Verbaque provisam rem non invita sequentur.* « Les mots viendront sans effort à celui qui sera bien pénétré de son sujet. » Cf. FÉNELON (*Lettre à l'Académie*) : « Il pense, il sent, et la parole suit. » — (158) *Tour :* construction. — (159) *Barbarisme.* Mot forgé ou incorrect. — (160) *Solécisme.* faute contre la syntaxe. — (161) *Le plus divin.* On ne peut être plus ou moins *divin;* mais

Sans la langue, en un mot, l'auteur le plus divin,
Est toujours, quoi qu'il fasse, un méchant écrivain.
  Travaillez à loisir, quelque ordre qui vous presse,
Et ne vous piquez point d'une folle vitesse :
Un style si rapide, et qui court en rimant,
Marque moins trop d'esprit, que peu de jugement,
J'aime mieux un ruisseau qui, sur la molle arène,
Dans un pré plein de fleurs lentement se promène,
Qu'un torrent débordé qui, d'un cours orageux,
Roule, plein de gravier, sur un terrain fangeux.
Hâtez-vous lentement ; et, sans perdre courage,
Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage :
Polissez-le sans cesse et le repolissez ;
Ajoutez quelquefois, et souvent effacez.
  C'est peu qu'en un ouvrage où les fautes fourmillent,
Des traits d'esprit semés de temps en temps pétillent.
Il faut que chaque chose y soit mise en son lieu ;
Que le début, la fin répondent au milieu ;
Que d'un art délicat les pièces assorties
N'y forment qu'un seul tout de diverses parties,
Que jamais du sujet le discours s'écartant
N'aille chercher trop loin quelque mot éclatant.

on peut s'approcher plus ou moins de la perfection divine : c'est en ce sens qu'il faut entendre l'expression. — (162) *Méchant*. Lex. — (163) *Travaillez à loisir*... Cette règle a été celle de tous les grands écrivains du dix-septième siècle, sauf peut-être de Molière que certains *ordres* ont souvent pressé. — (167) *Arène*. Lex. — (169) *D'un cours*... Grammaire, *Préposition*. — (174) Cf. Boileau, *Sat.* II, v. 51-52 : « Ainsi, recommençant un ouvrage vingt fois, Si j'écris quatre mots, j'en effacerai trois »; cf. *Epitre* II, 8 ; et *Préface* de 1701, p. 579); — Cf. Horace (*Art poét.*, 291-294) : *Vos, o Pompilius sanguis carmen reprehendite quod non Multa dies et multa litura coercuit atque Praesectum decies non castigavit ad unguem.* « O vous, descendants de Pompilius, jugez sévèrement un poème que l'on n'a pas travaillé et raturé longtemps, et que l'on n'a pas dix fois corrigé pour le rendre absolument poli » — (175-176) Cf. Horace (*Epitre* II, I, 75) : *Inter quae verbum emicuit si forte decorum, Si versus paulo concinnior unus et alter, Injuste totum ducit venditque poema.* « S'il arrive qu'un mot heureux, qu'un ou deux vers plus harmonieux brillent çà et là, c'est à tort qu'ils font admirer le poème entier et le font vendre. » — (177-178) Cf. Horace (*Art poét.*, 152) : *Primo ne medium, medio ne discrepet imum.* « Que le milieu ne soit en désaccord ni avec le commencement ni avec la fin. » — (181) *Discours*. Lex. —

Craignez-vous pour vos vers la censure publique?
Soyez-vous à vous-même un sévère critique.
L'ignorance toujours est prête à s'admirer.
Faites-vous des amis prompts à vous censurer;
Qu'ils soient de vos écrits les confidents sincères,
Et de tous vos défauts les zélés adversaires.
Dépouillez devant eux l'arrogance d'auteur;
Mais sachez de l'ami discerner le flatteur.
Tel vous semble applaudir, qui vous raille et vous joue.
Aimez qu'on vous conseille et non pas qu'on vous loue.
Un flatteur aussitôt cherche à se récrier:
Chaque vers qu'il entend le fait extasier.
Tout est charmant, divin, aucun mot ne le blesse;
Il trépigne de joie, il pleure de tendresse;
Il vous comble partout d'éloges fastueux.
La vérité n'a point cet air impétueux.
Un sage ami, toujours rigoureux, inflexible,
Sur vos fautes jamais ne vous laisse paisible:
Il ne pardonne point les endroits négligés,
Il renvoie en leur lieu les vers mal arrangés,

— (183) *Censure publique*, c'est-à-dire les critiques du public, des lecteurs; — Cf HORACE (*Ep.* II, II, 109): *At qui legitimum cupiet fecisse poema, Cum tabulis animum censoris sumet honesti.* « Celui qui désirera faire une œuvre excellente, devra prendre, avec ses tablettes, les sentiments d'un censeur impartial. » — (186) Cf. BOILEAU: « Longin nous donne par son exemple un des plus importants préceptes de la rhétorique, qui est de consulter nos amis sur nos ouvrages et de les accoutumer de bonne heure à ne nous point flatter. Horace et Quintilien nous donnent le même conseil en plusieurs endroits, et Vaugelas, le plus sage, à mon avis, des écrivains de notre langue, confesse que c'est à cette salutaire pratique qu'il doit ce qu'il a de meilleur dans ses écrits. Nous avons beau être éclairés par nous-mêmes, les yeux d'autrui voient toujours plus loin que nous dans nos défauts. » (Réflexion 1re sur Longin.) — (189) *Dépouillez*. Lex. — (190 Cf. HORACE (*Art poét.*, 425): *...Mirabor, si sciet inter Noscere mendacem verumque beatus amicum.* » Je m'étonnerai s'il sait distinguer, au milieu de sa satisfaction, le menteur du véritable ami. » — (191) *Joue*. Cf. HORACE (*Art poét.*, 433): *Derisor vero plus laudatore movetur.* « Celui qui se moque de vous paraît plus ému que le sincère approbateur. » — 194) *Extasier*. Grammaire. *Verbe*. — (196) Cf. HORACE (*Art poét.*, 428): *...Clamabit enim: « Pulchre! bene! recte! » Pallescet super his; etiam stillabit amicis Ex oculis rorem; saliet, tundet pede terram.* « Il s'écriera en effet: « Beau! bien! parfait! » Ces vers le feront pâlir; il ira jusqu'à répandre de ses yeux complaisants une rosée de

Il réprime des mots l'ambitieuse emphase ;
Ici le sens le choque, et plus loin c'est la phrase.
Votre construction semble un peu s'obscurcir,
Ce terme est équivoque : il le faut éclaircir.
C'est ainsi que vous parle un ami véritable.
Mais souvent sur ses vers un auteur intraitable
A les protéger tous se croit intéressé,
Et d'abord prend en main le droit de l'offensé.
« De ce vers, direz-vous, l'expression est basse.
— Ah ! monsieur, pour ce vers, je vous demande grâce,
Répondra-t-il d'abord. — Ce mot me semble froid,
Je le retrancherais. — C'est le plus bel endroit !
— Ce tour ne me plaît pas. — Tout le monde l'admire. »
Ainsi toujours constant à ne se point dédire,
Qu'un mot dans son ouvrage ait paru vous blesser,
C'est un titre chez lui pour ne point l'effacer.
Cependant à l'entendre, il chérit la critique ;
Vous avez sur ses vers un pouvoir despotique.
Mais tout ce beau discours dont il vient vous flatter
N'est rien qu'un piège adroit pour vous les réciter.
Aussitôt il vous quitte ; et, content de sa muse,
S'en va chercher ailleurs quelque fat qu'il abuse ;
Car souvent il en trouve : ainsi qu'en sots auteurs,
Notre siècle est fertile en sots admirateurs ;
Et, sans ceux que fournit la ville et la province,

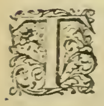
larmes; il bondira, il frappera la terre du pied. » — (206) *Eclaircir*. Cf, HORACE (*Art poét.*, 445) : *Vir bonus et prudens versus reprehendet inertes, Culpabit duros, incomptis allinet atrum Transverso calamo signum ; ambitiosa recidet Ornamenta, parum claris lucem dare coget, Arguet ambigue dictum, mutanda notabit.* « L'homme honnête et sage reprendra les vers lâches ou durs ; il marquera d'un trait noir les vers négligés ; il retranchera les ornements ambitieux ; il vous forcera à éclaircir les passages obscurs ; il critiquera les passages équivoques ; il indiquera les changements à faire. » — (210) *D'abord*. Lex. — (213) *Froid*. Lex — (219) *La critique*. Cf. PERSE (*Sat.* I, 55) : *Et verum, inquit, amo : verum mihi dicite de me.* « J'aime dit-il, la vérité; dites-moi sur moi-même la vérité. » — (224) *Fat*. Lex. — (226) *Sans*... Sans tenir compte de... — (232) *L'admire*. « Un auteur cherche vainement à se faire admirer par son ouvrage. Les sots admirent quelquefois, mais ce sont des sots. Les personnes d'esprit ont en eux les semences de toutes les vérités et de tous les sentiments, rien ne leur est nouveau ; ils admirent peu, ils approuvent. » (LA BRUYÈRE.)

Il en est chez le duc, il en est chez le prince.
L'ouvrage le plus plat a, chez les courtisans,
De tous temps rencontré de zélés partisans ;
Et, pour finir enfin par un trait de satire,
Un sot trouve toujours un plus sot qui l'admire.

CHANT II

LES GENRES SECONDAIRES

Sommaire. — 1-37 : l'Eglogue ; — 38-57 : l'Elégie ; — 58-81 : l'Ode, — 82-104 : le Sonnet ; — 105-138 : l'Epigramme ; longue digression contre les *pointes* à l'italienne ; — 139-144 : le Rondeau, la Ballade, le Madrigal ; — 145-180 : la Satire ; principaux poètes satiriques latins, Régnier ; — 181-200 : le Vaudeville.


ELLE qu'une bergère, au plus beau jour de fête,
De superbes rubis ne charge point sa tête,
Et, sans mêler à l'or l'éclat des diamants,
Cueille en un champ voisin ses plus beaux ornements :

Œuvres, 1718.

Telle, aimable en son air, mais humble dans son style,
Doit éclater sans pompe une élégante idylle.
Son tour simple et naïf n'a rien de fastueux,
Et n'aime point l'orgueil d'un vers présomptueux.
Il faut que sa douceur flatte, chatouille, éveille,
Et jamais de grands mots n'épouvante l'oreille.
Mais souvent dans ce style un rimeur aux abois
Jette là, de dépit, la flûte et le hautbois ;

(1) *Telle que...* Grammaire, *Pronom relatif* ; — *au plus beau jour* .. s.e. *même* — (2) *Superbes*, Lex. — (6) *Eclater*. Lex. ; — *Idylle* désigne spécialement aujourd'hui une petite pièce du genre pastoral ; chez les Grecs, d'après l'étymologie du mot (*petit tableau*), l'idylle pouvait avoir pour sujet la mythologie, la peinture des mœurs, l'expression des sentiments, etc... (Cf. les *Idylles* de Théocrite). — (9) *Chatouille* Lex. —

Et, follement pompeux, dans sa verve indiscrète,
Au milieu d'une églogue entonne la trompette.
De peur de l'écouter Pan fuit dans les roseaux :
Et les nymphes, d'effroi, se cachent sous les eaux.
Au contraire cet autre, abject en son langage,
Fait parler ses bergers comme on parle au village.
Ses vers plats et grossiers, dépouillés d'agrément,
Toujours baisent la terre, et rampent tristement :
On dirait que Ronsard, sur ses pipeaux rustiques,
Vient encor fredonner ses idylles gothiques,
Et changer, sans respect de l'oreille et du son,
Lycidas en Pierrot, et Philis en Toinon.
Entre ces deux excès la route est difficile.
Suivez, pour la trouver, Théocrite et Virgile :
Que leurs tendres écrits, par les Grâces dictés,
Ne quittent point vos mains, jour et nuit feuilletés.
Seuls, dans leurs doctes vers, ils pourront vous apprendre
Par quel art sans bassesse un auteur peut descendre ;
Chanter Flore, les champs, Pomone, les vergers ;

(11) *Abois*. Lex. — (13) *Indiscrète*. Lex. — (14) *Eglogue* (d'un mot grec qui signifie *piece choisie*) est employée ici comme synonyme absolu d'*idylle ;* c'est d'ailleurs le sens que le mot avait déjà chez les Latins cf. Virgile). — (15) *Pan*, dieu des pâturages et des troupeaux. Cf. VIRGILE (*Egl.* II, 33) *Pan curat oves oviumque magistros*. « Pan veille sur les brebis et sur les pasteurs. » — (18) *Comme on parle au village...* Ce ne serait certes pas un défaut, dans l'églogue. Mais Boileau recommande surtout d'éviter la *bassesse :* on peut *choisir* et *éliminer*. — 22. *Gothiques*, au sens de *barbares*. Le dix-septième siècle méprisait le Moyen Age, mais surtout en littérature ; les monuments de l'architecture gothique, contraires au goût général du siècle de Louis XIV, n'en ont pas moins été assez bien entretenus. — Ronsard a écrit des *Eglogues* dans le style conventionnel, déjà à la mode chez les Latins. Sous des noms champêtres, il fait dialoguer des princes et des princesses. Mais les noms de *Pierrot*, de *Toinon*, etc .. n'ont rien de particulièrement désagréable dans la poésie champêtre ; il faudrait plutôt reprocher a Ronsard d'avoir prêté à ces personnages au nom rustique des sentiments conventionnels et un langage pédantesque. — (26) *Théocrite* (IIIe siècle av. J.-C.), le plus célèbre poète *bucolique* de la littérature grecque ; nous avons de lui trente *idylles ;* — *Virgile* a imité Théocrite dans ses *Eglogues :* mais pour lui la campagne n'est plus qu'un *cadre*, et ses *bergers* sont des citadins déguisés. — (28) *Feuilletés*. Cf. HORACE (*Art poét.*, 268). *Vos exemplaria Graeca Nocturna versate manu, versate diurna*. « Pour vous, feuilletez nuit et jour les ouvrages des Grecs. » (29) *Doctes*. Lex. — (31) *Flore*, déesse des fleurs ; *Pomone*. déesse des

Au combat de la flûte animer deux bergers ;
Des plaisirs de l'amour vanter la douce amorce ;
Changer Narcisse en fleur, couvrir Daphné d'écorce,
Et par quel art encor l'églogue quelquefois
Rend dignes d'un consul la campagne et les bois.
Telle est de ce poème et la force et la grâce.
D'un ton un peu plus haut, mais pourtant sans audace,
La plaintive élégie, en longs habits de deuil,
Sait, les cheveux épars, gémir sur un cercueil.
Elle peint des amants la joie et la tristesse ;
Flatte, menace, irrite, apaise une maîtresse.
Mais, pour bien exprimer ces caprices heureux,
C'est peu d'être poète, il faut être amoureux.
Je hais ces vains auteurs dont la muse forcée,
M'entretient de ses feux, toujours froide et glacée ;
Qui s'affligent par art, et, fous de sens rassis,
S'érigent pour rimer en amoureux transis.
Leurs transports les plus doux ne sont que phrases vaines:
Ils ne savent jamais que se charger de chaînes,
Que bénir leur martyre, adorer leur prison,
Et faire quereller les sens et la raison.
Ce n'était pas jadis sur ce ton ridicule
Qu'Amour dictait les vers que soupirait Tibulle,

fruits. — (33) *Amorce.* Lex. — (34) *Ecorce..* Allusion aux métamorphoses, chantées par Ovide. *Narcisse*, contemplant son image qui se reflétait dans l'eau, se noya, et fut changé en la fleur qui porte son nom ; *Daphné*, pour échapper à Apollon, obtint de Jupiter d'être changée en laurier. — (36 *Consul* (Cf. VIRGILE, *Egl.* IV, 3 : *Si canimus silvas, silvae sint consule dignae.* « Si nous chantons les forêts, que les forêts soient dignes d'un consul. » Nous reprocherions plutôt à Virgile cette *dignité*. Les forêts ont par elles-mêmes leur poésie, et ce serait plutôt aux *consuls* de s'y accommoder. — (37) *Force.* Lex. — (39) *Elégie.* Chez les Grecs, l'*élégie* n'était pas seulement un chant de deuil, elle pouvait être *morale, politique, guerrière...* La seule règle du genre était toute technique : l'*élégie* devait être en *distiques* (groupe de l'hexamètre et du pentamètre). — (42) *Maîtresse.* Lex — (44 *Amoureux...* Ce vers est, sous une forme didactique et sèche, l'équivalent du beau vers de Musset : « Ah! frappe-toi le cœur, c'est là qu'est le génie ! » — (46) *Feux.* Lex. — (48) *Transis.* Lex. — (50) *Chaînes.* Lex. — (52) *Les sens*, les sentiments du cœur, la *passion ;* antithèse avec *raison.* — (54 *Tibulle*, poète élégiaque latin (44-18 av. J.-C.). — (55) *Ovide*, poète latin (43-1 av. J.-C.), est surtout célèbre par ses *Métamorphoses.* Boileau fait ici allu-

Ou que, du tendre Ovide animant les doux sons,
Il donnait de son art les charmantes leçons.
Il faut que le cœur seul parle dans l'élégie.
L'ode avec plus d'éclat et non moins d'énergie,
Élevant jusqu'au ciel son vol ambitieux,
Entretient dans ses vers commerce avec les dieux.
Aux athlètes dans Pise elle ouvre la barrière,
Chante un vainqueur poudreux au bout de la carrière,
Mène Achille sanglant aux bords du Simoïs,
Ou fait fléchir l'Escaut sous le joug de Louis.
Tantôt, comme une abeille ardente à son ouvrage,
Elle s'en va de fleurs dépouiller le rivage :
Elle peint les festins, les danses et les ris ;

. . . .

Son style impétueux souvent marche au hasard :
Chez elle un beau désordre est un effet de l'art.

sion à ses *Amours* et à son *Art d'aimer* (voir le vers suivant). — (58) *Energie.* Le *non moins* n'établit pas une comparaison entre l'ode et l'élégie ; il faut comprendre : *avec non moins d'énergie que d'éclat* (?) — (60) Cf. HORACE (*Art poét.*, 83-85) : *Musa dedit fidibus divos, puerosque deorum, Et pugilem victorem, et equum certamine primum, Et juvenum curas, et libera vina referre.* « La Muse a réservé à la poésie lyrique les dieux, les enfants des dieux (les héros), le vainqueur au pugilat, le cheval qui remporte le prix de la course, les passions de la jeunesse, l'ivresse des festins... » — (61) *Pise.* Pise, en Elide, où l'on célébrait les jeux Olympiques. (BOILEAU.) — (62) *Poudreux.* Lex. Cf. HORACE, *Od.* I, I, 3. *Sunt quos curriculo pulverem olympicum Collegisse juvat...* « Il en est qui se plaisent à soulever la poussière dans la lice olympique. » — (63) *Simoïs.* Rivière de la Troade. Au chant XXI de l'*Iliade* Achille défait les Troyens sur les bords du Simoïs. — (64) *L'Escaut.* Cf. *Epitre* I. Allusion à la glorieuse campagne de Flandre. — (65) *Abeille.* Cf. HORACE (*Odes* IL, I, 27) : *Ego, apis Matinæ More modoque Grata carpentis thyma per laborem, Plurimum, circa nemus uvidique Tiburis ripas, operosa parvus Carmina fingo.* « Pour moi (Horace s'oppose à Pindare), à la manière de l'abeille du Matinum, qui recueille péniblement le suc parfumé du thym autour des bois et des ruisseaux du frais Tibur, humble poète, je façonne des vers laborieux. » — (68) *Un effet de l'art.* Boileau s'est expliqué sur le sens de ces vers, dans son *Discours sur l'Ode* (cf. p. 440) : « Ce précepte qui donne pour règle de ne point garder quelquefois de règles, est un mystère de l'art... » Il semblerait donc que *effet de l'art* signifie : dans *l'Ode, l'art* consiste à ne point suivre des règles fixes, mais à s'abandonner aux transports de son inspiration. — (73) *Flegmatique.* Lex.

Loin ces rimeurs craintifs dont l'esprit flegmatique
Garde dans ses fureurs un ordre didactique ;
Qui, chantant d'un héros les progrès éclatants
Maigres historiens, suivront l'ordre des temps.
Ils n'osent un moment perdre un sujet de vue.
Pour prendre Dôle, il faut que Lille soit rendue ;
Et que leur vers exact, ainsi que Mézerai,
Ait fait déjà tomber les remparts de Courtrai.
Apollon de son feu leur fut toujours avare.

On dit, à ce propos, qu'un jour, ce dieu bizarre
Voulant pousser à bout tous les rimeurs françois,
Inventa du sonnet les rigoureuses lois,
Voulut qu'en deux quatrains de mesure pareille
La rime avec deux sons frappât huit fois l'oreille,
Et qu'ensuite six vers artistement rangés
Fussent en deux tercets par le sens partagés.
Surtout de ce poème il bannit la licence :
Lui-même en mesura le nombre et la cadence;
Défendit qu'un vers faible y pût jamais entrer,
Ni qu'un mot déjà mis osât s'y remontrer.
Du reste il l'enrichit d'une beauté suprême :
Un sonnet sans défaut vaut seul un long poème.
Mais en vain mille auteurs y pensent arriver,
Et cet heureux phénix est encore à trouver.
A peine dans Gombauld, Maynard et Malleville,
En peut-on admirer deux ou trois entre mille :

— (74) *Fureurs.* Lex. — (76) *Maigres.* Qui s'en tiennent à l'énumération des faits, lesquels sont le squelette de l'histoire. — (78) *Dôle* avait été pris en 1668 ; et Lille, en 1667. — (79) *Mézerai.* Eudes de Mézerai (1610-1683), avait écrit une *Histoire de France* en 3 vol. in-folio. — (80) *Courtrai* en Belgique, prise en 1667. — (81) *Feu.* Lex. — (84) *Sonnet.* Petite pièce de quatorze vers, divisés en deux quatrains sur deux rimes, et deux tercets sur trois rimes. Le sonnet nous est venu d'Italie au seizième siècle, mais l'Italie l'avait jadis emprunté aux troubadours : la Pléïade le considérait comme un *grand genre.* — (89). *La licence*, les licences poétiques. — (94) Un de nos meilleurs poètes contemporains, J.-M. de Hérédia, doit toute sa célébrité à un recueil de sonnets, *les Trophées ;* d'autres poètes, comme Arvers, Soulary, ne sont connus que par un sonnet. — (97) *Gombauld* (1576-1666), protestant, publia une tragédie, *les Danaïdes*, et des poésies diverses ; il fut des premiers académiciens ; — *Maynard* (1582-1646), un des meilleurs disciples de Malherbe ; on cite toujours de lui ses admirables *Stances à*

Le reste aussi peu lu que ceux de Pelletier,
N'a fait de chez Sercy qu'un saut chez l'épicier.
Pour enfermer son sens dans la borne prescrite,
La mesure est toujours trop longue ou trop petite.
L'épigramme, plus libre en son tour plus borné,
N'est souvent qu'un bon mot de deux rimes orné.
Jadis de nos auteurs les pointes ignorées
Furent de l'Italie en nos vers attirées.
Le vulgaire, ébloui de leur faux agrément,
A ce nouvel appât courut avidement.
La faveur du public excitant leur audace,
Leur nombre impétueux inonda le Parnasse.
Le madrigal d'abord en fut enveloppé;
Le sonnet orgueilleux lui-même en fut frappé;
La tragédie en fit ses plus chères délices;
L'élégie en orna ses douloureux caprices;
Un héros sur la scène eut soin de s'en parer,
Et sans pointe un amant n'osa plus soupirer :

une belle vieille ; — *Malleville* (1597-1647), secrétaire du roi. Il a écrit le fameux sonnet de la *Belle matineuse*.

Le silence régnait sur la terre et sur l'onde,
L'air devenait serein et l'Olympe vermeil ;
Et l'amoureux Zéphyre, affranchi du sommeil,
Ressuscitait les fleurs, d'une haleine féconde.

L'Aurore déployait l'or de sa tresse blonde,
Et semait de rubis le chemin du soleil ;
Enfin ce Dieu venait au plus grand appareil,
Qu'il soit jamais venu pour éclairer le monde,

Quand la jeune Philis au visage riant
Sortant de son palais plus clair que l'orient,
Fit voir une lumière, et plus vive et plus belle.

Sacré flambeau du jour, n'en soyez point jaloux,
Vous parûtes alors aussi peu devant elle,
Que les feux de la nuit avaient fait devant vous.

Voiture a traité le même thème. — (99) *Pelletier*. Cf *Sat.* III, 127. — (100) *Sercy*. Libraire du Palais. — (103) *Epigramme*. Le vrai sens du mot, en grec, est *inscription*, et n'implique en rien l'idée d'un trait satirique. Dans la poésie française, *épigramme* se dit toujours d'une petite pièce courte et mordante. — 105) *Pointe*. Trait d'esprit, piquant et inattendu, qui n'est le plus souvent qu'un jeu de mots. — (111) *Madrigal*. Cf. v. 143. — (118) *Fidèles*. Boileau fait ici lui-

On vit tous les bergers, dans leurs plaintes nouvelles,
Fidèles à la pointe encor plus qu'à leurs belles;
Chaque mot eut toujours deux visages divers :
La prose la reçut aussi bien que les vers;
L'avocat au palais en hérissa son style,
Et le docteur en chaire en sema l'Évangile.
La raison outragée enfin ouvrit les yeux,
La chassa pour jamais des discours sérieux;
Et dans tous ces écrits la déclarant infâme,
Par grâce lui laissa l'entrée en l'épigramme,
Pourvu que sa finesse, éclatant à propos,
Roulât sur la pensée, et non pas sur les mots.
Ainsi de toute part les désordres cessèrent.
Toutefois à la cour les Turlupins restèrent,
Insipides plaisants, bouffons infortunés,
D'un jeu de mots grossier partisans surannés.
Ce n'est pas quelquefois qu'une muse un peu fine
Sur un mot en passant ne joue et ne badine,
Et d'un sens détourné n'abuse avec succès :
Mais fuyez sur ce point un ridicule excès,
Et n'allez pas toujours d'une pointe frivole
Aiguiser par la queue une épigramme folle.
Tout poème est brillant de sa propre beauté.
Le rondeau, né gaulois, a la naïveté.

même une *pointe*, pour se moquer. — (122) *Le docteur...* « Le petit père André, augustin. » (BOILEAU.) Il fallut la réforme accomplie dans la chaire chrétienne, au début du dix-septième siècle, par l'Oratoire, Port-Royal et les Jésuites, pour purifier l'éloquence chrétienne. — (124) *Discours*. Lex. — (128) *Sur les mots*. Boileau proscrit le calembour. — (130) *Turlupin*. Nom que prit un acteur de l'Hôtel de Bourgogne, également appelé Belleville; comme il jouait des farces grossières, pleines de jeux de mots équivoques, on donna le nom de *turlupinades* aux plaisanteries à la fois niaises et risquées. Molière a qualifié de *turlupins* certains petits marquis (Cf. *Critique de l'École des femmes*). — (131) *Insipides*. Lex. — (138) Il est à remarquer que, depuis le vers 105, Boileau parle des *pointes*. On s'étonnera peut-être qu'il s'y arrête si longtemps, et rompe ainsi l'équilibre de son développement didactique; mais le génie satirique l'emporte, chez Boileau, sur celui du *législateur*. Il est avant tout un réformateur du mauvais goût : rencontrant sur son chemin le *grotesque*, le faux *bel esprit*, la *turlupinade*, il sent s'exciter sa verve, et « ses vers comme un torrent coulent sur le papier ». — (140) *Le*

La ballade, asservie à ses vieilles maximes,
Souvent doit tout son lustre au caprice des rimes.
Le madrigal, plus simple et plus noble en son tour,
Respire la douceur, la tendresse et l'amour.
L'ardeur de se montrer, et non pas de médire,
Arma la Vérité du vers de la satire.
Lucile le premier osa la faire voir,
Aux vices des Romains présenta le miroir,
Vengea l'humble vertu, de la richesse altière,
Et l'honnête homme à pied, du faquin en litière.
Horace, à cette aigreur mêla son enjouement :
On ne fut plus ni fat ni sot impunément ;
Et malheur à tout nom qui propre à la censure,
Put entrer dans un vers sans rompre la mesure !
Perse, en ses vers obscurs, mais serrés et pressants,
Affecta d'enfermer moins de mots que de sens.
Juvénal, élevé dans les cris de l'école,
Poussa jusqu'à l'excès sa mordante hyperbole.

Rondeau. Petit poème composé de treize vers de huit ou dix syllabes sur deux rimes, l'une masculine, l'autre féminine, divisé en trois couplets. Les premiers mots du premier vers doivent être ramenés avec un sens différent au neuvième et au treizième vers ; — *né gaulois* signifie, sans doute, que, selon Boileau, le rondeau est un genre né au Moyen Age et non imité des anciens. —(141) *Ballade*. Pièce composée de trois strophes égales, suivies d'un *envoi* de quatre vers Chaque strophe et l'envoi se terminent par un refrain. — (141) *Maximes*. Lex. — (142) *Lustre*. Lex. — (143) *Madrigal*, courte pièce, non assujettie à des règles ; le sujet du madrigal est un compliment, une flatterie élégante. La fameuse *Guirlande de Julie*, offerte par M. de Montausier à Mlle de Rambouillet, était presque entièrement composée de *madrigaux*. —(145) *L'ardeur de se montrer*, se rapporte à *la Vérité*. — (147) *Lucile*. Lucilius (149-103 av. J.-C.), auteur de trente satires dont il ne nous est parvenu que quelques fragments ; — HORACE a dit (*Sat*. II, I, 62) : ... *Est Lucilius ausus Primus in hunc operis componere carmina morem* « Lucilius osa le premier composer des vers de ce genre. » — (150) *Honnête homme*. Lex. ; — *faquin*. Lex. — (152) *Fat*. Lex. — (153) *Malheur à tout nom*... Cf. *Discours sur la Satire*, p. 102. — (155) *Perse*, satirique latin (34-62 ap J.-C.), nous a laissé six satires, d'une philosophie stoïcienne très élevée, mais d'un sens souvent obscur. — (157) *Juvénal* (42-120 ap. J.-C.) écrivit sous Domitien seize satires, qu'il eut la prudence de publier seulement sous Trajan, lorsque tout danger avait disparu. Son génie est supérieur à son caractère ; — par l'*école*, Boileau désigne l'enseignement des rhéteurs romains, dont nous pouvons nous faire une idée d'après

Ses ouvrages, tout pleins d'affreuses vérités,
Étincellent pourtant de sublimes beautés :
Soit que, sur un écrit arrivé de Caprée,
Il brise de Séjan la statue adorée;
Soit qu'il fasse au conseil courir les sénateurs,
D'un tyran soupçonneux pâles adulateurs;
. . . .
Ses écrits pleins de feu partout brillent aux yeux.
De ces maîtres savants disciples ingénieux,
Régnier seul parmi nous formé sur leur modèle,
Dans son vieux style encore a des grâces nouvelles.
Heureux, si ses discours, craints du chaste lecteur,
Ne se sentaient des lieux où fréquentait l'auteur;
Et si, du son hardi de ses rimes cyniques,
Il n'alarmait souvent les oreilles pudiques !
Le latin, dans les mots brave l'honnêteté :
Mais le lecteur français veut être respecté;
Du moindre sens impur la liberté l'outrage,
Si la pudeur des mots n'en adoucit l'image.
Je veux dans la satire un esprit de candeur,
Et fuis un effronté qui prêche la pudeur.
D'un trait de ce poème en bons mots si fertile,

le livre de Sénèque le rhéteur (*Suasoriae et controversiae*). — (161) *Caprée*, aujourd'hui *Capri*, île du golfe de Naples ; Tibère y passa les onze dernières années de son règne. Cf. JUVÉNAL (*Sat.* X,71): *Verbosa et grandis epistola venit a Capreis.* « Une lettre longue et diffuse arrive de Caprée. » — (162) *Séjan*, affranchi, favori de Tibère. Il conspira, et fut étranglé, l'an 30 après Jésus-Christ. — *Statue adorée.* Cf. JUVÉNAL (*Sat.* X. 62) : *Ardet adoratum populo caput et crepat ingens Sejanus...* « Elle brûle, la tête du puissant Séjan adoré du peuple. » (163) *Les sénateurs.* Allusion à la *Satire* IV de Juvénal, le *Turbot.* — (167) *Régnier.* Mathurin Régnier (1553-1613), le plus célèbre poète satirique français avant Boileau. Dans sa Ve *Réflexion sur Longin*, Boileau a dit de lui : « Ce poète français qui, du consentement de tout le monde, a le mieux connu, avant Molière, les mœurs et le caractère des hommes. » Cf. *Epitre* X (v. 35 et 102.) — *Seul* est exagéré; car nous avons, au seizième siècle, des satires de Ronsard, de Du Bellay et de Vauquelin de la Fresnaye — (169 *Discours*. Lex. — (170) *Où fréquentait...* Grammaire. *Adverbe.* — (173) *Le latin...* Affirmation très discutable. Sans avoir la délicatesse morale de nos écrivains du dix-septième siècle, les Latins ont très bien su discerner ce qu'il fallait dire et ce qu'il fallait taire. Mais dans une langue ancienne, les hardiesses de langage nous choquent moins que

Le Français, né malin, forma le vaudeville;
Agréable indiscret, qui, conduit par le chant,
Passe de bouche en bouche et s'accroît en marchant.
La liberté française en ses vers se déploie :
Cet enfant du plaisir veut naître dans la joie.
Toutefois n'allez pas, goguenard dangereux,
Faire Dieu le sujet d'un badinage affreux.
A la fin tous ces jeux, que l'athéisme élève,
Conduisent tristement le plaisant à la Grève.
Il faut, même en chansons, du bon sens et de l'art :
Mais pourtant on a vu le vin et le hasard
Inspirer quelquefois une muse grossière,
Et fournir, sans génie, un couplet à Linière.
Mais pour un vain bonheur qui vous a fait rimer,
Gardez qu'un sot orgueil ne vous vienne enfumer.
Souvent l'auteur altier de quelque chansonnette
Au même instant prend droit de se croire poète :
Il ne dormira plus qu'il n'ait fait un sonnet,
Il met tous les matins six impromptus au net.
Encore est-ce un miracle, en ses vagues furies,
Si bientôt, imprimant ses sottes rêveries,
Il ne se fait graver au devant du recueil,
Couronné de lauriers, par la main de Nanteuil.

dans la nôtre ; l'impression n'en est pas aussi directe. — (180) *Vaudeville*. Il ne s'agit pas ici de pièces à couplets dans le genre de Scribe et de Labiche, mais de *chansons*. Olivier Basselin, quinzième siècle, qui habitait dans le Val-de-Vire, aurait le premier composé ce genre de chansons bachiques. On a dit *Vau-de-Vire*, puis *Vaudeville*. Boileau veut désigner en général les chansons populaires, à couplets et à refrain. — (185) *Goguenard*. Lex. — (186) *La Grève*, la place de Grève (aujourd'hui place de l'Hôtel-de-Ville), était le lieu consacré aux exécutions. — (192) *Linière*. Cf. *Epître*, II 8. — (194) *Enfumer*. Lex. — (202) *Nanteuil*, célèbre graveur (1638-1678). Il y a ici, dit-on, une allusion à Ménage, qui avait publié des vers, avec son portrait gravé par Nanteuil. — Boileau avait d'abord terminé ce chant par les deux vers suivants :

> Et dans l'Académie, orné d'un nouveau lustre,
> Il fournira bientôt un quarantième illustre.



Portrait de Boileau, d'aprés Piles

CHANT III

LES GRANDS GENRES

Sommaire. — 1-8 : L'*imitation* artistique ; — 9-26 : plaire et toucher ; — 27-60 : règles essentielles de la tragédie ; 61-92 : histoire du genre tragique, chez les Grecs et en France ; — 93-102 : l'amour ; — 103-159 : les *caractères ;* — 160-244 : la poésie épique, le *merveilleux ;* — 245-334 : règles de l'épopée ; — 335-358 : la comédie chez les Grecs ; — 359-400 : la nature, les *caractères ;* Molière ; — 401-428 : du vrai comique.

Il n'est point de serpent, ni de monstre odieux,
Qui, par l'art imité, ne puisse plaire aux yeux :
D'un pinceau délicat l'artifice agréable
Du plus affreux objet fait un objet aimable ·
Œuvres, 1718. Ainsi, pour nous charmer, la Tragédie en pleurs,
D'Œdipe tout sanglant fit parler les douleurs,
D'Oreste parricide exprima les alarmes,
Et, pour nous divertir, nous arracha des larmes.
Vous donc, qui, d'un beau feu pour le théâtre épris,
Venez en vers pompeux y disputer le prix,
Voulez-vous sur la scène étaler des ouvrages
Où tout Paris en foule apporte ses suffrages,
Et qui, toujours plus beaux, plus ils sont regardés,
Soient au bout de vingt ans encor redemandés ?

(1-4) Théorie tirée de la *Poétique* d'Aristote. « Ce qui est imité plaît toujours. On peut en juger par les productions des arts ; des objets que, dans la réalité, nous verrions avec peine ; par exemple, les bêtes les plus hideuses, les cadavres, nous en contemplons avec plaisir les représentations les plus exactes. » (*Poét.*, IV.) — Pascal a dit : « Quelle vanité que la peinture, qui attire l'admiration par la ressemblance des objets dont on n'admire pas les originaux. » (*Pensées*, art. VII). Mais Pascal suppose alors que la peinture serait la reproduction absolument exacte de la nature : il condamne le *naturalisme.* L'art, c'est *la nature vue à travers un tempérament*, ou, comme dit Bacon : *Homo additus naturae.* — (6) *Œdipe tout sanglant...* Allusion à la célèbre tragédie de Sophocle, où Œdipe reparaît sur la scène après s'être crevé les yeux. — (7) *Oreste...* Eschyle, dans l'*Orestie ;* Sophocle et Euripide, dans *Electre.* — (8) Remarquons l'antithèse entre *divertir* et *larmes*. Pour *Divertir.* Lex — (10) *Pompeux* Lex. — (12) *Où*. Grammaire, *Adverbe.* — (15) *Discours*

Que dans tous vos discours la passion émue
Aille chercher le cœur, l'échauffe et le remue.
Si d'un beau mouvement l'agréable fureur
Souvent ne nous remplit d'une douce terreur,
Ou n'excite en notre âme une pitié charmante,
En vain vous étalez une scène savante :
Vos froids raisonnements ne feront qu'attiédir
Un spectateur toujours paresseux d'applaudir,
Et qui, des vains efforts de votre rhétorique
Justement fatigué, s'endort, ou vous critique.
Le secret est d'abord de plaire et de toucher :
Inventez des ressorts qui puissent m'attacher.

Que dès les premiers vers l'action préparée
Sans peine du sujet aplanisse l'entrée.
Je me ris d'un acteur qui, lent à s'exprimer,
De ce qu'il veut, d'abord, ne sait pas m'informer ;
Et qui, débrouillant mal une pénible intrigue,
D'un divertissement me fait une fatigue.
J'aimerais mieux encor qu'il déclinât son nom,
Et dît : « Je suis Oreste, ou bien Agamemnon »,
Que d'aller, par un tas de confuses merveilles,
Sans rien dire à l'esprit, étourdir les oreilles :
Le sujet n'est jamais assez tôt expliqué.

Que le lieu de la scène y soit fixe et marqué.
Un rimeur, sans péril, delà les Pyrénées,
Sur la scène en un jour renferme des années :

Lex. — (18-19) La *terreur* et la *pitié* sont les deux ressorts de la tragédie, selon Aristote. Par les épithètes dont il les accompagne, Boileau veut montrer que l'*art* doit les transformer. — (25) *Plaire et toucher.* C'est également la *poétique* de Corneille, de Racine et de Molière ; les *règles* ne sont que des *moyens de plaire*, Boileau et ses contemporains ont raison. Mais cette définition aurait dû faire sentir à Boileau la *relativité* des règles, lesquelles sont comme les lois, d'après Montesquieu, des *rapports nécessaires qui dérivent de la nature des choses*. Un rapport est toujours variable. (Cf. *Chant* IV, v. 80.) — (27) Boileau donne ici les règles de l'*exposition dramatique*. — (33) *Déclinât.* Lex. — (38) *Le lieu de la scène...* C'est l'unité de lieu ; dans cette définition, *fixe* est le mot essentiel ; *marqué*, c'est-à-dire bien déterminé, est moins important, si l'on s'en rapporte aux tragédies de Racine : le *lieu* est « un palais à volonté ». — (39) *Un rimeur...* Par ce mot méprisant. Boileau désigne les poètes espagnols, que nos auteurs de tragi-comédies ont si volontiers imités.

Là souvent le héros d'un spectacle grossier,
Enfant au premier acte, est barbon au dernier.
Mais nous, que la raison à ses règles engage,
Nous voulons qu'avec art l'action se ménage;
Qu'en un lieu, qu'en un jour, un seul fait accompli
Tienne jusqu'à la fin le théâtre rempli.
Jamais au spectateur n'offrez rien d'incroyable :
Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable.
Une merveille absurde est pour moi sans appas :
L'esprit n'est point ému de ce qu'il ne croit pas.
Ce qu'on ne doit point voir, qu'un récit nous l'expose :
Les yeux en le voyant saisiraient mieux la chose;
Mais il est des objets que l'art judicieux
Doit offrir à l'oreille et reculer des yeux.

Mais il aurait pu montrer plus d'estime pour Caldéron et pour Lope de Véga. — (41) *Spectacle grossier.* Tel était le dédain de Boileau pour des chefs-d'œuvre comme *la Vie est un songe*, *le Médecin de son Honneur*, *le Meilleur alcade est le roi*, etc... et pour ces *Enfances du Cid* de G. de Castro, sans lesquelles nous n'aurions pas sans doute *le Cid* de Corneille! — (42) *Barbon...* Selon Brossette, Boileau fait ici allusion à une pièce de Lope de Véga, *Valentin et Orson*, où les deux héros « naissent au premier acte et sont fort âgés au dernier ». — (43-46) Dans cette définition des *trois unités* (action, temps et lieu) on oublie souvent les deux premiers vers (*mais nous... nous voulons*), par lesquels Boileau établit, à son insu peut-être, qu'il s'agit là d'une règle classico-française; — le vers 45 est d'une heureuse concision. — (47) *Incroyable.* Cf. HORACE (*Art poét.*, 338) : *Ficta voluptatis causa sint proxima veris.* « Que les inventions destinées à plaire soient aussi près que possible du vrai. » — (48-50) *Le vrai... vraisemblable...* C'est la substitution de la vérité *générale* à la vérité *particulière*, but essentiel de l'art, dans tous les temps. — (51-54) *Ce qu'on ne doit point voir...* Théorie du dénouement classique, lequel doit être en *récit* et non en action. Cf HORACE (*Art. poét.*, 180) : *Segnius irritant animos demissa per aurem, Quam quæ sunt oculis subjecta fidelibus, et quæ Ipse sibi tradit spectator. Non tamen intus Digna geri promes in scenam : multaque tolles Ex oculis quæ mox narret facundia præsens. Nec pueros coram populo Medea trucidet; Aut humana palam coquat exta nefarius Atreus; Aut in avem Progne vertatur, Cadmus in anguem. Quodcumque ostendis mihi sic, incredulus odi.* « Sans doute, notre esprit est moins vivement frappé de ce qui passe par l'oreille que de ce qui s'offre aux yeux, témoins fidèles, et de ce que le spectateur s'atteste à lui-même. Cependant, ce qui ne peut avoir de témoins, vous n'irez pas l'amener sur la scène et vous reculerez des yeux bien des objets que le discours offrira plus convenablement à l'esprit. Ce n'est pas devant le public que Médée doit tuer ses enfants, l'exécrable Atrée faire cuire des entrailles humaines, Progné se changer en oiseau et Cadmus en serpent De pareils spectacles me révolteraient;

Que le trouble, toujours croissant de scène en scène
A son comble arrivé se débrouille sans peine.
L'esprit ne se sent point plus vivement frappé
Que lorsqu'en un sujet d'intrigue enveloppé
D'un secret tout à coup la vérité connue
Change tout, donne à tout une face imprévue.
La tragédie, informe et grossière en naissant,
N'était qu'un simple chœur, où chacun en dansant,
Et du dieu des raisins entonnant les louanges,
S'efforçait d'attirer de fertiles vendanges.
Là, le vin et la joie éveillant les esprits,
Du plus habile chantre un bouc était le prix.
Thespis fut le premier qui, barbouillé de lie,
Promena par les bourgs cette heureuse folie;
Et, d'acteurs mal ornés chargeant un tombereau,
Amusa les passants d'un spectacle nouveau.
Eschyle dans le chœur jeta les personnages,
D'un masque plus honnête habilla les visages,
Sur les ais d'un théâtre en public exhaussé
Fit paraître l'acteur d'un brodequin chaussé.
Sophocle enfin, donnant l'essor à son génie;
Accrut encor la pompe, augmenta l'harmonie,
Intéressa le chœur dans toute l'action,

je n'y pourrais croire. » (Trad. *Patin*, Charpentier éd.). — (55-60) Il s'agit ici du dénouement. On est un peu surpris de constater que Boileau recommande le dénouement par *reconnaissance* ou par découverte d'un secret. *Œdipe roi* chez les Grecs, *Iphigénie* chez les modernes, peuvent justifier ce genre de dénouement. Mais combien supérieures, à ce point de vue, les tragédies dont la catastrophe est amenée par le jeu des passions : Cf. *Andromaque*, *Britannicus*, *Bérénice*, etc... — (61) Boileau commence ici une rapide histoire de la tragédie grecque; ce *chœur* chantait le *dithyrambe* en l'honneur de Bacchus. — (66) *Un bouc.* Cet animal n'était pas le prix du vainqueur, mais la victime immolée à Bacchus — (67) *Thespis* (VIe siècle av. J.-C.) passe pour avoir le premier introduit le *dialogue* dans le dithyrambe; mais, à propos de la *lie* et du *char*, observons que Boileau confond les origines de la tragédie avec celles de la comédie. — (71) *Eschyle* (525-477 av. J.-C.), substitua au dialogue entre le *coryphée* et le *chœur*, le dialogue entre deux personnages indépendants du chœur. — (72) *Plus honnête.* Lex — (73) *Ais.* Lex. — (74) *Brodequin.* La chaussure des acteurs tragiques s'appelait *cothurne;* le *brodequin* (*soccus*) caractérise plutôt la *comédie.* — (75) *Sophocle* (495-406 av. J.-C.). Le jugement de Boileau est vague; il est même inexact en ce qui concerne le rôle du chœur; c'est plutôt Eschyle

Des vers trop raboteux polit l'expression,
Lui donna chez les Grecs cette hauteur divine
Où jamais n'atteignit la faiblesse latine.
  Chez nos dévots aïeux le théâtre abhorré
Fut longtemps dans la France un plaisir ignoré.
De pèlerins, dit-on, une troupe grossière
En public à Paris y monta la première ;
Et, sottement zélée en sa simplicité,
Joua les saints, la Vierge et Dieu, par piété.
Le savoir, à la fin dissipant l'ignorance,
Fit voir de ce projet la dévote imprudence.
On chassa ces docteurs prêchant sans mission ;
On vit renaître Hector, Andromaque, Ilion.
Seulement, les acteurs laissant le masque antique,
Le violon tint lieu de chœur et de musique.
  Bientôt l'amour, fertile en tendres sentiments,
S'empara du théâtre ainsi que des romans.
De cette passion la sensible peinture
Est pour aller au cœur la route la plus sûre.

qui « intéresse le chœur dans toute l'action ». — (80) *La faiblesse latine*. Les Latins eurent cependant de remarquables poètes tragiques, en particulier Attius et Pacuvius ; Cicéron les cite fréquemment avec éloges. Quant aux tragédies de Sénèque, ce sont de belles *déclamations*. — (81) *Chez nos dévots aïeux*... Cette petite histoire du Théâtre français au Moyen âge est aussi superficielle qu'inexacte, sauf l'allusion du vers 89 à l'interdiction des *mystères* en 1548. Les mots *abhorré*, *plaisir ignoré*, *pèlerins*, *ignorance*, sont autant d'erreurs. La question du *Théâtre au Moyen âge* est aujourd'hui bien connue ; nous renvoyons les élèves à toutes les *Histoires de la Littérature française*. — (90) *On vit renaître*... En 1552, Jodelle fit représenter au collège de Boncour la première en date de ces tragédies classiques, *Cléopâtre*. — (91-92) *Masque... violon... chœur.. musique*... Ces deux vers sont obscurs; il s'agit là évidemment pour Boileau de montrer la différence entre la tragédie moderne et la tragédie grecque. dans celle-ci il y avait des *masques* et des *chœurs;* dans la moderne, plus de masque ; et, pour toute musique, des intermèdes joués par des violons (?). Mais on peut faire observer que précisément les premières tragédies françaises, celles de Jodelle, de Garnier, de Hardy, *avaient des chœurs* Boileau aurait dû lire quelques-unes de ces pièces. Du moins a-t-il écrit une note judicieuse à propos des chœurs. « *Esther* et *Athalie* ont montré combien l'on a perdu en supprimant les chœurs et la musique. » — (93) *L'amour*. Boileau constate que ce sentiment est devenu le principal et presque l'unique ressort de notre tragédie ; il ne le proscrit pas et il semble tenir compte ici du goût français ; mais il exige du moins que cet amour soit *tragique* (v 97-100) et *moral* (101-102).

Peignez donc, j'y consens, les héros amoureux ;
Mais ne m'en formez pas des bergers doucereux :
Qu'Achille aime autrement que Thyrsis et Philène :
N'allez pas d'un Cyrus nous faire un Artamène ;
Et que l'amour, souvent de remords combattu,
Paraisse une faiblesse et non une vertu.
 Des héros de roman fuyez les petitesses :
Toutefois aux grands cœurs donnez quelques faiblesses.
Achille déplairait, moins bouillant et moins prompt ;
J'aime à lui voir verser des pleurs pour un affront.
A ces petits défauts marqués dans sa peinture,
L'esprit avec plaisir reconnaît la nature.
Qu'il soit sur ce modèle en vos écrits tracé :
Qu'Agamemnon soit fier, superbe, intéressé ;
Que pour ses dieux Énée ait un respect austère,
Conservez à chacun son propre caractère.
Des siècles, des pays étudiez les mœurs :
Les climats font souvent les diverses humeurs.
 Gardez donc de donner, ainsi que dans *Clélie*,
L'air ni l'esprit français à l'antique Italie ;
Et, sous des noms romains faisant notre portrait,
Peindre Caton galant, et Brutus dameret.
Dans un roman frivole aisément tout s'excuse ;
C'est assez qu'en courant la fiction amuse ;
Trop de rigueur alors serait hors de saison :

(Voir le *Dialogue des héros de roman*, p. 128). — (99) *Thyrsis* ou Tircis, nom fréquemment donné aux bergers dans les *Pastorales ; Philène*, personnage de la *Sylvie* de Mairet, pièce représentée avec grand succès en 1621. — (100) *Artamène*, nom de Cyrus dans le fameux roman de Mlle de Scudéry. — (105) *Achille*. Allusion à l'*Iliade* d'Homère, et aussi au rôle d'Achille dans l'*Iphigénie* de Racine. Cf. HORACE (*Art poét.*, 120) : *Honoratum si forte reponis Achillem, Impiger, iracundus, inexorabilis, acer, Jura neget sibi nata, nihil non arroget armis. Sit Medea ferox invictaque, flebilis Ino, Perfidus Ixion, Io vaga, tristis Orestes.* « Vous plaît-il de redire Achille vengé par les dieux ? Qu'il soit ardent, colère, implacable, impétueux, qu'il se révolte contre les lois, qu'il n'en appelle qu'aux armes. Que de même Médée soit fière, indomptable ; Ino, plaintive ; Ixion, perfide ; Io, furieuse et vagabonde ; Oreste, mélancolique. » (Trad. *Patin*, Charpentier éd.). C'est le principe de la *fixité* des caractères traditionnels. — (110) *Superbe*. Lex. — (114) *Humeurs*. Lex. — (115-118) Voir le *Dialogue des héros de roman*, p. 128 ; *Clélie*, roman de Mlle de Scudéry, dans lequel se trouve la *Carte de*

Mais la scène demande une exacte raison ;
L'étroite bienséance y veut être gardée.
D'un nouveau personnage inventez-vous l'idée ?
Qu'en tout avec soi-même il se montre d'accord,
Et qu'il soit jusqu'au bout tel qu'on l'a vu d'abord.
Souvent, sans y penser, un écrivain qui s'aime
Forme tous ses héros semblables à soi-même :
Tout a l'humeur gasconne en un auteur gascon ;
Calprenède et Juba parlent du même ton.
La nature est en nous plus diverse et plus sage ;
Chaque passion parle un différent langage :
La colère est superbe, et veut des mots altiers,
L'abattement s'explique en des termes moins fiers.
Que devant Troie en flamme Hécube désolée
Ne vienne pas pousser une plainte ampoulée,
Ni sans raison décrire en quel affreux pays
Par sept bouches l'Euxin reçoit le Tanaïs.
Tous ces pompeux amas d'expressions frivoles
Sont d'un déclamateur amoureux des paroles.
Il faut dans la douleur que vous vous abaissiez.
Pour me tirer des pleurs, il faut que vous pleuriez.

Tendre ; — dameret. Lex. — (122-123) *Raison... bienséance,* termes qui conviennent aux tragédies de Racine, dont Boileau semble tirer sa poétique dramatique ; — *étroite.* Lex. — (124) *Idée.* Lex. — (126) Cf. HORACE (*Art poét.*, 125) : *Si quid inexpertum scenæ committis et audes Personam formare novam, servetur ad imum Qualis ab incepto processerit, et sibi constet.* « Hasardez-vous sur la scène une chose qu'on n'y ait point encore essayée, osez-vous donner l'être à un personnage nouveau, qu'il demeure jusqu'au bout ce qu'il aura paru d'abord, toujours d'accord avec lui-même » (Trad. *Patin*) ; — *d'abord.* Lex. — (130) *Calprenède.* La Calprenède (1610-1663) composa des tragédies et des romans, entre autres *Cassandre* (1642) et *Cléopâtre* (1648). *Juba*, roi de Numidie, est un des héros de *Cléopâtre.* Dans ce roman se trouve le fameux Artaban dont la *fierté* est restée proverbiale. — (132) Cf. HORACE (*Art poét.*, 105). *Tristia mœstum Vultum verba decent, iratum plena minarum ; Ludentem lasciva, severum seria dictu.* « A l'air du visage doivent répondre les paroles : tristes, s'il exprime l'affliction ; menaçantes, s'il exprime l'emportement ; folâtres, s'il est gai ; graves, s'il est sérieux. » (Trad. *Patin.*) — (133-134) Le mot *altiers* se prononçait alors de la même façon que *fiers*, en faisant sonner l'*r*. — (135) *Hécube.* Allusion à une tragédie latine de Sénèque, *les Troyennes ;* — l'*Euxin* est ici la mer d'Azov ; le *Tanaïs*, le Don. — (139) *Pompeux.* Lex. — (140) *Sont d'un...* Grammaire, *Préposition.* — (141) Cf. HORACE (*Art poét.*, 95). *Et tragicus plerumque dolet sermone pedestri.* « Souvent.

Ces grands mots dont alors l'acteur emplit sa bouche
Ne partent point d'un cœur que sa misère touche.
Le théâtre, fertile en censeurs pointilleux,
Chez nous pour se produire est un champ périlleux.
Un auteur n'y fait pas de faciles conquêtes ;
Il trouve à le siffler des bouches toujours prêtes.
Chacun le peut traiter de fat et d'ignorant ;
C'est un droit qu'à la porte on achète en entrant.
Il faut qu'en cent façons, pour plaire, il se replie ;
Que tantôt il s'élève et tantôt s'humilie ;
Qu'en nobles sentiments il soit partout fécond ;
Qu'il soit aisé, solide, agréable, profond ;
Que de traits surprenants sans cesse il nous réveille ;
Qu'il coure dans ses vers de merveille en merveille,
Et que tout ce qu'il dit, facile à retenir,
De son ouvrage en nous laisse un long souvenir
Ainsi la tragédie agit, marche et s'explique.
D'un air plus grand encor la poésie épique,
Dans le vaste récit d'une longue action,

l'acteur tragique se plaint en un style simple. » — (142) *Pleuriez*. Cf. HORACE (*Art poét.*, 103). *Si vis me flere, dolendum est Primum ipsi tibi* « Si tu veux que je pleure, commence par exprimer la douleur. » Boileau force le sens de *dolendum*. — (144) *Ces grands mots*. HORACE (*Art poét.*, 97). *Projicit ampullas et sesquipedalia verba, Si curat cor spectantis tetigisse querela.* « [Télèphe et Pélée] rejettent le langage emphatique, s'ils veulent que le public soit touché de leurs plaintes. » — (148) *Siffler*, cf. *Sat.* IX, v. 177-180. — (149) *Fat*. Lex. — (150) *Un droit*. Il est aujourd'hui défendu de siffler dans nos théâtres, et ce droit ne s'*achète* plus *en entrant* — (154) Cf. HORACE (*Ep.* II, I, 211) : *Ille per extentum funem mihi posse videtur Ire poeta meum qui pectus inaniter angit, Irritat, mulcet, falsis terroribus implet Ut magus, et modo me Thebis, modo ponit Athenis.* « Il marcherait, je crois, sur une corde tendue, le poète qui par ses fictions me serre le cœur, m'irrite, m'apaise, me remplit d'un faux effroi comme ferait un magicien, peut me transporter tantôt dans Thèbes, et tantôt dans Athènes ». (Trad. *Patin*.) — (156) *Merveille*. Le mot ne semble pas bien choisi, puisque le but du poète dramatique classique est la vraisemblance, selon Boileau lui-même. Mais *merveille* a ici un sens très atténué. — (158) Cf. HORACE (*Art poét.*, 335) : *Ut cito dicta Percipiant animi dociles teneantque fideles.* « De sorte que nous saisissions promptement ses paroles, et les retenions fidèlement. » — (159) *S'explique* Lex. — (160) *Plus grand encor...* Transition artificielle ; à remarquer que, pour Boileau, il y a une hiérarchie entre les genres : l'*épopée* est au premier rang. — (161) *Vaste récit...* L'épopée a une *action*, comme

Se soutient par la fable, et vit de fiction.
Là pour nous enchanter tout est mis en usage ;
Tout prend un corps, une âme, un esprit, un visage.
Chaque vertu devient une divinité :
Minerve est la prudence, et Vénus la beauté.
Ce n'est plus la vapeur qui produit le tonnerre,
C'est Jupiter armé pour effrayer la terre ;
Un orage terrible, aux yeux des matelots
C'est Neptune en courroux qui gourmande les flots ;
Écho n'est plus un son qui dans l'air retentisse,
C'est une nymphe en pleurs qui se plaint de Narcisse.
Ainsi, dans cet amas de nobles fictions,
Le poète s'égaye en mille inventions,
Orne, élève, embellit, agrandit toutes choses,
Et trouve sous sa main des fleurs toujours écloses.
Qu'Énée et ses vaisseaux, par le vent écartés,
Soient aux bords africains d'un orage emportés :
Ce n'est qu'une aventure ordinaire et commune,
Qu'un coup peu surprenant des traits de la fortune.
Mais que Junon constante en son aversion,
Poursuive sur les flots les restes d'Ilion ;
Qu'Éole, en sa faveur, les chassant d'Italie,
Ouvre aux vents mutinés les prisons d'Éolie ;

la tragédie, mais d'une *étendue* beaucoup plus considérable. — (162) *Fable... fiction..* Ici commence la théorie du *merveilleux*, qui va se poursuivre jusqu'au vers 244. Boileau proportionne son développement à l'*actualité*. Il s'agit pour lui moins encore de donner les règles du *merveilleux épique* (il se contenterait de proposer l'exemple d'Homère) que de réfuter les théories de Desmarets de Saint-Sorlin et de ridiculiser les poètes épiques contemporains, les *modernes*, qui ont cru pouvoir ne pas imiter Homère et Virgile. Au point de vue critique, la question du *merveilleux chrétien* a beaucoup occupé le dix-septième siècle : Scudéry, Chapelain, Santeul, le P. Le Bossu, Perrault, Desmarets, etc., ont indiqué d'avance tous les arguments que renouvellera avec éclat Chateaubriand dans son *Génie du Christianisme*, en 1802. — (163) *Enchanter*. Lex. — (164-166) Théorie de l'*allégorie*, dont le Moyen âge et les classiques ont tant abusé. — (170) *Neptune*. Cf. la tempête décrite par VIRGILE (*Enéide*, I, 135). — (171) *Echo*, nymphe, fille de l'Air et de la Terre ; — *Narcisse*, cf. ch. II, v. 34. — (173) *Amas*. Lex. — (174) *S'égaye*. Lex. — (175) *Fleurs*. Ce mot à lui seul trahit ce qu'il y a d'artificiel dans cet emploi du merveilleux ; pour Boileau, il s'agit d'*orner*, et le poète a sous la main, grâce aux fictions de la mythologie, une collection de *fleurs* qu'il peut piquer çà et là sur son poème, quel qu'en soit le sujet. —

Que Neptune en courroux s'élevant sur la mer,
D'un mot calme les flots, mette la paix dans l'air,
Délivre les vaisseaux, des syrtes les arrache,
C'est là ce qui surprend, frappe, saisit, attache.
Sans tous ces ornements le vers tombe en langueur,
La poésie est morte ou rampe sans vigueur,
Le poète n'est plus qu'un orateur timide,
Qu'un froid historien d'une fable insipide.
C'est donc bien vainement que nos auteurs déçus,
Bannissant de leurs vers ces ornements reçus,
Pensent faire agir Dieu, ses saints et ses prophètes
Comme ces dieux éclos du cerveau des poètes;
Mettent à chaque pas le lecteur en enfer,
N'offrent rien qu'Astaroth, Belzébuth, Lucifer.
De la foi d'un chrétien les mystères terribles
D'ornements égayés ne sont point susceptibles.
L'Évangile à l'esprit n'offre de tous côtés
Que pénitence à faire et tourments mérités;

(177-188). Résumé d'une partie du premier chant de l'*Enéide*. — (187) *Syrtes*. Golfes de la Méditerranée sur les côtes d'Afrique, près de Cyrène et de Leptis; aujourd'hui, golfes de Sidre et golfe de Gabès. — (191) *Orateur*, pour *prosateur*. — (192) *Insipide*. Lex. — (193) *Nos auteurs*. « L'auteur avait en vue Saint-Sorlin Desmarets, qui a écrit contre la Fable. » (BOILEAU.) Desmarets avait défendu le merveilleux chrétien dans les Préfaces de ses poèmes, *Clovis* (1657) et *Marie-Madeleine* (1669). Il y ajouta en 1674 une *Défense de la poésie française* adressée à Perrault. Nous allons signaler au fur et à mesure quelques-uns des arguments de Desmarets; — *déçus*, c'est-à-dire trompés dans leurs prétentions. — (194) *Ornements reçus*, c'est-à-dire *traditionnels*. — (195-198) Ici, l'argument de Boileau est assez fort; le merveilleux chrétien laisse en effet moins de liberté au poète : mais c'est à celui-ci de l'employer avec discrétion et avec tact. Racine a écrit dans la Préface d'*Athalie* : « On me trouvera peut-être un peu hardi d'avoir osé mettre sur la scène un prophète inspiré de Dieu, et qui prédit l'avenir. Mais j'ai eu la précaution de ne mettre dans sa bouche que des expressions tirées des prophètes mêmes. Quoique l'Écriture ne dise pas en termes exprès que Joïada ait eu l'esprit de prophétie, comme elle le dit de son fils; elle le représente comme un homme tout plein de l'esprit de Dieu... » — (196) *Eclos du cerveau des poètes*. Voilà une des graves erreurs de Boileau, ou du moins l'expression est très discutable. Les dieux de la mythologie païenne ne sont pas des *créations poétiques*. Le poète les prenait dans les croyances de son temps, et répondait à l'état d'esprit de ses contemporains. — (198) *Astaroth*, divinité phénicienne, ou *Astarté*; — *Belzébuth*, divinité syrienne; — *Lucifer*, chef des anges révoltés, précipité en enfer et devenu prince des démons. — (199-204) Aux rai_

Et de vos fictions le mélange coupable
Même à ses vérités donne l'air de la fable.
Eh ! quel objet enfin à présenter aux yeux
Que le diable toujours hurlant contre les cieux,
Qui de votre héros veut rabaisser la gloire,
Et souvent avec Dieu balance la victoire !
  Le Tasse, dira-t-on, l'a fait avec succès,
Je ne veux point ici lui faire son procès.
Mais, quoi que notre siècle à sa gloire publie,
Il n'eût point de son livre illustré l'Italie,
Si son sage héros, toujours en oraison,
N'eût fait que mettre enfin Satan à la raison ;
Et si Renaud, Argant, Tancrède et sa maîtresse
N'eussent de son sujet égayé la tristesse.
  Ce n'est pas que j'approuve, en un sujet chrétien,
Un auteur follement idolâtre et païen
Mais, dans une profane et riante peinture,
De n'oser de la fable employer la figure ;

sons littéraires, Boileau ajoute ici les scrupules légitimes du chrétien. Il a raison, en effet, si aux *mystères terribles* du christianisme, on mêle des *ornements égayés*, et des *fictions* aux *vérités*. Mais, d'une part, tous les mystères de la foi ne sont pas *terribles*, et il y a dans l'Evangile autre chose que *pénitence* et *tourments ;* et, d'autre part, la poésie peut traiter avec *respect*, sans *ornements égayés*, les mystères de la religion : la fiction peut être reservée pour la partie *humaine* du poème. Boileau parle ici plutôt en janséniste qu'en critique. Au fond, si l'on doit discuter sa théorie et en signaler l'exagération, il est difficile de ne pas lui donner raison, lorsqu'on lit les épopées où le *merveilleux chrétien* est employé, même et surtout *les Martyrs* de Chateaubriand. Seule, la *Divine Comédie* de Dante ferait exception. — (205) *Et quel objet*... Ici Boileau fait allusion à la *Jérusalem délivrée* du Tasse. Il a mis lui-même en note : « Voyez le Tasse ». Il n'est pas vrai d'ailleurs que le diable, dans ce poème, « hurle toujours contre les cieux ». Boileau ne connaissait pas le *Paradis perdu* de Milton, paru en Angleterre en 1667, mais traduit seulement en 1729. — (209-216) Ce jugement sur le Tasse est, en soi, assez équitable. Il est vrai que le *romanesque* y plaît bien davantage que la religion, et celle-ci y est fort mêlée de magie (Cf. la Forêt enchantée, et les Jardins d'Armide). — (217) *Ce n'est pas que*. . « Voyez l'Arioste. » (Boileau.) Il faut bien comprendre l'observation contenue dans les vers 217-220. Boileau semble vouloir, très logiquement, éliminer non seulement le *merveilleux chrétien*, mais les sujets *chrétiens*, pour conseiller de ne traiter que les *profanes et riantes peintures*. Il aurait dû être logique jusqu'au bout, et proscrire également les sujets *modernes*, où la mythologie fait sou-

De chasser les Tritons de l'empire des eaux ;
D'ôter à Pan sa flûte, aux Parques leurs ciseaux ;
D'empêcher que Caron, dans la fatale barque,
Ainsi que le berger ne passe le monarque :
C'est d'un scrupule vain s'alarmer sottement,
Et vouloir aux lecteurs plaire sans agrément.
Bientôt ils défendront de peindre la Prudence
De donner à Thémis ni bandeau ni balance,
De figurer aux yeux la Guerre au front d'airain,
Ou le temps qui s'enfuit une horloge à la main ;
Et partout des discours, comme une idolâtrie,
Dans leur faux zèle iront chasser l'allégorie.
Laissons-les s'applaudir de leur pieuse erreur,

vent le plus ridicule effet. Victor Hugo a dit fort spirituellement : « Le canon dont Caldéron arme les soldats d'Héraclius, et Milton les archanges des ténèbres, est tiré, dans l'*Ode sur Namur*, par *dix mille vaillants Alcides* qui *en font pétiller les remparts*. Et certes, puisque les *Alcides* du législateur du Parnasse tirent du canon, le *Satan* de Milton peut à toute force considérer cet anachronisme comme de bonne guerre. Si dans un siècle littéraire encore barbare le père Lemoyne, auteur d'un poème de *Saint-Louis*, fait *sonner les Vêpres siciliennes* par *les cors des noires Euménides*, un âge éclairé nous montre J.-B. Rousseau envoyant (dans son *Ode au comte de Luc*, dont le mouvement lyrique est fort remarquable) *un prophète fidèle jusque chez les dieux interroger le sort* ; et, en trouvant fort ridicules les Néréides dont Camoëns obsède les compagnons de Gama, on désirerait, dans le célèbre *Passage du Rhin* de Boileau, voir autre chose que des *Naïades craintives* fuir devant Louis, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre, accompagné de ses maréchaux de camp et armées. » (Victor Hugo, *Odes et ballades*, préface de 1824.) — (225 Desmarets avait écrit, dans sa *Défense du poème épique* (pp. 93-94) : « On demeure d'accord que ce serait une sottise de vouloir bannir ces sottises d'un sujet profane, comme sont tous les ouvrages où le poète parle en païen, mettant toujours *les dieux* au lieu de parler de Dieu. Mais (M. Despréaux) appellera-t-il un sujet *profane* quand il parle à un roi très chrétien dont la personne est sacrée, et quand il veut célébrer une de ses grandes actions, comme est le passage du Rhin ? et sera-ce s'alarmer sottement que de l'avoir blâmé pour avoir introduit le dieu du Rhin s'opposant au passage du roi ?... ». — (227-232). A propos de cet éloge de *l'allégorie*, Desmarets fait les observations suivantes : « Encore s'il eût mis *Bellone* et non la *Guerre* dont on n'a jamais fait une déesse !... *Le Temps, une horloge à la main*, M. Despréaux a-t-il, vu cela dans Homère ou dans Virgile ?.. Voilà de grandes pertes que font les poètes qui n'introduisent point de fausses divinités !.. Et pourquoi accuser les poètes chrétiens de chasser l'allégorie, puisque leurs poèmes sont pleins de celles qui sont raisonnables ? » (*Défense*... p. 94). — (231) *Discours*. Lex. — (235) *Fabuleux chrétiens*, c'est-à-dire chré-

Mais, pour nous, bannissons une vaine terreur,
Et, fabuleux chrétiens, n'allons point, dans nos songes,
Du Dieu de vérité faire un Dieu de mensonges.
La fable offre à l'esprit mille agréments divers :
Là tous les noms heureux semblent nés pour les vers.
Ulysse, Agamemnon, Oreste, Idoménée,
Hélène, Ménélas, Pâris, Hector, Enée.
O le plaisant projet d'un poète ignorant,
Qui de tant de héros va choisir Childebrand !
D'un seul nom quelquefois le son dur ou bizarre
Rend un poème entier ou burlesque ou barbare.
Voulez-vous longtemps plaire et jamais ne lasser ?
Faites choix d'un héros propre à m'intéresser,
En valeur éclatant, en vertus magnifique :
Qu'en lui, jusqu'aux défauts, tout se montre héroïque;

tiens qui traitent les vérités de notre religion comme des *fables*. — (236) *Du Dieu de vérité... mensonges*. Ainsi, pour Boileau, la poésie est pure *fiction ;* elle est œuvre d'art, elle doit être *égayée d'ornements;* elle vit de *songes* et de *mensonges*. Comment accorder cette théorie avec cette autre : *Rien n'est beau que le vrai, le vrai seul est aimable*... ? Nous ne nous chargeons pas de l'expliquer. Disons seulement que, depuis le romantisme, nous croyons que la poésie doit être prise aux sources mêmes de la vie que nous vivons, et que nous avons substitué aux *règles des genres* une loi plus générale et plus humaine. Chateaubriand a clos tout ce débat de la façon la plus intelligente. « Au reste nous pouvons nous dispenser de faire lutter le christianisme avec la mythologie, sous le seul rapport du merveilleux... Fût-il certain comme il est douteux, que le christianisme ne pût fournir un *merveilleux* aussi riche que celui de la fable, encore est-il vrai qu'il y a une certaine poésie de l'âme, une sorte d'imagination du cœur, dont on ne trouve aucune trace dans la mythologie. Or les beautés touchantes qui émanent de cette source feraient seules une ample compensation pour les ingénieux mensonges de l'antiquité. Tout est machine et ressort, tout est extérieur, tout est fait pour les yeux dans les tableaux du paganisme ; tout est sentiment et pensée, tout est intérieur, tout est créé pour l'âme dans les peintures de la religion chrétienne. » (*Génie du Christ.*, 2e partie, liv. V.) — (237-244) Il faut avouer que ce passage, sur le choix des *noms heureux*, est assez naïf. Boileau devrait plutôt recommander ces héros comme appartenant à l'*antiquité poétique :* ils réveillent nos souvenirs classiques, voilà tout. En quoi, d'ailleurs le nom de Childebrand est-il plus bizarre que le nom d'Agamemnon ? L'auteur du poème (Carel de Sainte-Garde) s'est défendu contre Boileau avec esprit. — La *Légende des siècles* de Victor Hugo nous a décidément réconciliés avec les noms du Moyen âge français et étranger. (Cf. *Aymerillot*, *le Petit roi de Galice*, *Bivar*, etc...) — (245-252) Après le nom du héros, le *caractère*. Boileau donne ici des préceptes un peu vagues, sauf au vers 248, où il

Que ses faits surprenants soient dignes d'être ouïs;
Qu'il soit tel que César, Alexandre ou Louis,
Non tel que Polynice et son perfide frère :
On s'ennuie aux exploits d'un conquérant vulgaire.
N'offrez point un sujet d'incidents trop chargé.
Le seul courroux d'Achille, avec art ménagé,
Remplit abondamment une Iliade entière :
Souvent trop d'abondance appauvrit la matière.
Soyez vif et pressé dans vos narrations;
Soyez riche et pompeux dans vos descriptions.
C'est là qu'il faut des vers étaler l'élégance;
N'y présentez jamais de basse circonstance.
N'imitez pas ce fou qui, décrivant les mers,
Et peignant au milieu de leurs flots entr'ouverts,
L'Hébreu sauvé du joug de ses injustes maîtres,
Met, pour le voir passer, les poissons aux fenêtres;
Peint le petit enfant qui va, saute, revient,
Et joyeux à sa mère offre un caillou qu'il tient,

rappelle une règle déjà donnée pour le héros de la tragédie (Cf. 104-108) — (249) *Ouïs*. Lex. — (250) *Louis*. Louis XIV (Cf. le *Discours au Roi*, p. 26.) —(251) *Polynice* et son frère *Etéocle*, fils d'Œdipe, se sont disputés le trône de Thèbes, et se sont tués l'un l'autre. Stace, poète latin (61-96 ap. J.-C.) a traité ce sujet dans *la Thébaïde*, épopée en douze chants. Au théâtre, Etéocle et Polynice figurent dans les *Phéniciennes* d'Euripide, et dans *la Thébaïde* de Racine. Cette légende est une des plus épiques et des plus tragiques que l'on puisse trouver : on ne saisit pas la raison pour laquelle Boileau la proscrit ? — (253-256). Excellents préceptes sur la *simplicité* et l'*unité* d'action dans l'épopée. — (259) *Etaler l'élégance*. Il semble que ces deux mots sont contradictoires. Cf. *Lex* au mot *étaler*. — (260) *Basse circonstance*. C'est la théorie du *style noble* (Cf *Chant* I, 79-80) Boileau a d'ailleurs confondu la *bassesse* avec le *naturel*, si l'on s'en rapporte aux *VI*ᵉ et *IX*ᵉ *Réflexions sur Longin* ; là, en effet, au lieu de louer Homère d'avoir peint simplement et objectivement la nature, Boileau essaye péniblement d'expliquer certains termes que Perrault qualifiait de *bas*. — (261) *Ce fou*. Saint-Amant, auteur de *Moïse sauvé*. Le mot *fou* a scandalisé Desmarets et Perrault, non sans raison ; Saint-Amant, très inégal, avait un réel talent. — (264) Saint-Amant avait écrit : *Les poissons ébahis le regardent passer*. Perrault est indigné de ce que Boileau *parodie* ce vers pour le critiquer. « Je n'ai pu voir sans indignation traité de *fou* un homme de ce mérite, sur ce qu'on suppose qu'il a mis des *poissons aux fenêtres* pour voir passer la Mer Rouge aux Hébreux, chose à laquelle il n'a jamais songé, ayant dit seulement que les poissons le regardèrent avec étonnement. Il fallait le condamner sur ce qu'il dit, et non pas sur ce qu'on lui fait dire » (*Parallèles*, t. III, p 263). Perrault a raison : le vers original est déjà assez ridicule.

Sur de trop vains objets c'est arrêter la vue.
  Donnez à votre ouvrage une juste étendue.
Que le début soit simple et n'ait rien d'affecté,
N'allez pas dès l'abord, sur Pégase monté
Crier à vos lecteurs, d'une voix de tonnerre :
« Je chante le vainqueur des vainqueurs de la terre. »
Que produira l'auteur après tous ces grands cris ?
La montagne en travail enfante une souris.
Oh ! que j'aime bien mieux cet auteur plein d'adresse
Qui, sans faire d'abord de si haute promesse,
Me dit d'un ton aisé, doux, simple, harmonieux :
« Je chante les combats et cet homme pieux
« Qui des bords phrygiens conduit dans l'Ausonie,
« Le premier aborda les champs de Lavinie ! »
Sa muse en arrivant ne met pas tout en feu,
Et, pour donner beaucoup, ne nous promet que peu;
Bientôt vous la verrez, prodiguant les miracles,

— (265-266) Voici les vers de Saint-Amant : « Là l'enfant esveillé courant sous la licence Que permet à son âge une libre innocence. Va, revient, tourne, saute, et par maint cry joyeux Témoignant le plaisir que reçoivent ses yeux, D'un étrange caillou qu'à ses pieds il rencontre, Fait au premier venu la précieuse montre, Ramasse une coquille, et d'aise transporté, La présente à sa mère avec naïveté... ». — (268) Un seul vers sur l'*étendue* du poème épique. Boileau en effet n'a rien à *fixer ;* il demande une *juste* étendue *:* c'est dire que la longueur de l'épopée dépend du sujet choisi. — (270) *Pégase*, cf. *Chant* I, 6. — (271-272). Il s'agit ici du premier vers de l'*Alaric* de Scudéry. On ne voit pas trop ce qui peut dans ce vers motiver les critiques contenues dans les mots *crier* et *voix de tonnerre*. Desmarets, Pradon et Perrault ont essayé de justifier Scudéry (Cf. PERRAULT, *Parall.* III, 270 et BOILEAU, *IIe Réflexion sur Longin*). — (274) *Souris.* Cf. HORACE (*Art poét.*, 136 : *Nec sic incipies, ut scriptor cyclicus olim : « Fortunam Priami cantabo et nobile bellum ». Quid dignum tanto feret hic promissor hiatu ? Parturiunt montes, nascetur ridiculus mus.* « Vous ne commencerez point comme autrefois, ce poète cycliste : « Je vais chanter la fortune « de Priam et l'illustre guerre de Troie. » Qu'attendre encore, après de telles promesses, d'une bouche si grande ouverte ? La montagne en travail accouchera d'une souris. » (Trad. *Patin*.) (Cf. LA FONTAINE, liv. V, X.) — (275) *Adresse.* Lex. — (278-280) Traduction des quatre premiers vers de l'*Enéide*. — (279) *Ausonie.* Italie. — (280) *Lavinie.* Enée, après sa victoire sur Turnus, épousa Lavinia, fille de Latinus, et fonda la ville de Lavinium. — (282) *Que peu.* Cf. HORACE (*Art Poét.*, 136) : *Non fumum ex fulgore, sed ex fumo dare lucem Cogitat, ut speciosa dehinc miracula promat.* . « Ce n'est point une clarté d'un moment qui se dissipera en fumée : la lumière brillera plus tard, quand le poète

Du destin des Latins prononcer les oracles,
De Styx et d'Achéron peindre les noirs torrents,
Et déjà les Césars dans l'Élysée errants.
  De figures sans nombre égayez votre ouvrage;
Que tout y fasse aux yeux une riante image :
On peut être à la fois et pompeux et plaisant;
Et je hais un sublime ennuyeux et pesant
J'aime mieux Arioste et ses fables comiques,
Que ces auteurs toujours froids et mélancoliques,
Qui dans leur sombre humeur se croiraient faire affront
Si les grâces jamais leur déridaient le front.
  On dirait que pour plaire, instruit par la nature,
Homère ait à Vénus dérobé sa ceinture.
Son livre est d'agréments un fertile trésor :
Tout ce qu'il a touché se convertit en or,

développera toutes ses merveilles. » (Trad. *Patin.*) — (284) *Oracles*.. Il s'agit probablement à la fois des prédictions de la Sibylle de (l'*Enéide*, liv. VI) et des scènes représentées par Vulcain sur le bouclier d'Enée (liv. VIII). — 285-286) *Styx*... Allusion au livre VI de l'*Enéide*, où Virgile ra conte la descente d'Enée aux Enfers. Enée y aperçoit les principaux héros de la future histoire romaine. A propos de ces vers, Brossette donne cette note : « Dans une lettre que j'écrivis à M. Despréaux, le 31 décembre 1708, je lui demandai si ce vers ne serait pas plus régulier en mettant *du Styx, de l'Achéron.* » Il me répondit le 7 de janvier : « Vous croyez que *du Styx, de l'Achéron peindre les noirs torrents*, serait mieux. Permettez moi de vous dire que vous avez en cela l'oreille un peu prosaïque, et qu'un homme vraiment poète ne me fera jamais cette difficulté, parce que *de Styx et d'Achéron* est beaucoup plus soutenu que *du Styx, de l'Achéron. Sur les bords fameux de Seine et de Loire* serait bien plus noble dans un vers que *sur les bords fameux de la Seine et de la Loire.* Mais ces agréments sont des mystères qu'Apollon n'enseigne qu'à ceux qui sont véritablement initiés dans son art, etc., etc. » — (287) *Figures*, c'est-à-dire *images* poétiques. — (289) *Plaisant*. Lex. — (292) *Mélancoliques*. Lex. — (295) *On dirait que*... Ici commence un éloge d'Homère, bien vague, il faut l'avouer. Sans doute Boileau fait allusion à quelques-unes des qualités réelles des poèmes homériques, mais il y cherche surtout la preuve des règles qu'il vient de donner. Boileau n'a compris ni la nature ni la valeur propre de l'épopée homérique ; pour s'en convaincre ; il suffirait de lire ce banal et systématique éloge (Cf. *IVe Réflexion sur Longin*). — (296) *Ceinture*. Allusion au passage de l'*Iliade* (XIV, 215) où Junon demande à Vénus de lui prêter sa ceinture. — (298) *Se convertit en or*. Cf. l'épisode du Roi Midas (Ovide, *Métam.* XI, 102). Cet éloge, appliqué à Homère, est un véritable contre-sens : Homère, tout au contraire, *représente objectivement la nature*, et laisse à chaque chose sa figure et sa couleur : de là ce réalisme dans lequel Perrault et Lamotte découvraient tant de *bassesses*.

Tout reçoit dans ses mains une nouvelle grâce;
Partout il divertit et jamais il ne lasse.
Une heureuse chaleur anime ses discours :
Il ne s'égare point en de trop longs détours.
Sans garder dans ses vers un ordre méthodique,
Son sujet de soi-même et s'arrange et s'explique;
Tout, sans faire d'apprêts, s'y prépare aisément;
Chaque vers, chaque mot court à l'événement.
Aimez donc ses écrits, mais d'un amour sincère,
C'est avoir profité que de savoir s'y plaire.
  Un poème excellent, où tout marche et se suit,
N'est pas de ces travaux qu'un caprice produit :
Il veut du temps, des soins; et ce pénible ouvrage
Jamais d'un écolier ne fut l'apprentissage.
Mais souvent parmi nous un poète sans art,
Qu'un beau feu quelquefois échauffa par hasard,
Enflant d'un vain orgueil son esprit chimérique,
Fièrement prend en main la trompette héroïque :
Sa muse déréglée en ses vers vagabonds,
Ne s'élève jamais que par sauts et par bonds :
Et son feu, dépourvu de sens et de lecture,
S'éteint à chaque pas faute de nourriture.
Mais en vain le public, prompt à le mépriser,
De son mérite faux le veut désabuser;
Lui-même, applaudissant à son maigre génie,
Se donne par ses mains l'encens qu'on lui dénie :
Virgile au prix de lui, n'a point d'invention:
Homère n'entend point la noble fiction.

— (300) *Jamais il ne lasse*... Horace a pourtant dit : *Quandoque bonus dormitat Homerus*... « Parfois l'excellent Homère sommeille... » Sans aller aussi loin que Lamotte qui *abrégeait* Homère, disons que la critique moderne, avec ses théories sur la formation des poèmes homériques, admet que bien des *développements* se sont glissés dans le plan primitif de l'*Iliade*. — (302) *Détours*, cf. la note du vers 300. — (304) *S'explique*. Lex. — (306) Cf. la note du vers 300; — Cf. HORACE (*Art poét.*, 148) : *Semper ad eventum festinat*... « Toujours il court à l'événement. » Cet éloge d'Horace s'applique non à l'*Iliade*, mais à l'*Odyssée*. — (309) *Excellent*. Lex. — (311) *Soins*. Lex. — (313) *Un poète*. Desmarets de Saint-Sorlin. — (320) *Nourriture*. Lex. — (323) *Génie*. Lex. — (324) *Dénie*. Lex. — (327) *Se rebelle*. Lex. — (332) *Vers... poussière*

Si contre cet arrêt le siècle se rebelle,
A la postérité d'abord il en appelle.
Mais attendant qu'ici le bon sens de retour
Ramène triomphants ses ouvrages au jour,
Leurs tas, au magasin, cachés à la lumière,
Combattent tristement les vers et la poussière.
Laissons-les donc entre eux s'escrimer en repos;
Et, sans nous égarer, suivons notre propos.
Des succès fortunés du spectacle tragique
Dans Athènes naquit la comédie antique.
Là le Grec, né moqueur, par mille jeux plaisants
Distilla le venin de ses traits médisants.
Aux accès insolents d'une bouffonne joie
La sagesse, l'esprit, l'honneur furent en proie.
On vit par le public un poète avoué
S'enrichir aux dépens du mérite joué;
Et Socrate par lui, dans un chœur de Nuées,
D'un vil amas de peuple attirer les huées,

Cf. *Discours au Roi*, 44 ; *Sat.* VII, 12-*Ep.* X. 60. — (334) *Suivons notre propos*... Boileau vient de consacrer 22 vers (313-334) à l'*exécution* de Desmarets. En écrivant ce passage, Boileau avait surtout en vue l'ouvrage de Desmarets : *Comparaison de la langue et de la poésie avec la grecque et la latine*, où l'on trouvait deux chapitres intitulés : *Des principaux défauts d'Homère et des principaux défauts de Virgile.* — *Suivons notre propos* signifie : continuons à suivre le plan que nous nous sommes proposé. — (335) Boileau va parler de la *comédie* ; il commence, là encore, par une *histoire du genre* en Grèce : la *comédie ancienne* et la *comédie nouvelle* ; la première, caractérisée par la licence satirique, la seconde par l'étude des mœurs et des ridicules généraux de l'humanité. Mais il se trompe quand il fait naître la comédie de la tragédie ; la comédie a des origines absolument distinctes : c'est d'elle qu'il aurait pu écrire le vers sur les acteurs *barbouillés de lie*, le *tombereau*, la *promenade par les bourgs*, etc. (Cf. v. 67-70). D'autre part, la comédie est née, selon Aristote, en Sicile (*Poét.* ch. X). — (337) Le *Grec né moqueur* Nous avons déjà vu le *Français né malin* et le *rondeau né Gaulois* ; — *plaisants.* Lex. — (341) *Avoué.* Lex. — Construisez : *un poète avoué par le public.* — (342) *S'enrichir*.. Boileau semble prêter à Aristophane des raisons de lucre et d'intérêt ; mais on sait que les comédies n'avaient qu'une représentation, le jour des Lénéennes, et que les poètes comiques n'y gagnaient tout au plus qu'une couronne. — (343) *Socrate... Nuées.* Dans la comédie intitulée *les Nuées*, Aristophane a représenté Socrate sous des traits ridicules et même odieux. Le poète incarnait en lui l'esprit *sophistique* qu'il jugeait dangereux pour la jeunesse athénienne. Or Socrate était tout le contraire d'un sophiste ; mais il usait des sub-

Enfin de la licence on arrêta le cours :
Le magistrat des lois emprunta le secours,
Et, rendant par édit les poètes plus sages,
Défendit de marquer les noms et les visages,
Le théâtre perdit son antique fureur;
La comédie apprit à rire sans aigreur,
Sans fiel et sans venin sut instruire et reprendre,
Et plut innocemment dans les vers de Ménandre.
Chacun, peint avec art dans ce nouveau miroir,
S'y vit avec plaisir, ou crut ne s'y point voir :
L'avare, des premiers, rit du tableau fidèle
D'un avare souvent tracé sur son modèle;
Et mille fois un fat finement exprimé
Méconnut le portrait sur lui-même formé.
  Que la nature donc soit votre étude unique,
Auteurs qui prétendez aux honneurs du comique.
Quiconque voit bien l'homme, et, d'un esprit profond,
De tant de cœurs cachés a pénétré le fond;
Qui sait bien ce que c'est qu'un prodigue, un avare,
Un honnête homme, un fat, un jaloux, un bizarre,

tilités de la dialectique pour combattre les sophistes, et sa philosophie spiritualiste n'était pas d'accord avec la religion officielle de la cité. — (345-348) Allusion aux édits de 404 et de 417 sur la comédie athénienne. Cf. HORACE (*Art poét.*, 281) : *Successit vetus his* (*tragœdis*) *comœdia, non sine multa Laude, sed in vitium libertas excidit et vim Dignam lege regi : lex est accepta, chorusque Turpiter obticuit, sublato jure nocendi.* « [A la tragédie] succéda l'ancienne comédie, non sans beaucoup de gloire ; mais, dans sa liberté, elle s'emporta à des excès que dut régler le législateur. Une loi fut portée et le chœur se tut honteusement, n'ayant plus le droit de nuire. » (Trad. *Patin.*) — (352) *Ménandre* (342-290 av. J.-C.), le plus célèbre poète de la *comédie nouvelle*. Nous possédons aujourd'hui d'importants fragments de Ménandre, dont les comédies nous étaient seulement connues par les adaptations latines de Térence, que César appelait un *demi-Ménandre* (*dimidiate Menander*). — (358) *Fat.* Lex. — (359) *La Nature*, c'est-à-dire la nature psychologique, le cœur humain. — (363-364) Cf. HORACE (*Art poét.*, 281) *Qui didicit patriæ quid debeat, et quid amicis, Quo sit amore parens, quo frater amandus, et hospes.. Ille profecto Reddere personæ scit convenientia cuique. Respicere exemplar vitæ morumque jubebo Doctum imitatorem, et vivas hinc ducere voces.* « Celui qui sait, pour l'avoir appris, ce que l'on doit à sa patrie, à ses amis ; de quel amour il faut chérir un père, un frère, un hôte... etc... celui-là sait attribuer à chaque personnage ce qui lui convient. Il faut aussi, je le prescris, qu'un peintre habile ait devant les yeux le modèle de la vie humaine et

Sur une scène heureuse il peut les étaler,
Et les faire à nos yeux vivre, agir et parler.
Présentez-en partout les images naïves;
Que chacun y soit peint des couleurs les plus vives.
La nature, féconde en bizarres portraits,
Dans chaque âme est marquée à de différents traits;
Un geste la découvre, un rien la fait paraître :
Mais tout esprit n'a pas des yeux pour la connaître.
Le temps, qui change tout, change aussi nos humeurs
Chaque âge a ses plaisirs, son esprit et ses mœurs;
Un jeune homme, toujours bouillant dans ses caprices,
Est prompt à recevoir l'impression des vices;

en exprime de vivantes images. » — (364) *Honnête homme, fat.* Lex. — (365) *Il.* Grammaire, *Pronom.* — *Scène heureuse... étaler.* Heureuse marque l'*effet* obtenu et non l'*état.* — (367) *Naïves.* Lex. — (372) *Des yeux pour...* Pour = capable de. — (373-390) Portrait des *quatre âges*, imité d'Aristote (*Rhét.*, II, 32), d'Horace (*Art poét.*, 166), de Régnier (*Sat.* V, 119). Mais on ne voit vraiment pas qu'il soit nécessaire d'imiter Aristote, Horace, etc., pour définir les âges avec des traits aussi généraux et qu'il semble que chacun de nous serait capable de retrouver? Citer ici les anciens, c'est plutôt établir une comparaison qu'indiquer une source. Cf. Horace (*Art poét.*, 156-178) :

Ætatis cujusque notandi sunt tibi mores,
Mobilibusque decor naturis dandus et annis...
Imberbis juvenis tandem custode remoto,
Gaudet equis canibusque, et aprici gramine campi ;
Cereus in vitium flecti, monitoribus asper,
Utilium tardus provisor, prodigus æris,
Sublimis cupidusque, et amata relinquere pernix.
Conversis studiis, ætas animusque virilis
Quærit opes et amicitias, inservit honori,
Commisisse cavet quod mox mutare laboret.
Multa senem circumveniunt incommoda, vel quod
Quærit, et inventis miser abstinet, ac timet uti ;
Vel quod res omnes timide gelideque ministrat.
Dilator, spe longus, iners, avidusque futuri,
Difficilis, querulus, laudator temporis acti
Se puero : censor, castigatorque minorum.
Multa ferunt anni venientes commoda secum.
Multa recedentes adimunt : ne forte seniles
Mandentur juveni partes, pueroque viriles ;
Semper in adjunctis ævoque morabimur aptis.

Ce passage est traduit ainsi par Régnier (*Sat.* V, 191-221)

Nature ne peut pas l'âge en âge confondre.
L'enfant qui sait déjà demander et répondre,

Est vain dans ses discours, volage en ses désirs,
Rétif à la censure, et fou dans les plaisirs.
L'âge viril, plus mûr, inspire un air plus sage,
Se pousse auprès des grands, s'intrigue, se ménage,
Contre les coups du sort songe à se maintenir,
Et loin dans le présent regarde l'avenir.

Qui marque assurément la terre de ses pas,
Avecque ses pareils se plaît en ses ébats ;
Il fuit, il vient, il parle, il pleure, il saute d'aise,
Sans raison, d'heure en heure il s'émeut et s'apaise.
Croissant l'âge en avant, sans soin de gouverneur,
Relevé, courageux et cupide d'honneur.
Il se plaît aux chevaux, aux chiens, à la campaigne
Facile au vice, il hait les vieux et les dédaigne ;
Rude à qui le reprend, paresseux à son bien,
Prodigue, dépensier, il ne conserve rien ;
Hautain, audacieux, conseiller de soi-même,
Et d'un cœur obstiné se heurte à ce qu'il aime.
L'âge au soin se tournant, homme fait, il acquiert
Des biens et des amis, si le temps le requiert ;
Il masque ses discours comme sur un théâtre ;
Subtil, ambitieux, l'honneur il idolâtre ;
Son esprit avisé prévient le repentir,
Et se garde d'un lieu difficile à sortir.
Maints fâcheux accidents surprennent sa vieillesse
Soit qu'avec du souci gagnant de la richesse,
Il s'en défend l'usage, et craint de s'en servir,
Ou soit qu'avec froideur il fasse toute chose,
Imbécile, douteux, qui voudrait et qui n'ose,
Dilayant, qui toujours a l'œil sur l'avenir,
De léger il n'espère et croit au souvenir ;
Il parle de son temps, difficile et sévère,
Censurant la jeunesse, use des droits de père
Il corrige, il reprend, hargneux en ses façons,
Et veut que tous ses mots soient autant de leçons.

Le vrai poète, sur ce sujet, est Bossuet. Dans le *Panégyrique de saint Bernard* (1655), il a tracé de la jeunesse un portrait bien supérieur à toute cette pénible poésie didactique : « Vous dirais-je en ce lieu ce que c'est qu'un jeune homme de vingt-deux ans ? Quelle ardeur, quelle impatience, quelle impétuosité de désirs ! Cette force, cette vigueur, *ce sang chaud et bouillant, semblable à un vin fumeux*, ne leur permet rien de rassis ni de modéré... Cette verte jeunesse est agitée tour à tour de toutes les tempêtes des passions avec une incroyable violence... Elle n'a point encore d'expérience des maux du monde, ni des traverses qui nous arrivent : de là vient qu'elle s'imagine qu'il n'y a point de disgrâce pour elle ; elle bannit la crainte et tend les voiles de toutes parts à l'espérance qui l'enfle et qui la conduit. » *Panég. de saint Bernard.* 1re p.). — (377) *Discours*. Lex. — (380) *Se pousse*.

La vieillesse chagrine incessamment amasse ;
Garde, non pas pour soi, les trésors qu'elle entasse,
Marche en tous ses desseins d'un pas lent et glacé ;
Toujours plaint le présent et vante le passé ;
Inhabile aux plaisirs dont la jeunesse abuse,
Blâme en eux les douceurs que l'âge lui refuse.
Ne faites point parler vos acteurs au hasard,
Un vieillard en jeune homme, un jeune homme en vieillard.
Etudiez la cour et connaissez la ville ;
L'une et l'autre est toujours en modèles fertile
C'est par là que Molière illustrant ses écrits,
Peut-être de son art eût remporté le prix,
Si, moins ami du peuple, en ses doctes peintures
Il n'eût point fait souvent grimacer ses figures,
Quitté, pour le bouffon, l'agréable et le fin,
Et sans honte à Térence allié Tabarin.

Lex.— *S'intrigue.* Lex.— (383) *Incessamment.* Lex. — (391) *La Cour et la ville.* Cf. dans les *Caractères* de La Bruyère, les chapitres VII (*de la Ville*), VIII (*de la Cour*). On distinguait ces deux sociétés l'une de l'autre ; il faut y ajouter . la *province.* — 393) Boileau reconnait que Molière a bien connu la *cour* et la *ville ;* la *province* lui a également fourni quelques excellents originaux.— (394-400) *Peut-être..* Cette restriction, fondée sur ce que Molière a écrit des *farces*, nous scandalise aujourd'hui. Nous pensons en effet que Molière ne montre pas moins de génie dans les petites pièces que dans les grandes. Mais ici, ce n'est pas le goût de Boileau qu'il faut accuser, c'est celui de tous les *critiques* du dix-septième siècle, sinon celui du public. La Bruyère a dit : « Il n'a manqué à Molière que d'éviter le jargon et le barbarisme, et d'écrire purement. » (*Caract.* I.) Fénelon : « En pensant bien, il parle souvent mal. Il se sert des phrases les plus forcées et les moins naturelles. Térence dit en quatre mots, avec la plus élégante simplicité, ce que celui-ci ne dit qu'avec une multitude de métaphores qui approchent du galimatias. Il a outré souvent les caractères... Il tombe trop bas quand il imite le badinage de la comédie italienne... » (*Lettre à l'Acad.*, VII.) Boileau d'ailleurs a pris sa revanche. Il était trop ami du naturel et trop ennemi de toute affectation pour ne pas *adorer* Molière. Dans son *Epître* VII (1677) il lui rend un hommage ému et magnifique. Et l'on sait sa réponse à Louis XIV qui lui demandait : « Quel est l'écrivain qui fait le plus d'honneur à mon règne ? — Sire, répondit Boileau, c'est Molière. — Je ne le croyais pas, dit le Roi, mais vous vous y connaissez mieux que moi » Tant il est vrai qu'il faut souvent corriger le Boileau *didactique*, que son rôle de *législateur du Parnasse* glace et raidit, par le Boileau spontané et franc qui obéit seulement à la droiture de son goût. — (398) *Tabarin* Cf. *Art poétique*, ch. I, 86. — (399) *Scapin.* Ce n'est pas Scapin qui *s'enveloppe* dans le sac ; il y met Géronte. Mais ici sans doute Boileau, qui, certes, connaissait la pièce aussi bien que nous, ne prend pas Scapin

Dans ce sac ridicule où Scapin s'enveloppe,
Je ne reconnais plus l'auteur du *Misanthrope*.
Le comique, ennemi des soupirs et des pleurs,
N'admet point en ses vers de tragiques douleurs;
Mais son emploi n'est pas d'aller, dans une place,
De mots sales et bas charmer la populace.
Il faut que ses acteurs badinent noblement;
Que son nœud bien formé se dénoue aisément.
Que l'action, marchant où la raison la guide
Ne se perde jamais dans une scène vide;
Que son style humble et doux se relève à propos;
Que ses discours, partout fertiles en bons mots,
Soient pleins de passions finement maniées,
Et les scènes toujours l'une à l'autre liées.
Aux dépens du bon sens gardez de plaisanter :
Jamais de la nature il ne faut s'écarter.
Contemplez de quel air un père dans Térence,
Vient d'un fils amoureux gourmander l'imprudence;
De quel air cet amant écoute ses leçons,
Et court chez sa maîtresse oublier ces chansons.
Ce n'est pas un portrait, une image semblable,
C'est un amant, un fils, un père véritable.
J'aime sur le théâtre un agréable auteur
Qui, sans se diffamer aux yeux du spectateur,

pour le personnage, et désigne une situation de la comédie. — (400) *Misanthrope*. Pour Boileau, Molière est donc avant tout l'*auteur du Misanthrope :* la postérité a justifié cette définition. Les élèves peuvent remarquer ici la valeur d'une périphrase bien placée. — (401-402) Dans ces deux vers, Boileau condamne d'avance la *comédie larmoyante* et le *drame bourgeois* du dix-huitième siècle. — (403-404) Mais d'autre part, il proscrit (cf. 79-97 chant I,) le trivial et le grossier. Cette recherche constante du *juste milieu* en littérature, finit par paraître un peu banale, et discutable. — (405) *Badinent noblement*. Cf. chant I, 96 : *l'élégant badinage*. — (409) *Humble et doux* . Encore un vers vraiment trop vague, et dont les antithèses aboutissent presque à un résultat négatif. Boileau dit sans cesse : « Il en faut... il n'en faut pas trop... ». — (415) *Dans Térence*... Cf. Horace (*Ep.* II, I, 170). *Adspice, Plautus Quo pacto partes tutetur amantis ephebi, Ut patris attenti, lenonis ut insidiosi; Quantus sit Dossennus edacibus in parasitis*. « Voyez de quel air Plaute rend le rôle d'un jeune homme amoureux, d'un père attentif. d'un marchand d'esclaves artificieux; quel talent Dossennus déploie dans le rôle des parasites voraces ». — « Voyez *Simon* dans l'*Andrienne* et *Déméa* dans les *Adelphes* » (Boileau).

Plaît par la raison seule, et jamais ne la choque.
Mais pour un faux plaisant, à grossière équivoque,
Qui pour me divertir n'a que la saleté,
Qu'il s'en aille, s'il veut, sur deux tréteaux monté
Amusant le Pont-Neuf de ses sornettes fades,
Aux laquais assemblés jouer ses mascarades.

CHANT IV

Sommaire. — 1-24 : Anecdote du médecin de Florence devenu bon architecte ; — 25-40 : la poésie ne souffre pas la médiocrité ; — 41-84 : faire choix d'un bon censeur ; — 85-110 : aimer la vertu ; — 111-132 : que les poètes soient ennemis des basses intrigues, de l'amour du gain, et sachent *vivre ;* — 133-178 : histoire de la poésie qui, d'abord désintéressée, est devenue vénale ; — 179-192 : les vers n'enrichissent pas : mais la bonté du Roi s'étend sur les poètes ; — 193-236 : que tous chantent donc sa gloire ; quant à Boileau, il encouragera les poètes.

Claude Perrault.


ANS Florence jadis vivait un médecin,
Savant hâbleur, dit-on, et célèbre assassin.
Lui seul y fit longtemps la publique misère :
Là le fils orphelin lui redemande un père ;
Œuvres, 1718. Ici le frère pleure un frère empoisonné.
L'un meurt vide de sang, l'autre plein de séné ;
Le rhume à son aspect se change en pleurésie,
Et par lui la migraine est bientôt frénésie.
Il quitte enfin la ville, en tous lieux détesté.
De tous ses amis morts un seul ami resté

Pont-Neuf. Les charlatans tenaient leur parade sur le Pont-Neuf.

(1) Boileau commence ce chant par une anecdote piquante. Le médecin dont il s'agit est Claude Perrault, frère de Charles Perrault le défenseur des modernes. Sur les relations de Boileau et des Perrault, cf. p. 429. — (2) *Hâbleur.* Lex. Cf. *Sat.* III, 105. — (6) *Sang... séné* Les médecins de ce temps pratiquaient surtout la saignée et la purgation (Cf. la cérémonie du *Malade imaginaire*, et l'*Amour médecin*, acte II). Le *séné* est un arbrisseau d'Orient, dont la feuille a une vertu purgative. — (8) *Frénésie.* Lex. — (13) *D'abord.* Lex.

Le mène en sa maison de superbe structure:
C'était un riche abbé, fou de l'architecture.
Le médecin d'abord semble né dans cet art,
Déjà de bâtiments parle comme Mansard:
D'un salon qu'on élève il condamne la face;
Au vestibule obscur il marque une autre place,
Approuve l'escalier tourné d'autre façon.
Son ami le conçoit, et mande son maçon.
Le maçon vient, écoute, approuve et se corrige.
Enfin, pour abréger un si plaisant prodige,
Notre assassin renonce à son art inhumain;
Et désormais, la règle et l'équerre à la main,
Laissant de Galien, la science suspecte,
De méchant médecin devient bon architecte.
  Son exemple est pour nous un précepte excellent:
Soyez plutôt maçon, si c'est votre talent,

— (14) *Mansard.* François Mansard (1598-1666), célèbre architecte, a laissé son nom au toit brisé appelé *mansarde*. Son neveu Jules-Hardouin Mansard a construit le château de Versailles et les Invalides. — (17) *Approuve...* Brossette écrit ici cette note : « Un doute que j'avais marqué à l'auteur sur la netteté de ce vers l'engagea à m'écrire ce qui suit : « Comment pouvez-vous trouver une équivoque dans cette façon de parler? Et qui est-ce qui n'entend pas d'abord que le médecin-architecte *approuve l'escalier*, moyennant qu'il soit *tourné d'une autre manière ?* Cela n'est-il pas préparé par le vers précédent : *Au vestibule obscur il marque une autre place ?* Il est vrai que, dans la rigueur et dans les étroites règles de la construction, il faudrait dire : *Au vestibule obscur il marque une autre place que celle qu'on lui veut donner, et approuve l'escalier tourné d'une autre manière qu'il n'est* Mais cela se sous-entend sans peine ; et où en serait un poète, si on ne lui passait, je ne dis pas une fois, mais vingt fois dans un ouvrage, ces *subaudi ?* où en serait M. Racine si on lui allait chicaner ce beau vers que dit Hermione à Pyrrhus dans l'*Andromaque : Je t'aimais inconstant, qu'eussé-je fait fidèle ?* qui dit si bien et avec une vitesse si heureuse : *Je t'aimais lorsque tu étais inconstant, qu'eussé-je donc fait si tu avais été fidèle ?* Ces sortes de petites licences de construction non seulement ne sont pas des fautes, mais sont même assez souvent un des plus grands charmes de la poésie, principalement dans la narration, où il n'y a point de temps à perdre. Ce sont des espèces de latinismes dans la poésie française qui n'ont pas moins d'agrément que les hellénismes dans la poésie latine. » — (18) *Le.* Grammaire, *Pronom.* — (23) *Galien*, médecin grec (131-200) dont nous possédons d'importants fragments. — (24) *Bon architecte.* Claude Perrault donna en effet les plans de la colonnade du Louvre (cf. p. 429). — (25-32) Cf. HORACE (*Art poét.*, 367) ... *Hoc tibi dictum Tolle memor : certis medium et tolerabile rebus Recte concedi. Consultus juris, et actor Causarum mediocris,*

Ouvrier estimé dans un art nécessaire,
Qu'écrivain du commun, et poète vulgaire.
Il est dans tout autre art des degrés différents,
On peut avec honneur remplir les seconds rangs ;
Mais dans l'art dangereux de rimer et d'écrire,
Il n'est point de degré du médiocre au pire ;
Qui dit froid écrivain dit détestable auteur.
Boyer est à Pinchêne égal pour le lecteur ;
On ne lit guère plus Rampale et Ménardière,
Que Magnon, du Souhait, Corbin et La Morlière.
Un fou du moins fait rire, et peut nous égayer ;
Mais un froid écrivain ne sait rien qu'ennuyer.
J'aime mieux Bergerac et sa burlesque audace

abest virtute diserti Messalæ, nec scit quantum Casselius Aulus. Sed tamen in pretio est. Mediocribus esse poetis Non homines, non Di, non concessere Columnæ. « Écoute cependant ce que je vais te dire. Il est des choses où l'on peut s'accommoder de l'ordinaire, du supportable. Un jurisconsulte, un avocat médiocre, pour être loin de l'éloquence et du savoir de Messala, d'Aulus Casselius, ne sont pourtant pas sans valeur : mais aux poètes la médiocrité est interdite et par les hommes, et par les dieux, et par les piliers des libraires. » (Trad. *Patin*). — Tous les commentateurs font aussi les rapprochements suivants, pour prouver que cette opinion de Boileau ne lui est pas particulière. « Pleust à Dieu, dit Montaigne, que cette sentence (celle d'Horace) se trouvast au front des boutiques de tous nos imprimeurs, pour en defendre l'entrée à tant de versificateurs... On peut faire le sot partout ailleurs, mais non pas en la poésie. » (*Essais*. liv. II, ch. XVII). La Bruyère : « Il y a de certaines choses dont la médiocrité est insupportable, la poesie, la musique, la peinture, le discours public. » (*Des Ouvrages de l'esprit.*) — Brunetière corrige judicieusement ce qu'il y a d'exagéré dans la théorie de Boileau : « Boileau a eu tort de joindre l'*art d'écrire* à celui de *rimer*, si la peur d'être médiocre ne saurait empêcher un prédicateur par exemple, un avocat, un professeur de faire leur métier ; et puis, et surtout, si l'histoire littéraire est pleine de philosophes ou de penseurs, comme on dit aujourd'hui, qui avaient quelque chose à dire, qui l'ont dit comme ils pouvaient, et qui ont bien fait de l'oser. » (Ed. *Hachette*.) Mais on peut ajouter que *dans tout autre art* n'est pas juste ; car nous n'avons que faire non plus des peintres, des sculpteurs et des musiciens *médiocres*. — (34) *Boyer* (1618-1698), de l'Académie française, fit des sermons et des tragédies chrétiennes (cf. l'épigramme de Racine sur la *Judith* de Boyer) ; *Pinchêne*. Cf. *Ep*. V, 17. — (35) *Rampale* († 1660), auteur de tragi-comédies, de traductions d'ouvrages italiens et espagnols ; — *Ménardière*, médecin, membre de l'Académie française (1610-1663), fit des tragédies, des ouvrages de critique, une traduction des *Lettres* de Pline. — (36) *Magnon*, auteur d'un poème, l'*Encyclopédie*, et de tragédies ; — *Du Souhait*, traducteur en prose de l'*Iliade* ; — *Corbin*, traducteur de la Bible, et auteur de romans ; — *La Morlière*, auteur de

Que ces vers où Motin se morfond et nous glace.
  Ne vous enivrez point des éloges flatteurs,
Qu'un amas quelquefois de vains admirateurs
Vous donne en ces réduits, prompts à crier merveille!
Tel écrit récité se soutint à l'oreille,
Qui, dans l'impression au grand jour se montrant,
Ne soutient pas des yeux le regard pénétrant.
On sait de cent auteurs l'aventure tragique :
Et Gombauld tant loué garde encor la boutique.
  Écoutez tout le monde, assidu consultant :
Un fat quelquefois ouvre un avis important.
Quelques vers toutefois qu'Apollon vous inspire,
En tous lieux aussitôt ne courez pas les lire.
Gardez-vous d'imiter ce rimeur furieux
Qui, de ses vains écrits lecteur harmonieux,
Aborde en récitant quiconque le salue,
Et poursuit de ses vers les passants dans la rue.
Il n'est temple si saint, des anges respecté,
Qui soit contre sa muse un lieu de sûreté.

sonnets, archéologue et généalogiste. — (39) *Bergerac.* « Cyrano de Bergerac, auteur du *Voyage dans la lune.* » (Boileau.) — « Boileau a raison dans sa préférence pour Cyrano de Bergerac. Sa comédie du *Pédant joué* a eu l'insigne honneur de fournir à Molière deux des meilleures scènes des *Fourberies de Scapin.* On trouve une belle scène dans sa tragédie d'*Agrippine ;* et Voltaire, dans *Micromégas*, Swift, dans *Gulliver*, n'ont point dédaigné de s'inspirer de son *Voyage dans la lune.* et de son *Excursion dans les Etats du soleil.* Né vers 1620 au château de Bergerac, en Périgord, Cyrano mourut en 1655. C'était un redoutable bretteur. Il se battait constamment en duel, et ne manquait jamais de provoquer ceux qui regardaient son nez, dont la forme étrange attirait l'attention. » (Ch. Louandre.) On sait combien le personnage est devenu populaire, depuis que E. Rostand en a fait le héros du drame qui porte son nom ; Cyrano est désormais notre Don Quichotte. — (40) *Motin* († 1615) a écrit surtout des épigrammes. C'était un ami de Régnier. On peut supposer que Boileau a plutôt voulu désigner Cotin. — (43) *Réduits.* Les salons précieux. — (48) *Gombauld.* Cf. Chant II, 97. — (49) *Consultant* a ici le sens actif. — (50) *Fat.* Lex. — (53) *Furieux.* Lex. — (58) Cf. Horace (*Art poét.*, 472). ... *Certe furit, ac velut ursus, Objectos caveæ valuit si frangere clathros, Indoctum doctumque fugat recitator acerbus. Quem vero arripuit, tenet, occiditque, legendo ; Non missura cutem, nisi plena cruoris, hirudo.* « Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il est furieux ; comme un ours qui a rompu avec effort les barreaux de sa cage, il fait fuir devant ses vers, lecteur impitoyable, savants et ignorants. Malheur à celui qu'il saisit ; il s'en empare, il l'assassine de sa lecture. C'est une sangsue qui ne lâchera la peau que gorgée de sang. » (Trad. *Patin.*) —

Je vous l'ai déjà dit, aimez qu'on vous censure,
Et, souple à la raison, corrigez sans murmure.
Mais ne vous rendez pas dès qu'un sot vous reprend.
  Souvent dans son orgueil un subtil ignorant
Par d'injustes dégoûts combat toute une piece,
Blâme des plus beaux vers la noble hardiesse.
On a beau réfuter ses vains raisonnements :
Son esprit se complaît dans ses faux jugements ;
Et sa faible raison, de clarté dépourvue,
Pense que rien n'échappe à sa débile vue.
Ses conseils sont à craindre ; et, si vous les croyez,
Pensant fuir un écueil souvent vous vous noyez.
  Faites choix d'un censeur solide et salutaire,
Que la raison conduise et le savoir éclaire,
Et dont le crayon sûr d'abord aille chercher
L'endroit que l'on sent faible, et qu'on se veut cacher.
Lui seul éclaircira vos doutes ridicules,
De votre esprit tremblant lèvera les scrupules.
C'est lui qui vous dira par quel transport heureux
Quelquefois dans sa course un esprit vigoureux,
Trop resserré par l'art, sort des règles prescrites,
Et de l'art même apprend à franchir leurs limites.
Mais ce parfait censeur se trouve rarement :
Tel excelle à rimer qui juge sottement ;
Tel s'est fait par ses vers distinguer dans la ville,
Qui jamais de Lucain n'a distingué Virgile.

A propos du mot *temple*, on croit que Boileau fait allusion à Charles Dupérier qui, pendant la messe, récitait à Boileau une ode qu'il avait composée pour obtenir un prix à l'Académie française. — (70) Cf. La Bruyère. « Il n'y a point d'ouvrage si accompli qui ne fondît tout entier au milieu de la critique, si son auteur voulait en croire tous les censeurs qui ôtent chacun l'endroit qui leur plaît le moins. » (*Car.* I.) — (80) *Leurs limites.* La leçon primitive (jusqu'en 1686) était *les limites ;* et ce *les* était fort équivoque. C'est à la suite d'une critique de Desmarets que Boileau écrivit *leurs* qui se rapporte nettement à *règles.* « Ce vers, écrit Brunetière, précise et limite la portée des conseils que Boileau a prétendu donner dans son *Art poétique.* Les règles à ses yeux n'ont rien de sacro-saint, pour ainsi dire, et si ses disciples ont eu l'esprit plus étroit ou moins libre que le sien, la faute n'en est vraiment pas à lui. » (Ed. *Hachette.*) — (84) *Lucain..* Il s'agit ici

Auteurs, prêtez l'oreille à mes instructions.
Voulez-vous faire aimer vos riches fictions ?
Qu'en savantes leçons votre muse fertile
Partout joigne au plaisant le solide et l'utile.
Un lecteur sage fuit un vain amusement ;
Et veut mettre à profit son divertissement.
Que votre âme et vos mœurs, peintes dans vos ouvrages,
N'offrent jamais de vous que de nobles images.
Je ne puis estimer ces dangereux auteurs
Qui de l'honneur, en vers, infâmes déserteurs,
Trahissant la vertu sur un papier coupable,
Aux yeux de leurs lecteurs rendent le vice aimable.
Je ne suis pas pourtant de ces tristes esprits
Qui bannissant l'amour de tous chastes écrits,
D'un si riche ornement veulent priver la scène,
Traitent d'empoisonneurs et Rodrigue et Chimène.
L'amour le moins honnête, exprimé chastement,
N'excite point en nous de honteux mouvement.
Didon a beau gémir et m'étaler ses charmes ;
Je condamne sa faute en partageant ses larmes,
Un auteur vertueux, dans ses vers innocents,
Ne corrompt point le cœur en chatouillant les sens :
Son feu n'allume point de criminelle flamme.
Aimez donc la vertu, nourrissez-en votre âme :

du goût de Corneille pour Lucain, poète latin du premier siècle de notre ère, auteur de *la Pharsale*. Génie brillant et déclamatoire, Lucain, malgré ses beautés, n'est pas comparable à Virgile. C'est dire que Corneille manquait de jugement critique. — (88) *Plaisant.* Lex. Cf. HORACE (*Art poét.*, 342). *Omne tulit punctum, qui miscuit utile dulci, Lectorem delectando pariterque monendo.* « Pour emporter tous les suffrages, il faut mêler l'utilité à l'agrément, divertir le lecteur et l'instruire. » (Trad. *Patin.*) — (91) *Peintes.* Boileau avait d'abord écrit : « Que votre âme et vos mœurs *peints* dans tous vos ouvrages. » Sur une observation de Brossette, en 1703, il corrigea ce solécisme. — (95) Cf. *Ep.* II, 16 : « le papier innocent. » — (97) *Tristes.* Lex. — (100) *Empoisonneurs.* Ce mot avait été employé par Nicole dans ses lettres à Desmarets de Saint-Sorlin : « Un faiseur de romans et un poète de théâtre est un empoisonneur public, non des corps, mais des âmes. Il doit se regarder comme coupable d'une infinité d'homicides spirituels, ou qu'il a causés en effet, ou qu'il a pu causer. » Il y a également ici une allusion aux *Sentiments de l'Académie sur « le Cid »*. — (103) *Didon*, au IVe livre de l'*Enéide* de Virgile. — (108) *Aimez donc la vertu...* Théorie de la moralité dans

En vain l'esprit est plein d'une noble vigueur ;
Le vers se sent toujours des bassesses du cœur.
  Fuyez surtout, fuyez ces basses jalousies,
Des vulgaires esprits malignes frénésies.
Un sublime écrivain n'en peut être infecté ;
C'est un vice qui suit la médiocrité.
Du mérite éclatant cette sombre rivale
Contre lui chez les grands incessamment cabale,
Et, sur les pieds en vain tâchant de se hausser,
Pour s'égaler à lui cherche à le rabaisser.
Ne descendons jamais dans ces lâches intrigues :
N'allons point à l'honneur par de honteuses brigues.
  Que les vers ne soient pas votre éternel emploi,
Cultivez vos amis, soyez homme de foi :
C'est peu d'être agréable et charmant dans un livre,
Il faut savoir encore et converser et vivre.
  Travaillez pour la gloire, et qu'un sordide gain
Ne soit jamais l'objet d'un illustre écrivain.
Je sais qu'un noble esprit peut, sans honte et sans crime,
Tirer de son travail un tribut légitime ;
Mais je ne puis souffrir ces auteurs renommés,
Qui, dégoûtés de gloire et d'argent affamés,
Mettent leur Apollon aux gages d'un libraire,
Et font d'un art divin un métier mercenaire.

l'art; et, comme toujours, théorie de *juste milieu*. Boileau n'admet pas *l'art pour l'art*, celui qui aboutit à l'immoralité ou à l'*amoralité ;* mais il ne proscrit pas, comme les jansénistes, la peinture des passions, pourvu que l'auteur ne rende pas le vice séduisant. D'ailleurs, Arnauld exprime la même opinion dans sa *Lettre sur la Xᵉ satire* (cf. p. 481), et l'on sait qu'il approuvait la *Phèdre* de Racine. — (112) *Frénésies*. Lex. — (114-118) Ces vers sont parmi les plus durs et les plus prosaïques de Boileau. — (116) *Incessamment*. Lex. — (119) *Descendre dans*, c'est-à-dire *entrer dans ; descendre à* signifie : *s'abaisser jusqu'à*. D'ailleurs, les deux sens, ici, se mêlent. — (121) *Eternel*. au sens de *continuel*, *exclusif*. — (122) *Foi*. Lex. — (123) *Charmant*. Lex. — (124) *Converser et vivre*. Allusion probable, selon Brossette, à La Fontaine, qui était si lourd et si embarrassé dans sa conversation. — (127-128) « Despréaux, écrit Louis Racine, n'avait fait ces deux vers que pour mon père, qui retirait quelque profit de ses tragédies. » — (129-131) *Ces auteurs renommés*. On veut voir ici une allusion à Corneille qui aurait dit à Boileau lui-même : « Je suis soûl de gloire, et affamé d'argent. » — (132) A noter l'antithèse entre *art* et *métier*. — (133) Ici commence, pour se

Avant que la raison, s'appliquant par la voix,
Eût instruit les humains, eût enseigné des lois,
Tous les hommes suivaient la grossière nature,
Dispersés dans les bois couraient à la pâture :
La force tenait lieu de droit et d'équité ;
Le meurtre s'exerçait avec impunité.
Mais du discours enfin l'harmonieuse adresse
De ces sauvages mœurs adoucit la rudesse,
Rassembla les humains dans les forêts épars,
Enferma les cités de murs et de remparts,
De l'aspect du supplice effraya l'insolence,
Et sous l'appui des lois mit la faible innocence.
Cet ordre fut, dit-on, le fruit des premiers vers ;
De là sont nés ces bruits reçus dans l'univers,
Qu'aux accents dont Orphée emplit les monts de Thrace,
Les tigres amollis dépouillaient leur audace ;
Qu'aux accords d'Amphion les pierres se mouvaient,
Et sur les murs thébains en ordre s'élevaient.
L'harmonie en naissant produisit ces miracles.
Depuis, le ciel en vers fit parler les oracles ;
Du sein d'un prêtre ému d'une divine horreur,
Apollon par des vers exhala sa fureur.
Bientôt ressuscitant les héros des vieux âges,
Homère aux grands exploits anima les courages.
Hésiode à son tour par d'utiles leçons,
Des champs trop paresseux vint hâter les moissons.
En mille écrits fameux la sagesse tracée
Fut, à l'aide des vers, aux mortels annoncée ;
Et partout des esprits ses préceptes vainqueurs,
Introduits par l'oreille, entrèrent dans les cœurs.

poursuivre jusqu'au vers 172, un de ces développements historico-mythologiques comme Boileau en a mis dans la *Satire* XI et dans l'*Epitre* III, passages cousus de souvenirs d'Horace, de Virgile, d'Ovide, et qui sont oiseux et fatigants. On peut comparer HORACE (*Art poét.*, 391) : *Silvestres homines*... et LUCRÈCE (ch. V, 934). — (137) *Droit.* Les lois écrites ; *équité*, la justice naturelle. — (139) *Discours.* Lex. — (143) *Insolence.* Lex. — (147) *Orphée.* Poète lyrique légendaire (Cf. VIRGILE, *Géorgiques*, IV). — (148) *Amollis.* Lex. — (149) *Amphion.* Cf. *Ep.* VIII, 98. — (153) *Emu.* Lex. — (154) *Fureur.* Lex. — (159) *La sagesse.* Il s'agit des poètes *gnomiques*,

Pour tant d'heureux bienfaits, les Muses révérées
Furent d'un juste encens dans la Grèce honorées ;
Et leur art, attirant le culte des mortels,
A sa gloire en cent lieux vit dresser des autels.
Mais enfin l'indigence amenant la bassesse,
Le Parnasse oublia sa première noblesse.
Un vil amour du gain, infectant les esprits,
De mensonges grossiers souilla tous les écrits.
Et partout, enfantant mille ouvrages frivoles,
Trafiqua du discours et vendit les paroles.
  Ne vous flétrissez point par un vice si bas.
Si l'or seul a pour vous d'invincibles appas,
Fuyez ces lieux charmants qu'arrose le Permesse :
Ce n'est point sur ses bords qu'habite la richesse.
Aux plus savants auteurs, comme aux plus grands guerriers,
Apollon ne promet qu'un nom et des lauriers.
  Mais quoi ! dans la disette une muse affamée
Ne peut pas, dira-t-on, subsister de fumée ;
Un auteur qui, pressé d'un besoin importun,
Le soir entend crier ses entrailles à jeun,
Goûte peu d'Hélicon les douces promenades :
Horace a bu son soûl quand il voit les Ménades,
Et, libre du souci qui trouble Colletet,
N'attend pas pour dîner le succès d'un sonnet.
  Il est vrai ; mais enfin cette affreuse disgrâce
Rarement parmi nous afflige le Parnasse.
Et que craindre en ce siècle, où toujours les beaux-arts
D'un astre favorable éprouvent les regards,
Où d'un prince éclairé la sage prévoyance
Fait partout au mérite ignorer l'indigence.

comme Pythagore, Théognis. — (172) *Discours*. Lex. — (175) *Permesse*. Cf. *Ep*. VI, 108. — (183) *Hélicon*. Cf. *Discours au Roi*, 29. — (184) *Ménades*. Les Bacchantes. Cf. Juvénal (*Sat*. VII, 60). *Neque enim cantare sub antro Pierio, thyrsumve potest contingere sana Paupertas, atque æris inops, quo nocte dieque Corpus eget. Satur est cum dicit Horatius : Evoe !* « La sobre pauvreté, sans argent, que les besoins du corps tourmentent nuit et jour, ne peut chanter sous l'antre des Piérides ou saisir le thyrse. Horace est rassasié quand il crie : Evoé ! » — (185) *Colletet*. Cf. *Sat*. I, 77. — (191) *Prince*. Cf. *Sat*. I, 81-84 ; *Ep*. I, 157-160. —

Muses, dictez sa gloire à tous vos nourrissons :
Son nom vaut mieux pour eux que toutes vos leçons.
Que Corneille, pour lui rallumant son audace,
Soit encor le Corneille et du *Cid* et d'*Horace ;*
Que Racine, enfantant des miracles nouveaux,
De ses héros sur lui forme tous les tableaux ;
Que de son nom, chanté par la bouche des belles,
Benserade en tous lieux amuse les ruelles ;
Que Segrais dans l'églogue en charme les forêts ;
Que pour lui l'épigramme aiguise tous ses traits.
Mais quel heureux auteur, dans une autre *Enéide*,
Aux bords du Rhin tremblant conduira cet Alcide?
Quelle savante lyre au bruit de ses exploits
Fera marcher encor les rochers et les bois ;
Chantera le Batave, éperdu dans l'orage,
Soi-même se noyant pour sortir du naufrage ;
Dira les bataillons sous Mastricht enterrés,
Dans ces affreux assauts du soleil éclairés?
Mais tandis que je parle, une gloire nouvelle
Vers ce vainqueur rapide aux Alpes vous appelle.
Déjà Dôle et Salins sous le joug ont ployé ;
Besançon fume encor sur son roc foudroyé.
Où sont ces grands guerriers dont les fatales ligues

(193) *Nourrissons*. Lex.— (196) *Soit encor*... Corneille aurait dit : « Ne le suis-je donc pas toujours ? » — (200) *Benserade* (1612-1692). Ce poète assez médiocre était chargé de composer les vers des ballets et des divertissements de la cour. Il avait écrit le fameux sonnet de Job. Mais, en 1676, il publia les *Métamorphoses d'Ovide* traduites en rondeaux, et Boileau fut fâché, dit-on, d'avoir parlé de lui si favorablement. — *Ruelles*. Lex. — (201) *Segrais* (1625-1701) composa des églogues, des élégies, des épîtres... Il était considéré comme le meilleur représentant du genre *pastoral*. — (204) *Alcide*. Hercule, descendant d'Alcée (Cf. l'*Ode sur la prise de Namur*, p. 444). — (207) *Batave*. Hollandais. — (208) *Se noyant*. « Après le passage du Rhin, le Roi s'était rendu maître de toute la Hollande, et Amsterdam même se disposait à lui envoyer ses clefs. Les Hollandais, pour sauver le reste de leur pays, n'eurent d'autre ressource que de le submerger entièrement en lâchant leurs écluses. » (BROSSETTE.) — (209) *Mastricht*, Maestricht, chef-lieu du Limbourg hollandais, sur la Meuse. Cette ville fut emportée par Louis XIV le 29 juin 1673. — (210) *Du soleil*... Vauban avait décidé Louis XIV à donner ses assauts pendant le jour ; la tradition était de n'attaquer les fortifications d'une ville que la nuit. — (213) *Dôle* et *Salins*, en Franche-Comté, villes prises en juin 1674. — (214) *Besançon*, prise

Dévaient à ce torrent opposer tant de digues ?
Est-ce encore en fuyant qu'ils pensent l'arrêter,
Fiers du honteux honneur d'avoir su l'éviter ?
Que de remparts détruits ! Que de villes forcées !
Que de moissons de gloire en courant amassées !
Auteurs, pour les chanter redoublez vos transports :
Le sujet ne veut pas de vulgaires efforts.
Pour moi, qui, jusqu'ici nourri dans la satire,
N'ose encor manier la trompette et la lyre
Vous me verrez pourtant, dans ce champ glorieux,
Vous animer du moins de la voix et des yeux ;
Vous offrir ces leçons que ma muse au Parnasse
Rapporta jeune encor, du commerce d'Horace ;
Seconder votre ardeur, échauffer vos esprits,
Et vous montrer de loin la couronne et le prix.
Mais aussi pardonnez, si, plein de ce beau zèle,
De tous vos pas fameux observateur fidèle,
Quelquefois du bon or je sépare le faux,
Et des auteurs grossiers j'attaque les défauts ;
Censeur un peu fâcheux, mais souvent nécessaire,
Plus enclin à blâmer que savant à bien faire.

en mai 1674. — (215) *Ligues*. Les Hollandais avaient fait alliance avec l'Empire et l'Espagne. — (220) *En courant...* Cf. RACINE, « Achille va combattre et triomphe *en courant* » (*Iphigénie*. I. 2). et « Songez, songez, seigneur, *a ces moissons de gloire.* » (*Iphigénie*, IV. 6.) — (223) *Nourri*. Lex. — (224) *Trompette...* L'épopée ; *la lyre...* l'ode. Malheureusement, en 1684, Boileau maniera la lyre. — (234) *Grossiers*. Lex

LE « TRAITÉ DU SUBLIME » DE LONGIN

(1674)

Boileau, tout en travaillant à *l'Art poétique*, fit une traduction d'un ouvrage grec, dont sans doute la lecture l'avait, au point de vue critique, particulièrement intéressé : *Le Traité du Sublime* de Longin. Longin est un rhéteur du troisième siècle après J.-C. Cette traduction parut pour la première fois dans l'édition de 1674, avec *l'Art poétique* et les quatre premiers chants du *Lutrin*. L'ouvrage est en effet digne d'être lu, non seulement parce que la doctrine en est généreuse, et que le beau n'y est pas séparé du bien, mais encore parce qu'il nous apprend bien des choses sur la *rhétorique* ancienne, et qu'il contient de nombreux exemples tirés des poètes et des orateurs grecs, commentés par un homme qui les sent vivement et qui veut les faire admirer à tous.

Boileau n'élève aucun doute sur l'authenticité ni sur la date de ce *Traité* (on ne sait aujourd'hui s'il faut l'attribuer réellement à Longin ou à Denys d'Halicarnasse ou enfin à un certain Denys de Pergame). Il se servit de l'édition publiée à Venise par Paul Manuce. en 1554, et s'aida probablement de la version latine donnée par Gabriel de Pétra, professeur de grec à Lausanne, dans les premières années du dix-septième siècle. La traduction de Boileau est assez lâche, comme il l'avoue lui-même dans sa *Préface ;* et « il serait injuste, dit E. Egger, de demander au poète traducteur de cette prose laborieuse et savante plus qu'il n'a pu donner ». Mais, tel qu'il était, son ouvrage fut, dès son apparition, fort estimé des hellénistes de son temps. Dacier, secrétaire perpétuel de l'Académie française, lui apporta une série de remarques que Boileau, « en homme d'esprit et en galant homme », publia dans son édition de 1683. Aux remarques de Dacier furent jointes, dans la même édition, celles de Boivin. sous-bibliothécaire de la Bibliothèque royale où se trouvait un manuscrit de Longin. Enfin, notons qu'en 1694, Jacques Tollius, professeur de grec à Duisbourg, publia à Utrecht une édition de Longin qu'il fit suivre d'une version en latin, et de la traduction française de Boileau

Nous n'avons pas à insérer ici le *Traité du Sublime*, et nous nous réservons de donner plus loin quelques-unes des *Réflexions sur Longin* qui se rapportent à la querelle des anciens et des modernes. Mais afin que l'on juge de Boileau érudit et philologue, nous extrayons les passages les plus importants de la *Préface* qu'il mit en 1674 en tête du *Traité*.

(1) E. Egger, *l'Hellénisme en France* (23e leçon)

ŒUVRES DIVERSES

*Du Sieur D****

AVEC

LE TRAITÉ DU SUBLIME OU DU MERVEILLEUX DANS LE DISCOURS.

Traduit du Grec de Longin.





A PARIS,
Chez DENYS THIERRY, ruë Saint Jacques, à l'Enseigne de la Ville de Paris.

M. DC. LXXIV.

AVEC PRIVILEGE DU ROI.

Titre de l'édition des *Œuvres* 1674

PRÉFACE DU TRADUCTEUR
1674



Œuvres, 1716.

Ce petit traité, dont je donne la traduction au public, est une pièce échappée au naufrage de plusieurs autres livres que Longin avait composés. Encore n'est-elle pas venue à nous tout entière; car bien que le volume ne soit pas fort gros, il y a plusieurs endroits défectueux, et nous avons perdu le *Traité des Passions*, dont l'auteur avait fait un livre à part, qui était comme une suite naturelle de celui-ci. Néanmoins, tout défiguré qu'il est, il nous en reste encore assez pour nous faire concevoir une fort grande idée de son auteur, et pour nous donner un véritable regret de la perte de ses autres ouvrages. Le nombre n'en était pas médiocre. Suidas [1] en compte jusqu'à neuf, dont il ne nous reste plus que des titres assez confus. C'étaient tous ouvrages de critique. Et certainement on ne saurait assez plaindre [2] la perte de ces excellents originaux, qui, à en juger par celui-ci, devaient être autant de chefs-d'œuvre de bon sens, d'érudition et d'éloquence. Je dis d'éloquence, parce que Longin ne s'est pas contenté, comme Aristote et Hermogène [3], de nous donner des préceptes tout secs et dépouillés d'ornements. Il n'a pas voulu tomber dans le défaut qu'il reproche à Cécilius, qui avait, dit-il, écrit du sublime en style bas. En traitant des beautés de l'élocution, il a employé toutes les finesses de l'élocution. Souvent il fait la figure qu'il enseigne; et, en parlant du sublime, il est lui-même très sublime. Cependant il fait cela si à propos et avec tant d'art, qu'on ne saurait l'accu-

(1) *Suidas*. Lexicographe grec du dixième siècle de notre ère. — (2) *Plaindre* Lex. — (3) *Hermogène*, rhéteur grec (161-180 av. J.-C.)

ser en pas un endroit de sortir du style didactique. C'est ce qui a donné à son livre cette haute réputation qu'il s'est acquise parmi les savants, qui l'ont tous regardé comme un des plus précieux restes de l'antiquité sur les matières de rhétorique. Casaubon [4] l'appelle un livre d'or, voulant marquer par là le poids de ce petit ouvrage qui, malgré sa petitesse, peut être mis en balance avec les plus gros volumes.

Aussi jamais homme, de son temps même, n'a été plus estimé que Longin. Le philosophe Porphyre, qui avait été son disciple, parle de lui comme d'un prodige...

Mais Longin ne fut pas simplement un critique habile, ce fut un ministre d'Etat considérable, et il suffit, pour faire son éloge, de dire qu'il fut considéré de Zénobie, cette fameuse reine des Palmyréniens, qui osa bien se déclarer reine de l'Orient après la mort de son mari Odenat. Elle avait appelé d'abord Longin auprès d'elle pour s'instruire dans la langue grecque ; mais de son maître en grec elle en fit un de ses principaux ministres. Ce fut lui qui encouragea cette reine à soutenir la qualité de reine de l'Orient, qui lui rehaussa le cœur dans l'adversité, et qui lui fournit les paroles altières qu'elle écrivit à Aurélian, quand cet empereur la somma de se rendre. Il en coûta la vie à notre auteur ; mais sa mort fut également glorieuse pour lui et honteuse pour Aurélian, dont on peut dire qu'elle a pour jamais flétri la mémoire.

... Par là on peut voir que Longin n'était pas seulement un habile rhéteur, comme Quintilien et comme Hermogène, mais un philosophe digne d'être mis en parallèle avec les Socrates et avec les Catons. Son livre n'a rien qui démente ce que je dis. Le caractère d'honnête homme y paraît partout, et ses sentiments ont je ne sais quoi qui marque non seulement un esprit sublime, mais une âme fort élevée au-dessus du commun. Je n'ai donc

(4) *Isaac Casaubon* (1559-1614), professeur de grec à Genève et à Paris, a laissé des commentaires sur plusieurs auteurs grecs et latins.

point de regret d'avoir employé quelques-unes de mes veilles à débrouiller un si excellent ouvrage, que je puis dire n'avoir été entendu jusqu'ici que d'un très petit nombre de savants. Muret [5] fut le premier qui entreprit de le traduire en latin, à la sollicitation de Manuce [6]; mais il n'acheva pas cet ouvrage, soit parce que les difficultés l'en rebutèrent, ou que la mort le surprit auparavant. Gabriel de Pétra [7], à quelque temps de là, fut plus courageux, et c'est à lui qu'on doit la traduction latine que nous en avons. Il y en a encore deux autres; mais elles sont si informes et si grossières que ce serait faire trop d'honneur à leurs auteurs que de les nommer. Et même celle de Pétra, qui est infiniment la meilleure, n'est pas fort achevée; car, outre que souvent il parle grec en latin, il y a plusieurs endroits où l'on peut dire qu'il n'a pas fort bien entendu son auteur. Ce n'est pas que je veuille accuser un si savant homme d'ignorance, ni établir ma réputation sur les ruines de la sienne. Je sais ce que c'est que de débrouiller le premier un auteur; et j'avoue d'ailleurs que son ouvrage m'a beaucoup servi, aussi bien que les petites notes de Langbaine [8] et de M. Le Febvre [9]; mais je suis bien aise d'excuser, par les fautes de la traduction latine, celles qui pourront m'être échappées dans la française. J'ai pourtant fait tous mes efforts pour la rendre aussi exacte qu'elle pouvait l'être. A dire vrai, je n'y ai pas trouvé de petites difficultés. Il est aisé à un traducteur latin de se tirer d'affaire aux endroits mêmes qu'il n'entend pas. Il n'a qu'à traduire le grec mot pour mot, et à débiter des paroles qu'on peut au moins soupçonner d'être intelligibles. En effet,

(5) *Muret.* Marc-Antoine Muret (1526-1565) fit des tragédies latines, et des commentaires très estimés sur Térence, Cicéron, Salluste, Horace et Tacite. Professeur au collège de Guyenne à Bordeaux, il eut Montaigne pour élève. Il écrivait en latin avec une rare perfection.

(6) *Paul Manuce*, fils du célèbre imprimeur vénitien Alde Manuce, mourut en 1574 — (7) *Pétra*, fut professeur de grec à Lausanne; il mourut en 1616. — (8) *Langbaine* († 1657) publia une édition de Longin à Oxford (1636) avec la traduction de Pétra et des notes. — (9) *Le Febvre* (1615-1672). Tanneguy Le Febvre donna en 1663 à Saumur, une édition de Longin, avec commentaire. Il est le père de Mme Da-

le lecteur, qui bien souvent n'y conçoit rien, s'en prend plutôt à soi-même qu'à l'ignorance du traducteur. Il n'en est pas ainsi des traductions en langue vulgaire. Tout ce que le lecteur n'entend point s'appelle un galimatias, dont le traducteur tout seul est responsable. On lui impute jusqu'aux fautes de son auteur, et il faut en bien des endroits qu'il les rectifie, sans néanmoins qu'il ose s'en écarter.

Quelque petit donc que soit le volume de Longin, je ne croirais pas avoir fait un médiocre présent au public, si je lui en avais donné une bonne traduction en notre langue. Je n'y ai point épargné mes soins ni mes peines. Qu'on ne s'attende pas pourtant de[10] trouver ici une version timide et scrupuleuse des paroles de Longin. Bien que je me sois efforcé de ne me point écarter en pas un endroit des règles de la véritable traduction, je me suis pourtant donné une honnête liberté, surtout dans les passages qu'il rapporte. J'ai songé qu'il ne s'agissait pas simplement ici de traduire Longin, mais de donner au public un *Traité du sublime* qui pût être utile. Avec tout cela néanmoins il se trouvera peut-être des gens, qui non seulement n'approuveront pas ma traduction, mais qui n'épargneront pas même l'original. Je m'attends bien qu'il y en aura plusieurs qui déclineront la juridiction[11] de Longin, qui condamneront ce qu'il approuve, et qui loueront ce qu'il blâme. C'est le traitement qu'il doit attendre de la plupart des juges de notre siècle. Ces hommes accoutumés aux débauches et aux excès des poètes modernes, et qui, n'admirant que ce qu'ils n'entendent point, ne pensent pas qu'un auteur se soit élevé s'ils ne l'ont entièrement perdu de vue; ces petits esprits, dis-je, ne seront pas sans doute fort frappés des hardiesses judicieuses[12] des Homères, des Platons et des Démosthènes. Ils chercheront souvent le su-

cier. — (10) *S'attendre de.* Grammaire, *Préposition*

(11) *Déclineront la juridiction.* Terme de droit; *décliner* dans le sens de *récuser.* (Les éditions du dix-septième siècle et du dix-huitième siècle portent : *jurisdiction.*) — Tout ce passage, jusqu'à la fin du paragraphe, est d'une importance capitale pour l'intelligence de la critique de Boileau. — (12. *Hardesses judicieuses.* Remarquer cette alliance de mots

blime dans le sublime, et peut-être se moqueront-ils des exclamations que Longin fait quelquefois sur des passages qui, bien que très sublimes, ne laissent pas que d'être simples et naturels, et qui saisissent plutôt l'âme qu'ils n'éclatent aux yeux. Quelque assurance pourtant que ces messieurs aient de la netteté de leurs lumières, je les prie de considérer que ce n'est pas ici l'ouvrage d'un apprenti que je leur offre, mais le chef-d'œuvre d'un des plus savants critiques de l'antiquité. Que s'ils ne voient pas la beauté de ces passages, cela peut aussitôt venir de la faiblesse de leur vue que du peu d'éclat dont ils brillent. Au pis aller, je leur conseille d'en accuser la traduction, puisqu'il n'est que trop vrai que je n'ai ni atteint ni pu atteindre à la perfection de ces excellents originaux; et je leur déclare par avance que s'il y a quelques défauts, ils ne sauraient venir que de moi...

Il ne reste plus, pour finir cette préface, que de dire ce que Longin entend par sublime... Il faut donc savoir que par sublime, Longin n'entend pas ce que les orateurs appellent le style sublime, mais cet extraordinaire et ce merveilleux qui frappe dans le discours, et qui fait qu'un ouvrage enlève, ravit, transporte. Le style sublime veut toujours de grands mots ; mais le sublime se peut trouver dans une seule pensée, dans une seule figure, dans un seul tour de paroles. Une chose peut être dans le style sublime et n'être pourtant pas sublime, c'est-à-dire, n'avoir rien d'extraordinaire ni de surprenant. Par exemple : *Le souverain arbitre de la nature d'une seule parole forma la lumière :* voilà qui est dans le style sublime ; cela n'est pas néanmoins sublime, parce qu'il n'y a rien là de fort merveilleux, et qu'on ne pût aisément trouver. Mais, *Dieu dit que la lumière se fasse, et la lumière se fit :* ce tour extraordinaire d'expression, qui marque si bien l'obéissance de la créature aux ordres du Créateur, est véritablement sublime, et a quelque chose de divin. Il faut donc entendre par sublime, dans Longin, l'extraordinaire, le surprenant, et, comme je l'ai traduit, le merveilleux dans le discours.



Frontispice de l'édition des *Œuvres* de 1674

[Ici se termine la Préface de 1674 ; en 1683, Boileau ajouta à cet exemple tiré de la *Genèse*, la réfutation d'une opinion de Huet, évêque d'Avranches, ami de La Fontaine ; Huet niait en effet qu'il y eût rien de sublime dans ce passage de la Bible. Boileau y est encore revenu dans sa *Xe réflexion sur Longin*. — La même année 1683, Boileau complète sa *Préface* par les lignes suivantes, que nous citons ici, en anticipant sur la date.]

... Au reste, dans le temps qu'on travaillait à cette dernière édition de mon livre [1], M. Dacier, celui qui nous a depuis peu donné les *Odes* d'Horace en français, m'a communiqué de petites notes très savantes qu'il a faites sur Longin, où il a cherché de nouveaux sens inconnus jusqu'ici aux interprètes. J'en ai suivi quelques-unes ; mais, comme dans celles où je ne suis pas de son sentiment, je puis m'être trompé, il est bon d'en faire les lecteurs juges. C'est dans cette vue que je les ai mises à la suite de mes remarques ; M. Dacier n'étant pas seulement un homme de très grande érudition et d'une critique très fine, mais d'une politesse d'autant plus estimable qu'elle accompagne rarement un grand savoir. Il a été disciple du célèbre M. Le Febvre, père de cette savante fille [2] à qui nous devons la première traduction qui ait encore paru d'Anacréon en français, et qui travaille maintenant à nous faire voir Aristophane, Sophocle et Euripide en la même langue.

J'ai laissé dans toutes mes autres éditions cette préface telle qu'elle était lorsque je la fis imprimer pour la première fois, il y a plus de vingt ans, et je n'y ai rien ajouté [3]; mais aujourd'hui, comme j'en revoyais les épreuves, et que je les allais renvoyer à l'imprimeur, il m'a paru qu'il ne serait peut-être pas mauvais, pour mieux faire connaître ce que Longin entend par ce mot de *sublime*, de joindre encore ici au passage que j'ai rapporté de la Bible quelque autre exemple pris d'ailleurs.

(1) Il s'agit ici de l'édition de 1683 ; ce passage de la *Préface* a été ajouté pour cette seconde édition. — (2) *Cette savante fille*. Mlle Le Febvre, qui devint Mme Dacier. — (3) Boileau avait ajouté déjà, en 1683, le paragraphe précédent à l'édition de 1674; maintenant, c'est une addition à la Préface de 1683, pour l'édition de 1701.

En voici un qui s'est présenté assez heureusement à ma mémoire. Il est tiré de l'*Horace* de M. Corneille. Dans cette tragédie, dont les trois premiers actes sont, à mon avis, le chef-d'œuvre de cet illustre écrivain, une femme qui avait été présente au combat des trois Horaces, mais qui s'était retirée un peu trop tôt, et n'en avait pas vu la fin, vient mal à propos annoncer au vieil Horace, leur père, que deux de ses fils ont été tués, et que le troisième, ne se voyant plus en état de résister, s'est enfui. Alors ce vieux Romain, possédé de l'amour de sa patrie, sans s'amuser à pleurer la perte de ses deux fils, morts si glorieusement, ne s'afflige que de la fuite honteuse du dernier, qui a, dit-il, par une si lâche action, imprimé un opprobre éternel au nom d'Horace. Et leur sœur, qui était là présente, lui ayant dit,

« Que vouliez-vous qu'il fît contre trois ? »

il répond brusquement :

« Qu'il mourût. »

Voilà de fort petites paroles ; cependant il n'y a personne qui ne sente la grandeur héroïque qui est renfermée dans ce mot, *Qu'il mourût*, qui est d'autant plus sublime, qu'il est simple et naturel, et que par là on voit que c'est du fond du cœur que parle ce vieux héros, et dans les transports d'une colère vraiment romaine. De fait, la chose aurait beaucoup perdu de sa force, si, au lieu de *Qu'il mourût*, il avait dit : *Qu'il suivît l'exemple de ses deux frères;* ou *Qu'il sacrifiât sa vie à l'intérêt et à la gloire de son pays*. Ainsi c'est la simplicité même de ce mot qui en fait la grandeur. Ce sont là de ces choses que Longin appelle sublimes, et qu'il aurait beaucoup plus admirées dans Corneille, s'il avait vécu du temps de Corneille, que ces grands mots dont Ptolomée remplit sa bouche au commencement de la *Mort de Pompée*, pour exagérer les vaines circonstances d'une déroute qu'il n'a point vue.



Figure pour *le Lutrin*, d'après Chauveau, tirée de l'édition des *Œuvres* de *1674*
(*La Nuit et la Molesse*, ch. II. 86-151.)



En-tête tiré de l'édition des *Œuvres* de *1750*.

LE LUTRIN
(1674-1683)

Ce poème, que Boileau commença à composer dès 1671, fut publié en deux fois. Les quatre premiers chants parurent dans l'édition de 1674, avec les *Épitres* II et III, *l'Art poétique* et la traduction du *Traité du Sublime* de Longin. Les deux derniers chants furent publiés seulement en 1683. Mais comme il est impossible aujourd'hui, dans une édition de Boileau, de séparer *le Lutrin* en deux morceaux, nous donnons les six chants à la date des quatre premiers.

Les deux *Avis au lecteur*, de 1674 et de 1683, que nous reproduisons ci-après, sont suffisamment instructifs : on y apprend à quelle occasion et sur quelle *actualité* ce poème fut composé ; et Boileau s'explique sur le but qu'il s'est proposé en adoptant le ton héroï-comique. Mais il n'est pas inutile de dire quelques mots du genre lui-même.

La poésie héroï-comique.—Chez les anciens, on s'égayait déjà aux dépens des héros et des légendes épiques ou tragiques. Si Homère n'est pas l'auteur de la *Batrachomyomachie* (Combat des rats et des grenouilles), du moins trouve-t-on dans ce poème burlesque la parodie des procédés et du style de l'épopée. C'est déjà, bien que Boileau se vante d'avoir introduit ce nouveau genre de burlesque, le système suivi par lui dans *le Lutrin :* les rats et les grenouilles, personnages modestes et vulgaires s'il en fut, agissent et parlent comme les héros de l'*Iliade :* de là une antithèse qui amuse, jusqu'à ce qu'elle fatigue. Le même procédé se retrouve parfois dans les comédies d'Aristophane : le bourgeois d'Athènes, Trygée, à califourchon sur un escarbot, va chercher Jupiter sur l'Olympe (*la Paix*); le charbonnier d'Acharne, Dicéopolis, va emprunter à Euripide un costume et des accessoires tragiques, pour exciter la pitié des Lacé-

démoniens (*les Acharniens*). Par contre, le *drame satyrique*, qui se jouait après la trilogie tragique, usait de la méthode inverse : les héros épiques y étaient réduits aux gestes vulgaires et au langage trivial, — autre genre d'antithèse, qui provoque elle aussi le rire, mais un rire moins franc, un rire jaloux et parfois sacrilège.

Le Moyen âge a pratiqué ces deux genres de burlesque. — Dans le *Roman de Renart*, le comique, souvent très fin, est dans le contraste entre l'animal et le rôle qu'on lui fait jouer, ou le langage qu'on lui prête. Lorsque Chantecler (le coq) conduit devant le tribunal de Noble (le lion) le convoi de la malheureuse poule tuée par Renart, et réclame vengeance : lorsqu'il prononce une harangue solennelle et véhémente ; lorsque les quatre poules se jettent aux genoux de Noble, et que, s'évanouissant, elles reçoivent les soins empressés de l'assistance ; lorsque Noble promet justice ; lorsqu'enfin on accomplit les cérémonies funèbres, avec Brun (l'ours) comme officiant et Bernard (l'âne) comme chantre : les contemporains retrouvaient. vers par vers, une piquante parodie de la poésie des *Chansons de geste* et des *Romans de chevalerie*. Et il faut avouer que, de nos jours, ce *burlesque* très spirituel n'est généralement pas saisi, la plupart des lecteurs n'ayant lu de notre vieille poésie épique et romanesque que de trop courts épisodes. — Mais, le Moyen âge a pratiqué également et goûté outre mesure la parodie proprement dite : les héros magnifiques des vieux poèmes sont devenus de grotesques personnages dans le *Pèlerinage de Charlemagne*, dans le *Moniage Guillaume*, dans le *Moniage Renouart*, etc.

Ce dernier genre se développa surtout en Italie : Pulci (*Morgante Maggiore*) et Bojardo (*Orlando innamorato*) au quinzième siècle ; l'Arioste (*Orlando furioso*) et Berni (*Orlando innamorato*) au seizième siècle. travestissent tantôt lourdement et tantôt finement les caractères et les exploits de Charlemagne, de Roland, d'Olivier, de Renaud, etc..

Bien différent, et bien supérieur, selon nous, est le burlesque de *Don Quichotte*. Le pauvre hidalgo dont Cervantès, au dix-septième siècle, a raconté les ridicules exploits, donne l'impression d'une âme naturellement héroïque égarée par un idéal mal conçu ; et la parodie n'atteint ici que les extravagances d'un fou généreux, sans ridiculiser le principe même de ses actions.

En France, au dix-septième siècle, le *burlesque*, sous l'influence italienne, avait inspiré de nombreux ouvrages, et tous dans le plus mauvais genre. Scarron donnait, en 1644. *le Typhon ou la Gigantomachie* (combats des Géants) ; en 1648, l'*Enéide travestie*, qui eut un immense succès, et dont on ne saurait lire aujourd'hui deux pages sans fatigue ou sans dégoût. Furetière, en 1649, parodie le quatrième livre de l'*Énéide*, le plus touchant, le plus humain, sous ce titre : *Les amours d'Énée et de Didon*, — et c'est, dans les années qui suivent, toute une série d'ouvrages du même ton sur cette malheureuse *Énéide*, depuis un *Enfer burlesque* jusqu'à un *Virgile goguenard*. A la même époque, paraissent : *Ovide bouffon ou les Métamorphoses burlesques* (1649) par Richer ; *Ovide en belle humeur* (1650) par d'Assoucy ; l'*Odyssée d'Homère en vers burlesques* (1650) par H. Picou ; le *Premier livre de Lucain travesti* (1656) par Brébeuf (qui avait donné d'ailleurs une estimable traduction de la *Pharsale*) ; *Juvénal travesti* (1657) par F. Colletet. — Les frères Perrault, ces adversaires déterminés de l'antiquité, composèrent une parodie du sixième livre de l'*Enéide*

(restée inédite), et publièrent en 1653 : *les Murs de Troie ou l'Origine du burlesque.*

Il y eut aussi d'ailleurs un burlesque qui ne s'en prenait pas aux anciens. et l'on pourrait citer, entre 1640 et 1660, une foule d'ouvrages descriptifs ou narratifs écrits sur le même *mode.*

Boileau fit une guerre acharnée au *burlesque*. Dans ses *Satires*, il ne manque pas une occasion de tourner en ridicule les auteurs qui en usent ; et dans *l'Art poétique* (I, 81-94), il le condamne formellement. D'ailleurs. dès 1660 (voir la note de Boileau lui-même au vers 81 de *l'Art poétique*) le *burlesque* commençait à passer de mode : une société vraiment *polie* ne pouvait le goûter. Ne disons pas que Boileau fut en contradiction avec lui-même quand il écrivit *le Lutrin* ; reportons-nous aux explications qu'il va nous donner dans son premier *Avis au lecteur.*

AU LECTEUR[1]


Œuvres, 1713.

JE ne ferai point ici comme Arioste [2], qui quelquefois, sur le point de débiter la fable du monde la plus absurde, la garantit vraie d'une vérité reconnue, et l'appuie même de l'autorité de l'archevêque Turpin [3]. Pour moi, je déclare franchement que tout le poème du *Lutrin* n'est qu'une pure fiction, et que tout y est inventé, jusqu'au nom même du lieu où l'action se passe. Je l'ai appelé Pourges [4], du nom d'une petite chapelle qui était autre-

(1) Cet *Avis* fut publié avant *le Lutrin* dans les éditions de 1674 et 1675. — (2) *Arioste* ou *L'Arioste* (1474-1533) auteur du *Roland furieux.* — (3) *Turpin*, moine de Saint-Denis, et archevêque de Reims. La légende le fait combattre et mourir à Roncevaux, aux côtés de Roland (776). On a sous son nom une Chronique latine *De vita Caroli magni et Rodlandi*, qui fut probablement rédigée seulement à la fin du onzième siècle. — (4) *Pourges.* Boileau avait d'abord mis *Bourges* (qui possède aussi une Sainte-Chapelle) pour ne pas nommer Paris. Puis craignant sans doute qu'on trouvât encore des *personnalités* dans le chapitre des chanoines de Bourges, il écrivit *Pourges*, lieu de son invention — Voici le résumé *historique* de l'incident (Extrait de *Morand, Histoire de la Sainte-Chapelle*). « Le mercredi 4 août 1667, messire Barin, chanoine de la Sainte-Chapelle, fit entendre à la Compagnie que, le dimanche précédent, il avait trouvé devant sa place un pulpitre fort élevé, qu'il disait être une nouveauté ; qu'il n'y en avait point eu depuis seize ans qu'il avait l'hon-

fois proche de Montlhéry. C'est pourquoi le lecteur ne doit pas s'étonner que, pour y arriver de Bourgogne, la Nuit prenne le chemin de Paris et de Montlhéry.

C'est une assez bizarre occasion qui a donné lieu à ce poème. Il n'y a pas longtemps que, dans une assemblée où j'étais, la conversation tomba sur le poème héroïque. Chacun en parla suivant ses lumières. A l'égard de moi, comme on m'en eut demandé mon avis, je soutins ce que j'ai avancé dans ma poétique : qu'un poème héroïque pour être excellent, devait être chargé de peu de matière, et que c'était à l'invention à la soutenir et à l'étendre. La chose fut fort contestée. On s'échauffa beaucoup; mais, après bien des raisons alléguées pour et contre, il arriva ce qui arrive ordinairement en toutes ces sortes de disputes : je veux dire qu'on ne se persuada point l'un l'autre, et que chacun demeura ferme dans son opinion. La chaleur de la dispute étant passée, on parla d'autre chose, et on se mit à rire de la manière dont on s'était échauffé sur une question aussi peu importante que celle-là. On moralisa fort sur la folie des hommes qui passent presque

neur d'être chantre ; que ce pulpitre, dont il n'avait nul besoin, l'empêchait de voir le chœur et d'avoir l'œil sur les chantres ; il estimait que c'était une marque d'injure faite à sa personne : pourquoi il l'avait fait ôter le lundi, premier jour du mois, et avait donné assignation aux sieurs Cyreult et Frontin, prêtres et sous-marguilliers, par-devant messieurs des requêtes du Palais, pour que défenses leur soient faites de ne plus mettre de pulpitre devant sa place, a peine de cent livres d'amende. Sur quoi, acte donné au sieur chantre, requête et signification du trésorier, prenant fait et cause pour les sous-marguilliers, députation et représentations au trésorier de la part des chanoines, pour l'engager à ne point plaider et à terminer à l'amiable; réponses du trésorier, soutenant qu'ayant fait mettre le pulpitre, selon le droit qu'il en avait, il ne pouvait se soumettre à un arbitrage ; vues pacifiques de M. le premier président s'offrant pour médiateur, et demandant au chantre de faire remettre le pulpitre et de s'en rapporter à lui du surplus ; résistance du chantre : il demande du temps, il sollicite ses confrères, les conjure de ne pas l'abandonner et de ne pas souffrir qu'il soit obligé de revoir en place l'objet qui faisait son tourment; il fait valoir son grand âge, ses longs services, son zèle et son assiduité. La Compagnie le console de son mieux, député trois chanoines à M. le président, pour le prier de prononcer sur tous les chefs de contestation qui la divisaient, et d'assoupir les différends qui en pourraient naître : c'était demander l'impossible. Aussi ce sage magistrat, satisfait de la déférence des chanoines et

toute leur vie à faire sérieusement de très grandes bagatelles, et qui se font souvent une affaire considérable d'une chose indifférente. A propos de cela, un provincial raconta un démêlé fameux, qui était arrivé autrefois dans une petite église de sa province, entre le trésorier et le chantre, qui sont les deux premières dignités de cette église, pour savoir si un lutrin[5] serait placé à un endroit ou à un autre. La chose fut trouvée plaisante. Sur cela un des savants de l'assemblée, qui ne pouvait pas oublier sitôt la dispute, me demanda si moi, qui voulais si peu de matière pour un poème héroïque, j'entreprendrais d'en faire un sur un démêlé aussi peu chargé d'incidents que celui de cette église. J'eus plutôt dit, pourquoi non? que je n'eus fait réflexion sur ce qu'il me demandait. Cela fit faire un éclat de rire à la compagnie, et je ne pus m'empêcher de rire comme les autres, ne pensant pas en effet moi-même que je dusse jamais me mettre en état de tenir parole. Néanmoins le soir me trouvant de loisir, je rêvai à la chose, et ayant imaginé en général la plaisanterie que le lecteur va voir, j'en fis vingt vers que je montrai à mes amis. Ce commencement les réjouit assez. Le plaisir que je vis qu'ils y prenaient m'en fit faire encore vingt autres: ainsi de vingt vers en vingt vers, j'ai poussé enfin l'ouvrage à près de neuf cents vers[6]. Voilà toute l'histoire de la bagatelle que je donne au public. J'aurais bien voulu la lui donner achevée; mais des raisons très secrètes, et dont le lecteur trou-

ne pouvant pourvoir à tout, fit entendre au trésorier que le pulpitre n'ayant été mis anciennement en place que pour la commodité de ses prédécesseurs, il n'était pas convenable de l'y faire replacer, s'il déplaisait à M. Barin, et néanmoins, pour accorder quelque satisfaction au trésorier, témoigna le désir de voir le lendemain, 1er septembre, le pulpitre en place lorsqu'il irait à la messe, et engagea le chantre à l'y faire mettre. Ses intentions furent secondées de part et d'autre : dès le même jour, le pulpitre fut remis en place et y resta pendant matines et la grande messe du lendemain, après laquelle le trésorier le fit ôter. »

(5) *Un lutrin*. La forme *lutrin* est une altération pour *letrin*, du latin *lectrinum* dérivé lui-même de *lectrum*, appareil sur lequel on *lit*. Le mot ne s'emploie que pour désigner un grand pupitre à pivot, placé soit dans le chœur, soit dans le transept d'une église, pupitre sur lequel on met les livres dont les chantres se servent pour chanter l'office. — (6) Boi-

vera bon que je ne l'instruise pas, m'en ont empêché. Je ne me serais pourtant pas pressé de le donner imparfait, comme il est, n'eût été les misérables fragments qui en ont couru [7]. C'est un burlesque nouveau, dont je me suis avisé dans notre langue ; car, au lieu que dans l'autre burlesque Didon et Énée parlaient comme des harengères et des crocheteurs, dans celui-ci une horlogère et un horloger [8] parlent comme Didon et Énée. Je ne sais donc si mon poème aura les qualités propres à satisfaire un lecteur, mais j'ose me flatter qu'il aura au moins l'agrément de la nouveauté, puisque je ne pense pas qu'il y ait d'ouvrage de cette nature en notre langue, *la Défaite des bouts-rimés* de Sarrasin [9] étant plutôt une pure allégorie qu'un poème comme celui-ci.

AVIS AU LECTEUR [1]

Il serait inutile maintenant de nier que le poème suivant a été composé à l'occasion d'un différend assez léger, qui s'émut [2] dans une des plus célèbres églises de Paris entre le trésorier et le chantre [3] ; mais c'est tout ce qu'il y a de vrai. Le reste,depuis le commencement jusqu'à la fin est une pure fiction ; et tous les personnages y sont non seu-

leau parle ici des quatre premiers chants, qui donnent 844 vers; les six chants forment un total de plus de 1.200. — (7) On avait imprimé ces fragments à la suite d'un petit ouvrage de l'abbé de Marigny, *La Réponse au pain bénit.* — (8) Cet horloger et cette horlogère furent remplacés en 1701 par un perruquier et une perruquière. L'horloger s'appelait La Tour. (Cf. Ch. I, v. 216). — (9) *Sarasin* ou *Sarrasin* (1600-1654) écrivit, outre des *Poésies diverses*, un poème burlesque de 400 vers : *Dulo vaincu ou la défaite des bouts rimés.* Il fut des habitués de l'Hôtel de Rambouillet, et secrétaire des commandements du prince de Conti.

(1) Cet *Avis* n'était, en 1683, que la dernière partie d'une *Préface* générale ; à partir de 1701. Boileau l'en détacha, pour le mettre en tête du *Lutrin.* — (2) *S'émut.* Lex. — (7) Dans le *chapitre* de la Sainte-Chapelle, le *trésorier* était le premier de la hiérarchie ; et le *chantre*, le

lement inventés, mais j'ai eu soin même de les faire d'un caractère directement opposé au caractère de ceux qui desservent cette église, dont la plupart, et principalement les chanoines, sont tous gens, non seulement d'une fort grande probité, mais de beaucoup d'esprit, et entre lesquels il y en a tel à qui je demanderais aussi volontiers son sentiment sur mes ouvrages qu'à beaucoup de messieurs de l'Académie. Il ne faut pas donc pas s'étonner si personne n'a été offensé de l'impression de ce poème, puisqu'il n'y a en effet personne qui y soit véritablement attaqué. Un prodigue ne s'avise guère de s'offenser de voir rire d'un avare, ni un dévot de voir tourner en ridicule un libertin [4]. Je ne dirai point comment je fus engagé à travailler à cette bagatelle sur une espèce de défi, qui me fut fait en riant par feu M. le premier président de Lamoignon [5], qui est celui que j'y peins sous le nom d'Ariste. Ce détail, à mon avis, n'est pas fort nécessaire. Mais je croirais me faire un trop grand tort si je laissais échapper cette occasion d'apprendre à ceux qui l'ignorent que ce grand personnage, durant sa vie, m'a honoré de son amitié. Je commençai à le connaître dans le temps que mes Satires faisaient le plus de bruit ; et l'accès obligeant qu'il me donna dans son illustre maison fit avantageusement mon apologie contre ceux qui voulaient m'accuser alors de libertinage [6] et de mauvaises mœurs. C'était un homme d'un savoir étonnant, et passionné admirateur de tous les bons livres de l'antiquité ; et c'est ce qui lui fit plus aisément souffrir mes ouvrages, où il crut entrevoir quelque goût des anciens. Comme sa piété était sincère, elle était aussi fort gaie, et n'avait rien d'embarrassant. Il ne s'effraya point du nom de Satires que portaient ces ouvrages, où il ne vit en effet que des vers et des auteurs attaqués.

second. Le *chantre* est chanoine, et le trésorier *prélat*. — (4) *Libertin*. Lex. — (5) *Lamoignon*. Guillaume de Lamoignon, marquis de Basville (1617-1677). C'est lui qui défendit en 1667 la représentation de *Tartuffe*. Ne pas le confondre avec son fils Chrétien-François de Lamoignon (1644-1709), president à mortier, auquel Boileau adresse son *Epître* VI. — (6) *Libertinage*. Lex.

Il me loua même plusieurs fois d'avoir purgé, pour ainsi dire, ce genre de poésie de la saleté qui lui avait été jusqu'alors comme affectée. J'eus donc le bonheur de ne lui être pas désagréable. Il m'appela à tous ses plaisirs et à tous ses divertissements, c'est-à-dire à ses lectures et à ses promenades. Il me favorisa même quelquefois de sa plus étroite confidence, et me fit voir à fond son âme entière. Et que je n'y vis-je point ! Quel trésor surprenant de probité et de justice ! Quel fonds inépuisable de piété et de zèle ! Bien que sa vertu jetât un fort grand éclat au dehors, c'était toute autre [7] chose au dedans ; et on voyait bien qu'il avait soin d'en tempérer les rayons, pour ne pas blesser les yeux d'un siècle aussi corrompu que le nôtre. Je fus sincèrement épris de tant de qualités admirables ; et, s'il eut beaucoup de bonne volonté pour moi, j'eus aussi pour lui une très forte attache[8]. Les soins que je lui rendis ne furent mêlés d'aucune raison d'intérêt mercenaire ; et je songeai bien plus à profiter de sa conversation que de son crédit. Il mourut dans le temps que cette amitié était en son plus haut point ; et le souvenir de sa perte m'afflige encore tous les jours. Pourquoi faut-il que des hommes si dignes de vivre soient sitôt enlevés du monde, tandis que des misérables et des gens de rien arrivent à une extrême vieillesse ! Je ne m'étendrai pas sur un sujet si triste : car je sens bien que, si je continuais à en parler, je ne pourrais m'empêcher de mouiller peut-être de larmes la préface d'un ouvrage de pure plaisanterie.

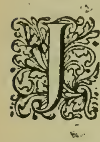
(7) *Toute autre*. Grammaire, *Pronom*. — (8) *Attache* Lex.



Figure de Bernard Picard, tirée de l'édition de 1718.
(*Lutrin*, ch. I. 205-230)

CHANT I

Résumé. — 1-16 : Boileau expose son sujet et invoque la Muse ; — 17-56 : apparition de la Discorde, qui se plaint de voir régner le calme dans la Sainte-Chapelle, et qui prend l'aspect d'un vieux chantre pour aller éveiller la jalousie du trésorier ; — 57-68 : description de la chambre où dort le trésorier ; — 69-84 : paroles de la Discorde au prélat ; — inquiétude du prélat ; — Gilotin rassemble ses partisans, et le prélat leur adresse un discours ; — 143-194 : Sidrac propose de rétablir dans le chœur un vieux lutrin qui cachera le chantre à tous les yeux ; — 195-237 : on tire au sort les noms de ceux qui seront chargés de l'entreprise ; sont désignés : le sous-marguillier Brontin, le perruquier l'Amour et le sacristain Boirude.



E chante les combats, et ce prélat terrible,
Qui, par ses longs travaux et sa force invincible,
Dans une illustre église exerçant son grand cœur,
Fit placer à la fin un lutrin dans le chœur.
C'est en vain que le chantre, abusant d'un faux titre,
Deux fois l'en fit ôter par les mains du chapitre :
Ce prélat, sur le banc de son rival altier,
Deux fois le reportant, l'en couvrit tout entier.

Œuvres, 1718

(1) Ce premier vers est imité du début de l'*Énéide* (I, 1) : c'est un *cliché épique ;* de même l'invocation à la Muse, du vers 9. — *Ce prélat.* Le tresorier, Claude Aubry ou Auvri, ancien camérier de Mazarin, évêque de Coutances. — (3) *Illustre église.* La Sainte-Chapelle de Paris, aujourd'hui enclavée dans les bâtiments du Palais-de-Justice, fut bâtie par saint Louis, en 1245. — (5) *Le chantre.* Jacques Barin, fils du maître des requêtes la Galissonnière.— « Chantre se dit du maître du chœur, qui est une des premières dignités d'un chapitre. Il porte la chape et le bâton dans les fêtes solennelles, et donne le ton aux autres en commençant les psaumes et les antiennes. Il porte dans ses armoiries un bâton de chœur derrière l'écu pour marque de sa dignité. On l'appelait aussi *primicerius*. L'office du chantre de la Sainte-Chapelle fut créé en 1319 par Philippe le Long. » (TRÉVOUX.) — (6) *Chapitre*, « communauté des ecclésiastiques qui desservent une église cathédrale ou paroissiale. » (TRÉVOUX.)

J'ai maints chapitres vus,
Chapitres, non de rats, mais chapitres de moines,
Voire chapitres de chanoines.

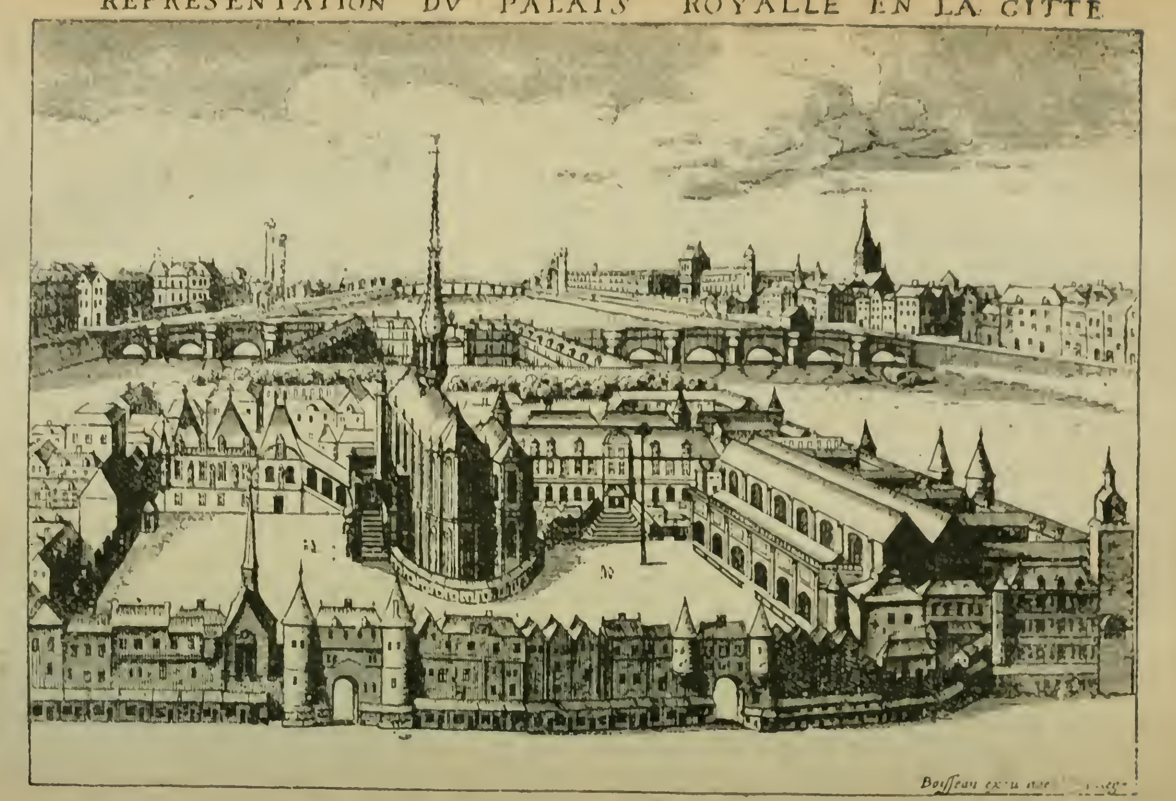
(LA FONTAINE, livre *II*, fable 2.)

Muse, redis-moi donc quelle ardeur de vengeance
De ces hommes sacrés rompit l'intelligence,
Et troubla si longtemps deux célèbres rivaux :
Tant de fiel entre-t-il dans l'âme des dévots !
Et toi, fameux héros, dont la sage entremise
De ce schisme naissant débarrassa l'Église,
Viens d'un regard heureux animer mon projet,
Et garde-toi de rire en ce grave sujet.
Parmi les doux plaisirs d'une paix fraternelle,
Paris voyait fleurir son antique chapelle :
Ses chanoines vermeils et brillants de santé
S'engraissaient d'une longue et sainte oisiveté.
Sans sortir de leurs lits, plus doux que leurs hermines,
Ces pieux fainéants faisaient chanter matines,
Veillaient à bien dîner, et laissaient en leur lieu
A des chantres gagés le soin de louer Dieu :
Quand la Discorde encor toute noire de crimes,
Sortant des Cordeliers pour aller aux Minimes,

(9) *Muse...* Nouvelle imitation de VIRGILE (*Énéide*, I, 8) : *Musa mihi causas memora...* « Muse, rappelle-moi les causes .. » — (10) *Intelligence*. Lex. — (12) *Tant de fiel...* VIRGILE (*Enéide*, I, 11) : « *Tantaene animis coelestibus irae !* « De si grandes colères peuvent-elles entrer dans les âmes des dieux ! » Il s'agit dans Virgile, de Junon qui continue à poursuivre sur les mers Énée et ceux de ses compagnons qui ont échappé à la ruine de Troie — (13) *Fameux héros*. « M. le Premier Président de Lamoignon ». (BOILEAU). Cf. l'*Avis au lecteur* de 1683, p. 273, note 5 ; et le sixième chant du *Lutrin*, v. 107 et suivants — (16) Réflexion heureusement placée ; le lecteur est prévenu que tout ceci est du *badinage*. — (17) *Parmi*. Grammaire, *Préposition*. — (18) *Paris*. Jusqu'en 1701, le texte était *Pourges...* (Voir l'*Avis au lecteur*, de 1674, p. 280, note 4). — (20) Le lecteur doit être averti une fois pour toutes que ces plaisanteries de Boileau sur la mollesse et sur l'appétit des chanoines étaient considérées au dix-septième siècle comme inoffensives, et qu'il n'y faut rien voir du ton agressif et malveillant que les mêmes réflexions prendront au dix-huitième siècle. Boileau est un croyant sincère ; mais à cette époque, comme au Moyen âge, la foi s'alliait fort bien avec un certain esprit frondeur qui s'attaquait aux personnes ou aux abus sans aucune arrière-pensée D'ailleurs, Boileau nous dit lui-même (*Avis* de 1683) : « ... J'ai eu soin de faire (les personnages) d'un caractère directement opposé au caractère de ceux qui desservent cette église. » C'est même grâce à ce procédé que Boileau obtint, auprès les lecteurs contemporains, ces effets de contraste qui font tout le *comique* du poème. Cf. v. 68. — (21) *Hermines*. Les chanoines portaient une *aumusse*, sorte de mantelet, doublé d'hermine. — (25) La *Discorde*, figure allégorique, déjà peinte par les poètes de l'antiquité. — (26) « Il y eut de grandes

Avec cet air hideux qui fait frémir la Paix,
S'arrêta près d'un arbre au pied de son palais.
Là, d'un œil attentif contemplant son empire,
A l'aspect du tumulte elle-même s'admire.
Elle y voit par le coche et d'Évreux et du Mans
Accourir à grands flots ses fidèles Normands ;
Elle y voit aborder le marquis, la comtesse,
Le bourgeois, le manant, le clergé, la noblesse ;
Et partout des plaideurs les escadrons épars
Faire autour de Thémis flotter ses étendards.
Mais une église seule, à ses yeux immobile,
Garde au sein du tumulte une assiette tranquille :
Elle seule la brave ; elle seule aux procès
De ses paisibles murs veut défendre l'accès.
La Discorde, à l'aspect d'un calme qui l'offense,
Fait siffler ses serpents, s'excite à la vengeance :
Sa bouche se remplit d'un poison odieux,
Et de longs traits de feu lui sortent par les yeux.
« Quoi ! dit-elle d'un ton qui fit trembler les vitres,
J'aurai pu jusqu'ici brouiller tous les chapitres,
Diviser Cordeliers, Carmes et Célestins !

brouilleries dans ces deux couvents, à l'occasion de quelques supérieurs qu'on y voulait élire. » (Boileau.) — Le couvent des Cordeliers (ordre fondé au treizième siècle par saint François d'Assise) était situé rue de l'Ecole-de-Médecine. La chapelle subsiste encore, et sert au Musée Dupuytren. — Le couvent des Minimes (ordre fondé par saint François de Paule au quinzième siècle) était près de la Place Royale (place des Vosges). On y a installé une caserne. — (27) *La Paix*, autre allégorie. — (28) *Arbre*. « C'est le *mai* que la Bazoche, c'est-à-dire le corps des clercs du Palais, fait planter tous les ans au pied du grand escalier du Palais, derrière la Sainte-Chapelle. » (Brossette.) — (31) *Coche*, voiture publique, appelée plus tard *diligence ; — Evreux*, *Mans*, cf. *Épître* II, v. 31. — (36) *Thémis*, déesse de la Justice, représentée avec des balances, et parfois avec un bandeau sur les yeux. — (38) *Assiette*. Lex. — (42) *Les Serpents*. La Discorde est représentée, comme les Furies, avec des serpents dans sa chevelure ; cf. Racine, *Andromaque*. V. v. Ce vers a une certaine harmonie imitative. — (47) *Carmes*. Religieux établis sur le Mont Carmel en Palestine ; ils fondèrent un couvent à Paris en 1224, près de la Place Maubert (rue des Carmes) ; — *Célestins*, religieux de l'ordre de Saint-Bernard ; ils furent réformés par le Pape Pierre Célestin en 1251 ; leur couvent était situé sur le quai actuel de ce nom, et les bâtiments servirent longtemps de caserne à la garde républicaine. Les discussions de ces deux ordres donnèrent lieu à un réquisitoire de l'avocat général



Le Palais et la Sainte-Chapelle vers 1670, d'après une gravure de Boisseau. — Devant la Sainte-Chapelle, on peut remarquer « les détours étroits d'une barrière oblique » (*Lutrin*, ch. V. v 105), à droite de la cour, on voit, surmontée de son double toit, la Grand'Salle (même chant, v. 33).

J'aurai fait soutenir un siège aux Augustins !
Et cette église seule, à mes ordres rebelle,
Nourrira dans son sein une paix éternelle !
Suis-je donc la Discorde ? et, parmi les mortels,
Qui voudra désormais encenser mes autels? »
  A ces mots, d'un bonnet couvrant sa tête énorme,
Elle prend d'un vieux chantre et la taille et la forme,
Elle peint de bourgeons son visage guerrier,
Et s'en va de ce pas trouver le trésorier.
  Dans le réduit obscur d'une alcôve enfoncée
S'élève un lit de plume à grands frais amassée :
Quatre rideaux pompeux, par un double contour,
En défendent l'entrée à la clarté du jour.
Là, parmi les douceurs d'un tranquille silence,
Règne sur le duvet une heureuse indolence.
C'est là que le prélat, muni d'un déjeuner,

Talon, et à un arrêt du Parlement (1667). — (48) Le couvent des Augustins sur le quai de ce nom. — « De deux ans en deux ans, les Augustins du grand couvent de Paris nomment en chapitre trois de leurs religieux bacheliers, pour faire leur licence en Sorbonne. Il y a trois places fondées pour cela. En 1658, le père Célestin Villiers, prieur de ce couvent voulant favoriser quelques bacheliers, en fit nommer neuf pour les trois licences suivantes. Ceux qui s'en virent exclus par cette élection prématurée se pourvurent en parlement. Le parlement ordonna que l'on ferait une autre nomination en présence de MM. de Catinat et de Saveuse, conseillers de la cour, et de M. Janart, substitut du procureur général. Les religieux ayant refusé d'obéir, la cour fut obligée d'employer la force pour faire exécuter son arrêt. Ils demandèrent à capituler, et l'on donna des otages de part et d'autre. Le principal article de la capitulation fut que les assiégés auraient la vie sauve, moyennant quoi ils abandonnèrent la breche et livrèrent leurs portes. Les commissaires du parlement, étant entrés, firent arrêter onze de ces religieux qui furent menés en prison à la Conciergerie, le 23 d'août 1658. Le cardinal Mazarin, qui n'aimait pas le parlement, fit mettre les religieux en liberté, par ordre du roi, après vingt-sept jours de prison. Ils furent mis dans les carrosses du roi, et menés en triomphe dans leur couvent, au milieu des gardes-françaises, rangés en haie depuis la Conciergerie jusqu'aux Augustins. Leurs confrères allèrent les recevoir en procession, ayant des palmes à la main. Ils sonnèrent toutes leurs cloches, et chantèrent le *Te Deum* en action de grâces. La Fontaine fit à ce sujet une ballade, dont le refrain est : « Les augustins sont serviteurs du roi. » (Brossette.) — (53) Cf. Virgile (*Enéide*, I, 48). Junon, voyant que Enée échappe à sa vengeance, et qu'il est sur le point d'atteindre l'Italie où il doit s'établir, s'écrie : ... *Et quisquam numen Junonis adoret Praeterea, aut supplex aris imponat honorem.* « Et qui, dorénavant, voudra adorer la puissance de Junon, ou venir en suppliant prier devant

Dormant d'un léger somme, attendait le dîner.
La jeunesse en sa fleur brille sur son visage :
Son menton sur son sein descend à double étage ;
Et son corps, ramassé dans sa courte grosseur,
Fait gémir les coussins sous sa molle épaisseur.
  La déesse en entrant, qui voit la nappe mise,
Admire un si bel ordre, et reconnaît l'Eglise,
Et, marchant à grands pas vers le lieu du repos,
Au prélat sommeillant elle adresse ces mots :
  « Tu dors, prélat, tu dors ! et là-haut, à ta place
Le chantre aux yeux du chœur étale son audace,
Chante les OREMUS, fait des processions,
Et répand à grands flots les bénédictions !
Tu dors ! attends-tu donc que, sans bulle et sans titre,
Il te ravisse encor le rochet et la mitre ?
Sors de ce lit oiseux qui te tient attaché,
Et renonce au repos, ou bien à l'évêché. »
  Elle dit : et, du vent de sa bouche profane,
Lui souffle avec ces mots l'ardeur de la chicane.
Le prélat se réveille, et, plein d'émotion,
Lui donne toutefois la bénédiction.
  Tel qu'on voit un taureau qu'une guêpe en furie
A piqué dans les flancs aux dépens de sa vie,
Le superbe animal, agité de tourments,
Exhale sa douleur en longs mugissements :
Tel le fougueux prélat, que ce songe épouvante,
Querelle en se levant et laquais et servante ;
La couleur lui renaît, sa voix change de ton ;

ses autels ! » — (68) « Le trésorier était maigre, vieux, et de grande taille. » (BROSSETTE.) — (69) *Qui*. Grammaire, *Pronom*. — (73) *Tu dors*, mouvement dont HOMÈRE (*Iliade*, II, 23) et VIRGILE (*Enéide*, X, 228) offraient des exemples à Boileau. — (77) *Bulle* Proprement boule de métal appendue au sceau d'un acte sur parchemin ; et par extension *acte* ecclésiastique conférant un titre. — (78) *Rochet*, surplis à manches (d'un mot allemand signifiant *robe*) ; — Le Pape avait accordé au trésorier de la Sainte-Chapelle, à la demande de Charles V, le droit de porter l'anneau pastoral et la mitre, et d'officier pontificalement aux fêtes solennelles. En l'absence du trésorier, ce droit revenait au chantre. — (79) *Oiseux*. Lex. — (85) Cf. VIRGILE (*Géorg.*, IV, 236) ; — sur ce passage cf. une lettre de Boileau à Brossette (28 mai 1703) ; celui-ci avait reproché à Boileau d'attribuer à la guêpe ce que Virgile dit de l'abeille — (87) *Superbe*. Lex. — (93) *Gi-*

Et, d'un juste courroux rallumant sa vigueur,
Même avant le dîner, parle d'aller au chœur.
Le prudent Gilotin, son aumônier fidèle,
En vain par ses conseils sagement le rappelle;
Lui montre le péril ; que midi va sonner ;
Qu'il va faire, s'il sort, refroidir le dîner.
« Quelle fureur, dit-il, quel aveugle caprice,
Quand le dîner est prêt, vous appelle à l'office?
De votre dignité soutenez mieux l'éclat :
Est-ce pour travailler que vous êtes prélat ?
A quoi bon ce dégoût et ce zèle inutile ?
Est-il donc pour jeûner quatre-temps ou vigile?
Reprenez vos esprits, et souvenez-vous bien
Qu'un dîner réchauffé ne valut jamais rien. »
Ainsi dit Gilotin ; et ce ministre sage
Sur table, au même instant, fait servir le potage.
Le prélat voit la soupe, et, plein d'un saint respect,
Demeure quelque temps muet à cet aspect.
Il cède, il dîne enfin; mais, toujours plus farouche,
Les morceaux trop hâtés se pressent dans sa bouche.
Gilotin en gémit, et sortant, de fureur,
Chez tous ses partisans va semer la terreur.
On voit courir chez lui leurs troupes éperdues,
Comme l'on voit marcher les bataillons de grues,
Quand le Pygmée altier, redoublant ses efforts,
De l'Hèbre ou du Strymon vient d'occuper les bords.
A l'aspect imprévu de leur foule agréable,
Le prélat radouci veut se lever de table :

lotin. Son nom véritable était Guironnet ; il reçut plus tard la cure de la Sainte-Chapelle. — (102) *Quatre-temps*. Au commencement de chacune des quatre saisons, l'Eglise prescrit trois jours de jeûne ; — *vigile*, du latin *vigilia*, veille : le jeûne est prescrit la veille des grandes fêtes. — (106) *Sur table*. Grammaire, *Article*. — (109) *Toujours plus farouche* Grammaire, *Construction* — (112-113) *Ses* et *lui* se rapportent au trésorier. — (114-115) Selon HOMÈRE (*Iliade*, III, 6), les grues et les pygmées se faisaient continuellement la guerre ; les *pygmées* étaient, d'après la fable, de petits hommes hauts seulement d'une coudée. (Cf. la Lettre de Voiture à Mlle de Bourbon, 1631.) — (116) *Hèbre* et *Strymon*, fleuves de Thrace, qui se jettent dans la mer Egée. — (118) *Veut* = tient à. — (119) Jusqu'à l'édition de 1698, il y avait : *Son visage n'a plus cet air*

Il fait par Gilotin rapporter un jambon.
Lui-même le premier, pour honorer la troupe,
D'un vin pur et vermeil il fait remplir sa coupe ;
Il l'avale d'un trait, et, chacun l'imitant,
La cruche au large ventre est vide en un instant.
Sitôt que du nectar la troupe est abreuvée,
On dessert : et soudain, la nappe étant levée,
Le prélat, d'une voix conforme à son malheur,
Leur confie en ces mots sa trop juste douleur :
« Illustres compagnons de mes longues fatigues,
Qui m'avez soutenu par vos pieuses ligues,
Et par qui, maître enfin d'un chapitre insensé,
Seul à *Magnificat* je me vois encensé,
Souffrirez-vous toujours qu'un orgueilleux m'outrage ;
Que le chantre à vos yeux détruise votre ouvrage,
Usurpe tous mes droits, et, s'égalant à moi,
Donne à votre lutrin et le ton et la loi ?
Ce matin même encor, ce n'est point un mensonge,
Une divinité me l'a fait voir en songe ;
L'insolent, s'emparant du fruit de mes travaux,
A prononcé pour moi le *Benedicat vos !*
Oui, pour mieux m'égorger, il prend mes propres armes. »
Le prélat à ces mots verse un torrent de larmes.
Il veut, mais vainement, poursuivre son discours :
Ses sanglots redoublés en arrêtent le cours.
Le zélé Gilotin, qui prend part à sa gloire,
Pour lui rendre la voix fait rapporter à boire ;
Quand Sidrac, à qui l'âge allonge le chemin,
Arrive dans la chambre un bâton à la main.

si furibond. Boileau a changé ce vers, à cause de la rime ; mais ce n'est pas seulement la rime qu'il a améliorée. — (124) Voilà un de ces excellents vers réalistes et pittoresques, comme Boileau a su en faire souvent, et qui nous plaisent mieux que ses vers didactiques. — (129) Imitation d'HOMÈRE (*Iliade*, II, 110), mais seulement pour le *mouvement* de l'exorde. — (132) *Magnificat.* Premier mot du *Cantique de la Vierge.* (*Magnificat anima mea Dominum.* Mon âme glorifie le Seigneur). — (136) *Le ton et la loi.* Le prélat consent bien à ce que le chantre donne le *ton, entonne ;* mais qu'il fasse *la loi*, c'est ce qu'il ne souffre pas. Aussi faut-il expliquer : *non seulement le ton* (ce qui est son droit) *mais encore la loi ?* — (138) *Une divinité.* La Discorde. — (147) *Sidrac.* Nom

Ce vieillard dans le chœur a déjà vu quatre âges :
Il sait de tous les temps les différents usages :
Et son rare savoir, de simple marguillier,
L'éleva par degrés au rang de chevecier.
A l'aspect du prélat qui tombe en défaillance,
Il devine son mal, il se ride, il s'avance ;
Et d'un ton paternel réprimant ses douleurs :
« Laisse au chantre, dit-il, la tristesse et les pleurs,
Prélat, et, pour sauver tes droits et ton empire,
Écoute seulement ce que le ciel m'inspire.
Vers cet endroit du chœur où le chantre orgueilleux
Montre, assis à ta gauche, un front si sourcilleux,
Sur ce rang d'ais serrés qui forment sa clôture,
Fut jadis un lutrin d'inégale structure,
Dont les flancs élargis, de leur vaste contour
Ombrageaient pleinement tous les lieux d'alentour.
Derrière ce lutrin, ainsi qu'au fond d'un antre,
A peine sur son banc on discernait le chantre,
Tandis qu'à l'autre banc le prélat radieux,
Découvert au grand jour, attirait tous les yeux.
Mais un démon, fatal à cette ample machine,
Soit qu'une main la nuit eût hâté sa ruine,
Soit qu'ainsi de tout temps l'ordonnât le destin,
Fit tomber à nos yeux le pupitre un matin.
J'eus beau prendre le ciel et le chantre à partie,
Il fallut l'emporter dans notre sacristie,
Où depuis trente hivers, sans gloire enseveli,
Il languit tout poudreux dans un honteux oubli.
Entends-moi donc, prélat. Dès que l'ombre tranquille
Viendra d'un crêpe noir envelopper la ville,
Il faut que trois de nous, sans tumulte et sans bruit,

réel d'un chantre de la Sainte-Chapelle. — (149) *Quatre âges*. De même Nestor, dans l'*Iliade*, a vu trois générations. — (151) *Marguillier*. « Celui qui a soin des reliques. » (Boileau.) Nous donnons aujourd'hui à ce mot un sens plus large : Le marguillier est un laïque qui s'occupe du *temporel* d'une église (Dérivé du latin *matricula*, registre). — (152) *Chevecier*. « Celui qui a soin des chapes et de la cire. » (Boileau.) (Dérivé de *chevet* (*capitium*), mot qui désigne la partie supérieure de l'église, où se trouve placé l'autel — (160) *Sourcilleux*. Lex — (161) *Ais*. Lex. — (169) *Démon*. Lex. — (173) *Partie*. Lex. — (176) *Poudreux*

Partent à la faveur de la naissante nuit,
Et, du lutrin rompu réunissant la masse,
Aillent d'un zèle adroit le remettre en sa place.
Si le chantre demain ose le renverser,
Alors de cent arrêts tu le peux terrasser.
Pour soutenir tes droits, que le ciel autorise,
Abîme tout plutôt ; c'est l'esprit de l'Église,
C'est par là qu'un prélat signale sa vigueur.
Ne borne pas ta gloire à prier dans un chœur :
Ces vertus dans Aleth peuvent être en usage ;
Mais, dans Paris, plaidons : c'est là notre partage.
Tes bénédictions dans le trouble croissant,
Tu pourras les répandre et par vingt et par cent,
Et, pour braver le chantre en son orgueil extrême,
Les répandre à ses yeux et le bénir lui-même. »
Ce discours aussitôt frappe tous les esprits ;
Et le prélat charmé l'approuve par des cris.
Il veut que sur-le-champ dans la troupe on choisisse
Les trois que Dieu destine à ce pieux office :
Mais chacun prétend part à cet illustre emploi.
« Le sort, dit le prélat, vous servira de loi :
Que l'on tire au billet ceux que l'on doit élire. »
Il dit : on obéit, on se presse d'écrire.
Aussitôt trente noms, sur le papier tracés,
Sont au fond d'un bonnet par billets entassés.
Pour tirer ces billets avec moins d'artifice,

Lex. — (182) *D'un*. Grammaire, *Preposition*. — (186) *C'est l'esprit de l'Eglise.* Bien que ces réflexions de *frondeur bourgeois* fussent alors sans grande conséquence, nous l'avons dit, les ennemis de Boileau ne manquèrent pas de les relever. Desmarets cependant cherche a *expliquer* la pensée de Boileau. Et d'Alembert, dans la note 39 de son *Eloge de Despréaux*, dit : « Il entendait par l'Église non ce corps respectable de pasteurs éclairés et vertueux, qui conserve et défend le precieux dépôt de la foi, mais cette troupe subalterne de ministres ignorants et calomniateurs qui ne sont pas plus l'Eglise que le parterre de la foire n'est le public. » — (189) *Aleth*. Autrefois siège d'un évêché, Aleth n'est plus qu'une petite ville de 1000 âmes (Aude). L'evêque d'Aleth était alors Nicolas Pavillon, janséniste, fort estimé pour ses vertus. — (190) *Dans Paris*. Dans les éditions de 1674 à 1682, on lisait P..., P***, et *Pourges*. — (199) *Prétend part*. Lex. (à *Prétendre*). — (201) *Au billet*, Grammaire, *Préposition*. — (205) *Moins*. Gram.

Guillaume, enfant de chœur, prête sa main novice.
Son front nouveau tondu, symbole de candeur,
Rougit, en approchant, d'une honnête pudeur.
Cependant, le prélat, l'œil au ciel, la main nue,
Bénit trois fois les noms, et trois fois les remue.
Il tourne le bonnet : l'enfant tire, et Brontin
Est le premier des noms qu'apporte le destin.
Le prélat en conçoit un favorable augure,
Et ce nom dans la troupe excite un doux murmure.
On se tait ; et bientôt on voit paraître au jour
Le nom, le fameux nom du perruquier l'Amour.
Ce nouvel Adonis, à la blonde crinière,
Est l'unique souci d'Anne sa perruquière.
...Ce perruquier superbe est l'effroi du quartier,
Et son courage est peint sur son visage altier.
Un des noms reste encore, et le prélat, par grâce,
Une dernière fois les brouille et les ressasse.
Chacun croit que son nom est le dernier des trois.
Mais que ne dis-tu point, ô puissant porte-croix,
Boirude, sacristain, cher appui de ton maître,
Lorsqu'aux yeux du prélat tu vis ton nom paraître !

maire, *Article*. — (207) *Nouveau*... Grammaire, *Adverbe*. — (211) *Brontin* Frontin, sous-marguillier de la Sainte-Chapelle. — (216) L'*Amour*. Ce nom a remplacé à partir de 1701, celui de *l'horloger La Tour*. Brossette nous a laissé quelques détails sur le perruquier l'Amour. « L'on me donna ces jours passés la date de la mort du sieur de Lamour, perruquier du *Lutrin*. Il est mort le mercredi premier jour de mai 1697, en la maison qui est dans la vieille cour du Palais, et a été enterré dans l'église de la basse Sainte-Chapelle du Palais, sa paroisse. Il s'appelait Didier de Lamour ; et sa femme, Anne Dubuisson, décédée aux fêtes de Pâques de l'an 1698. C'était un gros et grand homme d'assez bon air, vigoureux et bien fait. Il avait été marié deux fois. Quand il arrivait quelque tumulte dans la cour du Palais, il y mettait ordre sur-le-champ. Il se servait d'un bâton à deux bouts pour écarter les filous et les bretteurs qui faisaient du désordre et que le grand abord du monde attirait au Palais. Pendant les troubles de Paris, le peuple ayant mis le feu aux portes de l'hôtel de ville, le sieur Lamour se fit faire place, et tira de l'hôtel de ville deux ou trois de ses amis qui y étaient en danger. » (Brossette.) Et Boileau lui-même donne cette note : « Molière a peint le caractère de ce perruquier dans son *Médecin malgré lui*, à la fin de la première scène, sur ce que M. Despréaux lui en avait dit. » — (217) *Adonis*. Dieu du Printemps et de l'Amour, dans la mythologie grecque. — (222) *Ressasse*. Lex. — (225) *Boirude*, pour Sirude ou Syreulde, sacristain de la Sainte-Chapelle. — 230. *Plancher*. Lex.

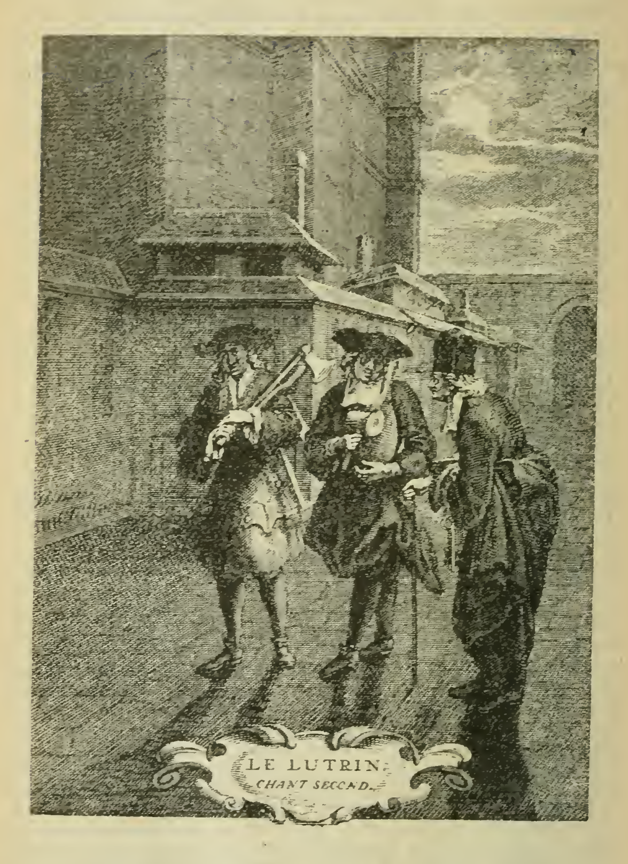


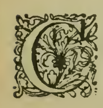
Figure de Bernard Picart, tirée de l'édition de 1718

(*Lutrin*, Ch. II, 64-76.)

On dit que ton front jaune, et ton teint sans couleur,
Perdit en ce moment son antique pâleur ;
Et que ton corps goutteux, plein d'une ardeur guerrière,
Pour sauter au plancher fit deux pas en arrière.
Chacun bénit tout haut l'arbitre des humains,
Qui remet leur bon droit en de si bonnes mains.
Aussitôt on se lève, et l'assemblée en foule,
Avec un bruit confus, par les portes s'écoule.
Le prélat resté seul calme un peu son dépit,
Et jusques au souper se couche et s'assoupit.

CHANT II

Résumé. — 1-44 : La Renommée va glacer d'effroi la perruquière, qui essaie d'empêcher son mari de prendre part à l'expédition; celui-ci ne se laisse pas toucher ; — 45-63 : Brontin et Boirude viennent chercher le perruquier; — 64-96 : la Discorde va réveiller la Mollesse ; la Nuit raconte à celle-ci l'entreprise du Lutrin ; — 97-144 : discours de la Mollesse à la Nuit.



EPENDANT cet oiseau qui prône les merveilles,
Ce monstre composé de bouches et d'oreilles,
Qui, sans cesse volant de climats en climats,
Dit partout ce qu'il sait et ce qu'il ne sait pas ;
Œuvres, 1718. La Renommée enfin, cette prompte courrière,
Va d'un mortel effroi glacer la perruquière ;
Lui dit que son époux, d'un faux zèle conduit,
Pour placer un lutrin doit veiller cette nuit.
A ce triste récit, tremblante, désolée,
Elle accourt, l'œil en feu, la tête échevelée,
Et trop sûre d'un mal qu'on pense lui celer :
« Oses-tu bien encor, traître, dissimuler ?

Chant II. — (1) *Prône.* Lex. — (5) *La Renommée.* Figure allégorique souvent décrite par les poètes de l'antiquité. (VIRGILE, *Enéide*, IV, 173 ; OVIDE, *Métamorphoses*, XII ; STACE, *Thébaïde*, III, etc...) Plusieurs poètes français en ont également fait le portrait. — C'est par ironie, sans doute, et à cause de ses ailes, que Boileau l'appelle un *oiseau ;* — *Courrière.* Lex. — (7) *D'un*... Grammaire, *Préposition.* — (12) Boileau a lui-même

Perfide! si du moins, à ton devoir fidèle,
Tu veillais pour orner quelque tête nouvelle,
L'espoir d'un juste gain, consolant ma langueur,
Pourrait de ton absence adoucir la longueur.
Mais quel zèle indiscret, quelle aveugle entreprise
Arme aujourd'hui ton bras en faveur d'une église ?... »
... Son époux s'en émeut, et son cœur éperdu
Entre deux passions demeure suspendu ;
Mais enfin rappelant son audace première :
« Ma femme, lui dit-il d'une voix douce et fière,
Je ne veux point nier les solides bienfaits
Dont ton amour prodigue a comblé mes souhaits ;
Et le Rhin de ses flots ira grossir la Loire
Avant que tes faveurs sortent de ma mémoire.
Mais ne présume pas qu'en te donnant ma foi
L'hymen m'ait pour jamais asservi sous ta loi.
Cesse donc à mes yeux d'étaler un vain titre :
Ne m'ôte pas l'honneur d'élever un pupitre,
Et toi-même, donnant un frein à tes désirs,
Raffermis ma vertu qu'ébranlent tes soupirs.
Que te dirai-je enfin ? c'est le ciel qui m'appelle.
Une église, un prélat m'engage en sa querelle.
Il faut partir : j'y cours. Dissipe tes douleurs,
Et ne me trouble plus par ces indignes pleurs. »
Il la quitte à ces mots. Son amante effarée
Demeure le teint pâle, et la vue égarée ;
La force l'abandonne ; et sa bouche, trois fois
Voulant le rappeler, ne trouve plus de voix.

indiqué, dans une note (éd. posth. 1713) le IVe livre de l'*Énéide* (304 et suivants), comme la source de cette parodie : La perruquière parle le langage de Didon à Enée. — 13-14. A la place de ces deux vers, on lit dans les fragments publiés en 1673 : « *Oh ! si ta main, au moins, sous un rasoir fidèle, Allait faire tomber quelque barbe nouvelle...* » — 22. Le discours du perruquier est imité, lui aussi, de VIRGILE (*Enéide*, IV, 333) — (26) Cf. VIRGILE (*Égl.* I, 62.) : *Aut Ararim Parthus bibet aut Germania Tigrim...* « Le Parthe boira l'eau de la Saône et le Germain celle du Tigre, avant que.. » — (26) *En te donnant.* Grammaire, *Construction.* — (32) On trouve ici une parodie non pas seulement de Virgile, mais de Corneille. Les rimes et le mouvement rappellent ces vers d'*Horace* (IV, 5) : « Suis moins ta passion, règle mieux tes désirs, Ne me fais plus rougir d'entendre tes soupirs. » — (37) *Amante.* Lex. —

Elle fuit, et, de pleurs inondant son visage,
Seule pour s'enfermer vole au cinquième étage ;
Mais, d'un bouge prochain accourant à ce bruit,
Sa servante Alison la rattrape et la suit.
  Les ombres cependant, sur la ville épandues,
Du faîte des maisons descendent dans les rues :

(40) Dans les éditions de 1674 à 1683, il y avait ici une longue réplique de la perruquière, intéressante parce que, avec de nouveaux souvenirs des imprécations de Didon (*Énéide*, IV, 381-386), on y trouvait une imitation burlesque de certaines tirades tragiques, en particulier des imprécations de Camille (*Horace*, IV, 5) et d'Hermione (*Andromaque*, acte IV, Sc. 5). Voici quelques-uns de ces vers supprimés :

Pendant tout ce discours l'horlogère éplorée
A le visage pâle et la vue égarée.
Elle tremble ; et sur lui roulant des yeux hagards,
Quelque temps, sans parler, laisse errer ses regards ;
Mais enfin sa douleur se faisant un passage,
Elle eclate en ces mots, que lui dicte la rage :
« Non, ton père à Paris ne fut point boulanger,
Et tu n'es point du sang de Gervais l'horloger ;
... Une tigresse affreuse, en quelque antre écarté,
Te fit avec son lait sucer sa cruauté.
Car pourquoi désormais flatter un infidèle ?
En attendrai-je encor quelque injure nouvelle ?
L'ingrat a-t-il du moins, en violant sa foi,
Balancé quelque temps entre un lutrin et moi ?
A-t-il, pour me quitter, témoigné quelque alarme ?
Ai-je pu de ses yeux arracher une larme ?
Mais que servent ici ces discours superflus ?
Va, cours à ton lutrin : je ne te retiens plus.
Ris des justes douleurs d'une amante jalouse ;
Mais ne crois plus en moi retrouver une épouse.
Tu me verras toujours, constante à me venger,
De reproches hargneux sans cesse t'affliger,
Et, quand la mort bientôt, dans le fond d'une bière,
D'une éternelle nuit couvrira ma paupière,
Mon ombre chaque jour reviendra dans ces lieux,
Un pupitre à la main, me montrer à tes yeux,
Rôder autour de toi dans l'horreur des ténèbres,
Et remplir ta maison de hurlements funèbres,
C'est alors, mais trop tard, qu'en proie à tes chagrins,
Ton cœur froid et glacé maudira les lutrins ;
Et mes mânes contents, aux bords de l'onde noire,
Se feront de ta peur une agréable histoire.
En achevant ces mots, cette amante aux abois
Succombe à la douleur qui lui coupe la voix
Elle fuit, et, de pleurs ..

(45) *Épandues*. Lex. — (46) « VIRGILE, *Égl.* I, 83. » (BOILEAU.) *Majoresque cadunt altis de montibus umbrae*. « Et les ombres tombant du

Le souper hors du chœur chasse les chapelains,
Et de chantres buvants les cabarets sont pleins.
Le redouté Brontin, que son devoir éveille,
Sort à l'instant, chargé d'une triple bouteille
D'un vin dont Gilotin, qui savait tout prévoir,
Au sortir du conseil eut soin de le pourvoir.
L'odeur d'un jus si doux lui rend le faix moins rude.
Il est bientôt suivi du sacristain Boirude;
Et tous deux, de ce pas, s'en vont avec chaleur
Du trop lent perruquier réveiller la valeur.
« Partons, lui dit Brontin : déjà le jour plus sombre,
Dans les eaux s'éteignant, va faire place à l'ombre.
D'où vient ce noir chagrin que je lis dans tes yeux?
Quoi! le pardon sonnant te retrouve en ces lieux!
Où donc est ce grand cœur dont tantôt l'allégresse
Semblait du jour trop long accuser la paresse?
Marche, et suis-nous du moins où l'honneur nous attend. »
Le perruquier honteux rougit en l'écoutant.
Aussitôt de longs clous il prend une poignée :
Sur son épaule il charge une lourde coignée :
Et derrière son dos, qui tremble sous le poids,
Il attache une scie en forme de carquois;
Il sort au même instant, il se met à leur tête.
A suivre ce grand chef l'un et l'autre s'apprête :
Leur cœur semble allumé d'un zèle tout nouveau;
Brontin tient un maillet et Boirude un marteau.

faite des montagnes, s'allongent de plus en plus dans la plaine. » — (47) Le *souper* : l'heure du souper ; — *chapelains*, les chanoines, qui viennent de réciter l'office du soir. — (50) *Triple bouteille*, c'est-à-dire d'une bouteille choisie tout exprès pour contenter la soif des trois compagnons. — (58) *Dans les eaux s'éteignant.* Allusion à la fable ancienne d'après laquelle le soleil disparaissait le soir dans l'Océan. — (60) *Le pardon sonnant.* « Ce sont les trois coups de cloche par lesquels on avertit le peuple de reciter l'*Angelus*. Cet avertissement se fait le matin à midi, et le soir. On l'appelle indifferemment *angelus*, à cause de la prière qu'on dit, ou *pardon*, à cause des indulgences qui y sont attachées. » (BROSSETTE) — (65-68) Remarquer l'aisance avec laquelle Boileau fait entrer dans ses vers les termes techniques : *clous, coignée, scie*. Plus loin (v. 72) *maillet, marteau*. — (68) *En forme de carquois.* Il porte cette scie comme l'Apollon d'Homère porte le carquois (*Iliade*, I). La poésie antique, surtout celle d'Homère, bien loin de donner le goût de la

La lune, qui du ciel voit leur démarche altière,
Retire en leur faveur sa paisible lumière.
La Discorde en sourit, et, les suivant des yeux,
De joie, en les voyant, pousse un cri dans les cieux.
L'air, qui gémit du cri de l'horrible déesse,
Va jusque dans Cîteaux réveiller la Mollesse.
C'est là qu'en un dortoir elle fait son séjour ;
Les Plaisirs nonchalants folâtrent à l'entour :
L'un pétrit dans un coin l'embonpoint des chanoines ;
L'autre broie en riant le vermillon des moines.
La Volupté la sert avec des yeux dévots,
Et toujours le Sommeil lui verse des pavots.
Ce soir, plus que jamais, en vain il les redouble :
La Mollesse à ce bruit se réveille, se trouble,
Quand la Nuit, qui déjà va tout envelopper,
D'un funeste récit vient encor la frapper ;
Lui conte du prélat l'entreprise nouvelle.
Au pied des murs sacrés d'une sainte chapelle,
Elle a vu trois guerriers, ennemis de la paix,
Marcher à la faveur de ses voiles épais ;
La Discorde en ce lieu menace de s'accroître ;
Demain avec l'aurore un lutrin va paroître,
Qui doit y soulever un peuple de mutins.
Ainsi le ciel l'écrit au livre des destins.
  A ce triste discours, qu'un long soupir achève,
La Mollesse, en pleurant, sur un bras se relève,

périphrase, habitue à l'expression propre et technique. — (76) *De joie*. Grammaire, *Préposition*. — (78) *Cîteaux*. Les Bénédictins de Cîteaux (Côte-d'Or), fondés par Robert de Molêmes à la fin du onzième siècle, avaient été réformés au douzième par saint Bernard. Au dix-septième, les autres couvents du même ordre avaient adopté cette réforme ; seule la maison de Cîteaux y avait résisté. Aussi Boileau en fait-il malignement le séjour de la Mollesse. — « Despréaux, étant à la suite de Louis XIV, au voyage que ce monarque fit à Strasbourg (1681), passa à Cîteaux, où les moines le reçurent avec beaucoup de distinction Quand ils lui eurent fait voir tout leur couvent, l'un d'eux lui demanda qu'il leur montrât le lieu où logeait la *Mollesse*, comme il l'avait dit dans son *Lutrin*. « Montrez-la-moi vous-mêmes, mes pères, répondit-il en riant, car « c'est vous qui la tenez cachée avec grand soin. » (BROSSETTE.) — (84). *Pavots*. Du pavot se tirent des soporifiques, tels que l'opium. — (91) *Guerriers*. Mot bien choisi, pour nous rappeler que nous sommes dans le *burlesque*. — (93-94) Sur les rimes, en *oître*, cf *Ep*. III, 81. —

Ouvre un œil languissant, et, d'une faible voix,
Laisse tomber ces mots qu'elle interrompt vingt fois :
« O Nuit ! que m'as-tu dit ? quel démon sur la terre
Souffle dans tous les cœurs la fatigue et la guerre ?
Hélas ! qu'est devenu ce temps, cet heureux temps,
Où les rois s'honoraient du nom de fainéants,
S'endormaient sur le trône, et, me servant sans honte,
Laissaient leur sceptre aux mains ou d'un maire ou d'un comte ?
Aucun soin n'approchait de leur paisible cour :
On reposait la nuit, on dormait tout le jour,
Seulement au printemps, quand Flore dans les plaines
Faisait taire des vents les bruyantes haleines,
Quatre bœufs attelés, d'un pas tranquille et lent,
Promenaient dans Paris le monarque indolent.
Ce doux siècle n'est plus. Le ciel impitoyable
A placé sur leur trône un prince infatigable.
Il brave mes douceurs, il est sourd à ma voix ;
Tous les jours il m'éveille au bruit de ses exploits.
Rien ne peut arrêter sa vigilante audace :
L'été n'a point de feux ; l'hiver n'a point de glace.
J'entends à son seul nom tous mes sujets frémir.
En vain deux fois la paix a voulu l'endormir :
Loin de moi son courage, entraîné par la gloire,
Ne se plaît qu'à courir de victoire en victoire.
Je me fatiguerais à te tracer le cours
Des outrages cruels qu'il me fait tous les jours.

(100) Cf. VIRGILE (*Énéide*, VI, 686) : *Effusaeque genis lacrymae, et vox excidit ore.* « Des larmes se répandirent sur ses joues, et ces paroles tombèrent de sa bouche. » — 101. *Démon*. Lex. — 104. *Fainéants*. Les derniers rois mérovingiens (673-752). — (106) *Maire*. Le maire du palais (*major domus*) était d'abord chargé d'administrer intérieurement le palais. Il prit peu à peu de l'influence, comme un premier ministre qui gouvernait pour le roi. Les principaux furent : Ébroïn, saint Léger, Pépin d'Héristal, Charles Martel, Pepin le Bref (père de Charlemagne). — (107) *Soin*. Lex. — (109) *Flore* (Myth.), déesse du printemps et des fleurs. — (112) Vers célèbre par son *harmonie imitative*, laquelle vient de sa construction rythmique : 3 + 3 + 3 + 3, chaque groupe étant formé de trois syllabes presque également accentuées : de là une impression de lourdeur et de monotonie. — (114) Ici commence un éloge de Louis XIV, fort habilement amené, et qui fut, dit-on, vivement senti par le Roi. — (118) Allusion à la conquête de la Franche-Comté, par un hiver rigoureux (1668). — (120) *Deux fois*. Aix-la-Chapelle (1668), et la

Je croyais, loin des lieux d'où ce prince m'exile,
Que l'Église du moins m'assurait un asile ;
Mais en vain j'espérais y régner sans effroi :
Moines, abbés, prieurs, tout s'arme contre moi.
Par mon exil honteux la Trappe est ennoblie,
J'ai vu dans Saint-Denis la réforme établie,
Le Carme, le Feuillant s'endurcit aux travaux ;
Et la règle déjà se remet dans Clairvaux.
Cîteaux dormait encore, et la Sainte-Chapelle
Conservait du vieux temps l'oisiveté fidèle ;
Et voici qu'un lutrin, prêt à tout renverser,
D'un séjour si chéri vient encor me chasser !
O toi ! de mon repos compagne aimable et sombre,
A de si noirs forfaits prêteras-tu ton ombre ?...
Du moins ne permets pas... » La Mollesse oppressée
Dans sa bouche à ce mot sent sa langue glacée,
Et, lasse de parler, succombant sous l'effort,
Soupire, étend les bras, ferme l'œil, et s'endort.

proposition de paix de la Hollande (1672). — (125) L'éloge de l'Église suit habilement celui du Roi ; par là Boileau compense ses plaisanteries un peu vives contre les ecclésiastiques. — (129) *La Trappe*. La Trappe (dans le Perche), abbaye fondée en 1140 par le sire de Rotrou, fut réformée en 1662 par le célèbre abbé de Rancé. — (130) *Saint-Denis*. Abbaye réformée en 1633 par le cardinal de La Rochefoucauld. — (131) *Le Carme*, cf. ch. I, v. 47 ; — *le Feuillant*. L'abbaye des Feuillants (non loin de Toulouse) appartenait à la règle de saint Bernard ; le même ordre avait une maison à Paris, près des Tuileries : un club célèbre s'y établit pendant la Révolution. — (132) *Clairvaux*. Abbaye fondée par saint Bernard, dans l'Aube. — (133) *Citeaux*, cf. v. 78. — (144) Brossette raconte sur ce vers l'anecdote suivante : « Mme la duchesse d'Orléans, Henriette-Anne d'Angleterre, avait été si touchée de la beauté de ce vers, qu'ayant un jour aperçu de loin M. Despréaux dans la chapelle de Versailles, où elle était assise sur son carreau, en attendant que le roi vînt à la messe, elle lui fit signe d'approcher et lui dit à l'oreille : « Soupire, étend les bras, ferme l'œil et s'endort. » — Les dates rendent ce récit plus que suspect, parce que la princesse mourut en 1670, qu'à cette époque *le Lutrin* n'était pas écrit, et qu'il n'y avait pas encore de chapelle à Versailles.



Figure de Bernard Picart, tirée de l'édition de 1718.

(*Lutrin*, Ch. III, 69-84.)

CHANT III

Résumé. — 1-40 : La Nuit, pour faire échouer l'expédition, va placer un hibou dans l'intérieur du lutrin ; — 41-60 : les trois champions entrent dans la chapelle et dans la sacristie ; — 61-92 : ils s'apprêtent à rouler le lutrin dans le chœur, quand le hibou en sort, éteint leur flambeau, et les épouvante ; ils s'enfuient ; — 93-136 : la Discorde empruntant la figure de Sidrac, vient rallier et gourmander la troupe ; — 137-172 : les compagnons reprennent courage, rentrent dans la sacristie, en tirent la machine et la remontent sur le banc du chantre.

Ais la Nuit aussitôt de ses ailes affreuses
Couvre des Bourguignons les campagnes vi-
[neuses,
Revole vers Paris, et, hâtant son retour,
Déjà de Montlhéri voit la fameuse tour.
Œuvres, 1718. Ses murs, dont le sommet se dérobe à la vue,
Sur la cime d'un roc s'allongent dans la nue,
Et, présentant de loin leur objet ennuyeux,

Chant III. — (4) *Montlhéri.* Village à six lieues de Paris (Seine-et-Oise). La tour dont il est ici question fut bâtie au treizième siècle ; les ruines en subsistent encore. C'est près de Montlhéry que se livra en 1465 une bataille entre Louis XI et les confédérés de la Ligue du Bien public. — Voici comment La Fontaine, dans la *relation* qu'il écrivit à sa femme, en 1662, parle de Montlhéry : « On laisse, en sortant du Bourg-la-Reine, Sceaux à la droite, et à quelques lieues de là, Chilly à la gauche, puis Montlhéry du même côté. Est-ce *Montlhéry* qu'il faut dire, ou *Montlehéry ?* C'est *Montlehéry* quand le vers est trop court, et *Montlhéry* quand il est trop long. Montlhéry donc, ou Montlehéry, comme vous voudrez, était jadis une forteresse que les Anglais, lorsqu'ils étaient maîtres de la France, avaient fait bâtir sur une colline assez élevée. Au pied de cette colline est un bourg qui en a gardé le nom. Pour la forteresse, elle est démolie, non point par les ans : ce qui en reste, qui est une tour fort haute, ne se dément point, bien qu'on en ait ruiné un côté ; il y a un escalier qui subsiste, et deux chambres où l'on voit des peintures anglaises... » Boileau a expliqué, dans son *Avis* de 1674, pourquoi il parlait de Montlhéry. Il avait supposé que l'action se passait à Pourges, « petite chapelle qui était autrefois proche de Montlhéry ». Mais à partir de 1683, l'action est replacée à Paris. On ne voit plus pourquoi la *Nuit* qui vient de Cîteaux en Bourgogne fait le trajet par Montlhéry : c'était un passage à modifier. — (7) *Objet.* Lex. —

Du passant qui le fuit semblent suivre les yeux.
Mille oiseaux effrayants, mille corbeaux funèbres,
De ces murs désertés habitent les ténèbres.
Là, depuis trente hivers, un hibou retiré
Trouvait contre le jour un refuge assuré.
Des désastres fameux ce messager fidèle
Sait toujours des malheurs la première nouvelle;
Et, tout prêt d'en semer le présage odieux,
Il attendait la Nuit dans ces sauvages lieux.
Aux cris qu'à son abord vers le ciel il envoie,
Il rend tous ses voisins attristés de sa joie.
La plaintive Progné de douleur en frémit,
Et, dans les bois prochains, Philomèle en gémit.
« Suis-moi, » lui dit la Nuit. L'oiseau plein d'allégresse
Reconnaît à ce ton la voix de sa maîtresse.
Il la suit : et tous deux, d'un cours précipité,
De Paris à l'instant abordent la cité;
Là, s'élançant d'un vol que le vent favorise,
Ils montent au sommet de la fatale église.
La Nuit baisse la vue, et, du haut du clocher,
Observe les guerriers, les regarde marcher.
Elle voit le barbier qui, d'une main légère,
Tient un verre de vin qui rit dans la fougère.
Et chacun, tour à tour s'inondant de ce jus,
Célébrer, en buvant, Gilotin et Bacchus.
« Ils triomphent, dit-elle, et leur âme abusée
Se promet dans mon ombre une victoire aisée :
Mais allons; il est temps qu'ils connaissent la Nuit. »
A ces mots, regardant le hibou qui la suit,
Elle perce les murs de la voûte sacrée;
Jusqu'en la sacristie elle s'ouvre une entrée;
Et, dans le ventre creux du pupitre fatal,
Va placer de ce pas le sinistre animal.

(15) *Prêt de*. Grammaire, *Préposition*. — (19) *Progné*, ou *Procné* (Myth.), fille de Pandion, roi d'Athènes, femme de Térée, roi de Thrace, et sœur de Philomèle : celle-ci fut changée en rossignol, et Procné en hirondelle. — (23) *Cours*. Lex. — (30) *Fougère*. On employait, pour fabriquer le verre, de la cendre de fougère : de là le mot *fougère* pour

Mais les trois champions, pleins de vin et d'audace,
Du Palais cependant passent la grande place ;
Et, suivant de Bacchus les auspices sacrés,
De l'auguste chapelle ils montent les degrés.
Ils atteignaient déjà le superbe portique
Où Ribou le libraire, au fond de sa boutique,
Sous vingt fidèles clefs garde et tient en dépôt
L'amas toujours entier des écrits de Haynaut :
Quand Boirude, qui voit que le péril approche,
Les arrête ; et, tirant un fusil de sa poche,
Des veines d'un caillou, qu'il frappe au même instant,
Il fait jaillir un feu qui pétille en sortant ;
Et bientôt, au brasier d'une mèche enflammée,
Montre, à l'aide du soufre, une cire allumée.
Cet astre tremblotant, dont le jour les conduit,
Est pour eux un soleil au milieu de la nuit.
Le temple à sa faveur est ouvert par Boirude :
Ils passent de la nef la vaste solitude,
Et dans la sacristie entrant, non sans terreur,
En percent jusqu'au fond la ténébreuse horreur.
C'est là que du lutrin gît la machine énorme.
La troupe quelque temps en admire la forme.
Mais le barbier, qui tient les moments précieux :
« Ce spectacle n'est pas pour amuser nos yeux,
Dit-il, le temps est cher ; portons-le dans le temple ;
C'est là qu'il faut demain qu'un prélat le contemple. »
Et d'un bras, à ces mots, qui peut tout ébranler,
Lui-même, se courbant, s'apprête à le rouler.
Mais à peine il y touche, ô prodige incroyable !

verre à boire, dans le langage noble de la poésie. — (42) *Palais*. Palais de justice. — (46) *Ribou*. « La boutique de Ribou était sur le troisième perron de la Sainte-Chapelle, vis-à-vis la porte de cette église. » (BROSSETTE.) — Boileau en voulait à Ribou qui avait imprimé la *Satire des Satires* de Boursault (1669). — (48) *Haynaut* ou *Hesnault*, cf. *Sat*. IX, 94. — Boileau mit d'abord (1674-1685) *Bursot* (Boursault) ; mais réconcilié avec lui, il remplaça son nom par celui de *Perost* (Perrault) ; en 1701, après sa paix avec Perrault il écrivit enfin *Haynaut*. — (50) *Fusil*. Lex. — (51) Cf. VIRGILE, *Géorgiques*, I, 135 ; *Énéide*, I, 178. — (54) *Cire*, bougie. — (62) *Admire*. Lex. — (63) *Tient*. Lex. — (64) *N'est pas pour*. Grammaire, *Préposition*. — (70) Cf. VIRGILE

Que du pupitre sort une voix effroyable!
Brontin en est ému, le sacristain pâlit;
Le perruquier commence à regretter son lit.
Dans son hardi projet toutefois il s'obstine,
Lorsque des flancs poudreux de la vaste machine
L'oiseau sort en courroux, et, d'un cri menaçant,
Achève d'étonner le barbier frémissant.
De ses ailes dans l'air secouant la poussière,
Dans la main de Boirude il éteint la lumière.
Les guerriers à ce coup demeurent confondus;
Ils regagnent la nef, de frayeur éperdus.
Sous leurs corps tremblotants leurs genoux s'affaiblissent;
D'une subite horreur leurs cheveux se hérissent,
Et bientôt, au travers des ombres de la nuit,
Le timide escadron se dissipe et s'enfuit.
  Ainsi lorsqu'en un coin, qui leur tient lieu d'asile,
D'écoliers libertins une troupe indocile,
Loin des yeux d'un préfet au travail assidu,
Va tenir quelquefois un brelan défendu;
Si du vaillant Argus la figure effrayante
Dans l'ardeur du plaisir à leurs yeux se présente,
Le jeu cesse à l'instant, l'asile est déserté,
Et tout fuit à grands pas le tyran redouté.
La Discorde qui voit leur honteuse disgrâce,
Dans les airs cependant tonne, éclate, menace,
Et, malgré la frayeur dont leurs cœurs sont glacés,
S'apprête à réunir ses soldats dispersés.

(*Énéide*, III, 30). (**Boileau.**) — (76) *Étonner*. Lex. — (82) **Virgile** (*Énéide*, III, 48) : *Obstupui, steteruntque comae...* « Je restai stupéfait et mes cheveux se dressèrent. » — (84) *Escadron*, qui se dit plutôt d'une troupe de combattants à cheval, est dans la même note comique que *guerriers* (28). — (86) *Libertins*. Lex. — (87) *Préfet*. Se disait, et se dit encore, dans les collèges ecclésiastiques, des administrateurs qui veillent à la discipline et à l'ensemble des études. — (88) *Brelan*, jeu de cartes. — (89) *Argus* (Myth.). Prince qui avait cent yeux, dont la moitié restaient toujours ouverts pendant que les autres sommeillaient. C'est à lui que Junon confia la garde de Io, qu'elle avait changée en génisse. Mercure parvint à endormir complètement Argus au son de la flûte et le tua. Ses yeux furent placés par Junon sur la queue du paon. — De là, Argus signifie en général *gardien*. — (93) *Disgrâce*. Lex. —

Aussitôt de Sidrac elle emprunte l'image :
Elle ride son front, allonge son visage,
Sur un bâton noueux laisse courber son corps,
Dont la chicane semble animer les ressorts ;
Prend un cierge en sa main, et, d'une voix cassée,
Vient ainsi gourmander la troupe terrassée :
« Lâches, où fuyez-vous ? quelle peur vous abat ?
Aux cris d'un vil oiseau vous cédez sans combat !
Où sont ces beaux discours jadis si pleins d'audace ?
Craignez-vous d'un hibou l'impuissante grimace ?
Que feriez-vous, hélas ! si quelque exploit nouveau
Chaque jour, comme moi, vous traînait au barreau ?
S'il fallait, sans amis, briguant une audience,
D'un magistrat glacé soutenir la présence,
Ou, d'un nouveau procès, hardi solliciteur,
Aborder sans argent un clerc de rapporteur ?
Croyez-moi, mes enfants, je vous parle à bon titre :
J'ai moi seul autrefois plaidé tout un chapitre ;
Et le barreau n'a point de monstres si hagards,
Dont mon œil n'ait cent fois soutenu les regards.
Tous les jours sans trembler j'assiégeais leurs passages.
L'Église était alors fertile en grands courages :
Le moindre d'entre nous, sans argent, sans appui,
Eût plaidé le prélat et le chantre avec lui.
Le monde, de qui l'âge avance les ruines,
Ne peut plus enfanter de ces âmes divines ;
Mais que vos cœurs, du moins, imitant leurs vertus,
De l'aspect d'un hibou ne soient pas abattus.
Songez quel déshonneur va souiller votre gloire,
Quand le chantre demain entendra sa victoire.
Vous verrez tous les jours le chanoine insolent,
Au seul mot de hibou, vous sourire en parlant.

(99) *Laisse courber*. Grammaire, *Verbe*. — (103) Cf. HOMÈRE, *Iliade*, VII, 124-160). Nestor gourmande ainsi les Grecs fuyant devant Hector. — (104) *Exploit*. Lex. — (112) *Rapporteur*. Magistrat chargé de faire sur un procès le rapport présenté aux juges. — (114) *Plaidé*. Grammaire. *Verbe* ; — *Chapitre*. Cf. *Lutrin*, ch. I, 6. — (117) *Passages*. Grammaire, *Substantif*. — (121) *De qui*. Grammaire, *Pronom*. — (122) Cf. HOMÈRE (*Iliade*, I, 262). Nestor dit : « Des guerriers tels, je n'en

Votre âme, à ce penser, de colère murmure;
Allez donc de ce pas en prévenir l'injure;
Méritez les lauriers qui vous sont réservés,
Et ressouvenez-vous quel prélat vous servez.
Mais déjà la fureur dans vos yeux étincelle:
Marchez, courez, volez où l'honneur vous appelle.
Que le prélat, surpris d'un changement si prompt,
Apprenne la vengeance aussitôt que l'affront. »
  En achevant ces mots, la déesse guerrière
De son pied trace en l'air un sillon de lumière,
Rend aux trois champions leur intrépidité,
Et les laisse tout pleins de sa divinité.
C'est ainsi, grand Condé, qu'en ce combat célèbre,
Où ton bras fit trembler le Rhin, l'Escaut et l'Èbre,
Lorsqu'aux plaines de Lens nos bataillons poussés
Furent presque à tes yeux ouverts et renversés:
Ta valeur, arrêtant les troupes fugitives,
Rallia d'un regard leurs cohortes craintives,
Répandit dans leurs rangs ton esprit belliqueux,
Et força la victoire à te suivre avec eux.
  La colère à l'instant succédant à la crainte,
Ils rallument le feu de leur bougie éteinte:
Ils rentrent; l'oiseau sort; l'escadron raffermi
Rit du honteux départ d'un si faible ennemi.
Aussitôt dans le chœur la machine emportée
Est sur le banc du chantre à grand bruit remontée.
Ses ais demi-pourris, que l'âge a relâchés,
Sont à coups de maillet unis et rapprochés.
Sous les coups redoublés tous les bancs retentissent;
Les murs en sont émus; les voûtes en mugissent,
Et l'orgue même en pousse un long gémissement.
  Que fais-tu, chantre, hélas! dans ce triste moment?
Tu dors d'un profond somme, et ton cœur sans alarmes
Ne sait pas qu'on bâtit l'instrument de tes larmes!
Oh! que si quelque bruit, par un heureux réveil,

verrai plus. » — (126) *Entendre.* Lex. — (141) *Combat célèbre.* La bataille de Lens, 20 août 1648. — (153-159) Ces six vers expriment, à la fois par leur precision *réelle* et leur rythme varié, la série exacte des

T'annonçait du lutrin le funeste appareil !
Avant que de souffrir qu'on en posât la masse,
Tu viendrais en apôtre expirer dans ta place,
Et, martyr glorieux d'un point d'honneur nouveau,
Offrir ton corps aux clous, et ta tête au marteau.
Mais déjà sur ton banc la machine enclavée
Est, durant ton sommeil, à ta honte élevée :
Le sacristain achève en deux coups de rabot ;
Et le pupitre enfin tourne sur son pivot.

CHANT IV

Résumé. — 1-36 : Le chantre est réveillé par la frayeur que lui a causée un songe ; il le raconte à son valet Girot ; — 37-88 : il s'habille et se rend au chœur ; ses lamentations à la vue du lutrin ; — 89-100 : il veut détruire la machine avec l'aide du choriste et du sonneur ; mais il réfléchit que le chapitre entier doit prendre part à cette exécution ; — 101-128 : malgré les objections du sonneur, il décide d'aller réveiller les chanoines ; — 129-160 : une crécelle à la main il parcourt le quartier ; il fait croire aux chanoines qu'un déjeuner les attend ; — 161-212 : délibération du chapitre ; — 213-228 : destruction du lutrin.


Es cloches dans les airs, de leurs voix argentines,
Appelaient à grand bruit les chantres à matines,
Quand leur chef, agité d'un sommeil effrayant,
Encor tout en sueur, se réveille en criant.
Œuvres, 1718 Aux élans redoublés de sa voix douloureuse,
Tous ses valets tremblants quittent la plume oiseuse.
Le vigilant Girot court à lui le premier.
C'est d'un maître si saint le plus digne officier ;
La porte dans le chœur à sa garde est commise :

actions et des bruits. — (163) *Que si...* Grammaire, *Verbe.* — (164) *Appareil.* Lex. — (165) *Dans ta place*, c'est-à-dire à la place que tu occupes dans les stalles du chœur. — (169) *Enclavée.* Lex.

Chant IV. — (2) *Matines.* Office du matin, qui se chante entre minuit et six heures. — (3) *Leur chef*, le chantre. — (6) *Oiseuse.* Lex. — (7) *Girot.* De son vrai nom Brunot. — (8) *Officier.* Lex. ; — Girot (Brunot) était à la fois valet de chambre du chantre, huissier et bedeau. —

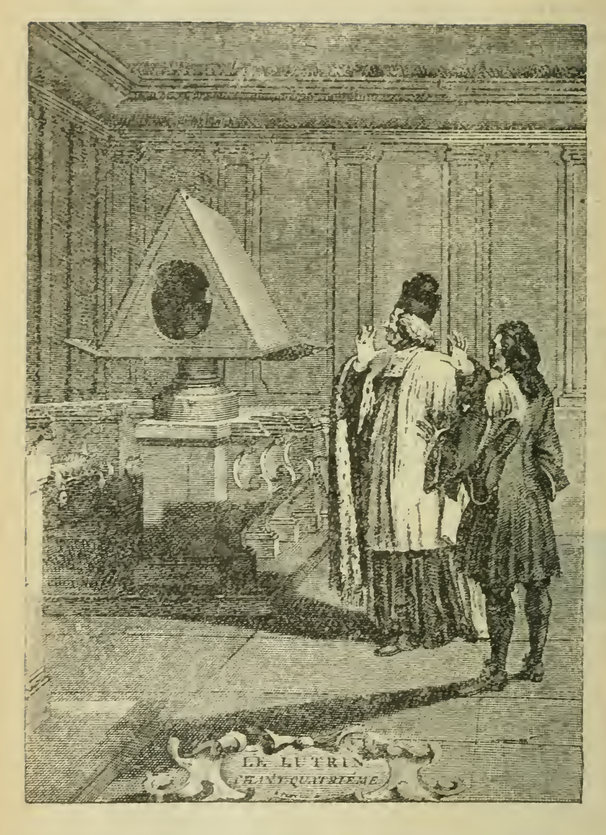


Figure de Bernard Picart, tirée de l'édition de 1718.

(*Lutrin*, Ch. IV, 53-88)

Valet souple au logis, fier huissier à l'église.
« Quel chagrin, lui dit-il, trouble votre sommeil ?
Quoi ! voulez-vous au chœur prévenir le soleil ?
Ah ! dormez, et laissez à des chantres vulgaires
Le soin d'aller sitôt mériter leurs salaires.
— Ami, lui dit le chantre encor pâle d'horreur,
N'insulte point, de grâce, à ma juste terreur ;
Mêle plutôt ici tes soupirs à mes plaintes,
Et tremble en écoutant le sujet de mes craintes.
Pour la seconde fois un sommeil gracieux
Avait sous ses pavots appesanti mes yeux,
Quand, l'esprit enivré d'une douce fumée,
J'ai cru remplir au chœur ma place accoutumée.
Là, triomphant aux yeux des chantres impuissants,
Je bénissais le peuple, et j'avalais l'encens,
Lorsque du fond caché de notre sacristie
Une épaisse nuée à longs flots est sortie,
Qui, s'ouvrant à mes yeux, dans son bleuâtre éclat,
M'a fait voir un serpent conduit par le prélat.
Du corps de ce dragon, plein de soufre et de nitre,
Une tête sortait en forme de pupitre,
Dont le triangle affreux, tout hérissé de crins,
Surpassait en grosseur nos plus épais lutrins.
Animé par son guide, en sifflant il s'avance ;
Contre moi sur mon banc je le vois qui s'élance.
J'ai crié, mais en vain ; et, fuyant sa fureur,
Je me suis réveillé plein de trouble et d'horreur. »
Le chantre, s'arrêtant à cet endroit funeste,
A ses yeux effrayés laisse dire le reste.
Girot en vain l'assure, et, riant de sa peur,
Nomme sa vision l'effet d'une vapeur.
Le désolé vieillard, qui hait la raillerie,
Lui défend de parler, sort du lit en furie.

(9) *Commise*. Lex. — (10) *Huissier*. Lex. — (19) *Gracieux*. Lex. — (29) *Nitre*, salpêtre. — (31) *Dont*. Grammaire. *Pronom*, — (31) *Triangle*. Le pupitre double, vu de profil, a la figure d'un triangle. — (36) Nous avons dans ce récit une très spirituelle parodie des songes dont la plupart des poètes tragiques ne manquaient pas d'embellir

On apporte à l'instant ses somptueux habits,
Où sur l'ouate molle éclate le tabis.
D'une longue soutane il endosse la moire,
Prend ses gants violets, les marques de sa gloire,
Et saisit, en pleurant, ce rochet qu'autrefois
Le prélat trop jaloux lui rogna de trois doigts.
Aussitôt, d'un bonnet ornant sa tête grise,
Déjà l'aumusse en main il marche vers l'église ;
Et, hâtant de ses ans l'importune langueur,
Court, vole, et le premier arrive dans le chœur.
O toi qui, sur ces bords qu'une eau dormante mouille,
Vis combattre autrefois le rat et la grenouille;
Qui, par les traits hardis d'un bizarre pinceau,
Mis l'Italie en feu pour la perte d'un seau ;
Muse, prête à ma bouche une voix plus sauvage,
Pour chanter le dépit, la colère, la rage,
Que le chantre sentit allumer dans son sang,

leurs pieces. — (39) *Assure*. Lex. — (40) *Vapeur*. Lex. — 44. *Ouate*, forme deux syllabes ; on prononçait alors *ouète ;* — *Tabis*. Etoffe de soie ou gros taffetas onde. — (45) *Moire*. Etoffe de soie, chatoyante. « *Endosser la moire d'une soutane* » est une construction hardie, imitée du latin. — (47) *Rochet*. Cf. *Lutrin*, ch. I, 78. — (49) *Bonnet*. « Avant l'impression de ce poème, l'auteur le lut à Sa Majesté ; il y avait ici :

Alors d'un domino couvrant sa tête grise,
Déjà l'aumusse en main, il marche vers l'église.

Après la lecture de ce chant, le Roi fit remarquer à M. Despréaux que le domino et l'aumusse sont deux choses qui ne vont pas ensemble : car le domino est un habillement d'hiver et l'aumusse est pour l'ete. « D'ailleurs continua le Roi, vous venez de dire : *Déjeunons, messieurs, et buvons frais* (vers 204) ; cela marque que l'action de votre poeme se passe en été. » Sur-le-champ M. Despréaux changea le vers dont il s'agit. Le Roi ajouta en souriant : « Ne soyez pas etonné de me voir instruit de ces sortes d'usages ; je suis chanoine en plusieurs eglises. » En effet, le Roi de France est chanoine de Saint-Jean-de-Latran, de Saint-Jean de Lyon, des églises d'Angers, du Mans, de Saint-Martin de Tours et de quelques autres. » (BROSSETTE.) — (50) *Aumusse* Fourrure de martre ou de petit-gris, jadis en forme de bonnet, mais que dès cette époque les chanoines portaient sur le bras. — (53-54) Invocation à l'auteur du poème grec héroï-comique, la *Batrachomyomachie*, longtemps attribué à Homère. — (56) *Seau*. Allusion au poeme badin, *la Secchia rapita*, *le Seau enlevé*, par l'Italien Alessandro Tassoni († 1635) Il s'agit dans ce poème d'une guerre entre les habitants de Bologne et ceux de Modène ; les Modénois avaient fait enlever un seau du puits public de Bologne — (59) *Sentit*

A l'aspect du pupitre élevé sur son banc.
D'abord pâle et muet, de colère immobile,
A force de douleur, il demeura tranquille ;
Mais sa voix, s'échappant au travers des sanglots,
Dans sa bouche à la fin fit passage à ces mots :
« La voilà donc, Girot, cette hydre épouvantable
Que m'a fait voir un songe, hélas ! trop véritable !
Je le vois ce dragon tout prêt à m'égorger,
Ce pupitre fatal qui me doit ombrager !
Prélat, que t'ai-je fait ? quelle rage envieuse
Rend pour me tourmenter ton âme ingénieuse ?
Quoi ! même dans ton lit, cruel, entre deux draps,
Ta profane fureur ne se repose pas !
O ciel ! quoi ! sur mon banc une honteuse masse
Désormais me va faire un cachot de ma place !
Inconnu dans l'église, ignoré dans ce lieu,
Je ne pourrai donc plus être vu que de Dieu !
Ah ! plutôt qu'un moment cet affront m'obscurcisse,
Renonçons à l'autel, abandonnons l'office ;
Et, sans lasser le ciel par des chants superflus,
Ne voyons plus un chœur où l'on ne nous voit plus.
Sortons... Mais cependant mon ennemi tranquille
Jouira sur son banc de ma rage inutile,
Et verra dans le chœur le pupitre exhaussé
Tourner sur le pivot où sa main l'a placé !
Non, s'il n'est abattu, je ne saurais plus vivre.
A moi, Girot, je veux que mon bras m'en délivre.
Périssons, s'il le faut ; mais de ses ais brisés
Entraînons, en mourant, les restes divisés. »
A ces mots, d'une main par la rage affermie,
Il saisissait déjà la machine ennemie,
Lorsqu'en ce sacré lieu, par un heureux hasard,
Entrent Jean le choriste, et le sonneur Girard,

allumer. Grammaire, *Pronom*. — (68) *Ombrager*. Lex. — (77) *Plutôt que*. Grammaire, *Conjonction*. — (78) *L'office*. La célébration des offices dans l'église. — (81) *Mais cependant*. Mouvement imité du style des monologues tragiques. — (87) *Ais*. Lex. — (92) *Jean le choriste*, personnage d'invention ; — *Girard* avait été en effet sonneur de la Sainte-Chapelle, mais il ne vivait plus en 1674. — (93) *Manceaux*, cf.

Deux Manceaux renommés, en qui l'expérience
Pour les procès est jointe à la vaste science.
L'un et l'autre aussitôt prend part à son affront.
Toutefois condamnant un mouvement trop prompt,
« Du lutrin, disent-ils, abattons la machine :
Mais ne nous chargeons pas tous seuls de sa ruine ;
Et que tantôt, aux yeux du chapitre assemblé,
Il soit sous trente mains en plein jour accablé. »
Ces mots des mains du chantre arrachent le pupitre.
« J'y consens, leur dit-il, assemblons le chapitre :
Allez donc de ce pas, par de saints hurlements,
Vous-mêmes appeler les chanoines dormants.
Partez. » Mais ce discours les surprend et les glace.
« Nous ! qu'en ce vain projet, pleins d'une folle audace,
Nous allions, dit Gérard, la nuit nous engager !
De notre complaisance osez-vous l'exiger ?
Hé ! seigneur, quand nos cris pourraient, du fond des rues,
De leurs appartements percer les avenues,
Réveiller ces valets autour d'eux étendus,
De leur sacré repos ministres assidus,
Et pénétrer des lits au bruit inaccessibles,
Pensez-vous, au moment que les ombres paisibles
A ces lits enchanteurs ont su les attacher,
Que la voix d'un mortel les en puisse arracher ?
Deux chantres feront-ils, dans l'ardeur de vous plaire,
Ce que depuis trente ans six cloches n'ont pu faire ?
— Ah ! je vois bien où tend tout ce discours trompeur,
Reprend le chaud vieillard : le prélat vous fait peur.
Je vous ai vus cent fois, sous sa main bénissante,
Courber servilement une épaule tremblante.
Eh bien ! allez ; sous lui fléchissez les genoux :
Je saurai réveiller les chanoines sans vous.
Viens, Girot, seul ami qui me reste fidèle :

Ep. II, 31 — (95) *Prend part.* Grammaire, *Verbe.* — (98) *Tous.* Grammaire, *Adjectif.* — (104) *Dormants.* Grammaire, *Participe.* — (105) Dans les éditions de 1674-98, il y avait huit vers que le poète a supprimés, et remplacés par les vers 105-108 des éditions actuelles. — (113) *Pénétrer* Lex. — (121) *Bénissante.* Grammaire, *Participe.* — (126) *Crécelle*

Prenons du saint jeudi la bruyante crécelle.
Suis-moi. Qu'à son lever le soleil aujourd'hui
Trouve tout le chapitre éveillé devant lui. »
Il dit. Du fond poudreux d'une armoire sacrée,
Par les mains de Girot la crécelle est tirée.
Ils sortent à l'instant, et, par d'heureux efforts,
Du lugubre instrument font crier les ressorts.
Pour augmenter l'effroi, la Discorde infernale
Monte dans le Palais, entre dans la grand'salle,
Et, du fond de cet antre, au travers de la nuit,
Fait sortir le démon du tumulte et du bruit.
Le quartier alarmé n'a plus d'yeux qui sommeillent;
Déjà de toutes parts les chanoines s'éveillent:
L'un croit que le tonnerre est tombé sur les toits,
Et que l'église brûle une seconde fois;
L'autre, encore agité de vapeurs plus funèbres,
Pense être au jeudi saint, croit que l'on dit ténèbres,
Et déjà tout confus, tenant midi sonné,
En soi-même frémit de n'avoir point dîné.
  Ainsi, lorsque, tout prêt à briser cent murailles,
Louis, la foudre en main, abandonnant Versailles,
Au retour du soleil et des zéphyrs nouveaux,
Fait dans les champs de Mars déployer ses drapeaux;
Au seul bruit répandu de sa marche étonnante,
Le Danube s'émeut, le Tage s'épouvante,
Bruxelle attend le coup qui la doit foudroyer,
Et le Batave encore est prêt à se noyer.
  Mais en vain dans leurs lits un juste effroi les presse:
Aucun ne laisse encor la plume enchanteresse.
Pour les en arracher Girot s'inquiétant,

Le Jeudi saint et le Vendredi saint, les cloches et sonnettes se taisent dans l'église; on se sert d'une crécelle en bois, ou d'un claquoir; les cloches recommencent à sonner pendant l'office du Samedi saint. — (128) *Devant*. Grammaire, *Préposition*. — (134) *Grand'salle*. Grammaire, *Adjectif*. C'est la salle des Pas perdus. Il en est question plus loin, ch. V, 13. — (140) En 1630 avait brûlé le toit de la Sainte-Chapelle, et en 1618 la grand'salle du Palais. — (142) *Ténèbres*. Office qui se chante pendant l'après-midi, les Mercredi, Jeudi et Vendredi saints. — (143) *Tenant*. Lex. — (147) La guerre recommençait généralement au printemps. — (149) *Étonnante*. Lex. — (152) *Batave*. Hollandais. — (153) *Presse*. Lex. — 163. *Lamen*

Va crier qu'au chapitre un repas les attend.
Ce mot dans tous les cœurs répand la vigilance:
Tout s'ébranle, tout sort, tout marche en diligence.
Ils courent au chapitre, et chacun se pressant
Flatte d'un doux espoir son appétit naissant.
Mais, ô d'un déjeuner vaine et frivole attente!
A peine ils sont assis, que, d'une voix dolente,
Le chantre désolé, lamentant son malheur,
Fait mourir l'appétit et naître la douleur.
Le seul chanoine Evrard, d'abstinence incapable,
Ose encor proposer qu'on apporte la table.
Mais il a beau presser, aucun ne lui répond :
Quand, le premier rompant ce silence profond,
Alain tousse, et se lève; Alain, ce savant homme,
Qui de Bauny vingt fois a lu toute la *Somme*,
Qui possède Abéli, qui sait tout Raconis,
Et même entend, dit-on, le latin d'A-Kempis.
« N'en doutez point, leur dit ce savant canoniste,
Ce coup part, j'en suis sûr, d'une main janséniste.
Mes yeux en sont témoins: j'ai vu moi-même hier
Entrer chez le prélat le chapelain Garnier.
Arnauld, cet hérétique ardent à nous détruire,
Par ce ministre adroit tente de le séduire:

tant. Grammaire, *Verbe.* — (165) *Évrard.* « Le personnage ici désigné s'appelait Louis Roger Danse ou d'Ensé ; il est mort à Ivry, en octobre 1699. Jusqu'alors il avait été connu pour le plus parfait gourmand des chanoines de la Sainte-Chapelle. » (BROSSETTE.) — (169) *Alain.* Le chanoine Aubry, confesseur de M. de Lamoignon. « Il ne parlait jamais sans avoir toussé une ou deux fois auparavant. » (BROSSETTE.) C'était un adversaire résolu des jansénistes. — (170) *Bauny*, jésuite (1564-1649), auteur de la *Somme* (résumé) *des péchés qui se commettent en tous états*, 1630 (cf. PASCAL, 4e Provinciale). — (171) *Abéli* (1603-1691). « Fameux auteur qui a fait la *Moelle théologique*, *Medulla theologica.* » (BOILEAU.) C'était un ennemi des jansénistes ; — *Raconis* (1590-1646), évêque de Lavaur, a écrit contre Arnauld. — (172) *A-Kempis*, Thomas, religieux allemand, né à Kempis près de Cologne, a vécu de 1380 à 1471. On lui a attribué l'*Imitation de Jésus-Christ.* Boileau raille le *savant* Alain, en disant qu'il entend *même* le latin de l'*Imitation*, qui est des plus faciles à comprendre. — (172) *Canoniste* Docteur en *droit canon.* Le droit canon (du grec *Kanôn*, règle) est la science du dogme et de la discipline de l'Église. — (174) Trait de caractère d'un comique excellent. Cet adversaire déclaré d'Arnauld voit partout des jansénistes. — (176) *Garnier.* Louis le Fournier, chapelain

Sans doute il aura lu dans son saint Augustin
Qu'autrefois saint Louis érigea ce lutrin.
Il va nous inonder des torrents de sa plume :
Il faut, pour lui répondre, ouvrir plus d'un volume.
Consultons sur ce point quelque auteur signalé ;
Voyons si des lutrins Bauny n'a point parlé ;
Étudions enfin, il en est temps encore ;
Et, pour ce grand projet, tantôt dès que l'Aurore
Rallumera le jour dans l'onde enseveli,
Que chacun prenne en main le moelleux Abéli. »
Ce conseil imprévu de nouveau les étonne :
Surtout le gras Évrard d'épouvante en frissonne.
« Moi ! dit-il, qu'à mon âge, écolier tout nouveau,
J'aille pour un lutrin me troubler le cerveau ?
O le plaisant conseil ! Non, non, songeons à vivre :
Va maigrir, si tu veux, et sécher sur un livre.
Pour moi, je lis la Bible autant que l'Alcoran,
Je sais ce qu'un fermier nous doit rendre par an ;
Sur quelle vigne à Reims nous avons hypothèque :
Vingt muids rangés chez moi font ma bibliothèque.
En plaçant un pupitre on croit nous rabaisser ;
Mon bras seul sans latin saura le renverser.
Que m'importe qu'Arnauld me condamne ou m'approuve ?
J'abats ce qui me nuit partout où je le trouve :

perpétuel de la Sainte-Chapelle. — (179) *Son saint Augustin.* Les adversaires des jansénistes les raillaient, pas toujours à tort, de s'abriter sans cesse derrière saint Augustin. Mais chez Alain, ce *savant* homme, ce n'est pas un mot d'esprit, c'est encore un excellent trait de caractère ; il ne s'aperçoit pas qu'il fait un anachronisme de huit siècles. Cf. le même genre de plaisanterie : *Sat.* IX, 129. — (186) *Tantôt.* Lex. — (189) *Étonne.* Lex. — (195) *Autant*, pas plus que ; — *Alcoran*, littéralement *le Coran* (*al* est l'article arabe, et fait double emploi avec l'article *le*). *Le Coran* est le livre sacré des Musulmans, publié en 635 ap. J.-C. — (197) *Reims.* Il s'agit de l'abbaye de Saint-Nicaise à Reims, dont les revenus, consistant principalement en vins, avaient été attribués par Louis XIII à la Sainte-Chapelle. — (198) *Muids* (du latin *modius*, mesure). Le muid de Paris valait environ 300 litres. — Victor Hugo a repris cette plaisanterie dans *Ruy-Blas* (IV, 2). Don César de Bazan, tombé par la cheminée dans une maison de son cousin Don Salluste, avise une petite armoire : *Voyons, ceci m'a l'air d'une bibliothèque...* Il l'ouvre ; il y trouve *six flacons bien rangés ;* il en prend un . *Lisons d'abord ceci ; c'est une œuvre admirable De ce fa-*

C'est là mon sentiment. A quoi bon tant d'apprêts?
Du reste, déjeunons, messieurs, et buvons frais. »
Ce discours, que soutient l'embonpoint du visage,
Rétablit l'appétit, réchauffe le courage;
Mais le chantre surtout en paraît rassuré.
« Oui, dit-il, le pupitre a déjà trop duré :
Allons sur sa ruine assurer ma vengeance.
Donnons à ce grand œuvre une heure d'abstinence,
Et qu'au retour tantôt un ample déjeuner
Longtemps nous tienne à table, et s'unisse au dîner. »
Aussitôt il se lève, et la troupe fidèle
Par ces mots attirants sent redoubler son zèle.
Ils marchent droit au chœur d'un pas audacieux,
Et bientôt le lutrin se fait voir à leurs yeux.
A ce terrible objet aucun d'eux ne consulte :
Sur l'ennemi commun ils fondent en tumulte.
Ils sapent le pivot, qui se défend en vain ;
Chacun sur lui d'un coup veut honorer sa main.
Enfin sous tant d'efforts la machine succombe,
Et son corps entr'ouvert chancelle, éclate et tombe.
Tel sur les monts glacés des farouches Gélons
Tombe un chêne battu des voisins aquilons;
Ou tel, abandonné de ses poutres usées,
Fond enfin un vieux toit sous ses tuiles brisées.
La masse est emportée, et ses ais arrachés
Sont aux yeux des mortels chez le chantre cachés.

CHANT V

Résumé. — 1-32 : Le trésorier, averti par Sidrac de la destruction du lutrin, décide d'aller au Palais consulter la Chicane ; — 33-60 : portrait de la Chicane: — 61-92 : celle-ci prédit au trésorier qui l'interroge une longue suite de procès ; — 93-108 : la Renommée va

meux poète appelé le Soleil.. etc. — (210) *Ce grand œuvre*. Grammaire, *Nom*. — (214) *Attirants*. Lex. — (217) *Consulte*. Lex. — (224) *Gélons*. « Peuple de Sarmatie, voisin du Borysthène. » (BOILEAU.) — (227) *Ais* Lex

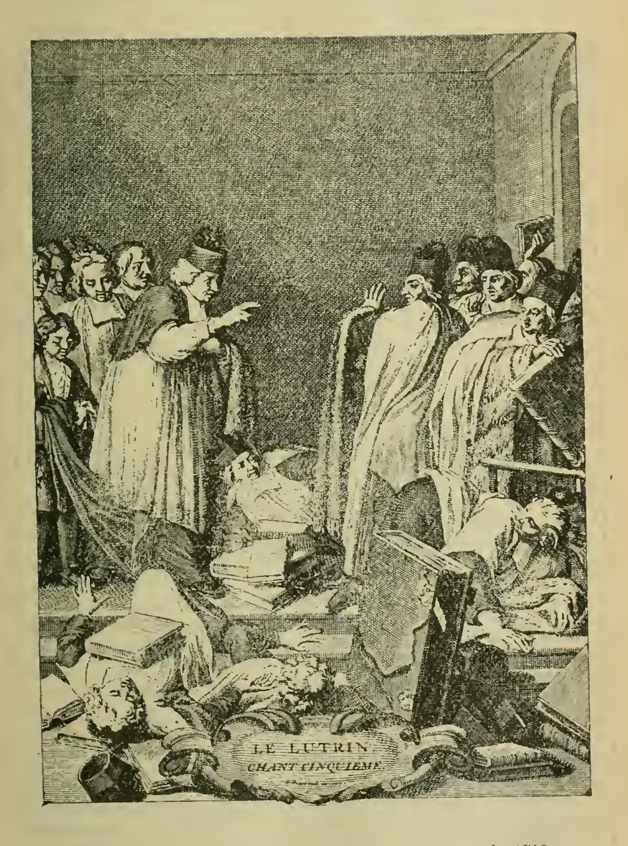


Figure de Bernard Picart, tirée de l'édition de 1718.
Lutrin, Ch. V. 220-248.)

prévenir les chanoines qui se précipitent au Palais ; — 109-216 : les deux troupes se rencontrent, et se battent à coups de livres pris dans la boutique de Barbin : — 217-248 : le trésorier met fin à la bataille en forçant ses adversaires à s'agenouiller sous ses bénédictions répétées.


'AURORE cependant, d'un juste effroi troublée,
Des chanoines levés voit la troupe assemblée,
Et contemple longtemps, avec des yeux confus,
Ces visages fleuris qu'elle n'a jamais vus.
Chez Sidrac aussitôt Brontin d'un pied fidele
Du pupitre abattu va porter la nouvelle.
Le vieillard de ses soins bénit l'heureux succès,
Et sur un bois détruit bâtit mille procès.
L'espoir d'un doux tumulte échauffant son courage,
Il ne sent plus le poids ni les glaces de l'âge ;
Et chez le trésorier, de ce pas, à grand bruit,
Vient étaler au jour les crimes de la nuit.
Au récit imprévu de l'horrible insolence,
Le prélat hors du lit impétueux s'élance.
Vainement d'un breuvage à deux mains apporté,
Gilotin, avant tout, le veut voir humecté,
Il veut partir à jeun. Il se peigne, il s'apprête ;
L'ivoire trop hâté deux fois rompt sur sa tête,
Et deux fois de sa main le buis tombe en morceaux :
Tel Hercule filant rompait tous les fuseaux.
Il sort demi-paré ; mais déjà sur sa porte
Il voit de saints guerriers une ardente cohorte,
Qui tous, remplis pour lui d'une égale vigueur,
Sont prêts, pour le servir, à déserter le chœur.

Œuvres, 1718

Chant V. — (1) *D'un.* Grammaire, *Préposition.* — (4) *Jamais vus.* Les chanoines ne se sont jamais levés si tôt. — (7) *Succès.* Lex. — (9) *Doux*, pour son humeur processive. Sidrac, qui est partisan du trésorier, devrait se désoler; mais il aime tant la chicane qu'il se réjouit à l'idée des interminables procès que ce conflit va faire naître. — (12) *Etaler.* Lex. — (14) *Impétueux.* Grammaire. *Adjectif.* — (18) *L'ivoire*, pour le peigne d'ivoire. Figure appelée *métonymie.* Ces figures, dans le style sérieux, sont le plus souvent désagréables parce que, substituant le terme général au terme concret, elles donnent à la langue quelque chose de convenu et de vague ; mais employées comme *parodies*, elles sont piquantes et spirituelles. Cf. au vers suivant *le buis.* — *Rompt.* Grammaire, *Verbe.* — (20) *Hercule.* La mythologie grecque rapporte que Hercule, filant aux

Mais le vieillard condamne un projet inutile.
« Nos destins sont, dit-il, écrits chez la Sibylle :
Son antre n'est pas loin ; allons la consulter,
Et subissons la loi qu'elle nous va dicter. »
Il dit : à ce conseil, où la raison domine,
Sur ses pas au barreau la troupe s'achemine,
Et bientôt, dans le temple, entend, non sans frémir,
De l'antre redouté les soupiraux gémir.
Entre ces vieux appuis dont l'affreuse grand'salle
Soutient l'énorme poids de sa voûte infernale,
Est un pilier fameux, des plaideurs respecté,
Et toujours de Normands à midi fréquenté.
Là, sur des tas poudreux de sacs et de pratique,
Hurle tous les matins une Sibylle étique :
On l'appelle Chicane ; et ce monstre odieux
Jamais pour l'équité n'eut d'oreilles ni d'yeux.
La Disette au teint blême et la triste Famine,
Les Chagrins dévorants et l'infâme Ruine,
Enfants infortunés de ses raffinements,
Troublent l'air d'alentour de longs gémissements.
Sans cesse feuilletant les lois et la coutume,
Pour consumer autrui, le monstre se consume ;
Et, dévorant maisons, palais, châteaux entiers,

pieds d'Omphale, reine de Lydie, brisait de ses mains trop robustes les fuseaux qu'il touchait. — Ovide (*Héroïdes*, IX, 79) : *Ah ! quoties, digitis dum torques stamina duris, Praevalidae fusos comminuere manus.* « Ah ! que de fois, tandis que tu tournais le fil de tes doigts vigoureux, tes mains trop puissantes ont brisé les fuseaux ! » — (25) *Le vieillard.* Sidrac. — (26) *Sibylle.* Les anciens appelaient ainsi les prêtresses d'Apollon qui rendaient des oracles. (Cf. Virgile, *Enéide*, VI.) La Chicane est assimilée à une Sibylle. — (29) *Où.* Grammaire, *Pronom.* — (31) Pour ce vers et les suivants, Boileau s'est inspiré de plusieurs passages du VIe livre de l'*Enéide.* — (35) *Pilier.* « Le pilier des consultations ». (Boileau.) C'était le premier pilier du côté de la chapelle du Palais. Là se tenaient les anciens avocats, qui donnaient des consultations à tout venant. — (36) *Normands.* Cf. *Ep.* II, 30. — (37) *Sacs.* Les pièces des procès étaient alors rassemblées dans des sacs. (Cf. *Plaideurs*, I, 1.) — *Pratique*, Lex. — (39) *Chicane.* On a rapproché ce portrait de la Chicane de celui de Grippeminaud, archiduc des Chats-fourrés, dans Rabelais, *Pantagruel*, livre V, chap. XI ; mais il faut surtout y voir des imitations de Virgile, *Énéide*, VI, 273 : c'est au poète latin que Boileau emprunte les figures allégoriques qui entourent la Chicane. — (42) *Infâme.* Lex

Rend pour des monceaux d'or de vains tas de papiers.
Sous le coupable effort de sa noire insolence,
Thémis a vu cent fois chanceler sa balance,
Incessamment il va de détour en détour;
Comme un hibou, souvent il se dérobe au jour:
Tantôt, les yeux en feu, c'est un lion superbe;
Tantôt, humble serpent, il se glisse sous l'herbe.
En vain, pour le dompter, le plus juste des rois
Fit régler le chaos des ténébreuses lois:
Ses griffes, vainement par Pussort accourcies,
Se rallongent déjà, toujours d'encre noircies,
Et ses ruses, perçant et digues et remparts,
Par cent brèches déjà rentrent de toutes parts.
  Le vieillard humblement l'aborde et le salue,
Et faisant, avant tout briller l'or à sa vue:
« Reine des longs procès, dit-il, dont le savoir
Rend la force inutile et les lois sans pouvoir;
Toi, pour qui dans le Mans le laboureur moissonne,
Pour qui naissent à Caen tous les fruits de l'automne;
Si, dès mes premiers ans, heurtant tous les mortels,
L'encre a toujours pour moi coulé sur tes autels,
Daigne encor me connaître en ma saison dernière.
D'un prélat qui t'implore exauce la prière.
Un rival orgueilleux, de sa gloire offensé,
A détruit le lutrin par nos mains redressé.
Épuise en sa faveur ta science fatale:
Du Digeste et du Code ouvre-nous le dédale,

— (45) *Coutume.* Lex. — (50) *Thémis.* Cf. *Ep.* VI, 136. — (54) Ces transformations de la Chicane rappellent celles du dieu Protée (VIRGILE, *Géorgiques*, IV, 406-411 et 440-442). — (57) *Pussort.* « M. Pussort, conseiller d'Etat, est celui qui a contribué le plus à faire le code » (BOILEAU.) Pussort, oncle de Colbert, rédigea les ordonnances de 1667 et 1670 sur la procédure; —*Accourcies.* Lex. — (61) *Le vieillard* Sidrac — (62) *L'or.* Cf. le passage de Rabelais rappelé plus haut, v. 39. — (65-66) *Le Mans. Caen.* Cf. Ep., II, 30-31. — (67) *Heurtant.* Lex.; — (68) *L'encre... a coulé...* Dans les sacrifices aux dieux du paganisme, on faisait couler sur les autels le sang des victimes et le vin des libations. Nous avons déjà vu, au v. 58 que les griffes de la Chicane étaient d'*encre noircies.* — (73) *En sa faveur.* En faveur du prélat. — (74) *Digeste.* Cf. *Sat.* VIII, 142; — *Code.* Ce mot, sans autre désignation, s'applique aux douze livres de droit romain comprenant les lois et constitutions des Empereurs, et réunis par ordre de Jus-

Et montre-nous cet art, connu de tes amis,
Qui, dans ses propres lois, embarrasse Thémis. »
La Sibylle, à ces mots, déjà hors d'elle-même,
Fait lire sa fureur sur son visage blême,
Et, pleine du démon qui la vient oppresser,
Par ces mots étonnants tâche à le repousser :
« Chantres, ne craignez plus une audace insensée :
Je vois, je vois au chœur la masse replacée ;
Mais il faut des combats. Tel est l'arrêt du sort ;
Et surtout évitez un dangereux accord. »
Là bornant son discours, encor toute écumante,
Elle souffle aux guerriers l'esprit qui la tourmente ;
Et dans leurs cœurs brûlants de la soif de plaider
Verse l'amour de nuire, et la peur de céder.
Pour tracer à loisir une longue requête,
A retourner chez soi leur brigade s'apprête.
Sous leurs pas diligents le chemin disparoît,
Et le pilier, loin d'eux, déjà baisse et décroît.
Loin du bruit cependant les chanoines à table
Immolent trente mets à leur faim indomptable.
Leur appétit fougueux, par l'objet excité,
Parcourt tous les recoins d'un monstrueux pâté.
Par le sel irritant la soif est allumée ;
Lorsque d'un pied léger la prompte Renommée,
Semant partout l'effroi, vient au chantre éperdu
Conter l'affreux détail de l'oracle rendu.
Il se lève, enflammé de muscat et de bile,
Et prétend à son tour consulter la Sibylle.

tinien. — (76) « Vers heureux, dans lequel Boileau, sans y songer peut-être, définit admirablement ce que la jurisprudence comporte toujours de casuistique. » (F. Brunetière, éd. Hachette, p. 257.) — (77-79) Cf. Virgile, *Énéide*, VI, 77. — (79) *Démon*. Lex. — (80) *Étonnants*. Lex. — *Tâche à*. Grammaire, *Préposition*. — (81) *Chantres*. Ne pas oublier que les chantres subalternes font cause commune avec le Trésorier contre le Chantre. — (89) *Requête*. Acte par lequel, suivant certaines formules, on demande justice. — (90) *Brigade*. Nous avons vu plus haut *escadron*, ch. III, 84. — (91-92) Les noms en *oit* se prononçaient *ouèt*. — (93) *Les chanoines*. Il faut entendre ici le *Chantre* et ceux des chanoines qui ont pris parti pour lui. — (95) *Objet*. Lex. — (96) Vers à la fois réaliste et spirituel, grâce au mot *parcourt*. — (100) *Détail*. Lex. — (101) *Muscat*. Vin fabriqué avec le raisin dit

Évrard a beau gémir du repas déserté,
Lui-même est au barreau par le nombre emporté.
Par les détours étroits d'une barrière oblique,
Ils gagnent les degrés et le perron antique,
Où sans cesse, étalant bons et méchants écrits,
Barbin vend au passant des auteurs à tout prix.
  Là le chantre à grand bruit arrive et se fait place,
Dans le fatal instant que, d'une égale audace,
Le prélat et sa troupe, à pas tumultueux,
Descendaient du Palais l'escalier tortueux.
L'un et l'autre rival, s'arrêtant au passage,
Se mesure des yeux, s'observe, s'envisage;
Une égale fureur anime leurs esprits.
Tels deux fougueux taureaux, de jalousie épris,
Auprès d'une génisse au front large et superbe,
Oubliant tous les jours le pâturage et l'herbe,
A l'aspect l'un de l'autre, embrasés, furieux,
Déjà, le front baissé, se menacent des yeux.
Mais Évrard, en passant coudoyé par Boirude,

muscat à cause de son goût parfumé. — (102) *La Sibylle.* « Le chantre, ayant fait enlever le lutrin qu'on avait mis devant son siège, se pourvut aux requêtes du Palais, où il fit assigner le trésorier et les deux sous-marguilliers, Frontin et Sirude. Le trésorier, de son côté, s'adressa à l'official de la Sainte-Chapelle, devant qui le chantre fut assigné à la requête du promoteur. Sur ce conflit de juridiction, l'instance fut évoquée aux requêtes du Palais par sentence du 5 août 1667 » (Ch. Louandre.) — (105) *Oblique.* « La maison du chantre a son entrée au bas de l'escalier de la Chambre des comptes, vis-à-vis la porte basse de la Sainte-Chapelle. Ainsi pour aller de là au Palais, il faut passer *par les détours étroits d'une barrière oblique* qui est placée le long des murs de la Sainte-Chapelle et qui sert à ménager un passage libre derrière les carrosses dont la cour du Palais est ordinairement remplie. L'espace vide qui est entre la barrière et le mur conduit aux degrés par où l'on monte à la Sainte Chapelle » (Brossette.) — (108) *A tout prix* « Barbin se piquait de savoir vendre des livres, quoique méchants. » (Boileau.) — (110) *Que.* Grammaire, *Pronom;* — *d'une.* Grammaire, *Préposition.* — (114) *S'envisage.* Lex. — (116) *Taureaux.* « Virgile, *Géorg.*, III, 215. » (Boileau.) — (118) *Le pâturage et l'herbe.* On a souvent reproché à Boileau d'avoir usé ici de deux termes qui font double emploi. Certains commentateurs s'efforcent d'établir une nuance entre *pâturage* et *herbe;* cela nous semble inutile; Boileau use de la figure appelée *hendiadyn*, si fréquente chez Virgile, et par laquelle on juxtapose deux substantifs dont l'un tient la place d'une épithète *Le pâturage et l'herbe* est pour : *le pâturage herbeux;* comme *vestem et*

Ne sait point contenir son aigre inquiétude :
Il entre chez Barbin, et, d'un bras irrité,
Saisissant du *Cyrus* un volume écarté,
Il lance au sacristain le tome épouvantable.
Boirude fuit le coup : le volume effroyable
Lui rase le visage, et, droit dans l'estomac,
Va frapper en sifflant l'infortuné Sidrac.
Le vieillard, accablé de l'horrible *Artamène*,
Tombe aux pieds du prélat, sans pouls et sans haleine.
Sa troupe le croit mort, et chacun empressé
Se croit frappé du coup dont il le voit blessé.
Aussitôt contre Évrard vingt champions s'élancent ;
Pour soutenir leur choc les chanoines s'avancent.
La Discorde triomphe, et du combat fatal
Par un cri donne en l'air l'effroyable signal.
  Chez le libraire absent tout entre, tout se mêle :
Les livres sur Évrard fondent comme la grêle
Qui, dans un grand jardin, à coups impétueux,
Abat l'honneur naissant des rameaux fructueux.
Chacun s'arme au hasard du livre qu'il rencontre :
L'un tient *le Nœud d'amour*, l'autre en saisit *la Montre*.
L'un prend le seul *Jonas* qu'on ait vu relié ;

purpuram signifie : un vêtement de pourpre. — (122) *Aigre*. Lex. — (123) A partir de ce vers, se réveille Boileau le Satirique. Avec une verve toute nouvelle, il va reprendre en cette année 1683 la critique des poètes et des romanciers qu'il a jadis bafoués et écrasés. Le procédé est double : d'abord, Boileau signale ironiquement des titres d'ouvrages que cette bataille met au jour pour la première fois ; ensuite, il décrit les effets de ces projectiles : en touchant les combattants, les livres les endorment ou les engourdissent. On ne peut reprocher à ce passage qu'un peu de longueur ; évidemment Boileau y a mis quelque complaisance. — (124) *Cyrus*. Cf. *Sat*. III, 44. — (129) *Artamène*. Le roman de Mlle de Scudéry était intitulé : *Artamène ou le grand Cyrus*. — « Cet horrible *Artamène*, a été traduit dans toutes les langues, même en arabe ; sa lecture fait les délices de la cour ; il a fait gagner cent mille écus à Courbé ; quand les œuvres de Boileau en auront fait autant à Barbin, on souffrira sa critique un peu plus tranquillement ; mais il y a encore du chemin à faire jusque-là. » (PRADON, 1685.) — (140) Cf. VIRGILE, *Géorgiques*, I, 449. — (142) *Le Nœud d'amour*. Poème de Régnier-Desmarais. (Dans les éditions jusqu'en 1683, il y a l'*Édit d'amour*, du même auteur.) — *La Montre d'amour*, poème de Bonnecorse (cf. *Sat*. VII, 45). — (143) *Jonas*. Cf. *Sat*. IX, 91. — (144) *Tasse français*. Traduction de la *Jérusalem délivrée* du Tasse, par Leclerc celui qui, en 1674, avait

L'autre, un Tasse français, en naissant oublié.
L'élève de Barbin, commis à la boutique,
Veut en vain s'opposer à leur fureur gothique :
Les volumes, sans choix à la tête jetés,
Sur le perron poudreux, volent de tous côtés.
Là, près d'un Guarini, Térence tombe à terre ;
Là, Xénophon dans l'air heurte contre un La Serre.
Oh ! que d'écrits obscurs, de livres ignorés,
Furent en ce grand jour de la poudre tirés !
Vous en fûtes tirés, *Almerinde et Simandre ;*
Et toi, rebut du peuple, inconnu *Caloandre*,
Dans ton repos, dit-on, saisi par Gaillerbois,
Tu vis le jour alors pour la première fois.
Chaque coup sur la chair laisse une meurtrissure ;
Déjà plus d'un guerrier se plaint d'une blessure.
D'un Le Vayer épais Giraut est renversé ;
Marineau, d'un Brébeuf à l'épaule blessé,
En sent par tout le bras une douleur amère,
Et maudit *la Pharsale* aux provinces si chère.
D'un Pinchêne in-quarto Dodillon étourdi
A longtemps le teint pâle et le cœur affadi.

omposé de moitié avec Coras, une *Iphigénie* immortalisée par l'épigramme de Racine. — (145) *Commis à.* Lex. — (146) *Gothique.* Synonyme de *barbare.* — (149) *Guarini* (1537-1612), poète italien, auteur du *Pastor fido*, une des pastorales qui eurent le plus de succès dans toute l'Europe. — (150) *Xénophon* (445-354), écrivain grec, auteur de l'*Anabase* (ou récit de la retraite des Dix mille), de la *Cyropédie*, des *Entretiens mémorables de Socrate*, etc. — *La Serre.* Cf. *Sat.* III, 176. — (152) *Poudre.* Lex. — (153) *Almérinde...* roman italien de *Luca Assarino* (1646), traduit en français. — (154) *Caloandre.* Roman italien de Marini, traduit par Scudery. — (155) *Gaillerbois.* Pierre Tardieu, sire de Gaillerbois, chanoine de la Sainte-Chapelle, mort en 1656 ; il était frère du célèbre lieutenant-criminel Tardieu, dont Boileau a fait un si pittoresque portrait dans la *Sat.* X. — (159) *Le Vayer.* François de la Mothe le Vayer (1588-1672), auteur de plusieurs ouvrages qui formaient deux in-folio ; de là le mot *épais*, qui est en même temps une épigramme. Le Vayer fut précepteur de Louis XIV et de son frère le duc d'Orléans ; il devint conseiller d'Etat et historiographe de France. On le considère comme un sceptique, disciple de Montaigne. Ne pas le confondre avec son fils l'abbé La Mothe le Vayer (1629-1664) à qui Boileau a dédié sa quatrième Satire. — (160) *Brebeuf* (1618-1661) a traduit en vers *la Pharsale* de Lucain. Cf *Ep.* VIII, 53. et *Art poétique*, I, 989. — (163) *Pinchêne* Cf *Ep.* V, 17; *Art poet.*, IV, 34. — *Dodillon* « Chantre de la Sainte-Cha-

Au plus fort du combat le chapelain Garagne,
Vers le sommet du front atteint d'un *Charlemagne*
(Des vers de ce poème effet prodigieux !),
Tout prêt à s'endormir, bâille et ferme les yeux.
A plus d'un combattant la *Clélie* est fatale :
Girou dix fois par elle éclate et se signale.
Mais tout cède aux efforts du chanoine Fabri :
Ce guerrier, dans l'Église aux querelles nourri,
Est robuste de corps, terrible de visage,
Et de l'eau dans son vin n'a jamais su l'usage.
Il terrasse lui seul et Guibert et Grasset,
Et Gorillon la basse, et Grandin le fausset,
Et Gerbais l'agréable, et Guérin l'insipide.
  Des chantres désormais la brigade timide
S'écarte, et du Palais regagne les chemins.
Telle, à l'aspect d'un loup, terreur des champs voisins,
Fuit d'agneaux effrayés une troupe bêlante ;
Ou tels devant Achille, aux campagnes du Xanthe,
Les Troyens se sauvaient à l'abri de leurs tours :
Quand Brontin à Boirude adresse ce discours :
« Illustre porte-croix, par qui notre bannière
N'a jamais en marchant fait un pas en arrière,
Un chanoine lui seul triomphant du prélat
Du rochet à nos yeux ternira-t-il l'éclat ?
Non, non : pour te couvrir de sa main redoutable,

pelle. Il était mort avant l'événement du Lutrin. » (BROSSETTE.) — (165) *Garagne*. Nom supposé, d'après Brossette. — (166) *Charlemagne*. Poème épique paru en 1664, et dont l'auteur est Louis le Laboureur (1615-1679) Cf. *Ep.* VIII, 57. — (169) *Clélie*. Roman en dix tomes de Mlle de Scudéry (1656). C'est dans *Clélie* que se trouve la fameuse carte du *Pays de Tendre*. — (171) *Fabri*, Lefèvre, conseiller-clerc. Tous les noms qui suivent paraissent supposés. — (172) *Nourri*. Lex. — (176) *La basse*, celui qui chante la partie de basse ; — *le fausset*. Cf. *Sat.* III, 147. — (178) *Des chantres*. Il s'agit encore ici des chantres subalternes, entrés dans le parti du tresorier. — (182) *Xanthe* ou *Scamandre*, rivière de Troade qui prend sa source au mont Ida et va rejoindre le Simoïs. — (183) HOMÈRE, *Iliade*, XXI, 250-611. » (BOILEAU.) Dans ce chant de l'*Iliade*. Achille combat contre les dieux alliés des Troyens, en particulier contre le dieu du Xanthe qui inonde la plaine. — (186) *En arrière* Le jour de la Fête-Dieu, un conflit s'était élevé entre la procession de la paroisse Saint-Barthélemy et celle de la Sainte-Chapelle. Grâce aux huissiers du Parlement, celle-ci, conduite par Boirude, avait *pris le pas* sur l'autre

Accepte de mon corps l'épaisseur favorable.
Viens, et, sous ce rempart, à ce guerrier hautain
Fais voler ce Quinault qui me reste à la main. »
A ces mots, il lui tend le doux et tendre ouvrage:
Le sacristain, bouillant de zèle et de courage,
Le prend, se cache, approche, et, droit entre les yeux,
Frappe du noble écrit l'athlète audacieux ;
Mais c'est pour l'ébranler une faible tempête;
Le livre sans vigueur mollit contre sa tête.
Le chanoine les voit, de colère embrasé :
« Attendez, leur dit-il, couple lâche et rusé,
Et jugez si ma main, aux grands exploits novice,
Lance à mes ennemis un livre qui mollisse. »
A ces mots il saisit un vieil *Infortiat*,
Grossi des visions d'Accurse et d'Alciat.
Inutile ramas de gothique écriture,
Dont quatre ais mal unis formaient la couverture,
Entourée à demi d'un vieux parchemin noir,
Où pendait à trois clous un reste de fermoir.
Sur l'ais qui le soutient auprès d'un Avicenne,
Deux des plus forts mortels l'ébranleraient à peine :
Le chanoine pourtant l'enlève sans effort,
Et, sur le couple pâle et déjà demi-mort,
Fait tomber à deux mains l'effroyable tonnerre.
Les guerriers, de ce coup, vont mesurer la terre,
Et, du bois et des clous meurtris et déchirés,
Longtemps, loin du perron, roulent sur les degrés.
Au spectacle étonnant de leur chute imprévue,

— (188) *Rochet*. Cf. *Lutrin*, ch. I, 78. — (193) *Quinault*. Cf. *Sat* II, 20. — (194) Dans les editions de 1683 à 1698 : le *doucereux ouvrage*. Boileau s'est sans doute souvenu, pour y substituer le mot *tendre*, du vers 188 de la *Satire* III : « Et jusqu'à *je vous hais* tout s'y dit *tendrement*. » — (202) *Mollisse*. Cf. ce que dit Turnus à Pallas (VIRGILE, *Enéide*, X, 481) : *Adspice num mage sit nostrum penetrabile telum*. « Vois si mon javelot ne sera pas plus pénétrant (que le tien) ». — (203) *Infortiat*. « Livre de droit d'une grosseur énorme. » (BOILEAU.) C'est la seconde partie du *Digeste*. — (204) *Visions*. Lex. — *Accurse*. Francesco Accorso, de Florence (1180-1260), auteur d'un commentaire du Droit romain appelé *Grande glose*. — *Alciat*. Alciati, de Milan (1492-1550), professa le droit à Avignon, à Bourges et en Italie. — (205) *Gothique*. Barbare. — (206) *Ais*. Lex. — (209) *Avicenne*. Medecin arabe (980-1037) ; — *ais*. Lex.. — (210) Cf.

Le prélat pousse un cri qui pénètre la nue.
Il maudit dans son cœur le démon des combats,
Et de l'horreur du coup il recule six pas.
Mais bientôt rappelant son antique prouesse,
Il tire du manteau sa dextre vengeresse ;
Il part, et, de ses doigts saintement allongés,
Bénit tous les passants, en deux files rangés.
Il sait que l'ennemi, que ce coup va surprendre,
Désormais sur ses pieds ne l'oserait attendre,
Et déjà voit pour lui tout un peuple en courroux
Crier aux combattants : « Profanes, à genoux ! »
Le chantre, qui de loin voit approcher l'orage,
Dans son cœur éperdu cherche en vain du courage.
Sa fierté l'abandonne, il tremble, il cède, il fuit ;
Le long des sacrés murs sa brigade le suit :
Tout s'écarte à l'instant ; mais aucun n'en réchappe ;
Partout le doigt vainqueur les suit et les rattrape.
Évrard seul, en un coin prudemment retiré,
Se croyait à couvert de l'insulte sacré ;
Mais le prélat vers lui fait une marche adroite :
Il l'observe de l'œil ; et tirant vers la droite,
Tout d'un coup tourne à gauche, et d'un bras fortuné
Bénit subitement le guerrier consterné.
Le chanoine, surpris de la foudre mortelle,
Se dresse, et lève en vain une tête rebelle ;
Sur ses genoux tremblants il tombe à cet aspect,
Et donne à la frayeur ce qu'il doit au respect.
— Dans le temple aussitôt le prélat plein de gloire
Va goûter les doux fruits de sa sainte victoire :
Et de leur vain projet les chanoines punis,
S'en retournent chez eux éperdus et bénis.

VIRGILE, *Énéide*, XII, 894-901. Dans ce passage Virgile imite lui-même Homère. — (217) *Etonnant*. Lex. — (218) *Pénètre*. Lex. — (219) *Démon*. Lex — (221) *Prouesse*. Lex. — (222) *Dextre*. Lex. — (229-230) Ces deux vers paraissent imités de Chapelain (*Pucelle*, II) : « L'infortuné guerrier contre ce double ouvrage, Vainement dans son sein recherche du courage » — (236) *Insulte*. Grammaire, *Nom*. — (238) *Tirant*. Lex. — (240) La description de cette opération *stratégique* est aussi précise que spirituelle ; on voit tous les gestes du prélat, on en attend l'effet avec curiosité. — (241) *Mortelle*. Lex.

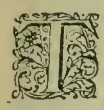


Figure de Bernard Picart, tirée de l'édition de 1718

(*Lutrin*, Ch. VI, 151)

CHANT VI

Résumé. — 1-80 : La Piété, suivie de la Foi, de l'Espérance et de la Charité, vient trouver Thémis, et se plaint à elle du désordre qui règne à la Sainte-Chapelle ; — 81-128 : Thémis engage la Piété à solliciter *Ariste* (Lamoignon) ; — 129-144 : La Piété court chez Ariste, lui apparaît, et le supplie d'intervenir ; — 145-176 : Boileau s'adresse à Ariste lui-même, et lui demande de raconter comment finit cette querelle

ANDIS que tout conspire à la guerre sacrée,
La Piété sincère, aux Alpes retirée,
Du fond de son désert entend les tristes cris
De ses sujets cachés dans les murs de Paris.
Œuvres, 1718. Elle quitte à l'instant sa retraite divine :
La Foi, d'un pas certain, devant elle chemine ;
L'Espérance au front gai l'appuie et la conduit ;
Et, la bourse à la main, la Charité la suit.
Vers Paris elle vole, et, d'une audace sainte,
Vient aux pieds de Thémis proférer cette plainte :
« Vierge, effroi des méchants, appui de mes autels,
Qui, la balance en main, règles tous les mortels,
Ne viendrai-je jamais en tes bras salutaires
Que pousser des soupirs, et pleurer mes misères ?
Ce n'est donc pas assez qu'au mépris de tes lois
L'Hypocrisie ait pris et mon nom et ma voix ;
Que, sous ce nom sacré, partout ses mains avares
Cherchent à me ravir crosses, mitres, tiares !
Faudra-t-il voir encor cent monstres furieux
Ravager mes États usurpés à tes yeux ?

Chant VI. — (2) *Aux Alpes.* « La Grande Chartreuse est dans les Alpes. » (BOILEAU.) « Ce couvent fut fondé par saint Bruno en 1084 ; — *Aux.* Grammaire, *Préposition.* — (10) Il y a quelque incohérence dans l'emploi de ce double merveilleux mi-païen (*Thémis*), mi-chrétien (*La Piété*). Et certes, Boileau n'a ici aucune intention ironique. — (14) *Misères.* Lex. — (17) *Avares.* Lex. — (18) La *crosse* et la *mitre* sont des attributs de l'épiscopat ; la *tiare*, celui de la Papauté. Peut-être faut-il voir dans ces vers sur l'Hypocrisie une protestation du janséniste

Dans les temps orageux de mon naissant empire,
Au sortir du baptême on courait au martyre.
Chacun, plein de mon nom, ne respirait que moi :
Le fidèle, attentif aux règles de sa loi,
Fuyant des vanités la dangereuse amorce,
Aux honneurs appelé, n'y montait que par force.
Ces cœurs, que les bourreaux ne faisaient point frémir,
A l'offre d'une mitre étaient prêts à gémir ;
Et, sans peur des travaux, sur mes traces divines
Couraient chercher le ciel au travers des épines.
Mais, depuis que l'Église eut, aux yeux des mortels,
De son sang en tous lieux cimenté ses autels,
Le calme dangereux succédant aux orages,
Une lâche tiédeur s'empara des courages.
De leur zèle brûlant l'ardeur se ralentit ;
Sous le joug des péchés leur foi s'appesantit.
Le moine secoua le cilice et la haire ;
Le chanoine indolent apprit à ne rien faire ;
Le prélat, par la brigue aux honneurs parvenu,
Ne sut plus qu'abuser d'un ample revenu,
Et, pour toutes vertus, fit, au dos d'un carrosse,
A côté d'une mitre armorier sa crosse.
L'Ambition partout chassa l'Humilité ;
Dans la crasse du froc logea la Vanité.
Alors de tous les cœurs l'union fut détruite.
Dans mes cloîtres sacrés la Discorde introduite
Y bâtit de mon bien ses plus sûrs arsenaux ;
Traîna tous mes sujets au pied des tribunaux.
En vain à ses fureurs j'opposai mes prières :
L'insolente, à mes yeux, marcha sous mes bannières.

contre le triomphe des persécuteurs de Port-Royal. — (23) *Respirait.* Lex. — (25) *Amorce.* Lex. — (29) *Travaux.* Lex. — (34) *Courages.* Lex — (37) *Cilice.* Ceinture en poil de cheval ou de chèvre (de Cilicie) que l'on se met sur la peau par mortification ; — *haire*, vêtement de crin, que l'on porte au lieu de chemise, par pénitence — (42) *Armorier sa crosse.* Fit peindre des armoiries auxquelles la crosse servait de cimier. — (44) *Crasse du froc.* Le *froc*, partie supérieure du vêtement des moines. Le vers (malgré l'allégorie) est excellent ; Boileau veut dire : les moines ont beau vivre dans la stricte observance d'une règle qui les réduit à un vêtement misérable, la vanité ne les y poursuit pas moins. — (48) *Tri-*

Pour comble de misère, un tas de faux docteurs
Vint flatter les péchés de discours imposteurs ;
Infectant les esprits d'exécrables maximes,
Voulut faire à Dieu même approuver tous les crimes.
Une servile peur tint lieu de charité ;
Le besoin d'aimer Dieu passa pour nouveauté ;
Et chacun à mes pieds, conservant sa malice,
N'apporta de vertu que l'aveu de son vice.
« Pour éviter l'affront de ces noirs attentats,
J'allai chercher le calme au séjour des frimas.
Sur ces monts entourés d'une éternelle glace,
Où jamais au printemps les hivers n'ont fait place ;
Mais, jusque dans la nuit de mes sacrés déserts,
Le bruit de mes malheurs fait retentir les airs.
Aujourd'hui même encore une voix trop fidèle
M'a d'un triste désastre apporté la nouvelle :
J'apprends que, dans ce temple où le plus saint des rois
Consacra tout le fruit de ses pieux exploits,
Et signala pour moi sa pompeuse largesse,
L'implacable Discorde et l'infâme Mollesse,
Foulant aux pieds les lois, l'honneur et le devoir,
Usurpent en mon nom le souverain pouvoir.
Souffriras-tu, ma sœur, une action si noire ?
Quoi ! ce temple, à ta porte, élevé pour ma gloire,
Où jadis des humains j'attirais tous les vœux,
Sera de leurs combats le théâtre honteux !
Non, non, il faut enfin que ma vengeance éclate :
Assez et trop longtemps l'impunité les flatte.
Prends ton glaive, et, fondant sur ces audacieux
Viens aux yeux des mortels justifier les cieux. »
Ainsi parle à sa sœur cette vierge enflammée :
La grâce est dans ses yeux d'un feu pur allumée.

bunaux. Allusion aux nombreux procès que se faisaient certaines communautés. — (51-54) *Faux docteurs*. Ici, c'est bien le janséniste Boileau qui gronde : il s'agit des casuistes. — (53) *Infectant*. Lex. — (55) Cf. l'*Epitre* XII, *sur l'Amour de Dieu*. — (57) *Malice*. Lex. — (67) *Le plus saint des rois*. Saint Louis. — (69) *Pompeuse*. Lex. — *Largesse*. La Sainte-Chapelle coûta environ sept millions de francs. — 78) ***Flatte***. Lex. — (80) *Justifier les cieux*. Claudien, dans son poème

Thémis sans différer lui promet son secours,
La flatte, la rassure, et lui tient ce discours :
« Chère et divine sœur, dont les mains secourables
Ont tant de fois séché les pleurs des misérables.
Pourquoi toi-même, en proie à tes vives douleurs,
Cherches-tu sans raison à grossir tes malheurs ?
En vain de tes sujets l'ardeur est ralentie :
D'un ciment éternel ton Église est bâtie,
Et jamais de l'enfer les noirs frémissements
N'en sauraient ébranler les fermes fondements.
Au milieu des combats, des troubles, des querelles,
Ton nom encor chéri vit au sein des fidèles.
Crois-moi, dans ce lieu même où l'on veut t'opprimer,
Le trouble qui t'étonne est facile à calmer :
Et, pour y rappeler la paix tant désirée,
Je vais t'ouvrir, ma sœur, une route assurée.
Prête-moi donc l'oreille, et retiens tes soupirs.
Vers ce temple fameux, si cher à tes désirs,
Où le ciel fut pour toi si prodigue en miracles,
Non loin de ce palais où je rends mes oracles,
Est un vaste séjour des mortels révéré,
Et de clients soumis à toute heure entouré.
Là, sous le faix pompeux de ma pourpre honorable,
Veille au soin de ma gloire un homme incomparable,
Ariste, dont le ciel et Louis ont fait choix
Pour régler ma balance et dispenser mes lois.
Par lui dans le barreau sur mon trône affermie,
Je vois hurler en vain la chicane ennemie :

contre Rufin (395 ap. J.-C.), dit que le châtiment de ce ministre a enfin *absous les dieux : Absolvitque deos.* — (91-92) Souvenir des paroles du Christ à saint Pierre (*Év. selon saint Mathieu*, XVI, 18) : « Tu es pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église, et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle. » — (96) *Étonne.* Lex. — (102) *Palais.* Palais de justice. — (103) *Séjour.* L'Hôtel Lamoignon, quai des Orfèvres ; il y a subsisté jusqu'en 1839. — (106) *Ariste.* « M. de Lamoignon, premier président. » (BOILEAU.). Ce nom d'*Ariste* est traditionnel dans la comédie du dix-septième siècle, pour désigner le personnage sensé et sage, le *raisonneur* (Cf. MOLIÈRE : *École des maris*, *Femmes savantes*). *Ariste* vient du grec *aristos* (le meilleur, l'excellent). — (108) *Dispenser.* Lex. — (110) *Hurler.* Cf. le portrait de la

Par lui la vérité ne craint plus l'imposteur,
Et l'orphelin n'est plus dévoré du tuteur.
Mais pourquoi vainement t'en retracer l'image?
Tu le connais assez : Ariste est ton ouvrage ;
C'est toi qui le formas dès ses plus jeunes ans ;
Son mérite sans tache est un de tes présents.
Tes divines leçons, avec le lait sucées,
Allumèrent l'ardeur de ses nobles pensées.
Aussi son cœur, pour toi brûlant d'un si beau feu,
N'en fit point dans le monde un lâche désaveu ;
Et son zèle hardi, toujours prêt à paroître,
N'alla point se cacher dans les ombres d'un cloître.
Va le trouver, ma sœur : à ton auguste nom,
Tout s'ouvrira d'abord en sa sainte maison.
Ton visage est connu de sa noble famille ;
Tout y garde tes lois, enfants, sœur, femme, fille.
Tes yeux d'un seul regard sauront le pénétrer ;
Et, pour obtenir tout, tu n'as qu'à te montrer. »
Là s'arrête Thémis. La Piété charmée
Sent renaître la joie en son âme calmée.

Chicane, ch. V, 37-60. — (112) *Du*. Grammaire, *Préposition*. — (118-122) Boileau veut dire que Lamoignon sut être pieux tout en restant dans le monde. — (122-123) Sur ces rimes, cf. *Ep.* III, 81. — (126) *Enfants*... Lamoignon avait dix enfants, cinq fils et cinq filles ; trois de ces dernières étaient religieuses ; — *Sœur*. Boileau composa, en 1687, après la mort de Mlle de Lamoignon des vers pour mettre au bas de son portrait gravé par Edelinck, d'après de Sène :

Aux sublimes vertus nourrie en sa famille,
Cette admirable et sainte fille
En tous lieux signala son humble piété ;
Jusqu'aux climats où naît et finit la clarté,
Fit ressentir l'effet de ses soins secourables ;
Et, jour et nuit pour Dieu pleine d'activité,
Consuma son repos, ses biens et sa santé,
A soulager les maux de tous les misérables.

(*Poésies diverses*, XVI.)

« Mlle de Lamoignon ne trouvait pas bon que Despréaux fit des Satires, parce qu'elles blessent la charité. — « Mais ne me permettriez-vous pas, lui dit-il un jour, d'en faire contre le Grand Turc, ce prince infidèle, l'ennemi de notre religion ? — Contre le Grand Turc ! reprit Mlle de Lamoignon, ho non ! c'est un souverain et il ne faut jamais manquer de respect aux personnes de ce rang. — Mais contre le

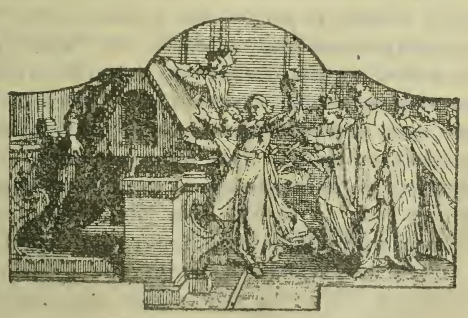
Elle court chez Ariste ; et s'offrant à ses yeux :
« Que me sert, lui dit-elle, Ariste, qu'en tous lieux
Tu signales pour moi ton zèle et ton courage,
Si la Discorde impie à ta porte m'outrage ?
Deux puissants ennemis, par elle envenimés,
Dans ces murs, autrefois si saints, si renommés,
A mes sacrés autels font un profane insulte,
Remplissent tout d'effroi, de trouble et de tumulte.
De leur crime à leurs yeux va-t'en peindre l'horreur :
Sauve-moi, sauve-les de leur propre fureur. »
  Elle sort à ces mots. Le héros en prière
Demeure tout couvert de feux et de lumière.
De la céleste fille il reconnaît l'éclat,
Et mande au même instant le chantre et le prélat.
  Muse, c'est à ce coup que mon esprit timide
Dans sa course élevée a besoin qu'on le guide,
Pour chanter par quels soins, par quels nobles travaux,
Un mortel sut fléchir ces superbes rivaux.
  Mais plutôt, toi qui fis ce merveilleux ouvrage,
Ariste, c'est à toi d'en instruire notre âge.
Seul tu peux révéler par quel art tout puissant
Tu rendis tout à coup le chantre obéissant.
Tu sais par quel conseil rassemblant le chapitre,
Lui-même, de sa main, reporta le pupitre ;
Et comment le prélat, de ses respects content,
Le fit du banc fatal enlever à l'instant.
Parle donc : c'est à toi d'éclaircir ces merveilles.
Il me suffit, pour moi, d'avoir su, par mes veilles,

diable, répliqua M. Despréaux, vous me le permettriez bien ? — Non; dit-elle encore, après un moment de réflexion, il ne faut jamais médire de personne » (Brossette.) — (137) *Insulte.* Grammaire, *Substantif.* — (141) *Héros.* Lex. — (147) *Travaux.* Lex. — (156) *A l'instant.* « M. le premier président fit comprendre au trésorier que ce pupitre n'ayant été anciennement érigé devant la place du chantre que pour la commodité de ses prédécesseurs, il n'était pas juste que l'on obligeât M. Barin à le souffrir s'il était incommode. Néanmoins, pour accorder quelque chose à la satisfaction du trésorier, M. le premier président fit consentir le chantre à remettre le pupitre devant son siège, où il demeurerait un jour, et le trésorier à le faire enlever ; ce qui fut exécuté de part et d'autre. » (Brossette.) —(157) *Éclaircir.* Lex. — (159) *Pousser.* Lex. — (160) Cf. l'*Avis*

Jusqu'au sixième chant pousser ma fiction,
Et fait d'un vain pupitre un second Ilion.
Finissons. Aussi bien, quelque ardeur qui m'inspire,
Quand je songe au héros qu'il me reste à décrire,
Qu'il faut parler de toi, mon esprit éperdu
Demeure sans parole, interdit, confondu.

Ariste, c'est ainsi qu'en ce sénat illustre
Où Thémis, par tes soins, reprend son premier lustre,
Quand, la première fois, un athlète nouveau
Vient combattre en champ clos aux joutes du barreau,
Souvent, sans y penser, ton auguste présence
Troublant par trop d'éclat sa timide éloquence,
Le nouveau Cicéron, tremblant, décoloré,
Cherche en vain son discours sur sa langue égaré ;
En vain, pour gagner temps, dans ses transes affreuses,
Traîne d'un dernier mot les syllabes honteuses ;
Il hésite, il bégaye ; et le triste orateur
Demeure enfin muet aux yeux du spectateur.

de 1674. — *Qu'il* est la leçon des éditions de 1683 à 1698. Les éditions de 1701 et de 1713 portent *qui*, faute évidente adoptée à tort par Saint-Surin. — (165) *Sénat.* Le Parlement de Paris. — (167) *Athlète.* Désigne ici l'avocat. Le mot fait image avec le vers suivant. — (169) *Sans y penser.* Grammaire, *Verbe.* — (173) *Gagner temps.* Grammaire, *Article.* — (176) *Spectateur.* « L'acteur demeurant muet, il n'y a plus d'auditeurs ; il reste seulement des spectateurs. » (Boileau.)



Gravure tirée de l'édition de 1718.

UN BADINAGE DE BOILEAU

Boileau prouve, dans *le Lutrin*, qu'il sait « agréablement badiner » en vers. Nous avons vu d'ailleurs, par le *Dialogue des héros de roman*, qu'il n'a pas, en prose, le trait moins vif. Pour achever de faire connaître Boileau homme d'esprit, nous citons une lettre *badine* adressée par lui, vers la même époque, à son ami le duc de Vivonne. Celui-ci, commandant l'escadre qui opérait en 1674-75 contre Messine, venait de défaire la flotte espagnole, le 12 janvier 1675. « Il manda à l'auteur, dit une note posthume de Boileau (1713), de lui écrire quelque chose qui le consolât des mauvaises harangues qu'il était obligé d'entendre. C'est ce qui donna lieu à l'auteur de composer ces lettres. »

On va voir ici deux *pastiches*, l'un de Balzac, l'autre de Voiture ; le second est un peu long, quoique le *ton* y soit bien attrapé.

LETTRE AU DUC DE VIVONNE

SUR SON ENTRÉE DANS LE PHARE DE MESSINE, LE 9 FÉVRIER 1675.

Paris, 4 juin 1675.



ONSEIGNEUR,

Œuvres, 1718.

Savez-vous bien qu'un des plus sûrs moyens pour empêcher un homme d'être plaisant [1], c'est de lui dire : Je veux que vous le soyez ? Depuis que vous m'avez défendu le sérieux, je ne me suis jamais senti si grave, et je ne parle plus que par sentences. Et d'ailleurs votre dernière action a quelque chose de si grand, qu'en vérité je ferais conscience [2] de vous en écrire autrement qu'en style héroïque. Cependant je ne saurais me résoudre à ne vous pas obéir en tout ce que vous m'ordonnez. Ainsi, dans l'humeur où je me trouve, je tremble également de vous fatiguer par un sérieux fade, ou de vous ennuyer par une méchante plaisanterie. Enfin mon Apollon m'a secouru ce matin, et, dans le temps que j'y pensais le moins, m'a fait trouver sur mon chevet deux lettres qui,

(1) *Plaisant.* Lex. — (2) *Conscience.* Lex. — (3) *Champs-Élysées.*

au défaut de la mienne, pourront peut-être vous amuser agréablement. Elles sont datées des Champs-Élysées[3] : l'une est de Balzac, et l'autre de Voiture, qui, tous deux, charmés du récit de votre dernier combat, vous écrivent de l'autre monde pour vous en féliciter.

Voici celle de Balzac. Vous la reconnaîtrez aisément à son style, qui ne saurait dire simplement les choses, ni descendre de sa hauteur.

« Aux Champs-Élysées, le 2 juin 1675.

MONSEIGNEUR,

« Le bruit de vos actions ressuscite les morts[4]. Il réveille des gens endormis depuis trente années, et condamnés à un sommeil éternel. Il fait parler le silence même[1]. La belle, l'éclatante, la glorieuse conquête que vous avez faite sur les ennemis de la France ! Vous avez redonné le pain à une ville qui a accoutumé de[5] le fournir à toutes les autres. Vous avez nourri la mère nourrice de l'Italie. Les tonnerres de cette flotte, qui vous fermait les avenues de son port, n'ont fait que saluer votre entrée. Sa résistance ne vous a pas arrêté plus longtemps qu'une réception un peu trop civile. Bien loin d'empêcher la rapidité de votre course, elle n'a pas seulement interrompu l'ordre de votre marche. Vous avez contraint à sa vue le Sud et le Nord de vous obéir. Sans châtier la mer comme Xerxès[6], vous l'avez rendue disciplinable. Vous avez plus fait encore, vous avez rendu l'Espagnol humble. Après cela, que ne peut-on point dire de vous ? Non, la nature, je dis la nature encore jeune, et du temps qu'elle produisait les Alexandre et les César, n'a rien produit de si grand que sous le règne de Louis quatorzième. Elle a donné aux Français, sur son déclin, ce que

(Myth.), séjour des bienheureux ; — Balzac était mort en 1654, Voiture en 1648 — (4) Cf. le début de la lettre de Balzac à Corneille (1640) : « J'ai senti un notable soulagement depuis l'arrivée de votre paquet, et je crie : Miracle ! dès le commencement de ma lettre. Votre *Cinna* guérit les maladies : il fait que les paralytiques battent des mains ; il rend la parole à un muet, ce serait trop peu de dire à un enrhumé, etc... » — (5) *Accoutumé*. Lex.

Rome n'a pas obtenu d'elle dans sa plus grande maturité. Elle a fait voir au monde dans votre siecle, en corps et en âme, cette valeur parfaite dont on avait à peine entrevu l'idée[7] dans les romans et dans les poèmes héroïques. N'en déplaise à un de vos poètes[8], il n'a pas raison d'écrire qu'au delà du Cocyte[9] le mérite n'est plus connu. Le vôtre, Monseigneur, est vanté ici d'une commune voix des deux côtés du Styx. Il fait sans cesse ressouvenir de vous dans le séjour même de l'oubli. Il trouve des partisans zélés dans le pays de l'indifférence. Il met l'Achéron dans les intérêts de la Seine. Disons plus, il n'y a point d'ombre parmi nous, si prévenue des principes du Portique[10], si endurcie dans l'école de Zénon, si fortifiée contre la joie et contre la douleur, qui n'entende vos louanges avec plaisir, qui ne batte des mains, qui ne crie miracle au moment que l'on vous nomme, et qui ne soit prête de dire avec votre Malherbe :

« A la fin c'est trop de silence
« En si beau sujet de parler[11] »

« Pour moi, Monseigneur, qui vous conçois encore beaucoup mieux, je vous médite sans cesse dans mon repos ; je m'occupe tout entier de votre idée dans les longues heures de notre loisir ; je crie continuellement, le grand personnage ! et, si je souhaite de revivre, c'est moins pour revoir la lumière que pour jouir de la souveraine félicité de vous entretenir, et de vous dire de bouche avec combien de respect je suis, de toute l'étendue de mon âme,

« Monseigneur,

« Votre très humble et très obéissant serviteur,

BALZAC. »

(6) Hérodote, liv. VII, et Juvénal, *Sat.* X (BOILEAU.) — (7) *L'idée.* Lex.
(8) Voiture, dans l'epître en vers à Mgr le Prince, a dit :

Au delà des bords du Cocyte
Il n'est plus parlé de mérite. (BOILEAU.)

(9) *Cocyte.* (Myth.) Un des fleuves des Enfers ; de même, un peu plus loin, le Styx et l'Acheron. — (10) *Portique.* On appelait ainsi l'Ecole du philosophe stoïcien Zénon (358-260). Le mot *stoïcien* dérive du grec *stoa* (portique). — (11) MALHERBE, *Ode au duc de Bellegarde*, 1-2

Je ne sais, Monseigneur, si ces violentes exagérations vous plairont, et si vous ne trouverez point que le style de Balzac s'est un peu corrompu dans l'autre monde. Quoi qu'il en soit, jamais, à mon avis, il n'a prodigué ses hyperboles [12] plus à propos. C'est à vous d'en juger ; mais auparavant lisez, je vous prie, la lettre de Voiture [13].

« Aux Champs-Élysées, le 2 juin.

« Monseigneur,

« Bien que nous autres morts ne prenions pas grand intérêt aux affaires des vivants, et ne soyons pas trop portés à rire, je ne saurais pourtant m'empêcher de me réjouir des grandes choses que vous faites au-dessus de notre tête. Sérieusement, votre dernier combat fait un bruit de diable aux enfers : il s'est fait entendre dans un lieu où l'on n'entend pas Dieu tonner, et a fait connaître votre gloire dans un pays où l'on ne connaît point le soleil. Il est venu ici un bon nombre d'Espagnols qui y étaient, et qui nous en ont appris le détail. Je ne sais pas pourquoi on veut faire passer les gens de leur nation pour fanfarons : ce sont, je vous assure, de fort bonnes gens ; et le Roi, depuis quelque temps, nous les envoie ici fort humbles et fort honnêtes [14]. Sans mentir, Monseigneur, vous avez bien fait des vôtres depuis peu. A voir de quel air vous courez la Méditerranée, il semble qu'elle vous appartienne tout entière. Il n'y a pas à l'heure qu'il est, dans toute son étendue, un seul corsaire en sûreté ; et, pour peu que cela dure, je ne vois pas de quoi vous voulez que Tunis et Alger subsistent. Nous avons ici les César, les Pompée et les Alexandre : ils trouvent tous que vous avez assez attrapé leur air dans votre manière de combattre ; surtout César vous trouve très-César. Il n'y a pas jusqu'aux Alaric, aux Genséric, aux Théodoric [15] et à tous ces autres conquérants en *ic*,

(12) *Hyperboles.* L'hyperbole est une *figure* par laquelle on se sert d'une expression plus grande que son objet. — (13) Voir en particulier la lettre de Voiture à Condé *sur la bataille de Rocroy* (1643), et la lettre *de la Carpe au Brochet* (id.) — (14) *Honnêtes.* Lex. — (15) *Alaric :*

qui ne parlent fort bien de votre action ; et dans le Tartare[16] même, je ne sais si ce lieu vous est connu, il n'y a point de diable, Monseigneur, qui ne confesse ingénument qu'à la tête d'une armée vous êtes beaucoup plus diable que lui. C'est une vérité dont vos ennemis tombent d'accord. Néanmoins, à voir le bien que vous avez fait à Messine, j'estime pour moi que vous tenez plus de l'ange que du diable, hors que les anges ont la taille un peu plus légère que vous, et n'ont point le bras en écharpe[17]. Raillerie à part, l'enfer est extrêmement déchaîné en votre faveur. On ne trouve qu'une chose à redire à votre conduite, c'est le peu de soin que vous prenez quelquefois de votre vie. On vous aime assez en ce pays-ci pour souhaiter de ne vous y point voir. Croyez-moi, Monseigneur, je l'ai déjà dit en l'autre monde,

« . . . . . . C'est fort peu de chose
« Qu'un demi-dieu quand il est mort[18]. »

Il n'est rien tel que d'être vivant. Et pour moi qui sais maintenant par expérience ce que c'est que de ne plus être, je fais ici la meilleure contenance que je puis ; mais, à ne vous rien celer, je meurs d'envie de retourner au monde, ne fût-ce que pour avoir le plaisir de vous y voir. Dans le dessein même que j'ai de faire ce voyage, j'ai déjà envoyé plusieurs fois chercher les parties de mon corps pour les rassembler ; mais je n'ai jamais pu ravoir mon cœur... Pour mon esprit, à moins que vous ne l'ayez, on m'a assuré qu'il n'était plus dans le monde. A vous dire le vrai, je vous soupçonne un peu d'en avoir au moins l'enjouement ; car

il y a deux rois wisigoths de ce nom ; le premier est célèbre par la prise de Rome (410) ; le second fut vaincu et tué par Clovis à la bataille de Vouillé (507) ; — *Genséric*, roi des Vandales, ravagea l'Afrique du Nord, et s'empara de Rome (455) ; — *Théodoric*. Il y a deux *Théodoric* : l'un, roi des Wisigoths, fut tué à la bataille de Châlons (451), l'autre surnommé *le Grand*, roi des Ostrogoths, fonda un Empire en Italie (493) et mourut en 526. — (16) *Tartare* (Myth.). Partie des Enfers où l'on châtiait les criminels. — (17) « Vivonne était extrêmement gros. Blessé à l'épaule au passage du Rhin, il porta toujours depuis le bras en écharpe. » (BROSSETTE.) — (18) VOITURE. *Épître au grand Condé*.

on m'a rapporté ici quatre ou cinq mots de votre façon[19] que je voudrais de tout mon cœur avoir dits, et pour lesquels je donnerais volontiers le Panégyrique de Pline[20], et deux de mes meilleures lettres. Supposé donc que vous l'ayez, je vous prie de me le renvoyer au plus tôt ; car, en vérité, vous ne sauriez croire quelle incommodité c'est que de n'avoir pas tout son esprit, surtout lorsqu'on écrit à un homme comme vous. C'est ce qui fait que mon style aujourd'hui est tout changé. Sans cela vous me verriez encore rire comme autrefois avec mon compère le Brochet[21], et je ne serais pas réduit à finir ma lettre trivialement, comme je fais, en vous disant que je suis,

« Monseigneur,

« Votre très humble et très obéissant serviteur,

VOITURE. »

Voilà les deux lettres telles que je les ai reçues. Je vous les envoie écrites de ma main, parce que vous auriez eu trop de peine à lire les caractères de l'autre monde, si je vous les avais envoyées en original. N'allez donc pas vous figurer, Monseigneur, que ce soit ici un pur jeu d'esprit et une imitation du style de ces deux écrivains. Vous savez bien que Balzac et Voiture sont deux hommes inimitables. Quand il serait vrai pourtant que j'aurais eu recours à cette invention pour vous divertir, aurais-je si grand tort ? Et ne devrait-on pas au contraire m'estimer d'avoir trouvé cette adresse[22], pour vous faire lire des louanges que vous n'auriez jamais souffertes autrement? En un mot pourrais-je mieux faire voir avec quelle sincérité et quel respect je suis, etc.

(19) Vivonne était de la famille des *Mortemart*, et frère de Mmes de Montespan et de Thianges. Il avait comme ses sœurs l'esprit très mordant. — (20) « Voiture se déclarait hautement contre ce panégyrique. » (BOILEAU.) Il s'agit du *Panégyrique de Trajan*, par PLINE LE JEUNE. — (21) Allusion à la lettre que Voiture écrivit au duc d'Enghien (le grand Condé) après un bal masqué où celui-ci était costumé en Brochet, et lui-même en Carpe (1643). — (22) *Adresse*. Lex.

La Chambre du Sublime. — Rien ne saurait mieux prouver combien Boileau était estimé de Vivonne et de toute la famille des Mortemart, que l'anecdote suivante, tirée du *Ménagiana :* « En 1675, Mme de Thianges donna en étrennes une chambre toute dorée grande comme une table à M. le duc du Maine. Audessus de la porte, il y avait en grosses lettres *Chambre du Sublime*. Au dedans un lit et un balustre avec un grand fauteuil dans lequel était assis M. le duc du Maine, fait en cire, fort ressemblant. Auprès de lui M. le duc de La Rochefoucauld, auquel il donnait des vers pour les examiner. Autour du fauteuil, M. de Marsillac et M. Bossuet, alors évêque de Condom. A l'autre bout de l'alcôve, Mme de Thianges et Mme de la Fayette lisaient des vers ensemble. Au dehors du balustre, Despréaux, avec une fourche, empêchait sept ou huit méchants poètes d'approcher. Racine était auprès de Despréaux, et un peu plus loin La Fontaine, auquel il faisait signe d'approcher. Toutes ces figures étaient de cire en petit, et chacun de ceux qu'elles représentaient avait donné la sienne (1) ».

Boileau continua d'ailleurs à rester « en coquetterie » avec la famille, ainsi que le prouve la petite pièce suivante :

Vers pour mettre au bas d'un portrait de Mgr le duc du Maine, alors encore enfant, et dont on avait imprimé un petit volume de Lettres, au-devant desquelles ce prince était peint en Apollon, avec une couronne sur la tête. (1678).

Quel est cet Apollon nouveau,
Qui presque au sortir du berceau
Vient régner sur notre Parnasse?
Qu'il est brillant ! Qu'il a de grâce !
Du plus grand des héros je reconnais le fils.
Il est déjà tout plein de l'esprit de son père;
Et le feu des yeux de sa mère
A passé jusqu'en ses écrits.

(*Poésies div.*, n° XV.)

(1) « Ce jouet ingénieux était l'expression du goût fin de la jeune cour. La Fontaine, à qui l'*Art poétique* ne s'était pas ouvert, trouve place dans la *Chambre du Sublime*. Molière n'y figure pas : est-ce parce qu'il était mort ? ou pour sa profession de comédien? ou parce que ses comédies étaient trop bourgeoises pour le goût des courtisans? » (G. LANSON, *Boileau*, p. 23.)



Monument funéraire de Guillaume de Lamoignon, à qui est dédié le *Lutrin* et père de Chrétien-François de Lamoignon à qui est adressée l'*Épître VI* — *Œuvres, 1718.*

LES ÉPITRES DE VI A IX

De 1675 à 1677, Boileau écrit quatre nouvelles Épîtres, dans l'ordre suivant: — en 1675 les *Épitres* VIII (*Au Roi*) et IX (*A Seignelay*); — en 1677, les *Épitres* VI (à M. de Lamoignon), et VII (à Racine). Ces quatre *Épîtres* furent publiées seulement en 1683 (dans l'édition qui contenait pour la première fois les Chants V-VI du *Lutrin*), chez la veuve Billaine.

Nous donnons ici ces *Épîtres* dans l'ordre de leur numérotation deux années seulement séparant l'Épître au Roi de l'Épître à Racine et aucun autre ouvrage n'ayant paru entre 1675 et 1677, il n'y aurait pas intérêt à changer l'ordre traditionnel.

ÉPITRE VI

(1677)

A M. DE LAMOIGNON, AVOCAT GÉNÉRAL

[*Les Plaisirs des Champs.*]

Nous avons déjà vu, par *le Lutrin*, que Boileau était en relations suivies avec les Lamoignon. C'est à Guillaume de Lamoignon, premier président du Parlement, qu'il a dedié ce poème héroï-comique; c'est à Chrétien-François de Lamoignon de Bâville, fils du Président, qu'il adresse en 1677 sa sixième Epitre. Celui-ci lui avait écrit pour le presser de revenir à Paris, car Boileau s'attardait dans la maison de campagne de son neveu, le greffier Dongois. Le poète répond à Lamoignon, en lui expliquant les raisons qui le tiennent éloigné de la ville. Il imite ici Horace (*Satire* II. 6, *Épître* I, 16). C'est à Bâville, maison de campagne de Lamoignon, que Boileau avait écrit en 1672 une *Chanson à boire*, qu'il a publiée dans ses Poésies diverses, sous le n° IV, et qui commence ainsi :

Que Bâville me semble aimable
Quand des magistrats le plus grand
Permet que Bacchus à sa table
Soit notre premier président.

Trois muses, en habits de ville,
Y président à ses côtés,
Et ses arrêts par Arbouville
Sont à plein verre exécutés.

Dans sa lettre à Brossette du 15 juillet 1702, Boileau explique que ces trois *Muses* étaient Mmes de Chalucet, Hélyot et de La Ville. Le Père Bourdaloue et le Père Rapin assistaient à ce festin.

Résumé. — 1-20. Description du village de Hautile (Haute-Isle); — 21-42: comment Boileau emploie ses loisirs à la campagne; — 43-78: soucis et inquiétudes qui l'accablent dès sa rentrée à Paris; — 79-98: et cependant on veut qu'il compose des vers! — 99-124: heureux celui qui peut vivre pour soi; le poète est victime des exigences du public, même quand l'âge vient l'amoindrir: et Boileau commence à ne pouvoir écrire que dans le silence des bois; — 125-168: le séjour de Paris est bon pour un homme utile à son pays comme Lamoignon; quant à lui, il reviendra bientôt, à l'automne, mais pour s'enfuir à Bâville (maison de campagne de Lamoignon); là, ils pourront causer, si aucun fâcheux ne vient les importuner.



François-Chrétien de Lamoignon, à qui est adressé l'*Épître VI* et fils de Guillaume de Lamoignon à qui est dédié le *Lutrin*.



Ui, Lamoignon, je fuis les chagrins de la [ville,
Et contre eux la campagne est mon unique [asile.
Du lieu qui m'y retient veux-tu voir le [tableau ?
C'est un petit village ou plutôt un hameau,
Bâti sur le penchant d'un long rang de [collines,
D'où l'œil s'égare au loin dans les plaines voisines.
La Seine, au pied des monts que son flot vient laver,
Voit du sein de ses eaux vingt îles s'élever,
Qui, partageant son cours en diverses manières,
D'une rivière seule y forment vingt rivières.
Tous ses bords sont couverts de saules non plantés,
Et de noyers souvent du passant insultés.
Le village au-dessus forme un amphithéâtre :
L'habitant ne connaît ni la chaux ni le plâtre ;
Et dans le roc, qui cède et se coupe aisément,
Chacun sait de sa main creuser son logement.

Œuvres, 1713.

(1) *Oui.* Ce début indique bien que nous avons ici une *réponse.* C'est ainsi que commencent plusieurs tragédies de Racine, pour donner l'illusion d'un dialogue qui *continue* devant les spectateurs. (*Andromaque, Iphigénie, Athalie*); — *chagrins.* Lex. — (3) Y. A la campagne. — (4) *Petit village.* « Hautile, petite seigneurie, près de la Roche-Guyon, appartenant à mon neveu, l'illustre M. Dongois, greffier en chef du Parlement. » (Boileau.) C'est aujourd'hui Haute-Isle, arrondissement de Mantes (S.-et-O.). 195 habitants. — Voltaire, dans son *Epître à Boileau*, dit : « Chez ton neveu Dongois je passai mon enfance, Bon bourgeois qui se crut un homme d'importance. » — « Pourquoi cette épithète d'*illustre ?* Est-elle ironique et dite par manière de plaisanterie ? D'Alembert et Daunou se le demandent. Pour moi, je la crois sérieuse, et je n'en veux d'autre preuve que le petit article suivant que je lis dans le journal de Mathieu Marais, du mois de juillet 1717 : « M. Dongois est mort âgé de « quatre-vingt-trois ans. Il a été enterré dans la basse Sainte-Chapelle... « Tout le Parlement y a été en corps, M. le premier président à la tête, « et tous les présidents à mortier. Il laisse deux millions de bien à sa « fille unique, mariée au président Gilbert. » (Sainte-Beuve, *Nouveaux Lundis*, t. IX.) — (12) *Insultés.* Imitation d'Ovide : *Nux ego, juncta viae, cum sim sine crimine vitae, A populo saxis praetereunte petor.* « Moi, le noyer, tout près de la route, moi dont l'existence est innocente, je suis visé par les passants à coups de pierre. » (*De nuce*). — (15) *Roc.* Espèce de craie blanche. — (18) *Au dehors.* C'est la seule

La maison du seigneur, seule un peu plus ornée,
Se présente au dehors de murs environnée.
Le soleil en naissant la regarde d'abord,
Et le mont la défend des outrages du nord.
C'est là, cher Lamoignon, que mon esprit tranquille
Met à profit les jours que la Parque me file.
Ici, dans un vallon bornant tous mes désirs,
J'achète à peu de frais de solides plaisirs.
Tantôt, un livre en main, errant dans les prairies,
J'occupe ma raison d'utiles rêveries :
Tantôt, cherchant la fin d'un vers que je construi,
Je trouve au coin d'un bois le mot qui m'avait fui ;
Quelquefois, aux appas d'un hameçon perfide,
J'amorce en badinant le poisson trop avide ;
Ou d'un plomb qui suit l'œil, et part avec l'éclair,
Je vais faire la guerre aux habitants de l'air.
Une table au retour, propre et non magnifique,
Nous présente un repas agréable et rustique.
Là, sans s'assujettir aux dogmes de Broussain,
Tout ce qu'on boit est bon, tout ce qu'on mange est sain;
La maison le fournit, la fermière l'ordonne,
Et mieux que Bergerat l'appétit l'assaisonne.

habitation qui ne soit pas *creusée* au flanc de la colline. — (19) *D'abord.* Lex. — (22) *La Parque.* Cf. *Sat.* I, 32. Fâcheux *accès de mythologie.* — (26) *Raison.* Il ne faut pas, croyons-nous, voir une antithèse voulue entre *raison* et *rêveries*, et dire, très ingénieusement d'ailleurs, comme M. Pellissier (éd. Delagrave) « que même en rêvant, c'est sa raison que Boileau occupe ». *Raison* nous paraît être ici synonyme d'*esprit.* — (27) *Construi.* Grammaire, *Verbe.* — (29) *Je trouve...* Remarquer le rapport entre : *trouve... coin... fui.* Ce vers exprime à la fois la recherche obstinée du mot propre, sa découverte inopinée, et l'aide que la rêverie et la promenade peuvent donner au poète. Il est aussi fort spirituel, car il semble que le mot se soit caché, par malice, et se laisse surprendre. Enfin ce qui est dit du *mot* pourrait l'être du gibier que l'on poursuit ou de la fleur que l'on veut découvrir ; de là un accord avec le cadre de l'Épître. — (29) *Appas.* Lex. — (31) *Qui suit l'œil...* Qui suit le chemin que l'œil, en visant, lui prescrit. Cette périphrase, pour désigner la chasse, nous paraît aujourd'hui fâcheuse, mais moins ridicule que celle de Delille : *Aux habitants de l'air faut-il livrer la guerre ? Le chasseur prend son tube, image du tonnerre...* (*l'Homme des champs*). — 33. *Propre.* Lex. — (35) *Broussain* René Brulart, comte du *Broussain*, gourmet fameux. — (37) *L'ordonne.* Lex. — (38) *Bergerat.* « Fameux traiteur. » (Boileau.) Il demeurait rue

O fortuné séjour ! ô champs aimés des cieux !
Que, pour jamais foulant vos prés délicieux,
Ne puis-je ici fixer ma course vagabonde,
Et connu de vous seuls, oublier tout le monde !
Mais à peine, du sein de vos vallons chéris
Arraché malgré moi, je rentre dans Paris,
Qu'en tous lieux les chagrins m'attendent au passage.
Un cousin, abusant d'un fâcheux parentage,
Veut qu'encor tout poudreux, et sans me débotter,
Chez vingt juges pour lui j'aille solliciter.
Il faut voir de ce pas les plus considérables ;
L'un demeure au Marais et l'autre aux Incurables.
Je reçois vingt avis qui me glacent d'effroi :
« Hier, dit-on, de vous on parla chez le Roi,
Et d'attentat horrible on traita la satire.
— Et le Roi que dit-il ? — Le Roi se prit à rire.
Contre vos derniers vers on est fort en courroux :
Pradon a mis au jour un livre contre vous ;
Et, chez le chapelier du coin de notre place,
Autour d'un caudebec j'en ai lu la préface.

des Bons-Enfants, près le Palais-Royal. — (39-42) Cf. HORACE, *Sat.* II, VI, 60 : *O rus ! quando te aspiciam ? quandoque licebit Nunc veterum libris, nunc somno et inertibus horis Ducere sollicitae jucunda oblivia vitae !*... O campagne, quand te reverrai-je ? quand pourrai-je, tantôt en lisant les livres des anciens, tantôt en m'abandonnant au sommeil et à l'oisiveté, oublier agréablement les soucis de l'existence. ? » — Cf. LA FONTAINE, *le Songe d'un habitant du Mogol* (XI, 4), et comparer le *lyrisme* de La Fontaine au ton didactique de Boileau. — (45) *Chagrins.* Lex. — (46) *Parentage.* Terme de droit. — (47) *Poudreux.* Lex. — (48) *Solliciter.* Cf. MOLIÈRE, *Misanthrope* (Acte I, sc. 1). — (50) *Marais.* Quartier situé à l'est de Paris, et dont le centre est la Place des Vosges (ancienne Place Royale) ; — *Incurables.* Quartier situé au sud-ouest de Paris, et où se trouvait l'hospice des Incurables (rue de Sèvres). — Cf. HORACE (*Épître* II, II, 68 : *Cubat hic in colle Quirini, Hic extremo in Aventino, visendus uterque* « L'un habite sur le Quirinal ; l'autre au bout de l'Aventin ; et il faut aller les visiter tous deux. » — (52) *Hier* compte ici pour deux syllabes. — (55) *Derniers vers.* Il s'agit de l'*Épître* VII (à Racine) composée peu de temps avant celle-ci, et dans laquelle Pradon est précisément raillé. — (56) *Un livre.* La Préface de la *Phèdre* de Pradon. — (58) *Caudebec.* « Sorte de chapeaux de laine qui se font à Caudebec, en Normandie. (BOILEAU.) La *figure* est une *métonymie* : cf. de l'*Indienne*, du *Damas*, du *Calicot*, un *Havane*, etc... Ici Boileau veut dire : cet ouvrage tout

L'autre jour sur un mot la cour vous condamna ;
Le bruit court qu'avant-hier on vous assassina ;
Un écrit scandaleux sous votre nom se donne :
D'un pasquin qu'on a fait, au Louvre on vous soupçonne.
— Moi? — Vous : on nous l'a dit dans le Palais-Royal. »
  Douze ans sont écoulés depuis le jour fatal
Qu'un libraire, imprimant les essais de ma plume,
Donna, pour mon malheur, un trop heureux volume.
Toujours, depuis ce temps, en proie aux sots discours,
Contre eux la vérité m'est un faible secours.
Vient-il de la province une Satire fade,
D'un plaisant du pays insipide boutade,
Pour la faire courir on dit qu'elle est de moi ;
Et le sot campagnard le croit de bonne foi.
J'ai beau prendre à témoin et la cour et la ville :
« Non ; à d'autres, dit-il ; on connaît votre style.
Combien de temps ces vers vous ont-ils bien coûté ?
— Ils ne sont point de moi, monsieur, en vérité :
Peut-on m'attribuer ces sottises étranges ?
— Ah ! monsieur, vos mépris vous servent de louanges. »
  Ainsi de cent chagrins dans Paris accablé,
Juge si, toujours triste, interrompu, troublé,
Lamoignon, j'ai le temps de courtiser les Muses :

récent est déjà tellement méprisé que les feuilles en ont été vendues aux commerçants pour envelopper leurs marchandises. — (61) *Écrit scandaleux*. Mme Deshoulières ayant fait un sonnet satirique contre la *Phèdre* de Racine, il parut de ce sonnet une parodie sur les mêmes rimes ; on l'attribua à Boileau et à Racine. — (63) *Pasquin*. « *Pasquin*, nom d'une statue mutilée, en marbre, qui est au coin du palais des Ursins, à Rome, et à laquelle on attache des satires et des railleries en vers ou en prose. » (E. LITTRÉ.) De là *pasquin* ou *pasquinade* pour désigner un écrit satirique. — (63) *Palais-Royal*. « Allusion aux *nouvellistes* qui s'assemblent dans le jardin de ce palais. » (BOILEAU.) — (64) *Douze ans*. Exactement onze, puisque les premières Satires avaient paru en 1666. — (67) *Discours*. Lex. — (71) Moi. « Dans les éditions contrefaites des *Œuvres de M. Despréaux* les libraires ont inséré quantité de méchantes Satires dont il n'est point l'auteur, et qui sont indignes de lui. Telles sont les Satires contre le *mariage*, contre les *maltôtes ecclésiastiques*, contre les *directeurs*, contre les *abbés*, et plusieurs autres pièces de la même force. » (BROSSETTE.) — (74) *A d'autres*. Ellipse employée fréquemment dans le style de la comédie, pour : « Allez conter cela à d'autres ; pour moi, je n'en crois rien. » — (79) *Chagrins*. Lex.

Le monde cependant se rit de mes excuses,
Croit que, pour m'inspirer sur chaque événement,
Apollon doit venir au premier mandement.
« Un bruit court que le Roi va tout réduire en poudre
Et dans Valencienne est entré comme un foudre;
Que Cambrai, des Français l'épouvantable écueil,
A vu tomber enfin ses murs et son orgueil;
Que, devant Saint-Omer, Nassau, par sa défaite,
De Philippe vainqueur rend la gloire complète.
Dieu sait comme les vers chez vous s'en vont couler ! »
Dit d'abord un ami qui veut me cajoler,
Et, dans ce temps guerrier, si fécond en Achilles,
Croit que l'on fait les vers comme l'on prend les villes.
Mais moi, dont le génie est mort en ce moment,
Je ne sais que répondre à ce vain compliment;
Et, justement confus de mon peu d'abondance,
Je me fais un chagrin du bonheur de la France.
Qu'heureux est le mortel qui, du monde ignoré,
Vit content de soi-même en un coin retiré !
Que l'amour de ce rien qu'on nomme renommée
N'a jamais enivré d'une vaine fumée;
Qui de sa liberté forme tout son plaisir,
Et ne rend qu'à lui seul compte de son loisir !

— (84) *Mandement*. Terme de procédure. — (86) *Foudre*. Grammaire. *Nom*. — *Valenciennes* avait été emportée en quelques heures, cette même année 1677 ; même remarque pour Cambrai, au vers suivant — (89-90) « *La* bataille de Cassel, gagnée par Monsieur Philippe de France frère unique du Roi, en 1677. » (BOILEAU.) Cette victoire fut remportée le 11 avril sur le célèbre Guillaume de Nassau, prince d'Orange. Le siège de Saint-Omer fut repris aussitôt après, et la ville capitula le 20 avril. — (94) Le compliment très fin contenu dans ce joli vers a été développé par Boileau dans son *Epître* IV (*au Roi*). 21-28 — (95) *Génie* Lex — (99-106) Cf. RACAN (*sur la Retraite*) :

O bien heureux celui qui peut de sa mémoire
Effacer pour jamais les vains désirs de gloire
Dont l'inutile soin traverse nos plaisirs,
Et qui, loin retiré de la foule importune,
Vivant dans sa maison, content de sa fortune,
A selon son pouvoir mesuré ses desirs.

(101-102) Les rimes accusent ici une réminiscence de CORNEILLE (*Horace*, II, III) : « *A quelque prix qu'on mette une telle fumée, L'obscu-*

Il n'a point à souffrir d'affronts ni d'injustices,
Et du peuple inconstant il brave les caprices.
Mais nous autres faiseurs de livres et d'écrits,
Sur les bords du Permesse aux louanges nourris,
Nous ne saurions briser nos fers et nos entraves,
Du lecteur dédaigneux honorables esclaves.
Du rang où notre esprit une fois s'est fait voir,
Sans un fâcheux éclat nous ne saurions déchoir.
Le public, enrichi du tribut de nos veilles,
Croit qu'on doit ajouter merveilles sur merveilles.
Au comble parvenus il veut que nous croissions :
Il veut en vieillissant que nous rajeunissions.
Cependant tout décroît ; et moi-même à qui l'âge
D'aucune ride encor n'a flétri le visage,
Déjà moins plein de feu, pour animer ma voix,
J'ai besoin du silence et de l'ombre des bois :
Ma muse, qui se plaît dans leurs routes perdues,
Ne saurait plus marcher sur le pavé des rues.
Ce n'est que dans ces bois, propres à m'exciter,
Qu'Apollon quelquefois daigne encor m'écouter.
  Ne demande donc plus par quelle humeur sauvage
Tout l'été, loin de toi, demeurant au village,
J'y passe obstinément les ardeurs du Lion,
Et montre pour Paris si peu de passion.
C'est à toi, Lamoignon, que le rang, la naissance,
Le mérite éclatant et la haute éloquence
Appellent dans Paris aux sublimes emplois,
Qu'il sied bien d'y veiller pour le maintien des lois.

ne vaut mieux que tant de renommée. » — (108) *Permesse.* Rivière de Béotie, qui prend sa source dans l'Hélicon, et qui est consacrée aux Muses ; — *Nourris.* Lex. — (110) Cf Horace (*Ep.* II, I. 215). — (112) *Eclat.* Lex. — (116) *En vieillissant.* Grammaire, *Participe.* — (118) *Ride.* Boileau avait alors quarante et un ans. — (120) Cf. Horace, (*Epitre* II, II, 77) : *Scriptorum chorus omnis amat nemus et fugit urbem.* « Tous les écrivains aiment les bois, et fuient la ville. » — (121) *Ma muse.* Le vers précédent était naturel : l'auteur y parlait en son propre nom. Et voici que la Muse se substitue à lui ; et trois vers plus loin, l'inévitable Apollon suit la Muse. Cette mythologie scolaire nous paraît aujourd'hui fâcheuse; elle détruit pour nous l'impression franche et poétique du vers 120. — (127) *Lion.* Signe du Zodiaque où le

Tu dois là tous tes soins au bien de ta patrie :
Tu ne t'en peux bannir que l'orphelin ne crie ;
Que l'oppresseur ne montre un front audacieux ;
Et Thémis pour voir clair a besoin de tes yeux.
Mais pour moi, de Paris citoyen inhabile,
Qui ne lui puis fournir qu'un rêveur inutile,
Il me faut du repos, des prés et des forêts.
Laisse-moi donc ici, sous leurs ombrages frais,
Attendre que septembre ait ramené l'automne,
Et que Cérès contente ait fait place à Pomone.
Quand Bacchus comblera de ses nouveaux bienfaits
Le vendangeur ravi de ployer sous le faix,
Aussitôt ton ami, redoutant moins la ville,
T'ira joindre à Paris, pour s'enfuir à Bâville.
Là, dans le seul loisir que Thémis t'a laissé,
Tu me verras souvent à te suivre empressé,
Pour monter à cheval rappelant mon audace,
Apprenti cavalier galoper sur ta trace.
Tantôt sur l'herbe assis, au pied de ces coteaux,
Où Polycrène épand ses libérales eaux,
Lamoignon, nous irons, libres d'inquiétude,
Discourir des vertus dont tu fais ton étude ;
Chercher quels sont les biens véritables ou faux,
Si l'honnête homme en soi doit souffrir des défauts ;
Quel chemin le plus droit à la gloire nous guide,
Ou la vaste science, ou la vertu solide.
C'est ainsi que chez toi tu sauras m'attacher.
Heureux si les fâcheux, prompts à nous y chercher,

soleil entre au mois de juillet — (131) *Sublime.* Lex. — (137) *Inhabile.* Lex. — (139-141) Encore trois vers d'une poésie personnelle et naturelle ; mais le mot *automne*, au v. 141, réveille tout d'un coup *Cérès*, *Pomone* et *Bacchus.* On s'y attendait, sans doute ; l'effet n'en est pas moins désagréable. — *Cérès* est la déesse des moissons ; *Pomone*, celle des fruits. — (146) *T'ira joindre.* Grammaire, *Pronom* ; — *joindre.* Lex. ; — *Bâville.* « Maison de campagne de M. de Lamoignon. » (BOILEAU.) Arrondissement de Rambouillet. — (150) Pour l'harmonie imitative de ce vers, cf. *Ep.* V, 44. — (152) *Polycrène.* « Fontaine à une demi-lieue de Bâville, ainsi nommée par feu M. le premier président de Lamoignon. » (BOILEAU.) Les villageois la nomment *La Rachée*, et on l'appelle aussi dans le pays *La Fontaine de Boileau.* Sainte-Beuve l'a chantée sous ce titre (1843) cf. *Appendice.* — (156) *Honnête homme* Lex. — *En soi.* Grammaire, *Pronom* — (160) *Fâcheux.* Lex.

N'y viennent point semer l'ennuyeuse tristesse !
Car, dans ce grand concours d'hommes de toute espèce,
Que sans cesse à Bâville attire le devoir,
Au lieu de quatre amis qu'on attendait le soir,
Quelquefois de fâcheux arrivent trois volées,
Qui du parc à l'instant assiègent les allées.
Alors, sauve qui peut : et quatre fois heureux
Qui sait pour s'échapper quelque antre ignoré d'eux !

—(161) *Ennuyeuse*. Lex. — (165) *Volées*. Le mot se dit au propre des oiseaux qui vont par bande. Ici il est appliqué spirituellement à un groupe de personnes. — (168) *Qui*. Grammaire, *Pronom*.

ÉPITRE VII

(1677)

A M. RACINE

[*De l'utilité des ennemis.*]

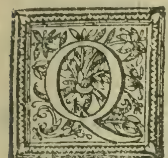
Nous avons déjà vu Boileau félicitant Molière après *l'École des femmes*, et lui adressant, en 1664, la Satire sur la *Rime* ; nous l'avons vu arbitre entre Bouillon et la Fontaine, établir par les meilleures raisons critiques la supériorité de ce dernier ; le voici maintenant qui s'adresse à Racine. — La *Phèdre* de Racine, représentée le 1er janvier 1677, avait failli succomber sous la cabale montée par le duc de Nevers et par la duchesse de Bouillon pour soutenir celle de Pradon. Bien que la tragédie de Racine ait vite triomphé de sa rivale, et qu'il soit tout à fait inexact de dire : la chute de *Phèdre* (à moins qu'il ne s'agisse de celle de Pradon), cependant Racine, très susceptible, et surtout agité dès cette époque par des remords et par des scrupules, parlait de renoncer au théâtre ; et il y renonça en effet. — C'est pour le consoler des attaques de ses ennemis, que Boileau lui adresse cette Épitre ; nous y trouvons en beaux vers tout ce que Boileau avait dû souvent redire à son ami, depuis *Andromaque* jusqu'à *Phèdre* car toutes les pièces de Racine furent l'objet d'attaques violentes. Et si, à propos de *Phèdre*, les arguments de Boileau restèrent inefficaces, ce n'est pas que cette pièce n'ait, comme les autres, pris une éclatante revanche : c'est que la conscience de Racine avait changé.

Il faut surtout admirer ici comment Boileau sait, à propos de la cabale montée contre *Phèdre*, agrandir et généraliser la question. Racine se plaint de ses *ennemis* ; Racine voudrait « triompher sans obstacles » ; et il semble en effet qu'un génie comme le sien ait dû s'imposer à tous. Mais Boileau, qui n'est pas juge et partie dans la question, comme Racine, et qui, en véritable critique, s'occupe moins des satisfactions présentes que des sanctions de l'avenir, établit trois choses essentielles : 1° Le génie, parce *qu'il trouve loin du vulgaire des chemins ignorés*, suscite toujours des oppositions ; 2° Le génie *en repos* s'endormirait : les ennemis, en voulant l'écraser, lui donnent du ressort et de la force ; 3° Ne soyons sensibles qu'à l'admiration d'une élite.

C'est parce qu'elle traite ainsi la question, que cette Épitre est peut-être le chef-d'œuvre critique de Boileau. Mais elle est belle aussi par son ordonnance simple et par son ton plus tranquille. Le critique y est en possession de cette sérénité que donnent à la fois l'âge mûr et la certitude intellectuelle. Ici, la satire n'apparaît plus que dans quelques brusques boutades ; elle se transforme en une éloquence à la fois ironique et émue, animée par l'amitié et rassérénée par la confiance.

Résumé. — 1-18 : Racine malgré ses succès doit s'attendre à voir des cabales se former contre lui ; la mort seule calmera l'envie ; — 19-39 ; exemple de Molière, si discuté de son vivant, et dont la mort fit sentir tout le prix ; — 40-45 : que Racine ne s'étonne donc pas de se

voir poursuivi par la calomnie ; — 46-54 : d'ailleurs l'envie excite le vrai génie ; — 55-70 : Boileau lui-même doit beaucoup à ses ennemis ; — 71-84 : Racine peut être sûr que l'avenir le vengera ; — 85-106 : enfin, il faut dédaigner le jugement des sots, et chercher à plaire seulement aux connaisseurs.



Œuvres, 1713.

UE tu sais bien, Racine, à l'aide d'un acteur,
Émouvoir, étonner, ravir un spectateur !
Jamais Iphigénie, en Aulide immolée,
N'a coûté tant de pleurs à la Grèce assem-[blée,
Que dans l'heureux spectacle à nos yeux [étalé
En a fait sous son nom verser la Champmeslé.
Ne crois pas toutefois, par tes savants ouvrages,
Entraînant tous les cœurs, gagner tous les suffrages.
Sitôt que d'Apollon un génie inspiré
Trouve loin du vulgaire un chemin ignoré,
En cent lieux contre lui les cabales s'amassent ;
Ses rivaux obscurcis autour de lui croassent :
Et son trop de lumière, importunant les yeux,
De ses propres amis lui fait des envieux ;
La mort seule ici-bas, en terminant sa vie,
Peut calmer sur son nom l'injustice et l'envie ;

(2) Analyser la *gradation* établie entre ces trois mots : *étonner* (Lex.) est plus fort que *émouvoir;* et *ravir* signifie que le spectateur est, selon le sens du latin *rapere*, *enlevé* au-dessus de la réalité ; cf. *ravir* et *ravissement* au sens théologique. — (3) *Iphigénie.* Cette pièce avait précédé *Phèdre*, en 1674 Elle avait eu le plus grand succès. De là l'épithète *heureux.* — (5) *Etalé.* Lex. — (6) *Champmeslé.* Célèbre actrice (1644-1698) qui créa plusieurs rôles de Racine. — (7) *Savants.* Lex. — (8) Le sens de ce vers, qui nous paraît d'une clarté parfaite pour peu que l'on tienne compte de la construction plus libre du participe présent au dix-septième siècle) est celui-ci : « Ne crois pas, *bien que* tu entraînes tous les cœurs, gagner tous les suffrages. » Il y a évidemment une antithèse entre *cœurs* et *suffrages.* Racine *entraîne les cœurs* par sa sensibilité et son pathétique ; mais les spectateurs, une fois qu'ils se sont ressaisis, ne donnent pas tous leur *suffrage*, qui dépend de leur jugement et de leur raison. — (9) *Génie.* Lex. — (11) *Cabale.* Lex. — (12) *Croassent.* Cf. PINDARE, *Olymp.* II, 157 ; — cf. LA BRUYÈRE, Préface au *Discours de réception à l'Académie* (1693) : « Je ne doute point que le public ne soit étourdi et fatigué d'entendre, depuis quelques années, de vieux corbeaux croasser autour de ceux qui, d'un vol libre et d'une plume légère, se sont elevés à quelque gloire par leurs écrits. » — (13) *Son trop de...* Gram-

Faire au poids du bon sens peser tous ses écrits,
Et donner à ses vers leur légitime prix.
 Avant qu'un peu de terre, obtenu par prière,
Pour jamais sous la tombe eût enfermé Molière,
Mille de ces beaux traits, aujourd'hui si vantés,
Furent des sots esprits à nos yeux rebutés.
L'ignorance et l'erreur à ses naissantes pièces,
En habits de marquis, en robes de comtesses,
Venaient pour diffamer son chef-d'œuvre nouveau,
Et secouaient la tête à l'endroit le plus beau.
Le commandeur voulait la scène plus exacte ;
Le vicomte indigné sortait au second acte.
L'un, défenseur zélé des bigots mis en jeu,
Pour prix de ses bons mots le condamnait au feu.
L'autre, fougueux marquis, lui déclarant la guerre,
Voulait venger la cour immolée au parterre.
Mais, sitôt que d'un trait de ses fatales mains,
La Parque l'eut rayé du nombre des humains,

maire. *Adverbe.* — (16) Cf HORACE, *Odes*, III. XXIV, 31. — (19) Allusion aux difficultés qui surgirent lors de l'enterrement de Molière. L'autorité ecclésiastique lui refusait la sépulture chrétienne, les comédiens étant considérés comme excommuniés. Sa veuve obtint de Louis XIV une intervention auprès de l'archevêque de Paris. (Voir notre MOLIÈRE. p. 971.) — (25) *Diffamer.* Lex. — (26) Cf. La *Critique de l'École des femmes*, de MOLIÈRE, sc. 3 et 5. — (27) *Le commandeur.* De Souvré. Cf. *Sat.* III. 23. — (28) *Vicomte* Du Broussain. Cf. *Ep.* VI. 35 C'était un ami du commandeur ; il sortit, dit-on, au second acte de l'*Ecole des femmes*, n'ayant pas, disait-il, la patience d'écouter une pièce où les règles etaient violées. — (30) Allusion aux attaques contre *Tartuffe.* (Cf. notre MOLIÈRE, p. 223.) — (32) *Parterre.* Dans la *Critique de l'École des femmes*, Molière a raconté cet incident : « Tu es donc, marquis, de ces messieurs du bel air, qui ne veulent pas que le parterre ait du sens commun, et qui seraient fâchés d'avoir ri avec lui, fût-ce de la meilleure chose du monde ? Je vis l'autre jour, sur le théâtre, un de nos amis, qui se rendit ridicule par là. Il écouta toute la pièce avec un sérieux le plus sombre du monde, et tout ce qui égayait les autres ridait son front. A tous les éclats de risée, il haussait les épaules, et regardait le parterre en pitié, et quelquefois aussi, le regardant avec dépit, il lui disait tout haut : *Ris donc, parterre, ris donc !* Ce fut une seconde comédie que le chagrin de notre ami. Il la donna en galant homme à toute l'assemblée, et chacun demeura d'accord qu'on ne pouvait pas mieux jouer qu'il fit. » L'original de cette scène était un bel esprit nommé Plapisson. — Villiers fit représenter, contre Molière, en 1664, une comédie en un acte et en prose, qu'il intitula : *la Vengeance des marquis.* » — (33) *Trait* ne s'accorde pas très exactement avec La Parque.

On reconnut le prix de sa muse éclipsée.
L'aimable comédie, avec lui terrassée,
En vain d'un coup si rude espéra revenir,
Et sur ses brodequins ne put plus se tenir.
Tel fut chez nous le sort du théâtre comique.
  Toi donc qui, t'élevant sur la scène tragique,
Suis les pas de Sophocle, et, seul de tant d'esprits
De Corneille vieilli sais consoler Paris,
Cesse de t'étonner si l'envie animée,
Attachant à ton nom sa rouille envenimée,
La calomnie en main quelquefois te poursuit.
En cela, comme en tout, le ciel qui nous conduit,
Racine, fait briller sa profonde sagesse.
Le mérite en repos s'endort dans la paresse:
Mais par les envieux un génie excité
Au comble de son art est mille fois monté.
Plus on veut l'affaiblir, plus il croît et s'élance.
Au *Cid* persécuté *Cinna* doit sa naissance,
Et peut-être ta plume aux censeurs de Pyrrhus
Doit les plus nobles traits dont tu peignis Burrhus.
  Moi-même, dont la gloire ici moins répandue
Des pâles envieux ne blesse point la vue,
Mais qu'une humeur trop libre, un esprit peu soumis,
De bonne heure a pourvu d'utiles ennemis,
Je dois plus à leur haine, il faut que je l'avoue,

— (38) *Brodequin.* En latin *soccus;* c'était la chaussure des acteurs comiques, comme le *cothurne* celle des acteurs tragiques; — cf. HORACE, *Ep.* II, I, 176 : ... *Securus cadat, an recto stet fabula talo.* « Il ne s'inquiète pas de savoir si la pièce tombe, ou si elle se tient droite sur son talon. » — (41) SOPHOCLE, cf. *Art poétique*, III, 75. — (42) CORNEILLE *vieilli.* La dernière tragédie de Corneille, *Suréna*, était de 1674; — en 1677, il avait soixante et onze ans. — (43) *Étonner.* Lex. — (53) *Cid.* La pièce fut attaquée par Mairet, Scudéry, etc., et censurée par l'ACADÉMIE française. C'est *Horace* qui succéda au *Cid*, en 1640; puis vint *Cinna*. — (53) *Pyrrhus.* Personnage d'*Andromaque* (1667). Les contemporains avaient jugé Pyrrhus trop brutal (cf. la *Préface d'Andromaque*). — — (54) *Burrhus.* Personnage de *Britannicus* (1669). Il ne faut pas chercher un rapport ou une opposition exacte entre les deux personnages de Pyrrhus et de Burrhus; le premier est mis pour *Andromaque* et le second pour *Britannicus.* — (55-58) Boileau, qui ne veut pas se placer sur le même rang que Corneille et Racine, et il a raison, explique ici très judicieusement les raisons qui ont pu attirer sur lui les mêmes

Qu'au faible et vain talent dont la France me loue.
Leur venin, qui sur moi brûle de s'épancher,
Tous les jours en marchant m'empêche de broncher.
Je songe, à chaque trait que ma plume hasarde,
Que d'un œil dangereux leur troupe me regarde.
Je sais sur leur avis corriger mes erreurs,
Et je mets à profit leurs malignes fureurs.
Sitôt que sur un vice ils pensent me confondre,
C'est en me guérissant que je sais leur répondre :
Et plus en criminel ils pensent m'ériger,
Plus, croissant en vertu, je songe à me venger.
Imite mon exemple ; et lorsqu'une cabale,
Un flot de vains auteurs follement te ravale,
Profite de leur haine et de leur mauvais sens,
Ris du bruit passager de leurs cris impuissants.
Que peut contre tes vers une ignorance vaine ?
Le Parnasse français, ennobli par ta veine,
Contre tous ces complots saura te maintenir,
Et soulever pour toi l'équitable avenir.
Eh ! qui, voyant un jour la douleur vertueuse
De Phèdre malgré soi perfide, incestueuse,
D'un si noble travail justement étonné,
Ne bénira d'abord le siècle fortuné

haines. — (62) *En marchant.* Grammaire, *Participe.* — (65) *Sur.* Grammaire, *Préposition.* — (66) Boileau citait cette maxime de Plutarque : « Il faut avoir des amis et des ennemis ; des amis pour nous apprendre notre devoir, et des ennemis pour nous obliger à le faire. » — (71) *Cabale.* Lex. — *Flot.* Dans les éditions de 1683 et 1685, il y a : « *Un tas de vains auteurs* » ; — *Ravale* Lex. — (73) *Mauvais sens*, pour *mauvais goût.* — (74) *Passager.* Allusion au court triomphe de Pradon. — (77-78) Ces deux vers sont animés par une véritable éloquence. *Soulever* donne le mouvement; *équitable avenir* forme la plus simple et la plus belle antithèse avec *cabale*, *vains auteurs*, *bruit passager*, *cris impuissants*, *ignorance vaine*, termes que Boileau semble avoir accumulés dans une sorte de désordre, pour leur opposer la tranquillité superbe de ce dernier vers. — (79) *Douleur vertueuse.* Racine dit, dans la Préface de *Phèdre* : « Phèdre est engagée par sa destinée et par la colère des dieux dans une passion illégitime, dont elle a horreur toute la première ; elle fait tous ses efforts pour la surmonter; elle aime mieux se laisser mourir que de la déclarer à personne ; et lorsqu'elle est forcée de la découvrir, elle en parle avec une confusion qui fait bien voir que son crime est plutôt une punition des dieux qu'un mouvement de ses volontés. » (*Préf. de Phèdre.*) — (81) *Étonné.* Lex. —

Qui, rendu plus fameux par tes illustres veilles,
Vit naître sous ta main ces pompeuses merveilles?
Cependant laisse ici gronder quelques censeurs,
Qu'aigrissent de tes vers les charmantes douceurs.
Et qu'importe à nos vers que Perrin les admire;
Que l'auteur du *Jonas* s'empresse pour les lire;
Qu'ils charment de Senlis le poète idiot,
Ou le sec traducteur du français d'Amyot:
Pourvu qu'avec éclat leurs rimes débitées
Soient du peuple, des grands, des provinces goûtées;
Pourvu qu'ils sachent plaire au plus puissant des rois,
Qu'à Chantilly Condé les souffre quelquefois;
Qu'Enghien en soit touché; que Colbert et Vivonne,
Que La Rochefoucauld, Marsillac et Pomponne,
Et mille autres qu'ici je ne puis faire entrer,
À leurs traits délicats se laissent pénétrer?
Et plût au ciel encor, pour couronner l'ouvrage,
Que Montausier voulût leur donner son suffrage!
C'est à de tels lecteurs que j'offre mes écrits;
Mais pour un tas grossier de frivoles esprits,

(82) *D'abord*. Lex. — (87) *Perrin*. Cf. *Sat.*, VII, 44. — (88) *L'auteur du Jonas*. Coras, cf. *Sat.* IX, 91. — (89) *Le poète idiot*. Linière, cf. *Sat.* IX, 236. — (90) *Traducteur...* François Tallemant, premier aumônier de Madame, duchesse d'Orléans (1620-1693). Boileau ne dit pas qu'il a traduit Plutarque, mais le traducteur de Plutarque, le célèbre Amyot. C'est faire entendre qu'il fallait être un sot pour refaire après Amyot une traduction de Plutarque. F. Tallemant, était frère de Tallemant des Réaux, l'auteur des *Historiettes*, et membre de l'Académie française. — (91) *Débitées*. Lex. — (94) *Chantilly*. Séjour habituel de Condé. — (95) *Enghien*. Fils du grand Condé. — (95) *Vivonne*. Cf. *Ep.* IV, 107. — (96) *La Rochefoucauld*. L'auteur des *Maximes*; — *Marsillac*, fils du précédent; — *Pomponne*. Arnauld, marquis de Pomponne, fils d'Arnauld d'Andilly et neveu du grand Arnauld. Il fut ministre, et mourut en 1699. — (100) *Montausier*. Cf. *Sat.* IX, 135. La tradition veut que Montausier se soit réconcilié avec Boileau, à l'occasion de ce compliment — Sainte-Beuve analyse ainsi cette énumération : « Et dans ces noms qui suivent, et qui ne semblent d'abord qu'une simple énumération, quel choix, quelle gradation sentie, quelle plénitude poétique ! Le Roi d'abord à part et seul dans un vers; Condé de même, qui le méritait bien par son sang royal, par son génie, sa gloire et son goût fin de l'esprit; Enghien, son fils, a un demi-vers; puis vient l'élite des juges du premier rang, tous ces noms qui, convenablement prononcés, forment un vers si plein et si riche, comme certains vers antiques. — Mais dans le nom de Montausier, qui vient le dernier à titre d'espoir et

Admirateurs zélés de toute œuvre insipide,
Que, non loin de la place où Brioché préside,
Sans chercher dans les vers ni cadence ni son,
Il s'en aille admirer le savoir de Pradon!

Boileau porte au grand Arnauld la *Phèdre* de Racine (1677). — Pour compléter cette *Epître* VII, il faut rappeler comment Boileau soutint la cause de Racine auprès de ses maîtres de Port-Royal. A cette époque en effet Racine voulait à tout prix se réconcilier avec eux. Nous n'avons qu'à transcrire ici le récit de l'entrevue d'Arnauld avec Boileau, tel que nous l'a laissé Louis Racine, dans ses *Mémoires sur la vie et les ouvrages* de son père :

« Boileau, chargé de la négociation, avait toujours trouvé M. Arnauld intraitable [1]. Un jour, il s'avisa de lui porter un exemplaire de la tragédie de *Phèdre*, de la part de l'auteur. M. Arnauld demeurait alors dans le faubourg Saint-Jacques. Boileau, en allant le voir, prend la résolution de lui prouver qu'une tragédie peut être innocente aux yeux des casuistes les plus sévères ; et ruminant sa thèse en chemin : « Cet homme, disait-il, aura-t-il toujours raison, et ne pourrai-je parvenir à lui faire avoir tort ? je suis bien sûr qu aujourd'hui j'ai raison ; s'il n'est pas de mon avis, il aura tort. » Plein de cette pensée, il entre chez M. Arnauld, où il trouve une nombreuse compagnie ; il lui présente la tragédie, et lui lit en même temps l'endroit de la Préface où l'auteur témoigne tant d'envie de voir la tra-

de vœu, la malice avec un coin de grâce reparaît. Ce sont là de ces tours délicats de flatterie, comme en avait Boileau; ce satirique, qui savait si bien piquer au vif, est le même qui a pu dire :

La louange agréable est l'âme des beaux vers.

Nous atteignons, par cette Épître à Racine, au comble de la gloire et du rôle de Boileau. Il s'y montre en son haut rang au centre du groupe des illustres poètes du siècle, calme, équitable, certain, puissamment établi dans son genre qu'il a graduellement élargi, n'enviant celui de personne, distribuant sobrement la sentence, classant même ceux qui sont au-dessus de lui... *His dantem jura Catonem : le maître du chœur*, comme dit Montaigne ; un de ces hommes à qui est déférée l'autorité et dont chaque mot porte. » (SAINTE-BEUVE, *Causeries du Lundi*. t. IV, p. 411.) — 104) *Brioché*. « Fameux joueur de marionnettes, logé près des comédiens » (BOILEAU.) Il s'agit ici des comédiens établis rue Guénégaud : là en effet s'était réfugiée, après la mort de Molière, et sous la direction de sa veuve, la troupe du Palais-Royal ; et là fut jouée la *Phèdre* de Pradon ; — tandis que celle de Racine était représentee à l'Hôtel de Bourgogne, rue Mauconseil, — (105) *Le savoir de Pradon*. Pradon passait pour très ignorant. Cf. *Ep.* X, 54.

(1) Racine s'était déjà réconcilié avec Nicole, par l'intervention de abbé Dupin.

gédie réconciliée avec les personnes de piété. Ensuite, déclarant qu'il abandonne acteurs, actrices et théâtre, sans prétendre les soutenir en aucune façon, il élève la voix en prédicateur, pour soutenir que, si la tragédie était dangereuse, c'était la faute des poètes, qui en cela même allaient directement contre les règles de leur art : mais que la tragédie de *Phèdre*, conforme à ces règles n'avait rien que d'utile. L'auditoire, composé de jeunes théologiens, l'écoutait en souriant, et regardait tout ce qu'il avançait comme les paradoxes d'un poète peu instruit de la bonne morale. Cet auditoire fut bien surpris lorsque M. Arnauld prit ainsi la parole : « Si les choses sont comme il le dit, il a raison, et la tragédie est innocente. » Boileau rapportait qu'il ne s'était jamais senti de la vie si content. Il pria M. Arnauld de vouloir bien jeter les yeux sur la pièce qu'il lui laissait pour lui en dire son sentiment. Il revint quelques jours après le demander, et M. Arnauld lui donna ainsi sa décision : « il n'y a rien à reprendre au caractère de Phèdre puisqu'il nous donne cette grande leçon que, lorsqu'en punition de fautes précédentes, Dieu nous abandonne à nous-mêmes et à la perversité de notre cœur, il n'est point d'excès où nous ne puissions nous porter, même en les détestant ; mais pourquoi a-t-il fait Hippolyte amoureux ? » Cette critique est la seule qu'on puisse faire contre cette tragédie, et l'auteur, qui se l'était faite à lui-même, se justifiait en disant : « Qu'auraient pensé les petits-maîtres?... [2] » Boileau, charmé d'avoir si bien conduit sa négociation, demanda à M. Arnauld la permission de lui amener l'auteur de la tragédie. Ils vinrent chez lui le lendemain, et, quoiqu'il fût encore en nombreuse compagnie, le coupable, entrant avec l'humilité et la confusion peintes sur le visage, se jeta à ses pieds ; M. Arnauld se jeta aux siens ; tous deux s'embrassèrent. M. Arnauld lui promit d'oublier le passé, et d'être toujours son ami : promesse fidèlement exécutée. »

Ainsi non seulement Boileau adressait à Racine ses plus beaux vers pour le consoler et pour l'encourager ; mais encore il allait, sans songer peut-être que c'était consommer la rupture de Racine avec le théâtre, réconcilier l'auteur de *Phèdre* et le plus illustre représentant du jansénisme. Il est beau de voir cet accord entre les œuvres et les actes. On sent mieux, à regarder vivre cet « honnête homme », ce qu'il y a de vraiment loyal dans ses conseils ; et les démarches de l'ami expliquent l'émotion qui anime la foi du critique.

(2) Si vraiment Racine a fait cette réponse, ou bien il s'est moqué de ses interlocuteurs, ou bien il s'abusait lui-même. Hippolyte est amoureux, parce que, sans son amour pour Aricie, la *jalousie* de Phèdre n'a plus de raison d'être ; et imagine-t-on la Phèdre de Racine sans jalousie ?



Gravure tirée de l'édition de 1718.

ÉPITRE VIII
(1675)

AU ROI

Boileau ne fait guère que répéter dans cette *Epître* VIII ce qu'il a déjà dit dans le *Discours au Roi*, l'*Epître* I et l'*Epître* IV. Cependant s'il a déployé cette fois moins de verve, il a su exprimer en des vers souples et solides. dont quelques-uns sont excellents, des sentiments sincères et qui font honneur à son caractère.

Résumé. — 1-24 : Le Roi ne cessant de vaincre, le poète est forcé de le louer. et son génie s'y refuse, d'autant plus que les conquêtes se succèdent avec une prodigieuse rapidité ; — 25-34 : d'ailleurs le Roi n'est pas moins admirable dans la paix que dans la guerre ; — 35-53 : le poète satirique a besoin d'être un peu mécontent ; or le Roi le récompense, et le voilà forcé de faire grâce à son siècle en faveur de Louis ; — 54-64 : aussi les mauvais écrivains redoublent-ils d'audace ; — 65-80 : si Boileau loue le Roi, ce n'est point par intérêt ; il craint que ses louanges ne paraissent suspectes ; — 81-95 : Boileau fera taire ses remords, et il essaiera de suivre l'exemple d'Horace qui chantait Auguste ; — 96-108 : mais Horace avait un talent plus varié que lui ; aussi Boileau fera-t-il mieux de se borner à une silencieuse admiration.



Œuvres, 1713.

RAND Roi, cesse de vaincre, ou je cesse [d'écrire.
Tu sais bien que mon style est né pour [la satire ;
Mais mon esprit, contraint de la désa- [vouer,
Sous ton règne étonnant ne veut plus [que louer.
Tantôt, dans les ardeurs de ce zèle incommode,
Je songe à mesurer les syllabes d'une ode ;
Tantôt, d'une Enéide auteur ambitieux,
Je m'en forme déjà le plan audacieux :
Ainsi, toujours flatté d'une douce manie,
Je sens de jour en jour dépérir mon génie ;
Et mes vers en ce style, ennuyeux, sans appas,
Déshonorent ma plume, et ne t'honorent pas.
  Encor si ta valeur, à tout vaincre obstinée,
Nous laissait, pour le moins, respirer une année,
Peut-être mon esprit, prompt à ressusciter,
Du temps qu'il a perdu saurait se racquitter.
Sur ses nombreux défauts, merveilleux à décrire,
Le siècle m'offre encor plus d'un bon mot à dire.
Mais à peine Dinan et Limbourg sont forcés,
Qu'il faut chanter Bouchain et Condé terrassés.
Ton courage, affamé de péril et de gloire,
Court d'exploits en exploits, de victoire en victoire.
Souvent ce qu'un seul jour te voit exécuter
Nous laisse pour un an d'actions à conter.
  Que si quelquefois, las de forcer des murailles,

(1) Au moment où Boileau venait de terminer cette Épître (juillet 1675), ce vers aurait pu paraître ironique. Turenne est tué le 27 juillet, et l'armée française est obligée de battre en retraite ; Créqui est battu et fait prisonnier le mois suivant. Aussi Boileau différa-t-il la publication de son Épître jusqu'en 1677. — (4) *Étonnant*. Lex. — (6) *Ode*. En 1693, Boileau devait chanter sur le mode pindarique la *Prise de Namur*. — (7) *Énéide*, pour poème épique en général. — 9) *Manie*. Lex. — (10) *Génie*. Lex. — (13) Cf. la même pensée et le même mouvement dans l'*Épître* IV, 21. — (16) *Se racquitter*. Lex. — 19. *Dinan*, ville fortifiée de la province de Namur ; *Limbourg*, dans la province de Liège. — (20) *Bouchain*, *Condé*, villes fortes du départe-

Le soin de tes sujets te rappelle à Versailles,
Tu viens m'embarrasser de mille autres vertus :
Te voyant de plus près, je t'admire encor plus.
Dans les nobles douceurs d'un séjour plein de charmes,
Tu n'es pas moins héros qu'au milieu des alarmes :
De ton trône agrandi portant seul tout le faix,
Tu cultives les arts ; tu répands les bienfaits :
Tu sais récompenser jusqu'aux muses critiques.
Ah ! crois-moi, c'en est trop. Nous autres satiriques,
Propres à relever les sottises du temps,
Nous sommes un peu nés pour être mécontents :
Notre muse, souvent paresseuse et stérile,
A besoin, pour marcher, de colère et de bile.
Notre style languit dans un remerciement ;
Mais, grand Roi, nous savons nous plaindre élégamment.
  Oh ! que, si je vivais sous les règnes sinistres
De ces rois nés valets de leurs propres ministres,
Et qui, jamais en main ne prenant le timon,
Aux exploits de leur temps ne prêtaient que leur nom ;
Que, sans les fatiguer d'une louange vaine,
Aisément les bons mots couleraient de ma veine !
Mais toujours sous ton règne il faut se récrier ;
Toujours, les yeux au ciel, il faut remercier.
Sans cesse à t'admirer ma critique forcée
N'a plus en écrivant de maligne pensée,
Et mes chagrins, sans fiel et presque évanouis,
Font grâce à tout le siècle en faveur de Louis.
En tous lieux cependant *la Pharsale* approuvée,
Sans crainte de mes vers, va la tête levée ;
La licence partout règne dans les écrits ;
Déjà le mauvais sens, reprenant ses esprits,

ment actuel du Nord, sur l'Escaut. — (26) *Versailles*. Le Roi et la Cour n'y séjournaient pas encore toute l'année ; c'est seulement à partir de 1680 que Louis XIV s'y établit définitivement ; — *Soin*. Lex. — (31) *Trône agrandi... faix*. Images discutables. — (34) Cf. *Épitre* I, note finale. — (40) *Nous plaindre*, c'est-à-dire critiquer, railler. — (51) *Chagrins*. Lex. — (53) *La Pharsale*. Poème epique latin de Lucain, traduit par Brébeuf. Cf. *Art Poét.*, I, 998, et *Lutrin*, ch. V, 162. — (56) *Mauvais sens* Cf. *Ep.* VII, 73. — (57) *Poèmes épiques « Childe-*

Songe à nous redonner des poèmes épiques,
S'empare des discours mêmes académiques ;
Perrin a de ses vers obtenu le pardon,
Et la scène française est en proie à Pradon.
Et moi, sur ce sujet loin d'exercer ma plume,
J'amasse de tes faits le pénible volume,
Et ma muse, occupée à cet unique emploi,
Ne regarde, n'entend, ne connaît plus que toi !
  Tu le sais bien pourtant, cette ardeur empressée
N'est point en moi l'effet d'une âme intéressée.
Avant que tes bienfaits courussent me chercher,
Mon zèle impatient ne se pouvait cacher ;
Je n'admirais que toi. Le plaisir de le dire
Vint m'apprendre à louer au sein de la satire ;
Et, depuis que tes dons sont venus m'accabler,
Loin de sentir mes vers avec eux redoubler,
Quelquefois, le dirai-je ? un remords légitime,
Au fort de mon ardeur, vient refroidir ma rime.
Il me semble, grand Roi, dans mes nouveaux écrits,
Que mon encens payé n'est plus de même prix.
J'ai peur que l'univers, qui sait ma récompense,
N'impute mes transports à ma reconnaissance,
Et que par tes présents mon vers décrédité
N'ait moins de poids pour toi dans la postérité.
  Toutefois je sais vaincre un remords qui te blesse.
Si tout ce qui reçoit des fruits de ta largesse

brand et *Charlemagne*, poèmes qui n'ont pas réussi. » (BOILEAU.) Cf. *Art poétique*, III, 242 ; *Lutrin*, ch. V, 166. — (58) *Mêmes*. Grammaire, *Adverbe* ; — *académiques*. « Il faut voir là sans doute une allusion aux séances publiques de réception, inaugurées en 1673, sur la proposition de Perrault, par le discours de Fléchier. Racine, qu'on recevait le même jour, eut le chagrin de se voir complètement éclipsé par l'habile rhéteur. » (F. BRUNETIÈRE, éd. Hachette, p. 138). Boileau, on le voit, ne flatte pas l'Académie ; il ne manque même pas une occasion de s'en moquer ; aussi n'y entrera-t-il, en 1684, que sur le désir formel de Louis XIV. — (59) *Perrin*. Cf. *Sat*. VII, 44. — (60) *Pradon*. Cf. *Sat*. VII, 45. — (62) *J'amasse*... Boileau fut nommé en 1677, en même temps que Racine, historiographe du Roi. — (71-72) Les rimes rappellent les vers fameux de *Cinna : Tu trahis mes bienfaits, je les veux redoubler ; Je t'en avais comblé, je t'en veux accabler* (acte V, sc. 3). — (76) *De même prix*, leçon de l'édition de 1701 ; les précédentes portent : *du* même prix,

A peindre tes exploits ne doit point s'engager,
Qui d'un si juste soin se pourra donc charger?
Ah! plutôt de nos sons redoublons l'harmonie :
Le zèle à mon esprit tiendra lieu de génie.
Horace tant de fois dans mes vers imité,
De vapeurs, en son temps, comme moi tourmenté,
Pour amortir le feu de sa rate indocile,
Dans l'encre quelquefois sut égayer sa bile.
Mais de la même main qui peignit Tullius,
Qui d'affronts immortels couvrit Tigellius,
Il sut fléchir Glycère, il sut vanter Auguste,
Et marquer sur la lyre une cadence juste.
Suivons les pas fameux d'un si noble écrivain.
A ces mots, quelquefois prenant la lyre en main,
Au récit que pour toi je suis près d'entreprendre,
Je crois voir les rochers accourir pour m'entendre;
Et déjà mon vers coule à flots précipités,
Quand j'entends le lecteur qui me crie : « Arrêtez :
Horace eut cent talents; mais la nature avare
Ne vous a rien donné qu'un peu d'humeur bizarre :
Vous passez en audace et Perse et Juvénal;
Mais sur le ton flatteur Pinchène est votre égal. »
A ce discours, grand Roi, que pourrais-je répondre?
Je me sens sur ce point trop facile à confondre ;
Et, sans trop relever des reproches si vrais,
Je m'arrête à l'instant, j'admire et je me tais.

— (79) *Décrédité.* Lex. — (88) *Vapeurs.* Lex. — (89) *Rate.* La rate passait alors pour le siège de la colère. — (90) *Égayer.* Lex. — (91) *Tullius*, ou *Tillius*, sénateur connu pour son avarice, et exclu du Sénat par J. César (HORACE, *Sat.* I, VI, 24). — (92) *Tigellius.* « Fameux musicien, le plus estimé de son temps et fort chéri d'Auguste. » (BOILEAU) Cf. HORACE, *Sat.* I, III, 129, etc. — (93) *Glycère.* HORACE, *Odes*, I, XIX; — *Auguste, Odes*, I, II, XI, etc., *Ep.* II, I. — (98) Allusion à ce que la légende grecque racontait d'Amphion qui, aux sons de sa lyre, faisait mouvoir les blocs de pierre dont furent construits les murs de Thèbes. Cf. *Art Poétique*, IV, 149-205. Cf. également VIRGILE. *Egl.* VI, 27. — (103) *Perse* et *Juvénal.* Cf. *Art Poétique*, II, 155 et suiv. — (104) *Pinchène.* Cf. *Ep.* V, 17.

ÉPITRE IX
(1675)

A M. LE MARQUIS DE SEIGNELAY

[*Rien n'est beau que le vrai.*]

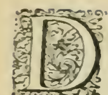
Le marquis de Seignelay était fils de Colbert. En 1675, il n'avait encore que vingt-quatre ans ; il devait devenir secrétaire d'Etat au département de la marine. Boileau était lié avec son père (cf. p. 206).

Cette *Epître* IX est, pour ainsi dire, un commentaire de la doctrine contenue dans *l'Art poétique.* Boileau avait dit : *Aimez donc la raison.* (I, 37) et

Que votre âme et vos mœurs, peintes dans vos ouvrages,
N'offrent jamais de vous que de nobles images. (IV. 91-92.)

Il reprend et achève cette théorie à la fois critique et morale. Cette fois, il fait du *vrai* le principe même de la poésie. Mais, pour Boileau, qu'est-ce que le *vrai ?* Est-ce la reproduction intégrale de la nature? Non sans doute. D'abord, par *nature*, il n'entend guère que la nature psychologique, la peinture et l'analyse des sentiments et des passions. Et, parmi ces passions et ces sentiments, il considère que seuls les plus généraux sont susceptibles d'intéresser l'homme de tous les temps. D'autre part, le poète est *vrai* quand il est *lui-même*, quand il ne force pas son talent, quand il dit simplement et franchement les choses : *Chacun pris en son air est agréable en soi*. Ainsi cette *Epître* IX ne peut-être bien comprise que lue à sa date, et comme complément des chants I et IV de *l'Art poétique.* On pourrait même soutenir que Boileau aurait réservé quelques passages d'abord écrits pour le quatrième chant de son poème didactique, qu'il en a retranchés, craignant qu'ils n'y fissent longueur, pour en composer cette *Epître,* d'un tour à la fois si ferme et si piquant. Jamais il n'a mieux parlé de lui-même que ce jour-là.

Résumé. — 1-36 : Seignelay est l'ennemi de tout mauvais flatteur, ainsi que son père ; — 37-46 : un cœur noble n'est sensible qu'au *vrai* qui seul est *beau* et *aimable ;* — 47-66 : Boileau n'a quelque succès que par son amour du *vrai ;* — 67-116 : portraits de personnages qui se déguisent ou qui se fardent ; — 117-146 : jadis l'homme était sincère ; mais la mollesse amena la *fausse vanité*, et le Parnasse devint fécond en *imposteurs ;* — 147-174 : cependant, « la louange agréable est l'âme des beaux vers » : Seignelay la souffre, ainsi que Condé.

ANGEREUX ennemi de tout mauvais flatteur,
Seignelay, c'est en vain qu'un ridicule auteur,
Prêt à porter ton nom *de l'Èbre jusqu'au Gange*,
Croit te prendre aux filets d'une sotte louange.
Œuvres, 1718. Aussitôt ton esprit, prompt à se révolter,
S'échappe, et rompt le piège où l'on veut l'arrêter.
Il n''en est pas ainsi de ces esprits frivoles,
Que tout flatteur endort au son de ses paroles,
Qui, dans un vain sonnet, placés au rang des dieux,
Se plaisent à fouler l'Olympe radieux ;
Et, fier du haut étage où La Serre les loge,
Avalent sans dégoût le plus grossier éloge.
Tu ne te repais point d'encens à si bas prix.
Non que tu sois pourtant de ces rudes esprits
Qui regimbent toujours, quelque main qui les flatte :
Tu souffres la louange adroite et délicate,
Dont la trop forte odeur n'ébranle point les sens.
Mais un auteur novice à répandre l'encens,
Souvent à son héros, dans un bizarre ouvrage,
Donne de l'encensoir au travers du visage ;.
Va louer Monterey d'Oudenarde forcé,
Ou vante aux Électeurs Turenne repoussé.
Tout éloge imposteur blesse une âme sincère.
Si, pour faire sa cour à ton illustre père,
Seignelay, quelque auteur, d'un faux zèle emporté,
Au lieu de peindre en lui la noble activité,
La solide vertu, la vaste intelligence,

(2) *Seignelay*. « Jean-Baptiste Colbert, ministre et secrétaire d'Etat mort en 1690, fils de Jean-Baptiste Colbert, ministre et secrétaire d'Etat. » (BOILEAU.) — (3) *Èbre*, fleuve d'Espagne ; — *Gange*, fleuve des Indes. *De l'Èbre jusqu'au Gange* était un des *clichés* de la poésie lyrique contemporaine. — (4-6) Remarquer le rapport entre *prendre aux filets... s'échappe... rompt... arrêter*. Il serait plus logique de mettre *rompt* avant *s'échappe*. — (11) *Étage*. Lex. ; — *La Serre*, cf. *Sat.* III, 176 ; *Sat.* IX, 72 ; il composait sous le titre de *Portraits* des éloges en vers et en prose. — (21-22) Boileau donne deux exemples de ces louanges maladroites : *Monterey*, gouverneur des Pays-Bas avait été forcé par Condé de lever le siège d'Oudenarde, sur l'Escaut, 1674 ; *Turenne* avait battu les Impériaux à *Turckheim* (Alsace), en 1675 ; — *Électeurs*. On appelait ainsi les huit princes allemands qui avaient le privilège d'élire l'Empereur. — (23) *Imposteur*. Grammaire, *Adjectif*. — (31) *Mé-*

Le zele pour son roi, l'ardeur, la vigilance,
La constante équité, l'amour pour les beaux-arts,
Lui donnait les vertus d'Alexandre ou de Mars,
Et, pouvant justement l'égaler à Mécène,
Le comparait au fils de Pélée ou d'Alcmène:
Ses yeux, d'un tel discours faiblement éblouis,
Bientôt dans ce tableau reconnaîtraient Louis ;
Et, glaçant d'un regard la muse et le poète,
Imposeraient silence à sa verve indiscrète.
Un cœur noble est content de ce qu'il trouve en lui,
Et ne s'applaudit point des qualités d'autrui.
Que me sert en effet qu'un admirateur fade
Vante mon embonpoint, si je me sens malade,
Si dans cet instant même un feu séditieux
Fait bouillonner mon sang et pétiller mes yeux?
Rien n'est beau que le vrai : le vrai seul est aimable ;
Il doit régner partout, et même dans la fable:
De toute fiction l'adroite fausseté
Ne tend qu'à faire aux yeux briller la vérité.
Sais-tu pourquoi mes vers sont lus dans les provinces,
Sont recherchés du peuple, et reçus chez les princes?
Ce n'est pas que leurs sons agréables, nombreux,
Soient toujours à l'oreille également heureux ;
Qu'en plus d'un lieu le sens n'y gêne la mesure,
Et qu'un mot quelquefois n'y brave la césure :
Mais c'est qu'en eux le vrai, du mensonge vainqueur,
Partout se montre aux yeux, et va saisir le cœur ;
Que le bien et le mal y sont prisés au juste ;

cène. Cf. *Sat.* I, 86. — (32) *Le fils de Pélée*. Achille ; — *le fils d'Alcmène*, Hercule — (32) *Discours*. Lex. — (36) *Indiscrète*. Lex. — (40) *Embonpoint*. Lex. — (41) *Séditieux*. Lex. — (43) *Aimable*. Tous es commentateurs citent ici cette *pensée* de Pascal : « Il faut de l'agréable et du réel ; mais il faut que cet agréable soit lui-même pris du vrai. » (art. VI.) — (49) *Nombreux*. Lex. -- (51-52) Il ne semble pas que Boileau ait ici très nettement caractérisé sa versification. Le vers 51 n'est pas clair, et l'obscurité vient sans doute du mot *gêne*, très fort au dix septième siècle. Il faudrait entendre : « Je me mets souvent à la torture (*gêne*) pour faire entrer ma pensée (*sens*) dans la mesure du vers » ; — quant à la *césure* (coupe du vers après le premier hémistiche), il apparaît bien que Boileau l'a plutôt trop respectée. — (55) *Prisés*. Lex. — (56) *Fa-*

Que jamais un faquin n'y tint un rang auguste;
Et que mon cœur, toujours conduisant mon esprit,
Ne dit rien aux lecteurs qu'à soi-même il n'ait dit.
Ma pensée au grand jour partout s'offre et s'expose,
Et mon vers, bien ou mal, dit toujours quelque chose.
C'est par là quelquefois que ma rime surprend ;
C'est là ce que n'ont point *Jonas* ni *Childebrand*,
Ni tous ces vains amas de frivoles sornettes,
Montre, *Miroir d'amour*, *Amitiés*, *Amourettes*,
Dont le titre souvent est l'unique soutien,
Et qui, parlant beaucoup, ne disent jamais rien.
Mais peut-être, enivré des vapeurs de ma muse,
Moi-même en ma faveur, Seignelay, je m'abuse.
Cessons de nous flatter. Il n'est esprit si droit
Qui ne soit imposteur et faux par quelque endroit :
Sans cesse on prend le masque, et, quittant la nature,
On craint de se montrer sous sa propre figure.
Par là le plus sincère assez souvent déplaît.
Rarement un esprit ose être ce qu'il est.
Vois-tu cet importun que tout le monde évite,
Cet homme à toujours fuir, qui jamais ne vous quitte ?
Il n'est pas sans esprit ; mais, né triste et pesant,
Il veut être folâtre, évaporé, plaisant ;
Il s'est fait de sa joie une loi nécessaire,
Et ne déplaît enfin que pour vouloir trop plaire.
La simplicité plaît sans étude et sans art.
Tout charme en un enfant dont la langue sans fard,
A peine du filet encor débarrassée,

quin. Lex. — (60) Excellente définition qui peut s'appliquer à toute la poésie classique du dix-septième siècle. Car, par *quelque chose*, il faut entendre quelque chose de *vrai*, de *net*, de *clair*. Ce n'est pas tout à fait du même mérite que se vante la poésie symboliste. — (62) *Jonas*, *Childebrand*, cf. *Sat.* IX, 91 ; *Ep.* VIII, 57, note. — (64) *Montre d'amour*, par Bonnecorse (cf. *Lutrin*, ch. V, 142) ; — *Miroir d'amour*, conte de Ch. Perrault ; — *Amitiés*, *Amourettes*, recueil de vers par Le Pays (cf. *Sat.* III, 180). — (67) *Vapeurs*. Lex. — (78) *Plaisant*. Lex. — (82) *Langue sans fard* se comprend ; mais l'expression forme une image incohérente, car on ne met pas de fard sur la langue. — (83) *Filet*. La langue est rattachée à la paroi inférieure de la bouche par une membrane qu'on appelle le *filet*, et que souvent on est obligé de faire

Sait d'un air innocent bégayer sa pensée.
Le faux est toujours fade, ennuyeux, languissant ;
Mais la nature est vraie, et d'abord on la sent :
C'est elle seule en tout qu'on admire et qu'on aime.
Un esprit né chagrin plaît par son chagrin même.
Chacun pris dans son air est agréable en soi :
Ce n'est que l'air d'autrui qui peut déplaire en moi.
  Ce marquis était né doux, commode, agréable ;
On vantait en tous lieux son ignorance aimable.
Mais, depuis quelques mois devenu grand docteur,
Il a pris un faux air, une sotte hauteur ;
Il ne veut plus parler que de rime et de prose ;
Des auteurs décriés il prend en main la cause ;
Il rit du mauvais goût de tant d'hommes divers,
Et va voir l'opéra seulement pour les vers.
Voulant se redresser, soi-même on s'estropie,
Et d'un original on fait une copie.
L'ignorance vaut mieux qu'un savoir affecté.
Rien n'est beau, je reviens, que par la vérité :
C'est par elle qu'on plaît, et qu'on peut longtemps plaire.
L'esprit lasse aisément, si le cœur n'est sincère.
En vain par sa grimace un bouffon odieux
A table nous fait rire et divertit nos yeux :
Ses bons mots ont besoin de farine et de plâtre.
Prenez-le tête à tête, ôtez-lui son théâtre ;
Ce n'est plus qu'un cœur bas, un coquin ténébreux ;
Son visage essuyé n'a plus rien que d'affreux.

couper, la langue étant *embarrassée* par cette entrave. — (88) *Chagrin*. Lex. ; — *plaît*, au point de vue où se place Boileau. — (89) *Agréable*, même remarque que sur *plaît*. — (91) *Commode*. Lex. — (98) *L'opéra*. Épigramme fort spirituelle pour l'époque, l'*opéra* étant considéré surtout comme pièce à *spectacle*, à *machines*. — (99) *Voulant*. Grammaire, *Participe*. — (102) *Je reviens*, pour *j'y reviens*. — (105) *Odieux*. Le bouffon peut être odieux par son caractère, quoiqu'il vous fasse rire ; aussi cette épithète est-elle juste. — (106) *A table*. Pendant que nous sommes à table. On appelait souvent des comédiens ou des bouffons qui divertissaient les convives pendant le repas. — (107) *Farine*, *plâtre*, dont se grimaient les comédiens. — (110) On prétend que Boileau désigne par là le musicien Lulli, qui était en même temps un bouffon excellent : il joua le rôle du muphti dans le *Bourgeois gentilhomme*. Son caractère n'était pas fort estimable, si l'on en juge en

J'aime un esprit aisé qui se montre, qui s'ouvre,
Et qui plaît d'autant plus que plus il se découvre.
Mais la seule vertu peut souffrir la clarté.
Le vice, toujours sombre, aime l'obscurité ;
Pour paraître au grand jour il faut qu'il se déguise :
C'est lui qui de nos mœurs a banni la franchise.
Jadis l'homme vivait au travail occupé,
Et, ne trompant jamais, n'était jamais trompé :
On ne connaissait point la ruse et l'imposture ;
Le Normand même alors ignorait le parjure ;
Aucun rhéteur encore, arrangeant le discours,
N'avait d'un art menteur enseigné les détours.
Mais sitôt qu'aux humains, faciles à séduire,
L'Abondance eut donné le loisir de se nuire,
La Mollesse amena la fausse vanité.
Chacun chercha pour plaire un visage emprunté.
Pour éblouir les yeux, la fortune arrogante
Affecta d'étaler une pompe insolente ;
L'or éclata partout sur les riches habits ;
On polit l'émeraude, on tailla le rubis ;
Et la laine et la soie, en cent façons nouvelles,
Apprirent à quitter leurs couleurs naturelles.
La trop courte beauté monta sur des patins ;
La coquette tendit ses lacs tous les matins ;
Et, mettant la céruse et le plâtre en usage,
Composa de sa main les fleurs de son visage.
L'ardeur de s'enrichir chassa la bonne foi :
Le courtisan n'eut plus de sentiments à soi.
Tout ne fut plus que fard, qu'erreur, que tromperie :
On vit partout régner la basse flatterie.

particulier par ses rapports avec Molière. — (117) Cf. *Epitre* III, 55-84 ; *Art poétique*, IV. 133-172 ; *Sat* XI, 139-200. — (120) Dans ce vers il faut lire : *le Normand même* (lui-même), et non : *le Normand, même alors...* Boileau abuse de cette plaisanterie contre l'humeur processive des Normands. — (121) *Discours*. Lex — (131) *En*. Grammaire, *Préposition*. — (132) Cf. VIRGILE, *Egl*. IV, 52 : *Nec varios discet mentiri lana colores*. « Et la laine *n'apprendra* pas à se deguiser sous des couleurs variées. » — (133) *Patins*. Souliers à semelle epaisse. — (134) *Lacs* pour lacets. — (135) *Céruse*, fard blanc.

Le Parnasse surtout, fécond en imposteurs,
Diffama le papier par ses propos menteurs.
De là vint cet amas d'ouvrages mercenaires,
Stances, odes, sonnets, épîtres liminaires,
Où toujours le héros passe pour sans pareil,
Et, fût-il louche ou borgne, est réputé soleil.
Ne crois pas toutefois, sur ce discours bizarre,
Que, d'un frivole encens malignement avare,
J'en veuille sans raison frustrer tout l'univers.
La louange agréable est l'âme des beaux vers.
Mais je tiens, comme toi, qu'il faut qu'elle soit vraie,
Et que son tour adroit n'ait rien qui nous effraie.
Alors, comme j'ai dit, tu la sais écouter,
Et sans crainte à tes yeux on pourrait t'exalter.
Mais sans t'aller chercher des vertus dans les nues,
Il faudrait peindre en toi des vérités connues ;
Décrire ton esprit ami de la raison,
Ton ardeur pour ton roi, puisée en ta maison ;
A servir ses desseins ta vigilance heureuse ;
Ta probité sincère, utile, officieuse.
Tel, qui hait à se voir peint en de faux portraits,
Sans chagrin voit tracer ses véritables traits.
Condé même, Condé, ce héros formidable,
Et, non moins qu'aux Flamands, aux flatteurs redoutable,
Ne s'offenserait pas si quelque adroit pinceau
Traçait de ses exploits le fidèle tableau ;
Et, dans Senef en feu contemplant sa peinture,
Ne désavouerait pas Malherbe ni Voiture.
Mais malheur au poète insipide, odieux,
Qui viendrait le glacer d'un éloge ennuyeux !
Il aurait beau crier : « Premier prince du monde !

(142) *Diffama*. Lex. — (144) *Liminaires*, littéralement : qui occupent le *seuil* (latin *limen*). Il s'agit des épîtres dédicatoires, placées au début (au seuil) du volume. — (146) Allusion à des vers où Ménage avait comparé au soleil, le surintendant des finances Abel Servien, qui etait borgne. — (147) *Discours*. Lex. — (151) *Je tiens*. Lex. — (160) *Officieuse*. Lex. — (162) *Chagrin*. Lex. — (167) *Senef*. Bourg de Hainaut ; Condé, le 11 août 1674, y battit l'armée coalisée des Impériaux, des Espagnols et des Hollandais, commandée par le prince d'Orange. —

« Courage sans pareil ! lumière sans seconde ! »
Ses vers, jetés d'abord sans tourner le feuillet,
Iraient dans l'antichambre amuser Pacolet.

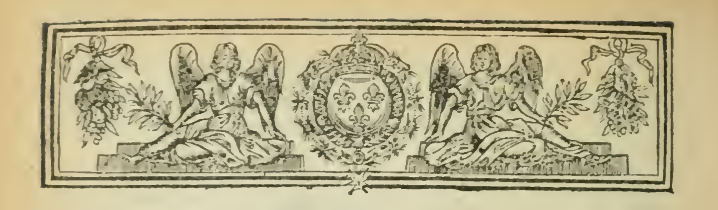
172) « Commencement du poème de *Charlemagne.* » (BOILEAU.) — (173) *D'abord.* Lex. — (174) *Pacolet.* « Fameux valet de pied de Monseigneur le Prince. » (BOILEAU.)



Œuvres, 1716



Buste de Boileau, par Girardon (*Musee du Louvre.*



Vignette tirée de la première édition collective des *Satires* I à IX (1668).

BOILEAU HISTORIOGRAPHE DU ROI
(1677)

Cette même année 1677, Boileau fut nommé, avec Racine, *historiographe* du Roi. L'auteur de *Phèdre*, réconcilié avec Port-Royal, regarda ce choix « comme une grâce de Dieu qui lui procurait cette importante occupation pour le détacher entièrement de la poésie ». (LOUIS RACINE.) Quant à Boileau, son admiration sans cesse grandissante pour Louis XIV dut lui faire accepter avec joie une fonction qui lui permettrait, ou plutôt qui l'obligerait à le louer.

Les deux amis succédaient à Pellisson, qui lui-même avait été précédé dans cette charge par Eudes de Mézerai. On pourrait remonter ainsi jusqu'à Jean Chartier qui fut nommé historiographe de France par Charles VII, et qui mit en ordre les Chroniques de Saint-Denis ; et d'autre part, Racine et Boileau eurent des successeurs, Valincour, le Père Daniel, Voltaire, Duclos et Marmontel. Si Pellisson et Mézerai avaient pris leur tâche au sérieux, et s'ils ont écrit, chacun en leur genre, une œuvre historique intéressante, on peut dire que Racine et Boileau témoignèrent, comme historiographes, ou d'une singulière négligence, ou d'une grande défiance de leurs propres forces : car ils ne nous ont à peu près rien laissé[1]. Racine cependant, si l'on en croit son fils, essaya de se préparer à remplir ses devoirs d'historien officiel : il étudia les ouvrages des anciens, il se fit communiquer des documents, lettres et mémoires, et il prit force notes. Quant à Boileau, nous ne savons s'il imita son

(1) D'après Louis Racine, le manuscrit de Boileau et de Racine était chez M. de Valincour à Saint-Cloud, et fut détruit dans un incendie (1726). Il ne s'en est conservé que le *Précis historique des campagnes de Louis XIV*, que Valincour avait confié à l'abbé Vatry, et une *Rela-*

ami. Bref, il ne reste guère, sur Racine et Boileau historiographes que des anecdotes fort connues ; nous en rapporterons ici quelques-unes.

L'année même où les deux poètes reçurent le titre d'historiographes, 1677, Louis XIV faisait une campagne en Flandre. Racine et Boileau devaient l'y rejoindre ; mais le Roi, qui avait « triomphé en courant [2] », était déjà revenu que ses historiens faisaient à peine leurs préparatifs de départ, et Racine dit pour s'excuser : «... Nous avions commandé à nos tailleurs des habits de *campagne:* lorsqu'ils nous les apportèrent, les villes que Votre Majesté assiégeait étaient prises. » Louis Racine qui nous rapporte ce trait ajoute : « Cette réponse fut bien reçue du Roi, qui leur dit de prendre leurs mesures de bonne heure, parce que dorénavant ils le suivraient dans toutes ses campagnes, pour être témoins des choses qu'ils devaient écrire. » L'ignorance où étaient les deux amis de toutes les choses de la guerre les exposa aux plaisanteries des courtisans. En 1678, M. de Cavoye, qui d'ailleurs était et resta en excellentes relations avec eux, demanda à Racine s'il avait eu l'attention de faire ferrer ses chevaux à forfait. « Mon père, écrit Louis Racine, qui n'entend rien à cette question, lui en demande l'explication ». « Croyez-vous donc, « lui dit M. de Cavoye, que quand une armée est en marche, elle « trouve partout des maréchaux ? Avant de partir, on fait un forfait « avec un maréchal de Paris qui vous garantit que les fers qu'il « met aux pieds de votre cheval y resteront six mois. » Mon père répond (ou plutôt on lui fait répondre) : « C'est ce que j'ignorais. « Boileau ne m'en a rien dit ; mais je n'en suis pas étonné, il ne « songe à rien. » Il va trouver Boileau pour lui reprocher sa négligence. Boileau avoue son ignorance, et lui dit qu'il faut promptement s'informer du maréchal le plus fameux pour ces sortes de forfaits. Ils n'eurent pas le temps de le chercher. Dès le soir même, M. de Cavoye raconta au Roi le succès de sa plaisanterie. Un fait pareil, quand il serait véritable, ne ferait aucun tort à leur réputation. » Le même Cavoye, en 1678, mystifia encore Boileau, si nous en croyons cette autre anecdote rapportée par Louis Racine : « Un jour, après une marche fort longue, Boileau très fatigué, se jeta sur un lit en arrivant, sans vouloir souper. M. de Cavoye qui le sut, alla le voir après le souper du Roi, et lui dit avec un air consterné, qu'il avait à lui apprendre une fâcheuse nouvelle : « Le Roi, ajouta-t-il, n'est point content de « vous ; il a remarqué aujourd'hui une chose qui vous fait un « grand tort. — Eh quoi donc? s'écria Boileau tout alarmé. — Je « ne puis, continua M. de Cavoye, me résoudre à vous la dire ; je « ne saurais affliger mes amis. » Enfin, après l'avoir laissé quelque

tion du siège de Namur. — (2) RACINE, *Iphigénie*, I, 1 Ce que Racine dit d'Achille a été appliqué à Louis XIV.

temps dans l'agitation, il lui dit : « Puisqu'il faut vous l'avouer, « le Roi a remarqué que vous étiez tout de travers à cheval. — Si « ce n'est que cela, répondit Boileau, laissez-moi dormir. »

Pendant cette campagne — la seule qu'il ait suivie — Boileau assista à une bataille. Le Roi lui demanda s'il s'était tenu loin du canon. « Sire, j'en étais à cent pas. — N'aviez-vous pas peur ? — Oui, Sire ; je tremblais beaucoup pour Votre Majesté, et encore plus pour moi. » Ce mot est à rapprocher de ce que Boileau dit à Louis XIV, l'année précédente, en entendant raconter qu'un boulet de canon avait passé à sept pas de Sa Majesté. « Je vous prie, Sire, en qualité de votre historien, de ne pas me faire finir sitôt mon histoire. » — Enfin on raillait Boileau parce qu'il ne savait pas s'équiper, et portait des habits trop lourds.

Quoi qu'il en soit, Boileau n'accompagna le Roi que pendant la campagne de Flandre en 1678, et pendant celle d'Alsace en 1681. Sa santé, déjà faible, lui rendait ces expéditions fort pénibles. Racine fut plus courageux, et nous le verrons en 1691 devant Mons, en 1692 au camp de Gevries, puis devant Namur ; de là il écrit à Boileau des lettres fort circonstanciées. En 1693, Racine est au Quesnoi, puis au camp de Thieusies. On lit avec plaisir les lettres écrites par Racine à Boileau, lettres qui sont de véritables *articles* de *reporter*, ce qui peut-être vaut mieux encore qu'une solennelle *histoire*.

Le Roi avait attribué à ses deux historiographes des pensions inégales, Boileau lui-même ne voulant pas, puisqu'il ne pouvait voyager, recevoir le même traitement que Racine. Voici des lettres échangées entre Racine et Boileau à ce sujet ; nous les citons en anticipant sur les dates, car nous n'aurons pas à retrouver cette question. On y verra que la pension ne fut fixée qu'en 1692. Jusque-là les deux historiographes avaient reçu sans doute des *indemnités*. Mais enfin, le Roi attribua à Racine 4.000 livres, et 2.000 à Boileau.

RACINE A BOILEAU

Versailles, ce mardi 8 avril 1692.

Mme de Maintenon m'a dit ce matin que le Roi avait réglé notre pension à 4.000 francs pour moi, et à 2.000 francs pour vous ; cela s'entend sans y comprendre notre pension de gens de lettres. Je l'ai fort remerciée pour vous et pour moi. Je viens aussi tout à l'heure de remercier le Roi. Il m'a paru qu'il avait quelque peine qu'il y eût de la diminution ; mais je lui ai dit que nous étions trop contents.

J'ai plus appuyé encore sur vous que sur moi, et j'ai dit au Roi que vous prendriez la liberté de lui écrire pour le remercier, n'osant pas lui venir donner la peine d'élever sa voix [1] pour vous parler. J'ai dit en propres paroles : « Sire, il a plus d'esprit que jamais, plus de zèle pour Votre Majesté, et plus d'envie de travailler pour votre gloire. » Vous voyez enfin que les choses ont été réglées comme vous l'avez souhaité vous-même. Je ne laisse pas d'avoir une vraie peine de ce qu'il semble que je gagne à cela plus que vous ; mais, outre les dépenses et les fatigues des voyages, dont je suis assez aise que vous soyez délivré, je vous connais si noble et si plein d'amitié, que je suis assuré que vous souhaiteriez de bon cœur que je fusse encore mieux traité. Je serai très-content si vous l'êtes en effet. J'espère vous revoir bientôt. Je demeure ici pour voir de quelle manière la chose doit tourner ; car on ne m'a point encore dit si c'est par un brevet, ou si c'est à l'ordinaire sur la cassette. Je suis entièrement à vous. Il n'y a rien de nouveau ici. On ne parle que du voyage [2] et tout le monde n'est occupé que de ses équipages.

Je vous conseille d'écrire quatre lignes au Roi, et autant à Mme de Maintenon, qui assurément s'intéresse toujours avec beaucoup d'amitié à tout ce qui vous touche. Envoyez-moi vos lettres par la poste ou par votre jardinier, comme vous le jugerez à propos.

BOILEAU A RACINE

Paris, 9 avril 1692.

Êtes-vous fou avec vos compliments ? Ne savez-vous pas bien que c'est moi qui ai, pour ainsi dire, prescrit la chose de la manière qu'elle s'est faite ? Et pouvez-vous douter que je ne sois parfaitement content d'une affaire où l'on m'accorde tout ce que je demande ? Tout va le

(1) Boileau commençait à avoir l'oreille un peu dure ; la conversation lui était pénible, surtout avec le Roi. Mais il ne devint jamais complètement sourd. — (2) En Flandre

mieux du monde ; et je suis encore plus réjoui pour vous que pour moi-même.

Je vous envoie deux lettres que j'écris suivant vos conseils, l'une au Roi, l'autre à Mme de Maintenon. Je les ai écrites sans faire de brouillon, et je n'ai point ici de conseils : ainsi je vous prie d'examiner si elles sont en état d'être données, afin que je les réforme si vous ne les trouvez pas bien. Je vous les envoie pour cela toutes décachetées, et, supposé que vous jugiez à propos de les présenter, prenez la peine d'y mettre votre cachet. Je verrai aujourd'hui Mme Racine pour la féliciter. Je vous donne le bonjour, et suis tout à vous. Je ne reçus votre lettre qu'hier tout au soir, et je vous envoie mes trois lettres aujourd'hui, à huit heures, par la poste. Voilà, ce me semble, une assez grande diligence pour le plus paresseux de tous les hommes.

RACINE A BOILEAU.

Versailles, 11 avril 1692.

Je vous renvoie vos deux lettres avec mes remarques, dont vous ferez tel usage qu'il vous plaira. Tâchez de me les renvoyer avant six heures, ou pour mieux dire, avant cinq heures et demie du soir, afin que je les puisse donner avant que le Roi entre chez Mme de Maintenon. J'ai trouvé que *la trompette et les sourds* étaient trop joués, et qu'il ne fallait pas trop appuyer sur votre incommodité, moins encore chercher de l'esprit sur ce sujet. Du reste, les lettres seront fort bien, et il n'en faut pas davantage. Je m'assure que vous donnerez un meilleur tour aux choses que j'ai ajoutées. Je ne veux point faire attendre votre jardinier.

Je n'ai point encore de nouvelles de la manière dont notre affaire sera tournée. M. de Chevreuse veut que je le laisse achever ce qu'il a commencé, et dit que nous nous en trouverons bien. Je vous conseille de lui écrire un mot

à votre loisir. On ne peut pas avoir plus d'amitié qu'il en a pour vous [1].

Faut-il attribuer à cette charge d'historiographe le silence que Boileau garde si longtemps, pendant près de seize ans? A l'exception des deux derniers chants du *Lutrin*, il ne publie rien entre 1677 et 1693. Il est vrai qu'il prépare et donne son édition de 1683, qu'il prononce son Discours de réception à l'Académie française en 1684, et qu'à partir de 1687 il est fort occupé par la *Querelle des anciens et des modernes*.

(1) Les deux amis furent plus exacts à toucher leur pension qu'à rédiger leur histoire. On rapporte ce mot d'un *commis* au Trésor : « On n'a encore rien vu de la main de ces deux Messieurs en leur qualité d'historiographes, que leurs noms au bas des quittances. »

BOILEAU ET L'ACADÉMIE FRANÇAISE
(1683-1684)

Louis XIV demanda un jour à Boileau : « Êtes-vous académicien ? — Je n'en suis pas digne, répondit Boileau. — Je veux, dit le Roi, que vous soyez de l'Académie. » En 1683, Boileau se présenta à la place laissée vacante par la mort de Colbert. Certes, le satirique avait bien des ennemis dans la *maison*. Quelques-uns de ceux qu'il avait le plus harcelés dans ses vers, Benserade, Boyer, Le Clerc, etc... y trônaient. Cependant, on ne peut reprocher à l'Académie le choix qu'elle fit contre Boileau lui-même en 1683, puisque La Fontaine fut élu. Le Roi, on le sait, fut mécontent de ce résultat ; il dit au député de l'Académie qui vint lui demander de ratifier l'élection de La Fontaine : « Je sais qu'il y a eu du bruit et de la cabale dans l'Académie... Je ne suis pas encore déterminé, et je ferai savoir mes intentions à l'Académie. » Le 22 mars 1684, une nouvelle place devint vacante par la mort de M. de Bezons, conseiller d'Etat ; le 15 avril Boileau fut élu. Et Louis XIV dit : « Le choix qu'on a fait de Despréaux m'est très agréable, et sera généralement approuvé... Vous pouvez recevoir incessamment La Fontaine ; il a promis d'être sage. » — Les réceptions solennelles eurent lieu, celle de La Fontaine le 2 mai 1684, celle de Boileau le 1er juillet.

Voici le discours de Boileau.

REMERCIEMENT

A MESSIEURS DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Le 1er juillet 1684



Essieurs,

Satires, 1666.

L'honneur que je reçois aujourd'hui est quelque chose pour moi de si grand, de si extraordinaire, de si peu attendu, et tant de sortes de raisons semblaient devoir

pour jamais m'en exclure[1], que, dans le moment même où je vous en fais mes remerciements, je ne sais encore ce que je dois croire. Est-il possible, est-il bien vrai que vous m'ayez en effet jugé digne d'être admis dans cette illustre compagnie, dont le fameux établissement ne fait guère moins d'honneur à la mémoire du cardinal de Richelieu[2], que tant de choses merveilleuses qui ont été exécutées sous son ministère? Et que penserait ce grand homme, que penserait ce sage chancelier, qui a possédé après lui la dignité de votre protecteur, et après lequel vous avez jugé ne pouvoir choisir que le Roi même; que penseraient-ils, dis-je, s'ils me voyaient aujourd'hui entrer dans ce corps si célèbre, l'objet de leurs soins et de leur estime, et où, par les lois qu'ils ont établies, par les maximes qu'ils ont maintenues, personne ne doit être reçu qu'il ne soit d'un mérite sans reproche, d'un esprit hors du commun, en un mot, semblable à vous? Mais à qui est-ce encore que je succède dans la place que vous m'y donnez? N'est-ce pas à un homme[3] également considérable et par ses grands emplois et par sa profonde capacité dans les affaires; qui tenait une des premières places dans le conseil; et qui en tant d'importantes occasions a été honoré de la plus étroite confiance de son prince; à un magistrat non moins sage qu'éclairé, vigilant, laborieux, et avec lequel, plus je m'examine, moins je me trouve de proportion?

Je sais bien, Messieurs, et personne ne l'ignore, que, dans le choix que vous faites des hommes propres à remplir les places vacantes de votre savante assemblée, vous n'avez égard ni au rang ni à la dignité, que la politesse, le savoir, la connaissance des belles-lettres ouvrent chez vous

(1) L'auteur avait écrit contre plusieurs académiciens. (B.) — (2) Des lettres patentes de 1635 autorisèrent le cardinal de Richelieu à prendre le titre de « chef et protecteur » de l'Académie française. Le chancelier Séguier prit ce titre en 1642, et les séances de l'Académie se tinrent en son hôtel. Louis XIV en 1672 se déclara le protecteur de cette compagnie à laquelle il permit de s'assembler au Louvre. (B.) — (3) M. de Bezons, conseiller d'Etat, n'a laissé comme œuvres littéraires que deux discours, prononcés aux États du Languedoc. — (4) *Honnêtes*

l'entrée aux honnêtes gens[4], et que vous ne croyez point remplacer indignement un magistrat du premier ordre, un ministre de la plus haute élévation, en lui substituant un poète célèbre, un écrivain illustre par ses ouvrages, et qui n'a souvent d'autre dignité que celle que son mérite lui donne sur le Parnasse. Mais, en qualité même d'homme de lettres, que puis-je vous offrir qui soit digne de la grâce dont vous m'honorez? Serait-ce un faible recueil de poésies, qu'une témérité heureuse et quelque adroite imitation des anciens ont fait valoir, plutôt que la beauté des pensées, ni la richesse des expressions? Serait-ce une traduction[5] si éloignée de ces grands chefs-d'œuvre que vous nous donnez tous les jours, et où vous faites si glorieusement revivre les Thucydide, les Xénophon, les Tacite, et tous ces autres célèbres héros de la savante antiquité? Non, Messieurs, vous connaissez trop bien la juste valeur des choses, pour payer d'un si grand prix des ouvrages aussi médiocres que les miens, et pour m'offrir de vous-mêmes, s'il faut ainsi dire, sur un si léger fondement, un honneur que la connaissance de mon peu de mérite ne m'a pas laissé seulement la hardiesse de demander[6].

Quelle est donc la raison qui vous a pu inspirer si heureusement pour moi en cette rencontre? Je commence à l'entrevoir, et j'ose me flatter que je ne vous ferai point souffrir en la publiant. La bonté qu'a eue le plus grand prince du monde, en voulant bien que je m'employasse avec un de vos plus illustres écrivains à ramasser en un corps le nombre infini de ses actions immortelles[7]; cette permission, dis-je, qu'il m'a donnée, m'a tenu lieu auprès de vous de toutes les qualités qui me manquent. Elle vous a entièrement déterminés en ma faveur. Oui, Messieurs, quelque juste sujet qui dût pour jamais m'interdire l'entrée de votre Académie, vous n'avez pas cru qu'il fût de votre équité de souffrir qu'un homme destiné à parler

gens. Lex. — (5) *Traduction.* Celle de Longin, *Traité du sublime*, paru en 1674. — (6) Boileau ne fit aucune *démarche* pour entrer à l'Académie; il se contenta de poser sa candidature. — (7) Allusion à ses

de si grandes choses fût privé de l'utilité de vos leçons, ni instruit en d'autre école qu'en la vôtre. Et en cela vous avez bien fait voir que, lorsqu'il s'agit de votre auguste protecteur, quelque autre considération qui vous pût retenir d'ailleurs, votre zèle ne vous laisse plus voir que le seul intérêt de sa gloire.

Permettez pourtant que je vous désabuse, si vous vous êtes persuadé que ce grand prince, en m'accordant cette grâce, ait cru rencontrer en moi un écrivain capable de soutenir en quelque sorte, par la beauté du style et par la magnificence des paroles, la grandeur de ses exploits. C'est à vous, Messieurs, c'est à des plumes comme les vôtres, qu'il appartient de faire de tels chefs-d'œuvre ; et il n'a jamais conçu de moi une si avantageuse pensée. Mais comme tout ce qui s'est fait sous son règne tient beaucoup du miracle et du prodige, il n'a pas trouvé mauvais qu'au milieu de tant d'écrivains célèbres qui s'apprêtent à l'envi à peindre ses actions dans tout leur éclat et avec tous les ornements de l'éloquence la plus sublime, un homme sans fard[8], et accusé plutôt de trop de sincérité que de flatterie, contribuât de son travail et de ses conseils à bien mettre en jour[9], et dans toute la naïveté du style le plus simple, la vérité de ses actions, qui, étant si peu vraisemblables d'elles-mêmes, ont bien plus besoin d'être fidèlement écrites que fortement exprimées.

En effet, Messieurs, lorsque des orateurs et des poètes, ou des historiens même aussi entreprenants quelquefois que les poètes et les orateurs, viendront à déployer sur une matière si heureuse toutes les hardiesses de leur art, toute la force de leurs expressions ; quand ils diront de Louis le Grand, à meilleur titre qu'on ne l'a dit d'un fameux capitaine de l'antiquité, qu'il a lui seul plus fait d'exploits que les autres n'en ont lu, qu'il a pris plus de villes que les autres rois n'ont souhaité d'en prendre[10] ; quand ils assureront qu'il n'y a point de potentat sur la

fonctions d'historiographe. — (8) *Sans fard.* Cf. *Ep.* IX. — (9) *Mettre en jour.* Grammaire, *Préposition.* — (10) Cicéron en parlant de Pompée : « *Plura bella gessit quam caeteri legerunt ; plures provincias confecit*

terre, quelque ambitieux qu'il puisse être, qui, dans les vœux secrets qu'il fait au ciel, ose lui demander autant de prospérités et de gloire que le ciel en a accordé libéralement à ce prince ; quand ils écriront que sa conduite est maîtresse des événements, que la fortune n'oserait contredire ses desseins ; quand ils le peindront à la tète de ses armées, marchant à pas de géant au travers des fleuves et des montagnes, foudroyant les remparts, brisant les rocs, terrassant tout ce qui s'oppose à sa rencontre : ces expressions paraîtront sans doute grandes, riches, nobles, accommodées au sujet ; mais, en les admirant, on ne se croira point obligé d'y ajouter foi, et la vérité sous ces ornements pompeux pourra aisément être désavouée ou méconnue.

Mais lorsque des écrivains sans artifice, se contentant de rapporter fidèlement les choses, et avec toute la simplicité de témoins qui déposent, plutôt même que d'historiens qui racontent, exposeront bien tout ce qui s'est passé en France depuis la fameuse paix des Pyrénées[11], tout ce que le Roi a fait pour rétablir dans ses États l'ordre, les lois, la discipline ; quand ils compteront bien toutes les provinces que dans les guerres suivantes il a ajoutées à son royaume, toutes les villes qu'il a conquises, tous les avantages qu'il a eus, toutes les victoires qu'il a remportées sur ses ennemis, l'Espagne, la Hollande, l'Allemagne, l'Europe entière trop faible contre lui seul, une guerre toujours féconde en prospérités, une paix encore plus glorieuse ; quand, dis-je, des plumes sincères et plus soigneuses de dire vrai que de se faire admirer, articuleront bien tous ces faits disposés dans l'ordre des temps, et accompagnés de leurs véritables circonstances : qui est-ce qui en pourra disconvenir, je ne dis pas de nos voisins, je ne dis pas de nos alliés, je dis de nos ennemis mêmes? Et quand ils n'en voudraient pas tomber d'accord, leurs puissances diminuées, leurs États resserrés dans des bornes plus étroites, leurs plaintes, leurs jalou-

quam alii concupiverunt. » (*Pro lege Manilia*) (B.). — (11) *Paix des Py-*

sies, leurs fureurs, leurs invectives mêmes, ne les en convaincront-ils pas malgré eux? Pourront-ils nier que, l'année même où je parle, ce prince voulant les contraindre d'accepter la paix, qu'il leur offrait pour le bien de la chrétienté, il a tout à coup, et lorsqu'ils le publiaient entièrement épuisé d'argent et de forces, il a, dis-je, tout à coup fait sortir comme de terre, dans les Pays-Bas, deux armées de quarante mille hommes chacune, et les y a fait subsister abondamment, malgré la disette des fourrages et la sécheresse de la saison? Pourront-ils nier que, tandis qu'avec une de ses armées il faisait assiéger Luxembourg, lui-même avec l'autre, tenant toutes les villes du Hainaut et du Brabant comme bloquées, par cette conduite toute merveilleuse, ou plutôt par une espèce d'enchantement[12] semblable à celui de cette tête si célèbre dans les fables, dont l'aspect convertissait les hommes en rochers[13], il a rendu les Espagnols immobiles spectateurs de la prise de cette place si importante, où ils avaient mis leur dernière ressource; que, par un effet non moins admirable d'un enchantement si prodigieux, cet opiniâtre ennemi de sa gloire, cet industrieux artisan de ligues et de querelles[14], qui travaillait depuis si longtemps à remuer contre lui toute l'Europe, s'est trouvé lui-même dans l'impuissance, pour ainsi dire, de se mouvoir, lié de tous côtés, et réduit pour toute vengeance à semer des libelles, à pousser des cris et des injures? Nos ennemis, je le répète, pourront-ils nier toutes ces choses? Pourront-ils ne pas avouer qu'au même temps que ces merveilles s'exécutaient dans les Pays-Bas, notre armée navale sur la mer Méditerranée, après avoir forcé Alger à demander la paix, faisait sentir à Gênes par un exemple à jamais terrible, la juste punition de ses insolences et de ses perfidies, ensevelissait sous les ruines de ses palais et de ses maisons cette superbe ville, plus aisée à détruire qu'à humilier? Non, sans doute, nos ennemis n'oseraient

rénées, 7 novembre 1659. — (12) *Enchantement.* Lex. — (13) La tête de la Gorgone *Méduse* (Myth.). — (14) Guillaume de Nassau, prince d'Orange, qui devait bientôt (1688) devenir roi d'Angleterre.

démentir des vérités si reconnues, surtout lorsqu'ils les verront écrites avec cet air simple et naïf, et dans ce caractère de sincérité et de vraisemblance, qu'au défaut des autres choses je ne désespère pas absolument de pouvoir au moins en partie, fournir à l'histoire [15].

Mais comme cette simplicité même, toute ennemie qu'elle est de l'ostentation et du faste, a pourtant son art, sa méthode, ses agréments, où pourrais-je mieux puiser cet art et ces agréments que dans la source même de toutes les délicatesses, dans cette Académie qui tient depuis si longtemps en sa possession tous les trésors, toutes les richesses de notre langue? C'est donc, Messieurs ce que j'espère aujourd'hui trouver parmi vous, c'est ce que j'y viens étudier, c'est ce que j'y viens apprendre. Heureux si, par mon assiduité à vous cultiver, par mon adresse à vous faire parler sur ces matières, je puis vous engager à ne me rien cacher de vos connaissances et de vos secrets! Plus heureux encore si, par mes respects et par mes soumissions, je puis parfaitement vous convaincre de l'extrême reconnaissance que j'aurai toute ma vie de l'honneur inespéré que vous m'avez fait!

Bayle, dans ses *Nouvelles de la République des Lettres*, loue fort ce discours de Boileau. Il ne paraît pas en avoir saisi l'ironie, un peu lourde cependant. Boileau, en somme, dit aux académiciens : « Sans la volonté expresse de Louis XIV, vous ne m'auriez jamais reçu. » Quant aux vagues compliments qu'il épanche sur l'assemblée, l'avenir devait montrer que c'était là pure convention. Boileau fréquenta fort peu l'Académie; et quand il y parut, ce fut plutôt pour *gronder*. « Les confrères de Boileau, dit Sainte-Beuve, ne le virent jamais que comme un ennemi introduit de force dans leur camp. Ils ne goûtaient ni ses avis, ni ses sentiments. Il le comprenait bien, il le voyait, et s'étonnait parfois d'être approuvé, tant parce qu'il avait raison que parce que la raison passait par sa bouche. Il a en maints endroits exprimé son peu de goût pour l'Académie. Suivant d'Alembert, il prétendait que l'emblème qui lui convenait le mieux était une troupe de singes se mirant dans une fontaine, avec ces mots : *Sibi pulchri* (Beaux pour eux-mêmes). Ses dédains

(15) Cf. les derniers vers de l'*Épître* I.

avaient, il faut en convenir, une dureté choquante [1]. » Nous le verrons bientôt à propos de la querelle des Anciens et des Modernes.

Mais ce discours a un autre intérêt. Sous la phraséologie aujourd'hui un peu déplaisante de compliments outrés à l'adresse du Roi, Boileau donne une théorie *de la manière d'écrire l'histoire ;* et cette théorie se rattache étroitement à celle qu'il exprime, à propos de la poésie, dans son *Épître* IX. Boileau veut que l'histoire soit *vraie* et *simple.* Il aurait dit, en corrigeant La Bruyère : « Ce sont les faits qui louent, *et non* la manière de les raconter. » Il est fâcheux que Boileau n'ait pas ajouté l'exemple au précepte, et que l'œuvre de l'historiographe ne vienne pas justifier le théoricien. Car un doute nous reste : il y a peut-être là tout simplement une hyperbole dans la louange ?

Nous pourrions citer ici les diverses épigrammes de Boileau contre l'Académie ; mais ces épigrammes seront mieux placées dans l'histoire de la *Querelle des anciens et des modernes* (p. 426 et suiv.).

C'est à la même époque que Boileau et Racine sont invités à faire partie de l'*Académie des Inscriptions et Médailles,* à titre d'historiographes du Roi. On sait que cette *petite Académie* avait été fondée par Colbert en 1663 pour rédiger les inscriptions et devises latines destinées aux monuments publics, aux tableaux, aux tapisseries, aux médailles, etc... Boileau allait s'y plaire plus qu'en la grande Académie, et nous retrouverons de lui quelques lettres intéressantes à ce sujet.

(1) SAINTE-BEUVE, *Lundis*, t. XIV.

LA PRÉFACE DE L'ÉDITION DE 1683

Boileau, en 1683, prépare une nouvelle édition de ses œuvres. La *Préface* qu'il compose pour cette édition n'est pas sans intérêt critique : on y voit le satirique assagi faire, dans une certaine mesure, amende honorable. Les plus malveillants ont dit que c'était là une *manœuvre académique*, puisqu'à cette même date Boileau se présentait, sur l'invitation expresse de Louis XIV, au siège laissé vacant par la mort de Colbert. Mais ceux-là ne réfléchissent pas que, renfermant le *Discours* prononcé par Boileau à l'Académie (1er juillet 1684), cette édition, malgré la date de 1683, n'a pu paraître que postérieurement à sa réception. Il faut donc admettre seulement que la maturité d'esprit de Boileau lui fait très loyalement juger ses boutades de jeunesse.



Œuvres, *1683*.

Voici une édition de mes ouvrages beaucoup plus exacte que les précédentes, qui ont toutes été assez peu correctes. J'y ai joint cinq Epîtres nouvelles, que j'avais composées longtemps avant que d'être engagé dans le glorieux emploi qui m'a tiré du métier de la poésie [1]. Elles sont du même style que mes autres écrits, et j'ose me flatter qu'elles ne leur feront point de tort; mais c'est au lecteur à en juger, et je n'emploierai point ici ma préface, non plus que dans mes autres éditions, à le gagner par des flatteries, ou à le prévenir par des raisons dont il doit s'aviser de lui-même. Je me contenterai de l'avertir d'une chose dont il est bon qu'on soit instruit : c'est qu'en attaquant dans mes *Satires* les défauts de quantité d'écrivains de notre siècle, je n'ai pas prétendu pour cela ôter

(1) Boileau fait allusion à son emploi d'historiographe — Les Épitres

à ces écrivains le mérite et les bonnes qualités qu'ils peuvent avoir d'ailleurs. Je n'ai pas prétendu, dis-je, que Chapelain, par exemple, quoique assez méchant poète, n'ait pas fait autrefois, je ne sais comment, une assez belle ode[2]; et qu'il n'y eût point d'esprit ni d'agrément dans les ouvrages de M. Quinault, quoique si éloignés de la perfection de Virgile. J'ajouterai même, sur ce dernier, que, dans le temps où j'écrivis contre lui, nous étions tous deux fort jeunes, et qu'il n'avait pas fait alors beaucoup d'ouvrages qui lui ont dans la suite acquis une juste réputation. Je veux bien aussi avouer qu'il y a du génie dans les écrits de Saint-Amant, de Brébeuf, de Scudéry, et de plusieurs autres que j'ai critiqués, et qui sont en effet d'ailleurs, aussi bien que moi, très dignes de critique. En un mot, avec la même sincérité que j'ai raillé de ce qu'ils ont de blâmable, je suis prêt à convenir de ce qu'ils peuvent avoir d'excellent. Voilà, ce me semble, leur rendre justice, et faire bien voir que ce n'est point un esprit d'envie et de médisance qui m'a fait écrire contre eux. Pour revenir à mon édition (outre mon remerciement à l'Académie et quelques épigrammes que j'y ai jointes), j'ai aussi ajouté au poème du *Lutrin* deux chants nouveaux qui en font la conclusion. Ils ne sont pas, à mon avis, plus mauvais que les quatre autres chants, et je me persuade qu'ils consoleront aisément les lecteurs de quelques vers que j'ai retranchés à l'épisode de l'horlogère[3], qui m'avait toujours paru un peu trop long. Il serait inutile maintenant de nier que ce poème a été composé à l'occasion d'un différend[4]...

ajoutées sont les *Épîtres* V, VI, VII, VIII et IX. — (2) Probablement l'*Ode à Richelieu*, dont nous avons cité la dernière strophe, p. 14. — (3) Boileau, dans les éditions du *Lutrin* postérieures à 1700, remplaça l'horlogère par la perruquière. — (4) La fin de cette préface est devenue la préface particulière du *Lutrin*.



Vignette tirée de la première édition de l'*Ode sur la prise de Namur* (1693)

Commencement de la « Querelle des Anciens et des Modernes » (janvier 1687). — C'est au début de l'année 1687 qu'éclate — après des préliminaires sur lesquels nous aurons à revenir — cette fameuse *Querelle des Anciens et des Modernes* qui ne devait s'achever, pour Boileau du moins, qu'en 1701. En effet, dans la séance que tint l'Académie française le 27 janvier 1687, Charles Perrault lut son poème intitulé *le Siècle de Louis-le-Grand ;* Boileau ne put écouter jusqu'au bout cette lecture, et se leva avant la fin en déclarant que c'était une honte pour l'Académie. Mais nous devons nous contenter de noter ici le début des hostilités, dont nous allons faire un peu plus loin le récit circonstancié, en essayant de rendre justice aux deux partis. Boileau en effet se contente pour le moment de cette protestation ; il ne répondra qu'un peu plus tard. Et nous allons d'abord le suivre à Bourbon l'Archambault, où la maladie le force d'aller faire une *saison.*

BOILEAU A BOURBON-L'ARCHAMBAULT

(Juillet-septembre 1687.)

Boileau s'était établi, en 1685, dans la petite maison de campagne qu'il avait achetée à Auteuil. Il n'en conservait pas moins une chambre, au Cloître Notre-Dame, chez l'abbé de Dreux, conseiller au Parlement, et un appartement dans la maison de son neveu Dongois, dans la cour du Palais. Depuis plusieurs années, il souffrait d'une oppression de la poitrine, qui se compliqua, en 1687, d'une extinction de voix, rebelle à tous les traitements.

Nous verrons, dans la correspondance échangée de mai à septembre entre Boileau et Racine, l'histoire de cette maladie, et celle de la *saison* de Bourbon qui en est un épisode à la fois triste et burlesque. Cette correspondance a encore un autre intérêt ; elle fait revivre en Boileau l'homme déjà quelque peu aigri par l'âge, mais aimé d'un Racine, très estimé à la cour ; et

nous aurons ainsi une idée précise de ce que pouvait être, à cette apogée du règne de Louis XIV, la situation d'un grand poète.

BOILEAU A RACINE

Auteuil, 19 mai 1687.

Je voudrais bien pouvoir vous mander que ma voix est revenue ; la vérité est qu'elle est au même état que vous l'avez laissée, et qu'elle n'est haussée ni baissée d'un ton. Rien ne la peut faire revenir ; mon ânesse[1] y a perdu son latin, aussi bien que tous les médecins. La différence qu'il y a entre eux et elle, c'est que son lait m'a engraissé, et que leurs remèdes me dessèchent. Ainsi, mon cher Monsieur, me voilà aussi chagrin que jamais. J'aurais bon besoin de votre vertu, et surtout de votre vertu chrétienne, pour me consoler ; mais je n'ai pas été élevé, comme vous, dans le sanctuaire de la piété[1], et, à mon avis, une vertu ordinaire ne saurait que blanchir[2] contre un aussi juste sujet de s'affliger qu'est le mien... Vous ne sauriez vous imaginer à quel excès va cet abattement, et quel mépris il m'inspire pour toutes les choses de la terre, sans néan-



Portrait de Racine, d'après Santerre.

(1) *Le sanctuaire de la piété.* Port-Royal des Champs. — (2) *Blanchir*

moins (ce qui est de plus fâcheux) m'inspirer un assez grand goût des choses du ciel. Quelque insensible pourtant qu'il m'ait rendu pour tout ce qui se passe ici-bas, je ne suis pas encore indifférent sur ce qui regarde la gloire du Roi. Vous me ferez donc plaisir de me mander quelques particularités de son voyage [3], puisque tous ses pas sont historiques, et qu'il ne fait rien qui ne soit digne, pour ainsi dire, d'être raconté à tous les siècles. Je vous aurai aussi beaucoup d'obligation, si vous voulez en même temps m'écrire des nouvelles de votre santé. Je meurs de peur que votre mal de gorge ne soit aussi persévérant que mon mal de poitrine. Si cela est, je n'ai plus d'espérance d'être heureux, ni par autrui, ni par moi-même...

Maximilien [4] m'est venu voir à Auteuil, et m'a lu quelque chose de son Théophraste. C'est un fort honnête homme, et à qui il ne manquerait rien si la nature l'avait fait aussi agréable qu'il a envie de l'être. Du reste, il a de l'esprit, du savoir et du mérite. Je vous donne le bonsoir, et suis tout à vous.

Nous parlons quelquefois de vers, et il ne me parle point sottement. Il m'en lut l'autre jour un assez grand nombre de très méchants qui ont été faits l'année passée dans Bourbon même, à l'occasion des eaux de Bourbon. Il me parut qu'il était aussi dégoûté de ces vers que moi, et pour vous montrer que je ne suis encore guéri de rien, c'est que je ne pus m'empêcher de faire sur-le-champ, à propos de ces misérables vers, cette épigramme que j'adresse à la Fontaine même de Bourbon [5] :

Oui, vous pouvez chasser l'humeur apoplectique,
Rendre le mouvement au corps paralytique,
Et guérir tous les maux les plus invétérés:
Mais quand je lis ces vers par votre onde inspirés,

Lex. — (3) *Voyage.* Le Roi était parti le 10 mai 1687, pour visiter les fortifications de la ville de Luxembourg, prise par Créqui en 1684. Racine accompagnait le Roi dans ce voyage. — (4) *Maximilien.* Par ce nom, Boileau désigne La Bruyère. Cf. plus loin, lettre du 9 août 1687. — (5) D'après l'édition de 1713, où cette Epigramme figure sous le n° XV, Boileau l'aurait écrite à Bourbon, pendant qu'il y prenait les eaux. On voit par cette lettre, datée d'Auteuil, que Boileau fit l'Epigramme avant son sejour à Bourbon, où il ne se rendit que deux mois après.

Il me paraît, admirable Fontaine,
Que vous n'eûtes jamais la vertu d'Hippocrène.[6]

RACINE A BOILEAU

Luxembourg, 24 mai 1687.

Votre lettre m'aurait fait beaucoup plus de plaisir si les nouvelles de votre santé eussent été un peu meilleures. Je vis M. Dodart[1] comme je venais de la recevoir, et la lui montrai. Il m'assura que vous n'aviez aucun lieu de vous mettre dans l'esprit que votre voix ne reviendra point, et me cita même quantité de gens qui sont sortis fort heureusement d'un semblable accident. Mais, sur toutes choses, il vous recommande de ne point faire d'effort pour parler, et, s'il se peut, de n'avoir commerce qu'avec des gens d'une oreille fort subtile, ou qui vous entendent à demi-mot. Il croit que le sirop d'abricot vous est fort bon, et qu'il en faut prendre quelquefois de pur, et très souvent de mêlé avec de l'eau, en l'avalant lentement et goutte à goutte; ne point boire trop frais, ni de vin que fort trempé ; du reste vous tenir l'esprit toujours gai. Voilà à peu près le conseil que M. Menjot me donnait autrefois[2]. M. Dodart approuve beaucoup votre lait d'ânesse... Il m'ordonne presque toujours les mêmes choses pour mon mal de gorge, qui va toujours son même train ; et il me conseille un régime qui peut-être me pourra guérir dans deux ans, mais qui infailliblement me rendra dans deux mois de la taille dont vous voyez qu'est M. Dodart lui-même[3]. M. Félix[4] était présent à toutes ces ordonnances, qu'il a fort approuvées; et il a aussi de-

— (6) *Hippocrène*. Source que le cheval Pégase avait fait jaillir d'un coup de pied, sur le mont Hélicon, et qui était consacrée aux Muses.

(1) *M. Dodart* (1634-1707) était médecin du Roi. — (2) « On rapporte de M. Menjot qu'ayant défendu à Racine de boire du vin, de manger de la viande, de lire et de s'appliquer à la moindre chose, il avait ajouté : *Du reste, réjouissez-vous.* » (LOUIS RACINE.) — (3) M. Dodart était d'une maigreur extrême. — (4) *Félix*. Premier chirurgien du Roi.

mandé des remèdes pour sa santé, se croyant le plus malade de nous trois.....

Le voyage est prolongé de trois jours, et on demeurera ici jusqu'à lundi prochain. Le prétexte est la rougeole de M. le comte de Toulouse, mais le vrai est apparemment que le Roi a pris goût à sa conquète, et qu'il n'est pas fâché de l'examiner tout à loisir. Il a déjà considéré toutes les fortifications l'une après l'autre, est entré jusque dans les contre-mines du chemin couvert, qui sont fort belles, et surtout a été fort aise de voir ces fameuses redoutes entre les deux chemins couverts, lesquelles ont tant donné de peine à M. de Vauban. Aujourd'hui le Roi va examiner la circonvallation, c'est-à-dire faire un tour de sept ou huit lieues. Je ne vous fais point le détail de tout ce qui m'a paru ici de merveilleux ; qu'il vous suffise que je vous en rendrai bon compte quand nous nous verrons, et que je vous ferai peut-être concevoir les choses comme si vous y aviez été. M. de Vauban a été ravi de me voir, et, ne pouvant pas venir avec moi, m'a donné un ingénieur qui m'a mené partout...

BOILEAU A RACINE

Auteuil, le 26 mai 1687.

Je ne me suis point hâté de vous répondre, parce que je n'avais rien à vous mander que ce que je vous avais déjà écrit dans ma dernière lettre. Les choses sont changées depuis. J'ai quitté au bout de cinq semaines le lait d'ânesse, parce que non seulement il ne me rendait point la voix, mais il commençait à m'ôter la santé, en me donnant des dégoûts et des espèces d'émotions tirant[1] à fièvre. Tout ce que vous a dit M. Dodart est fort raisonnable, et je veux croire sur sa parole que tout ira bien : mais, entre nous, je doute que ni lui ni personne connaisse bien ma maladie, ni mon tempérament. Quand je fus attaqué de la difficulté de respirer, il y a vingt-

(1) *Tirant*. Lex.

cinq ans, tous les médecins m'assuraient que cela s'en irait, et se moquaient de moi quand je témoignais douter du contraire. Cependant cela ne s'est point en allé, et j'en fus encore hier incommodé considérablement. Je sens que cette difficulté de respirer est au même endroit que ma difficulté de parler, et que c'est un poids fort extérieur, que j'ai sur la poitrine, qui les cause l'une et l'autre. Dieu veuille qu'elles n'aient pas fait une société inséparable ! Je ne vois que des gens qui prétendent avoir eu le même mal que moi, et qui en ont été guéris ; mais, outre que je ne sais au fond s'ils disent vrai, ce sont pour la plupart des femmes ou des jeunes gens qui n'ont point de rapport avec un homme de cinquante ans ; et d'ailleurs, si je suis original en quelque chose, c'est en infirmités, puisque mes maladies ne ressemblent jamais à celles des autres. Avec tout ce que je vous dis, je ne me couche point que je n'espère le lendemain m'éveiller avec une voix sonore ; et quelquefois même après, mon réveil, je demeure longtemps sans parler pour m'entretenir dans mon espérance. Ce qui est de vrai, c'est qu'il n'y a point de nuit que je ne recouvre la voix en songe ; mais je reconnais bien ensuite que tous les songes, quoi qu'en dise Homère, ne viennent pas de Jupiter, ou il faut que Jupiter soit un grand menteur [2]. Cependant je mène une vie fort chagrine et fort peu propre aux conseils de M. Dodart, d'autant plus que je n'oserais m'appliquer fortement à aucune chose, et qu'il ne me sort rien du cerveau qui ne me tombe sur la poitrine et qui ne me ruine encore plus la voix. Je suis bien aise que votre mal de gorge vous laisse au moins plus de liberté, et ne vous empêche pas de contempler les merveilles qui se font à Luxembourg. Vous avez raison d'estimer comme vous faites M. de Vauban. C'est un des hommes de notre siècle, à mon avis, qui a le plus prodigieux mérite...

Boileau se décide donc à partir pour prendre les eaux de Bourbon-l'Archambault, près de Moulins (Allier.)

(2) Homère. *Iliade*, chant II.

Cette station était fort à la mode. Mme de Montespan allait chaque année y soigner ses rhumatismes, et y entrainait une partie de la cour. Nous ne savons rien du voyage de Boileau entre Paris et Bourbon. Par les suscriptions des lettres de Racine, nous apprenons qu'il se logea chez un M. Prévost, chirurgien. La lettre suivante est datée de Bourbon; et c'est là que commence une petite comédie médicale qui aurait fort amusé Molière.

BOILEAU A RACINE

Bourbon, le 21 juillet 1687.

Depuis ma dernière lettre[1] j'ai été saigné, purgé, etc., et il ne me manque plus aucune des formalités prétendues nécessaires pour prendre les eaux. La médecine que j'ai prise aujourd'hui m'a fait, à ce qu'on dit, tous les biens du monde; car elle m'a fait tomber quatre ou cinq fois en faiblesse, et m'a mis en tel état qu'à peine je me puis soutenir. C'est demain, Monsieur, que je dois faire la première épreuve de la vertu enchantée des sources de Bourbon. Je veux dire que je dois commencer à prendre des eaux. M. Bourdier, mon médecin, me remplit toujours de grandes espérances ; il n'est pas de l'avis de M. Fagon[2] pour le bain, et cite même des exemples de gens qui non seulement n'ont pas recouvré la voix, mais qui l'ont perdue pour s'être baignés. Du reste on ne peut pas faire plus d'estime de M. Fagon qu'il en fait, et il le regarde comme l'Hippocrate[3] de nos jours. J'ai fait connaissance avec deux ou trois malades, qui valent bien des gens en santé. J'en ai trouvé un même avec qui j'ai étudié autrefois, et qui est fort galant homme. Ce ne sera pas une petite affaire pour moi que la prise des eaux, qui sont, dit-on, fort endormantes, et avec lesquelles néanmoins il faut absolument s'empêcher de dormir : ce sera un noviciat terrible pour un aussi déterminé dor-

(1) Cette lettre n'a pas été conservée. — (2) *Fagon* (1638-1718) était alors médecin de la Dauphine : il devint en 1693 premier médecin du Roi. — (3) *Hippocrate*, médecin grec né en 460 av. J.-C. La plus récente édition critique de ses œuvres, est celle de Littré (8 vol. 1839-53).

meur que moi ; mais que ne fait-on pas pour avoir de quoi contredire M. Charpentier [4] ?

Je n'ai point encore eu de temps pour me remettre à l'étude, parce que j'ai été assez occupé des remèdes, pendant lesquels on m'a défendu surtout l'application. Les eaux, dit-on, me donneront plus de loisir, et pourvu que je ne m'endorme point, on me laisse toute liberté de lire et même de composer. Il y a ici un trésorier de la Sainte-Chapelle, grand ami de M. Lamoignon, qui me vient voir souvent. Il est homme de beaucoup d'esprit, et s'il n'a pas la main si prompte à répandre les bénédictions que le fameux M. de Coutances [5], il a en récompense beaucoup plus de lettres et beaucoup plus de solidité d'esprit. Je suis toujours fort affligé de ne point vous voir, mais franchement le séjour de Bourbon jusqu'ici ne m'a point paru, si horrible que je me l'étais imaginé. J'ai un jardin pour me promener, et je m'étais préparé à une si grande inquiétude, que je n'en ai pas la moitié de ce que j'en croyais avoir. Celui qui doit porter cette lettre à Moulins me presse fort, c'est ce qui fait que je me hâte de vous dire que je n'ai jamais mieux conçu combien je vous aime, que depuis notre triste séparation. Mes recommandations au cher M. Félix. Je vous supplie, quand même je l'aurais oublié dans quelqu'une de mes lettres, de supposer toujours que je vous ai parlé de lui, parce que mon cœur l'a fait, si ma main ne l'a pas écrit. Je vous embrasse de tout mon cœur.

RACINE A BOILEAU

Paris, 25 juillet 1687.

Je commençais à m'ennuyer beaucoup de ne point recevoir de vos nouvelles, et je ne savais même que répondre à quantité de gens qui m'en demandaient. Le Roi,

Esculape (Myth.), fils d'Apollon, et dieu de la médecine. — (4) *Charpentier* (1620-1702). membre des deux Académies, auteur de traductions et d'ouvrages sur l'antiquité. Cf. *les Lettres à Brossette* des 4 mars et 3 juillet 1703. — (5) *M. de Coutances*. Cf. *Lutrin*, ch. I, 1

il y a trois jours, me demanda à son dîner comment allait votre extinction de voix : je lui dis que vous étiez à Bourbon. Monsieur[1] prit aussitôt la parole et me fit là-dessus force questions, aussi bien que Madame[2], et vous fîtes l'entretien de plus de la moitié du dîner. Je me trouvai le lendemain sur le chemin de M. de Louvois, qui me parla aussi de vous; mais avec beaucoup de bonté, et me disant en propres mots qu'il était très fâché que cela durât si longtemps. Je ne vous dis rien de mille autres qui me parlent tous les jours de vous ; et, quoique j'espère que vous retrouverez bientôt votre voix tout entière, vous n'en aurez jamais assez pour suffire à tous les remerciements que vous aurez à faire...

... Je me trouve toujours assez incommodé de ma gorge dès que j'ai parlé un peu de suite. Cela va pourtant mieux que quand vous êtes parti, mais je ne suis pas encore hors d'affaire : ce qui m'embarrasse, c'est que M. Fagon, et plusieurs autres médecins très habiles m'avaient ordonné, comme vous savez, de boire beaucoup d'eau de Sainte-Reine, et des tisanes[3] de chicorée ; et j'ai trouvé chez M. Nicole un médecin qui me paraît fort sensé, qui m'a dit qu'il connaissait mon mal à fond ; qu'il en a guéri plusieurs gens en sa vie, et que je ne guérirais jamais tant que je boirais ni eau ni tisane ; que le seul moyen de sortir d'affaire était de ne boire que pour la seule. nécessité, et tout au plus pour détremper les aliments dans l'estomac. Il a appuyé cela de quelques raisonnements qui m'ont paru assez solides. Ce qui est arrivé de là, c'est que présentement je n'exécute ni son ordonnance ni celle de M. Fagon : je ne me noie plus d'eau comme je faisais, je bois à ma soif ; et vous jugez bien que par le temps qu'il fait on a toujours assez soif, c'est-à-dire, à vous parler franchement, que je me suis remis dans mon train de vie ordinaire, et je m'en trouve assez bien. Ce même médecin m'a asssuré que, si les eaux de Bourbon ne vous guérissaient pas, il vous guérirait infailliblement.

(1) *Monsieur*. Le duc d'Orléans, frère de Louis XIV. — (2) *Madame*

Il m'a cité l'exemple d'un chantre de Notre-Dame (je crois que c'était une basse), à qui un rhume avait fait perdre entièrement la voix. Cela lui avait duré depuis six mois, et il était sur le point de se retirer ; le médecin que je vous dis l'entreprit, et avec une tisáne d'une herbe qu'on appelle, je crois, *erysimum* [4], le tira d'affaire en trois semaines, en telle sorte que non-seulement il parle, mais il chante très bien, et a la voix aussi forte qu'il l'avait jamais eue. Ce chantre a, dit-il, quelque quarante ans. J'ai conté la chose aux médecins de la cour ; ils avouent que cette plante d'*erysimum* [4] est très bonne pour la poitrine ; mais ils disent qu'ils ne lui croyaient pas la vertu que dit mon médecin. C'est le même qui a deviné le mal de M. Nicole : il s'appelle M. Morin, et il est à Mlle de Guise. M. Fagon en fait un fort grand cas. J'espère que vous n'aurez pas besoin de lui ; mais toujours cela est bon à savoir ; et si le malheur voulait que vos eaux ne fissent pas tout l'effet que vous souhaitez, voilà encore une assez bonne consolation que je vous donne. Je ne vous manderai point cette fois-ci d'autres nouvelles que celles qui regardent votre santé et la mienne. Je vous dirai seulement que j'ai encore mes deux chevaux sur la litière.

BOILEAU A RACINE

Bourbon, le 29 juillet 1687.

Votre lettre m'a tiré d'un fort grand embarras, car je doutais que vous eussiez reçu celle que je vous avais écrite, et dont la réponse est arrivée fort tard à Bourbon.

La seconde femme du duc d'Orléans, mère du Régent. — (3) *Tant que je boirais ni eau ni tisane*. Telle est bien la leçon de toutes les éditions; nous dirions : *de* l'eau et *de* la tisane. Pour justifier cet emploi de *ni... ni...* il faudrait que le verbe fût précédé de *ne;* mais alors le sens serait négatif, et ici il doit être affirmatif. — (4) *Erysimum*. Plante (genre des crucifères), vulgairement appelée *herbe aux chantres*. On en fait des infusions contre l'enrouement, et le catarrhe pulmonaire chronique. Le sirop qu'on en compose s'appelle aussi *sirop du chantre*.

Si la perte de ma voix ne m'avait fort guéri de la vanité, j'aurais été très sensible à tout ce que vous m'avez mandé de l'honneur que m'a fait le plus grand prince de la terre, en vous demandant des nouvelles de ma santé ; mais l'impuissance où ma maladie me met de répondre par mon travail à toutes les bontés qu'il me témoigne me fait un sujet de chagrin de ce qui devrait faire toute ma joie. Les eaux jusqu'ici m'ont fait un fort grand bien, selon toutes les règles, puisque je les rends de reste, et qu'elles m'ont, pour ainsi dire, tout fait sortir du corps, excepté la maladie pour laquelle je les prends. M. Bourdier, mon médecin, soutient pourtant que j'ai la voix plus forte que quand je suis arrivé ; et M. Baudière, mon apothicaire, qui est encore meilleur juge que lui, puisqu'il est sourd, prétend aussi la même chose ; mais pour moi je suis persuadé qu'ils me flattent, ou plutôt qu'ils se flattent eux-mêmes, et à ce que je puis reconnaître en moi, je tiens [1] que les eaux me soulageront plutôt la difficulté de respirer que la difficulté de parler. Quoi qu'il en soit, j'irai jusqu'au bout, et je ne donnerai pas occasion à M. Fagon et à M. Félix de dire que je me suis impatienté. Au pis aller, nous essayerons cet hiver l'*erysimum*. Mon médecin et mon apothicaire, à qui j'ai montré l'endroit de votre lettre où vous parlez de cette plante, ont témoigné tous deux en faire grand cas ; mais M. Bourdier prétend qu'elle ne peut rendre la voix qu'à des gens qui ont le gosier attaqué, et non pas à un homme comme moi, qui a tous les muscles de la poitrine embarrassés. Peut-être que si j'avais le gosier malade, prétendrait-il que l'*erysimum* ne saurait guérir que ceux qui ont la poitrine attaquée. Le bon de l'affaire est qu'il persiste toujours dans la pensée que les eaux de Bourbon me rendront bientôt la voix...

(1) *Je tiens*. Lex.

BOILEAU A MADAME MANCHON, SA SŒUR[1]

Bourbon, 31 juillet 1687.

C'est aujourd'hui le dixième jour que je prends des eaux, et pour vous dire l'effet qu'elles ont produit en moi, elles m'ont causé de fort grandes lassitudes dans les jambes, excité de grandes envies de dormir, et produit beaucoup d'effets qui ont contenté de reste les médecins, mais qui ont jusqu'ici très peu satisfait le malade, puisque je demeure toujours sans voix, avec très peu d'appétit, et une assez grande faiblesse de corps, quoiqu'on m'eût dit d'abord, qu'à peine j'aurais goûté des eaux, que je me trouverais tout renouvelé, et avec plus de force et de vigueur qu'à l'âge de vingt-cinq ans. Voilà au vrai, ma chère sœur, l'état où je me trouve, et si je n'avais fait provision, en partant, d'un peu de piété et de vertu, je vous avoue que je serais fort désolé ; mais je vois bien que c'est Dieu qui m'éprouve, et je ne sais même si je lui dois demander de me rendre la voix, puisqu'il ne me l'a peut-être ôtée que pour mon bien, et pour m'empècher d'en abuser. Ainsi, je m'en vais regarder dorénavant les eaux et les médecines que j'avalerai, comme des pénitences qui me sont imposées, plutôt que comme des remèdes qui doivent produire ma santé corporelle, et certainement, je doute que je puisse mieux faire voir que je suis résigné à la volonté de Dieu, qu'en me soumettant au joug de la médecine, qui est ici toute la même qu'à Paris, excepté que les médecins y sont un peu plus appliqués à leurs malades, et pensent au moins à leurs maladies dans le temps qu'ils sont avec eux. Je ne nierai pas pourtant que les eaux ne m'aient déjà fait du bien, puisqu'ayant eu cette nuit la respiration fort embarrassée, ce matin, aussitôt après avoir pris mes eaux,

(1) *Madame Manchon*. Geneviève Boileau (1632-1720). Son mari, Dominique Manchon, était commissaire examinateur au Châtelet. —

je me suis trouvé fort dégagé. Il faut donc aller jusqu'au bout, et, si je ne puis guérir, ne pas donner du moins occasion aux hommes de dire que je n'ai pas fait ce qu'il fallait pour me guérir.

J'ai lié, depuis que je suis ici, une très étroite connaissance avec M. l'abbé de Sales, trésorier de la Sainte-Chapelle de Bourbon. Je ne sais comment je pourrai reconnaître les bontés qu'il a pour moi. Il me tient lieu ici de frères, de parents et d'amis, par les soins qu'il prend de tout ce qui me regarde. C'est un ami intime de M. de Lamoignon[2], et qui serait assurément digne trésorier de la Sainte-Chapelle de Paris.

Il est arrivé ici depuis cinq ou six jours un pauvre homme paralytique de la moitié du corps, avec une recommandation de Mme de Montespan pour être reçu à la Charité qu'on y a établie. La recommandation était écrite et signée par Mme de Jussac[3], et j'ai attesté aux maîtres et aux dames de la Charité qu'il ne venait point à fausses enseignes; mais ni cette recommandation, ni toutes mes prières ne les ont pu obliger à le recevoir. Ils ont pris pour prétexte que la Charité ne devait s'ouvrir qu'à la fin du mois prochain. Je me suis réduit à leur demander seulement qu'ils le logeassent, et que du reste je ferais toute la dépense qu'il faudrait pour le nourrir, et pour le faire panser; mais ils m'ont encore impitoyablement refusé cela. De sorte qu'à la fin ne pouvant me résoudre à le voir peut-être mourir sur le pavé, je lui ai fait donner une chambre dans la maison que j'occupe, où il est traité et servi comme moi. Il y a peut-être dans ce que je vous dis là une petite vanité pharisienne. Je vous prie de le faire savoir à M. Racine, afin que dans l'occasion il témoigne à M. et Mme de Jussac que leur nom n'a pas peu contribué en cette rencontre à exciter ma piété[4]. Je suis tout à vous.

(2) *Lamoignon.* L'avocat-général, celui auquel Boileau a dédié l'*Épitre* VI — (3) *Mme de Jussac.* Dame attachée à la personne de Mme de Montespan. — (4) Il y a dans le manuscrit : *piété;* certains éditeurs ont corrigé et imprimé *pitié.* Voir le *Lexique* au mot *piété.*

RACINE A BOILEAU

Paris, 8 août 1687.

Mme Manchon vint avant-hier me chercher, fort alarmée d'une lettre que vous lui avez écrite, et qui est en effet bien différente de celle que j'ai reçue de vous. J'aurais déjà été à Versailles pour entretenir M. Fagon ; mais le Roi est à Marly depuis quatre jours, et n'en reviendra que demain au soir : ainsi je n'irai qu'après-demain matin, et je vous manderai exactement tout ce qu'il m'aura dit. Cependant je me flatte que ce dégoût et cette lassitude dont vous vous plaignez n'auront point de suite, et que c'est seulement un effet que les eaux doivent produire quand l'estomac n'y est pas encore accoutumé ; que si elles continuent à vous faire mal, vous savez que tout le monde vous dit en partant, qu'il fallait les quitter en ce cas, ou tout du moins les interrompre. Si par malheur elles ne vous guérissent pas, il n'y a point lieu encore de vous décourager, et vous ne seriez pas le premier qui, n'ayant pas été guéri sur les lieux, s'est trouvé guéri étant de retour chez lui. En tout cas, le sirop d'*erysimum* n'est point assurément une vision. M. Dodart, à qui j'en parlai il y a trois jours, me dit et m'assura en conscience que ce M. Morin, qui m'a parlé de ce remède, est sans doute le plus habile médecin qui soit dans Paris, et le moins charlatan. Il est constant que, pour moi, je me trouve infiniment mieux depuis que, par son conseil, j'ai renoncé à tout ce lavage d'eaux qu'on m'avait ordonnées, et qui m'avaient presque gâté entièrement l'estomac, sans me guérir mon mal de gorge. Je prierai aussi M. de Jussac d'écrire à madame sa femme, à Fontevrault, et de lui mander l'embarras de ce pauvre paralytique, qui était sans vous sur le pavé...

a Pont Audiarsion

Croiez quil n'y a personne qui vous aime plus sincerement ni par plus de raisons que moi Temoignez bien a Monsr de Cavoys la joye que j'ay de sa joye et a Mgr^r De Luxembourg mes profonds respects Je vous donne le bonsoir et suis autant que je le dois tout a vous

Despreaux

Je viens d'envoyer chez Madame Racine

Fragment d'une lettre autographe écrite par Boileau à Racine, alors à l'armée du Roi.

BOILEAU A RACINE

Bourbon, le 9 août 1687.

Je vous demande pardon du gros paquet que je vous envoie ; mais M. Bourdier, mon médecin, a cru qu'il était de son devoir d'écrire à M. Fagon sur ma maladie. Je lui ai dit qu'il fallait que M. Dodart vît aussi la chose ; ainsi nous sommes convenus de vous adresser sa relation... Je vous envoie un compliment pour M. de La Bruyère[1].

... Je ne vous dirai point en quel état est ma poitrine, puisque mon médecin vous en écrit tout le détail ; ce que je puis vous dire, c'est que ma maladie est de ces sortes de choses *quæ non admittunt magis et minus*[2], puisque je suis environ au même état que j'étais lorsque je suis arrivé. On me dit pourtant toujours, comme à Paris, que ma voix reviendra ; et c'est ce qui me désespère, ma voix ne revenant point. Si je savais que je dusse être sans voix toute ma vie, je m'affligerais sans doute, mais je prendrais ma résolution, et je me trouverais peut-être moins malheureux que dans un état d'incertitude qui ne me permet pas de me fixer, et qui me laisse toujours comme un coupable qui attend le jugement de son procès. Je m'efforce pourtant de traîner ici ma misérable vie du mieux que je puis, avec un abbé très honnête homme qui y est trésorier d'une sainte-chapelle, et avec mes médecins. Je passe le temps avec eux à peu près comme don Quixotte[3] le passait *en un lugar de la Mancha*[4], avec son curé, son bar-

(1) *Les Caractères* venaient de paraître chez Michallet, à Paris. — Boileau avait composé le quatrain suivant pour mettre au bas du portrait de La Bruyère, en tête des *Caractères :*

Tout esprit orgueilleux qui s'aime,
Par mes leçons se voit guéri,
Et dans mon livre si chéri
Apprend à se haïr soi-même.

(*Poésies diverses*, XXI.)

(2) « Qui ne reçoivent ni aggravation ni diminution. » — (3) *Don Quixotte*. Don Quichotte, le célèbre héros de Cervantès. L'orthographe de Boileau est plus conforme à la prononciation de l'espagnol *Quijote*, où le *j* (*rota*) a une prononciation gutturale. Boileau écrit aussi

bier et le bachelier Sanson Carasco. J'ai aussi ma servante : il me manque une nièce. Mais, de tous ces gens-là, celui qui joue le mieux son personnage, c'est moi, qui suis presque aussi fou que lui, et qui ne dirais guère moins de sottises, si je pouvais me faire entendre...

J'ai déjà formé mon plan pour l'année 1667 [5], où je vois de quoi ouvrir un beau champ à l'esprit ; mais, à ne vous rien déguiser, il ne faut pas que vous fassiez un grand fonds sur moi, tant que j'aurai tous les matins à prendre douze verrées d'eau, qu'il coûte encore plus à rendre qu'à avaler, et qui vous laissent tout étourdi le reste du jour, sans qu'il vous soit permis de sommeiller un moment. Je ferai pourtant du mieux que je pourrai, et j'espère que Dieu m'aidera...

BOILEAU A RACINE

Moulins, le 13 août 1687.

Mon médecin a jugé à propos de me laisser reposer deux jours, et j'ai pris ce temps pour venir voir Moulins où j'arrivai hier au matin, et d'où je m'en dois retourner aujourd'hui au soir. C'est une ville très marchande et très peuplée, et qui n'est pas indigne d'avoir un trésorier de France comme vous [1]. Un M. de Chamblain, ami de M. l'abbé de Sales, qui y est venu avec moi, m'y donna hier à souper fort magnifiquement. Il se dit grand ami de M. de Poignant, et connaît fort votre nom, aussi bien que tout le monde de cette ville, qui s'honore fort d'avoir un magistrat de votre force, et qui lui est si peu à charge. Je vous ai envoyé, par le dernier ordinaire [2], une très longue déduction de ma maladie, que M. Bourdier, mon médecin, écrit à M. Fagon : ainsi vous en devez être instruit à l'heure qu'il est parfaitement. Je vous dirai pourtant que

Guichot. — (4) *Lugar.* Village. — (5) *L'année 1667.* Il s'agit de l'histoire du Roi, et du récit des évènements qui se rapportent à cette année 1667.

(1 Racine avait été gratifié par Colbert d'une charge de trésorier de France au bureau des Finances de Moulins. Le poète n'y a jamais été.

dans cette relation il ne parle point de la lassitude de jambes, et du peu d'appétit; si bien que tout le profit que j'ai fait jusqu'ici à boire des eaux, selon lui, consiste à un éclaircissement de teint, que le hâle du voyage m'avait jauni plutôt que la maladie : car vous savez bien qu'en partant de Paris, je n'avais pas le visage trop mauvais; et je ne vois pas qu'à Moulins, où je suis, on me félicite fort présentement de mon embonpoint. Si j'ai écrit une lettre si triste à ma sœur, cela ne vient point de ce que je me sente beaucoup plus mal qu'à Paris, puisqu'à vous dire le vrai, tout le bien et tout le mal mis ensemble, je suis environ au même état que quand je partis ; mais, dans le chagrin de ne point guérir, on a quelquefois des moments où la mélancolie redouble, et je lui ai écrit dans un de ces moments. Peut-être, dans une autre lettre, verra-t-elle que je ris. Le chagrin est comme une fièvre qui a ses redoublements et ses suspensions.

... Dans le temps que je vous écris ceci, M. Amyot[3] vient d'entrer dans ma chambre ; il a précipité, dit-il, son retour à Bourbon pour me venir rendre service. Il m'a dit qu'il avait vu, avant que de partir, M. Fagon, et qu'ils persistaient l'un et l'autre dans la pensée du demi-bain, quoiqu'en puissent dire MM. Bourdier et Baudière : c'est une affaire qui se décidera demain à Bourbon. A vous dire le vrai, mon cher monsieur, c'est quelque chose d'assez fâcheux que de se voir ainsi le jouet d'une science très conjecturale, et où l'un dit blanc et l'autre noir : car les deux derniers ne soutiennent pas seulement que le bain n'est pas bon à mon mal; mais ils prétendent qu'il y va de la vie, et citent sur cela des exemples funestes[4]. Mais enfin me voilà livré à la médecine, et il n'est plus temps de reculer. Ainsi ce que je demande à Dieu, ce n'est pas qu'il me rende la voix, mais qu'il me donne la vertu et la piété de M. de Saint-Laurent, ou de M. Nicole, ou même la vôtre, puisque avec cela on se moque des périls...

—(2) *Ordinaire*. Lex —(3) *Amyot*. Un médecin de Bourbon. —(4) On voit se jouer, autour de Boileau, la scène que Molière avait mise au théâtre dans *l'Amour médecin*, acte II, sc. 1-6. Cf. notre *Molière*, pp. 264-279

RACINE A BOILEAU

Paris, 13 août 1687.

...Vous êtes un peu cruel à mon égard, de me laisser si longtemps dans l'horrible inquiétude où vous avez bien dû juger que votre lettre à Mme Manchon me pouvait jeter. J'ai vu M. Fagon, qui, sur le récit que je lui ai fait de ce qui est dans cette lettre, a jugé qu'il fallait quitter sur-le-champ vos eaux. Il dit que leur effet naturel est d'ouvrir l'appétit, bien loin de l'ôter ; il croit même qu'à l'heure qu'il est vous les aurez interrompues, parce qu'on n'en prend jamais plus de vingt jours de suite. Si vous vous en êtes trouvé considérablement bien, il est d'avis qu'après les avoir laissées pour quelque temps, vous les recommenciez ; si elles ne vous ont fait aucun bien, il croit qu'il les faut quitter entièrement. Le Roi me demanda avant-hier au soir si vous étiez revenu ; je lui répondis que non, et que les eaux jusqu'ici ne vous avaient pas fort soulagé. Il me dit ces propres mots : « Il fera mieux de se remettre à son train de vie ordinaire ; la voix lui reviendra lorsqu'il y pensera le moins. » Tout le monde est charmé de la bonté que Sa Majesté a témoignée pour vous en parlant ainsi, et tout le monde est d'avis que, pour votre santé, vous ferez bien de revenir. M. Félix est de cet avis ; le premier médecin et M. Moreau en sont entièrement. M. du Tartre[1] croit qu'absolument les eaux de Bourbon ne sont pas bonnes pour votre poitrine, et que vos lassitudes en sont une marque. Tout cela, mon cher monsieur, m'a donné une furieuse envie de vous voir de retour. On dit que vous trouverez de petits remèdes innocents qui vous rendront infailliblement la voix, et qu'elle reviendra d'elle-même quand vous ne ferez rien. M. le maréchal de Bellefonds m'enseigna hier un remède dont il dit qu'il a vu plusieurs gens guéris d'une extinction de voix : c'est de laisser fondre dans sa bouche un peu de myrrhe, la plus

(1) *Du Tartre.* Un des chirurgiens du Roi.

transparente qu'on puisse trouver ; d'autres se sont guéris avec la simple eau de poulet, sans compter l'*erysimum ;* enfin, tout d'une voix, tout le monde vous conseille de revenir. Je n'ai jamais vu une santé plus généralement souhaitée que la vôtre. Venez donc, je vous en conjure ; et, à moins que vous n'ayez déjà un commencement de voix qui vous donne des assurances que vous achèverez de guérir à Bourbon, ne perdez pas un moment de temps pour vous redonner à vos amis, et à moi surtout, qui suis inconsolable de vous voir si loin de moi, et d'être des semaines entières sans savoir si vous êtes en santé ou non. Plus je vois décroître le nombre de mes amis, plus je deviens sensible au peu qui m'en reste ; et il me semble, à vous parler franchement, qu'il ne me reste plus que vous. Adieu : je crains de m'attendrir follement, en m'arrêtant trop sur cette réflexion. Mme Manchon pense toutes les mêmes choses que moi, et est véritablement inquiète sur votre santé.

BOILEAU A RACINE

Bourbon, ce 19 août 1687.

... Vous ne sauriez croire combien je vous suis obligé de la tendresse que vous m'avez témoignée dans votre dernière lettre : les larmes m'en sont presque venues aux yeux ; et quelque résolution que j'eusse faite de quitter le monde, supposé que la voix ne me revînt point, cela m'a entièrement fait changer d'avis, c'est-à-dire, en un mot, que je me sens capable de quitter toutes choses, hormis vous. Adieu, mon cher monsieur, excusez si je ne vous écris pas une plus longue lettre ; franchement je suis fort abattu. Je n'ai point d'appétit ; je traîne les jambes plutôt que je ne marche. Je n'oserais dormir, et je suis toujours accablé de sommeil. Je me flatte pourtant encore de l'espérance que les eaux de Bourbon me guériront. M. Amyot est homme d'esprit, et me rassure fort. Il se fait une affaire très sérieuse aussi bien que les autres médecins, de me

guérir. Je n'ai jamais vu de gens si affectionnés à leur malade, et je crois qu'il n'y en a pas un d'entre eux qui ne donnât quelque chose de sa santé pour me rendre la mienne. Outre leur affection, il y va de leur intérêt, parce que ma maladie fait grand bruit dans Bourbon. Cependant ils ne sont point d'accord, et M. Bourdier lève toujours des yeux très tristes au ciel quand on parle de bain. Quoi qu'il en soit, je leur suis obligé de leurs soins et de leur bonne volonté ; et quand vous m'écrirez, je vous prie de me dire quelque chose qui marque que je parle bien d'eux.

M. de La Chapelle[1] m'a écrit une lettre fort obligeante, et m'envoie plusieurs inscriptions sur lesquelles il me prie de lui dire mon avis. Elles me paraissent toutes fort spirituelles ; mais je ne saurais pas lui mander, pour cette fois, ce que j'y trouve à redire : ce sera pour le premier ordinaire. M. Boursault[2], que je croyais mort, me vint voir il y a cinq ou six jours, et m'apparut le soir assez subitement. Il me dit qu'il s'était détourné de trois grandes lieues du chemin de Mont-Luçon, où il allait, et où il est habitué, pour avoir le bonheur de me saluer. Il me fit offre de toutes choses, d'argent, de commodités, de chevaux. Je lui répondis avec les mêmes honnêtetés[3], et voulus le retenir pour le lendemain à dîner ; mais il me dit qu'il était obligé de s'en aller dès le grand matin. Ainsi nous nous séparâmes amis à outrance. A propos d'amis, mes baisemains, je vous prie, à tous nos amis communs. Dites bien à M. Quinault[4] que je lui suis infiniment obligé de son souvenir, et des choses obligeantes qu'il a écrites de moi à M. l'abbé de Sales. Vous pouvez l'assurer que je le compte présentement au rang de mes meilleurs amis, et de ceux dont j'estime le plus le cœur et l'esprit. Ne vous étonnez pas si vous recevez quelquefois

(1) *M. de la Chapelle.* contrôleur des bâtiments, avait épousé une nièce de Boileau. — (2) *Boursault.* Cf. p. 81 et sat. IX, 98. Il était alors receveur de termes à Montluçon, non loin de Bourbon-l'Archambault Boileau fut d'autant plus sensible à cette démarche qu'il avait mis le nom de Boursault dans plusieurs de ses Satires : il l'en fit disparaître, et resta dorénavant son ami. — (3) *Honnêtetés* Lex — (4) On a déjà vu

mes lettres un peu tard, parce que la poste est à Bourbon, et que souvent, faute de gens pour envoyer à Moulins, on perd un ordinaire[5].

BOILEAU A RACINE

Bourbon, le 23 août 1687.

On me vient d'avertir que la poste est de ce soir à Bourbon ; c'est ce qui fait que je prends la plume à l'heure qu'il est, c'est-à-dire à dix heures du soir, qui est une heure fort extraordinaire aux malades de Bourbon, pour vous dire que, malgré les tragiques remontrances de M. Bourdier, je me suis mis aujourd'hui dans le demi-bain par le conseil de M. Amyot, et même de M. des Trapières, que j'ai appelé au conseil. Je n'y ai été qu'une heure ; cependant j'en suis sorti beaucoup en meilleur état que je n'y étais entré, c'est-à-dire la poitrine beaucoup plus dégagée, les jambes plus légères, l'esprit plus gai ; et même mon laquais m'ayant demandé quelque chose, je lui ai répondu un *non* à pleine voix, qui l'a surpris lui-même, en même temps qu'une servante qui était dans la chambre ; et pour moi, j'ai cru l'avoir prononcé par enchantement. Il est vrai que je n'ai pu depuis rattraper ce ton-là ; mais, comme vous voyez, Monsieur, c'en est assez pour me remettre le cœur au ventre, puisque c'est une preuve que ma voix n'est pas entièrement perdue, et que le bain m'est très bon. Je m'en vais piquer de ce côté-là, et je vous manderai le succès. Je ne sais pas pourquoi M. Fagon a molli si aisément sur les objections très superstitieuses de M. Bourdier. Il y a tantôt six mois que je n'ai eu de véritable joie que ce soir. Adieu, mon cher monsieur. Je dors en vous écrivant. Conservez-moi votre amitié, et croyez que si je recouvre la voix, je l'emploierai à publier à toute la terre la reconnaissance que j'ai des bontés

que, par la Préface de 1683, Boileau fait en quelque sorte amende honorable à Quinault, mais il l'égratignera de nouveau en 1693, dans la *Satire* X. — 5. *Ordinaire*. Lex.

que vous avez pour moi, et qui ont encore accru de beaucoup la véritable estime et la sincère amitié que j'avais pour vous. J'ai été ravi, charmé, enchanté, du succès du quinquina ; et ce qu'il a fait sur notre ami Hessein m'engage encore plus dans ses intérêts que la guérison de ma fièvre double-tierce.

RACINE A BOILEAU

Paris, 24 août 1687.

Je vous dirai, avant toutes choses, que M. Hessein, excepté quelque petit reste de faiblesse, est entièrement hors d'affaire, et ne prendra plus que huit jours du quinquina, à moins qu'il n'en prenne pour son plaisir ; car la chose devient à la mode, et on commencera bientôt, à la fin des repas, à le servir comme le café et le chocolat. L'autre jour, à Marly, Monseigneur[1], après un fort grand déjeuner avec Mme la princesse de Conti et d'autres dames, en envoya quérir[2] deux bouteilles chez les apothicaires du Roi, et en but le premier un grand verre ; ce qui fut suivi par toute la compagnie, qui, trois heures après, n'en dîna que mieux : il me semble même que cela leur avait donné un plus grand air de gaieté ce jour-là, ; et, à ce même dîner, je contai au Roi votre embarras entre vos deux médecins, et la consultation très savante de M. Bourdier. Le Roi eut la bonté de me demander ce qu'on vous répondait là-dessus, et s'il y avait à délibérer. « Oh ! pour moi, s'écria naturellement Mme la princesse de Conti, qui était à table à côté de Sa Majesté, j'aimerais mieux ne parler de trente ans, que d'exposer ainsi ma vie pour retrouver la parole. » Le Roi, qui venait de faire la guerre à Monseigneur sur sa débauche de quinquina, lui demanda s'il ne voudrait point aussi tâter des eaux de Bourbon. Vous ne sauriez croire combien cette maison de Marly est agréable : la cour y est, ce me semble, toute

(1) *Monseigneur*. Le Grand Dauphin. — (2) *Quérir*. Lex.

autre qu'à Versailles. Il y a peu de gens, et le Roi nomme tous ceux qui l'y doivent suivre. Ainsi tous ceux qui y sont, se trouvant fort honorés d'y être, y sont aussi de fort bonne humeur. Le Roi même y est fort libre et fort caressant. On dirait qu'à Versailles il est tout entier aux affaires, et qu'à Marly il est tout à lui et à son plaisir. Il m'a fait l'honneur plusieurs fois de me parler, et j'en suis sorti à mon ordinaire, c'est-à-dire fort charmé de lui et au désespoir contre moi : car je ne me trouve jamais si peu d'esprit que dans ces moments où j'aurais le plus d'envie d'en avoir...

Je viens de recevoir une lettre de vous. Je ne doute pas que vous n'ayez présentement reçu celle où je vous mandais l'avis de M. Fagon ; et que M. Bourdier n'ait reçu des nouvelles de M. Fagon même, qui ne serviront pas peu à le confirmer dans son avis. Tout ce que vous m'écrivez de votre peu d'appétit et de votre abattement est très considérable, et marque toujours de plus en plus que les eaux ne vous conviennent point. M. Fagon ne manquera pas de me répéter encore qu'il les faut quitter, et les quitter au plus vite ; car, je vous l'ai mandé, il prétend que leur effet naturel est d'ouvrir l'appétit et de rendre les forces. Quand elles font le contraire, il y faut renoncer. Je ne doute donc pas que vous ne vous remettiez bientôt en chemin pour revenir. Je suis persuadé comme vous que la joie de revoir un prince qui témoigne tant de bonté pour vous, vous fera plus de bien que tous les remèdes. M. Roze m'avait déjà dit de vous mander de sa part qu'après Dieu le Roi était le plus grand médecin du monde, et je fus même fort édifié que M. Roze voulût bien mettre Dieu devant le Roi. Je commence à soupçonner qu'il pourrait bien être en effet dans la dévotion...

BOILEAU A RACINE

Bourbon, le 28 août 1687.

Je ne m'étonne point, Monsieur, que Mme la princesse de Conti soit dans le sentiment où elle est. Quand elle aurait perdu la voix, il lui resterait encore un million de charmes pour se consoler de cette perte : et elle serait encore la plus parfaite chose que la nature ait produite depuis longtemps. Il n'en est pas ainsi d'un misérable qui a besoin de sa voix pour être souffert des hommes, et qui a quelquefois à disputer contre M. Charpentier. Quand ce ne serait que cette dernière raison, il doit risquer quelque chose ; et la vie n'est pas d'un si grand prix qu'il ne la puisse hasarder, pour se mettre en état d'interrompre un tel parleur. J'ai donc tenté l'aventure du demi-bain avec toute l'audace imaginable ; mes valets faisant lire leur frayeur sur leurs visages, et M. Bourdier s'étant retiré pour n'être point témoin d'une entreprise si téméraire. A vous dire vrai, cette aventure a été un peu semblable à celle des *maillotins* dans *Don Quixotte*, je veux dire qu'après bien des alarmes il s'est trouvé qu'il n'y avait qu'à rire, puisque non-seulement le bain ne m'a point augmenté la fluxion [2] sur la poitrine, mais qu'il me l'a même fort soulagée, et que, s'il ne m'a rendu la voix, il m'a du moins en partie rendu la santé. Je ne l'ai encore essayé que quatre fois, et M. Amyot prétend le pousser jusqu'à dix ; après quoi, si la voix ne me revient, il m'assure qu'il me donnera mon congé. Je conçois un fort

(1) Allusion à l'aventure des *moulins à foulons* (*Don Quichotte*, I, ch. XXIX). Don Quichotte veille toute la nuit, en armes, à cheval sur Rossinante, tandis qu'un bruit sourd et répété se fait entendre auprès de lui, sous la forêt. Sancho, transi de peur, se tient immobile, appuyé contre Rossinante. Quand le jour parait, ils découvrent que ce bruit est causé non par des géants terribles, comme le croyait Don Quichotte, mais par des moulins à foulons. Le chevalier est persuadé que des enchanteurs ont transformé ses ennemis ; et, d'ailleurs, à la lourde gaîte de Sancho, il oppose une admirable définition du vrai courage — (2) *Fluxion*. Lex

grand plaisir à vous revoir et à vous embrasser; mais vous ne sauriez croire pourtant tout ce qui se présente d'affreux à mon esprit, quand je songe qu'il me faudra peut-être repasser muet par ces mêmes hôtelleries, et revenir sans voix dans ces mêmes lieux où l'on m'avait tant de fois assuré que les eaux de Bourbon me guériraient infailliblement. Il n'y a que Dieu et vos consolations qui me puissent soutenir dans une si juste occasion de désespoir...

BOILEAU A RACINE

Bourbon, le 2 septembre 1687.

Ne vous étonnez pas, Monsieur, si vous ne recevez pas des réponses à vos lettres aussi promptes que peut-être vous souhaitez, parce que la poste est fort irrégulière à Bourbon, et qu'on ne sait pas trop bien quand il faut écrire. Je commence à songer à ma retraite [1]. Voilà tantôt la dixième fois que je me baigne; et, à ne vous rien celer, ma voix est tout au même état lorsque qué je suis arrivé. Le monosyllabe que j'ai prononcé n'a été qu'un effet de ces petits tons que vous savez qui m'échappent quelquefois quand j'ai beaucoup parlé et qui meurent aussitôt, et mes valets ont été un peu trop prompts à crier miracle. La vérité est pourtant que le bain m'a renforcé les jambes, et fortifié la poitrine : mais pour ma voix, ni le bain, ni la boisson des eaux, ne m'y ont de rien servi. Il faut donc s'en aller de Bourbon aussi muet que j'y suis arrivé. Je ne saurais vous dire quand je partirai; je prendrai brusquement mon parti, et Dieu veuille que le déplaisir ne me tue pas en chemin! Tout ce que je vous puis dire, c'est que jamais exilé n'a quitté son pays avec tant d'affliction que je retournerai au mien. Je vous dirai encore plus, c'est que, sans votre considération, je ne crois pas que je fusse jamais retourné à Paris, où je ne conçois aucun autre plaisir que celui de vous revoir.

(1) *Retraite.* Lex

... Je vous écrirai en partant de Bourbon, et vous aurez de mes nouvelles en chemin. Je ne sais pas trop le parti que je prendrai à Paris. Tous mes livres sont à Auteuil, où je ne puis plus désormais aller les hivers. J'ai résolu de prendre un logement pour moi seul. Je suis las franchement d'entendre le tintamarre des nourrices et des servantes[2]. Je n'ai qu'une chambre, et point de meubles au cloître où je suis. Tout ceci soit dit entre nous ; mais cependant je vous prie de me mander[3] votre avis. N'ayant point de voix, il me faut du moins de la tranquillité. Je suis las de me sacrifier au plaisir et à la commodité d'autrui. Il n'est pas vrai que je ne puisse bien vivre et tenir seul mon ménage : ceux qui le croient se trompent grossièrement. D'ailleurs je prétends désormais mener un genre de vie dont tout le monde ne s'accommodera pas. J'avais pris des mesures que j'aurais exécutées, si ma voix ne s'était point éteinte. Dieu ne l'a pas voulu. J'ai honte de moi-même, et je rougis des larmes que je répands en écrivant ces derniers mots.

RACINE A BOILEAU

Paris, 5 septembre 1687.

J'avais destiné cette après-dînée à vous écrire fort au long ; mais

Un cousin abusant d'un fâcheux parentage[1],

est venu malheureusement me voir, et il ne fait que de sortir de chez moi. Je ne vous écris donc que pour vous dire que je reçus avant-hier une lettre de vous. Le père Bouhours et le père Rapin[2] étaient dans mon cabi-

(2) Boileau, nous l'avons vu, avait un appartement dans la maison de son neveu Dongois, cour du Palais. Chez Dongois, habitait sa fille, Mme Gilbert de Voisins, avec ses deux enfants âgés de deux et de trois ans. — *Le cloître*. Boileau avait une chambre chez l'abbé de Dreux, au cloître Notre-Dame. — (3) *Mander*. Lex.

(1) Citation tirée de l'*Épitre* VI de Boileau, v 46. — (2) *Bouhours*. *Rapin*, jésuites fort lettrés, auteurs d'ouvrages de critique qui eurent de la vogue pendant longtemps. Le P. Rapin avait en outre un talent particulier pour les vers latins. Ces deux jésuites étaient amis de Racine et de Boileau.

met quand je la reçus. Je leur en fis la lecture en la décachetant, et je leur fis un fort grand plaisir. Je regardais pourtant de loin, à mesure que je la lisais, s'il n'y avait rien dedans qui fût trop janséniste. Je vis vers la fin le nom de M. Nicole, et je sautai bravement, ou, pour mieux dire lâchement, par-dessus. Je n'osai m'exposer à troubler la grande joie et même les éclats de rire que leur causèrent plusieurs choses fort plaisantes que vous me mandiez. Nous aurions été tous trois les plus contents du monde, si nous eussions trouvé à la fin de votre lettre que vous parliez à votre ordinaire, comme nous trouvions que vous écriviez avec le même esprit que vous avez toujours eu. Ils sont, je vous assure, tous deux fort de vos amis, et même de fort bonnes gens...

Telles sont les principales lettres qui nous restent de cette année 1687. Boileau dut rentrer à Paris dans le courant de septembre, et s'occuper de son déménagement. Il se mit peut-être dès son retour à composer sa dixième Satire, qu'il ne devait publier qu'en 1693, mais qui lui coûta beaucoup de temps et de peine, ce qui, dans l'ensemble, ne la rend pas meilleure. Quant à la voix, elle lui revint tout doucement, en ce même automne

QUATRIÈME PARTIE

LA QUERELLE DES ANCIENS ET DES MODERNES (1687-1700)

On donne proprement ce nom aux discussions qui s'élevèrent à plusieurs reprises, au dix-septième siècle, entre ceux des écrivains qui conseillaient et pratiquaient l'imitation des Grecs et des Latins, et ceux qui prétendaient qu'on devait et qu'on pouvait s'en affranchir.

« En imitant les anciens, les modernes étaient parvenus à créer des ouvrages comparables aux leurs. On se trouva donc en présence d'une littérature nationale aussi féconde en chefs-d'œuvre que celle des anciens. Aussi était-il temps de renoncer à une modestie qui devenait hypocrite et de proclamer que le siècle des Corneille, des Molière, des Racine, etc., valait le siècle de Périclès ou le siècle d'Auguste. Mais les partisans de cette opinion, très légitime en soi, eurent le tort de proclamer non pas l'égalité, mais la supériorité des modernes, de n'admirer leurs contemporains qu'en méprisant les anciens, et de citer surtout pour prouver leur thèse les noms d'auteurs médiocres et décriés. Il devait donc en résulter une protestation, à son tour exagérée, de la part de ces disciples des anciens, qui se solidarisaient, en quelque sorte, avec ceux qui leur avaient servi de modèles.

Il faut ajouter aux causes précédentes des raisons plus générales :

a) Le progrès incontestable des sciences, et surtout des sciences appliquées, donne naissance à l'*idée de progrès*, progrès que l'on veut trouver aussi bien dans les lettres que dans les sciences.

b) A côté de l'idée de progrès, qui est plutôt rationaliste et cartésienne, l'idée chrétienne se mêle aux considérations des partisans des modernes : il leur paraît impossible que la supériorité morale, amenée par le christianisme, n'ait pas entraîné la supériorité littéraire

c) C'est encore une protestation de l'*individualisme* trop étouffé par la théorie classique, — des droits de l'*imagination* et de la *fantaisie* contre ceux de la *raison* [1]. »

Avant Perrault. — La *querelle* datait de loin. Le 26 février 1635, Boisrobert, à l'Académie, avait lu un *discours* sur la défense du théâtre, et il en avait profité, dit-on, pour attaquer les anciens, en particulier Homère. Mais ce n'est là qu'une tradition, et le discours de Boisrobert ne nous a pas été conservé. Nous connaissons bien au contraire, et par des textes, les arguments de Desmarets de Saint-Sorlin. Esprit mal équilibré, violent, mais plein de vues ingénieuses, Desmarets était préoccupé de prouver la supériorité de la poésie chrétienne sur la poésie païenne. Cette preuve, il voulut d'abord la donner par son épopée de *Clovis*, composée en 1657. En 1658, il passe à la théorie, et il publie deux volumes de dialogues, intitulés les *Délices de l'esprit ;* on lit dans la *Préface* de cet ouvrage : « Il faut faire voir à ce siècle... qui chante la beauté des inventions, la richesse des descriptions, la tendresse des passions, et la délicatesse et justesse des expressions figurées, qu'il n'y a ni roman, ni poème héroïque dont la beauté puisse être comparée à celle de la Sainte Ecriture, soit en diversité de narration, soit en richesse de matières, soit en magnificence de description, soit en abondance, en délicatesse et en justesse d'expressions figurées. »

Desmarets reprit cette théorie et essaya de la préciser dans plusieurs ouvrages, et d'abord dans la *Préface* qu'il mit à son poème de *Marie-Magdeleine* (1669), où il affirme très nettement, et où il veut démontrer par des exemples, la supériorité du merveilleux chrétien sur le merveilleux païen. — En 1670, il publia le *Traité pour juger des poètes Grecs, Latins et Français;* et, en 1673, une nouvelle édition de *Clovis* précédée d'un *Discours pour prouver que les sujets chrétiens sont seuls propres à la poésie héroïque.* Enfin, en 1674, la *Défense du poème héroïque.* Là, Desmarets répliquait aux passages célèbres de Boileau, relatifs à l'emploi du merveilleux (Chant III de *l'Art poétique*). Nous avons cité, dans les notes de ce poème, les arguments caractéristiques de Desmarets.

Voici, sur ce *précurseur*, la conclusion de H. Rigault : « Desmarets a entrevu l'idée de la perpétuité des forces de la nature, rompu avec la mythologie, pressenti la fécondité littéraire du christianisme, et donné le signal de la guerre contre les plus grands des anciens. Il est, par sa date, le véritable chef du parti des modernes. Mais il manquait de tact et de mesure, il compromettait par l'incohérence de son esprit, et rendait ridicules par son outrecuidance, les vues les plus ingénieuses et les plus justes...

(1) Cf. notre *Littérature*, p. 534.

C'est pour ces raisons que, malgré son droit de priorité, ce n'est pas lui. mais Perrault que l'on a toujours considéré comme le premier des *modernes*. C'est à Perrault que Desmarets lui-même confia le soin de défendre la cause que la mort le forçait d'abandonner. Quelque temps avant son dernier jour, en 1675, il adressa à son ami une invocation en vers, qui avait la solennité d'une volonté dernière [1]. »

Boileau n'a jamais engagé contre Desmarets une lutte méthodique. comme plus tard contre Perrault. Il s'est contenté de le réfuter dans *l'Art poétique* (chant III) et de lancer contre lui deux épigrammes, qui portent dans l'édition de 1713, les numéros III et VI.

CONTRE SAINT-SORLAIN (1670)



Ans le palais hier Bilain
Voulait gager contre Ménage
Qu'il était faux que Saint-Sorlain
Contre Arnauld eût fait un ouvrage.
Il en a fait, j'en sais le temps,
Dit un des plus fameux libraires,
Attendez... C'est depuis vingt ans ;
On en tira cent exemplaires.
C'est beaucoup, dis-je en m'approchant :
La pièce n'est pas si publique.
Il faut compter, dit le marchand,
Tout est encor dans ma boutique.

Œuvres, 1713.

Là, c'était surtout l'adversaire fougueux des Jansénistes que Boileau attaquait. celui contre lequel Nicole avait écrit deux lettres célèbres (*Les Visionnaires*).

Dans l'épigramme suivante, Boileau fait plutôt allusion aux théories critiques et littéraires de Desmarets.

A MONSIEUR RACINE (1674)

Racine, plains ma destinée :
C'est demain la triste journée,

(1) H. Rigault, *Histoire de la querelle des Anciens et des Modernes*, p. 119.

Où le prophète[1] Desmarais,
Armé de cette même foudre
Qui mit le Port-Royal en poudre,
Va me percer de mille traits :
C'en est fait, mon heure est venue.
Non que ma Muse, soutenue
De tes judicieux avis,
N'ait assez de quoi le confondre ;
Mais, cher ami, pour lui répondre,
Hélas ! il faut lire *Clovis*[2].

Nous n'avons pas à parler ici des *Entretiens d'Ariste et d'Eugène* par le P. Bouhours, parus en 1671, ni des *Dialogues des Morts* publiés en 1683 par Fontenelle ; ce dernier, d'ailleurs, nous le retrouverons. Arrivons à la famille Perrault, et en particulier à Charles, qui fut de tous les partisans des modernes, celui qui se mesura le plus directement et le plus longtemps avec Boileau.

Les Perrault. — Les Perrault étaient quatre frères, tous fort distingués, tous remarquables par la variété de leurs aptitudes et l'ouverture de leur esprit. L'aîné, Claude, d'abord médecin, se fit architecte : on lui doit la colonnade du Louvre. Boileau a raconté cette métamorphose au début du quatrième chant de *l'Art poétique*. Il aggrava ses railleries en décochant encore cette épigramme (n° VII) contre le même Claude Perrault :

A UN MÉDECIN (1674)

Oui, j'ai dit dans mes vers qu'un célèbre assassin,
Laissant de Galien la science infertile,
D'ignorant médecin devint maçon habile.
Mais de parler de vous je n'eus jamais dessein,
Lubin, ma muse est trop correcte :

(1) *Prophète.* « Voici pourquoi on l'appelait *le prophète :* Rebuté par l'insuccès de son *Clovis*, las d'être poète, Saint-Sorlin voulut être prophète et prétendit avoir la clef de l'Apocalypse. Il annonça une armée de cent quarante mille victimes qui rétablirait, sous la conduite du roi, la vraie religion. Il eut l'honneur d'être foudroyé par M. Nicole, qui écrivit contre lui les lettres qu'il intitula *Visionnaires*, parce qu'il les écrivait contre un grand visionnaire auteur de la comédie des *Visionnaires.* » (L. RACINE.) — (2) *Clovis.* Le poème épique composé par Desmarets en 1657.

Vous êtes, je l'avoue, ignorant médecin,
Mais non pas habile architecte.

Et comme un peu plus tard, dans le feu de la *querelle*, Charles Perrault prétendait que son frère avait jadis soigné et guéri Boileau, qui témoignait ainsi d'une singulière ingratitude, Boileau répondit (n° XXIV) :

A. M. P. (CHARLES PERRAULT) (1693)

Ton oncle, dis-tu, l'assassin
M'a guéri d'une maladie :
La preuve qu'il ne fut jamais mon médecin,
C'est que je suis encore en vie.

Mais pourquoi Boileau se déchaînait-il ainsi contre Claude Perrault, jusqu'à l'accuser de n'être pas l'auteur des plans de la colonnade du Louvre ? La lettre suivante de Boileau au duc de Vivonne (1676), nous donne là-dessus quelques détails, mais sur un ton qui sent trop le parti pris.

...Vous saurez, Monseigneur, lui dit-il, qu'il y a un médecin à Paris, nommé M. P...., très ennemi de la santé et du bon sens, mais en récompense fort grand ami de M. Quinault. Un mouvement de pitié pour son pays, ou plutôt le peu de gain qu'il faisait dans son métier, lui en a fait à la fin embrasser un autre. Il a lu Vitruve, il a fréquenté M. Le Vau et M. Ratabon, et s'est enfin jeté dans l'architecture, où l'on prétend qu'en peu d'années il a autant élevé de mauvais bâtiments, qu'étant médecin il avait ruiné de bonnes santés. Ce nouvel architecte, qui veut se mêler aussi de poésie, m'a pris en haine sur le peu d'estime que je faisais des ouvrages de son cher Quinault. Sur cela il s'est déchaîné contre moi dans le monde : je l'ai souffert quelque temps avec assez de modération ; mais enfin la bile satirique n'a pu se contenir, si bien que, dans le quatrième chant de ma Poétique, à quelque temps de là, j'ai inséré la métamorphose d'un médecin en architecte. Vous l'y avez peut-être vue ; elle finit ainsi :

Notre assassin renonce à son art inhumain :
Et, désormais la règle et l'équerre à la main,

Laissant de Galien la science suspecte,
De méchant médecin devient bon architecte[1].

Il n'avait pourtant pas sujet de s'offenser, puisque je parle d'un médecin de Florence, et que d'ailleurs il n'est pas le premier médecin qui, dans Paris, ait quitté sa robe pour la truelle[2]. Ajoutez que, si en qualité de médecin il avait raison de se fâcher, vous m'avouerez qu'en qualité d'architecte il me devait des remerciements. Il ne me remercia pas pourtant; au contraire, comme il a un frère chez M. Colbert[3], et qu'il est lui-même employé dans les bâtiments du Roi, il cria fort hautement contre ma hardiesse; jusque-là que mes amis eurent peur que cela ne me fît une affaire auprès de cet illustre ministre. Je me rendis donc à leurs remontrances, et, pour raccommoder toutes choses, je fis une réparation sincère au médecin par l'épigramme que vous allez voir :

Oui, j'ai dit dans mes vers qu'un célèbre assassin..... etc.

Cependant regardez, Monseigneur, comme les esprits des hommes sont faits : cette réparation, bien loin d'apaiser l'architecte, l'irrita encore davantage. Il gronda, il se plaignit, il me menaça de me faire ôter ma pension. A tout cela je répondis que je craignais ses remèdes et non pas ses menaces. Le dénouement de l'affaire est que j'ai touché ma pension, que l'architecte s'est brouillé auprès de M. Colbert, et que, si Dieu ne regarde en pitié son peuple, notre homme va se rejeter dans la médecine. Mais, Monseigneur, je vous entretiens là d'étranges bagatelles. Il est temps, ce me semble, de vous dire que je suis avec toute sorte de zèle et de respect,

Monseigneur,

Votre, etc.

(1) *Art Poétique*, ch. IV, 21-24. — (2) « Brossette cite Louis Savot, médecin du Roi, mort en 1640, qui, après avoir traduit le *Traité de Galien sur la saignée*, se livra à l'étude de l'architecture, et publia l'*Architecture française des bâtiments particuliers.* » (M. CHÉRON.) — (3) Charles Perrault, contrôleur général des bâtiments du Roi.

Cette lettre doit être complétée par les détails que l'on trouve dans la cinquième *Réflexion sur Longin*. On sait d'ailleurs que Claude Perrault avait formellement accusé Boileau d'avoir « glissé dans ses ouvrages des choses dangereuses et qui concernent l'Etat ». Il précisait même ; il disait que dans ce vers de la *Satire* IX :

Midas, le roi Midas a des oreilles d'âne

Boileau avait voulu désigner Louis XIV. Enfin Claude Perrault écrivit contre Boileau une fable : *Le Corbeau guéri par la Cigogne* ou l'*Envieux parfait*. Quoi qu'il en soit, Claude était, si nous en croyons Condorcet qui a écrit son Eloge, un homme de beaucoup de science et de talent.

Le second des frères Perrault, Nicolas, était docteur de Sorbonne. Janséniste, il se vit exclure de la Faculté de théologie en même temps que le grand Arnauld.

Le troisième. Pierre, était receveur général des finances. Après de malheureuses spéculations, il quitta les affaires, et s'occupa de littérature et de critique. Il entreprit, en 1674, de défendre Quinault et son *Alceste* contre Boileau. Malheureusement, il voulut critiquer par la même occasion l'*Alceste* d'Euripide, et il la comprit fort mal. Aussi Racine, dans la Préface de son *Iphigénie*, releva-t-il ses erreurs, en concluant spirituellement : « Tout le reste de leur critique est à peu près de la force de celle-ci... je conseille à ces messieurs de ne plus décider si légèrement sur les ouvrages des anciens. » Mais la leçon ne profita pas suffisamment à Pierre Perrault, qui, en 1678, publiant une traduction du *Seau enlevé* du poète italien Tassoni, y ajouta une Préface qui est un réquisitoire contre les anciens, et qui contient plusieurs allusions blessantes contre la Satire et contre Boileau. Celui-ci ne répondit pas.

Enfin le plus célèbre des Perrault est Charles, dont le nom est justement immortalisé par les fameux *Contes* : l'invention sans doute ne lui en appartient pas, puisqu'il les a tirés de la tradition populaire : mais quel incontestable talent ne doit-on pas lui reconnaître dans l'adaptation, puisqu'il a fixé sous son nom ces sujets flottants. Il est tout aussi impossible de refaire en prose les *Contes de Perrault* qu'en vers les *Fables de La Fontaine*. Ces contes, Perrault ne les publia qu'en 1697 ; auparavant, il se fit le défenseur des modernes.

La séance de l'Académie française du 27 janvier 1687. — L'Académie ayant tenu, le 27 janvier 1687, une séance extraordinaire, pour célébrer la convalescence du Roi, Charles Perrault

y donna lecture d'un poème intitulé *le Siècle de Louis le Grand.* En voici le début :

La belle antiquité fut toujours vénérable,
Mais je ne crus jamais qu'elle fût adorable.
Je vois les anciens sans plier les genoux :
Ils sont grands, il est vrai, mais hommes comme nous ;
Et l'on peut comparer, sans crainte d'être injuste,
Le siècle de Louis au beau siècle d'Auguste.

Perrault soutient que la nature n'est point épuisée, et qu'elle peut produire les mêmes génies qu'autrefois. Puis il entreprend de juger Homère, avec une désinvolture qui, beaucoup plus que sa thèse générale, choqua les partisans des anciens. Il dit, s'adressant au poète grec :

Père de tous les arts, à qui du dieu des vers
Les mystères profonds ont été découverts,
Vaste et puissant génie, inimitable Homère,
D'un respect infini ma Muse te révère...
...Cependant si le ciel, favorable à la France,
Au siècle où nous vivons eût remis ta naissance,
Cent défauts, qu'on impute au siècle où tu naquis,
Ne profaneraient pas tes ouvrages exquis.

Et Perrault lui reproche les discours interminables de ses guerriers, la prolixité et l'invraisemblance dans la description du bouclier d'Achille, etc... ; il conclut ainsi :

Ton génie abondant dans ses descriptions
Ne t'aurait pas permis tant de digressions,
Et, modérant l'excès de tes allégories,
Eût encor retranché cent doctes rêveries
Où ton esprit s'égare et prend de tels essors,
Qu'Horace te fait grâce en disant que tu dors.

Quant aux modernes que Perrault oppose aux anciens, nous trouvons aujourd'hui que Perrault aurait pu, sauf pour quelques noms, mieux choisir :

... Les Régniers, les Maynards, les Gombaulds, les Malherbes,
Les Godeaux, les Racans, dont les écrits superbes,
En sortant de leur veine, et dès qu'ils furent nés,
D'un laurier immortel se virent couronnés.
Combien seront chéris par les races futures
Les galants Sarrasins et les tendres Voitures,
Les Molières naïfs, les Rotrous, les Tristans,
Et cent autres encor, délices de leur temps !

« Pendant la lecture du *Siècle de Louis le Grand*, dit H. Rigault (d'après les Mémoires mêmes de Ch. Perrault), Boileau s'agitait sur son fauteuil, d'un air d'impatience et de mauvaise humeur. Il semblait jouer le personnage du *Misanthrope* écoutant l'homme au sonnet, ou plutôt il jouait, ainsi qu'il le dit lui-même dans une de ses lettres [1], son propre personnage, « le chagrin de ce misanthrope contre les méchants vers ayant été, comme Molière l'a confessé plusieurs fois lui-même, copié sur *son* modèle » ... Boileau grondait tout bas, pendant que Huet, alors évêque de Soissons, qui siégeait à côté de lui, s'efforçait de le calmer, en lui représentant « que, s'il était question de prendre le parti des anciens, cela lui conviendrait mieux qu'à lui ; mais qu'ils n'étaient là que pour écouter ». Ecouter ! c'est à quoi se refusait Boileau, qui, d'impatience, se leva avant la fin du discours, en s'écriant qu'une telle lecture était une honte pour l'Académie [2]. »

C'est après cette séance que La Fontaine écrivit son *Epître à Huet* [3], et que Boileau lança contre l'Académie deux épigrammes (nos XVIII et XIX) assez lourdes, il faut l'avouer :

SUR CE QU'ON AVAIT LU A L'ACADÉMIE DES VERS CONTRE HOMÈRE ET CONTRE VIRGILE (1687)


Satires, 1668

Clio vint l'autre jour se plaindre au [dieu des vers
Qu'en certain lieu de l'univers
On traitait d'auteurs froids, de poètes [stériles,
Les Homères et les Virgiles.
« Cela ne saurait être, on s'est moqué [de vous,
Reprit Apollon en courroux :
Où peut-on avoir dit une telle infamie ?
Est-ce chez les Hurons, chez les Topinambous?
— C'est à Paris. — C'est donc dans l'hôpital des fous ?
— Non, c'est au Louvre, en pleine Académie. »

(1) *Lettre au marquis de Mimeure*, 4 août 1706 — (2) H. Rigault, *Histoire de la querelle des Anciens et des Modernes*, p. 155 ; — Ch. Perrault, *Mémoires*, livre IV, p. 201. — (3) *A Monseigneur l'évêque de Soissons, en lui donnant un Quintilius de la tradition d'Horacio Toscanella*. (Cf. La Fontaine, éd. G. Le Bidois, Hatier, p. 446.)

SUR LE MÊME SUJET (1687)

J'ai traité de Topinamboux
Tous ces beaux censeurs, je l'avoue,
Qui, de l'antiquité si follement jaloux,
Aiment tout ce qu'on hait, blâment tout ce qu'on loue ;
Et l'Académie, entre nous,
Souffrant chez soi de si grands fous,
Me semble un peu *Topinamboue*.

Ces épigrammes ne furent imprimées qu'en 1713. Dans une lettre à Maucroix du 29 avril 1695, Boileau dit : « J'ai supprimé cette épigramme dans mes ouvrages, parce qu'au bout du compte, je suis de l'Académie, et qu'il n'est pas honnête de diffamer *un corps* dont on est. »

La séance du 15 mai 1691. — L'indignation de Boileau fut attisée de nouveau par la réception de Fontenelle. Celui-ci, neveu des Corneille, fut reçu à l'Académie par Thomas Corneille. Il avait publié déjà ses *Dialogues des morts* (1683), son *Histoire des oracles* (1687) et surtout, par rapport à la question qui nous occupe, la *Digression sur les anciens et sur les modernes* (janvier 1688).

Là, Fontenelle exprimait des idées sceptiques, et il aurait pu prendre pour *épigraphe* le mot qu'on lui attribue : « Tout est possible, et tout le monde a raison. » Toutefois on ne saurait contester qu'il penchât du côté des modernes. « La nature, disait-il, a entre les mains une certaine pâte qui est toujours la même, qu'elle tourne et qu'elle retourne sans cesse en mille façons, et dont elle forme les hommes, les animaux, les plantes, et certainement elle n'a point formé Platon, Démosthène, ni Homère d'une argile plus fine ni mieux préparée que nos philosophes, nos orateurs et nos poètes d'aujourd'hui... Les siècles ne mettent aucune différence naturelle entre les hommes ; le climat de la Grèce et de l'Italie, et celui de la France, sont trop voisins pour mettre quelque différence sensible entre les Grecs et les Latins et nous : et quand ils y en mettraient quelqu'une, elle serait fort aisée à effacer. Nous voilà donc tous parfaitement égaux, anciens et modernes, Grecs, Latins et Français. Et même, nous autres modernes, nous sommes supérieurs aux anciens, car étant montés sur leurs épaules, nous voyons plus loin qu'eux...

« Un bon esprit cultivé est, pour ainsi dire, composé de tous les esprits des siècles précédents ; ce n'est qu'un même esprit qui s'est cultivé pendant tout ce temps-là. Ainsi cet homme, qui a vécu depuis le commencement du monde jusqu'à présent

a eu son enfance, où il ne s'est occupé que des besoins les plus pressants de la vie ; sa jeunesse, où il a assez bien réussi aux choses d'imagination, telles que la poésie et l'éloquence, et où même il a commencé à raisonner, mais avec moins de solidité que de feu ; il est maintenant dans l'âge de virilité, où il raisonne avec plus de force, et a plus de lumières que jamais ; mais il serait bien plus avancé, si la passion de la guerre ne l'avait occupé longtemps, et ne lui avait donné du mépris pour les sciences auxquelles il est enfin revenu.

« Il est fâcheux de ne pouvoir pas pousser jusqu'au bout une comparaison qui est en si beau train ; mais je suis obligé d'avouer que cet homme-là n'aura point de vieillesse : il sera toujours également capable des choses auxquelles sa jeunesse était propre, et il le sera toujours de plus en plus de celles qui conviennent à l'âge de virilité ; c'est-à-dire, pour quitter l'allégorie, que les hommes ne dégénéreront jamais, et que les vues saines de tous les bons esprits qui se succéderont s'ajouteront toujours les unes aux autres. »

Il faisait d'ailleurs une restriction fort intelligente :

« Afin que les modernes puissent toujours renchérir sur les anciens, *il faut que les choses soient d'une espèce à le permettre.* Pour l'éloquence et la poésie, qui sont le sujet de la principale contestation entre les anciens et les modernes, quoiqu'elles ne soient pas en elles-mêmes fort importantes, je crois que les anciens en ont pu atteindre la perfection. Contentons-nous de dire qu'ils ne peuvent être surpassés, mais ne disons pas qu'ils ne peuvent être égalés. »

Et il ajoutait des compliments à l'adresse de Corneille, de Racine, de Molière, de Boileau, en disant que *Cinna*, *Andromaque*, *le Misanthrope*, *l'Art poétique* valaient les meilleurs ouvrages de l'antiquité.

Boileau ne pouvait donc avoir beaucoup de prise sur cet esprit fuyant. Mais, dans la séance même où Thomas Corneille répondit au discours de Fontenelle, Perrault lut un fragment de ses *Parallèles*, ouvrage dont il avait déjà publié la première partie, et où il prétendait traiter à fond et méthodiquement le sujet de la *querelle*.

Les Parallèles des Anciens et des Modernes, de Ch. Perrault (1688). — Cet ouvrage, dont la première partie parut en 1688, et la seconde en 1696, est écrit sous forme de *Dialogues*. Il y a trois interlocuteurs : *Le Président*, qui tient pour les anciens ; l'*Abbé* et le *Chevalier*, défenseurs des modernes, le premier avec plus d'érudition et de philosophie, le second avec plus de légèreté et de hardiesse. Perrault se pique d'impartialité, et pose ainsi la question : « Les anciens sont excellents, on n'en peut disconvenir ; mais les modernes ne leur cèdent en rien, et même les surpassent en beaucoup de choses. Voilà distincte-

ment ce que je pense, et ce que je prétends prouver. » Les arguments principaux rappellent ceux de Fontenelle : la nature est encore capable aujourd'hui de produire d'aussi grands génies que dans l'antiquité ; et à toutes les époques, il peut y avoir des esprits médiocres à côté des excellents ; enfin l'humanité, s'enrichissant sans cesse des découvertes précédentes, peut être aujourd'hui supérieure à ce qu'elle était dans les temps anciens. Perrault applique ces principes aux arts, aux lettres, et aux sciences.

Nous ne pouvons, dans les limites de cet ouvrage, analyser les *Dialogues* de Perrault ; renvoyons à la discussion de H. Rigault, et citons seulement sa conclusion : « En résumé, des vues ingénieuses, des arguments spécieux à l'appui d'idées fausses, des jugements plus que téméraires, une critique superficielle en littérature, une connaissance très imparfaite des originaux, une instruction légère, même dans les sciences et dans les arts, de l'imagination, de l'esprit, de l'autorité, un style agréable et naturel, voilà le livre de Perrault, livre destiné à produire un effet assuré sur le public français, en lui plaisant et en lui persuadant que la querelle des anciens et des modernes était la guerre des gens du monde contre les pédants [1]. »

Dacier, Ménage, Huet, prirent parti contre Perrault, mais nous devons nous borner à ce qui concerne Boileau. Celui-ci répondit aux *Parallèles* d'une façon d'abord assez maladroite, il faut l'avouer, par son *Ode sur la Prise de Namur*, qu'il fit précéder d'un *Discours sur l'Ode*, dirigé contre Perrault.

Mais avant de passer à ce nouvel épisode de la *querelle*, citons encore quatre épigrammes que Boileau, en 1692, lança contre Perrault ; ce sont les numéros XX-XXIII de l'édition de 1713.

1692

Ne blâmez pas Perrault de condamner Homère,
Virgile, Aristote, Platon.
Il a pour lui monsieur son frère,
G...., N...., Lavau, Caligula, Néron,
Et le gros Charpentier, dit-on. (xx)

A M. P... (CH. PERRAULT), SUR LES LIVRES QU'IL A FAITS CONTRE LES ANCIENS (1692)

Pour quelque vain discours sottement avancé
Contre Homère, Platon, Cicéron ou Virgile,

(1) H. Rigault, p. 220.

Caligula partout fut traité d'insensé,
Néron de furieux, Adrien d'imbécile.
Vous donc qui, dans la même erreur,
Avec plus d'ignorance et non moins de fureur,
Attaquez ces héros de la Grèce et de Rome,
P..., fussiez-vous empereur,
Comment voulez-vous qu'on vous nomme ? (XXI)

SUR LE MÊME SUJET (1692)

D'où vient que Cicéron, Platon, Virgile, Homère,
Et tous ces grands auteurs que l'univers révère,
Traduits dans vos écrits nous paraissent si sots ?
P.., c'est qu'en prêtant à ces esprits sublimes
Vos façons de parler, vos bassesses, vos rimes,
Vous les faites tous des P... (XXII)

A. M. P... (1692)

Le bruit court que Bacchus, Junon, Jupiter, Mars,
Apollon, le dieu des beaux-arts,
Les Ris mêmes, les Jeux, les Grâces et leur mère,
Et tous les dieux, enfants d'Homère,
Résolus de venger leur père,
Jettent déjà sur vous de dangereux regards.
P.., craignez enfin quelque triste aventure.
Comment soutiendrez-vous un choc si violent ?
Il est vrai, Visé vous assure
Que vous avez pour vous Mercure,
Mais c'est le *Mercure galant*[1]. (XXIII)

(1) Donneau de Visé avait fondé, en 1672, le *Mercure galant*, qui devait durer, sous les titres de *Mercure français* et de *Mercure de France*, jusqu'en 1820. Le *Mercure galant*, dont un des principaux rédacteurs fut Fontenelle, prit parti pour les *modernes*. La Bruyère, dans le chap. I de ses *Caractères*, et dans la *Préface* de son *Discours à l'Académie*, a vertement répliqué aux attaques du *Mercure*.

O D E

Du Sieur D * * *

S U R

L A P R I S E

D E

N A M U R



A P A R I S,

Chez Denys Thierry, ruë S. Jacques, devant la ruë du Plâtre, à la Ville de Paris.

M. DC. XCIII.

Titre de la première édition de l'*Ode sur la prise de Namur* (1693).

L'Ode sur la prise de Namur. — Cette Ode constitue, nous le répétons, un des épisodes de la *Querelle*. Il s'agissait pour Boileau d'expliquer par un exemple le véritable caractère de la poésie *pindarique*, Perrault s'étant fort spirituellement moqué de Pindare dans ses *Dialogues*. D'ailleurs le *Discours* qui précède l'*Ode* rappelle les circonstances qui inspirèrent à Boileau ce malencontreux ouvrage.

DISCOURS SUR L'ODE

(1693)



Œuvres, 1674

L'Ode suivante a été composée à l'occasion de ces étranges dialogues [1] qui ont paru depuis quelque temps, où tous les plus grands écrivains de l'antiquité sont traités d'esprits médiocres, de gens à être mis en parallèle avec les Chapelains et avec les Cotins, et où, voulant faire honneur à notre siècle, on l'a en quelque sorte diffamé, en faisant voir qu'il s'y trouve des hommes capables d'écrire des choses si peu sensées. Pindare est des plus maltraités. Comme les beautés de ce poète sont extrêmement renfermées dans sa langue, l'auteur de ces dialogues, qui vraisemblablement ne sait point de grec, et qui n'a lu Pindare que dans des traductions latines assez défectueuses, a pris pour galimatias tout ce que la faiblesse de ses lumières ne lui permettait pas de comprendre. Il a surtout traité de ridicules ces endroits merveilleux où le poète, pour marquer un esprit entièrement hors de soi, rompt quelquefois de dessein formé la suite de son discours ; et afin de mieux entrer dans la raison, sort, s'il faut ainsi parler, de la raison même, évitant avec grand soin cet ordre méthodique et ces exactes liaisons de sens

(1) *Parallèle des Anciens et des Modernes*, en forme de dialogues. Boileau.

qui ôteraient l'âme à la poésie lyrique. Le censeur dont je parle n'a pas pris garde qu'en attaquant ces nobles hardiesses de Pindare, il donnerait lieu de croire qu'il n'a jamais conçu le sublime des psaumes de David, où, s'il est permis de parler de ces saints cantiques à propos de choses si profanes, il y a beaucoup de ces sens rompus, qui servent même quelquefois à en faire sentir la divinité. Ce critique, selon toutes les apparences, n'est pas fort convaincu du précepte que j'ai avancé dans mon *Art poétique*, à propos de l'ode :

> Son style impétueux souvent marche au hasard :
> Chez elle un beau désordre est un effet de l'art [2].

Ce prétexte effectivement, qui donne pour règle de ne point garder quelquefois de règles, est un mystère de l'art, qu'il n'est pas aisé de faire entendre à un homme sans aucun goût, qui croit que la *Clélie* et nos opéra [3] sont les modèles du genre sublime; qui trouve Térence fade, Virgile froid, Homère de mauvais sens, et qu'une espèce de bizarrerie d'esprit [4] rend insensible à tout ce qui frappe ordinairement les hommes. Mais ce n'est pas ici le lieu de lui montrer ses erreurs. On le fera peut-être plus à propos un de ces jours, dans quelque autre ouvrage.

Pour revenir à Pindare, il ne serait pas difficile d'en faire sentir les beautés à des gens qui se seraient un peu familiarisé [5] le grec; mais comme cette langue est aujourd'hui assez ignorée de la plupart des hommes, et qu'il n'est pas possible de leur faire voir Pindare dans Pindare même, j'ai cru que je ne pouvais mieux justifier ce grand poète qu'en tâchant de faire une ode en français à sa manière, c'est-à-dire pleine de mouvements et de transports, où l'esprit parût plutôt entraîné du démon de la poésie que guidé par la raison. C'est le but que je me suis proposé dans

(2) *Art Poétique*, ch. II, 68-69. — (3) *Opéra*. Grammaire. *Nom*. 3°. — (4) Dans l'édition de 1693, Boileau avait mis :... *qu'il a, dit-on, commune avec toute sa famille*. Perrault, dans sa *Réponse*, protesta contre cette phrase (Cf. p. 456) que Boileau fit disparaître dans les éditions suivantes. — (5) *Familiariséle grec*. Grammaire, *Verbe*

l'ode qu'on va voir. J'ai pris pour sujet la prise de Namur, comme la plus grande action de guerre qui se soit faite de nos jours, et comme la matière la plus propre à échauffer l'imagination d'un poète. J'y ai jeté, autant que j'ai pu, la magnificence des mots ; et, à l'exemple des anciens poètes dithyrambiques, j'y ai employé les figures les plus audacieuses, jusqu'à y faire un astre de la plume blanche que le Roi porte ordinairement à son chapeau, et qui est en effet comme une espèce de comète fatale à nos ennemis, qui se jugent perdus dès qu'ils l'aperçoivent. Voilà le dessein de cet ouvrage. Je ne réponds pas d'y avoir réussi ; et je ne sais si le public, accoutumé aux sages emportements de Malherbe, s'accommodera de ces saillies et de ces excès pindariques. Mais, supposé que j'y aie échoué, je m'en consolerai du moins par le commencement de cette fameuse ode latine d'Horace :

Pindarum quisquis studet æmulari, etc.,

où Horace donne assez à entendre que, s'il eût voulu lui-même s'élever à la hauteur de Pindare, il se serait cru en grand hasard de tomber.

Au reste, comme parmi les épigrammes qui sont imprimées à la suite de cette ode[5], on trouvera encore une autre petite ode de ma façon, que je n'avais point jusqu'ici insérée dans mes écrits, je suis bien aise, pour ne me point brouiller avec les Anglais d'aujourd'hui, de faire ici ressouvenir le lecteur que les Anglais que j'attaque dans ce petit poème, qui est un ouvrage de ma première jeunesse, ce sont les Anglais du temps de Cromwell[6].

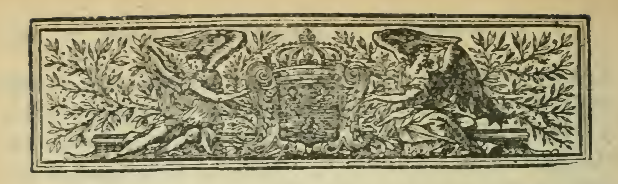
J'ai joint aussi à ces épigrammes un arrêt burlesque donné au Parnasse[7], que j'ai composé autrefois, afin de prévenir un arrêt très sérieux, que l'Université songeait à obtenir du Parlement, contre ceux qui enseigneraient dans les écoles de philosophie d'autres principes que ceux

(5) Ce paragraphe et le suivant ont été ajoutés en 1701. — (6) Cf. p. 9 — (7) Cf. p. 197

d'Aristote. La plaisanterie y descend un peu bas, et est toute dans les termes de la pratique ; mais il fallait qu'elle fût ainsi, pour faire son effet, qui fut très heureux, et obligea pour ainsi dire l'Université à supprimer la requête qu'elle allait présenter.

.... Ridiculum acri
Fortius ac melius magnas plerumque secat res[8].

(8) HORACE, *Sat.* I, X, 14-15.



Vignette tirée de la première édition de l'*Ode sur la prise de Namur.*

ODE SUR LA PRISE DE NAMUR

(1693)

Ode sur la prise de Namur, 1693.

UELLE docte et sainte ivresse
Aujourd'hui me fait la loi?
Chastes Nymphes du Permesse,
N'est-ce pas vous que je voi?
Accourez, troupe savante ;
Des sons que ma lyre enfante
Ces arbres sont réjouis.
Marquez-en bien la cadence;
Et vous, vents, faites silence :
Je vais parler de Louis.

Dans ses chansons immortelles,
Comme un aigle audacieux,
Pindare étendant ses ailes,
Fuit loin des vulgaires yeux.

(1) Namur fut assiégée par Louis XIV, du 26 mai au 5 juin 1692; le château-fort se rendit seulement le 30. — (3) *Permesse.* Cf. *Ép.* VI, 108. — (4) *Voi.* Grammaire, *Verbe.* — (10) Après cette première strophe, Boileau en avait inséré une seconde, que voici :

Un torrent dans les prairies
Roule à flots précipités ;
Malherbe dans ses furies
Marche à pas trop concertés.
J'aime mieux, nouvel Icare,
Dans les airs suivant Pindare,
Tomber du ciel le plus haut,
Que, loue de Fontenelle,
Raser, timide hirondelle,
La terre comme Perrault.

Mais, ô ma fidèle lyre !
Si dans l'ardeur qui m'inspire,
Tu peux suivre mes transports,
Les chênes des monts de Thrace
N'ont rien ouï que n'efface
La douceur de tes accords.

Est-ce Apollon et Neptune
Qui, sur ces rocs sourcilleux,
Ont, compagnons de fortune,
Bâti ces murs orgueilleux ?
De leur enceinte fameuse
La Sambre, unie à la Meuse,
Défend le fatal abord ;
Et, par cent bouches horribles,
L'airain sur ces monts terribles
Vomit le fer et la mort.

Dix mille vaillants Alcides,
Les bordant de toutes parts,
D'éclairs au loin homicides
Font pétiller leurs remparts ;
Et, dans son sein infidèle,
Partout la terre y recèle
Un feu prêt à s'élancer,
Qui, soudain perçant son gouffre,
Ouvre un sépulcre de soufre
A quiconque ose avancer.

Namur, devant tes murailles,
Jadis la Grèce eût, vingt ans,
Sans fruit vu les funérailles
De ses plus fiers combattants.
Quelle effroyable puissance
Aujourd'hui pourtant s'avance,

A la prière de M. de Pontchartrain le fils (Lettre de Racine à Boileau du 30 mai 1693), Boileau supprima cette strophe, par égard pour Fontenelle. — (11) *Chansons*. Lex. — (18) *Monts*. « Hémus, Rhodope et Pangée.» (BOILEAU.) — (23) « Ils s'étaient loués à Laomédon pour rebâtir les murs de Troie. » (BOILEAU.) — (31) *Alcides*. Hercules. — (34) V. HUGO

Prête à foudroyer les monts !
Quel bruit, quel feu l'environne !
C'est Jupiter en personne,
Ou c'est le vainqueur de Mons.

N'en doute point, c'est lui-même ;
Tout brille en lui, tout est roi.
Dans Bruxelles Nassau blême
Commence à trembler pour toi.
En vain il voit le Batave,
Désormais docile esclave,
Rangé sous ses étendards ;
En vain au lion belgique
Il voit l'aigle germanique
Uni sous les léopards :

Plein de la frayeur nouvelle
Dont ses sens sont agités,
A son secours il appelle
Les peuples les plus vantés.
Ceux-là viennent du rivage
Où s'enorgueillit le Tage
De l'or qui roule en ses eaux
Ceux-ci, des champs où la neige
Des marais de la Norwège
Neuf mois couvre les roseaux.

Mais qui fait enfler la Sambre ?
Sous les Jumeaux effrayés,
Des froids torrents de décembre
Les champs partout sont noyés.

(*Préface des Odes*, de 1824), a critiqué justement cet anachronisme (voir la citation de ce passage, *Art Poét.*, ch. III, note du vers 217). — (44) *Fiers.* Lex. — (50) *Mons.* Ville prise par Louis XIV en 1691. — (53) *Nassau.* Guillaume de Nassau, stathouder de Hollande, prince d'Orange, roi d'Angleterre depuis 1689. Par le traité de Ryswick (1697), Louis XIV le reconnut roi d'Angleterre. — (55) *Batave.* Poétique, pour Hollandais. — (60) *Lion, aigle, léopards*... Allusion aux *emblèmes* de la Belgique, de l'Allemagne et de l'Angleterre. — (72) *Jumeaux* pour

Cérès s'enfuit éplorée
De voir en proie à Borée
Ses guérets d'épis chargés,
Et, sous les urnes fangeuses
Des Hyades orageuses,
Tous ses trésors submergés.

Déployez toutes vos rages,
Princes, vents peuples, frimas ;
Ramassez tous vos nuages ;
Rassemblez tous vos soldats :
Malgré vous, Namur en poudre
S'en va tomber sous la foudre
Qui dompta Lille, Courtrai,
Gand la superbe Espagnole,
Saint-Omer, Besançon, Dôle,
Ypres, Mastricht et Cambrai.

Mes présages s'accomplissent :
Il commence à chanceler ;
Sous les coups qui retentissent
Ses murs s'en vont s'écrouler.
Mars en feu, qui les domine,
Souffle à grand bruit leur ruine
Et les bombes, dans les airs
Allant chercher le tonnerre,
Semblent, tombant sur la terre,
Vouloir s'ouvrir les enfers.

Accourez, Nassau, Bavière,
De ces murs l'unique espoir :
A couvert d'une rivière,
Venez, vous pouvez tout voir.

Gémeaux, signe du Zodiaque, où le soleil se trouve en juin — (74) « Le siège se fit au mois de juin, et il tomba durant ce temps-là de furieuses pluies » (BOILEAU.) — (79) *Hyades.* (Myth.) Constellation formée des filles d'Atlas métamorphosées en étoiles, et qui annonçait la pluie. (85) *Poudre.* Lex. — (101) *Bavière.* Maximilien II, duc de Bavière.

Considérez ces approches :
Voyez grimper sur ces roches
Ces athlètes belliqueux ;
Et dans les eaux, dans la flamme,
Louis à tous donnant l'âme,
Marcher, courir avec eux.

Contemplez dans la tempête
Qui sort de ces boulevards
La plume qui sur sa tête
Attire tous les regards.
A cet astre redoutable
Toujours un sort favorable
S'attache dans les combats ;
Et toujours avec la gloire
Mars amenant la victoire
Vole et le suit à grands pas.

Grands défenseurs de l'Espagne,
Montrez-vous, il en est temps.
Courage ! vers la Méhagne
Voilà vos drapeaux flottants.
Jamais ses ondes craintives
N'ont vu sur leurs faibles rives
Tant de guerriers s'amasser.
Courez donc : qui vous retarde ?
Tout l'univers vous regarde :
N'osez-vous la traverser ?

Loin de fermer le passage
A vos nombreux bataillons,
Luxembourg a du rivage
Reculé ses pavillons.
Quoi ! leur seul aspect vous glace !
Où sont ces chefs pleins d'audace,

(113) « Le Roi porte toujours à l'armée une plume blanche. » (Boileau.) — (115) « Homère, *Iliade*, livre XIX, vers 299 (ou plutôt 381), où il dit que l'aigrette d'Achille étincelait comme un astre. » (Boileau.) — (123) « Rivière près de Namur. » (Boileau.) — (139) « Rivière qui passe à Belgrade,



La prise de Namur.

(Gravure de l'époque, faite d'après un dessin pris sur les lieux mêmes.)

De gauche à droite : Monsieur, frère du Roi (Philippe d'Orléans), un officier d'infanterie, le duc de Bouillon, le comte de Fiesque, le Roi, le Dauphin, le duc de Duras, le comte de Toulouse, fils de Louis XIV. Au fond, à gauche, le *fort Guillaume*, qui fut pris le 24 juin 1692 ; à droite, le château qui capitula le 30 juin.

Jadis si prompts à marcher,
Qui devaient, de la Tamise
Et de la Drave soumise,
Jusqu'à Paris nous chercher ?

Cependant l'effroi redouble
Sur les remparts de Namur :
Son gouverneur, qui se trouble,
S'enfuit sous son dernier mur.
Déjà jusques à ses portes
Je vois monter nos cohortes
La flamme et le fer en main ;
Et sur les monceaux de piques,
De corps morts, de rocs, de briques,
S'ouvrir un large chemin.

C'en est fait. Je viens d'entendre
Sur ces rochers éperdus
Battre un signal pour se rendre.
Le feu cesse : ils sont rendus.
Dépouillez votre arrogance,
Fiers ennemis de la France ;
Et, désormais gracieux,
Allez à Liège, à Bruxelles,
Porter les humbles nouvelles
De Namur pris à vos yeux.

Pour moi, que Phébus anime
De ses transports les plus doux,
Rempli de ce dieu sublime,
Je vais, plus hardi que vous,
Montrer que sur le Parnasse,
Des bois fréquentés d'Horace
Ma muse dans son déclin
Sait encor les avenues,
Et des sources inconnues
A l'auteur du *Saint-Paulin*

en Hongrie. » (Boileau.) — (167) *Déclin*. Nous sommes en 1693 : Boileau, né en 1636, a cinquante-sept ans. — (170) *Saint-Paulin*. « Poème hé-

A la suite de cette Ode pénible, et dont la dernière strophe nous ramène à la Satire, il faut citer une *Épigramme* (XXV) écrite la même année. C'est une parodie de la 1re *Olympique* de Pindare. Là, Boileau est franchement lui-même, et s'il se fût contenté de ce genre de *pindarisme*, tous les rieurs eussent été pour lui :

PARODIE BURLESQUE

de la première ode de Pindare, à la louange

de M. Perrault[1].

(1693)

Malgré son fatras obscur,
Souvent Brébeuf étincelle ;
Un vers noble, quoique dur,
Peut s'offrir dans *la Pucelle;*
Mais, ô ma lyre fidèle,
Si du parfait ennuyeux
Tu veux trouver le modèle,
Ne cherche point dans les cieux
D'astre au soleil préférable,
Ni, dans la foule innombrable
De tant d'écrivains divers,
Chez Coignard rongés des vers,
Un poète comparable
A l'auteur inimitable[2]
De Peau d'Ane mise en vers.

roique de M P*** (Perrault). » (BOILEAU.) Perrault ne manqua pas de relever ironiquement la maladresse qu'il y avait à terminer une ode par une « plaisanterie hors de sa place ».

(1) « J'avais résolu de parodier l'ode, mais dans ce temps-là nous nous raccommodâmes, M. Perrault et moi, et ainsi il n'y eut que ce couplet de fait. » (BOILEAU, 1713.) — (2) M. Perrault, dans ce temps-là, avait rimé le conte de *Peau d'Ane*. (BOILEAU, 1713.)

Réponse de Perrault à Boileau. — En réponse au *Discours sur l'Ode* où il était pris à partie, Perrault écrivit à Boileau une longue lettre dont nous donnons quelques extraits :

MONSIEUR,

Puisque c'est à l'occasion de mes Dialogues sur la comparaison des anciens et des modernes que l'ode que vous venez de donner au public a été composée, et que, sans la colère où ils vous ont mis, le Roi n'aurait point eu de louanges, je ne puis, quelque mal que vous en disiez, me repentir de les avoir faits. Je ne m'étonne pas que ces Dialogues qui blessent les impressions que vous avez prises au collège, et que vous garderez toute votre vie, vous aient semblé étranges, mais je m'étonne que vous soyez si peu exact à rapporter ce qu'ils contiennent. Sans l'extrême indignation avec laquelle vous en parlez, je croirais que vous ne les avez jamais lus, et je souhaiterais le pouvoir croire pour n'être pas obligé de vous reprocher une espèce de mauvaise foi bien plus étrange que tous mes Dialogues, puisqu'il est vrai, comme je vais vous en convaincre, que l'on n'y trouvera aucune des propositions que vous m'attribuez dans la préface de votre ode.

Tous les grands écrivains de l'antiquité, *dites-vous*, y sont traités d'esprits médiocres, de gens à être mis en parallèle avec les Chapelains et les Cotins. *Il n'y a pas un seul mot de tout cela dans mes Dialogues*. Homère y est traité du plus grand génie que la poésie ait jamais eu. Virgile y est loué comme le poète le plus accompli, et son *Énéide* y est regardée comme le plus excellent poème que nous ayons, avec cette restriction, à la vérité, qu'ils ont écrit quelquefois des choses peu dignes de leur réputation, non point pour avoir été des esprits médiocres, ce que je n'ai jamais dit ni pensé, mais faute d'avoir eu dans leur temps les lumières et les secours dont l'usage et l'expérience ont enrichi les derniers siècles, car voilà toute la substance de mon système. Je n'ai comparé Chapelain à aucun poète de l'antiquité, et, bien loin de le

comparer à Virgile, j'ai déclaré distinctement que je ne prétendais point le mettre en parallèle avec ce grand poète et j'en ai en quelque façon demandé acte. Pour M. Cotin, je ne l'ai opposé à qui que ce soit ; je me suis plaint seulement qu'on l'eût traité de ridicule, et que même on en eût fait un modèle de ridicules. J'ai ajouté que j'avais été fort pressé à un de ses sermons, et cela est vrai. D'autres assurent que la même chose leur est arrivée aux sermons de M. l'abbé de Cassagne : mais qu'importe ? le nom de Cotin rime à festin, et celui de Cassagne remplit bien le vers, point de miséricorde. On est bien malheureux lorsque, pour faire un bon vers, on n'hésite pas à ternir la réputation de deux hommes de mérite. On dit que des casuistes vous ont assuré qu'il n'y avait pas de quoi former un péché véniel dans vos Satires, et moi je vous dis avec tout ce qu'il y a de gens de bien en France que ces casuistes sont des ignorants ou des trompeurs.

... Pindare, dites-vous, y est des plus maltraités. J'avoue que je me suis un peu réjoui sur le commencement de la première ode de ce grand poète, mais il s'agit de savoir si j'ai eu tort, et c'est ce qu'il est bon que nous examinions. Voici mot à mot l'endroit tout entier de mon Dialogue, où le commencement de cette ode est rapporté : c'est le chevalier qui parle : « Le président Morinet, discourant, il y a quelques jours, de Pindare avec un de ses amis, et ne pouvant s'épuiser sur les louanges de ce poète inimitable, se mit à prononcer les cinq ou six premiers vers de la première de ses odes avec tant de force et d'emphase, que sa femme qui était présente, et qui est femme d'esprit, ne put s'empêcher de lui demander l'explication de ce qu'il témoignait prendre tant de plaisir à prononcer. — Madame, lui dit-il, cela perd toute sa grâce en passant du grec dans le français. — Il n'importe, dit-elle, j'en verrai du moins le sens, qui doit être admirable. — C'est le commencement, lui dit-il, de la première ode du plus sublime de tous les poètes. Voici comme il parle : « L'eau est très bonne, à la vérité, et « l'or qui brille comme le feu durant la nuit éclate mer-

« veilleusement parmi les richesses qui rendent l'homme « superbe. Mais, mon esprit, si tu désires chanter des « combats, ne contemple point d'autre astre plus lumi-« neux que le soleil pendant le jour dans la vague de « l'air, car nous ne saurions chanter de combats plus « illustres que les combats olympiques. » — Vous vous moquez de moi, lui dit la Présidente, voilà un galimatias que vous venez de faire pour vous divertir, je ne donne pas si aisément dans le panneau. — Je ne me moque point, lui dit le Président, et c'est votre faute si vous n'êtes pas charmée de tant de belles choses. — Il est vrai, reprit la Présidente, que de l'eau bien claire, de l'or bien luisant, et le soleil en plein midi, sont de fort bonnes choses ; mais parce que l'eau est très bonne et que l'or brille comme le feu pendant la nuit, est-ce une raison de contempler ou de ne contempler pas un autre astre que le soleil pendant le jour ? de chanter ou de ne chanter pas les jeux olympiques ? Je vous avoue que je n'y comprends rien. — Je ne m'en étonne pas, madame, une infinité de très savants hommes n'y ont rien compris non plus que vous, comme l'a fort bien remarqué un de ses plus savants interprètes. Cet endroit est divin, et l'on est bien éloigné de rien faire aujourd'hui de semblable. — Assurément, dit la Présidente, et l'on s'en donne bien de garde. Mais je vois bien que vous ne voulez pas m'expliquer cet endroit de Pindare ; cependant s'il n'y a rien qui ne se puisse dire devant des femmes, je ne vois pas où est la plaisanterie de m'en faire mystère. — Il n'y a point de plaisanterie ni de mystère, lui dit le Président. — Pardonnez-moi, lui dit-elle, si je vous dis que je n'en crois rien, les anciens étaient gens sages, qui ne disaient pas des choses où il n'y a ni sens ni raison. — Quoi que pût dire le Président, elle persista, et elle a toujours cru qu'il avait pris plaisir à se moquer d'elle. « Pour faire voir que j'ai tort et que ma plaisanterie est froide, il faut montrer ou que le commencement de cette ode est mal traduit, ou que, tel qu'il est, il contient un sens intelligible et raisonnable. C'est ce qu'on n'a point fait depuis trois ans

que le Dialogue où on lit cette aventure est imprimé, et ce que je vous défie, Monsieur, de pouvoir faire[1].

Vous dites que *je ne sais pas le grec*, il faut que les bévues qui sont dans mes traductions vous en aient fait apercevoir, de même que celles qu'on a trouvées dans votre traduction de Longin nous ont fait voir que vous n'êtes pas si grand grec que vous tâchez de le paraître. Vous me ferez plaisir, Monsieur, de me montrer mes bévues. Je n'emploierai pas mes amis à vous fermer la bouche.

Vous dites que *Pindare sort quelquefois* de la raison afin *(s'il faut ainsi parler) de mieux entrer dans la raison même.* Cela est difficile à comprendre. Ce n'est pas un moyen de mieux entrer dans la raison que d'en sortir. D'ailleurs la poésie dithyrambique ne fait point sortir le poète de la raison, en l'obligeant de s'écarter un peu de son sujet, puisque la raison veut qu'il ait de l'emportement et de l'enthousiasme.

Vous dites que je ne suis pas fort convaincu du précepte qu'on a avancé dans l'Art poétique à propos de l'ode, et ensuite vous citez les deux vers de votre façon :

> Son style impétueux souvent marche au hasard :
> Chez elle un beau désordre est un effet de l'art.

Ne vous apercevez-vous, point, Monsieur, des airs que vous vous donnez, en supposant que tout le monde doit avoir devant les yeux votre *Art poétique*, que vous appelez absolument et comme par excellence l'Art poétique ; et ne voyez-vous point qu'il n'est pas de l'exacte modestie de se citer soi-même ?

Vous avancez comme une chose constante que je suis un homme sans aucun goût, c'est de quoi il s'agit, et on ne vous en croira pas sur parole. Est-il possible qu'un homme dont les ouvrages ont reçu de l'applaudissement plus d'une fois dans l'Académie française n'ait point de goût ? J'ai honte de parler de moi si avantageusement,

(1) Voir la discussion de Boileau sur ce passage de Pindare dans la VIII[e] *Réflexion sur Longin*, citée p. 475.

mais vous m'y contraignez. Le jour qu'on y lut le poème du Siècle de Louis le Grand (cet ouvrage vous blessa trop pour l'avoir oublié), vous le blâmâtes hautement et même d'une manière un peu scandaleuse, pendant que l'assemblée, composée des académiciens et de ce grand nombre de gens qui ont accoutumé de s'y rendre tous les jours de cérémonie, témoignait en être satisfaite; voulez-vous qu'on croie qu'il n'y avait là que vous seul qui eût du goût, et que toute la compagnie n'en avait non plus que l'auteur de l'ouvrage?

Par où avez-vous jugé, Monsieur, que je crois que *la Clélie* et l'opéra sont les modèles du genre sublime? *La Clélie* est en son genre un des plus beaux ouvrages que nous ayons, et l'illustre personne qui l'a composée est d'un si grand mérite, que vous serez éternellement blâmé d'avoir tâché à lui nuire par vos plaisanteries. J'estime fort les opéras de M. Quinault, pour l'art et le beau naturel qui s'y rencontre; mais je n'ai point dit que ni les opéras, ni *la Clélie* fussent des modèles du genre sublime auquel ils n'ont jamais visé, si ce n'est en de certains endroits où le sujet le demandait et où ils l'ont attrapé très heureusement.

Vous *m'accusez d'avoir dit que Térence est fade, que Virgile est froid et Homère de mauvais sens.* On ne trouvera pas un seul mot de tout cela dans mes Parallèles. Il est vrai que j'ai rapporté plusieurs endroits d'Homère qui ont pu ne lui pas faire honneur; mais ce n'est pas ma faute, puisque je n'ai rien cité de ce grand poète qui ne fût traduit véritablement.

Vous dites que cela vient d'une bizarrerie d'esprit commune à toute ma famille. Cet endroit, Monsieur, est trop fort, et excède toutes les libertés et toutes les licences que les gens de lettres prennent dans leurs disputes. Ma famille est irréprochable, et elle l'est à un point que je lui ferais tort si je me donnais la peine de la justifier de votre calomnie. On n'y trouvera que des gens de bien, des gens de bon sens, officieux, bienfaisants et aimés de tout le monde.

De quatre frères que j'ai eus et dont je suis le moindre et le dernier en toutes choses, vous n'avez connu que celui qui était médecin de l'Académie des sciences. Par où avez-vous pu reconnaître de la bizarrerie dans son esprit? Est-ce par ses ouvrages? Est-ce par la traduction qu'il a faite de Vitruve et par les notes dont il l'a accompagnée? ouvrage aussi beau en son genre qu'il s'en soit fait de notre siècle. Est-ce par ses Essais de physique qui ont été si bien reçus de toutes les personnes intelligentes dans les choses de la nature? Est-ce enfin par les Mémoires qu'il a dressés pour servir à l'histoire naturelle des animaux, dont il y a un volume d'imprimé et un volume manuscrit qu'il a laissé à l'Académie des sciences? Non assurément, puisque ce sont des matières dont vous n'avez presque aucune connaissance, et où il ne s'agit ni d'Horace ni de Pindare. Concluez-vous que l'auteur de tous ces ouvrages n'avait pas le sens droit, parce que M. Colbert qui avait un si grand sens, le choisit pour être de l'Académie des sciences? Parce que ç'a été sur ses dessins que la face principale du Louvre a été bâtie préférablement à ceux du cavalier Bernin et de tous les architectes de France et d'Italie, et que c'est encore sur ses dessins qu'on a levé le modèle de l'Arc de Triomphe et le bâtiment de l'Observatoire? Est-ce enfin parce qu'il avait un goût et un génie naturel universel pour tous les arts et pour toutes les sciences? Il faut vous faire souvenir de lui par d'autres endroits. Il vous a tiré de deux dangereuses maladies avec des soins et une application inconcevables, et on sait de quelle sorte vous avez reconnu ses soins en le maltraitant dans vos Satires. Où est en tout cela la bizarrerie de mon frère?

Pour convaincre le public des beautés de Pindare, vous prenez le parti de composer une ode à la manière de ce grand poète; mais vous n'avancez rien par là. Si votre ode est excellente, qui empêchera de dire qu'elle n'est point à la manière de Pindare, comme en effet elle n'y est point du tout, ainsi que je vous l'ai déjà fait voir, et si elle n'est pas bonne, comme plusieurs gens l'assurent, vous aurez

fait tort à Pindare, en disant que votre ode ressemble aux siennes et qu'elle est faite sur le même modèle. Le plus court et le plus sûr chemin aurait été de donner au public une ode de Pindare traduite par vous-même et de faire voir en même temps que j'ai mal traduit le commencement de la première de ses odes, car tant que la traduction que j'ai donnée ne sera point convaincue d'être mauvaise et que vous n'en donnerez point de meilleure, vous ne ferez rien pour Pindare. Quoi qu'il en soit, voyons l'ode.

Voyons *cette magnificence de mots que vous y avez jetée à l'exemple des anciens poètes dithyrambiques, et ces figures audacieuses tirées des sources que l'auteur du « Saint-Paulin » n'a jamais connues.* Mais non. Cet examen nous mènerait trop loin ; d'ailleurs vous ne savez que trop le succès qu'elle a eu dans le monde, et vous avez la satisfaction d'avoir prévu sagement dans votre préface que le public ne s'accommode pas *de vos saillies ni de vos excès pindariques...*

L'Édition de 1694. — Cette année-là Boileau donne une nouvelle édition de ses *Œuvres*, chez le libraire Denis Thierry. Il y insère la *Satire X* (déjà publiée séparément peu de mois auparavant); l'*Ode sur la prise de Namur* (publiée séparément en 1693), les *Réflexions sur Longin*, et quelques *épigrammes*. — Toute une partie de la *Préface* est empruntée à l'édition précédente (1683), mais Boileau y ajoute un *Avis* qui prouve à quel point il est absorbé par sa querelle avec Perrault. Aussi devons-nous le citer ici, comme une nouvelle pièce du procès.

AU LECTEUR

J'ai laissé ici la même préface qui était dans les deux éditions précédentes, à cause de la justice que j'y rends à beaucoup d'auteurs que j'ai attaqués. Je croyais avoir assez fait connaître, par cette démarche où personne ne m'obligeait, que ce n'est point un esprit de malignité qui m'a fait écrire contre ces auteurs, et que j'ai été plutôt sincère à leur égard que médisant. M. Perrault néanmoins n'en a pas jugé de la sorte. Ce galant homme, au bout de près de vingt-cinq ans qu'il y a que mes Satires ont été imprimées la première fois, est venu tout à coup, et dans le temps qu'il se disait de mes amis, réveiller des querelles entièrement oubliées, et me faire sur mes ouvrages un procès que mes ennemis ne me faisaient plus. Il a compté pour rien les bonnes raisons que j'ai mises en rimes pour montrer qu'il n'y a point de médisance à se moquer des méchants écrits, et, sans prendre la peine de réfuter ces raisons, a jugé à propos de me traiter dans un livre [1], en termes assez peu obscurs, de médisant, d'envieux, de calomniateur, d'homme qui n'a songé qu'à établir sa réputation sur la ruine de celle des autres. Et cela fondé principalement sur ce que j'ai dit dans mes Satires que Chapelain avait fait des vers durs, et qu'on était à l'aise aux sermons de l'abbé Cotin.

1. Les *Parallèles des anciens et des modernes*.

Ce sont en effet les deux grands crimes qu'il me reproche, jusqu'à me vouloir faire comprendre que je ne dois jamais espérer de rémission du mal que j'ai causé, en donnant par là occasion à la postérité de croire que sous le règne de Louis le Grand il y a eu en France un poète ennuyeux et un prédicateur assez peu suivi. Le plaisant de l'affaire est que, dans le livre qu'il fait pour justifier notre siècle de cette étrange calomnie, il avoue lui-même que Chapelain est un poète très peu divertissant, et si dur dans ses expressions, qu'il n'est pas possible de le lire. Il ne convient pas ainsi du désert qui était aux prédications de l'abbé Cotin. Au contraire, il assure qu'il a été fort pressé à un des sermons de cet abbé; mais en même temps il nous apprend cette jolie particularité de la vie d'un si grand prédicateur, que sans ce sermon, où heureusement quelques-uns de ses juges se trouvèrent, la justice, sur la requête de ses parents, lui allait donner un curateur comme à un imbécile. C'est ainsi que M. Perrault sait défendre ses amis, et mettre en usage les leçons de cette belle rhétorique moderne inconnue aux anciens, où vraisemblablement il a appris à dire ce qu'il ne faut point dire. Mais je parle assez de la justesse d'esprit de M. Perrault dans mes Réflexions critiques sur Longin, et il est bon d'y renvoyer les lecteurs.

Tout ce que j'ai ici à leur dire, c'est que je leur donne dans cette nouvelle édition, outre mes anciens ouvrages exactement revus, ma Satire contre les femmes, l'Ode sur Namur, quelques Épigrammes, et mes Réflexions critiques sur Longin. Ces Réflexions, que j'ai composées à l'occasion des Dialogues de M. Perrault, se sont multipliées sous ma main beaucoup plus que je ne croyais, et sont cause que j'ai divisé mon livre en deux volumes. J'ai mis à la fin du second volume les traductions latines qu'ont fait de mon ode les deux plus célèbres professeurs en éloquence de l'Université; je veux dire M. Lenglet et M. Rollin. Ces traductions ont été généralement admirées; et ils m'ont fait en cela tous deux d'autant plus d'honneur, qu'ils savent bien que c'est la seule lecture de mon ouvrage qui les a excités à

entreprendre ce travail. J'ai aussi joint à ces traductions quatre épigrammes latines que le révérend Père Fraguier, jésuite, a faites contre le Zoïle moderne. Il y en a deux qui sont imitées d'une des miennes. On ne peut rien voir de plus poli ni de plus élégant que ces quatre épigrammes, et il semble que Catulle y soit ressuscité pour venger Catulle : j'espère donc que le public me saura quelque gré du présent que je lui en fais.

Au reste, dans le temps que cette nouvelle édition de mes ouvrages allait voir le jour, le révérend Père de La Landelle, autre célèbre jésuite, m'a apporté une traduction latine qu'il a aussi faite de mon ode, et cette traduction m'a paru si belle, que je n'ai pu résister à la tentation d'en enrichir encore mon livre, où on la trouvera avec les deux autres à la fin du second tome.

LES REFLEXIONS SUR LONGIN
(1694)

On se rappelle que Boileau avait publié, en 1674, une traduction du *Traité du Sublime* de Longin. Pour répliquer aux *Parallèles* de Perrault, et pour répondre au défi contenu dans la lettre précédente, il donna en 1694, dans la nouvelle édition de ses œuvres, une suite de neuf *Réflexions sur Longin* (il devait en 1710, en ajouter trois autres, qui, en 1713, furent placées en tête du *Traité*. Ce ne sont pas des notes sur le texte du rhéteur grec, ni sur les exemples cités par lui ; chaque *Réflexion* porte, en *épigraphe*, quelques lignes tirées de Longin, à l'occasion desquelles Boileau discute les bévues et les contre-sens de Perrault, juge et interprète d'Homère et de Pindare. Sans doute, Boileau rectifie en plus d'un passage les erreurs de Perrault ; mais ses discussions sont lourdes et souvent confuses ; et il prend à l'égard de son adversaire le ton d'un régent de collège qui redresserait rudement les inadvertances d'un écolier. Seule, la 7e *Réflexion* contient d'excellentes idées critiques.

Voici quelques fragments caractéristiques des *Réflexions sur Longin*.

RÉFLEXION III

Il était enclin naturellement à reprendre les vices des autres, quoique aveugle pour ses propres défauts (*Paroles de Longin*, chap. III).



Œuvres, 1674.

Il n'y a rien de plus insupportable qu'un auteur médiocre qui, ne voyant pas ses propres défauts, veut trouver des défauts dans tous les plus habiles écrivains ; mais c'est encore bien pis lorsque, accusant ces écrivains de fautes qu'ils n'ont point faites, il fait lui-même des fautes, et tombe dans des ignorances grossières. C'est ce qui était arrivé quelquefois à Timée, et ce qui arrive toujours à M. P... Il commence la censure qu'il fait d'Homère par la chose du monde la plus fausse, qui est que beaucoup d'excellents critiques soutiennent qu'il n'y a jamais

eu au monde un homme nommé Homère, qui ait composé l'*Iliade* et l'*Odyssée*; et que ces deux poèmes ne sont qu'une collection de plusieurs petits poèmes de différents auteurs, qu'on a joints ensemble [1]. Il n'est point vrai que jamais personne ait avancé, au moins sur le papier, une pareille extravagance, et Élien, que M. P... cite pour son garant, dit positivement le contraire, comme nous le ferons voir par la suite de cette remarque.

Tous ces excellents critiques donc se réduisent à feu M. l'abbé d'Aubignac, qui avait, à ce que prétend M. P... préparé des mémoires pour prouver ce beau paradoxe. J'ai connu M. l'abbé d'Aubignac; il était homme de beaucoup de mérite, et fort habile en matière de poétique, bien qu'il sût médiocrement le grec. Je suis sûr qu'il n'a jamais conçu un si étrange dessein, à moins qu'il ne l'ait conçu les dernières années de sa vie, où l'on sait qu'il était tombé en une espèce d'enfance. Il savait trop qu'il n'y eut jamais deux poèmes si bien suivis et si bien liés que l'*Iliade* et l'*Odyssée*, ni où le même génie éclate davantage partout, comme tous ceux qui les ont lus en conviennent. M. P... prétend néanmoins qu'il y a de fortes conjectures pour appuyer le prétendu paradoxe de cet abbé, et ces fortes conjectures se réduisent à deux, dont l'une est qu'on ne sait point la ville qui a donné naissance à Homère. L'autre est que ses ouvrages s'appellent *rapsodies*, mot qui veut dire un amas de chansons cousues ensemble; d'où il conclut que les ouvrages d'Homère sont des pièces ramassées de différents auteurs, jamais aucun poète n'ayant intitulé, dit-il, ses ouvrages *rapsodies*. Voilà d'étranges preuves...

[Boileau réfute ensuite cette opinion avec des raisons très faibles; l'étymologie qu'il propose pour le mot *rapsodie* est des plus discutables. Puis il passe aux opinions de Perrault sur les modernes.]

(1) PERRAULT, *Parallèles*, tome III, p. 33. — (2) On voit que Perrault et d'Aubignac n'ont fait que devancer les conclusions de la philologie de la fin du dix-huitième siècle et du dix-neuvième, sur l'origine et la formation des poèmes homériques. Nous ne sommes plus dans un

... Cependant c'est sur ce passage (d'Élien) qu'il fonde toutes les absurdités qu'il dit d'Homère. Prenant de là occasion de traiter de haut en bas l'un des meilleurs livres de poétique qui, du consentement de tous les habiles gens, aient été faits en notre langue, c'est à savoir le *Traité du poème épique* du Père Le Bossu [2], et où ce savant religieux fait si bien voir l'unité, la beauté et l'admirable construction des poèmes de l'*Iliade*, de l'*Odyssée* et de l'*Énéide*, M. P..., sans se donner la peine de réfuter toutes les choses solides que ce Père a écrites sur ce sujet, se contente de le traiter d'homme à chimères et à visions creuses. On me permettra d'interrompre ici ma remarque, pour lui demander de quel droit il parle avec ce mépris d'un auteur approuvé de tout le monde, lui qui trouve si mauvais que je me sois moqué de Chapelain et de Cotin, c'est-à-dire de deux auteurs universellement décriés. Ne se souvient-il point que le Père Le Bossu est un auteur moderne et un auteur moderne excellent ? Assurément il s'en souvient, et c'est vraisemblablement ce qui le lui rend insupportable ; car ce n'est pas simplement aux anciens qu'en veut M. P..., c'est à tout ce qu'il y a jamais eu d'écrivains d'un mérite élevé dans tous les siècles, et même dans le nôtre, n'ayant d'autre but que de placer, s'il lui était possible, sur le trône des belles-lettres ses chers amis, les auteurs médiocres, afin d'y trouver sa place avec eux. C'est en cette vue qu'en son dernier dialogue [3] il a fait cette belle apologie de Chapelain, poète à la vérité un peu dur dans ses expressions, et dont il ne fait point, dit-il, son héros, mais qu'il trouve pourtant beaucoup plus sensé qu'Homère et que Virgile, et qu'il met du moins en même rang que le Tasse, affectant de parler de *la Jérusalem délivrée* et de *la Pucelle* comme

état d'esprit à comprendre l'indignation de Boileau. — (2) *Le Père le Bossu*. Religieux génovéfain, mort en 1680, auteur d'un *Traité du poème épique*, où il avait adopte la thèse de Boileau contre Desmarets de Saint-Sorlin. Perrault disait de lui : « A voir le respect avec lequel ce bon religieux parle de la construction de la fable de l'*Iliade*, il semble qu'il fasse un commentaire sur l'Ecriture sainte. » — (3) *Pa-*

de deux ouvrages modernes qui ont la même cause à soutenir contre les poèmes anciens.

Que s'il loue en quelques endroits Malherbe, Racan, Molière et Corneille, et s'il les met au-dessus de tous les anciens, qui ne voit que ce n'est qu'afin de les mieux avilir dans la suite, et pour rendre plus complet le triomphe de M. Quinault, qu'il met beaucoup au-dessus d'eux, et « qui est, dit-il en propres termes, le plus grand poète que la France ait jamais eu pour le lyrique et pour le dramatique » ? Je ne veux point ici offenser la mémoire de M. Quinault, qui, malgré tous nos démêlés poétiques, est mort mon ami[4]. Il avait, je l'avoue, beaucoup d'esprit, et un talent tout particulier pour faire des vers bons à mettre en chant : mais ces vers n'étaient pas d'une grande force, ni d'une grande élévation ; et c'était leur faiblesse même qui les rendait d'autant plus propres pour le musicien, auquel ils doivent leur principale gloire...

RÉFLEXION V

Il en est de même de ces compagnons d'Ulysse changés en pourceaux, que Zoïle appelle petits cochons larmoyants. (*Paroles de Longin*, chap. VII.)

Il paraît par ce passage de Longin que Zoïle, aussi bien que M. P..., s'était égayé à faire des railleries sur Homère : car cette plaisanterie des « petits cochons larmoyants » a assez de rapports avec les « comparaisons à longue queue », que notre critique moderne reproche à ce ce grand poète. Et puisque, dans notre siècle, la liberté que Zoïle s'était donnée de parler sans respect des plus grands écrivains de l'antiquité se met aujourd'hui[1] à la

rallèles, tome III. — (4) *Quinault* était mort en 1688. Boileau s'était réconcilié avec lui. Cf. p. 397.. — (4) Opinion intéressante. On peut remarquer en effet que les meilleurs *livrets* d'opéras du dix-neuvième siècle sont peut-être ceux de Scribe, d'une *poésie* fort discutable, et sur lesquels les Meyerbeer, lés Halévy, les Auber, ont écrit leurs chefs-d'œuvre. On sait, par contre, quelle musique a inspirée la *Esmeralda* de Victor Hugo.

(1) *Aujourd'hui*, forme pléonasme avec *dans notre siècle*. —

mode parmi beaucoup de petits esprits, aussi ignorants qu'orgueilleux et pleins d'eux-mêmes, il ne sera pas hors de propos de leur faire voir ici de quelle manière cette liberté a réussi autrefois à ce rhéteur, homme fort savant, ainsi que le témoigne Denys d'Halicarnasse...

Il faut donc premierement voir ce que dit de lui Vitruve[1], le célèbre architecte ; car c'est lui qui en parle le plus au long ; et, afin que M. P... ne m'accuse pas d'altérer le texte de cet auteur, je mettrai ici les mots mêmes de monsieur son frère le médecin, qui nous a donné Vitruve en français. « Quelques années après (c'est Vitruve qui parle dans la traduction de ce médecin), Zoïle, qui se faisait appeler le fléau d'Homère, vint de Macédoine à Alexandrie, et présenta au roi les livres qu'il avait composés contre l'*Iliade* et contre l'*Odyssée*. Ptolémée[3] indigné que l'on attaquât si insolemment le père de tous les poètes, et que l'on maltraitât ainsi celui que tous les savants reconnaissent pour leur maître, dont toute la terre admirait les écrits, et qui n'était pas là pour se défendre, ne fit point de réponse. Cependant Zoïle ayant longtemps attendu, et étant pressé de la nécessité, fit supplier le roi de lui faire donner quelque chose. A quoi l'on dit qu'il fit cette réponse : « Que puisque Homère, depuis mille ans qu'il était « mort, avait nourri plusieurs milliers de personnes, « Zoïle devait bien avoir l'industrie de se nourrir, non-« seulement lui, mais plusieurs autres encore, lui qui « faisait profession d'être beaucoup plus savant qu'Ho-« mère. » Sa mort se raconte diversement. Les uns disent que Ptolémée le fit mettre en croix ; d'autres, qu'il fut lapidé ; et d'autres qu'il fut brûlé tout vif à Smyrne. Mais, de quelque façon que cela soit, il est certain qu'il a bien mérité cette punition, puisqu'on ne la peut pas mériter pour un crime plus odieux qu'est celui de reprendre un écrivain qui n'est pas en état de rendre raison de ce qu'il a écrit. »

(2) *Vitruve*. Ecrivain latin du premier siècle avant Jésus-Christ. a laissé un traite d'architecture en 10 livres. — (3) *Ptolémée Philadelphe*,

... Mais, pour achever le portrait de cet homme, il est bon de mettre aussi en cet endroit ce qu'en a écrit l'auteur que M. P... cite le plus volontiers, c'est à savoir Élien. C'est au livre XI[e] de ses *Histoires diverses :* « Zoïle, celui qui a écrit contre Homère, contre Platon et contre plusieurs autres grands personnages, était d'Amphipolis [4], et fut disciple de ce Polycrate [5] qui a fait un discours en forme d'accusation contre Socrate. Il fut appelé le chien de la rhétorique. Voici à peu près sa figure. Il avait une grande barbe qui lui descendait sur le menton, mais nul poil à la tête, qu'il se rasait jusqu'au cuir. Son manteau lui pendait ordinairement sur les genoux. Il aimait à mal parler de tout, et ne se plaisait qu'à contredire. En un mot, il n'y eut jamais d'homme si hargneux que ce misérable. Un très savant homme lui ayant demandé un jour pourquoi il s'acharnait de la sorte à dire du mal de tous les grands écrivains : « C'est, répliqua-t-il, que je « voudrais bien leur en faire, mais je n'en puis venir à bout. »

... Pour ne me point écarter de Zoïle, j'ai cherché plusieurs fois en moi-même ce qui a pu attirer contre lui cette animosité et ce déluge d'injures ; car il n'est pas le seul qui ait fait des critiques sur Homère et sur Platon. Longin, dans ce traité même, comme nous le voyons, en a fait plusieurs ; et Denys d'Halicarnasse n'a pas plus épargné Platon que lui. Cependant on ne voit point que ces critiques aient excité contre eux l'indignation des hommes. D'où vient cela ? En voici la raison, si je ne me trompe : c'est qu'outre que leurs critiques sont fort sensées, il paraît visiblement qu'ils ne les font point pour rabaisser la gloire de ces grands hommes, mais pour établir la vérité de quelque précepte important ; qu'au fond, bien loin de disconvenir du mérite de ces héros (c'est ainsi qu'ils les appellent), ils nous font partout comprendre, même en les critiquant, qu'ils les reconnaissent

mort en 246 avant Jésus-Christ. — (4) *Amphipolis.* « Ville de Thrace. » Boileau .) — (5) *Polycrate.* Orateur athénien du quatrième siècle

pour leurs maîtres en l'art de parler, et pour les seuls modèles que doit suivre tout homme qui veut écrire ; que s'ils nous y découvrent quelques taches, ils nous y font voir en même temps un nombre infini de beautés, tellement qu'on sort de la lecture de leurs critiques convaincu de la justesse d'esprit du censeur, et encore plus de la grandeur du génie de l'écrivain censuré. Ajoutez qu'en faisant ces critiques ils s'énoncent toujours avec tant d'égards, de modestie et de circonspection, qu'il n'est pas possible de leur en vouloir du mal.

Il n'en était pas ainsi de Zoïle, homme fort atrabilaire, et extrêmement rempli de la bonne opinion de lui-même ; car, autant que nous en pouvons juger par quelques fragments qui nous restent de ses critiques, et par ce que les auteurs nous en disent, il avait directement entrepris de rabaisser les ouvrages d'Homère et de Platon, en les mettant l'un et l'autre au-dessous des plus vulgaires écrivains. Il traitait les fables de l'*Iliade* et de l'*Odyssée* de contes de vieille, appelant Homère un diseur de sornettes. Il faisait de fades plaisanteries des plus beaux endroits de ces deux poèmes, et tout cela avec une hauteur si pédantesque, qu'elle révoltait tout le monde contre lui. Ce fut, à mon avis, ce qui lui attira cette horrible diffamation, et qui lui fit faire une fin si tragique.

Mais, à propos de hauteur pédantesque, peut-être ne sera-t-il pas mauvais d'expliquer ici ce que j'ai voulu dire par là, et ce que c'est proprement qu'un pédant ; car il me semble que M. P... ne conçoit pas trop bien toute l'étendue de ce mot. En effet, si l'on en doit juger par tout ce qu'il insinue dans ses *Dialogues*, un pédant, selon lui, est un savant nourri dans un collège, et rempli de grec et de latin ; qui admire aveuglément tous les auteurs anciens ; qui ne croit pas qu'on puisse faire de nouvelles découvertes dans la nature, ni aller plus loin qu'Aristote, Épicure, Hippocrate, Pline ; qui croirait faire une espèce d'impiété s'il avait trouvé quelque chose à

avant Jésus-Christ. — (6) *Jason Maino*, de Milan, jurisconsulte, rhé-

redire dans Virgile; qui ne trouve pas simplement Térence un joli auteur, mais le comble de toute perfection ; qui ne se pique point de politesse ; qui non-seulement ne blâme jamais aucun auteur ancien, mais qui respecte surtout les auteurs que peu de gens lisent, comme Jason, Barthole, Lycophron, Macrobe[6], etc.

Voilà l'idée du pédant qu'il paraît que M. P... s'est formée. Il serait donc bien surpris si on lui disait qu'un pédant est presque tout le contraire de ce tableau; qu'un pédant est un homme plein de lui-même, qui, avec un médiocre savoir, décide hardiment de toutes choses ; qui se vante sans cesse d'avoir fait de nouvelles découvertes; qui traite de haut en bas Aristote, Épicure, Hippocrate, Pline; qui blâme tous les auteurs anciens; qui publie que Jason et Barthole étaient deux ignorants, Macrobe un écolier ; qui trouve à la vérité quelques endroits passables dans Virgile, mais qui y trouve aussi beaucoup d'endroits dignes d'être sifflés ; qui croit à peine Térence digne du nom de joli; qui, au milieu de tout cela, se pique surtout de politesse ; qui tient que la plupart des anciens n'ont ni ordre ni économie dans leurs discours ; en un mot, qui compte pour rien de heurter sur cela le sentiment de tous les hommes.

M. P... me dira peut-être que ce n'est point là le véritable caractère d'un pédant. Il faut pourtant lui montrer que c'est le portrait qu'en fait le célèbre Régnier, c'est-à-dire le poète français qui, du consentement de tout le monde, a le mieux connu, avant Molière, les mœurs et le caractère des hommes. C'est dans sa dixième Satire, où décrivant cet énorme pédant qui, dit-il,

Faisait pour son savoir, comme il faisait entendre,
La figue sur le nez au pédant d'Alexandre[7];

teur et versificateur latin, mort en 1519. — *Lycophron*. Poète grec du troisième siècle avant Jésus-Christ, né à Chalcis, en Eubée, auteur d'un poème intitulé *Alexandra* ou *Cassandra*. — *Macrobe*. Auteur latin du quatrième siècle après Jésus-Christ : il a écrit sept livres de *Saturnales* et deux livres sur *le Songe de Scipion*. — (7) *Pédant d'Alexandre*. Ici, Régnier prend le mot *pédant* dans son sens étymologique de *précepteur*, et désigne Aristote ; — *faire la figue :* geste de moquerie.

il lui donne ensuite ces sentiments :

Qu'il a, pour enseigner, une belle manière,
Qu'en son globe il a vu la matière première ;
Qu'Épicure est ivrogne, Hippocrate un bourreau;
Que Barthole et Jason ignorent le barreau ;
Que Virgile est passable, encor qu'en quelques pages
Il méritât au Louvre être sifflé des pages :
Que Pline est inégal, Térence un peu joli ;
Mais surtout il estime un langage poli ;
Ainsi sur chaque auteur il trouve de quoi mordre :
L'un n'a point de raison, et l'autre n'a point d'ordre ; etc.[8].

Je laisse à M. P... le soin de faire l'application de cette peinture, et de juger qui Régnier a décrit par ces vers : ou un homme de l'Université, qui a un sincère respect pour tous les écrivains de l'antiquité, et qui en inspire, autant qu'il peut, l'estime à la jeunesse qu'il instruit ; ou un auteur présomptueux qui traite tous les anciens d'ignorants, de grossiers, de visionnaires, d'insensés, et qui, étant déjà avancé en âge, emploie le reste de ses jours et s'occupe uniquement à contredire le sentiment de tous les hommes.

RÉFLEXION VII[1]

Il faut songer au jugement que toute la postérité fera de nos écrits.
(*Paroles de Longin*, chap. XII.)

Il n'y a en effet que l'approbation de la postérité qui puisse établir le vrai mérite des ouvrages. Quelque éclat qu'ait fait un écrivain durant sa vie, quelques éloges qu'il

(8) RÉGNIER, *Sat*. X, v. 223-232.

(1) Cette VII° *Réflexion sur Longin* mériterait d'être aussi celèbre que *l'Art poétique ;* disons même qu'elle nous paraît supérieure à tout ce que Boileau a jamais écrit. On y trouvera, au sens le plus moderne du mot, de la *critique.* Tout en se montrant encore trop sévère pour Ronsard, Boileau part d'un *fait*, l'oubli où ce poète est tombé au XVII° siècle, et il essaye *d'expliquer ce fait.* Puis il donne une excellente théorie de l'imitation des anciens.

ait reçus, on ne peut pas pour cela infailliblement conclure que ses ouvrages soient excellents. De faux brillants, la nouveauté du style, un tour d'esprit qui était à la mode, peuvent les avoir fait valoir; et il arrivera peut-être que dans le siècle suivant on ouvrira les yeux, et que l'on méprisera ce que l'on a admiré. Nous en avons un bel exemple dans Ronsard et dans ses imitateurs, comme du Bellay, du Bartas, Desportes, qui, dans le siècle précédent, ont été l'admiration de tout le monde, et qui aujourd'hui ne trouvent pas même de lecteurs.

La même chose était arrivée chez les Romains à Nævius, à Livius et à Ennius, qui, du temps d'Horace, comme nous l'apprenons de ce poète [2], trouvaient encore beaucoup de gens qui les admiraient, mais qui à la fin furent entièrement décriés. Et il ne faut point s'imaginer que la chute de ces auteurs, tant les français que les latins, soit venue de ce que les langues de leur pays ont changé. Elle n'est venue que de ce qu'ils n'avaient point attrapé dans ces langues le point de solidité et de perfection qui est nécessaire pour faire durer et pour faire à jamais priser des ouvrages. En effet, la langue latine, par exemple, qu'ont écrite Cicéron et Virgile, était déjà fort changée du temps de Quintilien, et encore plus du temps d'Aulu-Gelle [3]. Cependant Cicéron et Virgile y étaient encore plus estimés que de leur temps même, parce qu'ils avaient comme fixé la langue par leurs écrits, ayant atteint le point de perfection que j'ai dit.

Ce n'est donc point la vieillesse des mots et des expressions dans Ronsard qui a décrié Ronsard, c'est qu'on s'est aperçu tout d'un coup que les beautés qu'on y croyait voir n'étaient point des beautés, ce que Bertaut, Malherbe, de Lingendes [4] et Racan, qui vinrent après lui, contribuèrent beaucoup à faire connaître, ayant attrapé dans le genre sérieux le vrai génie de la langue française, qui, bien loin d'être en son point de matu-

(2) Cf. Horace, *Épitres* II, 1. — (3) Quintilien est de la fin du premier siècle, et Aulu-Gelle du second siècle de notre ère. — (4) *Lin-*

rité du temps de Ronsard, comme Pasquier[5] se l'était persuadé faussement, n'était pas même encore sortie de sa première enfance. Au contraire, le vrai tour de l'épigramme, du rondeau et des épîtres naïves ayant été trouvé, même avant Ronsard, par Marot, par Saint-Gelais et par d'autres, non seulement leurs ouvrages en ce genre ne sont point tombés dans le mépris, mais ils sont encore aujourd'hui généralement estimés ; jusque-là même que pour trouver l'air naïf en français, on a encore quelquefois recours à leur style ; et c'est ce qui a si bien réussi au célèbre M. de La Fontaine. Concluons donc qu'il n'y a qu'une longue suite d'années qui puisse établir la valeur et le vrai mérite d'un ouvrage.

Mais, lorsque des écrivains ont été admirés durant un fort grand nombre de siècles, et n'ont été méprisés que par quelques gens de goût bizarre, car il se trouve toujours des goûts dépravés, alors non seulement il y a de la témérité, mais il y a de la folie à vouloir douter du mérite de ces écrivains. Que si vous ne voyez point les beautés de leurs écrits, il ne faut pas conclure qu'elles n'y sont point, mais que vous êtes aveugle et que vous n'avez point de goût. Le gros des hommes à la longue ne se trompe point sur les ouvrages d'esprit. Il n'est plus question, à l'heure qu'il est, de savoir si Homère, Platon, Cicéron, Virgile, sont des hommes merveilleux ; c'est une chose sans contestation, puisque vingt siècles en sont convenus ; il s'agit de savoir en quoi consiste ce merveilleux qui les a fait admirer de tant de siècles, et il faut trouver moyen de le voir, ou renoncer aux belles-lettres, auxquelles vous devez croire que vous n'avez ni goût ni génie, puisque que vous ne sentez point ce qu'ont senti tous les hommes.

Quand je dis cela néanmoins, je suppose que vous sachiez la langue de ces auteurs car, si vous ne la savez point, et si vous ne vous l'êtes point familiarisée[6], je ne vous

gendes (1580-1616) est surtout célèbre comme prédicateur. — (5) *Pasquier* (1529-1615) a publié les *Recherches sur la France*. Son jugement sur Ronsard est au livre VII, ch. IV. — (6) *Familiarisée*. Grammaire, *Verbe*.

blâmerai pas de n'en point voir les beautés, je vous blâmerai seulement d'en parler. Et c'est en quoi on ne saurait trop condamner M. P..., qui, ne sachant point la langue d'Homère, vient hardiment lui faire son procès sur les bassesses de ses traducteurs, et dire au genre humain, qui a admiré les ouvrages de ce grand poète durant tant de siècles : « Vous avez admiré des sottises. » C'est à peu près la même chose qu'un aveugle-né qui s'en irait crier par toutes les rues : « Messieurs, je sais que le soleil que vous voyez vous paraît fort beau ; mais moi, qui ne l'ai jamais vu, je vous déclare qu'il est fort laid. »

Mais, pour revenir à ce que je disais, puisque c'est la postérité seule qui met le véritable prix aux ouvrages, il ne faut pas, quelque admirable que vous paraisse un écrivain moderne, le mettre aisément en parallèle avec ces écrivains admirés durant un si grand nombre de siècles, puisqu'il n'est pas même sûr que ses ouvrages passent avec gloire au siècle suivant. En effet, sans aller chercher des exemples éloignés, combien n'avons-nous point vu d'auteurs admirés dans notre siècle, dont la gloire est déchue en très peu d'années ! Dans quelle estime n'ont point été, il y a trente ans, les ouvrages de Balzac ! on ne parlait pas de lui simplement comme du plus éloquent homme de son siècle, mais comme du seul éloquent. Il a effectivement des qualités merveilleuses. On peut dire que jamais personne n'a mieux su sa langue que lui, et n'a mieux entendu la propriété des mots et la juste mesure des périodes ; c'est une louange que tout le monde lui donne encore. Mais on s'est aperçu tout d'un coup que l'art où il s'est employé toute sa vie était l'art qu'il savait le moins, je veux dire l'art de faire une lettre ; car, bien que les siennes soient toutes pleines d'esprit et de choses admirablement dites, on y remarque partout les deux vices les plus opposés au genre épistolaire, c'est à savoir l'affectation et l'enflure ; et on ne peut plus lui pardonner ce soin vicieux qu'il a de dire toutes choses autrement que ne les disent les autres hommes. De

sorte que tous les jours on rétorque contre lui ce même vers que Maynard a fait autrefois à sa louange:

Il n'est point de mortel qui parle comme lui.

Il y a pourtant encore des gens qui le lisent; mais il n'y a plus personne qui ose imiter son style, ceux qui l'ont fait s'étant rendus la risée de tout le monde.

Mais, pour chercher un exemple encore plus illustre que celui de Balzac, Corneille est celui de tous nos poètes qui a fait le plus d'éclat en notre temps ; et on ne croyait pas qu'il pût jamais y avoir en France un poète digne de lui être égalé. Il n'y en a point en effet qui ait eu plus d'élévation de génie, ni qui ait plus composé. Tout son mérite pourtant, à l'heure qu'il est, ayant été mis par le temps comme dans un creuset, se réduit à huit ou neuf pièces de théâtre qu'on admire, et qui sont, s'il faut ainsi parler, comme le midi de sa poésie, dont l'orient et l'occident n'ont rien valu. Encore, dans ce petit nombre de bonnes pièces, outre les fautes de langue qui y sont assez fréquentes, on commence à s'apercevoir de beaucoup d'endroits de déclamation qu'on n'y voyait point autrefois. Ainsi, non seulement on ne trouve point mauvais qu'on lui compare aujourd'hui M. Racine, mais il se trouve même quantité de personnes qui le lui préfèrent. La postérité jugera qui vaut le mieux des deux ; car je suis persuadé que les écrits de l'un et de l'autre passeront aux siècles suivants : mais jusque-là ni l'un ni l'autre ne doit être mis en parallèle avec Euripide et avec Sophocle, puisque leurs ouvrages n'ont point encore le sceau qu'ont les ouvrages d'Euripide et de Sophocle, je veux dire l'approbation de plusieurs siècles.

Au reste, il ne faut pas s'imaginer que, dans ce nombre d'écrivains approuvés de tous les siècles, je veuille ici comprendre ces auteurs, à la vérité anciens, mais qui ne se sont acquis qu'une médiocre estime, comme Lycophron,

(7) *Lycophron.* Poète grec alexandrin, du deuxième siècle avant Jésus-Christ ; — *Nonnus*, poète grec du cinquième siècle de notre ère, auteur des *Dionysiaques*, en 48 livres ; — *Silius Italicus* (25-100 ap. J.-C.), poète latin, auteur d'une épopée sur la seconde

Nonnus, Silius Italicus[7], l'auteur des tragédies attribuées à Sénèque[8], et plusieurs autres à qui on peut, non seulement comparer, mais à qui on peut à mon avis, justement préférer beaucoup d'écrivains modernes. Je n'admets dans ce haut rang que ce petit nombre d'écrivains merveilleux dont le nom seul fait l'éloge, comme Homère, Platon, Cicéron, Virgile, etc. Et je ne règle point l'estime que je fais d'eux par le temps qu'il y a que leurs ouvrages durent, mais par le temps qu'il y a qu'on les admire. C'est de quoi il est bon d'avertir beaucoup de gens qui pourraient mal à propos croire ce que veut insinuer notre censeur, qu'on ne loue les anciens que parce qu'ils sont anciens, et qu'on ne blâme les modernes que parce qu'ils sont modernes ; ce qui n'est point du tout véritable, y ayant beaucoup d'anciens qu'on n'admire point, et beaucoup de modernes que tout le monde loue. L'antiquité d'un écrivain n'est pas un titre certain de son mérite ; mais l'antique et constante admiration qu'on a toujours eue pour ses ouvrages, est une preuve sûre et infaillible qu'on les doit admirer[9].

RÉFLEXION VIII

Il n'en est pas ainsi de Pindare et de Sophocle ; car au milieu de leur plus grande violence, durant qu'ils tonnent et foudroient, pour ainsi dire, souvent leur ardeur vient à s'éteindre, et ils tombent malheureusement. (*Paroles de Longin*, chap. XXVII.)

Longin donne ici assez à entendre qu'il avait trouvé des choses à redire dans Pindare. Et dans quel auteur

guerre punique. — (8) *Sénèque.* On a longtemps distingué *Sénèque le philosophe* de *Sénèque le tragique ;* il semble démontré aujourd'hui que les dix tragédies attribuées à ce dernier, sont bien l'œuvre du Sénèque qui fut précepteur de Néron et qui écrivit les *Lettres à Lucilius* et de nombreux traités de philosophie stoïcienne. — (9) Pour compléter la pensée de Boileau, il faut ajouter que l'écrivain admiré depuis plusieurs siècles est celui dont l'*humanité* est si profonde que, en dépit de tous les changements survenus dans les idées et dans les mœurs, il a toujours paru *vrai*. On reconnaît à cette épreuve qu'il est de tous les temps et de tous les pays.

n'en trouve-t-on point ? Mais en même temps, il déclare que ces fautes qu'il y a remarquées ne peuvent point être appelées proprement fautes, et que ce ne sont que de petites négligences où Pindare est tombé à cause de cet esprit divin dont il est entraîné, et qu'il n'était pas en sa puissance de régler comme il voulait. C'est ainsi que le plus grand et le plus sévère de tous les critiques grecs parle de Pindare, même en le censurant.

Ce n'est pas là le langage de M. P..., homme qui sûrement ne sait point le grec. Selon lui [1], Pindare non-seulement est plein de véritables fautes, mais c'est un auteur qui n'a aucune beauté ; un diseur de galimatias impénétrable, que jamais personne n'a pu comprendre, et dont Horace s'est moqué quand il a dit que c'était un poète inimitable. En un mot, c'est un écrivain sans mérite, qui n'est estimé que d'un certain nombre de savants, qui le lisent sans le concevoir, et qui ne s'attachent qu'à recueillir quelques misérables sentences dont il a semé ses ouvrages. Voilà ce qu'il juge à propos d'avancer sans preuve dans le dernier de ses Dialogues. Il est vrai que, dans un autre de ses Dialogues, il vient à la preuve devant Mme la présidente Morinet, et prétend montrer que le commencement de la première ode de ce grand poète ne s'entend point. C'est ce qu'il prouve admirablement par la traduction qu'il en a faite ; car il faut avouer que si Pindare s'était énoncé comme lui. La Serre, ni Richesource [2] ne l'emporteraient pas sur Pindare pour le galimatias et pour la bassesse.

On sera donc assez surpris ici de voir que cette bassesse et ce galimatias appartiennent entièrement à M. P..., qui, en traduisant Pindare n'a entendu ni le grec, ni le latin, ni le français. C'est ce qu'il est aisé de prouver. Mais pour cela il faut savoir que Pindare, vivait peu de temps après Pythagore, Thalès et Anaxagore, fameux philosophes

(1) *Parallèles*, tome I, p. 235, et tome III, pp. 163, 184. (B.) — (2) *La Serre*. Cf. *Sat.* III, 176 ; *Richesource*, mort en 1694, donnait des leçons publiques d'*éloquence*. Il a laissé : *Conférences académiques et oratoires* 1661-1665) et *Rhétorique des prédicateurs* (1673).

naturalistes, et qui avaient enseigné la physique avec un fort grand succès. L'opinion de Thalès, qui mettait l'eau pour le principe des choses, était surtout célèbre. Empédocle, Sicilien qui vivait du temps de Pindare même, et qui avait été disciple d'Anaxagore, avait encore poussé la chose plus loin qu'eux ; et non seulement avait pénétré fort avant dans la connaissance de la nature, mais il avait fait ce que Lucrèce[3] a fait depuis, à son imitation, je veux dire qu'il avait mis toute la physique en vers. On a perdu son poème ; on sait pourtant que ce poème commençait par l'éloge des quatre éléments, et vraisemblablement il n'y avait pas oublié la formation de l'or et des autres métaux. Cet ouvrage s'était rendu si fameux dans la Grèce, qu'il y avait fait regarder son auteur comme une espèce de divinité.

Pindare, venant donc à composer sa première ode olympique à la louange d'Hiéron, roi de Sicile, qui avait remporté le prix de la course des chevaux, débute par la chose du monde la plus simple et la plus naturelle, qui est que, s'il voulait chanter les merveilles de la nature, il chanterait, à l'imitation d'Empédocle, Sicilien, l'eau et l'or, comme les deux plus excellentes choses du monde ; mais que, s'étant consacré à chanter les actions des hommes, il va chanter le combat olympique, puisque c'est en effet ce que les hommes font de plus grand ; et que de dire qu'il y ait quelque autre combat aussi excellent que le combat olympique, c'est prétendre qu'il y a dans le ciel quelque autre astre aussi lumineux que le soleil. Voilà la pensée de Pindare mise dans son ordre naturel, et telle qu'un rhéteur la pourrait dire dans une exacte prose. Voici comme Pindare l'énonce en poète : « Il n'y a rien de si excellent que l'eau ; il n'y a rien de plus éclatant que l'or, et il se distingue entre toutes les autres superbes richesses comme un feu qui brille dans la nuit. Mais, ô mon esprit, puisque[3] c'est des combats

(3) *Lucrèce*, poète latin contemporain de Cicéron, auteur du *De Natura rerum* (De la Nature), en 6 chants.

que tu veux chanter, ne va point te figurer ni que dans les vastes déserts du ciel, quand il fait jour, on puisse voir quelque autre astre aussi lumineux que le soleil, ni que sur la terre nous puissions dire qu'il y aît quelque autre combat aussi excellent que le combat olympique. »

Pindare est presque ici traduit mot pour mot, et je ne lui ai prêté que le mot *sur la terre*, que le sens amène si naturellement, qu'en vérité il n'y a qu'un homme qui ne sait ce que c'est que traduire qui puisse me chicaner là-dessus. Je ne prétends donc pas, dans une traduction si litterale, avoir fait sentir toute la force de l'original, dont la beauté consiste principalement dans le nombre, l'arrangement et la magnificence des paroles. Cependant quelle majesté et quelle noblesse un homme de bon sens n'y peut-il pas remarquer, même dans la sécheresse de ma traduction! Que de grandes images présentées d'abord, l'eau, l'or, le feu, le soleil! Que de sublimes figures ensemble, la métaphore, l'apostrophe, la métonymie! Quel tour et quelle agréable circonduction[4] de paroles! Cette expression : « Les vastes déserts du ciel, quand il fait jour », est peut-être une des plus grandes choses qui aient jamais été dites en poésie. En effet, qui n'a point remarqué de quel nombre infini d'étoiles le ciel paraît peuplé durant la nuit, et quelle vaste solitude c'est au contraire dès que le soleil vient à se montrer? De sorte que, par le seul debut de cette ode, on commence à concevoir tout ce qu'Horace a voulu faire entendre quand il a dit que « Pindare est comme un grand fleuve qui marche à flots bouillonnants, et que de sa bouche, comme d'une source profonde, il sort une immensité de richesses et de belles choses ».

Fervet, immensusque ruit profundo
Pindarus ore[5].

. . . .

(4) *Circonduction*. Mot qui semble avoir été créé par Boileau, et qui équivaut a *circonlocution* (?). Dans Quintilien, le mot latin *circumductio* signifie : amplification d'une pensée, période. — (5) Horace, *Odes* IV, I, 7-8.

CONCLUSION

DES NEUF PREMIÈRES RÉFLEXIONS

Voilà un léger échantillon du nombre infini de fautes que M. P... a commises, en voulant attaquer les défauts des anciens. Je n'ai mis ici que celles qui regardent Homère et Pindare ; encore n'y en ai-je mis qu'une très petite partie, et selon que les paroles de Longin m'en ont donné l'occasion : car, si je voulais ramasser toutes celles qu'il a faites sur le seul Homère, il faudrait un très gros volume. Et que serait-ce donc si j'allais lui faire voir ses puérilités sur la langue grecque et sur la langue latine ; ses ignorances sur Platon, sur Démosthène, sur Cicéron, sur Horace, sur Térence, sur Virgile, etc. ; les fausses interprétations qu'il leur donne, les solécismes qu'il leur fait faire, les bassesses et le galimatias qu'il leur prête ! J'aurais besoin pour cela d'un loisir qui me manque.

Je ne réponds pas néanmoins, comme j'ai déjà dit, que dans les éditions de mon livre qui pourront suivre celle-ci, je ne lui découvre encore quelques-unes de ses erreurs, et que je ne le fasse peut-être repentir de n'avoir pas mieux profité du passage de Quintilien qu'on a allégué autrefois si à propos à un de ses frères sur un pareil sujet[1]. Le voici :

Modeste tamen et circumspecto judicio de tantis viris pronuntiandum est, ne, quod plerisque accidit, damnent quae non intelligunt[2]. « Il faut parler avec beaucoup de modestie et de circonspection de ces grands hommes, de peur qu'il ne vous arrive, ce qui est arrivé à plusieurs, de blâmer ce que vous n'entendez pas. »

M. P... me répondra peut-être ce qu'il m'a déjà répondu, qu'il a gardé cette modestie, et qu'il n'est point vrai qu'il ait parlé de ces grands hommes avec le mépris

(1) Il s'agit de Pierre Perrault, et de la réplique faite par Racine dans sa Préface d'*Iphigénie*, à sa fausse interprétation d'un passage de l'*Alceste* d'Euripide. (Cf. p 432.) — (2) QUINTILIEN, *De Institutione oratoria*, X, I.

que je lui reproche; mais il n'avance si hardiment cette fausseté que parce qu'il suppose, et avec raison, que personne ne lit ses Dialogues; car de quel front pourrait-il la soutenir à des gens qui auraient seulement lu ce qu'il y dit d'Homère?

...Au reste, afin que notre censeur ne s'imagine pas que je sois le seul qui aie trouvé ses Dialogues si étranges, et qui aie paru si sérieusement choqué de l'ignorante audace avec laquelle il y décide de tout ce qu'il y a de plus révéré dans les lettres, je ne saurais, ce me semble, mieux finir ces remarques sur les anciens qu'en rapportant le mot d'un très grand prince[3] d'aujourd'hui, non moins admirable par les lumières de son esprit et par l'étendue de ses connaissances dans les lettres, que par son extrême valeur et par sa prodigieuse capacité dans la guerre, où il s'est rendu le charme des officiers et des soldats, et où, quoique encore fort jeune, il s'est déjà signalé par quantité d'actions dignes des plus expérimentés capitaines. Ce prince qui, à l'exemple du fameux prince de C...[4], son oncle paternel, lit tout, jusqu'aux ouvrages de M. P..., ayant en effet lu son dernier Dialogue, et en paraissant fort indigné, comme quelqu'un eut pris la liberté de lui demander ce que c'était donc que cet ouvrage pour lequel il témoignait un si grand mépris : « C'est un livre, dit-il, où tout ce que vous avez jamais ouï louer au monde est blâmé, et où tout ce que vous avez jamais entendu blâmer est loué. »

Les Xe, XIe et XIIe *Réflexions sur Longin* ne furent composées qu'en 1710, et parurent pour la première fois dans l'édition posthume de 1713. — Dans la Xe, Boileau revient sur la définition du *Sublime*, qu'il avait déjà donnée et commentée dans la *Préface* du *Traité* de Longin, édition de 1683. — Dans la XIe et dans la XIIe il analyse avec les plus grands éloges deux vers de Racine : *Le flot qui l'apporta recule épouvanté* (*Phèdre*), et : *Je crains Dieu, cher Abner, et n'ai pas d'autre crainte.* (*Athalie*). Il y voit deux excellents exemples du *sublime.*

(3) Le prince de Conti (1664-1709). — (4) Le grand Condé.

SATIRE X

(1692-1694)

[CONTRE LES FEMMES]

La Satire X. — Cependant Boileau, piqué au vif par les défis de Perrault, travaillait avec activité à une Satire *contre les femmes*, qui, ne l'oublions pas, est encore inspirée par la *querelle* Les femmes, en effet, tenaient pour les *modernes*, et Boileau voulait récuser leur jugement. Cette Satire l'occupa et le préoccupa longtemps. Il en corrigeait sans cesse les vers ; il en communiquait des fragments à Racine, pour lui demander des conseils. Voici un passage d'une lettre qu'il écrit à son ami, le 7 octobre 1692 :

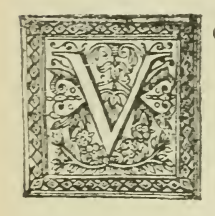
...Je vous mandais, le dernier jour, que j'ai travaillé à la *Satire des femmes* pendant huit jours ; cela est véritable ; mais il est vrai aussi que ma fougue poétique est passée presque aussi vite qu'elle est venue, et que je n'y pense plus à l'heure qu'il est. Je crois que lorsque j'aurai tout amassé, il y aura bien cent vers nouveaux d'ajoutés ; mais je ne sais si je n'en ôterai pas bien vingt-cinq ou trente de la description du lieutenant et de la lieutenante criminelle. C'est un ouvrage qui me tue par la multitude des transitions, qui sont, à mon sens, le plus difficile chef-d'œuvre de la poésie. Comme je m'imagine que vous avez quelque impatience d'en voir quelque chose, je veux bien vous en transcrire ici vingt ou trente vers ; mais c'est à la charge que, foi d'honnête homme, vous ne les montrerez à âme vivante, parce que je veux être absolument maître d'en faire ce que je voudrai, et que d'ailleurs je ne sais s'ils sont encore en l'état où ils demeureront. Mais afin que vous en puissiez voir la suite, je vais vous mettre la fin de l'histoire de la lieutenante, de la manière que je l'ai achevée.

(Ici, une citation de 48 vers.

En voilà plus que je ne vous avais promis. Mandez-moi ce que vous y aurez trouvé de fautes plus grossières.

Il la publie enfin, en 1694, d'abord séparément ; puis dans l'édition en deux volumes qu'il donne à la fin de cette même année chez Denys Thierry. Et il la fait précéder de cet *Avertissement*.

AU LECTEUR



Œuvres, 1674.

Voici enfin la Satire qu'on me demande depuis si longtemps. Si j'ai tant tardé à la mettre au jour, c'est que j'ai été bien aise qu'elle ne parût qu'avec la nouvelle édition qu'on faisait de mon livre [1], où je voulais qu'elle fût insérée. Plusieurs de mes amis, à qui je l'ai lue, en ont parlé dans le monde avec de grands éloges, et ont publié que c'était la meilleure de mes Satires [2]. Ils ne m'ont pas en cela fait plaisir. Je connais le public : je sais que naturellement il se révolte contre ces louanges outrées qu'on donne aux ouvrages avant qu'ils aient paru, et que la plupart des lecteurs ne lisent ce qu'on leur a élevé si haut qu'avec un dessein formé de le rabaisser.

Je déclare donc que je ne veux point profiter de ces discours avantageux : et non seulement je laisse au public son jugement libre, mais je donne plein pouvoir à tous ceux qui ont tant critiqué mon Ode sur Namur d'exercer aussi contre ma Satire toute la rigueur de leur critique. J'espère qu'ils le feront avec le même succès ; et je puis les assurer que tous leurs discours ne m'obligeront point à rompre l'espèce de vœu que j'ai fait de ne jamais défendre mes ouvrages, quand on n'en attaquera que les

(1) Nous venons de dire que la *Satire* X parut d'abord en édition séparée. — (2) BAYLE (*Dictionnaire*, article *Barbe*, note A) dit : « C'est, ce me semble, le chef-d'œuvre de M. Despréaux. » Cette Satire a été également admirée par Arnauld (cf. p. 490), et par La Bruyère (Préface du *Discours à l'Académie française*).

mots et les syllabes. Je saurai fort bien soutenir contre ces censeurs Homère, Horace, Virgile, et tous ces autres grands personnages dont j'admire les écrits ; mais pour mes écrits, que je n'admire point, c'est à ceux qui les approuveront à trouver des raisons pour les défendre. C'est tout l'avis que j'ai à donner ici au lecteur.

La bienséance néanmoins voudrait, ce me semble, que je fisse quelque excuse au beau sexe de la liberté que je me suis donnée de peindre ses vices ; mais, au fond, toutes les peintures que je fais dans ma Satire sont si générales, que, bien loin d'appréhender que les femmes s'en offensent, c'est sur leur approbation et sur leur curiosité que je fonde la plus grande espérance du succès de mon ouvrage... J'espère que j'obtiendrai aisément ma grâce, et qu'elles ne seront pas plus choquées des prédications que je fais contre leurs défauts dans cette Satire, que des satires que les prédicateurs font tous les jours en chaire contre ces mêmes défauts.

SATIRE X

CONTRE LES FEMMES

Nous ne donnons de cette Satire, fort longue et souvent très déplaisante, que des fragments. — Au début, Boileau suppose qu'il s'entretient avec un de ses amis, Alcippe, qui a résolu de se marier. Le satirique cherche à le détourner de ce projet, en lui faisant le portrait de la femme coquette, de la femme jalouse, de la femme acariâtre, etc... Nous citons les passages sur *le jeu*, *l'avarice*, *la préciosite*.



H! que serait-ce donc si, le démon du jeu
Versant dans son esprit sa ruineuse rage,
Tous les jours, mis par elle à deux doigts du naufrage,
Tu voyais tous tes biens, au sort abandonnés,
Devenir le butin d'un pique ou d'un sonnez ?
Le doux charme pour toi de voir, chaque journée,

Epître IV, 1672.

(5) *Pique.* « Terme du jeu de piquet » ; — *Sonnez.* « Les deux six,

De nobles champions ta femme environnée,
Sur une table longue et façonnée exprès,
D'un tournoi de bassette ordonner les apprêts !
Ou, si par un arrêt la grossière police
D'un jeu si nécessaire interdit l'exercice,
Ouvrir sur cette table un champ au lansquenet,
Ou promener trois dés chassés de son cornet !
Puis sur une autre table, avec un air plus sombre,
S'en aller méditer une vole au jeu d'hombre ;
S'écrier sur un as mal à propos jeté ;
Se plaindre d'un gâno qu'on n'a point écouté ;
Ou, querellant tout bas le ciel qu'elle regarde,
A la bête gémir d'un roi venu sans garde !
Chez elle, en ces emplois, l'aube du lendemain
Souvent la trouve encor les cartes à la main ;
Alors, pour se coucher les quittant, non sans peine,
Elle plaint le malheur de la nature humaine,
Qui veut qu'en un sommeil où tout s'ensevelit
Tant d'heures sans jouer se consument au lit.
Toutefois en partant la troupe la console,
Et d'un prochain retour chacun donne parole.
C'est ainsi qu'une femme en doux amusements
Sait du temps qui s'envole employer les moments ;
C'est ainsi que souvent par une forcenée
Une triste famille à l'hôpital traînée
Voit ses biens en décret sur tous les murs écrits

terme du jeu de trictrac. » (BOILEAU.) — (15) *Bassette, lansquenet, hombre, bête :* « Bassette, jeu de cartes semblable au lansquenet, italien, *bassetta*, connu depuis très longtemps en Italie, d'où un noble Vénitien l'apporta en France, où il était ambassadeur en 1678. — Le *lansquenet* nous est venu d'Allemagne, c'est le nom des fantassins allemands. — *Hombre*, jeu de cartes pris des Espagnols qui se joue avec quarante cartes, après avoir ôté du jeu les huit, les neuf et les dix, et avoir donne à chaque joueur neuf cartes trois à trois et par ordre. *Hombre*, *homme*, comme si, dit Richelet, ce jeu était si excellent qu'il dût porter le nom d'*homme*, ou plutot celui qui fait jouer, s'appelant *hombre*, l'homme, n'est-ce pas son nom qui a passé au jeu ? » (E. LITTRÉ.) — (17) *Gâno*. Terme du jeu d'hombre. « Le *gâno* signifie : laissez-moi venir la main, j'ai le roi ; espagnol : *gano*, je gagne. » (E. LITTRÉ.) — (19) *Bête*. Jeu de cartes. — (30) *Forcenée*. Lex. — (32) *Décret*. Lex. — (33) *Illustre*. Lex. — (35) *Lésine*. Lex. — (38) *Magistrat*. Le lieutenant-

De sa déroute illustre effrayer tout Paris.
Mais que plutôt son jeu mille fois te ruine,
Que si, la famélique et honteuse lésine
Venant mal à propos la saisir au collet,
Elle te réduisait à vivre sans valet,
Comme ce magistrat de hideuse mémoire,
Dont je veux bien ici te crayonner l'histoire.
Dans la robe on vantait son illustre maison :
Il était plein d'esprit, de sens et de raison ;
Seulement pour l'argent un peu trop de faiblesse
De ces vertus en lui ravalait la noblesse.
Sa table toutefois, sans superfluité,
N'avait rien que d'honnête en sa frugalité.
Chez lui deux bons chevaux, de pareille encolure,
Trouvaient dans l'écurie une pleine pâture,
Et, du foin que leur bouche au râtelier laissait,
De surcroît une mule encor se nourrissait.
Mais cette soif de l'or qui le brûlait dans l'âme
Le fit enfin songer à choisir une femme,
Et l'honneur dans ce choix ne fut point regardé.
Vers son triste penchant son naturel guidé
Le fit, dans une avare et sordide famille,
Chercher un monstre affreux sous l'habit d'une fille ;
Et, sans trop s'enquérir d'où la laide venait,
Il sut, ce fut assez, l'argent qu'on lui donnait
Rien ne le rebuta, ni sa vue éraillée,
Ni sa masse de chair bizarrement taillée :
Et trois cent mille francs avec elle obtenus
La firent à ses yeux plus belle que Vénus.
Il l'épouse ; et bientôt son hôtesse nouvelle,
Le prêchant, lui fit voir qu'il était, au prix d'elle,
Un vrai dissipateur, un parfait débauché.
Lui-même le sentit, reconnut son péché,

criminel Tardieu. — (40) *Robe.* Lex. — (43) *Ravalait.* Lex. — (45) *Honnête.* Lex. — (55) Tardieu avait épousé Marie Ferrier, fille d'un ministre protestant On croit que Racine l'a désignée dans *les Plaideurs* sous ce nom : *la pauvre Babonette.* — (57) *Eraillée.* Lex. — (61) Tallemant des Réaux qui, dans ses *Historiettes* (V. p. 48), a donné force détails sur ce couple célèbre, dit au contraire que Mme Tardieu était *bien*

Se confessa prodigue, et, plein de repentance,
Offrit sur ses avis de régler sa dépense.
Aussitôt de chez eux tout rôti disparut;
Le pain bis, renfermé, d'une moitié décrut;
Les deux chevaux, la mule, au marché s'envolèrent;
Deux grands laquais, à jeun, sur le soir s'en allèrent ·
De ces coquins déjà l'on se trouvait lassé,
Et pour n'en plus revoir le reste fut chassé.
Deux servantes déjà, largement souffletées,
Avaient à coups de pied descendu les montées,
Et, se voyant enfin hors de ce triste lieu,
Dans la rue en avaient rendu grâces à Dieu.
Un vieux valet restait, seul chéri de son maître,
Que toujours il servit, et qu'il avait vu naître,
Et qui de quelque somme amassée au bon temps
Vivait encor chez eux, partie à ses dépens.
Sa vue embarrassait : il fallut s'en défaire;
Il fut de la maison chassé comme un corsaire.
Voilà nos deux époux, sans valets, sans enfants,
Tout seuls dans leur logis libres et triomphants.
Alors on ne mit plus de borne à la lésine :
On condamna la cave, on ferma la cuisine;
Pour ne s'en point servir aux plus rigoureux mois
Dans le fond d'un grenier on séquestra le bois.
L'un et l'autre dès lors vécut à l'aventure
Des présents qu'à l'abri de la magistrature

faite — (75) *Montées*. Lex. — (83) *Comme un corsaire*. Parce que Mme Tardieu le considère comme *volant* le peu qu'il mange. — (89) *Séquestra*. Terme de jurisprudence, spirituellement employé ici. « Elle n'a point d'enfants (la femme du lieutenant-criminel) ; cependant, sa mère, son mari et elle n'ont pour tous valets qu'un cocher : le carrosse est si méchant et les chevaux aussi, qu'ils ne peuvent aller ; la mère donne l'avoine elle-même ; ils ne mangent pas leur soûl. Elles vont elles-mêmes à la porte. Une fois que quelqu'un leur était allé faire visite, elles le prièrent de leur prêter son laquais, pour mener les chevaux à la rivière, car le cocher avait pris congé. Pour récompense, elles ont été un temps à ne vivre toutes deux que du lait d'une chèvre. Le mari dit qu'il est fâché de cette mesquinerie. Dieu le sait! Pour lui, il dîne toujours au cabaret, aux dépens de ceux qui ont affaire de lui, et le soir il ne prend que deux œufs. Il n'y a guère de gens à Paris plus riches qu'eux. Il a mérité d'être pendu deux ou trois mille fois. Il n'y a pas un plus grand voleur au monde. »

Le mari quelquefois des plaideurs extorquait,
Ou de ce que la femme aux voisins escroquait.
Mais, pour bien mettre ici leur crasse en tout son lustre,
Il faut voir du logis sortir ce couple illustre :
Il faut voir le mari, tout poudreux, tout souillé,
Couvert d'un vieux chapeau de cordon dépouillé,
Et de sa robe, en vain de pièces rajeunie,
A pied dans les ruisseaux traînant l'ignominie.
Mais qui pourrait compter le nombre de haillons,
De pièces, de lambeaux, de sales guenillons,
De chiffons ramassés dans la plus noire ordure,
Dont la femme, aux bons jours, composait sa parure?
Décrirai-je ses bas en trente endroits percés,
Ses souliers grimaçants, vingt fois rapetassés,
Ses coiffes d'où pendait au bout d'une ficelle
Un vieux masque pelé presque aussi hideux qu'elle?
Peindrai-je son jupon bigarré de latin,
Qu'ensemble composaient trois thèses de satin,
Présent qu'en un procès sur certain privilège
Firent à son mari les régents d'un collège,
Et qui, sur cette jupe, à maint rieur encor
Derrière elle faisait lire *Argumentabor* ?
Mais peut-être j'invente une fable frivole.
Démens donc tout Paris, qui, prenant la parole,
Sur ce sujet encor de bons témoins pourvu,
Tout prêt à le prouver, te dira : Je l'ai vu ;
Vingt ans j'ai vu ce couple, uni d'un même vice,
A tous mes habitants montrer que l'avarice
Peut faire dans les biens trouver la pauvreté,
Et nous réduire à pis que la mendicité.
Des voleurs, qui chez eux pleins d'espérance entrèrent,

(Tallemant des Réaux.) — (93) Cf. Racine (*Plaideurs*, I, 3) : « Elle eût du buvetier emporté les serviettes. Plutôt que de rentrer au logis les mains nettes. » — (94) *Lustre*. Lex. — (96) *Poudreux*. Lex. — (107) *Masque*. « La plupart des femmes portaient alors un masque de velours noir quand elles sortaient. » (Boileau.) — (111) *Régents* Lex. — (113) *Argumentabor*, c'est-à-dire : *je vais argumenter*, formule qui annonçait les différents points de la *thèse*. Les exemplaires des thèses présentées aux Facultés étaient souvent à cette époque imprimées sur étoffe. (Cf.

De cette triste vie enfin les délivrèrent :
Digne et funeste fruit du nœud le plus affreux
Dont l'hymen ait jamais uni deux malheureux !
.... Qui s'offrira d'abord ? Bon, c'est cette savante
Qu'estime Roberval, et que Sauveur fréquente.
D'où vient qu'elle a l'œil trouble et le teint si terni ?
C'est que sur le calcul, dit-on, de Cassini,
Un astrolabe en main, elle a, dans sa gouttière,
A suivre Jupiter[3] passé la nuit entière.
Gardons de la troubler. Sa science, je croi,
Aura pour s'occuper ce jour plus d'un emploi :
D'un nouveau microscope on doit, en sa présence,
Tantôt chez Delancé faire l'expérience,
.... Mais qui vient sur ses pas ? c'est une précieuse,
Reste de ces esprits jadis si renommés
Que d'un coup de son art Molière a diffamés.
De tous leurs sentiments cette noble héritière
Maintient encore ici leur secte façonnière.
C'est chez elle toujours que les fades auteurs
S'en vont se consoler du mépris des lecteurs.
Elle y reçoit leur plainte ; et sa docte demeure
Aux Perrins, aux Coras, est ouverte à toute heure.
Là, du faux bel esprit se tiennent les bureaux :
Là, tous les vers sont bons, pourvu qu'ils soient nouveaux.
Au mauvais goût public la belle y fait la guerre ;

Molière, *Malade imaginaire*, II, 6.) — (125) Tardieu et sa femme furent assassinés le 24 août 1665. — (127) *Roberval.* Gilles Personne, né à Roberval (Oise), mort en 1675 ; célèbre mathématicien, membre de l'Académie des Sciences ; — *Sauveur*, mort en 1713, fut professeur de mathématiques du duc de Bourgogne. — (129) *Cassini.* Le plus célèbre astronome du dix-septième siècle ; fut installé par Louis XIV à l'Observatoire en 1672, et y mourut en 1712. — (130) *Astrolabe.* cf. *Ep.* V, 28. — *Gouttière.* Cf. Molière (*Femmes savantes*, II, 7). « M'ôter, pour faire bien, du grenier de céans, Cette longue lunette à faire peur aux gens. » — (131) *Jupiter.* « Une des sept planètes. » (Boileau.) — (133) *Ce jour.* Grammaire, *Pronom.* — (135) *Delancé.* Fils d'un chirurgien célèbre et très riche, il consacrait toute sa fortune à des expériences de physique. — Si l'on en croit Perrault, la *savante* dont on vient de lire le portrait ne serait autre que Mme de La Sablière, la célèbre protectrice de La Fontaine. — (136) *Précieuse.* Allusion probable à Mme Deshoulières, qui soutint en 1677 la *Phèdre* de Pradon contre celle de Racine. — (138) *Diffamé.* Lex. — (140) *Façonnières*

Plaint Pradon opprimé des sifflets du parterre ;
Rit des vains amateurs du grec et du latin ;
Dans la balance met Aristote et Cotin ;
Puis, d'une main encor plus fine et plus habile,
Pèse sans passion Chapelain et Virgile ;
Remarque en ce dernier beaucoup de pauvretés,
Mais pourtant confessant qu'il a quelques beautés,
Ne trouve en Chapelain, quoi qu'ait dit la satire,
Autre défaut, sinon qu'on ne le saurait lire ;
Et, pour faire goûter son livre à l'univers,
Croit qu'il faudrait en prose y mettre tous les vers.

Perrault publie l'*Apologie des Femmes*. — Après le v. 156 de la tirade que nous venons de citer, d'après le texte de 1701, on pouvait lire, dans les éditions de 1694-95-98 les vers suivants, dirigés contre Perrault :

> ... Et croit qu'on pourra même enfin le lire un jour,
> Quand la langue vieillie ayant changé de tour,
> On ne sentira plus la barbare structure
> De ses expressions mises à la torture ;
> S'étonne cependant d'où vient que chez Coignard
> Le *Saint-Paulin*, écrit avec un si grand art,
> Et d'une plume douce, aisée et naturelle,
> Pourrit, vingt fois encor moins lu que *la Pucelle.*
> Elle en accuse alors notre siècle infecté
> Du pédantesque goût qu'ont pour l'antiquité,
> Magistrats, princes, ducs et même fils de France,
> Qui lisent sans rougir et Virgile et Térence,
> Et toujours pour P... pleins d'un dégoût malin,
> Ne savent pas s'il est au monde un *Saint-Paulin*.

Ainsi les *modernes* étaient pris à partie en maints passages de la Satire X. Non seulement les femmes qui les soutenaient y étaient ridiculisées ; mais Perrault, l'instigateur de toute la querelle, y recevait une atteinte directe.

Perrault répliqua donc en publiant, cette même année 1694, une *Apologie des femmes*. La *Préface* en est un réquisitoire contre les idées et contre le style de Boileau. Perrault lui re-

Lex. — (144) *Perrin*. Cf. *Sat*. IX, 97. — *Coras*. Cf. *Sat*. IX. 93. — (150) *Cotin*. Cf. *Sat*. III, 60. — (152) *Chapelain*. Cf. p. 14. — Ces rapprochements ironiques entre Aristote et Cotin. Chapelain et Virgile, prouvent que nous sommes en pleine querelle des Anciens et des Modernes — (158) *Prose*. . *vers*. Cf. *Sat*. IX, 207.

proche d'avoir écrit un ouvrage dangereux et contraire à la morale, en des vers « durs, secs, coupés par morceaux, pleins de transpositions (inversions ?) et de mauvaises césures, et enjambant les uns sur les autres ». Puis il entreprenait de réfuter les arguments de Boileau contre les femmes, et il faisait ce portrait du vieux célibataire en qui chacun reconnaît le satirique lui-même :

> Tu le verras crasseux, maladroit et sauvage,
> Farouche dans ses mœurs, rude dans son langage,
> Ne pouvoir rien penser de fin, d'ingénieux,
> Ne dire jamais rien que de dur et de vieux.
> S'il joint à ces talents l'amour de l'antiquaille,
> S'il trouve qu'en nos jours on ne fait rien qui vaille,
> Et qu'à tout bon moderne il donne un coup de dent,
> De ces dons rassemblés se forme le pédant,
> Le plus fastidieux comme le plus immonde
> De tous les animaux qui rampent dans le monde.

On croirait déjà lire des vers de Voltaire contre Desfontaines ou contre Fréron. Boileau devait bientôt répliquer dans ses *Réflexions sur Longin*. Mais il trouva d'abord un défenseur de la plus haute autorité dans le grand Arnauld.

La lettre d'Arnauld à Perrault (5 mai 1694). — Perrault, dont le frère Nicolas, docteur de Sorbonne, avait été *exclu* comme janséniste en même temps que le grand Arnauld, estimait fort celui-ci, et leurs bonnes relations n'avaient jamais cessé. D'autre part, Arnauld et Boileau étaient également amis. Perrault envoya son *Apologie des femmes* au grand Arnauld, alors âgé de quatre-vingts ans, et exilé à Bruxelles. Il s'attendait à ce que le sévère docteur janséniste partageât son opinion sur la Xe Satire. Mais il n'en fut rien.

Dans la première partie de sa très longue *Lettre à Perrault*, Arnauld discute les reproches relatifs à la moralité de la Satire X : il veut démontrer que les hardiesses satiriques et ironiques de Boileau ne sauraient blesser la délicatesse des vrais chrétiens. Dans une seconde partie, il réclame pour un poète satirique le droit d'attaquer les mauvais écrivains, à la condition de ne s'en prendre qu'à leurs ouvrages et de ne pas décrier leur personne : et c'est ce que Boileau a toujours fait.

Nous citons quelques fragments de cette seconde partie : Arnauld y établit avec bon sens et solidité les droits et les devoirs de la Satire.

...Voilà donc M. Despréaux justifié selon vous-même sur le sujet des femmes, qui est le capital de sa Satire. Je

veux bien cependant examiner avec vous s'il est coupable de médisance à l'égard des poètes.

C'est ce que je vous avoue ne pouvoir comprendre. Car tout le monde a cru jusqu'ici qu'un auteur pouvait écrire contre un auteur, remarquant les défauts qu'il croyait avoir trouvé dans ses ouvrages, sans passer pour médisant, pourvu qu'il agisse de bonne foi; sans lui imposer et sans le chicaner, lors surtout qu'il ne reprend que de véritables défauts.

Quand, par exemple, le Père Goulu, général des Feuillants, publia, il y a plus de soixante ans, deux volumes contre les lettres de M. de Balzac, qui faisaient grand bruit dans le monde, le public s'en divertit. Les uns prenaient parti pour Balzac, les autres pour le Feuillant; mais personne ne s'avisa de l'accuser de médisance, et on ne fit point non plus ce reproche à Javersac, qui avait écrit contre l'un et contre l'autre [1]. Les guerres entre les auteurs passent pour innocentes, quand elles ne s'attachent qu'à la critique de ce qui regarde la littérature, la grammaire, la poésie, l'éloquence, et que l'on n'y mêle point de calomnies et d'injures personnelles. Or, que fait autre chose M. Despréaux à l'égard de tous les poètes qu'il a nommés dans ses Satires, Chapelain, Cotin, Pradon, Coras et autres, sinon d'en dire son jugement, et d'avertir le public que ce ne sont pas des modèles à imiter? Ce qui peut être de quelque utilité pour faire éviter leurs défauts, et peut contribuer même à la gloire de la nation, à qui les ouvrages d'esprit font honneur, quand ils sont bien faits; comme au contraire, ç'a été un déshonneur à la France d'avoir fait tant d'estime des pitoyables poésies de Ronsard [2].

Celui dont M. Despréaux a le plus parlé, c'est M. Cha-

(1) *Le Père Goulu* (1576-1629), auteur de plusieurs ouvrages d'érudition et de piété, publia en 1627 ses *Lettres de Phyllarque à Ariste*, dans lesquelles il attaque de la façon la plus violente le style de Balzac; celui-ci n'y répondit point (Voir Nisard, *Littérat. franç.*, tome II, p. 27). — *Javersac* se mêla à cette querelle, en 1628, par son *Discours d'Aristarque à Nicandre*, qui lui valut des coups de bâton. — (2) *Ronsard.* Ce jugement qui nous scandalise aujourd'hui est bien d'accord avec

pelain; mais qu'en a-t-il dit? Il en rend lui-même compte au public dans sa neuvième Satire :

« Il a tort, dira l'un ; pourquoi faut-il qu'il nomme ? etc. [3] »

Cependant, Monsieur, vous ne pouvez pas douter que ce ne soit être médisant, que de taxer de médisance celui qui n'en serait pas coupable. Or, si on prétendait que M. Despréaux s'en fût rendu coupable, en disant que M. Chapelain, quoique d'ailleurs honnête, civil et officieux, n'était pas un fort bon poète, il lui serait bien aisé de confondre ceux qui lui feraient ce reproche ; il n'aurait qu'à leur faire lire ces vers de ce grand poète sur la belle Agnès :

« On voit hors des deux bouts de ses deux courtes manches,
Sortir à découvert deux mains longues et blanches,
Dont les doigts inégaux, mais tout ronds et menus,
Imitent l'embonpoint des bras ronds et charnus [4]. »

Enfin, Monsieur, je ne comprends pas comment vous n'avez point appréhendé qu'on ne vous appliquât ce que vous dites de M. Despréaux dans vos vers [5] : « qu'il croit avoir droit de maltraiter dans ses Satires ceux qu'il lui plaît, et que la raison a beau lui crier sans cesse que l'équité naturelle nous défend de faire à autrui ce que nous ne voudrions pas qui nous soit fait à nous-mêmes: cette voix ne l'émeut point. » Car si vous le trouvez blâmable d'avoir fait passer *la Pucelle* et le *Jonas* pour de méchants poèmes, pourquoi ne le seriez-vous pas d'avoir parlé avec tant de mépris de son ode pindarique, qui paraît avoir été si estimée, que trois des meilleurs poètes latins de ce temps [6] ont bien voulu prendre la peine d'en faire chacun une ode latine. Je ne vous en dis pas davantage. Vous ne voudriez pas sans doute, contre la défense que Dieu en fait, avoir deux poids et deux mesures.

celui que porte Boileau, dans son *Art poétique*, I, 123-128. C'était celui du dix-septième siècle tout entier. Cf. p. 471. — (3) *Sat.* IX, 203 ; Arnauld pousse la citation, dans sa Lettre, jusqu'au vers 220. — (4) *La Pucelle*, ch. V, 385-388. — (5) Ou plutôt: dans votre *Préface*. — (6) *Trois poètes latins*.. Rollin, Lenglet et Saint-Rémi

Je vous supplie, Monsieur, de ne pas trouver mauvais qu'un homme de mon âge vous donne ce dernier avis en vrai ami.

On doit avoir du respect pour le jugement du public ; et quand il s'est déclaré hautement pour un auteur ou pour un ouvrage, on ne peut guère le combattre de front et le contredire ouvertement, qu'on ne s'expose à en être maltraité. Les vains efforts du cardinal de Richelieu contre *le Cid* en sont un grand exemple ; et on ne peut rien voir de plus heureusement exprimé que ce qu'en dit votre adversaire :

« En vain contre *le Cid* un ministre se ligue,
Tout Paris pour Chimène a les yeux de Rodrigue ;
L'Académie en corps a beau le censurer,
Le public révolté s'obstine à l'admirer. [7] »

Jugez par là, Monsieur, de ce que vous devez espérer du mépris que vous tâchez d'inspirer pour les ouvrages de M. Despréaux dans votre préface. Vous n'ignorez pas combien ce qu'il a mis au jour a été bien reçu dans le monde, à la cour, à Paris, dans les provinces, et même dans tous les pays étrangers où l'on entend le français. Il n'est pas moins certain que tous les bons connaisseurs trouvent le même esprit, le même art et les mêmes agréments dans ses autres pièces que dans ses Satires. Je ne sais donc, Monsieur, comment vous vous êtes pu promettre qu'on ne serait point choqué de vous en voir parler d'une manière si opposée au jugement du public. Avez-vous cru que, supposant sans raison que tout ce que l'on dit librement des défauts de quelque poète doit être pris pour médisance, on applaudirait à ce que vous dites : « que ce ne sont que ces médisances qui ont fait rechercher ses ouvrages avec tant d'empressement ; qu'il va toujours terre à terre, comme un corbeau qui va de charogne en charogne ; que tant qu'il ne fera que des Satires comme celles qu'il nous a données, Horace et Juvénal viendront

(7) *Sat.* IX, 231-234.

toujours revendiquer plus de la moitié des bonnes choses qu'il y aura mises ; que Chapelain, Quinault, Cassagne et les autres qu'il y aura nommés, prétendront aussi qu'une partie de l'agrement qu'on y trouve viendra de la célébrité de leurs noms qu'on se plaît d'y voir tournés en ridicule ; que la malignité du cœur humain, qui aime tant la médisance et la calomnie, parce qu'elles élèvent secretement celui qui lit au-dessus de ceux qu'elles rabaissent, dira toujours que c'est elle qui fait trouver tant de plaisir dans les œuvres de M. Despréaux, etc. ? »

Vous reconnaissez donc, Monsieur, que tant de gens qui lisent les ouvrages de M. Despréaux, les lisent avec grand plaisir. Comment n'avez-vous donc pas vu que de dire, comme vous faites, que ce qui fait trouver ce plaisir est la malignité du cœur humain, qui aime la médisance et la calomnie, c'est attribuer cette méchante disposition à tout ce qu'il y a de gens d'esprit à la cour et à Paris ?

Enfin, vous devez attendre qu'ils ne seront pas moins choqués du peu de cas que vous faites de leur jugement, lorsque vous prétendez que M. Despréaux a si peu réussi, quand il a voulu traiter des sujets d'un autre genre que ceux de la satire, qu'il pourrait y avoir de la malice à lui conseiller de travailler à d'autres ouvrages.

Il y a d'autres choses dans votre préface que je voudrais que vous n'eussiez point écrites ; mais celles-là suffisent pour m'acquitter de la promesse que je vous ai faite d'abord de vous parler avec la sincérité d'un ami chrétien, qui est sensiblement touché de voir cette division entre deux personnes qui font tous deux profession de l'aimer. Que ne donnerais-je pas pour être en état de travailler à leur réconciliation plus heureusement que les gens d'honneur que vous m'apprenez n'y avoir pas réussi ? Mais mon éloignement ne m'en laisse guère le moyen. Tout ce que je puis faire, Monsieur, est de demander à Dieu qu'il vous donne à l'un et à l'autre cet esprit de charité et de paix, qui est la marque la plus assurée des vrais chrétiens. Il est bien difficile que dans ces contestations on ne commette de part et d'autre des fautes, dont on est obligé de

demander pardon à Dieu. Mais le moyen le plus efficace que nous avons de l'obtenir, c'est de pratiquer ce que l'apôtre nous recommande: « de nous supporter les uns les autres, chacun remettant à son frère le sujet de plainte qu'il pourrait avoir contre lui, et nous entre-pardonnant, comme le Seigneur nous a pardonné. » On ne trouve point d'obstacle à entrer dans des sentiments d'union et de paix, lorsqu'on est dans cette disposition : car l'amour-propre ne règne point où règne la charité, et il n'y a que l'amour-propre qui nous rende pénible la connaissance de nos fautes, quand la raison nous les fait apercevoir. Que chacun de vous s'applique cela à soi-même, et vous serez bientôt bons amis. J'en prie Dieu de tout mon cœur, et suis très sincèrement,

Monsieur, etc.

LETTRE DE BOILEAU A ARNAULD

La lettre d'Arnauld fut communiquée à Boileau, qui s'empressa d'écrire, en juin 1694, à son illustre ami, en des termes qui nous éclairent sur les sentiments véritables du satirique.

REMERCIEMENT A ANTOINE ARNAULD

Juin 1694.

Je ne saurais, Monsieur, assez vous témoigner ma reconnaissance de la bonté que vous avez eue de vouloir bien permettre qu'on me montrât la lettre que vous avez écrite à M. Perrault sur ma dernière Satire. Je n'ai jamais rien lu qui m'ait fait un si grand plaisir ; et quelques injures que ce galant homme m'ait dites, je ne saurais plus lui en vouloir de mal, puisqu'elles m'ont attiré une si honorable apologie. Jamais cause ne fut si bien défendue que la mienne. Tout m'a charmé, ravi, édifié dans votre lettre ; mais ce qui m'y a touché davantage, c'est cette confiance si bien fondée avec laquelle vous y déclarez que vous me croyez sincèrement votre ami. N'en doutez point, Monsieur, je le suis ; et c'est une qualité dont je me glorifie tous les jours en présence de vos plus grands ennemis. Il

y a des jésuites qui me font l'honneur de m'estimer, et que j'estime et honore aussi beaucoup. Ils me viennent voir dans ma solitude d'Auteuil, et ils y séjournent même quelquefois. Je les reçois du mieux que je puis ; mais la première convention que je fais avec eux, c'est qu'il me sera permis dans nos entretiens de vous louer à outrance. J'abuse souvent de cette permission, et l'écho des murailles de mon jardin a retenti plus d'une fois de nos contestations sur votre sujet. La vérité est pourtant qu'ils tombent sans peine d'accord de la grandeur de votre génie et de l'étendue de vos connaissances ; mais je leur soutiens, moi, que ce sont là vos moindres qualités, et que ce qu'il y a de plus estimable en vous, c'est la droiture de votre esprit, la candeur de votre âme et la pureté de vos intentions. C'est alors que se font les grands cris ; car je ne démords point sur cet article, non plus que sur celui des lettres au provincial, que, sans examiner qui des deux partis au fond a droit ou tort, je leur vante toujours comme le plus parfait ouvrage de prose qui soit en notre langue [1]. Nous en venons quelquefois à des paroles assez aigres. A la fin néanmoins tout se tourne en plaisanterie : *ridendo dicere verum quid vetat* [2] ? Ou, quand je les vois trop fâchés, je me jette sur les louanges du R. P. de La Chaise, que je révère de bonne foi, et à qui j'ai eu en effet tout récemment encore une très grande obligation, puisque c'est en partie à ses bons offices que je dois la chanoinie de la Sainte-Chapelle de Paris, que j'ai obtenue de Sa Majesté pour mon frère le doyen de Sens [3]. Mais, Monsieur, pour revenir à votre lettre, je ne sais pas pourquoi les amis de M. Perrault refusent de la lui montrer. Jamais ouvrage ne fut plus propre à lui ouvrir les yeux et à lui inspirer l'esprit de paix et d'humilité, dont il a besoin aussi bien que moi. Une preuve de ce que je dis, c'est qu'à mon égard, à peine en ai-je eu fait lecture, que, frappé des salutaires

(1) Cf. plus loin, p. 534, la lettre de Mme de Sévigné du 17 janvier 1690. — (2) Horace, *Sat.* I, I, 25 : « Qui nous empêche de dire le vrai en riant? ». — (3) Il s'agit ici de Jacques Boileau, doyen du chapitre de Sens.

leçons que vous nous y faites à l'un et à l'autre, je lui ai envoyé dire qu'il ne tiendrait qu'à lui que nous ne fussions bons amis ; que s'il voulait demeurer en paix sur mon sujet, je m'engageais à ne plus rien écrire dont il pût se choquer, et lui ai même fait entendre que je le laisserais tout à son aise faire, s'il voulait, un monde renversé du Parnasse, en y plaçant les Chapelains et les Cotins au-dessus des Homères et des Virgiles. Ce sont les paroles que M. Racine et M. l'abbé Tallemant lui ont portées de ma part. Il n'a point voulu entendre à cet accord, et a exigé de moi, avant toutes choses, pour ses ouvrages une estime et une admiration que franchement je ne lui saurais promettre, sans trahir la raison et ma conscience. Ainsi nous voilà plus brouillés que jamais, au grand contentement des rieurs, qui étaient déjà fort affligés du bruit qui courait de notre réconciliation. Je ne doute point que cela ne vous fasse beaucoup de peine ; mais pour vous montrer que ce n'est pas de moi que la rupture est venue, c'est qu'en quelque lieu que vous soyez, je vous déclare, Monsieur, que vous n'avez qu'à me mander ce que vous souhaitez que je fasse pour parvenir à un accord, et je l'exécuterai ponctuellement, sachant bien que vous ne me prescrirez rien que de juste et de raisonnable.

Je ne mets qu'une condition au traité que je ferai ; mais c'est une condition *sine qua non*. Cette condition est que votre lettre verra le jour, et qu'on ne me privera point, en la supprimant, du plus grand honneur que j'aie reçu en ma vie. Obtenez cela de vous et de lui, et je lui donne sur tout le reste la carte blanche : car pour ce qui regarde l'estime qu'il veut que je fasse de ses écrits, je vous prie, Monsieur, d'examiner vous-même ce que je puis faire là-dessus. Voici une liste des principaux ouvrages qu'on veut que j'admire. Je suis fort trompé si vous en avez jamais lu aucun.

Le conte de *Peau d'Ane* et l'*Histoire de la femme au nez de boudin*, mis en vers par M. Perrault, de l'Académie française.

La Métamorphose d'Orante en miroir.

L'Amour Godenot.

Le Labyrinthe de Versailles, ou *les Maximes d'amour et de galanterie*, tirées des fables d'Ésope.

Élégie à Iris.

La Procession de Sainte-Geneviève.

Parallèles des anciens et des modernes, où l'on voit la poésie portée à son plus haut point de perfection dans les opéras de M. Quinault.

Saint-Paulin, poème héroïque.

Réflexions sur Pindare, où l'on enseigne l'art de ne point entendre ce grand poète.

Je ris, Monsieur, en vous écrivant cette liste, et je crois que vous aurez de la peine à vous empêcher aussi de rire en la lisant. Cependant je vous supplie de croire que l'offre que je vous fais est très sérieuse, et que je tiendrai exactement ma parole. Mais, soit que l'accommodement se fasse ou non, je vous réponds, puisque vous prenez si grand intérêt à la mémoire de feu M. Perrault le médecin, qu'à la première édition qui paraîtra de mon livre, il y aura dans la préface un article exprès en faveur de ce médecin, qui sûrement n'a point fait la façade du Louvre, ni l'Observatoire, ni l'Arc de triomphe, comme on le prouvera dans peu démonstrativement ; mais qui au fond était un homme de beaucoup de mérite ; grand physicien, et, ce que j'estime encore plus que tout cela, qui avait l'honneur d'être votre ami.

Je doute même, quelque mine que je fasse du contraire, qu'il m'arrive jamais de prendre de nouveau la plume pour écrire contre M. Perrault l'académicien, puisque cela n'est plus nécessaire. En effet, pour ce qui est de ses écrits contre les anciens, beaucoup de mes amis sont persuadés que je n'ai déjà employé que trop de papier, dans mes Réflexions sur Longin, à réfuter des ouvrages si pleins d'ignorance et si indignes d'être réfutés. Et pour ce qui regarde ses critiques sur mes mœurs et sur mes ouvrages, le seul bruit, ajoutent-ils, qui a couru que vous aviez pris

mon parti contre lui, est suffisant pour me mettre à couvert de ses invectives. J'avoue qu'ils ont raison. La vérité est pourtant que, pour rendre ma gloire complète, il faudrait que votre lettre fût publiée. Que ne ferais-je point pour en obtenir de vous le consentement? Faut-il se dédire de tout ce que j'ai écrit contre M. Perrault? faut-il se mettre à genoux devant lui? faut-il lire tout *Saint-Paulin?* vous n'avez qu'à dire : rien ne me sera difficile. Je suis avec beaucoup de respect, etc.

La Réconciliation. — La lettre d'Arnauld en faveur d'une Satire qui continuait à partager les esprits, à la cour et à la ville, alarma les amis de l'illustre vieillard, qui lui conseillèrent de ne pas la faire publier. Celui-ci consentit seulement à la soumettre au jugement de Bossuet, lequel fit répondre par le médecin Dodart, le 6 août 1694, que l'évêque de Meaux « regardait la Satire en général comme incompatible avec la religion chrétienne, et la Satire X comme contraire aux bonnes mœurs ». Et plus tard Bossuet, dans son *Traité de la concupiscence* (ch. XVIII) lancera une sévère critique contre Boileau auteur de cette Satire.

Cependant, le 4 août, quatre jours avant la mort d'Arnauld, Boileau et Perrault se réconcilièrent. Boileau consentit à adoucir, pour sa prochaine édition, quelques passages où Perrault se trouvait particulièrement blessé, et composa l'épigramme suivante (n° XXVI) :

SUR LA RÉCONCILIATION DE L'AUTEUR
ET DE M. PERRAULT (1694)

Tout le trouble poétique
A Paris s'en va cesser :
Perrault l'anti-pindarique
Et Despréaux l'homérique
Consentent de s'embrasser.
Quelque aigreur qui les anime,
Quand, malgré l'emportement,
Comme eux, l'un l'autre on s'estime,
L'accord se fait aisément.
Mon embarras est comment
On pourra finir la guerre
De Pradon et du parterre.

Puis, sur sa demande, il écrivit à Perrault une lettre où, resumant le débat et posant mieux la question, il donnait enfin des conclusions raisonnables à cette *querelle* où l'on s'était, des deux parts, trop égaré sur des questions de personnes.

Cette lettre fut publiée, ainsi que celle d'Arnauld, dans l'édition de 1701. Tous les éditeurs la datent de 1700; mais elle a dû être écrite dès la fin de 1694. — Boileau se montre ici, comme dans sa *IXe Réflexion sur Longin*, critique large et équitable. Sa comparaison du siècle d'Auguste avec le siècle de Louis XIV est judicieuse et précise ; on y devine même un sens *historique* auquel le théoricien de *l'Art poétique* ne nous avait pas préparés. Voltaire ne fera guère que développer, dans son *Siècle de Louis XIV*, dont cette lettre semble être une esquisse, les indications de Boileau. — Il faut donc accorder à ce morceau plus d'importance qu'on ne lui en donne ordinairement : lu à sa date, et comme conclusion de la *Querelle*, il témoigne du singulier progrès qui s'était fait dans l'esprit de Boileau.

A M. CHARLES PERRAULT, DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

(1700 ?)

MONSIEUR,

Puisque le public a été instruit de notre démêlé, il est bon de lui apprendre aussi notre réconciliation, et de ne lui pas laisser ignorer qu'il en a été de notre querelle sur le Parnasse comme de ces duels d'autrefois, que la prudence du Roi a si sagement réprimés, où, après s'être battus à outrance, et s'être quelquefois cruellement blessés l'un l'autre, on s'embrassait, et on devenait sincèrement amis. Notre duel grammatical[1] s'est même terminé encore plus noblement; et je puis dire, si j'ose vous citer Homère, que nous avons fait comme Ajax et Hector dans l'*Iliade*[2], qui, aussitôt après leur long combat en présence des Grecs et des Troyens, se comblent d'honnêtetés et se font des présents. En effet, Monsieur, notre dispute n'était pas encore bien finie, que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer vos ouvrages, et que j'ai eu soin qu'on vous portât les miens. Nous avons d'autant mieux imité ces deux héros du poème qui vous plaît si peu, qu'en nous faisant ces

(1) *Grammatical* avait alors un sens plus étendu ; nous dirions plutôt aujourd'hui : *littéraire*. — (2) HOMÈRE, *Iliade*, ch. VII, 206-312. —

civilités, nous sommes demeurés comme eux, chacun dans notre même parti et dans nos mêmes sentiments : c'est-à-dire, vous toujours bien résolu de ne point trop estimer Homère ni Virgile, et moi toujours leur passionné admirateur. Voilà de quoi il est bon que le public soit informé ; et c'était pour commencer à le lui faire entendre, que peu de temps après notre réconciliation je composai une épigramme qui a couru, et que vraisemblablement vous avez vue. La voici :

Tout le trouble poétique, etc... [3]

Vous pouvez reconnaître, Monsieur, par ces vers, où j'ai exprimé sincèrement ma pensée, la différence que j'ai toujours faite de vous et de ce poète de théâtre, dont j'ai mis le nom en œuvre pour égayer la fin de mon épigramme. Aussi était-ce l'homme du monde qui vous ressemblait le moins.

Mais maintenant que nous voilà bien remis, et qu'il ne reste plus entre nous aucun levain d'animosité ni d'aigreur, oserais-je, comme votre ami, vous demander ce qui a pu depuis si longtemps vous irriter et vous porter à écrire contre tous les plus célèbres écrivains de l'antiquité ? Est-ce le peu de cas qu'il vous a paru que l'on faisait parmi nous des bons auteurs modernes? Mais où avez-vous vu qu'on les méprisât? Dans quel siècle a-t-on plus volontiers applaudi aux bons livres naissants, que dans le nôtre? Quels éloges n'y a-t-on point donnés aux ouvrages de M. Descartes, de M. Arnauld, de M. Nicole et de tant d'autres admirables philosophes et théologiens, que la France a produits depuis soixante ans, et qui sont en si grand nombre qu'on pourrait faire un petit volume de la seule liste de leurs écrits ! Mais pour ne nous arrêter ici qu'aux seuls auteurs qui nous touchent vous et moi de plus près, je veux dire aux poètes, quelle gloire ne s'y sont point acquise les Malherbe, les Racan, les Maynard ! Avec quels battements de mains n'y a-t-on point reçu les ouvrages de Voiture, de Sarrasin et de La Fontaine ! Quels

(3) Cf. p. 492.

honneurs n'a-t-on point, pour ainsi dire, rendus à M. de Corneille et à M. Racine! Et qui est-ce qui n'a point admiré les comédies de Molière ? Vous-même, Monsieur, pouvez-vous vous plaindre qu'on n'y ait pas rendu justice à votre *Dialogue de l'amour et de l'amitié*, à votre poème *sur la Peinture*, à votre épître sur M. de La Quintinie, et à tant d'autres excellentes pièces de votre façon ? On n'y a pas véritablement fort estimé nos poèmes héroïques ; mais a-t-on eu tort ? et ne confessez-vous pas vous-même, en quelque endroit de vos *Parallèles*, que le meilleur de ces poèmes est si dur et si forcé qu'il n'est pas possible de le lire ?

Quel est donc le motif qui vous a tant fait crier contre les anciens ? Est-ce la peur qu'on ne se gâtât en les imitant ? Mais pouvez-vous nier que ce ne soit au contraire à cette imitation-là même que nos plus grands poètes sont redevables du succès de leurs écrits ? Pouvez-vous nier que ce ne soit dans Tite-Live, dans Dion Cassius, dans Plutarque, dans Lucain et dans Sénèque, que M. de Corneille a pris ses plus beaux traits, a puisé ces grandes idées qui lui ont fait inventer un nouveau genre de tragédie inconnu à Aristote ? Car c'est sur ce pied, à mon avis, qu'on doit regarder quantité de ses plus belles pièces de théâtre, où, se mettant au-dessus des règles de ce philosophe, il n'a point songé, comme les poètes de l'ancienne tragédie, à émouvoir la pitié et la terreur, mais à exciter dans l'âme des spectateurs, par la sublimité des pensées et par la beauté des sentiments, une certaine admiration, dont plusieurs personnes, et les jeunes gens surtout, s'accommodent souvent beaucoup mieux que des véritables passions tragiques. Enfin, Monsieur, pour finir cette période un peu longue, et pour ne me point écarter de mon sujet, pouvez-vous ne pas convenir que ce sont Sophocle et Euripide qui ont formé M. Racine ? Pouvez-vous ne pas avouer que c'est dans Plaute et dans Térence que Molière a appris les plus grandes finesses de son art ?

D'où a pu donc venir votre chaleur contre les anciens ?

Je commence, si je ne m'abuse, à l'apercevoir. Vous avez vraisemblablement rencontré il y a longtemps dans le monde quelques-uns de ces faux savants, tels que le président de vos Dialogues, qui ne s'étudient qu'à enrichir leur mémoire, et qui n'ayant d'ailleurs ni esprit, ni jugement, ni goût, n'estiment les anciens que parce qu'ils sont anciens, ne pensent pas que la raison puisse parler une autre langue que la grecque ou la latine, et condamnent d'abord tout ouvrage en langue vulgaire, sur ce fondement seul qu'il est en langue vulgaire. Ces ridicules admirateurs de l'antiquité vous ont révolté contre tout ce que l'antiquité a de plus merveilleux. Vous n'avez pu vous résoudre d'être du sentiment de gens si déraisonnables, dans la chose même où ils avaient raison. Voilà, selon toutes les apparences, ce qui vous a fait faire vos *Parallèles*. Vous vous êtes persuadé qu'avec l'esprit que vous avez et que ces gens-là n'ont point, avec quelques arguments spécieux, vous déconcerteriez aisément la vaine habileté de ces faibles antagonistes ; et vous y avez si bien réussi, que, si je ne me fusse mis de la partie, le champ de bataille, s'il faut ainsi parler, vous demeurait ; ces faux savants n'ayant pu, et les vrais savants, par une hauteur un peu trop affectée, n'ayant pas daigné vous répondre. Permettez-moi cependant de vous faire ressouvenir que ce n'est point à l'approbation des faux ni des vrais savants que les grands écrivains de l'antiquité doivent leur gloire, mais à la constante et unanime admiration de ce qu'il y a eu dans tous les siècles d'hommes sensés et délicats, entre lesquels on compte plus d'un Alexandre et plus d'un César. Permettez-moi de vous représenter qu'aujourd'hui même encore ce ne sont point, comme vous vous le figurez, les Schrevelius[4], les Peraredus[5], les Menagius, ni, pour me servir des termes de Molière, les savants en *us*, qui goûtent davantage Homère, Horace, Cicéron, Virgile. Ceux que j'ai toujours vus le plus frappés de la lecture des écrits de ces grands personnages, ce sont des esprits du premier ordre,

(4) *Corn. Schrevelius.* Hollandais, mort en 1667, auteur d'un dictionnaire grec. — (5) *Jean de Peyrarède* termine les vers laissés inache-

ce sont des hommes de la plus haute élévation. Que s'il fallait nécessairement vous en citer ici quelques-uns, je vous étonnerais peut-être par les noms illustres que je mettrais sur le papier; et vous y trouveriez non seulement des Lamoignon, des Daguesseau, des Troisville[6], mais des Condé, des Conti et des Turenne[7].

Ne pourrait-on point donc, Monsieur, aussi galant homme que vous l'êtes, vous réunir de sentiments avec tant de si galants hommes? Oui, sans doute, on le peut, et nous ne sommes pas même, vous et moi, si éloignés d'opinion que vous pensez. En effet, qu'est-ce que vous avez voulu établir par tant de poèmes, de dialogues et de dissertations sur les anciens et sur les modernes? Je ne sais si j'ai bien pris votre pensée; mais la voici, ce me semble. Votre dessein est de montrer que pour la connaissance surtout des beaux-arts, et pour le mérite des belles-lettres, notre siècle, ou, pour mieux parler, le siècle de Louis le Grand est non seulement comparable, mais supérieur à tous les plus fameux siècles de l'antiquité, et même au siècle d'Auguste. Vous allez donc être bien étonné, quand je vous dirai que je suis sur cela entièrement de votre avis, et que même, si mes infirmités et mes emplois m'en laissaient le loisir, je m'offrirais volontiers de prouver, comme vous, cette proposition la plume à la main. A la vérité j'emploierais beaucoup d'autres raisons que les vôtres, car chacun a sa manière de raisonner; et je prendrais des précautions et des mesures que vous n'avez point prises.

Je n'opposerais donc pas, comme vous avez fait, notre nation et notre siècle seuls à toutes les autres nations et à tous les autres siècles joints ensemble. L'entreprise, à mon sens, n'est pas soutenable. J'examinerais chaque nation et chaque siècle l'un après l'autre; et après avoir mûrement pesé en quoi ils sont au-dessus de nous, et en

vés par Virgile dans l'*Enéide*. — (6) *Henri-Joseph de Peyre*, comte de Troisville ou Tréville, capitaine des mousquetaires, se retira à Port-Royal. — (7) *Louis de La Tour*, neveu du maréchal de Turenne. —

quoi nous les surpassons, je suis fort trompé, si je ne prouvais invinciblement que l'avantage est de notre côté.

Ainsi, quand je viendrais au siècle d'Auguste, je commencerais par avouer sincèrement que nous n'avons point de poètes héroïques ni d'orateurs que nous puissions comparer aux Virgile et aux Cicéron; je conviendrais que nos plus habiles historiens sont petits devant les Tite-Live et les Salluste ; je passerais condamnation sur la satire et sur l'élégie, quoiqu'il y ait des satires de Régnier admirables, et des élégies de Voiture, de Sarrasin, de la comtesse de La Suze[8], d'un agrément infini. Mais en même temps je ferais voir que pour la tragédie, nous sommes beaucoup supérieurs aux Latins, qui ne sauraient opposer à tant d'excellentes pièces tragiques que nous avons en notre langue, que quelques déclamations plus pompeuses que raisonnables d'un prétendu Sénèque, et un peu de bruit qu'ont fait en leur temps le *Thyeste* de Varius et la *Médée* d'Ovide. Je ferais voir que, bien loin qu'ils aient eu dans ce siècle-là des poètes comiques meilleurs que les nôtres, ils n'en ont pas eu un seul dont le nom ait mérité qu'on s'en souvînt, les Plaute, les Cécilius et les Térence étant morts dans le siècle précédent. Je montrerais que si pour l'ode nous n'avons point d'auteurs si parfaits qu'Horace, qui est leur seul poète lyrique, nous en avons néanmoins un assez grand nombre qui ne lui sont guère inférieurs en délicatesse de langue et en justesse d'expression, et dont tous les ouvrages mis ensemble ne feraient peut-être pas dans la balance un poids de mérite moins considérable que les cinq livres d'odes qui nous restent de ce grand poète. Je montrerais qu'il y a des genres de poésie, où non-seulement les Latins ne nous ont point surpassés, mais qu'ils n'ont même pas connus ; comme, par exemple, ces poèmes en prose que nous appelons *Romans*, et dont nous avons chez nous des modèles qu'on ne saurait trop estimer, à la morale près qui y est fort vicieuse, et qui en rend la lecture dangereuse aux jeunes personnes.

(8) *Henriette de Coligny*, comtesse de La Suze, née à Paris en 1618

Je soutiendrais hardiment qu'à prendre le siècle d'Auguste dans sa plus grande étendue, c'est-à-dire depuis Cicéron jusqu'à Corneille Tacite, on ne saurait pas trouver parmi les Latins un seul philosophe qu'on puisse mettre, pour la physique, en parallèle avec Descartes, ni même avec Gassendi. Je prouverais que pour le grand savoir et la multiplicité de connaissances, leurs Varron e leurs Pline, qui sont leurs plus doctes écrivains, paraîtraient de médiocres savants devant nos Bignon[7], nos Scaliger[10], nos Saumaise, nos Père Sirmond[11] et nos Père Pétaud[12]. Je triompherais avec vous du peu d'étendue de leurs lumières sur l'astronomie, sur la géographie et sur la navigation. Je les défierais de me citer, à l'exception du seul Vitruve, qui est même plutôt un bon docteur d'architecture qu'un excellent architecte ; je les défierais, dis-je, de me nommer un seul habile architecte, un seul habile sculpteur, un seul habile peintre latin, ceux qui ont fait du bruit à Rome dans tous ces arts étant des Grecs d'Europe et d'Asie, qui venaient pratiquer chez les Latins des arts que les Latins, pour ainsi dire, ne connaissaient point ; au lieu que toute la terre aujourd'hui est pleine de la réputation et des ouvrages de nos Poussin [13], de nos Lebrun [14], de nos Girardon et de nos Mansart. Je pourrais ajouter encore à cela beaucoup d'autres choses ; mais ce que j'ai dit est suffisant, je crois, pour vous faire entendre comment je me tirerais d'affaire à l'égard du siècle d'Auguste. Que si de la comparaison des gens de lettres et des illustres artisans, il fallait passer à

morte en 1673. — (9) *Jérôme Bignon*, né en 1589, auteur d'un *Traité des antiquités romaines*, d'une *Description de la Terre sainte*, etc. — (10) *Jules-César Scaliger* (1484-1558), commentateur d'Aristote, de Théophraste, etc. ; auteur d'un traité latin de *l'Art poétique*. — Joseph-Juste Scaliger, fils du précédent (1540-1609) : il a commenté Varron, Sénèque, Ausone. — (11) *Jacques Sirmond*, jésuite, confesseur de Louis XIII, né à Riom en 1559, auteur de plusieurs ouvrages d'histoire ecclésiastique. — (12) *Pétaud*, Jésuite (1583-1652), auteur des livres intitulés : *De doctrina temporum; Rationarium temporum*, etc. — (13) *Nicolas Poussin* (1594-1665), célèbre par ses tableaux d'histoire et ses paysages, s'établit à Rome et y mourut. On peut voir au Louvre ses *Bergers d'Arcadie*. — (14) *Charles Le Brun* (1619-1690), d'un génie plus pompeux et plus décoratif que Poussin, a conservé moins de valeur aux

celle des héros et des grands princes, peut-être en sortirais-je avec encore plus de succès. Je suis bien sûr au moins que je ne serais pas fort embarrassé à montrer que l'Auguste des Latins ne l'emporte pas sur l'Auguste des Français.

Par tout ce que je viens de dire, vous voyez, Monsieur, qu'à proprement parler, nous ne sommes point d'avis différent sur l'estime qu'on doit faire de notre nation et de notre siècle ; mais que nous sommes différemment de même avis. Aussi n'est-ce point votre sentiment que j'ai attaqué dans vos *Parallèles*, mais la manière hautaine et méprisante dont votre abbé et votre chevalier y traitent des écrivains pour qui, même en les blâmant, on ne saurait, à mon avis, marquer trop d'estime, de respect et d'admiration. Il ne reste donc plus maintenant, pour assurer notre accord et pour étouffer en nous toute semence de dispute, que de nous guérir l'un et l'autre : vous, d'un penchant un peu trop fort à rabaisser les bons écrivains de l'antiquité ; et moi d'une inclination un peu trop violente à blâmer les méchants et même les médiocres auteurs de notre siècle. C'est à quoi nous devons sérieusement nous appliquer ; mais quand nous n'en pourrions venir à bout, je vous réponds que de mon côté cela ne troublera point notre réconciliation, et que, pourvu que vous ne me forciez point à lire le *Clovis* ni *la Pucelle*, je vous laisserai tout à votre aise critiquer l'*Iliade* et l'*Enéide*, me contentant de les admirer, sans vous demander pour elles cette espèce de culte tendant à l'adoration que vous vous plaignez en quelqu'un de vos poèmes qu'on veut exiger de vous, et que Stace semble en effet avoir eu pour l'*Enéide*, quand il se dit à lui-même :

Nec tu divinam Æneida tenta ;
Sed longe sequere, et vestigia semper adora[15].

Voilà, Monsieur, ce que je suis bien aise que le public sache ; et c'est pour l'en instruire à fond que je me donne

yeux de la postérité. Le Louvre possède ses *Batailles d'Alexandre*. —
(15) STACE, *Thébaïde*, liv. XII. vers 816, 817.

l'honneur de vous écrire aujourd'hui cette lettre, que j'aurai soin de faire imprimer dans la nouvelle édition faite en grand et en petit de mes ouvrages. J'aurais bien voulu pouvoir adoucir en cette nouvelle édition quelques railleries un peu fortes, qui me sont échappées dans mes *Réflexions sur Longin* ; mais il m'a paru que cela serait inutile à cause des deux éditions qui l'ont précédée, auxquelles on ne manquerait pas de recourir, aussi bien qu'aux fausses éditions qu'on en pourra faire dans les pays étrangers, où il y a de l'apparence qu'on prendra soin de mettre les choses en l'état qu'elles étaient d'abord. J'ai cru donc que le meilleur moyen d'en corriger la petite malignité, c'était de vous marquer ici, comme je viens de le faire, mes vrais sentiments pour vous. J'espère que vous serez content de mon procédé, et que vous ne vous choquerez pas même de la liberté que je me suis donnée de faire imprimer, dans cette dernière édition, la lettre que l'illustre M. Arnauld vous a écrite au sujet de ma dixième Satire.

Car, outre que cette lettre a déjà été rendue publique dans deux recueils des ouvrages de ce grand homme, je vous prie, Monsieur, de faire réflexion que dans la préface de votre *Apologie des femmes*, contre laquelle cet ouvrage me défend, vous ne me reprochez pas seulement des fautes de raisonnement et de grammaire ; mais que vous m'accusez d'avoir mis des mots sales, d'avoir glissé beaucoup d'impuretés, et d'avoir fait des médisances. Je vous supplie, dis-je, de considérer que ces reproches regardant l'honneur, ce serait en quelque sorte reconnaître qu'ils sont vrais que de les passer sous silence ; qu'ainsi je ne pouvais pas honnêtement me dispenser de m'en disculper moi-même dans ma nouvelle édition, ou d'y insérer une lettre qui m'en disculpe si honorablement. Ajoutez que cette lettre est écrite avec tant d'honnêteté et d'égards pour celui même contre qui elle est écrite, qu'un honnête homme, à mon avis, ne saurait s'en offenser. J'ose donc me flatter, je le répète, que vous la verrez sans chagrin, et que, comme j'avoue franchemen

que le dépit de me voir critiqué dans vos Dialogues m'a fait dire des choses qu'il serait mieux de n'avoir point dites, vous confesserez aussi que le déplaisir d'être attaqué dans ma dixième Satire vous y a fait voir des médisances et des saletés qui n'y sont point. Du reste, je vous prie de croire que je vous estime comme je dois, et que je ne vous regarde pas simplement comme un très bel esprit, mais comme un des hommes de France qui a le plus de probité et d'honneur. Je suis, etc.

Ainsi fut fermée la première période de la *Querelle des anciens el des modernes*, qui devait se renouveler bientôt entre Lamotte, Dacier et Fénelon.



La Mansuétude et la Justice tempérant la colère
Œuvres, 1718.

ÉPITAPHE D'ARNAULD

1694

Nous avons dit que le grand Arnauld, réfugié à Bruxelles depuis 1679, y était mort (8 août 1694) précisément peu de temps après être intervenu entre Boileau et Perrault, d'une façon à la fois si franche et si équitable qu'il les avait réconciliés. Arnauld fut enseveli secrètement à Bruxelles, dans l'église Sainte-Catherine, et son cœur fut rapporté à Port-Royal-des-Champs ; Santeul composa en latin une belle épitaphe pour cette relique. Quant à celle de Boileau, si émue et si éloquente, elle fut connue seulement de ses amis, et publiée après sa mort. Brossette écrit dans son *Journal :* « M. Despréaux m'a dit, avec plus de mystère encore, qu'il avait fait une épitaphe pour M. Arnauld, mais qui était si forte et si marquée qu'il ne voulait point qu'elle parût avant sa mort... » (22 oct. 1702.)

Au pied de cet autel de structure grossière,
Gît sans pompe, enfermé dans une vile bière,
Le plus savant mortel qui jamais ait écrit ;
Arnauld, qui, sur la grâce instruit par Jésus-Christ,
Combattant pour l'Église, a, dans l'Église même,
Souffert plus d'un outrage et plus d'un anathème.
Plein du feu qu'en son cœur souffla l'esprit divin,
Il terrassa Pélage, il foudroya Calvin,
De tous les faux docteurs confondit la morale.

(1) *Cet autel.* Dans l'église Sainte-Catherine à Bruxelles. — (4) *Sur la grâce.* On sait que le *jansénisme* est une doctrine sur la nature, l'efficacité et la nécessité de la grâce. Jansen, évêque d'Ypres († 1640) avait exposé cette doctrine dans son *Augustinus*, ouvrage publié seulement après sa mort. — (6) *Plus d'un outrage.* Arnauld avait été exclu de la Sorbonne en 1656, et, depuis, obligé de s'exiler. — (8) *Pélage.* Théologien hérésiarque du cinquième siècle, qui laissa son nom à une doctrine sur la grâce, le *pélagianisme*, combattu par saint Augustin. — Arnauld écrivit contre les *calvinistes* plusieurs ouvrages. Pour bien sentir l'importance de ce vers de Boileau, il faut rappeler qu'on accusait les jansénistes de soutenir sur la grâce une doctrine analogue à celle de Calvin. — (9) *La morale.* Allusion aux débats sur la *casuis-*

Mais, pour fruit de son zèle, on l'a vu rebuté,
En cent lieux opprimé par leur noire cabale,
Errant, pauvre, banni, proscrit, persécuté ;
Et même par sa mort leur fureur mal éteinte
N'aurait jamais laissé ses cendres en repos,
Si Dieu lui-même ici de son ouaille sainte
A ces loups dévorants n'avait caché les os.

Nous rapprocherons de l'*Épitaphe* d'Arnauld ces vers que Boileau écrivit en 1687, *pour mettre au bas du portrait de défunt M. Hamon* [1], *médecin de Port-Royal* (nº XVIII des *Poésies diverses*).

Tout brillant de savoir, d'esprit et d'éloquence,
Il courut au désert chercher l'obscurité,
Aux pauvres consacra ses biens et sa science,
Et trente ans, dans le jeûne et dans l'austérité,
Fit son unique volupté
Des travaux de la pénitence.

tique. — (15) *Ouaille.* Lex. — (16) « Le corps d'Arnauld fut inhumé dans l'Église Sainte-Catherine, par les soins du digne curé M. Van den Nesle ; et de peur des ennemis, de peur des *loups*, on tint longtemps cachée sa sépulture. Son cœur fut apporté à Port-Royal-des-Champs. On demanda une épitaphe à Santeul, qui la fit belle et digne du sujet. Cette épitaphe, où on lisait qu'Arnauld rentrait de l'exil en vainqueur, *exul hoste triumphato* ; qu'il était le défenseur de la vérité et l'oracle du juste, *veri defensor et arbiter æqui*, — fit grand vacarme... On sait l'épitaphe en vers français, par Boileau, si ferme et si belle en tout point ; mais il la garda après l'avoir faite, et eut la prudence de ne la point divulguer. Racine fit aussi quelques vers, mais plus élégants et justes que forts ; Boileau disait qu'il avait *molli.* » (SAINTE-BEUVE, *Port-Royal*, V, 316.)

(1) Jean Hamon (1618-1687), médecin de la Faculté de Paris, s'était retiré à Port-Royal-des-Champs. On sait que Racine, qui avait pour lui une grande vénération, demanda par son testament à être enterré dans le cimetière de Port-Royal, « aux pieds de Monsieur Hamon ».



Boileau dans sa vieillesse, par de Troy,
d'après une gravure de l'époque.

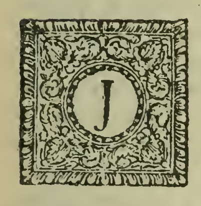
CINQUIÈME PARTIE

DE LA RÉCONCILIATION AVEC PERRAULT A LA MORT DE RACINE (1695-1699)

Les trois dernières Épîtres (1695). — Nous avons tenu à compléter l'histoire de la Querelle des anciens et des modernes, et nous avons poussé jusqu'en 1700, date supposée de la *Lettre de Boileau à Perrault.* Mais si occupé qu'il ait été par sa défense des anciens, Boileau n'avait pas cessé d'écrire des vers. Et d'abord, il avait donné en 1698, trois *Epîtres* nouvelles, composées en 1695, et en tête desquelles il mit la Préface suivante :

PRÉFACE

COMPOSÉE EN 1695, ET PUBLIÉE A LA TÊTE DES TROIS DERNIÈRES ÉPÎTRES



Œuvres, 1716.

JE ne sais si les trois nouvelles Épîtres que je donne ici au public auront beaucoup d'approbateurs ; mais je sais bien que mes censeurs y trouveront abondamment de quoi exercer leur critique : car tout y est extrêmement hasardé. Dans le premier de ces trois ouvrages, sous prétexte de faire le procès à mes derniers vers, je fais moi-même mon éloge, et n'oublie rien de ce qui peut être dit à mon avantage; dans le second, je m'entretiens avec mon jardinier de choses très basses et très petites; et dans le troisième, je décide hautement du plus grand et du plus important point de la religion, je veux dire de l'amour de

Dieu. J'ouvre donc un beau champ à ces censeurs, pour attaquer en moi et le poète orgueilleux, et le villageois grossier, et le théologien téméraire. Quelque fortes pourtant que soient leurs attaques, je doute qu'elles ébranlent la ferme résolution que j'ai prise, il y a longtemps, de ne rien répondre, au moins sur le ton sérieux, à tout ce qu'ils écriront contre moi.

A quoi bon, en effet, perdre inutilement du papier? Si mes Épîtres sont mauvaises, tout ce que je dirai ne les fera pas trouver bonnes ; et si elles sont bonnes, tout ce qu'ils diront ne les fera pas trouver mauvaises. Le public n'est pas un juge que l'on puisse corrompre, ni qui se règle par les passions d'autrui. Tout ce bruit, tous ces écrits qui se font ordinairement contre des ouvrages où l'on court, ne servent qu'à y faire encore plus courir, et à en mieux marquer le mérite. Il est de l'essence d'un bon livre d'avoir des censeurs ; et la plus grande disgrâce qui puisse arriver à un écrit qu'on met au jour, ce n'est pas que beaucoup de gens en disent du mal, c'est que personne n'en dise rien.

Je me garderai donc bien de trouver mauvais qu'on attaque mes trois Épîtres. Ce qu'il y a de certain, c'est que je les ai fort travaillées, et principalement celle de l'amour de Dieu, que j'ai retouchée plus d'une fois, et où j'avoue que j'ai employé tout le peu que je puis avoir d'esprit et de lumières. J'avais dessein d'abord de la donner toute seule, les deux autres me paraissant trop frivoles pour être présentées au grand jour de l'impression avec un ouvrage si sérieux ; mais des amis très sensés m'ont fait comprendre que ces deux Épîtres, quoique dans le style enjoué, étaient pourtant des Épîtres morales, où il n'était rien enseigné que de vertueux ; qu'ainsi étant liées avec l'autre, bien loin de lui nuire, elles pourraient même faire une diversité agréable ; et que d'ailleurs beaucoup d'honnêtes gens souhaitant de les avoir toutes trois ensemble, je ne pouvais pas avec bienséance me dispenser de leur donner une si légère satisfaction. Je me suis rendu à ce sentiment, et on les trouvera rassemblées ici dans un même

cahier [1]. Cependant, comme il y a des gens de piété qui peut-être ne se soucieront guère de lire les entretiens que je puis avoir avec mon jardinier et avec mes vers, il est bon de les avertir qu'il y a ordre de leur distribuer à part la dernière, savoir celle qui traite de l'amour de Dieu ; et que non seulement je ne trouverai pas étrange qu'ils ne lisent que celle-là, mais que je me sens quelquefois moi-même en des dispositions d'esprit où je voudrais de bon cœur n'avoir de ma vie composé que ce seul ouvrage, qui vraisemblablement sera la dernière pièce de poésie qu'on aura de moi : mon génie [2] pour les vers commençant à s'épuiser, et mes emplois historiques ne me laissant guère le temps de m'appliquer à chercher et à ramasser des rimes.

Voilà ce que j'avais à dire aux lecteurs. Avant néanmoins que de finir cette préface, il ne sera pas hors de propos, ce me semble, de rassurer des personnes timides qui, n'ayant pas une fort grande idée de ma capacité en matière de théologie, douteront peut-être que tout ce que j'avance dans mon Épître soit fort infaillible, et appréhenderont qu'en voulant les conduire je ne les égare. Afin donc qu'elles marchent sûrement, je leur dirai, vanité à part, que j'ai lu plusieurs fois cette Épître à un fort grand nombre de docteurs de Sorbonne, de Pères de l'Oratoire et de jésuites très célèbres [3], qui tous y ont applaudi, et en ont trouvé la doctrine très saine et très pure; que beaucoup de prélats illustres à qui je l'ai récitée en ont jugé comme eux; que Mgr l'évêque de Meaux [4], c'est-à-dire une des plus grandes lumières qui aient éclairé l'Église dans les derniers siècles, a eu longtemps mon ouvrage entre les mains, et qu'après l'avoir lu et relu plusieurs fois, il m'a non seulement donné son approbation, mais a trouvé bon que je publiasse à tout le monde qu'il me la donnait; enfin, que, pour mettre le comble à ma gloire ce saint,

(1) *Cahier*. Nous dirions aujourd'hui *brochure*. — (2) *Génie*. Lex. — (3) Cf. p. 536 la lettre de Boileau à Racine d'octobre 1697. — (4) *Jacques-Bénigne Bossuet* (BOILEAU) — Bossuet écrivait, en 1697, à l'abbé Renaudot : « Si je me fusse trouvé ici quand vous m'avez honoré

archevêque [5] dans le diocèse duquel j'ai le bonheur de me trouver, ce grand prélat, dis-je, aussi éminent en doctrine et en vertu qu'en dignité et en naissance, que le plus grand Roi de l'univers, par un choix visiblement inspiré du ciel, a donné à la ville capitale de son royaume, pour assurer l'innocence et pour détruire l'erreur, Mgr l'archevèque de Paris, en un mot, a bien daigné aussi examiner soigneusement mon Épître, et a eu même la bonté de me donner sur plus d'un endroit des conseils que j'ai suivis ; et m'a enfin accordé aussi son approbation, avec des éloges dont je suis également ravi et confus...

Lettre à Maucroix (29 avril 1695). — Pour compléter la *Préface* des trois dernières Épîtres, il convient encore de citer quelques passages d'une lettre écrite par Boileau à Maucroix, chanoine de Reims. Après quelques réflexions sur la conversion de La Fontaine, leur ami commun, Boileau présente à Maucroix des observations sur un passage de sa traduction du *Dialogue des orateurs* de Tacite. Puis, à propos des poésies de Godeau, il fait l'éloge de Malherbe, qui lui servira de transition pour parler de ses propres ouvrages.

29 avril 1695.

Je ne sais point s'il [Godeau] passera à la postérité ; mais il faudra pour cela qu'il ressuscite, puisqu'on peut dire qu'il est déjà mort, n'étant presque plus maintenant lu de personne [1]. Il n'en est pas ainsi de Malherbe, qui croît de réputation à mesure qu'il s'éloigne de son siècle. La vérité est pourtant, et c'était le sentiment de notre cher ami Patru, que la nature ne l'avait pas fait grand poète ; mais il corrige ce défaut par son esprit et par son travail : car personne n'a plus travaillé ses ouvrages que lui, comme

de votre visite, je vous aurais proposé le pèlerinage d'Auteuil, avec M. l'abbé Boileau, pour aller entendre de la bouche inspirée de M. Despréaux l'hymne céleste de *l'Amour de Dieu*. C'est pour mercredi. Je vous invite à dîner... Après nous irons, je vous en conjure. » — (5) *Louis-Antoine de Noailles*, cardinal-archevêque de Paris. (BOILEAU.)

(1) *Godeau* né en 1605, fut un des habitués de l'Hôtel de Rambouillet, où il lut force petits vers spirituels. Nommé évêque de Vence, il renonça à la poésie profane, publia des poesies sacrees et des ouvrages de piété, et mourut en 1672. — (2) *Génie*. Lex. — (3) Tout ce passage

il paraît assez par le petit nombre de pièces qu'il a faites. Notre langue veut être extrêmement travaillée. Racan avait plus de génie[2] que lui ; mais il est plus négligé, et songe trop à le copier. Il excelle surtout, à mon avis, à dire les petites choses ; et c'est en quoi il ressemble mieux aux anciens, que j'admire surtout par cet endroit. Plus les choses sont sèches et malaisées à dire en vers, plus elles frappent quand elles sont dites noblement, et avec cette élégance qui fait proprement la poésie. Je me souviens que M. de La Fontaine m'a dit plus d'une fois que les deux vers de mes ouvrages qu'il estimait davantage, c'était ceux où je loue le Roi d'avoir établi la manufacture des points de France, à la place des points de Venise. Les voici ; c'est dans la première Épître à sa Majesté :

> Et nos voisins frustrés de ces tributs serviles
> Que payait à leur art le luxe de nos villes (v. 141-142).

Virgile et Horace sont divins en cela, aussi bien qu'Homère. C'est tout le contraire de nos poètes, qui ne disent que des choses vagues, que d'autres ont déjà dites avant eux, et dont les expressions sont trouvées. Quand ils sortent de là, ils ne sauraient plus s'exprimer, et ils tombent dans une sécheresse qui est encore pire que leurs larcins. Pour moi, je ne sais pas si j'y ai réussi ; mais, quand je fais des vers, je songe toujours à dire ce qui ne s'est point encore dit dans notre langue[3].

C'est ce que j'ai principalement affecté[4] dans une nouvelle Épître, que j'ai faite à propos de toutes les critiques qu'on a imprimées contre ma dernière Satire. J'y compte tout ce que j'ai fait depuis que je suis au monde ; j'y rapporte mes défauts, mon âge, mes inclinations, mes mœurs ; j'y dis de quel père et de quelle mère je suis né ; j'y marque les degrés de ma fortune, comment j'ai été à la cour, comment j'en suis sorti, les incommodités qui me sont survenues, les ouvrages que j'y ai faits. Ce sont bien de petites choses dites en assez peu de mots, puisque la pièce

est à méditer pour l'*inspiration* et l'*art* de Boileau. Cf. LANSON, *Boileau* (Hachette). — (4) *Affecté*. Lex.

n'a pas plus de cent trente vers. Elle n'a pas encore vu le jour, et je ne l'ai pas même encore écrite, il me paraît que tous ceux à qui je l'ai récitée en sont aussi frappés que d'aucun autre de mes ouvrages. Croiriez-vous, Monsieur, qu'un des endroits où ils se récrient le plus, c'est un endroit qui ne dit autre chose, sinon qu'aujourd'hui que j'ai cinquante-sept ans[5], je ne dois plus prétendre à l'approbation publique? Cela est dit en quatre vers, que je veux bien vous écrire ici, afin que vous me mandiez si vous les approuvez :

Mais aujourd'hui qu'enfin la vieillesse venue,
Sous mes faux cheveux blonds déjà toute chenue,
A jeté sur ma tête, avec ses doigts pesants,
Onze lustres complets surchargés de deux ans[6].

Il me semble que la perruque est assez heureusement frondée dans ces quatre vers. Mais, Monsieur, à propos des petites choses qu'on doit dire en vers, il me paraît qu'en voila beaucoup que je vous dis en prose, et que le plaisir que j'ai à vous parler de moi me fait assez mal à propos oublier à vous parler de vous. J'espere que vous excuserez un poète nouvellement délivré d'un ouvrage. Il n'est pas possible qu'il s'empêche d'en parler, soit à droit, soit à tort...

(5) *Cinquante-sept ans.* En 1695, Boileau, né en 1636, était dans sa cinquante-neuvième année. D'ailleurs (dans le texte même de l'Epître, Boileau écrit (au quatrième vers cité dans cette lettre), non pas ***deux ans***, mais *trois ans*. — (6) *Ep.* X, 25-28.

ÉPITRE X

(1695)

[*A mes Vers.*]

Horace (*Epîtres* I, XX) s'était adressé *à son livre* (*ad librum suum*), et Boileau, pour écrire une Epître *à ses vers*, s'est inspiré d'Horace. Comme la pièce du poète latin est assez courte, nous la donnons en entier, afin que l'on puisse comparer sur-le-champ les deux morceaux.

« Il me semble, mon livre, que tu regardes du côté du temple de Vertumne et de Janus ; sans doute tu veux t'y produire, poli par la pierre ponce des sosies. Tu as pris en dégoût les clefs et les sceaux, si chers au livre modeste ; tu gémis d'être montré à si peu de gens ; tu aspires à la publicité ; et pourtant tu fus élevé dans d'autres sentiments. Va donc où tu brûles de courir. Une fois parti, plus de retour possible pour toi. « Malheureux, qu'ai-je fait ? qu'ai-je voulu ? » diras-tu, aussitôt que l'on t'aura insulté ; et tu sais avec quelle promptitude on te renferme (dans ton étui), quand le lecteur rassasié s'ennuie. Si ma prévention contre les fautes ne m'égare pas, je crois que tu seras chéri des Romains, tant que tu seras jeune encore ; mais lorsque tu te seras usé au contact des mains de la foule, ou tu deviendras la pâture des mites oisives, ou tu te réfugieras à Utique, ou tu seras envoyé aux épiciers d'Herda. Il rira bien alors celui dont tu n'auras pas écouté les conseils, comme ce paysan qui, de colère, poussa dans le précipice son âne indocile. Pourquoi se fatiguer en effet à sauver quelqu'un malgré lui ? Un autre sort t'attend : quelque vieux maître nasillard se servira de toi pour apprendre à lire aux enfants, dans les faubourgs. — Mais lorsqu'un tiède soleil aura réuni autour de toi de nombreux curieux, dis-leur que, né d'un père affranchi et dans une situation médiocre, j'ai déployé hors d'un nid étroit de larges ailes, et ajoute ainsi à mon mérite ce que tu auras ôté à ma naissance. Dis-leur que, dans la paix comme dans la guerre, j'ai su plaire aux premiers de Rome. Dis que j'étais de taille médiocre, grisonnant avant l'âge, aimant le soleil, prompt à m'irriter, non moins prompt à m'apaiser. Si l'on te demande mon âge, réponds que j'ai compté quatre fois onze décembre, l'année où Lollius a pris Lépide pour collègue. »

Résumé. — 1-24. Ses vers sont impatients de partir et de s'étaler dans la boutique de Barbin ; ils croient retrouver le succès de leurs aînés ; — 25-64 : mais aujourd'hui le poète est vieux, et ses vers seront mal accueillis, ou dédaignés ; — 65-74 : du moins qu'ils se présentent au public à la faveur de ses premiers écrits ; — 75-114 : qu'aux lecteurs attentifs ils fassent le portrait et l'histoire de l'auteur ; — 115-127 : et surtout, qu'ils disent que le grand Arnauld a fait son apologie : — 128-132 : dernier adieu du poète à ses vers.


'Ai beau vous arrêter, ma remontrance est vaine ;
Allez, partez, mes Vers, dernier fruit de ma veine.
C'est trop languir chez moi dans un obscur séjour :
La prison vous déplaît, vous cherchez le grand jour,
Et déjà chez Barbin, ambitieux libelles,
Vous brûlez d'étaler vos feuilles criminelles.
Vains et faibles enfants dans ma vieillesse nés,
Vous croyez sur les pas de vos heureux aînés
Voir bientôt vos bons mots, passant du peuple aux princes,
Charmer également la ville et les provinces ;
Et, par le prompt effet d'un sel réjouissant,
Devenir quelquefois proverbes en naissant.
Mais perdez cette erreur dont l'appât vous amorce.
Le temps n'est plus, mes Vers, où ma muse en sa force,
Du Parnasse français formant les nourrissons,
De si riches couleurs habillait ses leçons :
Quand mon esprit, poussé d'un courroux légitime,
Vint devant la raison plaider contre la rime,
A tout le genre humain sut faire le procès,
Et s'attaqua soi-même avec tant de succès.
Alors il n'était point de lecteur si sauvage
Qui ne se déridât en lisant mon ouvrage,
Et qui, pour s'égayer, souvent dans ses discours,
D'un mot pris en mes vers n'empruntât le secours.
Mais aujourd'hui qu'enfin la vieillesse venue,
Sous mes faux cheveux blonds déjà toute chenue,
A jeté sur ma tête, avec ses doigts pesants,
Onze lustres complets, surchargés de trois ans,

Œuvres, 1718.

(5) *Barbin.* « Libraire du Palais. » (BOILEAU.) Cf. *Lutrin*, ch. V 108. — *libelles.* Lex. — (10) *La ville et les provinces.* On distinguait alors : la *cour*, la *ville*, les *provinces*. La *cour* est représentée par *princes* du vers 9. — (12) *Proverbes.* Ceci nous prouve que, du vivant même de Boileau, certains de ses vers étaient cités comme l'heureuse et définitive expression d'une vérité de sens commun. — (13) *Appât.* Lex. — (15) *Nourrissons.* Lex. — Allusion à *l'Art poétique*, publié en 1674. — (16) *Couleurs.* Figures de style. — (18) Allusion à la *Satire* II. — (19) Allusion aux *Satires* IV *et* VIII. — (20) Allusion à la *Satire* IX. —

Cessez de présumer dans vos folles pensées,
Mes Vers, de voir en foule à vos rimes glacées
Courir, l'argent en main, les lecteurs empressés ;
Nos beaux jours sont finis, nos honneurs sont passés.
Dans peu vous allez voir vos froides rêveries
Du public exciter les justes moqueries,
Et leur auteur, jadis à Régnier préféré,
A Pinchêne, à Linière, à Perrin comparé.
Vous aurez beau crier : « O vieillesse ennemie !
« N'a-t-il donc tant vécu que pour cette infamie ? »
Vous n'entendrez partout qu'injurieux brocarts
Et sur vous et sur lui fondre de toutes parts.
« Que veut-il ? dira-t-on ; quelle fougue indiscrète
Ramène sur les rangs encor ce vain athlète ?
Quels pitoyables vers ! quel style languissant !
Malheureux, laisse en paix ton cheval vieillissant,
De peur que tout à coup, efflanqué, sans haleine,
Il ne laisse en tombant son maître sur l'arène. »
Ainsi s'expliqueront nos censeurs sourcilleux,
Et bientôt vous verrez mille auteurs pointilleux,
Pièce à pièce épluchant vos sons et vos paroles,
Interdire chez vous l'entrée aux hyperboles ;
Traiter tout noble mot de terme hasardeux,
Et dans tous vos discours, comme monstres hideux,

(21) *Sauvage*. Lex. — (26) « L'auteur avait pris perruque. » (BOILEAU) ; — *chenue*. Lex. — (28) *Onze lustres*... Le *lustre* étant, chez les Romains, un espace de cinq ans, Boileau se donne donc ici cinquante-huit ans ; en réalité il en avait cinquante-neuf. Cf. *Ep.* V. 13. — (33) *Rêveries*. Lex. — (36) *Pinchêne*. Cf. *Ep.* V, 17 ; — *Linière*. Cf. *Sat.* IX, 236 ; — *Perrin*, *Sat.* VII, 44. — Boileau avait d'abord écrit : *A Santecque, à Regnard, à Belloq*... Le premier et le troisième étaient des poètes obscurs, encore vivants, qui avaient composé des satires contre Boileau ; celui-ci remplaça leurs noms par ceux d'auteurs qui n'existaient plus. Quant à Regnard qui avait publié une *Satire contre les maris* en réponse à la *Sat.* X, il s'était réconcilié avec Boileau. — (38) Parodie des vers du *Cid*, I, 4. — (39) *Brocarts*. Lex. — (41) *Dira-t-on*. Boileau abuse de ce procédé de développement ; — *Indiscrète*. Lex. — (44) *Ton cheval*... Cf. HORACE (*Ep.* I, I, 8) : *Solve senescentem mature sanus equum, ne Peccet ad extremum ridendus et ilia ducat.* « Hâte-toi de dételer ton coursier vieillissant, crains qu'il ne succombe à la fin, et n'amuse les spectateurs de ses efforts impuissants. » (Trad. Patin.) — (46) *Arène*. Lex. — (47) *Sourcilleux*. Lex. — (50) *Hyperboles*. Figure de rhétorique, par laquelle on *exagère* l'expression, pour mieux faire saisir la pensée. Ainsi (*Sat.* VII,

Huer la métaphore et la métonymie
(Grands mots que Pradon croit des termes de chimie);
Vous soutenir qu'un lit ne peut être effronté,
Que nommer la luxure est une impureté.
En vain contre ce flot d'aversion publique
Vous tiendrez quelque temps ferme sur la boutique;
Vous irez à la fin, honteusement exclus,
Touver au magasin *Pyrame* et *Régulus*,
Ou couvrir chez Thierry, d'une feuille encor neuve,
Les méditations de Buzée et d'Hayneuve,
Puis, en tristes lambeaux semés dans les marchés,
Souffrir tous les affronts au *Jonas* reprochés.
 Mais quoi ! de ces discours bravant la vaine attaque,
Déjà, comme les vers de *Cinna*, d'*Andromaque*,
Vous croyez à grands pas chez la postérité
Courir, marqués au coin de l'immortalité !
Eh bien ! contentez donc l'orgueil qui vous enivre;
Montrez-vous, j'y consens : mais du moins dans mon livre,
Commencez par vous joindre à mes premiers écrits.
C'est là qu'à la faveur de vos frères chéris,

56) Boileau dit : « Mais tout fat me déplaît et me blesse les yeux ; Je le poursuis partout *comme un chien fait sa proie*, Et ne le sens jamais qu'aussitôt je n'*aboie*. » Ce dernier mot est une hyperbole amenee par *chien*.. — (53) *Métaphore*, figure par laquelle on *transporte* à un mot ce qui ne convient *proprement* qu'à un autre. La métaphore est une comparaison abrégée. Ainsi, la *métaphore :* « cet enfant est un âne », est la reduction d'une comparaison : « cet enfant est entêté comme un âne » ; — la *Métonymie* consiste à désigner la cause pour l'effet (*Cérès* pour *les moissons*), l'effet pour la cause (*boire la mort*, pour *boire un breuvage mortel*), le signe pour la chose signifiée (la *robe* pour la *magistrature*), le physique pour le moral (une mauvaise *langue*), etc... — (54) Pradon était célèbre par son ignorance. — (55) Dans la Xe Satire, Boileau avait raillé les femmes qui se font passer pour malades : *Qui, dans leurs vains chagrins, sans mal toujours malades, Se font des mois entiers sur un lit effronté, Traiter d'une visible et parfaite santé.* — (58) *Sur la boutique.* Sur l'étalage de la boutique. — (60) *Magasin.* L'endroit où le libraire serre les ouvrages qui ne sont pas de vente ; — *Pyrame* et *Régulus*, deux tragedies de Pradon (1674 et 1688). — (61) *Thierry.* Denis Thierry, célèbre libraire du temps, éditeur de La Fontaine. « Despréaux étant un jour dans la boutique de Thierry, son libraire, vit les tragédies de Pradon servir de couverture aux méditations pieuses des Jésuites Busée et Hayneuve. » (BROSSETTE.) — (64) *Jonas.* Cf. *Sat.* IX, 91. — (68) *Coin.* Le *coin* est une pièce d'acier gravée, et qui, au moyen d'un balancier sert à *frapper* les médailles et

Peut-être enfin soufferts comme enfants de ma plume,
Vous pourrez vous sauver, épars dans le volume.
Que si mêmes un jour le lecteur gracieux,
Amorcé par mon nom, sur vous tourne les yeux,
Pour m'en récompenser, mes Vers, avec usure,
De votre auteur alors faites-lui la peinture :
Et surtout, prenez soin d'effacer bien les traits
Dont tant de peintres faux ont flétri mes portraits.
Déposez hardiment qu'au fond cet homme horrible,
Ce censeur qu'ils ont peint si noir et si terrible,
Fut un esprit doux, simple, ami de l'équité,
Qui, cherchant dans ses vers la seule vérité,
Fit, sans être malin, ses plus grandes malices :
Et qu'enfin sa candeur seule a fait tous ses vices.
Dites que, harcelé par les plus vils rimeurs,
Jamais, blessant leurs vers, il n'effleura leurs mœurs :
Libre dans ses discours, mais pourtant toujours sage,
Assez faible de corps, assez doux de visage,
Ni petit, ni trop grand, très peu voluptueux,
Ami de la vertu plutôt que vertueux.
Que si quelqu'un, mes Vers, alors vous importune
Pour savoir mes parents, ma vie et ma fortune,
Contez-lui qu'allié d'assez hauts magistrats,
Fils d'un père greffier, né d'aïeux avocats,

les monnaies. (Cf. HORACE, *Art poét.*, 59.) — (74) *Epars dans le volume.* Ceci n'est pas exact Les trois Epîtres X, XI, XII, figurent ensemble dans l'édition de 1694, avec ce titre : *Epitres nouvelles.* — (75) *Mêmes.* Grammaire, *Adverbe.* — (77) *Usure.* Se dit proprement, en parlant d'argent, de l'*intérêt* excessif reclamé pour un certain capital prêté. *Avec usure* signifie donc : *avec de gros intérêts*, et, au figuré, avec générosité, au delà de ce que l'on pouvait attendre. Cf. RACINE (*Athalie*, I, 4) : « ... Le champ qui les reçut (les fruits et les fleurs) les rend *avec usure.* — (78) *Peinture.* Lex. — (81) *Déposez.* Terme de procedure. Les *témoins déposent* en justice. Boileau semble attester ainsi la véracité absolue de ses vers. — (86) *Candeur.* Lex. — (88) *Leurs mœurs.* Cf. *Sat.* IX, 209. — (89) *Discours.* Lex. — (94) *Fortune.* Lex. — (95) *Magistrats.* « MM. de Bragelone, Amelot, présidents à la cour des aides ; Gilbert, président des enquêtes, gendre de M. Dongois ; de Lionne, grand audiencier de France ; et plusieurs autres maisons illustres dans la robe. » (BROSSETTE.) — (96) *Greffier.* Le père du satirique était Gilles Boileau, greffier de la Grand'Chambre du Parlement de Paris — *Aïeux.* Jean Boileau, notaire du Roi, avait été anobli en

Dès le berceau perdant une fort jeune mère,
Réduit seize ans après à pleurer mon vieux père,
J'allai d'un pas hardi, par moi-même guidé,
Et de mon seul génie en marchant secondé,
Studieux amateur et de Perse, et d'Horace,
Assez près de Régnier m'asseoir sur le Parnasse :
Que, par un coup du sort au grand jour amené,
Et des bords du Permesse à la cour entraîné,
Je sus, prenant l'essor par des routes nouvelles,
Élever assez haut mes poétiques ailes ;
Que ce Roi dont le nom fait trembler tant de rois
Voulut bien que ma main crayonnât ses exploits ;
Que plus d'un grand m'aima jusques à la tendresse ;
Que ma vue à Colbert inspirait l'allégresse ;
Qu'aujourd'hui même encor, de deux sens affaibli,
Retiré de la cour, et non mis en oubli,
Plus d'un héros, épris des fruits de mon étude,
Vient quelquefois chez moi goûter la solitude.

Mais des heureux regards de mon astre étonnant
Marquez bien cet effet encor plus surprenant,
Qui dans mon souvenir aura toujours sa place :
Que de tant d'écrivains de l'école d'Ignace
Étant, comme je suis, ami si déclaré,
Ce docteur toutefois si craint, si révéré,

1371. — Cf. p. 1 et 2, *la Famille de Boileau.* — (97) *Mère.* Il avait onze mois quand mourut sa mère, Anne de Niellé, âgée de 28 ans. — (98) *Seize ans.* En réalité, dix-huit ans et demi ; Gilles Boileau mourut en 1657. — (100) *Génie.* Lex. — (101) *Amateur.* Lex. — (104) *Permesse.* Cf. *Épître* VI, 108. — (108) *Exploits.* Allusion à ses fonctions d'historiographe. — (109) *Plus d'un grand...* On peut citer Lamoignon, Vivonne, le grand Condé, Henriette d'Angleterre, Montausier, etc. — (111) *De deux sens.* Boileau commençait à devenir sourd, et sa vue baissait sensiblement. — (112) *Cour.* « Il n'y allait plus depuis l'année 1690. Après la mort de M. Racine, il alla voir le Roi pour lui apprendre cette mort et recevoir ses ordres par rapport à son Histoire dont il se trouvait seul chargé. Sa Majesté le reçut avec bonte, et quand il voulut se retirer, le Roi, en faisant voir sa montre, qu'il tenait par hasard à la main, lui dit obligeamment : « Souvenez-vous que j'ai toujours à vous donner une heure par semaine, quand vous voudrez venir. » (Note de l'édition de 1775.) — (114) *Solitude.* Dans sa maison d'Auteuil. — (115) *Astre.* Lex. — (118) *Ignace.* Ignace de Loyola (1491-1556), fondateur de l'ordre des Jésuites. — (119) *Ami.* Il recevait et visitait souvent les PP. Bourda-

Qui contre eux de sa plume épuisa l'énergie,
Arnauld, le grand Arnauld, fit mon apologie.
Sur mon tombeau futur, mes Vers, pour l'énoncer,
Courez en lettres d'or de ce pas vous placer :
Allez, jusqu'où l'Aurore en naissant voit l'Hydaspe,
Chercher, pour l'y graver, le plus précieux jaspe :
Surtout à mes rivaux sachez bien l'étaler.
 Mais je vous retiens trop. C'est assez vous parler.
Déjà, plein du beau feu qui pour vous le transporte,
Barbin impatient chez moi frappe à la porte :
Il vient pour vous chercher. C'est lui : j'entends sa voix.
Adieu, mes Vers, adieu, pour la dernière fois.

Pour compléter cette Épître, nous y joignons les vers de Boileau sur sa mère, sur son père, et sur lui-même. Ces différentes pièces figurent dans les *Poésies diverses* sous les nos IX, X, XI, XII, XIII, XXX et XXXI.

EPITAPHE DE LA MÈRE DE L'AUTEUR (1670)[1]

Epouse d'un mari doux, simple, officieux,
Par la même douceur je sus plaire à ses yeux;
Nous ne sûmes jamais ni railler ni médire.
Passant, ne t'enquiers point si de cette bonté
    Tous mes enfants ont hérité;
Lis seulement ces vers, et garde-toi d'écrire.

VERS POUR METTRE AU BAS DU PORTRAIT DE MON PÈRE, GREFFIER DE LA GRAND'CHAMBRE DU PARLEMENT DE PARIS (1690)

Ce greffier, doux et pacifique,
De ses enfants au sang critique

loue, Rapin, Bouhours, de la Chaise, etc. — (122) Cf. p. 490, la lettre d'Arnauld à Ch. Perrault. — (125) *Hydaspe.* Fleuve des Indes. — (130) *Barbin.* Cf. v. 5. — (132) Cette conclusion est une des plus heureuses de Boileau, toujours embarrassé de finir ; elle est naturellement amenée par le sujet lui-même, et forme le *dénouement* de cette petite comédie.

(1) Dans cette *Épitaphe*, c'est Anne de Niellé elle-même qui s'adresse au *passant*.

N'eut point le talent redouté;
Mais, fameux par sa probité,
Reste de l'or du siècle antique,
Sa conduite dans le Palais
Partout pour exemple citée,
Mieux que leur plume si vantée,
Fit la satire des Rolets[1].

SUR MON PORTRAIT (1704)

M. Le Verrier, mon illustre ami, ayant fait graver mon portrait par Drevet, célèbre graveur, fit mettre au bas de ce portrait quatre vers où l'on me fait ainsi parler :

Au joug de la raison asservissant la rime,
Et, même en imitant, toujours original,
J'ai su dans mes écrits, docte, enjoué, sublime,
Rassembler en moi Perse, Horace et Juvénal.

A QUOI J'AI RÉPONDU PAR CES VERS (1704)

Oui, Le Verrier, c'est là mon fidèle portrait ;
Et le graveur en chaque trait
A su très finement tracer sur mon visage
De tout faux bel esprit l'ennemi redouté.
Mais, dans les vers pompeux qu'au bas de cet ouvrage
Tu me fais prononcer avec tant de fierté,
D'un ami de la vérité
Qui peut reconnaître l'image ?

SUR LE BUSTE DE MARBRE QU'A FAIT DE MOI[2]
M. GIRARDON, PREMIER SCULPTEUR DU ROI

Grâce au Phidias de notre âge,
Me voilà sûr de vivre autant que l'univers,
Et, ne connût-on plus ni mon nom ni mes vers,
Dans ce marbre fameux taillé sur mon visage,
De Girardon toujours on vantera l'ouvrage.

(1) *Rolet*. Cf. *Sat*. I, 52. — (2) Voir la reproduction de ce buste, p. 381.

SUR UN PORTRAIT DE L'AUTEUR (1699)

Ne cherchez point comment s'appelle
L'écrivain peint dans ce tableau :
A l'air dont il regarde et montre la Pucelle ;
Qui ne reconnaîtrait Boileau ?

POUR METTRE AU BAS D'UNE MÉCHANTE GRAVURE QU'ON A FAITE DE MOI (1704)

Du célèbre Boileau tu vois ici l'image
Quoi ! c'est là, diras-tu, ce critique achevé !
D'où vient le noir chagrin qu'on lit sur son visage ?
C'est de se voir si mal gravé.



Figure tirée de l'édition de 1718.

ÉPITRE XI

(1695 ou 1697).

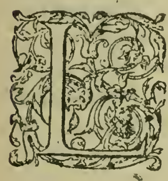
[*A mon jardinier.*]

Brossette nous apprend à quelle occasion Boileau composa cette Épître : « Travaillant à son ode sur la prise de Namur (1693), il se promenait dans les allées de son jardin d'Auteuil. Il tâchait d'exciter son feu, et s'abandonnait à l'enthousiasme. Un jour il s'aperçut que son jardinier l'écoutait et l'observait au travers des feuillages. Le jardinier surpris ne savait à quoi attribuer les transports de son maître, et peu s'en fallut qu'il ne le soupçonnât d'avoir perdu l'esprit. Les postures que le jardinier faisait de son côté, et qui marquaient son étonnement, parurent fort plaisantes au maître, de sorte qu'ils se donnèrent quelque temps la comédie l'un à l'autre sans s'en apercevoir. Cela fit naître à Despréaux l'envie de composer son Épître XI »

Horace adresse aussi une Épître (I, xiv) à l'intendant de sa terre (*ad villicum suum*); et Boileau en a tiré quelques passages. Mais le thème des deux poètes n'est pas le même. Horace fait la leçon à un esclave qui, à la campagne, soupire après le séjour de la ville ; il constate que personne n'est content de son état, et que chacun envie celui d'un autre. Boileau se propose de démontrer à son jardinier que le travail manuel n'est pas aussi pénible que celui de l'esprit ; il lui énumère les difficultés de la poésie, et les dangers de l'oisiveté.

Résumé — 1-10 : Il souhaite de pouvoir cultiver et améliorer son esprit, comme Antoine fait pour son jardin ; — 11-22 : Antoine, quand il voit son maître parler seul en se promenant, le prend peut-être pour un magicien ! — 23-28 : mais non, il sait que Boileau est histo-

riographe du Roi, et il le croit occupé à son histoire ? — 29-42 : s'il se doutait que Boileau compose des vers, il penserait que son temps serait bien mieux employé à travailler la terre; — 42-80 : Antoine ne soupçonne pas le labeur qu'exige la poésie ! — 81-107 : Boileau, d'ailleurs, préfère ce tourment à l'oisiveté, source des vices et des maux ; — 108-120 : Antoine commence à se lasser de ce sermon ; Boileau le renvoie aux melons et aux fleurs qui l'attendent.



Œuvres, 1716.

ABORIEUX valet du plus commode maître
Qui pour te rendre heureux ici-bas pouvait
[naître,
Antoine, gouverneur de mon jardin d'Au-
[teuil,
Qui diriges chez moi l'if et le chèvrefeuil,
Et sur mes espaliers, industrieux génie,
Sais si bien exercer l'art de La Quintinie ;
Oh ! que de mon esprit triste et mal ordonné,
Ainsi que de ce champ par toi si bien orné,
Ne puis-je faire ôter les ronces, les épines,
Et des défauts sans nombre arracher les racines !
Mais parle : raisonnons. Quand, du matin au soir,
Chez moi poussant la bêche, ou portant l'arrosoir,
Tu fais d'un sable aride une terre fertile,
Et rends tout mon jardin à tes lois si docile ;
Que dis-tu de m'y voir rêveur, capricieux,

(3) *Antoine.* Ce jardinier se nommait Riquet ou Riquié ; il mourut en 1749. L'Épître de Boileau lui avait donné une certaine notoriété, et les visiteurs de son maître ne manquaient pas de lui parler et de le féliciter ; — *Auteuil.* Boileau avait acquis cette maison en 1685. — (4) *Chèvrefeuil.* L'orthographe actuelle est *chèvrefeuille.* Voltaire aurait dû consulter le *Dictionnaire de l'Académie* de 1694, avant de railler Boileau sur ce point, dans l'Epître qu'il lui adresse : « Je vis le jardinier de ta maison d'Auteuil, Qui, chez toi, pour rimer, planta le chèvrefeuil. » Il aurait constaté que l'Académie donnait bien la forme masculine. — (6) *La Quintinie.* Jean de la Quintinie (1626-1688). « Il a créé l'art de la culture des arbres et celui de les transplanter. Ses préceptes ont été suivis dans toute l'Europe, et ses talents magnifiquement récompensés par Louis XIV. » (VOLTAIRE.) On lui doit particulièrement le potager de Versailles. — (10) Cf. HORACE (*Ep.* I, XIV, 4, 5.) *Certemus spinas animane ego fortius an tu Evellas agro, et melior sit Horatius an res.* « Voyons si je n'arracherais pas plus bravement de mon âme les ronces et les épines que tu ne fais de nos champs, si Horace ne serait pas en meilleur état que son bien. » (Trad. PATIN.)

Tantôt baissant le front, tantôt levant les yeux,
De paroles dans l'air par élans envolées
Effrayer les oiseaux perchés dans mes allées?
Ne soupçonnes-tu point qu'agité du démon,
Ainsi que ce cousin des quatre fils Aimon,
Dont tu lis quelquefois la merveilleuse histoire,
Je rumine en marchant quelque endroit du grimoire?
Mais non : tu te souviens qu'au village on t'a dit
Que ton maître est nommé pour coucher par écrit
Les faits d'un Roi plus grand en sagesse, en vaillance,
Que Charlemagne aidé des douze pairs de France.
Tu crois qu'il y travaille, et qu'au long de ce mur
Peut-être en ce moment il prend Mons et Namur.
Que penserais-tu donc, si l'on t'allait apprendre
Que ce grand chroniqueur des gestes d'Alexandre,
Aujourd'hui méditant un projet tout nouveau,
S'agite, se démène, et s'use le cerveau,
Pour te faire à toi-même en rimes insensées
Un bizarre portrait de ses folles pensées?
« Mon maître, dirais-tu, passe pour un docteur,
Et parle quelquefois mieux qu'un prédicateur,
Sous ces arbres pourtant, de si vaines sornettes

— (19) *Démon*. Lex. — (20) *Cousin*. L'enchanteur Maugis. — *Les quatre fils Aimon*, forme populaire d'un roman épique du douzième siècle. *Renaud de Montauban*. Renaud et ses quatre frères y soutiennent une longue lutte contre Charlemagne, avec qui ils finissent par se réconcilier. Un des *héros* du poème est le cheval Bayard qui porte les quatre frères sur son dos. — On peut constater ici que, au dix-septième siècle, les épopées et les romans du moyen-âge n'étaient plus connus que par les *adaptations* de la *Bibliothèque bleue*. « Il faut attendre la date de 1832 pour voir la publication d'une chanson de geste retrouvée : alors Paulin Paris donne l'édition *princeps* de *Berte aux grands pieds*, et, en 1836, *Roland*. A partir de cette date, tous les vieux textes rétablis dans leur intégrité par les romanistes français et étrangers, rejettent dans l'ombre le fatras des rajeunissements en prose. » (*Littérature*, p. 26.) — (22) *Grimoire*. Lex. — (24) Allusion aux fonctions d'historiographe que Boileau exerçait depuis 1677. — (26) *Les douze pairs*. Selon les Chansons de Geste, Charlemagne est accompagné dans toutes ses expéditions par douze chevaliers d'élite, égaux entre eux (latin *pares*), et parmi lesquels sont Roland, Olivier, Turpin, etc... (28) *Mons*, pris en 1691 ; *Namur*, en 1692. — (30) *Gestes*. Lex. — (34) *Portrait*. Lex. — (40) *Palisser* (dérivé de *palis* pieux) faire des

Il n'irait point troubler la paix de ces fauvettes,
S'il lui fallait toujours, comme moi, s'exercer,
Labourer, couper, tondre, aplanir, palisser,
Et, dans l'eau de ces puits sans relâche tirée,
De ce sable étancher la soif démesurée. »
Antoine, de nous deux tu crois donc, je le voi,
Que le plus occupé dans ce jardin c'est toi ?
Oh ! que tu changerais d'avis et de langage,
Si deux jours seulement, libre du jardinage,
Tout à coup devenu poète et bel esprit,
Tu t'allais engager à polir un écrit
Qui dît, sans s'avilir, les plus petites choses ;
Fît des plus secs chardons des œillets et des roses ;
Et sût même au discours de la rusticité
Donner de l'élégance et de la dignité ;
Un ouvrage, en un mot, qui, juste en tous ses termes,
Sût plaire à Daguesseau, sût satisfaire Termes,
Sût, dis-je, contenter, en paraissant au jour,
Ce qu'ont d'esprits plus fins et la ville et la cour !
Bientôt de ce travail revenu sec et pâle,
Et le teint plus jauni que de vingt ans de hâle,
Tu dirais, reprenant ta pelle et ton râteau :
« J'aime mieux mettre encor cent arpents au niveau,
Que d'aller follement, égaré dans les nues,
Me lasser à chercher des visions cornues;
Et, pour lier des mots si mal s'entr'accordants,
Prendre dans ce jardin la lune avec les dents. »
Approche donc, et viens : qu'un paresseux t'apprenne,
Antoine, ce que c'est que fatigue et que peine.
L'homme ici-bas, toujours inquiet et gêné,
Est, dans le repos même, au travail condamné.

espaliers. — (43) *Voi*. Grammaire, *Verbe* — (49) *Tu t'allais*. Grammaire, *Pronom*. — (51) *Discours*. Lex. — (54) *Daguesseau* (1668-1751) était alors avocat général. et devint chancelier en 1717. Il fut deux fois exilé pour ses opinions jansénistes ; — *Termes*. Roger de Pardhailan de Gondrin, marquis de Termes, premier valet de chambre du Roi. — (56) *Plus fins*. Grammaire. *Adjectif*. — (62) *Cornues*. Lex. — (63) *S'entr'accordants*. Grammaire. *Participe*. — (65) *Un paresseux*. Boileau parle ironiquement. — (67) *Inquiet. gêné*. Lex. — (70) *Neuf sœurs*

La fatigue l'y suit. C'est en vain qu'aux poètes
Les neuf trompeuses sœurs dans leurs douces retraites
Promettent du repos sous leurs ombrages frais :
Dans ces tranquilles bois pour eux plantés exprès,
La cadence aussitôt, la rime, la césure,
La riche expression, la nombreuse mesure,
Sorcières dont l'amour sait d'abord les charmer,
De fatigues sans fin viennent les consumer.
Sans cesse poursuivant ces fugitives fées,
On voit sous les lauriers haleter les Orphées.
Leur esprit toutefois se plaît dans son tourment,
Et se fait de sa peine un noble amusement.
Mais je ne trouve point de fatigue si rude
Que l'ennuyeux loisir d'un mortel sans étude,
Qui, jamais ne sortant de sa stupidité,
Soutient, dans les langueurs de son oisiveté,
D'une lâche indolence esclave volontaire,
Le pénible fardeau de n'avoir rien à faire.
Vainement offusqué de ses pensers épais,
Loin du trouble et du bruit il croit trouver la paix :
Dans le calme odieux de sa sombre paresse,
Tous les honteux plaisirs, enfants de la mollesse,
Usurpant sur son âme un absolu pouvoir,
De monstrueux désirs le viennent émouvoir,
Irritent de ses sens la fureur endormie,
Et le font le jouet de leur triste infamie.
Puis sur leurs pas soudain arrivent les remords ;
Et bientôt avec eux tous les fléaux du corps,
La pierre, la colique et les gouttes cruelles;
Guénaud, Rainssant, Brayer, presque aussi tristes qu'elles,

(Muses)... *ombrages frais*... Il semble que Boileau ait ici une réminiscence de La Fontaine, *le Songe d'un habitant du Mogol*, liv. XI, fable 4; les deux poètes, d'ailleurs, ont puisé à la même source, VIRGILE, *Géorgiques*, III, 475. — (74) *Nombreuse*. Lex. — (75) *Charmer*. Lex. — (77) *Fées*. « Les Muses. » (BOILEAU.) — (82) *Etude*. Lex. — (83) *Stupidité*. Lex. — (87) *Pensers*. Lex. — (93) *Emouvoir*. Lex. — (97) *Les gouttes*. Nous disons aujourd'hui : *la goutte*. Ce pluriel était habituel au dix-septième siècle. — (93) *Guénaud*. Médecin. Cf. *Sat.* VI, 68 ; *Rainssant*, médecin célèbre par sa générosité autant que par sa science ; *Brayer*, médecin et directeur du cabinet des médailles du

Chez l'indigne mortel courent tous s'assembler,
De travaux douloureux le viennent accabler;
Sur le duvet d'un lit, théâtre de ses gênes,
Lui font scier des rocs, lui font fendre des chênes,
Et le mettent au point d'envier ton emploi.
Reconnais donc, Antoine, et conclus avec moi,
Que la pauvreté mâle, active et vigilante,
Est, parmi les travaux, moins lasse et plus contente
Que la richesse oisive au sein des voluptés.
  Je te vais sur cela prouver deux vérités :
L'une, que le travail, aux hommes nécessaire,
Fait leur félicité plutôt que leur misère;
Et l'autre, qu'il n'est point de coupable en repos.
C'est ce qu'il faut ici montrer en peu de mots.
Suis-moi donc. Mais je vois, sur ce début de prône,
Que ta bouche déjà s'ouvre large d'une aune,
Et que, les yeux fermés, tu baisses le menton.
Ma foi, le plus sûr est de finir ce sermon.
Aussi bien j'aperçois ces melons qui t'attendent,
Et ces fleurs qui là-bas entre elles se demandent
S'il est fête au village, et pour quel saint nouveau
On les laisse aujourd'hui si longtemps manquer d'eau.

Roi; il se noya, en 1689, en tombant dans la pièce d'eau des Suisses, à Versailles; — *Tristes.* Lex. — (101) *Gênes.* Lex. — (106) *Parmi.* Grammaire, *Préposition.* — (110 *Misère.* Lex. — (113) *Prône* (Latin *præconium*), sermon familier fait le dimanche à la messe paroissiale : de là, discours et discours ennuyeux. — (114) *Aune.* Ancienne mesure de longueur (1 m. 20) — (119) *Saint nouveau.* Cf. LA FONTAINE, *le Savetier et le Financier* « ... Et Monsieur le curé. De quelque nouveau saint charge toujours son prône. »

ÉPITRE XII

(1695-1698)

SUR L'AMOUR DE DIEU

[*A M. l'abbé Renaudot.*]

Boileau théologien. — Avec les Épitres X et XI, consacrées à des sujets littéraires, Boileau publia l'*Épitre* XII, toute théologique. On sait les tendances jansénistes de Boileau, et son attachement pour Arnauld. Racine, son plus intime ami, ne contribua pas peu à l'entretenir dans des sentiments de sympathie envers Port-Royal. Mais aussi, Boileau avait d'excellentes relations avec plusieurs jésuites, hommes lettrés et savants, et qui, sans ignorer ses opinions, se plaisaient à sa conversation : Bourdaloue, le Père Rapin, le Père Bouhours, le Père de La Chaise, etc...Ces jésuites estimaient Boileau : et Boileau ne les rendait nullement solidaires des *casuistes* condamnés par Pascal; mais, avec sa franchise un peu rude, il ne leur cachait pas son goût pour les *Provinciales*. C'est ici le cas de citer cette jolie lettre de Mme de Sévigné.

A MADAME DE GRIGNAN

Aux Rochers, ce dimanche 15 janvier 1690.

Corbinelli [1] m'écrivit l'autre jour un fort joli billet ; il me rendait compte d'une conversation et d'un diner chez M. de Lamoignon [2]; les acteurs étaient les maitres du logis, M. de Troyes, M. de Toulon [3], le P. Bourdaloue, son compagnon [4], Despréaux et Corbinelli. On parla des ouvrages des anciens et des modernes; Despréaux soutint les anciens, à la réserve d'un seul moderne, qui surpassait à son goût et les vieux et les nouveaux. Le compagnon de Bourdaloue qui faisait l'entendu et qui

(1) *Jean Corbinelli* (1615-1716) appartenait à une famille florentine, venue en France avec Catherine de Médicis. Son aïeul Jacques fut précepteur du duc d'Anjou, et ami de Henri IV. Jean Corbinelli, sans avoir beaucoup écrit lui-même, était fort apprécié de Retz, de Boileau, de La Rochefoucauld et de Mme de Sévigné. — (2) *M. de Lamoignon*, cf. p. 284. — (3) Au dix-septième siècle, on désignait les évêques par le nom de leur ville épiscopale : M. de Meaux, Bossuet ; M. de Cambrai, Fénelon, etc. — (4) *Son compagnon*, c'est-à-dire le jésuite qui accompagnait Bourdaloue, et dont Mme de Sévigné ignore le nom La règle

s'était attaché à Despréaux et à Corbinelli, lui demanda quel était donc ce livre si distingué dans son esprit? Il ne voulut pas le nommer. Corbinelli lui dit : « Monsieur, je vous conjure de me le dire, afin que je le lise toute la nuit. » Despréaux lui répondit en riant : « Ah ! Monsieur, vous l'avez lu plus d'une fois, j'en suis assuré. » Le Jésuite reprend et presse Despréaux de nommer cet auteur si merveilleux, avec un air dédaigneux, *un cotal riso amaro* [5]. Despréaux lui dit : « Mon Père, ne me pressez point. » Le Père continue. Enfin Despréaux le prend par le bras, et, le serrant bien fort, lui dit : « Mon Père, vous le voulez : eh bien ! c'est Pascal, morbleu ! — Pascal, dit le Père tout rouge, tout étonné ; Pascal est beau autant que le faux peut l'être. — Le faux, dit Despréaux, le faux ! sachez qu'il est aussi vrai qu'il est inimitable ; on vient de le traduire en trois langues. » Le Père répond : « Il n'en est pas plus vrai. » Despréaux s'échauffe, et criant comme un fou : « Quoi ! mon Père, direz vous qu'un des vôtres n'ait pas fait imprimer dans un de ses livres *qu'un chrétien n'est pas obligé d'aimer Dieu ?* Osez-vous dire que cela est faux ? — Monsieur, dit le Père en fureur, il faut distinguer. — Distinguer, dit Despréaux, distinguer, morbleu ! distinguer, si nous sommes obligés d'aimer Dieu ! » et, prenant Corbinelli par le bras, s'enfuit au bout de la chambre ; puis, revenant et courant comme un forcené, il ne voulut jamais se rapprocher du Père, s'en alla rejoindre la compagnie qui était demeurée dans la salle où l'on mange : ici finit l'histoire, le rideau tombe.

C'est précisément cette question de l'*Amour de Dieu* que Boileau traite dans son *Épître* XII. En 1709, il écrit à Brossette qui lui avait demandé des éclaircissements à ce sujet : «... Longtemps avant la composition de cette pièce, j'étais fameux pour les fréquentes disputes que j'avais soutenues en plusieurs endroits pour la défense du vrai amour de Dieu contre beaucoup de mauvais théologiens, de sorte que, me trouvant de loisir un carême, je ne crus pas pouvoir mieux employer ce loisir qu'à exprimer par écrit les bonnes pensées que j'avais là-dessus... » Mais on l'accusa aussitôt d'avoir attaqué les jésuites, car cette Epître n'était guère qu'un développement de la Xe *Provinciale*. Boileau protesta. Après avoir lu ses vers à l'archevêque de Paris, M. de Noailles, il les lut à Bossuet, et celui-ci écrivit à l'abbé Renaudot : « Si je me fusse trouvé ici, Monsieur, quand vous m'avez honoré de votre visite, je vous aurais proposé le pèlerinage d'Auteuil avec M. l'abbé Boileau, pour aller entendre de la bouche inspirée de M. Despréaux l'*hymne céleste de l'amour divin.* » (1695.) Enfin Boileau, avec sa brusque franchise, résolut de s'adresser aux jésuites eux-mêmes. Il obtint par l'entremise de Racine une audience du Père de La Chaise, confesseur du Roi. Voici le récit de cette entrevue :

de la Compagnie de Jésus obligeait les religieux de cet ordre à ne pas sortir seuls. — (5) Un certain rire amer (expression du Tasse, *Jérusalem délivrée.*)

BOILEAU A RACINE

Auteuil, mercredi (milieu d'octobre) 1697.

Je crois que vous serez bien aise d'être instruit de ce qui s'est passé dans la visite que nous avons, suivant votre conseil, rendue ce matin, mon frère le docteur de Sorbonne et moi, au révérend Père de La Chaise. Nous sommes arrivés chez lui sur les neuf heures; et sitôt qu'on lui a dit notre nom, il nous a fait entrer. Il nous a reçus avec beaucoup d'agrément, m'a interrogé fort obligeamment sur l'état de ma santé, et a paru fort content de ce que je lui ai dit que mon incommodité n'augmentait point [1]. Ensuite il a fait apporter des chaises, s'est mis tout proche de moi, afin que je le pusse mieux entendre, et aussitôt entrant en matière, m'a dit que vous lui aviez lu un ouvrage de ma façon, où il y avait beaucoup de bonnes choses, mais que la matière que j'y traitais était une matière fort délicate et qui demandait beaucoup de savoir; qu'il avait autrefois enseigné la théologie, et qu'ainsi il devait être instruit de cette matière à fond; qu'il fallait faire une grande différence de l'amour *affectif* d'avec l'amour *effectif*; que ce dernier était absolument nécessaire, et entrait dans l'attrition; au lieu que l'amour affectif venait de la contrition parfaite, et qu'ainsi il justifiait par lui-même le pécheur, mais que l'amour effectif n'avait d'effet qu'avec l'absolution du prêtre [2]. Enfin il nous a débité en très bons termes tout ce que beaucoup d'habiles auteurs scolastiques ont écrit sur ce sujet, sans pourtant dire, comme quelques-uns d'eux, que l'amour de Dieu, absolument parlant, n'est point nécessaire pour la justification du pécheur. Mon frère applaudissait à chaque mot qu'il disait, paraissant être enchanté de sa doctrine, et encore plus de sa manière de l'énoncer. Pour moi, j'ai

(1) *Incommodité*. Boileau commençait à devenir sourd (cf. *Ép.* X, 111). — (2) *Affectif..., effectif*. Cette différence sera précisée au cours de l'Épitre dont le texte suit. « Dans le système de théologie suivi par le P. de La Chaise, l'amour *effectif* désigne le simple accomplissement des commandements de Dieu, et l'amour *affectif* le même accomplissement

demeuré [3] dans le silence. Enfin, lorsqu'il a cessé de parler, je lui ai dit que j'avais été fort surpris qu'on m'eût prêté des charités auprès de lui, et qu'on lui eût donné à entendre que j'avais fait un ouvrage contre les jésuites ; ajoutant que ce serait une chose bien étrange si soutenir qu'on doit aimer Dieu s'appelait écrire contre les jésuites ; que mon frère avait apporté avec lui vingt passages de dix ou douze de leurs plus fameux écrivains, qui soutenaient, en termes beaucoup plus forts que ceux de mon Épître, que, pour être justifié, il faut indispensablement aimer Dieu ; qu'enfin j'avais si peu songé à écrire contre les jésuites, que les premiers à qui j'avais lu mon ouvrage, c'étaient six jésuites des plus célèbres, qui m'avaient tous dit qu'un chrétien ne pouvait pas avoir d'autres sentiments sur l'amour de Dieu que ceux que j'énonçais dans mes vers. J'ai ajouté ensuite que depuis peu j'avais eu l'honneur de réciter mon ouvrage à Mgr l'archevêque de Paris, et à Mgr l'évêque de Meaux [4], qui en avaient tous deux paru, pour ainsi dire, transportés ; qu'avec tout cela néanmoins, si Sa Révérence croyait mon ouvrage périlleux, je venais présentement pour le lui dire, afin qu'il m'instruisît de mes fautes. Enfin, je lui ai fait le même compliment que je fis à Mgr l'archevêque lorsque j'eus l'honneur de le lui réciter, qui était que je ne venais pas pour être loué, mais pour être jugé ; que je le priais donc de me prêter une vive attention, et de trouver bon même que je lui répétasse beaucoup d'endroits. Il a fort approuvé ma proposition, et je lui ai lu mon Épître très posément, jetant au reste dans ma lecture toute la force et tout l'agrément que j'ai pu [5]. J'oubliais de vous avertir que je lui ai auparavant dit encore une particularité qui l'a assez agréablement surpris : c'est à savoir que je prétendais n'avoir proprement fait autre chose dans mon ouvrage que mettre en vers la doctrine qu'il venait de nous débiter ; et l'ai assuré que j'étais persuadé que lui-même n'en

joint à une affection de Dieu. » (BERRIAT-ST-PRIX.) — (3) *J'ai demeuré*. Grammaire. *Verbe*. — (4) M. de Noailles ; Bossuet. — (5) On sait que Boileau était excellent *lecteur*, du moins de ses propres œuvres. —

disconviendrait pas. Mais, pour en revenir au récit de ma pièce, croiriez-vous, Monsieur, que la chose est arrivée comme je l'avais prophétisé, et qu'à la réserve des deux petits scrupules qu'il vous a dits et qu'il nous a répétés, qui lui étaient venus au sujet de ma hardiesse à traiter en vers une matière si délicate, il n'a fait d'ailleurs que s'écrier : « *Pulchre! bene! recte!* Cela est vrai, cela est indubitable; voilà qui est merveilleux ; il faut lire cela au Roi ; répétez-moi encore cet endroit. Est-ce là ce que M. Racine m'a lu ? » Il a été surtout extrêmement frappé de ces vers que vous lui aviez passés, et que je lui ai récités avec toute l'énergie dont je suis capable :

> Cependant on ne voit que docteurs, même austères [6],
> Qui les semant partout, s'en vont pieusement
> De toute piété saper le fondement, etc.

Il est vrai que je me suis heureusement avisé d'insérer dans mon Épître huit vers que vous n'avez point approuvés, et que mon frère juge très à propos de rétablir. Les voici ; c'est ensuite de ces vers :

> *Oui, dites-vous ? Allez, vous l'aimez, croyez-moi.*
> « Ecoutez la leçon que lui-même il nous donne,
> Qui m'aime c'est celui qui fait ce que j'ordonne » [7].
> Faites-le donc ; et, sûr qu'il nous veut sauver tous,
> Ne vous alarmez point pour quelques vains dégoûts
> Qu'en sa ferveur souvent la plus sainte âme éprouve.
> Courez toujours à lui [8]; qui le cherche le trouve;
> Et plus de votre cœur il paraît s'écarter,
> Plus par vos actions songez à l'arrêter.

Il m'a fait redire trois fois ces huit vers. Mais je ne saurais vous exprimer avec quelle joie, quels éclats de rire il a entendu la prosopopée [9] de la fin. En un mot, j'ai si bien échauffé le révérend Père, que, sans une visite que

(6) Vers corrigé ainsi : « On voit pourtant, on voit des docteurs même austères. » (v. 50.) — (7) Vers changés ainsi : « ... Qui fait ce que ma loi commande. A pour moi, dit ce Dieu, l'amour que je demande. » (v. 99-100.) — (8) Cet hémistiche a été modifié : « Marchez, courez à lui. » (v. 104.) — (9) *Prosopopée :* Figure de style qui consiste à prêter un

dans ce temps-là monsieur son frère lui est venu rendre, il ne nous laissait point partir que je ne lui eusse récité aussi les deux autres nouvelles Épîtres de ma façon que vous avez lues au Roi. Encore ne nous a-t-il laissé partir qu'à la charge que nous l'irions voir à sa maison de campagne [10], et il s'est chargé de nous faire avertir du jour où nous l'y pourrions trouver seul. Vous voyez donc, Monsieur, que si je ne suis pas bon poète, il faut que je sois bon récitateur.

Après avoir quitté le Père de La Chaise, nous avons été voir le Père Gaillard [11], à qui j'ai aussi, comme vous pouvez penser, récité l'Épître. Je ne vous dirai point les louanges excessives qu'il m'a données. Il m'a traité d'homme inspiré de Dieu, et il m'a dit qu'il n'y avait que des coquins qui pussent contredire mon opinion. Je l'ai fait ressouvenir du petit théologien avec qui j'eus une prise devant lui chez M. de Lamoignon [12]. Il m'a dit que ce théologien était le dernier des hommes ; que si sa société avait été fâchée, ce n'était pas de mon ouvrage, mais de ce que des gens osaient dire que cet ouvrage était fait contre les jésuites. Je vous écris tout ceci à dix heures du soir, au courant de la plume. Je vous prie de retirer la copie que vous avez mise entre les mains de Mme de Maintenon, afin que je lui en donne une autre, où l'ouvrage soit dans l'état où il doit demeurer. Je vous embrasse de tout mon cœur, et suis tout à vous.

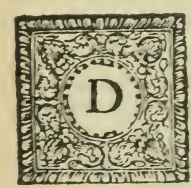
Boileau devait, malgré cette approbation du Père de La Chaise et du Père Gaillard, avoir quelques difficultés avec les Jésuites qui rédigeaient le *Journal de Trévoux ;* nous citerons (p. 601), les épigrammes qu'il leur décocha, en 1703.

discours à une divinité, à une allégorie, à un personnage mort..., etc. A la fin de l'*Epitre* XII, Boileau fait parler Dieu lui-même; Platon dans le *Criton,* donne la parole aux Lois ; Rousseau, dans son *Discours sur les sciences et les arts* attribue au Romain Fabricius une vigoureuse *sortie* contre ses indignes descendants. — (10) *Maison de campagne.* Mont-Louis, sur l'emplacement actuel du cimetière de l'Est, appelé pour cette raison cimetière du Père-Lachaise. — (11) Le *Père Gaillard,* Reynaud de Gaillard, recteur des jésuites de Paris, mort en 1727. Il passait pour un bon prédicateur. — (12) Cf. La lettre de Mme de Sévigné à Mme de Grignan, citée p. 534.

ÉPITRE XII

Boileau dédie cette épître à l'abbé Renaudot (1646-1720) fils de Théophraste Renaudot, fondateur de la *Gazette de France* et le premier en date de nos journalistes. L'abbé avait composé de nombreux ouvrages théologiques, et était en outre fort érudit ; il légua à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés des manuscrits orientaux. Membre de l'Académie des inscriptions et de l'Académie française, il était lié avec tous les écrivains célèbres de son temps.

Résumé. — 1-20 : La crainte des châtiments éternels peut disposer le pécheur à la pénitence, quand l'*amour de Dieu* y est renfermé en principe ; — 21-41 : mais le pécheur qui obéit seulement à la crainte, ne peut être *justifié*, malgré l'absolution ; — 42-74 : ceux qui soutiennent la proposition contraire ne sont pas dignes d'être chrétiens ; — 75-90 : mais nous ne savons pas toujours discerner si nous éprouvons réellement l'*amour de Dieu :* exemple des mystiques ; — 91-110 : c'est seulement aux *actes* qu'on reconnait celui qui aime Dieu ; — 111-162 : le sacrement de Pénitence conserve d'ailleurs sa vertu ; — 163-182 : est-il nécessaire d'être docteur pour soutenir cette opinion ? — 183-240 : conversation de Boileau avec des théologiens ; *prosopopée* de Dieu jugeant les pécheurs.



Œuvres, 1716.

OCTE abbé, tu dis vrai, l'homme, au crime [attaché,
En vain, sans aimer Dieu, croit sortir du [péché.
Toutefois, n'en déplaise aux transports [frénétiques
Du fougueux moine auteur des troubles [germaniques,
Des tourments de l'enfer la salutaire peur
N'est pas toujours l'effet d'une noire vapeur,
Qui, de remords sans fruit agitant le coupable,
Aux yeux de Dieu le rende encor plus haïssable.
Cette utile frayeur, propre à nous pénétrer,
Vient souvent de la grâce en nous prête d'entrer,
Qui veut dans notre cœur se rendre la plus forte,
Et, pour se faire ouvrir, déjà frappe à la porte.
Si le pécheur, poussé de ce saint mouvement,

(4) *Le fougueux moine.* Luther. — (6) *Vapeur.* Lex. — (10) *Prête*

Reconnaissant son crime, aspire au sacrement,
Souvent Dieu tout à coup d'un vrai zèle l'enflamme ;
Le Saint-Esprit revient habiter dans son âme,
Y convertit enfin les ténèbres en jour,
Et la crainte servile en filial amour.
C'est ainsi que souvent la sagesse suprême
Pour chasser le démon se sert du démon même.
Mais lorsqu'en sa malice un pécheur obstiné,
Des horreurs de l'enfer vainement étonné,
Loin d'aimer, humble fils, son véritable père,
Craint et regarde Dieu comme un tyran sévère,
Au bien qu'il nous promet ne trouve aucun appas,
Et souhaite en son cœur que ce Dieu ne soit pas,
En vain, la peur sur lui remportant la victoire,
Aux pieds d'un prêtre il court décharger sa mémoire :
Vil esclave toujours sous le joug du péché,
Au démon qu'il redoute il demeure attaché.
L'amour, essentiel à notre pénitence,
Doit être l'heureux fruit de notre repentance.
Non, quoi que l'ignorance enseigne sur ce point,
Dieu ne fait jamais grâce à qui ne l'aime point.
A le chercher la peur nous dispose et nous aide ;
Mais il ne vient jamais que l'amour ne succède.
Cessez de m'opposer vos discours imposteurs,
Confesseurs insensés, ignorants séducteurs,
Qui, pleins des vains propos que l'erreur vous débite,
Vous figurez qu'en vous un pouvoir sans limite
Justifie à coup sûr tout pécheur alarmé,
Et que sans aimer Dieu l'on peut en être aimé.
Quoi donc ! cher Renaudot, un chrétien effroyable,
Qui jamais, servant Dieu, n'eut d'objet que le diable,
Pourra, marchant toujours dans ses sentiers maudits,
Par des formalités gagner le paradis !

de. Grammaire, *Préposition*. — (20) *Démon*. Lex. — (21) *Malice*. Lex. — (22) *Etonné*. Lex. — (25) *Appas*. Lex. — (28) *Décharger sa mémoire*. Expression d'une forte ironie, pour désigner une confession toute mécanique. — (39) *Débite*. Lex. — (43) *Effroyable*. Lex. — (46) *Formalités*. Mot emprunté au langage de la procédure, et très piquant ici.

Et parmi les élus, dans la gloire éternelle,
Pour quelques sacrements reçus sans aucun zèle,
Dieu fera voir aux yeux des saints épouvantés
Son ennemi mortel assis à ses côtés !
Peut-on se figurer de si folles chimères ?
On voit pourtant, on voit des docteurs même austères
Qui, les semant partout, s'en vont pieusement
De toute piété saper le fondement ;
Qui, le cœur infecté d'erreurs si criminelles,
Se disent hautement les purs, les vrais fidèles ;
Traitant d'abord d'impie et d'hérétique affreux
Quiconque ose pour Dieu se déclarer contre eux.
De leur audace en vain les vrais chrétiens gémissent :
Prêts à la repousser, les plus hardis mollissent,
Et, voyant contre Dieu le diable accrédité,
N'osent qu'en bégayant prêcher la vérité.
Mollirons-nous aussi ? Non ; sans peur, sur ta trace,
Docte abbé, de ce pas j'irai leur dire en face :
Ouvrez les yeux enfin, aveugles dangereux.
Oui, je vous le soutiens, il serait moins affreux
De ne point reconnaître un Dieu maître du monde,
Et qui règle à son gré le ciel, la terre et l'onde,
Qu'en avouant qu'il est, et qu'il sut tout former,
D'oser dire qu'on peut lui plaire sans l'aimer.
Un si bas, si honteux, si faux christianisme
Ne vaut pas des Platons l'éclairé paganisme ;
Et chérir les vrais biens, sans en savoir l'auteur,
Vaut mieux que, sans l'aimer, connaître un créateur.
Expliquons-nous pourtant. Par cette ardeur si sainte,
Que je veux qu'en un cœur amène enfin la crainte,
Je n'entends pas ici ce doux saisissement,
Ces transports pleins de joie et de ravissement,
Qui font des bienheureux la juste récompense,
Et qu'un cœur rarement goûte ici par avance.

— (48) *Zèle*. Lex. — (57) *D'abord*. Grammaire, *Adverbe*. — (61) *Accrédité*. Lex. — (63) *Sur ta trace*. Parce que Renaudot avait composé de nombreux ouvrages théologiques dans lesquels il suivait les doctrines d'Arnauld. — (72) *Des Platons*, c'est-à-dire des philosophes comme

Dans nous l'amour de Dieu, fécond en saints désirs,
N'y produit pas toujours de sensibles plaisirs.
Souvent le cœur qui l'a ne le sait pas lui-même :
Tel craint de n'aimer pas, qui sincèrement aime ;
Et tel croit au contraire être brûlant d'ardeur,
Qui n'eut jamais pour Dieu que glace et que froideur.
C'est ainsi quelquefois qu'un indolent mystique,
Au milieu des péchés tranquille fanatique,
Du plus parfait amour pense avoir l'heureux don,
Et croit posséder Dieu, dans les bras du démon.
Voulez-vous donc savoir si la foi dans votre âme
Allume les ardeurs d'une sincère flamme ?
Consultez-vous vous-même. A ses règles soumis,
Pardonnez-vous sans peine à tous vos ennemis ?
Combattez-vous vos sens ? domptez-vous vos faiblesses ?
Dieu dans le pauvre est-il l'objet de vos largesses ?
Enfin dans tous ses points pratiquez-vous sa loi ?
Oui, dites-vous. Allez, vous l'aimez, croyez-moi.
Qui fait exactement ce que ma loi commande,
A pour moi, dit ce Dieu, l'amour que je demande.
Faites-le donc ; et, sûr qu'il nous veut sauver tous,
Ne vous alarmez point pour quelques vains dégoûts
Qu'en sa ferveur souvent la plus sainte âme éprouve;
Marchez, courez à lui : qui le cherche le trouve;
Et plus de votre cœur il paraît s'écarter,
Plus par vos actions songez à l'arrêter.
Mais ne soutenez point cet horrible blasphème,
Qu'un sacrement reçu, qu'un prêtre, que Dieu même,
Quoi que vos faux docteurs osent vous avancer,
De l'amour qu'on lui doit puissent vous dispenser.

Platon. — (80) *Ici*, pour *ici-bas*, en ce monde. — (87) *Indolent mystique.* « Quiétistes, dont les erreurs ont été condamnées par les Papes Innocent XI et Innocent XII. » (Boileau.) Le quiétisme du religieux espagnol Molinos fut répandu en France par Mme Guyon et par Fénelon. Celui-ci se soumit entièrement à la condamnation de cette doctrine par la cour de Rome (1699). — (93) *A ses règles.* Aux règles de la foi. — (99-100) Ces deux vers sont la traduction exacte de ce passage de l'*Evangile de saint Jean* (xiv, 21) : *Qui habet mandata mea et servat ea, ille est qui diligit me.* — (102)

« Mais s'il faut qu'avant tout, dans une âme chrétienne,
Diront ces grands docteurs, l'amour de Dieu survienne,
Puisque ce seul amour suffit pour nous sauver,
De quoi le sacrement viendra-t-il nous laver ?
Sa vertu n'est donc plus qu'une vertu frivole. »
Oh ! le bel argument digne de leur école !
Quoi ! dans l'amour divin en nos cœurs allumé,
Le vœu du sacrement n'est-il pas renfermé ?
Un païen converti, qui croit un Dieu suprême,
Peut-il être chrétien qu'il n'aspire au baptême,
Ni le chrétien en pleurs être vraiment touché
Qu'il ne veuille à l'église avouer son péché ?
Du funeste esclavage où le démon nous traîne,
C'est le sacrement seul qui peut rompre la chaîne :
Aussi l'amour d'abord y court avidement ;
Mais lui-même il en est l'âme et le fondement.
Lorsqu'un pécheur, ému d'une humble repentance,
Par les degrés prescrits court à la pénitence,
S'il n'y peut parvenir Dieu sait les supposer.
Le seul amour manquant ne peut point s'excuser :
C'est par lui que dans nous la grâce fructifie ;
C'est lui qui nous ranime et qui nous vivifie ;
Pour nous rejoindre à Dieu lui seul est le lien ;
Et sans lui, foi, vertus, sacrements, tout n'est rien.
A ces discours pressants que saurait-on répondre ?
Mais approchez ; je veux encor mieux vous confondre,
Docteurs. Dites-moi donc : quand nous sommes absous,
Le Saint-Esprit est-il ou n'est-il pas en nous ?
S'il est en nous, peut-il, n'étant qu'amour lui-même,
Ne vous échauffer point de son amour suprême ?
Et s'il n'est pas en nous, Satan toujours vainqueur
Ne demeure-t-il pas maître de notre cœur ?
Avouez donc qu'il faut qu'en nous l'amour renaisse :
Et n'allez point, pour fuir la raison qui vous presse,
Donner le nom d'amour au trouble inanimé

Dégoûts. Lex. — (129) *Supposer*. Lex. — (130) *Le seul amour manquant...*, c'est-à-dire, seul le manque d'amour ne peut s'excuser. — (140) *Ne vous échauffer point*. Grammaire, *Négation*. — (145) *Inanimé*.

Qu'au cœur d'un criminel la peur seule a formé.
L'ardeur qui justifie, et que Dieu nous envoie,
Quoiqu'ici-bas souvent inquiète et sans joie,
Est pourtant cette ardeur, ce même feu d'amour,
Dont brûle un bienheureux en l'éternel séjour.
Dans le fatal instant qui borne notre vie,
Il faut que de ce feu notre âme soit remplie ;
Et Dieu, sourd à nos cris, s'il ne l'y trouve pas,
Ne l'y rallume plus après notre trépas.
Rendez-vous donc enfin à ces clairs syllogismes ;
Et ne prétendez plus, par vos confus sophismes,
Pouvoir encore aux yeux du fidèle éclairé
Cacher l'amour de Dieu dans l'école égaré.
Apprenez que la gloire où le ciel nous appelle
Un jour des vrais enfants doit couronner le zèle,
Et non les froids remords d'un esclave craintif,
Où crut voir Abéli quelque amour négatif.
  Mais quoi ! j'entends déjà plus d'un fier scolastique,
Qui, me voyant ici, sur ce ton dogmatique,
En vers audacieux traiter ces points sacrés,
Curieux, me demande où j'ai pris mes degrés ;
Et si, pour m'éclairer sur ces sombres matières,
Deux cents auteurs extraits m'ont prêté leurs lumières.
Non. Mais pour décider que l'homme, qu'un chrétien
Est obligé d'aimer l'unique auteur du bien,
Le Dieu qui le nourrit, le Dieu qui le fit naître,
Qui nous vint par sa mort donner un second être,
Faut-il avoir reçu le bonnet doctoral,
Avoir extrait Gamache, Isambert et Du Val ?

L'amour n'étant pas le principe de ce *trouble*, celui-ci est *sans âme, incapable d'agir*. — (155) *Syllogisme*. Ici le mot n'est pas pris dans le sens propre de « raisonnement composé de trois propositions, *majeure, mineure, conclusion* », mais il signifie raisonnement en général. — (158) *L'école*. Boileau désigne ici la théologie scolastique et ses subtilités. — (162) *Abéli*. Cf. *Lutrin*, IV, 171. — (163) *Scolastique*. Signifie proprement « qui appartient à l'Ecole (*schola*) ». Il se disait proprement au moyen âge des théologiens qui employaient le syllogisme comme méthode de raisonnement Puis on l'a dit en général de tout *raisonneur*. — (166) *Degrés*. Lex. — (168) *Extraits*. Grammaire, *Participe*. — (173) *Bonnet*. Les licenciés et docteurs portaient le *bonnet*. — (174) *Gamache*,

Dieu, dans son livre saint, sans chercher d'autre ouvrage,
Ne l'a-t-il pas écrit lui-même à chaque page ?
De vains docteurs encore, ô prodige honteux !
Oseront nous en faire un problème douteux !
Viendront traiter d'erreur digne de l'anathème
L'indispensable loi d'aimer Dieu pour lui-même,
Et, par un dogme faux dans nos jours enfanté,
Des devoirs du chrétien rayer la charité !
  Si j'allais consulter chez eux le moins sévère,
Et lui disais : « Un fils doit-il aimer son père ?
— Ah ! peut-on en douter ? » dirait-il brusquement.
Et quand je leur demande en ce même moment :
« L'homme, ouvrage d'un Dieu seul bon et seul aimable,
Doit-il aimer ce Dieu, son père véritable ? »
Leur plus rigide auteur n'ose le décider,
Et craint, en l'affirmant, de se trop hasarder !
  Je ne m'en puis défendre, il faut que je t'écrive
La figure bizarre, et pourtant assez vive,
Que je sus l'autre jour employer dans son lieu,
Et qui déconcerta ces ennemis de Dieu.
Au sujet d'un écrit qu'on nous venait de lire,
Un d'entre eux m'insulta sur ce que j'osai dire
Qu'il faut, pour être absous d'un crime confessé,
Avoir pour Dieu du moins un amour commencé.
« Ce dogme, me dit-il, est un pur calvinisme. »
O ciel ! me voilà donc dans l'erreur, dans le schisme,

Philippe de Gamache (1568-1625), théologien, professeur en Sorbonne, a écrit une *Somme théologique* en 2 vol. in-folio. — *Isambert* (mort en 1642) publia un Commentaire sur la *Somme* de saint Thomas, en 6 vol. in-folio ; — *Duval* (1564-1638), également professeur en Sorbonne et doyen de la Faculté de théologie. — (175) *Livres saints.* L'Ancien et le Nouveau Testament. — *La charité*, dans son sens théologique d'amour de Dieu. — (190) « M. Burlugay, docteur de Sorbonne et curé de Traux, près Port-Royal-des-Champs, n'osa un jour répondre precisément à M. Despréaux, qui lui demandait si l'on était obligé d'aimer Dieu, et n'hésita point quand on lui demanda ensuite si un fils devait aimer son père. La peine que ce docteur eut à répondre ne venait point de son ignorance, mais de crainte de s'embarrasser. » (BROSSETTE.) — (192) *La figure*, la figure de style, une *prosopopée*. — (196) *Un d'entre eux.* D'après un opuscule paru en 1706, *Boileau aux prises avec les jésuites*, il s'agirait du P. Cheminais, jésuite, prédicateur distingué. Mais le P. Cheminais était mort en 1689. — *Un pur calvinisme.* Calvinisme

Et partant réprouvé ! « Mais, poursuivis-je alors,
Quand Dieu viendra juger les vivants et les morts,
Et des humbles agneaux, objets de sa tendresse,
Séparera des boucs la troupe pécheresse,
A tous il nous dira, sévère ou gracieux,
Ce qui nous fit impurs ou justes à ses yeux.
Selon vous donc, à moi réprouvé, bouc infâme,
« Va brûler, dira-t-il, en l'éternelle flamme,
« Malheureux qui soutins que l'homme dût m'aimer,
« Et qui, sur ce sujet trop prompt à déclamer,
« Prétendis qu'il fallait, pour fléchir ma justice,
« Que le pécheur, touché de l'horreur de son vice,
« De quelque ardeur pour moi sentît les mouvements,
« Et gardât le premier de mes commandements ! »
Dieu, si je vous en crois, me tiendra ce langage :
Mais à vous, tendre agneau, son plus cher héritage,
Orthodoxe ennemi d'un dogme si blâmé,
« Venez, vous dira-t-il, venez, mon bien-aimé :
« Vous qui, dans les détours de vos raisons subtiles,
« Embarrassant les mots d'un des plus saints conciles,
« Avez délivré l'homme, ô l'utile docteur !
« De l'importun fardeau d'aimer son Créateur ;
« Entrez au ciel, venez, comblé de mes louanges,
« Du besoin d'aimer Dieu désabuser les anges. »
A de tels mots, si Dieu pouvait les prononcer,
Pour moi je répondrais, je crois, sans l'offenser : [rouche,
« Oh ! que pour vous mon cœur moins dur et moins fa-
« Seigneur, n'a-t-il, hélas ! parlé comme ma bouche ! »
Ce serait ma réponse à ce Dieu fulminant.
Mais vous, de ses douceurs objet fort surprenant,
Je ne sais pas comment, ferme en votre doctrine,
Des ironiques mots de sa bouche divine
Vous pourriez, sans rougeur et sans confusion,
Soutenir l'amertume et la dérision.
L'audace du docteur, par ce discours frappée

est employé substantivement pour *erreur calviniste*. — (204) *Boucs*. Expression usitée fréquemment dans la liturgie pour désigner les réprouvés. — (205) *Gracieux*. Lex. — (220) *Conciles*. Il s'agit du Con-

Demeura sans réplique à ma prosopopée.
Il sortit tout à coup, et, murmurant tout bas
Quelques termes d'aigreur que je n'entendis pas,
S'en alla chez Binsfeld, ou chez Basile Ponce
Sur l'heure à mes raisons chercher une réponse.

cile de Trente (1545). — (239) *Binsfeld*, chanoine de Trèves (mort en 1598), auteur de nombreux ouvrages de théologie; — *Basile Ponce* (mort en 1629), religieux augustin, professeur de théologie à l'Université d'Alcala. Tous deux défenseurs de la doctrine de la *fausse attrition*.

SATIRE XI

(1698)

A M. DE VALINCOUR

[*Sur l'honneur.*]

La Satire XI. Sur l'Honneur (1698). — Cependant Boileau s'était engagé dans un procès. Son frère, Gilles Boileau, payeur de rentes de l'Hôtel de Ville, avait été accusé d'usurper un titre de noblesse pour s'exempter de payer certains impôts. Nous avons parlé de cette affaire à propos de la *famille de Boileau* (p. 1-2); inutile d'y revenir ici Mais c'est, dit-on, cette circonstance qui inspira à Boileau sa onzième Satire, *Sur l'Honneur.* Il la dédia à M. de Valincour. Et ce n'était ni au conseiller du Roi ni au secrétaire de la marine qu'il s'adressait, mais seulement au gentilhomme éclairé et lettré qui était son ami et celui de Racine, et qui, après la mort de ce dernier, devait le remplacer comme académicien et comme historiographe du Roi. Il faut avouer que cette Satire est faible; et de fond et de forme.

Résumé. — 1-59 : Chacun parle de l'*honneur*, mais, à y bien regarder, sous ce nom chacun aussi déguise quelque vice ou quelque erreur; — 60-92 : qu'est-ce donc que le véritable honneur? Le monde lui-même avoue que c'est la justice et l'équité ; — 92-138 : la justice est seule estimée, même chez les méchants et chez les Barbares, et l'Evangile nous demande avant tout d'être justes ; — 139-206 : allégorie de l'Honneur et de l'Equité, qui étaient honorés pendant l'âge d'or; mais les dieux rappellent au ciel le véritable Honneur, et un faux Honneur s'y substitue : alors on voit tous les crimes envahir la société. Le véritable Honneur veut revenir sur la terre, mais il y trouve sa place prise, et il abandonne les mortels à leur triste esclavage.


Œuvres, 1713.

Ui, l'honneur, Valincour, est chéri dans
[le monde :
Chacun, pour l'exalter, en paroles abonde ;
A s'en voir revêtu chacun met son bon-
[heur ;
Et tout crie ici-bas : L'honneur! Vive
[l'honneur !
Entendons discourir sur les bancs des galères,

(5) Suivant Brossette, Boileau fait ici allusion à l'anecdote suivante :

Ce forçat abhorré même de ses confrères ;
Il plaint, par un arrêt injustement donné,
L'honneur en sa personne à ramer condamné :
En un mot, parcourons et la mer et la terre ;
Interrogeons marchands, financiers, gens de guerre,
Courtisans, magistrats : chez eux, si je les croi,
L'intérêt ne peut rien, l'honneur seul fait la loi.
Cependant, lorsqu'aux yeux leur portant la lanterne,
J'examine au grand jour l'esprit qui les gouverne,
Je n'aperçois partout que folle ambition,
Faiblesse, iniquité, fourbe, corruption,
Que ridicule orgueil de soi-même idolâtre.
Le monde, à mon avis, est comme un grand théâtre,
Où chacun en public, l'un par l'autre abusé,
Souvent à ce qu'il est joue un rôle opposé.
Tous les jours on y voit, orné d'un faux visage,
Impudemment le fou représenter le sage,
L'ignorant s'ériger en savant fastueux,
Et le plus vil faquin trancher du vertueux.
Mais, quelque fol espoir dont leur orgueil les berce,
Bientôt on les connaît, et la vérité perce.
On a beau se farder aux yeux de l'univers :
A la fin sur quelqu'un de nos vices couverts

Le duc d'Ossone, vice-roi de Naples et de Sicile, visitant un jour les galères du port, eut la curiosité d'interroger les forçats sur les causes de leur détention. Ils étaient tous, à les entendre, les plus honnêtes gens du monde : un seul eut la franchise d'avouer qu'il aurait été pendu si on lui avait rendu justice. « Qu'on m'ôte d'ici ce coquin-là, dit le duc en lui rendant la liberté; il gâterait tous ces honnêtes gens. » — (11) *Croi.* Grammaire, *Verbe.* — (13) « Allusion au mot de Diogène le Cynique, qui portait une lanterne en plein jour, et qui disait qu'il cherchait un homme. » (Boileau.) — (14) *Esprit.* Lex. — (15-16) Ces vers rappellent ceux de Molière (*Misanthrope*, I, 1) : « Je ne trouve partout que lâche flatterie, Qu'injustice, intérêt, trahison, fourberie... » — (16) *Fourbe.* Lex. — (17) *Soi-même.* Grammaire, *Pronom.* — (18) *Théâtre.* Cf. Pétrone : *Mundus universus exercet histrioniam.* « Le monde entier fait le métier d'histrion ». — (21) *Orné.* Lex. — (22) *Le fou...* Au moyen âge, les *fous* ou les *sots*, appelés *Enfants sans souci*, représentaient en costume de *fous de cour* toutes les conditions humaines; ils se contentaient de s'*orner* d'un attribut qui désignait chaque état particulier : *Sot-Corrompu* était le magistrat; *Sot-Glorieux*, le militaire; *Sotte-Commune*, le peuple, etc... — (23) *Fastueux.* Lex. — (24) *Faquin.* Lex.; — *Trancher du.* Lex. — (28) *Couverts.* Lex. — (30) On prétend

Le public malin jette un œil inévitable ;
Et bientôt la censure, au regard formidable,
Sait, le crayon en main, marquer nos endroits faux,
Et nous développer avec tous nos défauts.
Du mensonge toujours le vrai demeure maître.
Pour paraître honnête homme, en un mot, il faut l'être ;
Et jamais, quoi qu'il fasse, un mortel ici-bas
Ne peut aux yeux du monde être ce qu'il n'est pas.
En vain ce misanthrope aux yeux tristes et sombres
Veut, par un air riant, en éclaircir les ombres :
Le ris sur son visage est en mauvaise humeur :
L'agrément fuit ses traits, ses caresses font peur ;
Ses mots les plus flatteurs paraissent des rudesses,
Et la vanité brille en toutes ses bassesses.
Le naturel toujours sort et sait se montrer :
Vainement on l'arrête, on le force à rentrer ;
Il rompt tout, perce tout, et trouve enfin passage.
  Mais loin de mon projet je sens que je m'engage.
Revenons de ce pas à mon texte égaré.
L'honneur partout, disais-je, est du monde admiré ;
Mais l'honneur en effet qu'il faut que l'on admire,
Quel est-il, Valincour ? pourras-tu me le dire ?
L'ambitieux le met souvent à tout brûler ;
L'avare, à voir chez lui le Pactole rouler ;
Un faux brave, à vanter sa prouesse frivole ;
Un vrai fourbe, à jamais ne garder sa parole ;
Ce poète, à noircir d'insipides papiers ;

que Boileau avait d'abord mis : *épagneul admirable*, à cause de la vue perçante de cette espèce de chien. Mais il faut croire alors qu'il n'avait point mis au vers suivant : *le crayon en main ?* — (32) *Développer*. Lex. — (34) *Honnête homme*. Lex. — (36) Ces quatre derniers vers sont, il faut l'avouer, bien secs et bien durs ; le vers 36 est presque entièrement composé de monosyllabes fortement accentués. — (38) Il s'agirait ici, d'après L. Racine, du premier président de Harlay, dont Saint-Simon nous a laissé un si cruel portrait. — (39) *Le ris*. Aujourd'hui, *ris* (pour *rire*), ne s'emploie plus qu'au pluriel, et dans un sens allégorique. — (45) Cf. Horace (*Ep*. I, X, 24). *Naturam expellas furca, tamen usque recurret*. « Chassez le naturel à coups de fourche, il reviendra toujours. » Et Destouches : « Chassez le naturel, il revient au galop. » *Le Philosophe marié*.)— (52) *Pactole*, fleuve de Lydie, aujourd'hui *Bagoulet*, où l'on trouve des paillettes d'or. — (53) *Prouesse*. Lex. — (55) *Ce poète*.

Ce marquis, à savoir frauder ses créanciers ;
Un libertin, à rompre et jeûnes et carême ;
Un fou perdu d'honneur, à braver l'honneur même.
L'un d'eux a-t-il raison ? Qui pourrait le penser ?
Qu'est-ce donc que l'honneur que tout doit embrasser ?
Est-ce de voir, dis-moi, vanter notre éloquence,
D'exceller en courage, en adresse, en prudence ;
De voir à notre aspect tout trembler sous les cieux ;
De posséder enfin mille dons précieux ?
Mais avec tous ces dons de l'esprit et de l'âme
Un roi même souvent peut n'être qu'un infâme,
Qu'un Hérode, un Tibère effroyable à nommer.
Où donc est cet honneur qui seul doit nous charmer ?
Quoiqu'en ses beaux discours Saint-Évremond nous prône,
Aujourd'hui j'en croirai Sénèque avant Pétrone.
  Dans le monde il n'est rien de beau que l'équité
Sans elle, la valeur, la force, la bonté,
Et toutes les vertus dont s'éblouit la terre,
Ne sont que faux brillants, et que morceaux de verre.
Un injuste guerrier, terreur de l'univers,
Qui, sans sujet, courant chez cent peuples divers,
S'en va tout ravager jusqu'aux rives du Gange,
N'est qu'un plus grand voleur que du Tertre et Saint-Ange.
Du premier des Césars on vante les exploits ;
Mais dans quel tribunal, jugé suivant les lois,
Eût-il pu disculper son injuste manie ?
Qu'on livre son pareil en France à La Reynie,
Dans trois jours nous verrons le phénix des guerriers
Laisser sur l'échafaud sa tête et ses lauriers.

Linière. — (56) *Créanciers*. Cf. *Sat.* V, v. 102. — (57) *Libertin*. Lex — (60) *Tout :* tout le monde. — (67) *Hérode*, roi de Judée (72 av. J.-C - 1 ap. J.-C.), célèbre par le « massacre des Innocents » ; *Tibère*, empereur romain, successeur d'Auguste (mort en 37 ap. J.-C.). — (69) « Saint-Evremond a fait une dissertation dans laquelle il donne la préférence à Pétrone sur Sénèque. » (BOILEAU. Sénèque représente la morale stoïcienne, Pétrone la morale épicurienne. — (74) *Faux brillants*, c'est-à-dire diamants faux. Cf. CORNEILLE (*Polyeucte*, IV, 2) : « Et comme elle a l'éclat du verre, Elle en a la fragilité. » — (75) *Un injuste guerrier*. « Alexandre. » (BOILEAU.) Cf. *Sat.* VIII, 99. — (78) *Du Tertre* et *Saint-Ange*. « Deux fameux voleurs de grand chemin. Ils ont péri sur la roue. » (BOILEAU.) — (81) *Manie*. Lex. — (82) *La*

C'est d'un roi que l'on tient cette maxime auguste,
Que jamais on n'est grand qu'autant que l'on est juste.
Rassemblez à la fois Mithridate et Sylla ;
Joignez-y Tamerlan, Genséric, Attila :
Tous ces fiers conquérants, rois, princes, capitaines,
Sont moins grands à mes yeux que ce bourgeois d'Athènes
Qui sut, pour tous exploits, doux, modéré, frugal,
Toujours vers la justice aller d'un pas égal.
Oui, la justice en nous est la vertu qui brille :
Il faut de ses couleurs qu'ici-bas tout s'habille ;
Dans un mortel chéri, tout injuste qu'il est,
C'est quelque air d'équité qui séduit et qui plaît.
A cet unique appas l'âme est vraiment sensible :
Même aux yeux de l'injuste un injuste est horrible,
Et tel qui n'admet point la probité chez lui
Souvent à la rigueur l'exige chez autrui.
Disons plus : il n'est point d'âme livrée au vice
Où l'on ne trouve encor des traces de justice.
Chacun de l'équité ne fait pas son flambeau ;
Tout n'est pas Caumartin, Bignon, ni Daguesseau.
Mais jusqu'en ces pays où tout vit de pillage,
Chez l'Arabe et le Scythe, elle est de quelque usage ;
Et du butin, acquis en violant les lois,
C'est elle entre eux qui fait le partage et le choix.
Mais allons voir le vrai jusqu'en sa source même.

Reynie (1625-1707). Lieutenant de police, de 1667 à 1680. — (85) *D'un roi.* « Agésilas, roi de Sparte. » (BOILEAU.) — (87) *Mithridate* (133-64 av. J.-C.), roi de Pont, longtemps vainqueur des Romains, fut enfin vaincu par *Sylla* (158-78 av. J.-C.) ; celui-ci, nommé dictateur, ensanglanta Rome et l'Italie par ses proscriptions, et mourut dans une paisible retraite (Cf. MONTESQUIEU, *Dialogue de Sylla et d'Eucrate.*) — (88) *Tamerlan* (1335-1405), empereur tartare, célèbre par ses conquêtes et par ses cruautés ; — *Genséric*, roi des Vandales, prit Rome en 455, et établit l'empire des Vandales dans l'Afrique romaine ; — *Attila*, roi des Huns (V[e] siècle). — (89) *Capitaines.* Lex. — (90) *Ce bourgeois...* Socrate ; *bourgeois.* Lex. — (94) *De ses couleurs,* c'est-à-dire que les plus malhonnêtes sont forcés de se faire passer pour honnêtes. — (98) *Un injuste.* Grammaire, *Adjectif.* — (100) *A la rigueur.* Lex. — (104) *Caumartin* (1653-1720), intendant des finances, conseiller d'Etat ; fut, comme Lamoignon, de ces magistrats lettrés, amis de tous les grands hommes de leur temps ; — *Bignon* (1662-1743), abbé de St-Quentin, conseiller d'Etat, membre de l'Académie française, auteur de plusieurs ouvrages ; — *Daguesseau* (1668-1751), avocat général, devint chancelier

Un dévot aux yeux creux, et d'abstinence blême,
S'il n'a point le cœur juste, est affreux devant Dieu.
L'Évangile au chrétien ne dit en aucun lieu :
« Sois dévot : » elle dit : « Sois doux, simple, équitable. »
Car d'un dévot souvent au chrétien véritable
La distance est deux fois plus longue, à mon avis,
Que du pôle antarctique au détroit de Davis.
Encor par ce dévot ne crois pas que j'entende
Tartuffe, ou Molinos et sa mystique bande :
J'entends un faux chrétien, mal instruit, mal guidé,
Et qui, de l'Évangile en vain persuadé,
N'en a jamais conçu l'esprit ni la justice ;
Un chrétien qui s'en sert pour disculper le vice;
Qui toujours près des grands, qu'il prend soin d'abuser,
Sur leurs faibles honteux sait les autoriser,
Et croit pouvoir au ciel, par ses folles maximes,
Avec le sacrement faire entrer tous les crimes :
Des faux dévots pour moi voilà le vrai héros.
Mais, pour borner enfin tout ce vague propos,
Concluons qu'ici-bas le seul honneur solide,
C'est de prendre toujours la vérité pour guide;
De regarder en tout la raison et la loi ;
D'être doux pour tout autre, et rigoureux pour soi;
D'accomplir tout le bien que le ciel nous inspire ;
Et d'être juste enfin : ce mot seul veut tout dire.
Je doute que le flot des vulgaires humains
A ce discours pourtant donne aisément les mains ;
Et, pour t'en dire ici la raison historique,
Souffre que je l'habille en fable allégorique.
Sous le bon roi Saturne, ami de la douceur,
L'Honneur, cher Valincour, et l'Équité, sa sœur,

de France. — (113) *Elle dit*. Pour le genre d'*Evangile*, cf. Grammaire, *Nom*. — (114) *Dévot*. Lex. — (116) « Détroit sous le pôle arctique, près de la Nouvelle-Zemble. » (Boileau.) C'est-à-dire aussi loin que d'un pôle à l'autre. — (118) *Tartuffe*. Le héros de la célèbre comédie de Molière; nom devenu synonyme de *faux dévot*; — *Molinos* (1627-1696), théologien espagnol, qui inventa la doctrine du *Quiétisme*. Il fut condamné par le Pape Innocent XI. — (121) *Esprit*. Lex. — (124) *Faibles*. Lex. — (138) *Fable*. Lex. — (139) Ici commence un de ces *tableaux*

De leurs sages conseils éclairant tout le monde,
Régnaient, chéris du ciel, dans une paix profonde.
Tout vivait en commun sous ce couple adoré :
Aucun n'avait d'enclos ni de champ séparé.
La vertu n'était point sujette à l'ostracisme,
Ni ne s'appelait point alors un jansénisme.
L'honneur, beau par soi-même, et sans vains ornements,
N'étalait point aux yeux l'or ni les diamants ;
Et, jamais ne sortant de ses devoirs austères,
Maintenait de sa sœur les règles salutaires.
Mais une fois au ciel par les dieux appelé,
Il demeura longtemps au séjour étoilé.
  Un fourbe cependant, assez haut de corsage
Et qui lui ressemblait de geste et de visage.
Prend son temps, et partout ce hardi suborneur
S'en va chez les humains crier qu'il est l'Honneur;
Qu'il arrive du ciel, et que, voulant lui-même
Seul porter désormais le faix du diadème,
De lui seul il prétend qu'on reçoive la loi.
A ces discours trompeurs le monde ajoute foi.
L'innocente Équité, honteusement bannie,
Trouve à peine un désert où fuir l'ignominie.
Aussitôt sur un trône éclatant de rubis
L'imposteur monte, orné de superbes habits.
La Hauteur, le Dédain, l'Audace l'environnent ;
Et le Luxe et l'Orgueil de leurs mains le couronnent.
Tout fier il montre alors un front plus sourcilleux.
Et le Mien et le Tien, deux frères pointilleux,

où la légende, l'allégorie, l'histoire, forment un ennuyeux mélange. C'est un véritable *cliché*, qui figure dans tous les poèmes anciens, chez les auteurs du moyen âge (*Roman de la Rose*), et déjà dans l'*Epître* III de Boileau. — (139) *Saturne*, père de Jupiter, fit régner sur la terre l'âge d'or. (Cf. VIRGILE, *Géorgiques*, I, 125.) — (144) C'est l'utopie que J.-J. Rousseau expose en 1755 dans son *Discours sur l'origine de l'inégalité*. — (145) *Ostracisme*. « Loi par laquelle les Athéniens avaient droit de reléguer tels de leurs citoyens qu'ils voulaient. » (BOILEAU.) D'un mot grec signifiant *coquille*, parce que les citoyens inscrivaient leur vote sur une coquille. Aristide est la plus célèbre victime de l'*ostracisme*. — (146) *Un jansénisme*, une marque de jansénisme, allusion à l'exil d'Arnauld. — (147) *Soi-même*. Grammaire, *Pronom*. — (153) *Corsage*. Lex. — (160) *Discours*. Lex. — (167) *Sourcilleux* Lex. — (168)

Par son ordre amenant les procès et la guerre,
En tous lieux, de ce pas vont partager la terre ;
En tous lieux, sous les noms de bon droit et de tort,
Vont chez elle établir le seul droit du plus fort.
Le nouveau roi triomphe, et, sur ce droit inique,
Bâtit de vaines lois un code fantastique ;
Avant tout aux mortels prescrit de se venger,
L'un l'autre au moindre affront les force à s'égorger,
Et dans leur âme, en vain de remords combattue,
Trace en lettres de sang ces deux mots : « Meurs ou tue. »
Alors, ce fut alors, sous ce vrai Jupiter,
Qu'on vit naître ici-bas le noir siècle de fer.
Le frère au même instant s'arma contre le frère ;
Le fils trempa ses mains dans le sang de son père ;
La soif de commander enfanta des tyrans,
Du Tanaïs au Nil porta les conquérants ;
L'ambition passa pour la vertu sublime ;
Le crime heureux fut juste et cessa d'être crime.
On ne vit plus que haine et que division,
Qu'envie, effroi, tumulte, horreur, confusion.
  Le véritable Honneur sur la voûte céleste
Est enfin averti de ce trouble funeste.
Il part sans différer, et, descendu des cieux,
Va partout se montrer dans les terrestres lieux :
Mais il n'y fait plus voir qu'un visage incommode ;
On n'y peut plus souffrir ses vertus hors de mode ;
Et lui-même, traité de fourbe et d'imposteur,
Est contraint de ramper aux pieds du séducteur.
Enfin, las d'essuyer outrage sur outrage,
Il livre les humains à leur triste esclavage ;
S'en va trouver sa sœur, et dès ce même jour,
Avec elle s'envole au céleste séjour.
Depuis, toujours ici riche de leur ruine,

Mien, Tien... Cf. J.-J. Rousseau. *Discours sur l'Inégalité.* — (178) *Meurs ou tue.* Cf. Corneille, *Cid.* I, 5. — (179) *Vrai,* qui n'est pas celui de la fable, mais celui de l'histoire. — (188) Cf. pour tout le développement qui précède, Ovide, *Métamorphoses,* I, 128. — *Sur la voûte céleste,* au ciel. — (193) *Incommode.* Lex. — *Sa sœur.* L'Equité.

Sur les tristes mortels le faux Honneur domine,
Gouverne tout, fait tout, dans ce bas univers ;
Et peut-être est-ce lui qui m'a dicté ces vers.
Mais en fût-il l'auteur, je conclus de sa fable
Que ce n'est qu'en Dieu seul qu'est l'honneur véritable.

La mort de Racine (21 avril 1699). — Boileau éprouva peu après la composition de cette Satire, la plus vive douleur de sa vie. Son meilleur ami, celui qu'il avait encouragé, soutenu de ses conseils et de ses éloges, celui avec qui il échangeait, quand il ne pouvait le voir, des lettres si profondément cordiales, Racine, tomba gravement malade, et mourut.

« Lorsqu'il fut persuadé que sa maladie finirait par la mort, dit Louis Racine, il chargea mon frère d'écrire une lettre à M. de Cavoye pour le prier de solliciter le paiement de ce qui lui était dû de sa pension, afin de laisser quelque argent comptant à sa famille. Mon frère fit la lettre et se mit à la lui lire : « Pourquoi, lui dit-il, ne demandez-vous pas aussi le paiement « de la pension de Boileau ? Il ne faut point nous séparer. « Recommencez votre lettre ; et faites connaître à Boileau que « j'ai été son ami jusqu'à la mort. » Lorsqu'il lui fit son dernier adieu, il se leva sur son lit, autant que pouvait lui permettre le peu de forces qu'il avait, et lui dit, en l'embrassant : « Je regarde comme un bonheur pour moi de mourir avant vous.... »

« Quelques jours après la mort de mon père, Boileau, qui depuis longtemps ne paraissait plus à la cour, y retourna pour recevoir les ordres de Sa Majesté par rapport à son histoire dont il se trouvait seul chargé ; et comme il lui parlait de l'intrépidité chrétienne avec laquelle mon père avait vu la mort s'approcher : « Je le sais, répondit le Roi, et j'en ai été étonné ; il « la craignait beaucoup, et je me souviens qu'au siège de « Gand, vous étiez le plus brave des deux. » Lui ayant fait ensuite regarder sa montre qu'il tenait par hasard : « Souvenez-vous, ajouta-t-il, que j'ai toujours une heure par semaine à vous donner quand vous voudrez venir. » Ce fut pourtant la dernière fois que Boileau parut devant un prince qui recevait si favorablement les grands poètes. Il ne retourna jamais à la cour ; et lorsque ses amis l'exhortaient à s'y montrer du moins de temps en temps : « Qu'irais-je y faire ? leur disait-il, je ne sais plus louer[1]. »

(1) *Mémoires sur la vie de Jean Racine*, par Louis Racine, 2e partie.

Voici, d'autre part, deux lettres où Boileau fait allusion à la mort de Racine.

A BROSSETTE [1]

Paris, 9 mai 1699.

Vous vous figurez bien, Monsieur, que dans l'affliction et dans l'accablement d'affaires où je suis, je n'ai guère le temps d'écrire de longues lettres. J'espère donc que vous me pardonnerez si je ne vous récris qu'un mot, et seulement pour vous instruire de ce que vous me demandez. Je ne suis point encore à Auteuil, parce que mes affaires et ma santé même, qui est fort altérée, ne me permettent pas d'y aller respirer l'air, qui est encore très-froid, malgré la saison avancée, et dont ma poitrine ne s'accommode pas. J'ai pourtant été à Versailles, où j'ai vu Mme de Maintenon, et le Roi ensuite, qui m'a comblé de bonnes paroles. Ainsi me voilà plus historiographe que jamais. Sa Majesté m'a parlé de M. Racine d'une manière à donner envie aux courtisans de mourir, s'ils croyaient qu'elle parlât d'eux de la sorte après leur mort. Cependant cela m'a très-peu consolé de la perte de cet illustre ami, qui n'en est pas moins mort, quoique regretté du plus grand Roi de l'univers.

AU COMTE DE MAUREPAS, SECRÉTAIRE D'ÉTAT

1699.

Quelque affligé que je sois, Monseigneur, la douleur ne m'a pas encore rendu si stupide [2] que je ne sente, comme je dois, l'extrême honneur que vous m'avez fait en m'écrivant d'une manière si obligeante, sur la mort de mon illustre ami. Vous avez parfaitement tracé son éloge en très peu de mots, et je doute que l'écrivain qui sera reçu, en sa place, à l'Académie, le fasse mieux en beaucoup de périodes. N'attendez pas cependant, Mon-

(1) Sur *Brossette*, voir plus loin, p. 572.
(2) *Stupide*. Lex.

seigneur, de moi sur cela une réponse digne de votre obligeante lettre. Il me reste assez de raison pour comprendre ce que je vous dois, mais non pas assez de liberté d'esprit pour vous exprimer ma reconnaissance ; et tout ce que je puis faire, c'est de vous assurer que je suis avec un très grand zèle et un très grand respect, Monseigneur, etc.

Permettez pourtant que j'ajoute encore ce peu de mots, pour vous dire que c'est sur M. de Valincour qu'il me semble que tous les académiciens tournent les yeux pour remplir la place de M. Racine ; et j'éspère que vous voudrez bien l'appuyer de votre crédit, puisque c'est l'homme du monde le plus digne de lui succéder, et le plus propre à ne lui point faire un fade panégyrique.

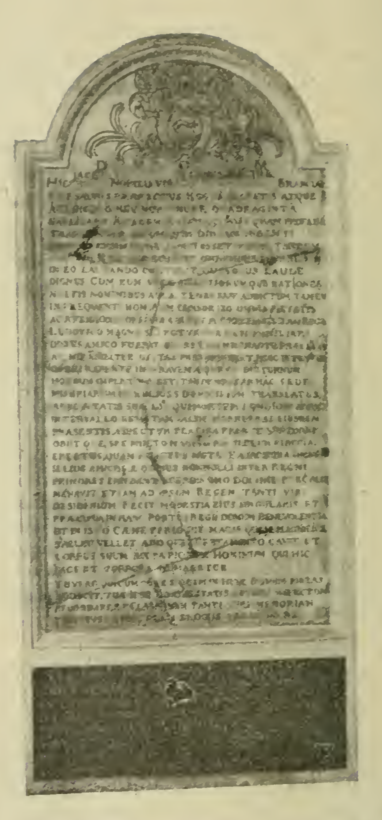
Epitaphe de Racine. — Enfin Boileau composa pour son ami une épitaphe latine, qui fut gravée sur la pierre sépulcrale de Racine. Celui-ci avait demandé par son testament à être enterré dans le cimetière de Port-Royal, aux pieds de son ancien maître, M. Hamon. La pierre tombale de Racine fut retrouvée en 1808 dans le cimetière de Magny-Lessart, paroisse sur le territoire de laquelle était située l'abbaye de Port-Royal ; elle était brisée en six morceaux, et fut transportée cette année même à Saint-Étienne-du-Mont, à Paris, où les restes de Racine reposaient depuis la destruction de Port-Royal (1710). — Sur la première ligne de l'inscription les mots *jacet* et *Johannes Racine* avaient été grattés : on les a rétablis, au-dessus du grattage.

ÉPITAPHE DE J. RACINE

D. O. M.

Hic jacet nobilis vir JOHANNES RACINE, Franciæ thesauris præfectus, Regi a secretis atque a cubiculo, nec non unus e quadraginta Gallicanæ Academiæ viris ; qui postquam profana trągediarum[1] argumenta diu cum ingenti hominum admiratione tractasset, musas tandem suas uni Deo consecravit, omnemque ingenii vim in eo laudando contulit, qui solus laude dignus. Cum eum vitæ negotio-

(1) Telle est la forme adoptée par l'inscription, au lieu de *tragœdiarum*.



Tombeau de Racine à Saint-Etienne-du-Mont

rumque rationes multis nominibus aulæ tenerent addictum, tamen in frequenti hominum consortio omnia pietatis ac religionis officia coluit. A christianissimo Rege Ludovico Magno selectus, una cum familiari ipsius amico fuerat, qui res, eo regnante, præclare ac mirabiliter gestas perscriberet, huic intentus operi repente in gravem æque et diuturnum morbum implicitus est : tandemque ab hac sede miseriarum, in melius domicilium translatus, anno ætatis suæ LIX qui mortem longiori adhuc intervallo remotam valde horruerat, ejusdem præsentis aspectum placida fronte sustinuit, obiitque, spe multo magis et pia in Deum fiducia erectus, quam fractus metu : ea jactura omnes illius amicos, e quibus nonnulli inter Regni primores eminebant, acerbissimo dolore perculit. Manavit etiam ad ipsum Regem tanti viri desiderium. Fecit modestia ejus singularis, et præcipua in hanc Portus Regii domum benevolentia, ut in isto cœmeterio pie magis quam magnifice sepeliri vellet ; adeoque testamento cavit, ut corpus suum juxta piorum hominum, qui hic jacent, corpora humaretur.

Tu vero quicumque es, quem in hunc Domum pietas adducit, tuæ ipse mortalitatis, ad hunc aspectum recordare, et Clarissimam tanti viri memoriam precibus potius quam elogiis prosequere.

TRADUCTION ATTRIBUÉE A BOILEAU[1]

Ici repose le corps de messire JEAN RACINE, Trésorier de France, Secrétaire du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Maison, et l'un des quarante de l'Académie française ; qui, après avoir longtemps charmé la France par ses excellentes poésies profanes, consacra ses Muses à Dieu, et les employa uniquement à louer le seul objet digne de louange.

(1) Cette traduction, parfois assez libre, figurait parmi les papiers manuscrits de Boileau, donnés par l'abbé Boileau, son frère, à Brossette. Elle a été publiée dans la *Correspondance entre Boileau Despréaux et Brossette*, par AUGUSTE LAVERDET. Paris, Techener, 1858

Les raisons indispensables qui l'attachaient à la cour l'empêchèrent de quitter le monde; mais elles ne l'empêchèrent pas de s'acquitter exactement, au milieu du monde, de tous les devoirs de la piété et de la religion. Il fut choisi avec un de ses Amis par le Roi Louis le Grand pour rassembler en un corps d'histoire les merveilles de son regne, et il était occupé à ce grand ouvrage, lorsque tout à coup il fut attaqué d'une longue et cruelle maladie qui à la fin l'enleva de ce séjour de misères, dans sa cinquante-huitième année[2]. Bien qu'il eût extrêmement redouté la mort, lorsqu'elle était encore loin de lui, il la vit de près sans s'étonner[3], et mourut beaucoup plus rempli d'espérance que de crainte, dans une entière résignation à la volonté de Dieu. Sa perte affligea sensiblement ses amis, entre lesquels il pouvait compter les premières personnes du Royaume, et il fut regretté du Roi même. Son humilité et l'affection particulière qu'il eut toujours pour cette Maison de Port-Royal des Champs où il avait reçu dans sa jeunesse les premières instructions du christianisme, lui firent souhaiter d'être enterré sans pompe aucune dans le cimetière avec les humbles serviteurs de Dieu qui y reposent, et auprès desquels il a été mis, selon qu'il l'avait ordonné par son testament.

O Toi, qui que tu sois, que la piété attire en ce saint Lieu, plains dans un si excellent homme la courte destinée de tous les Mortels, et quelque grande idée que te puisse donner de lui sa réputation, souviens-toi que ce sont des prières, et non pas de vains éloges qu'il te demande.

Boileau composa également des *Vers pour mettre au bas du Portrait de M. Racine* (ces vers, et la *variante* figurent dans les *Poésies diverses* sous les n°ˢ XIX et XX) :

(2) Sur une *copie* de cette traduction par l'abbé Boileau, *huitième* est corrigé en *neuvième*. Racine, né le 21 décembre 1639, est mort le 21 avril 1699, âgé de cinquante-neuf ans et quatre mois : pour être tout à fait exact, il aurait fallu mettre : *dans sa soixantième année*.

(3) *Etonner*. Lex.

VERS POUR METTRE AU BAS DU PORTRAIT DE M. RACINE (1699)

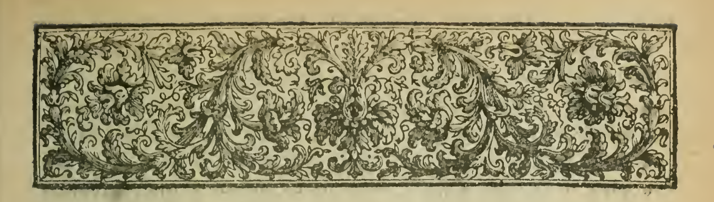
Du théâtre français l'honneur et la merveille,
Il sut ressusciter Sophocle en ses écrits;
Et dans l'art d'enchanter les cœurs et les esprits,
Surpasser Euripide, et balancer Corneille.

AUTRE MANIÈRE (1699)

Du théâtre français l'honneur et la merveille,
Il sut ressusciter Sophocle dans ses vers,
Et sans se perdre dans les airs,
Voler aussi haut que Corneille.



Auteuil au XVII[e] siècle, d'après une gravure d'Israël Silvestre.



Vignette tirée de l'édition des *Œuvres de 1713.*

SIXIÈME PARTIE

LES DERNIÈRES ANNÉES ET LA MORT (1699-1711)

Les dernières années de Boileau sont en quelque sorte résumées dans quelques pages trop peu connues de Louis Racine (*Mémoires sur la vie de Jean Racine*, 2e *partie*). Nous les citons sans les interrompre par aucun commentaire, nous réservant de reprendre les points principaux pour les développer dans la suite de cette notice.

« ... Pour finir ces Mémoires communs à deux hommes étroitement unis depuis l'âge de dix-sept ou dix-huit ans, il me reste à écrire quelques particularités de la vie de Boileau. Les onze années qu'il survécut furent onze années d'infirmités et de retraite. Il les passa tantôt à Paris, tantôt à Auteuil, où il ne recevait plus les visites que d'un très petit nombre d'amis. Il voulait bien y recevoir quelquefois la mienne, et s'amusait même à jouer avec moi

aux quilles[1] : il excellait à ce jeu, et je l'ai vu souvent abattre toutes les neuf d'un seul coup de boule : « Il faut « avouer, disait-il à ce sujet, que j'ai deux grands talents, « aussi utiles l'un que l'autre à la société et à un État : « l'un de bien jouer aux quilles, l'autre de bien faire des « vers. » La bonté qu'il avait de se prêter à ma conversation flattait infiniment mon amour-propre, qui fut cependant fort humilié dans une de ces visites, que je lui rendis malgré moi.

« J'étais en philosophie, au collège de Beauvais, et j'avais fait une pièce de douze vers français, pour déplorer la destinée d'un chien qui avait servi de victime aux leçons d'anatomie qu'on nous donnait. Ma mère, qui avait souvent entendu parler du danger de la passion des vers, et qui la craignait pour moi, après avoir porté cette pièce à Boileau, et lui avoir représenté ce qu'il devait à la mémoire de son ami, m'ordonna de l'aller voir. J'obéis; j'allai chez lui en tremblant, et j'entrai comme un criminel. Il prit un air sévère ; et après m'avoir dit que la pièce qu'on lui avait montrée était trop peu de chose pour lui faire connaître si j'avais quelque génie : « Il « faut, ajouta-t-il, que vous soyez bien hardi pour oser « faire des vers avec le nom que vous portez. Ce n'est pas « que je regarde comme impossible que vous deveniez un « jour capable d'en faire de bons ; mais je me méfie de « tout ce qui est sans exemple : et depuis que le monde « est monde, on n'a point vu de grand poète fils d'un « grand poète. Le cadet de Corneille n'était point tout à « fait sans génie ; il ne sera jamais cependant que le très « petit Corneille. Prenez bien garde qu'il ne vous en ar« rive autant. Pourrez-vous d'ailleurs vous dispenser de « vous attacher à quelque occupation lucrative, et croyez« vous que celle des lettres en soit une? Vous êtes le fils « d'un homme qui a été le plus grand poète de son siècle, « et d'un siècle où le prince et les ministres allaient au« devant du mérite pour le récompenser : vous devez

(1) Louis Racine, né en 1692, avait sept ans quand il perdit son père.

« savoir mieux qu'un autre à quelle fortune conduisent « les vers. » La sincérité qui a régné dans cet ouvrage m'a fait rappeler ce sermon, dont j'ai fort mal profité.

« ... Le P. Malebranche s'entretenait avec lui de sa dispute avec M. Arnauld sur les idées, et prétendait que M. Arnauld ne l'avait jamais entendu : « Eh qui donc, « mon Père, reprit Boileau, voulez-vous qui vous en- « tende ? »

« Lorsqu'il avait donné au public un nouvel ouvrage, et qu'on venait lui dire que les critiques en parlaient fort mal : « Tant mieux, répondait-il, les mauvais ouvrages « sont ceux dont on ne parle pas. » La manière dont on critique encore aujourd'hui les siens fait assez voir qu'on en parle toujours.

« Ce grand poète, qui, de son vivant, triompha de l'envie sur un amas prodigieux d'éditions qui se renouvelaient tous les ans, certain du contentement du public, s'est presque vu dans sa postérité. Il est pourtant le seul de nos poètes qui par sa mort n'ait pas fait taire l'envie, dont il triomphe encore par les éditions de ses ouvrages, qui se renouvellent sans cesse parmi nous dans les pays étrangers. Jamais poète n'a été plus imprimé, traduit, commenté et critiqué ; et il y a apparence qu'il vivra toujours, parce que, comme il réunit le vrai de la pensée à la justesse de l'expression, ses vers restent aisément dans la mémoire ; en sorte que ceux mêmes qui ne l'admirent pas, le savent par cœur.

« L'écrivain qui a fait de lui l'éloge qui se trouve dans le Supplément au Nécrologe de Port-Royal, « le loue d'avoir « asservi aux lois de la pudeur la plus scrupuleuse un genre « de poésie qui jusques à lui n'avait emprunté presque « tous ses agréments que des charmes dangereux que la « licence et le libertinage offrent aux cœurs corrompus ». Il est dit encore dans cet éloge que l'équité, la droiture et la bonne foi présidèrent à toutes ses actions, et on en donne pour exemple la restitution des revenus du bénéfice dont j'ai parlé au commencement de ces Mémoires : restitution qu'il fit sans consulter personne. Ne

prenant avis que de la crainte de Dieu, qui fut toujours présent à son cœur, il se démit du bénéfice entre les mains de M. de Buzanval, qui en était le collateur, ne voulant pas même charger sa conscience du choix de son successeur.

« Boursault, dans ses lettres, rapporte sa conversation sur les bénéfices avec un abbé qui en avait plusieurs, et qui lui disait : « Cela est bien bon pour vivre. — Je n'en « doute point, lui répondit Boileau : mais pour mourir, « M. l'abbé, pour mourir. »

« Interrogé dans sa vieillesse s'il n'avait pas changé d'avis sur le Tasse, il assura que, loin de se repentir de ce qu'il avait dit, il n'en avait pas assez dit, et en donna les raisons que rapporte M. l'abbé d'Olivet dans l'*Histoire de l'Académie française.*

« La réponse d'Antoine, son jardinier d'Auteuil, au P. Bouhours fut telle que Brossette la rapporte dans son Commentaire. Antoine condamnait le second mot de l'Épître qui lui était adressée, prétendant qu'un jardinier n'était pas un valet. C'était le seul mot qu'il trouvait à critiquer dans les ouvrages de son maître.

« Quoique Boileau aimât toujours sa maison d'Auteuil et n'eût aucun besoin d'argent, M. Le Verrier lui persuada de la lui vendre, en l'assurant qu'il y serait également le maître, et lui faisant promettre qu'il s'y conserverait une chambre, qu'il viendrait souvent occuper. Quinze jours après la vente, il y retourne, entre dans le jardin, et n'y trouvant plus un berceau sous lequel il avait coutume d'aller rêver, appelle Antoine et lui demande ce qu'est devenu son berceau, Antoine lui répond qu'il a été détruit par ordre de M. Le Verrier. Boileau, après avoir rêvé un moment, remonte dans son carrosse, en disant : « Puisque « je ne suis pas le maître ici, qu'est-ce que j'y viens faire ? » Il n'y revint plus.

« On sait que, dans ses dernières années, il s'occupa de sa satire sur l'Équivoque, pour laquelle il eut cette tendresse que les auteurs ont ordinairement pour les productions de leur vieillesse. Il la lisait à ses amis, mais il

ne voulait plus que leurs applaudissements : ce n'était plus ce poète qui autrefois demandait des critiques, et qui disait aux autres :

Écoutez tout le monde, assidu consultant.

« Il redevint même amoureux de plusieurs vers qu'il avait retranchés de ses ouvrages par le conseil de mon père : il les y fit rentrer lorsqu'il donna sa dernière édition.

« Il la revit avec soin, et dit à un ami qui le trouva attaché à ce travail : « Il est bien honteux de m'occuper en- « core de rime et de toutes ces niaiseries du Parnasse, « quand je ne devrais songer qu'au compte que je suis « prêt d'aller rendre à Dieu. » On a toujours vu en lui le poète et le chrétien.

« M. le duc d'Orléans l'invita à dîner : c'était un jour maigre et on n'avait servi que du gras sur la table. On s'aperçut qu'il ne touchait qu'à son pain : « Il faut bien, « lui dit le prince, que vous mangiez gras comme les « autres : on a oublié le maigre. » Boileau lui répondit : « Vous n'avez qu'à frapper du pied, Monseigneur, et les « poissons sortiront de terre. » Cette allusion au mot de Pompée fit plaisir à la compagnie, et sa constance à ne point vouloir toucher au gras lui fit honneur.

« Il se félicitait avec raison de la pureté de ses ouvrages : « C'est une grande consolation, disait-il, pour un poète « qui va mourir de n'avoir jamais offensé les mœurs. » A quoi on pourrait ajouter : De n'avoir jamais offensé personne.

« M. Le Noir, chanoine de Notre-Dame, son confesseur ordinaire, l'assista à la mort, à laquelle il se prépara en très sincère chrétien : il conserva en même temps, jusqu'au dernier moment, le caractère du poète. M. Le Verrier crut l'amuser par la lecture d'une tragédie qui, dans sa nouveauté, faisait beaucoup de bruit. Après la lecture du premier acte, il dit à M. Le Verrier : « Eh, mon ami, « ne mourrai-je pas assez promptement ? Les Pradon dont « nous nous sommes moqués dans notre jeunesse étaient

« des soleils auprès de ceux-ci. » Comme la tragédie qui l'irritait se soutient encore aujourd'hui avec honneur, on doit attribuer sa mauvaise humeur contre elle à l'état où il se trouvait : il mourut deux jours après.

« Lorsqu'on lui demandait ce qu'il pensait de son état, il répondait par ce vers de Malherbe :

Je suis vaincu du temps, je cède à ses outrages.

« Un moment avant sa mort, il vit entrer M. Coutard, et lui dit en lui serrant la main : « Bonjour et adieu ; l'adieu sera bien long. » Il mourut d'une hydropisie de poitrine, le 13 mars 1711, et laissa par son testament presque tout son bien aux pauvres.

« La compagnie qui suivit son convoi, et dans laquelle j'étais, fut fort nombreuse, ce qui étonna une femme du peuple, à qui j'entendis dire : « Il avait bien des amis : « on assure cependant qu'il disait du mal de tout le « monde. »

« Il fut enterré dans la chapelle basse de la Sainte-Chapelle[1], immédiatement au-dessous de la place qui, dans la chapelle haute, est devenue fameuse par le Lutrin qu'il a chanté. »

(1) Et non pas à Saint-Jean-le-Rond, sa paroisse, comme il est dit dans le Supplément au Nécrologe de Port-Royal. (L. R.)

OEUVRES

DE

NICOLAS BOILEAU DESPRÉAUX.

AVEC DES

ÉCLAIRCISSEMENS HISTORIQUES,

DONNEZ PAR LUI-MEME.

Nouvelle Edition revuë, corrigée & augmentée de diverses Remarques.

Enrichie de figures gravées par BERNARD PICART le Romain.

TOME PREMIER.



A AMSTERDAM,

Chez DAVID MORTIER.

M DCCXVIII.

AVEC PRIVILEGE.

Titre de l'édition de Brossette (1718)

BOILEAU ET BROSSETTE

Un an environ avant la mort de Racine, un jeune avocat au Parlement de Lyon, Claude Brossette, seigneur de Varennes-Rappetour (né en 1671 et mort en 1743), était entré en relations avec Boileau. Après lui avoir fait plusieurs visites à Auteuil, Brossette resta en correspondance suivie avec Boileau, jusqu'à la mort du poète. En 1702, Brossette fit un nouveau voyage à Paris ; presque chaque jour, pendant les mois d'octobre et novembre, il alla voir Boileau et lut avec lui ses œuvres, afin de recueillir de sa bouche des commentaires qu'il enregistrait avec soin. Puis la correspondance reprit.

Brossette, en effet, s'était proposé de publier une édition des œuvres de Boileau, avec un commentaire. Voilà pourquoi il fatigue souvent le poète de ses questions : dates, allusions, éclaircissements sur les écrivains nommés par Boileau et sur leurs ouvrages, etc... Brossette s'ingénie à ne rien omettre. Il outrepasse même parfois son rôle, et il va jusqu'à proposer des corrections. L'édition à laquelle il travaillait ainsi fut publiée en 1718, sept ans après la mort de Boileau.

Nous ne citerons que des fragments de cette correspondance, sans oublier, à leur date, quelques lettres intéressantes écrites à d'autres personnes [1].

BOILEAU A BROSSETTE

Paris, 10 novembre 1699.

Je suis fort honteux, Monsieur, d'avoir été si longtemps à vous remercier de vos magnifiques présents, et à répondre à vos lettres, plus agréables encore pour moi que vos présents. Mais si vous saviez le prodigieux accablement d'affaires que m'a laissé la mort de M. Racine, vous me pardonneriez sans peine, et vous verriez bien que je n'ai presque point de temps à donner à mon plaisir, c'est-à-dire, à vous entretenir et à vous écrire. Vous m'avez fait un fort grand plaisir en m'envoyant le *Télé-*

(1) *La correspondance de Brossette avec Boileau* a été publiée in extenso pour la première fois par Auguste Laverdet, en 1858 (Paris, Techener). Ce volume contient en outre le *Journal de Brossette*. — Nous adoptons le texte (mais non l'orthographe) et la ponctuation de l'édition Laverdet.

maque de M. de Cambrai[1]. Je l'avais pourtant déjà lu. Il y a de l'agrément dans ce livre, et une imitation de l'*Odyssée* que j'approuve fort. L'avidité avec lequel (*sic*) on le lit, fait bien voir que si on traduisait Homère en beaux mots, il ferait l'effet qu'il doit faire ; et qu'il a toujours fait. Je souhaiterais que M. de Cambrai eût rendu son Mentor un peu moins prédicateur, et que la morale fût répandue dans son ouvrage un peu plus imperceptiblement et avec plus d'art. Homère est plus instructif que lui ; mais ses instructions ne paraissent point préceptes, et résultent de l'action du roman, plutôt que des discours qu'on y étale. Ulysse, par ce qu'il fait, nous enseigne mieux ce qu'il faut faire, que par tout ce que lui, ni Minerve disent. La vérité est pourtant que le Mentor du *Télémaque* dit des choses fort bonnes, quoiqu'un peu hardies, et qu'enfin M. de Cambrai me paraît beaucoup meilleur poète que théologien. De sorte que si, par son livre des *Maximes*, il me semble très peu comparable à saint Augustin, je le trouve par son roman digne d'être mis en parallèle avec Héliodore[3]. Je doute néanmoins qu'il fût d'humeur, comme ce dernier, à quitter sa mitre pour son roman. Aussi, vraisemblablement, le revenu de l'évêché d'Héliodore n'approchait guère du revenu de l'archevêché de Cambrai. Mais, Monsieur, il me semble que pour un paresseux aussi affairé que je suis, je vous entretiens là de choses assez peu nécessaires. Trouvez bon que je ne vous en dise pas davantage, et pardonnez-moi les ratures que je fais à chaque bout de champ dans mes lettres, qui m'embarrasseraient fort, s'il fallait que je les récrivisse. Je suis très sincèrement, etc.

(1) Le *Télémaque* de Fénelon venait de paraître à Paris, chez la Vve Barbin, sous ce titre : *Suite du IVe livre de l'Odyssée, ou les Aventures de Télémaque, fils d'Ulysse.* — (2) *Théologien.* Allusion à l'affaire récente du quiétisme. — (3) *Héliodore*, romancier grec, du quatrième siècle de notre ère, évêque de Tricca en Thessalie. On a sous son nom le célèbre roman intitulé : *Théagène et Chariclée ;* la première impression du texte grec est de 1534, et la première traduction est celle d'Amyot (1547).

BOILEAU A BROSSETTE

Cette lettre est intéressante comme un document sur la sensibilité de Boileau. Brossette venait de perdre sa mère; Boileau le console en termes d'une gravité mesurée, mais non sans trahir la profondeur de ses affections et de ses souvenirs.

Paris, 5 février 1700.



Œuvres, 1716.

IL est arrivé, Monsieur, ce que vous aviez prévu, et vos présents[1] sont arrivés deux jours devant vos lettres. Cela a causé quelque petite méprise, mais cela n'a pourtant fait aucun mal, et chacun a reçu ce qui lui appartenait. M. de Lamoignon m'a écrit une lettre pour me prier de vous faire ses remerciements, et M. Dongois et M. Gilbert m'ont assuré qu'ils vous feraient au premier jour chacun les leurs. Je ne sais si cela pourra un peu distraire la juste affliction où vous êtes. Je la conçois telle qu'elle doit être, quoique je n'en aie jamais éprouvé une pareille; ma mère, comme mes vers vous l'ont vraisemblablement appris[2], étant morte que je n'étais encore qu'au berceau. Tout ce que j'ai à vous conseiller, c'est de vous soûler de larmes. Je ne saurais approuver cette orgueilleuse indolence des Stoïciens, qui rejettent follement ces secours innocents que la nature envoie aux affligés, je veux dire les cris et les pleurs. Ne point pleurer la mort d'une mère, ne s'appelle pas de la fermeté et du courage, cela s'appelle de la dureté et de la barbarie. Il y a bien de la différence entre se désespérer et se plaindre. Le désespoir brave et accuse Dieu; mais la plainte lui demande des consolations. Voilà, Monsieur, de quelle manière je vous exhorte à vous affliger, c'est-à-dire en vous consolant, et en ne prétendant pas que Dieu fasse pour vous une loi particulière qui vous

(1) Quatre exemplaires d'un ouvrage de Brossette, le *Procès verbal des Conférences* tenues pour l'examen des ordonnances de 1667 et 1670.
(2) Cf. *Epitre* X, 97.

exempte de la nécessité à laquelle il a condamné tous les enfants, qui est de voir mourir leurs pères et mères. Cependant soyez bien persuadé que je vous estime infiniment, et que si je ne vous écris pas aussi souvent que je devrais, ce n'est pas manque de reconnaissance, mais manque de cet esprit de vigilance et d'exactitude que Dieu donne rarement aux poètes, surtout lorsqu'ils sont historiographes. Je suis avec beaucoup de respect et de sincérité...

BOILEAU A BROSSETTE

Paris, 8 septembre 1700.

Je souhaiterais, Monsieur, que ce fût par oubli que vous eussiez tardé à me répondre, parce que votre négligence serait une autorité pour la mienne, et que je pourrais vous dire : *Tu igitur unus es ex nostris* [1]. J'ai reçu vos quatre billets de loterie, mais je voudrais bien que vous eussiez aussi reçu mes quatre pistoles afin de n'y penser plus. Mandez-moi donc par quelle voie je puis vous les faire tenir. Vous m'avez fait grand plaisir d'associer mon nom avec le vôtre, et il me semble que c'est déjà un commencement de fortune qui vaut mon argent. On ne peut être plus touché que je le suis des bontés qu'on a pour moi dans votre illustre ville. Témoignez bien à vos Messieurs la reconnaissance que j'en ai, et assurez-les que, bien qu'il n'y ait pas peut-être d'homme en France si Parisien que moi, je me regarde néanmoins comme un habitant de Lyon, et par la pension que j'y touche et par les honnêtetés que j'en reçois [2].

L'édition dont vous me parlez dans votre lettre est déjà commencée, et j'en ai revu ce matin la sixième feuille [3]. Toutes choses y seront dans l'ordre que vous souhaitez. L'édition en grand sera magnifique, et on fait présente-

(1) « Tu es donc un des nôtres ». — (2) Boileau avait placé la plus grande partie de son argent en rentes viagères sur l'Hôtel de Ville de Lyon. Par une faveur spéciale, il avait été exempté d'une réduction de ces rentes faite quelques mois auparavant. — (3) Il s'agit de l'édition publiée en 1701, chez Denis Thierry, en deux formats. Cf. la lettre sui-

ment trois nouvelles planches pour mettre au *Lutrin* dans la petite, où il y aura désormais une image à chaque chant. Le *Faux Honneur* y fera la onzième Satire, et j'espère qu'elle ne vous paraîtra pas plus mauvaise que lorsque je vous en récitai les premiers vers. J'y parle de mon procès sur la noblesse d'une manière assez noble, et qui pourtant ne donnera, je crois, aucune occasion de m'accuser d'orgueil. Pour les autres ouvrages que j'ajouterai, je ne puis pas vous en rendre compte présentement, parce que je ne le sais pas encore trop bien moi-même.

Vos remarques sur l'*Iliade* de M. l'abbé Régnier sont merveilleuses, et on ne peut pas avoir mieux conçu que vous avez fait toute la platitude de son style. Est-il possible qu'il ait pu ne point s'affadir lui-même en faisant une si fade traduction? Oh! que voilà Homère en bonnes mains! Les vers que vous m'en avez transcrits m'ont fait ressouvenir de ces deux vers de M. Perrin, qui commence ainsi la traduction du second livre de l'*Énéide*, pour rendre :

Conticuere omnes, intentique ora tenebant :
Chacun se tut alors, et l'esprit rappelé
Tenait la bouche close et le regard collé.

Voilà, si je ne me trompe, le modèle sur lequel s'est formé M. l'abbé Régnier, aussi bien que sur ces deux vers de *la Pucelle :*

O grand cœur de Dunois, le plus grand de la terre,
Grand cœur qui dans lui seul deux grands amours enserre!

Je suis bien fâché de la mort de M. Perrachon[6], mais je ne saurais lui faire d'autre épitaphe que ces quatre vers de Gombauld :

Colas est mort de maladie,
Tu veux que je plaigne son sort,

vante, et la *Préface*, citée p. 579. — (4) VIRGILE, *Enéide*, II, 1. — (5) Le texte de Chapelain porte, au second vers : « Qui sans peine en lui seul... » — (6) *Perrachon.* Avocat de Lyon, dont Brossette s'est souvent moqué dans les lettres précédentes.

Que diable veux-tu que je die?
Colas vivait, Colas est mort.

Adieu, Monsieur, aimez-moi toujours, et croyez que je suis parfaitement...

BOILEAU A BROSSETTE

Paris, 10 décembre 1701.

Je pourrais, Monsieur, vous alléguer d'assez bonnes excuses du long temps que j'ai été sans vous écrire et, vous dire que j'ai eu durant ce temps-là affaires, procès et maladies; mais je suis si sûr de mon pardon, que je ne crois pas même nécessaire de vous le demander. Ainsi, pour répondre à la dernière lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, je vous dirai que je l'ai reçue avec les deux ouvrages qui y étaient enfermés. J'ai aussitôt examiné ces deux ouvrages, et je vous avoue que j'en ai été très peu satisfait.

Celui qui porte pour titre : l'*Esprit des cours*, vient d'un auteur qui a, selon moi, plus de malin vouloir que d'esprit, et qui parle souvent de ce qu'il ne sait point. C'est un mauvais imitateur du Gazetier de Hollande, et qui croit que c'est bien parler, que de parler mal de toutes choses.

A l'égard du *Chapelain décoiffé* [2], c'est une pièce où je vous confesse que M. Racine et moi avons eu quelque part; mais nous n'y avons jamais travaillé qu'à table le verre à la main. Il n'a pas été proprement fait *currente calamo*, mais *currente lagena*, et nous n'en avons jamais écrit un seul mot. Il n'était point comme celui que vous m'avez envoyé, qui a été vraisemblablement composé après coup, par des gens qui avaient retenu quelques-unes de nos pensées, mais qui y ont mêlé des bassesses insupportables. Je n'y ai reconnu de moi que ce trait :

Mille et mille papiers dont la table est couverte,
Semblent porter écrit le destin de ma perte;

(1) *Un auteur*. Nicolas Gueudeville (1650-1720), vivait en Hollande; on lui doit plusieurs traductions. *L'esprit des Cours* était un recueil périodique, très hardi — (2) *Chapelain décoiffé*, cf. le texte, p. 634.

et celui-ci :

En cet affront La Serre est le tondeur,
Et le tondu père de la Pucelle.

Celui qui avait le plus de part à cette pièce, c'était Furetière, et c'est de lui :

O! perruque ma mie!
N'as-tu donc tant vécu que pour cette infamie!

Voilà, Monsieur, toutes les lumières que je vous puis donner sur cet ouvrage, qui n'est ni de moi, ni digne de moi. Je vous prie donc de bien détromper ceux qui me l'attribuent. Je vous le renvoie par cet ordinaire...

Avant de continuer ces citations de la correspondance entre Boileau et Brossette, nous devons donner la *Préface* que Boileau a écrite en 1701 pour une nouvelle édition de ses *Œuvres*.

LA DERNIÈRE PRÉFACE DE BOILEAU

Voici la dernière *Préface* écrite par Boileau pour ses œuvres, édition de 1701. Cette *Préface* est d'une réelle importance critique ; elle complète, à cette date, après la mort de tous les grands poètes contemporains, les théories esthétiques de Boileau.

PRÉFACE

Pour l'édition de 1701[1].



Œuvres, 1713.

Comme c'est ici vraisemblablement la dernière édition de mes ouvrages que je reverrai[2], et qu'il n'y a pas d'apparence qu'âgé comme je suis de plus de soixante-trois ans[3], et accablé de beaucoup d'infirmités, ma course puisse être encore fort longue, le public trouvera bon que je prenne congé de lui dans les formes, et que je le remercie de la bonté qu'il a eue d'acheter tant de fois des ouvrages si peu dignes de son admiration. Je ne saurais attribuer un si heureux succès qu'au soin que j'ai pris de me conformer toujours à ses sentiments, et d'attraper, autant qu'il m'a été possible, son goût en toutes choses. C'est effectivement à quoi il me semble que les écrivains ne sauraient trop s'étudier. Un ouvrage a beau être approuvé d'un petit nombre de connaisseurs : s'il n'est plein d'un certain agrément et d'un certain sel propre à piquer le goût gé-

(1) C'était, en 1701, la quatre-vingtième édition des œuvres de Boileau, en y comprenant les éditions séparées et les contrefaçons de Hollande. Celle de 1701 était la première donnée sous son nom : *Œuvres diverses du sieur Boileau-Despréaux*, 1 vol. in-4 (en 2 tomes), et 2 vol. in-12, chez Thierry. — (2) Boileau devait préparer encore une autre édition, dont l'achèvement fut retardé par la défense d'y insérer la satire XII (*l'Équivoque*). Le poète la laissa inachevée ; et elle ne parut que deux ans après sa mort, en 1713, chez Billiot. — (3) Né en 1636, Boileau avait alors soixante-cinq ans.

néral des hommes, il ne passera jamais pour un bon ouvrage, et il faudra à la fin que les connaisseurs eux-mêmes avouent qu'ils se sont trompés en lui donnant leur approbation.

Que si on me demande ce que c'est que cet agrément et ce sel, je répondrai que c'est un je ne sais quoi, qu'on peut beaucoup mieux sentir que dire. A mon avis néanmoins, il consiste principalement à ne jamais présenter au lecteur que des pensées vraies et des expressions justes. L'esprit de l'homme est naturellement plein d'un nombre infini d'idées confuses du vrai, que souvent il n'entrevoit qu'à demi ; et rien ne lui est plus agréable que lorsqu'on lui offre quelqu'une de ces idées bien éclaircie et mise dans un beau jour. Qu'est-ce qu'une pensée neuve, brillante, extraordinaire? Ce n'est point, comme se le persuadent les ignorants, une pensée que personne n'a jamais eue, ni dû avoir : c'est au contraire une pensée qui a dû venir à tout le monde, et que quelqu'un s'avise le premier d'exprimer [2]. Un bon mot n'est bon mot qu'en ce qu'il dit une chose que chacun pensait, et qu'il la dit d'une manière vive, fine et nouvelle. Considérons, par exemple, cette réplique si fameuse de Louis douzième à ceux de ses ministres qui lui conseillaient de faire punir plusieurs personnes qui, sous le règne précédent, et lorsqu'il n'était encore que duc d'Orléans, avaient pris à tâche de le desservir : « Un roi de France, leur répondit-il, ne venge point les injures d'un duc d'Orléans. » D'où vient que ce mot frappe d'abord [3]? N'est-il pas aisé de voir que c'est parce qu'il présente aux yeux une vérité que tout le monde sent, et qu'il dit, mieux que tous les plus beaux discours de morale, « qu'un grand prince, lorsqu'il est une fois sur le trône, ne doit plus agir par des mouvements parti-

— (2) Cf. J.-B. Rousseau : « La poésie, ce sont les idées de tous dans le langage de quelques-uns. » — La Bruyère : « Je rends au public ce qu'il m'a prêté... » — Joubert : « Les écrivains qui ont de l'influence ne sont que des hommes qui expriment parfaitement ce que les autres pensent, et qui reveillent dans les esprits des idées ou des sentiments qui tendaient à éclore. » — (3) *D'abord.* Lex.

culiers, ni avoir d'autre vue que la gloire et le bien général de son État »?

Veut-on voir au contraire combien une pensée fausse est froide et puérile ? Je ne saurais rapporter un exemple qui le fasse mieux sentir que deux vers du poète Théophile[4], dans sa tragédie intitulée *Pyrame et Thisbé*, lorsque cette malheureuse amante ayant ramassé le poignard encore tout sanglant dont Pyrame s'était tué, elle querelle ainsi ce poignard :

> Ah ! voici le poignard qui du sang de son maître
> S'est souillé lâchement. Il en rougit, le traître !

Toutes les glaces du Nord ensemble ne sont pas, à mon sens, plus froides que cette pensée. Quelle extravagance, bon Dieu ! de vouloir que la rougeur du sang dont est teint le poignard d'un homme qui vient de s'en tuer lui-même soit un effet de la honte qu'a ce poignard de l'avoir tué ! Voici encore une pensée qui n'est pas moins fausse, ni par conséquent moins froide. Elle est de Benserade, dans ses *Métamorphoses* en rondeaux, où, parlant du déluge envoyé par les dieux pour châtier l'insolence de l'homme, il s'exprime ainsi :

> Dieu lava bien la tête à son image[5].

Peut-on, à propos d'une si grande chose que le déluge, dire rien de plus petit ni de plus ridicule que ce quolibet, dont la pensée est d'autant plus fausse en toutes manières, que le dieu dont il s'agit en cet endroit, c'est Jupiter, qui n'a jamais passé chez les païens pour avoir fait l'homme à son image ; l'homme dans la fable étant, comme tout le monde sait, l'ouvrage de Prométhée ?

Puis donc qu'une pensée n'est belle qu'en ce qu'elle est vraie, et que l'effet infaillible du vrai, quand il est bien énoncé, c'est de frapper les hommes, il s'ensuit que ce qui ne frappe point les hommes n'est ni beau ni vrai, ou qu'il est mal énoncé, et que par conséquent un ouvrage qui n'est

(4) *Théophile*, cf. *Satire* III, 172. — (5) *Benserade*, cf. *Art Poét.*, IV, 200.

point goûté du public est un très méchant ouvrage. Le gros des hommes peut bien, durant quelque temps, prendre le faux pour le vrai, et admirer de méchantes choses; mais il n'est pas possible qu'à la longue une bonne chose ne lui plaise; et je défie tous les auteurs les plus mécontents du public de me citer un bon livre que le public ait jamais rebuté, à moins qu'ils ne mettent en ce rang leurs écrits, de la bonté desquels eux seuls sont persuadés. J'avoue néanmoins, et on ne le saurait nier, que quelquefois, lorsque d'excellents ouvrages viennent à paraître, la cabale et l'envie trouvent moyen de les rabaisser, et d'en rendre en apparence le succès douteux : mais cela ne dure guère; et il en arrive de ces ouvrages comme d'un morceau de bois que l'on enfonce dans l'eau avec la main : il demeure au fond tant qu'on l'y retient; mais bientôt la main venant à se lasser, il se relève et gagne le dessus[6]. Je pourrais dire un nombre infini de pareilles choses sur ce sujet, et ce serait la matière d'un gros livre; mais en voilà assez, ce me semble, pour marquer au public ma reconnaissance et la bonne idée que j'ai de son goût et de ses jugements.

Parlons maintenant de mon édition nouvelle. C'est la plus correcte qui ait encore paru; et non seulement je l'ai revue avec beaucoup de soin, mais j'y ai retouché de nouveau plusieurs endroits de mes ouvrages : car je ne suis point de ces auteurs fuyant la peine, qui ne se croient plus obligés de ne rien raccommoder à leurs écrits, dès qu'ils les ont une fois donnés au public. Ils allèguent, pour excuser leur paresse, qu'ils auraient peur, en les trop remaniant, de les affaiblir, et de leur ôter cet air libre et facile qui fait, disent-ils, un des plus grands charmes du discours; mais leur excuse, à mon avis, est très mauvaise. Ce sont les ouvrages faits à la hâte, et, comme on dit, au courant de la plume, qui sont ordinairement secs, durs et forcés. Un ouvrage ne doit point

— (6) Boileau fait ici allusion à ceux des ouvrages de Molière et de Racine qui ont été l'objet d'attaques jalouses, et qui se sont enfin imposés au

paraître trop travaillé, mais il ne saurait être trop travaillé ; et c'est souvent le travail même qui, en le polissant, lui donne cette facilité tant vantée qui charme le lecteur. Il y a bien de la différence entre des vers faciles et des vers facilement faits. Les écrits de Virgile, quoique extraordinairement travaillés, sont bien plus naturels que ceux de Lucain, qui écrivait, dit-on, avec une rapidité prodigieuse. C'est ordinairement la peine que s'est donnée un auteur à limer et à perfectionner ses écrits qui fait que le lecteur n'a point de peine en les lisant [7]. Voiture, qui paraît si aisé, travaillait extrêmement ses ouvrages. On ne voit que des gens qui font aisément des choses médiocres : mais des gens qui en fassent même difficilement de fort bonnes, on en trouve très peu.

Je n'ai donc point de regret d'avoir encore employé quelques-unes de mes veilles à rectifier mes écrits dans cette nouvelle édition, qui est, pour ainsi dire, mon édition favorite : aussi y ai-je mis mon nom, que je m'étais abstenu de mettre à toutes les autres. J'en avais ainsi usé par pure modestie; mais aujourd'hui que mes ouvrages sont entre les mains de tout le monde, il m'a paru que cette modestie pourrait avoir quelque chose d'affecté. D'ailleurs j'ai été bien aise, en le mettant à la tête de mon livre, de faire voir par là quels sont précisément les ouvrages que j'avoue, et d'arrêter, s'il est possible, le cours d'un nombre infini de méchantes pièces qu'on répand partout sous mon nom, et principalement dans les provinces et dans les pays étrangers. J'ai même, pour mieux prévenir cet inconvénient, fait mettre au commencement de ce volume une liste exacte et détaillée de tous mes écrits, et on la trouvera immédiatement après cette préface. Voilà de quoi il est bon que le lecteur soit instruit.

Il ne reste plus présentement qu'à lui dire quels sont les ouvrages dont j'ai augmenté ce volume. Le plus con-

public. Cf. *Epître* VII, *à Racine, sur l'utilité des ennemis.* — (7) Boileau se vantait d'avoir appris à Racine « à faire difficilement des vers faciles ». — Cf. JOUBERT : « Quand un ouvrage sent la lime, c'est qu'il n'a pas été assez poli; quand il sent l'huile, c'est que l'auteur n'a pas assez veillé. »

sidérable est une onzième Satire que j'ai tout récemment composée, et qu'on trouvera à la suite des dix précédentes. Elle est adressée à M. de Valincour [8], mon illustre associé à l'histoire. J'y traite du vrai et du faux honneur, et je l'ai composée avec le même soin que tous mes autres écrits. Je ne saurais pourtant dire si elle est bonne ou mauvaise : car je ne l'ai encore communiquée qu'à deux ou trois de mes amis, à qui même je n'ai fait que la réciter fort vite, dans la peur qu'il ne lui arrivât ce qui est arrivé à quelques autres de mes pièces, que j'ai vu devenir publiques avant même que je les eusse mises sur le papier ; plusieurs personnes, à qui je les avais dites plus d'une fois, les ayant retenues par cœur, et en ayant donné des copies. C'est donc au public à m'apprendre ce que je dois penser de cet ouvrage, ainsi que de plusieurs autres petites pièces de poésie qu'on trouvera dans cette nouvelle édition, et qu'on y a mêlées parmi les épigrammes qui y étaient déjà. Ce sont toutes bagatelles, que j'ai la plupart composées dans ma première jeunesse, mais que j'ai un peu rajustées, pour les rendre plus supportables au lecteur. J'y ai fait aussi ajouter deux nouvelles lettres ; l'une que j'écris à M. Perrault, et où je badine avec lui sur notre démêlé poétique, presque aussitôt éteint qu'allumé ; l'autre est un remerciement à M. le comte d'Ericeyra, au sujet de la traduction de mon *Art poétique* faite par lui en vers portugais, qu'il a eu la bonté de m'envoyer de Lisbonne, avec une lettre et des vers français de sa composition, où il me donne des louanges très délicates, et auxquelles il ne manque que d'être appliquées à un meilleur sujet. J'aurais bien voulu pouvoir m'acquitter de la parole que je lui donne à la fin de ce remerciement, de faire imprimer cette excellente traduction à la suite de mes poésies ; mais malheureusement un de mes amis [9], à qui je l'avais prêtée, m'en a égaré le premier chant ; et j'ai eu la mauvaise honte de n'oser ré-

On peut discuter cette théorie. — (8) *Valincour*, cf. pp. 549, 559. — (9) *Un de mes amis*. Régnier-Desmarais, secrétaire perpétuel de l'Académie française (1632-1713). C'était un grammairien des plus distingués et des

crire à Lisbonne pour en avoir une autre copie! Ce sont là à peu près tous les ouvrages de ma façon, bons ou méchants, dont on trouvera ici mon livre augmenté. Mais une chose qui sera sûrement agréable au public, c'est le présent que je lui fais, dans ce même livre, de la lettre que le célèbre M. Arnauld a écrite à M. P*** à propos de ma dixième Satire, et où, comme je l'ai dit dans l'Épître à mes vers, il fait en quelque sorte mon apologie[10]. Je ne doute point que beaucoup de gens ne m'accusent de témérité, d'avoir osé associer à mes écrits l'ouvrage d'un si excellent homme; et j'avoue que leur accusation est bien fondée : mais le moyen de résister à la tentation de montrer à toute la terre, comme je le montre en effet par l'impression de cette lettre, que ce grand personnage me faisait l'honneur de m'estimer, et avait la bonté

Meas ésse aliquid putare nugas [11] ?

Au reste, comme, malgré une apologie si authentique[12], et malgré les bonnes raisons que j'ai vingt fois alléguées en vers et en prose, il y a encore des gens qui traitent de médisances les railleries que j'ai faites de quantité d'auteurs modernes, et qui publient qu'en attaquant les défauts de ces auteurs je n'ai pas rendu justice à leurs bonnes qualités, je veux bien, pour les convaincre du contraire, répéter encore ici les mêmes paroles que j'ai dites sur cela dans la préface de mes deux éditions précédentes. Les voici :

« Il est bon que le lecteur soit averti d'une chose, c'est qu'en attaquant... etc. [13] »

Après cela, si on m'accuse encore de médisance, je ne sais point de lecteur qui n'en doive aussi être accusé, puisqu'il n'y en a point qui ne dise librement son avis des écrits qu'on fait imprimer, et qui ne se croie en plein droit de le faire, du consentement même de ceux qui les

plus entêtés. — (10) Cf. p. 490. — (11) CATULLE, *Epigramme à Cornelius Nepos*. « ... De penser que ces bagatelles que j'écris valent quelque chose. » — (12) *Authentique*. Lex. — (13) Boileau reproduit ici un long passage de ses Préfaces de 1683, 1685 et 1694, depuis : « Une chose dont il est bon.. » jusqu'à : « Pour revenir à mon édition... »

mettent au jour. En effet, qu'est-ce que mettre un ouvrage au jour? N'est-ce pas en quelque sorte dire au public : Jugez-moi ? Pourquoi donc trouver mauvais qu'on nous juge ? Mais j'ai mis tout ce raisonnement en rimes dans ma neuvième Satire, et il suffit d'y renvoyer mes censeurs.

Réception de Boileau à l'Académie des médailles (1701). — En 1663, Colbert avait formé une *petite académie* composée de plusieurs membres de l'Académie française, et qui était chargée de rédiger les inscriptions latines placées sur les monuments et sur les médailles. En 1701, des Statuts furent donnés à cette compagnie qui reçut le titre d'*Académie royale des inscriptions et médailles*, titre qu'elle devait échanger en 1716 pour celui qu'elle a conservé depuis cette époque, d'*Académie des inscriptions et belles-lettres*, Boileau qui en était déjà membre depuis 1685, fut en 1701 nommé Directeur. Il en remercie, par la lettre suivante, M. de Pontchartrain, secrétaire d'État pour la marine et la maison du Roi, qui avait fait établir les statuts de cette Académie.

A M. DE PONTCHARTRAIN

Paris, mardi, cinq heures du soir....1701.

MONSEIGNEUR,

Mon neveu [1] m'ayant écrit que vous seriez bien aise que je vous rendisse compte moi-même de ce qui se serait passé à l'Académie des médailles le jour de ma réception, j'ai saisi avec joie cette occasion de vous marquer mon obéissance. Je vous dirai donc, Monseigneur, que j'y ai été reçu aujourd'hui avec un applaudissement général et que l'on m'y a accablé d'honneurs, de caresses et de bonnes paroles. J'y ai renouvelé connaissance avec Mgr le duc d'Aumont, que j'avais eu l'honneur de fréquenter autrefois à la cour. On a commencé par y lire un ouvrage fort savant, mais assez fastidieux, et on s'est fort doctement ennuyé ; mais ensuite on en a examiné un autre beaucoup plus agréable, et dont la lecture a assez attiré d'attention. C'était une dissertation sur l'origine du mot de *médaille*. Comme on a fait approcher de moi celui qui la lisait, j'ai été en état de l'entendre et d'en parler [2] : c'est ce que j'ai fait jusqu'à l'affectation, sachant bien que cela vous plairait. D'autres en ont dit aussi leur sen-

(1) *Mon neveu.* Henri de La Chapelle, petit-neveu de Boileau et secrétaire de Pontchartrain (1669-1719) — (2) Boileau commençait à

timent avec beaucoup de politesse et d'érudition, et je n'ai plus vu aucune bouche s'ouvrir pour bâiller. On a reçu ensuite trois élèves, et j'ai nommé M. Bourdelin[3] pour le mien. Voilà, Monseigneur, ce qui s'est passé de plus mémorable dans cette célèbre cérémonie, *cujus pars magna fui*[4]. Tout ce que je puis vous dire, c'est que je ne doute point que votre établissement ne réussisse dans la suite, et il ne faut point s'étonner s'il y a maintenant quelques gens qui le désapprouvent ; car tout ce qui est nouveau, quoique excellent, ne manque jamais d'être contredit; et quelles sottises ne dit-on point de l'Académie française, lorsque le cardinal de Richelieu la fit fonder ! Tout ce que je souhaiterais, Monseigneur, c'est que tout le monde fût content dans la métallique. Cela tient à bien peu de choses, et si vous vouliez bien me permettre de négocier pour cela, je suis persuadé que tous vos pensionnaires seraient bientôt aussi satisfaits que moi. Je vous écris ceci, comme vous l'avez souhaité, très à la hâte, à la sortie de notre assemblée, et suis avec un très-grand respect, etc...

BOILEAU A BROSSETTE

Paris, 7 janvier 1703.

J'attendais, Monsieur, à vous récrire, lorsque j'aurais reçu vos magnifiques présents, afin de vous répondre en des termes proportionnés à la grandeur de vos fromages ; mais le messager ayant dit à Planson[1] qu'ils ne pouvaient encore arriver de longtemps, je n'ai pas cru devoir différer davantage à vous en faire mes remerciements. Je vous dirai donc par avance, qu'en comblant ainsi de vos dons l'auteur que vous avez entrepris de commenter, vous ne jouez pas simplement le personnage de Servius et d'Asconius Pædianus[2], mais de Mécénas et du cardinal de Riche-

devenir sourd. — (3) *Bourdelin* (1668-1717) fut secrétaire d'ambassade à Copenhague, puis traducteur des dépêches aux Affaires étrangères. — (4) VIRGILE, *Enéide*, II, 7, « ... à laquelle j'ai pris une grande part ».

(1) Domestique de Boileau. — (2 Commentateurs, l'un de Virgile

lieu ; et peut-être aurais-je refusé de les prendre, si heureusement je ne me fusse ressouvenu d'avoir lu dans un ancien qu'il n'y a pas quelquefois moins de beauté d'âme à recevoir de bonne grâce des présents, qu'à en faire.

Cependant, pour commencer à vous payer dans la monnaie que vous souhaitez, je vous répondrai sur l'éclaircissement que vous me demandez au sujet de *la Clélie*, que c'est effectivement une très grande absurdité à la demoiselle, auteur de cet ouvrage[3], d'avoir choisi le plus grave siècle de la république romaine pour y peindre les caractères de nos Français. Car on prétend qu'il n'y a pas dans ce livre un seul Romain ni une seule Romaine, qui ne soient copiés sur le modèle de quelque bourgeois ou de quelque bourgeoise de son quartier. On en donnait autrefois une clef qui a couru[4], mais je ne me suis jamais soucié de la voir. Tout ce que je sais c'est que le généreux *Herminius*, c'était *M. Pellisson ;* l'agréable *Scaurus*, c'était *Scarron ;* le galant *Amilcar*, *Sarrasin*, etc... Le plaisant de l'affaire est que nos poètes de théâtre, dans plusieurs pièces, ont imité cette folie, comme on le peut voir dans *la Mort de Cyrus* du célèbre M. Quinault, où Thomyris entre sur le théâtre en cherchant de tous côtés, et dit ces deux beaux vers :

Que l'on cherche partout mes tablettes perdues,
Et que sans les ouvrir elles me soient rendues.

Voilà un étrange meuble pour une reine des Massagètes, que des tablettes dans un temps où je ne sais si l'art d'écrire était inventé. Je vous écrirai davantage sur ce sujet, dès que vos présents seront arrivés. Cependant croyez que c'est du fond du cœur que je suis, etc.

l'autre de Cicéron. — (3) Madeleine de Scudéry. — (4) Dans le *Grand Dictionnaire historique des Précieuses*, par DE SOMAIZE (1661). — Cf. V. COUSIN, *la Société française au* XVIIe *siècle*. 2 vol. 1858.

BOILEAU A BROSSETTE

Paris, 4 mars 1703.

Je trouvai hier mon frère le chanoine de la Sainte-Chapelle, qui vous écrivait une lettre, avec laquelle il prétendait vous envoyer la requête présentée par le chantre Barrin, au sujet du pupitre mis sur son banc[1]. Cela me couvrit de confusion, en me faisant ressouvenir du long temps qu'il y a que je ne vous ai donné aucun signe de vie par mes lettres. En effet, c'est une chose étrange que tout le monde étant exact à vous répondre, celui-là seul qui a le plus de raisons de l'être ne le soit point. Il me semble cependant que c'est votre faute, puisque c'est votre trop grande facilité à me pardonner mes négligences qui me rend négligent. Mais quoi ! bien loin de m'accuser de mon peu de soin, peu s'en faut que vous ne vous excusiez de votre trop d'exactitude. Encore ne vous bornez-vous pas aux seules excuses, mais vous les accompagnez de jambons et de fromages, qui feraient tout excuser quand même vous auriez tort. Pour tâcher donc à réparer un peu mes fautes passées, voici les vers que vous me demandez, faits sur ce vers de l'*Anthologie* (car il est tout seul) :

Ἤειδον μὲν ἐγών, ἐχάρασσε δὲ θεῖος Ὅμηρος.

Quand la dernière fois dans le sacré vallon,
La troupe des neuf sœurs, par l'ordre d'Apollon,
Lut l'*Iliade* et l'*Odyssée*,
Chacune à les louer se montrant empressée :
« De leur auteur, dit-il, apprenez le vrai nom :
Jadis avec Homère aux rives du Permesse,
Dans ce bois de lauriers, où seul il me suivait,
Je les fis toutes deux plein d'une douce ivresse ;
Je chantais, Homère écrivait. »

J'ai été obligé d'étendre ainsi la chose, parce qu'autre-

1. Brossette avait demandé à Boileau des éclaircissements sur *le Lutrin*.

ment elle ne serait pas amenée. Charpentier[2], l'a exprimée en ces termes.

Quand Apollon vit le volume
Qui sous le nom d'Homère enchantait l'univers :
Je me souviens, dit-il, que j'ai dicté ces vers,
Et qu'Homère tenait la plume.

Cela est assez concis et assez bien tourné ; mais à mon sens *le volume* est un mot fort bas en cet endroit, et je n'aime point ce mot de Palais : *tenait la plume*...

Cette petite pièce figure dans les *Poésies diverses* (éd. 1713), sous le n° XXX, avec quelques variantes :

SUR HOMÈRE (1702)

Ἤειδον μὲν ἐγών, ἐχάρασσε δὲ θεῖος Ὅμηρος
Cantabam quidem ego : scribebat autem divus Homerus.

Quand la dernière fois, dans le sacré vallon,
La troupe des neuf sœurs, par l'ordre d'Apollon,
Lut l'*Iliade* et l'*Odyssée*,
Chacune à les louer se montrant empressée :
« Apprenez un secret qu'ignore l'univers,
Leur dit alors le dieu des vers ;
Jadis avec Homère, aux rives du Permesse,
Dans ce bois de lauriers où seul il me suivait,
Je les fis toutes deux plein d'une douce ivresse :
Je chantais, Homère écrivait.

BOILEAU A BROSSETTE

Paris, 8 avril 1703

Vous ne m'accuserez pas, Monsieur, pour cette fois d'avoir été peu diligent à vous répondre, puisque je vous récris sur-le-champ. Je suis ravi que mon frère vous ait si bien satisfait sur vos demandes, et vous ait si bien démontré

(2) *Charpentier*, cf. *Discours au Roi*, p. 27.

que la fiction du *Lutrin* est fondée sur une chose très véritable. On aurait de la peine à faire voir que l'*Iliade* est aussi bien appuyée, puisqu'il y a encore des gens aujourd'hui, qui nient que jamais Troie ait été prise, et qui doutent que Darès ni Dictys [1] de Crète en soient des témoins fort sûrs, puisque leurs ouvrages n'ont paru que du temps de Néron, et ne sont vraisemblablement que de nouvelles fictions imaginées sur la fiction d'Homère. Il faudrait, pour le bien attester, nous rapporter quelque sentence donnée en faveur de Neptune et d'Apollon, pour obliger Laomédon à payer à ces deux *compagnons de fortune*, le prix qu'il leur avait promis pour la construction des murailles de Troie.

Je ne mérite pas les louanges que vous me donnez au sujet du vers de l'*Anthologie*. Permettez-moi pourtant de vous dire que vous vous abusez un peu quand vous croyez que j'aie fait, ni voulu faire une paraphrase de ce vers, qui est même plus court dans ma copie que dans l'original, puisque j'en ai retranché l'épithète oisive de θεῖος, et que j'ai dit simplement Homère, et non point le divin Homère. La vérité est que j'y ai joint une petite narration assez vive, sans quoi la pensée n'est point en son jour. Que si cette narration vous paraît prolixe, il serait aisé d'y donner remède, puisqu'il n'y aurait qu'à mettre à la place de la narration les paroles qu'on y trouve en prose dans le recueil de l'*Anthologie* au-dessus du vers ; les voici : *Paroles que disait Apollon à propos des ouvrages d'Homère :*

Je chantais, Homère écrivait.

Il me paraît que c'est l'auteur même de ce vers qui les y a mises, n'ayant pu y joindre une narration qui l'amenât, et c'est à quoi j'ai cru devoir suppléer dans ma traduction, sans aucun dessein de paraphraser un vers qui n'est excellent que par sa brièveté, car il me semble que l'expédient

(1) *Darès le Phrygien* et *Dictys de Crète*, auteurs d'ouvrages sur la guerre de Troie, que l'on croyait, au moyen âge, antérieurs à l'*Iliade*, et qui furent fabriqués à l'époque byzantine. Benoît de Sainte-More (fin du douzième siècle) tira de ces ouvrages apocryphes son ***Roman de Troie*** (cf *Littérature*, p. 59).

dont s'est servi ce poète, a un peu de rapport à ces vieilles tapisseries, où l'on écrivait au-dessus de la tête des personnages : *c'est un homme, c'est un cheval*. Du reste, pour la narration que vous trouvez prolixe, je ne vois pas qu'on puisse accuser de prolixité une chose qui est dite en vers, en aussi peu de paroles qu'on la pourrait dire en prose. Il est vrai que cette narration est de huit vers, mais ces huit vers ne disent que ce qu'il faut précisément dire, et s'il y en a un qui s'étende sur quelque inutilité, vous n'avez qu'à me le marquer, parce que je le retrancherai sur-le-champ. Ce ne sont pas huit bons vers qui sont longs, ce sont deux méchants vers qui le sont quelquefois à outrance : *Sed tu disticha longa facis*, dit Martial[2]...

BOILEAU A BROSSETTE

A Auteuil, 3 juillet 1703.

J'ai été, Monsieur, si chargé d'affaires depuis quelque temps, et occupé de tant de chagrins étrangers et domestiques, que je n'ai pas eu le loisir de faire l'affaire qui m'est le plus agréable, je veux dire de vous écrire et de m'entretenir avec vous. La mort de M. Félix [1] m'a douloureusement touché... Nous nous étions connus dès nos plus jeunes ans. Il était un des premiers qui avait battu des mains à mes naissantes folies, et qui avait pris mon parti à la cour contre M. le duc de Montausier. Il a été universellement regretté, et avec raison, puisqu'il n'y a jamais eu d'homme plus obligeant, plus magnifique[2] et plus noble de cœur. Pour ce qui est de M. Perrault, je ne vous ai point parlé de sa mort, parce que franchement je n'y ai point pris d'autre intérêt que celui qu'on prend à la mort de tous les honnêtes gens. Il n'avait pas trop bien reçu la lettre que je lui ai adressée dans ma dernière édition, et je doute qu'il en fût content. J'ai pourtant été au service que lui a fait dire l'Académie, et Monsieur son fils m'a assuré qu'en

(2) *Martial*. Liv. II, *épig*. LXXVII. « .. Mais toi tu fais d'interminables distiques. » Le *distique* est, par définition, composé de deux vers.
(1) *Félix*, cf. p. 401. — (2) *Magnifique*. Lex. — (3) *Honnêtetés*. Lex.

mourant il l'avait chargé de me faire de sa part de grandes honnêtetés[3], et de m'assurer qu'il mourait mon serviteur. Sa mort a fait recevoir un assez grand affront à l'Académie, qui avait élu, pour remplir sa place d'académicien, M. de Lamoignon votre ami ; mais M. de Lamoignon a nettement refusé cet honneur ; je ne sais si ce n'est point par la peur d'avoir à louer l'ennemi de Cicéron et de Virgile. L'Académie, pour laver un peu sur cela son ignominie, a élu au lieu de lui très prudemment M. le coadjuteur de Strasbourg[4], qui en a témoigné une fort grande reconnaissance, et qui se prépare à venir faire son compliment. Je n'ai pas l'honneur de le connaître ; mais c'est un prince de beaucoup de réputation, et qui a déjà brillé dans la Sorbonne, dont il est docteur. J'espère qu'il tempérera si bien ses paroles, en faisant l'éloge de M. Perrault, que les amateurs des bons livres n'auront point sujet de s'écrier : *O sæclum insipiens et inficetum*[5] !

Je mets au rang de ces amateurs M. Puget, et j'ose me flatter que Dieu n'enlèvera pas sitôt de la terre un homme de ce mérite et de cette capacité.

Je viens maintenant à vos critiques sur mes ouvrages. Je ne sais pas sur quoi se peuvent fonder ceux qui veulent conserver le solécisme qui est dans ce vers :

Que votre âme et vos mœurs *peints* dans tous vos ou-
[vrages...

M. Gibert, du collège des Quatre-Nations[6], est le premier qui m'a fait apercevoir de cette faute depuis ma dernière édition. Dès qu'il me la montra, j'en convins sur-le-champ avec d'autant plus de facilité qu'il n'y a, pour la réformer, qu'à mettre comme vous dites fort bien :

Que votre âme et vos mœurs peintes dans vos ouvrages,

— (4) *Le coadjuteur de Strasbourg.* Le cardinal de Rohan-Soubise, élu à l'Académie française le 5 juillet 1703. Sa réception eut lieu le 31 janvier suivant. — (5) CATULLE, XLIII. « O siècle sot et grossier ! » — (6) *Gibert* († 1741), professeur de rhétorique au collège des Quatre-Nations (ou collège Mazarin), devint recteur de l'Université.

ou :

Que votre esprit, vos mœurs peints dans tous vos ouvrages.

Mais pourrez-vous bien concevoir ce que je vais vous dire, qui est pourtant très véritable, que cette faute, si aisée à apercevoir, n'a pourtant été aperçue ni de moi, ni de personne avant M. Gibert, depuis plus de trente ans qu'il y a que mes ouvrages ont été imprimés pour la première fois ; que M. Patru, c'est-à-dire le Quintilius de notre siècle, qui revit exactement ma Poétique, ne s'en avisa point, et que dans tout ce flot d'ennemis qui a écrit contre moi, et qui m'a chicané jusqu'aux points et aux virgules, il ne s'en est pas rencontré un seul qui l'ait remarquée. Cela vient, je crois, de ce que le mot de *mœurs* ayant une terminaison masculine, on ne fait point réflexion qu'il est féminin. Celà fait bien voir qu'il faut non seulement montrer ses ouvrâges à beaucoup de gens avant que de les faire imprimer, mais que même après qu'ils sont imprimés, il faut s'enquérir curieusement des critiques qu'on y fait.

Oserais-je vous dire, Monsieur, que si vous avez été fort juste sur l'observation de ce solécisme, il n'en est pas de même de votre correction de l'épigramme de l'*Anthologie* ? Et avec qui, bon Dieu ! y associez-vous mon style ? Avec le style de Charpentier [7] ! *Jungentur jam tigres equis* [8]. Est-il possible que vous n'ayez pas vu que le sens de l'épigramme est, que c'est Apollon, c'est-à-dire, le génie seul, qui, dans une espèce d'enthousiasme et d'ivresse, a produit l'*Iliade* et l'*Odyssée ;* que c'est lui qui les a faits, et non pas sim-

(7) Voici le texte que Brossette proposait à Boileau, dans sa lettre du 14 juin 1703 :

Apollon voyant les ouvrages
Qui, sous le nom d'Homère, enchantaient l'univers :
C'est moi, dit-il, qui lui dictai ces vers;
J'étais sous ces sacrés ombrages,
Dans ces bois de lauriers où seul il me suivait;
Je chantais, Homère écrivait.

Et Brossette ajoute : « Je me suis servi de vos vers et de ceux de M. Charpentier. » — (8) Souvenir d'HORACE. *Art poét.*, v. 11-12. Mais Horace parle d'unir les tigres aux agneaux, et non aux chevaux.

plement dictés ; et que, lorsque Homère les écrivait, à peine Apollon savait qu'Homère était là ? Ne concevez-vous pas, Monsieur, que c'est le mot d'*ivresse* qui sauve tout, et qui fait voir pourquoi Apollon avait tant tardé à dire aux neuf sœurs qu'il était l'auteur de ces deux ouvrages, qu'il se souvenait à peine d'avoir faits. D'ailleurs, quel air dans l'épigramme, de la manière dont vous la tournez, donnez-vous à Apollon, qui est supposé lisant cet ouvrage dans son cabinet, et se disant à lui-même : *C'est moi qui ai dicté ces vers.* Au lieu que dans mon épigramme, il est au milieu des Muses à qui il déclare qu'elles ne se trompent pas dans l'admiration qu'elles ont de ces deux grands chefs-d'œuvre, puisque c'est lui qui les a composés dans une chaleur qui ne lui permettait pas d'écrire, et qu'Homère les avait recueillis. Mais me voilà à la fin de la page ; ainsi, Monsieur, trouvez bon que je vous dise brusquement que je suis...

BOILEAU A BROSSETTE

Auteuil, 2 août 1703.

Feu M. Patru [1], mon illustre ami, était non seulement un critique très habile, mais un très violent hypercritique, et en réputation de si grande rigidité, qu'il me souvient que lorsque M. Racine me faisait sur des endroits de mes ouvrages quelque observation un peu trop subtile, comme cela lui arrivait quelquefois, au lieu de lui dire le proverbe latin : *Ne sis patruus mihi*, « n'ayez point pour moi la sévérité d'un oncle », je lui disais : *Ne sis Patru mihi*, « n'ayez point pour moi la sévérité de Patru ». Je pourrais vous le dire à bien meilleur titre qu'à lui, puisque toutes vos lettres depuis quelque temps ne sont que des critiques de mes vers, où vous allez jusqu'à l'excès du raffinement. Vous avez reçu de moi une petite narration en rimes, que j'ai composée à la sollicitation de M. Le Verrier pour amener un vers de l'*Anthologie*, et tous ceux, à commencer par lui, à qui je l'ai communiquée, en ont été très satisfaits.

(1) *Patru*, cf. *Sat.* I, 123 ; *Ep.* V. 97

Cependant, bien loin d'en être content, vous me faites concevoir qu'elle ne vaut rien, et sans me dire ce que vous y trouvez de défectueux, vous allez chercher dans M. Charpentier, c'est-à-dire, dans les étables d'Augias, de quoi la rectifier. Ensuite vous vous avisez de trouver une équivoque dans un vers où il n'y en a jamais eu. En effet, où peut-il y en avoir dans cette façon de parler :

Approuve l'escalier tourné d'autre façon[2],

et qui est-ce qui n'entend pas d'abord, que le médecin-architecte approuve l'escalier, moyennant qu'il soit tourné d'une autre manière ? Cela n'est-il pas préparé par le vers précédent :

Au vestibule obscur il marque une autre place ?

Il est vrai que dans la rigueur, et dans les étroites règles de la construction, il faudrait dire : *Au vestibule obscur, il marque une autre place que celle qu'on lui veut donner, et approuve l'escalier tourné d'une autre manière qu'il n'est.* Mais cela se sous-entend sans peine, et où en serait un poète si on ne lui passait, je ne dis pas une fois, mais vingt fois dans un ouvrage ces *subaudi*[3] ? Où en serait M. Racine si on lui allait chicaner ce beau vers que dit Hermione à Pyrrhus, dans l'*Andromaque :*

Je t'aimais inconstant, qu'eussé-je fait fidèle[4] ?

qui dit si bien, et avec une vitesse heureuse : *Je t'aimais lorsque tu étais inconstant, qu'eussé-je donc fait si tu avais été fidèle ?* Ces sortes de petites licences de construction, non seulement ne sont pas des fautes, mais sont même assez souvent un des plus grands charmes de la poésie, principalement dans la narration, où il n'y a point de temps à perdre. Ce sont des espèces de latinismes dans la poésie française qui n'ont pas moins d'agréments que les hellé-

(2) *Art poétique*, chant IV, vers 17. — (3) *Subaudi.* Impératif du verbe latin *Subaudire ;* sous-entendre. Cette forme était fréquemment employée dans les *Grammaires latines*, écrites en latin, quand on avertissait l'élève que, pour comprendre une locution ou une construction, il llait *sous-entendre* un mot non exprimé. — (4) Acte IV, scène V.

nismes dans la poésie latine. Jusqu'ici cependant, Monsieur, vous n'avez été que trop scrupuleux et trop rigide ; mais où étaient vos lumières quand vous avez douté si ce temple fameux, dont parle Thémis dans *le Lutrin*, est Notre-Dame, ou la Sainte-Chapelle ? Est-il possible que vous n'ayez pas vu que ce temple qu'elle désigne à la Piété, est ce même temple dont la Piété vient de lui parler quelques vers auparavant avec tant d'emphase, et où est arrivée la querelle du *Lutrin* ?

> J'apprends que dans ce temple où le plus saint des rois
> Consacra tout le fruit de ses pieux exploits,
> Et signala pour moi sa pompeuse largesse,
> L'implacable Discorde [5], etc.

Comment voulez-vous que le lecteur aille songer à Notre-Dame qui n'a point été bâtie par saint Louis, et qui est si éloignée du Palais, y ayant entre elle et le Palais plus de douze fameuses églises, et principalement la célèbre paroisse de Saint-Barthélemi, qui en est beaucoup plus proche ? Permettez-moi de vous dire que de se faire ces objections, c'est se chicaner soi-même mal à propos, et ne vouloir pas voir clair en plein midi. Je ne vous parle point de la difficulté que vous me faites sur ce vers :

Que votre esprit, vos mœurs, peints dans tous vos ouvrages

puisqu'il m'est fort indifférent que vous mettiez celui-là, ou

Que votre âme et vos mœurs peintes dans vos ouvrages...

Il n'est pas vrai pourtant que la construction grammaticale ne soit pas dans le premier de ces deux vers, où la noblesse du genre masculin l'emporte, et qu'on ne puisse fort bien dire en français : *Mars et les Grâces étaient peints dans ce tableau*. On peut pourtant dire aussi *étaient peintes*, mais *peints* est le plus régulier, et pour ce qui est de ce que vous prétendez qu'il s'agit là de l'*âme* et non point de l'*esprit*, trouvez bon que je vous fasse ressouvenir que le mot d'*esprit*, joint avec le mot de *mœurs*, signi-

(5) Chant VI, vers 67-70.

fie aussi l'âme ; et qu'un esprit bas, sordide, trigaud[6], etc., veut dire la même chose qu'une âme basse, sordide, etc... Avouez donc, Monsieur, que dans toutes ces critiques vous vous montrez un peu trop subtil, et que vous êtes à mon égard en cela *Patru patruissimus*. Mais je commence à m'apercevoir que je suis moi bien peu subtil, de ne pas reconnaître que vous les avez faites pour m'exciter à parler, et qu'il n'était pas nécessaire d'y répondre sérieusement. Que voulez-vous ? un auteur est toujours auteur, surtout quand on le blesse dans une partie aussi sensible que ses ouvrages, et ses ouvrages imprimés. Mais laissons-les là.

Je ne saurais bien vous dire pourquoi M. de Lamoignon n'a point accepté la place qu'on lui voulait donner dans l'Académie. Il m'a mandé qu'il ne pouvait pas se résoudre à louer M. Perrault, auquel on le faisait succéder, et dont, selon les règles, il aurait été obligé de faire l'éloge dans sa harangue ; mais c'est une plaisanterie. Quoi qu'il en soit, l'Académie, à mon avis, a suffisamment réparé cet affront, en élisant à sa place M. le coadjuteur de Strasbourg, prince d'un très grand mérite et d'une très grande condition, qui en a témoigné une très grande reconnaissance, jusqu'à aller rendre exactement visite à tous ceux qui lui ont donné leur voix, *solatia victis*[7].

BOILEAU A BROSSETTE

Auteuil, 27 mars 1704.

Vous êtes, Monsieur, l'ami du monde le plus commode pour un paresseux comme moi, puisque dans le temps même que je ne sais comment vous demander pardon de ma négligence, vous me faites vous-même des excuses, et vous déclarez le négligent de nous deux. Je n'ai pourtant pas oublié que c'est moi qui ai manqué à répondre à plusieurs de vos lettres, et, entre autres, à celle où vous

(6) *Trigaud*. Lex. — (7) *Solatia victis* : « ... Consolations pour les vaincus. » Allusion à l'humiliation des académiciens qui avaient élu précédemment M. de Lamoignon.

m'assurez que vous avez vu à Lyon mon Dialogue des romans[1], imprimé. Je ne sais pas même comment j'ai pu tarder si longtemps à vous détromper de cette erreur, ce Dialogue n'ayant jamais été écrit, et ce que vous avez lu ne pouvant sûrement être un ouvrage de moi. La vérité est que l'ayant autrefois composé dans ma tête, je le récitai à plusieurs personnes qui en furent frappées, et qui en retinrent quantité de bons mots. C'est de quoi on a vraisemblablement fabriqué l'ouvrage dont vous me parlez, et je soupçonne fort M. le marquis de Sévigné [2] d'en être le principal auteur, car c'est lui qui en a retenu le plus de choses. Mais tout cela, encore un coup, n'est point mon Dialogue ; et vous en conviendrez vous-même, si vous venez à Paris, quand je vous en réciterai des endroits. J'ai jugé à propos de ne le point donner au public pour des raisons très légitimes, et que je suis persuadé que vous approuverez; mais cela n'empêche pas que je ne le retrouve encore fort bien dans ma mémoire quand je voudrai un peu y rêver, et que je vous en dise assez pour enrichir votre commentaire sur mes ouvrages.

Je suis bien aise que mon frère vous ait écrit le détail de notre accommodement avec messieurs de Trévoux [3]. Je n'ai pas eu de peine à donner les mains à cet accord.

Aujourd'hui vieux lion, je suis doux et traitable [4].

Et d'ailleurs, quoique passionné admirateur de l'illustre M. Arnauld, je ne laisse pas d'estimer infiniment le corps des jésuites, regardant la querelle qu'ils ont eue avec lui sur Jansénius comme une vraie dispute de mots, où l'on ne se querelle que parce qu'on ne s'entend point, et où l'on n'est hérétique de part ni d'autre.

(1) Cf. le texte de ce *Dialogue*, p. 128, tel qu'il a été retrouvé dans les papiers de Boileau, et publié pour la première fois en 1713. — (2) *Le marquis de Sévigné*. Charles de Sévigné, fils de la célèbre marquise. — (3) Dans plusieurs lettres à Brossette (4 nov., 7 déc., 25 janv. 1704), Boileau parle de ses épigrammes contre les jésuites rédacteurs du *Journal de Trévoux*, et de *l'accommodement* qui a suivi ces escarmouches. — (4) *Epitre* V, v. 18.

Pour bien faire comprendre les rapports de Boileau avec les Jésuites, en ces années 1703-1704, citons les deux *Épigrammes* suivantes, composées à cette époque (nos XXXV, XXXVI des *Épigrammes*).

AUX RÉVÉRENDS PÈRES DE ***,
QUI M'AVAIENT ATTAQUÉ DANS LEURS ÉCRITS [1]
(1703)

Mes révérends Pères en Dieu,
Et mes confrères en satire,
Dans vos écrits, en plus d'un lieu,
Je vois qu'à mes dépens vous affectez de rire.
Mais ne craignez-vous point que, pour rire de vous,
Relisant Juvénal, refeuilletant Horace,
Je ne ranime encor ma satirique audace?
Grands Aristarques de ***,
N'allez point de nouveau faire courir aux armes
Un athlète tout prêt à prendre son congé,
Qui, par vos traits malins au combat rengagé,
Peut encore aux rieurs faire verser des larmes.
Apprenez un mot de Régnier,
Notre célèbre devancier :
Corsaires attaquant corsaires
Ne font pas, dit-il, leurs affaires.

ÉPIGRAMME, OU RÉPONSE
A DEUX RR. PP. CC. QUI AVAIENT DIT
QUE LA RAISON
POUR LAQUELLE MON ÉPÎTRE DE L'AMOUR DE DIEU N'ÉTAIT
PAS DE LA FORCE DE MES AUTRES ÉCRITS,
C'EST QUE JE N'AVAIS RIEN TROUVÉ
SUR CETTE MATIÈRE
DANS HORACE, DANS PERSE, NI DANS JUVÉNAL
(1704)

Non, pour montrer que Dieu veut être aimé de nous,
Je n'ai rien emprunté de Perse ni d'Horace,

(1) Il s'agit des jésuites rédacteurs d'un écrit périodique publié à Trévoux (Ain) alors capitale de la principauté de Dombes. Ce périodique

Et je n'ai point suivi Juvénal à la trace;
Car bien qu'en leurs écrits ces auteurs mieux que vous
Attaquent les erreurs dont nos âmes sont ivres,
La nécessité d'aimer Dieu
Ne s'y trouve jamais prêchée en aucun lieu,
Mes Pères, non plus qu'en vos livres.

Il lançait enfin une troisième épigramme (XXXVII) contre les mêmes rédacteurs à propos d'un article consacré au livre des *Flagellants*, dont l'auteur était l'abbé Boileau, son frère.

Mais Boileau n'en restait pas moins l'ami de certains jésuites, en particulier du P. Bourdaloue, au sujet duquel il écrit en 1704 les vers suivants (n° XXIII des *Poésies diverses*) :

A MADAME LA PRÉSIDENTE DE LAMOIGNON, SUR LE PORTRAIT DU PÈRE BOURDALOUE, QU'ELLE M'AVAIT ENVOYÉ (1704)[1]

Du plus grand orateur dont la chaire se vante,
M'envoyer le portrait, illustre présidente,
C'est me faire un présent qui vaut mille présents;
J'ai connu Bourdaloue, et dès mes jeunes ans
Je fis de ses sermons mes plus chères délices.
Mais lui, de son côté lisant mes vains caprices,
Des censeurs de Trévoux n'eut point pour moi les yeux.
Ma franchise surtout gagna sa bienveillance.
Enfin, après Arnauld, ce fut l'illustre en France
Que j'admirai le plus et qui m'aima le mieux.

BOILEAU A BROSSETTE

Auteuil, 15 juin 1704.

Je suis bien honteux, Monsieur, d'avoir été si longtemps sans répondre à vos obligeantes lettres. Cependant je ne

paraissait sous ce titre : *Mémoires pour l'histoire des sciences et des beaux-arts*. Brossette signalait à Boileau tout ce qui pouvait le toucher dans cette publication. En septembre 1703, le *Journal de Trévoux* avait donné un *extrait* (compte rendu) d'une édition de Boileau parue en Hollande, article fort mordant; on y trouvait notamment le trait relevé dans le titre de la seconde épigramme.

(1) Bourdaloue était mort le 13 août 1704; son portrait ne fut gravé qu'après sa mort. Aussi l'illustre prédicateur y est-il représenté les yeux fermés, avec la physionomie qu'il avait sur son lit funèbre. De là une fausse légende sur son peu d'action oratoire.

laisse pas d'être fâché d'avoir d'aussi bonnes excuses que celles que j'ai à vous en faire. Car, outre que j'ai été extrêmement incommodé d'un mal de poitrine, qui non seulement ne me permettait pas d'écrire, mais ne me laissait pas même l'usage de la respiration, la suppression subite qui s'est faite des greffiers de la Grand' Chambre, et qui va mettre une de mes nièces à l'hôpital, avec son mari et ses trois enfants[1], m'a jeté dans une consternation qui n'excuse que trop justement mon silence. Je ne vous entretiendrai point du détail de cette affaire. Tout ce que je puis vous dire, c'est que les prospérités de la France coûtent cher au greffe, et que si cela continue, j'ai bien peur que les trois quarts du royaume ne s'en aillent à l'hôpital couronnés de lauriers. Il faut pourtant tout espérer de Dieu et de la prudence du Roi...

AU DUC DE NOAILLES

A Paris, 30 juillet 1706.

Je ne sais pas, Monseigneur, sur quoi fondé vous voulez qu'il y ait de l'*équivoque* dans le zèle et dans la sincère estime que j'ai toujours fait profession d'avoir pour vous [1]. Avez-vous donc oublié que votre cher poète n'a jamais été accusé de dissimulation, *et qu'enfin sa candeur* (c'est lui-même qui le dit dans une de ses Épîtres [2]) *seule a fait tous ses vices* ? Vous me faites concevoir que ce qui vous a donné cette mauvaise opinion de moi, c'est le peu de soin que j'ai eu depuis votre départ de vous

(1) Il s'agit de Mme Manchon (Geneviève Boileau) dont le mari était commissaire examinateur au Châtelet. Cf. la lettre citée, p. 409.

(1) Boileau venait de composer sa XIIe *Satire*, *Sur l'Equivoque*. Il l'avait récitée à plusieurs personnes, et elle avait fait grand bruit. Boileau y abordait des questions théologiques et attaquait vivement les *casuistes* contre lesquels Pascal avait jadis lancé ses *Provinciales* On fit même courir certaines rédactions inexactes de cette satire. Nous verrons que Boileau voulut la publier en 1710, avec une *Préface*, moins par estime exagérée pour ce faible ouvrage de sa vieillesse, que pour mettre enfin son véritable texte sous les yeux des lecteurs ; mais elle ne parut qu'en 1713. (cf. p. 615). — Le duc de Noailles auquel s'adresse Boileau était le neveu du cardinal archevêque. Il mourut en 1766. — (2) *Ep.* X, 8

mander des nouvelles de mon dernier ouvrage. Mais, tout de bon, Monseigneur, croyez-vous qu'au milieu des grandes choses dont vous étiez occupé devant Barcelone, parmi le bruit des canons, des bombes et des carcasses [3], mes Muses dussent vous aller demander audience, pour vous entretenir de mon démêlé avec l'Équivoque, et pour savoir de vous si je devais l'appeler maudit ou maudite [4] ? Je veux bien pourtant avoir failli ; et puisque, même encore aujourd'hui, vous voulez résolûment que je vous rende compte de cette dernière pièce de ma façon, je vous dirai que je l'ai achevée immédiatement après votre départ, que je l'ai ensuite récitée à plusieurs personnes de mérite, qui lui ont donné des éloges auxquels je ne m'attendais pas ; que Mgr le cardinal de Noailles surtout en a paru satisfait, et m'a même en quelque sorte offert son approbation pour la faire imprimer ; mais que comme j'ai attaqué à force ouverte la morale des méchants casuistes, et que j'ai bien prévu l'éclat que cela allait faire, je n'ai pas jugé à propos *meam senectutem horum sollicitare amentia* [5], et de m'attirer peut-être avec eux sur les bras toutes les Furies de l'enfer... Ainsi j'ai pris le parti d'enfermer mon ouvrage, qui vraisemblablement ne verra le jour qu'après ma mort [6]. Peut-être que ce sera bientôt. Dieu veuille que ce soit fort tard ! Cependant je ne manquerai pas, dès que vous serez à Paris, de vous le porter pour vous en faire la lecture....

BOILEAU AU MARQUIS DE MIMEURE [1]

A Paris, 4 août 1706.

Ce n'est point, Monsieur, un faux bruit, c'est une vérité très constante, que dans la dernière assemblée qui se tint au Louvre pour l'élection d'un académicien, je vous

(3) *Carcasse.* Sorte de projectile — (4) Dans les premiers vers de la *Sat.* XII, Boileau discute le genre du mot *équivoque.* — (5) « D'inquiéter ma vieillesse par leur folie. » — (6) En effet la *Satire* XII ne parut que dans l'édition de 1713, deux ans après la mort de Boileau.

(1) *Le marquis de Mimeure* (1659-1719) avait traduit en vers une ode

donnai ma voix, et je vous la donnai avec d'autant plus de raison que vous ne l'aviez point briguée, et que c'était votre seul mérite qui m'avait engagé dans vos intérêts. Je n'étais pas pourtant le premier à qui la pensée de vous élire était venue; il y avait un bon nombre d'académiciens qui me paraissaient dans la même disposition que moi. Mais je fus fort surpris, en arrivant dans l'assemblée de les trouver tous changés en faveur d'un M. de Saint-Aulaire [2], homme, disait-on, de fort grande réputation, mais dont le nom pourtant, avant cette affaire, n'était pas venu jusqu'à moi. Je leur témoignai mon étonnement avec assez d'amertune; mais ils me firent entendre, d'un air assez pitoyable, qu'ils étaient liés. Comme la brigue de M. de Saint-Aulaire n'était pas médiocre, plusieurs gens de conséquence m'avaient écrit en faveur de cet aspirant à la dignité académique; mais, par malheur pour lui, dans l'intention de me faire mieux concevoir son mérite, on m'avait envoyé un poème de sa façon, très-mal versifié... Quelque bien qu'on m'eût dit de lui, j'avoue que je ne pus m'empêcher d'entrer dans une vraie colère contre son ouvrage. Je le portai à l'Académie, où je le laissai lire à qui voulut ; et quelqu'un s'étant mis en devoir de le défendre, je jouai le vrai personnage du misanthrope dans Molière, ou plutôt j'y jouai mon propre personnage, le chagrin de ce misanthrope contre les méchants vers ayant été, comme Molière me l'a confessé plusieurs fois lui-même, copié sur mon modèle. Ensuite on procéda à l'élection par billets; et bien que je fusse le seul qui écrivis votre nom dans mon billet, je puis dire que je fus le seul qui ne parus point honteux et déconcerté...

d'Horace. Il fut de l'Académie l'année suivante. — (2) *Le marquis de Saint-Aulaire* (1643-1742), auteur de quelques vers spirituels, fut lieutenant-général du gouvernement du Limousin.

A M. DE LOSME DE MONCHESNAI[1]

Sur la comédie.

1707.

[Cette lettre fort judicieuse sur la moralité du théâtre, est presque une réfutation anticipée de la célèbre *Lettre sur les Spectacles* que devait écrire J.-J. Rousseau cinquante ans plus tard.]

Puisque vous vous détachez de l'intérêt du ramoneur[2], je ne vois pas, Monsieur, que vous ayez aucun sujet de vous plaindre de moi, pour avoir écrit que je ne pouvais juger à la hâte d'ouvrages comme les vôtres, et surtout à l'égard de la question que vous entamez sur la tragédie et sur la comédie, que je vous ai avoué néanmoins que vous traitiez avec beaucoup d'esprit ; car, puisqu'il faut vous dire le vrai, autant que je puis me ressouvenir de votre dernière pièce, vous prenez le change, et vous y confondez la comédienne avec la comédie, que, dans mes raisonnements avec le Père Massillon, j'ai, comme vous savez, exactement séparées ?

Du reste, vous y avancez une maxime qui n'est pas, ce me semble, soutenable ; c'est à savoir, qu'une chose qui peut produire quelquefois de mauvais effets dans des esprits vicieux, quoique non vicieuse d'elle-même, doit être absolument défendue, quoiqu'elle puisse d'ailleurs servir au délassement et à l'instruction des hommes. La vertu

(1) Jacques de Losme de Monchesnai, auteur du *Bolæana*, naquit à Paris en 1666, et mourut à Chartres en 1740. Il a travaillé pour le théâtre italien. — (2) A propos de cette lettre, Louis Racine écrit en 1747 : « Je mets ici cette lettre, non seulement parce qu'elle apprend l'effet que produisirent deux vers de *Britannicus*, mais parce qu'elle contient la thèse que Boileau soutint devant M. Arnauld, comme je l'ai rapporté dans la *Vie* de mon père. Il avait soutenu la même thèse en présence du P. Massillon (à Auteuil, en septembre 1701) contre M. de Monchesnai, auteur du *Bolæana*, qui lui envoya ensuite une dissertation sur cette matière ; et le paquet fut porté par un ramoneur. Boileau, surpris du messager, en fit quelques railleries. M. de Monchesnai, en étant informé, lui écrivit une lettre que je ne rapporte point parce qu'elle ne contient que des plaisanteries sur le ramoneur, et que ces plaisanteries n'ont rien d'agréable. La plume de l'auteur du *Bolæana* n'était pas légère. » — (3) *Un grand prince.* Louis XIV. —

convertit tout en bien, et le vice tout en mal. Si votre maxime est reçue, il ne faudra plus non seulement voir représenter ni comédie, ni tragédie, mais il n'en faudra plus lire aucune ; il ne faudra plus lire ni Virgile, ni Théocrite, ni Térence, ni Sophocle, ni Homère ; et voilà ce que demandait Julien l'Apostat, et qui lui attira cette épouvantable diffamation de la part des Pères de l'Église. Croyez-moi, Monsieur, attaquez nos tragédies et nos comédies, puisqu'elles sont ordinairement fort vicieuses, mais n'attaquez point la tragédie et la comédie en général, puisqu'elles sont d'elles-mêmes indifférentes, comme le sonnet et les odes, et qu'elles ont quelquefois rectifié l'homme plus que les meilleures prédications : et, pour vous en donner un exemple admirable, je vous dirai qu'un grand prince[3], qui avait dansé à plusieurs ballets, ayant vu jouer le *Britannicus* de M. Racine, où la fureur de Néron à monter sur le théâtre est si bien attaquée[4], il ne dansa plus à aucun ballet, non pas même au temps du carnaval. Il n'est pas concevable de combien de mauvaises choses la comédie a guéri les hommes capables d'être guéris ; car j'avoue qu'il y en a que tout rend malades. Enfin, Monsieur, je vous soutiens, quoi qu'en dise le Père Massillon, que le poème dramatique est une poésie indifférente de soi-même, et qui n'est mauvaise que par le mauvais usage qu'on en fait. Je soutiens que l'amour, exprimé chastement dans cette poésie, non seulement n'inspire point l'amour, mais peut beaucoup contribuer à guérir de l'amour les esprits bien faits, pourvu qu'on n'y répande point d'images ni de sentiments voluptueux ; que s'il y a quelqu'un qui ne laisse pas, malgré cette précaution, de s'y corrompre, la faute vien de lui, et non pas de la comédie. Du reste je vou- abandonne le comédien et la plupart de nos poètes, et même M. Racine en plusieurs de ses pièces. Enfin, Monsieur, souvenez-vous que l'amour d'Hérode pour Mariamne dans Josèphe[5], est peint avec tous les traits les

(4) *Britannicus*. Acte IV, Sc. 4. — (5) *Josèphe*, historien grec. né à Jérusalem en 37 après J.-C., mort vers 100, auteur d'une *Histoire de la*

plus sensibles de la vérité. Cependant quel est le fou qui a jamais, pour cela, défendu la lecture de Josèphe ? Je vous barbouille tout ce canevas de dissertation, afin de vous montrer que ce n'est pas sans raison que j'ai trouvé à redire à votre raisonnement. J'avoue cependant que votre Satire est pleine de vers bien trouvés. Si vous voulez répondre à mes objections, prenez la peine de le faire de bouche, parce qu'autrement cela traînerait à l'infini : mais surtout trêve aux louanges. J'aime qu'on me lise, et non qu'on me loue. Je suis, etc.

BOILEAU A BROSSETTE

Paris, 7 août 1708.

Vous avez raison, Monsieur, je vous l'avoue, d'être surpris du peu de soin que j'ai de répondre à vos obligeantes lettres ; mais je crois que votre étonnement cessera, quand je vous dirai que je suis, depuis trois mois, malade d'un tournoiement de tête, qui ne me permet pas les plus légères fonctions d'esprit, et que c'est par ordonnance de médecin, c'est-à-dire du *médecin hollandais* [1], que je ne vous écris point. Aujourd'hui, pourtant, il n'y a médecin qui tienne, et je vous dirai, sauf le respect qu'on doit à Hippocrate, que j'ai lu l'ouvrage que vous m'avez envoyé, et que j'y ai trouvé beaucoup de latinité et d'agrément. La Satire qui y est traduite est la sixième en rang dans mes écrits, mais la vérité est que c'est mon premier ouvrage, puisque je l'avais originairement insérée dans l'Adieu de Damon à Paris, et que c'est par le conseil de mes amis que j'en ai depuis fait une pièce à part contre les embarras des rues qui m'ont paru une chose assez chagrinante pour mériter eux seuls une Satire entière.

Je voudrais bien vous pouvoir envoyer toutes les tra-

guerre des Juifs contre les Romains (7 livres), et d'une *Histoire ancienne des Juifs* (20 livres).

(1) *Helvétius*. Jean-Adrien *Helvez*, qui latinisa son nom en *Helvétius*, médecin hollandais (1661-1727.) Son fils *Jean-Claude-Adrien* fut également médecin. Son petit-fils est célèbre par son livre intitulé : *De*

ductions qui ont été faites ici de mes autres ouvrages, et dont la plupart sont imprimées, mais je serais bien en peine à l'heure qu'il est de les trouver, parce que j'en ai fait présent à mesure qu'on me les a données à ceux qui me les demandaient. Je vois bien que dans peu il n'y aura pas une de mes pièces qui ne soit traduite ; car le feu y est dans l'Université. J'aurai soin de les amasser pour vous ; mais il faut pour cela que ma tête se fixe, et que j'aie permission d'Helvétius. En effet, je doute même qu'il me pardonne de vous avoir aujourd'hui, sans son congé[2], écrit ce long billet.

BOILEAU A BROSSETTE

Paris, 7 janvier 1709.

Vous êtes, Monsieur, l'ami du monde le plus commode et avec lequel on peut le plus impunément faillir. Dans le temps que je m'épuise à chercher vainement dans mon esprit des raisons pour excuser ma négligence à votre égard, c'est vous-même qui vous déclarez le négligent, et peu s'en faut que vous ne me demandiez pardon de tous mes crimes. Je vois bien ce que c'est, vous me regardez comme un malade qu'il ne faut point chagriner, et vous ne vous trompez pas, Monsieur ; je suis malade et vraiment malade. La vieillesse m'accable de tous côtés. L'ouïe me manque, ma vue s'éteint, je n'ai plus de jambes, et je ne saurais plus monter ni descendre qu'appuyé sur les bras d'autrui. Enfin je ne suis plus rien de ce que j'étais, et, pour comble de misère, il me reste un malheureux souvenir de ce que j'ai été. Aujourd'hui pourtant il faut que je fasse encore le jeune, et que je réponde à deux objections que vous me faites dans quelques-unes des lettres que vous m'avez écrites l'année précédente. Je les ai relues ce matin, et il ne sera pas dit que je n'y ai rien répliqué.

La première est sur la musique, dont j'ai eu tort, dites-

l'*Esprit*, et par sa collaboration à l'*Encyclopédie*. — (2) *Congé*. Lex

vous, de ne pas employer les termes dans la description que Longin fait de la périphrase; mais est-il possible que vous me fassiez cette objection après ce que vous avez lu dans mes remarques, où je dis en propres termes que ce que dit Longin peut signifier *les parties faites sur le sujet*; mais que je ne le décide pas néanmoins, parce qu'il n'est pas sûr que les anciens connussent dans la musique ce que nous appelons les *parties* ; que je penchais cependant vers l'affirmative; mais que je laissais aux habiles en musique à décider plus précisément si le *son principal* veut dire le *sujet*. Ajoutez que par la manière dont j'ai traduit, tout le monde m'entend, au lieu que si j'avais mis les termes de l'art, il n'y aurait que les musiciens proprement qui m'eussent bien entendu.

L'autre objection est sur ce vers de ma Poétique[1] :

> De Styx et d'Achéron peindre les noirs torrents.

Vous croyez que

> Du Styx, de l'Achéron peindre les noirs torrents

serait mieux. Permettez-moi de vous dire que vous avez en cela l'oreille un peu prosaïque, et qu'un homme vraiment poète ne me fera jamais cette difficulté, parce que de *Styx et d'Achéron* est beaucoup plus soutenu que *du Styx et de l'Achéron. Sur les bords fameux de Seine et de Loire* serait bien plus noble dans un vers, que *sur les bords fameux de la Seine et de la Loire*. Mais ces agréments sont des mystères qu'Apollon n'enseigne qu'à ceux qui sont véritablement initiés dans son art.

Je viens maintenant à votre dernière lettre. Vous m'y proposez une question qui a, dites-vous, agité beaucoup de gens habiles dans votre ville, et qui pourtant, à mon avis, ne souffre point de contestation. Car qu'est-ce que l'ouïe au prix de la vue ? Vivre et voir le jour sont deux synonymes. Les yeux au défaut des oreilles entendent; mais les oreilles ne voient point. J'ai vu un sourd né à qui,

(1) Chant III, vers 285.

par la vue, on faisait entendre jusqu'aux mystères de la Trinité. Mais, Monsieur, il me semble que pour un vieillard malade, je m'engage dans de grands raisonnements.

Le meilleur est, je crois, de me borner ici à vous remercier de vos fromages. J'en porterai deux, ce matin, à M. Le Verrier [1] chez qui je vais dîner, et je vous réponds que votre santé y sera célébrée. Mille remerciements à Madame votre chère et illustre épouse, de la bonté qu'elle a de se souvenir de moi. J'ai, sur le peu que vous m'en avez dit, une idée d'elle qui passe de beaucoup les Pénélopes et les Lucrèces. Il ne me reste plus qu'à vous demander pardon de la précipitation avec laquelle je vous écris, et qui est cause d'un nombre infini de ratures que je ne sais si vous pourrez débrouiller. Mais quoi ! je serais perdu s'il fallait récrire mes lettres, et il arriverait fort bien que je ne vous écrirais plus. Le moindre travail me tue, et même, dans le moment que je vous parle, il me vient de prendre un tournoiement de tête qui ne me laisse que le temps de vous dire que je vous aime et vous respecte plus que jamais, et que je suis parfaitement, etc.

BOILEAU A BROSSETTE

Paris, 5 mai 1709.

Je voudrais bien, Monsieur, n'avoir que de mauvaises excuses à vous faire du long temps que j'ai été sans répondre à vos obligeantes lettres, puisque de l'humeur dont je vous vois, vous ne laisseriez pas de les trouver bonnes ; mais la vérité est que mes tournoiements de tête continuent toujours, que je ne puis plus monter ni descendre que soutenu par un valet, que ma mémoire finit, que mon esprit m'abandonne, et qu'enfin j'ai quatre-vingts ans à soixante et onze. Cependant je vous supplie

(1) *Le Verrier*, riche financier, neveu de Colbert. Il fut des meilleurs amis de Boileau, et se piquait d'ailleurs de jouer au Mécène.

de croire que j'ai toujours pour vous la même estime, et que je reçois toujours vos lettres avec grand plaisir.

Je ne saurais assez vous admirer, vous, et vos confrères académiciens, de la liberté d'esprit que vous conservez au milieu des malheurs publics, et je suis ravi que vous vous appliquiez plutôt à parler *des funérailles des anciens*, qu'à faire les funérailles de la félicité publique, morte en France depuis plus de quatre ans. Cela s'appelle être philosophe, et marcher sur les pas d'Archimède, qu'on trouva faisant une démonstration géométrique dans le temps qu'on prenait d'assaut la ville de Syracuse où il était enfermé. Nous nous sentons à Paris de la famine aussi bien que vous, et il n'y a point de jour de marché, où la cherté du pain n'y excite quelque sédition ; mais on peut dire qu'il n'y a pas moins de philosophie que chez vous, puisqu'il n'y a point de semaine où l'on ne joue trois fois l'opéra, avec une fort grande abondance de monde, et que jamais il n'y eut tant de plaisirs, de promenades, et de divertissements.

Mais laissons là la joie et la misère publique, et venons aux deux questions que vous me faites dans votre dernière lettre. Je vous dirai que je ne sais pas pourquoi vous êtes en peine de ces vers :

Là je trouve une croix [1], etc.,

puisque c'est une chose que dans tout Paris *et pueri sciunt*, que les couvreurs, quand ils sont sur le toit d'une maison, laissent pendre du haut de cette maison une croix de latte, pour avertir les passants de prendre garde à eux et de passer vite, qu'il y en a quelquefois cinq ou six dans une même rue, et que cela n'empêche pas qu'il n'y ait souvent des gens blessés, c'est pourquoi j'ai dit :

...Une croix de funeste présage.

On rirait à Paris d'un homme qui me ferait votre objection...

(1) *Satire* VI, vers 40.

BOILEAU A BROSSETTE

Paris, 6 octobre 1709.

Il faut, Monsieur, que vous n'ayez pas reçu une lettre que je me suis donné l'honneur de vous écrire, il y a environ deux mois, où je vous mandais que je sortais d'une très longue et très fâcheuse maladie qui m'avait tenu au lit plus de trois semaines, et dont il m'était resté des incommodités qui me mettaient hors d'état de répondre à vos précédentes lettres. Depuis ce temps-là j'en ai encore reçu deux de votre part qui ne marquent pas même que que vous ayez su que je fusse indisposé. Ainsi je vois bien qu'il y a du malentendu dans notre commerce. Mon valet pourtant m'assure très fortement qu'il a porté ma lettre à la poste. Ce qui me fâche le plus de cette méprise, c'est que dans ma lettre je vous parlais, comme je dois, des vers que vous avez faits en mon honneur, et sur lesquels vous devez être content, puisque je les ai trouvés très obligeants et très spirituels. La lettre dont je vous parle était fort courte, et vous trouverez bon que celle-ci le soit aussi, parce que je ne suis pas si bien guéri qu'il ne me reste encore des pesanteurs et des tournoiements de tête qui ne me permettent pas de faire des efforts d'esprit. O la triste chose, que soixante et douze ans! A la première renaissance de santé qui me viendra, je ne manquerai pas pourtant de répondre à toutes vos curieuses questions, et peut-être sera-ce dès le premier ordinaire[1]; mais pour cette fois trouvez bon que j'obéisse aux ordonnances de mon médecin, et que je me contente de vous assurer, par ce petit mot de lettre, que je suis autant que jamais...

(1) *Ordinaire.* Lex.

BOILEAU AU RÉVÉREND PÈRE THOULIER, JÉSUITE

On avait attribué à Boileau une *Épitre* (adressée à lui-même), et dans laquelle les Jésuites étaient vivement attaqués. Le Père Le Tellier, confesseur du Roi, à qui ces vers avaient été montrés, demandait que Boileau les désavouât publiquement. Le Père Thoulier (qui devait plus tard quitter la Compagnie de Jésus, et devenir l'abbé d'Olivet dont Voltaire appréciait tant le goût et la loyauté) se chargea de transmettre à Boileau les exigences du père Le Tellier. Boileau lui répond :

Paris, 13 août 1709.

Je vous avoue, mon très révérend Père, que je suis fort scandalisé qu'il me faille une attestation par écrit pour désabuser le public, et surtout d'aussi bons connaisseurs que les révérends Pères jésuites, que j'ai fait un ouvrage aussi impertinent que la fade Épître en vers dont vous me parlez. Je m'en vais pourtant vous donner cette attestation, puisque vous le voulez, dans ce billet, où je vous déclare qu'il ne s'est jamais rien fait de plus mauvais, ni de plus sottement injurieux que cette grossière boutade de quelque cuistre de l'Université ; et que, si je l'avais faite, je me mettrais moi-même au-dessous des Coras, des Pelletiers et des Cotins. J'ajouterai à cette déclaration que je n'aurai jamais aucune estime pour ceux qui, ayant lu mes ouvrages, ont pu me soupçonner d'avoir fait cette puérile pièce, fussent-ils jésuites. Je vous en dirais bien davantage si je n'étais pas malade, et si j'en avais la permission de mon médecin. Je vous donne le bonjour, et suis parfaitement, mon révérend Père, etc.

SATIRE XII

(1705-1711)

[*Sur l'Équivoque.*]

Nous avons dit que cette Satire était composée depuis plusieurs années quand Boileau résolut de la publier. Mais il ne put qu'en fixer le texte, et en composer le *Discours* préliminaire ; car l'édition qu'il préparait pour 1710 en était déjà à la cinquième feuille d'impression, quand Louis XIV fit interdire la publication de la Satire sur l'*Équivoque*. Boileau ne continua pas cette édition, qui ne devait paraître qu'en 1713, après sa mort, et qui contient la douzième Satire : aussi l'édition n'est-elle pas datée de Paris, et put-elle se passer du *Privilège du Roi*.

Nous donnons ici une partie du *Discours de l'auteur*, et seulement quelques vers de cette Satire assez confuse.

DISCOURS DE L'AUTEUR

POUR SERVIR D'APOLOGIE A LA SATIRE SUIVANTE



Uelque heureux succès qu'aient eu mes ouvrages, j'avais résolu depuis leur dernière édition de ne plus rien donner au public ; et quoiqu'à mes heures perdues, il y a environ cinq ans, j'eusse encore fait contre l'*Équivoque* une Satire que tous ceux à qui je l'ai communiquée ne jugeaient pas inférieure à mes autres écrits, bien loin de la publier, je la tenais soigneusement cachée, et je ne croyais pas que, moi vivant, elle dût jamais voir le jour. Ainsi donc, aussi soigneux désormais de me faire oublier, que j'avais été autrefois curieux de faire parler de moi, je jouissais, à mes infirmités près, d'une assez grande tranquillité, lorsque tout d'un coup j'ai appris qu'on débitait dans le monde, sous mon nom, quantité de méchants écrits, et entre autres une pièce en vers contre

Œuvres, 1713.

les jésuites, également odieuse et insipide, et où l'on me faisait, en mon propre nom, dire à toute leur société les injures les plus atroces et les plus grossières. J'avoue que cela m'a donné un très grand chagrin : car, bien que les gens sensés aient connu sans peine que la pièce n'était point de moi, et qu'il n'y ait eu que de très petits esprits qui aient présumé que j'en pouvais être l'auteur, la vérité est pourtant que je n'ai pas regardé comme un médiocre affront de me voir soupçonné, même par des ridicules, d'avoir fait un ouvrage si ridicule.

J'ai donc cherché les moyens les plus propres pour me laver de cette infamie ; et, tout bien considéré, je n'ai point trouvé de meilleur expédient que de faire imprimer ma Satire contre l'*Équivoque ;* parce qu'en la lisant, les moins éclairés même de ces petits esprits ouvriraient peut-être les yeux, et verraient manifestement le peu de rapport qu'il y a de mon style, même en l'âge où je suis, au style bas et rampant de l'auteur de ce pitoyable écrit. Ajoutez à cela que je pouvais mettre à la tête de ma Satire, en la donnant au public, un avertissement en manière de préface, où je me justifierais pleinement, et tirerais tout le monde d'erreur. C'est ce que je fais aujourd'hui : et j'espère que le peu que je viens de dire produira l'effet que je me suis proposé. Il ne me reste donc plus maintenant qu'à parler de la Satire pour laquelle est fait ce discours.

Je l'ai composée par le caprice du monde le plus bizarre, et par une espèce de dépit et de colère poétique, s'il faut ainsi dire, qui me saisit à l'occasion de ce que je vais raconter. Je me promenais dans mon jardin à Auteuil, et rêvais en marchant à un poème que je voulais faire contre les mauvais critiques de notre siècle. J'en avais même déjà composé quelques vers, dont j'étais assez content. Mais voulant continuer, je m'aperçus qu'il y avait dans ces vers une équivoque de langue ; et m'étant sur-le-champ mis en devoir de la corriger, je n'en pus jamais venir à bout. Cela m'irrita de telle manière, qu'au lieu de m'appliquer davantage à réformer cette équivoque, et

de poursuivre mon poème contre les faux critiques, la folle pensée me vint de faire contre l'équivoque même une Satire, qui pût me venger de tous les chagrins qu'elle m'a causés depuis que je me mêle d'écrire. Je vis bien que je ne rencontrerais pas de médiocres difficultés à mettre en vers un sujet si sec ; et même il s'en présenta d'abord une qui m'arrêta tout court : ce fut de savoir duquel des deux genres, masculin ou féminin, je ferais le mot d'équivoque, beaucoup d'habiles écrivains, ainsi que le remarque Vaugelas, le faisant masculin. Je me déterminai pourtant assez vite au féminin, comme au plus usité des deux : et bien loin que cela empêchât l'exécution de mon projet, je crus que ce ne serait pas une méchante plaisanterie de commencer ma Satire par cette difficulté même. C'est ainsi que je m'engageai dans la composition de cet ouvrage. Je croyais d'abord faire tout au plus cinquante ou soixante vers, mais ensuite les pensées me venant en foule, et les choses que j'avais à reprocher à l'équivoque se multipliant à mes yeux, j'ai poussé ces vers jusqu'à près de trois cent cinquante.

C'est au public maintenant à voir si j'ai bien ou mal réussi et je n'emploierai point ici, non plus que dans les préfaces de mes autres écrits mon adresse et ma rhétorique à le prévenir en ma faveur. Tout ce que je lui puis dire, c'est que j'ai travaillé cette pièce avec le même soin que toutes mes autres poésies.

... Voilà, ce me semble, bien des paroles, et peut-être trop de paroles employées pour justifier un aussi peu considérable ouvrage qu'est la Satire qu'on va voir. Avant néanmoins que de finir, je ne crois pas me pouvoir dispenser d'apprendre aux lecteurs qu'en attaquant, comme je fais dans ma Satire, ces erreurs, je ne me suis point fié à mes seules lumières ; mais qu'ainsi que je l'ai pratiqué, il y a environ dix ans, à l'égard de mon Épître de *l'Amour de Dieu*, j'ai non seulement consulté sur mon ouvrage tout ce que je connais de plus habiles docteurs, mais que je l'ai donné à examiner au prélat de l'Eglise

qui, par l'étendue de ses connaissances et par l'éminence de sa dignité, est le plus capable et le plus en droit de me prescrire ce que je dois penser sur ces matières : je veux dire M. le cardinal de Noailles, mon archevêque. J'ajouterai que ce pieux et savant cardinal a eu trois semaines ma Satire entre les mains, et qu'à mes instantes prières, après l'avoir lue et relue plus d'une fois, il me l'a enfin rendue en me comblant d'éloges, et m'a assuré qu'il n'y avait trouvé à redire qu'un seul mot, que j'ai corrigé sur-le-champ, et sur lequel je lui ai donné une entière satisfaction. Je me flatte donc qu'avec une approbation si authentique, si sûre et si glorieuse, je puis marcher la tête levée, et dire hardiment des critiques qu'on pourra faire désormais contre la doctrine de mon ouvrage, que ce ne sauraient être que de vaines subtilités d'un tas de misérables sophistes formés dans l'école du mensonge, et aussi affidés [1] amis de l'équivoque, qu'opiniâtres ennemis de Dieu, du bons sens et de la vérité.

L'ÉQUIVOQUE

(Boileau interpelle l'*équivoque*, mot dont le genre même était alors discuté.)

Œuvres, 1718.

Tu sais bien que jamais chez toi, dans mes discours,
Je n'ai d'un faux brillant emprunté le secours :
Fuis donc. Mais non, demeure ; un démon qui m'inspire
Veut qu'encore une utile et dernière Satire,
De ce pas en mon livre exprimant tes noirceurs,
Se vienne, en nombre pair, joindre à ses onze sœurs :
Et je sens que ta vue échauffe mon audace.
Viens, approche : voyons, malgré l'âge et sa glace,
Si ma muse aujourd'hui sortant de sa langueur,
Pourra trouver encore un reste de vigueur.

(1) *Affidés.* Lex.

Mais où tend, dira-t-on, ce projet fantastique ?
Ne vaudrait-il pas mieux dans mes vers, moins caustique,
Répandre de tes jeux le sel divertissant,
Que d'aller contre toi, sur ce ton menaçant,
Pousser jusqu'à l'excès ma critique boutade ?
Je ferais mieux, j'entends, d'imiter Benserade.
C'est par lui qu'autrefois, mise en ton plus beau jour,
Tu sus, trompant les yeux du peuple et de la cour,
Leur faire, à la faveur de tes bluettes folles,
Goûter comme bons mots tes quolibets frivoles.
Mais ce n'est plus le temps : le public détrompé
D'un pareil enjouement ne se sent plus frappé.
Tes bons mots, autrefois délices des ruelles,
Approuvés chez les grands, applaudis chez les belles,
Hors de mode aujourd'hui chez nos plus froids badins,
Sont des collets montés et des vertugadins.
Le lecteur ne sait plus admirer dans Voiture
De ton froid jeu de mots l'insipide figure :
C'est à regret qu'on voit cet auteur si charmant,
Et pour mille beaux traits vanté si justement,
Chez toi toujours cherchant quelque finesse aiguë,
Présenter au lecteur sa pensée ambiguë,
Et souvent du faux sens d'un proverbe affecté
Faire de son discours la piquante beauté.

[Boileau entreprend ensuite une sorte d'histoire des ravages de l'*Equivoque*. Il commence au Paradis terrestre, passe au déluge, puis au paganisme. Le christianisme vient apporter aux hommes la vérité. Mais l'*Equivoque* reparaît sous la forme de l'hérésie, et sous le couvert de la casuistique. Enfin, le poète chasse l'*Equivoque* et la renvoie aux plaideurs de la Normandie et du Maine; il termine par un trait piquant à l'adresse des journalistes de Trévoux.]

...Prévenons tout ce bruit : trop tard, dans le naufrage,
Confus on se repent d'avoir bravé l'orage.

(30) *Benserade. Art poét.*, IV, 200. — (40) *Collets montés.* Sous Louis XIII, les femmes portaient des collets de dentelle ou de lingerie, soutenus par du carton et du fil de fer. (Cf. Molière, *Femmes savantes 554*); — *Vertugadins*, bourrelet ou cercle de baleine, que les dames portaient à la taille, sous Louis XIII, pour faire bouffer la jupe

Halte-là donc, ma plume. Et toi sors de ces lieux,
Monstre à qui, par un trait des plus capricieux,
Aujourd'hui terminant ma course satirique,
J'ai prêté dans mes vers une âme allégorique.
Fuis, va chercher ailleurs tes patrons bien-aimés,
Dans ces pays par toi rendus si renommés,
Où l'Orne épand ses eaux, et que la Sarthe arrose ;
Ou, si plus sûrement tu veux gagner ta cause,
Porte-la dans Trévoux, à ce beau tribunal
Où de nouveaux Midas un sénat monacal,
Tous les mois, appuyé de ta sœur l'Ignorance,
Pour juger Apollon tient, dit-on, sa séance.

LA DERNIÈRE LETTRE DE BOILEAU A BROSSETTE

11 décembre 1710.

Si je réponds si peu exactement, Monsieur, aux obligeantes lettres que vous me faites l'honneur de m'écrire, cela ne vient pas seulement de mon âge et de mes maladies, qui pourtant ne font que croître et qu'embellir, cela vient de ce que je me suis aperçu par vos lettres mêmes que vous n'aimez pas à vous attrister, que vous ne vous accommodez pas, dis-je, qu'on vous parle toujours de maladies, et que moi dans l'état où je suis je ne saurais presque parler d'autre chose. Permettez donc que je vous en parle encore cette fois, après quoi je veux bien ne vous en plus rien dire, mais il est juste qu'avant ce silence vous sachiez l'état où je me trouve. Je ne saurais plus marcher qu'appuyé sur les bras de mes valets, et aller d'un bout de ma chambre à l'autre est pour moi un voyage très long et très pénible, et dans lequel je cours risque à chaque pas de tomber en faiblesse. Du reste, je ne sens point que mon esprit soit encore diminué, et il l'est si peu que je travaille actuellement à une nouvelle édition de mes ouvrages qui seront considérablement augmentés; mais pour mon corps, il diminue tous les

(340) Cf. p. 601.

jours visiblement, et je puis déjà dire de lui *fuit*[1]. Permettez que je m'arrête là et que je me contente de vous assurer que je suis plus que jamais, Monsieur, votre... etc.

DESPRÉAUX.

Je m'en vais demain envoyer quérir votre vin de Condrieu, peut-être me réjouira-t-il le cœur, qui est franchement ce que j'ai de plus malade, jusque-là que mes valets me trouvent souvent sur mon fauteuil, dans mon cabinet, ayant perdu toute connaissance.

(1) Le texte publié par Laverdet porte le mot FAIT, qu'il faut évidemment corriger en ***FUIT, il fut.***



Le portrait de Boileau porté sur le Parnasse par la Muse satirique et reç
par Apollon et les Muses (composition de Bernard Picart). — *Œuvres, 171*

La mort de Boileau (13 mars 1711). — Nous venons de citer la dernière lettre que Boileau ait écrite à Brossette. Celui-ci, inquiet de sa santé, demande le 1er mars des nouvelles de Boileau à son frère l'abbé, chanoine de la Sainte-Chapelle. Cependant le poète était gravement malade, et il mourut le 11 mars 1711, chez son confesseur, le chanoine Le Noir, au cloître Notre-Dame. C'est là qu'il habitait depuis 1705, date à laquelle il avait vendu à son ami Le Verrier sa maison d'Auteuil.

Sur cette mort, nous n'avons qu'un document, une lettre de l'abbé Boileau à Brossette.

L'ABBÉ BOILEAU A BROSSETTE

A Paris, ce 27 mars 1711.

Je ne suis nullement en état, Monsieur, de faire une réponse aussi ample que je devrais à l'obligeante lettre qui vient de m'être rendue de votre part, du 24 de ce mois. L'affliction que j'ai dans le cœur de la perte que j'ai faite de mon frère, dont j'étais l'aîné de presque deux ans, ne me laisse pas la tête assez libre, pour satisfaire, comme je voudrais, à ce devoir.

Permettez-moi donc, Monsieur, de vous dire seulement que sa mort a été très chrétienne, et qu'il a donné la plus grande partie de ses biens aux pauvres. Il est passé en l'autre vie à dix heures du soir, le 13 de ce mois, âgé de soixante-quatorze ans et quatre mois, étant né le premier novembre en l'année 1636. Il avait été baptisé à la Sainte-Chapelle royale du Palais, où il est enterré avec ses parents, dans le tombeau de notre famille, plusieurs desquels ont été chanoines et trésoriers de la Sainte-Chapelle. Je vous en écrirai davantage quand Dieu voudra que je sois plus en état de vous entretenir que je ne suis présentement. Je ferai tout ce qui dépendra de moi, pour vous donner satisfaction sur les papiers que vous me faites l'honneur de me marquer que vous désirez. Je ne crois pas que rien m'échappe, la volonté de mon frère ayant été de me faire l'Exécuteur de son Testament. Je mettrai à part tout ce

qui pourra vous convenir, comme lettres et autres ouvrages que j'aurai soin de vous envoyer.

Trouvez bon, Monsieur, qu'en son nom et au mien, je vous embrasse, de tout mon cœur, étant avec toute la reconnaissance que je dois et l'attachement possible, votre, etc...

BOILEAU.

LE TESTAMENT DE BOILEAU

TESTAMENT DE MONSIEUR DESPRÉAUX DU 2e MARS 1711 REÇU PAR Me DIONIS

Pardevant les notaires, etc., à Paris, soussignés, fut présent Nicolas Boileau-Despréaux, écuyer, demeurant Cloître Notre-Dame, paroisse Saint-Jean-le-Rond, en une maison appartenante à Mr. l'Abbé Lenoir, étant dans sa robe de chambre, couché sur son lit, dans l'alcôve d'une chambre au premier étage de la dite maison, ayant vue par une croisée sur une terrasse donnant sur l'eau, infirme de corps, sain d'esprit, mémoire et jugement, comme il est apparu aux dits Notaires, par ses paroles et entretiens.

Lequel dans la vue de la mort dont le moment est connu à Dieu seul, ne désirant en être prévenu sans avoir auparavant mis ordre à ses affaires, et disposé de ses volontés, après avoir recommandé son âme à Dieu, et imploré l'aide de Jésus-Christ le glorieux Rédempteur de tous les hommes, a fait, dicté et nommé aux dits Notaires soussignés, son testament et ordonnance de dernière volonté, au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, comme il en suit.

Ordonne son corps mort être enterré sans pompe et sans aucun faste dans la basse Sainte-Chapelle du Palais, à Paris, avec Monsieur son père et Messieurs ses autres parents décédés ; et qu'il soit chanté un service à messe haute, son corps présent, pour le repos de son âme.

Veut et ordonne que la donation mutuelle faite entre lui, Messire Jacques Boileau, chanoine de la Sainte-Chapelle et Monsieur Depuymorin, ses frères, pardevant Leclerc et Arrouet, notaires, le premier février mil six cent quatre-vingt-trois, soit exécutée, et suivant icelle que le dit Messire Jacques Boileau survivant le dit sieur Despréaux, prenne sur ses biens quinze mille livres, compris les cinq mille livres que le dit sieur Despréaux a profité par le décès du dit sieur Depuymorin, et outre le dit sieur Despréaux donne et lègue au dit sieur Jacques Boi-

leau, dix mille livres une fois payées, pour faire en tout vingt-cinq mille livres.

Donne et lègue à Madame de Boisvinet, sa sœur du premier lit, la somme de dix mille livres une fois payée, dont elle n'aura que l'usufruit et jouissance sa vie durant, et dont le fonds après son décès appartiendra à Mademoiselle de Sirmond, sa petite nièce, laquelle le dit sieur Despréaux substitue au dit fonds et propriété.

Donne et lègue à Madame Manchon, sa sœur du second lit, et à défaut à ses deux enfants, pareille somme de dix mille livres en propriété.

Donne et lègue à Mademoiselle Boileau Despréaux, sa nièce, fille de Monsieur Boileau, vivant greffier de la Grand'Chambre, semblable somme de dix mille livres, dont elle n'aura aussi que l'usufruit sa vie durant, et dont après son décès le fonds appartiendra à M. Manchon, commissaire des Guerres, neveu du dit sieur Boileau Despréaux, qui substitue le dit sieur Manchon à la dite Demoiselle.

Donne et lègue à Monsieur Dongois, greffier en chef, son neveu, ou à son défaut à ses descendants, cinq mille livres une fois payées, en propriété.

Donne et lègue à Madame de La Chapelle, sa nièce, pareille somme de cinq mille livres, et à son défaut, à ses enfants en toute propriété.

Veut et entend que si quelqu'un des légataires et substitués sus-nommés décèdent avant lui, leurs représentants et héritiers succèdent à leurs legs par souche.

Veut que tout ce qu'il a ci-dessus donné et légué à sa famille, montant à soixante cinq mille livres, compris ce qui regarde le dit sieur Jacques Boileau, son frère, soit fourni aux légataires en effets du nombre de ceux qu'il laissera lors de son décès.

Donne et lègue à M. Boileau son cousin, payeur des rentes du clergé, cinq cents livres de pension viagère et alimentaire, non saisissable, attendu sa destination, le fonds de laquelle pension sera de mille livres, et appartiendra, savoir moitié à Monsieur de La Chapelle, son petit-neveu, et l'autre à Madame de Saint-Disant, sa petite nièce, et à leur défaut, à leurs représentants par souches, auxquels il donne et lègue le dit fonds en propriété, et laquelle somme sera aussi fournie en effets du dit sieur testateur qu'il aura lors de son décès.

Donne et lègue à Jean Beurest, son valet de chambre, six mille livres une fois payées, outre les gages qui se trouveront lui être dus, avec les habits, linge et hardes servant à la personne du dit sieur testateur, en reconnaissance de ses bons et assidus services.

Donne et lègue les sommes suivantes une fois payées, savoir :

Quatre mille livres à Elisabeth-Marie Servin, sa servante domestique.

A La France, son petit laquais, quinze cents livres pour aider à lui faire apprendre un métier et l'établir.

A François, son cocher, cinq cents livres.

Et à Antoine Riquier, ci-devant son jardinier, et à présent jardinier de M. Le Verrier, cinq cents livres.

Le tout, comme dit est, une fois payé outre et sans diminution des gages qui se trouveront dus aux dits domestiques.

Donne et lègue à mon dit sieur Le Verrier son ami, quatre de ses plus beaux tableaux que le dit sieur Le Verrier choisira lui-même, et gardera pour l'amour du dit sieur Despréaux.

A l'égard de tout ce qui restera au dit sieur Despréaux des biens en meubles et immeubles après le présent testament exécuté sans réserve, et de quelque nature qu'ils soient, il les donne et lègue pour les pauvres honteux des six petites Paroisses de la Cité qui sont Saint-Pierre-aux-Bœufs, Saint-Pierre-des-Arcis, Saint-Martial, la Madeleine, Sainte-Geneviève-des-Ardents, et Sainte-Croix, lesquels pauvres honteux il fait ses légataires universels, et il ordonne que le montant du dit legs soit converti à perpétuité en fonds dont le revenu sera distribué annuellement par Messieurs les Curés des dites six Paroisses aux dits pauvres honteux, et il les prie et exhorte de tenir la main à ce que cela s'exécute exactement, et particulièrement Monsieur le Curé de Saint-Pierre-aux-Bœufs (M. Ameline), selon les règles et formes des Paroisses; et qu'à chaque distribution aux dits pauvres on les charge et exhorte de prier Dieu pour l'âme de leur bienfaiteur.

Prie, Monsieur Dongois, greffier en chef, d'exécuter ce présent testament conjointement avec mon dit sieur Jacques Boileau, chanoine, son frère, voulant qu'ils soient à cet effet saisis de tous ses biens suivant la coutume de Paris.

Veut que toutes les nouvelles pièces et ouvrages que le sieur testateur a faits, même celui contre l'Equivoque, et qu'il voulait comprendre dans une nouvelle édition, soient mis en mains du sieur Billot, libraire, demeurant rue de la Harpe, pour en faire son profit. Les dits ouvrages se trouveront dans un portefeuille à part.

Révoque tous testaments et codicilles ou autres dispositions testamentaires faites avant le présent qui contient sa dernière volonté. Ce fut fait dicté et nommé par le dit sieur Despréaux aux dits Notaires, et à lui par l'un d'eux, l'autre présent, lu et relu, ce qu'il a bien entendu, et y a persévéré: en la dite Chambre l'an mil sept cent onze, ce deuxième mars, dix heures du matin, et a signé la minute des présentes demeurées à Me Dionis l'aîné, notaire.

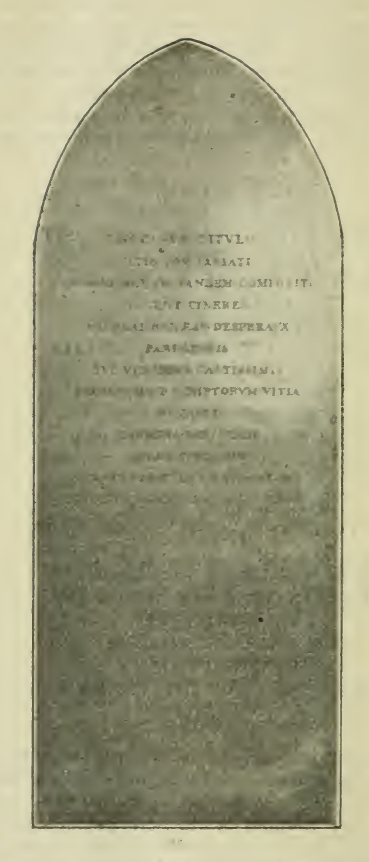
DUPUYS N BOILEAU. DIONIS.

La Sépulture de Boileau — Boileau fut enterré dans la chapelle basse de la Sainte-Chapelle. C'est par erreur qu'on a cru sa tombe placée sous le lutrin. — Pendant la Révolution, le 27 ventôse an VIII (19 mars 1800), les restes de Boileau furent transportés au *Muséum des monuments français*, rue des Petits-Augustins. Ils y furent conservés, avec ceux de La Fontaine et de Molière (?) jusqu'en 1819. A cette date, La Fontaine et Molière étaient définitivement inhumés au cimetière du Père-Lachaise, et Boileau à l'église Saint-Germain-des-Prés.

Voici l'épitaphe composée en 1819, et que l'on peut lire, à Saint-Germain-des-Prés, sur la pierre tombale qui ferme le sépulcre.

HOC SUB TITULO
FATIS DIU JACTATI
IN OMNE ÆVUM TANDEM COMPOSITI
JACENT CINERES
NICOLAI BOILEAU-DESPRÉAUX
PARISIENSIS
QUI VERSIBUS CASTISSIMIS
HOMINUM ET SCRIPTORUM VITIA
NOTAVIT
CARMINA SCRIBENDI
LEGES CONDIDIT
FLACCI ÆMULUS HAUD IMPAR
IN JOCIS ETIAM NULLI SECUNDUS
OBIIT
XIII MART MDCCXI
EXEQUIARUM SOLEMNIA INSTAURATA
XIV. JUL. MDCCCXIX
CURANTE URBIS PRÆFECTO
PARENTANTIBUS SUO QUONDAM
REGIA VTRAQUE
TUM GALLICÆ LINGUÆ
TUM INSCRIPTIONUM
HUMANIORUMQUE LITTERARUM
ACADEMIA

[Sous cette inscription reposent les cendres longtemps agitées par les destins et enfin installées ici pour l'éternité, de Nicolas Boileau-Despréaux, né à Paris, qui, par ses vers très purs, flétrit les défauts des hommes et des écrivains, établit les lois de la poétique ; il a égalé Horace et ne l'a cédé à personne dans la plaisanterie ; il est mort le 13 mars 1711 ; ses restes furent solennellement transportés ici le 14 juin 1819, par les soins du Préfet de la ville, et en présence des deux Académies royales, dont il fut jadis membre, l'Académie française et l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.]



Tombe de Boileau à Saint-Germain-des-Prés

APPENDICE

Nous publions ici : 1° Les *Poésies diverses* et *Epigrammes* (avec le numéro qu'elles portent dans l'édition de 1713) que nous n'avons pas eu l'occasion de citer au cours du volume ; — 2° *Chapelain décoiffé*, parodie à laquelle Boileau collabora (cf. p. 150) ; — 3° *L'Epître* de Voltaire *à Boileau* (1769), et la *Fontaine de Boileau*, de Sainte-Beuve (1843).

POÉSIES DIVERSES

XIV

Vers pour mettre au bas du portrait de Tavernier, le célèbre voyageur (1668).

De Paris à Delhi, du couchant à l'aurore,
Ce fameux voyageur courut plus d'une fois ;
De l'Inde et de l'Hydaspe il fréquenta les rois ;
Et sur les bords du Gange on le révère encore.
En tous lieux sa vertu fut son plus sûr appui ;
Et, bien qu'en nos climats de retour aujourd'hui,
En foule à nos yeux il présente
Les plus rares trésors que le Soleil enfante,
Il n'a rien rapporté de si rare que lui.

XVIII

Vers pour mettre sous le buste du Roi, fait par M. Girardon, l'année que les Allemands prirent Belgrade (1688).

C'est ce Roi, si fameux dans la paix, dans la guerre,
Qui seul fait à son gré le destin de la terre.

XIV. *Tavernier* (1605-1689) fit, dans l'espace de quarante ans, six voyages aux Indes. Il entreprenait le septième, quand il mourut, à Moscou. Le dernier vers fait allusion au caractère bizarre et grossier de Tavernier.

XVIII. Belgrade avait été prise le 6 septembre 1688. — *Girardon* (1628-1715), célèbre sculpteur français, dont le chef-d'œuvre est le tombeau de Richelieu, dans la chapelle de la Sorbonne.

Tout reconnait ses lois ; on brigue son appui :
De ses nombreux combats le Rhin frémit encore ;
Et l'Europe, en cent lieux, a vu fuir devant lui
Tous ces héros si fiers, que l'on voit aujourd'hui
Faire fuir l'Ottoman au delà du Bosphore.

XXVII

Vers pour mettre au-devant de la « Macarise » de l'abbé d'Aubignac, roman allégorique, où l'on expliquait toute la morale des Stoïciens (1664).

Lâches partisans d'Épicure,
Qui, brûlant d'une flamme impure,
Du Portique fameux fuyez l'austérité,
Souffrez qu'enfin la raison vous éclaire.
Ce roman, plein de vérité,
Dans la vertu la plus sévère
Vous peut faire aujourd'hui trouver la volupté.

XXXII

SUR LE COMTE DE GRAMMONT (1705)

Fait d'un plus pur limon, Grammont à son printemps
N'a point vu succéder l'hiver de la vieillesse ;
La cour le voit encor, brillant, plein de noblesse,
Dire les plus fins mots du temps ;
Sa course n'est au fond qu'une longue jeunesse,
Qu'il a déjà poussée à deux fois quarante ans.

XXVII. *L'abbé d'Aubignac* (1604-1676) est surtout connu par sa *Pratique du théâtre* (1669). Le roman intitulé *Macarise ou la reine des iles fortunées* (2 vol. 1664) etait achevé d'imprimer quand Boileau envoya, trop tard, sa petite pièce de vers.

XXXII. Le *Comte de Grammont* (1621-1707), qu'il ne faut pas confondre avec Grammont, comte de Guiche, a eté immortalisé par l'ouvrage de son beau-père Hamilton, *les Mémoires de Grammont*

XV

LE DÉBITEUR RECONNAISSANT (1681)

Je l'assistai dans l'indigence ;
Il ne me rendit jamais rien,
Mais, quoiqu'il me dût tout son bien,
Sans peine il souffrait ma présence.
Oh ! la rare reconnaissance !

XVII

A MM. Pradon et Bonnecorse, qui firent en même temps paraître contre moi chacun un volume d'injures[1] (1686).

Venez, Pradon et Bonnecorse,
Grands écrivains de même force,
De vos vers recevoir le prix ;
Venez prendre dans mes écrits
La place que vos noms demandent :
Linière et Perrin vous attendent.

XXX

CONTRE BOYER ET LA CHAPELLE (1699)

J'approuve que chez vous, messieurs, on examine
Qui du pompeux Corneille ou du tendre Racine

XV. Selon Brossette, il s'agirait ici de Patru (Cf. *Sat.* I, 123 ; *Ep.* V, 98 et la note).

XVII. *Pradon* (cf. *Sat.* IX, 97, 294 ; *Ep.* VII, 87, etc.) avait publié en 1684 les *Nouvelles remarques sur tous les ouvrages de M. D**** ; — *Bonnecorse* (cf. *Sat.* VII, 45) auteur de la *Montre d'amour*, donna en 1686 une parodie du *Lutrin*, *le Lutrigot.*

XXX. *Boyer* (cf. *Art poét.*, IV, 34) ; *La Chapelle* (1656-1723) qu'il ne faut pas confondre avec Chapelle, était secrétaire des commandements du prince de Conti ; il a écrit des romans, des tragédies, et une assez jolie comédie restée longtemps au répertoire, *les Carrosses d'Orléans.* Boileau a fait cette épigramme à l'occasion de la reception à l'Académie de M. de Valincour qui succédait à Racine. La Chapelle, alors directeur de l'Académie, répondit au discours du récipiendaire, et affecta de ne rien dire de Boileau qui cependant avait le premier proposé M. de Valincour au choix de la Compagnie.

Excita dans Paris plus d'applaudissements :
Mais je voudrais qu'on cherchât tout d'un temps
(La question n'est pas moins belle),
Qui du fade Boyer ou du sec La Chapelle
Excita plus de sifflements.

XXXI

SUR UNE HARANGUE D'UN MAGISTRAT DANS LAQUELLE LES PROCUREURS ÉTAIENT FORT MALTRAITÉS

Lorsque, dans ce sénat à qui tout rend hommage,
Vous haranguez en vieux langage,
Paul, j'aime à vous voir, en fureur,
Gronder maint et maint procureur ;
Car leurs chicanes sans pareilles
Méritent bien ce traitement :
Mais que vous ont fait nos oreilles,
Pour les traiter si rudement ?

XXXVIII

L'AMATEUR D'HORLOGES (1704)

Sans cesse autour de six pendules,
De deux montres, de trois cadrans,
Lubin, depuis trente et quatre ans,
Occupe ses soins ridicules ;
Mais à ce métier, s'il vous plaît,
A-t-il acquis quelque science ?
Sans doute ; et c'est l'homme de France
Qui sait le mieux l'heure qu'il est.

XXXIX

CONTRE MAUROI

Qui ne hait point tes vers, ridicule Mauroi,
Pourrait bien, pour sa peine, aimer ceux de Fourcroi.

XXXI. On ne sait quel est le magistrat visé par cette épigramme.

XXXVIII. Ce *Lubin* était un parent de Boileau, nommé Targas. (Cf. *Lettre à Brossette*, du 6 mars 1705.)

XXXIX. *Mauroi* est un poète obscur dont on ne sait rien. *Fourcroi* (1610-1691) était un avocat, dont on possède les plaidoyers ; il avait

XXXII

ÉPITAPHE (1705)

Ci-gît, justement regretté
Un savant homme sans science,
Un gentilhomme sans naissance,
Un très bon homme sans bonté.

publié en 1651 un recueil de *Sonnets*. Boileau imite ici le vers célèbre de Virgile : *Qui Bavium non odit, amet tua carmina, Maevi* (*Bucol.*, III, 90).

XXXII. Une note du manuscrit de Boileau indique ici *Gourville*, ami de Fouquet. « Il ne savait rien et parlait de tout avec esprit. Il était de très basse naissance et avait des manières fort nobles. Il faisait accueil à tout le monde et n'aimait personne. » (J.-B. ROUSSEAU.)



Vignette tirée de la première édition de *Chapelain décoiffé*, 1655

CHAPELAIN DÉCOIFFÉ[1]

OU

PARODIE DE QUELQUES PIÈCES « DU CID »

SCÈNE PREMIÈRE

LA SERRE. CHAPELAIN

LA SERRE

Enfin vous l'emportez, et la faveur du roi
Vous accable de dons qui n'étaient dus qu'à moi.
On voit rouler chez vous tout l'or de la Castille.

CHAPELAIN

Les trois fois mille francs qu'il met dans ma famille
Témoignent mon mérite, et font connaître assez
Qu'on ne hait pas mes vers, pour être un peu forcés.

LA SERRE

Pour grands que soient les rois, ils sont ce que nous sommes;
Ils se trompent en vers comme les autres hommes;
Et ce choix sert de preuve à tous les courtisans
Qu'à de méchants auteurs ils font de beaux présents.

(1) *Le Cid*, acte I, sc. 4.

CHAPELAIN

Ne parlons point du choix dont votre esprit s'irrite :
La cabale l'a fait plutôt que le mérite.
Vous choisissant, peut-être on eût pu mieux choisir,
Mais le roi m'a trouvé plus propre à son désir.
A l'honneur qu'il m'a fait ajoutez-en un autre :
Unissons désormais ma cabale à la vôtre.
J'ai mes prôneurs aussi, quoiqu'un peu moins fréquents
Depuis que mes sonnets ont détrompé les gens.
Si vous me célébrez, je dirai que La Serre
Volume sur volume incessamment desserre.
Je parlerai de vous avec monsieur Colbert,
Et vous éprouverez si mon amitié sert.
Ma nièce même en vous peut rencontrer un gendre.

LA SERRE

A de plus hauts partis Phlipote doit prétendre :
Et le nouvel éclat de cette pension
Lui doit bien mettre au cœur une autre ambition.
Exerce nos rimeurs, et vante notre prince,
Va te faire admirer chez les gens de province,
Fais marcher en tous lieux les rimeurs sous ta loi,
Sois des flatteurs l'amour, et des railleurs l'effroi.
Joins à ces qualités celles d'une âme vaine ;
Montre-leur comme il faut endurcir une veine,
Au métier de Phébus bander tous les ressorts,
Endosser nuit et jour un rouge justaucorps,
Pour avoir de l'encens donner une bataille,
Ne laisser de sa bourse échapper une maille ;
Surtout sers-leur d'exemple, et ressouviens-toi bien
De leur former un style aussi dur que le tien.

CHAPELAIN

Pour s'instruire d'exemple, en dépit de Linière,
Ils liront seulement ma Jeanne tout entière.

(34) Allusion au vieux justaucorps de drap rouge que Chapelain portait en guise de robe de chambre ; on sait qu'il était avare jusqu'à la ladrerie. — (36) *Maille*, petite monnaie, qui valait un demi-denier On dit encore : *n'avoir ni sou, ni maille*. — (39) *Linière*, cf. *Sat.* IX, 237. —

Là, dans un long tissu d'amples narrations,
Ils verront comme il faut berner les nations,
Duper d'un grave ton gens de robe et d'armée,
Et sur l'erreur des sots bâtir sa renommée.

LA SERRE

L'exemple de La Serre a bien plus de pouvoir :
Un auteur dans ton livre apprend mal son devoir
Et qu'a fait après tout ce grand nombre de pages
Que ne puisse égaler un de mes cent ouvrages ?
Si tu fus grand flatteur, je le suis aujourd'hui,
Et ce bras de la presse est le plus ferme appui.
Bilaine et de Sercy sans moi seraient des drilles ;
Mon nom seul au Palais nourrit trente familles :
Les marchands fermeraient leurs boutiques sans m
Et s'ils ne m'avaient plus, ils n'auraient plus d'en
Chaque heure, chaque instant, fait sortir de ma plu
Cahiers dessus cahiers, volume sur volume.
Mon valet, écrivant ce que j'aurais dicté,
Ferait un livre entier, marchant à mon côté ;
Et loin de ces durs vers qu'à mon style on préfère,
Il deviendrait auteur en me regardant faire.

CHAPELAIN

Tu me parles en vain de ce que je connoi :
Je t'ai vu rimailler et traduire sous moi.
Si j'ai traduit Guzman, si j'ai fait sa préface,
Ton galimatias a bien rempli ma place.
Enfin, pour épargner ces discours superflus,
Si je suis grand flatteur, tu l'es et tu le fus.
Tu vois bien cependant qu'en cette concurrence,
Un monarque entre nous met de la différence.

LA SERRE

Ce que je méritais, tu me l'as emporté.

(51) *Bilaine et de Sercy*, libraires du Palais. — (68) Chapelain avait traduit de l'espagnol le roman de *Don Gusman d'Alfarache*, et l'avait publié avec une *Préface* en 1688.

CHAPELAIN

Qui l'a gagné sur toi l'avait mieux mérité.

LA SERRE

Qui sait mieux composer en est bien le plus digne.

CHAPELAIN

En être refusé n'en est pas un bon signe.

LA SERRE

Tu l'as gagné par brigue, étant vieux courtisan.

CHAPELAIN

L'éclat de mes grands vers fut seul mon partisan.

LA SERRE

Parlons-en mieux : le roi fait honneur à ton âge.

CHAPELAIN

Le roi, quand il en fait, le mesure à l'ouvrage.

LA SERRE

Et par là je devais emporter ces ducats.

CHAPELAIN

Qui ne les obtient point ne les mérite pas.

LA SERRE

Ne les mérite pas, moi ?

CHAPELAIN

Toi.

LA SERRE

Ton insolence,
Téméraire vieillard, aura sa récompense !
(*Il lui enlève sa perruque*).

CHAPELAIN

Achève, et prends ma tête après un tel affront,
Le premier dont ma muse a vu rougir son front.

LA SERRE

Et que penses-tu faire avec tant de faiblesse ?

CHAPELAIN

O Dieux ! mon Apollon en ce besoin me laisse.

LA SERRE

Ta perruque est à moi ; mais tu serais trop vain
Si ce sale trophée avait souillé ma main.
Adieu ; fais lire au peuple, en dépit de Linière,
De tes fameux travaux l'histoire tout entière ;
D'un insolent discours ce juste châtiment
Ne lui servira pas d'un petit ornement.

CHAPELAIN

Rends-moi donc ma perruque.

LA SERRE

Elle est trop malhonnête.
De tes lauriers sacrés va te couvrir la tête.

CHAPELAIN

Rends la calotte au moins.

LA SERRE

Va, va, tes cheveux d'ours
Ne pourraient sur ta tête encor durer trois jours.

SCÈNE II[1]

CHAPELAIN seul.

O rage ! ô désespoir ! ô perruque ma mie !
N'as-tu donc tant vécu que pour cette infamie ?
N'as-tu trompé l'espoir de tant de perruquiers
Que pour voir en un jour flétrir tant de lauriers ?
Nouvelle pension fatale à ma calotte !
Précipice élevé qui te jette en la crotte !
Cruel ressouvenir de tes honneurs passés !
Services de vingt ans en un jour effacés !
Faut-il de ton vieux poil voir triompher La Serre,
Et te mettre crottée, ou te laisser à terre ?

(1) *Le Cid*, acte I, sc 5.

La Serre, sois d'un roi maintenant régalé :
Ce haut rang n'admet pas un poète pelé ;
Et ton jaloux orgueil, par cet affront insigne,
Malgré le choix du roi, m'en a su rendre indigne.
Et toi, de mes travaux glorieux instrument,
Mais d'un esprit de glace inutile ornement ;
Plume jadis vantée, et qui, dans cette offense,
M'as servi de parade et non pas de défense,
Va, quitte désormais le dernier des humains,
Passe pour me venger en de meilleures mains.
Si Cassaigne a du cœur, et s'il est mon ouvrage,
Voici l'occasion de montrer son courage ;
Son esprit est le mien, et le mortel affront
Qui tombe sur mon chef rejaillit sur son front.

SCÈNE III[1]

CHAPELAIN, CASSAIGNE

CHAPELAIN

Cassaigne, as-tu du cœur ?

CASSAIGNE

Tout autre que mon maître
L'éprouverait sur l'heure.

CHAPELAIN

Ah ! c'est comme il faut être.
Digne ressentiment à ma douleur bien doux !
Je reconnais ma verve à ce noble courroux.
Ma jeunesse revit en cette ardeur si prompte.
Mon disciple, mon fils, viens réparer ma honte.
Viens me venger.

CASSAIGNE

De quoi ?

CHAPELAIN

D'un affront si cruel,
Qu'à l'honneur de tous deux il porte un coup mortel ;

(1) *Le Cid*, acte I, sc. 6.

D'une insulte... Le traître eût payé la perruque
Un quart d'écu du moins, sans mon âge caduque.
Ma plume, que mes doigts ne peuvent soutenir,
Je la remets aux tiens pour écrire et punir.
Va contre un insolent faire un bon gros ouvrage.
C'est dedans l'encre seul qu'on lave un tel outrage.
Rime, ou crève. Au surplus, pour ne te point flatter,
Je te donne à combattre un homme à redouter ;
Je l'ai vu fort poudreux au milieu des libraires,
Se faire un beau rempart de deux mille exemplaires.

CASSAIGNE

Son nom ? c'est perdre temps en discours superflus.

CHAPELAIN

Donc, pour te dire encor quelque chose de plus,
Plus enflé que Boyer, plus bruyant qu'un tonnerre,
C'est...

CASSAIGNE

De grâce, achevez.

CHAPELAIN

Le terrible La Serre.

CASSAIGNE

Le...

CHAPELAIN

Ne réplique point, je connais ton fatras :
Combats sur ma parole, et tu l'emporteras.
Donnant pour des cheveux ma *Pucelle* en échange,
J'en vais chercher, barbouille, écris, rime, et nous venge.

SCÈNE IV [1]

CASSAIGNE, seul.

Percé jusques au fond du cœur
D'une insulte imprévue aussi bien que mortelle,
Misérable vengeur d'une sotte querelle,
D'un avare écrivain chétif imitateur,

(1) *Le Cid*, acte I, sc. 7.

Je demeure stérile, et ma veine abattue
Inutilement sue.
Si près de voir couronner mon ardeur.
O la peine cruelle !
En cet affront La Serre est le tondeur,
Et le tondu, père de *la Pucelle.*

Que je sens de rudes combats !
Comme ma pension, mon honneur me tourmente.
Il faut faire un poème, ou bien perdre une rente :
L'un échauffe mon cœur, l'autre retient mon bras.
Réduit au triste choix ou de trahir mon maître,
Ou d'aller à Bicêtre,
Des deux côtés mon mal est infini.
O la peine cruelle !
Faut-il laisser un La Serre impuni ?
Faut-il venger l'auteur de *la Pucelle* ?

Auteur, perruque, honneur, argent,
Impitoyable loi, cruelle tyrannie,
Je vois gloire perdue, ou pension finie.
D'un côté je suis lâche, et de l'autre indigent.
Cher et chétif espoir d'une veine flatteuse,
Et tout ensemble gueuse,
Noir instrument, unique gagne-pain,
Et ma seule ressource,
M'es-tu donné pour venger Chapelain ?
M'es-tu donné pour me couper la bourse ?

Il faut mieux courir chez Conrart :
Il peut me conserver ma gloire et ma finance,
Mettant ces deux rivaux en bonne intelligence.
On sait comme en traités excelle ce vieillard.
S'il n'en vient pas à bout, que Sapho la pucelle
Vide notre querelle.
Si pas un d'eux ne me veut secourir,
Et si l'on me ballotte,

(179) *Sapho*. Mlle de Scudéry.

Cherchons La Serre ; et sans tant discourir,
Traitons du moins et payons la calotte.

Traiter sans tirer ma raison !
Rechercher un marché si funeste à ma gloire !
Souffrir que Chapelain impute à ma mémoire
D'avoir mal soutenu l'honneur de sa toison !
Respecter un vieux poil, dont mon âme égarée
Voit la perte assurée !
N'écoutons plus ce dessein négligent,
Qui passerait pour crime.
Allons, ma main, du moins sauvons l'argent,
Puisque aussi bien il faut perdre l'estime.

Oui, mon esprit s'était déçu.
Autant que mon honneur, mon intérêt me presse :
Que je meure en rimant, ou meure de détresse,
J'aurai mon style dur comme je l'ai reçu.
Je m'accuse déjà de trop de négligence.
Courons à la vengeance :
Et, tout honteux d'avoir tant de froideur,
Rimons à tire-d'aile,
Puisque aujourd'hui La Serre est le tondeur,
Et le tondu, père de *la Pucelle*.

SCÈNE V[1]

CASSAIGNE, LA SERRE

CASSAIGNE

A moi, La Serre. un mot.

LA SERRE

Parle.

CASSAIGNE

Ote-moi d'un doute.
Connais-tu Chapelain ?

LA SERRE

Oui.

(1) *Le Cid*, acte II, sc. 2

CASSAIGNE

Parlons bas, écoute.
Sais-tu que ce vieillard fut la même vertu,
Et l'effroi des lecteurs de son temps ? le sais-tu ?

LA SERRE

Peut-être.

CASSAIGNE

La froideur qu'en mon style je porte,
Sais-tu que je la tiens de lui seul ?

LA SERRE

Que m'importe ?

CASSAIGNE

A quatre vers d'ici je te le fais savoir.

LA SERRE

Jeune présomptueux !

CASSAIGNE

Parle sans t'émouvoir.
Je suis jeune, il est vrai, mais, aux âmes bien nées,
La rime n'attend pas le nombre des années.

LA SERRE

Mais t'attaquer à moi ! qui t'a rendu si vain,
Toi, qu'on ne vit jamais une plume à la main ?

CASSAIGNE

Mes pareils avec toi sont dignes de combattre,
Et pour des coups d'essai veulent des *Henri quatre* [1] !

LA SERRE

Sais-tu bien qui je suis ?

CASSAIGNE

Oui, tout autre que moi,
En comptant tes écrits, pourrait trembler d'effroi.
Mille et mille papiers, dont ta table est couverte,
Semblent porter écrit le destin de ma perte.

(218) *Henri IV*, poème de Cassaigne

J'attaque en téméraire un gigantesque auteur;
Mais j'aurai trop de force, ayant assez de cœur.
Je veux venger mon maître ; et ta plume indomptable,
Pour ne se point lasser, n'est point infatigable.

LA SERRE

Ce phébus, qui paraît au discours que tu tiens,
Souvent par tes écrits se découvrit aux miens,
Et, te voyant encor tout frais sorti de classe,
Je disais : Chapelain lui laissera sa place.
Je sais ta pension, et suis ravi de voir
Que ces bons mouvements excitent ton devoir ;
Qu'ils te font sans raison mettre rime sur rime,
Étayer d'un pédant l'agonisante estime ;
Et que, voulant pour singe un écolier parfait,
Il ne se trompait point au choix qu'il avait fait.
Mais je sens que pour toi ma pitié s'intéresse;
J'admire ton audace, et je plains ta jeunesse.
Ne cherche point à faire un coup d'essai fatal;
Dispense un vieux routier d'un combat inégal.
Trop peu de gain pour moi suivrait cette victoire :
A moins d'un gros volume, on compose sans gloire ;
Et j'aurais le regret de voir que tout Paris
Te croirait accablé du poids de mes écrits.

CASSAIGNE

D'une indigne pitié ton orgueil s'accompagne :
Qui pèle Chapelain craint de tondre Cassaigne.

LA SERRE

Retire-toi d'ici.

CASSAIGNE

Hâtons-nous de rimer.

LA SERRE

Es-tu si prêt d'écrire ?

CASSAIGNE

Es-tu las d'imprimer ?

LA SERRE

Viens, tu fais ton devoir. L'écolier est un traître
Qui souffre sans cheveux la tête de son maître.

LA MÉTAMORPHOSE

DE LA

PERRUQUE DE CHAPELAIN EN COMÈTE

La plaisanterie que l'on va voir est une suite de la parodie précédente. Elle fut imaginée par les mêmes auteurs, à l'occasion de la comète qui parut à la fin de l'année 1664. Ils étaient à table chez M. Hessein, frère de l'illustre madame de La Sablière.

On feignait que Chapelain, ayant été décoiffé par La Serre, avait laissé sa perruque à calotte dans le ruisseau, où La Serre l'avait jetée.

Dans un ruisseau bourbeux la calotte enfoncée
Parmi de vieux chiffons allait être entassée,
Quand Phébus l'aperçut, et du plus haut des airs
Jetant sur les railleurs un regard de travers :
Quoi ! dit-il, je verrai cette antique calotte
D'un sale chiffonnier remplir l'indigne hotte !

Ici devait être la description de cette fameuse perruque,

Qui, de tous ses travaux la compagne fidèle,
A vu naître *Guzman* et mourir *la Pucelle ;*
Et qui, de front en front passant à ses neveux,
Devait avoir plus d'ans qu'elle n'eut de cheveux.

Enfin Apollon changeait cette perruque en comète. Je veux, disait ce dieu, que tous ceux qui naîtront sous ce nouvel astre soient poètes,

Et qu'ils fassent des vers, même en dépit de moi.

Furetière, l'un des auteurs de la pièce, remarqua pourtant que cette métamorphose manquait de justesse en un point : C'est, dit-il, que les comètes ont des cheveux, et

que la perruque de Chapelain est si usée qu'elle n'en a plus. Cette badinerie n'a jamais été achevée.

Chapelain souffrit, dit-on, avec beaucoup de patience les satires que l'on fit contre sa perruque. On lui a attribué l'épigramme suivante qui n'est pas de lui :

Railleurs, en vain vous m'insultez,
Et la pièce vous emportez ;
En vain vous découvrez ma nuque :
J'aime mieux la condition
D'être défroqué de perruque,
Que défroqué de pension.

ÉPITRE A BOILEAU[1]

par Voltaire

(1769)

Boileau, correct auteur de quelques bons écrits,
Zoïle de Quinault, et flatteur de Louis,
Mais oracle du goût dans cet art difficile,
Où s'égayait Horace, où travaillait Virgile,
Dans la cour du Palais je naquis ton voisin :
De ton siècle brillant mes yeux virent la fin;
Siècle de grands talents bien plus que de lumière,
Dont Corneille, en bronchant, sut ouvrir la carrière.
Je vis le jardinier de ta maison d'Auteuil,
Qui chez toi, pour rimer, planta le chèvrefeuil.
Chez ton neveu Dongois je passai mon enfance,
Bon bourgeois qui se crut un homme d'importance.
Je veux t'écrire un mot sur tes sots ennemis,
A l'Hôtel Rambouillet contre toi réunis,
Qui voulaient pour loyer de tes rimes sincères,
Couronné de lauriers t'envoyer aux galères.
Ces petits beaux esprits craignaient la vérité
Et du sel de tes vers la piquante âcreté.
Louis avait du goût, Louis aimait la gloire :
Il voulut que ta Muse assurât sa mémoire;
Et, satirique heureux, par ton prince avoué,
Tu pus censurer tout, pourvu qu'il fût loué.
Bientôt les courtisans, ces singes de leur maître,
Surent tes vers par cœur, et crurent s'y connaître.
On admira dans toi jusqu'au style un peu dur
Dont tu défiguras le vainqueur de Namur;
Et sur l'Amour de Dieu ta triste psalmodie,
Du haineux janséniste en son temps applaudie;

(1) Il nous paraît inutile de signaler toutes les *allusions* aux œuvres de Boileau, contenues dans cette Épître. Tous ceux qui auront lu les textes précédemment cités et commentés, s'y reconnaîtront d'eux-mêmes

Et l'Équivoque même, enfant plus ténébreux,
D'un père sans vigueur avorton malheureux.
Des Muses dans ce temps, au pied du trône assises,
On aimait les talents, on passait les sottises.
Un maudit Écossais, chassé de ce pays,
Vint changer tout en France, et gâta nos esprits.
L'Espoir trompeur et vain, l'Avarice au teint blême,
Sous l'abbé Terrasson calculant son système,
Répandaient à grands lots leurs papiers imposteurs,
Vidaient nos coffres-forts, et corrompaient nos mœurs;
Plus de goût, plus d'esprit : la sombre arithmétique
Succéda dans Paris à ton Art poétique.
  Le duc et le prélat, le guerrier, le docteur,
Lisaient pour tous écrits des billets au porteur.
On passa du Permesse au rivage du Gange,
Et le sacré vallon fut la place du change.
Le ciel nous envoya, dans ces temps corrompus,
Le sage et doux pasteur des brebis de Fréjus,
Économe sensé, renfermé dans lui-même,
Et qui n'affecta rien que le pouvoir suprême.
La France était blessée, il laissa ce grand corps
Répandre un nouveau sang, raffermir ses ressorts,
Se rétablir lui-même en vivant de régime.
Mais si Fleury fut sage, il n'eut rien de sublime;
Il fut loin d'imiter la grandeur des Colberts :
Il négligeait les arts, il aimait peu les vers.
Pardon si contre moi son ombre s'en irrite!
Mais il fut en secret jaloux de tout mérite,
Je l'ai vu refuser, poliment inhumain,
Une place à Racine, à Crébillon du pain.

. . . .

Dans cet amas confus d'opprobre et de misère,
Qui distingue mon siècle et fait son caractère,
Quels chants pouvaient former les enfants des neuf sœurs?

— (33) *Un Ecossais.* Le financier Law. — (35) *L'abbé Terrasson* écrivit, en 1720, une brochure en faveur du système de Law. — (46) Fleury, évêque de Fréjus, précepteur de Louis XV, devint premier ministre et cardinal. Il mourut en 1743. — (58) *Racine* Il s'agit de Louis Racine. —

Sous un ciel orageux dans ces temps destructeurs,
Des chantres de nos bois les voix sont étouffées,
Au siècle des Midas on ne voit point d'Orphées.
Tel qui dans l'art d'écrire eût pu te défier,
Va compter dix pour cent chez Rabot le banquier :
De dépit et de honte il a brisé sa lyre.
Ce temps est, réponds-tu, très bon pour la satire,
Mais quoi! puis-je en mes vers, aiguisant un bon mot,
Affliger sans raison l'amour-propre d'un sot;
Des Cotins de mon temps poursuivre la racaille,
Et railler un Coger dont tout Paris se raille?
Non, ma Muse m'appelle à de plus hauts emplois.
A chanter la vertu j'ai consacré ma voix.
... J'ose aux persécuteurs prêcher la tolérance;
Je dis au riche avare : Assiste l'indigent;
Au ministre des lois : Protège l'innocent;
Du fond de mes déserts, au malheureux propice,
Pour Sirven opprimé je demande justice :
Je l'obtiendrai sans doute, et cette même main,
Qui ranima la veuve et vengea l'orphelin,
Soutiendra jusqu'au bout la famille éplorée
Qu'un vil juge a proscrite et non déshonorée.
Ainsi je fais trembler, dans mes derniers moments,
Et les pédants jaloux et les petits tyrans.
J'ose agir sans rien craindre, ainsi que j'ose écrire.
Je fais le bien que j'aime, et voilà ma satire.
... Je vais mourir content. Le siècle qui doit naître
De vos traits empestés me vengera peut-être.
Oui, déjà Saint-Lambert, en bravant vos clameurs,
Sur ma tombe qui s'ouvre a répandu des fleurs;
Aux sons harmonieux de son luth noble et tendre
Mes mânes consolés chez les morts vont descendre.
Nous nous verrons, Boileau : Tu me présenteras

(72) *Coger* (1723-1780), a écrit de nombreuses poésies latines, et publié en 1767 un *Examen* de *Bélisaire*, œuvre de Marmontel qui avait soulevé des polémiques entre la Sorbonne et les philosophes. Coger prit parti contre ces derniers, et s'attira de vives railleries de Voltaire. — (79) Allusion au protestant Sirven, dont Voltaire cherchait à faire réviser le procès; il y réussit. — (90) *Saint-Lambert* (1716-1803), auteur du poème

Chapelain, Scudéry, Perrin, Pradon, Coras.
Je pourrais t'amener, enchaînés sur mes traces,
Nos Zoïles honteux, successeurs des Garasses.
Minos entre eux et moi va bientôt prononcer :
Des serpents d'Alecton, nous les verrons fesser :
Mais je veux avec toi baiser dans l'Élysée
La main qui nous peignit l'épouse de Thésée.
J'embrasserai Quinault, en dusses-tu crever;
Et si ton goût sévère a pu désapprouver
Du brillant Torquato le séduisant ouvrage,
Entre Homère et Virgile il aura mon hommage.
Tandis que j'ai vécu l'on m'a vu hautement
Aux badauds effarés dire mon sentiment.
Je veux le dire encor dans ces royaumes sombres :
S'ils ont des préjugés, j'en guérirai les ombres.
A table avec Vendôme, et Chapelle, et Chaulieu,
M'enivrant du nectar qu'on boit en ce beau lieu,
Secondé de Ninon dont je fus légataire,
J'adoucirai les traits de ton humeur austère.

VOLTAIRE.

des *Saisons* (1769). — (97) *Garasse* (1585-1631), jésuite, se distingua par la violence de ses polémiques. — (104) *Torquato*, le Tasse.

LA FONTAINE DE BOILEAU

PAR SAINTE-BEUVE

(1843)

Dans les jours d'autrefois qui n'a chanté Bâville
Quand Septembre apparu délivrait de la ville
Le grave Parlement assis depuis dix mois,
Bâville se peuplait des hôtes de son choix.
Et, pour mieux animer son illustre retraite,
Lamoignon conviait et savant et poète.
Guy Patin accourait, et d'un éclat soudain
Faisait rire l'écho jusqu'au bout du jardin,
Soit que, du vieux Sénat l'âme tout occupée,
Il poignardât César en proclamant Pompée,
Soit que de l'antimoine il contât quelque tour.
Huet, d'un ton discret et plus fait à la cour,
Sans zèle et passion causait de toute chose,
Des enfants de Japhet, ou même d'une rose,
Déjà plein du sujet qu'il allait méditant,
Rapin vantait le parc et célébrait l'étang.
Mais voici Despréaux, amenant sur ses traces
L'agrément sérieux, l'à-propos et les grâces.
O toi dont, un seul jour, j'osai nier la loi,
Veux-tu bien, Despréaux, que je parle de toi,
Que j'en parle avec goût, avec respect suprême,
Et comme t'ayant vu dans ce cadre qui t'aime !
Fier de suivre à mon tour des hôtes dont le nom
N'a rien qui cède en gloire au nom de Lamoignon,
J'ai visité les lieux, et la tour, et l'allée
Où des fâcheux ta muse épiait la volée ;
Le berceau plus couvert qui recueillait tes pas ;

(1) Cf. Boileau, *Epître* VI, à M. de Lamoignon. — (7) *Guy Patin* (1602-1672), médecin, est connu surtout par ses *Lettres* publiées en 1692, 1695 et 1718. Il fut professeur au Collège de France. — (16) *Rapin* 1621-1687), jésuite, cf. p. 524. — (24) Bâville appartenait alors au comte

La fontaine surtout, chère au vallon d'en bas,
La fontaine en tes vers *Polycrène* épanchée,
Que le vieux villageois nomme aussi *la Rachée*,
Mais que plus volontiers, pour ennoblir son eau,
Chacun salue encor *Fontaine de Boileau*.
Par un des beaux matins des premiers jours d'automne,
Le long de ces coteaux qu'un bois léger couronne,
Nous allions, repassant par ton même chemin
Et le reconnaissant, ton Epître à la main.
Moi, comme un converti, plus dévot à ta gloire,
Epris du flot sacré, je me disais d'y boire :
Mais hélas ce jour-là, les simples gens du lieu
Avaient fait un lavoir de la source du dieu,
Et de femmes, d'enfants, tout un cercle à la ronde
Occupaient la Naïade et m'en altéraient l'onde.
Mes guides cependant, d'une commune voix,
Regrettaient le bouquet des ormes d'autrefois,
Hautes cimes longtemps à l'entour respectées,
Qu'un dernier possesseur à terre avait jetées.
Malheur à qui, docile au cupide intérêt,
Déshonore le front d'une antique forêt,
On dépouille à plaisir la colline prochaine !
Trois fois malheur, si c'est au bord d'une fontaine !

Était-ce donc présage, ô noble Despréaux,
Que la hache tombant sur ces arbres si beaux
Et ravageant l'ombrage où s'égaya ta muse ?
Est-ce que des talents aussi la gloire s'use,
Et que reverdissant en plus d'une saison,
On finit, à son tour, par joncher le gazon,
Par tomber de vieillesse ou de chute plus rude,
Sous les coups des neveux dans leur ingratitude ?
Ceux surtout dont le lot, moins fait pour l'avenir,

Molé. — (36) *Ton Epitre.* L'*Epitre* VI. — (37) *Converti.* Sainte-Beuve avait commencé, en 1827-28, par le romantisme, et ses premiers articles sur Boileau sont plutôt sévères. — (50) Sainte-Beuve, qui avait débuté dans la critique par des articles sur la Pléiade, se souvient, dans ces quatre derniers vers, de l'*Elégie aux bûcherons de la Forêt de Gastine*

Fut d'enseigner leur siècle et de le maintenir,
De lui marquer du doigt la limite tracée
De lui dire où le goût modérait la pensée,
Où s'arrêtait à point l'art dans le naturel,
Et la dose de sens, d'agrément et de sel,
Ces talents-là, si vrais, pourtant plus que les autres
Sont sujets aux rebuts des temps comme les nôtres,
Bruyants, émancipés, prompts aux neuves douceurs,
Grands écoliers riant de leurs vieux professeurs.
Si le même conseil préside aux beaux ouvrages,
La forme du talent varie avec les âges,
Et c'est un nouvel art que dans le goût présent
D'offrir l'éternel fond antique et renaissant.
Tu l'aurais su, Boileau ! Toi dont la ferme idée
Fut toujours de justesse et d'à-propos guidée,
Qui d'abord épuras le beau règne où tu vins,
Comment aurais-tu fait dans nos jours incertains ?
J'aime ces questions, cette vue inquiète,
Audace du critique et presque du poète.
Prudent roi des rimeurs, il t'aurait bien fallu
Sortir chez nous du cercle où ta raison s'est plu.
Tout poète aujourd'hui vise au parlementaire ;
Après qu'il a chanté, nul ne saura se taire;
Il parlera sur tout, sur vingt sujets au choix,
Son gosier le chatouille et veut lancer sa voix.
Il faudrait bien les suivre, ô Boileau, pour leur dire
Qu'ils égarent le souffle où leur doux chant s'inspire,
Et qui diffère tant, même en plein carrefour,
Du son rauque et menteur des trompettes du jour.

Dans l'époque, à la fois magnifique et décente,
Qui comprit et qu'aida ta parole puissante,
Le vrai goût dominant, sur quelques points borné,
Chassait du moins le faux autre part confiné ;
Celui-ci hors du centre usait ses représailles ;

de Ronsard. — (58) *Neveux*, au sens archaïque de *descendants*. — (88) Depuis le vers 79, Sainte-Beuve semble faire allusion aux ambitions po-

Il n'aurait affronté Chantilly ni Versailles,
Et, s'il l'avait osé, son imprudent essor
Se fût brisé du coup sur le balustre d'or.
Pour nous, c'est autrement; par un confus mélange
Le bien s'allie au faux, et le tribun à l'ange.
Les Pradons seuls d'alors visaient au Scudéry :
Lequel de nos meilleurs peut s'en croire à l'abri?
Tous cadres sont rompus, plus d'obstacle qui compte ;
L'esprit descend, dit-on ; la sottise remonte ;
Tel même qu'on admire en a sa goutte au fond.
Comment tout démêler, tout renoncer, tout suivre,
Aller droit à l'auteur sous le masque du livre,
Dire la clef secrète, et, sans rien diffamer,
Piquer pourtant le vice et bien haut le nommer ?
Voilà, cher Despréaux, voilà sur toute chose
Ce qu'en songeant à toi souvent je me propose,
Et j'en espère un peu mes doutes éclaircis
En m'asseyant moi-même au bord où tu t'assis.
Sous ces noms de Cotins que ta malice fronde,
J'aime à te voir d'ici parlant de notre monde
A quelque Lamoignon qui garde encor ta loi ;
Qu'auriez-vous dit de nous, Royer-Collard et toi ?
Mais aujourd'hui laissons tout sujet de satire ;
A Bâville aussi bien on t'en eût vu sourire,
Et tu tâchais surtout d'en détourner le cours,
Avide d'ennoblir tes tranquilles discours,
De chercher, tu l'as dit, sous quelque frais ombrage,
Comme en un Tusculum, les entretiens du sage,
Un concert de vertu, d'éloquence et d'honneur,
Et quel vrai but conduit l'honnête homme au bonheur.

itiques des Lamartine et des Victor Hugo. — (96) *Le balustre d'or*, la barrière formée de *balustres* en bois doré, qui, à Versailles, dans la chambre de Louis XIV, sépare le lit du reste de l'appartement. Derrière le *balustre*, et de chaque côté du lit, est la *ruelle*. — (98) *Le tribun à l'ange*. Il s'agit de Lamartine, alors dans tout l'éclat de sa vie politique. — (115) *Royer-Collard* (1763-1845), philosophe et homme d'Etat, chef du parti *doctrinaire*, et dont le dogmatisme politique n'est pas sans rapport, pour Sainte-Beuve, avec le dogmatisme critique de Boileau. — (121) *Tusculum*, maison de campagne de Cicéron : celui-ci y a écrit plusieurs de ses dialogues philosophiques, entre autres *les Tusculanes*.

Ainsi donc, ce jour-là, venant de ta fontaine,
Nous suivions au retour les coteaux et la plaine,
Nous foulions lentement ces deux prés arrosés,
Nous perdions le sentier dans les endroits boisés ;
Puis sa trace fuyait sous l'herbe épaisse et vive :
Est-ce bien ce côté ? n'est-ce pas l'autre rive ?
A trop presser sans doute, on se trompe souvent ;
Le plus simple est d'aller. Ce moulin par devant
Nous barre le chemin ; un vieux pont nous invite,
Et sa planche en ployant nous dit de passer vite :
On s'effraie, et l'on passe, on rit de ses terreurs ;
Ce ruisseau sinueux a d'aimables erreurs,
Et riant, conversant de rien, de toute chose,
Retenant la pensée au calme qui repose,
On voyait le soleil vers le couchant rougir,
Des saules *non plantés* les ombres s'élargir,
Et sous les longs rayons de cette heure plus sûre
S'éclairer les vergers en salle de verdure,
Jusqu'à ce que, tournant sur un dernier coteau,
Nous eûmes retrouvé la route du château,
Où d'abord, en entrant, la pelouse apparue
Nous offrit du plus loin une enfant accourue,
Jeune fille demain en sa tendre saison,
Orgueil et cher appui de l'antique maison,
Fleur de tout un passé majestueux et grave,
Rejeton précieux où plus d'un nom se grave,
Qui refait l'espérance et les fraîches couleurs,
Qui sait les souvenirs et non pas les douleurs
Et dont, chaque matin, l'heureuse et blonde tête,
Après les jours chargés de gloire et de tempête,
Porte légèrement tout ce poids des aïeux,
Et court sur le gazon, le vent dans ses cheveux.

SAINTE-BEUVE.

— (135) *Erreurs*. Au sens latin, *détours, sinuosités*. — (139) *Non plantés*. Cf. Boileau. *Ep.* VI, 11

GRAMMAIRE

Nous avons voulu seulement grouper, sous un certain nombre de titres, des *faits grammaticaux* qui pourraient embarrasser les élèves. On ne trouvera pas ici la citation de tous les passages qui, au cours du texte, portent un renvoi à la grammaire : mais les élèves sauront bien placer eux-mêmes l'exception dans sa catégorie. — Afin de prouver que Boileau suit l'usage de son temps et n'a pas une grammaire à lui, nous citons, aussi souvent que possible, des exemples tirés d'autres écrivains contemporains.

Pour établir cette grammaire, nous avons consulté particulièrement les ouvrages suivants :

Les diverses éditions classiques de Boileau : *Aubertin* (Belin), *Pellissier* (Delagrave), *Gazier* (Colin), *Lafontaine* (de Gigord), *Brunetière* (Hachette), *Gidel* (Garnier). — F. Brunot, *Histoire de la Langue française* (Colin), tomes III et IV. — A. Haase, *Syntaxe française du XVII*e *siècle*, trad. Obert (Picard).

I. — ARTICLE

1° Omission de l'article. — Le xviie siècle a gardé du xvie siècle une certaine liberté dans l'usage de l'article; il l'omet fréquemment là où, depuis le xviiie siècle, il est devenu obligatoire.

a) Devant certains noms propres: « N'en déplaise à ces fous nommés *sages de Grèce*. » (*Sat.* IV, 35.); « *De Styx et d'Achéron* peindre les noirs torrents. » (*Art poét.*, III, 285.) [Voir la lettre de Boileau à Brossette, du 8 mai 1708.]

b) Devant un superlatif : « Ce qu'ont d'esprits *plus fins* et la ville et la cour. » (*Ep.* XI, 56.); « Pour tirer ces billets avec *moins* d'artifice. » (*Lutrin*, I, 205.)

c) Devant des compléments qui forment avec le verbe une expression composée : « .. Dont Montmaur autrefois *fit leçon* dans Paris. » (*Sat.* I, 80.) ; « Enfin sans *perdre temps* en de si vains propos » (*Sat.* VII, 59.) ; « Mais chacun *prétend part* à cet illustre emploi. » (*Lutrin*, I, 199. — Cette construction est très fréquente chez Molière, qui reproduit le langage courant : *A dire vérité...* (*Misanthrope*, 1187.) ; *Il a permission* d'être franc scélérat. (*Misanthrope*, 1532.) ; *J'aurai droit* de pester... (*Misanthrope*, 1548.) ; Nous *faire leçon* (*Tartuffe*, 204.) ; *J'ai joie* à vous voir... (*Tartuffe*, 224.) ; Sans *avoir dessein* (*Tartuffe*, 260, etc.) Cf. Descartes : « Je *pris* un jour *résolution...* » (*Méthode* I.) Il faut ranger dans la même catégorie l'expression : « *Sur table.* » (*Lutrin*, I, 106.)

d) L'article défini ou indéfini est souvent omis devant un substantif précédé de *autre*, *même*, *tout* : « ... Et que Dieu l'a pétri d'*autre limon* que moi. » (*Sat.* V, 24.) ; « ... Bannissant l'amour de *tous chastes écrits.* » (*Art poét.*, IV, 98.) — Cf. Molière : Penchait d'*autre côté...* (*Misanthrope*, 1395.) ; ... On parlait d'*autre gendre.* (*Femmes sav.*, 656.)

2° **Un** est employé pour *le* : « ... Prendre pour génie *un* amour de rimer. » (*Art poét.*, I, 10.)

3° L'article défini ou indéfini est employé là où nous l'omettons. « ... C'était un riche abbé fou de *l'*architecture. » (*Art poét.*, IV, 12.) — Cf. Molière : Et si par *un malheur* j'en avais fait autant (*Misanthrope*, 27.) ; ... Si l'on vous entendait parler *de la façon* (*Misanthrope*, 204.)

II. — NOM

1° **Genre**. — *Aigle*, masculin au sens figuré (l'usage actuel le veut féminin) : « Rendre à l'*aigle éperdu* (l'Autriche) sa première vigueur. » (*Disc. au Roi*, 124.) — *Foudre*, masculin : « Et dans Valencienne est entré comme *un foudre*. » (*Ép.* VI, 86.) [Nous disons encore : *un foudre* de guerre ; mais ici *un foudre* est pour *la foudre*. — Cf. Corneille : « Puissé-je de mes yeux y voir tomber *ce foudre*. » (*Horace*, IV, 6.) ; « Allons fouler aux pieds *ce foudre* ridicule... » (*Polyeucte*, II, 5.)]

— *Insulte*, masculin : « ... Se croyait à couvert de l'*insulte sacré*. » (*Lutrin*, V, 236.) ; « A mes sacrés autels font *un profane insulte*. » — Cf. Corneille : « Mais je veux qu'Attila... Endure *un tel insulte* au milieu de sa cour. » (*Attila*, II, 2.) [L'Académie, dans son *Dictionnaire* (1694) donne *insulte* comme du masculin.]

— *Œuvre*, masculin : « Donnons à *ce grand œuvre* une heure d'abstinence. » (*Lutrin*, IV, 210.) — Cf. La Fontaine : « ... Sans cela toute table est *un œuvre* imparfait. » (XII, 2.) [*Œuvre* était toujours masculin dans *le style soutenu* (Littré).]

— *Parallaxe*, masculin, contre l'usage même du temps : « ... Si Saturne à nos yeux peut faire *un parallaxe*. » (*Ép.* V, 30.)

[D'une manière générale, le XVIIe siècle usait d'une assez grande liberté pour le genre des mots. Ainsi on trouve dans Molière : *dot* au masculin, *idole* au masculin, *épiderme* au masculin, etc.]

— *Amour*, féminin, dans une variante donnée par Boileau lui-même au vers 307, chap. III de l'*Art poétique*. Le texte porte : « *un amour* sincère » ; la variante donne : *une amour...* Le genre d'*amour*, en effet, restait incertain ; les grammairiens et les écrivains n'étaient pas d'accord sur ce point. — Dans Molière, *amour* est souvent féminin au singulier : Brûler d'*une honnête amour* (*Misanthrope*, 1007.) ; Et d'*une ardente amour* sentir mon cœur atteint. (*Tartuffe*, 943.) Souvent aussi

il est masculin, seul genre admis aujourd'hui au singulier. Au pluriel, nous n'employons que le féminin.

— *Evangile*, féminin : « L'*Evangile* au chrétien ne dit en aucun lieu : « Sois dévot » ; *elle* dit « Sois doux, simple, équitable. » (*Sat.* XI, 113.) — Cf. Mme de Sévigné : « M. Joli prêcha, mais comme il ne se servait que d'*une vieille évangile...* » (14 juin 1695.) [L'Académie, en 1694, donne les deux genres.]

2° **Nombres.** — *a*) Singulier au lieu du pluriel : *Débris* (*Sat.* III, 222 ; *Ep.* I, 137.) — Cf. Lexique.

b) Pluriel pour le singulier : « La pierre, la colique et *les gouttes* cruelles. » (*Ep.* XI, 97.) ; « Tous les jours sans trembler j'assiégeais *leurs passages* (les endroits où ils passaient.) » (*Lutrin*, III, 117.) ; *ruines* (*Lutrin*, III, 121.) ; *rages* (*Namur*, 81.)

3° **Formes.** — On ne trouve à signaler que *opéra*, traité comme un mot italien, et sans *s* au pluriel. (*Disc. sur l'Ode.*)

III. — ADJECTIF

1° **Adjectifs pris substantivement** : *bizarre* (*Sat.* II, 22 ; *Art poét.*, III, 364) ; *doucereux* (*Sat.* IX, 265) ; *fâcheux* (*Sat.* IV, 115. Cf. Lexique) ; *galant* (*Sat.* II, 17 ; IV, 11. Cf. Lexique) ; *goguenard* (*Art poét.*, II, 183) ; *injuste* (*Sat.* XI, 98) ; *plaisant* (*Art poét.*, I, 89 ; III, 424. Cf. Lexique) ; *ridicule* (*Disc. au roi*, 105. Cf. Lexique) ; *savant* (*Sat.* VIII, 157) ; *Sot* (*Art poét.*, I, 232) ; *téméraire* (*Ep.* I, 98) ; *vertueux* (*Sat.* XI, 24).

2° **Noms pris adjectivement.** — « Tout *éloge imposteur* blesse une âme sincère. » (*Ep.* IX, 23.) ; « Tout brille en lui, *tout est roi.* » (*Namur*, 52.)

3° **Adjectifs employés adverbialement** : « Le prélat hors du lit *impétueux* s'élance. » (*Lutrin*, V, 14.)

4° **Complément de l'adjectif.** — Plusieurs adjectifs employés aujourd'hui au sens absolu, prennent un complément : *Avare* (*Art poét.*, II, 81) ; *ignorant* (*Ep.* V, 59) ; *précieux* (*Sat* VII, 55) ; *second* (*Sat* II, 38) ; *souverain* (*Sat.* IV, 120) — (Cf. *Préposition*.)

IV. — PRONOMS

I. — PRONOMS PERSONNELS

1° **Ellipse du pronom sujet** — L'omission de *il* sujet d'un verbe est plus rare chez Boileau que chez Molière et La Fontaine ; ceux-ci en effet usent d'un tour plus familier, plus conforme à la conversation courante. Boileau n'offre qu'un exemple de cette omission : « ... Et, sans plus de langage, *Lui jette* pour défi son assiette au visage. » (*Sat.* III, 214.) — Cf. Molière : « Je suis sotte *et veux* mal à ma simplicité... » (*Misanthrope*, 1411.) ; « ...*Et ne le veux* trahir lui ni la vérité. » (*Misanthrope*, 1512.) ; « Mangez-vous bien, Monsieur ? — Oui, *et bois* encore mieux. » (*Pourceaugnac*, I, 8.) — La Fontaine : « L'âne un jour pourtant s'en moqua : *Et* ne *sais* comme il y manqua. » (*Fables*, VIII, 17.) [En général. cette ellipse ne se rencontre que lorsqu'un-

second verbe est lié par *et* à un premier verbe dont le sujet est exprimé.]

2° **Ellipse du pronom complément** : « Un taureau.. une chèvre.., Ont l'esprit mieux tourné *que n'a l'homme* (que ne l'a...) » (*Sat.* VIII. 8.) — Cf. MOLIÈRE : « A le bien prendre au fond elle n'est pas si bête Que vous autres, Messieurs, *vous vous mettez en tête.* » (*Femmes sav.*, 1341.) ; « Aussi fais-je. » (*Id.*, 443.) ; Je suis un peu grossier, *comme vous m'accusez.* (*Id.*, 1224.) — RACINE : « Le Pape envoya le Formulaire, tel qu'on *lui demandait.* » (*Port-Royal*, IV.)

3° **IL explétif.** — « Qui voudrait épuiser ces matières... *Il* compterait plutôt... » (*Sat.* IV, 31.) ; « Qui sait bien ce que c'est qu'un prodigue... Sur une scène heureuse *il* peut les étaler. » (*Art poét.*, III, 365.) — Cf. MOLIÈRE : « ... Bel esprit, *il* ne l'est pas qui veut. » (*Femmes sav.*, 822.)

4° **Emploi de SOI.** — Nous employons *lui* lorsque le sujet est un nom de personne, ou quand il est pris dans un sens déterminé ; au XVIIe siècle, *lui*, *elle*, *eux*, *elles* étaient souvent remplacés par *soi* « Et mêle, en se vantant *soi*-même à tout propos... » (*Disc. au Roi*, 23.) ; « Ravi d'étonnement, en *soi*-même il s'admire. » (*Sat.*, II, 90.) etc.. Usage très fréquent chez Boileau et chez ses contemporains. — Cf. MOLIÈRE : « Mon fils n'a rien fait de plus sage Qu'en recueillant chez *soi* ce dévot personnage. » (*Tartuffe*, 146.) ; « Et perdant toute chose à *soi*-même il se reste. » (*Femmes sav.*, 1708.) — RACINE : « Quels démons, quels serpents traîne-t-elle après *soi.* » (*Andromaque*, V, 5.) — LA BRUYÈRE : « Gnathon ne vit que pour *soi.* » (*Caractères*, chap. II.)

5° **MOI explétif** : « Prends-*moi* le bon parti... » (*Sat.* VIII, 169.)

6° **Emploi de EN.** — *En* remplace plus fréquemment au XVIIe siècle qu'aujourd'hui le pronom de la 3e personne construit avec *de*, se rapportant soit à une idée générale précédemment exprimée, soit à une personne : « Qu'il dirait de bon cœur, sans *en* être jaloux (des hommes). » (*Sat.* VIII, 292.) ; « Attaquer Chapelain !... Balzac *en* fait l'éloge... » (*Sat.* IX, 205.) — Cf. MOLIÈRE : « Monsieur, je suis ravi que votre fille ait besoin de *moi* ; et je souhaiterais de tout mon cœur que vous *en* eussiez besoin aussi. » (*Médecin malgré lui*, II, 2.) — RACINE : « ... En secret contre vous déclarée. J'ai voulu par des mers *en* être séparée (*Phèdre*, II, 5.)

II. — PRONOMS DÉMONSTRATIFS.

1° **Il = cela.** — « *Il* leur fâche d'avoir admiré sérieusement des ouvrages... » (*Disc. sur la Satire*, p. 108.) ; « S'*il* est fête au village... » (*Ep.* XI, 119.) — Cf. MOLIÈRE : « *Il* se peut faire. » (*Mariage forcé*, sc. 5) ; « Voulons-nous nous asseoir ? — *Il* n'est pas nécessaire. » (*Misanthrope*, 878.) ; « Mais de vous rencontrer *il* n'est pas bien facile. » (*Fâcheux*, 619.) — Mme DE SÉVIGNÉ : « J'essayerai d'aller demain voir Mlle de Meri ; pour aujourd'hui, *il* ne m'était pas possible. » (16 nov. 1680.) [Cet emploi de *il* neutre était plus étendu au XVIIe siècle que celui de *ce* et de *cela* ; nous ne l'avons conservé que dans : *il est vrai, il s'en faut*, et autres incises.]

2° **Le = cela.** — « Arnauld, le grand Arnauld fit mon apologie. Sur mon tombeau futur, mes vers, pour *l'énoncer...* » (*Ep.* X, 123.) ; « Son ami *le* conçoit... » [Il s'agit des réformes demandées par le médecin devenu architecte, et *le* se rapporte à toute la série énumérée.] (*Art poét.*, IV, 18.)

III. — PRONOMS RELATIFS.

1° **Emploi de OU.** — Il faut signaler en première ligne l'usage très fréquent de *où*, dans des phrases où nous emploierions un relati, accompagné d'une préposition ; il peut se rapporter à des personnes et à des choses : « Notre troupe serrée tenait à peine autour d'une table carree *Où* chacun, malgré soi, l'un sur l'autre porté... » (*Sat* III; 55.); « Et n'osant plus paraître en l'état *où* je suis. » (*Sat*. VI, 69.), « ...Cette hauteur divine *Où* n'atteignit jamais la faiblesse latine. » (*Art poét*., III, 80.); etc..... — Cf. Molière : « La personne *où* son penchant l'incline. » (*Misanthrope*, 1174.); « Le véritable Amphitryon est l'Amphitryon *où* l'on dîne. » (*Amphitryon*, 1704.) ; « Voilà une connaissance *où* je ne m'attendais guère. » (*Pourceaugnac*, I, 3.); « Une faiblesse... *Où* le vice du temps porte votre jeunesse. » (*Misanthrope*, 1760.); « C'est *où* j'attache toute mon ambition. » (*Avare*, III, 7.) — Racine : « Il ne reste que moi *Où* l'on découvre encor les vestiges d'un roi. » (*Alexandre*, II, 2.) — Pascal : « Les occupations *où* l'on est attaché. » (*Pensées*, I, 63.)

2° **Emploi de QUI.** — *a*) *Qui* construit avec une préposition peut se rapporter, au xvii° siècle, à un nom de chose : « Le monde, de *qui* l'âge avance les ruines. » (*Lutrin*, III, 121.) — Cf. Molière : « D'un trait à *qui* mon cœur ne saurait prêter foi. » (*Misanthrope*, 1676.); « ...Brûlant d'un feu discret Avec *qui* pour toujours on est sûr du secret. » (*Tartuffe*, 996.); « Donner est un mot pour *qui* il a tant d'aversion. » (*Avare*, II, 4.) — Bossuet : « ...Ces châteaux enchantés de *qui* nous entretiennent les poètes. » (*Médit*., *Félicité des Saints*, 1648.)

b) *Qui* (et *dont*) séparé de son antécédent : « Que Jaquin vive ici *dont* l'adresse funeste... » (*Sat*. I, 37.) ; « Un coq y paraissait en pompeux équipage, *Qui*, changeant sur ce plat... » (*Sat*. III, 47.); « Mais moi, grâce au destin, *qui* n'ai ni feu ni lieu. » (*Sat*. VI, 125.); etc... — Cf. Molière : « Je disais qu'il est bien heureux *qui* a dix mille écus. » (*Avare*, I, 4.); « Célimène l'amuse de *qui* l'humeur coquette... » (*Misanthrope*, 219.) — Corneille : « Et le fils dégénère *Qui* survit un moment à l'honneur de son père. » (*Cid*., II, 2.)

c) Dans les phrases commençant par *c'est*, on emploie souvent au xvii° siècle un relatif accompagné d'une préposition là où nous écrivons *que :* « ... C'est à sa table *à qui* l'on rend visite. » (*Misanthrope*, 626.); Ou bien *à* se trouve devant *qui*, dans des cas où nous le placerions devant le pronom antécédent, suivi de *que :* « C'est à vous, mon esprit, *à qui* je veux parler. » (*Sat*. IX.) — Cf. Molière : « Ce n'est pas vous *à qui* j'en veux rendre raison. » (*Tartuffe*, 1904.) [On employait de même *dont :* Fénelon : « Ce n'est pas de ma captivité ni de ma blessure *dont* je suis en peine. » (*Dialogues des morts*, 62.)]

IV. — PRONOMS INDÉFINIS.

1° **Aucun** (latin *aliquem unum*) a, par étymologie, le sens positif sens qu'on lui donne encore fréquemment au xvii° siècle : « *Aucun* n'avait d'enclos ni de champ séparé. » (*Sat*. XI, 144.); « Mais il a beau presser, *aucun* ne lui répond. » (*Lutrin*, IV, 167.) [Dans ces deux cas, nous mettrions *personne*.] — Cf. Molière : « Ne saurait-il souffrir qu'*aucun* entre céans ? » (*Tartuffe*, 80.); « J'aurais regret d'en épargner *aucune*. » (*Dépit amoureux*, 135.) — La Bruyère : « ... Une loi qui défendait à *aucun* philosophe d'enseigner dans les écoles. »

2° **On** peut se rapporter dans la même phrase à deux sujets différents : « *On* dit qu'*on* l'a drapé dans certaine satire... » (*Sat* III, 189.); « D'un pasquin qu'*on* a fait, au Louvre *on* vous soupçonne. » (*Ep.* VI, 62.) — Cf. MOLIÈRE : « Dès qu'*on* voit qu'*on* nous mêle avec tout l'univers. » (*Misanthrope*, 56.)

3° **Rien** au sens positif de *quelque chose*. (Cf. LEXIQUE.)

4° **Tout**. — Au XVII° siècle, *tout* placé devant l'adjectif restait adjectif lui-même, et s'accordait en genre et en nombre avec le nom ; de même pour *tout* placé devant une locution équivalant à un adjectif : « Ma Muse *toute* en feu me prévient et te loue. » (*Disc. au Roi*, 130.); « ...Et les laisse *tous* pleins de sa divinité. » (*Lutrin*, III, 140.); « Là bornant son discours, encor *toute* écumante. » (*Lutrin*, V, 85.) — Cf. MOLIÈRE : « Vous verrez nos statuts quand ils seront *tous* faits. » (*Femmes sav.*, 920.) ; « *Il* faut tenir mes chevaux *tous* prêts, pour... » (*Avare*, III, 1.); « Nos pères, *tous* grossiers, l'avaient beaucoup meilleur. » (*Misanthrope*, 390.) — LA ROCHEFOUCAULD : « La fortune changea bientôt ces paroles en des effets *tous* contraires. » (*Mémoires*, II, 134.) [Aujourd'hui *tout* devant un adjectif reste invariable, sauf, par raison d'euphonie, devant les adjectifs commençant par une consonne.]

V. — PRONOM INTERROGATIF.

1° **Qui**, pour *qui est-ce qui* : « Mais *qui* fait enfler la Sambre ?... » (*Namur*, 71.) — Cf. MOLIÈRE : « Mais *qui* te fait juger ton bonheur si parfait ? » (*Misanthrope*, 828.)

2° **Qui**, pour *quels* : « Entre tant d'animaux, *qui* sont ceux qu'on estime ? (*Sat.* V, 30.)

3° **Quoi** pour *que* : « *Quoi* faire ? » (*Ep.* I, 66.)

VI. — CONSTRUCTION DU PRONOM, COMPLÉMENT D'UN INFINITIF DÉPENDANT D'UN AUTRE VERBE.

En ce cas, on considère, au XVII° siècle, le verbe à un mode personnel comme une sorte d'auxiliaire inséparable de l'infinitif, et le pronom complément se place devant le verbe à un mode personnel ; aujourd'hui, on enclave le pronom entre les deux verbes. Les exemples, dans Boileau, sont très nombreux : *Sat.* II, 7 ; III, 32, 123, 124..., etc... — Cf. MOLIÈRE : « Je *me* veux guérir. » (*Dépit amoureux*, 1295.) ; « Tout homme d'honneur *s*'en doit scandaliser. » (*Misanthrope*, 16.); « Je *m*'irais pendre. » (*Misanthrope*, 28.) ; « *Me* voit-on mêler de rien... » (*Avare*, II, 5.) [Les exemples seraient innombrables chez les autres écrivains du XVII° siècle.]

V. — PRÉPOSITION

I. — **A.** — L'emploi de la préposition *à* s'étend, au XVII° siècle, à beaucoup de phrases qui se construisent aujourd'hui sans *à*, ou avec d'autres prépositions.

1° *à*, où l'on ne l'emploierait pas aujourd'hui : « *Au* matin. » (*Sat*) VIII, 40.) ; « *Au* long de. » (*Ep.* XI, 27.)

2° *à* = *dans* (*Ep.* VI, 108 ; *Lutrin*, V, 172 ; etc...) Usage très fréquent chez Molière.

3° *à* = *de :* « mettre *au* niveau. » (*Ep.* XI, 60.)
4° *à* = *par :* « *à* milliers. » (*Ep.* IV, 156.)
5° *à* = *pour*, devant un substantif, un pronom, ou un infinitif. (*Sat.* IX, 236 : *Ep.* V, 79 ; *Ep.* I, 47 ; *Art poét.* I, 85, etc.) — Cf. Molière : « Il ne faut que ce faible *à* décrier un homme. » (*Misanthrope*, 354.)

II. — **Dans**, est employé pour *à*. (*Disc. au Roi*, 28 ; *Lutrin*, V, 110.), et pour *sur*. (*Art poét.*, III, 403.)

III. — **De**. — 1° *De* = *par* ou *avec*. (*Sat.* I, 104 ; VII, 6..., etc...) Très fréquent chez Boileau et chez tous les écrivains du XVII° siècle.
2° *De* = *sur, au sujet de :* « railler *de*... » (*Sat.* IX, 171.) — Cf. Racine : (Ne raillons point ici *de* la magistrature. » — Molière : « En m'apprenant les bruits que *de* moi l'on publie. » (*Misanthrope*, 918.)
3° *De* = *quant à*, devant un infinitif commençant une proposition : « Mais *de* blâmer des vers... » (*Sat.* IX, 169.) ; « *De n'oser* de la fable employer la figure, *De chasser*... *D'ôter*... *D'empêcher*... C'est d'un scrupule vain s'alarmer... » (*Art poét.*, III, 220-225.)

IV — **En** = *à* (*Lutrin*, I, 182) ; = *sur* (*Sat.* IV, 121 ; VI, 48 ; VIII, 278) ; = *de* (*Sat.* XI, 39.)

V. — **Par** = *au moyen de* (latin *per*) *:* « Qui compte tous les jours, vos défauts *par* mes doigts. » (*Sat.* IX, 14.)

VI. — **Parmi** = *au milieu de, chez*, avec un singulier ou un pluriel : « Et cherchons un héros *parmi* cet univers... » (*Sat.* VII, 23.) ; « Des corps ronds et crochus errants *parmi* le vide. » (*Ep.* V, 34.) ; « *Parmi* les travaux... » (*Ep.* XI, 106. — Cf. Molière : « Il faut *parmi* le monde une vertu traitable. » (*Misanthrope*, 149.) ; « *Parmi* ce bonheur suprême..: » (*Psyché*, 1498.) — La Rochefoucauld : « *Parmi* la joie que toute la terre fait paraître à Votre Altesse... » (*Lettr.*, III, 24.) — Bossuet : « *Parmi* tant de fragilité... » (*Sermon sur l'Ambition*, 1661, 1.) [Sens étymologique ; latin : *per medium*.]

VII. — **Pour**. — 1° *Pour* = *à :* « *pour* l'avenir. » (*Sat.* III, 231.)
2° *Pour*, dans la locution *être pour :* « Ce spectacle n'*est pas pour* amuser vos yeux. » (*Lutrin*, III, 64.) — Cf. Molière : « ... Vous n'*êtes pas pour* être de *mes* gens. » (*Misanthrope*, 60.)
3° *Pour* = *à cause de, malgré*... « ... *Pour* rimer des mots pense faire des vers. » (*Disc. au Roi*, 56.) ; « ... N'en sont pas mieux refaits *pour* tant de renommée. » (*Sat.* I, 6.) — Cf. Corneille : « *Pour* grands que soient les rois, ils sont ce que nous sommes. » (*Cid*, I, 3.).

VIII. — **Sur** = *selon, d'après :* « Je sais *sur* leurs avis corriger mes erreurs. » (*Ep.* VII, 65.) — « Ne crois pas toutefois, *sur* ce discours bizarre. » (*Ep.* IX, 147.)

VI. — ADVERBE

1° **Comme** = *comment :* « Mais savez-vous aussi *comme* on parle de vous ? » (*Sat.* IX, 118.) — Cf. Molière : « Qu'est-ce qu'on fait céans ? *Comme* est-ce qu'on s'y porte ? » (*Tartuffe*, 230.) ; « Attendez, *comme* est-ce qu'il s'appelle ? » (*Misanthrope*, 1462.) ; « A peine pouvez-vous dire *comme* il se nomme. » (*Id.* 22.) ; — Racine : « Voilà *comme* je crus étouffer ma tendresse. » (*Andromaque*, acte I, sc. 1.)
2° **Mêmes** = *même :* « S'empare de discours *mêmes* académiques. » (*Ep.* VIII, 58.) [C'est l's adverbial de l'ancien français ; Cf. *jusques*, *naguères*.]

VII. — CONJONCTION

I. — **Que**. — 1° *Que = où :* « Mais le jour *qu*'il partit... » (*Sat.* I, 17.)
2° *Que* optatif : « Oh ! *que* si quelque bruit... *T'annonçait...* » (*Lutrin*, III, 163.) — Cf. MOLIÈRE : « Et *que* puisse l'envie en crever de dépit. » (*Tartuffe*, 1184.)

II. — **Avant que de** = *avant de :* « *Avant* donc *que d*'écrire apprenez à penser. » (*Art poét.* I, 150.)

VIII. — NÉGATION

I. — **Aussi** = *non plus*. « Mais n'allez point *aussi...* » (*Art poét.*, I, 98.) — Cf. MOLIÈRE : « Mais on n'a pas *aussi*, perdant ces avantages, Le chagrin... » (*Misanthrope*, 1093.) — FÉNELON : « ... Mais il n'est pas juste *aussi...* » (*Télémaque*, IX.)

II. — **Rien**. — 1° Construit avec *ne... pas :* « ... Ils *ne* crurent *pas* lui donner *rien* du leur... » (*Disc. sur la Satire.*)
2° Employé négativement sans *ne :* « La nuit à bien dormir et le jour à *rien* faire. » (*Sat.* II, 62.)

III. — **Point** explétif, avec *ni :* « La vertu *n*'était *point... ni* ne s'appelait *point* alors... » (*Sat.* XI, 146.) — Cf. BALZAC : « Je *ne* dépends *pas* servilement de leur esprit, *ni ne* suis *pas* né leur sujet. » (*Lettres* III, 40.)

IV. — **Ni** = *et* de l'usage courant : « Et voit-on, comme lui, les ours *ni* les panthères. » (*Sat.* VIII, 245.) (Cf. *Sat.* IX, 290 ; *Ep.* II, 4 , *Art poét.*, II, 92, etc...)

IX. — VERBE

I. — **Formes**. — On trouve dans Boileau, à la rime, les formes : j'*aperçoi* (*Sat.* VIII, 9) ; *je croi* (*Sat.* IX, 201 ; XI, 11) ; *je construi* (*Ep.* VI, 27) ; *je voi* (*Ep.* XI. 43 ; *Namur*, 4.) — MOLIÈRE emploie toujours à la rime, les formes sans *s : je frémi* (*Etourdi*, 571), *je croi* (*Etourdi*, 649 ; *Ecole des femmes*, 125 ; *Misanthrope*, 803 et 1191 ; *Femmes sav.* 113), *je ne sai* (*Ecole des maris*, 214), *je reçoi* (*Misanthrope*, 264), *je voi* (*Id.*, 1733 ; *Tartuffe*, 1155 ; *Femmes sav.*, 1579) ; *je fai* (*Id.*, 374.)

[Aujourd'hui encore, on permet, en poésie, la suppression de *s* à la 1re personne des verbes en *oir ;* mais on a tort d'y voir une *licence poétique*. En ancien français, les désinences verbales étaient conformes à celles du latin. On avait *j'aime, tu aimes, il aimet* (*amo, amas, amat*) ; *je voi, tu vois, il voit* (*video, vides, videt*). On a supprimé le *t* de la 3e personne du singulier dans la conjugaison en *er*. Ce *t* subsiste dans la construction interrogative : *Aime-t-il*, qui devrait s'écrire : *aimet-il, at-il*, etc... et l'on a ajouté *s* à la 1re personne des autres verbes, par analogie avec la 2e personne (?)]

II. — **Voix**. — 1° Plusieurs verbes aujourd'hui *intransitifs* pouvaient être *transitifs* au XVIIIe siècle : *aborder* (*Art poét.* III, 280) ; *courir* (*Sat.* VIII, 64, 116 ; *Ep.* I, 79, 106, *Art poét.*, I, 8) ; *croire* (*Ep.*

III, 23.) — Cf. MOLIÈRE : « Un hérétique qui ne *croit* ni ciel ni enfer. » (*Don Juan*, I, 1) ; *prétendre* (*Sat.* VIII, 129 ; *Lutrin*, I 199) ; *plaider* (*Lutrin* III, 114, 120.) — Cf. RACINE : « ... *Plaider* le curé, le juge et le notaire. » (*Plaideurs*, II, 1.)

2° *Transitif* pour le *réfléchi : lamenter* (*Sat.* III, 142 ; *Lutrin* IV, 163.)

3° *Intransitif* pour le réfléchi : « Les cheveux cependant *me dressaient* à la tête. » (*Sat.* III, 66.)

4° *Passif* pour le *réfléchi :* « Pour prendre Dôle il faut que Lille *soit rendue.* » (*Art poét.*, II, 78.)

5° Certains verbes pronominaux, tout en gardant leur sens actuel, souffrent au XVII° siècle l'omission de pronom : *extasier* (*Art poét.*, I, 194) ; *faire quereller* les sens et la raison (*Art poét*, II, 52) ; *courber* (*Lutrin*, III, 99) ; *allumer* (*Id.*, IV, 59.) — Cf MOLIÈRE : « Autant qu'il vous plaira vous pouvez *arrêter*... » (*Misanthrope*, 1031.) — LA FONTAINE : « Car pour moi j'ai certaine affaire Qui ne me permet pas d'*arrêter* en chemin. » (*Fables*, III, 5.) « Mon Dieu, Eraste, *gardons* d'être surpris. » (*Pourceaugnac*, I, 1.) — Cf. RACINE : « *Gardez* qu'avant le coup votre dessein n'éclate. » (*Andromaque*, III, 1.)

III. — Temps et modes.

1° *Indicatif* pour subjonctif : « Un trop juste devoir veut que nous l'*essayons.* » (*Ep.* IV, 31.) [L'édition Brossette (1718) corrige en : *essayions.*]

2° *Indicatif* pour conditionnel : « Ce soin ambitieux... *me dit que* ses bienfaits... *ont dû* (pour *auraient dû*) se mériter. » *Ep.* V, 140.) — Cf. MOLIÈRE, après *il se peut, il est possible, il suffit que :* « *Est-il possible* que vous *serez* toujours embéguiné de vos apothicaires ? ... » (*Malade imag.*, III, 3.) ; « *Il suffit que* l'on *est* contente du détour ! » (*Femmes sav.*, 313.)

3° *Subjonctif* pour indicatif : « *On dirait que* le ciel... *Veuille* inonder ces *lieux d'un déluge* nouveau. » (*Sat.* VI, 74.) — (Cf. *Art poét.*, III, 296.) — Cf. MOLIÈRE : « Le supplice où vous croyez que je *puisse* être condamné... » (*Avare*, V, 5.) — RACINE : « Vous croyez qu'un amant *vienne* vous insulter. » (*Andromaque*, II, 1.)

IV. — Infinitif.

L'infinitif se rapporte fréquemment au XVII° siècle, et en particulier chez Corneille et Boileau, à un sujet différent de celui de la proposition principale : « Et qu'ont fait tant d'auteurs pour *remuer* leur cendre ? (*Sat.* IX, 96.) Cf. *Sat.* I, 143 ; VIII, 124 ; etc.

V. — Participe.

1° *Accord du participe présent ou actif.* — Jusque vers la fin du XVII° siècle, le participe présent pouvait s'accorder comme un adjectif en nombre et en genre, avec le substantif auquel il se rapporte : « Des laquais l'un l'autre *s'agaçants*... » (*Sat.* VI, 37.); « Et de chantres *buvants* les cabarets sont pleins. » (*Lutrin* II, 48.); « ... Sous sa main *bénissante.* » (*Lutrin*, IV, 121. etc... — Cf. MOLIÈRE : « Ces petits pourpoints sous les bras se *perdants.* » (*Ecole des maris*, 29.) ; « Qui *brûlants* et *priants* demandent chaque jour. » (*Tartuffe*, 371.) [Aujourd'hui, nous distinguons le participe actif, sans accord, de l'adjectif verbal, qui suit la règle d'accord de l'adjectif.]

2° Le participe présent formait des propositions subordonnées ou absolues, et servait à marquer différents rapports de temps, de manière, de cause, comme en latin le gérondif ou l'ablatif absolu ; on n'exprimait pas toujours en ce cas le sujet du participe : « Mais *voulant*

de ses soins exiger le salaire, Moi vous payer, lui dit... » (*Sat.* IV, 107.); — « C'est encor pis vingt fois *en quittant* la maison. » (*Sat.* VI, 30.); « Si son astre *en naissant* ne l'a formé poète... » (*Art poét.*, I, 4.), etc... — Cf. MOLIÈRE : « On détruirait par là *traitant* de bonne foi... » (*Misanthrope*, 967) = si l'on traitait ; « Et c'est en nous qu'on trouve, *acceptant* notre cœur... » (*Tartuffe*, 999) = quand on accepte; « Je voudrais... Que le ciel *en naissant* ne vous eût donné rien » (*Misanthrope*, 1427) = quand vous êtes née. « Le moindre solécisme, *en parlant*, vous irrite » (*Femmes sav.*, 559) = quand on parle. — CORNEILLE : « Mes péchés, *en mourant*, me la pouvaient ôter (la grâce) » *Polyeucte*, II, 4.)

3° *Participe passé*. — Le participe passé reste souvent invariable avec l'auxiliaire *avoir*, et quand le régime précède : « Je vous ai *vu* cent fois sous sa main bénissante Courber servilement... » (*Lutrin*, IV, 121. Leçon des éditions jusqu'en 1698.) — Mais il est à remarquer que presque toujours dans ce cas un *infinitif sans préposition* suit l'auxiliaire. — Cf. MOLIÈRE : « Aurais-je pris la chose ainsi qu'on *m'a vu* faire ? » (*Tartuffe*, 1429 ; c'est Elmire qui parle : nous écririons *vue*.); « Et jamais il ne *m'a prié* de lui rien lire. » (*Femmes sav.*, 1138, c'est Philaminte qui parle.); « Et *je vous ai laissé* (Mariane et Valère) tout du long quereller. » (*Tartuffe*, 755.) ; « L'air dont je *vous ai vu* lui jeter cette pierre. » (*Ecole des femmes*, 659 ; *vous* désigne Agnès.) — RACINE : « Tantôt à son aspect je *l'ai vu* (Athalie) s'émouvoir. » (*Athalie*, V, 2.)

VI. — **Accord**.

On trouve assez souvent chez Boileau, comme chez la plupart des écrivains du XVII° siècle, un *verbe au singulier* avec plusieurs sujets : (*Art poét.*, I, 227, etc...) — Cf. MOLIÈRE : « ... Célimène l'amuse De qui l'humeur coquette et l'esprit médisant *Semble* si fort donner dans les mœurs d'à présent. » (*Misanthrope*, 220.); « Je... lui ai fait voir.. l'appui que vous *donnerait* auprès de la justice et votre droit, et votre argent et vos amis » (*Fourberies de Scapin*, II, 5.)

LEXIQUE

A

Abjurer. *Renoncer à, avec serment :* « Grand Roi, c'est vainement qu'*abjurant* la satire... » (*Ep.*, I, 1.) — Encore en usage au XVIII[e] siècle. Cf. VOLTAIRE : « Avoir *abjuré* les dîners trop brillants. » (Lettre du 27 avril 1751.)

Abîmé. *Renversé, ruiné :* « Sous mille crocs la maison *abîmée.* » (*Sat.* VI, 111.) — Au sens figuré : « *Abîme* tout plutôt ; c'est l'esprit de l'Église. » (*Lutrin*, I, 186.) — CORNEILLE : « Dans le vice *abîmé*... » *Othon*, III, 3.)

Abois. — Terme de chasse ; l'expression *aux abois* se dit proprement du cerf forcé entouré par les chiens qui aboient. Au figuré, signifie : *à toute extrémité, épuisé.* « Ma veine est *aux bois* » (*Sat.* VII, 27.) — « Un rimeur *aux abois.* » (*Art poét.*, II, 11.)

Abord (d'). — *Tout d'abord*, au sens du latin *primum.* « Tous ces gens... Font *d'abord* le procès à quiconque ose rire. » (*Disc. au Roi*, 90 ; *Sat.* VIII, 5 ; etc...) — Cf. MOLIÈRE : « Ceux qui possèdent Horace et Aristote voient *d'abord*, Madame... » (*Critiq. Ec. d. femmes*, sc. 6 ; Cf. *Don Juan*, IV, 2 ; *Médecin m. lui*, II, 4, etc...)

Accourcir, pour *raccourcir* (*Raccourcir* signifie réellement *accourcir de nouveau*) : « Ses griffes, vainement par Pussort *accourcies* Se rallongent déjà... » (*Lutrin*, V, 57.) — Cf. J. DU BELLAY : «... Pour allonger leur gloire *accourcissent* leurs ans. » (*Le Poète courtisan.*) — LA FONTAINE : « Le chemin étant long et partant ennuyeux, Pour l'*accourcir* ils disputèrent. » (*Fables*, IX, 14.)

Accoutumer. *Avoir coutume de*. « Vous avez redonné le pain à une ville qui *a accoutumé* de le fournir à toutes les autres... » (*Lettre au duc de Vivonne.*) [Emploi très fréquent dans la première moitié du XVII[e] siècle. Boileau l'emploie en 1675 comme un archaïsme, pour imiter le style de Balzac.]

Admirer. Au sens latin de : *considérer avec étonnement ou stupeur :* « La troupe quelque temps en *admire* la forme. » (*Lutrin* III, 62.) En ce sens, il est plutôt pris au figuré. — Cf. RACINE : « J'*admirais* si Mathan... Avait pu de son cœur surmonter l'injustice. » (*Athalie*, III, 4.)

Adresse. 1° Au sens d'*artifice*. « De ces vins mêlés j'ai reconnu l'*adresse.* » (*Sat.*, III, 77.) — « Ne devait-on pas au contraire m'estimer d'avoir trouvé cette *adresse* pour vous faire lire des louanges... » (*Lettre au duc de Vivonne.*) — Cf. PASCAL : « Une des plus subtiles *adresses* de votre politique. » (*Provinciales*, XIII.) — 2° *Habileté :* « Oh ! que j'aime bien mieux cet auteur

plein d'*adresse.* » (*Art poét.*, III, 275.)

Affecter. *Rechercher* (Sans la nuance défavorable qui s'attache aujourd'hui à ce mot) : « C'est ce que j'ai principalement *affecté* dans une nouvelle Epitre... » — Cf. Racine : « Leur majesté terrible *Affecte* à leurs sujets de se rendre invisible. » (*Esther*, I, 3.)

Afféte Même étymologie que *affecté*. Comme le substantif *afféterie*, il indique une recherche de la mignardise ou de la préciosité : « Je laisse aux doucereux ce langage *affété*. » (*Sat.*, IX, 265.). — Cf. Furetière : « Elle avait un certain air joli et *affété*. » (*Roman bourgeois*, I, 154.)

Affidé. *Qui a donné sa parole, à qui on peut se fier.* Pris en mauvaise part, se dit de gens qui s'associent pour faire le mal : «...Un tas de misérables formés dans l'école du mensonge, et aussi *affidés* amis de l'équivoque, qu'opiniâtres ennemis de Dieu... (*Préf.* de la *Satire* XII.)

Aigre. (Latin *acrem*, âcre.) — Au figuré, *vif, qui pique, qui excite* : « Evrard... Ne sait point contenir son *aigre* inquiétude. » (*Lutrin*, V, 122.) — Cf. Molière : « Vos fréquentes leçons et vos *aigres* censures. » (*Misanthrope*, 933.)

Ais. (Latin *abies*, sapin ou *assis*, planche.) *Planche* ou *poutre* : « L'un me heurte d'un *ais* dont je suis tout froissé. » (*Sat* VI, 33 ; *Art poét.*, III, 73.) — Dans le *Lutrin*, ch. V, *ais* signifie au vers 206 les morceaux de bois dont est formée la couverture d'un gros livre ; et au vers 209, les planchettes sur lesquelles sont rangés les livres, dans la boutique de Barbin.

Amant. Désigne presque toujours, au XVIIe siècle, celui qui aime et qui est aimé, par opposition à *amoureux*, celui qui aime sans être aimé. Boileau applique même *amante* à l'*épouse*. (*Lutrin*, II, 37.) — Chez Molière, *amant* se dit, selon l'usage, du prétendant que la jeune fille agrée. Cependant, *amants* signifie parfois, d'une façon plus générale, ceux qui font la cour à une femme. « Vous avez trop d'*amants* qu'on voit vous obséder », dit Alceste à Célimène (*Misanthrope*, 460) ; et le titre de la pièce *les Amants magnifiques* s'applique à deux princes qui ne sont aimés ni l'un ni l'autre.

Amas. *Ce que l'on a réuni, amassé*, au figuré, sans aucune idée défavorable : « Ainsi, dans cet *amas* de nobles fictions. » (*Art poét.*, III, 173) — Cf. Corneille : « Ne lui laissez plus voir ce long *amas* de gloire. » (*Nicomède*, III, 4.)

Amateur. *Qui aime quelque chose passionnément :* « Studieux *amateur* et de Perse et d'Horace. » (*Ep.* X, 101.) — Cf. Bossuet : « Accordons aux fols *amateurs* du siècle... » (*Panég. de saint Bernard.*)

Amolli. Au sens d'*adouci :* « Les tigres *amollis* dépouillaient leur audace. » (*Art poét.*, IV, 148.)

Amorce. (De l'ancien verbe *amordre*, goûter). *Appât, séduction :* « Fuyant des vanités la dangereuse *amorce.* » (*Lutrin*, VI, 25.) — « Craignez d'un vain plaisir les trompeuses *amorces.* » (*Art poét.*, I, 11.) — Cf. Molière : « Je les tiens (les coffres-forts) justement une franche *amorce* à voleurs. » (*Avare*, I, 4.)

Amoureux. *Passionné pour :* « ... Mon âge, *amoureux* de plus sages plaisirs. » (*Ép.*, V, 12.) — Cf. Corneille : « La lecture de ce poète (Lucain) m'a rendu si *amoureux* de la force de ses pensées... » (Préf. de *Pompée.*)

Amours. — *Applaudissements, suffrages :* « Voulez-vous du public mériter les *amours* ? » (*Art poét.*, I, 69.)

Appareils. *Action de preparer et de dresser :* « Oh ! que si quelque bruit, par un heureux ré-

veil, T'annonçait du lutrin le funeste *appareil!* »(*Lutrin*, III, 164.) [Terme d'architecture.]

Appât. *Ce qui attire* (au propre, *pâture* destinée à attirer le gibier) : « Perdez cette erreur dont l'*appât* vous amorce. » (*Ep*. X, 13.)

[L'usage établi aujourd'hui est d'écrire, au sens propre de *pâture* destinée à attirer et à prendre le gibier ou le poisson : *appât*, *appâts ;* et au sens figuré de *ce qui séduit*, *ce qui charme :* les *appas*.]

Molière emploie toujours la forme *appas*, au singulier comme au pluriel, au sens propre comme au sens figuré : « L'*appas* flatteur de quelque récompense. » (*Ecole d. maris*, 343) ; « Et puisque la franchise a pour vous tant d'*appas*. » (*Misanthrope*, 104) ; « Je sais que vos *appas* vous suivent en tous lieux.. » (*Id*., 467)

Arène. Terme poétique et *noble*, pour *sable :* « J'aime mieux un ruisseau qui sur la molle *arène*... » (*Art poét*., I, 167.) [*Arène* ne s'emploie plus que pour désigner la partie *sablée* d'un cirque, d'un amphithéâtre, etc...]

Armer. Au sens figuré : « En vain j'*arme* contre elle une faible vertu. » (*Ép*. III, 88.) — Cf. Racine : « Il faut d'un noble orgueil *armer* votre courage. » (*Iphigénie*, 638.)

Artisan, pour *artiste :* « Et j'approuve les soins du monarque guerrier Qui ne pouvait souffrir qu'un *artisan* grossier Entreprît de tracer d'une main criminelle Un portrait réservé pour le pinceau d'Apelle. » (*Disc. au Roi*, 60.) — La Fontaine : « On exposait une peinture Où l'*artisan* avait tracé... » (III, X.)

Ascendant. Au sens d'*horoscope*. « En termes d'astrologie, l'*ascendant* est l'horoscope ou le degré de l'équateur qui monte sur l'horizon au point de la naissance de quelqu'un, et qu'on croit avoir de l'influence sur sa vie. Par extension, ce terme se dit de l'humeur naturelle, de la pente, de l'inclination qui nous porte à faire quelque chose. » (Trévoux.) — « Cet *ascendant* malin qui vous force à rimer. » (*Sat*., IX, 30.) — Cf. Molière : « ... Son *ascendant*, monsieur, l'emportera... » (*Tartuffe*, 539.) — Rotrou : « Par un sort dépendant Plus de votre vertu que de votre *ascendant*. » (*Venceslas*, I, 1.)

Assiette. Au figuré, *situation*, *état stable*. « ... Une église seule.. Garde au sein du tumulte une *assiette* tranquille. » (*Lutrin*, I, 38.) — Cf. Les expressions : l'*assiette* de l'impôt ; perdre son *assiette* (en parlant d'un cavalier).

Assurer. *Rassurer :* « Girot en vain l'*assure*... » (*Lutrin*, IV, 39.) — Cf. Racine : « Princesse, *assurez-vous*, je les prends sous ma garde. » (*Athalie*, II, 7.)

Astre. Au sens astrologique, de *constellation qui préside à la destinée* (cf. *Ascendant*) : « Mais des heureux regards de mon *astre* étonnant. » (*Ép*., X, 115) ; — « Si son *astre* en naissant ne l'a formé poète... » (*Art poét*., I, 4.) — Cf. Racine : « Sous quel *astre* cruel avez-vous mis au jour... » (*Iphigénie*.)

Attirant. Pour *attrayant*, et dans un sens plus fort, *séduisant* · « ... La troupe fidèle Par ces mots *attirants* sent redoubler son zèle. » (*Lutrin*, IV, 214.) — Cf. Racine : « Mme de Longueville était... plus *attirante*. » (*Port-Royal*.)

Autant. *D'autant*, de la même quantité, dans la même proportion ; *boire d'autant*. (*Sat* II, 59.) — Cf. La Fontaine (XII, 20) : « J'ôte le superflu, dit l'autre ; en l'abattant, Le reste en profite *d'autant*. »

Avare. 1° Sens actuel : *qui retient jalousement son bien :* « ... Forçât la terre *avare* à devenir fertile. » (*Ép*. III, 66.) — 2° *Avide*, *cupide* (sens du latin *avarus*) : « ... Que sous ce nom sacré, partout ses mains *avares* Cherchent à me ravir... » (*Lutrin*, VI, 17.) — Cf. Racine : « Et

l'*avare* Acheron ne lâcha point sa proie. » (*Phèdre*, II, 5.)

Avarice, au sens latin de *cupidité* : « L'ambition, l'amour, l'*avarice*, la haine... Debout, dit l'*Avarice*, il est temps de marcher. » (*Sat.* VIII, 60.) [La suite du texte prouve bien ici le sens de *cupidité*.] — Cf. La Fontaine : « La romaine *avarice*. » (XI, VII.)

Avis. Terme de finances. Un *avis* était un décret du Roi pour établir un nouvel impôt, ou pour ordonner une enquête sur les concussions des fermiers généraux : « Si dans les droits du roi sa funeste science Par deux ou trois *avis* n'eût ravagé la France. » (*Sat.* I, 70.)

Avouer. — Reconnaître pour bon ou pour juste : « ... Des vers tout neufs, *avoués* du Parnasse. » (*Ép.*, I, 17.) — « On vit par le public un poète *avoué*... » (*Art poét.*, III, 341.) — Cf. Corneille : « Les dieux n'*avoûront* point un combat plein de crimes. » (*Horace*, III, 2.)

B

Balancer. *Faire contre-poids* à quelque chose, au sens figuré. « Et *balançant* Dieu même en son âme flottante. » (*Ép.* III, 13.) — Cf. Racine. « Et qui, dans l'Orient, *balançant* la fortune, Vengeait de tous les rois la querelle commune. » (*Mithridate*, I, 1.)

Dans Molière le mot est pris activement, au sens d'*examiner* : « C'est un homme... qui... ne *balance* aucune chose. » (*Mal. imag.*, III, 3.)

Beau. *Tout beau*. Expression destinée à calmer l'empressement ou la colère de quelqu'un (*Sat.* I, 146); mais elle était déjà archaïque en 1660. — Corneille l'avait employée souvent dans le langage le plus noble : « *Tout beau*, ne les pleurez pas tous ! » *Horace*, III, 6); « *Tout beau*, Pauline, il (Dieu) entend vos paroles. » (*Polyeucte*, IV, 3.)

Besoin. *Au besoin*, dans le besoin, quand la nécessité s'en fait sentir : « Je ferais comme un autre, et sans chercher si loin J'aurais toujours des mots pour les coudre *au besoin*. » (*Sat.* II, 34.) — Cf. Molière : « ... Encor vaut-il mieux s'en remettre, *au besoin*, A ceux à qui le Ciel en a commis le soin. » (*Misanthrope*, 955); « ... Le Ciel, *au besoin*, l'a céans envoyé... » (*Tartuffe*, 147.) — Corneille : « Ainsi donc, *au besoin*, ton courage s'abat ! » (*Cid.*, V, 1.)

Bigot. Origine incertaine. Se dit d'un homme qui affecte une dévotion étroite et, le plus souvent, peu sincère. (*Sat.*, IV, 99.) — Molière emploie souvent ce mot dans *Tartuffe* pour désigner l'hypocrite.

Blanchir. « Une vertu ordinaire ne saurait que *blanchir* contre un aussi juste sujet de s'affliger qu'est le mien... » (*Lettre à Racine* du 19 mai 1687.) — *Blanchir* peut signifier ici *vieillir* ? — D'autre part, on employait souvent *blanchir* dans le sens d'*agir superficiellement*, *inutilement*. Cf. Molière : « Voilà des raisons qui ne valent rien. — Tout cela ne fait que *blanchir*. » (*Critiq. École des f.* sc., 6.) — On peut donc expliquer *blanchir* dans la phrase de Boileau par : « Une vertu ordinaire ne saurait que *faire d'inutiles efforts* contre... ? »

Blessé. Au sens de *frappé vivement*. « ... Certain *bigot*... D'un mal assez bizarre eut le cerveau *blessé*. » (*Sat.* IV, 102.) — Cf. Racine : « Ariane, ma sœur, de quel amour *blessée*.. » (*Phèdre*, I, 3.)

Bouillons, pour *bouillonnements* : « Modère ces *bouillons* de ta mélancolie. » (*Sat.* VII, 70.) — Cf. Corneille : « Rompez, dissipez les *bouillons* De ces ardeurs séditieuses. » (*Imitation*, III, XXXIV.)

Bourgeois. En langage précieux, signifie (nom et adjectif) *grossier* et *vulgaire* : « Ils nous traitent de *bourgeois* et disent que

nous ne sommes pas galants. » (*Dialog. des Héros de roman.*) — Cf. MOLIÈRE : « Ce que vous dites là est *du dernier bourgeois.* » (*Préc. ridic.*, sc. 4); « Un esprit composé d'atomes plus *bourgeois.* » (*Femmes sav.*, 617.) Dans les listes de *personnages*, l'expression *bon bourgeois* signifie : *homme de bonne bourgeoisie.* — La même expression paraît ironique, et dans le sens actuel, lorsque Dorante dit de M. Jourdain : « C'est un *bon bourgeois* assez ridicule, comme vous voyez. » (*Bourg. gentilhomme*, III, 16.)

Bourgeoisie (Droit de), au figuré : « Toutes les sottises auront *droit de bourgeoisie...* » (*Disc. sur la Satire*, p. 108.) — Cf. MOLIÈRE : *Droit de bourgeoisie*, au figuré : « Laquelle maladie ayant pris *droit de bourgeoisie* chez lui... » (*Pourceaugnac*, I, 8.)

Branle. Proprement, *impulsion première* qui met une chose en mouvement : « On me verra dormir au *branle* de sa roue. » (*Ép.*, V, 134.) [La roue de la Fortune.] — Même expression dans CORNEILLE. (*Illusion comique*, V. 5.) — Cf. MOLIÈRE : « Ce sont eux qui *donnent le branle* à la réputation dans Paris. » (*Préc. ridic.*, sc. 9.)

Brave. Doit être pris ironiquement au sens de l'italien *bravo*, spadassin, dans le vers suivant : « Je crains peu, direz-vous, les *braves* du Parnasse. » (*Sat.* IX, 320.)

Brider. *Tenir en bride, retenir :* « (La raison) ... D'un remords importun vient *brider* nos désirs. » (*Sat.* IV, 114.) — Cf. MOLIÈRE : « La crainte... *bride* mes sentiments. » (*Don Juan*, I, 1.)

Brigade, au simple sens de *troupe, foule.* (*Sat.* VI, 59.) — Cf. CORNEILLE : « Le péril approchait, leur *brigade* était prête. » (*Cid.*, IV, 3.)

Brillant. Nom. [Se dit du diamant taillé d'une certaine façon, et s'applique au figuré à ce qui *brille.*] : « ... Laissons à l'Italie De tous ces *faux brillants* l'éclatante folie. » (*Art poét.*, I, 44.) — Cf. MOLIÈRE : « Mais voyant de ses yeux tous les *brillants* baisser. » (*Tartuffe*, 127.) ; « Tous ces *faux brillants* où chacun se récrie. » (*Misanthrope*, 416.)

Brocard. Injure. « Vous n'entendrez partout qu'injurieux *brocards.* » (*Ep.* X, 39). — *Burchard*, évêque de Worms, avait composé, au XIᵉ siècle, un recueil de sentences de droit ; on a d'abord dit *sentences brocardiques ;* puis, par plaisanterie, on a désigné sous le nom de *brocards* des paroles moqueuses. (Cf. LITTRÉ.)

Bureau. Étoffe de *bure* : « ... N'étant vêtu que de simple *bureau.* » (*Sat.* I, 3.) — [Ce sens s'est étendu à la table recouverte d'un tapis de *bureau*, puis à la pièce dans laquelle est placée cette table, puis à l'ensemble des personnes qui se réunissent autour de la table.]

Burlesque. (Ital. *burla*, moquerie) : 1° Adjectif pris au sens actuel : « Et ta plus *burlesque* parole Vaut souvent un docte sermon. » (*Stances à Molière*, 17.) — 2° Nom : *le genre burlesque :* « Au mépris du bon sens *le burlesque* effronté Trompa les yeux d'abord. » (*Art poét.*, I, 81.)

C

Cabale. Désigne : 1° l'action de *cabaler* contre quelqu'un. — Cf. MOLIÈRE : « Point de *cabale* entre eux... » (*Tartuffe*, 397.) — 2° La réunion de gens qui *cabalent :* « En cent lieux contre lui *les cabales* s'amassent. » (*Ep.*, VII, 11.) — Cf. MOLIÈRE : « Je verrai prendre mes intérêts à toute la *cabale.* » (*D. Juan*, V, 2) ; « La *cabale* s'est réveillée... » (*Tartuffe*, 2ᵉ placet) ; « ... Le poids d'une *cabale* Embarrasse les gens dans un fâcheux dédale. » (*Tartuffe*, 1705.)

Candeur. Au sens du latin

candor ; sincérité : « ... Sa *candeur* seule a fait tous ses vices. » (*Ép*. X, 86.) — Cf. Fénelon : « Il y a dans la véritable vertu une *candeur*... que rien ne peut contrefaire. » (*Télémaque*, 9.)

Capitaine. Sens général de chef, grand homme de guerre : « Tous ces grands conquérants, rois, princes, *capitaines*. » (*Sat*. XI, 89.) [On dit encore en ce sens : Alexandre et César furent les plus grands *capitaines* de l'antiquité.]

Célèbre. *Célèbre en*, fameux par : « Cette mer où tu cours est *célèbre en* naufrages. » (*Ép*. I, 6.)

Chagrin. Sens plus fort que de nos jours, et plus étendu (Cf. *ennuis, gêne*...) : « J'avoue que j'ai été un peu surpris du *chagrin* bizarre de certains lecteurs. » (*Disc. sur la Satire*, p. 103.) — « Ainsi que mes beaux jours, mes *chagrins* sont passés. » (*Ép* V, 20.) — Cf. Molière : « Ce fils est le *chagrin* et le supplice de cette vie dont je croyais qu'il devait être la joie et la consolation. » (*D. Juan*, IV, 4.) — « Ce *chagrin* philosophe est un peu trop sauvage. » (*Misanthrope*, 97) ; « Monsieur Trissotin m'inspire au fond de l'âme un dominant *chagrin*. » (*Femmes sav*., 246) ; « Dans vos brusques *chagrins* je ne puis vous comprendre. » (*Misanthrope*, 6.) — Bossuet : « Il permet à l'esprit de séduction de tromper les âmes hautaines, et de répandre partout un *chagrin* superbe... » (*Henriette de France*.) — Racine : « On sait de mes *chagrins* l'inflexible rigueur. » (*Phèdre*, V, 2.)

Chaîne. Au figuré, dans le langage romanesque de la galanterie : « Ils ne savent jamais que se charger de *chaînes*... » (*Art poét*., II, 50.) — Cf. Racine : « Traîner de mers en mers ma *chaîne* et mes ennuis » (*Andromaque*, I, 1.)

Chanson : 1° *Chant*, au sens le plus noble : « Dans ses *chansons* immortelles, Comme un aigle audacieux, Pindare... » (*Ode Namur*, 11.) [Au moyen âge le mot *chanson* s'appliquait même au genre épique : *les Chansons de geste, la Chanson de Roland*, etc.] — 2° Sens ordinaire : désigne une pièce de vers, divisée en couplets, avec un refrain, et se chantant sur un air populaire ; Boileau l'applique au *vaudeville* : « Il faut même en *chansons* du bon sens et de l'art. » (*Art poét*., II. 89.)

Charme. A souvent son sens étymologique d'*influence magique*. « Il est d'autres erreurs dont l'aimable poison D'un *charme* bien plus doux enivre la raison. » (*Sat*. IV, 86.) — Cf. Molière : « Se peut-il qu'un homme ait un *charme* aujourd'hui A vous faire oublier toutes choses pour lui. » (*Tartuffe*, 263.)

Chatouiller. Au figuré : exciter doucement et agréablement : « Il faut que sa douceur flatte, *chatouille*, éveille. » (*Art poét*., II, 9.) — Cf La Fontaine : « La louange *chatouille* et gagne les esprits. » (I, XIV.) — Racine : « Ce nom de roi des rois... *Chatouillait* de mon cœur l'orgueilleuse faiblesse. »(*Iphigénie*, I, 1.) — Molière : « De *chatouillantes* approbations. » (*Bourg. gentilhomme*, 1.)

Chenu. Blanc : « ..La vieillesse ...Sous mes faux cheveux blonds déjà toute *chenue*. » (*Ép*. X, 26.) — Du latin *canutum*.

Chère. Au sens de *bonne chère* : « Moi qui ne compte rien, ni le vin ni la *chère*... » (*Sat*. III, 58.) — Cf. Molière : « De la *chère*, ai-je fait, la dose est trop peu forte, Pour oser y prier des gens de votre sorte. » (*Fâcheux*, 83.) — Cf. *Pourceaugnac*, I, 4.

[*Chère*, du bas latin *cara*, signifie proprement *visage*. Faire bonne *chère* = bien accueillir, et, de là, donner un bon repas.]

Choquer. S'emploie fréquemment au XVIIe siècle dans le sens de *heurter*, ou *s'exposer à un choc* :

« Il ne voit point d'écueil qu'il ne l'aille *choquer.* » (*Sat.* VIII, 224.) [Aujourd'hui *choquer* s'emploie presque exclusivement au sens figuré.]

Cicatricé. Ne doit pas être confondu avec *cicatrisé.*

Cicatrisé se dit d'une blessure qui s'est fermée et guérie, et dont on voit encore la trace; *cicatricé* signifie *couvert de cicatrices:* « Son front *cicatricé* rend son air furieux. » (*Ép.* IV, 71.) — Cf. RÉGNIER (*Sat.* II, 48.)

Clerc. Ce mot a d'abord eu un sens exclusivement ecclésiastique, et désignait un jeune étudiant en théologie; il s'opposait à *laïque.* Puis le sens s'est étendu à tout jeune homme travaillant pour acquérir un titre ou une charge, et specialement à ceux qui étaient attachés aux procureurs, aux notaires, etc... « Un *clerc* pour quinze sous, sans craindre le holà, Peut... » (*Sat.* IX, 177.) « Cette contagion .. Du *clerc* et du bourgeois passa jusques aux princes. » (*Art poét.*, I, 88.)

Cocagne. Étymologie inconnue, se dit d'un pays où l'on a tout en abondance et sans travail : « Paris est pour un riche *un pays de Cocagne...* » (*Sat.* VI, 119.)

Cœur. Synonyme de *courage :* « On fait cas d'un coursier qui, fier et plein de *cœur...* » (*Sat.* V, 31). — Cf. MOLIÈRE : « Et le *cœur* est digne de blâme Contre les gens qui n'en ont pas » (*Amphitryon*, 377) ; « Et prendre assez de *cœur* pour dire un : je le veux. » (*Femmes sav.*, 686.)

Commettre. Confier. « La porte dans le chœur à sa garde est *commise.* » (*Lutrin*, IV, 9) ; — « C'est à leurs doctes mains... Que Phébus a *commis* tout le soin de ta gloire. » (*Disc. au Roi*, 38.) — Cf. MOLIÈRE 1° Au sens de *préposer à :* « Je vous *commets* au soin de nettoyer partout. » (*Avare*, III, 1.) — 2° *S'exposer à, se compromettre* · « On ne doit point risquer l'affaire, et ce sont des suites fâcheuses où je n'ai garde de *me commettre.* » (*Avare* IV, 3) ; « Tout autre en votre place se serait bien gardé de *se commettre* comme vous faites. » (*Impromptu de Versailles*, 1.) — RACINE : « C'est un trésor trop cher pour oser le *commettre.* » (*Phèdre*, III, 3.)

Commis. Participe substantivé du verbe *commettre*, confier. La genèse du mot s'aperçoit dans des locutions : *commis aux écritures... ; commis à la douane*, etc... De là *commis*, nom. — Au XVII° siècle le sens du mot est très varié. En général un *commis* était un employé des fermiers généraux, chargé de recueillir les impôts; on lui remettait une *commission :* « Je l'ai connu laquais avant qu'il fût *commis* » (*Sat.* IX, 162) ; — « L'héritier affamé de ce *riche commis.* » (*Ep.* V, 68.)

Commode. *Favorable, agréable:* « ... Puisqu'en ce lieu jadis aux Muses si *commode.* » (*Sat.* I, 21.) — Appliqué à une personne, signifie : avec qui les relations sont *faciles :* « Ce marquis était né doux, *commode*, agréable. » (*Ep.* IX, 91.)

[Locution restée dans le langage populaire : Cet homme n'est *pas commode.*]

Comptable. *Responsable :* « ..ladite Université, où ledit Aristote aurait toujours été reconnu pour juge sans appel et *non comptable* de ses opinions. » (*Arrêt burlesque.*) — Cf. CORNEILLE : « Il est de tout son sang *comptable* à sa patrie. » (*Horace*, III, 6.)

Congé. *Permission :* « ... Je doute même qu'il me pardonne de vous avoir écrit *sans son congé.* » (*Lettre à Brossette*, 7 août 1708.) — Cf. MOLIÈRE : « Nous n'oserons plus trouver rien de bon sans le *congé* de Messieurs les experts. » (*Critiq. Ec. des femmes.* sc. 6); « Je lui donne à présent *congé* d'être Sosie... » (*Amphitryon*, 1882.)

Connaître pour *reconnaître*. « Je vous *connais* pour noble à ces illustres marques. » (*Sat.* V, 49); « Je me *connais* poète. » (*Sat.* VII, 34.) — Cf. MOLIÈRE : « Vous voyez votre erreur, et vous avez *connu* Que par un zèle feint vous etiez prévenu. » (*Tartuffe*, 1611.) — RACINE : « Et qui t'aurait *connu* déguisé de la sorte ? » (*Plaideurs*, II, 2.) — LA FONTAINE : « A l'œuvre on *connait* l'artisan. » (*Fables*, I, 21.) .

Conscience. Au sens de *scrupule*, dans l'expression : *faire conscience de* .. » (*Lettre au duc de Vivonne*.) — Cf. MOLIÈRE : « C'est une *conscience* Que de vous laisser faire une telle alliance. » (*Tartuffe*, 549.)

Conseil. Dessein réfléchi, plan « ... A ses sages *conseils* asservir la fortune. » (*Sat.* V, 126 ; *Sat* VIII, 21 ; etc...)

Consort. Qui est associe au sort d'un autre, et par suite, au sens pejoratif, qui fait partie de la même troupe, de la même cabale. (*Arrêt burlesque.*) [Le mot est encore employé au sens étymologique dans le langage judiciaire.]

Consulter. Intransitif, dans le sens de *délibérer* : « A ce terrible objet aucun d'eux ne *consulte*. » (*Lutrin*, IV, 217.) — Cf. CORNEILLE : « .. Je n'ai point *consulté* pour suivre mon devoir. » (*Horace*, II, 3) ; — MOLIÈRE : « Nous allons *consulter* ensemble. » (*Amour médecin*, II, 2.) « Ils *consultent* en me regardant. Quel dessein auraient-ils ? » (*Médecin malgré lui*, I, 5.) — Mme DE SÉVIGNÉ : « *Je consulterai* avec le coadjuteur quel livre on pourrait vous envoyer. » (25 juin 1677.)

Content. Sens du latin *Contentus*, qui sait se contenter de : « *Content* de ses chardons. » (*Sat.* VIII, 293.)

Cornu. Dans l'expression *visions cornues* (*Ep.* XI, 62), c'est-à-dire visions *fantastiques*, *folles*..., par allusion soit aux figures bizarres sous lesquelles on représentait les démons, soit aux monstres chimériques auxquels on attribuait des cornes.

Corsage. Buste : « Un fourbe cependant, assez haut de *corsage*. » (*Sat.* XI, 153.) — Cf. LA FONTAINE « Dame belette au long *corsage*. » (VIII, 22.)

Courage. Au sens de *cœur* : « Une lâche tiédeur s'empara des *courages*. » (*Lutrin*, VI, 34.) — Cf. CORNEILLE : « ... Ce malheureux visage D'un chevalier romain captiva *le courage*. » (*Polyeucte*, I, 3.) — MOLIÈRE : « Oh ! la lâche personne ! — Ah ! le faible *courage !* » (*Dépit amoureux*, IV, 4.)

Courir. *Parcourir* : « Pour moi, sur cette mer qu'ici-bas nous *courons*. » (*Ep.* V, 35.) — Cf. RACINE « J'ai *couru* les deux mers que sépare Corinthe. » (*Phèdre*, I, 1.)

Courrière. Messagère : « La Renommée enfin, cette prompte *courrière*. » (*Lutrin*, II, 5.)

Cours. 1° Pour *course* : « ... Et tous deux, d'un *cours* précipité, De Paris à l'instant abordent la cité. » (*Lutrin*, III, 23.) — Cf. RACINE : « Quoi, Seigneur ? se peut-il que d'un *cours* si rapide La Fortune vous ait ramené dans l'Aulide ? » (*Iphigénie*, I, 2.) [Ne se dit plus que des fleuves.] — 2° Avec ellipse de *vie* : « Soit que le ciel me garde un *cours* long et tranquille. » (*Sat.* VII, 65.)

Coutume. *La coutume* se disait pour le *droit coutumier* en usage dans certaines provinces : « Un roman, sans blesser les lois ni la *coutume*... » (*Sat.* IX, 107.)

Couvert. *Caché, dissimulé* : « A la fin, sur quelqu'un de nos vices *couverts* Le public malin jette un œil inévitable. » (*Sat.* XI, 28.) — Cf. RACINE : « Quoi ! vous le soupçonnez d'une haine *couverte ?* » (*Britannicus*, 1507.)

D

Dameret. Dérivé de *dame*. S'applique à un homme qui a une élégance affectée, une tenue efféminée : « Peindre Caton galant, et Brutus *dameret*. » (*Art poét.*, III, 118). — Cf. MOLIÈRE : « Un vieillard insensé qui fait le *dameret*... » (*Ecole des maris.*, I, 2.)

Déboire Au sens physique : mauvais goût qu'une boisson laisse dans la bouche. (*Sat.* III, 76.) [Le mot ne s'emploie plus qu'au sens figuré : « Il a éprouvé dans cette situation bien des *déboires*. »]

Débiter. *Réciter* (cf. *débit*) : « Leurs rimes *débitées*. » (*Ep.* VII, 91.) — Cf. MOLIÈRE : « Tous ces blondins sont agréables et *débitent* fort bien leur fait. » (*Avare*, III, 4); — LA BRUYÈRE : « Cydias... *débite* gravement ses pensées quintessenciées... » (*Caractères*, V.) [Dans ce dernier exemple, *débiter* prend un sens complexe et ironique ; car Cydias est représenté par La Bruyère comme un homme qui fait commerce de bel esprit.]

Débris. Le mot s'employait alors au singulier. « Un long *débris* de bouteilles cassées. » (*Sat.* III, 222.) — Cf. CORNEILLE : « L'un écrasé subitement Dans *le débris* d'un bâtiment... » (*Imitation*, I, 22.) — RACINE : « Et parmi *le débris*, le ravage et les morts. » (*Athalie*, III, 3.)

Décevoir. Tromper par une illusion : « Mais pour moi que l'éclat ne saurait *décevoir*. » (*Ep.* V, 95.) — Cf. CORNEILLE : « Sire, un peu trop d'ardeur malgré moi l'*a déçue*. » (*Cid.*, V, 5.)

Décliner. *Enoncer* : « J'aimerais mieux encor qu'il *déclinât* son nom. » (*Art poét.*, III, 33.)

[Ce sens vient par extension du terme grammatical, qui signifie : *énoncer une série* de désinences (cas, genres, nombre); il supposerait donc toujours une *suite* de renseignements, comme dans l'expression : *décliner ses nom, prénoms, qualités*, etc...]

Décret. Sens juridique; ordonnance du magistrat qui *décrète* la saisie des biens ou de la personne. « Voit ses biens en *décret* sur tous les murs écrits. » (*Sat.* X, 32.) — Cf. MOLIÈRE : « J'aurai un *décret* contre toi. » (*Mariage forcé*, sc. 5.)

Décréditer. Faire perdre son *crédit*, au sens figuré : « ... Par tes présents mon vers *décrédité*. » (*Ep.* VIII, 79.) [C'est à tort que certains éditeurs mettent *discrédité*, dont le sens est d'ailleurs le même. Mais *décrédité* est la leçon de Boileau.]

Défier, avec un complément précédé de *à*. « *Défier aux* chansons les oiseaux dans le bois. » (*Sat.* VIII, 236.) — On dit: *Défier à* la course, *à* la lutte

Dégoût. Au sens théologique et mystique, de tiédeur : « Ne vous alarmez point pour quelques vains *dégoûts*. » (*Ep.* XII, 102.)

Dégoûté. *Qui ne goûte pas*, au figuré : « Veut-on qu'un prince... soit moins *dégoûté* que lui des méchants livres... ? » (*Disc. sur la Satire.*)

Degré. Grade pris dans une Faculté : « J'entends déjà plus d'un fier scolastique Qui... me demande où j'ai pris mes *degrés*. » (*Ép.* XII, 166.) — Cf. RÉGNIER : « ... Et si l'on naît docteur sans prendre ses *degrés*. » (*Sat.* III.)

Démon. 1° D'un mot grec désignant une sorte de divinité particulière à chaque homme, et l'inspirant bien ou mal : « Et maudissant vingt fois le *démon* qui m'inspire. » (*Sat.* II, 25.) — Cf. CORNEILLE : « Un plus puissant *démon* veille sur nos années. » (*Cinna*, II, 1.) — 2° Au sens de puissance malfaisante : « Et quel fâcheux *démon*... » (*Sat.* VI, 3.) — Cf. MOLIÈRE : « ... Il faudrait pour le dire être pis que *démon*. » (*Misanthrope*, 1452.)

Dénier. *Refuser une chose due*. « ...Se donne par ses mains l'encens qu'on lui *dénie*. » (*Art poét.*, III, 324.) — Cf. Racine : « Pour obtenir les vents que le ciel vous *dénie*... » (*Iphigénie*, I, 1.) — Cf. l'expression : « *Déni* de justice. »

Depouiller. *Se défaire de* (latin *despoliare*), quitter, renoncer à : « *Dépouillez* devant eux l'arrogance d'auteur. » (*Art poét.*, I, 189.) — Cf. Racine : « J'admirais si Mathan *dépouillant* l'artifice... » (*Athalie*, 463.)

Dessiller. Littéralement, dans le vocabulaire de la fauconnerie, *découdre les cils* du faucon apprivoisé ; on disait *siller le faucon*, pour : lui coudre les *cils*. — Au sens figuré, obliger quelqu'un à considérer franchement sa conduite, ses erreurs : « Que ferait-il, hélas ! si quelque audacieux Allait pour son malheur lui *dessiller* les yeux. » (*Sat.* IV, 94.)

Détaché. Sens mystique : *qui n'a aucune attache avec le monde* : « Depuis, on n'a point vu de cœur si *détaché*, Qui par quelque lien ne tînt à ce péché. » (*Ép.* III, 83.) — Cf. Corneille : « Peux-tu voir tant de pleurs d'un œil si *détaché*. » (*Polyeucte*, V, 3.)

Détail. Action de considérer un ensemble dans ses moindres parties : « Et ne vous chargez point d'un *détail* inutile. » (*Art poét.*, I, 60.) — Cf. La Bruyère : « Il lui fait un long *détail* d'un repas où il s'est trouvé. » (*Théoph. Impertinent.*) — La Rochefoucauld : « Un esprit de *détail*... »

Développer. *Dégarnir de son enveloppe*, au figuré : « ... Et nous *développer* avec tous nos défauts. » (*Sat.* XI, 32.) — Cf. Bossuet : « Je ne suis pas ici un historien qui doive vous *développer* le secret des cabinets. » (*Or. fun. Henriette de France*.)

Devers. *Vers, du côté de* : « C'est ainsi *devers* Caen que tout Normand raisonne. » (*Ép.* II, 30.) — Cf. Racine : « Il n'avait point plu du tout *devers* Lyon. » (*Lettre*, 11 nov. 1661.) — Molière n'emploie ce mot que six fois dans toute son œuvre. On ne le trouve dans aucune de ses comédies, sauf dans l'*École des femmes* (1401). Il était déjà vieilli, mais fort en usage : on le voit couramment dans Corneille, La Fontaine.

Dévot. Pris au sens désobligeant de *bigot, hypocrite* : « Car d'un *dévot* souvent au chrétien véritable, La distance est deux fois plus longue... » (*Sat.* XI, 114.) — Cf. Molière, *Tartuffe* ; La Bruyère : « Un *dévot* est celui qui sous un roi athée serait athée. » (*Caractères*, XIII.)

Dextre. (Latin *dexteram*) *main droite*. « Il tire du manteau sa *dextre* vengeresse. » (*Lutrin*, V, 222.) — [Ce mot, encore d'un usage fréquent chez Corneille, avait déjà vieilli à la fin du XVIIe siècle ; il ne s'est conservé que dans le langage du blason, où il s'oppose à *Senestre*, gauche.]

Diffamer. 1° *Critiquer* avec malveillance, en parlant d'un ouvrage : « ...Venaient pour *diffamer* son chef-d'œuvre nouveau. » (*Ép.* VII, 25.) — 2° *Compromettre, déshonorer* ; « Ce long amas d'aïeux que vous *diffamez* tous. » (*Sat.* V, 59) ; « ... Une précieuse. Reste de ces esprits jadis si renommés, Que d'un coup de son art Molière a *diffamés*.... » (*Sat.* X, 138.) — Cf. Corneille : « Écouter ton amour, obéir à sa voix, C'était m'en rendre indigne et *diffamer* ton choix. » (*Cid.*, III, 4.)

Discours. Parole, langage, style : « Que dans tous vos *discours* la passion émue... » (*Art poét.*, III, 15.) — « Sans cesse en écrivant variez vos *discours*. » (*Art poét.*, I, 70.) (*Sat.* VII, 17 ; *Ép.* V, 83 ; etc.) — Cf. Racine : « Je ne sais pas sans cesse épier ses *discours*.. » (*Britannicus*, III, 2.)

Dispenser. (Latin *dis-pensare*,

eser), appliquer avec justice et modération : « Ariste dont le ciel et Louis ont fait choix Pour régler ma balance et *dispenser* mes lois. » (*Lutrin*, VI, 108.) — Cf Racine : « Il leur *dispense* avec mesure Et la chaleur des jours et la fraîcheur des nuits. » (*Athalie*, 310.)

Disgrâce. Malheur. « La Discorde qui voit leur honteuse *disgrâce*. » (*Lutrin*, III, 93.) — Cf. Racine : « Quoi, nous aurons d'un père entendu la *disgrâce*... » (*Mithridate*, 295.)

Diversement. De divers côtés : « La même erreur le fait errer *diversement*. » (*Sat.* IV, 42.) — Cf. Corneille : « Chacun *diversement* soupçonne quelque chose. » (*Cinna*, IV, 4.)

Divertir. Sens plus étendu que de nos jours, et plus conforme à l'étymologie latine, *dïvertere*, détourner de... (Très fréquent en ce sens chez tous les écrivains du xvii° siècle.) — A parfois aussi le sens actuel d'*amuser* : « Sa charmante naïveté S'en va pour jamais, d'âge en âge, *Divertir* la postérité. » (*Stances à Molière*, 6.)

Docte. Savant, bien composé, appliqué à un ouvrage, aux vers : « Seuls, dans leurs *doctes* vers ils pourront vous apprendre... » (*Art poét.*, II, 29.)

Doute (sans). Au sens affirmatif, *assurément*, avec une nuance d'ironie : « La musique *sans doute* était rare et charmante. » (*Sat.* III, 145.) Cf. *Ép.* I, 70. — Cf. Molière : « Son air et ses manières ? — Admirables, *sans doute*. » (*Avare*, I, 4.) — Cf. *Préc. ridic.*, sc. 12 ; *Avare*, III, 7.)

Douteux. *Hésitant*, au sens du latin *dubius* : « Ainsi toujours *douteux*, chancelant et volage. » (*Ép.* III, 89.) — Cf. Racine : « ... Mon cœur, *douteux* en apparence. » (*Alexandre*, 1177.) — La Fontaine : « [Le lièvre] était *douteux*, inquiet. » (II, XIV.) [*Douteux*, actuellement. ne se dit plus que des sentiments et des choses.]

Droit (à). Dans cette locution, on sous-entendait *côté*, comme nous sous-entendons *main* dans l'expression *à droite* : « L'un *à droit*, l'autre à gauche... » (*Sat.* IV, 41.) — Cf. Molière : « M'attaquer *à droit* et à gauche. » (*Préc. ridic.*, sc. 9) ; « Vous ne sauriez faire un pas ni *à droit* ni à gauche que vous ne tombiez entre leurs mains. » (*Fourb. de Scapin*, III, 2.)

E

Éclaircir. *Expliquer* : « Parle donc, c'est à toi *d'éclaircir* ces merveilles. » (*Lutrin*, VI, 157.) — Cf. Racine : « Daignez avec César vous *éclaircir*, du moins. » (*Britannicus*, I, 2.)

Éclat. *Scandale* : « Sans un fâcheux *éclat* nous ne saurions déchoir. » (*Ép.* VI, 113.) — Cf. Molière : « L'*éclat* que fait ce bruit n'est point à votre gloire. » (*Tartuffe*, 1186.) « Pour moi, de tels propos je me ris simplement. Et l'*éclat* là-dessus ne me plaît nullement. » (*Tartuffe*, 1328.)

Éclater. 1° *Se produire d'une façon retentissante* : « Jadis, non sans tumulte, on m'y vit *éclater*. » (*Ép.* V, 7.) — 2° *Eclater* peut avoir un sens très faible : *se manifester* : « Telle... Doit *éclater* sans pompe une élégante idylle. » (*Art poét.*, II, 6.) — Cf. Molière : « A ne rien pardonner le pur amour *éclate*. » (*Misanthrope*, 702.) — 3° Parfois le mot a une nuance de scandale. — Cf. Molière : « Modérez, s'il vous plaît, ces transports *éclatants*. » (*Tartuffe*, 1639.)

Effroyable. Qui inspire l'*effroi* et l'*horreur* : « Un chrétien *effroyable* Qui, jamais servant Dieu, n'eut d'objet que le diable. » (*Ep.* XII, 43.)

Égayer. *Ébattre* : « Horace...

dans l'encre quelquefois sait *égayer* sa bile. » (*Ep* VIII, 90); — « Le poète s'*égaye* en mille inventions. » (*Art poét.*, III, 174.)

Élancé. Pour *lancé, levé*. «... Et les yeux vers le ciel de fureur *élancés*. » (*Sat.* IV, 78.) — Cf. RACINE : « Jusques au ciel mille cris *élancés*. » (*Phèdre*., III, 3.)

Embarras. Au singulier, situation fâcheuse, dont on a peine à sortir. — Sens propre : « Quand un autre (carrosse) à l'instant s'efforçant de passer, Dans le même *embarras* se vient embarrasser. » (*Sat.* VI, 50.) — Sens figuré : « J'aime mieux mon repos qu'un *embarras* illustre. » (*Ep.* V, 14.)

Embonpoint. Etat de bonne santé, sans idée d'obésité ;

« Que me sert en effet qu'un admirateur fade Vante mon *embonpoint*, si je me sens malade. » (*Ep.* IX, 40.) — Cf. MALHERBE : « ... Et nous rends l'*embonpoint* comme la guérison. » (*Ode pour le Roi allant en Limousin*.)

Émouvoir. Au sens étymologique de *remuer, faire mouvoir*. « Tandis que dans les airs mille cloches *émues*... » (*Sat.* VI, 23.) « Six chevaux... ont peine à l'*émouvoir* sur le pavé glissant. (*Sat.* VI, 46.) — Le passage du sens propre au sens figuré, se saisit fort bien dans le vers : « Du sein d'un prêtre *ému* d'une divine horreur. » (*Art poét.*, IV, 153.)

Emplir. Pour *remplir* : « ..De sa vaste folie *emplir* toute la terre. » (*Sat.* VIII, 98.) [*Remplir* signifie proprement *emplir de nouveau*, et le XVII siècle employait logiquement *emplir* là où nous mettons *remplir* ; la même confusion tend à se faire dans la langue populaire, pour *entrer* et *rentrer*.]

Enchantement. Action d'*enchanter* (au sens étymologique de *charmer*. — Cf. *enchanteur*), ou état de ce qui est *enchanté*. (*Remercîment à l'Académie française*.)

Enchanter. *Charmer*, avec un sens plus fort qu'aujourd'hui : « Là, pour nous *enchanter* tout est mis en usage. » (*Art poét.*, III, 163.) — Cf. MOLIÈRE : «... J'ai cru trouver quelque sincérité Dans les traîtres appas dont je fus *enchanté*. » (*Misanthrope*, 1320.) — BOSSUET : «... Nos cœurs *enchantés* de l'amour du monde. » (*Or. fun. Henriette d'Anglet.*)

Enclavé. (Latin *in, clavus*, clou.) Se dit en architecture et en menuiserie, de deux pièces étroitement unies. « Mais déjà sur ton banc la machine *enclavée*... » (*Lutrin*, III, 169.)

Enfumer. Troubler l'esprit par la *fumée* de l'orgueil : « Gardez qu'un sot orgueil ne vous vienne *enfumer*. » (*Art poét.*, II, 194.)

Ennui. Sens très fort au XVII° siècle : « Possédé d'un *ennui* qu'il ne saurait dompter. » (*Ep.* V. 47.) — Cf. MOLIÈRE : « D'où vient que vos rivaux vous causent de l'*ennui*. » (*Misanthrope*, I, 239); « Ne fortifiez point l'excès de mes *ennuis* Des larmes de votre tendresse. » (*Psyché*, 722.) — RACINE : «... Traîner de mers en mers ma chaîne et mes *ennuis*. » (*Andromaque*, I, 1) ; « Dans l'Orient désert quel devint mon *ennui* ! » (*Bérénice*, I, 4.) — Même nuance pour *ennuyeux* : «... l' *ennuyeuse* tristesse. » (*Ep.* VI, 161.)

Entendre. Comprendre : « Je vous *entends*, Seigneur, nous allons tout dompter. » (*Ep.* I, 76.) — Cf. MOLIÈRE : « Je n'*entends* point le latin. » (*Préc. ridic.*, sc. 6); « .. Je sais sous ce nom ce qu'il faut que j'*entende*. » (*Femmes sav.*, 304.)

[Emploi très étendu chez tous les écrivains du XVII° siècle.]

Entrée. *Accès à.. Droit d'arriver à..* « Interdire à mes vers... l'*entrée* aux pensions où je ne prétends pas. » (*Sat.* IX, 310.) [Boileau crée cette expression par analogie aux formules courantes : avoir ses *entrées* à la cour, au théâtre, etc...]

Entreprise. Action d'*entrepren-*

dre, d'*empiéter* sur quelque chose : « De tes moines mutins réprimer l'*entreprise*. » (*Ep*. II, 22.) — Cf. Mme DE SÉVIGNÉ. « Nous nous rejouissons des *entreprises* injustes que nous faisons les uns sur les autres. »

Envisager (S'). — *Se regarder au visage* pour se défier : « L'un et l'autre rival... Se mesure des yeux, s'observe, *s'envisage*. » (*Lutrin*, V, 114.)

[Nous employons en ce sens *dévisager* ; mais au XVIIe siècle, *dévisager* signifiait : *abîmer le visage*... — Cf. MOLIÈRE : « Ces prudes sauvages... dont l'honneur... Veut au moindre mot *dévisager* les gens. » (*Tartuffe*, 1332.)]

Épancher (s'). *Se répandre* : « Le sommeil sur ses yeux commence à *s'épancher*. » (*Sat*. VIII, 59.) Cf. *Ép*. VII, 61. — Cf. MOLIÈRE ; « ...Que partout de leur nom la gloire *est épanchée*. » (*Femmes sav*., 1370.) [Ne s'emploie plus en ce sens.]

Épandre (S'). Au figuré, pour se *répandre* : « Un bruit *s'épand* qu'Enghien et Condé sont passés. » (*Ep*. IV, 132.) — Cf. CORNEILLE : « Son amour *épandu* sur toute la famille. » (*Polyeucte*, V, 6.) [Le mot se trouve encore, dans ce sens, chez Lamartine et chez Hugo.]

Érailler. — 1° *Rouler en dehors*. « Sa vue *éraillée*.. » (*Sat*. X, 58.) [Des yeux étaient dits *éraillés*, quand la paupière inférieure se renversait]. — 2° Distendre le fil d'une étoffe. De là : peau *éraillée*, voix *éraillée*.

Escourgée. Fouet composé de plusieurs cordes ou de plusieurs lanières de cuir. Coups donnés avec ce fouet. » (FURETIÈRE.) — Venu de l'ancien français *corgée* (bas-latin *coriata*) lanière de cuir. — (*Dial. des Héros de roman*, p. 149.)

Esprit. 1° Au pluriel, pour *les sens* : « Lorsqu'un cri... Vient d'un calme si doux retirer *ses esprits*. » (*Ép*. IV, 44.) — Cf. RACINE : « Sa vue a ranimé mes *esprits* abattus. » (*Athalie*, v. 510.) — 2° *Esprit*. Sens intime d'une chose (opposé au sens littéral, à la *lettre*.) « Et qui de l'Évangile en vain persuadé N'en a jamais conçu *l'esprit* ni la justice. » (*Sat*. XI, 121.) — « J'examine au grand jour *l'esprit* qui les gouverne. » (*Sat*. XI, 14.) — 3° *Bel esprit*. Le goût et la pratique des lettres, sans acception défavorable : « O vous donc qui... Courez du *bel esprit* la carrière épineuse. » (*Art poét*., I, 8.) — Dans MOLIÈRE le sens devient ironique : « Et pour l'homme à la veste, qui s'est jeté dans le *bel esprit*. » (*Misanthrope*, V, 4. Lettres de Célimène.) — 4° *Celui qui fait profession de ce goût* : « Tout à coup devenu poète et *bel esprit*... » (*Ep*. XI, 47.) — Cf. MOLIÈRE : « Quel *bel esprit* est des vôtres ? » (*Préc. ridic*. sc. 9); « Il peut tenir son coin parmi de *beaux esprits*. » (*Femmes sav*., 939.) — LA BRUYÈRE : « Les *beaux esprits* veulent trouver obscur ce qui ne l'est point... » (*Caractères*, I.) [Le sens devient en général défavorable et ironique, à partir de la fin du XVIIe siècle.]

Esquiver. Au neutre, *j'esquive* (*Sat*. VI, 67) pour *je m'esquive*. — Cf. LA FONTAINE : « Les petits en toute affaire *Esquivent* fort aisément... » (IV, 6.)

Essuyer. Eprouver, subir. « Et faudra-t-il sans cesse *essuyer* des querelles ? » (*Sat*. IX, 144.) — Cf. MOLIÈRE : « Je viens d'en *essuyer* un des plus fatigants. » (*Misanthrope*, 576) ; « ... Au combat que j'*essuie*. » (*Femmes sav*., 1325.)

Étage. *Degré*. « Et, fiers du haut *étage* où La Serre les loge. » (*Ep*. IX, 11.) — Cf. MOLIÈRE : « Il tutaye en parlant ceux du plus haut *étage*. » (*Misanthrope*, 601) ; « Mon Dieu, que votre esprit est d'un *étage* bas ! » (*Femmes sav*., 26.)

Étaler. N'a pas, au XVIIe siècle, comme aujourd'hui, le sens défavorable d'ostentation affectée. Il s'em

loie pour *exposer*, avec une nuance de grandeur, de beauté : « Que j'allais à tes yeux *étaler* de merveilles ! » (*Ep.* IV, 146) ; « Dans l'heureux spectacle à nos yeux *étalé.* » (*Ep.* VII, 5.) — Cf. VOLTAIRE : « Un des premiers qui *étala* dans la chaire une raison toujours éloquente... » (*Siècle de Louis XIV*, 33.)

Etamine. *Etoffe qui sert à filtrer les liquides.* Au sens figuré *passer par l'etamine* signifie : *critiquer minutieusement.* (*Sat.* VII, 54.) — Cf. MONTAIGNE : « Qu'il lui fasse tout passer par *l'étamine.* » (*Essais*, I, 16). [Il s'agit du précepteur cherchant à former le jugement de l'enfant.]

Etonner. Sens très fort au XVII[e] siècle : *frapper de stupéfaction ou de terreur :* « Pour moi qu'en santé même un autre monde *étonne.* » (*Sat.* I, 161). « Tous ces vieux propos... sont bons pour *étonner* des enfants et des femmes. » (*Sat.* IV, Cf. 26.) — MOLIÈRE : « Par cette question il faut que je l'*étonne :* c'est de quoi le confondre... » (*Amphitryon*, 494) ; « Je me représente à toute heure ce péril *étonnant*... » (*Avare*, I, I.) — RACINE : « Seigneur, avec raison je demeure *étonnée*... » (*Britannicus*, II, 2.)

Etroit. *Strict*, au sens moral : « L'*étroite* bienséance y veut être gardée. » (*Art poét.*, III, 123). [*Etroit* est le doublet de *strict.* Nous n'employons plus que *strict* au sens figuré].

Etude. Au sens absolu (latin *studium*), *goût*, *passion :* « Mais je ne trouve point de fatigue si rude Que l'ennuyeux loisir d'un mortel sans *étude.* » (*Ep.* XI, 82.)

Excellent *Qui excelle*, supérieur, transcendant : « La nature fertile en esprits *excellents.* » (*Art poét.*, I, 13, III, 309, etc.) — Cf. RACINE : « Cet *excellent* génie... (Corneille). » (*Disc. à l'Académie.*)

Expliquer (S'). (Au sens du latin *explicare*), *se développer*, *se déployer :* « Ainsi la tragédie agit, marche et *s'explique.* » (*Art poét.*, III, 159.) — Cf. BOSSUET : « On voit les branches, les feuilles, les fleurs et les fruits *s'expliquer* et se développer. » (*Connaissance de Dieu*, IV, 2.) — CORNEILLE : « Peut-être en vous par là *s'explique* la nature. » (*Héraclius*, V, 7.)

Exploit. En procédure, *un acte par lequel on signifie un arrêt*, etc... Boileau joue sur le double sens du mot : «... Si quelque *exploit* nouveau, Chaque jour, comme moi, vous traînait au barreau. » (*Lutrin*, III, 107.) — Cf. RACINE qui parodie un vers du *Cid*, en disant d'un huissier : « Ses rides sur son front gravaient tous ses *exploits.* » (*Plaideurs.*)

F

Fable (latin *fabula*, récit), au sens d'*entretien*, chose dont on parle avec ironie : «... Leur veine méprisée Fut toujours des neuf Sœurs la *fable* et la risée. » (*Disc. au Roi*, 30.) — Cf. CORNEILLE : « Tu me fais donc servir de *fable* et de risée. » (*Menteur*, V, 3.) — RACINE : « Suis-je sans le savoir la *fable* de l'armée ? » (*Iphigénie*, II, 7.)

Face. Pour *façade :* « S'il rencontre un palais, il m'en décrit la *face.* » (*Art poét.*, I, 51.)

Fâcheux. *Importun*, *malheureux* (s'emploie comme adj. et comme nom). « Que si d'un sort *fâcheux* la maligne inconstance... » (*Sat.* IV, 75, 115.) — Cf. MOLIÈRE : La comédie des *Fâcheux.* — « ...Que vous êtes *fâcheux !* Il vient. Retirez-vous. » (*Tartuffe*, 852.)

Façonnier. *Qui fait des façons* «... Leur secte *façonnière.* » (*Sat.* X, 140.) [Il s'agit de *précieuses.*] — Cf. MOLIÈRE : « La plus grande *façonnière* du monde. » (*Critiq. Ec. des femmes*, sc. 2) ; « De tous vos *façonniers* on n'est point les esclaves. » (*Tartuffe*, 325.)

Faible. Nom, pour *faiblesse :* « Sur leurs *faibles* honteux sait les autoriser. » (*Sat.* XI, 124.) — Cf. MOLIÈRE : « Il ne faut que ce *faible* à décrier un homme. » (*Misanthrope*, 354) ; « Ah ! traîtresse, mon *faible* est étrange pour vous. » (*Misanthrope*, 1415) ; « ... Et dans les petits soins son *faible* se resserre. » (*Femmes sav.*, 60.)

Faire. 1° *Faire* s'emploie fréquemment au XVII° siècle au sens d'un autre verbe déjà exprimé, et dont on veut éviter la répétition : « Je le poursuis partout comme un chien *fait* sa proie. » (*Sat.* VII, 57.) — Cf. MOLIÈRE : « ... Quand je vois vivre entre eux les hommes comme ils *font*. » (*Misanthrope*, 92) ; « Vous devriez l'apprendre [la musique], comme vous *faites* la danse. » (*Bourg. gentilhomme*, I, 2.) — CORNEILLE : « ... Puisque par ce choix Albe montre en effet, Qu'elle m'estime autant que Rome vous *a fait*. » (*Horace*, II, 3.) — 2° *Faire* s'emploie dans un certain nombre de locutions, là où nous mettrions un verbe plus précis: « Non, non, ne *faisons* plus de plaintes inutiles. » (*Ep.* IV, 169.) — Cf. MOLIÈRE : « Comment, bourreau, tu *fais* des cris ? » (*Amphitryon*, I, 2.)

Falloir. *Il faut* indique parfois une *conséquence fatale :* « ... Il *faut* qu'il nous endorme. » (*Art poét.*, I, 71.)

Fantaisie. Au sens d'*imagination :* « ... Cette frénésie De ses noires vapeurs troubla ma *fantaisie*. » (*Sat.* II, 70.) — Cf. CORNEILLE : Sévère incessamment trouble ma *fantaisie*. » (*Polyeucte*, III, 1.) — Cf. MOLIÈRE : « Il passe pour un saint dans votre *fantaisie*. » (*Tartuffe*, 69.)

Fastueux. *Orgueilleux:* « L'ignorant s'ériger en savant *fastueux*. » (*Sat.* XI, 23.) — Au XVI° siècle, *faste* est souvent synonyme d'orgueil. Cf. MONTAIGNE : « On peut être sage sans *faste*... » (*Essais*, I, 1.)

Faquin. De l'italien *facchino*, portefaix. Terme de mépris. (*Sat.* I, 46 ; *Sat.* III, 103 ; *Ep.* IX, 56 ; etc...) [Très fréquent chez Molière.]

Fat. 1° Sot imbécile. (*Sat.* III, 201 ; *Sat.* VII, 56.) « ... Et mêle, en se vantant soi-même à tout propos. Les louanges d'un *fat* à celles d'un héros. » (*Disc. au Roi*. 24.) — Cf. MOLIÈRE : « Il n'est pas jusqu'au *fat* qui lui sert de garçon. » (*Tartuffe*, 203) ; « ... Suis-je un *fat*, s'il vous plaît ? » (*Femmes sav.*, 1576.) — 2° Avec une nuance plus forte : « Je sors de chez un *fat* qui, pour m'empoisonner, je pense... » (*Sat.* III, 15.) — Cf. MOLIÈRE : « Et traitent du même air l'honnête homme et le *fat*. » (*Misanthrope*, 48) ; « Il faut que de ce *fat* j'arrête les complots. » (*Tartuffe*, 831.)

Fausset. Voix de tête, aiguë et désagreable : « Et l'autre l'appuyant de son aigre *fausset* » (*Satire* III, 147.) — Cf. MOLIÈRE : « ... Sa façon de rire et son ton de *fausset*. » (*Misanthrope*, 487.)

[*Fausset* désignait, dans la technique musicale, la voix de tête, sans aucun sens défavorable.]

Feu. 1° Sens de *foyer*, domicile : « Et qu'ici la vertu n'a plus ni *feu* ni lieu. » (*Sat.* I 24.) [C'est en ce sens qu'on dit : Un hameau de vingt *feux*. De là, *fouage :* impôt réparti d'après le nombre de *feux* ou foyers.] — 2° *Inspiration poétique :* « Aussitôt, malgré moi, tout mon *feu* se rallume... » (*Sat.* II, 29) ; — « Apollon de son *feu* leur fut toujours avare. (*Art poét.* II, 81.)

Fier, au sens étymologique (latin *ferus*) de *féroce, cruel :* « L'animal le plus *fier* qu'enfante la nature... » (*Sat.* VIII, 125.) — Cf. RACINE : « Et le farouche aspect de ses *fiers* ravisseurs. » (*Britannicus*, III, 2.) — MOLIÈRE : « ... Couvrant insolemment De l'intérêt du ciel leur *fier* ressentiment. » (*Tartuffe*, 376.)

Figure. *Image, ressemblance :* « L'animal... Dans un autre animal respecte sa *figure*. » (*Sat.* VIII, 126.).

Figurer. *Figurer avec*, entrer en comparaison... « Ils veulent *figurer* avec nous... » (*Dial. contre les modernes qui font des vers latins.*) — Cf. La Bruyère : « ... *Figurer avec* lui (un grand seigneur) le dos appuyé à une cheminée. » (*Caractères*, IV.)

Flatter. *Abuser, tromper* : « Assez et trop longtemps l'impunité les *flatte*. » (*Lutrin*, VI, 78.) — Cf. Molière : « Mais je ne puis *flatter* une telle impudence. » (*Tartuffe*, 1065.) — Cf. Corneille : « Je *flattais* ta manie. » (*Polyeucte*, V, 2.) — Racine : « Ne m'as-tu pas *flatté* d'une fausse espérance. » (*Britannicus*, 927.)

Flegmatique. — *Calme, indifférent* : « Loin ces rimeurs craintifs dont l'esprit *flegmatique...* » (*Art poét.*, II, 73.) — Cf. Molière : « Mon *flegme* est philosophe autant que votre bile. » (*Misanthrope*, 166.) — La Bruyère : « Un *flegme* tout prêt pour recevoir indifféremment les plus grands désastres. » (*Caractères*, ch. xi.) [*Flegme* signifiait, dans le langage médical du xviie siècle, *humeur aqueuse*, et, de là : calme, sang-froid.]

Force. Au sens du latin *vis* ou *virtus* : *nature intime et caractéristique*. « Telle est de ce poème et la *force* et la grâce. » (*Art poét.*, II, 37.) [Ce sens se retrouve dans l'expression : « dans toute la *force* du terme ».]

Foi. Confiance, dans l'expression *sur la foi de...* (*Sat.* VIII, 223.) Cf. *Art poét.*, IV, 122. — Cf. Racine : « César nomme les chefs *sur la foi* des soldats » (*Britannicus*, 146.)

Fluxion. Au sens de afflux de sang dans un organe. « Le bain ne m'a point augmenté la *fluxion* sur la poitrine. (*Lettre à Racine*, 28 août 1687.) — Cf. Molière : « Un tel est mort d'une *fluxion* sur la poitrine. » (*Amour médecin.*, II, 1.)

Forcené. (Etym. : *fors*, dehors ; *sanatum*, sain) qui est hors du bon sens, égaré, fou : « C'est ainsi que souvent pour une *forcenée* Une triste famille à l'hôpital traînée... » (*Sat.* X, 30.) — Cf. Fénelon : « La perte de toute espérance rend *forcené*. » (*Télémaque*, 18.)

Forme. *En forme* s'applique aux arguments de l'Ecole scolastique ; on ramenait la pensée aux *formes* du syllogisme. « Mais il les faut prouver. *En forme*. — J'y consens. » (*Sat.* VIII, 17.)

Fortune. Sens latin : *Destinée* : « Pour savoir mes parents, ma vie et ma *fortune*. » (*Ep.* X, 94.) — Cf. Corneille : « Hors de l'ordre commun il nous fait des *fortunes*. » (*Horace*, II, 1.) — Molière : « ... Et comme à m'épouser sa *fortune* l'appelle. » (*Ecole des maris*, I, 2.)

Fourbe. Nom abstrait, pour *fourberie* : « ... Qu'un million comptant, par ses *fourbes* acquis. » (*Sat.* I, 35.) — Cf. Corneille : « Albin, as-tu vu la *fourbe* de Sévère. » (*Polyeucte*, V, 1.) — Racine : « Vous, nourri dans la *fourbe* et dans la trahison. » (*Athalie*, III, 4.)

Frénésie. *Délire*. 1° au sens propre : « ... Par lui la migraine est bientôt *frénésie*. » (*Art poét.* IV, 8.) — 2° Au sens figuré : « Mais depuis que cette *frénésie* De ses noires vapeurs troubla ma fantaisie. . » (*Sat.* II, 69.)

Froid. Sans chaleur, au sens figuré ; se dit d'un écrivain, d'un style en général, ou d'un mot : « Ce mot me semble *froid*. » (*Art poét.*, I, 213.) (*Sat.* II, 34 ; *Sat.* IV, 14 ; etc.)

Froissé. Au sens de *heurté, blessé* : « L'un me heurte d'un ais dont je suis tout *froissé*. » (*Sat.* VI, 33. — Cf. Bossuet : « (Victime) *froissée* de coups. » (*Compassion de la Vierge*) ; — Pascal : « La superbe raison si invinciblement *froissée* par ses propres armes. » (*Entretien avec M. de Saci*) ; *froisser* le fer

Fureur. Inspiration, enthousiasme : « Loin ces rimeurs craintifs dont l'esprit flegmatique Garde dans ses *fureurs* un ordre didactique » (*Art poét.*, II, 74) ; « Apollon par des vers exhala sa *fureur*. » (*Art poét.*, IV, 154.)

Furieux. *Fou, insensé :* « ... Cet autre fou... Qui jette, *furieux*, son bien à tout venant. » (*Sat* IV, 66.) — Cf. Molière : « N'est-il pas content du *furieux* intérêt qu'il exige ? » (*Avare*, II, 1.)

[Le mot avait pris, dans le jargon mondain, un sens très atténué qu'on ne trouve pas chez Boileau, mais qui est fréquent chez Molière : « Je vais vous montrer une *furieuse* plaie. » (*Préc. ridic.* sc. 11) ; « J'ai un *furieux* tendre pour les hommes d'épée. » (*Id.*, *id*).]

Fusil. Le *fusil* est un morceau d'acier, contre lequel on frappe la pierre dont le choc fait jaillir une etincelle : « Tirant un *fusil* de sa poche, Des veines d'un caillou... Il fait jaillir un feu... » (*Lutrin*, III, 50)

G

Galant. Adj. et nom. — Participe présent de l'ancien verbe *galer*, s'amuser. — 1° Celui qui fait la cour à une femme : « Un *galant* de qui tout le métier Est de courir le jour de quartier en quartier... » (*Sat.* IV, 11.) — Cf. Molière : « Ce sont là les retours des coquettes du temps, Il leur est dur de voir déserter les *galants*. » (*Tartuffe*, 132.) — 2° Elégant, distingué, spirituel : « Si je veux d'un *galant* dépeindre la figure... » (*Sat.* II, 17) ; « Un si *galant* exploit réveillant tout le monde... » (*Sat.* III, 137.) — « *La Pucelle* est encore une œuvre bien *galante*... » (*Sat.* III, 178) etc... — Cf. Molière : « Vous allez faire pic, repic et capot, tout ce qu'il y a de *galant* dans Paris. » (*Préc. ridic.* sc. 9) ; « Ah ! qu'en termes *galants* ces choses-là sont mises. » (*Misanthrope*, 325) ; « La belle chose qu' un roi de taille *galante !* » (*Impromptu de Versailles*, sc. 9.)

Garder. *Garder que*, dans le sens de *prendre garde à ce que*. « Et *garde qu*'un de ceux que tu penses blâmer... » (*Sat.* VII, 71) ; « *Gardez qu*'une voyelle, à courir trop hâtee, Ne soit... » (*Art poét.*, I, 107.) — Cf. Molière : « *Gardez qu*'on ne vous voie et qu'on ne vous entende. » (*Tartuffe*, 1365) ; « *Gardez que* cette humeur, mon père, ne vous change » (*Femmes sav.*, 1570.) — Corneille : « ... Et surtout *garde* bien *qu*'on te voie. » (*Cid*, III, 4.)

Gêne. Proprement instrument de torture, puis *torture :* « Sur le duvet d'un lit, théâtre de ses *gênes*. » (*Ep.* XI, 101) (Cf. Molière. *Avare*, IV, 7 : « Allons vite, des juges, des *gênes*, des potences et des bourreaux ! ») De là, la force de l'expression : « *Etre à la gêne* ... » *Sat.* VII, 31.) — Cf. Molière : « Mais je souffre, à vrai dire, une *gêne* trop forte... » (*Misanthrope*, 1629.) — Corneille : « Puis-je vivre et traîner cette *gêne* éternelle. » (*Rodogune*, V, 4.)

Gêner. Entraver, rendre pénible, avec un sens très fort : « Au joug de la raison sans peine elle (la rime) fléchit Et loin de la *gêner* la sert et l'enrichit. » (*Art poét.*, I, 34.)

Génie. Au sens du mot latin *ingenium*, talent naturel, esprit, caractère : « Dans son *génie* étroit il est toujours captif. » (*Art poét.*, I, 5.) [Il faut bien se garder de voir dans ce vers une antithèse piquante entre *génie* et *étroit*.] — Même sens dans *Disc. au Roi*, 14 ; *Sat.* II, 86 ; *Sat.* VII, 41.) — Cf. Molière « ... Les moindres défauts de ce grossier *génie*... » (*Femmes savantes*, 523.) — Racine : « Enfin, Burrhus, Néron découvre son *génie*. » (*Britannicus*, III, 2.)

Geste. Au sens d'*action* (latin *gesta*, pl. n.) : « ... Ce grand chroniqueur des *gestes* d'Alexandre »

Ep. XI, 30.) [Cf. *Chansons de geste.*]

Glose. *Commentaire* (étymologie grecque). « Il fallait que sa rage... Cherchât pour l'obscurcir (la loi) des *gloses*, des docteurs. » (*Sat.* VIII, 143.)

Gloser. D'abord *commenter*, puis *critiquer, railler :* « Quoi ! pour un maigre auteur que je *glose* en passant... » (*Sat.* IX, 149.) — Cf. La Fontaine : « Une troisième troupe Trouve encore à *gloser.* » (III, 1.)

Goguenard. Dérivé de l'ancien français *Gogue*, plaisanterie. Se dit de celui qui plaisante sottement et qui cherche à *faire de l'esprit :* « Toutefois n'allez pas, *goguenard* dangereux... » (*Art poét.*, II, 185.) — Cf. Molière : « Un *goguenard* presque sexagénaire. » (*Ecole des maris*, I, 2.)

Gourmander. *Harceler, gronder :* terme emprunté à l'équitation : un cheval difficile à monter *gourmande* son cavalier. « ... La plume à la main je *gourmande* les vices » (*Disc. au Roi*, 70.) — « C'est Neptune en courroux qui *gourmande* les flots. » (*Art poét.*, III, 170.) — Cf. Molière : « Je prétends *gourmander* mes propres sentiments. . » (*Sganarelle*, 18.) — Mme de Sévigné : « Faudra-t-il que je sois toujours *gourmandée* par mon imagination ? » (14 juillet 1680.)

Grimaud. *Ecolier*, et, par extension, *ignorant :* « Mais bien que ses durs vers d'épithètes enflés Soient des moindres *grimauds* chez Ménage sifflés. » (*Satire* IV, 90.) — Cf. Molière : « Allez, petit *grimaud*, barbouilleur de papier. » (*Femmes sav.*, 1015.)

Grimoire. Livre de magie ; de là, livre indéchiffrable (étym. : *grammaire*) : « Ne soupçonnes-tu point que...Je rumine en marchant quelque endroit du *grimoire.* » (*Ep.* XI, 22.)

Gracieux. 1° Agréable : « Pour la seconde fois un sommeil *gracieux...* » (*Lutrin*, IV, 19.) — Cf. Mme de Sévigné : « L'air d'Avignon est doux et *gracieux.* » — 2° *Bienveillant :* « A tous il nous dira : sévère ou *gracieux.* » (*Ep.* XII, 205.) [C'est en ce sens qu'on dit, Accorder quelque chose *à titre gracieux*, c'est-à-dire bénévolement, sans y être obligé par la loi, et sans exiger de rétribution.]

Grossier, au sens du latin *rudis*, peu civilisé, sans élégance, sans art : « Villon sut le premier, dans ces siècles *grossiers.* » (*Art poét.*, I, 117) ; « ... Des auteurs *grossiers* j'attaque les défauts. » (*Art poét.*, IV, 234.) — Cf. Montesquieu : « La religion des peuples *grossiers.* » (*Esprit des Lois*, XV, 2.)

Gueule. *Bouche.* « Surtout certain hâbleur à la *gueule* affamée. » (*Sat.* III, 105.) — Cf. Molière : « ... Forte en *gueule.* » (*Tartuffe*, 16.) — Racine : « Quelle *gueule !* » (*Plaideurs*, I, 2.) [Ce mot n'était pas, au XVIIe siècle, aussi trivial qu'aujourd'hui.]

H

Hâbleur. Espagnol *hablar*, parler. Homme qui parle avec exagération et avec emphase : « Surtout, certain *hâbleur* à la gueule affamée. » (*Sat.* III, 105) ; « ... Savant *hâbleur*, dit-on, et célèbre assassin. » (*Art poét.*, IV, 2.)

Harnais. Au sens d'*armure de chevalier :* « ... Et dormir en plein champ, le *harnais* sur le dos. » (*Sat.* V, 48.) — [Cf. Expressions : *endosser le harnais, blanchir sous le harnais*...]

Hasard. *Risque, Danger :* « Je me mets *au hasard* de me faire rouer. » (*Sat.* VI, 66.) — « Ces Satires n'auraient jamais couru le *hasard* de l'impression si... » (*Préf.* de 1666.) — Cf. Corneille : « Il est bien malaisé de trouver quelque chose de nouveau sans s'écarter un

peu du grand chemin et se mettre *au hasard* de s'égarer. » (*Examen de Nicomède.*)

Héros. Homme d'un mérite singulier, digne d'être donné pour exemple : « Le *héros* (Lamoignon) en prière, Demeure tout couvert de feux et de lumière. » (*Lutrin*, VI, 141.) — Cf. MOLIÈRE : « ... Je ne vois nul genre de *héros* Qui soit plus à priser que les parfaits dévots. » (*Tartuffe*, 355.) — « Que font-ils pour l'Etat vos habiles *héros ?* Qu'est-ce que leurs écrits lui rendent de services.. » (*Femmes sav.*, 1356.)

Heurter. Sens figuré, *attaquer, critiquer, blesser :* « Si dès mes premiers ans *heurtant* tous les mortels. » (*Lutrin*, V, 67.) — Cf. MOLIÈRE : « Cette grande raideur des vertus des vieux âges *Heurte* trop notre siècle et les communs usages. » (*Misanthrope*, 154.)

Hibernois. Adjectif formé sur le verbe *hiberner* (*hiverner*). *D'hiver, engourdi* par le froid. (*Arrêt burlesque*, p. 203.)

Honnête. *Décent, convenable, honorable :* « ... D'un masque plus *honnête* habilla les visages. » (*Art poét.*, III, 72.)

[On dit encore : une récompense *honnête ;* une *honnête* aisance. Et le langage populaire a conservé *honnête* pour *poli, élégant :* « Vous êtes bien *honnête ;* des habits *honnêtes.* »]

Honnête (Homme) — 1° Sens actuel : « ... Vengea l'humble vertu de la richesse altière, Et l'*honnête homme* à pied du faquin en litière. » (*Art poét.*, II, 150.) — Cf. MOLIÈRE : « Je vois à sa mine qu'il est *honnête homme.* » (*Avare*, V, 2) ; « Je ferais plus de cas du fils d'un crocheteur qui serait *honnête homme* que du fils d'un monarque qui vivrait comme vous. » (*D. Juan*, IV, 4.) — 2° *Homme du monde, galant homme :* « Ils ont mieux aimé prendre parti... avec les ridicules, que de se réjouir avec les *honnêtes gens.* » (*Disc. sur la Satire*). — Cf. MOLIÈRE : « Pour vous, vous faites un *honnête homme* de cour... » (*Impromptu de Versailles*, c. 1) ; « Hors de Paris, il n'y a pas de salut pour les *honnêtes gens.* » (*Préc. ridic.*, sc. 9) ; « ... Le nom que dans la cour vous avez d'*honnête homme.* » (*Misanthrope*, 370.) [Ce second sens est le plus fréquent au XVII° siècle : Cf. La Rochefoucauld, Pascal, La Fontaine, etc.]

Honnêteté. *Politesse :* « Je lui répondis avec les mêmes *honnêtetés.* » (*Lettre à Racine*, 19 août 1687.) — Cf. MOLIÈRE : « Je vois bien que le bien que vous dites de cette pièce n'est que par *honnêteté...* » (*Critiq. de l'Ecole des femmes*, sc. 6.)

Huissier. Du vieux mot français *huis*, porte. Celui qui est préposé à la garde d'une porte : « Valet souple au logis, fier *huissier* à l'église. » (*Lutrin*, IV, 10.)

Humeur. Au sens médical : liquides renfermés dans le corps ; de là complexion physique ; puis *caractère :* « Mais moi qu'un vain caprice, une bizarre *humeur*, Pour mes péchés, je crois, fit devenir rimeur. » (*Sat.*, II, 11) ; « Les climats font souvent les diverses *humeurs.* » (*Art poét.*, III, 114 ; III, 373.) — Cf. MOLIÈRE : qui emploie le mot au sens médical, et au sens figuré : « ... Une pourriture d'*humeurs.* » (*Amour médecin*, II, 14) ; « *Humeurs* peccantes » (*Médecin malgré lui*, III, 4) ; « Enfin, c'est mon *humeur* » (*Ecole des maris*, 207 ; cf. 13) ; « ... De l'humeur dont le ciel a voulu le former. » (*Misanthrope*, 1171) ; « Ce n'est point mon *humeur* de faire des éclats. » (*Tartuffe*, 1032.)

I

Idée. *Image* entrevue par la pensée, type essentiel : « ... Cette valeur parfaite dont on avait à peine

entrevu l'idée. » (*Lettre au duc de Vironne.*) — « D'un nouveau personnage inventez-vous l'*idée ?* » (*Art poét.*, III, 124.) — Cf. Racine : « Mais de ce souvenir mon âme possédée A deux fois en dormant revu la même *idée* » (*Athalie*, II, 5.)

Illustre. Au sens étymologique : *qui met en lumière*, avec un substantif abstrait : « J'aime mieux mon repos qu'un embarras *illustre*. » (*Ep.* V, 14) ; « De sa déroute *illustre* effrayer tout Paris. » (*Sat.* X, 33.)

Impertinent. Au sens étymologique : qui fait ce qui *ne convient pas*, ce qui est *déplacé*, *contre la raison* : « ... L'*impertinent* auteur! » (*Sat.*, IX, 153.) — Cf. Molière : « Vois-tu rien de plus *impertinent* que des femmes qui rient à tout propos. » (*Bourg. gentilh.*, III, 9) ; « Vous êtes plus *impertinent* que celui qui a voulu me soutenir qu'il faut dire la forme d'un chapeau. » (*Mariage forcé*, sc. 4) ; « C'est un bon *impertinent* que votre Molière. » (*Malade imag.*, III, 3) ; « Le savoir dans un fat devient *impertinent*. » (*Femmes sav.*, 1304.) — La Bruyère : « Façon de parler à mon avis *impertinente* et pourtant en usage. » (*Lettre 18.*) — Même sens pour *impertinence*.

Incessamment. *Sans cesse* : « L'homme... voltige *incessamment* de pensée en pensée. » (*Sat.*, VIII, 36) ; « La vieillesse chagrine *incessamment* amasse. » (*Art poét.*, III, 383 ; *Art poét.*, IV, 116 ; *Lutrin*, V, 51.) — Cf. Molière : « Faut-il qu'avec les soins qu'on prend *incessamment*... » (*Femmes sav.*, 481) ; « Qui fait qu'à son mérite *incessamment* il rit. » (*Id.*, 257.)

[Le langage populaire tend de plus en plus à donner au mot *incessamment* le sens de *bientôt*, en interprétant *sans cesse* par *sans retard*.]

Incommode. Au sens du latin *incommodus*, importun. « Importun à tout autre, à soi-même *incommode*. » (*Sat.* VIII, 41.) — « Mais il n'y fait plus voir qu'un visage *incommode*. » (*Sat.*, XI, 193.) — Cf. Racine : « Avocat *incommode*, Que ne lui laissiez-vous finir sa période. » (*Plaideurs*, III, 3.)

Indiscret. *Qui manque de discernement* ; qui agit *sans réflexion* : « Encor si pour rimer, dans sa verve *indiscrète*, Ma muse... » (*Sat.* II, 33) ; « Verve *indiscrète*... » (*Art Poét.*, II, 13.) — Cf. *Sat.* VIII, 85.) — Cf. Molière : « Ils font crier en public des zèles *indiscrets*... » (*Préf. de Tartuffe*.)

Infâme. *Qui jouit d'une mauvaise renommée* (Sens étymologique) : « L'*infâme* Ruine » (*Lutrin*, V, 42.) — Cf. Corneille : « Qui peut vivre *infâme* est indigne du jour. » (*Cid*, I, 5.)

Infecter. Au sens figuré, comme *empoisonner* : « ...*Infectant* les esprits d'exécrables maximes. » (*Lutrin*, VI, 53.) — Cf. Racine : « Voilà comme *infectant* cette simple jeunesse... » (*Athalie*, 703.)

Inhabile. 1° *Impropre* à un emploi, à une charge (sens juridique et absolu) : « Mais pour moi de Paris citoyen *inhabile*. » (*Ep.* VI, 137.) — 2° *Qui n'est plus apte à*... « *Inhabile* aux plaisirs dont la jeunesse abuse. » (*Art. poét.* III, 387.) — Cf. Molière : « Gens .. *Inhabiles* à tout, vides de sens commun » (*Femmes sav.*, 1330.)

Injurieux (Latin *injuriosus*, contre le droit, *jus.*) *Qui fait injustice, qui nuit.* « ...Si quelqu'un de ces faibles écrits Des ans *injurieux* peut éviter l'outrage. » (*Ep.* I, 181.) — Cf. Corneille : « ..L'ordre des cieux En me la refusant m'est trop *injurieux*. » (*Polyeucte*, IV, 6.)

Inquiet. Au sens étymologique (*in*, privatif ; *quies*, repos) : qui n'est pas en repos, qui ne peut se tenir tranquille. « L'homme ici-bas toujours *inquiet* et gêné. » (*Ep.* XI, 67) ; Cf. *Sat.* III, 117 ; IV, 67.) — Cf.

La Fontaine : « Mais le désir de voir et l'humeur *inquiète* L'emportèrent enfin... » (IX, 2.)

Insipide. (Etymologie : *in*, privatif ; *sapidus*, qui a de la saveur) : — *qui manque de goût, de saveur :* « ...Une phrase *insipide...* » (*Sat.* II, 49) ; « *Insipides* plaisants. » (*Art poét.*, II, 131.) — Cf. Racine : « Toute ma grandeur me devient *insipide.* » (*Esther*, II, 1.)

Insolence. (Sens étymologique : *in*, privatif ; *solere*, avoir coutume). *Ce qui est contraire à l'usage, au droit ;* de là : *audace :* « ...De l'aspect du supplice effraya *l'insolence.* » (*Art. poét.*, IV, 143.) — Cf. Racine : « Tu prétendais qu'en un lâche silence Phèdre ensevelirait ta brutale *insolence.* » (*Phèdre*, IV, 2.)

Insolent. D'après l'étymologie (*in*, privatif, *solere*, avoir coutume) *Qui n'est pas en rapport avec l'usage, l'habitude ;* de là, *téméraire, audacieux, scandaleux :* « ...S'en va mal à propos, d'une voix *insolente...* » (*Art poét.*, I. 23.)

Instruire. (Au sens propre du latin *instruere*), *disposer, organiser, ranger :* « Louis.. Déjà prêt à passer, *instruit*, dispose, ordonne. » (*Ep.* IV, 98.)

Intriguer (S'). *Former des intrigues à son profit :* « L'âge viril . Se pousse auprès des grands, *s'intrigue*, se ménage. » (*Art poét.*, II, 380.) — Mme de Sévigné : « Le parlement est remis à Rennes. M de Coëtlogon *s'est intrigué* dans toute cette affaire. » (14 sept. 1689.) — La Bruyère : « Ont-ils une prétention, il s'offre à eux, il *s'intrigue* pour eux » (*Caractères*. VIII.)

J

Joindre, pour *rejoindre* « ...T'ira *joindre* à Paris, pour s'enfuir à Bâville. » (*Ep.* VI, 146.) — Cf. La Bruyère : « Il n'est pas hors de l'église qu'un homme de livree court après lui, le *joint*... » (*Caractères*, XI.)

Jour. 1° *Eclat, illustration* « ...Ne sert plus que de *jour* à votre ignominie. » (*Sat.* V, 62.) — 2° *Lumière :* « ...Une cire allumée. Cet astre tremblotant dont le *jour* les conduit... » (*Lutrin*, III, 55.)

L

Langage. Au sens de *discours, paroles :* « ...Et, sans plus de *langage*, Lui jette pour défi son assiette au visage. » (*Sat.* III, 213.) — Cf. Corneille : « Donc, *sans plus de langage*, Tu m'en veux bien donner quelques présents pour gage. » (*Suite du menteur*, V, 1.)

Lésine. (De l'italien *lesina*, alène, grosse aiguille dont se servent les cordonniers. En Italie on avait désigné sous le nom de *Lesina* une société d'avares qui raccommodaient eux-mêmes leurs chaussures. A passé en français au sens *d'avarice sordide :* « ...La famélique et honteuse *lésine...* » (*Sat.* X, 35.)

Lever. Pour *enlever :* « En vain à *lever* tout les valets sont fort prompts. » (*Sat.* III, 223.) — [Cf. les expressions : *lever le masque, lever les scellés.*]

Libelle. *Petit livre, livre sans valeur :* « Et déjà chez Barbin, ambitieux *libelles*, Vous brûlez d'étaler vos feuilles criminelles » (*Ep.* X, 5.) [Aujourd'hui, *libelle* signifie plutôt *pamphlet.*]

Libertin 1° *Qui ne suit aucune religion*, et *qui raille les pratiques religieuses* (aujourd'hui *libre-penseur*) « Un *libertin*, d'ailleurs, qui sans âme et sans foi, Se fait de son plaisir une suprême loi. » (*Sat.* IV, 23.) — Cf Molière : « Je le soupçonne encor d'être un peu *libertin :* Je ne remarque point qu'il hante les églises » (*Tartuffe*, 524.) ; « Les *libertins* ne font jamais une bonne fin. » (*D. Juan*, I, 2.) — Bossuet « C'est contre cette autorité que les *libertins* se révoltent avec un air de mépris » (*Or. fun. d'Anne de Gonzague*) — 2° *Qui use*

de trop de liberté, qui néglige ses devoirs d'état : « ...Lorsqu'en un coin qui leur tient lieu d'asile, D'écoliers *libertins* une troupe indocile... » (*Lutrin*, III, 86.) — Cf. La Fontaine : « Deux petits *libertins* qui mangeaient des cerises... » (*Le Florentin*, 8.) — Molière : » Pour être *libertine* et prendre du bon temps. » (*Ecole des femmes*, 698.)

Lieu. 1° *Patrie*, dans l'expression *sans feu ni lieu* qui signifie : sans *foyer* ni *patrie*. (*Sat.* VIII, 96.) — 2° *Place :* « *En leur lieu...* » (*Lutrin*, I, 23.)

Loyer. *Salaire, récompense :* « Et pour digne *loyer* de la Bible éclaircie. » (*Sat.* VIII, 209.) — Cf. La Fontaine : « Et sans considérer quel sera le *loyer* D'une action de ce mérite. » (VI, 13) ; — Un rustre l'abattait ; c'était là son *loyer*. » (X, 1.)

Lustre. 1° *Éclat*, au sens propre et figuré. (*Disc. au Roi*, 42 ; *Sat.* III, 7 ; *Sat.* V, 78 ; *Sat.* X, 94 ; *Art poét.*, II, 142.) — Cf. Pascal : « Je veux vous faire voir cette méthode dans tout son *lustre*. » (*Provinciales*, VII.) — 2° Période de cinq ans (latin *lustrum*) : « Onze *lustres* complets surchargés de trois ans. » (*Ep.* X, 28.)

M

Magnifique. *Généreux :* « Il n'y a jamais eu d'homme plus obligeant, plus *magnifique* et plus noble de cœur. » (*Lettre à Brossette*, 3 juillet 1703.) — Cf. Molière : « Une personne comme vous qui êtes *magnifique...* » (*Bourg. gent.* II, 1.) — *Pascal :* « L'on devient *magnifique* sans l'avoir jamais été. » (*Disc. sur les passions de l'amour.*)

Main. A *main forte*, avec violence, par la force : « ...L'ambition... Dans le sein du repos vient le prendre *à main forte*. » (*Sat.* VIII, 82.) — Cf. Racine : « Tout le peuple assemblé nous poursuit *à main forte*. » (*Andromaque*, V, v.)

Maitresse. Se dit au XVIIe siècle de *celle qui est aimée* (Cf. *Amante*) sans aucune acception défavorable : « .. Flatte, menace, irrite, apaise une *maitresse*. » (*Art poét.*, II, 42.) — Il désigne ordinairement dans la comédie du XVIIe siècle, la jeune fille qui est aimée et qui aime ; il est presque toujours l'équivalent de *fiancée*. Ce sens est forcé et devient grotesque, quand Harpagon dit : « ..Préparez-vous à bien recevoir *ma maitresse* (Mariane), qui vous doit venir visiter... » (*Avare*, III, 1.)

Malin. 1° *Funeste :* « C'est par là qu'un auteur... Peut des astres *malins* corriger l'influence. » (*Sat.* I, 62.) ; (Cf. *Sat.* IV, 75 ; IX, 30, etc.) ; — 2° *Méchant :* « .. Fit sans être *malin* les plus grandes malices. » (*Ep.* X, 85.)

[Ce mot a d'abord signifié *avare*, puis *funeste* ; et il n'a pris que plus tard le sens de *malicieux*.]

Malignité. Sens beaucoup plus fort qu'aujourd'hui, en rapport avec celui de *malin :* «... Cache le noir venin de sa *malignité*. » (*Sat.* IX, 54.)

Malle (Du mot allemand *malha*, valise). Sorte de sac ou de coffre que l'on faisait porter aux chevaux. « .. Et va porter la *malle* ou tirer la charrue. » (*Sat.* V, 38.) — Cf. Furetière : « Cette lettre ne partira pas par cet ordinaire, la *malle* du postillon est fermée. »

Mander. *Faire savoir :* « Je vous prie de me *mander* votre avis. » (*Lettre à Racine*, 2 sept. 1687.)

[S'emploie aussi dans le sens de *faire venir quelqu'un*. Racine : « Et n'est-ce pas pour moi que vous l'aviez *mandée*. » (*Iphigénie*, IV, 6.)]

Manie. *Fureur, folie, cruauté :* « Ainsi sans m'aveugler d'une vaine *manie*. » (*Disc. au Roi*, 13) ; « Jamais pour s'agrandir voit-on, dans sa *manie*, Un tigre... » (*Sat.* VIII, 117.) — Cf. Molière : « Ceci pourrait bien tourner en *manie*. » (*Pourceaugnac*,

I, 8.) — RACINE : Quelle étrange *manie* Vous peut faire envier le sort d'Iphigénie ? (*Iphigénie*, IV, 1.)

[Ce mot s'est beaucoup affaibli, et ne se dit plus que d'un goût bizarre, d'une idée fixe. Cependant, en médecine, il conserve le sens de *folie* : la *manie des grandeurs*.]

Manière. *Espèce :* « Peignant de tant d'esprits les diverses *manières*. » (*Sat.* IV, 30.) — Cf. MOLIÈRE : « Vous n'allez entendre chanter que de la prose cadencée ou des *manières* de vers libres. » (*Mal. imag.*, II, 6.)

Maxime. — 1° *Principe, règle de conduite :* « Il n'est espoir de biens, ni raison ni *maxime*, Qui pût en ta faveur m'arracher une rime. » (*Disc. au Roi*, 113.) — Cf. BOSSUET : « C'est la *maxime* qui fait les héros. » (*Or. fun. de Condé*.) — 2° *Règle*, en parlant d'un genre littéraire : « La ballade, asservie à ses vieilles *maximes*. » (*Art poét.*, II, 141.)

Méchant. *Mauvais, de mauvaise qualité, sans talent :* « ...Un *méchant* écrivain. » (*Art poét.*, I, 162); « *méchant* médecin. » (*Id.*, IV, 24.) [On disait couramment, au XVIIe siècle : de *méchants* vers, un *méchant* prédicateur, etc... Aujourd'hui *méchant* a presque exclusivement le sens moral.]

Méconnaître. *Ne pas reconnaître, mal discerner :* « Mais souvent un esprit qui se flatte et qui s'aime *Méconnaît* son génie et s'ignore soi-même. » (*Art poét*, I, 20.) — Cf. RACINE : « ... Les dieux ... Vous font-ils *méconnaître* et haïr leurs présents ? » (*Iphigénie*, I, 1.)

Mélancolie. Au XVIIe siècle, a le sens d'*humeur noire*, de *passion violente :* « Modère ces bouillons de ta *mélancolie*. » (*Sat.* VII, 70.) — Cf. MOLIÈRE : « Cette sorte de folie que nous nommons fort bien *mélancolie* hypocondriaque. » (*Pourceaugnac*, I, 8.) — Le sens moderne de *tristesse, désespoir*, est déjà, semble-t-il, dans RACINE : « Surtout je redoutais cette *mélancolie* Où j'ai vu si longtemps votre âme ensevelie. » (*Andromaque*, I, 1.)

Mélancolique. Sombre, triste : «... Que ces auteurs toujours froids et *mélancoliques*. » (*Art poét.*, III, 292.)

Meuble. Tout ce qui se transporte (par opposition à *immeuble*), et par extension : *objet*, même au figuré : « La vertu sans l'argent n'est qu'un *meuble* inutile. » (*Ep.* V, 86.)

Miracle. Expression du jargon galant ; au pluriel, *attraits merveilleux :* « Si je louais Philis en *miracles* féconde. » (*Sat.* II, 38.)

Misère. *Malheur :* «... Pleurer mes *misères*. » (*Lutrin*, VI, 14.) — Cf. CORNEILLE : « Vous n'avez point encor de part à nos *misères*. » (*Horace*, IV, 6.)

Montée. *Escalier*. « Deux servantes... Avaient à coups de pied descendu les *montées*. » (*Sat.* X, 75.)

Mortel. Poétique pour *humain ; qui vient d'un homme :* « Le chanoine, surpris de la foudre *mortelle*. » (*Lutrin*, V, 241), c'est-à-dire de la foudre *lancée par un mortel*.

Murmure. Sens beaucoup plus fort que de nos jours, comme celui du latin *murmur :* « Des mulets en sonnant augmentent le *murmure*. » (*Sat.* VI, 56.)

N

Naïf. **Naïveté**. Au sens de *naturel, sincère, sincérité* (du latin *nativum*) : « Distingua le *naïf* du plat et du bouffon. » (*Art poét.*, I, 93.) — « Sa charmante *naïveté*... » (*Stances à Molière*, 4.) — « Presentez-en partout les images *naïves*. » (*Art poét.*, III, 367.) — Cf. LA BRUYÈRE : « La manière *naïve* dont tous les caractères y sont exprimés.. » (*Disc. sur Théophraste*.) — ID. : « Quel feu ! quelle *naïveté* ! » (en parlant de Molière) (*Caractères*, I.)

Nation. Au sens de *classe d'individus exerçant la même profession* : « La *nation* des poètes... » (*Disc. sur la Satire*.) — Cf. MONTESQUIEU : « Une certaine nation qu'on appelle les *nouvellistes*. » (*Lettres persanes*, 130.)

Neveu. Au sens du latin *nepos*, *descendant* : « Hélas ! avant ce jour qui perdit ses *neveux*. » (*Ep.* III, 55.) — Cf. LA FONTAINE, BOSSUET, etc...

Nombreux. Qui a du *nombre*, du rythme, en parlant de la versification : « La riche expression, la *nombreuse* mesure. » (*Ep.* XI, 74.) — Cf. MONTAIGNE : « La pensée... pressée aux pieds *nombreux* de la poésie... » — FÉNELON : « Rien n'est si doux et si *nombreux* que vos vers. » (*Dial. des morts*, Horace et Virgile.)

Nonobstant. *Malgré* (archaïque au temps de Boileau, qui ne l'emploie que dans l'*Arrêt burlesque*).

Nourrir. 1° *Élever, fortifier par l'éducation* : « ...Ma lâche complaisance De vos jeux criminels a *nourri* l'insolence. » (*Sat.* IX, 4 ; *Ep.* II, 33.) — Cf. MOLIÈRE : « Et l'on a tort ici de *nourrir* dans votre âme Ce grand attachement... » (*Misanthrope*, 693) ; « Et crois voir en nous deux, sous mêmes soins *nourris*, Ces deux frères... » (*Misanthrope*, 99.) — DESCARTES : « J'ai été *nourri* aux lettres dès mon enfance. » (*Discours de la Méthode*, 11.) — RACINE : « Et j'ai toujours été *nourri* par feu mon père Dans la crainte de Dieu, Monsieur, et des sergents. » (*Plaideurs*, II, 4.)

Nourrisson. Au sens figuré, *disciples*, ceux qui ont été *nourris* (élevés) par quelqu'un : « Du Parnasse français formant les *nourrissons*. » (*Ep.* X, 15) ; « Muses, dictez sa gloire à tous vos *nourrissons*. » (*Art poet.* IV, 193.)

O

Object (Latin *objectum*, ce qui se présente aux yeux). 1° Ce que l'on s'applique à regarder, ce que l'on se propose de traiter : « Un auteur quelquefois trop plein de son *objet*. » (*Art poét.*, I, 49.) — 2° Peut signifier *aspect* : « Et, présentant de loin leur *objet* ennuyeux. » (*Lutrin*, III, 7.) — Cf. LA FONTAINE : « ...Ses jambes de fuseaux Dont il voyait l'*objet* se perdre dans les eaux. » (VI, IX.)

Officier. Celui qui est pourvu d'un *office*, d'une *charge* (latin *officium*.) : « Le vigilant Girot... C'est d'un maître si saint le plus digne *officier*. » (*Lutrin*, IV, 8.) [On dit encore un *officier ministériel*, pour désigner un notaire, un avoué, etc...]

Officieux. *Qui rend de bons offices, serviable.* (Latin *officiosus*) : « Qu'il soit doux, complaisant, *officieux*, sincère. » (*Sat.* IX, 215.) Cf. *Ep.* IX, 169. — Cf. MOLIÈRE : « Point de pitié *officieuse* ? » (*Avare*, IV, 1.) — RACINE : «... Je rends grâce au zèle *officieux*... » (*Athalie*, I, 1.)

Oiseux. Qui favorise l'oisiveté : « Sors de ce lit *oiseux* qui te tient attaché. » (*Lutrin*, I, 79) ; « La plume *oiseuse*. » (*Lutrin*, IV, 6.) — [Le mot ne s'emploie plus qu'au sens d'*inutile, qui fait perdre du temps*. Ex. : *paroles oiseuses*.]

Ombrager. Actif, au figuré, *faire ombrage*. Ne s'emploie plus en ce sens qu'au *neutre*. Boileau joue sur le mot : « Ce pupitre fatal qui *me* doit *ombrager*. » (*Lutrin*, IV, 68.)

Ordinaire. Sous-entendu *courrier* : celui qui faisait le service régulier de la poste aux lettres. (Cf. *Lettre* du 13 août 1687.)

Ordonner. *Mettre en ordre, préparer*, au sens de l'économie domestique : « La maison le fournit, la fermière l'*ordonne*. » (*Ep.* VI, 37.)

Orné. *Muni de, recouvert*, au sens défavorable : « Tous les jours on y voit *orné* d'un faux visage Imprudemment le fou représenter le sage. » (*Sat.* XI, 22

Ouaille (Du mot latin *ovicula*, diminutif de *ovis*, brebis) : « ... Si Dieu lui-même ici de son *ouaille* sainte A ces loups dévorants n'avait caché les os. » (*Épitaphe d'Arnauld*, 16.) [*Ouaille* ne s'emploie plus qu'au pluriel pour désigner au figuré les *fidèles*, les brebis du *Pasteur*.]

Ouïr. *Entendre*. Déjà archaïque au temps de Boileau ; mais celui-ci, *élevé dans la poudre du greffe*, devait être familiarisé avec ce mot alors fort en usage dans le vocabulaire de la chicane. Il ne l'a cependant employé que rarement : « Que ses faits surprenants soient dignes d'être *ouïs*. « (*Art poét.*, III, 249) ; (cf. *Ode Namur*, 19.) — On trouve chez Molière (qui reproduit le *langage courant* de son temps) les formes : *oyez*, *oyions*, *oyais*, *oit*. On n'y trouve pas les formes *orrai*, *orre*, *orrez*, employées par Corneille ; ni *oyant*, employé par La Fontaine.

P

Partie. Dans le langage du droit, *adversaire*. L'expression *prendre à partie* s'explique par : traiter quelqu'un en ennemi ; *à* = *comme*. (*Lutrin*, I, 173.)

Pédant. 1° Au sens étymologique de l'italien : *maître d'école*, *précepteur* : « ... Le sort burlesque, en ce siècle de fer, D'un *pédant* quand il veut sait faire un duc et pair. » (*Sat.* I, 64.) (S'oppose à *cavalier*.) — Cf. Molière : « Tout ce que je fais a l'air *cavalier* ; cela ne sent point le *pédant*. » (*Précieuses ridic.*, sc. 9.) — 2° Au sens actuel d'*homme qui fait parade de sa science*, et d'une science fort superficielle. » Un *pédant*, enivré de sa vaine science... » (*Sat.* IV, 5.)

Pénétrer. Actif, là où nous mettrions : *pénétrer dans* : « ... *Pénétrer* des lits au bruit inaccessibles. » (*Lutrin*, IV, 113.) — Cf. Racine : « ... *Pénétrer* des morts la profonde demeure. » (*Phèdre*, V, 390.)

Penser. Nom. — Le pluriel *pensées* ne peut entrer dans le corps du vers ; on a conservé pour cet usage *pensers*, pluriel de l'infinitif substantif *penser* : « Vainement offusqué de ses *pensers* épais. » (*Ép.* XI, 87.) — Cf. La Bruyère : « L'usage a préféré *pensée* à *penser* qui était un si beau mot, et dont les vers se trouvent si bien. » (Ch. *De quelques usages*.)

Pied. Mesure de longueur. *Au pied* : à la mesure de : « ... Est-ce *au pied* du savoir qu'on mesure les hommes ? » (*Sat.* VIII, 166.) — Cf. Racine : « Et je veux qu'il condamne Ce fou qui réduit tout *au pied* de la chicane. » (*Plaideurs*, III, 2.)

Piété, pour *pitié* (dont il est le doublet) : « ... Leur nom n'a pas peu contribué en cette rencontre à exciter ma *piété*. » (*Lettre à Mme Manchon*, 31 juillet 1687.) — Cf. l'expression *Mont-de-Piété*.

Placet. 1° *Petit siège sans dossier* : « Un lit et deux *placets* composaient tout son bien. » (*Sat.* I, 99.) — « ... Sur un *placet* voisin tombe demi-pâmée. » (*Lutrin*, I, 26.) — Cf. Racine : « J'ai fait mettre un petit *placet* dans le carrosse, afin que Henry revienne avec vous. » (*Lettre*, 21 mai 1695.) — 2° *Demande* que l'on présentait aux personnages puissants pour obtenir une grâce. La pièce commençait par le mot latin *Placeat* (qu'il vous plaise de...), et la réponse par le mot *Placet* (il nous plaît que.) : « On ne connaît chez eux ni *placets* ni requêtes. » (*Sat.* VIII, 133.)

Plaindre. Verbe actif. *Regretter* : « On ne saurait assez *plaindre* la perte de ces excellents originaux... » (Préface du *Sublime* de Longin, p. 269.) — Cf. Corneille : « J'aime ce qu'il me donne et je *plains* ce qu'il m'ôte... » (*Horace*, II, 3.)

Plaisant. 1° *Qui plaît*, au sens le plus favorable : « ... Partout joigne au *plaisant* le solide et l'utile. »

(*Art poét.*, IV, 88.) — (*St. à Molière*, 22.) — Cf. BOSSUET : « Qui aurait jamais attendu d'une douceur si *plaisante* une cruauté si impitoyable? » *Impénitence finale*, III.) — 2° *Qui fait rire, dont on se moque :* « ...Un auteur malin.. Dans ses *plaisants* accès qui se croit tout permis. » (*Sat.* VII, 15.) — « Un des plus sûrs moyens pour empêcher un homme d'être *plaisant*, c'est de lui dire : ... » (*Sublime*, Préface. — Cf. MOLIÈRE : « Par la sangbleu ! messieurs, je ne croyais pas être Si *plaisant* que je suis. » (*Misanthrope*, 774.)

Plancher. Se dit au XVII° siècle, du *plafond* comme du *parquet*. « Boirude... Pour *sauter au plancher* fit deux pas en arrière. » (*Lutrin*, I, 230.)

Poêle. *Chambre chauffée par un poêle :* « ... Où, malgré les volets, le soleil irrité, Formait un *poêle* ardent au milieu de l'été. » (*Sat.* III, 40.) — Cf. DESCARTES : « Je demeurais tout le jour enfermé dans un *poêle*. » (*Discours sur la Méthode*, II.)

Poil. *Barbe :* « ... Dit un père à son fils dont le *poil* va fleurir » (*Sat* VIII, 168.) — Cf. RACINE : « Calchas...L'œil farouche, l'air sombre et le *poil* hérissé. » (*Iphigénie*, V, 6.)

Poli. Au sens de *civilisé, instruit, distingué :* « Sous le règne du plus *poli* de tous les empereurs. » (*Disc. sur la Satire*.) « L'esprit le plus beau, l'auteur le plus *poli*. » (*Sat.* I, 111.) — Cf. BOSSUET : « La Grèce devenait tous les jours plus forte et plus *polie*. » (*Hist. Univ.*, I, 6.)

Police. Au sens de l'étymologie grecque : *administration* d'un Etat ou d'une ville. « Lui seul (l'homme)... Observe une *police*, obéit à des lois. » (*Sat.* VIII, 112.) — Cf. BOSSUET : « Dieu dicta à Moïse ce qu'il y a de plus beau : les règles des bonnes mœurs, la *police* et le gouvernement de son peuple élu. » (*Hist. Univ.*, I, 4.)

Poliment. De *poli*, au sens d'*achevé*, de *parfait :* «... le dessein d'écrire *poliment*. » (*Sat.* II, 72.)

Pompeux. 1° Qui a de la *pompe*, c'est-à-dire de la majesté, de la grandeur sans aucun sens défavorable : « ... Le siècle fortuné qui... Vit naître sous ta main ces *pompeuses* merveilles. » (*Ep.* VII, 84) ; « Vous donc qui d'un beau feu pour le théâtre épris, Venez en vers *pompeux* y disputer le prix. » (*Art poét.*, III, 10.) — 2° *Emphatique :* « Tous ces *pompeux* amas d'expressions frivoles... » (*Art poét.*, III, 139.)

Portrait. *Description, tableau :* « ... Pour te faire à toi-même en rimes insensées Un bizarre *portrait* de ses folles pensées. » (*Ep.* XI, 34.) — Cf. MOLIÈRE : « Je dois aux yeux d'Alcmène un *portrait* militaire Du grand combat qui mit nos ennemis à bas. » (*Amphitryon*, I, 1.)

Potage. Désignait tout ce qui tient et cuit dans le *pot au feu :* bouillon, légumes, viande (*Sat.* III, 45.) — Cf. MOLIÈRE : « Vaugelas n'apprend point à bien faire un *potage*. » (*Femmes sav.*, II, 6.)

Poudre. Au sens de *poussière :* (*Sat.* VII, 12.) — Cf. RACINE : « Qu'il soit comme la *poudre* et la paille légère Que le vent chasse devant lui. » (*Esther*, I, 5.) — MOLIÈRE : « Ce grand escogriffe de maître d'armes qui remplit de *poudre* tout mon ménage. » (*Bourg. gentilh.*, 3.) [Cet exemple de Molière, qui fait parler ainsi une servante, prouve que l'usage de *poudre* pour *poussière* était alors populaire ; c'est seulement au XVIII° siècle que *poudre* est devenu un mot du vocabulaire *poétique*.]

Poudreux. *Couvert de poussière :* « ... Chante un vainqueur *poudreux* au bout de la carrière. » (*Art poét.*, II, 62.)

Poursuivre. Au neutre. *continuer* « Grand Roi, *poursuis* toujours, assure leur repos » (*Ep.* I,

159.) — Cf. RACINE : « *Poursuis*, Néron .. *Poursuis*, tu n'as pas fait ce pas pour reculer. » (*Britannicus*, 1672.)

Pousser. *Se pousser*, au sens propre : se faire un passage dans la foule : « .. j'esquive, *je me pousse*. . » (*Sat*. VI, 67.) — « L'âge viril... *Se pousse* auprès des grands... » (*Art poét*., III, 380.)

Prêche. Peut signifier : soit le *sermon d'un ministre protestant ;* soit *le lieu où les protestants s'assemblent* pour entendre ce sermon, le *temple :* «... Une pudeur rebelle Prêts d'embrasser l'Eglise, au *prêche* les rappelle. » (*Ep*. III, 6.)

Précisément. *Avec précision :* « Peut-on désigner un homme plus *précisément ?* » (*Disc. sur la Satire*.)

Presser. Au sens latin de *urgere*, pousser vivement : « Mais en vain dans leurs lits un juste effroi les *presse*. » (*Lutrin*, IV, 153.) — Cf. RACINE : « Je lis dans vos regards la frayeur qui vous *presse*. » (*Iphigénie*, 941.)

Prétendre. Au sens actif, dans l'expression *prétendre part :* « Mais chacun *prétend part* à cet illustre emploi. » (*Lutrin*, I, 199.) — Cf. RACINE : « Quelle *part* la fortune peut-elle *prétendre* aux actions d'un roi... » (*Préf. d'Alexandre*.) « Sans *rien prétendre*... » (*Bérénice*, 535.)

Priser. 1° Estimer à son juste *prix*, avec équité : « ... Que le bien et le mal y sont *prisés* au juste. » (*Ep*. IX, 55.) [Cf. l'expression commissaire-*priseur*.] — 2° *Estimer, louer :* « Tandis que mon faquin qui se voyait *priser*. » (*Sat*. III, 103.)

Prix (Au). *Au prix de, en comparaison de... :* « Le bois le plus funeste... Est *au prix de* Paris un lieu de sûreté. » (*Sat*. VI, 90.) — Cf. LA FONTAINE : « La mort aux rats, les souricières, N'étaient que jeux *au prix de* lui. » (*Fables*, III, 18.)

Profane. Au sens étymologique de *sacrilège* « Ta *profane* fureur ne se repose pas !.. » (*Lutrin*, IV. 72); « A mes sacrés autels font un *profane* insulte. » (*Id*., VI, 137); « Quoi ! me prouverez-vous par ce discours *profane*. » — Cf. RACINE : « Ce peuple... D'un culte *profane* infecte votre empire. » (*Esther*, II, 1.) [*Profane* signifie aujourd'hui : ce qui n'est pas *sacré*, sans aucune idée de sacrilège.]

Profès. Terme ecclésiastique Le *profès* est le religieux qui entre dans un couvent, après avoir prononcé ses vœux : il a fait sa *profession*. Boileau désigne ironiquement par : *profès dans l'ordre des coteaux* (*Sat*. III, 107). un membre d'une société formée par des gourmets qui ne buvaient que des vins des meilleurs *coteaux*.

Prôner. Célébrer ou nommer au *prône :* le *prône* (*praeconium*, cf. préconiser) n'etait pas seulement une allocution prononcée à la grand'-messe par l'officiant ; dans le prône on annonçait aussi les offices, les mariages, et toutes sortes de nouvelles qui pouvaient intéresser les paroissiens. De là le sens de *répandre* (sans aucune nuance de louange comme dans le sens actuel de *prôner*) *:* « Cet oiseau qui *prône* les merveilles... » (*Lutrin*, II, 1)

Propre. S'emploie souvent, aux XVIIe et XVIIIe siècles, là où nous mettrions *élégant, bien tenu :* « Une table... *propre* et non magnifique. » (*Ep*. VI, 33.) — Cf. MOLIÈRE : « Comment, monsieur Jourdain, vous voilà le plus *propre* du monde ! » (*Bourg. gentilh*., III, 4) ; « L'habit est *propre* et riche, et il fera du bruit. » (*Pourceaugnac*, I, 3.) — Mme DE SÉVIGNÉ : « ... Un petit dîner aussi bon, aussi délicat, aussi *propre* qu'il est possible. » (7 mars 1685.)

Prouesse. *Valeur guerrière, courage chevaleresque :* « Mais bientôt, rappelant son antique *prouesse*. » (*Lutrin*, V, 221.) — « ...Un faux brave, à vanter sa *prouesse* frivole » — De

nos jours *prouesse* signifie plutôt : *action d'éclat*.

Prude. Etymologie : *prudens*, sage. Mais il a un sens défavorable ou ironique, et il indique plutôt l'affectation de la vertu que la vertu même : « ... Ce marquis sage et *prude*... » (*Sat* IV, 71.) — Cf. Molière : « Pour *prude* consommée en tous lieux elle passe... » (*Misanthrope*, 852) ; « .. Je ne suis point du tout pour ces *prudes* sauvages. » (*Tartuffe*, 1330.)

Prudence. *Sagesse, vigilance* : « Et trompant de Colbert la *prudence* importune... » (*Sat.* VIII, 181.)

Puissance. *Autorité*. « Damne tous les humains de sa pleine *puissance*. » (*Sat.* IV, 22.) — Cf. Corneille : « Sa mère pense agir de *puissance absolue*. » (*Mélite*, II, 4.)

Q

Quérir. *Chercher* : « Il en envoya *quérir* deux bouteilles... » (*Lettre à Racine*, 24 août 1687, p. 420.)

Quidam. Mot latin, pronom indéfini qui signifie *un, un certain*, et qui est souvent employé au XVIIe siècle pour signifier *un individu déterminé, mais dont on ne donne pas le nom* : « Et pour cet effet, à l'aide de certains *quidams* factieux... » (*Arrêt burlesque*.) — Cf. La Fontaine : « Un *quidam* les rencontre... » (III, 1.)

Quinteuse. Dérivé de *quinte* (latin *quintum*, cinq). *Quinte* s'est dit d'une fièvre ou d'une toux revenant périodiquement tous les cinq jours ou toutes les cinq heures. (Cf. *fièvre tierce, fièvre quarte*.) — De là *quinteux* : qui est de mauvaise humeur. (*Sat*. II, 16.)

R

Racquitter (*Se*). *Se dédommager* : « Peut-être mon esprit... Du temps qu'il a perdu saurait se *racquitter*. » (*Ep*. VIII, 16.) — Cf. Balzac : « Par votre moyen nos alliés se *racquitteront* de leurs pertes. » (*Lettres*, I, 7.)

Ravaler. *Rabaisser* (mettre en *aval*) : « Un flot de vains auteurs follement te *ravale*. » (*Ep*. VII, 72.) — Au XVIIe siècle, on employait *ravalement*, dans le langage mystique, au sens d'*abaissement, humilité*. (Corneille, *Imitation*, II, 10 ; III, 14.)

Rayon. Au sens figuré et mystique : « Car si comme aujourd'hui quelque *rayon* de zèle Allume dans mon cœur une clarté nouvelle. » (*Ep*. III, 93.) — Cf. Corneille : « La tienne (ton âme) encor servile, avec la liberté N'a pu prendre un *rayon* de générosité. » (*Cinna*, IV, 6.)

Rebeller (Se). *Se révolter*, au sens figuré. « Si contre cet arrêt le siècle se *rebelle*. » (*Art poét.*, III, 327.) — Cf. Corneille au sens propre : « En sa faveur déjà la ville *se rebelle*. » (*Polyeucte*, III, 5.)

Réduire. *Ramener, ranger à...* « .. Et *réduisit* la muse aux règles du devoir. » (*Art poét.*, I, 134.) — Cf. Racine : « Ce fou qui *réduit* tout au pied de la chicane... » (*Plaideurs*, 664.)

Refait. *Qui a repris des forces, en bon état* : « ... Et de qui le corps sec et la mine affamée N'en sont pas mieux *refaits* pour tant de renommée. » (*Sat.* I, 6.) — Cf. Régnier : « Tu n'en serais plus gras ni plus *refait*. » (*Sat*. III.)

Régent. Titre des professeurs des Collèges de l'Université. Au figuré : « Mais lui qui fait ici le *régent* du Parnasse. » (*Sat*. IX, 127.) — Cf. Molière : « Ses *régents* se louaient toujours à moi de son assiduité. » (*Malade imag.*, II, 5.) — Racine : « On comprit dans le nombre de ceux qui seraient obligés de signer le Formulaire même les *regents* et les maîtres d'école. » (*Port-Royal*, II.)

Respirer, verbe actif, *désirer avec ardeur* (latin *spirare*) : « Chacun, plein de mon nom ne *respirait* que moi. » (*Lutrin*, VI, 23.) — Cf. RACINE : « Tout *respire* en Esther l'innocence et la paix. » (*Esther*, 672.)

Ressasser. Remuer de nouveau (de **Sasser**, passer au *sas*, au tamis) : « ... Une dernière fois les brouille et les *ressasse*. » (*Lutrin*, I, 222.) — S'emploie surtout aujourd'hui au sens de *répéter*.

Retraite. *Départ* d'un lieu : « Je commence à songer à ma *retraite*. » (*Lettre à Racine*, 2 septembre 1687, p. 423.) — Cf. RACAN : « Tircis, il faut songer à faire la *retraite*. »

Rêver, au sens de *réfléchir*, *penser obstinément à quelque chose* : « Souvent j'ai beau *rêver* du matin jusqu'au soir. » (*Sat.* II, 15.) — « Ma main, sans que j'y *rêve*, écrira Raumaville. » (*Sat.* VII, 38.) — « Peut-être avec le temps, à force d'y *rêver*... » (*Ep.* IV, 23.) — Cf. Mme DE SÉVIGNÉ : « Je vous laisse *rêver* sur ce grand événement. » (15 décembre 1682.)

Ridicule. Nom ; désigne au XVIIe siècle *une personne ridicule*. « ... [Ils] ont mieux aimé prendre parti et s'affliger avec les *ridicules*... » (*Disc. sur la Satire*, p. 103.) — Cf. MOLIÈRE : « ... Une bourle que je veux faire à notre *ridicule*. » (*Bourg. gentilh.*, III, 13) ; « Un si grand courroux contre les mœurs du temps Vous tourne en *ridicule* auprès de bien des gens. » (*Misanthrope*, 108.)

Rien. Latin *rem*, chose ; sens positif : « Passer... le jour à *rien* faire. » (*Sat.* II, 62.) — Cf. MOLIÈRE : « Si... vous alliez me trahir et me déguiser *rien*. » (*Misanthrope*, 303) ; « Pourquoi consentiez-vous à *rien* prendre de lui ? » (*Tartuffe*, 1896.)

Rigueur. L'expression *à la rigueur* signifie au XVIIe siècle : *d'une manière rigoureuse*, *avec rigueur* : « Et tel qui n'admet point la probité chez lui Souvent *à la rigueur* l'exige chez autrui. » (*Sat.* XI, 100.) — Cf. BOURDALOUE : « Nous jugeons les autres *à la rigueur*, et souvent plus qu'à la rigueur » (*Jugement dernier*.)

Rime. Employé souvent au pluriel pour *rythme* (même étymologie), c'est-à-dire pour *vers*. « Et vous croyez déjà dans vos *rimes* obscures... » (*Sat* IX, 63.) — « .. Sans que le moindre édit ait supprimé la *rime*. » (*Id.*, 104.) — Cf. RÉGNIER : « C'est proser de la *rime* et rimer de la prose » (*Sat.* IX, 66.)

Robe. On désigne par ce mot la *magistrature*. Il y avait la grande et la petite *robe*. Un *robin* était un petit magistrat. « Dans la *robe* on vantait son illustre maison. » (*Sat.* X, 40.) [C'est en ce sens qu'on dit : famille *de robe*, noblesse *de robe*.]

Rosse. D'un mot allemand qui signifie *cheval*, au sens le plus noble. A été pris en France au sens péjoratif. « ...La postérité d'Alfane et de Bayard, Quand ce n'est qu'une *rosse* est vendue au hasard. » (*Sat.* V, 36.) — [Le mot a passé ensuite au sens figuré.]

Rouer, signifie proprement *briser sur la roue les membres d'un supplicié*. Mais *Rouer* signifie aussi : *se faire écraser sous les roues d'un carrosse*. « Je me mets au hasard de me faire *rouer*. » (*Sat.* VI, 66.) — Il ne faut donc pas ici expliquer *rouer*, comme le font tous les commentateurs par : *recevoir des coups de bâton*. En effet, il est question dans la *Satire* VI de Boileau d'un embarras de voitures, et Boileau dit que, fort pressé d'aller à un rendez-vous, il se met au hasard de se faire *écraser par les roues* des carrosses au milieu desquels il se fraie un passage. — Cf. Mme DE SÉVIGNÉ : « ... Ils se laissaient *rouer* l'autre jour par le carrosse de Mme de Chaulnes sans vouloir se retirer d'un seul pas. » (15 mai 1689

Rouler Familier, pour *vivre*. « Mon père. En mourant me laissa pour *rouler* et pour vivre... » (*Ep.* V, 109.)

Ruelle. Espace laissé libre de chaque côté du lit *debout* Mme de Rambouillet ayant pris l'habitude de recevoir étendue sur son lit de repos, les poètes qui venaient lui lire leurs vers étaient introduits dans la *ruelle*. De là l'expression : *poète de ruelle.* (*Art poét.*, IV. 200.)

S

Sauvage *Peu apprivoisé*, au sens figuré ; de mauvaise humeur : « Alors, il n'était point de lecteur si *sauvage*.. » (*Ep* X, 21.) — Cf. Molière : « Ce chagrin philosophe est un peu trop *sauvage*. » (*Misanthrope*, 97.)

Savant. *Bien travaillé, composé avec soin*, en parlant d'un ouvrage. « Ne crois pas toutefois par tes *savants* ouvrages... » (*Ep.* VII, 7.)

Séditieux. « Un feu *séditieux* Fait bouillonner mon sang et petiller mes yeux. » (*Ep.* IX, 41.) [Il y a ici une *figure* fréquente dans la poésie latine et qui consiste à transformer en un adjectif une expression adverbiale. Ces vers équivalent à : « Un feu (celui de la fièvre) fait bouillonner mes yeux d'une manière *séditieuse*, c'est-à-dire *désordonnée*. . »]

Séparer. *Diviser* en plusieurs parties. « Comme on voit en un bois que cent routes *séparent*. » (*Sat.* IV. 39.) — Cf. Racine : « ... Les deux mers que *sépare* Corinthe. » (*Phèdre*, I, 1.)

Sergent : *huissier* chargé de signifier les arrêts et les jugements. et de faire les saisies (*Sat.* I, 11 ; *Sat.* V, 101 ; etc.) — Cf. Racine, *Plaideurs*. II. 4.

Serment. Au sens de *juron, blasphème* : « . . Ainsi qu'un possédé que le ciel exorcise, Fêter dans ses *serments* tous les saints de l'Eglise. » (*Sat.* IV, 80.)

Soigneux. *Qui prend soin et souci d'une chose* : « Sans le secours *soigneux* d'une muse fidèle. » (*Ep.* I, 170.) — Cf Racine : « Mon rival dès longtemps *soigneux de* me déplaire. » (*Mithridate*, II, 3.)

Soin. Sens très fort : *inquiétude, souci, sollicitude, application* : « ... les *soins* du monarque guerrier. » (*Disc. au Roi*, 59) ; « Mon cœur exempt de *soins*... » (*Sat.* II, 63) ; « Il veut (le poème épique) du temps, des *soins*. . » (*Art poét.*. III, 311.) — Cf Molière : « Pareille ardeur me presse et même *soin* m'amène. » (*Misanthrope*, 1605) — La Fontaine : « N'en soyez pas en *soin* : je vous porterai tous. » (*Fables*, X, 3.)

Sourcilleux. *Qui fronce le sourcil*, et, de là, *arrogant, méprisant* : « ... Le chantre orgueilleux Montre, assis à ta gauche un front si *sourcilleux*. » (*Lutrin*, I, 160.) — Cf. Corneille : « Le pouvoir *sourcilleux*... » (*Imitation*, III, 5.) [Se dit aussi d'un lieu : roc *sourcilleux*.]

Sourd. *Qui ne fait pas de bruit* ; où le bruit s'assourdit : « Les antres *sourds*. » (*Sat.* VIII, 51.) — Cf Mme de Sévigné : « Cette petite chambre est *sourde* ; » « Ce sera une affaire *sourde*. »

Stupide. *Frappé de stupeur, hébété* : « . La douleur ne m'a pas encore rendu si *stupide* que. . » (*Lettre à Maurepas*, 1699. p. 558.) — Cf. Corneille : « Parle, parle, il est temps — Je demeure *stupide*. » (*Cinna*. V, 1.) — Molière : « En vain pour attaquer son *stupide* silence... » (*Misanthrope*, 609) ; « Se produire à des sots... essuyer... la barbarie d'un *stupide*. » (*Bourg. gentilh.*, I, 1.) — La Bruyère : « Les douleurs muettes et *stupides* sont hors d'usage : on pleure, on récite, on répète. » (*Caractères*, ch. III.)

Stupidité. Etat de quelqu'un

qui est *stupide*, c'est-à-dire *frappé de stupeur*, d'*engourdissement* : « ... Un mortel... Qui jamais ne sortant de sa *stupidité.* » (*Ep.* XI, 83.) — Cf. CORNEILLE : « La reine, à ce malheur si peu prémédité, Semble le recevoir avec *stupidité.* » (*Œdipe*, V, 8.)

Sublime. *Elevé, au premier rang*, dans des acceptions où nous ne l'employons plus : « ... Les *sublimes* emplois. » (*Ep.* VI, 131.) — Cf. CORNEILLE : « Si votre hymen m'élève à la grandeur *sublime.* » (*Sertorius*, I, 3.)

Succès. Résultat ; on ajoute un adjectif pour indiquer si ce résultat est bon ou mauvais : « Le vieillard de ses soins bénit l'*heureux succès.* » (*Lutrin*, V, 7.) — Cf. MOLIÈRE : « Vous vous tromperez. — Soit, j'en veux voir le *succès.* » (*Misanthrope*, 195) ; « ... N'accusiez que lui seul de vos méchants *succès* » (*Femmes sav.* 1336.) — LA FONTAINE : « Que le *succès* en soit funeste ou favorable » (*Elégie*, 3.)

Superbe. Au sens latin d'*orgueilleux*. Est employé comme adjectif et comme nom : « Une bergère... De *superbes* rubis ne charge point sa tête. » (*Art poét.*, II, 2) ; « Qu'Agamemnon soit fier, *superbe*, intéressé. » (*Art poét.*, III, 110.) — Cf. CORNEILLE : « Cette *superbe* ville en vos frères et vous Trouve les trois guerriers qu'elle préfère à tous. » (*Horace*, II, 1.)

Supposer. *Mettre sous, fournir :* « S'il n'y peut parvenir Dieu sait les *supposer*... » (*Ep.* XII, 129.) [Il est question des *degrés* de la pénitence : l'expression *supposer* a donc sa valeur étymologique.] — Cf. LA FONTAINE : « L'animal chargé d'ans... En *suppose* un plus jeune... » (IX, *Disc. à Mme de la Sablière.*)

Suppôt. (Latin *suppositus, placé sous, subordonné.*) Se disait au moyen âge et encore au dix-septième siècle, pour désigner les employés subalternes. Le sens est devenu peu à peu défavorable : « Sans craindre archers, prévôt ni *suppôt* de justice. » (*Sat.* VIII, 114.) — Cf. LA FONTAINE : « Un *suppôt* de Bacchus Altérait sa santé, son esprit et sa bourse. » (III, 7.)

T

Tantôt. Pour *bientôt :* « ... *Tantôt*, dès que l'Aurore, Rallumera le jour... » (*Lutrin*, IV, 186.) — Cf. RACINE : « Vous n'avez *tantôt* plus que la peau sur les os. » (*Plaideurs*, I, 4.)

Taxe. Amende dont le Roi frappait les *traitants* dont une enquête avait établi les malversations : « Mais en vain pour un temps une *taxe* l'exile... » (*Sat.* I, 73.)

Temple, pour *tempe* (latin populaire *tempula*). Forme adoptée par l'Académie (1694). Boileau l'emploie, comme un archaïsme plaisant dans des vers parodiés de Chapelain. (*Dialogue des Héros de roman.*)

Tenir. 1° *Se tenir* avec un adjectif : se considérer comme... « Je *me tiens* trop content... » (*Sat.* III, 35.) — 2° *Tenir* au sens de *soutenir* une opinion, *estimer, croire :* « ... Un libertin... *tient* que ces vieux propos, etc.. » (*Sat.* IV, 25) ; « Mais je *tiens* qu'ici-bas, sans faire tant d'apprêts, La vertu se contente... » (*Ep.* V, 103.) — Cf. MOLIÈRE : « Je *tiens* votre cœur incapable de m'abuser. » (*Avare*, I, 1) ; « Pour moi, je ne *tiens* pas, quelque effet qu'on suppose, Que la science soit pour gâter quelque chose. » (*Femmes sav.*, 1281.)

Tirer. Se diriger vers : « ... Et *tirant* vers la droite, Tout d'un coup tourne à gauche... » (*Lutrin*, V, 238.) — Au sens figuré : « Des espèces d'émotion *tirant à* fièvre. » (*Lettre à Racine*, 26 mai 1687 p. 403.) — MOLIÈRE : « *Tirez* de cette part ; et vous, *tirez* de l'autre. » (*Tartuffe*, 822.) — Cf. SAINT-SIMON :

« M. de Bouillon *tira* droit en Bourgogne. » (*Mémoires*, 200.)

Titre. Au sens figuré, construit avec un complément déterminatif, pour *certificat :* « ... Croit qu'en lui l'ignorance est *un titre d'esprit*. » (*Sat.* IV, 16.)

Tourner Dans le sens actuel de *faire tourner* . « Car de penser alors qu'un Dieu *tourne* le monde... » (*Sat.* I, 157.)

Train. *Equipage*, avec une idée de luxe et d'embarras : « Afin qu'un héritier.. De son *train* quelque jour embarrasse la ville. » (*Sat* VIII. 78.) — Cf. Molière : « Il a un *train* tout à fait magnifique. . comme un seigneur d'importance. » (*Bourg. gentilh.*, IV. 3) ; « Je louerai si l'on veut, son *train* et sa dépense. » (*Misanthrope*, 1149.)

Traitants. Gens d'affaires, qui, selon un *traité*, avec l'Etat, se chargeaient de recouvrer les impôts. Ce mot avait toujours un sens péjoratif; officiellement, les *traitants* etaient appelés *fermiers généraux*. « Sache quelle province enrichit les *traitants* ». (*Sat.* VIII, 175.)

Trancher. Affirmer d'une façon *tranchante*. — *Trancher du*. . Prendre l'air de. avec une idée d'arrogance : « Et le plus vil faquin *trancher du* vertueux. » (*Sat.* XI, 24.) — Cf. Molière : « Je te vois en train De *trancher* avec moi *de* l'homme d'importance » (*Amphitryon*, I, 2.)

Transi. Part. passé du verbe *transir*, signifie *pénétré de froid*. Boileau l'emploie au sens figuré et plaisant : « ...S'érigent, pour rimer en *amoureux transis*. » (*Art. poét.*, II. 48.) — Cf. La Fontaine : « *Transi*, gelé, perclus, immobile, rendu. » (VI, xiii). — Racine emploie le mot au sens physiologique et psychologique à la fois, dans le célèbre vers de *Phèdre :* Je sentis tout mon corps et *transir* et brûler. » (I, 2.)

Travail Sens très fort (comme celui du latin *labor*), *peine, fatigue* . « .. Et, sans peur des *travaux*, sur mes traces divines. Couraient chercher le ciel au travers des épines » (*Lutrin*, VI. 29) — Cf. Racine : « La mort, et le *travail* pire que le danger. » (*Mithridate*, III, 1.)

Trébucher. Tomber brusquement : « Ce poète orgueilleux (Ronsard) *trébuché* de si haut. » (*Art poét.*, I, 129.) — Cf. Corneille : « Ce n'est pas tout d'un coup que tant d'orgueil *trébuche*. » (*Rodogune*, VI, v.) — En parlant des monnaies : qui a le bon poids : Molière : « En bons louis d'or et pistoles bien *trébuchantes*. » (*Avare*, V. 1.) — [Le *trébuchet* était une petite balance destinée à peser les monnaies En frappant les monnaies on leur donnait un léger excès de poids qu'on appelait le *trébuchant*, afin que l'usure ne fasse que les ramener à leur poids exact. Une pistole *trébuchante* est celle qui a encore le *trébuchant*, c'est à-dire qui est neuve ou presque neuve.]

Trigaud, *qui n'est pas franc :* « Un esprit bas, sordide, *trigaud...* » (*Lettre à Brossette*, 2 août 1703.) Etymologie inconnue.]

Triste. 1° *Funeste :* « La pierre, la colique et les gouttes cruelles ; Guenaud, Rainssant, Brayer, presque aussi *tristes* qu'elles. » (*Ep.* XI, 98) ; — 2° *Médiocre, sans éclat :* « Et le *triste* orateur Demeure enfin muet aux yeux des spectateurs. » (*Lutrin*, VI, 175.) — Cf. Molière : Et son *triste* mérite abandonné de tous, Contre le siècle aveugle est toujours en courroux. » (*Misanthrope*, 859.)

U

Us. Latin *usus;* terme de droit, *usage local* (les *us* et coutumes). (*Arrêt burlesque.*)

V

Vapeur. Au propre : gouttelettes

qui s'élèvent à la surface d'un liquide sous l'action de la chaleur. Par analogie, *ce qui monte au cerveau*. « ...les *vapeurs* de sa bile. » (*Sat.* VII, 74.) — Au XVII[e] siècle, on employait le mot *vapeurs* en médecine : *Avoir des vapeurs*. Cf. MOLIÈRE : « Ce sont quelques *vapeurs* qui viennent de monter à la tête. » (*Mariage forcé*, 4.)

Veine. *Inspiration poétique :* « Saint-Amant n'eut du ciel que sa *veine* en partage. » (*Sat.* I, 97); « Allez, partez, mes vers, dernier fruit de ma *veine*. » (*Ep.* X, 2.)

Vertu. 1° Au sens de *mérite :* « Est-il quelque *vertu* dans les glaces de l'Ourse... Et qu'en foule tes dons d'abord n'aillent chercher » (*Ep.* I. 153.) — Cf. CORNEILLE : « Sais-tu que ce vieillard fut la même *vertu* .. » (*Cid*, II, 2.)

Visions. *Chimères*, produits de l'imagination : « ...Un vieil *Infortiat*, Grossi des *visions* d'Accurse et d'Alciat. » (*Lutrin*, V, 204.) — Cf. MOLIÈRE : « Ce nous est une douce rente que ce Monsieur Jourdain avec les *visions* de noblesse qu'il est allé se mettre en la tête. » (*Bourg. gentilh*, I, 1.)

Z

Zèle. *Amour de Dieu :* « Pour quelques sacrements reçus sans aucun *zèle*. » (*Ep.* XII, 48.) — Cf. MOLIÈRE : « Là, votre pruderie et vos éclats de *zèle*... » (*Misanthrope*, 925) ; « Le dehors plâtré d'un *zèle* spécieux. » (*Tartufe*, 360); « Enfin d'un trop pur *zèle* on voit son âme éprise. » (*Id.*, 1690.) — RACINE : « O filles de Lévi, troupe jeune et fidèle, Que déjà le Seigneur embrase de son *zèle*. » (*Athalie*, I, 3.)

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE

L'Enfance et les Débuts (1636-1659).

DEUXIÈME PARTIE

Les Satires I-IX (1660-1668).

TROISIÈME PARTIE

De la publication des premières Épîtres (1669) à la réception à l'Académie française (1684).

QUATRIÈME PARTIE

La Querelle des Anciens et des Modernes. (1687-1695)

CINQUIÈME PARTIE

De la réconciliation avec Perrault à la mort de Racine 1695-1699.

SIXIÈME PARTIE

Les dernières années et la mort (1699-1711).

TABLE DE CONCORDANCE

entre la présente édition et les anciennes éditions de Boileau (1)

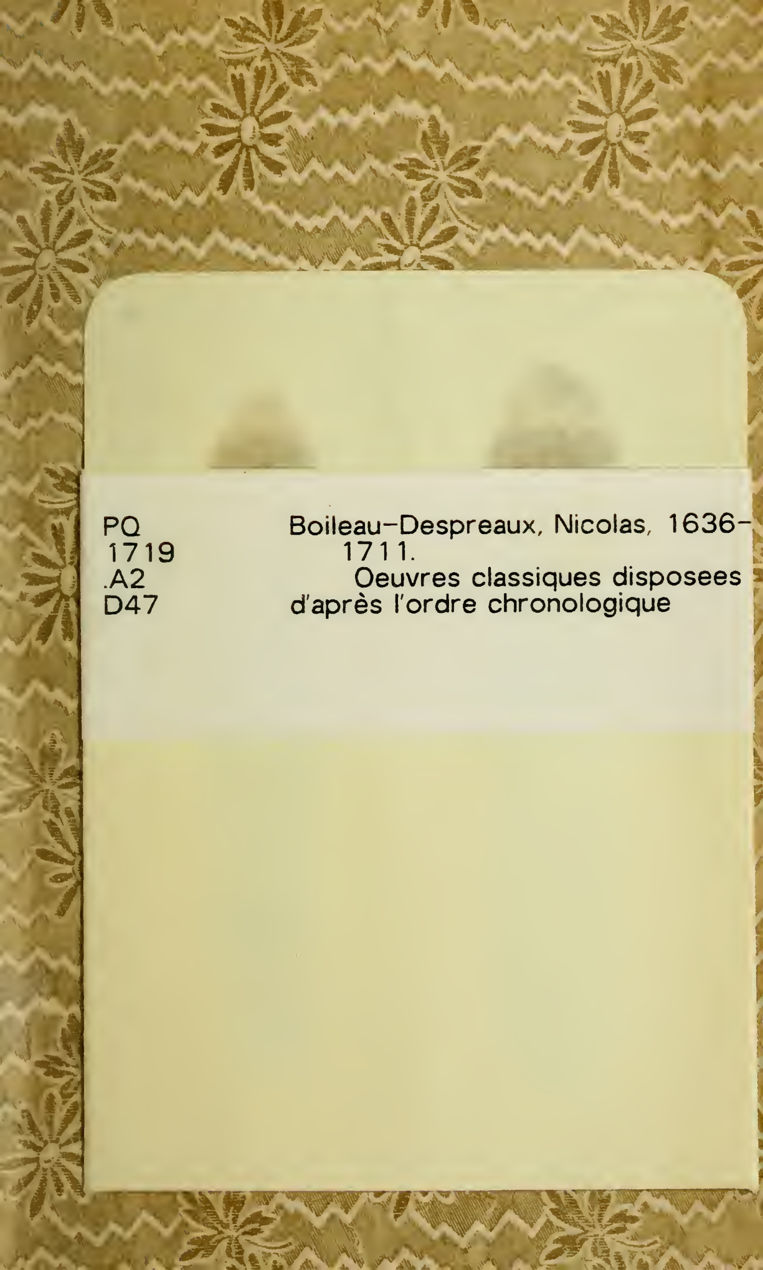
(1) Les œuvres sont énumérées d'après l'ordre usuel des éditions courantes — complètes ou classiques — et les chiffres renvoient aux pages de notre édition.

Monday Ch. III. 60.

[illegible]

[illegible] VII 258





PQ
1719
.A2
D47
Boileau-Despreaux, Nicolas, 1636-
1711.
Oeuvres classiques disposees
d'après l'ordre chronologique

